BnF Gallica

Dictionnaire de la noblesse : contenant les généalogies, l'histoire et la chronologie des familles nobles de France. [...]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Aubert de La Chesnaye Des Bois, François-Alexandre (1699-1783). Auteur du texte. Dictionnaire de la noblesse : contenant les généalogies, l'histoire et la chronologie des familles nobles de France. Tome 1 / par de La Chenaye-Desbois et Badier. 1863-1876.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

150

DÉPÔT-LÉGAL
Pas de Calais
N° 21
1863

DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.

TOME PREMIER.

DICTIONNAIRE

DE LA

NOBLESSE

CONTENANT

Les Généalogies, l'Hiſtoire & la Chronologie
des Familles nobles de la France, l'explication de leurs Armes
et l'état des grandes Terres du Royaume, poſſédées à titre de Principautés, Duchés
Marquiſats, Comtés, Vicomtés, Baronies, &c., par création
héritages, alliances donations, ſubſtitutions
mutations, achats ou autrement.

On a joint à ce Dictionnaire

LE TABLEAU GENEALOGIQUE ET HISTORIQUE

DES MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE

ET UNE NOTICE DES FAMILLES ETRANGERES, LES PLUS ANCIENNES, LES PLUS NOBLES ET LES PLUS ILLUSTRES

PAR

DE LA CHENAYE-DESBOIS ET BADIER

TROISIÈME ÉDITION

entièrement refondue, réimprimée conformément au texte des Auteurs
& augmentée d'une TABLE GÉNÉRALE de tous les noms
de familles, de terres, de fiefs, d'alliances cités dans le cours de l'ouvrage, ainſi que d'un ARMORIAL
repréſentant les blaſons de Maiſons dont les généalogies ſont compriſes
dans cette édition.

TOME PREMIER

A PARIS

Chez SCHLESINGER frères, libraires-éditeurs

Rue de Seine, 12

M DCCC LXIII

PREFACE DES EDITEURS

Deux motifs nous avaient inſpiré depuis longtemps l'idée de réimprimer le Dictionnaire de la Nobleſſe de La Chenaye-Desbois & Badier : ſa rareté & ſon utilité.

Sa rareté eſt telle qu'on a vu des exemplaires de cet ouvrage atteindre, dans les ventes publiques, le chiffre de 1,800 *francs; quant à ſon utilité, elle eſt inconteſtable. Ce* Dictionnaire *eſt en effet le nobiliaire le plus vaſte & le plus complet que nous poſſédions, non ſeulement en France, mais encore en Europe.*

Ce que perſonne n'a fait pour l'hiſtoire de la Nobleſſe en général, La Chenaye-Desbois l'a fait pour ſon hiſtoire particulière, en réuniſſant en un ſeul corps d'ouvrage les généalogies & les annales privées de tant de familles diſtinguées.

Quel travail, quelles recherches, nous dirons même quel courage n'a-t-il pas fallu à l'auteur du Dictionnaire de la Nobleſſe *pour accomplir cette grande tâche! Et que de difficultés ont dû venir entraver ſa vaſte entrepriſe. La Chenaye-Desbois vivait en un temps, où, ſans ſouci du lendemain, la Nobleſſe, forte de ſon paſſé, ne croyait pas aux révolutions prochaines, amenant avec elles la deſtruction des titres, l'incendie des chartriers de famille. Auſſi une partie de ſes membres ne répondit-elle pas toujours à l'appel de l'auteur dont la penſée conſtante fut de n'écrire ſes notices généalogiques que ſur des documents irrécuſables.*

Cependant après l'apparition de quelques-uns des volumes de ſa deuxième édition l'indifférence ceſſa. Les documents authentiques affluèrent de toutes parts dans le cabinet du ſavant héraldiſte. Rien mieux que ce mouvement ne conſtata l'eſtime acquiſe déſormais à la publication de La Chenaye-Desbois. Et pourtant cette eſtime ſi juſtement méritée fut, depuis, & plus d'une fois, révoquée en doute. On taxa le Dictionnaire de la Nobleſſe *d'erreurs plus ou moins graves, ſans tenir aucun compte des difficultés primitives que nous venons de ſignaler; on alla même juſqu'à accuſer de vénalité le laborieux généalogiſte, qui mourut pauvre. Or, il ſuffit de lire les douze volumes in-4° de La Chenaye-Desbois pour ſe convaincre de la conſcience avec laquelle il corrigea lui-même les fautes commiſes involontairement, de la ſcrupuleuſe exactitude avec laquelle il cita les auteurs & les documents qui ſervirent de baſe à ſa rédaction, ainſi que les noms des Notaires qui rédigèrent les actes dont il fait mention fréquemment, & enfin de l'indépendance qui le portait à déclarer que ſa reſponſabilité ne devait pas être engagée, lorſqu'il ſe bornait à reproduire la Généalogie & les titres qui lui étaient envoyés par les membres des familles ſur leſquelles il manquait de documents authentiques.*

Au ſurplus, il nous a été donné de nous expliquer ces différentes accuſations, & nous avons reconnu que preſque tous les détracteurs de La Chenaye-Desbois qui, à leur tour, ſe ſont occupés de généalogies, n'ont fait autre choſe que puiſer dans le Dictionnaire de la Nobleſſe *les éléments de leurs travaux modernes, & cela, en général, ſans mentionner cette ſource ſi commode & ſi abondante.*

Nous n'entendons nullement reconnaître ici que l'œuvre de La Chenaye-Desbois eſt parfaite, mais au moins avons-nous le droit de dire que les imperfections qu'on y peut rencontrer ne ſont pas de nature à amoindrir ce qu'il y a de véritable valeur dans un travail auſſi vaſte & auſſi précieux.

La Chenaye-Desbois s'eſt juſtifié lui-même de tout reproche. Il dit, en effet, ce qui ſuit dans la préface du tome XII de ſon Dictionnaire, *page III, ancienne édition :*

« *Pour former ces douze volumes que je viens de donner, j'ai eu la ſatiſ-*
« *faction de rédiger les Généalogies qui y ſont inſérées, les unes, d'après des*

« *titres originaux que j'ai moi-même vérifiés, & elles ſont en grand nombre,*
« *les autres, d'après des Mémoires légaliſés ou collationnés ſur les originaux*
« *par les juges des lieux; les autres enfin d'après Du Cheſne, l'*Hiſtoire des
« Grands Officiers de la Couronne, *&c. J'ai fait auſſi quelquefois uſage de*
« *ſimples Mémoires que je ne puis garantir.*

« *Malgré ces précautions ſur une matière auſſi délicate que l'eſt celle des*
« *Généalogies, & tous les ſoins que j'ai apportés pour me mettre à couvert de*
« *reproches (auxquels j'ai répondu dans l'Avis au tome IX), il y a eu des*
« *gens ſi prévenus contre cet ouvrage, avant même qu'il en ait paru un vo-*
« *lume, qu'ils n'ont point craint de m'accuſer d'une trop grande facilité: c'eſt*
« *au public à en juger. Je ſuis d'ailleurs très-reconnaiſſant envers les per-*
« *ſonnes dont j'ai reçu pluſieurs lettres, qui me prouvent le cas qu'elles font*
« *de mon entrepriſe. Ce que je me propoſe encore de faire, c'eſt, ſi le Ciel*
« *me conſerve la ſanté, de paſſer en revue ces douze volumes (Collection, en*
« *ce genre, la plus complète qui ait paru) d'en réparer les fautes, négligences*
« *ou omiſſions dont je m'appercevrai ou que l'on me fera connaître, & de les*
« *donner dans le même ordre alphabétique.* »

La Chenaye-Desbois ne put accomplir ce projet. La mort le ſurprit au milieu de ſes travaux, &, plus tard, l'honneur échut à ſon élève, Badier, de continuer ſon œuvre.

Badier publia trois volumes de ſupplément, mais au lieu d'exécuter ce qu'avait projeté ſon devancier, il crut devoir pourſuivre les travaux purement généalogiques ſans ſonger à faire enfin un claſſement de tous les articles contenus dans les douze volumes de La Chenaye-Desbois, plus une Table générale des matières; il eut en cela un tort d'autant plus grand que les Notices généalogiques par lui produites ſont par elles-mêmes incomplètes, en ce ſens qu'il renvoie preſque toujours au texte de La Chenaye-Desbois, ce qui occaſionne les plus fatigantes recherches.

Auſſi, ces trois volumes de ſupplément, qu'on ne recherche aujourd'hui qu'en raiſon de leur rareté, n'ont-ils aucune valeur prise ſéparément. Ils acquerront une très-grande au contraire dans une refonte du texte de La Chenaye-Desbois, qui ſera diſparaître les difficultés.

Ce que La Chenaye-Desbois eut fait ſi les évènements le lui avaient permis, & ce que Badier a négligé volontairement ou non de mettre à exécution, nous l'avons accompli dans cette nouvelle édition & c'eſt ici que nous devons expliquer comment nous avons compris cet important travail.

Dans l'ancienne édition du Dictionnaire de la Nobleſſe *tous les articles ſont claſſés par ordre alphabétique, mais comme au fur & à meſure de la publication des volumes l'auteur recevait des documents ſupplémentaires ou rectificatifs, il arriva que ces renſeignements divers ne purent jamais être claſſés à leur rang, de telle ſorte que des faits concernant une famille de la lettre* A, *durent, par exemple, être intercalés dans la généalogie d'une famille de la lettre* R, *alliée de la précédente. On conçoit tous les inconvénients de ce ſyſtème que La Chenaye-Desbois n'avait adopté qu'avec la volonté de refondre ſon travail pour une troiſième édition. La table de l'ancienne édition ne pouvait obvier à de tels inconvénients, car, faite à la hâte, elle eſt incomplète, & il n'a rien moins fallu* qu'une lecture aſſidue *des quinze volumes pour nous rendre compte de la ſituation & pour la débrouiller. Nous avons donc entièrement refondu les tomes XIII, XIV & XV de Badier dans les douze volumes de La Chenaye-Desbois. Le claſſement des généalogies par ordre alphabétique a été fait avec le plus grand ſoin, & toutes les indications ſubſéquentes que nous avons rencontrées dans l'ouvrage ont été rapportées exactement à leur place naturelle. En outre, comme La Chenaye-Desbois n'avait pas cru devoir rapporter dans l'édition in-4° une partie des notices de l'édition in-8°, nous avons été amenés, dans l'intérêt des familles, à faire entrer ces divers articles ſelon leur ordre alphabétique dans le travail général.*

Il exiſte parfois dans le Dictionnaire de la Nobleſſe *pluſieurs articles ſur une même famille. Lorſque deux textes identiques dans leur enſemble, ne diffèrent que par quelques légères intercalations partielles, nous ne répétons pas les deux textes, mais nous ne négligeons jamais de conſcrupuleuſement les intercalations dont il s'agit, en les indiquant par ». Enfin, lorſque nous avons rencontré deux articles ſur une nous nous ſommes fait un devoir ſuivre tous deux à leur rang,*

ce qui permettra de ſe rendre un compte exact de la valeur des variantes. *Il eſt inutile d'ajouter que nous avons minutieuſement corrigé toutes les fautes typographiques & autres indiquées par La Chenaye-Desbois & Badier dans le courant & à la fin de chaque volume.*

Tels ſont les avantages que préſente notre nouvelle édition : ils ne ſont pas les ſeuls. L'ancienne édition eſt imprimée ſans goût, ſur mauvais papier, avec des caractères en quelque ſorte illiſibles ; nous avons voulu faire de la nôtre un monument digne du public auquel elle s'adreſſe. Notre papier vergé collé ſort de l'une des plus célèbres fabriques de France. Il a été exécuté ſpécialement pour nous, & nous l'avons fait marquer à notre filigrane. Pour l'impreſſion nous avons fait graver & fondre exprès des caractères de type ancien deſtinés ſpécialement à notre publication. En ce qui concerne la diſpoſition typographique, nous avons apporté le plus grand ſoin à ce qu'elle fut irréprochable.

Tous les noms de familles *ſont imprimés en petites capitales, les noms d'alliances en italique. Les noms de terre ſont indiqués par un aſtérique (*) & les articles refondus de Badier ſont diſtingués par une palme (❦) ; de plus, contrairement à ce qui a eu lieu dans l'ancienne édition, nous avons mis à la ligne les divers* degrés de filiation *des familles, en les diſtinguant par des caractères particuliers. Enfin, notre* Dictionnaire de la Nobleſſe *ſera complété par un* Armorial, *exécuté avec la plus ſcrupuleuſe attention.*

Le lecteur pourra donc conſulter ſans fatigue ce vaſte répertoire généalogique, qui, ainſi claſſé & refondu, laiſſera loin derrière lui tous les recueils du même genre.

Le Dictionnaire de la Nobleſſe *ne ſera pas ſeulement recherché par la Nobleſſe ; les Bibliothèques publiques & particulières ne ſauraient s'en paſſer, les Savants, les Hiſtoriens, les Magiſtrats eux-mêmes le conſulteront avec fruit à plus d'un point de vue. En un mot, l'œuvre de la Chenaye-Desbois en ſe populariſant, s'il eſt permis de s'exprimer ainſi, c'eſt-à-dire en devenant acceſſible à toutes les perſonnes qui ont intérêt à la poſſéder, gagnera certainement à être connue.*

Et maintenant il nous reſte à remercier nos nombreux Souſcripteurs des encouragements précieux qu'ils nous ont adreſſés pour cette vaſte & im-

portante réimpreſſion. Les plus grandes Familles de France ont répondu les premières à l'annonce de notre ſouſcription. Le chiffre de trois cents adhérents que nous avions fixé fut rapidement dépaſſé, & depuis longtemps notre premier volume aurait été diſtribué ſi nous euſſions voulu publier notre ouvrage dans les conditions ordinaires de la librairie & bruſquer notre travail de remaniement. Nous avons été ſecondés pour cette réimpreſſion difficile par des ſavants ſpéciaux qui, dans leur modeſtie, veulent reſter inconnus, mais que nous eſpérons néanmoins remercier nominativement, en publiant notre dernier volume dans lequel nous inſérerons les Annotations généalogiques & de filiation de nos Souſcripteurs, conformément à l'annonce de notre proſpectus.

SCHLESINGER Frères.

AVANT-PROPOS

DE

LA CHENAYE-DESBOIS.

DANS le droit naturel, les Hommes ſont égaux; mais la force & la vertu ont fait les diſtinctions de la *Liberté* & de l'*Eſclavage*, de la *Nobleſſe* & de la *Roture*.

Sans parler des premières Monarchies de l'Orient (les *Babyloniens*, les *Mèdes* & les *Perſes*) qui furent fondées ſur la *force*, & gouvernées ſous l'autorité d'un Souverain, les *Grecs* ſe piquoient tous de naître & vivre *libres*. La *Nobleſſe* cependant n'étoit pas inconnue parmi eux; on ſçait la conſidération qu'ils avoient pour certaines Familles, deſcendues de leurs premiers Héros. Ils ont eu des Ecrivains Généalogiſtes. CALLICRATIDAS, au rapport de STOBÉE, a fait un Traité du *Bonheur des Familles;* CINÆTHON *le Lacédémonien*, dit PAUSANIAS *in Corinthiacis*, a compoſé des Généalogies en vers; & HÉSIODE a parlé de la race des Dieux dans ſa *Théogonie*.

Les *Romains*, dès leur première origine, connurent la *Nobleſſe :* ils l'attachèrent au *ſang* de quelques Familles, auxquelles ils confièrent le *Pouvoir public* par l'établiſſement du *Sénat*. SALLUSTE dit, en parlant de CATILINA, qu'il étoit d'une Famille noble, *nobili genere natus*. Dans les beaux jours de la République, il étoit honteux pour un Chevalier Romain de ne pas connoître ſon origine : *neſcire Proavum turpe eſt*, dit CICERON; & le même Auteur, dans une de ſes Lettres à ſon ami ATTICUS, s'exprime ainſi : « il n'y a point de

Ceux qui, comme les *Allemands*, ſe croient *Aborigènes (a)*, font monter ſi haut le commencement de leur *Nobleſſe*, que la mémoire des hommes, qui conſerve à peine l'hiſtoire des grands événemens, eſt facilement confondue dans ces recherches particulières, & ne préſente au-deſſus des titres, qui ſont aſſez modernes, qu'une tradition à laquelle on fait tenir la place d'une preuve dans une telle antiquité. Tant il eſt vrai que toute l'Europe Occidentale concourt dans un ſentiment commun de caractériſer la *Nobleſſe* par l'*avantage du ſang*, auſſi ancien que la *Royauté*. En effet, quand on remonte à l'origine de ces Peuples, qui ont formé les différens Etats dont nous venons de parler, on voit que cette *diſtinction du ſang* fut la récompenſe du mérite & des ſervices rendus à la Patrie, généralement reconnus de tous. C'eſt ainſi que l'amour de la gloire produiſoit ſans ceſſe d'excellens Citoyens, & groſſiſſoit toujours la *claſſe des Nobles*.

Dans la ſuite, l'enthouſiaſme ayant fait paſſer les *diſtinctions de l'homme* qui avoit bien mérité de ſa Patrie, juſqu'à ſes fils, dans l'eſpérance d'exciter davantage leur émulation; ces *fils* formèrent ce qu'on appelle la *Nobleſſe d'origine*, & il arriva que, jouiſſant de cet honneur par leur naiſſance, ils négligèrent ſouvent de marcher ſur les traces de leurs pères. Cette *Nobleſſe d'origine* fut inconnue aux *François* ſous les Rois de la première Race, & longtems ſous ceux de la ſeconde. Cependant il y avoit dans l'Etat deux claſſes différentes de Citoyens; mais toutes les familles vivoient dans le même ordre: les *diſtinctions* & les *prérogatives* n'étoient que *perſonnelles* & non *héréditaires*; & voilà cette *Nobleſſe de diſtinction* beaucoup plus ancienne que la *Nobleſſe d'origine*, puiſqu'elle remonte à la naiſſance des Peuples, ou du moins à celle des différentes Monarchies.

Si parmi les *François* quelque Citoyen ſe diſtinguoit par des actions éclatantes à la guerre, ou par un mérite ſupérieur, le Roi le faiſoit ANSTRUSTION ou LEUDE (*b*). On ne trouve point dans les anciens Ecrivains les cérémonies

---

(*a*) Terme formé du grec ορος, *Montagne*, & γενος, *Genus*, comme qui diroit *Race de montagnes*, hommes qui ſemblent produits par les montagnes qu'ils habitent.

(*b*) L'*Auteur de l'Eſprit des Loix* dit que les LEUDES étoient ces Volontaires, qui, chez les *Germains*, ſuivoient les Princes dans leurs entrepriſes. TACITE les déſigne par le nom de Compagnons, *Comites;* la LOI SALIQUE par celui d'*Hommes* qui ſont ſous la foi du Roi, *qui ſunt in truſte Regis;* les Formules de MARCULFE par celui d'ANSTRUSTIONS *du Roi*, du mot *Trew*, qui ſignifie

que l'on pratiquoit à la réception d'un LEUDE ; ils apprennent ſeulement que, pour prêter ſerment de fidélité entre les mains du Prince, il étoit tiré de la *claſſe commune des Citoyens*, & entroit dans un *ordre ſupérieur*, dont tous les Membres, revêtus d'une *Nobleſſe perſonnelle*, avoient des privilèges particuliers, tels, par exemple, que d'occuper dans les Aſſemblées générales de la Nation (appelées le *Champ de Mars* & dans la ſuite le *Champ de Mai*) une place diſtinguée ; de former le Conſeil toujours ſubſiſtant de la Nation (*Cour de Juſtice*) dont le Roi étoit le Préſident, & où l'on réformoit les Jugemens rendus par les Seigneurs particuliers ; & de ne pouvoir être jugés dans leurs différends que par le *Prince* & ce *Conſeil de la Nation* (*a*).

Leur *Nobleſſe*, qui ne ſe tranſmettoit point alors par le *ſang*, laiſſoit leurs enfans dans la *claſſe commune des Citoyens*, juſqu'à ce qu'ils euſſent mérité, par des ſervices perſonnels, d'être eux-mêmes admis à prêter le ſerment de fidélité au Roi pour être reçus au nombre des LEUDES. Cette ſage politique excitoit l'émulation, & donnoit de l'ardeur aux moins actifs. Mais l'amour de la gloire commença à s'affoiblir, lorſque la dignité de LEUDE ne fut plus attachée au mérite, & que les plus riches & les plus adroits à plaire y furent aſſociés : toute émulation même fut éteinte, quand des *Eſclaves*, que leurs *Maîtres* venoient d'affranchir, y furent ſcandaleuſement élevés.

Chez les *Romains*, dans le tems de la République, une ſimple *Couronne* flattoit infiniment ceux qui l'avoient méritée par leurs belles actions. Chez les *François*, au commencement de la Monarchie, le don d'une *Epée* ou d'un *Cheval*, fait par le Prince, flattoit auſſi infiniment le cœur d'un nouveau LEUDE ; mais ces marques de diſtinction, pour des ſervices rendus à la Patrie, ne furent plus de ſaiſon, quand la cupidité s'empara des cœurs ; & alors nos Rois ſe trouvèrent contraints d'y ſubſtituer une partie de leurs domaines.

Bientôt des Courtiſans flatteurs & intriguans, ſans être faits LEUDES, obtin-

---

Fidèle chez les Allemands ; & chez les Anglois *True*, *Vrai*. Nos premiers Hiſtoriens les ont déſignés par celui de LEUDES, de FIDÈLES, en latin *Leudes*, *Fideles*. Les autres qui les ont ſuivis, par ceux de VASSAUX & de SÉNIEURS, en latin *Fideles* & *Seniores*.

(*a*) Les Ducs & Pairs du Royaume repréſentent ces anciens LEUDES, & forment, avec les Chambres aſſemblées du Parlement de Paris, le Conſeil ſubſiſtant de la Nation, où le Roi préſide, quand il plaît à SA MAJESTÉ, comme quand il tient ſon Lit-de-Juſtice.

rent les mêmes dons, qui ne furent d'abord qu'*amovibles*, & ils ceſſèrent de l'être par le *Traité de Paris* de 695, qui contribua beaucoup à l'affoibliſſement de la Puiſſance Monarchique, parce que nos Rois alors, continuant toujours de donner, ſe virent (après la mort des enfans de CHARLEMAGNE) preſque ſans domaines, & par conſéquent preſque hors d'état de rien donner. C'eſt la juſte remarque de tous nos Hiſtoriens.

Ce Traité de Paris produiſit encore un abus manifeſte; les *dons du Roi* étant devenus *héréditaires*, les deſcendans de ceux qui les avoient reçus, prétendirent que les prérogatives de la *Nobleſſe* y étoient attachées. Nos Rois, dont la foibleſſe avoit beſoin d'appui, n'arrêtèrent pas cette uſurpation dans l'eſpoir que l'indulgence qu'ils faiſoient paroître, attacheroit davantage à leurs perſonnes; & peu-à-peu on s'accoutuma à penſer que les fils des LEUDES tenoient de leur *naiſſance* les mêmes droits dont leurs pères avoient joui; & l'on commença à diſtinguer dans l'Etat deux ordres, celui des *François Nobles*, & celui des *François* qui n'étoient pas *Nobles*.

Le titre de *Chevalier*, exprimé en latin par celui de *Miles*, commença à paroître ſur la fin de la ſeconde Race, & fut donné dans certains actes à quelques Seigneurs. Ce ne fut cependant que ſous les premiers Rois de la troiſième, que ces *Chevaliers* commencèrent à former un ſecond corps, tant dans l'Etat que dans les Armées. Il y avoit alors une eſpèce de Juriſprudence qui régloit leur rang, leurs droits, leurs prérogatives, l'âge, les qualités & les autres conditions néceſſaires pour parvenir à cette dignité. Ce qu'on appeloit *Miles* ſous PHILIPPE-AUGUSTE, étoit un homme qui avoit fait preuve de *Nobleſſe* par de bons titres, par ſa valeur & ſes belles actions, & à qui la *Chevalerie* avoit été conférée avec certaines cérémonies qu'on peut lire dans les *Mémoires ſur l'ancienne Chevalerie*, de M. DE LACURNE DE SAINTE-PALAYE.

Ce n'étoit pas aſſez de la naiſſance pour parvenir à la *Chevalerie*, c'eſt-à-dire des preuves de *Nobleſſe* de nom & d'armes (dont cependant nos Rois diſpenſoient quelquefois); il falloit encore avoir l'âge de majorité, c'eſt-à-dire vingt-un ans, & avoir fait preuve de ſon courage. C'eſt ce qui fait que dans nos Hiſtoriens on trouve beaucoup de Seigneurs de la première qualité qui

n'ont que le titre d'*Ecuyer*. Guillaume le Breton, parlant du Seigneur *de la Tourelle*, qui s'étoit ſignalé à la bataille de Bouvines, dit de lui :

Qui fieri Miles & origine dignus & actu.

Ce Seigneur *de la Tourelle* étoit à la vérité d'une grande naiſſance, mais il n'étoit point encore *Chevalier*. Nos Rois accordoient quelquefois la diſpenſe d'âge, ſurtout aux enfans des Princes. Le Sire de Joinville écrit que Saint Louis fit *Chevalier* le fils du Prince d'Antioche, qui n'avoit que ſeize ans. Il ſe trouve quantité d'autres exemples ſemblables.

Ces *Chevaliers* avoient ſous eux des *Ecuyers :* ceux-ci étoient de deux ſortes, les uns portoient ce nom à cauſe de la qualité de leurs Fiefs ; & il y en avoit beaucoup de cette eſpèce, ſurtout dans les Etats du Roi d'Angleterre. *Ecuage* eſt appelé en latin *ſcutagium*, c'eſt-à-dire *ſervitium ſcuti*, & *tel tenant qui tient ſa Terre par écuage, tient par ſervice de Chevalier*.

Les autres *Ecuyers* étoient généralement tous les Gentilshommes qui faiſoient le ſervice auprès des *Chevaliers*, avant de parvenir eux-mêmes à cette dernière dignité : on les appeloit en latin *Scutarii, Scutiferi, Armigeri*. Leurs fonctions étoient d'être aſſidus auprès des *Chevaliers*, & de leur rendre certains ſervices, ſurtout à l'Armée & dans les Tournois. Telles ſont l'origine & la différence des *Chevaliers* & des *Ecuyers*.

Quand les premiers prirent le parti de ſe retirer du Parlement, & d'abandonner une de leurs plus anciennes & illuſtres prérogatives, qui étoit celle de juger les Peuples (ce qui arriva ſous les règnes des premiers Valois), les *Légiſtes* reſtèrent ſeuls ; car déjà les *Prélats* étoient exclus de cette Aſſemblée, où ils avoient eu droit d'opiner. C'eſt ce qui donna dès ces tems-là, c'eſt-à-dire vers le commencement du quatorzième ſiècle, à la *Robe* cette conſidération dont elle a toujours joui depuis ; & de-là vient cette diſtinction, qu'on ne connoiſſoit point autrefois, de la *Nobleſſe d'Epée* & de la *Nobleſſe de Robe*.

On dit que les premières Lettres d'annobliſſement furent données en 1270 par Philippe *le Hardi* en faveur de *Raoul l'Orfèvre ;* mais on trouve des

annobliſſemens dès le tems de PHILIPPE-AUGUSTE (*a*). CHARLES V accorda la *Nobleſſe* à tous les Bourgeois de Paris : elle leur fut confirmée par CHARLES VI, LOUIS XI, FRANÇOIS Ier & HENRI II; mais HENRI III reſtreignit ce privilège, en 1577, aux ſeuls Prévôts des Marchands & aux Echevins. Il fut ſupprimé en 1667, rétabli en 1707; ſupprimé de nouveau en 1715, & rétabli enfin en 1716, tel qu'il ſubſiſte aujourd'hui.

Le *Fief* eſt une eſpèce de dignité, ſurtout quand il eſt titré; mais, quoiqu'héréditaire, il ne communique point la *Nobleſſe* aux Roturiers. Avant l'Ordonnance de Blois, le *Roturier* qui achetoit un *Fief noble*, devenoit *Noble :* par l'Article 268 de cette Ordonnance, HENRI III ſupprima ce privilège. On compte en France environ 70000 Fiefs, dont 3000 ou environ ſont des Fiefs titrés, tels, par exemple, que les Principautés, les Duchés, les Marquiſats, les Comtés, Vicomtés & Baronies, &c. On compte auſſi 4000 Familles ou environ d'*ancienne Nobleſſe*, & environ 90000 *Familles nobles*, qui toutes donnent 400000 têtes ou perſonnes, dont 100000 ou environ ſont toujours prêtes à marcher au premier ordre pour le ſervice du Roi & la défenſe de la Patrie.

La profeſſion des Armes *annobliſſoit* autrefois ceux qui l'exerçoient; mais HENRI IV, qui devoit cependant beaucoup à tant de braves Capitaines qui l'avoient ſervi ſi glorieuſement, déclara, par ſon Edit de 1600, qu'elle ceſſeroit d'*annoblir*, & qu'elle ne ſeroit pas cenſée avoir *annobli* ceux qui n'avoient exercé cette profeſſion des Armes que depuis l'an 1563, c'eſt-à-dire depuis l'époque des guerres de Religion en France. Mais LOUIS XV, en rétabliſſant ce droit par ſon Edit donné à Fontainebleau au mois de Novembre 1750, a prouvé le cas qu'il fait de la profeſſion des Armes (*b*).

(*a*) Ce fut VICTOR BRODEAU, dont nous parlerons dans ce *Dictionnaire*, qui fut *annobli* par ce Prince, au camp devant Acre en Egypte, à cauſe des belles actions de ſon père & des ſiennes. La traduction de ces Lettres d'annobliſſement commence par ces mots : PHILIPPE, PAR LA GRACE DE DIEU ROI DE FRANCE, SALUT: le principal ſoin des Princes étant de récompenſer le mérite des hommes illuſtres, nous le faiſons en accordant la *Nobleſſe* à VICTOR BRODEAU, *dont le père a fait des actions éclatantes dans la guerre ſacrée, & nous voulons qu'il porte ſur ſon écu trois pals en chef ſur la croix recroiſetée ;* donné à Paris l'an 1191.

(*b*) Par l'Article X de cet Edit, tout Officier né en légitime mariage, dont le père & l'ayeul auront acquis par leurs ſervices l'exemption de la Taille, ſera *Noble* de droit, après toutefois qu'il

De quelque manière donc qu'on ait acquis la *Nobleſſe*, elle paſſe aux deſcendans de ceux qui l'ont obtenue. Mais cette grâce, qui n'étoit d'abord accordée qu'à des ſervices ſignalés, ſans ſe tranſmettre par le *ſang*, & qui continue d'être héréditaire par la bonté du *Prince*, rend les *Nobles* redevables envers l'Etat, & fait qu'ils lui doivent les ſervices perſonnels pour leſquels ils n'ont reçu prématurément une récompenſe ſi honorable & ſi utile, que pour les porter à donner aux autres Sujets l'exemple de l'amour, de la fidélité, de l'attachement & du zèle que nous devons tous au Roi & à la Patrie.

Par ce que nous venons de dire, on voit que les *diſtinctions* ont formé la *Nobleſſe perſonnelle;* que de celle-ci eſt ſortie la *Nobleſſe héréditaire*, cette *Nobleſſe* de *nom* & d'*armes d'origine* qui a commencé au premier Leude, Fidèle ou Anstrustion, dont l'origine n'étoit ſouillée d'aucune tache de ſervitude; car alors l'antiquité ſeule faiſoit les *Nobles*, ou plutôt les *Nobles* étoient ceux qui ſe diſtinguoient par les ſervices rendus à la Patrie. Ainſi quand un attachement à une ancienne *Nobleſſe* eſt le principe d'un amour inviolable pour la vertu, on ne peut trop en maintenir l'idée. Elle contribue au bonheur de l'humanité, mais l'orgueil & la vanité en ſont ſouvent le fruit.

La *Nobleſſe* ſe perd par le *trafic* & par le *tenement des Terres à ferme*, ainſi qu'il eſt porté par l'Article 119 de la Coutume d'Orléans. Louis *le Grand* ayant voulu rétablir le Commerce maritime, donna une Déclaration qui permet expreſſément aux *Gens de qualité* d'entrer dans le Commerce de Mer ſans déroger, & Louis XV vient de le renouveler.

En Bretagne, les *Gentilshommes* qui veulent *trafiquer*, laiſſent *dormir leur Nobleſſe*, & ceſſent de jouir des privilèges qui y ſont attachés, pendant tout le tems que leur *commerce* dure; mais, dès qu'ils le quittent, ils reprennent

---

aura été créé Chevalier de Saint-Louis; ſervi le tems preſcrit par les Articles IV & VI, ou profité de la diſpenſe accordée par l'Article VIII; & ce, à compter du jour & de la date du Certificat. Cette *Nobleſſe*, acquiſe par les Articles ci-deſſus cités, paſſe de droit, ſuivant l'Article XI, aux enfans du dernier. Il y a une Déclaration du Roi, donnée à Verſailles le 22 Janvier 1752, interprétative de cet Edit du mois de Novembre 1750; *voyez* l'un & l'autre. Nous ajouterons ſeulement que les Articles I & II de l'Edit confèrent la *Nobleſſe* aux Officiers Généraux, *non nobles*, à compter de la date de leurs Lettres ou Brevets de ſervices, & demeurent *annoblis* avec toute leur poſtérité, née & à naître en légitime mariage. Du nombre de ces derniers Officiers Généraux qui ont profité de cet Edit, étoit M. de Chevert, dont la poſtérité auroit été *annoblie*, s'il en avoit laiſſé.

leur *Nobleſſe* ſans avoir beſoin de *Lettres de Réhabilitation*. Une ſimple déclaration faite au Greffe, par laquelle ils renoncent au *commerce*, leur ſuffit.

Un *Noble* qui déroge perd ſa *Nobleſſe*, & ne peut être relevé que par une grâce ſpéciale du Prince. Les Auteurs ne s'accordent point entr'eux ſur le degré juſqu'auquel des *Lettres de Réhabilitation* peuvent être accordées. Le Bret aſſure que cela ſe peut juſqu'au ſeptième degré; Charles d'Hozier n'admet que le troiſième à demander cette grâce; & La Roque veut que ce ſoit juſqu'à l'infini, parce que, dit-il, les grâces du *Prince* ne peuvent pas être plus bornées que ſa puiſſance.

Henri IV aimoit beaucoup ſa *Nobleſſe*, & un jour un Ambaſſadeur d'Eſpagne lui ayant marqué ſa ſurpriſe de ce qu'il étoit ſouvent environné d'une foule de *Gens de qualité* & *de condition*, ce Monarque lui répondit: *Si vous m'aviez vu un jour de bataille, ils me preſſent bien davantage*. Quel éloge de la *Nobleſſe de France*, ſorti de la bouche de Henri IV!

Pluſieurs tournent en ridicule la délicateſſe des *Allemands* en matière de *Nobleſſe*, mais ils ignorent de quelle conſéquence il eſt en Allemagne de ne pas ſe méſallier. Amelot-de-la-Houssaye dit dans ſes Mémoires qu'on voit encore à la porte de la ſalle où s'aſſemble le Chapitre de *Trèves*, un vieux tableau preſqu'effacé qui repréſente un fils naturel de l'Empereur Conrad III, demandant un Canonicat de cette Egliſe. Le Prevôt ou le Doyen lui répond au nom du Chapitre: *Domine, te filium imperatoris eſſe credimus, proba te eſſe utrinquè Nobilem*: « Seigneur, nous ne doutons pas que vous ſoyez « fils de l'Empereur, mais prouvez-nous que vous êtes *Noble* des deux côtés. »

Pour être éligible aux Chapitres de *Trèves*, de *Mayence* & de *Strasbourg*, il faut faire preuve de ſeize quartiers de *nobleſſe paternelle* & *maternelle*, ſans méſalliance; & nous avons peu de Maiſons en France qui puſſent fournir des Chanoines à ces trois Chapitres, depuis ſurtout que *l'ancienne Nobleſſe* n'a pas dédaigné de s'allier avec la *Finance*.

Les idées *Eſpagnoles* ſur la *Nobleſſe* ſont à peu près auſſi ſévères que celles des *Allemands*. Dans leur eſprit, il ſuffit d'être *Eſpagnol* pour être

Noble, ſurtout parmi les *Caſtillans*, qui ſe croient une eſpèce d'hommes ſupérieurs aux autres.

Quand le *Duc de* VENDÔME fit ſigner les Chefs de la *Nobleſſe Eſpagnole* en faveur de PHILIPPE V, pluſieurs ajoutèrent à leur ſignature, *Noble comme le Roi*. Le Duc qui ne vouloit préjudicier en rien aux affaires du Prince pour lequel il agiſſoit, les laiſſa faire; mais il perdit patience, quand l'un d'entr'eux, allant encore plus loin que les autres, ajouta à la qualité de *Noble comme le Roi*, ces mots: *un poco più*, UN PEU DAVANTAGE. *Apparemment*, lui dit le *Duc de* VENDÔME, *vous ne révoquez pas en doute la nobleſſe de la Maiſon de France, la plus ancienne de l'Europe?... Non, Seigneur Duc*, reprit l'Eſpagnol, *mais* PHILIPPE V *eſt* FRANÇOIS, *& moi je ſuis* CASTILLAN.

On compte quatre claſſes de Nobleſſe: la première eſt celle des *Princes du Sang;* la ſeconde, celle de la *Haute Nobleſſe;* la troiſième, celle de la *Nobleſſe ordinaire;* & la quatrième, celle des *nouveaux annoblis*. Cette diviſion n'eſt pas nouvelle, beaucoup d'Ecrivains s'en ſont ſervi. Mais depuis que FRANÇOIS Ier voulut bien ſe qualifier de *premier Gentilhomme* de ſon Royaume, quelqu'auguſte que ſoit la naiſſance des *Princes du Sang*, on peut, ſans craindre de leur déplaire, les placer à la tête de la *Nobleſſe*.

Pluſieurs Auteurs mettent de la différence entre *Gentilhomme, Homme de qualité* & *Homme de condition*. Le fils d'un *Homme annobli*, diſent-ils, eſt *Gentilhomme*, & ſa fille *Demoiſelle;* & les enfans de la *haute Nobleſſe* & d'*ancienne Race*, mais ſans illuſtration, ſont *Gens de condition*.

Pour nous, nous nous bornons à diviſer la *Nobleſſe* en *Nobleſſe de race* & *Nobleſſe de naiſſance*. Ceux dont les ancêtres ont toujours paſſé pour *Nobles*, & dont on ne peut découvrir l'origine, ſont *Nobles de race;* ceux dont les ancêtres ont été *annoblis*, quand même leur annobliſſement remonteroit juſqu'au règne de PHILIPPE-AUGUSTE, qui eſt l'époque des premiers, ne ſont *Nobles que de naiſſance;* car leur acte d'*annobliſſement* prouve qu'ils ont été *Roturiers*, au lieu que la *Nobleſſe de race* n'eſt fondée que ſur la poſſeſſion; & ſi le titre paroiſſoit, il la détruiroit.

Il y a en France des Charges conſidérables, qui, quoiqu'elles ne ſoient pas

Charges de la Couronne, donnent rang parmi la *haute Nobleſſe :* telles ſont celles des premiers Gentilshommes de la Chambre du Roi, celles des Capitaines de ſes Gardes, &c. La *haute Nobleſſe* comprend auſſi les *Chevaliers du Saint-Eſprit ;* ceux qui commandent la *Nobleſſe,* comme les *Maréchaux de France,* les *Gouverneurs des Provinces,* les *Lieutenans-Généraux,* &c. Il y a encore certaines Familles illuſtres, mais qui, ſans poſſéder aucune Charge, ont auſſi rang parmi la *haute Nobleſſe.*

En Normandie, ceux qui ſont dans l'ordre de la *Nobleſſe ordinaire* ſont appelés *Nobles,* &, dans la plus grande partie des autres Provinces du Royaume, ils ne ſont qualifiés que d'*Ecuyers.* Cependant il y en a dont la manie eſt de ſe titrer de *Chevaliers,* de *Marquis, Comtes,* &c., même de HAUTS & PUISSANTS SEIGNEURS; qualifications auſſi que des *Tabellions de Campagne,* ou le *Bailli* d'un petit Seigneur, donnent à cet *Ecuyer,* qui ſouvent n'a pas cent ans de *Nobleſſe.* LE SAGE & DESTOUCHES (ces célèbres Comiques), l'un dans ſa Comédie de *Turcaret,* & l'autre dans celle du *Glorieux,* ainſi que BOURSAULT, dans ſon *Mercure galant,* en ont bien fait la critique.

Quoi qu'il en ſoit, nous allons donner dans cette nouvelle Edition du *Dictionnaire de la Nobleſſe* les GÉNÉALOGIES des *Nobles de race* & des *Nobles de naiſſance,* d'après les *Mémoires* qu'on nous a fait paſſer, & nos recherches, tant ſur les Familles qui ſubſiſtent que ſur celles qui ſont éteintes. Il eſt inutile de relever l'importance d'un Ouvrage qui a pour objet principal de donner un tableau fidèle des plus grandes Maiſons de France & de l'Europe, & de ces Maiſons qui ont mérité la *Nobleſſe* par des ſervices rendus à la Patrie & à l'État.

Leur Hiſtoire repréſente celle de l'Héroïſme; elle rappelle les noms fameux des *Guerriers,* ces illuſtres Patriotes qui ont combattu pour leur Pays & pour leur Prince, ou qui les ont ſervis utilement par leurs travaux, leurs biens & leurs vertus. On s'empreſſe de connoître ces grands Hommes, ces nobles Familles que la valeur & la fortune ont élevées au-deſſus des peuples pour leur donner l'exemple & des devoirs & des vertus.

C'eſt donc une étude utile que celle des *Généalogies,* qui aſſigne en quelque façon l'illuſtration & le rang à chaque *Famille noble.* Sans le fil de

l'*Art généalogique & héraldique*, on ſe perd dans le labyrinthe des noms; on confond tout, & l'on ne diſtingue point l'ordre des tems. Nous ne devons notre confiance qu'à ces Critiques exacts qui ne ſe méprennent point ſur les origines & qui ſçavent diſtinguer l'ordre des Familles. Tels ſont de nos jours les Hiſtoriens qui ont acquis de la réputation. Ils n'ont bien décrit les ſervices & les exploits des Héros, qu'après avoir fait connoître & leur origine & leur naiſſance.

Beaucoup de perſonnes regardent les *Généalogies* comme un ouvrage inutile: jamais déciſion ne caractériſa plus l'ignorance. Les *vraies* (car pour les *fauſſes* on les abandonne au plus grand mépris) ſont auſſi utiles à l'*Hiſtoire* que les *Cartes de Géographie*. Celles-ci apprennent à connoître les *Lieux*, & les autres l'*état des Familles nobles*.

Quelle ſcience même eſt plus néceſſaire à l'harmonie de la ſociété, que celle des *Généalogies!* C'eſt par elle que l'on apprend à diſtinguer ces *Races illuſtres* d'avec ces *Familles nouvelles:* c'eſt en rappelant à celles-ci les bornes qui leur ſont preſcrites, que l'on conſerve aux premières les rangs qui leur ſont réſervés. Auſſi ne voit-on que ceux dont l'ambition ſe trouve par là arrêtée s'élever contre cette ſcience, qui d'ailleurs exige de ſi vaſtes connoiſſances, qu'on peut dire qu'il n'en eſt point de plus difficile à acquérir?

Nous avons déjà fait paroître un *Dictionnaire Généalogique, Héraldique*, en *trois Volumes in*-8 en 1757, lequel a été ſuivi de *trois Volumes de ſupplément* en 1761, & d'un *quatrième* en 1765. Cet ouvrage eut beaucoup de ſuccès, cependant il étoit alors très-imparfait, parce qu'il étoit difficile, & même impoſſible d'y mettre l'étendue & les perfections néceſſaires. Un pareil ouvrage ne peut être bien compoſé que par le concours des *Familles nobles*. C'eſt par cette raiſon que nous avons ouvert, au mois de Mars 1769, une Souſcription en invitant tous ceux qui avoient de bons Mémoires à nous les communiquer.

C'eſt ce qu'a déjà fait un très-grand nombre de perſonnes, & ce que pluſieurs font encore tous les jours. Les *Familles*, dans cette nouvelle Edition, ſont à leur rang, dans leur ordre naturel, & leurs *Généalogies* expoſées clairement & appuyées (preſque toutes) ſur des *titres authentiques* & *non*

équivoques. S'il y en a que nous ayons réduites à leur juſte valeur, c'eſt pour en écarter les *fables*, qui défigurent les *Généalogies*, & qui ſont comme l'*ivraie* qui gâte le *bon grain*.

Outre l'origine & l'état actuel des anciennes & illuſtres Maiſons du Royaume, dont les noms ſont conſignés dans les Faſtes de notre Hiſtoire, & même dans des Mémoires publics & particuliers, on trouvera dans ce premier volume, ainſi que dans les ſuivans, un très-grand nombre de *Familles nobles*, dont les *Généalogies* n'ont pas encore été publiées. Elles ſont dreſſées ſur des *titres originaux*, ou d'après des *Mémoires certains & légaliſés* par des Juges des lieux.

Nous conſtatons auſſi dans ce même ouvrage l'origine & l'état préſent des Maiſons Souveraines de l'Europe; nous donnons encore l'hiſtoire des Erections ſucceſſives des grandes Terres & Seigneuries du Royaume, en Baronies, Comtés, Marquiſats, Duchés, Principautés, &c., & nous parlons des Maiſons qui les ont autrefois poſſédées & de celles qui en ont la jouiſſance actuelle, ſoit par alliance, héritage, acquiſition ou donation du Prince: objet intéreſſant & propre à répandre plus de lumières ſur notre travail.

La première Édition de ce Dictionnaire ne doit être regardée que comme un eſſai en ce genre; car, depuis la publication de notre *Proſpectus*, il a pris une telle conſiſtance, que nous l'enviſageons aujourd'hui comme devant être un Livre de Bibliothèque; c'eſt ce qui nous a fait prendre le parti de lui donner la forme de l'in-4° au lieu de l'in-8° que nous avions annoncée d'abord; mais le Public n'y perdra rien, parce qu'un Volume in-4° en fait deux in-8.

DICTIONNAIRE
DE
LA NOBLESSE.

ABADIE (D'), Seigneur d'Arbocave, de Saint-Germain & de Saint-Caſtin en Béarn, porte : *d'or, à l'arbre de ſinople, au lévrier de gueules, accolé d'argent, & attaché par une chaîne de même à l'arbre au haut du fût ; au chef d'azur chargé d'un croiſſant d'argent, accoſté de deux étoiles d'or.*

(Gamarde) ABADIE (L'), famille originaire du pays des environs de Dax en Gaſcogne, pays de Foix. Elle tire ſon nom de la Seigneurie de l'Abadie, & remonte à ARNAULD-GUILHEM, qui ſuit :

I. ARNAULD-GUILHEM DE L'ABADIE, Ecuyer, Capitaine, Seigneur du lieu de l'Abadie, de Gamarde & de Caſterat, vivoit en 1463, & avoit épouſé, par contrat du 16 Décembre de la même année, *Jeanne de Baylens de Poyanne*, qui teſta le 11 Juin 1512. Il eſt fait mention dans un titre de famille d'un ARNAULD DE L'ABADIE, frère du précédent, qui poſſédoit la Seigneurie d'Auro, conjointement avec Noble *Raymond de Poyanne*, héritier de cet ARNAULD, qui vendit ladite Seigneurie au fils d'ARNAULD-GUILHEM, dont nous allons parler.

II. BERTRAND DE L'ABADIE, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Gamarde, fils d'ARNAULD-GUILHEM & de *Jeanne de Poyanne*, vivoit en 1512, étant marié avec Noble *Marguerite de Baſſabat*, de laquelle il eut :

III. GUITARD DE L'ABADIE, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Caſterat, épouſa Noble *Madeleine de Serres*, de laquelle il eut :

1. ETIENNE, qui ſuit ;
2. Et JEAN, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après.

IV. ETIENNE DE L'ABADIE, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Caſterat, Capitaine, épouſa *Jeanne de Bergougnan*, Dame dudit lieu au pays d'Armagnac, dont :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et JEANNE, mariée par contrat du 19 Octobre 1602, avec Noble *François de la Caze*, Ecuyer, Seigneur de Sardiac, dans le Comté d'Aſtarac.

V. JEAN DE L'ABADIE, Seigneur dudit lieu & de Bergougnan, mourut ſans poſtérité, après avoir aſſiſté au contrat de mariage de ſa ſœur.

SECONDE BRANCHE.

IV. JEAN DE L'ABADIE, Ecuyer, ſecond fils d'ETIENNE & de *Madeleine de Serres*, Capitaine d'une Compagnie de gens de pied, épouſa Noble *Jeanne de Camon*, fille d'*Arnault-Guilhem de Camon*, Chevalier, Seigneur de Gauzis, Bombardé, &c., & de Noble *Bertrande de Pujol*, Dame dudit lieu, par contrat du 13 Octobre 1558. De ce mariage ſont ſortis :

1. JEAN-CHARLES, qui ſuit ;
2. JEAN, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ;
3. Et MARGUERITE, mariée 1° avec *Jean-Jacques Cledes*, Ecuyer, Seigneur d'Urgons, & 2° avec *Jean d'Aroſier*, Seigneur de la Bartête.

V. JEAN-CHARLES DE L'ABADIE, Ecuyer, Seigneur de Gauzis, Bombardé, Capitaine d'Infanterie, épouſa Demoiſelle *Madeleine de Cafaget*, dont :

VI. CHARLES DE L'ABADIE, Ecuyer, Seigneur de Bombardé, épouſa 1° *Marguerite de Caumette*, & 2° *Catherine d'Arbo*, de laquelle il eut :

MARGUERITE DE L'ABADIE, mariée à *Charles d'Eſtoupignan*, Ecuyer, Seigneur de Balazin, & Gouverneur pour le Roi de la Citadelle de Tournay.

TROISIÈME BRANCHE.

V. JEAN DE L'ABADIE, Ecuyer, ſecond fils de JEAN & de *Jeanne de Camon*, ſe maria, par contrat du 26 Juillet 1619, avec *Marie d'Artiguenave*, fille de JEAN, Ecuyer, Baron de Vielle en Turſan, & de *Bertrande de Prugues*, ſa ſeconde femme. De ce mariage vinrent :

1. CHARLES, qui ſuit ;
2. MARIE, mariée à *François-Louis d'Artigues-Doſſaux*, Ecuyer, Seigneur de Seires, Gaſton, Saint-Julien, &c., par contrat du 20 Décembre 1659 ;
3. Et ISABEAU DE L'ABADIE, mariée à *Raymond de la Coſte*, Ecuyer.

VI. CHARLES DE L'ABADIE, Ecuyer, Seigneur de Gauzis, épouſa *Marie d'Arbo*, fille

de Noble *Fortanier d'Arbo*, Ecuyer, Seigneur de Pedepeyran, Capitaine dans le Régiment Royal-Rouſſillon, & de Demoiſelle *Marguerite de Borrit*, par contrat du 16 Février 1670. De ce mariage ſont nés :

1. FORTANIER, qui ſuit ;
2. JEAN, Doyen & Chanoine d'Aire en Gaſcogne, mort en 1748 ;
3. Et MARGUERITE, mariée à Noble *Jean de Cloche*, Ecuyer, Baron de Fargue.

VII. FORTANIER DE L'ABADIE, Ecuyer, Seigneur de Gauzis, fut le premier qui prit la qualité de Seigneur d'Aydrein, parce que MARGUERITE DE L'ABADIE retira la Terre de Gauzis, qui avoit été donnée en légitime par ſon grand-père à celui de Fortanier, & celui-ci exigea le partage de toutes les dépendances de la Maiſon de Vielle dont ſa grand'mère étoit co-héritière. FORTANIER DE L'ABADIE fut ſucceſſivement Enſeigne & Lieutenant dans le Régiment de la Marine, par Brevet du 28 Août 1688, Capitaine dans le Régiment Royal le 12 Août 1690. Il épouſa, par contrat du 12 Septembre 1691, *Antoinette de Groſſan*, fille de *François de Groſſan* & de *Marie de Recollin*, ſœur de *Léon de Groſſan*, Capitaine au Régiment d'Anjou, Infanterie. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et PIERRE, Chanoine de Saint-Laubouer, Diocèſe d'Aire.

VIII. JEAN DE L'ABADIE, Ecuyer, Seigneur d'Aydrein, né au mois de Septembre 1695, Officier au Régiment de Chamigny-Bourdonné par Brevet du 10 Juillet 1708, &c., eſt mort le 9 Février 1772. Il avoit épouſé, par acte du 8 Janvier 1720, *Marie-Anne de Blanquefort*, dont il eut :

1. JEAN-PIERRE, qui ſuit ;
2. Et JEAN-BAPTISTE, appelé *le Chevalier* DE L'ABADIE, marié à Saint-Juſtin dans les Landes, à *Marie Puſtienne*. Nous en ignorons la poſtérité. (*Généalogie écrite.*)

IX. JEAN-PIERRE DE L'ABADIE, Ecuyer, Seigneur d'Aydrein, né le 2 Novembre 1733, a épouſé, par contrat du 14 Février 1759, *Françoiſe-Catherine de Beruche*, ſœur de *Julie-Catherine de Beruche*, femme de *Jacques de Panget*, Seigneur de l'Heme, Conſeiller au Parlement de Pau. Du mariage de JEAN-PIERRE DE L'ABADIE ſont ſortis ſeize enfans, ſavoir :

1. Jean-Bernard de l'Abadie de Gauzis, né le 3 Août 1760, reçu Garde-du-Corps du Roi, le 3 Janvier 1778;
2. Jean-Jacques, appelé *l'Abbé* de l'Abadie, né le 24 Novembre 1762;
3. Pierre-Hilaire, Chevalier, né le 13 Janvier 1764;
4. Pierre-Gorgonius, né le 9 Septembre 1766;
5. & 6. Jean Timothée & Jean-Bernard, frères jumeaux, nés le 22 Août 1767;
7. Jean-Damase, né le 11 Décembre 1768;
8. Jean-Eusebe, né le 15 Décembre 1769;
9. Roch, né le 16 Août 1771, mort jeune;
10. Raymond, né le 31 Août 1772;
11. Jean-Charles, né le 13 Mai 1775;
12. Louis-Marie-Augustin, né le 7 Septembre 1776;
13. Vincent-Léon, né le 21 Janvier 1778;
14. Marguerite, appelée *Mademoiselle* d'Aydrein, née le 8 Septembre 1761;
15. Marthe, née le 13 Juillet 1765, morte en 1768;
16. Et Marie-Françoise, née le 4 Avril 1774.

Les ennemis du Roi, pour outrager les Seigneurs de l'Abadie à cause de leur fidélité envers leur Souverain, mirent le feu à la maison noble de l'Abadie en 1570, & aussi au Château de Gamarde: suivant une enquête faite en 1617, tous les titres & documens y furent brûlés, ce qui empêche qu'on puisse remonter plus haut.

Cette famille a été maintenue dans sa noblesse par MM. *Pelot*, le 8 Avril 1667, *Bezons*, le 6 Juillet 1693, *la Bourdonnaye*, le 10 Décembre 1705, & *Lamoignon*, le 6 Mars 1714.

Les Seigneurs de l'Abadie ont été compris dans toutes les convocations de la Noblesse de Guyenne, dans les cas urgens pour combattre les ennemis de l'Etat. Elle a presque toujours conservé le nom de *Gauzis* uni à celui de l'Abadie, pour distinguer cette branche des l'Abadie-Bombardé, & elle avoit été inscrite sous le nom de *Gauzis* dans le rôle de la Capitation des Nobles, quoiqu'elle n'eût plus cette terre.

Les armes de cette famille sont: *de gueules à deux lions affrontés d'or, rampans contre une montagne d'argent, au chef cousu d'azur, chargé d'une colombe essorant d'argent.* Ces armes sont surmontées d'une *couronne de Comte* qu'on voit sur des peintures, des sculptures anciennes, & sur la vieille vaisselle de cette famille.

I.

ABANCOURT, famille de Beauvoisis.

Adrien d'Abancourt est qualifié de *Monseigneur* & *Chevalier*, dans un acte du 20 Novembre 1455, contenant le rachat fait par Guillaume d'Abancourt, Ecuyer, son fils, de la Terre & Seigneurie de Courcelles-les-Campeaux, qui avoit été vendue par ledit Adrien.

François d'Abancourt, septième petit-fils d'Adrien, Seigneur de Puiseaux, de Courcelles & du But-David, reçu d'abord Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, au Grand-Prieuré de France, où ses preuves ont été admises, le 14 Octobre 1662, & maintenu dans sa noblesse, par Arrêt du Conseil d'Etat, rendu contradictoirement, le 23 Juin 1667, épousa à Amiens, le 31 Janvier 1674, *Marie de Gouaix*, fille d'*Etienne de Gouaix*, Capitaine au Régiment de Champagne, Maréchal de Bataille des Armées du Roi, & de *Charlotte-Madeleine de Pience*; de ce mariage sont issus:

1. Jean-Baptiste d'Abancourt, Ecuyer, Seigneur de Puiseaux & de Courcelles.
2. & 3. Marie-Françoise & Anne d'Abancourt, reçues toutes deux, le 20 Mai 1686, à Saint-Cyr. Voy. l'*Armorial de France*, reg. I, part. I, pag. 1.

Les armes: *d'argent, à une aigle de gueules becquée & membrée d'or, les ailes étendues.*

§ ABANCOURT (d'), ancienne famille noble, originaire d'Amiens, dont nous venons de donner une notice. Il en est parlé brièvement dans l'*Armorial de France*, reg. I, part. I, & dans le *Nobiliaire de Picardie*. Suivant un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, rendu à Compiègne, le 23 Juin 1667, en faveur de François d'Abancourt, Seigneur de Courcelles, & de Claude & Louis, ses cousins, par lequel ils furent maintenus dans leur noblesse, le plus ancien du nom qui y soit rappelé est:

Jean d'Abancourt, Ecuyer, Seigneur de Courcelles, dont il rendit aveu & dénombrement, le 6 Avril 1377, à l'Evêque de Beauvais, à cause de son Vidamé de Gerberoy. Il donna, le 24 Janvier 1402, un autre dénombrement de cette Seigneurie au même Evêque, dans lequel il est qualifié *Chevalier*, & reçut lui-même, le 22 Avril 1410, foi & hommage de *Jean de Sains* pour le fief qu'il

poſſédoit, mouvant de lui à cauſe de ſa Terre de Courcelles.

ADRIEN D'ABANCOURT, Chevalier, Seigneur de Courcelles, vivant en 1415, vendit la Terre de Courcelles, & eut pour fils :

GUILLAUME D'ABANCOURT, Ecuyer, Seigneur D'ABANCOURT, lequel donna ſon dénombrement au Vidame de Gerberoy en 1451 & fit le rachat de la Terre de Courcelles-lès-Campeaux, du nommé *Nicolas le Baſtier*, bourgeois de Paris, le 20 Novembre 1455, par acte paſſé ſous les Sceaux Royaux de la Prévôté d'Angy dans lequel ſon père eſt qualifié *Monſeigneur* & *Chevalier*. Il fut père d'ADRIEN, qui ſuit:

ADRIEN D'ABANCOURT, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Courcelles, acquit de *Guillaume Gonner* un Fief noble, relevant de l'Evêché & Comté de Beauvais, par acte du 25 Février 1482, ſigné *le Sellier*, Notaire, « tranſigea, le 1er Février 1499, avec Noble *Jean du Queſnel*, Ecuyer, ſon gendre, ſur les différends qu'ils avoient enſemble. » Il étoit mort en 1503, & avoit épouſé *Catherine Eudes*, dont:

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. N... D'ABANCOURT, mariée à *Jean de Queſnel*, Ecuyer;
3. Et ADRIENNE D'ABANCOURT, miſe par acte du 22 Mars 1503, ſous la tutelle de *Robert le Prevoſt*, Conſeiller au Parlement.

FRANÇOIS D'ABANCOURT, Ecuyer, Seigneur de Courcelles, reçut un aveu d'héritages de *Jean du Sauchon*, le 14 Juillet 1508, « étoit en procès le 23 Juillet 1509 avec Robert le Prevoſt, Conſeiller au Parlement, tuteur d'ADRIENNE D'ABANCOURT, ſa ſœur, & tranſigèrent enſemble, par acte du 4 Octobre 1510, paſſé devant les Notaires de Gournay, pour raiſon de la Terre de Courcelles. » De Demoiſelle *Andrée de Richebourg*, ſa femme, il eut :

1. JEAN, qui ſuit;
2. JEANNE, miſe avec ſon frère & ſes ſœurs ſous la tutelle de MM. THOMAS D'ABANCOURT, Prêtre, Curé de Saint-Médard, & *Pierre de Richebourg*, par acte paſſé en la Juſtice de Gerberoy le 9 Mars 1524;
3. FRANÇOISE, mariée à *Antoine de Saint-Remy*, Ecuyer, comme il appert d'une obligation du 2 Mai 1534;
4. Et ANTOINETTE, mentionnée dans un acte du 21 Mai 1519, par lequel ladite *Andrée de Richebourg*, ſa mère, lors veuve, & ſes enfans ci-deſſus, baillent à cens & rentes ſeigneuriales les héritages y mentionnés.

JEAN D'ABANCOURT, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Courcelles & de Fricourt, paſſa une obligation, le 2 Mai 1534, à *Antoine de Saint-Remy*, Ecuyer, ſon beau-frère, de la ſomme de 910 liv. pour reſtant de la dot de ſa ſœur, & épouſa Damoiſelle *Suſanne Couet*, avec laquelle il fit donation de la Terre de Courcelles & de trois autres Fiefs nobles, à JEAN, leur fils puîné, à la réſerve de l'uſufruit pendant ſa vie, & celle de ladite Dame *Couet*, ſa mère, par acte du 5 Mars 1570. Elle vivoit encore le 6 Juin 1577, & eut pour enfans:

1. ANTOINE, né ſourd & muet, qui eut pour tuteur & curateur JEAN, ſon frère, ainſi qu'il appert d'une Sentence rendue en la Vicomté de Gournay, le 4 Septembre 1576;
2. JEAN, qui ſuit;
3. PIERRE, auteur d'une branche rapportée ci-après;
4. Et MARGUERITE, mariée à *Chriſtophe Dauphigny*, Ecuyer, Sieur des Anthoux, ainſi qualifié dans une Sentence rendue au Préſidial d'Amiens, le 27 Septembre 1576, contre JEAN D'ABANCOURT, ſon beau-frère.

JEAN D'ABANCOURT, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Blanquart, de Courcelles & autres lieux, tranſigea, le 6 Juin 1577, avec ſa mère, & leſdits *Chriſtophe Dauphigny*, Ecuyer, & MARGUERITE D'ABANCOURT, ſa femme, ſur la ſucceſſion à eux échue par le décès de JEAN D'ABANCOURT, leur père, & vivoit encore le 6 Janvier 1580, que Meſſire *Jean de Mailly* obtint à Gournay une Sentence contre lui. Il avoit épouſé, par contrat du 17 Janvier 1574, paſſé devant *Langlois*, Demoiſelle *Ide de Neufville*, dont pour fils aîné:

FRANÇOIS D'ABANCOURT, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Blanquart, de Courcelles & autres lieux, qui rendit foi & hommage de ſa Terre & Seigneurie de Courcelles, le 4 Janvier 1602, à l'Evêque de Beauvais, à cauſe de ſon Vidamé de Gerberoy. Il tranſigea, par acte du 5 Février 1601, paſſé devant *Langlois* & *Varnier*, Tabellions en la Vicomté de Gournay, avec PIERRE D'ABANCOURT, Ecuyer, Seigneur de Fricourt, héritier d'ANTOINE, Ecuyer, & de Damoiſelle *Madeleine de Mercartel*, ſes père & mère, ſur les différends qu'ils avoient

enſemble. Il étoit mort en 1633, & avoit épouſé, par contrat du 24 Février 1603, Demoiſelle *Marguerite le Vert*, fille de *Nicolas le Vert*, Ecuyer, Seigneur de Bumeſmard, & de *Michelle de Beauviſage*, dont :

1. Pierre, Ecuyer, Seigneur de Courcelles, émancipé par Lettres du 10 Septembre 1624, entérinées au Siège de Neufchâtel les 23 & 24 du même mois ;
2. François, qui ſuit ;
3. Nicolas, Ecuyer, rappelé comme majeur avec François dans une tranſaction du 18 Janvier 1633, paſſée devant *Langlois* & *Malheure*, Tabellions de Gournay, entre ladite *Marguerite le Vert*, alors veuve, tant en ſon nom que comme tutrice de ſes deux enfans mineurs, pour raiſon de ſa dot & de ſon douaire ;
4. Antoine-François ;
5. Et Marie d'Abancourt, qui fut ſous la tutelle de ſa mère avec ſon frère.

François d'Abancourt, III^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Courcelles, de Puiſeux & du But-David en la Paroiſſe de Saint-Martin du Tertre, Diocèſe de Beauvais, Généralité de Paris, d'abord reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, dit de Malte, au Grand-Prieuré de France, où ſes preuves furent admiſes, le 14 Octobre 1662, fut maintenu dans la qualité de *Noble* & d'*Ecuyer*, avec Claude & Louis d'Abancourt, ſes couſins, leurs enfans, ſucceſſion & poſtérité, ſur la production de leurs titres, par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, rendu à Compiègne le 23 Juin 1667. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 22 Septembre 1639, paſſé devant *André Langlois*, Notaire Royal au Bailliage d'Amiens, *Marie de Fétis*, fille de feu *Guillaume de Fétis* & de *Jeanne de la Rue* ; & 2° le 31 Janvier 1674, à Amiens, *Marie de Gouaix*, fille d'*Etienne de Gouaix*, Capitaine au Régiment de Champagne, Maréchal de Bataille ès armées du Roi, & de *Charlotte-Madeleine de Piennes*. De cette ſeconde femme, il eut :

1. Jean-Baptiste d'Abancourt, Ecuyer, Seigneur de Puiſeux & de Courcelles ;
2. & 3. Marie-Françoise & Anne d'Abancourt, reçues toutes deux, le 20 Mai 1686, au nombre des Demoiſelles élevées dans la Maiſon Royale de Saint-Louis à Saint-Cyr, ſur les titres qu'elles produiſirent alors, juſtifiant de leur nobleſſe depuis Adrien d'Abancourt, Chevalier, vivant en 1415, leur VII^e aïeul.

Seigneurs de la Lande, *&c.*

Pierre d'Abancourt, Ecuyer, Seigneur de la Lande, fils puîné de Jean I^er, Ecuyer, Seigneur de Courcelles & de Fricourt, & de *Suſanne Couet*, obtint une Sentence, le 24 Mai 1588, au Baillage de Gournay, contre Meſſire *Jean de Mailly*, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui ordonne l'homologation & exécution d'un acte fait le 20 du même mois, dans laquelle il eſt qualifié d'*Ecuyer*, & eſt dit frère d'Antoine d'Abancourt, fils aîné dudit feu Jean I^er, Ecuyer. Il épouſa, par contrat du 23 Mars 1599, Demoiſelle *Judith de Frerot*, & en eut :

Michel d'Abancourt, Ecuyer, Seigneur de la Lande, &c., qui tranſigea, le 24 Mars 1623, par acte paſſé devant *Garnier*, Notaire, dans lequel il eſt juſtifié qu'il eſt fils de Pierre d'Abancourt, & ledit Pierre, fils de Jean d'Abancourt & de Demoiſelle *Suſanne Couet*. Il avoit épouſé, par contrat du 4 Novembre 1616, Demoiſelle *Marie de Belleau*, fille de *Jacques de Belleau*, Ecuyer, & de *Françoiſe de Charlet*, dont :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Geoffroy, Prêtre & Chanoine de Saint-Quentin, « préſent au contrat de mariage de ſon frère Louis, & auquel ſon père donna procuration à cet effet ; »
3. Et Claude d'Abancourt, Chevalier, Seigneur de Rouveroy, Aide-de-Camp des Armées du Roi, Gentilhomme ſervant de Sa Majeſté, Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie, préſent audit contrat.

Louis d'Abancourt, Chevalier, Seigneur de la Lande, Franſure & autres lieux, Vicomte de Vadancourt, Lieutenant de Roi de la Ville de Saint-Quentin en Vermandois, épouſa, par contrat du 22 Juillet 1651, paſſé devant *Bellot* & *Nocque*, Notaires à Saint-Quentin, Dame *Marie du Breuil*, veuve de Meſſire *Charles d'Eſtourmel*, Chevalier, Seigneur de Vert, & autres lieux. Il fut maintenu dans la qualité de *Noble* & d'*Ecuyer*, &c., ainſi que ſon frère Claude d'Abancourt, avec François, Seigneur de Courcelles, leur couſin, par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, rendu contradictoirement le 23 Juin 1667, comme on l'a dit. (Article extrait dudit Arrêt, dont expédition en parchemin, collationnée à l'original, dépoſé aux Archives du Louvre, qui nous a été communiqué.)

Les armes : *d'argent, à l'aigle de gueules, becquée & membrée d'or, les ailes étendues ; l'écu ſurmonté d'un caſque de profil.* Cimier : *une tête de Maure ſur la pointe d'une lance.* Supports : *deux lions de gueules.*

ABBADIE (D') Seigneur de Lattes, Généralité de Rouen, maintenu dans ſa nobleſſe le 11 Juillet 1667, qui porte : *écartelé, au* 1 *d'argent, au chef de gueules, chargé d'une roſe d'or, qui eſt d'*ABBADIE ; *au* 2 *d'azur, au ſéneſtrochère d'argent, mouvant du côté ſéneſtre de l'écu, & tenant en main une épée de même ; au* 3 *d'azur, à un croiſſant d'argent, & au* 4 *de gueules, au lion d'or grimpant.*

ABBANS, Maiſon éteinte, qui tiroit ſon nom d'un château ſitué dans le Bailliage de Quingey, à trois lieues de Beſançon. Elle étoit une des quatre Familles qui avoient droit de ſépulture dans l'Egliſe de Saint-Etienne de cette ville. Une prérogative ſi grande fait préſumer que les Seigneurs d'Abbans l'avoient autrefois enrichie par leurs libéralités. L'ancienneté de leur origine, ſoutenue par l'éclat des alliances, leur donna, parmi la Nobleſſe du Comté de Bourgogne, un rang diſtingué, dans lequel ils ſe maintinrent juſqu'à l'extinction de leur race.

Les armes de cette Maiſon étoient : *d'argent, à la croix de gueules, accompagnée de deux roſes de même en chef.*

L'Auteur de l'*Hiſtoire généalogique des Sires de Salins* a donné à celle de la famille D'ABBANS, tom. I, page 36, chiffre 10.

ABBÉ (L'), Seigneur des Autieux en Normandie, Généralité d'Alençon, & Election d'Argentan, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 27 Juillet 1667.

GUILLAUME L'ABBÉ, qualifié du titre de *Noble*, l'an 1525, avoit été annobli en 1523. Il eut de ſon mariage avec *Nicole Droulin*, laquelle étoit morte l'an 1522 :

RICHARD L'ABBÉ, Sieur des Autieux, qui avoit épouſé, le 18 Novembre 1536 *Marguerite de Gocurot*, dont :

PHILIPPE L'ABBÉ, Sieur de la Barre, allié à *Barbe le Nocey*, qu'il épouſa le 8 Février 1604, dont :

GASPARD L'ABBÉ, Seigneur des Autieux, marié le 20 Août 1640, avec *Anne le Ceſme*, dont :

CHARLES L'ABBÉ, Seigneur des Autieux qui épouſa *Françoiſe Dufour*, dont il eut deux fils & ſix filles, deſquelles :

MADELEINE-CHARLOTTE L'ABBÉ fut reçue à Saint-Cyr le 20 Mars 1705.

C'eſt ce que nous ſçavons de cette famille qui porte pour armes : *d'or, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux étoiles de ſable, & en pointe d'une roſe de gueules.*

ABBÉ, en Normandie : *d'azur au chevron d'argent, à trois flammes d'or, iſſantes du chef.*

ABBÉ, en Normandie : *d'argent, à une aigle de gueules, becquée & membrée d'or.*

ABBÉ, Seigneur de Roſſière en Normandie, Généralité de Rouen, maintenu le 4 Mars 1668, porte : *d'azur, au ſautoir d'argent, à trois flammes d'or, iſſantes du chef.*

ABBÉ (L') Seigneur de Soquène en Normandie, Généralité d'Alençon, & Election de Bernay, ancienne Nobleſſe, dont les armes ſont : *d'argent, au ſautoir de ſinople.*

ABBEVILLE, en Beauvoiſis : *de gueules, à trois écuſſons d'argent.*

ABBEVILLE, en Picardie : *d'azur, à trois bandes d'or, & trois fleurs-de-lys de même en chef.*

ABDIS, en Normandie : *d'or, à la croix ancrée de gueules, cantonnée de quatre croix d'azur.*

ABEILLE (D'), en Provence. On trouve, dans les Archives de Taraſcon, que LOUIS D'ABEILLE étoit compris parmi les Nobles de cette ville, dont il étoit Juge en 1427. Il laiſſa :

I. JOSEPH D'ABEILLE, marié, par contrat du 13 Février 1460, avec *Anne de Laugier.* Il vivoit encore en 1480, & eut pour fils :

II. PIERRE D'ABEILLE, qui épouſa *Gabrielle de Roc*, par contrat du 26 Juin 1528, dont il eut PIERRE II, qui ſuit :

III. PIERRE D'ABEILLE, IIe du nom, fut nommé Viguier Royal de Marſeille le 13 Novembre 1555 ; de ſon mariage avec *Alione de Paul* qu'il avoit épouſée en 1553, naquirent CHARLES, qui ſuit, & BALTHASARD, auteur d'une branche établie à Taraſcon, & éteinte de nos jours.

IV CHARLES D'ABEILLE s'allia, par contrat

du 26 Avril 1579, avec *Madeleine de Raoux*, de laquelle il eut :

V. Victor d'Abeille, qui épouſa, le 27 Septembre 1639, *Claire de Cazeneuve*, fille de *François-Marie de Cazeneuve*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Peyrolle, & d'*Iſabelle de Forbin-la-Barben*; il eut :

VI. Antoine d'Abeille, Seigneur de Peyrolle & de Roubion, marié, par contrat paſſé à Aix, le 13 Octobre 1663, avec *Louiſe de Mathieu*, fille d'*André de Mathieu*, Conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, & de *Lucrèce d'Iſnard-Léonard*.

VII. André d'Abeille, Seigneur de Rognete, & en partie de Peyrolle, iſſu de ce mariage, épouſa *Gabrielle de Ricard*, fille de Noble *Louis de Ricard* & d'*Anne de Thomas*, veuve de *Guillaume de l'Heſaud*, de laquelle il eut :

VIII. Jean-Louis d'Abeille, Seigneur de Rognete, & en partie de Pontevès, marié par contrat paſſé le 9 Mars 1726, avec *Anne-Gabrielle-Catherine d'Abeille*, fille de *Jean-Baptiſte d'Abeille*, Chevalier de Saint-Louis, Commandant d'Artillerie en Provence, & de Dame *Suſanne de Villèle*; il a eu de ce mariage :

1. Jacques d'Abeille, mort en 1755, Garde de la Marine au Département de Toulon.
2. & 3. Deux filles, l'une eſt Religieuſe à l'Abbaye Royale de Taraſcon, l'autre non établie.

Cette famille a été maintenue dans ſa nobleſſe par les Commiſſaires du Roi, députés pour la vérification des titres de nobleſſe, le 10 Avril 1669. Voy. *Hiſt. héroïque & univ. de la Nobleſſe de Provence*, par Artefeuil.

Les armes ſont : *d'azur, à une ruche d'or, accompagnée de trois abeilles de même, deux en chef & une en pointe.*

ABELLY, Maiſon l'une des plus anciennes, illuſtres & des mieux alliées de Bretagne : *d'argent, au ſanglier de ſable défendu du champ; au chef d'azur, chargé d'un croiſſant d'argent, accoſté de deux quinte-feuilles d'or.* Voyez PHILIPPE.

ABILLON (d'). Joachim d'Abillon, Ier du nom, fut élu Maire de Saint-Jean-d'Angely le 27 Mars 1547.

II. Jean d'Abillon, Ier du nom, ſon fils, Ecuyer, Sieur de Beaufief, Echevin l'an 1581,

puis Maire & Cap. de ladite ville l'an 1582, épouſa, le 13 Juin 1547, *Marie Dubois*, ſœur de *Pierre Dubois*, Seigneur du Sudre & de Savignac, dont il eut :

1. Florizel d'Abillon, Ecuyer, Sieur de Beaufief, Commandant de la Garniſon de Saint-Jean-d'Angely;
2. Jean d'Abillon, Ecuyer, Sieur de la Ligne, Lieutenant-Général de Saint-Jean-d'Angely, en 1589, nommé Echevin & Conſeiller de la même ville le 14 Mars 1603;
3. Simon d'Abillon, qui ſuit.

III. Simon d'Abillon, Sieur du Sudre & de Savignac, a eu de ſon mariage avec *Suſanne Brachet*, qu'il épouſa le 20 Octobre 1600, fille d'*Ignace Brachet*, Sieur de la Milletière, célèbre proteſtant :

1. Jean d'Abillon, qui ſuit;
2. Susanne d'Abillon, femme de Noble homme *Joachim de Sainte-Hermine*, Ecuyer, Sieur de la Funellière;
3. Et Madeleine d'Abillon, femme de *Joſué d'Abillon*, Ecuyer, Sieur de Beaufief.

IV. Jean d'Abillon, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Savignac, &c., & de Bochemore, Conſeiller, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, épouſa en troiſièmes noces, le 3 Mai 1652, *Marguerite Truchon*, veuve de *Jean Tarteau*. Ils inſtituèrent conjointement, le 7 Décembre 1669, par leur teſtament, pour héritier leur fils.

V. Joachim d'Abillon, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Savignac, &c., lequel fut maintenu dans ſa nobleſſe par Ordonnance de M. *Bezons*, Intendant de Bordeaux, le 9 Septembre 1695. Il eut de *Marie-Suſanne-Angélique de Belhade*, ſon épouſe, fille d'*Alexis de Belhade* :

1. Joachim d'Abillon, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Savignac & de Sudre;
2. Marie-Angélique d'Abillon, née le 31 Mars 1696, & reçue à Saint-Cyr le 10 Février 1707.

Les armes : *de gueules à cinq billettes d'argent couchées & poſées, l'une au-deſſus de l'autre en pal.*

* ABLAINSEVILLE, ou ABLAINSEVELLE, en Artois, Diocèſe d'Arras, Terre & Seigneurie, qui appartient à une branche de la Maiſon de *Gantès*. Voyez GANTÈS.

ABLEGES, en Bourgogne : *d'or, à deux faſces d'azur, chargées de trois étoiles d'or.*

* ABLEIGES. Les Seigneuries d'Ableige

& de Villeneuve-Saint-Martin furent unies & érigées en Châtellenies par Lettres du mois de Février 1671, enregiſtrées au Parlement le 17 du même mois, & à la Chambre des Comptes le 14 Mars ſuivant; puis en Comté, par Lettres du mois de Décembre 1691, enregiſtrées le 12 Mars 1692 en faveur de *Gilles François de Maupeou*, Maîtres des Requêtes. Voyez MAUPEOU.

ABON, famille originaire de Gap en Provence, où, ſelon l'*Hiſtoire héroïque & univ. de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, page 3, elle jouiſſoit des privilèges accordés aux Nobles dès 1414.

I. Pierre d'Abon, qui y vivoit à peu près vers ce temps, épouſa *Anne de Juſtas*, dont il eut:

II. Jean d'Abon, Ier du nom, qui fut compris comme Noble dans la réviſion des feux qui ſe fit en Dauphiné l'an 1457.

III. Guillaume d'Abon, Ier du nom, fils de *Jean*, s'allia en 1496 avec *Alix de Valavoire*, Dame de Reynier.

IV. Jean d'Abon, IIe du nom, Seigneur de Reyner, iſſu de ce mariage, épouſa par contrat du 12 Janvier de l'année 1524, *Marguerite de Glandevès-de-Gréoux*, qui le rendit père de quatre enfans mâles:

1. Guillaume, qui ſuit;
2. & 3. Olivier & François, qui s'établirent en Dauphiné, où cette famille exiſte encore;
4. Et Pierre d'Abon, qui fut Chevalier de Malte.

V. Guillaume d'Abon, IIe du nom, Seigneur d'Antraye & de Reynier, épouſa *Eléonore d'Autane* le 25 Juillet 1567; Jean & Charles naquirent de ce mariage.

VI. Jean d'Abon, IIIe du nom, Seigneur de Reynier, ſe maria, le 14 Février 1599, avec *Suſanne de Pioule*, de laquelle il laiſſa:

VII. Melchior d'Abon, qui fit alliance, par contrat du 1er Février 1634, avec *Julie d'Abon*, ſa couſine au troiſième degré: leurs deſcendans n'ont laiſſé que des filles, qui font leur demeure à Perthuis, où cette famille a toujours ſubſiſté depuis qu'elle eſt en Provence.

D'une des branches établies en Dauphiné eſt ſorti Jacques-Auguste d'Abon, Ecuyer, Seigneur de Boulays, qui a eu de *Madeleine-Thérèſe de l'Aigneau*, Sous-Gouvernante de feue Marie-Anne d'Orléans, Ducheſſe de Savoie:

Renée-Thérèse d'Abon, morte à Paris dans la ſoixante-dix-huitième année de ſon âge, le 18 Juillet 1736, étant née le 16 Février 1659; elle avoit été Fille d'honneur de la même Ducheſſe de Savoie, & avoit été mariée en 1687 avec *Jean-Baptiſte de Rouvroy*, Marquis de Rouvroy, par création du mois de Janvier 1714, Sieur du Puy-de-Froiſſy, &c., Lieutenant-Général des Armées Navales du Roi & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, décédé à 85 ans, le 23 Mars 1744, frère de *Jean*, Chevalier de Malte, & des Comteſſes *de Saint-Valier* & *d'Oiſy*. Voyez ROUVROY.

Les armes d'Abon: *faſcé, emmanché d'or & d'azur de trois pièces & demie, les pointes arrondies.*

ABONDE, famille noble, originaire de Mantoue, qui, ſuivant l'*Armorial de France*, reg. I, part. I, pag. 4, a pour auteur:

I. Jean Abondi, Noble Citoyen de la ville de Mantoue. Il avoit épouſé en 1511, ſuivant un certificat du 7 Juin 1596, donné par le Garde des Archives de ladite ville, Noble *Paule Aldegati*, fille de *Louis Aldegati*, de laquelle il eut:

II. Frédéric Abondi, qualifié Gouverneur de la ville de Ponſas dans le Montferrat, qui de *Marguerite Sivelli*, avec laquelle il ſe maria le 19 Avril 1558, eut:

III. Jules-Jean d'Abonde, né à Mantoue, élevé Page du Roi dans ſa Petite-Écurie. Il fut naturaliſé par Lettres du mois d'Août 1597, confirmées par le Roi Louis XIII au mois d'Août 1620, regiſtrées en la Chambre des Comptes de Paris le 18 Janvier ſuivant. Il avoit épouſé, le 5 Août 1596, *Françoiſe Piedefer*, fille de Noble Seigneur *Charles Piedefer*, Seigneur de Bondernaut, & de *Marguerite du Moutier*; de ce mariage vinrent:

1. François d'Abonde, qui ſuit;
2. Et Louis d'Abonde, Ecuyer, Lieutenant dans la Compagnie dudit François ſon frère.

IV. François d'Abonde, Ecuyer, Seigneur de Vulaine, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Longueval, épouſa, le 15 Février 1641, *Marie de Catelan*, fille de *Georges de Catelan*, Seigneur de Mauni, de Maupas, & en partie de Bagnaux, Chevalier des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem, Maréchal

des Logis d'une Compagnie de 200 hommes d'armes d'Ordonnance, ſous le titre de la Reine; & de *Françoiſe le Pelletier*. Il eut de ce mariage :

V. Charles-Alexis d'Abonde, Ier du nom, Seigneur de Vulaine, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel du Régiment de Chartre, qui fut maintenu dans la qualité de Noble & d'Écuyer par Ordonnance de M. *Phelypeaux*, Commiſſaire départi, du 31 Décembre 1701. Il fut tué en Flandres le 27 Novembre 1708, commandant l'arrière-garde d'un Détachement, après 45 années de ſervices. Il avoit épouſé en troiſièmes noces, le 12 Août 1699, *Marie Moreau*, fille de *François Moreau*, Avocat au Parlement, Conſeiller du Roi, Elu à Nemours, & de *Marie Lefévre*. Il eut de ce mariage :

1. Charles-Alexis, qui ſuit;
2. & 3. Marie-Alexis & Louise-Marguerite d'Abonde, reçues toutes deux à Saint-Cyr, l'une le 20 Décembre 1709, & l'autre le 3 Février 1718.

VI. Charles-Alexis d'Abonde, IIe du nom, Écuyer, Seigneur de Vulaine, né le 22 Août 1702, Lieutenant d'Infanterie en 1718.

Les armes : *d'azur à trois étoiles d'or, poſées 2 & 1; parti d'un échiqueté d'or & d'azur, & un chef d'argent, chargé d'un aigle de ſable, les ailes étendues.*

ABOS. Il ſe trouve dans le Béarn deux Terres & deux Paroiſſes de ce nom, l'une ſous l'invocation de *Saint Jean*, & l'autre ſous celle de *Saint Laurent*.

M. de Marca, dans l'*Hiſtoire de Béarn*, fol. 447, rapporte qu'en l'année 1117, *Bernard Garcie de Biſanos* fit accord avec *Gui*, Évêque de Lescar, & lui confirma la donation faite à ſon Égliſe par *Raimond de Biſanos*, ſon père, & de *Benanie*, ſon épouſe, de la quatrième partie de la Terre ſituée dans la Paroiſſe de Saint-Jean d'Abos, les Seigneurs d'Abos, poſſédant le reſte de la Terre. Les habitans de l'autre Terre & Paroiſſe d'Abos, ſuivant le même auteur, firent, le mercredi après la fête de Noël, en 1340, ſerment de fidélité à *Aliénor de Cominges*, Comteſſe de Foix, de Béarn, de Marſan, mère & tutrice de *Gaston*, Comte de Foix & de Béarn. Ces deux Terres, du nom d'Abos, ſituées dans la Généralité de Pau, ont vraiſemblablement donné le nom à une famille noble & ancienne.

L'historien du Béarn, ci-deſſus cité, fait mention de Bernard d'Abos, Chevalier, qui fut du nombre des Gentilshommes qui, après avoir ſuivi *Gaſton de Béarn*, leur Prince, à la Terre-Sainte, dans la croisade de *Godefroi de Bouillon*, & dans les guerres en Eſpagne contre les Sarraſins, firent, à leur retour, des donations à l'Égliſe de Leſcar. Ce Bernard d'Abos, Seigneur de Saint-Jean d'Abos, fut caution, avec *Arnaud d'Artix*, pour *Bernard de Creſme*, qui avoit mis en cause l'Abbé de Saint-Pé devant *Pierre de Gavaret*, Vicomte de Béarn, & la vicomteſſe *Guniarde*, ſa femme.

B..... d'Abos (peut-être Bernard) ſigna, avec les autres Seigneurs de Béarn, aux conventions de mariage, la veille des ides d'Octobre 1260, de *Conſtance*, fille de *Gaſton*, Vicomte de Béarn, & de *Marthe*, ſa femme.

Bernard d'Abos, Chevalier, qualifié *Miles* dans un acte latin, ſe trouve au nombre des Gentilshommes de Béarn qui, au jour de la quinzaine de Pâques 1286, firent ſerment, ſur les Saints Évangiles, à *Gaſton de Moncade*, VIIe du nom, Vicomte de Béarn, d'obſerver tous les règlemens & les diſpoſitions qu'il pourra faire au ſujet de ſa ſucceſſion en faveur de *Marguerite*, ſa ſeconde fille, femme de *Roger-Bernard*, Comte *de Foix*. Le même Bernard, Seigneur d'Abos, ſigna, comme témoin, avec *Audon*, Seigneur *de Cedirac*, Chevalier, à la tranſaction paſſée entre *Roger-Bernard de Foix*, *Marguerite*, ſa femme, & *Gaſton de Béarn*, leur fils, avec *Auger de Benac*, Abbé d'Eſcale-Dieu, le jour de Saint Marc 1305.

Arnaud-Guielmy d'Abos fut du nombre de ceux qui furent intimés par devant les Commiſſaires du Roi de France, à la requête d'*Amanieu d'Albret*, au ſujet & comme complice des excès que le Sénéchal de Guyenne avoit commis contre ſes Vaſſaux, au préjudice de la ſauve-garde du Roi de France.

Dominique-Bernard d'Abos, Damoiſeau, fut fondé de procuration par la Comteſſe *Marguerite* & par *Gaſton*, Comte *de Foix*, ſon fils, par acte en parchemin du 9 Décembre 1316, pour retirer des héritiers du Pape Clément V, certaines ſommes d'argent que *Gaſton*, fils de ladite *Marguerite* & père de *Gaſton*, Comte *de Foix*, lui avoit prêtées.

Arnaud d'Abos, Chevalier, fut témoin au ſerment que *Jeanne*, Comteſſe de Béarn, & *Gaſton*, Comte *de Foix* & *de Béarn*, ſon fils, firent en la maison commune d'Orthez, le 16 Février 1319, de faire obſerver les *fors* & *coutumes* du pays de Béarn. Cet acte eſt en latin & ſigné de pluſieurs Gentilshommes du pays, du nombre deſquels eſt cet Arnaud d'Abos.

Raimond-Garcie d'Abos eſt du nombre des Nobles du Bailliage de Pardiez, qui prêtèrent & jurèrent ſerment de fidélité à *Aliénor de Cominges* & au Comte *de Béarn*, ſon fils, le jour de la fête de l'Épiphanie 1343. Le même Raimond-Garcie fut témoin au ſerment de fidélité de *Bernard d'Abidos* & de *Guillaume-Arnaud*, Seigneur *de Meritens*, rendu à la Comteſſe & au Comte *de Foix* & *de Béarn*, dans le Château d'Orthez, le ſamedi après la Converſion de Saint Paul 1345.

Bernard de Saint-Laurent d'Abos eſt du nombre des Nobles du Bailliage de Pardiez qui prêtèrent ſerment de fidélité avec Raimond-Garcie, Seigneur d'Abos à la Comteſſe & au Comte *de Béarn*, le jour de l'Épiphanie 1343.

Bernard d'Abos, Abbé d'Artix, prêta auſſi ſerment à la Comteſſe & au Comte de *Béarn* dans l'Égliſe d'Urgos, le 15 Février 1343.

Menaud, Abbé d'Abos, eſt mentionné dans d'autres hommages de l'an 1343.

Arnaud-Raimond d'Abos eſt du nombre des témoins Nobles qui ſignèrent le ſerment de fidélité des gens du Bailliage de Mailhers, le 11 Mars 1345. Il fut auſſi témoin dans l'acte de ſerment de fidélité des habitans du Bailliage de Bellis, la même année; dans celui des habitans de la Paroiſſe de Serre, le dimanche après la Notre-Dame de Mars 1346; & dans l'acte de foi & hommage fait par *Arnaud de Caupenne*, le 3 Novembre 1359.

Bernard d'Abos prêta ſerment de fidélité à la Comteſſe & au Comte *de Foix* & *de Béarn*, ſon fils mineur, dans l'Égliſe d'Urgos le 2 Avril 1346.

Arnaud Ramonnet d'Abos fut témoin du ſerment de fidélité rendu à la Comteſſe & au Comte *de Foix* & *de Béarn*, ſon fils, par *Morin*, Seigneur *de Biela* & *Bernard de Saubene*, à Alambaye, le 14 Février 1347.

Bernard de Saint-Laurent d'Abos fit hom-

mage à *Mathieu*, Comte *de Foix* & *de Béarn*, dans l'Égliſe des Frères Prédicateurs d'Orthez, le 15 Septembre 1391.

Gailliard, ou Gailliardet d'Abos, fit ſerment de fidélité à *Mathieu*, Comte *de Foix* & *de Béarn*, dans la maiſon des Frères Prédicateurs d'Orthez, les mêmes jour, mois & an.

Gailliard d'Abos eſt qualifié Sénéchal de Béarn dans le contrat de vente fait par *Jacques*, Vicomte *de Vilmur*, à *Jean*, Comte *de Foix* & *de Béarn*, de la Vicomté de Vilmur, du 13 Juillet 1425. Ce contrat eſt en latin & ſigné de pluſieurs Gentilshommes qui furent témoins, du nombre deſquels eſt ce Gailliard d'Abos. Il fut préſent au ſerment de fidélité que *Jeanne de Domec*, Dame de Gaurége, fit à *Jean*, Comte *de Foix* & *de Béarn*, en la ville d'Orthez, le 16 Juin 1428. Il eſt auſſi qualifié *Seigneur d'Abos*, dans l'accord fait entre le Comte *de Foix* & le Comte d'*Aſtarac*, ſur l'hommage que le Comte d'*Aſtarac* devoit au Comte *de Foix* pour le Château de Barbazan en Bigorre, & au ſerment que fit le Commandant dudit Château, le 1er Octobre 1432.

Meſſire Gailliard, Seigneur d'Abos en Vicviel, Chevalier, fit foi & hommage à *Jean*, Comte *de Béarn*, en 1428.

Gailliard d'Abos, Chevalier, fut témoin du ſerment de fidélité qu'*Arnaud*, Évêque de Leſcar, fit à *Jean*, comte *de Foix* & *de Béarn*, le 15 Juin 1428.

Jean, Seigneur d'Abos, Chevalier, fit foi & hommage à *Jean*, Comte *de Foix* & *de Béarn*, le même jour.

Bernard d'Abos & Jean d'Abos, Ecuyers, ſervoient en la Compagnie de Monſeigneur le Comte *de Foix*, ſuivant la montre qui en fut faite à Béziers, le 14 Janvier 1430. Ils ſont employés dans une autre montre de 8 Chevaliers & de 104 Ecuyers à Carcaſſonne, le 11 Juillet même année. (Titre ſcellé du Cabinet de M. *Clairambaut*, vol. 234, fol. 11). Autre montre de ladite Compagnie; faite à Narbonne, le 14 Décembre 1430 (Vol. 234, fol. 13.)

Bouzon d'Abos fut le quatrième des Ecuyers de la Compagnie d'*Arnaud Guilhem*, Seigneur d'*Audaux*, vue & revue à Montpellier le 10 Juin 1431. (Titre ſcellé du Cabinet de M. *de Gagnières*, vol. 91, fol. 75.)

Bernard d'Abos, Seigneur d'Abos, eſt

nommé dans une tranſaction du 12 Juin 1462, paſſée entre *Jean,* Vicomte *de Carmain*, *Catherine de Couraze*, ſa femme, d'une part, & le Procureur de *Gaſton,* Comte *de Foix*, par laquelle il paroît qu'il étoit caution avec *Jean de Béarn*, Seigneur de Miaſſens, & *Sabin de Mauleon*, d'une ſomme de 6000 écus, à l'occaſion & à cauſe des conventions & traités de mariage de Monſeigneur *de Cominges* & ladite Dame *Catherine*. CATHERINE, Reine de Navarre, par ſon teſtament du 25 Juin 1504, nomme pour ſes exécuteurs teſtamentaires les Evêques de Leſcar & de Conſerans, le Seigneur *de Sainte-Colombe*, le Seigneur D'ABOS & le Seigneur *de Meritens*.

Quoique tout ce qui vient d'être rapporté des Seigneurs D'ABOS en Béarn, ſur les titres authentiques, conſervés dans les archives de cette province, n'établiſſe pas une filiation ſuivie, & qu'il eſt impoſſible aujourd'hui de pouvoir le faire, à cauſe de la perte des titres domeſtiques, il prouve cependant l'ancienneté de leur nobleſſe. Les Terres nobles D'ABOS, dont ils étoient Seigneurs, dans un temps où les noms propres ne faiſaient que commencer d'être joints aux noms de batême, & qui ſont devenues le nom propre de leur poſtérité, paſſent, parmi les personnes au fait de l'hiſtoire, pour la preuve la plus certaine d'une *Nobleſſe d'extraction*. Les fiefs, dans ces temps reculés, étoient la récompenſe des ſervices militaires: la qualité de Chevalier, *Miles*, dans les titres latins, dont la plupart ſont décorés, ne ſe donnoit qu'à ceux qui l'avoient méritée par les armes, & n'étoit point héréditaire, ni un vain titre.

On voit que leurs Souverains les ont toujours appelés dans les occaſions les plus importantes: ils ont exigé leur ſignature dans les actes les plus authentiques, & qui intéreſſoient même les diſpoſitions de leurs ſucceſſions & l'établiſſement de leur famille.

Dans les actes de foi & hommage qu'ils ont faits à leurs Souverains, & dans ceux des autres Gentilshommes, où ils ont ſigné comme témoins, ils y paroiſſent avec les Seigneurs les plus diſtingués.

La dignité de Sénéchal de Béarn, dont GAILLIARD D'ABOS étoit revêtu en 1425, & qu'il poſſédoit encore en 1432, ne ſe donnoit *qu'à la haute Nobleſſe*. Tout doit donner une idée avantageuſe de l'ancienneté de celle de

ces Seigneurs, de leur mérite & du rang diſtingué qu'ils tenoient dans leur pays. Le nombre des Seigneurs contemporains, qui portoient ce nom dans différens temps, prouve que cette famille étoit très-étendue & qu'elle devoit former pluſieurs branches.

Dans le Vexin-François, gouvernement de l'Iſle de France, Généralité de Paris, il y a une famille noble du nom D'ABOS, qui y eſt établie depuis plus de 250 ans. PIERRE D'ABOS, Ecuyer, fut le premier qui vint s'établir dans ce pays, à l'occaſion du mariage, qu'il contracta avec *Anne de Themericourt*, qui lui apporta des biens conſidérables. L'ancienne tradition & les mémoires domeſtiques de cette famille le font ſortir des Seigneurs D'ABOS en Béarn, & notamment le mémorial préſenté à l'Ordre de Malte en 1631, pour la réception de FRANÇOIS-MAXIMILIEN D'ABOS, par lequel il eſt dit qu'au cas que Meſſieurs les Commiſſaires ne jugeaſſent pas la preuve de nobleſſe, remontant à PIERRE D'ABOS, Ecuyer, ſuffiſante, ils étoient ſuppliés de ſe tranſporter en Béarn, au Château D'ABOS, entre Pau et Navarreins, d'où cette famille eſt originaire. Leurs armes étoient pour lors ſur la porte du château, mais la preuve de nobleſſe s'étant trouvée ſuffiſante, ſans plus grande information, il fut reçu dans cet Ordre le 7 Juin 1631. Il eſt mort depuis Commandeur de Boncourt & Seraincourt, près Laon. Une allégation auſſi préciſe, dont on demande que la preuve ſoit faite juridiquement, ne doit pas laiſſer douter de la vérité de l'énoncé. Les Terres, & autres biens, que PIERRE D'ABOS eut en France par ſon mariage, & qui ſont reſtés dans la famille juſqu'à nos jours, lui firent abandonner le Béarn, ſa patrie, où, peut-être comme cadet, il n'avoit pas des biens conſidérables. Nous commencerons donc la généalogie de cette branche par ce PIERRE, qui en eſt le chef.

I. PIERRE D'ABOS, Écuyer, fut le premier (comme on l'a ci-devant dit), qui vint s'établir dans le Vexin-François, à l'occaſion du mariage qu'il contracta avec *Anne de Themericourt*, veuve de *Bertrand du Breuil*, Écuyer, & fille de *Philippe*, Écuyer, Seigneur *de Themericourt*, entre Pontoiſe & Magny, & de *Jeanne de Saulx*. Ils tranſigèrent conjointement, le 5 Juillet 1482, avec *Catherine de Themericourt*, ſœur d'*Anne*, & *Pierre de la Pauſe*, Écuyer, ſon mari, ſur la ſuc-

ceſſion de *Philippe de Themericourt*, leur père. Ils vendirent conjointement à *Guillaume de Badouvilères*, Greffier de la Chambre des Comptes de Paris, la Terre de Verdelot en Brie, par acte du 1er Juillet 1503, & changèrent la Terre Dacy en Mulcien, contre celle de Chauvigny; dans tous ces différens actes, il a toujours pris la qualité d'*Écuyer*. Il eut de son mariage :

1. Berthin, qui ſuit;
2. Et Claude, Écuyer, qui fut curateur des enfans mineurs de ſon frère, & mourut ſans poſtérité. Sa ſucceſſion fut partagée entre ſes neveux & nièces, le 27 Juillet 1563.

II. Berthin d'Abos, Écuyer, Seigneur d'Herville, par la donation que lui en fit *Catherine de Themericourt*, ſa tante, en faveur de ſon mariage, ſervit dans la Compagnie de *Louis de Brezé*, Comte de Maulevrier, Grand-Sénéchal de Normandie. Il fut tué dans un combat ſingulier, au mois de Mai 1529. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Richard Bedar*, Notaire à la Rocheguyon, en 1516, *Françoiſe de Silly*, nièce de *noble & puiſſant Seigneur Charles de Silly*, Seigneur de la Rocheguyon, Baron de Rochefort & de Louvois, préſent audit contrat. Elle eut la garde-noble & la tutelle de ſes enfans, après la mort de ſon mari, le 20 Juin 1529; & Meſſire *Jean de Créquy*, Comte de Mantes & de Meulan, Capitaine des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi; *Guillaume de Mornay*, Chevalier, Seigneur de la Chapelle, & Claude d'Abos, Écuyer, furent nommés leurs curateurs. Elle mourut en 1558, laiſſant :

1. Achin, qui ſuit;
2. Jean, mort jeune;
3. Louise, mineure en 1529, mariée, par contrat du 2 Décembre 1537, à *Denis de Foſſés*, Seigneur de Poſne & de la Tremblaie, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre. Il tranſigea en cette qualité, le 2 Juin 1563, avec Achin d'Abos, ſon beau-frère, ſur la ſucceſſion de Berthin père, & de Pierre d'Abos, leur aïeul, & de Claude d'Abos, leur oncle. Ils ſont inhumés dans le chœur de l'Égliſe de Poſne, ſous une tombe où eſt repréſentée leur effigie;
4. Nicole, auſſi mineure en 1529, mariée 1° par contrat du 11 Juin 1548, à *Pierre de Clery*, Écuyer, Seigneur de Fremainville; & 2° par contrat du 22 Janvier 1558, à *Charles de Quincheux*, Écuyer, Seigneur de Souville;
5. & 6. Jeanne & Françoise, Religieuſes à l'Abbaye de Maubuiſſon.

III. Achin d'Abos, Écuyer, né en 1519, Seigneur d'Herville, Themericourt, Godelan, Villepreux, Follainville, Menerville, Boiſſy & Ivry-le-Temple en partie, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances & Gouverneur de la ville de Meulan, commença à ſervir jeune dans la Compagnie d'Ordonnance de l'Amiral *de Chatillon*, & obtint, en cette qualité, lettres de terrier pour ſes Seigneuries d'Herville & Themericourt. Il commandoit 300 hommes de pied, François & Gaſcons, dans la ville de Metz, ſuivant la revue qui en fut faite le 3 Mai 1552. Il y étoit en garniſon, lorſqu'il fut aſſiégé par l'Empereur Charles-Quint, qui fut obligé d'en lever le ſiége par la vigoureuſe réſiſtance des aſſiégés, & de la Nobleſſe de France, qui s'y enferma, ſous le commandement du Duc *de Guiſe*. Il fut auſſi *Pannetier* ordinaire du Roi, par Brevet du 23 Août 1558. Il eſt qualifié d'Enſeigne de 50 hommes d'armes des Ordonnances dans la Compagnie de M. *de Montmorency-Meru*, dans la tranſaction qu'il paſſa avec Louise d'Abos, ſa ſœur, le 2 Juillet 1563, a la même qualité dans un aveu qu'il rendit de ſa Terre d'Herville au Seigneur *de Saint-Martin de la Garenne*, le 8 Septembre 1566, & étoit Lieutenant de la Compagnie de 100 hommes d'armes de M. *d'Auxy d'Amboiſe*, ſuivant ſa quittance du 5 Février 1568. Le Roi Charles IX le nomma à l'Ordre de Saint-Michel, par Lettres données à Metz, le 9 Avril 1569, & il en reçut le collier des mains de M. *de Vieville*. Il eſt qualifié de *haut & puiſſant Seigneur*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, dans un aveu à lui rendu le 9 Mars 1582. Il porta les armes ſous ſix rois de France, ſavoir : François I, Henri II, François II, Charles IX, Henri III & Henri IV; ſe trouva dans toutes les actions ſous ces ſix règnes, & notamment aux batailles de Dreux, où il fut bleſſé, de Moncontour, de Jarnac, & de Saint-Denis, où le Connétable *de Montmorency* fut tué. Il eut la confiance des Rois Charles IX, Henri III & Henri IV, qui lui écrivirent pluſieurs lettres : ce dernier, à ſon

avènement à la Couronne, le confirma dans la charge de Gentilhomme de ſa Chambre, par Brevet du 20 Mars 1595. Sur la fin de ſa vie il ſe retira dans ſa Terre de Themericourt, & y mourut, âgé de quatre-vingt-huit ans, le 6 Janvier 1607. Il eſt enterré dans l'Égliſe de ce lieu, & l'on voit, ſur ſa tombe, ſon effigie & ſon épitaphe, où ſont décrites ſes principales actions. Il avoit épouſé, par contrat du 15 Décembre 1544, *Deniſe de Boutegny*, fille de *Julien*, Écuyer, Seigneur *de Boutigny*, homme d'armes des Ordonnances du Roi dans la Compagnie du Duc *de Guiſe*, & d'*Antoinette le Boucher*. Elle mourut le 25 Juillet 1591, & eſt inhumée dans l'Égliſe de Themericourt. De ce mariage vinrent :

1. Gilles, qui ſuit;
2. Robert, auteur de la branche des Seigneurs de Grandcamp & de Saint-Cloud en Auge, rapportée ci-après;
3. Charles, auteur de celle des Seigneurs de la Pelletière & de Saint-Hilarion, près de Dreux, auſſi rapportée ci-après;
4. Jean, émancipé par ſon père, par Sentence du 9 Mai 1560, pour ſa part, eſt héritier pur & ſimple de *Mathurin de Boutigny*, ſon grand-oncle maternel; *Nicolas le Boucher*, Écuyer, fut ſon curateur. Il mourut ſans poſtérité;
5. Maximilien, Écuyer, Seigneur de Sainte-Maur, marié, par contrat du 7 Mars 1594, à *Françoiſe de Franqueville*, fille de *Guillaume*, Écuyer, Seigneur de la Galitraye, & d'*Anne de Courcelles*. Elle étoit veuve, ſans enfans, le 24 Octobre 1598, qu'elle tranſigea pour ſon douaire;
6. Antoine, Religieux Bénédictin à l'Abbaye de Saint-Denis;
7. Anne, mariée, par contrat du 3 Janvier 1571, & veuve, en 1605, de *Pierre de Montfaucon de la Roque-Taillade*, Écuyer, Seigneur de Relly;
8. Suzanne, mariée, par contrat du 8 Juin 1570, & veuve, le 18 Mai 1607, de *Pierre de la Cheſnaye*, Chevalier, Seigneur de la Neufville-ſur-Aunelle;
9. Françoise, mariée, par contrat du 17 Février 1579, à *André de Guiry*, Seigneur du Perché, Chevalier de l'Ordre du Roi, duquel elle n'eut point d'enfans. Elle fit donation de tous ſes biens à Achin d'Abos, ſon petit-neveu, & ſon filleul, le 18 Juin 1630, & fut inhumée dans l'Égliſe du Perché, où ſon corps fut trouvé ſain & entier, plus de cent ans après ſon inhumation, & celui de ſon mari entièrement conſumé;

10. Et Jacqueline, Religieuſe à l'Abbaye de Maubuiſſon, où elle fit profeſſion le 10 Avril 1575.

IV. Gilles d'Abos, Chevalier, Seigneur de Herville & de Themericourt, s'attacha à la Maison *de Guiſe*, & fut Gouverneur du Cardinal de ce nom en ſa jeuneſſe. Le Roi le fit Gentilhomme de ſa Chambre, & ſuivant un certificat de l'année 1588, le nomma Guidon de la Compagnie d'Ordonnance de *Charles de Montmorency*, Duc Damville. Il mourut le 25 Septembre 1612, & avoit épouſé, 1° par contrat du 29 Mars 1577, *Françoiſe de Morainvilliers*, fille de *haut & puiſſant Seigneur Charles de Morainvilliers*, Baron de Flacourt, Seigneur de Binanville, de Montainville, & de *Louiſe de Freny*. Elle eut pour ſon partage, avec ſes ſœurs, la Terre de Binanville & d'Arnouville, mourut en Juin 1590, & fut inhumée dans l'Égliſe d'Arnouville; ſon mari épouſa, 2° le 26 Avril 1609, *Deniſe de Fontettes*, fille de *Jean de Fontettes*, Écuyer, Seigneur de Vauroux, & de *Jeanne de Beuſſy*, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vinrent :

1. Maximilien, qui ſuit;
2. Dominique, né le 16 Août 1584, mort ſans alliance avant l'an 1614;
3. Denise, née le 9 Octobre 1582, mariée, par contrat du 22 Mars 1605, à *Paul d'Antiſt de Mauſſan*, Chevalier, Comte de Morcour, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes, & premier Chambellan de Monsieur, frère unique du Roi;
4. Et Madeleine, née le 2 Juin 1585, mariée à *Florent de Fontettes*, Écuyer, Seigneur de Vauroux, frère de *Deniſe de Fontettes*, ſeconde femme de Gilles d'Abos.

V. Maximilien d'Abos, Chevalier, Seigneur de Herville, Themericourt, Binanville & Arnouville, né le 8 Mars 1581, fit partage avec ſes ſœurs de la ſucceſſion de ſes père & mère, le 4 Juin 1614. Il étoit Capitaine de 100 hommes de pied, par Brevet du 11 Juillet 1620 & 1622, quitta le ſervice à cauſe de ſa ſanté délicate, & mourut au Château de Binanville le 7 Avril 1651; il eſt inhumé dans l'Égliſe d'Arnouville. Il avoit épouſé, par contrat du 19 Janvier 1607, *Geneviève Hennequin*, morte en 1627, & inhumée dans l'Égliſe d'Arnouville, fille de *Louis Hennequin*, Seigneur de Sondre, & de *Claude de Palleau*, ou *Palluau*, dont :

1. Gabriel, qui ſuit ;
2. Achin, rapporté après la poſtérité de ſon aîné;
3. Dominique, Chevalier, appellé *M. d'Arnouville*, Seigneur de Moumer, batiſé le 18 Octobre 1617. Il ſervit, avec ſon frère aîné, dans le Régiment du Marquis *de Foſſés*, leur parent, ſuivant un certificat du Comte *de Barault*, Gouverneur de Nancy, de 1635, & fut maintenu, avec ſes frères, dans ſa nobleſſe, par Arrêt du Conſeil d'État du Roi du 21 Mai 1667. Il avoit épouſé, par contrat du 19 Février 1640, *Éliſabeth de Villedon*, fille de *Jean*, Écuyer, Seigneur de Creffy, & de *Jacqueline Louet*, dont il eut un garçon & deux filles, ſavoir :
   - Maximilien, batiſé le 2 Février 1642, mort jeune ;
   - Anne, batiſée le 12 Juin 1643, Religieuſe à l'ancienne Abbaye de Saint-Cyr ;
   - Et Catherine-Geneviève, auſſi Religieuſe à la même Abbaye, & morte le 11 Février 1718.
4. Jacques, batiſé le 19 Octobre 1620, mort jeune ;
5. Léonor, tige des Seigneurs de Jaucourt & de Themericourt, rapportés ci-après;
6. François-Maximilien, batiſé le 9 Juin 1625, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de France, le 7 Juin 1631, & Commandeur de Boncourt & de Seraincourt près Laon;
7. Geneviève, batiſée le 3 Décembre 1619, mariée, par contrat du 12 Janvier 1645, ſans poſtérité, avec *Nicolas de Bouju*, Écuyer, Seigneur de Cigy & du Boſc-le-Borgne ;
8. Et Françoise, Religieuſe Urſuline à Mantes, profeſſe le 15 Octobre 1641, ſous le nom de *Sœur de la Purification*, & morte en odeur de ſainteté.

VI. Gabriel d'Abos, Chevalier, Seigneur de Herville, Binanville, Arnouville, Le Breuil, batiſé le 15 Février 1615, ſervit Cadet dans le Régiment des Gardes-Françoiſes, Compagnie de M. *de Mauſſan*, ſon oncle, fut enſuite Officier dans le Régiment du Marquis *de Foſſés*, ſon couſin, en 1635, & Capitaine dans le Régiment Cardinal en 1640. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe avec ſes frères Achin, Dominique & Léonor, par Arrêt du Conſeil d'État du Roi, du 21 Mai 1667, mourut ſubitement au Château de Binanville le 17 Septembre 1683; & avoit épouſé, par contrat du 26 Avril 1646, *Françoiſe-Marie de Rubantel*, fille de *Mathurin*, Seigneur de Soiſy-Maudétour, Maître-d'Hôtel du Roi & de la Reine, & de *Geneviève de Catinat*, tante du Maréchal de France de ce nom, & ſœur de *Louis-Denis*, Marquis *de Rubantel*, Lieutenant-Général des armées du Roi, & Lieutenant-Colonel du Régiment des Gardes-Françoiſes. Elle mourut à Paris, & ſon corps fut tranſporté dans l'Égliſe d'Arnouville, où elle fut inhumée. Il eut de ſon mariage:

1. Maximilien, qui ſuit;
2. Gabriel, Chevalier, Seigneur de Herville, né & batiſé le 10 Octobre 1655. Il ſervit dans le Régiment des Gardes-Françoiſes, & fut tué le 26 Avril 1689, au combat de Valcour, étant Lieutenant des Grenadiers ;
3. Élisabeth, batiſée le 4 Avril 1647, mariée le 12 Avril 1668, avec *Louis-François de la Noë*, Chevalier, Seigneur de la Noë, Giſay, Saint-Ouen, de Mancelle & Villers-la-Barre. Elle eſt morte en couches d'*Éliſabeth-Renée de la Noë;*
4. Prudente-Françoise, batiſée le 20 Septembre 1649, & morte jeune ſans alliance;
5. Geneviève, batiſée le 20 Janvier 1653, Religieuſe-Bénédictine de Mantes, où elle fit profeſſion le 29 Novembre 1672;
6. Et Françoise, batiſée le 10 Février 1654, mariée le 15 Novembre 1672 à *Robert de Mauriel*, Chevalier, Seigneur de la Tourelle & de Nogeon.

VII. Maximilien d'Abos, Chevalier Seigneur de Herville, Binanville, Arnouville, Boinville, Le Breuil, né & ondoyé dans la Chapelle du Château de Binanville, le 30 Mai 1651, & batiſé dans l'Égliſe d'Arnouville, le 7 Juillet 1655, ſervit en qualité d'Aide-de-Camp des armées du Roi, par Brevet du 8 Mai 1689, où il eſt qualifié de *Marquis de Binanville*, & les années ſuivantes, juſqu'en 1695. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe par jugement des Commiſſaires-Généraux, du 28 Septembre 1698. Après avoir mené une vie très-languiſſante, il mourut le 4 Novembre 1700. Son corps fut tranſporté le 6 ſuivant, dans l'Égliſe d'Arnouville, où il eſt inhumé. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Février 1681, Marie-Anne d'Abos, ſa couſine-germaine, fille d'Achin d'Abos, Chevalier de l'Ordre de Chriſt, & Lieutenant-Général de la Cavalerie Portugaiſe, & de *Violante de Brito*, d'une ancienne Maiſon de Portugal. Elle mourut au Château de Binanville le 6 Juillet 1694, & fut inhumée dans l'Égliſe

d'Arnouville. Ils eurent pour fils unique :

VIII. Louis-Maximilien d'Abos, Chevalier, Seigneur de Herville, Binanville, Arnouville, Boinville, Le Breuil, Lartoire & Montmors, né au Château de Binanville le 3 Mai 1689, ondoyé dans la Chapelle du Château, & batisé à Saint-Sulpice à Paris, le 11 Mai 1693. Il n'étoit âgé que de onze ans à la mort de son père, & il eut pour tuteur *Louis-Denis de Rubantel,* Marquis de Maudétour, Lieutenant-Général des armées du Roi, son grand-oncle, lequel étant décédé en Avril 1705, l'instítua, par son testament, son légataire universel. En cette qualité, il devint Seigneur des Terres de Mezières & de la Breteche, près Magny en Vexin. Il fut Substitut du Procureur-Général du Parlement de Paris, en attendant l'âge pour pouvoir être pourvu d'une charge de Conseiller au même Parlement, dans laquelle il fut reçu le 5 Août 1711. Il hérita des biens maternels d'*Élisabeth-Renée de la Noë,* sa cousine-germaine, veuve, sans enfans de *Guillaume de Karuel,* Chevalier, Seigneur de la Pasnière, & fille de *François-Louis de la Noë,* Seigneur de la Noë, la Barre, Gisay, & d'Élisabeth d'Abos. Elle mourut le 23 Mai 1742; & par le partage de sa succession, fait entre ses cohéritiers, le 21 Juin 1743, les Terres de la Barre, le Baustraux, Gisay, Saint-Ouen, Mancelle & Villers, lui échurent. Il se démit de sa charge de Conseiller au Parlement en faveur d'Antoine-Maximilien, qui suit; il avoit épousé, par contrat du 16 Février 1726, *Louise-Geneviève Bauyn de Cormery,* née posthume le 9 Novembre 1710, fille de *François de Bauyn*, Chevalier, Seigneur de Cormery, de Mancheville, &c., & de *Marie-Louise Lottin de Charny*, ses père & mère, qui étoient décédés. Elle fut sous la tutelle de *Louise Beuryer*, son aïeule maternelle, dont elle recueillit la succession au mois d'Avril 1727, mourut le 26 Novembre de la même année, le 14e jour d'une couche, & elle fut inhumée dans l'Église d'Arnouville.

IX. Antoine-Maximilien d'Abos, Chevalier, Seigneur de Binanville, Mancheville, Embos, né au Château de Binanville le 4 Novembre 1726, ondoyé dans la Chapelle du Château, reçut les cérémonies du batême dans l'Église de *Saint-Pierre-aux-Bœufs* en la cité à Paris. Il fut pourvu, sur la démission de son père, de la charge de Conseiller au Parlement de Paris, dans laquelle il fut reçu le 22 Juillet 1749, & fut distribué à la première Chambre des Enquêtes. Il est mort en 17... & avoit épousé Demoiselle *N. le Vavasseur-d'Herouville*, dont un fils, qui suit;

X. N... d'Abos, Chevalier, Seigneur de Binanville, &c., appellé *le Marquis d'Abos,* l'un des premiers Chambellans de Monsieur, & Capitaine d'Infanterie dans son Régiment, marié par contrat signé par le Roi, la Reine & la Famille Royale, le 25 Août 1776, avec Demoiselle *de Chavagnac,* fille du Lieutenant-Général de ce nom, dont nous ignorons la postérité, que nous avons demandée par une lettre.

Seigneurs de Themericourt & de Lartoire.

VI. Achin d'Abos, second fils de Maximilien & de *Geneviève Hennequin,* Seigneur en partie de Themericourt, batisé le 16 Janvier 1616, servit Cadet dans le Régiment des Gardes-Françoises, Compagnie de M. *de Mausfan,* son oncle. En 1633, il se trouva au siége de la Motte, en qualité de volontaire, & eut une Compagnie dans le Régiment de M. *de Belbrune,* son cousin, par Brevet du 10 Août 1636; passa en Portugal avec plusieurs autres Officiers que le Cardinal *de Richelieu* y envoya pour soutenir la révolution qui s'y fit en faveur du Duc de Bragance, qui fut proclamé Roi de Portugal, sous le nom de Jean IV; eut la seconde Compagnie des Chevaux-Légers qui fut levée dans ce Royaume, par Brevet du 26 Septembre 1641; servit, en cette qualité, jusqu'au 4 Juillet 1646, qu'il fut nommé Commissaire-Général de la Cavalerie de la province de Trasmontès; puis il commanda, en la même qualité, la Cavalerie dans celle d'Allintejo, pendant les années 1647, 1648 & 1649, qu'il fut fait Lieutenant-Général dans l'armée de la même province, par Brevet du mois d'Avril 1649; & il servit, en cette qualité, depuis 1650 jusqu'en 1660, qu'il fut fait Général de la Cavalerie dans l'armée de la province de Bara, par Brevet du 15 Décembre 1661. Pendant tout ce temps, il se distingua dans toutes les actions qui se passèrent entre les Portugais & les Espagnols. Les gazettes de ce temps, & autres écrits publics, en font une mention honorable, & le Comte d'*Erissera*, Seigneur portugais, qui,

par ſon *Hiſtoire des guerres de Portugal*, a mérité le nom de *Tite-Live portugais*, parle des belles actions d'Achin d'Abos, Seigneur de Themericourt, ainſi que le Sieur *de la Clede*, qui nous a donné en françois l'Hiſtoire de ces guerres, qui n'eſt, à proprement parler, qu'une traduction de celle du Comte d'*Eriſſera*. On conſerve dans la famille beaucoup de lettres que Jean IV, Roi de Portugal, Alphonse, ſon fils, la Reine Régente, & le Prince Don Pedre, qui ſuccéda à la Couronne après la dépoſition d'Alphonse, ſon frère, lui écrivirent pour marquer la ſatisfaction des ſervices qu'il leur avoit rendus. Il fut fait Chevalier de l'Ordre de Chriſt, qui eſt celui que porte le Roi de Portugal, & eut une Commanderie conſidérable; mais ſoit par amour pour ſa patrie, ſoit qu'il ſe vit déchu de la faveur qu'il avoit eue, il ſe détermina à repaſſer en France ſous le prétexte de mettre ordre à ſes affaires, & il ſe ſervit de l'occaſion de l'Infante de Portugal, qu'on conduiſoit pour aller épouſer le Roi d'Angleterre. Il obtint enfin ſon congé, qu'on lui avoit pluſieurs fois refuſé, mais ſeulement pour le temps néceſſaire à terminer ſes affaires en France, & à condition de revenir en Portugal, où ſes emplois & ſes honneurs lui ſeroient conſervés. De retour en France, il fit l'acquiſition de de la Terre de *Lartoire*, Paroiſſe des Eſſarts, où il mourut le 7 Avril 1681, après avoir été maintenu dans ſa nobleſſe, par Arrêt du Conſeil d'État du Roi, le 21 Mai 1667. Il avoit épouſé, dans la ville d'Elvas en Portugal, *Violante de Brito*, Dame portugaiſe, d'une ancienne Maiſon de ce Royaume, dont il eut :

1. Étienne, né à Borbas en Portugal, Mouſquetaire de la ſeconde Compagnie de la Garde du Roi de France en 1674, mort jeune & ſans alliance;
2. Et Marie-Anne, née dans la ville d'Elvas en Portugal, mariée, par contrat du 22 Février 1661, à Maximilien d'Abos, Chevalier, Seigneur de Binanville, ſon couſin-germain. Elle eſt morte au château de ce nom, le 6 Juillet 1694, & eſt inhumée dans l'Égliſe d'Arnouville.

Seigneurs
de Jaucourt *&* *de* Themericourt.

VII. Léonor d'Abos, Chevalier, Seigneur de Jaucourt & de Themericourt, 5e fils de Maximilien & de *Geneviève Hennequin*, né au Château de Binanville le 22 Juillet 1622, & batiſé le 3 du même mois 1623, paſſa en Portugal & y ſervit avec ſon frère Achin. Il partagea la ſucceſſion de ſon père avec ſes frères & ſœurs, le 1er Juin 1651, fut maintenu dans ſa nobleſſe, avec ſes frères, par Arrêt du Conſeil d'État du Roi du 21 Mai 1667, & vendit la Terre de Themericourt. Il épouſa: 1o par contrat du 24 Octobre 1644, *Catherine de Fredet*, fille de *Mery*, Chevalier, Seigneur de Jumauville & de l'Hôtel du Bois, & de *Françoiſe Arnoul*; & 2o par contrat du 30 Août 1666, *Charlotte Eſther le Tiran*, fille de *Jean le Tiran*, Chevalier, Seigneur de Fremainville, & de *Marthe de Montet*. Du premier lit vinrent :

1. Maximilien-François, batiſé à Jumauville le 1er Septembre 1645. Il ſervit ſur mer avec ſon frère Gabriel, Chevalier de Malte, rapporté ci-après; eut part aux actions de ce brave Chevalier, & commanda un vaiſſeau faiſant courſe ſous le pavillon de Malte, contre les Turcs, étant de conſerve avec le Chevalier *de la Barre*. Ils attaquèrent une *Sultanne*, gros vaiſſeau turc, & le ſieur *de Themericourt*, après avoir perdu beaucoup de ſoldats, étant prêt de s'en emparer, celui qui commandoit cette *Sultanne*, fit mettre le feu aux poudres, & ils auroient péri l'un & l'autre, ſi le Chevalier *de la Barre* n'eut quitté la *Sultanne* qu'il attaquoit de ſon côté, & ne fut venu au ſecours de ſon frère. Cependant Maximilien-François d'Abos s'en empara; mais ayant été bleſſé de pluſieurs coups dans le combat, il mourut peu de temps après. Voyez l'*Hiſtoire de Malte*, par l'Abbé de Vertot, tom. V.
2. Gabriel d'Abos, dit *le Chevalier de Themericourt*, batiſé le 15 Décembre 1646, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de France, le 7 Août 1663. Il ſervit, dès ſa plus tendre jeuneſſe, ſur le vaiſſeau du Comte *de Binanville*, ſon oncle, qui lui donna, ainſi qu'à Maximilien-François, ſon frère, dont on vient de parler, un vaiſſeau à chacun ſur la priſe qu'il avoit faite ſur les Turcs, avec leſquels ils firent la courſe contre les Infidèles, & attaquèrent, dans le canal de *Samos*, une caravane richement chargée, & compoſée de quinze vaiſſeaux, dont ils en prirent pluſieurs, & diſſipèrent le reſte.

En 1668, ces deux frères étant dans le port de Niſo, Isle de l'Archipel, pour radouber leurs vaiſſeaux, ainſi que le Cheva-

lier *de Verüe* & le Sieur *de Bremond*, ils furent attaqués par cinquante-quatre galères turques, commandées par le Capitaine *Bacha*, qui menoit un ſecours d'hommes, de vivres & de munitions au ſiége de Candie. Les deux frères *Themericourt*, quoique leurs vaiſſeaux fuſſent en mauvais ordre, & que ceux du Chevalier *de Verüe* & *de Bremond* fuſſent abſolument hors d'état de ſervir, ils ſe déterminèrent d'amarer leurs deux vaiſſeaux enſemble avec des cordages, en ſorte qu'ils bouchèrent l'entrée du port, & ils attendirent ainſi généreuſement que ces galères les attaquaſſent. En effet, le combat commença à la pointe du jour, & ils eſſuyèrent toute l'artillerie des galères : la leur répondit auſſi vivement, ayant fait paſſer tous les canons de leurs vaiſſeaux du côté des Turcs. Ceux-ci, voyant qu'ils ne pouvoient pas en venir à bout, ni pénétrer dans le port pour les attaquer des deux côtés, ſe déterminèrent à faire deſcendre des troupes à terre, qui, par leur feu continuel, les incommodèrent beaucoup. Ils brûlèrent auſſi les agrès des vaiſſeaux du Chevalier *de Verüe* & de l'aîné *Themericourt*, qui étaient ſur le rivage, ce qui leur cauſa une perte eſtimée plus de 30,000 livres. Enfin, les Turcs déſeſpérant de pouvoir les forcer, ayant perdu beaucoup de monde, pluſieurs de leurs galères, qui étoient coulées à fond, d'autres endommagées, & ſe voyant hors de combat, prirent le parti de les abandonner & de faire battre la retraite, & ſe retirèrent dans l'Isle d'Armentières, pour ſe radouber, où ils reſtèrent pendant pluſieurs jours. Les frères *Themericourt* les y ſuivirent, & demeurèrent pluſieurs jours à la vûe du port d'Armentières; mais les galères turques ne voulurent pas riſquer un ſecond combat. La *Gazette de France* & les Nouvelles publiques, ont fait le récit de cette belle action, & rapporté qu'il fut tiré, en moins de vingt heures de temps, plus de 4000 coups de canon, ſans le feu de la mouſqueterie. Le Chevalier de *Themericourt* y fut légèrement bleſſé, ce qui ne l'empêcha pas (comme on vient de le dire), de pourſuivre les galères turques.

Ces deux frères continuèrent de faire la courſe contre les Infidèles, tantôt enſemble, tantôt ſéparément. Le Chevalier fit une priſe conſidérable, eſtimée plus de 50,000 écus. En la conduiſant au port de Malte, il fut attaqué par cinq vaiſſeaux Barbareſques, contre leſquels il ſe défendit pendant trois jours. Ce ne fut que le dernier qu'il perdit ſa priſe, & les Corſaires

l'abandonnèrent. Il tâchoit de gagner le port de Malte, lorſqu'il ſurvint une tempête conſidérable, qui jetta son vaiſſeau, déjà endommagé du dernier combat, qu'il venoit d'eſſuyer, & le fit échouer sur les côtes de Tunis, où les habitans recueillirent les débris de ſon vaiſſeau, & le firent eſclave. Les Tuniſiens, ayant appris que c'étoit le Chevalier *de Themericourt*, dont ils connaiſſoient la valeur par eux-mêmes, crurent que c'étoit un préſent digne d'être envoyé au Grand-Seigneur MAHOMET IV du nom. On le transféra à Conſtantinople, où il fut mis dans le château des Sept-Tours ; mais MAHOMET IV l'ayant voulu voir, il fut transféré à Andrianople, où il faiſoit ſa réſidence ordinaire. L'ayant fait venir devant lui, il lui demanda *ſi c'étoit lui qui, avec son vaiſſeau seul, avoit attaqué tant de fois ceux de ſes ſujets ou de ſes alliés, & qui avoit eu la témérité de ſe défendre contre cinquante-quatre de ſes galères.* Le Chevalier lui répondit que c'étoit lui-même. Le Grand-Seigneur loua beaucoup ſa valeur, lui dit que c'étoit dommage qu'un auſſi brave homme fut Chrétien, & offrit, s'il vouloit ſe faire *Muſulman*, de lui donner le commandement général de ſes vaiſſeaux, dignité appellée *Capitan Bacha*, avec 100,000 piaſtres & une Princeſſe de ſon ſang pour femme. Ce généreux Chevalier refuſa toutes ſes offres éblouiſſantes, qui auroient pu tenter un jeune homme de vingt-quatre ans, & répondit avec fermeté au Grand-Seigneur : qu'il étoit né *Chrétien, Gentilhomme*, & qu'il étoit *de plus engagé dans un Ordre qui fait un vœu particulier de vivre & mourir en la foi de Jéſus-Chriſt & de défendre, au péril de ſa vie & de ſon ſang, ſon ſaint nom*. MAHOMET IV lui donna vingt-quatre heures pour ſe déterminer ; mais il perſiſta dans ſa ferme réſolution. Comme on vit que la douceur & les offres étoient inutiles, on employa la violence ; on lui donna pluſieurs fois la baſtonnade, & on le mutila dans ſes membres, ſans pouvoir rien obtenir. Le Grand-Seigneur, touché de ſa jeuneſſe, de ſa fermeté & de ſa valeur, lui auroit fait grâce, s'il n'en avoit été diſſuadé par l'interprète *Panaioty*, qui avoit un grand crédit ſur ſon eſprit, & tenoit un rang conſidérable à la Porte : il étoit ennemi particulier du Chevalier, parce qu'il avoit été ſouvent faire du dégât dans une Isle de l'Archipel que MAHOMET avoit donnée à l'Interprète. Enfin, fatigué d'une ſi longue réſiſtance, que la douceur des offres & la violence des tortures n'avoient pu vaincre, il ordonna

qu'on lui tranchât la tête ; ce qui fut exécuté dans le Parvis du Serrail d'Andrinople, où ſon corps, partagé en quatre, avec cette inſcription glorieuſe : *Le fléau des mers eſt mort* & ſa tête au bout d'une lance, reſtèrent expoſés pendant quelques jours ; mais de crainte que les Chrétiens n'enterraſſent quelques parties du corps de ce généreux martyr, on fit jetter le tout dans la rivière qui paſſe à Andrinople. On dit cependant que les Capucins de cette ville ont recouvré ſa tête, & la Congrégation de la *Propaganda Fide* a fait faire un procès-verbal de ſon martyr. (Voy. l'*Hiſtoire de Malte*, par l'abbé de Vertot.)

3. Louis-Léonor d'Abos, qui ſuit ;
4. Marie, batiſée à Themericourt le 1er Mars 1635, mariée 1° par contrat du 18 Novembre 1683 à *François le Bout*, Chevalier, Seigneur d'Echauvilliers, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Touraine ; & 2° en Janvier 1701, à *Nicolas de la Tournelle*, Chevalier, Seigneur d'Angers & de la Salle, Colonel d'un Régiment de Cavalerie, & Brigadier des armées du Roi. Elle eſt morte, veuve, ſans enfans, en ſon château d'Echauvilliers, le 22 Avril 1743 ;
5. Catherine, née à Themericourt le 1er Mars 1659, mariée par contrat du 23 Juin 1686, à *Charles de Hallot*, Chevalier, Seigneur de la Chartre, Capitaine dans le Régiment de Vendôme. Elle mourut à Mantes, laiſſant une fille unique, & pluſieurs autres enfans morts jeunes.

Léonor d'Abos eut auſſi de *Charlotte d'Eſther le Tiran*, ſa ſeconde femme :

Charles-Jacques d'Abos, Seigneur de Jaucourt, batiſé à Themericourt le 18 Octobre 1669, & mort au Château de Binanville le 23 Août 1741. Il avoit épouſé, par contrat du 17 Février 1702, *Éliſabeth de Bouju*, fille de *Nicolas*, Chevalier, Seigneur de Cigy & du Boſc-le-Borgne, morte ſans poſtérité à Femainville, où elle eſt inhumée.

VII. Louis-Léonor d'Abos, batiſé à Themericourt le 6 Mars 1654, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de France le 8 Novembre 1667, Page de la Grande-Écurie du Roi en 1671, puis Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes, fut bleſſé très-dangereuſement à un ſiége, & mis au nombre des morts dans les nouvelles publiques. Étant devenu, par la mort de ſes deux frères aînés, le chef de ſa famille, il quitta la croix, ſe maria, & ſe retira à Rouen, avec la famille de ſa femme. Il y mourut en odeur de ſainteté, &

eſt inhumé aux Carmes-Déchauſſés de cette ville. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Octobre 1683, *Marguerite Labbé*, fille de *Georges Labbé*, Chevalier, Seigneur d'Épreville, & de *Marguerite le Page*, morte à Rouen. Il laiſſa pour fille unique :

Marie-Marguerite d'Abos, mariée par contrat du 26 Décembre 1703, à *Yves Maillet*, Chevalier, Seigneur de Friardel, près Orbec, vivante en 1751.

Seigneurs de Grandcamp *&* Saint-Cloud *en Auge.*

IV. Robert d'Abos, Écuyer, Seigneur de Beauval & de Follainville, ſecond fils d'Achin, & de *Deniſe de Boutigny*, eut en partage les Terres de Beauval & de Follainville. Il avoit épouſé, par contrat du 18 Juillet 1578, *Marguerite de Monnay*, Dame de Grandcamp en la Vicomté d'Orbec, Bailliage d'Evreux, de Saint-Cloud en Auge, la Barberie & la Francardière, fille, héritière en partie de *Jean de Monnay*, Écuyer, Seigneur de Gauville, & de feu *Marguerite de Foullonges*. Elle eſt nommée dans pluſieurs actes des années 1597 & 1599. Étant veuve, elle ſe maria par contrat du 15 Mai 1598, à *Guillaume de Bonnechoſe*, Écuyer, Seigneur de la Boulaye & Saint-Jean de Thenney en partie. Voy. BONNECHOSE. De ſon premier mari elle eut :

1. André, qui ſuit ;
2. Claude, Écuyer, Seigneur de Saint-Cloud en Auge, marié à *N... Filleuille*, dont il n'eut point d'enfans ;
3. Et Marguerite, femme, par contrat du 20 Février 1623, de *Thomas de Bonnechoſe*, Écuyer, Seigneur de la Volotière.

V. André d'Abos, Écuyer, Seigneur de Grandcamp, ſervit à l'arrière-ban ſuivant un certificat du 4 Novembre 1636, fut employé au rôle des Nobles du Bailliage d'Evreux, par Sentence des Commiſſaires au Réglement des Tailles, du 3 Mai 1641, & fut déchargé, comme *Noble*, des droits de francs-fiefs, par Ordonnance du 14 Février 1657. Demeurant à Grandcamp, étant âgé de ſoixante-douze ans, il eut acte de la préſentation de ſes titres de nobleſſe pardevant M. *de Marle*, Intendant d'Alençon, où il fit comprendre tous ſes enfans, le 22 Juin 1667. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Février 1623,

Marguerite de Bonnechoſe, fille de *Charles*, Écuyer, Seigneur de Calende & de la Pallezière, & d'*Anne de Gleſquin*, dont :

1. Nicolas, qui ſuit;
2. Claude, marié à *Barbé du Moulinet*, veuve de *N... des Hayes d'Épinay*;
3. André, âgé de trente-trois ans en 1667, vivant en 1697, & mort Prêtre & Curé de Grandcamp;
4. François, Écuyer, âgé de trente ans en 1667;
5. Pierre, âgé de vingt-quatre ans en 1667;
6. Charles d'Abos, Chevalier, Seigneur de Saint-Cloud, qui fut Capitaine de Cavalerie & Major du Régiment de Clermont, d'où il fut tiré & choiſi par Louis XIV en 1697, pour être auprès du Comte *de Toulouſe*. Il fut Lieutenant de ſes Gardes, & mourut le 18 Février 1716, étant à la chaſſe dans la plaine de Bellancour, entre le bois de Boulogne, ayant été écraſé par ſon cheval, qui s'abattit : il fut enterré le jour ſuivant à Saint-Euſtache. Il avoit épouſé *Marguerite Bitaut*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Chizé & du grand & petit Riou, & de *Madeleine de Coulange*, morte avant ſon mari, dont deux filles, ſavoir :

   Charlotte-Marguerite-Françoise d'Abos, mariée par contrat du 1er Mai 1715 à *Louis-Thomas d'Angerville-d'Auvrecher*, Chevalier, Seigneur de Grainville, de Heulan, &c., mort en 1719, dont elle a eu un fils. Elle s'eſt remariée, le 24 Novembre 1722, à *Michel-Joſeph d'Eſſon*, Chevalier, Seigneur de Douville, dont elle a des enfans;

   Et Marguerite-Élisabeth-Éléonore, mineure en 1717, morte ſans alliance.

7, 8 & 9. Et trois filles, compriſes avec leurs frères dans la maintenue de nobleſſe du 22 Juin 1667.

VI. Nicolas d'Abos, Écuyer, Seigneur de Grandcamp, né en 1630, épouſa, par contrat du 25 Juillet 1670, *Renée du Bois*, fille de feu *Pierre du Bois*, Écuyer, Seigneur du Parc, & de *Suſanne de Bonenfant*, dont il eut :

1. Claude, qui ſuit;
2. Anne, mariée par contrat du 14 Novembre 1699, avec *Louis Lucas*, Écuyer, Seigneur de Clermont, fils de *Jean* & de *Jeanne-Éliſabeth de Bec-de-Lièvre*.

VII. Claude d'Abos, Écuyer, Seigneur de Grandcamp, épouſa, par contrat du 6 Novembre 1706, *Marie Allorge*, fille d'*Anne*, Écuyer, Seigneur de Malicorne, & d'*Agnès Mauduit*. Elle ſe remaria à *Georges de Bretignère*, Écuyer, Conſeiller du Roi, Maire perpétuel & Lieutenant-Général de la ville de Verneuil. Elle eut de ſon premier mari :

VIII. Jacques-Claude-Pierre d'Abos, Écuyer, Seigneur de Grandcamp, né le 30 Octobre 1718, qui épouſa : 1° par contrat, reconnu le 21 Mars 1740, *Marguerite-Henriette de Vaumesle*, fille de *Jean-Batiſte*, Écuyer, Seigneur & Patron de Saint-Michel de Livet, & de *Catherine du Bois*, nièce de *Renée du Bois*, femme de Nicolas d'Abos, Seigneur de Grandcamp; & 2° le 11 Février 1777, Demoiſelle *N... le Grix de la Fontelaye*, fille de *N... le Grix*, Écuyer, Seigneur de la Fontelaye, & de *N... Frogex*. Du premier lit il a eu :

IX. Pierre-Jacques d'Abos, né le 12 Février 1741, mort en Avril 1771, ſans poſtérité de ſon mariage, contracté en Février 1767, avec *Conſtance de Liberge*, fille de *N... de Liberge*, Écuyer, Seigneur & Patron de Grandchain. Elle eſt décédée en Mars 1778.

Seigneurs de La Pelletière, *près Châteauneuf, au Bailliage de Chartres, &c.*

IV. Charles d'Abos, Écuyer, Seigneur de Herville, troiſième fils d'Achin & de *Deniſe de Boutigny*, fut exempté du ban & arrière-ban par le Roi, le 9 Février 1695, en conſidération de ſes ſervices, en qualité de Capitaine d'une Compagnie de gens de pied, obtint exemption du logement de gens de guerre, le 23 Décembre 1696; & eut ordre, le 25 Août 1697, de lever une Compagnie de cent hommes de pied. Il vendit à Gilles d'Abos, ſon frère, le 8 Mars 1608, tous les droits qu'il pouvoit avoir ſur les Terres & Seigneuries de Herville, de Themericourt, avec le quint de la Terre de Boiſſy, du chef de *Deniſe de Boutigny*, leur mère. Il épouſa, le 17 Septembre 1686, *Anne de Canquelin*, fille de *Denis*, Seigneur de la Pelletière, & de *Claude de Deniſe*. Elle étoit veuve le 16 Mai 1626, & elle eut la garde-noble de ſes enfans, qui ſont :

1. Maximilien, qui ſuit;
2. Charles, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné;

3. Et Louise, mariée, par contrat du 1er Juillet 1612, avec *Tannegui de l'Eſtang*, Écuyer, Seigneur du Labit, fils de feu *Jean de l'Eſtang*, Écuyer, Seigneur du Labit & de Mandreville, & de *Suſanne Guerard*.

V. Maximilien d'Abos, Écuyer, Seigneur de la Pelletière & de Marville-le-Moutier-Brulé, qualifié Chevalier de l'Ordre du Roi, dans pluſieurs actes des 9 Juillet 1629 & 8 Février 1631, eut commiſſion, le 13 Août 1636, de lever une Compagnie de cent hommes de pied, pour le ſervice du Roi. Il fut préſent au contrat de mariage de Charles d'Abos, ſon frère, & à celui de Louis d'Abos, ſon neveu, le 18 Juin 1662. Il étoit mort en 1668, & avoit épouſé, par contrat du 22 Mai 1625, *Marguerite Viole*, fille d'*Euſtache Viole*, Écuyer, Seigneur de Soullers, & de *Judith de Boulainvilliers*. Étant devenue veuve, elle eut acte de la repréſentation des titres de nobleſſe de ſon mari pardevant M. *de Marle*, Intendant d'Alençon, & déclara n'avoir que deux filles, ſavoir :

Angélique d'Abos, mariée avec *Louis de Recard*, Écuyer, Seigneur de Saint-Martin, d'avec lequel elle étoit ſéparée le 24 Janvier 1669;

Et Catherine d'Abos, mariée par contrat du 17 Août 1649 avec *Louis de Boulène*, Écuyer, Seigneur de la Tourneuve.

Seigneurs de Saint-Hilarion.

V. Charles d'Abos, Écuyer, Seigneur de Saint-Hilarion, près Châteauneuf, fils puîné de Charles, & d'*Anne de Canquelin*, ſervit au ſiége de Gravelines en qualité d'homme d'armes de la Compagnie du Maréchal *de la Meilleraye*, ſuivant pluſieurs certificats. Il reçut un aveu le 30 Décembre 1653, & mourut le 28 Janvier 1662. Il avoit épouſé, par contrat du 28 Décembre 1626, *Anne du Tertre*, fille de feu *Louis*, Écuyer, Seigneur de Montaigu, & de *Catherine Lépine*, dont il eut :

1. Louis, qui ſuit;
2. Charles, Seigneur de Marville, Enſeigne dans le Régiment Cardinal en 1655, puis Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment de Lorraine, tué au ſiége de Mont-Médi;
3. Marguerite, mariée à *François le Verrier*, Écuyer, Seigneur de la Leu;
4. Marie, alliée, à l'âge de vingt-cinq ans à

Claude de Mazis, Écuyer, Seigneur de Nuiſement, près Evreux. Elle vivoit encore en 1701;

5. Et Élisabeth, qui fut préſente au contrat de mariage de ſon frère en 1662.

VI. Louis d'Abos, Écuyer, Seigneur de Saint-Hilarion & de Marville-le-Moutier-Brulé, épouſa, par contrat du 18 Juin 1662, *Marie le Tellier*, fille de feu *Hector le Tellier* & de *Marie Naugors*. Elle étoit veuve le 7 Juin 1686. Ses enfans furent :

1. Claude, qui ſuit;
2. François, tué au ſervice ſans alliance;
3. Charles, Écuyer, Seigneur de Marville, qui paſſa procuration à ſa mère le 7 Juin 1686, & fut tué au ſiége de Philiſbourg, ſans poſtérité;
4. Et Marie-Louise, née le 14 Janvier 1675, batiſée dans la Paroiſſe de Saint-Hilaire-du-Mont à Paris, reçue à Saint-Cyr en 1687, & morte ſans alliance.

VII. Claude d'Abos, Écuyer, Seigneur de la Pelletière & de Saint-Hilarion, ſervit depuis 1680 juſqu'en 1697 dans le Régiment de Royal-Cavalerie, dont il fut Aide-Major, & enſuite dans les Gendarmes de la Garde. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe par Jugement rendu de M. *Phélipeaux*, Intendant de Paris, le 4 Septembre 1701, étant alors âgé de vingt-ſix ans. Il épouſa, 1° par contrat du 5 Mai 1699, *Éliſabeth de Baudouin*, fille de feu *François de Baudouin*, Écuyer, Seigneur de la Chapelle, & d'*Éliſabeth de Villereau*, dont il n'eut point d'enfans; & 2° *Ambroiſe-Marie de Grandmeſnil*, fille de *Pierre*, Écuyer, Seigneur de Meſlé & de Crepainville, & de *Gabrielle de Fillemain*. De ce ſecond lit ſont iſſues :

1. Louise-Madeleine, morte jeune & ſans alliance;
2. Et Louise-Ambroise, mariée, 1° par contrat du 8 Novembre 1724, à *Pierre d'Urville*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine & Major du Régiment Royal-Étranger, Cavalerie, mort en Allemagne, ſans poſtérité, en Avril 1748; & 2° *Charles-Gilles le Cornu*, Chevalier, Seigneur d'Oinville, Capitaine au Régiment d'Enghien, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur de Dreux, ſans enfans.

Les armes : *de ſable, au chevron d'or, accompagné de trois roſes d'argent*, 2 & 1.

ABOS DE FOLLAINVILLE-PALLETIÈRE : Famille de Normandie, Généralité

d'Alençon, qui fut maintenue dans ſa nobleſſe le 22 Juin 1667.

Maximilien d'Abos de Binanville fut reçu Chevalier de Malte le 7 Juin 1631.

Gabriel d'Abos de Thémericourt fut auſſi reçu Chevalier de Malte le 7 Août 1663.

Louis d'Abos de Binanville, qui fut reçu le 11 Août 1711 Conſeiller au Parlement de Paris, a recueilli beaucoup de différentes généalogies.

De cette famille étoit Marie-Louise d'Abos de Saint-Hilarion, née en 1675, & reçue à Saint-Cyr au mois d'Août 1683, après avoir prouvé ſa nobleſſe, depuis Bertin d'Abos, Seigneur de Thémericourt, qui épouſa en 1516 *Françoiſe de Silliquet*, qui étoit le quart ayeul de ladite *Marie-Louiſe*.

Les armes: *de ſable, au chevron d'or, accompagné de trois roſes d'argent.*

ABOSVILLE (d'): *de ſinople, au château antique de trois tours d'argent.*

I.

ABOT DE CHAMPS-DE-LA-METRUINIÈRE: Famille de Normandie, Généralité d'Alençon, maintenue dans ſa nobleſſe le 4 Juillet 1666 & le 3 Juillet 1667.

I. Jean Abot, Écuyer, Sieur de Mellad, *& Jeanne*, ſa femme, vivans le 30 Juillet 1399, eurent pour fils :

II. Pierre Abot, Écuyer, Seigneur de Gournai en 1463, qui fut marié avec *Jeanne Gabelle*, dont eſt iſſu :

III. Denis Abot, Sieur de la Chaiſe, à cauſe de ſa mère. Il épouſa, le 6 Septembre 1483, *Antoinette de la Cherve*, mère de

IV. Guillaume Abot, Conſeiller ordinaire en la Cour des Grands-Jours du Comté du Perche, le 18 Juin 1526, depuis Conſeiller au Parlement de Paris. Il fut marié, le 15 Mars 1522, avec *Agnès Croquet*.

V. Gilles Abot, leur fils, Écuyer, Seigneur de la Chaiſe & de Champs, fut Enſeigne de cent Gentilshommes de la Maiſon du Roi, & Gentilhomme ſervant de Sa Majeſté. Il ſervit à la cérémonie des Chevaliers de l'Ordre du Saint-Eſprit à Rouen, le 5 Janvier 1597; de ſon mariage accordé le 28 Juin 1580, avec *Françoiſe de Sanſavoir*, eſt iſſu :

VI. Antoine Abot, Sieur de Champs, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, le 31 Mai 1636, Gentilhomme ſervant de Sa Majeſté, marié le 13 Janvier 1618, avec *Renée de Paſti*, dont naquit :

VII. Pierre Abot, Sieur de Recay & de Champs, Lieutenant dans le Régiment de Picardie, qui ſe maria le 7 Mars 1658 avec *Marie du Cheſnay*; de ce mariage ſortit :

VIII. Jacques Abot, Sieur de Recay, de Champs & de Hautpoix, dont le mariage fut accordé le 19 Novembre 1683 avec *Marguerite Picard*.

IX. Pierre Abot, leur fils, Sieur de Champs, épouſa, le 7 Mars 1711, *Marie-Madeleine Barril*, dont eſt né, le 29 Mai 1718,

X. Pierre-Renée Abot, reçu Page du Roi en ſa Petite-Écurie, le 16 Août 1734.

Les armes: *écartelé, au 1 & 4, d'azur, à une coquille d'argent; au 2 & 3, d'argent, à une branche de fougère, poſée en pal.*

II.

ABOT-DE-CHAMPS, Famille noble originaire du Perche, Diocèſe de Séez, Election de Mortagne, Généralité d'Alençon, dont nous allons parler ici, d'après l'*Armorial de France*, reg. I, pag. 6.

I. Jean Abot, Écuyer, Seigneur de Mellay, & *Jeanne*, ſa femme, vivoient le 30 Juillet 1399. Ils laiſſèrent de leur mariage :

II. Guillaume Abot, Ier du nom, Écuyer vivant le 16 Juin 1400, qui, de ſa femme, qu'on ne connoit point, laiſſa pour fils :

III. Pierre Abot, Ier du nom, Écuyer, Sieur de Gournay, en 1463, marié à *Jeanne Gabelle*, fille & héritière de *Jacques Gabelle*, Sieur de la Chaiſe, dont vint :

IV. Denis Abot, Écuyer, Seigneur de la Chaiſe, de Loiſelière, du Jaroſſay, & de la Grande Bretonnière, qui donna ſon aveu & dénombrement, le 25 Juin 1532, à *Marie de Luxembourg*, Ducheſſe douairière du Vendômois, & Dame de Nogent-le-Rotrou, à cauſe de ſadite Terre & Seigneurie de la Chaiſe, mouvante de la Châtellenie de Nogent. Il avoit épouſé, par contrat du 6 Septembre 1483, *Antoinette de la Cherve*, & en eut :

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Jean, Curé, Chanoine de Notre-Dame de Mortagne;
3. François, Sieur de la Mauvezinière;

4. Et PIERRE, qui fit un accord avec ſes frères aînés, ſur les différens qu'ils avoient eus pour les partages des biens de leurs père & mère.

V. GUILLAUME ABOT, IIe du nom, Écuyer, Seigneur de la Chaiſe, Conſeiller ordinaire en la Cour des Grands-Jours du Comté du Perche, le 18 Juin 1526, enſuite Préſident en l'Echiquier, & Chancelier d'Alençon, puis Conſeiller au Parlement de Paris, avoit épouſé, le 15 Mars 1522, *Agnès Croquet,* fille de *Mathurin Croquet,* citoyen de Paris, & de Noble *Agnès Goulas,* dont :

1. GUILLAUME, Écuyer, Seigneur du Réray en Bourbonnois, Conſeiller au Parlement de Paris ;
2. GILLES, qui ſuit ;
3. Et GALOIS, Chevalier, Seigneur de la Chaiſe, Gentilhomme de la Maiſon du Roi.

VI. GILLES ABOT, Écuyer, Seigneur du Réray, de la Chaiſe & de Champs, Enſeigne des cent gentilshommes de la Maiſon du Roi, & Gentilhomme ſervant de Sa Majeſté, ſervit en qualité d'Enſeigne, à la Cérémonie des Chevaliers de l'Ordre du Saint-Eſprit, faite dans la ville de Rouen, le 5 Janvier 1597. Il avoit épouſé, le 28 Juin 1580, *Françoiſe de Sanſavoir,* fille de Noble Seigneur Meſſire *Jean de Sanſavoir,* Chevalier, Seigneur de Gourrigue, Conſeiller, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & de *Bertranne-le-Grand.* De ce mariage vint :

VII. ANTOINE ABOT, Écuyer, Seigneur de Champs, créé Chevalier de l'Ordre du Roi, le 31 Mai 1636, Gentilhomme ſervant de Sa Majeſté & Maréchal-des-Logis de la Compagnie des Gendarmes du Comte *de Treſmes.* Il avoit épouſé, le 13 Janvier 1618, *Renée du Paſti,* fille de *Jacques du Paſti,* Sieur de la Haye, Lieutenant particulier à Mortagne, & d'ESPRITE ABOT, leurs enfans furent :

1. JEAN ABOT, Écuyer, Seigneur de Champs & de Lignerolles, qui a fait poſtérité ; mais elle nous eſt inconnue ;
2. Et PIERRE, qui ſuit.

VIII. PIERRE ABOT, IIe du nom, Écuyer, Sieur du Réray & de Champs, Lieutenant au Régiment de Picardie, épousa, le 7 Mars 1658, *Marie du Cheſnay,* fille de *Charles du Cheſnay,* Écuyer, Sieur du Marais, & de *Marie de Gueroult,* dont :

IX. JACQUES ABOT, Écuyer, Sieur du Réray, de Champs, Seigneur de Hautpoix, maintenu dans ſa nobleſſe par ordonnance

de M. *de Marle,* Commiſſaire départi dans la Généralité d'Alençon, du 4 Juillet 1666, ſur les preuves qu'il en fit depuis 1399. Il fit hommage au Roi de ſa Terre & Seigneurie de Hautpoix, en ſa Chambre des Comptes à Rouen, le 2 Mars 1697, qu'il tenoit dans la mouvance de la Châtellenie de Mortagne, avoit épouſé, le 19 Novembre 1683, *Marguerite Pelard,* fille de *Pierre Pelard,* Sieur de la Ronce, & de *Marguerite Guillé.* De ce mariage ſortit :

X. PIERRE ABOT, IIIe du nom, Écuyer, Seigneur de Champs, au pays du Perche, Diocèſe de Séez, où il demeuroit, qui épouſa, le 7 Mars 1711, *Marie-Madeleine Barril,* fille de *Renée Barril,* Écuyer, Seigneur & Patron de Feings, Mauregard, &c., Conſeiller Secrétaire du Roi Lieutenant Criminel au Bailliage de Mortagne, & de *Madeleine Moreau,* dont eſt iſſu :

XI. PIERRE-RENÉE ABOT-DE-CHAMPS, Écuyer, né le 29 Mai 1718, reçu Page du Roi en ſa Petite-Écurie, le 16 Août 1734, ſur ſes titres de nobleſſe qu'il produiſit alors en remontant à JEAN ABOT, Écuyer, Seigneur de Mellay, vivant en 1399.

Il y a d'autres branches de cette famille que nous ne connaiſſons point.

Les armes : *écartelées au 1 & 4, d'azur, à une coquille d'argent ; au 2 & 3, à une branche de fougère, de ſinople, poſée en pal.*

ABOVAL, en Picardie : *d'azur, à trois merlettes d'argent, rangées en chef.*

ABOUAT : *faſcé d'argent & de gueules de ſix pièces.*

ABRAHAM, en Bretagne : *d'argent, à trois jumelles de ſable, accompagnées de dix étoiles de gueules, 4 & 3, 2 & 1.*

ABRANTES (Ducs d'), ſortis de la Maiſon Royale de Portugal. Le premier Duc de ce nom fut ALPHONSE de Portugal-Alencaſtro, Grand d'Eſpagne, Marquis de Porto-Séguro & de Val-de-Fuentes, Grand Commandeur de l'Ordre de Saint-Jacques en Portugal, Conſeiller d'Etat pour la Guerre, Général des Galères, & Grand Juſticier du Royaume de Portugal ; ſecond fils d'ALVARO de Portugal-Alencaſtro, Duc d'Aveiro, & de JULIENNE de Portugal-Alencaſtro. ALPHONSE fut fait Général des Galères du Royaume en 1625, & créé Duc d'Abrantes & Grand d'Eſpagne

par PHILIPPE IV, Roi d'Eſpagne en 1645. Il épouſa ANNE DE SANDE-PADILLA-BOBADILLA, Marquiſe de Val-de-Fuentes en Caſtille, fille unique d'ALVARE DE SANDE, premier Marquis de Val-de-Fuentes, & de *Marie-Anne de Padilla-Bobadilla,* héritière du Comte de *Méjorada*. En étant reſté veuf le 26 Janvier 1649, il embraſſa l'état eccléſiaſtique, ce qui donna lieu à une diſpute de la part des Grands d'Eſpagne, qui ne voulurent point que dans les Chapelles il eût ſéance ſur leur banc avec ſa ſoutane; ce qui fut décidé en leur faveur par le Roi d'Eſpagne. Il mourut le 28 Mars 1654, laiſſant de ſon mariage:

1. AUGUSTIN de Portugal-Alencaſtro, Duc d'Abrantes, qui ſuit;
2. LOUIS de Portugal-Alencaſtro, mort ſans alliance;
3. Et MARIE de Portugal-Alencaſtro, mariée le 22 Octobre 1654, avec *Pierre de Leyva-de-la-Cerda & la Cuéva*, Comte de Bannos, Marquis de Ladrada, duquel elle fut la première femme, & n'en eut qu'une fille.

AUGUSTIN, (ou, ſelon quelques-uns, CONSTANTIN) de Portugal-Alencaſtro, Duc d'Abrantes, Grand d'Eſpagne, Marquis de Porto-Séguro, de Sardoal, & de Val-de-Fuentes, Comte de Méjorada, Grand-Commandeur de l'Ordre de Saint-Jacques, prétendit ſuccéder aux biens du Duc d'Aveiro, au préjudice de Marie de Portugal-Alencaſtro, ſa couſine, mariée au Duc d'Arcos, ſoutenant que les filles ne pouvoient en hériter; mais il fut débouté de ſes prétentions au mois d'Octobre 1679, & mourut au mois de Février 1720 âgé de 83 ans. Il avoit épouſé *Jeanne de Noronna*, fille de *Ferdinand de Noronna,* premier Duc de Linarès, & de *Marie-Anne de Sylva*. Les enfans ſortis de ce mariage furent:

1. FERDINAND de Portugal-Alencaſtro, Marquis de Val-de-Fuentes, qui ſuit;
2. JEAN-EMMANUEL-DE-LA-CROIX de Portugal-Alencaſtro, Duc d'Abrantes en 1720 après la mort de ſon père, & de Linarès du chef de ſa mère. Il embraſſa l'état eccléſiaſtique, & fut nommé à l'Évêché de Malaga au mois de Novembre 1717, puis à celui de Cuença au mois de Mars 1721, & ſacré le 7 Septembre ſuivant;
3. ANNE-AUGUSTINE de Portugal-Alencaſtro, Religieuſe au Couvent de l'Incarnation à Madrid;
4. ISABELLE de Portugal-Alencaſtro, mariée en 1686 à *Bernard de Carvajal,* Commandeur d'Anjarada;

5. EMMANUELLE-FRANÇOISE de Portugal-Alencaſtro, Dame-d'honneur des Reines d'Eſpagne MARIE LOUISE D'ORLÉANS & MARIE-ANNE DE BAVIÈRE-NEUBOURG, toutes deux femmes du Roi CHARLES II. Elle épouſa en 1689 *Joſeph-Bernardin Bazan-de-Bénavides & Pimentel,* Marquis de Santa-Cruz, de Viſo & de Bajone, Grand d'Eſpagne, après la mort duquel, arrivée en 1694, elle ſe fit Religieuſe aux Carmélites déchauſſées à Madrid.
6. Et JOSEPH de Portugal-Alencaſtro.

FERDINAND de Portugal-Alencaſtro, Marquis de Val-de-Fuentes, Duc de Linarès, Gentilhomme de la Chambre du Roi d'Eſpagne, Lieutenant-Général de ſes Armées, & Vice-Roi du Mexique, mourut avant ſon père en 1692. Il avoit été marié, le 26 Janvier 1685, avec *Léonore de Sylva,* Dame-d'honneur de la Reine, & fille d'*Iſidore* de Sylva Portugal, Marquis d'Oran; & de cette alliance ſortirent:

1. AUGUSTIN de Portugal-Alencaſtro, mort jeune;
2. Et IGNACE de Portugal-Alencaſtro, auſſi décédé jeune.

Les armes: *d'argent, à cinq écuſſons d'azur, poſés en croix, chargés chacun de cinq beſans d'argent en ſautoir, ayant un point de ſable; & une bordure de gueules, chargée de huit tours d'or, poſées trois, deux & trois, & un lambel d'argent à deux pendans, brochant ſur les trois premières tours.*

Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, tom. I, pag. 673 & ſuiv. Edition de 1736. Voy. au mot ALENCASTRO dans Moreri, nouv. Edit.

ABSOLU, Famille de l'Iſle-de-France, qui porte: *de gueules, à une croix de Malte d'or, poſée en cœur, & accompagnée en chef de deux molettes d'argent, & en pointe d'un croiſſant de même.*

MADELEINE ABSOLU, née le 4 Juillet de l'an 1681 du mariage de JACQUES ABSOLU, Écuyer, Sieur de la Gâtine, & de *Marie Charpi*, fut reçue à Saint-Cyr au mois de Septembre 1692, & prouva ſa nobleſſe depuis l'an 1536, que vivoit MAURI ABSOLU, Seigneur de Launai, ſon quart-ayeul.

ABZAC, originaire du Périgord, où eſt une Forteresse de ſon nom. Cette Maiſon eſt reconnue, par ſon ancienneté, pour une

des premières de la Province, qui a été ſon berceau. Une généalogie de feu Charles d'Hozier remonte la filiation à HUGUES D'ABZAC, qui fit bâtir la Fortereſſe *d'Abzac* ſur la Dordonne. Il étoit en 1220 Chevalier, Baron de Languais, ſans doute du chef d'*Helinette de Languais,* ſa femme. La même généalogie lui donne pour fils AIMAR D'ABZAC, Sénéchal pour le Roi d'Angleterre. Si on l'en croit encore, cet AIMAR D'ABZAC fut père de PIERRE.

Le Juge d'Armes de France ne doute point que la Maiſon d'Abzac n'ait toute cette ancienneté, & même qu'elle ne puiſſe encore aller au-delà. Mais comme feu M. *Charles* d'Hozier n'a point eu les titres originaux, garants des filiations, & que tout autre témoignage, quelque fidèle qu'il puiſſe être, n'a point lieu, on ne compte la deſcendance que depuis HUGUES D'ABZAC, Chevalier Banneret en 1338. N'ayant point reçu de mémoires particuliers de cette Maiſon, nous parlons d'après ce qu'on lit dans l'*Armorial de France*, reg. II, part. I.

I. HUGUES D'ABZAC, Chevalier Banneret en 1338, ſervit avec deux Ecuyers ès parties de Guyenne, ſous *Pierre* de Marmande, Sénéchal du Périgord. On lui donne pour femme *Jeanne de Pradelle,* Dame de Beauregard. Quoi qu'il en ſoit, il fut père de trois fils, ſavoir :

1. AIMAR D'ABZAC, qui ſuit ;
2. ELIE, mort ſans poſtérité ;
3. GANTONNET, qui paroît avoir été un des *Preux Chevaliers* de ſon temps. Il fit le voyage de la Terre-Sainte en 1390, avec le Duc de Bourbon, LOUIS II, lorſque ce Prince alla mettre le ſiége devant Tunis. Il paſſa dans l'isle de Chypre ; après cette expédition, il fut Général des troupes de l'Egliſe, ſous le Roi JACQUES I, ou ſon fils JANUS ou JEAN II, durant les guerres contre les Génois, qui tenoient alors dans l'isle de Chypre la ville de Phamagouſte. Il devint Connétable de ce Royaume, charge conſidérable, qui n'étoit donnée qu'aux Princes du Sang de Rois. Il revint mourir en France.

II. AIMAR ou ADHEMAR D'ABZAC, Seigneur d'Abzac, de la Douze, de Prouet, de la Cropte, de Montaſtruc, & des Château & Seigneurie de Beauregard, fit vente de la Terre d'Abzac, des forêts qui en dépendoient, & d'une autre Terre à *Amalric* ou *Amauri* de Barrière, Chevalier, Habitant de la Cité de Périgueux, qui en reçut l'inveſtiture le 16 Mai 1386, des mains du Comte de Périgord, *Archambaud*, IV^e^ du nom, ſurnommé *le Viel.*

AIMAR D'ABZAC épouſa Noble *Catherine de Wals,* dite *de Boniface,* veuve d'*Archambaud-de-Barrière,* Dame de Villamblar, de Longuo près Muſſidan, d'Hiran, de la Roche, de Ferrières, de Limeirac, &c., qui lui fit une donation univerſelle de tous ſes biens, le 28 Mai 1394, à condition d'écarteler les armes *de Wals* & *de Boniface*. Il eut de ſon mariage :

1. OLIVIER, qui ſuit ;
2. BERTRAND D'ABZAC, Seigneur de Doume, Chevalier. Il fut un zélé Partiſan des Anglois, au nom deſquels il conclut, le 10 Janvier 1421, un traité avec CHARLES DE BOURBON, Capitaine Génér. pour le Roi, & agiſſant au nom du Roi CHARLES VII, alors Dauphin. GANTONNET D'ABZAC, ſon oncle, lui légua tous les biens qu'il poſſédoit, c'eſt-à-dire les Seigneuries de Clarens, de Montclard, de Montledier, de Bregerac ou Bergerac, de Mourens, de Beauregard, avec une ſomme de mille francs d'or. *Guillemette de Boniface* lui fit auſſi donation de la Paroiſſe de Mayac. Il mourut au tems de cette tranſaction, laiſſant deux fils tous deux appelés JEAN, morts ſans poſtérité, & une fille, nommée MARQUISE.
3. JEAN D'ABZAC, qui eut pour ſon domaine la Seigneurie de Beauregard, avec d'autres biens aſſis dans la Paroiſſe de Boiſſac, vers la rivière de Creuze. Il fut père d'AMALRIC ou d'AIMERI D'ABZAC, auſſi Seigneur de Beauregard, qui vivoit encore le 25 avril 1515. Celui-ci eut pour fils HUGUES D'ABZAC, Seigneur de Beauregard, marié par contrat du 1 Juillet 1489, avec Demoiſelle *Marguerite d'Aix*, Dame de Méimi. De ce mariage ſortit JEANNE D'ABZAC, fille unique, qui épouſa, le 15 Juillet 1515, *François d'Aubuſſon*, Chevalier, Seigneur de Caſtel-Nouvel, cadet de l'illuſtre Maiſon d'Aubuſſon de la Feuillade, & tige de la branche des Seigneurs de Beauregard & de Caſtel-Nouvel.

III. OLIVIER D'ABZAC, pour remplir la condition que ſon père contracta par ſon mariage avec *Catherine de Wals*, dite de *Boniface,* prit pour armes : *d'or, à une faſce de gueules, accompagnée de ſix fleurs-de-lys d'azur,* qui eſt de *Boniface ; écartelé de gueules à une faſce d'or,* qui eſt de *Wals ;*

& ſur le tout D'ABZAC, qui eſt *d'argent, à une bande d'azur, chargée au milieu d'un bezan d'or, à la bordure d'azur, chargée de neuf bezans d'or.*

OLIVIER D'ABZAC, Seigneur de la Douze, de Mayac, de la Cropte, de Reillac, de Sanillac, &c., eſt qualifié *Ecuyer* dans des lettres que JEAN de France, Duc de Berry, frère de CHARLES V, & oncle de CHARLES VI, lui donna le 30 Juillet 1412, environ quinze jours après le Traité de Bourges, qui déſarma l'oncle & le neveu. Il épouſa *Jeanne de Barrière*, dont il laiſſa à ſa mort:

1. GUY, qui ſuit;
2. ELIE, Chanoine de Saint-Front de Périgueux, & Curé d'Auriac.
3. BERTRAND D'ABZAC de la Douze, qui ſuivit, comme ſon oncle, le parti des Anglais; & ayant été pris les armes à la main, fut décapité à Limoges, en punition de ſon attachement opiniâtre pour les ennemis de l'État.

IV. GUY D'ABZAC, Seigneur de la Douze, de la Cropte, de Reillac, de Sanillac, de Saint-Gérard, de Saint-Félix, de Saint-Cernin ou Saint-Saturnin, de Mortemer, du Château de Mayac, & auſſi Seigneur de la Maiſon noble de Périgueux, c'eſt-à-dire du Domaine que les Seigneurs de Boniface avoient eu dans cette ville, fut Conſul & Maire en 1445, charges municipales qui ont été quelquefois poſſédées par des Seigneurs de la plus haute naiſſance, qui ne les croyoient pas au-deſſous d'eux. On ſçait d'ailleurs qu'à Bordeaux, le Maire doit être toujours un Seigneur du premier rang; & l'uſage a été anciennement le même dans toute la province, compriſe ſous le nom d'Aquitaine, & aujourd'hui ſous le gouvernement général de Guyenne. GUY D'ABZAC teſta au Château de la Douze le 29 Juillet 1478, âgé de 78 ans; & il eut de ſa femme *Agnès de Montlouis*, fille de *Louis*, Seigneur de Montpaon, de Malayoles, de Bonnes, de Vergnolles, &c., & de *Belleguette de Limeuil de Saint-Alvaire:*

1. JEAN, qui ſuit;
2. PIERRE, Abbé de Notre-Dame-de-la-Grâce, au Diocèſe de Carcaſſonne, ſucceſſivement Evêque de Rieux, de Leictoure, Archevêque de Narbonne, &c.;
3. HUGUES, Abbé de Billeux, Diocèse de Poitiers, Prieur de Fontenai, Camérier Commendataire de l'Abbaye de Saint-Jean-d'Angely, Prieur de Champdolant, &c.;

4. BERNARD, Chanoine des deux Egliſes cathédrale & ſéculière de Saint-Etienne & de Saint-Front de Périgueux, Curé de la Force, & Archiprêtre de Saint-Méard d'Exideul;
5. GUILLAUME, tige de la branche des Seigneurs de Mayac, rapportée ci-après;
6. JEAN, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, qui, lors du teſtament de ſon père, en 1478, étoit *pour lors outre-mer;*
7. LOUISE, femme de Noble *Antoine de Carbonnières*, Seigneur de Pelavezi;
8. ANNE, accordée le 29 Mai 1466, & veuve de Noble *Jean de Groſſoles*, Seigneur de Flamarens & de Montaſtruc;
9. JEANNE, veuve de Noble *Pierre de Goth*, Seigneur de Pélatignon;
10. CATHERINE, mariée avec *Antoine de Groſſoles*, fils d'*Etienne*, Seigneur de Caumont en Lomagne, qui moururent, laiſſant trois enfans: *Raimond, Jean & Bernard de Groſſoles;*
11. JEANNE la jeune, femme de Noble *Raimond d'Aix*, Seigneur de Meſmi, de Meſmiaco, que GUY D'ABZAC nomme éxécuteur de ſes dernières volontés, avec son fils BERNARD D'ABZAC, le Chanoine.

V. JEAN D'ABZAC, Ier du nom, Seigneur de la Douze, de la Cropte, de Reillac, &c., qualifié Ecuyer, Chambellan & Maître-d'Hôtel de JEAN, Sire D'ALBRET, dans une Ordonnance du 18 Juin 1491, épouſa: 1° le 10 Août 1455, *Jeanne de Saint-Aſtier*, fille du Seigneur des Bories; 2° le 14 Février 1470, *Jeanne de Narbonne Taleyran*, fille de *Jean*, Baron *de Taleyran*, & de *Sibille de Carmain*. Il eut du premier lit:

1. JEAN, qui ſuit;
2. GUILLAUME, Prêtre, Chanoine de Saint-Etienne & de Saint-Front de Périgueux, Protonotaire apoſtolique, Conſeiller-Clerc au Parlement de Bordeaux, Prieur de la Faye, &c.
3. AUDOUIN, Moine de l'Abbaye de la Graſſe, d'abord Abbé de la Sauve Majeure (*Sylvæ Majoris*) au Diocèſe de Bordeaux, puis Prieur de Camon au Diocèſe de Mirepoix, & Chambrier ou Camérier de Graſſe, ſur la démiſſion de ſon oncle, & Abbé de la même Abbaye au commencement de 1495, & Vicaire Général de tout le Diocèſe de Narbonne, qu'il ne gouverna pas longtems, étant mort le 25 Octobre 1498.
4. Un autre JEAN, qui paroît avoir embraſſé l'état eccléſiaſtique. Un Mémoire de la Maiſon le fait auſſi Abbé de la Graſſe, après ſon frère AUDOUIN.

De trois filles, nées ſans doute du ſecond lit, l'aînée, nommée JEANNE, épouſa le 15 Juin 1525, *Etienne de Cauna*. On ignore quel parti prirent les deux autres.

VI. JEAN D'ABZAC, IIe du nom, Seigneur de la Douze, de la Cropte, n'eſt qualifié que Noble & Ecuyer dans ſon teſtament du 30 Janvier 1528. Il épouſa, le 23 Novembre 1490, *Gabrielle de Salignac*, ſœur de *Claude de Salignac*, femme de *Guy de Gontaut*; de ce mariage il laiſſa:

1. PIERRE D'ABZAC, qui ſuit;
2. Et JEANNE, femme de *Bertrand de la Cropte*, Seigneur de Languais.

Le mémoire domeſtique met deux enfans de plus, & les fait même aînés des précédens. Ce ſont:

1. FRANÇOIS D'ABZAC de la Douze, tué à Pampelune, au tems de l'uſurpation de la Navarre;
2. Et CHARLOTTE, qui épouſa, le 26 Septembre 1507, *Annet de Fay*.

VII. PIERRE D'ABZAC, Ier du nom, Chevalier, Baron de la Douze, Seigneur de la Barriere, de la Cropte, de Senillac ou Sanillac, de Vergnolles, de Reillac en Limouſin, Chevalier de l'Ordre du Roi, teſta le 18 Novembre 1550, & ne vécut que fort peu de tems depuis ſon mariage avec *Jeanne de Bourdeille*, fille puînée de *François*, Seigneur, Baron de Bourdeille, de Brantoſme, &c., & d'*Hilaire du Fou-de-Vigean*. De ce mariage vinrent:

1. GABRIEL, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de Toulouſe en 1549, mort avant ſon père, ou peu de tems après, ſuivant un acte du 17 Décembre 1551.
3. Un ſecond FRANÇOIS, dont les preuves, dit l'Abbé de Vertot, furent faites pour l'Ordre de Malte en 1555.
4. GEORGES, Prieur de la Faye.
5. FOUCAUD, Chanoine des deux Egliſes de Périgueux, Saint-Etienne & Saint-Front.
6. Autre GABRIEL, reçu dans l'Ordre de Malte en 1560, & Commandeur de Bordeaux en 1592.
7. JEAN, dont la mort eſt marquée avant celle de ſon frère FRANÇOIS.
8. JEANNE, mariée par contrat du 17 Décembre 1551, avec *Annet de Bourbon-Malauſe*, Vicomte de Lavedan, Baron de Beaucan, de Barbaſan, de Malauſe, &c.

VIII. GABRIEL D'ABZAC, Ier du nom, Baron de la Douze, Seigneur de Barriere, de la Cropte, de Reillac, de Vergnolles, de Vieilleville & de Peiramont, qualifié Ecuyer dans le teſtament de ſon père, du 18 Novembre 1550, eut commiſſion de CHARLES IX, le 30 Mai 1569, pour donner en cette qualité le Collier de l'Ordre à *Clinet d'Aidie*, Seigneur de Cailus & de Ribérac. Il épouſa, par contrat du 25 Juillet 1546, *Antoinette Bernard*, Dame de Vielleville & de Peiramont, & teſta le 24 Février 1575. Les enfans ſortis d'eux furent:

1. GABRIEL, qui ſuit;
2. FOUCAUD, à qui ſon père légua, ainſi qu'à ſes autres enfans puînés, une ſomme de quinze mille livres, pour tous droits, même ſur la ſucceſſion de leur mère;
3. PIERRE D'ABZAC, tige d'une ſeconde branche rapportée ci-après;
4. JEANNE, mariée le 1er Juillet 1571 à *François de Lambertie*, Ecuyer, Seigneur de Lambertie, de Saint-Paul-de-la-Roche, de la Valouze, &c.;
5. & 6. FRANÇOISE & JACQUETTE, mortes lorſque leur père teſta, mais après avoir été mariées, l'une par contrat du 8 Décembre 1571, avec *Jean de Sireuil*, Ecuyer, Seigneur de Sireuil, & Co-Seigneur de Scicurac; l'autre, le 8 Juin 1572, avec *François de Royere*, Ecuyer, Seigneur de Brignac, dont elle laiſſa un fils unique, nommé *Gabriel-Guy de Royere*;
7. YSABEAU, mariée par contrat du 25 Avril 1581;
8. ANNE, mariée 1o le 22 Septembre 1582, avec *Jean de Calvimont*, Ecuyer, Seigneur de Lern, de Turſſac, de Saint-Paul; & 2o le 14 Janvier 1588, avec *Foucaud d'Aubuſſon-Caſtel-Nouvel*, Seigneur de Beauregard, de la Ruë, &c.;
9. GABRIELLE, l'aînée, mariée par contrat du 7 Août 1586, avec *Georges de Tilhet*, Seigneur de Maurouſe, & depuis, Baron d'Orgueil;
10. GABRIELLE la jeune, mariée 1o le 21 Novembre 1585, avec *Raimond de Marqueſſac*, Seigneur dudit lieu & de Saint-Pantali; 2o le 22 Février 1594, avec *Jean de Saint-Aſtier*, Seigneur de Sauveterre.
11. MARGUERITE, mariée 1o à *Philippe de Fayoles de Melet*, ou plutôt, *de Melet de Fayoles*, frère puîné, conſanguin de *Madelon de Melet*, que CATHERINE DE MÉDICIS envoya en Pologne pour en faire revenir HENRI III, après la mort de CHARLES IX; 2o par contrat du 14 Avril 1588, à *Odet de Montlezun*, Chevalier, Seigneur de Seudat de Montcaſſin, de Farges, de Saint-Cyprien, & Chambellan du Roi.

IX. Gabriel d'Abzac, IIe du nom, Baron de la Douze, Seigneur de Barriere, de la Cropte, de Reillac, de Vergnolles, de la Ruë, Baron de Laſtours, de Peiramont & de Vielleville, Chevalier de l'Ordre du Roi, dès le 5 Mai 1599, puis Gentilhomme de ſa Chambre, obtint au mois de Novembre de l'an 1615, des Lettres-Patentes, en forme de Charte, portant érection de la Terre & Baronie de la Douze en Marquiſat. Il fut Capitaine de cinquante hommes d'armes. Il avoit épouſé, par contrat du 29 Janvier 1591, *Jeanne de Laſtours*, fille & héritière de *Jean*, Baron de Laſtours en Limouſin, qui lui porta en mariage cette Baronie, avec le titre de premier Baron de la Province. Ils teſtèrent l'un & l'autre le 14 Août 1616; leurs enfans furent :

1. Gabriel, qui ſuit ;
2. Charles, rapporté après ſon frère ;

Et quatre filles. L'aînée, Marguerite, étoit en 1658 veuve de *Philippe de Melet de Fayoles*, Seigneur de Neufvic, & Saint Pardoux ; la ſeconde, appellée Jeanne, fut Dame *de la Bermondie ;* & Anne, qui étoit la quatrième, épouſa le Seigneur *des Coutures*.

X. Gabriel d'Abzac, IIIe du nom, qualifié *Marquis de Vergnolles*, ne ſuccéda pas au Marquiſat de ſa Maiſon, ayant été déshérité par le teſtament commun de ſon père & de ſa mère, pour avoir épouſé, contre leur volonté, *Eſther de Larmandie*, fille du Baron de Longa, non que le mariage ne fût ſortable, puiſque les deux Maiſons avoient déjà des alliances, au moins indirectes, mais parce qu'il y avoit alors de l'inimitié entr'eux & le Baron. Gabriel d'Abzac, Colonel d'un régiment, fut aſſaſſiné au retour d'un voyage de Paris, & ne laiſſa qu'une fille Madeleine d'Abzac de la Douze, mariée le 27 Août 1645, à *Charles Gouffier*, Comte de Gonnor & de Maulevrier, une des Dames d'Atour de la Reine Anne d'Autriche, mère de Louis XIV.

X. Charles d'Abzac, Marquis de la Douze, Baron de Laſtour, Seigneur de Barriere, Senillac, Vieilleville, Peiramont, &c., ſecond fils de Gabriel, IIe du nom, & d'*Anne de Laſtour*, qui l'inſtituèrent leur héritier, à condition qu'il ne pourroit déſunir les Terres de la Douze & de Laſtours qu'en faveur des mâles, fut, ainſi que ſon père, Capitaine de cinquante hommes d'armes, &

enſuite Colonel d'un régiment d'Infanterie, avec lequel il ſervit en Italie ſous Louis XIII. Il teſta le 11 Février 1659. Il fut marié deux fois : 1° le 15 Janvier 1621, avec *Anne-Louiſe Chapt de Raſtignac*, fille de *Jean*, mort en 1625, Maréchal de Camp des Armées du Roi ; 2° avec *Charlotte Thinon*. Il eut pour enfans :

Du premier lit :

1. Jean d'Abzac de la Douze, mort jeune ;
2. François d'Abzac de la Douze, appellé *le Marquis de Vergnolles*, qui ne laiſſa point d'enfans de *Marie de Beſançon*, fille de *Charles*, Seigneur du Pleſſis-Beſançon ;
3. Charles d'Abzac de la Douze, mort Meſtre de Camp ou Colonel d'Infanterie, ſans avoir été marié ;
4. Une fille, mariée avec le Seigneur de *Fayac*.

Du ſecond lit reſtèrent :

1. Pierre d'Abzac de la Douze, qui ſuit ;
2. Charlotte, mariée, 1° le 9 Février 1660, à *François-David de la Tour*, Seigneur de Ventaut en Limouſin ; 2° à *N.... Ribette*, de la ville de Riom en Auvergne ;
3. Marie-Anne, mariée à *Henri de Taillefer*, Comte de Rouſſilles, Seigneur de Barriere, &c.

XI. Pierre d'Abzac, IIe du nom, Marquis de la Douze, Baron de Laſtours, Seigneur de Vergnolles, de Barriere, de Senillac, &c., fut décolé à Toulouſe en 1669, après avoir été marié deux fois : 1° le 17 Janvier 1655, avec *Madeleine de Clermont la Batut*, fille de *Louis de Clermont*, Seigneur de Clermont & de la Batut, & de *Louiſe de Pardaillan de Gondrin ;* 2° avec *Finette Pichon*, fille d'un Préſident à Mortier du Parlement de Bordeaux. Il étoit accuſé d'avoir empoiſonné la première de ces deux femmes, pour pouvoir épouſer la ſeconde : il ſouffrit la mort avec beaucoup de fermeté, proteſtant de ſon innocence juſqu'au dernier ſoupir. Il eut du premier lit :

Jean-François, qui ſuit ;

Et du ſecond lit, un autre fils qui ne lui ſurvêcut pas de beaucoup.

XII. Jean-François d'Abzac fut encore Marquis de la Douze, Baron de Laſtours, Seigneur de Barriere, de Vergnolles, de Senillac, &c., par la remiſe que la Demoiſelle de Clermont, ſa tante, lui fit de tous ſes biens confiſqués à ſon profit. Il épouſa, le

2 Août 1688, *Marie-Thérèſe Taillefer*, ſa couſine germaine. Il eſt mort ſans poſtérité en 1698, & ſa ſucceſſion paſſa dans la ſeconde branche que nous allons rapporter: pour ſa veuve, elle prit une ſeconde alliance avec *Annet d'Aubuſſon Caſtel-Nouvel*, frère puîné du Comte d'Aubuſſon, Lieutenant-Général des armées du Roi.

SECONDE BRANCHE.

IX. Pierre d'Abzac de la Douze, Ecuyer, Seigneur de Reillac, troiſième fils de Gabriel d'Abzac de la Douze, Ier du nom, & d'*Antoinette Bernard*, épouſa, par contrat du 2 Décembre 1612, *Marie Jay*, veuve de *Denis de la Porte*, Conſeiller du Roi, Juge criminel en la Sénéchauſſé de Périgord, fille de Noble homme *Bertrand Jay*, Seigneur de Beaufort, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi, & d'*Adrienne de Laud*, dont:

1. Bernard, qui ſuit;
2. Jean, qualifié Prieur de la Faye & de l'Eguillac de Lauche.
3. N... mort en bas-âge;
4. Une fille, épouſe de *N... Royere*, Ecuyer, Sieur de Montlieu.

X. Bernard d'Abzac de la Douze, Ecuyer, Seigneur de Reillac, de l'Eguillac de Lauche en Périgord, & de la Baronie de Montançais, épouſa, par contrat du 16 Novembre 1636, *Sibylle Mérigat*, fille de *Louis*, Ecuyer, Sire de Beaulieu, l'un des cent Gentilshommes de la Maiſon du Roi, & de Jeanne Carrier, ſœur de Jean, ancien Contrôleur des Décimes de Périgord, dont:

1. Jean, qui ſuit;
2. N... mort ſans enfans de ſon alliance avec une Demoiſelle *de la Marthonie*, veuve du Seigneur des Hommes, du nom de *Chabans*;
3. N... Prieur de la Faye;
4. Jeanne, mariée avec *François de Hautefort*, dit le Marquis d'*Hans-Hautefort*, Seigneur d'Ajac, &c.

XI. Jean d'Abzac de la Douze, IIIe du nom, Baron de Montançais, Seigneur de Reillac, de l'Eguillac de Lauche, épouſa, par contrat du 29 Janvier 1667, *Gabrielle Joumart-Tiſon-d'Argence*, fille de *François*, Seigneur d'Argence, &c., & de *Françoiſe de Beaupoil Saint-Aulaire*, dont:

1. N... mort à Calais dans le Service;

2. N... mort ſans alliance;
3. Jean, qui ſuit;

XII. Jean d'Abzac de la Douze, IVe du nom, Baron de Montançais, Seigneur de Reillac, de la Cropte, &c., ſuccéda au Marquis de la Douze après la mort de ſon couſin Jean-François d'Abzac. Il entra dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi. Ayant quitté le Service, il épouſa, par contrat du 18 Avril 1699, *Iſabelle d'Aleſme de Lauterie*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de la Roche, &c., Conſeiller du Roi, Lieutenant-Général & Criminel au Siége Préſidial de Périgueux, & d'*Iſabelle de Landry*. Il eut de ſon mariage:

1. Jean, qui ſuit;
2. Pierre, Prieur de la Faye & de l'Eguillac de Lauche, & en même tems Seigneur de cette dernière Terre, aujourd'hui réunie au Prieuré;
3. Georges, qui a ſervi dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires;
4. Bernard, qui a auſſi ſervi dans la même Compagnie, appelé *le Chevalier de la Douze*;
5. Marie-Anne Ursule, veuve de *François Philibert du Cheſne de Montréal*, Lieutenant-Général de Périgueux.

XIII. Jean d'Abzac de la Douze, Ve du du nom, dit *le Comte de la Douze*, né le 19 Avril 1700, Page du Roi, dans ſa Grande-Écurie, au mois de Mars 1725, Lieutenant dans le Régiment de Condé, après quelques années de ſervice, a épouſé, le 3 Août 1728, *Marguerite de Combabeſſouſe*, fille aînée de *Nicolas*, Seigneur de Saint-Qentin de Loupiac, Conſeiller en la Grand'Chambre du Parlement de Bordeaux, & de *Marguerite de Gaſcq*; de ce mariage reſtent trois fils & deux filles:

1. Jean, qui ſuit;
2. & 3. Bernard; Gantonnet-Michel;
4. & 5. Marie-Anne-Ursule, & Anne.

XIV. Jean d'Abzac de la Douze, né en Juillet 1729.

TROISIÈME BRANCHE.

Seigneurs de Mayac.

V. Guillaume d'Abzac, Seigneur de Mayac & de Limeirac, cinquième fils de Guy d'Abzac, Seigneur de la Douze, & d'*Agnès de Montlouis*, épouſa, le 3 Septembre 1476, *Antoinette de la Cropte*, fille de *Jean*,

Damoiſeau, Seigneur dudit lieu & de Languais; il eut pour enfans:

1. François, qui ſuit;
2. & 3. Guillaume, Eccléſiaſtique; & Antoine;
4. & 5. Philippe ou Philippette; & Marie, Religieuſes au Monaſtère de Sainte-Claire à Toulouſe;
6. & 7. Antoinette & Jeanne, femmes, l'une de *Raimond de la Vergne*, Seigneur de la Vergne au Diocèſe de Limoges; l'autre, de *Jean Commarques*, Seigneur de Baiſſac;
8. Hélène, mariée à *François Rançonnet;*
9. Alix, alliée à un habitant de la ville de Sarlat;
10. Jeanne la jeune, mariée à *Jean de Belli*, Seigneur de Raſac.

VI. François d'Abzac de Mayac, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, eut pour femme *Souveraine de Paleyrac*, fille de *Bertrand*, dont:

1. Pierre, qui ſuit;
2. Guinot ou Gui, Curé de Gouzelles;
3. François, Seigneur de Sarrazac. Il traita avec ſon frère aîné les 16 & 24 Juin 1568, & laiſſa, de *Louiſe Dubois*, ſa femme, Pierre, auſſi Seigneur de Sarrazac, dont la poſtérité ſubſiſtoit encore dans ces derniers tems en la perſonne de ſon arrière-petit-fils Henri d'Abzac, Seigneur de Sarrazac, marié en Normandie au mois de Février 1715, avec une Demoiſelle du nom de *Fay;*
4. Guillaume, Religieux en Notre-Dame-de-Roſaliez en Poitou, & Prieur de Saint-Gaudin de Niort;
5. Gabriel, Seigneur de la Chouzedie, qui n'eſt connu que par le teſtament de ſa mère;
6. Jeanne, femme de *Jean Maignac*, Ecuyer, Seigneur de Mazerolles en Angoumois.

VII. Pierre d'Abzac, Seigneur de Mayac, étoit marié, le 25 Juillet 1541, avec *Marguerite de Salignac de Rochefort*, fille de *Raimond*, dont la Maiſon avoit déjà une alliance avec celle d'Abzac. *Marguerite* teſta le 18 Mai 1572, & ſon mari le 30 Octobre 1575. Leurs enfans ſubſtitués tous les uns aux autres, furent:

1. François, qui ſuit;
2. Guinot ou Gui, Seigneur de Villard, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné;
3. Bardin, tige d'une branche diſtinguée par le nom de Cazenac;
4. Souveraine, mariée avec *François de Cuſſac*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, proche Bergerac;

5. Marguerite, mariée le 18 Février 1571, avec *Léonard Leroux*, fils de *Pierre*, Seigneur de Luſſor, &c.

VIII. François d'Abzac, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Mayac & Rimerac, Gentilhomme ordinaire de S. M., épouſa par contrat du 25 Juin 1577, *Bonne de Heu*, fille mineure de *Robert*, Seigneur de Malleroyau, pays Meſſin, & de *Claude du Chaſtelet*, dont:

1. Isaac, qui ſuit;
2. Jacob, né le 10 Mai 1588;
3. Marguerite, mariée à *Louis Perry*, Ecuyer, Seigneur de la Chauffie;
4. & 5. Jeanne & Henriette, mariées, la première, 1° à *N... Jay*, Seigneur de Roſſignol; 2° à *Jean de Biron-Montferrand*, Ecuyer, Seigneur de Fontlongue. La ſeconde s'allia avec *François de Coſnac*, & elle fut ſa ſeconde femme, ſans enfans.

IX. Isaac d'Abzac, Ecuyer, Seigneur de Mayac, &c., épouſa 1° *Marie Couraudin*, fille de *Robert*, Ecuyer, Seigneur de Villautrange, & de *Françoiſe Lerry*; 2° le 20 Mai 1629, *Eſther de Livenne*, unique héritière de *François*, ſon père, Ecuyer, Seigneur de Bouix.

Du premier lit ſont ſortis:

1. Jacques d'Abzac de Mayac, qui ſuit;
2. Pierre, Capitaine dans le Régiment de Conti, qui fut bleſſé à la bataille de Fribourg en 1644;
3. Bernard, tué le 3 Août 1645 au combat de Norlingue, étant Capitaine dans le Régiment de Saint-Simon.

Du ſecond lit vinrent:

1. François d'Abzac, Seigneur de Mailleroi & de Bouix dans l'Election d'Angoulême, marié à Paris le 15 Novembre 1661, à *Béatrix-Françoiſe d'Atraupré*, fille de *Louis*, Seigneur d'Atraupé en Bourgogne;
2. Un ſecond François, appellé *le Chevalier de Mayac*.

X. Jacques d'Abzac, Seigneur de Mayac, de Limerac, &c., fut ſucceſſivement Page du Roi dans ſa Petite-Ecurie, & Capitaine dans le Régiment de Gaston, frère unique de Louis XIII. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe en 1667, avec ſes frères & couſins, par M. Dagueſſeau, Intendant de Limoges. Il étoit alors premier Chambellan de S. A. R. Monſieur, Gaston Duc d'Orléans, & mourut Maréchal de Camp des Armées du Roi, en Octobre 1678. Il fut marié trois fois: 1° le 22 Mai 1648, avec *Madeleine*

Eſtourneau, fille de *François*, Baron de Ris, Seigneur de la Motte-Terſanne en Périgord; 2° le 30 Juin 1650, avec *Anne de Babaine*, fille de *Paul*, Seigneur d'Uſſon en Saintonge, & de *Diane d'Eſtuer de Cauſſade*; 3° le 8 Juin 1654 avec *Louiſe de Bremond d'Ars*, fille de *Jean-Louis*, Seigneur d'Ars, &c., & de Dame *Marie de Verdelin*. Il n'eut des enfans que de la troiſième femme, qui lui apporta la Terre de Migré, ſavoir :

1. Jacques d'Abzac, mort en 1701, ſans avoir été marié;
2. Henri, qui ſuit;
3. Annet-Joseph d'Abzac de Mayac, qui de ſon mariage avec une Demoiſelle du nom de *Vaulx*, laiſſa un fils mort ſans poſtérité & deux filles, une Religieuſe à Exideuil, l'autre mariée à *Charles d'Eſtrade*, Seigneur de Contie;
4. Jacques, Seigneur du Bourg;
5. François, Seigneur de Villautrange;
6. Et une fille, Religieuſe aux Carmélites de Saintes.

XI. Henri d'Abzac, Baron de Rouffiac, Seigneur de Mayac, &c., mourut ſubitement en 1722, après avoir été ſucceſſivement Capitaine des Chevaux-Légers & de Carabiniers. De ſon mariage, le 15 Novembre 1694, avec *Marie-Benoîte Saunier de Montplaiſir*, fille unique de *François*, Seigneur de Montplaiſir, & d'*Adrienne de Lannes*, Dame de Pommiers, il avoit eu :

1. Annet-Joseph d'Abzac de Mayac, né le 7 Octobre 1695, reçu Page du Roi dans ſa Grande-Écurie le 22 Mai 1714, mort en 1719, ſans avoir été marié;
2. François, qui ſuit;
3. Guillaume, Capitaine dans le Régiment d'Enghien;
4. Joseph, Capitaine dans le Régiment de Poitou;
5. Un ſecond François;
6. Un troiſième François, né le 5 Septembre 1712, reçu Page de la Grande-Écurie le 4 Septembre 1727, enſuite Officier dans le Régiment de Saint-Simon, Cavalerie;
7. Bernard, Garde-Marine;
8. Marthe, mariée 1° à *François-Jean*, Seigneur de la Roche, &c., Chevalier de Saint-Louis; 2° le 20 Mai 1721 à *Charles Boiſſeul*, Seigneur dudit lieu, Capitaine dans le Régiment de Lambeſc, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis;
9. Barbe, l'aînée, alliée à *François Faucher*, Seigneur de Veſſac;
10. Marie, femme du Baron *de la Lumi-*

nade, du nom de *Beaupoil-Saint-Aulaire*;
11. Et Barbe d'Abzac, la jeune.

XII. François d'Abzac, IIIe du nom, Seigneur de Mayac, de Montplaiſir, de Pommiers, dit *le Marquis de Migré*, étoit Mouſquetaire du Roi lorſqu'il épouſa *Marie d'Aydie-Ribérac*, fille d'*Armand*, appellé *le Vicomte d'Aydie*, & de *Marie de Beaupoil Saint-Aulaire*, dont :

1. Antoine d'Abzac de Mayac;
2. Guillaume d'Abzac de Mayac;
3. 4. & 5. Marie, Marthe & Marie la jeune.

QUATRIÈME BRANCHE.

Seigneurs DE VILLARD, DE SAINT-PARDOUX, &c.

VIII. Guy d'Abzac de Mayac, Seigneur de Villard, dans la Paroiſſe de Saint-Pardoux-la-Rivière en Périgord, ſecond fils de Pierre d'Abzac, Seigneur de Mayac, & de *Marguegueriteſ de Salignac de Rochefort*, épouſa par contrat du 3.... 1576 *Louiſe Brun de la Valade*, fille de *Jean*, Seigneur dudit lieu, & de *Catherine de Lur-de-Longa*. Les enfans ſortis de ce mariage ſont :

1. Pierre, qui ſuit;
2. Jacques, qui épouſa, par contrat paſſé le 31 Décembre 1612, *Catherine le Poivre*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Tuffas, & de *Judith de Barbezières*. Il eut de ce mariage Isaac, qui fut, avec ſes deux couſins, maintenu dans ſa nobleſſe le 14 Août 1667, par M. Dagueſſeau, Intendant de Limoges. Il avoit épouſé, le 20 Octobre 1645, *Anne d'Eſcranayac*, fille de *Jean*, Ecuyer, Sieur du Verger, & de *Jeanne Bigot*, mais on en ignore la poſtérité;
3. Hélie, Seigneur de la Combe près de Ruffec en Angoumois, qui épouſa une Demoiſelle du nom de *Chevalier*; on ignore auſſi quels furent ſes enfans, & ſi ſa poſtérité ſubſiſte;
4. Raimond, auteur de la Branche des Seigneurs de Preſſac, rapportée ci-après;
5. Jacob, mort ſans poſtérité;

Et quatre filles : la première & les deux dernières ne ſont connues que par une tranſaction du 25 Novembre 1621. La ſeconde, nommée Marguerite, épouſa, le 18 Février 1602, *Antoine de Boiſſeul*, Seigneur dudit lieu en Bas-Limouſin.

IX. Pierre d'Abzac, Seigneur de Villard, de Saint-Pardoux-la-Rivière, épouſa, par

contrat du 27 Septembre 1607, *Anne Perry*, fille de *Jean*, Seigneur de Mazières, &c., & de *Marie Eſchallard*. De ce mariage ſortirent :

1. Jean, qui ſuit;
2. Un autre fils, Seigneur de Saint-Pardoux, mort à Tours ſans poſtérité ;

Et trois filles, dont les deux premières prirent le voile, l'une à Périgueux, & l'autre à Saint-Pardoux ; & la troiſième, mariée au Seigneur de Bélac en Angoumois.

X. Jean d'Abzac, Écuyer, Seigneur de Villard, de Saint-Pardoux-la-Rivière, &c., épouſa, le 25 Janvier 1640, *Renée de Lambertie*, fille de *Jean*, Écuyer, Seigneur de Prung, &c., & de *Jeanne Couſtin du Maſnadac*, dont :

1. Jacques, qui fut Page de la Reine ;
2. Hélie, qui ſuit ;
3. Raimond, Lieutenant de Cavalerie ;
4. N..., appelé le Sieur de Robertie, Capitaine dans le Régiment de Picardie ;
5. N..., Lieutenant dans la Compagnie de ſon frère ;
6. Une fille, Religieuſe à Saint-Pardoux ;
7. Marie, femme d'*Antoine de la Roche-Amyond*, Seigneur de Prémillac, de la même Maiſon dont eſt l'Archevêque de Reims, & Grand-Aumônier de France depuis 1760.

XI. Hélie d'Abzac de Villard, reçu Page du Roi dans ſa Grande-Écurie en 1667, enſuite Capitaine dans le Régiment du Roi, qui n'eut de ſon mariage avec *N...* pour unique héritière que :

XII. Renée-Françoise d'Abzac, Dame des Terres de Villard, de Mazières & de Saint-Pardoux-de-la-Rivière, qui les porta toutes en mariage à *Claude d'Alogni*, Seigneur du Puy-Saint-Aſtier, qu'elle épouſa par contrat du 24 Octobre 1702.

CINQUIÈME BRANCHE.

Seigneurs de Pressac.

IX. Raimond d'Abzac, Seigneur de la Foreſt & de Villard en Périgord, quatrième fils de Guy d'Abzac, Seigneur de Villard, & de *Louiſe le Brun de la Vallade*, ſucceſſivement Capitaine d'Infanterie dans le Régiment d'Epernon, Infanterie & de Cavalerie, ſe maria 1° le 5 Janvier 1613, avec *Guionne de Singarreau*, Dame de Preſſac en Angoumois, fille & héritière de *Jean* mort Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Catherine de Bermondet*, morte ſans enfans : mais elle l'inſtitua ſon héritier, au moins en partie, & la Terre de Preſſac lui reſta par tranſaction ; & il ſe maria 2° à *Anne d'Alouë*, fille de *Louis*, Seigneur des Ajots en Angoumois, & de *Marie de Livenne*. Il eut du ſecond lit :

X. Jacques d'Abzac, Seigneur de Preſſac & de Vouzan, Page du Roi en ſa Grande-Écurie, marié, 3 Juillet 1655, avec *Marie Raoul*, fille de *Samuël*, Écuyer, Seigneur de Vouzan & de la Bergerie, & de *Claude Guérin*, dont :

1. Gabriel d'Abzac, Seigneur de Savignac ;
2. Antoine d'Abzac, Seigneur de Vouzan ;
3. & 4. Louis d'Abzac & Suzanne ;
5. Julie, mariée par contrat du 9 Janvier 1694, avec *Jean de la Breuille*, Seigneur de Chantrezac & des Pouſſes en Limouſin, fils de *Jean*, Seigneur des mêmes lieux, & de *Marie Taveau*, laquelle, devenue veuve, ſe remaria avec un Jean d'Abzac, qualifié *Seigneur de Fermage*, qui, de concert avec ſa femme, ſtipula par le contrat que, s'ils venoient à ſe ſéparer des futurs époux, ceux-ci jouiroient de la Terre des Pouſſes ; & Jacques, père de Julie, conjointement avec ſon fils Gabriel d'Abzac, délaiſſa à ſa future épouſe la Terre de Vouzan, au moyen de quoi elle renonça à toute ſucceſſion, ſoit paternelle, ſoit maternelle.

XI. Gabriel d'Abzac, Seigneur de Savignac.

Les armes de la branche de la Douze : *d'argent, à une bande d'azur, chargée au milieu d'un bezan d'or, & une bordure d'azur, chargée de neuf bezans d'or.*

ACARIE, dans l'Orléanais : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même.*

ACARY, en Picardie : *d'argent, à l'aigle éployée de ſable.*

ACCAULT : *de gueules, au coq d'argent, ayant ſur l'eſtomac un écuſſon d'azur, attaché au col avec un lien de même ; le coq poſé ſur une terraſſe d'argent.*

* ACERAC, Seigneurie en Bretagne, qui eſt entrée avec la Baronnie d'Ancenis dans la Maiſon de Rieux par l'alliance de *Jeanne de Rochefort* avec Jean II, Sire de Rieux, créé Maréchal de France en 1397 ; dignité à laquelle fut élevé, en 1417, ſon ſecond fils Pierre de Rieux, Seigneur d'Acerac. Cette Seigneurie retourna par ſa mort à ſon frère

aîné JEAN III, père de FRANÇOIS, & ayeul de JEAN IV, Sire DE RIEUX, Maréchal de Bretagne en 1470, & nommé, par le teſtament du Duc FRANÇOIS II, tuteur & gardien de ſes deux filles, comme ſon proche parent. *Jeanne de Rohan,* ſa mère, étoit fille de *Marguerite de Bretagne,* tante du Duc. Son ſecond fils FRANÇOIS DE RIEUX, eut en partage la Seigneurie d'Acerac, que ſon fils JEAN fit ériger en Marquiſat par Lettres du mois de Septembre 1574, enregiſtrées le mois d'Avril 1576. Son fils étant mort ſans alliance, *Acerac* paſſa à ſon neveu JEAN DE RIEUX. Voyez RIEUX.

ACHAIE ET MORÉE, branche de la Maiſon de Savoie, qui a ſubſiſté depuis l'an 1235 juſqu'en 1418. Les Princes d'Achaïe & de Morée, Comtes de Maurienne & de Piémont, portoient *de gueules, à la croix d'argent,* qui eſt Savoie, *à la bande d'azur brochant ſur tout.*

Les Princes de Montemillo à Naples ſe ſurnomment actuellement Princes d'Achaïe.

THOMAS II, troiſième fils de THOMAS I, Comte de Savoie, reçut d'AMÉ IV, ſon frère aîné, le Comté de Piémont en 1235, auquel il ajouta la Principauté de Carignan par l'achat qu'il en fit de la Maiſon de Provence, & la Principauté de Capoue dont il fut gratifié l'an 1254. Il fut marié pour la ſeconde fois en 1245 avec *Béatrix de Fieſque,* ſœur du Pape ADRIEN V. Il eut THOMAS III qui lui a ſuccédé; AMÉ V, qui a continué la Maiſon de Savoie. Voyez SAVOIE. LOUIS qui a fait la branche des Barons de Vaud. Voyez VAUD.

THOMAS III, marié avec *Guye de Bourgogne,* fille de *Hugues,* Comte de Châlons & Palatin de Bourgogne, eut PIERRE, Archevêque de Lyon en 1307; AMÉDÉE, Archidiacre de Reims; THOMAS, Chanoine d'Amiens; GUILLAUME, Abbé de S. Michel de la Suze en Piémont. PHILIPPE, l'aîné de tous les enfans, Comte de Maurienne & de Piémont, perdit ſon père jeune, & acquit le titre de Prince d'Achaïe & de la Morée par ſon mariage en 1301 avec *Iſabelle de Ville-Hardouin,* fille unique & héritière de *Guillaume de Ville-Hardouin,* Prince d'Achaïe & de la Morée. Il épouſa en ſecondes noces *Catherine de Viennois.* Il eut des enfans de l'une & de l'autre, & de plus un fils naturel nommé ANTELME, bâtard d'Achaïe, d'où ſont ſortis les Seigneurs de COLEGNO. PHILIPPE mourut en 1334. JACQUES de Savoie, prince d'Achaïe & de la Morée, comte de Piémont, l'aîné de ſes fils, eut pour première femme *Béatrix d'Eſt;* pour ſeconde, *Sibille de Beaux;* pour troiſième, *Marguerite de Beaujeu,* de laquelle il eut PHILIPPE, qu'il fit mourir en 1369 pour avoir pris le parti du Marquis de Saluces dans la guerre qu'il lui avoit déclarée. Il eut encore deux autres enfans, AMÉDÉE & LOUIS, & un fils naturel nommé ANTOINE, qui a fait la branche des Seigneurs de Buſque. Voyez BUSQUE. AMÉDÉE de Savoie, Prince d'Achaïe, de la Morée, Comte de Piémont, né en 1363, n'eut que deux filles de ſon mariage avec *Catherine,* fille d'AMÉ III, Comte de Genève. Il mourut en 1402, & LOUIS de Savoie ſon frère lui ſuccéda. Il fut comblé de bienfaits de LADISLAS, Roi de Naples, de l'Empereur SIGISMOND & du Pape MARTIN V. Il fonda l'Univerſité de Thurin en 1405, & mourut en 1418, ſans enfans de *Bonnes* de Savoie, ſa femme, fille d'AMÉ VII, dit *le Rouge*: il ne laiſſa qu'un fils naturel, LOUIS de la Morée, qui a fait la tige des Seigneurs de *Raconis*. Voyez RACONIS. Il nomma pour ſon héritier AMÉ VIII, dit *le Pacifique.* Ainſi le Piémont fut réuni à la Savoie.

ACHARD. Le nom d'Achard eſt fort ancien, & un nom patronymique, & connu dans les tems les plus reculés.

En 640 vivoit ACHARD, Évêque de Noyon, & Grand-Référendaire ſous les règnes de CLOTAIRE II & de CLOVIS II, Rois de France; il fut ſacré ſous celui de ce dernier Monarque. Il s'étoit rendu illuſtre à la Cour de CLOTAIRE II dans la Charge de Grand-Référendaire, qui avoit le Sceau Royal, & ſous lui étoient les Petits-Référendaires, que l'on nommoit Chanceliers. Voy. Mézeray, *Hiſtoire de France,* pag. 372 & 418.

Le même Mézeray rapporte que le même pays d'Angoumois fut délivré des Sarrazins en 725, ſous le règne de CHILPÉRIC II, Roi de France, par une victoire entière, où les Aquitains eurent part, étant accourus au péril.

Ce fut ſans doute en mémoire de cette victoire qu'on érigea une Croix ſur le grand chemin d'Angoulême à la Rochefoucauld, ſur le pied de laquelle on lit une ancienne inſcription ainſi conçue :

Les Achards, les Tiſons & les Voiſins
Du Pays ont chaſſé les Sarrazins.

Ces Infidèles avoient été attirés en France par Eudes, Duc d'Aquitaine, & s'étoient emparés de la ville d'Angoulême, d'où ils furent chaſſés par un Achard, lequel fit enſuite rebénir les Égliſes, & rétablit l'Évêque de cette ville ſur ſon ſiége épiſcopal. En mémoire de cette action, l'aîné de la Maiſon d'Achard a le droit de conduire l'Évêque d'Angoulême, lors de ſa première entrée dans cette ville; & ce droit, qui avoit été accordé par les Rois de France, fut confirmé par le Roi Louis XIV; *voyez* les Proviſions données par ce Prince à *Pierre Joumard-Tiſon*, Marquis d'Argence, pour la charge de Lieutenant de Roi en Bourgogne du 16 Septembre 1710.

On trouve un Jacques Achard qui ſouſcrivit le 10 Octobre, indiction 9, & la troiſième année du règne d'Eudes, Roi de France, l'acte de donation que fit *Ebles*, IIe du nom, Comte de Poitou, au Chapitre de Saint-Martin de Tours d'un héritage conſidérable, ſitué dans la Paroiſſe de Saint-Savignien, ſur la rivière de Charente. Voy. l'*Hiſtoire des Comtes de Poitou & Ducs de Guyenne*, p. 209.

Elbon Achard ſigna l'acte de donation que firent en 985 *Robert* & *Adéard* ſa femme, au Monaſtère de Saint-Cyprien de Poitiers. Cet acte eſt rapporté par Besly, p. 292, *des Preuves de ſon hiſtoire des Comtes de Poitou*.

Un Achard ſigna en 990 l'acte d'une donation faite par *Guillaume*, Duc de Guyenne, & Abbé de Saint-Hilaire de Poitiers, à un nommé *Guillaume*. Voy. Besly, p. 287.

Un autre Achard & *Amélie*, ſa femme, cédèrent en 1005 aux Religieux du Monaſtère de Saint-Cyprien, des terres & marais ſalans; & l'acte en fut ſigné tant par eux que par *Guillaume*, Duc de Guyenne; *Guillaume*, ſon fils; *Gilbert*, Évêque de Poitiers, & le Vicomte *Boſon*. Voy. le même Besly, p. 277.

Un autre Achard, *Roſalie*, ſa femme, & Caladon, leur fils, fondèrent, le 14 des calendes de Mai de l'an 1007, l'Abbaye de Saint-Laon de Thouars. Voy. *Gallia Chriſtiana*, tom. II.

Guillaume Achard, Sire de la Motte, fut l'un des Seigneurs qui ſignèrent, le 6 des nones (2 Mars) 1096, l'acte de la reſtitution d'une partie de l'Isle d'Oléron, faite à *Guillaume*, Duc de Guyenne, Comte de Poitou, par *Ebles de Chaſtellaillon*. L'an 1124, & ſous le pontificat de *Gilbert*, Évêque de Poitiers, un Pierre Achard ſouſcrivit l'acte de la fondation de l'Abbaye de Triſai en Poitou, de l'Ordre de Cîteaux, filiation de celle de Pontigny. Quelques-uns prétendent que cette Abbaye ne fut fondée qu'en 1142 ou 1145. Voyez *Gallia Chriſtiana*, tom. II, p. 423.

Guillaume IX, Duc de Guyenne, Comte de Poitou, étant décédé le 10 Février 1126, ſon corps fut inhumé dans l'Abbaye de Moutierneuf à Poitiers; & l'acte de ſon inhumation fut ſigné par *Guillaume*, Évêque de Poitiers; *Wulgrin II*, Comte d'Angoulême; *Émeric*, Vicomte de Thouars; *Robert* le Bourguignon; *Raoul Achard*, connu parmi la Nobleſſe diſtinguée de Poitiers, dit le Comte de Boulainvilliers, dans ſon *État hiſtorique de la France, fait ſur les Mémoires des Intendans*, tom. V, p. 339; & par *Guillaume d'Aſpremont*. Voyez Besly, *Hiſtoire de Poitou*, p. 129.

Pierre Achard, Gouverneur de Poitiers, fit bâtir dans cette ville une Porte qui ſubſiſte encore ſous le nom de *la Porte Achard*. Les mémoires domeſtiques diſent qu'il avoit épouſé *Élizabeth Raymond*. Quelques-uns prétendent que ce Pierre Achard étoit frère d'Achard, appelé Jean dans quelques mémoires, lequel étoit Évêque d'Avranches dans le douzième ſiècle. Ce Prélat étoit natif du Comté de Domfront en Normandie, ce qui l'a fait croire Anglois, parce que la Normandie étoit alors ſoumiſe au Roi d'Angleterre. Il avoit été Chanoine Régulier de Saint-Auguſtin, & fut le deuxième Abbé de Saint-Victor-lez-Paris. Il ſuccéda à *Guildouin* en 1155, & fut élevé ſur le Siége de l'Égliſe d'Avranches en 1162, après la mort de *Herbert*. Achard eut beaucoup de part à la bienveillance de Henri II, Roi d'Angleterre, & il fut le parrain d'Aliénor, fille de ce Prince, depuis femme d'Alfonse IX, Roi de Caſtille. Il mourut le 29 Mars 1172, & fut enterré dans l'Égliſe de la Sainte-Trinité de l'Abbaye de la Luzerne au Diocèſe d'Avranches. On y voit cette épitaphe: *Hîc jacet Achardus, Epiſcopus, cujus charitate ditata eſt paupertas noſtra*. On trouve dans le livre des Abbés de Saint-Victor cette inſcription en vers:

Hujus oliva domûs, Anglorum gloria cleri,
Jampridem dignus cæleſti luce foveri;
Fœlix Achardus, florens ætate ſenili,
Præſul Abrincenſis ex hoc ſignatur ovili.

Et on a de ce Prélat divers ouvrages, entr'autres : *De divisione animæ, de Sanctâ Trinitate, de tentatione Domini in deſerto ;* & une *Hiſtoire de la vie de Saint Gézelin.* Moreri, au mot ACHARD.

Un Chevalier ACHARD fut envoyé à Bordeaux en 1202 à la tête d'une Compagnie de cent archers, ou gens d'armes, ſelon Dupleix, p. 537; c'étoit un poſte fort honorable dans ce tems là. On le dit fils de PIERRE ACHARD, Gouverneur de Poitiers, dont on vient de parler; & on lui donne pour femme la fille unique du Seigneur de Pommiers, duquel il prit les armes, qui ſont *trois étoiles*. Quelques uns lui donnent pour fils :

OLIVIER ACHARD-DE-POMMIERS, duquel deſcendent les Seigneurs de ce nom.

ROBERT ACHARD, compris, dans un rôle arrêté le 14 Juin 1294, au rang des Vicomtes déſignés par EDOUARD I, Roi d'Angleterre, pour paſſer en Gaſcogne au ſervice de ce Prince dans la guerre qui s'étoit allumée l'année précédente entre lui & le Roi de France PHILIPPE IV, dit LE BEL, & laquelle fut terminée heureuſement par *Raoul de Clermont*, dit *de Nesle*, Connétable de France, après la défaite des Anglois à deux repriſes, & leur avoir enlevé la ville de Bordeaux & pluſieurs autres Places.

On lit dans un titre de l'Abbaye d'Orbeſtier, du Lundi avant les Cendres de l'an 1348 : *Nomina Nobilium qui tenentur reſidentiam in Caſtro Thalomon annis ſingulis.....; ſcilicèt Helias Achardy, per tres menſes ſequentes continuos, hæredeſque Gumberti de Mothâ per quindecim dies continuos tenentur facere reſidentiam in Caſtro de Thalomon,* &c.

MARGUERITE, déguerpie de GUILLAUME ACHARD-VARLET.

Le nom d'*Achard* eſt encore porté par différentes familles du Royaume, tant en Dauphiné, qu'en Normandie & en Guyenne.

Quant à celle dont il eſt ici queſtion, son origine eſt des plus anciennes : elle eſt ſortie des anciens Princes de Montpellier, (de la même race dont étoit le *bienheureux Saint Roch*), ſelon les proviſions de la charge de Lieutenant de Roi en Bourgogne, au Département de l'Autunois, de l'Auxois, & de l'Auxerrois, données par le feu Roi LOUIS XIV à PIERRE JOUMART-TISON, Marquis d'Argence, le 14 Septembre 1710, dans leſquelles il eſt dit, qu'il n'y a point de familles qui aient prodigué plus généreuſement ſa vie & ſes biens pour l'Etat.

Cette Maison s'eſt diviſée en diverſes branches, ſçavoir : des Seigneurs de Pommiers, de Veſac, & Deſogers, ou des Augiers, de Sufferte, d'Argence, de la Brangelie, de Balauzac, de Légé, de Champagné & des Houlmes, dont quelques-unes ſont actuellement éteintes. La plûpart de ces branches portent aujourd'hui le nom de *Joumart,* en vertu d'une ſubſtitution; & celle d'Argence a ajoûté au nom de Joumart, celui de *Tiſon-d'Argence* par une autre ſubſtitution.

I. Nous avons remarqué ci-deſſus qu'ACHARD, que l'on dit fils de PIERRE ACHARD, Gouverneur de Poitiers, épouſa une fille du Seigneur de Pommiers. Cet ACHARD, qualifié *Chevalier*, fut envoyé à Bordeaux en 1202, à la tête d'une Compagnie de cent archers, ſelon Dupleix. On préſume, d'après cet auteur, que,

II. PIERRE ACHARD, Seigneur de Pommiers, étoit son fils. Celui-ci eſt compris au nombre des Chevaliers qui ſuivirent en 1214 PHILIPPE AUGUSTE, Roi de France, dans la guerre qu'il eut contre l'Empereur OTHON IV, & ſe trouva avec lui à la bataille de Bouvines, gagnée le 27 Juillet de cette année par ce Monarque ſur cet Empereur.

III. OLIVIER ACHARD, Seigneur de Pommiers, pouvoit être fils de PIERRE; il ſouſcrivit en 1269 l'acte de l'accord fait entre ALPHONSE de France, Comte de Poitiers, & l'Evêque d'Agen. *Gallia Chriſtiana,* p. 434. On lui donne pour femme une Demoiſelle *de Grailly*.

IV. LOUIS ACHARD, Seigneur de Pommiers, ſuivoit en 1345 le parti d'EDOUARD III, Roi d'Angleterre, contre JEAN de France, Duc de Normandie, & ſe diſtingua à la bataille de Poitiers le 19 Septembre 1356; il paſſa en Eſpagne avec EDOUARD, Prince de Galles, ſurnommé *le Noir*, ſelon l'auteur de l'*Hiſtoire de Charles V,* p. 918; lequel rapporte les noms des Seigneurs qui accompagnèrent le Prince de Galles en ce voyage l'an 1369; ces Seigneurs étoient *le Captal de Buch, les Sires de Pons & de Parthenay, les Comtes d'Armagnac, de Périgord & de Mucidan, le Sire d'Albret, le Seigneur de Pommiers, & ſes frères, dits Achards,* ceux de l'Eſparre & de Curton; on

lui donne pour femme *Livie*, fille du Seigneur de Fronſac.

V. CHARLES ACHARD, Seigneur de Pommiers, fils de LOUIS ACHARD, fit hommage de ſa Seigneurie de Pommiers, à EDOUARD, Prince de Galles, comme Duc de Guyenne en 1373. Il accompagna le Roi CHARLES VI au voyage de Flandres, & fut l'un des Chevaliers qui reſtèrent auprès de ce Prince pour ſa garde pendant la bataille donnée à Roſebecq, entre Ypres & Courtray, le 27 Novembre 1282, où les Flamands, qui s'étoient revoltés contre leur Comte, furent défaits par les François. L'Abbé le Laboureur, dans ſon *Hiſtoire de Charles VI*, p. 60, dit qu'il ne reſta auprès de la perſonne du Roi, pour ſa garde, que l'élite des plus braves, & des plus renommés Chevaliers de ce tems, ſçavoir: Meſſire *Raoul* de Renneval, le Begue de Villaines, le Sire de Pommiers, le Vicomte d'Acy, Meſſire *Guy* le Baveux, & Meſſire *Enguerrand* de Heudin, tout le reſte de l'armée ayant mis pied à terre. La femme de CHARLES ACHARD fut, ſelon un mémoire domeſtique, une Demoiſelle de la Maiſon de Cadillac, laquelle le rendit père de

1. PIERRE ACHARD, Co-Seigneur de Pommiers, auteur des Seigneurs de Verac, qui ſubſiſtent encore;
2. Et de JACQUES ACHARD, auſſi Co-Seigneur de Pommiers, qui ſuit.

VI. JACQUES ACHARD, Co-Seigneur, ou Seigneur en partie de Pommiers, ſervit utilement dans les guerres de ſon tems. Il ſe trouva au ſiége d'Orléans ſous le Comte de Dunois, & il y périt malheureuſement ſous le pont de cette ville, où il ſe noya dans une ſortie que ce Comte fit ſur les Anglois le 6 Mai 1429. Dès l'an 1415, il avoit été marié avec *Jeanne Joumart*, Dame de Sufferte, iſſue d'une ancienne Maiſon, ſœur & héritière d'*Audouin Joumart*, Seigneur de Sufferte, & d'*Yvonne de Creyſſac*.

VII. AUDOUIN JOUMART, ſe voyant ſans enfans, fit ſon teſtament le 20 Décembre 1441 en faveur de ſa ſœur, & l'inſtitua ſon héritière dans tous ſes biens, & lui ſubſtitua AUDOUIN ACHARD, ſon neveu & filleul, à condition de prendre le nom & les armes de Joumart, leſquelles étoient d'*azur à trois annelets d'or, poſés* 2 *&* 1; & à ſon défaut, PIERRE ſon frère aîné. Il paroît que de ce mariage il n'y eut que ces deux enfans :

1. PIERRE ACHARD, qui étoit l'aîné, continua la poſtérité des Seigneurs de Pommiers en partie, d'où ſont ſortis les Seigneurs des Augiers, qui ſubſiſtent encore dans le Bordelois.
2. AUDOUIN ACHARD, ſurnommé JOUMART, qui continua la poſtérité ſous le nom de JOUMART.

VIII. AUDOUIN ACHARD, Damoiſeau, prit le nom & les armes de Joumart, en vertu de la ſubſtitution de ſon oncle, & fut Seigneur de Sufferte, de la Borde, de Légé & de la Brangelie. Il fut préſenté par ſa mère au Sire de Pons, *Jacques*, Seigneur de Pons & de Riberac, pour ſon vaſſal, le 12 Août 1446. Le Roi CHARLES VI & PIERRE, II^e^ du nom, Duc de Bretagne, ayant confiſqué les biens d'AUDOUIN JOUMART, ſon oncle maternel, lui donnèrent, & à JEANNE JOUMART ſa mère, la confiſcation de ces biens en 1451; & le 8 Août 1452, il fit hommage le 5 Mars 1464 à *Alain*, Sire d'Albret, pour l'hôtel noble ſitué au Bourg de Vauſſing, & qu'il tenoit de lui ſous le titre d'achat d'une paire de gants blancs, & le 14 Octobre ſuivant il eut ſouffrance d'un an pour faire les foi & hommage qu'il lui devoit pour ce qu'il tenoit de lui en fief, à cauſe de ſa Châtellenie de Montpaon.

AUDOUIN ACHARD-JOUMART avoit épouſé, le 10 Octobre 1450, Noble *Agnès Jaubert*, fille de Noble *Bernard Jaubert*, Damoiſeau, Seigneur de Montagrier, d'Allemans & Montardy. Il mourut avant le 6 Mai 1492; les enfans ſortis de cette alliance furent :

1. BERNARD JOUMART-ACHARD, dit *le Vieux*, Seigneur de Sufferte, qui a continué la poſtérité;
2. BERNARD JOUMART-ACHARD, ſurnommé *le Jeune*, Seigneur de Sufferte en partie, qui tranſigea le 6 Décembre 1513 ſur le partage des ſucceſſions de ſes père & mère avec CHARLES JOUMART, ſon frère;
3. CHARLES JOUMART-ACHARD, Seigneur de Fargès, vivant en 1513;
4. PIERRE JOUMART-ACHARD, Eccléſiaſtique, préſens aux articles du mariage de JACQUES JOUMART, ſon neveu, le 12 Décembre 1510;
5. MARIE JOUMART-ACHARD, Dame en partie de Sufferte, mariée, avant le 28 Août 1487, avec *Jean Gombaut*, Ecuyer, Seigneur de l'Eſcardiere en Fronſadois, & qui vivoit encore avec lui le 23 Mai 1501;
6. Et JEANNE JOUMART-ACHARD, vivante le 23 Mai 1501, & morte avant le 6 Décembre 1513.

IX. BERNARD JOUMART, ſurnommé *le Vieux*,

Damoiſeau, Seigneur de Sufferte, de Chournia & de la Brangelie, fit un accord le 21 Mai 1488 avec MARIE JOUMART, ſa ſœur aînée; tranſigea avec ſa mère & avec ſes frères & ſœurs au ſujet de la ſucceſſion paternelle le 6 Mai 1492; fit ſon teſtament le 20 Décembre 1507, & aſſiſta au contrat de mariage de *Jean de la Cropte*, Seigneur de Chaſſaignes. Il fut marié deux fois; la première, par contrat du 22 Septembre 1477, avec *Françoiſe de la Porte*, morte ſans enfans, fille d'*Alain*, Ecuyer, Seigneur de Luzignac en Périgord, & d'*Agnès de Pledéran*, Dame de Champnières en Limouſin; la ſeconde, par autre contrat du 4 Avril 1479, avec *Catherine d'Ayts*, fille de *Bertrand*, Seigneur de la Feuillade, & de *Louiſe Dumeſnil*. De ce ſecond mariage ſortirent:

1. JACQUES JOUMART, Ecuyer, Seigneur de Sufferte, de Loirat & de Fougerat, auteur de la branche des Seigneurs de Sufferte, & des Marquis d'Argence, ſubſtitués au nom de Tiſon-d'Argence, qui exiſtent encore;
2. JEAN JOUMART ACHARD, Eccléſiaſtique;
3. JEAN JOUMART-DES-ACHARDS, Seigneur de la Brangelie, qui ſuit;
4. ARMOISE JOUMART, femme de *Jean de Montferrand*, Seigneur de Bellegarde;
5. Et MORELLE JOUMART, morte ſans enfans du Seigneur de *Puyregnier* ſon mari.

X. JEAN JOUMART-DES-ACHARS, Seigneur de la Brangelie, de Sufferte en partie, de la Double & des Houlmes, partagea le premier dimanche du mois de Juin 1511, avec JACQUES JOUMART, Seigneur de Sufferte, ſon frère aîné; fit ſon teſtament le 14 Avril 1534, & mourut le 28 Avril 1542. Il avoit été marié en premières noces, par contrat du 27 Avril 1516, avec *Gilberte de la Cropte-de-Languais*, vivante en 1527, fille puînée de *François de la Cropte*, Vicomte de Languais, & de *Marguerite de Roffignac*; *Gilberte de la Cropte-de-Languais* étoit de la même Maiſon, & parente, du quatrième au neuvième dégré, d'*Uranie de la Cropte-de-Beauvais*, Comteſſe de Marennes en Saintonge; mariée le 17 Décembre 1682 à *Louis-Thomas de Savoye*, Comte de Soiſſons, Duc de Carignan. JEAN JOUMART-DES-ACHARDS épouſa en ſecondes noces *Marguerite de Vaux*, Dame des Houlmes, morte avant le 2 Octobre 1533. Du premier mariage vint:

1. JACQUES JOUMART-DES-ACHARDS, Seigneur de Sufferte, qui a continué la poſtérité.

Et du ſecond mariage ſortirent:

2. FRANÇOIS JOUMART-DES ACHARDS, Seigneur de Champagné & de la Gellerie, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui de ſon mariage avec *Marguerite Jaubert de Cumont*, laquelle étoit veuve le 5 Octobre 1583, laiſſa:

   MARGUERITE JOUMART-DES-ACHARDS, mariée par contrat du 5 Octobre 1583 à *Jean Bouchard*, Ecuyer, Seigneur de Plauſſon, qui fit ſon teſtament le 12 Juin 1621.

3. ANNET JOUMART-DES-ACHARDS, Ecuyer, Seigneur des Houlmes, vivant le 23 Mars 1561. Il épouſa *Louiſe de la Place-de-Torſac*, & en eut:

   GASPARD JOUMART-DES-ACHARDS, Ecuyer, Seigneur des Houlmes, de Maſpoitevin, & en partie de Saint-Méard, de Drouné & de Sallebeuf, vivant le 5 Octobre 1583; de *Michelle Bouchard d'Aubeterre*, ſa femme, fille de *Mery Bouchard d'Aubeterre*, Seigneur de Monchaude, & de *Renée Gillier*, il laiſſa:

      PHILIPPE JOUMART-DES-ACHARDS, mariée par contrat du 24 Août 1588, à *Antoine de Chabans*, Seigneur de Chabans, de Meneſplez & de la Chapelle-Fauchier, lequel teſta le 15 Mai 1608.

4. HONORETTE JOUMART-DES-ACHARDS, vivante le 2 Octobre 1533.

XI. JACQUES JOUMART-DES-ACHARDS, Ecuyer, Seigneur de Sufferte, de la Brangelie & de Légé, épouſa par contrat du 25 Novembre 1544, *Catherine de Montardy*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Laſcoux, Co-Seigneur de Montagrier, & de *Marguerite de Salagnac*; & fit ſon teſtament le 8 Janvier 1554. Il avoit eu de *Catherine de Montardy*, ſa femme:

1. PONCET JOUMART-DES-ACHARDS, Seigneur de Sufferte, qui ſuit;
2. NICOLAS JOUMART-DES-ACHARDS;
3. Et MARGUERITE JOUMART-DES-ACHARDS.

XII. PONCET JOUMART-DES-ACHARDS, Ecuyer, Seigneur de Sufferte & de la Brangelie, Vicomte de la Double, de Loirat & de Fougerat; Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine & Gouverneur du Château-Trompette de Bordeaux, fut inſtitué héritier de ſon père par ſon teſtament du 8 Janvier 1554. Il ſignala ſa valeur à la bataille de Coutras le 20 Octobre 1587, pour le parti Catholique contre les Huguenots; fit ſon teſtament le 11 Avril 1590, & fut fait Gouverneur du Château-Trompette le premier

Octobre ſuivant. Il avoit épouſé, par contrat du premier Octobre 1574, *Louiſe de Chabans*, fille de *Pierre de Chabans,* Seigneur de Meneſplez, de Lavignac, & en partie de la Chapelle-Fauchier; Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de la Compagnie de cinquante hommes d'armes des Ordonnances de Sa Majeſté, commandée par M. de *Sanſſac*, ſon beau-frère, & de *Louiſe Prevôt de Sanſſac*; de cette alliance il avoit eu :

1. Antoine Joumart-des-Achards, Seigneur de la Brangelie, qui ſuit;
2. François Joumart-des-Achards ;
3. Louise Joumart-des-Achards ;
4. Et Catherine Joumart-des-Achards, tous nommés dans le teſtament de leur père, du 11 Avril 1590.

XIII. Antoine Joumart-des-Achards, Chevalier, Seigneur de la Brangelie, Vicomte de Légé & de la Double, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majeſté, épouſa, par contrat du 16 Février 1616, *Louiſe Paſquier*, fille de *Nicolas Paſquier*, Ecuyer, Seigneur de la Prévôté de Mincy, de Gemus, & de la Madelene, près de Paris, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, & de *Suſanne de Brémont d'Ars*, Dame de la Baronnie de Balenzac en Saintonge; & il avoit eu de cette alliance :

1. Gaspard Joumart-des-Achards, Seigneur & Vicomte de Légé, Maréchal de Camp des Armées du Roi, tué à l'affaire de Caſtel-Jaloux ;
2. Nicolas Joumart-des-Achards, Seigneur de la Brangelie, qui ſuit ;
3. Antoine Joumart-des-Achards, Vicomte de Légé, tué au Mas d'Agénois ;
4. Henriette Joumart-des-Achards, Abbeſſe de l'Abbaye d'Aubeterre en Angoumois, de l'Ordre de Cîteaux;
5. Et Jeanne Joumart-des-Achards, mariée, par contrat du 24 Février 1642, avec *Jean-François de Beyrac*, Seigneur de Tayac, de Malmoiſſons & de la Pomarede, fils de *Claude de Beyrac*, Co-Seigneur de Tayac, de Caſtels & de Meirals, & de *Catherine de Saillans*. Il fit ſon teſtament le 9 Août 1661, & *Jeanne Joumart* étoit veuve de lui le 15 Mars 1668.

XIV. Nicolas Joumart-des-Achards, Chevalier, Seigneur de la Brangelie, de Légé, de Meſne, de la Borde & de Balauzac; Vicomte de la Double; fait Colonel d'un Régiment d'Infanterie, par commiſſion du 23 Mai 1646, fit ſon teſtament le 30 Mai 1674.

Il avoit épouſé, par contrat du 14 Septembre 1639, *Claire de Chabans*, fille de *Louis de Chabans,* Chevalier, Baron de Chabans & de Meſne, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & privé, Gouverneur de la ville de Sainte-Foy, & Ambaſſadeur à Venise, & de *Suſanne Guillard de l'Epicheliere ;* elle tiroit ſon extraction par *Marie de Béthune*, ſa biſayeule maternelle, des Maiſons les plus illuſtres d'Angleterre & de France; il en eut :

1. Antoine-Henri Joumart-des-Achards, Vicomte de la Brangelie, qui a continué la poſtérité ;
2. Henri Joumart-des-Achards, Chevalier, Seigneur de Légé, mort après le 30 Mai 1674 dans l'Isle de la Martinique, servant en qualité d'Officier dans la Marine ;
3. Geoffroy Joumart-des-Achards, Vicomte de Légé, marié à *Marguerite de Fayolles de Mellet*, fille *de Philippe de Fayolles de Mellet*, Marquis de Neuvie, & de *Louiſe de Taillefer-de-Barrière-de-Mauriac*, dont les Vicomtes de ce nom qui exiſtent encore, & dont eſt ſortie Marie-Antoinette Joumart-des-Achards, veuve de *François-Iſaac de la Cropte*, Marquis de Bourzac depuis le 31 Juillet 1758, frère aîné de feu *Jean-François de la Cropte de Bourzac*, Evêque de Noyon, Comte & Pair de France ;
4. Pierre Joumart-des-Achards;
5. François Joumart-des-Achards ;
6. Louis Joumart-des-Achards, tous nommés dans le teſtament de leur père, du 30 Mai 1674 ;
7. Et Julie Joumart-des-Achards, Religieuſe de l'Ordre de Cîteaux dans l'Abbaye d'Aubeterre en Angoumois.

XV. Antoine-Henri Joumart-des-Achards, Vicomte de la Brangelie, de Balauzac, de Légé, de Remignac & de Papalis, ſervit pendant l'eſpace de vingt-deux ans en qualité de Colonel, & fit ſon teſtament en 1701. Il avoit été marié par contrat du 1er Août 1667, avec *Angélique de Taillefer-de-Barrière*, fille de *François de Taillefer-de-Barrière,* Chevalier, Seigneur de Mauriac, & de *Marie du Marcheis :* elle étoit tante de *Marguerite de Taillefer*, femme de *Gabriel de Taleyrand de Périgord,* & ayeule de *Gabriel-Marie*, Comte de Taleyrand, Prince de Chalais, Grand d'Eſpagne de la première claſſe. Antoine Joumart-des-Achards eut de ſon mariage :

1. Hélie-François Joumart-des-Achards, Comte de la Brangelie, Baron de Balau-

zac, marié avec *Hippolyte-Angèle de Beaumont-Gibaud*, ſœur de feu *Léon-de-Beaumont*, Evêque de Saintes, & cinquième fille de *Henri de Beaumont-Gibaud*, Seigneur de Saint-Germain-du-Sault, de Juignac, de la Briſſetière & d'Eſchillais, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Marie de Salignac*, ſœur de feu M. l'Archevêque de Cambrai, & fille de *Pons de Salignac*, Comte de Fénélon, & d'*Yſabeau d'Eſparbez*, fille de *François d'Eſparbez-Bouchard-d'Aubeterre*, Marquis d'Aubeterre, Maréchal de France, dont la poſtérité eſt éteinte ;

2. Réné Joumart-des-Achards, Eccléſiaſtique;
3. Louis Joumart-des-Achards, Baron de Balauzac, dont la poſtérité exiſte ;
4. Jean Joumart-des-Achards, Vicomte de la Brangelie, qui ſuit ;
5. Gabriel Joumart-des-Achards, Eccléſiaſtique ;
6. Et Louise Joumart-des-Achards, morte fille.

XVI. Jean Joumart-des-Achards, Chevalier, Seigneur, Vicomte de la Brangelie, Capitaine au Régiment de Normandie, épouſa par contrat du 8 Juin 1715, *Marie-Charlotte de Villars*, Baronne de la Motte-Landeron, fille de *Pierre de Villars*, Chevalier, Seigneur de Soudet & de la Faucherie, & de *Marie-Anne de Saint-Jean-de-la-Fillolie* : elle tiroit ſon extraction par *Jean-Louis*, dernier Marquis de Saluces, ſon quatrième ayeul maternel, des Maiſons d'Auvergne, de Bar, de Bourgogne-Palatin, Châlon de Savoye, de Sicile, & autres Maiſons des plus illuſtres. Jean Joumart-des-Achards tranſigea, le 4 Novembre 1716, au ſujet de la ſucceſſion de ſon beau-père, & le 7 Avril 1729 au ſujet de celle de ſa belle-mère, avec *Nicolas de Villars*, Chevalier, Seigneur de la Fillolie, & avec *Gabriel de Villars*, Ecuyer, Prêtre & Docteur en Théologie, ſes beaux-frères. Les enfans nés de ce mariage étoient :

1. Louis Joumart-des-Achards, mort à l'âge de dix-ſept ans, étant dans la Marine ;
2. Joseph Joumart-des-Achards, qui ſervit dans le Régiment de Vexin, ſous le Comte de Raymond, ſon parent, & mourut auſſi à l'âge de dix-ſept ans ;
3. Angélique-Gabrielle Joumart-des-Achards, Baronne de la Motte-Landeron, mariée par contrat du 18 Février 1738, & veuve de *François-Alexandre de Galard de Béarn*, Chevalier, Seigneur de Nadaillac, d'Argentines & de Soudet. Voy. à GALARD DE BÉARN, DE BRASSAC, ſa poſtérité ;
4. Louise Joumart-des-Achards, morte ayant le voile blanc ;
5. Marie-Louise Joumart-des-Achards ;
6. Et Anne-Françoise Joumart-des-Achards, toutes deux Religieuſes à la Viſitation de la Rochefoucauld, où cette dernière eſt Supérieure depuis 1761.

Achard porte : *coupé, le chef d'argent, à trois doubles triangles de ſable, poſés deux & un ; & la pointe auſſi d'argent, à trois faſces de gueules.*

Et Joumart-des-Achards-la-Brangelie : *écartelé, aux 1 & 4, d'azur, à trois étoiles d'or, poſées deux & une, aux 2 & 3 d'azur, à trois beſans d'or, poſés deux & un.*

ACHARD : *d'argent, à trois faſces de gueules, ſurmontées de trois delta de ſable, 2 & 1, entrelaſſés l'un dans l'autre.*

ACHARD, Seigneur des Mortiers de Saint-Auvieux : *d'azur, au lion d'or, armé & lampaſſé de gueules, & deux faſces de même, brochantes ſur le tout.*

ACHARD-DUPIN, Sieur d'Hautenoë & des Aulnis, famille de Normandie, Généralité d'Alençon maintenue dans ſa nobleſſe le 2 Août 1666.

Regnon Achard épouſa en 1477 *Jaquette de Lezay*.

François Achard, Sieur Dupin, fut reçu Chevalier de Malte le 17 Décembre 1647.

Les armes : *d'azur, au lion d'argent, à deux faſces de gueules alaiſées, brochant ſur le tout.*

ACHARD-FERRUS, en Dauphiné : *de gueules, à trois heaumes d'argent, grillés & embellis d'or, 2 & 1.*

ACHÉ DE MARBEUF, en Normandie, ancienne nobleſſe diſtinguée par ſes alliances & ſes ſervices, qui remonte par filiation ſuivie à

I. Études d'Aché, Chevalier, Seigneur de Beuzeral, marié à *Jeanne Mauvoiſin*, laquelle étant veuve au mois de Juillet 1423, fournit au Roi ſon aveu de la Terre & Seigneurie de Serquigny, qui lui étoit échue par la mort de *Guillaume Mauvoiſin* & de Noble Dame Madame *Iſabeau d'Harcourt*, ſes père & mère. Elle eut de ſon mariage :

II. Jean d'Aché, Ier du nom, Écuyer, Sei-

gneur de Beuzeral, qui épouſa *Marie Tournebu*, Dame de Marbeuf, près d'Evreux. De cette alliance vint :

III. Simon d'Aché, Écuyer, Seigneur de Serquigny & de Beuzeral, qui étoit marié, en 1466, *à Catherine de Courtenay*, fille de *Jean de Courtenay*, Chevalier, Seigneur de Bléneau Champignelle, &c., & de *Catherine de l'Hôpital*, dont :

IV. Jean d'Aché, IIe du nom, Écuyer, Seigneur de Serquigny & de Marbeuf, qui fit hommage au Roi en ſa Chambre des Comptes de Paris, le 25 Mai 1487, tant à cauſe des Fiefs, Terres & Seigneuries de Marbeuf, de Fumechon & de la Barre, mouvante du Comté de Beaumont-le-Roger, que pour la Seigneurie de Villequier, mouvante du Vicomté de Caudebec, & pour celle de Bliquetuit, mouvante du Vicomté de Pont-Audemer. Il obtint des Lettres Royaux, le 22 Juin 1496, pour rentrer, par droit de lignage, dans la poſſeſſion de la Châtellenie de Beaumeſnil, que *Jean de Tournebu*, ſon grand oncle, avoit donnée en 1458 à *Jean de Lorraine*, pour l'unir à perpétuité à ſon Comté d'Harcourt, contre laquelle convention, ſon neveu le Duc de Lorraine l'avoit tranſportée à *Jean*, Bâtard de Vaudemont, ſon oncle, pour le prix de 2000 écus d'or. Il avoit épouſé, par accord du 24 Septembre 1489, *Louiſe de Dreux*, fille de Noble Seigneur *Gauvain de Dreux*, Chevalier, Seigneur de Muzi, de Louïe, &c., & de *Marguerite de Fourneaux*. De ce mariage vint :

V. Charles d'Aché, Chevalier, Seigneur de Serquigny & de Marbeuf, Pannetier du Roi François I. « Il obtint des Lettres de relief d'adreſſe, le 10 Février 1535, par leſquelles le Roi renvoya au Parlement de Rouen, le jugement du procès qu'il avoit, comme héritier de *Louiſe de Dreux*, ſa mère, contre le Seigneur *de Beu* & la Vicomteſſe d'*Aſſy*, à cauſe du partage, qu'il leur demandoit dans la ſucceſſion de *Catherine de Dreux*, ſa tante, Dame d'Eſneval, femme de *Louis de Brézé*, Comte de Maulévrier, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Grand-Sénéchal de Normandie. » Il avoit épouſé, le 22 Avril 1524, *Marguerite de Vaſſy*, fille de *Philippe de Vaſſy*, Vicomte hérédital de Fontenay-le-Marmion, Seigneur de la Quaiſe, &c., & *de Jeanne de Rupierre*, dont ſortit :

VI. Jean d'Aché, IIIe du nom, Seigneur de Serquigny & de Marbeuf, Écuyer ordinaire d'Écurie du Roi, par Lettres du 27 Mai 1567, Capitaine du Château de Tancarville, l'an 1590, avoit épouſé, le 19 Février 1546, *Renée le Conte*, fille de Noble & puiſſant Seigneur *Charles le Conte*, Seigneur & Baron de Nonant, & de *Catherine d'Amfreville*. Il en eut :

VII. Gilles d'Aché, Écuyer, Seigneur de Fontenay & d'Azeville, qui fut Lieutenant de la Compagnie de Gendarmes du Seigneur *de Fervaques*, en 1594, & avoit épouſé, par contrat du 17 Juillet en 1583, *Madeleine de Mailloc*, fille & héritière de Noble & puiſſant Seigneur *Jacques de Mailloc*, Seigneur du Mont de la Vigne, & de *Françoiſe de Créquy*, « ſa veuve, remariée alors avec haut & puiſſant Seigneur Meſſire *Georges de Mathan*, Baron de Saint-Ouen, Chevalier de l'Ordre du Roi. » Leurs enfans furent :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. François, Seigneur du Hommet ;
3. Et Robert d'Aché, Seigneur de Fontenay, « auxquels ladite *Madeleine de Mailloc*, leur mère, donna le partage, le 19 Mars 1617, dans les biens qui leur étoient échus par la mort de leur père. »

VIII. Jacques d'Aché, Écuyer, Seigneur de Marbeuf, épouſa le 14 Juin 1616 *Marguerite de la Luzerne*, fille de *Pierre de la Luzerne*, Écuyer, Seigneur de Brévant, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur du Mont-Saint-Michel, dont vint :

IX. Gabriel d'Aché, Ier du nom, Écuyer, Seigneur de Saint-Aubin & de Marbeuf, marié le 6 Septembre 1667 à *Catherine de Baudry*, fille de *Hamon de Baudry*, Écuyer, Seigneur de Piencourt, & de *Charlotte de la Motte* de laquelle il a eu :

Pierre-François-Placide, qui ſuit ; & entr'autres ſœurs,

Marie-Anne-d'Aché, reçue à Saint-Cyr, le 10 Décembre 1686, ſur ſes titres de Nobleſſe, produits alors pour ſa réception.

X. Pierre-François-Placide d'Aché, Écuyer, Seigneur de Marbeuf, reçu Page du Roi en ſa Grande-Ecurie, le 1er Avril 1686, épouſa le 20 Mai 1694, *Anne du Rolet*, fille de *François du Rolet*, Seigneur de Normanville, Gouverneur de Louviers, & Lieu-

tenant de Roi des Ville & Château de Caën, dont :

GABRIEL, qui ſuit;

LOUIS D'ACHÉ, qui réſidait, avec ſon frère en la Paroiſſe de Saint-Denis à Évreux.

XI. « GABRIEL D'ACHÉ, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Marbeuf, a été Capitaine au Régiment des Vaiſſeaux. Nous ignorons ſa poſtérité, faute de mémoire. »

« De la même maiſon eſt N... D'ACHÉ DE MARBEUF, Chef-d'Eſcadre de la promotion de 1756, en prenant le commandement de l'Eſcadre qui a été aux Indes, enſuite nommé Lieutenant-Général des armées navales en 1761, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis en 1766, Il a pour neveu le Marquis *de Marbeuf*, marié à Demoiſelle *N... Michel*, fille de feu *M. Michel* de Nantes, un des Directeurs de la Compagnie des Indes, dont des enfans. C'eſt tout ce que nous ſavons de cette Maiſon, faute d'inſtruction. »

Les armes: *chevronné d'or & de gueules, de ſix pièces* (Article extrait de l'*Armorial de France*, reg. I, part. I, pag. 6 & suiv.).

ACHÉ, Seigneur de Meſnivilté, en Normandie, Généralité de Caën : *d'azur, à une faſce d'argent, accompagnée de trois écuſſons d'or, deux en chef & un en pointe* Il y a pluſieurs familles de ce nom, qui portent mêmes armes.

ACHÉ (D'), Sieur d'Eſterville, Bretteville, Rouveron, au Diocèſe de Bayeux, en Normandie, Généralité de Caën: *d'or, à deux chevrons de gueules, à la pointe de même.*

ACHER, en Auvergne: *de gueules, à deux haches adoſſées d'or.*

ACHER (D'), Sieur de la Neufville, Election de Bayeux. Porte: *d'azur à la faſce d'argent, accompagné de trois écuſſons d'or, deux en chef & un en pointe.*

* ACHERES, Seigneurie dans le Gâtinois François, unie à la Baronnie de Rougemont, ſous le nom de Baronnie d'Acheres, par Lettres-Patentes du 28 Juillet 1626, regiſtrées le 8 Novembre ſuivant. Il y eut dans la ſuite une autre union de la même Baronnie d'Acheres, à la Baronnie de la Chapelle-la-Reine, ſous le titre de Marquiſat, par Lettres-Patentes du mois d'Avril 1680, regiſtrées le 18 Décembre ſuivant, en faveur de

Jean-Pierre d'Argouges. Voy. ARGOUGES.

ACHEU, Seigneur de Saint-Maximilien-de-Plovich, en Normandie, Généralité de Rouen : *parti d'argent, le premier chargé d'une croix ancrée de ſable, & le ſecond d'une aigle éployée, & à deux têtes de même.*

ACHEU, en Picardie: *mêmes armes.*

ACHEU-CALONNE, en Bourgogne: *d'argent, à l'aigle de ſable.*

ACHEY, Maiſon connue, il y a plus de 500 ans, au comté de Bourgogne. Elle eſt une des plus illuſtrées par ſes alliances avec les Maiſons de Vienne, de Beauffremont, de Gramont, de Poitiers, &c. & par les premières dignités de l'Egliſe & de l'épée. Voy. pour la généalogie, l'*Hiſtoire du Comté de Bourgogne*, par M. Dunod.

MARGUERITE-ETIENNETTE D'ACHEY, Dame & Comteſſe de Remiremont, fut mariée le 30 Avril 1701 avec *Etienne Damas*, Chevalier, Seigneur, Comte de Crux en Nivernois, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Dauphin, étranger, dont elle eſt reſtée veuve depuis le 29 du mois de Juin 1721. Elle mourut le 2 Avril 1743, âgée de 63 ans, laiſſant deux garçons & deux filles. Voy. le *Mercure de France* du mois de Juin 1743, pages 1238 & 1239.

Les armes: *de gueules à deux haches d'armes d'or, miſes en pal, & adoſſées.*

ACHIER, en Dauphiné: *d'or à la tour ouverte, donjonnée de gueules, maçonnée & hercée de ſable, ſommée de deux hallebardes ou haches d'azur.*

ACHILLY, en Dauphiné : *de gueules, au ſanglier de ſable.*

ACHY, en Dauphiné : *de gueules, à trois chevrons d'argent.*

* ACHY, Terre qui eſt un Fief qui relève de l'Evêché de Beauvais, qui vaut environ 7000 livres de rentes. Il eſt ſitué à deux lieues & demie de Beauvais ſur la rivière du Terrai.

ACIER, en Auvergne : *d'or, à la tour crenelée de gueules.*

* ACIER, en Querci : une branche de RICARD-GOURDON qui avoit la Seigneurie d'*Acier*, portoit pour armes: *écartelé, aux 1 & 4, d'azur, à trois étoiles d'or miſes en pal; aux*

2 & 3, *d'or à trois bandes de gueules*, qui eſt RICARD.

La Terre d'*Acier* appartenoit depuis long-tems à la Maiſon de RICARD, une des plus anciennes du Languedoc.

JEAN RICARD, troiſième fils de PIERRE RICARD, Seigneur de Gourdon, fit la branche d'ACIER en épouſant *Catherine du Bos*, Dame d'*Acier*, fille d'*Auger du Bos*, Seigneur d'Acier en Querci.

JACQUES RICARD, fils aîné de JEAN, fut Grand-Ecuyer de France. Il n'eut point d'enfans de ſa première femme *Catherine d'Archiac*; & de ſa ſeconde *Françoiſe de la Queille*, il eut FRANÇOIS, mort ſans poſtérité des bleſſures qu'il reçut à la bataille de Ceriſolles en 1544. Il avoit épouſé *Louiſe d'Eſtampes*, Dame de la Ferté-Nabert, fille unique de *Claude d'Eſtampes* & d'*Anne Robertet*.

JEANNE, ſa ſœur, devenue héritière de ſon frère, en épouſant *Charles de Cruſſol*, Vicomte d'Uzès, lui apporta la Terre d'Acier qui reſta aux enfans qu'elle eut de ce premier mariage; car après la mort du Vicomte d'Uzès, elle ſe remaria à *Jean-Philippe Rhingrave*. Voy. le P. Anſelme, tom. III, p. 768.

ACIGNÉ, Seigneur de Grandbois, de Kernabat, de Carnavalet, en Bretagne: *d'hermines, à une faſce alaiſée de gueules, chargée de trois fleurs-de-lys d'or*.

* ACIGNÉ, Terre en Bretagne que JUDITH, Dame d'Acigné, porta à son mari *Charles II de Coſſé*, Maréchal de France. Elle fut le partage de leur ſecond fils *Charles*, en faveur duquel elle fut érigée en Marquiſat par Lettres du mois de Juillet 1609, enregiſtrées le 7 Juin ſuivant. *Charles* étant mort ſans poſtérité, ce Marquiſat retourna à ſon frère *François*, Duc de Briſſac. Voy. COSSÉ.

* ACQUEST. Les armes: *d'or, à la croix de gueules, briſée d'un croiſſant d'argent, accompagnée de ſeize alérions d'azur*. La Terre d'*Acqueſt* eſt une des premières Seigneuries de la Maison de *Montmorenci*; elle paſſa des *Croiſilles-Montmorenci*, en 1474, aux *Bours-Montmorenci*. Pierre de Montmorenci, ſeptième fils de Jean de Montmorenci-Bours, donna à ſa branche le nom d'ACQUEST de Montmorenci, vers l'an 1569, & quelques cadets de cette branche portèrent le nom de Villeroi. Voy. MONTMORENCI.

ACQUEVILLE, famille de Normandie, Généralité d'Alençon, maintenue dans ſa nobleſſe le 17 Juin 1666.

Les armes: *d'argent, au gonfanon d'azur frangé de...*

I.

ACRES (DES), dont les Seigneurs & les Barons de l'Aigle en Normandie, Généralité de Rouen.

SÉBASTIEN DES ACRES, Seigneur de la Chapel-Vieil & de la Mancelière, épouſa *Marie d'Aubrai* en 1587, qui lui porta en dot la Baronnie de l'*Aigle*. Il étoit fils de FLORENTIN DES ACRES, Ecuyer, Seigneur de la Mancelière, & petit-fils de JEAN DES ACRES, Ecuyer, qui vivoit en 1491. *Marie d'Aubrai*, ſon épouſe, fut mère de

NICOLAS DES ACRES, Baron de l'Aigle, mort au ſiége de la Rochelle, où ſe ſignala ſon frère JEAN DES ACRES, Chevalier de Malte, qui y commandoit un Vaiſſeau de Roi. Le Baron de l'Aigle avoit épouſé, le 12 Mai 1612, *Geneviève de Vipart-de-Silli*, dont naquit:

JACQUES DES ACRES, Baron, puis Marquis de l'Aigle, en faveur duquel, en conſidération des ſervices de ſes ancêtres, la Baronnie de l'Aigle fut érigée en Marquiſat par Lettres du mois d'Avril 1550, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Rouen le 19 Décembre 1654. Il avoit épouſé, le 10 Novembre 1640, *Marie de Briançon*, Dame de la Saludie, mère de

LOUIS DES ACRES, ſecond Marquis de l'Aigle, Baron du Lac & de la Saludie, Lieutenant du Roi en la province de Normandie. Louis, décédé le 21 Mars 1717, avoit épouſé, le 7 Avril 1669, *Marie-Charlotte de Lancy-Razai*, morte le 27 Août 1724: leur fils

JACQUES LOUIS, Marquis de l'Aigle, Lieutenant du Roi en la province de Normandie, Brigadier des Armées du Roi le 26 Avril 1704, a épouſé en premières noces en 1698 *Marie Chopin*, décédée en 1723; en ſecondes, en 1732, *Gabrielle-Françoiſe de Château-Thierri*, veuve du Baron de Rai, père de la Dame Dupleix de Bacquancourt. Ses enfans du premier lit ſont:

1. LOUIS-GABRIEL DES ACRES, Comte de l'Aigle, fait en 1748 Lieutenant-Général des Armées du Roi, marié 1° en 1735, à *Anne Petit de Villeneuve*, morte ſans poſtérité la

même année, laquelle étoit lors veuve, du 21 octobre 1734, de *Jean-Baptiſte-Maximilien le Féron*, Chevalier, Seigneur du Pleſſis-aux-Bois, de Villayer, d'Iverny, & Cuiſy; Conſeiller du Roi au Parlement de Paris, & Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel; & fille de *Nicolas Petit*, Chevalier, Seigneur de Villeneuve, Paſſy, &c., Conſeiller, puis Préſident de la Cour des Aydes de Paris, & de *Marie-Anne Neyret*. 2°. & en 1740, à *Françoiſe* ou *Thérèſe-Gillette Loquet*, fille de *Charles Loquet*, Armateur de Saint-Malo, du même nom, & nièce de la Maréchale de Broglie, décédé le 6 Septembre 1750, & ſon fils au mois d'Avril 1751; 3° le 19 Mai 1756, à *Anne-Salomé-Joſephine de Waës*, fille de feu *Jean-Guillaume-Anne*, Baron de Waës, & de *Catherine de Limminghe*, dont un fils né à Paris, Paroiſſe Saint-Sulpice, le 27 Mars 1758.

2. Marie de l'Aigle, née le 19 Mai 1700, mariée le 11 Mai 1724 avec *Parfait de Prunelé*, Seigneur de Thignonville, né le 13 Décembre 1695; morte le 22 Décembre 1762. Voyez PRUNELÉ.
3. Marie-Therese, née le 16 Avril 1702, mariée le 2 Décembre 1720 à *Jacques-Adrien-Alexandre du Boſc de Marchainville*, & veuve depuis 1747, avec une fille non mariée.
4. Angelique-Charlotte, décédée en Février 1740, mariée en Avril 1736 à *Louis de Karuel-Merci*, mort en 1744, ſon fils mort en 1747, & ſa fille mariée en 1745 à *N..... de Boiſgarein*.
5. Angelique, dite *Demoiſelle de l'Aigle*, née le 18 Juin 1704, morte fille à Paris en 1746.

Du ſecond lit :

N..... des Acres-de-l'Aigle, Chevalier de Malte, Enſeigne dans le Régiment des Gardes-Françoiſes, a obtenu un Guidon de Gendarmerie en 1747; a quitté la Croix de Malte, & s'appelle le *Comte de l'Aigle* depuis ſon mariage, le 3 Mars 1763, avec *Anne-Eſpérance Chauvelin*, née le 8 Décembre 1725, veuve ſans enfans du 30 Janvier 1748 de *Henri Colbert-Maulevrier*, & fille de l'ancien Garde des Sceaux & d'*Anne Cahouet de Beauvais*. Le Comte de l'Aigle, Meſtre de Camp du Régiment des Cuiraſſiers, a un fils né le 3 Août 1764.

Les armes de *des Acres-de-l'Aigle* ſont: *d'argent à trois aigles de ſable*.

II.

ACRES (des). Cette Maiſon paroît très-ancienne en Normandie.

Quelques auteurs prétendent que ce nom a été donné à un Seigneur qui, étant à la ſuite de *Godefroi de Bouillon*, ſe ſignala à la priſe de Saint-Jean-d'Acres, & devoit dès lors être un officier diſtingué dans l'armée des Croiſés; d'autres, ce qui paroît plus probable, veulent que le nom des Acres eſt propre à cette Maiſon de celui de la terre des Acres ſituée Paroiſſe de la Bourgondière, & à deux lieues de Châteauneuf en Thimerais, parce qu'il eſt notoire que dans les ſiècles reculés les Seigneurs ne portoient point d'autre nom que celui de leurs Terres & Seigneuries. Ce qui paroît favorable à ce dernier ſentiment eſt que Thevet, dans ſa *Coſmographie*, dit qu'un nommé François des Acres, s'étant attaché à Guillaume le *Conquérant*, Duc de Normandie, lorſqu'il conquit l'Angleterre, fut enſuite chargé par ce Prince de conduire le ſecours qu'il envoyoit à l'Empereur, qui étoit en guerre contre ſon frère. Cet empereur, en récompenſe de ſes ſervices & de ſa vertu, lui fit porter ſur ſon écu *trois aigles de ſable en champ d'argent*, armes que cette Maiſon porte encore aujourd'hui. On rapporte même que dans les débris de la terre des *Acres*, on a vu une cheminée en pierre, ſur le linteau de laquelle leſdites armes étoient gravées.

Quoi qu'il en ſoit, comme nous n'avons donné qu'une notice de cette Maiſon (col. 82), en voici la généalogie, d'après un *Mémoire* envoyé.

I. Jean des Acres, le premier connu par filiation ſuivie, eut trois fils, ſavoir :

Robert, qui ſuit;
Florentin & Honorat, dont on ignore la deſtinée.

II. Robert des Acres laiſſa pour fils :

III. Marc des Acres, qui épouſa *Marguerite du Tillon*, & en eut :

IV. Guillaume des Acres, qui, de ſon mariage avec *Judith de Teil*, eut :

V. Jean des Acres, IIe du nom, marié à *Jeanne le Ballu*, dont :

VI. Jean des Acres, IIIe du nom, Écuyer, Sieur de la Barberie, ainſi qualifié dans différens actes & traités des années 1497, 1518, 1520, & autres. Il fut reçu au ſerment de fidélité, comme Gentilhomme, *par François de Vendôme*, Vidame de Chartres, le 20 Janvier 1543, & avoit épouſé l'héritière de *Saint-Preu-Chenonville*, dont :

VII. Florentin des Acres, qui assista, avec les autres Gentilshommes, au procès-verbal de la rédaction de la coutume de Châteauneuf en Thimerais, le 8 Mai 1553, & mourut vers 1563. Il avoit épousé Noble *Marguerite le Moine*, qui lui porta la Seigneurie de la Chapelle-Viel. Elle étoit petite-nièce du Cardinal *le Moine*, Fondateur du Collége de son nom, à Paris. De ce mariage vint :

VIII. Sébastien des Acres, Ier du nom, qui fut un des 600 Gentilshommes qui accompagnèrent Henri IV, lorsqu'il fut sacré à Chartres, le 27 Février 1594. La confiance que l'on avoit en sa probité, le fit choisir, en 1605, par la Noblesse du Bailliage d'Alençon, pour recevoir les deniers du ban & arrière-ban. Il mourut le 16 Août 1606, & avoit épousé, en Janvier 1588, *Marie d'Aubray*, fille aînée de *Nicolas d'Aubray*, Chevalier, Seigneur & Baron de Laigle & de *Jeanne de Godefroy*, celle-ci sœur de *Jacques de Godefroy*, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui assista, pour la Noblesse de la vicomté de Caudebec, à la rédaction de la coutume de Normandie. C'est par ce mariage que la Terre & Seigneurie de l'Aigle est entrée dans la Maison des Acres, ladite *Marie d'Aubray* l'ayant eue par le partage qu'elle fit avec ses deux sœurs, après le décès de ses deux frères & ses père & mère. Leurs enfans furent :

1. Nicolas, qui suit ;
2. Jean, Chevalier de Malte qui se distingua beaucoup sur les vaisseaux du Roi, lorsque M. *de Montmorency* défit la flotte des Rochelois rebelles, devant l'Isle de Ré, en 1626.
3. & 4. Sébastien & Marquis, morts à la fleur de leur âge, sans alliance ;
5. Et Renée, mariée en 1615, à *Louis de Bonneville*, Écuyer, Seigneur dudit lieu, & du Chambelard.

IX. Nicolas des Acres, Seigneur de la Chapelle-Viel & de la Baronnie de Laigle, tué au siége de la Rochelle, le 9 Septembre 1628, avoit épousé, le 12 Mai 1612, *Geneviève de Vipart*, fille de *Guillaume de Vipart*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Silly, & de *Françoise de Saint-Pierre*, Baronne de la Ferté-Fresné & des Autieux, dont :

Jacques, qui suit ;
Et une fille, morte sans alliance.

X. Jacques des Acres, Seigneur de la Chapelle-Viel & Baron de Laigle, obtint du Roi Louis XIV, en récompense de ses services & de ceux que ses ancêtres avoient rendus à l'Etat, l'érection de sa Baronnie de Laigle en Marquisat, par Lettres-Patentes du mois d'Avril 1653, enregistrées dans la Chambre des Comptes de Rouen, le 19 Octobre 1654. Il fut depuis Lieutenant pour le Roi des Baillages d'Alençon & d'Evreux, & mourut le 3 Juillet 1693. Il avoit épousé vers 1640, *Marie de Briançon*, fille de *Louis de Briançon*, Chevalier, Seigneur & Baron de la Saludie, & d'*Olive de Gomer*, Dame du Breuil dont :

1. Louis, qui suit ;
2. Charlotte Hélène, morte en 1722, femme de *Louis d'Heriſſy*, Chevalier, Seigneur de Fierville & de Fontenil ;
3. Susanne-Jacqueline, Religieuse à la Chaise-Dieu, Ordre de Fontevrault ;
4. Geneviève-Thérèse, Religieuse Bénédictine au Couvent de Laigle ;
5. Et Chrétienne-Madeleine, Religieuse au même Couvent, où elle est morte Prieure, en 1713.

XI. Louis des Acres, Ier du nom, Seigneur de la Chapelle-Viel, Baron du Lac & de la Saludie, Marquis de Laigle, Lieutenant pour le Roi aux Bailliages d'Alençon & d'Evreux, sur la démission de son père, en 1669 épousa, au mois de Mars de la même année, *Marie-Charlotte de Lancy*, morte le 27 Août 1724, fille de *Henry de Lancy*, Marquis de Raray, & de *Catherine d'Angennes*, Gouvernante des Princesses, filles de Gaston de France, Duc d'Orléans. Il avoit fait le voyage de Hongrie en 1664, s'étoit trouvé à la bataille de Saint-Gothard, & mourut le 21 Mars 1717, ayant eu de son mariage :

1. Louis-Jacques, qui suit ;
2. Jean-Baptiste, Chevalier de Malte, Lieutenant des vaisseaux du Roi, mort en 1713 ;
3. Toussaint, Prieur de la Genevraye & de Saint-Nicolas du château de Laigle, mort en 1709 ;
4. Charles-Hippolyte, Chevalier de Malte, premier Écuyer du Comte de *Charolois*, mort devant Belgrade en 1717 ;
5. Marie-Louise, Gouvernante des Princesses de Condé, & Dame d'honneur de Mademoiselle *de Charolois*, morte en 1723, sans alliance ;
6. Marie-Charlotte, Prieure des Filles-Dieu de Chartres ;
7. Et Catherine-Jeanne, Religieuse Bénédic-

tine, Prieure de Laigle, puis du Couvent de Loigny, & morte Abbeſſe de Saint-Nicolas de Verneuil, en 1764.

XII. Louis-Jacques des Acres, Seigneur de la Chapelle-Viel, Baron du Lac & de la Saludie, Marquis de Laigle, né à Paris, le 8 Janvier 1671, a ſervi avec diſtinction dans ſa jeuneſſe, tant en Italie qu'en Allemagne, en qualité de Capitaine de Cavalerie, s'eſt ſignalé particulièrement dans une action devant le camp de Roott, où il commandoit une garde ordinaire, le 24 Juin 1694, de laquelle M. le Maréchal *de Lorge* jugea à propos de rendre compte à Louis XIV, en des termes très-flatteurs. Il forma enſuite un Régiment d'Infanterie de ſon nom, fut nommé Brigadier des armées du Roi, le 26 Avril 1704, & Lieutenant de Roi dans la province de Normandie. Il avoit épouſé : 1° en 1698, *Marie Choppin*, morte en 1723, fille de *N... Choppin*, Secrétaire du Roi, & 2° en 1732, *Marie-Françoiſe Gabrielle de Château Thierry*, alors veuve du Baron *de Ray*, père de Madame *Dupleix de Bacquencourt*. Du premier lit ſont iſſus :

1. Louis-Gabriel, qui ſuit ;
2. Marie-Madeleine, née le 19 Mai 1700, mariée le 11 Mai 1724, avec *Parfait de Prunelé*, Chevalier, Seigneur de Saint-Marc, près Etampes, & de Thionville, mort au commencement de Septembre 1771, & elle, dès le 22 Décembre 1762 ;
3. Marie-Charlotte, née le 16 Avril 1702, mariée le 2 Décembre 1720, à *Jacques-Adrien-Alexandre du Boſq*, Chevalier, Seigneur, Comte de Marchainville, dont elle eſt devenue veuve en 1747, avec une fille non mariée ;
4. Angélique-Charlotte, mariée au mois d'Avril 1726, avec *Louis de Karuel de Meray*, Capitaine de Dragons, & Gentilhomme de M. le Duc d'*Orléans*, mort en 1744, étant veuf depuis le mois de Février 1740, laiſſant un fils, mort en 1747, & une fille, mariée en 1745, à *N... de Boiſgarein* ;
5. Marie-Louise-Angélique, dite *Mademoiſelle de Laigle*, née le 18 Juin 1704, morte ſans alliance, à Paris en 1746, & du ſecond lit ;
6. Louis des Acres, né au mois d'Avril 1734, reçu Chevalier de Malte de minorité. Il a ſervi dans les Gardes-Françoiſes, juſqu'en 1747, qu'il a été fait Guidon de Gendarmerie, ſucceſſivement Enſeigne, Brigadier & Meſtre-de-Camp des Cuiraſſiers. Il a quitté la croix, a pris le titre de Comte *de Laigle*, & a épouſé, le 3 Mars 1763, *Anne-Eſpéranſe de Chauvelin*, veuve ſans enfans, du 30 Janvier 1748, de *Henri Colbert de Maulevrier*, & fille de l'ancien Garde des Sceaux & *d'Anne Cahouet de Senneville*, dont un fils, né le 13 Août 1764.

XIII. Louis-Gabriel des Acres, Chevalier, Marquis de Laigle, Colonel du Régiment d'Enghien en 1723, Brigadier des armées du Roi en 1740, fut fait Maréchal de Camp dans le Fort-Louis du Rhin, où il s'étoit jeté avec ſon détachement, lorſque le Prince *Charles de Lorraine* paſſa cette rivière avec ſon armée, & conſerva toujours ce poſte important. La confiance qu'on avoit en lui fit que le Roi lui laiſſa la garde & la défenſe d'Oſtende, lors de la conquête de cette place, & en récompenſe de ſes ſervices, le fit Lieutenant-Général de ſes armées en 1748, & Lieutenant de Roi en la province de Normandie. Il eſt mort en Février 1774, âgé de 69 ans & avoit épouſé, 1° en 1735, *Marie-Anne Petit de Villeneuve*, morte ſans poſtérité, la même année, ſix ſemaines ou environ après ſon mariage. Elle étoit veuve, du 21 Octobre 1734, de *Jean-Baptiſte-Maximilien le Féron*, Maître des Requêtes, & fille de *Nicolas Petit*, Chevalier, Seigneur de Villeneuve, Paſſy, Conſeiller, puis Préſident de la Cour des Aides de Paris, & de *Marie-Anne Negret*. Il avoit épouſé, 2° en 1740, *Françoiſe-Gilette Locquet de Grandville*, fille de *Charles Locquet*, Seigneur de Grandville, Armateur de Saint-Malo ; 3° le 19 Mai 1756, *Anne-Salomé-Josephe de Waës*, fille de *Jean-Guillaume-Anne*, Baron de Waës & du Saint-Empire, libre Seigneur de Keſſenich, & de *Catherine-Auguſtine-Josephe Van den Berghe de Limminghe*. Du ſecond lit ſont nés un garçon, mort en Avril 1751, & une fille, morte avant ſa mère ; & du troiſième lit, un garçon, né à Paris, ſur la Paroiſſe Saint-Sulpice le 27 Mars 1758. —

Les armes : *d'argent à trois aigles de ſable*, 2 & 1.

ACRY, Seigneur de Concherot : *de gueules, à neuf croiſſants d'argent, abaiſſés ſous autant de larmes de même, & poſés*, 3, 3, & 3.

AÇUMAR. La branche des Comtes d'*Açumar* tire ſon origine de celle de *Ferreira*, ſi connue tant par ſes ancêtres, d'où ſont ſortis les derniers Rois de Portugal, que par ſes

descendans, qui ont formé plusieurs branches illustres.

Constantin, quatrième fils de François de Portugal-Lemos, Marquis de Ferreira, & d'*Eugénie de Bragance*, reçut en partage le Comté d'*Açumar*. Il n'eut point d'enfans de *Marie de Mendosa*, sa première femme; mais de sa seconde *Béatrix de Silveira-Castro*, il eut : 1° François; 2° Jean, Religieux Carme; 3° Alvare, Chevalier de Malte. François fut fort considéré à la Cour, & parvint aux premières dignités. Nommé Général d'Armée, il gagna la bataille de Honnecourt en 1642. De son épouse *Antoinette de Villena-Sousa*, neuvième fille de *Henri de Sousa*, Comte de Miranda, il eut Gasparde-Constantine-Béatrix, Mencie, Marie-Thérèse, toutes trois mariées & mortes sans postérité, ainsi que Gaspard-Constantin, leur frère, qui n'eut point d'enfans d'*Antoinette Henriquez-de-Ribéra*, son épouse. Le Comté d'Açumar à sa mort est rentré dans la Maison de Ferreira. Cependant Gaspard-Constantin eut de *Marie Ruis*, sa concubine, *Joseph-François de Lémos*, à qui il laissa le Marquisat de Villescas, qui lui fut disputé par le Duc de Cadaval; mais ce Duc perdit son procès en 1685.

Les armes : *d'argent au sautoir de gueules, chargé de cinq écussons de Portugal.*

ADAM-DE-MORCHE-BOSC-FONTAINE, famille de Normandie, Election de Coutance.

Thomas Adam, Écuyer, eut une fille qui fut mariée en 1496 à *Guillaume-Michel de Cambernon.*

François Adam, Seigneur de Morche-Bosc, fut présent à un Traité fait avec *Pierre* d'*Harcourt* le 28 Février 1578.

Guillaume Adam, Écuyer, épousa en 1495 *Jeanne Murdiac*, dont naquit Jean Adam, Ecuyer. Voyez d'Hozier, La Roque, & *Histoire d'Harcourt*, pag. 1416.

Porte : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois roses de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

ADAM, Sieur de Mousebosq, de la Varende, en Normandie, Généralité de Caën, Election de Coutance : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois roses de même, deux en chef & une en pointe.*

ADAM, Sieur d'Urville, Généralité de Caën, Election de Carentan : *de gueules au chevron d'or, accompagné de trois roses de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

ADAM, Seigneur de Bonnemarc, en Normandie, Généralité de Rouen, maintenu dans sa noblesse le 20 Mai 1670; (famille qui subsiste en deux branches) : *d'azur à trois maillets d'argent, posés 2 & 1, surmontés chacun d'une rose d'or.*

ADAM : *d'or, à l'aigle de sable éployée; au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.*

ADAM, en Bretagne : *d'or, à une tour crénelée de sable, sommée d'un tourillon de même.*

ADAM, Seigneur de Gouzhamon, Kermalhuezan, &c., en Plestin : *vairé d'argent & de gueules, à la bordure de sable, chargée de huit besans d'argent.*

ADAOUST. On trouve, dit le nouvel *Armorial de Provence*, dans un registre des archives de la Cour des Comptes d'Aix, un Jugement rendu en 1664 par les Commissaires du Roi, députés pour la vérification des titres de noblesse, qui confirme la famille d'Adaoust dans la qualité de Nobles que ses auteurs prenoient.

I. Laurent d'Adaoust acquit un office de Grand-Audiencier & de Sécretaire en la Chancellerie de Provence, par Lettres-Patentes, le 16 Juin 1654. Il exerça cet office pendant six mois, & laissa deux fils, Jean & Barthelemy d'Adaoust, qui ont fait chacun une branche.

PREMIÈRE BRANCHE.

II. Jean d'Adaoust épousa, par contrat passé le 22 Mai 1677, *Louise d'Azan*, fille de *Pierre d'Azan*, Avocat-Général au Parlement, de laquelle il eut :

Pierre-François d'Adaoust, qui suit;
Et Thérèse d'Adaoust, mariée en premières noces à Noble *François de Martins-Puilobier*, & en secondes à Noble *André Tressemanes-Brunet.*

III. Pierre-François d'Adaoust fit alliance avec *Jeanne Corbille*, par contrat du 29 Juin 1734. Il a eu de cette alliance :

1. Laurent-Marie-Pierre d'Adaoust;
2. Jean-Joseph-Corneille d'Adaoust, Garde de la Marine au Département de Toulon;
3. Marie d'Adaoust, non mariée en 1757.

SECONDE BRANCHE.

II. Barthélemy d'Adaoust, deuxième fils de Laurent, fut pourvu de l'office d'Avocat du Roi au Bureau des Préſidens & Tréſoriers de France à Aix en Provence. Il épouſa, par contrat du premier Janvier 1684, *Anne de Ravel*, des Seigneurs d'Eſclapon, de laquelle il a deux fils qui ſuivent :

1. Jean-Baptiste d'Adaoust, pourvu de l'office de ſon père, mort ſans enfans ;
2. Pierre, qui ſuit.

III. Pierre d'Adaoust, marié par contrat du 10 Novembre 1745, avec *Catherine de Gaſtaud*, fille d'*Ignace de Gaſtaud*, Conſeiller en la Cour des Comptes, dont il a deux fils, qui ſont :

Jean-Baptiste-Laurent d'Adaoust ;
Et Ignace-Pierre-Auguste d'Adaoust.

Laurent d'Adaoust, neveu germain de Laurent, Grand-Audiencier, avoit fait une troiſième branche. Il eſt mort Conſeiller en la Cour des Comptes de Provence, laiſſant Élisabeth d'Adaoust, femme d'*Ignace de Gaſtaud*, Conſeiller en la même Cour; & Rose d'Adaoust, mariée à *Joſeph Raymond de France*, Conſeiller au Parlement de Provence.

Jean-Joseph d'Adaoust, dont l'ayeul, Barthélemy d'Adaoust, étoit Secrétaire du Roi, ſait une quatrième branche à Pertuis; les deux premières branches ſont établies à Aix.

Les armes : *d'azur au chevron d'or, chargé d'un lion de méme en abîme, & ſurmonté en chef d'argent à trois étoiles de gueules.*

I.

ADHEMAR. On ne ſe propoſe point ici de rapporter ce qu'on ſçait depuis long-tems ſur l'ancienneté & l'illuſtration de la Maiſon d'Adhémar ou Azémar. On trouve dans la Provence & dans l'Albigeois, & chez tous les écrivains des XIII^e^, XIV^e^ & XV^e^ ſiècles, des preuves évidentes de ſa grandeur. Si l'on en croit un ancien poëme italien ſur la conquête de la Corſe, intitulé *Adhémaro*, on verra qu'un Adhémar, déſigné parent de Charlemagne, après avoir conquis Gênes, & la Corſe, en a été le premier Souverain. Tous les auteurs anciens ont eu la même opinion ſur cette origine.

Quoi qu'il en ſoit, il eſt inconteſtable que cette Maiſon a donné les Comtes d'Orange de la première race, des Vicomtes de Marſeille, & qu'elle a poſſédé en ſouveraineté, par une filiation prouvée depuis le X^e^ ſiècle, des terres conſidérables entre le Rhône & la Mer, dont la plûpart ſe nomment encore aujourd'hui *terres franches*.

La Maiſon d'Adhémar fut maintenue dans ſes droits de ſouveraineté par une ratification de l'Empereur Frédéric I. La charte ſcellée en lacs de ſoie rouge, & de la bulle d'or de l'Empereur, ſe conſerve dans les archives du Château de Grignan.

La ville de Montelimar en Dauphiné, qui porte encore de nos jours le nom de *Montivelven Adhemarii*, eſt une des anciennes poſſeſſions des branches de la Maiſon d'Adhémar, ſi puiſſante en Provence & en Dauphiné. On ne parlera ici d'aucune de ces branches éteintes; l'extrait généalogique que nous allons donner, commence à la ſéparation de la branche qui s'eſt établie en Albigeois. Il a pour objet de faire connoître les rameaux exiſtans qui, ſortant de cette branche, ſe ſont étendus dans le Languedoc & le Rouergue. Avant que d'en donner la filiation, on croit devoir prévenir que le nom d'*Azémar* a été dans les premiers ſiècles de cette Maiſon auſſi ſouvent porté que celui d'*Adhémar*; vérité conſtatée par tous les ſceaux & les titres anciens; vérité connue de tous ceux qui ont travaillé ſur la Maiſon d'Adhémar, & que M. d'*Hozier* de Sérigny a certifiée au Roi, d'après l'ordre qu'il avoit reçu de Sa Majeſté d'examiner les pièces originales, & de lui en rendre compte. Voyez de plus le nouveau *Traité de Diplomatique*, où vous trouverez de ces variations d'orthographe, ſur toutes les anciennes Maiſons de France.

I. Lambert d'Adhémar ou Azemar, fils de Guillaume-Hugues, & de *Laure de Genève*, vivoit en 1170. Il fut déshérité par ſon père (diſent les archives du Château de la Garde; & l'Abbé Pithoncurt, tom. III, p. 42) pour l'avoir attaqué dans ſon Château de la Garde. L'Empereur Frédéric I approuva, le 20 Août 1178, cet acte de ſévérité & de juſtice. Ce Lambert-Monteil-Adhémar, ſi cruel dans ſa famille, paſſa avec Giraud Adhémar, Seigneur de Monteil & de Grignan, une tranſaction authentique, qui conſtate les droits des habitans de la ville de Montelimar; il n'y

a pas long-tems qu'elle étoit encore enchâſſée dans les murs de cette ville ſur une plaque de bronze.

Il y a un traité paſſé le 8 des calendes de Février 1280, entre Noble Meſſire A. de Poitiers, Comte de Valentinois, d'une part, & Meſſire LAMBERT, Seigneur de Monteil-Adhémar, & HUGUES ADZEMARII, ſon fils, Seigneur de la Garde, d'autre part; par lequel ils promettent de ſe donner mutuellement ſecours pour la défenſe de leurs biens, terres, hommes, &c. & pour agir contre leurs ennemis, exceptant du dit traité le Roi de France & le Dauphin Viennois, le Seigneur de Montlaur, & Meſſire *Bertrand*, Seigneur de Baux, Comte d'Avelino, &c. L'original de cet acte en parchemin eſt ſcellé des ſceaux deſdites parties, & ſe trouve au Château de Panat.

Ce même LAMBERT fut marié avec *Tiburge de Baux*, fille de *Bertrand*, Sire de Baux, & de *Tiburge de Montpellier-Omelas*, Princeſſe d'Orange. L'acte de ce mariage de 1237 eſt aux archives du Château de Panat; & l'Abbé Pithoncurt, dans ſon *Hiſtoire du Comtat Venaiſſin*, en parle, tom. IV, p. 23. Quant à la Maiſon de Baux, Bouche dit, dans ſon *Hiſtoire de Provence*, in-folio, ſect. IX, p. 911, qu'elle étoit une des plus puiſſantes de l'Europe, qu'elle avoit porté le titre de Roi d'Arles, & même encore celui d'Empereur de Conſtantinople.

Pour faire connoître qu'elle étoit la conſiſtance de la Maiſon D'ADHÉMAR dans ces tems reculés, il eſt bon de faire remarquer que BÉATRIX DE SICILE, petite-fille de LOUIS VIII, Roi de France (ſuivant la généalogie des Rois de France, par le Père Anſelme, tom. I, p. 194) épouſa *Bertrand de Baux*, & que *Tiburge de Baux* épouſa LAMBERT DE MONTEIL-ADHÉMAR, duquel mariage ſont provenus trois fils & une fille, ſçavoir :

1. HUGUES D'ADHÉMAR, auteur de la branche des Co-Seigneurs de *Monteil-Adhémar*, Barons de la Garde, éteinte dans la perſonne d'ANTOINE DE MONTEIL-ADHÉMAR;
2. LAMBERT D'ADHÉMAR, chef de la branche établie en Languedoc, rapportée ci-après;
3. BERTRAND D ADHÉMAR, ſurnommé de CLARENSAYES, Évêque de Saint-Pol-Trois-Châteaux, vivant encore en 1288. Voyez *Gallia Chriſtiana*, fol. 717, tom. I.

4. BRIANDE DE MONTEIL-ADHÉMAR, mariée 1° à *Lambert de Thurey*, Chevalier François, à qui *Simon*, Comte de Montfort, de Narbonne & de Toulouſe, avoit donné en fief la Baronnie de Lombers en Albigeois, qui avoit anciennement appartenu à la Maiſon d'Adhémar, & que ledit *Simon* avoit uſurpée, lors de la conquête de cette province. La Terre de Lombers revint à ſes premiers maîtres par la donation que *Lambert de Thurey*, mort ſans enfans, en fit à ſa femme, qui en jouit quelque tems. BRIANDE DE MONTEIL-ADHÉMAR ſe remaria en ſecondes noces avec *Guy de Montfort*, Seigneur de la Ferté-Alais en Beauce, frère de ce fameux *Simon*, Comte de Montfort, cité ci-deſſus. Il fut tué au ſiége de Vareilles en 1228, laiſſant un fils nommé *Guy II de Montfort*, qui mourut ſans poſtérité en 1254.

II. LAMBERT DE MONTEIL-ADHÉMAR ou AZEMAR, Chef de la branche établie en Languedoc, & ſecond fils de LAMBERT, II° du nom, & de *Tiburge de Baux*, eſt rappellé, dans le teſtament de HUGUES, ſon frère aîné, fait le 6 des calendes de Février 1237, dont l'original en parchemin ſe trouve dans les archives du Château de Panat. Ce LAMBERT DE MONTEIL-ADHÉMAR, qualifié de Seigneur & Baron de Lombers en Albigeois, profita de l'abſence de Philippe de Montfort, qui étoit outre-mer, pour ſe faire donner la garde de cette Baronnie, qu'on avoit miſe ſous la main du Roi S. Louis, & que la Reine BLANCHE, ſa mère, adjugea audit LAMBERT, comme oncle maternel de *Guy de Montfort*, II° du nom. Il ſuccéda en 1254 dans la Baronnie de Lombers. Voyez l'*Hiſtoire de Languedoc*, tom. III, p. 479. Mais ceci ſe trouve plus amplement expliqué dans les Articles donnés en 1293 par HUGUES D'ADHÉMAR, ſon fils, par les réponſes auxdits Articles, par pluſieurs lettres du Roi SAINT LOUIS & du Roi PHILIPPE, dépoſées dans les archives de la Chambre des Comptes de Montpellier. Au retour de Philippe de Montfort, le procès recommença, ainſi que nous le verrons.

LAMBERT D'ADHÉMAR, Seigneur de Lombers, paſſa un accord avec HUGUES, ſon frère aîné, Seigneur de Monteil-Adhémar & de la Garde, le 17 des calendes d'Octobre 1237, par lequel ſon dit frère lui donna en fief pour lui, ſes enfans & ſes deſcendans mâles à l'infini, tout ce que LAMBERT, leur père, avoit tenu dans le Château de Clarenſayes, &c.

ſous la condition que ſes ſeuls deſcendans mâles lui ſuccéderoient, lui rendroient hommage (à lui HUGUES), & que lui LAMBERT renonceroit à tous ſes droits ſur la ſucceſſion paternelle, maternelle, &c.

Cet acte de ſéparation, original en parchemin, ſcellé des deux ſceaux des parties contractantes, eſt très-important, & mérite la plus grande attention. C'eſt l'effet de la renonciation qui y eſt ſtipulée, qui a laiſſé les branches de Languedoc dans la médiocrité, quand celle de Grignan faiſoit paſſer ſa fortune dans une Maiſon étrangère, par le mariage de BLANCHE D'ADHÉMAR avec *N. de Caſtellanne*, Baron d'Entre-Caſteaux, mariée en 1559. Voy. ENTRE-CASTEAUX. Cet acte de 1237 eſt le nœud qui lie les branches de Provence & de Languedoc. On verra dans la ſuite GUIGUES, petit-fils de HUGUES, Seigneur de la Garde, demander à un autre HUGUES, fils de LAMBERT, Seigneur de Lombers, l'hommage qu'il lui doit, en vertu des conditions ſtipulées dans le préſent accord de 1237, paſſé entre les deux frères. De plus, on voit dans les deux ſceaux attachés au corps du parchemin les noms d'*Adhemar* & d'*Azemar*, leſquels ſont employés avec cette variété d'orthographe dans tout le cours de l'acte. Enfin, c'eſt une piéce qui fait connoître tout à la fois les branches de Languedoc & de Provence, & qui fixe l'époque de leur ſéparation, ainſi que le nom & les armes de chacune d'icelles.

LAMBERT DE MONTEIL-ADHÉMAR rendit volontairement hommage de la Terre de Clarenſayes à BERTRAND, ſon oncle, ſurnommé DE CLARENSAYES, Evêque de Saint-Pol-Trois-Châteaux. HUGUES & BRIAND, ſes deux fils, ratifièrent ce qu'il avoit fait le 2 Novembre 1274. Il eſt nommé dans le teſtament fait le 6 des calendes de Février 1237 par HUGUES ADHEMARI, Seigneur de Montelimar, ſon frère, qui mit ſa Terre & ſes enfans ſous ſa défenſe. Il eſt encore nommé dans l'accord paſſé, aux nones de Mars 1240, entre *Alazie*, ſa belle-ſœur, veuve de HUGUES ADHEMARI, Seigneur de Monteil, ſon frère, &c. Tous ces titres ſe trouvent dans les archives du Château de Panat, dans celles de M. le Marquis de Caſtellanne au Château de la Garde en Dauphiné.

Enfin, Meſſire LAMBERT DE MONTEIL-ADHÉMAR, Chevalier, Seigneur, Baron de Lombers, fut caution d'*Aimar* de Poitiers, Comte de Valentinois, lorſqu'il promit de payer à ALPHONSE, Comte de Poitiers & de Toulouſe, fils du Roi de France LOUIS VIII, la ſomme de deux mille livres tournois; & lui LAMBERT ſcella de ſon ſceau les dites lettres d'obligation le vendredi d'après la fête de S. Pierre & de S. Paul l'an 1270. Il en eſt parlé dans les *Preuves de l'hiſtoire de Languedoc*, t. III, p. 596. Ce feu Meſſire LAMBERT DE MONTEIL-ADHÉMAR, Seigneur de Lombers, eſt nommé dans une quittance donnée, aux nones de Décembre 1302, par TIBURGE DE CLARENSAYES, ſa fille. L'original de cette quittance en parchemin, avec le ſceau de ladite TIBURGE en cire verte (briſé), eſt dans les archives du Château de Panat. Il eut de ſon mariage avec *Berengère* cinq enfans, ſçavoir:

1. HUGUES DE MONTEIL-ADHÉMAR ou AZEMAR, mort en 1307, lequel eut une fille unique, nommée MARGUERITE, qui par ſon contrat de mariage de l'an 1309, où elle eſt dite fille de feu HUGUES, porta les biens de la Maiſon d'Adhémar dans celle de Cominges; c'eſt ſans doute ce qui a fait croire que cette branche du Languedoc étoit éteinte, ne penſant point aux oncles de ladite MARGUERITE, qu'on va faire connoître d'une manière non équivoque.

Noble & puiſſant homme Meſſire HUGUES ADHEMARI, Chevalier, Seigneur de Lombers, tranſigea, le jeudi veille de la Circonciſion de N. S. l'an 1304, avec noble & puiſſante Dame *Aliénore de Montfort*, Comteſſe de Vendôme: voulant terminer les procès qui depuis long-tems cauſoient des brigues & des diſſenſions, ils ſe jurèrent une paix perpétuelle, & convinrent par cette tranſaction que MARGUERITE, fille unique dudit Seigneur de Lombers, & de feu Dame HELISE, épouſeroit un des fils de la Comteſſe de Vendôme, & du feu Comte *Jean*.

Cette tranſaction en original, qui eſt dans les archives de la Chambre des Comptes de Montpellier, liaſſe des titres de Lombers, fait connoître *Agnès de Penna*, ſeconde femme de HUGUES, rappellée dans le contrat de mariage de MARGUERITE, ſa fille, qui épouſa, comme on l'a dit, le 8 des ides de Janvier 1309, Noble homme *Guy de Cominges*, fils de magnifique homme & puiſſant Seigneur *Bernard, par la grâce de Dieu*, Comte de Cominges; ladite Demoiſelle future épouſe, ſtipulant en préſence, & du conſentement

d'*Agnès de Penna*, ſa belle-mère, & d'ADHÉMAR DE CLARENSAYES, ſon couſin germain paternel, *conſanguinei mei germani*. L'original eſt en parchemin dans les archives du Roi, au Château de Foix, & ſe trouve en copie légale dans les manuſcrits de la Bibliothèque du Roi, vol. 38, fol. 140.

On n'a rapporté ici le contrat de mariage de MARGUERITE que pour faire connoître ſon couſin, fils de BRIAND, qui ſuit, qui a continué la lignée.

2. BRIAND, qui ſuit, ſecond fils de HUGUES, & oncle de MARGUERITE ;
3. N..... ADHÉMAR, mort ſans poſtérité ;
4. TIBURGE ADHÉMAR, nommée dans l'accord cité ci-deſſus, paſſé entre ſon père & ſon oncle, le 17 des Calendes d'Octobre 1237, & dans la quittance qu'elle fit à GIRAUD ADZEMARII, Seigneur de Monteil, & non dans les articles donnés par HUGUES, où il eſt dit que ſon père LAMBERT mourut laiſſant quatre enfans, HUGUES, BRIANDUS, ADHEMARII & VACQUERIA ;
5. Et Demoiſelle VACQUERIE-DE-MONTILIO, mariée, 1° avec *Pierre*, Vicomte de Lautrec, mort ſans enfans en 1270 ; (ce premier contrat de mariage ſe trouve dans les manuſcrits de la Bibliothèque du Roi, vol. 39, fol. 194). Cette Dame VACQUERIA ADHEMARII, ſœur de HUGUES & de BRIAND, épouſa en ſecondes noces *Jourdain de Liſle*, Chevalier, dit *le Vieux*. Ils étoient morts tous les deux au mois d'Août 1332, que leurs enfans furent condamnés par Arrêt de la Cour du Roi (qui ſe trouve dans les archives de Montpellier) à rendre à *Aliénore de Montfort*, Comteſſe de Vendôme, ce qui étoit convenu par la tranſaction paſſée entr'elle & Meſſire ADHEMARII, Chevalier, Seigneur de Lombers. Les enfans du ſecond mariage de VACQUERIE avec *Jourdain de Liſle*, furent trois filles mariées dans les Maiſons de *Narbonne*, d'*Aſtarac* & de *Colonne* en Italie.

HUGUES, Seigneur de Lombers, ne forma point de degrés. On vient de voir que ſa poſtérité finit dans la perſonne de MARGUERITE, ſa fille. On en parlera cependant encore, parce qu'il fut l'aîné des enfans de LAMBERT DE MONTEIL, qu'il ſoutint lui ſeul le procès ſur la Baronnie de Lombers, & qu'enfin il a fait connoître ſon frère cadet, BRIAND D'ADHÉMAR, lequel a continué la branche du Languedoc, & ſe trouve nommé dans tous les actes qui ont rapport à HUGUES, ſon frère.

HUGUES, Seigneur de Lombers, fils aîné de LAMBERT DE MONTEIL, fut ſommé par GUIGUES, Seigneur de la Garde, de lui rendre hommage pour la Terre de Clarenſayes, conformément aux conditions ſtipulées dans l'accord paſſé le 17 des Calendes d'Octobre 1237 entre HUGUES, Seigneur de la Garde, grand-père du demandeur, & LAMBERT DE MONTEIL, ſon frère, père du défendeur. L'acte fut paſſé le Jeudi d'après la fête de Saint Michel de l'an 1292, dont l'original en parchemin eſt aux archives du Château de Panat.

Dans une tranſaction paſſée le 22 Juillet 1305, en préſence d'illuſtre *Aimar* de Poitiers, Comte de Valentinois, entre magnifique & puiſſant Seigneur Meſſire ADHEMARII, ſon petit-fils (*nepos*), Seigneur de *Montilio-Adhemarii*, Baron de la Garde d'une part, & puiſſant Seigneur GIRAUD ADHEMARII DE MONTILIO, Seigneur & Baron des Baronnies de Grignan, ſon couſin ; il eſt ſtipulé que l'on donnera la Baronnie de *Monte-Albano*, poſſédée par HUGUES ADHEMARII, Baron de la Garde, à magnifique & puiſſant homme Meſſire HUGUES ADHEMARII-MONTILIO, Seigneur, Baron de Lombers, ſon couſin (*conſanguineus*), pour toutes ſes prétentions ſur la Maiſon de Monteil de la Garde-Adhémar. Ainſi cette Baronnie fut tranſportée, du conſentement des Parties contractantes, & de celui dudit Seigneur Comte de Valentinois. Cette tranſaction eſt en original dans les archives du Château de Panat. C'eſt pour la ſeconde fois que la branche du Languedoc a renoncé à la ſucceſſion des branches de Provence & du Dauphiné.

HUGUES, Seigneur de Lombers, paſſa un bail à fief, ſous le ſeul nom d'AZEMAR à Albi, le Vendredi avant la Tranſlation de S. Martin de l'an 1306. Cet acte ſe trouve dans les archives des manuſcrits de la Bibliothèque du Roi, vol. in-folio, n° 108, p. 176, en copie légale, tirée de ſon original en parchemin, qui ſe trouve dans les archives de l'Egliſe Cathédrale de Sainte-Cécile d'Albi.

Le même HUGUES ſoutint, pour lui & pour ſes frères, la fameuſe querelle mue entre les Adhémar & les Montfort, prouvée par ce qui eſt dit dans les Regiſtres du Parlement, nommés *olim*, qui ſont les plus anciens Regiſtres, [c'eſt le 3e folio 28] & par le Mémoire que lui HUGUES donna au Parlement d'hyver, ſéant à Paris en 1293. Ce titre déjà cité plu-

ſieurs fois ſous le nom d'*Articles*, eſt un rouleau de parchemin immenſe qui jette un très-grand jour ſur ces degrés. Il y eſt dit, entr'autres choſes :

[Article 85.] *Que ledit Seigneur LAMBERT, Baron de Lombers, mourut laiſſant après lui leſdits Seigneurs HUGUES, BRIAND, ADHÉMAR, & Dame VACQUERIE, ſes enfans.*

[Article 86.] *Que ledit Seigneur HUGUES ſe mit dans le droit & place de BRIAND & d'ADHÉMAR, ſes frères, qui prêtèrent hommage audit Seigneur PHILIPPE, père du Roi vivant.*

Que Philippe de Montfort, le jeune, voulant le troubler dans ſa poſſeſſion, aſſembla une armée pour le dépoſſéder à force ouverte ; qu'en ayant porté ſa plainte au Roi LOUIS, Philippe de Montfort lui en fit réparation, & promit, en ſa préſence, de reſtituer tout ce qu'il avoit uſurpé ſur le Lomberrois, &c. &c. &c.

Cependant il perdit ſon procès, comme nous le verrons dans la ſuite. HUGUES fut de plus condamné avec ſon frère BRIAND, à rendre hommage à *Bégue* de la Barrière, pour la Terre de Villelongue, autrefois nommée Malemort, ſituée au Diocèſe de Rhodès; hommage qu'ils vouloient bien rendre à *Alphonſe*, Comte de Poitiers & de Toulouſe, mais non à ceux qui en avoient acheté la Terre. Les Parties ayant comparu devant le Sénéchal de Rhodès, BRIAND appella de ſa condamnation au Jugement du Roi : la Sentence du Sénéchal fut confirmée par Arrêt rendu en ladite Cour du Roi, au mois d'Août 1278. Cet acte en parchemin, ſcellé d'un grand ſceau en cire verte, ſur lacs de ſoie verte, eſt dans les archives du Château de Panat.

Comment a-t-on pu ignorer cette poſtérité, qui eſt ſi évidemment annoncée dans des titres conſervés à la Chambre des Comptes de Montpellier, & dont tout le monde pourroit avoir connoiſſance?

III. BRIAND DE MONTEIL-ADHÉMAR, ſecond fils de LAMBERT, & père d'ADHÉMAR DE CLARENSAYES, qui ſuit, étant mort avant HUGUES, ſon frère, il lui laiſſa ſes droits ſur la Terre de Lombers à ſoutenir. HUGUES, dans tout le cours du procès, parle de BRIAND ADHÉMAR, ſon frère. BRIAND eſt qualifié Chevalier, Damoiſeau, Co-Seigneur de Lombers, de Clarenſayes, & de Villelongue, aliàs *de Malâ-morte*, comme on l'a vu ci-deſſus ; lui BRIAND eſt rappellé dans l'hommage que LAMBERT, leur père, rendit volontairement à ſon frère BERTRAND DE CLARENSAYES, Évêque de Saint-Pol-Trois-Châteaux. Il eſt nommé dans le nombre des enfans que LAMBERT MONTEIL laiſſa. Voy. les articles donnés par HUGUES en 1293, l'*Hiſtoire de Saint-Pol-Trois-Châteaux*, & les Manuſcrits de la Bibliothèque d'Aubezaſes.

BRIAND fut condamné avec ſon frère aîné HUGUES, comme nous venons de le dire, par des Lettres à grand ſceau, émanées de la Cour du Roi. On verra au V^e^ degré, que cette condamnation oblige GALVAN ADHÉMAR, leur petit-fils, à rendre hommage de la Terre de Villelongue.

Feu Noble homme BRIAND ADHEMARII eſt nommé avec feu HUGUES ADHEMARII dans une quittance donnée le 27 Août 1255, au ſujet d'un legs pie qu'ADHÉMAR DE CLARENSAYES, fils de BRIAND, avoit fait à l'intention de tous les morts de ſa Maiſon (*de genere ſuo*); HUGUES & BRIAND ſont rappellés dans le contrat de mariage de VACQUERIE, leur ſœur.

Enfin, dans une requête, préſentée au Sénéchal de Carcaſſonne par les héritiers de Montfort, contre Meſſire HUGUES ADHÉMAR, Chevalier, BRIAND, Damoiſeau, ſon frère, & Dame VACQUERIE, ſa ſœur, il eſt dit que leſdits HUGUES, BRIAND & VACQUERIE tiennent injuſtement leſdites Ville & Château de Lombers. Cette requête eſt énoncée à la tête d'un Arrêt qui fut rendu en conſéquence au mois d'Août 1332, où il eſt dit que la ſuſdite requête avoit été préſentée, il y a long-tems (*dudùm*); & effectivement elle doit être antérieure à l'année 1278, puiſque BRIAND ADHÉMAR n'y eſt qualifié que *Damoiſeau*, & qu'il eſt qualifié *Chevalier* dans les Lettres à grand ſceau de cette année, rapportées ci-deſſus.

Nous nous ſommes étendus ſur les preuves de ces deux degrés: 1° ils ſont l'époque de la ſéparation des branches de Provence & de Languedoc; 2° il nous a paru que les auteurs qui ont écrit de la Maiſon d'Adhémar, n'avoient pas ſuffiſamment connu ce BRIAND, frère de HUGUES, Seigneur de Lombers, & père de tous les ADHÉMARS qui exiſtent aujourd'hui dans le Rouergue & le Languedoc.

Les preuves de ſa filiation ſont dans les archives publiques de Montpellier, de Paris & du Château de Foix, où tout le monde peut les vérifier. Il étoit mort avant 1293, & il laiſſa de ſon mariage avec N....: ADHÉMAR DE CLARENSAYES ou CLAIRANSAC, qui vit terminer à ſon déſavantage la querelle de ſes pères.

IV. ADHÉMAR ou AZEMAR DE CLARENSAYES, en latin *Clarenſayis*, fut, ainſi que BRIAND ſon père, & HUGUES ſon oncle, Co-Seigneur de Villelongue, autrefois nommée Malemort. On ne voit point qu'il ait pris la qualité de Co-Seigneur de Lombers : à peine eût-il le tems d'établir ſes prétentions sur cette Terre, dont MARGUERITE, ſa couſine germaine, avoit porté les droits à la Maiſon de Cominges, ainſi qu'il eſt prouvé par ſon contrat de mariage de 1309, auquel nous avons dit qu'ADHÉMAR DE CLARENSAYES ſigna.

On trouve des Lettres-Patentes du Roi PHILIPPE V, données en ſon Parlement le 5 Juin 1318, dans leſquelles il eſt dit que procès s'étant mû au sujet de la Baronnie de Lombers entre HUGUES ADHEMARII, &c. *Guy de Cominges*, plaidant pour une part, demanda un ajournement des héritiers dudit HUGUES, ce qui lui fut accordé; & en effet, il fit ajourner *Jeanne de Narbonne, Gauceranде de Colonnes*, & ADHÉMAR DE CLARENSAYES, qui ſe dit couſin germain & le plus proche héritier de MARGUERITE D'ADHÉMAR, fille unique dudit HUGUES ADHEMARII, ſon oncle, &c. L'original en parchemin eſt dans les archives de Montpellier.

On retrouve dans un autre acte, à la ſuite de ces Lettres du Roi, *toute la longue hiſtoire du procès de la Baronnie de Lombers, & la manière dont il fut ſuivi, juſqu'à la mort de ladite MARGUERITE ADHÉMAR; que la Dame de Narbonne & ſa ſœur, ſes couſines germaines d'une part, & ADHÉMAR DE CLARENSAYES, ſon couſin germain, comme mâle & héritier plus prochain, & inſtitué par le teſtament de la même MARGUERITE D'ADHÉMAR, d'autre part, ſe portèrent pour ſes héritiers devant le Sénéchal de la Cour du Roi à Carcaſſonne*, &c. Original tiré des archives de Montpellier, *armoire des titres de Caſtres, liaſſe des* Lombers, nº 20.

Guy de Cominges ſe fondoit ſur ce qu'il avoit été mari de MARGUERITE, & ſur une ceſſion à lui faite par ADHÉMAR DE CLARENSAYES. Voy. les archives de Montpellier.

Enfin, la Cour du Roi rendit un dernier Arrêt à Paris au mois d'Août 1332, dans lequel il eſt dit : *vû que la Comteſſe de Vendôme a mieux prouvé ſon droit, toutes les parties de la Baronnie de Lombers lui ſont adjugées*, &c.

C'eſt à la perte de ce grand procès, qu'on peut fixer l'époque du peu d'aiſance & de l'oubli de cette branche du Languedoc. La Baronnie de Lombers comportoit plus de trente villes ou villages.

Il ne reſta à ADHÉMAR DE CLARENSAYES, que la Seigneurie de Villelongue, & ſans doute auſſi ſa Terre de Clarenſayes; fondé ſur la donation qui en fut faite à LAMBERT, ſon grand-père, pour lui & ſes enfans mâles à l'infini. Acte de 1237 motivé entre les deux frères, & dont voici le paſſage littéral : *Notum ſit omnibus hominibus, modernis hominibus & futuris, quod ego HUGO ADZEMARIUS, Dominus Montilii, filius quondam Domini LAMBERTI, Domini Montilii, dono, concedo & trado per me & ſucceſſores meos tibi LAMBERTO, fratri meo, & filiis tuis maſculis, qui de te ex legitimo matrimonio fuerint procreati; & filiis maſculis qui ex filiis tuis maſculis fuerint de legitimo matrimonio procreati uſque in infinitum, in feudum, ſalvis conditionibus infrà ſcriptis omnibus, quidquid Dominus LAMBERTUS, pater meus & tuus, habebat vel alius, vel alii pro eo, in Caſtro de Clarenſayis*, &c. &c. &c.

S'il ne poſſéda pas cette Terre, du moins il en porta le nom; ce nom de CLARENSAYES n'étoit pas nouveau dans ſa famille. LAMBERT, ſon grand-père, le prit ſouvent; BERTRAND, Évêque de Saint-Pol-Trois-Châteaux, ſon grand-oncle, & TIBURGE, ſa tante, n'en portèrent jamais d'autre. Il ſigna ſous ce nom au mariage de MARGUERITE ADHÉMAR, qui contracta en préſence & du conſentement d'ADHÉMAR DE CLARENSAYES, ſon couſin germain (*conſanguinei mei germani*); (c'eſt elle qui parle). Le Notaire ſe ſert dans le même acte du terme de *conſobrinus*, pour exprimer la qualité de couſin maternel, que la future épouſe, fille d'*Helis de Lautrec*, y donne à *Guillaume*, Vicomte de Lautrec. Ceux qui voudront juger par eux-mêmes, trouveront ce contrat de mariage en forme légale dans

les manuſcrits de la Bibliothèque du Roi, vol. 38, fol. 240. L'original eſt au Château de Foix.

Feu (*quondam*) ADHÉMAR DE CLARENSAYES, Seigneur en partie (*Domini parcelarii*) du Château de Villelongue, eſt nommé dans la quittance donnée en l'an 1355 à Noble Dame *Fines Rattier*, ſa femme, tutrice de GALVAN ADHÉMAR, ſon fils, qui ſuit; cette quittance a pour objet un legs pie qu'ADHÉMAR DE CLARENSAYES fit dans ſon teſtament à l'intention que Dieu lui remît ſes péchés, ceux de BRIAND, HUGUES, & tous autres morts de ſa lignée (*de genere ſuo*). Il mourut avant l'an 1355, laiſſant de *Fines Rattier*, ſa femme:

V. GALVAN D'ADHÉMAR ou AZEMAR, mineur lors du décès de ſon père, fut, comme lui, Co-Seigneur du Château de *Villâ-longâ*, aliàs *Malâ-morte*. Il y a une réquiſition faite en 1384, par GALVAN D'ADHÉMAR, appellé quelquefois AZEMAR, à LAMBERT ADHÉMAR, Seigneur de la Garde-Monteil, &c. des biens & terres qu'ADHÉMAR DE CLARENSAYES, ſon père, avoit dû poſſéder dans ce pays-là; ſans doute qu'il ne fut pas plus heureux que l'avoit été ſon père dans ſes prétentions ſur la Baronnie de Lombers; du moins l'on n'entend plus parler de la Terre de Clarenſayes, qu'il redemandoit par cet acte de 1384. Il aſſiſta, comme témoin, au contrat de mariage paſſé le 10 Juillet 1396, devant *Guillaume Guiberti*, Notaire, entre Noble *Geraud de Barreria*, Seigneur de Firmy, *de Firminio*, & Noble Marquiſe de *Servieyra*.

GALVAN D'ADHÉMAR, fils de feu (*quondam*) DE CLARENSAYES, Seigneur parcelier du Château de Villelongue au Diocèſe de Rhodès, fit hommage le Lundi 14 Juillet 1399 à Noble *Guillaume Barreria*, Seigneur de Châteauneuf-de-Perrelezio, de ce qu'il tenoit dans ledit Château de Villelongue, en exécution de l'Arrêt [ou Lettres de la Cour du Roi] rendu en 1278 contre HUGUES, ſon grand-oncle, & BRIAND, ſon grand-père, dont on a parlé ci-deſſus. Cette Terre de Villelongue, appellée autrefois *Malemort*, vint en entier à GALVAN, par ſon mariage avec *Hélène Berenguières*, Dame du Château de Malemort; mais comme ils n'eurent point de poſtérité, elle retourna aux héritiers de cette Dame, à la ſuite d'un grand procès, qui fut intenté en 1419 contre RIGAL D'ADHÉMAR, qui ſuit, fils & héritier du ſuſdit GALVAN & d'HELIPSE D'ADHÉMAR, avec laquelle ledit GALVAN s'étoit remarié en ſecondes noces. Ladite HÉLIPSE fit donation de tous ſes biens à RIGAL D'ADHÉMAR, ſon fils, en l'an 1424: acte original au Château de Panat.

Comme les degrés ſuivans, depuis la Baronnie de Lombers, n'offrent plus que la décadence d'une Maiſon jadis puiſſante, nous en abrégerons l'hiſtoire.

VI. RIGAL D'ADHÉMAR, fils de GALVAN & d'HÉLIPSE D'ADHÉMAR, Seigneur, ainſi que le fut ſon père, de Villelongue & de la Rocque-Rocozel en Albigeois, de Ponts, & de quelques autres Terres, fit hommage le 23 Février 1420 des Château & Forteresſe de Villelongue, avec ſes Fauxbourgs (*ſuburbanis*), Ville (*villâ*), Mandemens, dépendances, &c.

RIGAL ADHÉMAR, qualifié noble & puiſſant homme (*nobilis & potens vir*) ratifia, le 22 Février 1428, une donation de quelques pièces de terre, faite à HUGUES & à JEAN de Coſſinhiegres. Il eſt encore nommé dans une donation qui lui fut faite, le 2 Janvier 1424, par HÉLIPSE D'ADHÉMAR, ſa mère, veuve (*relicta*) de GALVAN D'ADHÉMAR. Le même RIGAL D'ADHÉMAR, nommé AZÉMAR dans un acte qui ſe trouve dans les archives de Villelongue, & ADHÉMAR dans tous les autres, ſoutint un procès conſidérable contre les héritiers de ſa belle-mère, qui redemandèrent la Terre de Villelongue, portée à GALVAN, ſon père, par *Hélène Berenguieres*, Dame de Malemort, décédée ſans poſtérité. La perte de ce procès & la très-nombreuſe famille que RIGAL laiſſa, ne contribuèrent pas peu à appauvrir ſes deſcendans. Il épouſa, par contrat paſſé le 13 Août 1411, Noble *Célébie de Barreria*, petite-nièce du Révérendiſſime Seigneur *Pierre de la Barriere*, Cardinal, Evêque d'Autun, vivant en l'an 1283; ce qui ſe prouve par une réquiſition de RIGAL AZEMAR, (qui eſt dans les archives du Château de Firmy en Rouergue) à l'effet de faire exécuter l'accord ancien, paſſé entre les Sieurs de Barriere, pour raiſon de la Terre de Firmy, qui revenoit à ſa femme. Cette Terre avoit été donnée à ſon grand-père maternel en 1283 par le Révérendiſſime Seigneur *Pierre de la Barriere*, Cardinal, Evêque d'Autun.

RIGAL D'ADHÉMAR teſta le 12 Mai 1473; il fit une fondation remarquable dans une Chapelle de l'Egliſe Paroiſſiale de Trebas, pour

la rédemption de tous ſes péchés, & de ceux de Noble *Fines Rattier*, ſon ayeule. En ſuivant le teſtament, l'on trouve : *Plus, ledit Pierre, un de ſes enfans,* (ſon légataire univerſel) *ſera tenu de faire tranſporter les oſſemens de Noble Fines, ſon ayeule, enterrée dans le cimetière de N. D. de Cabres, dans le tombeau de la Maiſon.* Titre important, qui fait une nouvelle preuve pour le IV^e^ degré & le ſuivant, puiſqu'il nous fait connoître la femme d'ADHÉMAR-DE-CLARENSAYES, & la mère de GALVAN ADHÉMAR. *Cébélie de la Barriere*, Dame de Firmy, teſta le 11 Décembre 1461, & laiſſa de ſon mariage avec RIGAL D'ADHÉMAR douze enfans, entr'autres :

1. JEAN D'ADHÉMAR, qualifié *haut & puiſſant Seigneur, Chevalier*, Seigneur de Firmy, marié à *Borguine d'Herail-de-Lugan*. Il fut père de GASPARD, Chevalier, Seigneur du même lieu, marié 1° avec Noble *Marguerite d'Hebrard-de-Saint-Sulpice*, dont il n'eut point d'enfans, & en ſecondes noces avec Demoiſelle *Delphine de Durfort*, laquelle attira dans ſa Maiſon les biens de JEAN, ſon fils unique, mort ſans poſtérité, & qui fit ſa mère ſon héritière ;
2. PIERRE, qui eut la terre de la Rocque-Rocozel, & dont la poſtérité finit dans la perſonne d'ISABEAU D'AZEMAR, laquelle épouſa, en 1582, Noble *Jean-Pierre de Montazet*, Seigneur de la Motte, à qui elle donna ſes biens, que ſes deſcendans poſſèdent encore aujourd'hui ;
3. GUILLAUME, qui ſuit;
4. Un autre PIERRE, dont la poſtérité ſubſiſte dans les perſonnes de Meſſieurs d'ADHÉMAR-DE-CRANSAC, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Lorraine, & d'ADHÉMAR-DE-LANTAGNAC, Capitaine dans celui de Flandres.

Ces ADHÉMAR-LANTAGNAC ont pluſieurs alliances avec les VOISIN & les RIGAUD-VAUDREUIL, dont l'ancienneté eſt conſervée par une chanſon connue de toute la Province, & déjà rapportée ci-deſſus :

Les Rigauds & les Voiſins
Ont chaſſé les Sarrazins.
Les Voiſins & les Rigauds
Ont chaſſé les Viſigoths.

Les autres enfans de RIGAL D'ADHÉMAR & de *Cébélie de la Barrière* ſont morts ſans poſtérité.

VII. GUILLAUME D'ADHÉMAR ou AZEMAR, troiſième fils de RIGAL, fut inſtitué légataire de la Barrière par le teſtament de *Cébélie* de la Barrière, ſa mère, du 11 Décembre 1461, & par celui de ſon père du 12 Mai 1473. Il épouſa par contrat de mariage du 29 Décembre 1475, *Souveraine de Salgues*, fille de *Jean*, Seigneur de Salgues, & Dame de la Garinie, Terre, qui, par ce mariage, eſt entrée dans la Maiſon d'Adhémar. La minute originale de ce contrat eſt dans les archives du Château de Panat. De ce mariage vinrent :

1. RAYMOND, qui ſuit;
2. MARC D'AZEMAR, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, lequel, dans ſon certificat de nobleſſe, donné par la vénérable Langue en 1506, & dépoſé dans les archives d'Arles en Provence, eſt reconnu de très-ancienne Maiſon. Lui MARC AZEMAR fit une donation à RAYMOND D'ADHÉMAR, ſon frère, le 4 Mai 1506, à condition de payer ſon paſſage, & de lui fournir les vêtemens & harnois néceſſaires, un hoqueton, appellé ſoubreveſte, de ſatin cramoiſi, avec ſes manipules pour l'ornement des Chevaliers (*ad decorem militum*) ; il fut reçu Chevalier ſous le nom d'AZEMAR, tandis que ſon frère ſe maria ſous celui d'ADHEMAR. L'original en parchemin de la donation de MARC D'AZEMAR eſt dans les archives du Château de Panat.

VIII. RAYMOND D'ADHÉMAR, Seigneur de la Garinie, prit, ainſi que ſes ancêtres, le nom d'Adhémar dans ſon premier contrat de mariage avec *Claire de Peyruſſe*, du 23 Novembre 1491 : l'original de ce contrat eſt dans les archives des Prêtres de Peyruſſe en Rouergue; mais dans le teſtament qu'il fit le 4 Mai 1506, & qui ſe trouve dans les archives du Château de Panat; il changea l'orthographe de ce nom en celui d'*Azémar*, que ſes deſcendans ont plus particulièrement adopté depuis, variation fréquente dans les branches de Montelimar, de Grignan, de la Garde, dans les ſceaux & les anciens titres, où, comme on l'a déjà dit, les noms des anciennes Maiſons ſe trouvent écrits dans la même page de deux & trois façons différentes Voy. le nouveau *Traité de Diplomatique*, tom. IV, p. 503. RAYMOND n'eut point d'enfans avec *Claire de Peyruſſe*. Il laiſſa d'*Hélix de Seguy*, ſa ſeconde femme, un fils nommé BALTHAZARD, qui ſuit; la groſſe de ſon teſtament, en parchemin, du 12 Mars 1542, eſt dans les archives du Château de Panat.

IX. Balthazard d'Azemar, Seigneur, ainſi que le fut ſon père, du Château de la Garinie, de la Rocque-Rocozel en Albigeois, de Ponts, &c. tranſigea pour lui & pour Dame *Hélix de Seguy*, ſa mère, & pour la Dame *de Glandieres*, ſa femme, le 14 Avril 1538, avec Dame *Delphine de Durfort*, veuve de Gaspard Adhémar, Seigneur de Firmy, pour raiſon de la ſubſtitution des biens de Rigaud d'Azemar, &c. La groſſe de cette tranſaction, en parchemin, ſignée du Notaire recevant, eſt dans les archives du Château de Panat. Balthazard épouſa, par contrat du 21 Juin 1526 (il ſe trouve dans les mêmes archives) *Catherine de Glandieres*, fille d'*Antoine de Glandieres*, Seigneur de Prades & de Balzac. Il fit ſon teſtament au Château de la Garinie, le 1er Mai 1553, dans lequel on reconnoît neuf enfans, dont cinq filles & quatre garçons; trois moururent à la guerre ſans poſtérité, ſervant avec le Duc de Genevois, & reſta Marc, qui ſuit.

X. Marc d'Azemar, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de Dame *Catherine de Glandieres*, ſa mère, le 21 Février 1571, (dépoſé aux mêmes archives du Château de Panat) laquelle avoit ſurvécu à Balthazard, ſon mari, fut, ainſi que ſes ayeux, Seigneur du Château de la Garinie & autres Terres. Il épouſa, par contrat paſſé le 6 Novembre 1572 (dépoſé dans les mêmes archives) Demoiſelle *Françoiſe de Narbonne*, fille de feu *Balthazard de Narbonne*, Seigneur & Baron de Puylones, & de Demoiſelle de *Saint-Gerry*, ſa femme. Il étoit mort le 5 Décembre 1592, que ladite Demoiſelle de *Narbonne*, adminiſtratrice de la perſonne de Jean, leur fils unique, qui ſuit, fit une donation de cinq cents livres, inſinuée le 20 Février 1593 en la Sénéchauſſée de Rouergue. Cet acte de donation ſe trouve dans les archives du Château de Panat, ainſi que tous les contrats.

XI. Jean d'Azemar, Seigneur de la Garinie, fils de Marc & de *Françoiſe de Narbonne*, ſe maria en 1603 avec *Iſabeau de la Garde-de-Sagues*; il en eut quatre fils, ſçavoir :

1. Pierre, qui ſuit;
2. René-Marc, Chef de la branche des Seigneurs de Panat, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après;
3. & 4. N..... & N..... morts à la guerre ſans poſtérité.

XII. Pierre d'Azemar, Seigneur de la Garinie & de Montfalcon, Gouverneur pour Sa Majeſté de la Citadelle de Perpignan en 1662, épouſa, le 21 Septembre 1642, *Dorothée de Thubières-de-Caylus*, fille de *Jean de Thubières*, tige de la branche des Comtes de Caylus. Il en eut deux garçons, ſçavoir :

1. René d'Azemar, Seigneur de la Garinie, qui ſuit;
2. Et Balthazard, auteur de la branche du Vicomte d'Adhémar, rapportée ci-après.

XIII. René d'Azemar, Seigneur de la Garinie, par ſon mariage avec *Jeanne de Seguy*, fit les branches de la Garinie & de la Bourreſie. Il eut entr'autres enfans :

1. Noble Pierre d'Azemar, auteur de la branche des Seigneurs de la Garinie, qui ſuit;
2. Et Balthazard, auteur de la branche de la Bourreſie, rapportée ci-après.

XIV. Noble Pierre d'Azemar, Seigneur de la Garinie, né environ l'an 1676, a ſervi en qualité de Capitaine d'Infanterie, & ſe retira du ſervice pour épouſer, le 7 Juillet 1719, Demoiſelle *Anne de Bonnes*, née le 26 Août 1691, fille de feu Noble *Sébaſtien de Bonnes*, Seigneur de Ronel, & de Demoiſelle *Marie-Madelene de Penel-de-Parlan*. Il eſt mort le 2 Décembre 1744, & a laiſſé de ſon mariage :

1. Louis, qui ſuit;
2. Joseph d'Azemar, né le premier Avril 1730, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Rhodès;
3. Pierre, né le 7 Juin 1731, Volontaire au Régiment de Bourbonnois;
4. Marie-Anne d'Azemar-de-la-Garinie, née le 18 Mai 1720, mariée à N.....
5. Louise d'Azemar-de-la-Garinie, née le 19 Mai 1726, non mariée;
6. Jeanne d'Azemar-de-la-Garinie, née le 20 Décembre 1732, mariée à Noble *François d'Orſal*, Seigneur de la Soulière;
7. Et Catherine d'Azemar-de-la-Garinie, née le 29 Avril 1734, Religieuſe à l'Abbaye du Buis, près Aurillac.

XV. Louis d'Adhémar, fils de Pierre d'Azemar, Seigneur & Propriétaire des Fiefs & Terres de la Garinie & de Montfalcon, chef des nom & armes d'Adhémar, eſt entré au ſervice âgé de 20 ans, en 1745, s'eſt trouvé à la bataille de Fontenoy, eſt entré au mois d'Octobre de la même année dans les Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie de *Noailles*, où il ſert depuis ce tems, & a fait toutes les cam-

pagnes depuis 1745 : il eſt connu dans ce Corps ſous le nom de *Montfalcon*.

XIV. Balthazard d'Azémar, ſecond fils de René & de *Marie de Seguy*, auteur de la branche de la Bourreſie, épouſa, par contrat du 6 Février 1723, *Louiſe de Sauſoc-de-Montblanc,* née le 21 Juin 1695, fille de *Jacques* & de *Gabrielle Fabret*. Il a laiſſé, étant mort le 9 Mars 1744, & elle le 12 Juin de la même année :

1. François, né & baptiſé le 26 Décembre 1723, qui ſert dans les Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie de *Noailles* depuis 17.....
2. Louis, mort Volontaire dans le Régiment d'Aubigny, Dragons; il étoit né le 20 Septembre 1728;
3. Marc-Antoine, Major dans le Régiment de Chartres, Infanterie, né le 23 Juillet 1730;
4. Et Antoine, qui ſert dans les Gardes-du-Corps du Roi, auſſi Compagnie de *Noailles* depuis 17..... né le 8 Août 1733.

BRANCHE
du Vicomte d'Adhémar.

XIII. Balthazard d'Adhémar, Seigneur de Montfalcon, ſecond fils de Pierre d'Azemar & de *Dorothée de Thubières-de-Caylus,* ſervit le Roi pendant plus de 75 ans, & mourut âgé de 97 ans, commandant les Ville & Château de Nîmes, où il a établi ſa poſtérité. Il fut père de huit enfans, dont trois filles reçues à Saint-Cyr, ſur les preuves de leur nobleſſe, & cinq garçons, dont un mort Eccléſiaſtique, deux morts au ſervice du Roi, le quatrième, nommé François d'Azemar-de-la-Borie, ancien Exempt des Gardes-du-Corps, vit ſans poſtérité dans ſes terres en Languedoc : il eſt le cadet de feu Balthazard, qui ſuit :

XIV. Balthazard d'Azemar-de-Montfalcon, Seigneur de Vaquerolles & la Barbin, qu'avoit acquis Balthazard d'Azemar, ſon père, lui ſuccéda, comme aîné, dans tous ſes biens. Il eut de ſon premier mariage, avec Mademoiſelle *du Bouſquet*, un fils tué à la bataille de Rosbac. Il mourut en 1761, après avoir ſervi le Roi plus de 50 ans. Il avoit épouſé en ſecondes noces en 1735 Demoiſelle *Marie de Cambis*, fille de *Louis de Cambis*, Baron de Fons, iſſu d'une des meilleures Maiſons du Languedoc, originaire d'Italie, dont Jean-Balthazard, qui ſuit :

XV. Jean-Balthazard d'Adhémar-de-Montfalcon, Seigneur de Vaquerolles & la Barbin, inſtitué aux biens de ſon père, par teſtament du mois de Janvier 1758 ; Colonel du Régiment de Chartres, Infanterie. C'eſt lui qui, pour monter dans les caroſſes du Roi, a établi (d'après les titres originaux que nous avons cités) ſa deſcendance de l'ancienne Maiſon d'Adhémar, dont il ne portoit pas le nom, par un uſage dont il n'y a que trop d'exemples en France. Voyez la *Gazette de France* du 8 Mars de l'année 1765 à l'article de Verſailles. Cette branche, toujours ſans fortune, & plus connue par la continuité de ſes ſervices, que par des illuſtrations, porte en effet pour deviſe : *plus d'honneur que d'honneurs.*

Comme on n'avoit pour objet dans cette généalogie que la filiation, on n'a parlé ni des alliances, ni des grandes charges, ni des Chevaliers de l'Ordre, que la Maiſon d'Adhémar a fournis.

Elle porte pour armes : *d'or à trois bandes d'azur, ſur mi-parti de France & de Toulouſe, ainſi que le portoit au XIII^e ſiècle LAMBERT DE MONTEIL-ADHÉMAR ou AZEMAR, Baron de Lombers, treizième ayeul du Vicomte d'ADHÉMAR, & Chef des branches établies en Languedoc.* Voyez ſon ſceau au V^e volume de l'*Hiſtoire du Languedoc :* il eſt conſervé en original dans le tréſor des chartes de Toulouſe, ce qui eſt une pièce non moins curieuſe qu'honorable pour la Maiſon d'Adhémar.

BRANCHE
des Seigneurs de Panat.

XII. René-Marc-d'Azemar, ſecond fils de Jean & d'*Iſabeau de la Garde-de-Sagnes*, fut Aide-de-Camp des Armées du Roi, enſuite Lieutenant-Colonel du Régiment de Vaillac, après avoir fait vingt-deux campagnes en qualité de Capitaine, pour avoir défendu Villefranche contre les *Croquans*, & lui avoir maintenu cette Place ſous ſon obéiſſance. Il avoit épouſé en 1648 *Delphine de Fontanges*, fille de Noble *Pierre-Jean de Fontanges-d'Aubrogues*, Seigneur de Panat & de Cap-de-Naguet. Il en eut ſix garçons, dont quatre ſont morts ſans poſtérité au ſervice du Roi. Le troiſième, nommé Pierre d'Azemar, Seigneur de la Sère, lequel

ſervoit dans le même Régiment que ſes frères, avoit formé un rameau éteint dans la perſonne du feu Comte de la Sere, Lieutenant-Général des Armées du Roy, Inſpecteur Général d'Infanterie, Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Gouverneur des Invalides.

Le premier des enfans de René-Marc d'Azemar & de *Delphine de Fontanges*, eſt Pierre-Jean d'Azemar, qui ſuit;

XIII. Pierre-Jean d'Azemar, Seigneur de Panat, Cap-de-Naguet, Bruejouls, fut Major d'Infanterie, & épouſa, le 29 Novembre 1680, *Marie*, fille de Meſſire *François de Sennecterre*, dont quatre garçons:

1. René-Marc, qui ſuit;
2. Charles d'Azemar, dit le *Chevalier de Panat*, Capitaine au Régiment du Roi, Dragons, mort ſans poſtérité;
3. Pierre-Jean d'Azemar, décédé jeune;
4. Et Louis d'Azemar, Prieur-Commendataire de Saint-Pantaléon, & Chanoine de Rhodès, vivant en 1769.

XIV. René-Marc d'Azemar, fils aîné de Pierre-Jean & de *Marie de Sennecterre*, qualifié, ainſi que ſon père, Chevalier & Seigneur de Panat, Cap-de-Naguet & Bruejouls, fut Mouſquetaire du Roi dans la ſeconde Compagnie, & enſuite Capitaine au Régiment de *Gondrin*, ci-devant *Cruſſol*, dans lequel cinq de ſes oncles, dont trois étoient morts les armes à la main, avoient ſervi en qualité de Capitaines. Il épouſa, le 27 février 1713, *Claudine*, fille de Meſſire *Jean-François d'Albignac*, Marquis de Triadou & de Saint-Gervais, Gouverneur pour Sa Majeſté de la Ville de Meyruès en Languedoc, & de *Lucrèce de Laſtic-de-Saint-Jal*. Il eſt mort en 1751, laiſſant de son mariage quatre enfans, ſçavoir :

1. Pierre-Jean d'Azemar, qui ſuit;
2. François-Louis, dit le *Chevalier de Panat*, élevé Page du Roi dans ſa Grande-Ecurie, ſucceſſivement Cornette, Lieutenant, Aide-Major, Capitaine d'un Régiment de Cavalerie, aujourd'hui Royal-Navarre; Lieutenant-Colonel par commiſſion du mois de Mai 1748; nommé par Sa Majeſté, au mois de Juillet 1764, Commandant en Chef de l'Ecole de Cavalerie établie à Metz; Lieutenant-Colonel du Régiment Royal, Cavalerie, & Brigadier des Armées du Roi;
3. René-François, Prêtre & Docteur de Sorbonne, Aumônier de Madame Adelaide, & Abbé de l'Abbaye Royale & Séculière de Sainte-Foy-de-Conques;
4. Et Elisabeth, Religieuſe Bénédictine à l'Abbaye Royale de Saint-Cernin près Rhodès.

XV. Pierre-Jean d'Adhémar, qualifié Chevalier, Comte de Panat, Seigneur de Bruejouls, Saint-Georges-de-Grandval, Pradels, Abbas, Savignac, Saint-Chriſtophe, Cap-de-Naguet, le Caillaret, & autres lieux, a été élevé Page du Roi dans ſa Grande-Ecurie, & a ſervi dans le Régiment d'Infanterie de Monſeigneur le Dauphin; s'eſt marié, le 6 juillet 1737, avec *Marie-Jeanne-Félice*, fille de *Louis-Arnaud de Corn*, Chevalier, Marquis d'Ampare, Baron de Lieucamp, la Chapelle-Saint-Gerand, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, & de Dame *Anne-Françoiſe de Bar*, Marquiſe d'Ampare. Le Comte de Panat a été pourvu ſucceſſivement de la charge de Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, de celle de Commiſſaire de la Nobleſſe en Rouergue. Il a de ſon mariage, pour fils unique:

Louis-Elizabeth d'Adhémar, d'abord Page du Roi dans ſa Petite-Ecurie, & enſuite Mouſquetaire dans la ſeconde Compagnie.

Généalogie dreſſée ſur un Mémoire imprimé, & d'après les titres originaux. Toutes les branches connues de la Maiſon d'ADHÉMAR, ſont rapportées dans cette Généalogie.

II.

ADHÉMAR, en Languedoc. Nous avons donné (col. 91) la Généalogie de la Maiſon d'*Adhémar*, fournie par M. le comte d'Adhémar, Ambaſſadeur du Roi à Bruxelles. On lit auſſi, tome IV, de notre première édition, page 134, un mémoire de la maiſon d'*Azémar* qui dit que les noms *Azémar* & *Adhémar* ſont des noms ſynonymes & ne forment que la même Maiſon. La famille d'Adhémar en Languedoc, rapportée à la Généalogie d'Azémar (voy. ce mot), reconnoît pour être de la famille, la branche d'Adhémar, établie aujourd'hui à Bordeaux, dont Joseph d'Adhémar, mort en 1781, étoit chef, & a laiſſé une femme & des enfans, nous en avons déjà parlé dans les *Etrennes de la Nobleſſe* de 1781. Il avoit pour auteur

ANTOINE D'ADHÉMAR, Seigneur de Montſnaiz, marié en 1400, à Noble *Gaillarde de Luzençon*, lequel parvenu à une extrême vieilleſſe, au défaut d'enfans mâles de son fils CHARLES, ſubſtitua tous ſes biens ſur la tête de GAILLARDE D'ADHÉMAR, ſa fille aînée, & au défaut d'enfans mâles de celle-ci, à JEANNE D'ADHÉMAR, ſa ſeconde fille, toutes deux ſœurs de CHARLES.

Après la mort d'ANTOINE D'ADHÉMAR, *Gaillarde de Luzançon*, ſa veuve, maria en 1491 ſon fils CHARLES, avec Noble *Louiſe de Merle*, fille de *noble puiſſant* homme *Garin de Merle*, Seigneur de Montpeiros, &c. De ce mariage vint:

1. GUILLAUME D'ADHÉMAR, Seigneur de Montſnaiz, qui eut des enfans de ſa femme, dont on ignore le nom;
2. LOUIS, qui ſuit.

LOUIS D'ADHÉMAR, qualifié dans pluſieurs actes de 1550, Seigneur de Montſnaiz & de Creiſſel, épouſa *Jeanne Martin*, dont il eut:

JEAN D'ADHÉMAR, Seigneur de Montſnaiz, qui ſuccéda aux biens de ſon père, épouſa Demoiſelle *Gabrielle de Currière*, le 1er Février 1654, fille de *N... de Currière*, Seigneur de Vabres, & d'*Iſabeau de Corneillan*, d'une illuſtre famille de Rouergue, de ce mariage eſt ſorti:

FRANÇOIS D'ADHÉMAR, marié le 16 Janvier 1696. De ce mariage, ſont ſortis;

1. JOSEPH, qui ſuit;
2. THOMAS, qui ſert à la Havanne;
3. FRANÇOIS, dont on ignore la deſtinée.

JOSEPH D'ADHÉMAR, Écuyer Seigneur de Montſnaiz, mort en 1781, avoit épouſé, 1° le 11 Octobre 1706, Mademoiſelle *N... Dubos*, dont il a eu pluſieurs enfans, qui ſont morts; & 2° Demoiſelle *Catherine Lurat*, dont il a pluſieurs enfans, ſavoir:

1. PIERRE D'ADHÉMAR, âgé de 15 à 16 ans, qui a embraſſé l'état eccléſiaſtique;
2. PIERRE-CLÉMENT, âgé de 12 à 13 ans;
3. CATHERINE, âgée de 14 ans;
4. Et MARIE, âgée à-peu-près de 12 ans, en 1782.

Les armes: *d'or, à trois bandes d'azur ſur mi-parti de France & de Toulouſe.* Voyez col. 91 & ſuivantes à la généalogie D'ADHÉMAR.

ADIGARD. Sieur des Bois, de la Planche, en Normandie, Généralité de Caën, Election de Carantan: *d'argent, à trois équerres de ſable, deux & une.*

ADONVILLE, famille noble de la Beauce.

I. JEAN D'ADONVILLE, Ecuyer, Seigneur de la Barte & de Jonville-Bertrand près Epernon, avoit pour femme *Hardouine de Fougerais*, devenue veuve en 1507, dont trois enfans, qui partagèrent la ſucceſſion de leurs père & mère, devant *Berault*, Notaire & Tabellion à Epernon, le 28 Décembre 1519, ſçavoir:

1. JEAN, mort ſans poſtérité.
2. LOUIS, qui ſuit.
3. MARGUERITE, qui épouſa, par contrat paſſé pardevant Guyamet, Notaire à Epernon, le 12 Juillet 1507, *Jean d'Averton*, Ecuyer, Seigneur de la Mothe.

II. LOUIS D'ADONVILLE, Ecuyer, Seigneur de la Barte & de Teſeux, avoit pour femme, *Yvonne Martin:* l'un & l'autre moururent avant 1581, ils eurent JACQUES, qui continue la poſtérité, &

CHARLES, Seigneur de la Barte, qui acquit devant *Renard*, Notaire à Epernon, le 16 Janvier 1581, les droits ſucceſſifs de ſon frère JACQUES, Seigneur de Reſeux; il fit, conjointement avec *Louiſe Loriſtan* ſa femme, ſon teſtament devant ledit *Renard*, le 29 Mars 1589.

III. JACQUES D'ADONVILLE, Ecuyer, Seigneur de Reſeux, fut nommé tuteur des enfans de *Noël Bardin*, Ecuyer, par Sentence du 17 Mars 1581, rendue au Bailliage d'Etampes, & tranſigea devant *Truants*, Notaire Royal à Sermaiſe, le 2 Novembre 1596, *Philippe Bardin*, ſa femme, étant préſente, de laquelle il eut entr'autres enfans:

IV. JEAN D'ADONVILLE, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur, de Reſeux, qui partagea les ſucceſſions de ſes père & mère devant ledit *Truants*, Notaire, le 8 Février 1643; il épouſa, par contrat paſſé devant *Bachelet*, Notaire Royal, à Rouville, le 16 Juillet 1643, *Antoinette de Marcheville*, de laquelle il eut:

V. PIERRE D'ADONVILLE, Chevalier, Seigneur des Vaux & de Nangeville en partie, né le 30 Juillet 1646, mort le 23 Février 1717, maintenu dans ſa nobleſſe ſur le vû des titres, par Jugement de M. de *Bouville*, Intendant d'Orléans, du 26 Août 1709; il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Mibault*, Notaire Royal à Praſville, le 6 Juillet 1694, *Jacqueline de Frétard*, née le 3 Novembre

1653, fille de *Louis de Frétard,* Chevalier, Seigneur de Rocheux, & de *Jacqueline de Croix*, dont MARIE-MADELEINE, née le 24 Juillet 1700, élevée dans la Maison Royale de Saint-Cyr, morte ſans alliance, & FRANÇOIS, qui ſuit ;

VI. FRANÇOIS D'ADONVILLE, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Roinvilliers, au Bailliage d'Étampes & de Nangeville en partie, né à Praſville en 1695, fut maintenu dans ſa nobleſſe par Sentence de l'Election de Chartres, du 19 Septembre 1719 ; il a épouſé, par contrat paſſé devant *Colleau*, Notaire Royal à Sermieuſe en Beauce, le 26 Juillet 1717, *Claude de Vidal,* fille d'*André de Vidal,* Chevalier, Seigneur d'Ezerville, & de *Claude de Vigny,* dont eſt iſſu :

VII. FRANÇOIS D'ADONVILLE, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Tourneville, né en 1723, Lieutenant au Régiment de Rohan, Infanterie, qui ſe trouva à la bataille de Dettingen en 1743, & fit les campagnes ſuivantes juſqu'à la paix ; il épouſa dans l'Égliſe de Roinvilliers, le 18 Février 1749, en vertu d'une diſpenſe de Rome, *Marie-Anne-Françoiſe de Vidal*, ſa couſine germaine, née en 1721, fille de *Guy de Vidal*, Chevalier, Seigneur en partie de Moulineux, & de *Marie-Anne de Sainxe-d'Ormeville,* dont ſont iſſus :

1. FRANÇOIS-FRÉDÉRIC, né le 17 Mai 1750;
2. LOUIS-VICTOR-AMÉDÉE, né le 1er Octobre 1752 ;
3. LÉON, né le 4 Septembre 1754;
4. Et MADELENE-JULIE-VICTOIRE, née le 29 Juillet 1751.

Extrait de titres & mémoires de famille, & envoyé par M. le Marquis de Prunelé.

Les armes : *d'azur, à ſix Annelets d'or,* 3, 2, & 1.

ADOUE-DE-SAILHAS, dans le Comté de Cominge, ancienne Nobleſſe de nom & d'armes. Généalogie dreſſée ſur les titres, & jugée véritable par le Juge des lieux, *Jean-François de Paliſſard*, Conſeiller du Roi, Juge en chef, civil & criminel, de partie du Comté de Cominge, au Siége & Châtellenie de l'Isle & Dodon, & à laquelle M. *de Lartigue,* Ecuyer, Conſeiller du Roi, Juge-Mage, Lieutenant-Général né en la Sénéchauſſée & Siége Préſidial de la ville de Toulouſe, a appoſé le ſceau de ſes armes, & ſigné que les trente-huit ſignatures au bas des pages ſont les véritables de M. *Jean-François de Paliſſard*, à qui les titres de cette Maiſon ont été communiqués. L'origine de cette Maiſon remonte à

I. BERNARD ADOUE-DE-SAILHAS, Seigneur de Sailhas & de Mirepeix. Il fut un des grands Seigneurs du Pays de Cominge, ſous le règne de PHILIPPE III, Roi de France. Il eſt qualifié de *Chevalier* dans l'hommage qu'il rendit à *Bernard* Comte *de Cominge*, l'an 1276, de la Seigneurie, Château & Forteresſe de Mirepeix. Il peut être père de

II. SICARD ADOUE-DE-SAILHAS, Damoiſeau, Seigneur de Sailhas & de Mirepeix. Il fut témoin à une conceſſion le 15 Janvier 1352, en préſence de très-illuſtre Prince, *Pierre-Raimond*, par la grâce de Dieu, Comte de Cominge. Il ſervit dans la guerre de Gaſcogne, & fut du nombre des deux cents hommes d'armes des Ordonnances du Roi, menés par le Comte de Foix en 1339 au Mont-de-Marſan, contre les Anglois ; l'hiſtoire générale du Languedoc par Dom *Claude de Vic* & Dom *Vaiſſette,* Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, en fait mention. Il fut père de

III. ROGER ADOUE-DE-SAILHAS, qualifié *Damoiſeau*, Seigneur de Sailhas & de Mirepeix, qui teſta le 8 Août 1412, en faveur de BERNARD, IIe du nom, ſon fils aîné qui ſuit ; laiſſa la jouiſſance de certains biens à *Seguine de Paramiers,* ſa femme, & ordonna qu'il fût enterré honorablement.

IV. BERNARD ADOUE-DE-SAILHAS, IIe du nom, épouſa, par contrat du 6 Février 1486, *Marguerite de Luſcan*, fille du Seigneur de Luſcan, Chevalier; teſta le 20 Septembre 1542, en faveur de ſon fils aîné qui ſuit, nomma pour exécuteurs teſtamentaires *Jean* & *Savari d'Aure*, Vicomtes de Larbouſt, choiſit ſa ſépulture dans l'Égliſe de Saint-Marcet, & mourut peu de tems après. Il laiſſa ſa femme jouir de ſes biens. Ses enfans furent :

1. RAYMOND, qui ſuit;
2. GUILLAUME ADOUE-DE-SAILHAS, qui embraſſa l'état Eccléſiaſtique ;
3. Un autre GUILLAUME ADOUE-DE-SAILHAS, homme d'armes des Ordonnances du Roi, qui, ſuivant deux actes, des 27 Mai 1606 & 25 Juillet 1621, épouſa *Iſabeau d'Orbeſſan,* fille de *Roger*, Seigneur de Sainte-Foi.

V. RAYMOND ADOUE-DE-SAILHAS, Seigneur

de Sailhas, Saint-Marcet & Lalouret, fut inſtitué héritier univerſel, par le teſtament de ſon père. Il épouſa 1° par contrat du 27 Octobre 1557, *Jeanne de Geſtas*, fille légitime de *Pierre de Geſtas*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Marcet & de Flauran. Elle eut en dot la Seigneurie de Saint-Marcet, outre les *accoutremens nuptiaux, joyaux de noces & ornemens de tête*. *Jean d'Aure*, Vicomte de Larbouſt, & pluſieurs autres Seigneurs ſignèrent ce contrat de mariage. Elle mourut ſans enfans peu de temps après, & ſon mari fut ſon héritier univerſel.

Il épouſa, 2° par contrat du 8 Octobre 1564, *Madelene*, Vicomteſſe *d'Aure*, proche parente de *Ménaud-d'Aure*, Vicomte d'Aſté, fille légitime du Vicomte *d'Aure-de-Larbouſt*, iſſue par femmes, des anciens Ducs d'Aquitaine & de Gaſcogne, & par mâles, des premiers Comtes de Cominge. Elle eut, par voie de ſucceſſion, la Terre & Seigneurie de Lalouret, qu'elle aliéna peu de tems après à *François*, Vicomte d'*Aure*. De ce mariage naquirent :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Marguerite Adoue-de-Sailhas, mariée, 1°. avec *N... Jacques de Laloubatere ;* & 2° avec *Jean de Bobene*, duquel elle eut *Jean-Louis de Bobene*, Chevalier, Seigneur de Foſſat, Maréchal des Camps & Armées du Roi ;
3. Et Isabeau Adoue-de-Sailhas, mariée à *Jean de Foix*, Seigneur de la Bone-Iſſen, de la famille de Foix-Candate, Barons de Doazit en Béarn. Elle donna quittance, le 26 Mars 1607, d'une partie de ſa dot.

Une tranſaction du 15 Mai 1617 prouve les alliances de Marguerite & d'Isabeau d'Adoue-de-Sailhas.

VI. Pierre Adoue-de-Sailhas, Seigneur de Sailhas & de Saint-Marcet, fut, par le teſtament de ſon père, héritier d'une partie de ſes biens, & eut la Seigneurie de Sailhas. Il épouſa, par contrat paſſé le 9 Décembre 1586, *Iſabelle*, Comteſſe de *Cominge*, de la maiſon des premiers Comtes de *Cominge*, & fille légitime de *Nicolas*, Comte de *Cominge*, Seigneur de Mancieux, & de *Françoiſe de Montpezat*. *Roger*, Comte de *Cominge*, Baron de Peguilhan, ſon oncle, & pluſieurs autres grands Seigneurs ſignèrent à ſon contrat de mariage. Leurs enfans furent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Odet Adoue-de-Sailhas, qui épouſa *Marguerite d'Espagne*. Il paroît qu'elle fut veuve le 24 Juin 1617, & l'on croit qu'ils n'eurent aucune poſtérité.

VII. Jean Adoue-de-Sailhas, épouſa, par contrat du 1er Février 1613, *Bernarde de Baiſſe*. Il mourut à Saint-Marcet le 27 Juillet 1654, & fut inhumé dans l'Egliſe dudit lieu au tombeau de ſes ancêtres, ayant par ſon teſtament fait pluſieurs legs pieux. Il laiſſa de ſon mariage :

1. Charles, qui ſuit ;
2. Et Jean Adoue-de-Sailhas : on ignore ce qu'il eſt devenu.

VIII. Charles Adoue-de-Sailhas, né le 12 Mai 1620, Ecuyer, Seigneur de Saint-Marcet, par engagement du Domaine ; il en fut enſuite évincé par Sentence du Sénéchal de Toulouſe, du 17 Décembre de l'année 1641, confirmée par tranſaction du 15 Mars de l'année ſuivante ; ſon père l'inſtitua ſon héritier univerſel. Il eut acte, le 1 Juin 1667, de la repréſentation de ſes titres de Nobleſſe, de l'Intendant de Guyenne, Commiſſaire député du Roi, qui le maintint dans ſa Nobleſſe, par ſon Ordonnance de la même année. Il eut ordre du Roi, le 6 Juillet 1674, de ſe rendre aux frontières d'Eſpagne, pour ſervir dans la convocation de la Nobleſſe auprès du Maréchal d'*Albret*, Gouverneur pour le Roi en Guyenne. Il fut pourvu l'année ſuivante du Commandement de la Vicomté de Nebouzan, pour y convoquer & commander la Nobleſſe pour la ſûreté & garde du pays, & ſoutenir la guerre que Louis XIV avoit contre l'Eſpagne. Il mourut le 9 Juin 1694, âgé de 74 ans, & fut inhumé le ſoir ſuivant dans l'Egliſe de Saint-Marcel, au tombeau de ſes ancêtres. Il avoit épouſé, 1° par contrat paſſé au Château de Tailhebourg, Diocèſe de Cominge, le 27 Août 1692, *Marie de Sentérame* fille légitime de *Nicolas de Sentérame*, Sieur de Guierlas, & de *Marguerite d'Eſpagne* ; elle renonça par ſon contrat de mariage, aux prétentions qu'elle avoit ſur les biens de *Bernard d'Eſpagne* & de *Marie-Paule d'Antin*, ſes ayeux. Elle teſta le 30 Décembre 1665, en faveur de ſon mari, & mourut ſans enfans, le même jour, après avoir nommé pour ſon exécuteur teſtamentaire le Seigneur de Montpezat.

Et 2° par contrat paſſé au Château de Pomarede, Diocèſe de Cominge, le 17 Mai 1678, *Angélique de Caſtaigner*, fille légitime de

Pierre-Corbeyran-de-Caſtaigner, Seigneur de Pomarede, & de *Léonore de Saint-Paſton*, fille de *François de Saint-Paſton*, Seigneur de Salerm, & de *Paule-Marguerite de Pechepeyrou-de-Beaucaire*, dont:

1. JEAN-GUILLAUME, qui ſuit;
2. JEAN-BERTRAND, rapporté après ſon frère aîné.

IX. JEAN-GUILLAUME ADOUE-DE-SAILHAS, né à Saint-Marcet le 7 Février 1684, fait Lieutenant au Régiment de Guyenne, Dragons, par Brevet du 21 Juillet 1711, quitta le ſervice & épouſa, par contrat paſſé au Château de Beaumont, Diocèſe de Toulouſe, le 27 Décembre 1714, *Catherine de Bertier*, de l'ancienne famille des *Bertier* de Toulouſe, nièce d'*Antoine-François de Bertier*, Evêque de Rieux, & fille de *François de Bertier*, Vicomte de Chateleux, Marquis de Pinſaguel, Seigneur de Pouze, Mourvilles, Jantes, & autres places, & de *Jeanne d'Anglar de Roche-d'Agoult*, Vicomteſſe de Chateleux. De ce mariage ſont nés:

1. ADRIEN ADOUE-DE-SAILHAS, mort âgé de 25 ans ſans poſtérité;
2. Et ANNE ADOUE-DE-SAILHAS, morte jeune en 1719. Leurs père & mère, qui teſtèrent les 10 Mars 1744 & 10 Septembre 1754, ſont morts au Château de Garravet en Septembre 1754, & ont été inhumés dans l'Egliſe du même lieu.

IX. JEAN-BERTRAND ADOUE-DE-SAILHAS, qualifié *haut & puiſſant Seigneur*, Baron de Garravet, Seigneur de Salerm, Chevalier de Saint-Louis, ſecond fils de CHARLES & d'*Angélique de Caſtagner*, né & baptiſé à Saint-Marcet le 6 Mai 1686, prit la tonſure en 1695, & ſe deſtina dès ſa jeuneſſe à l'état eccléſiaſtique, qu'il quitta pour embraſſer le parti des armes. Il fut d'abord Lieutenant au Régiment d'Infanterie, aujourd'hui Béarn, par commiſſion du Roi du 23 Septembre 1710 & du 4 Juillet 1720, Capitaine au même Régiment le 5 Mai 1739, premier Capitaine de Grenadiers en 1736, Chevalier de Saint-Louis le 8 Mars 1738, avec une penſion de 500 livres ſur le Tréſor Royal. Il rendit hommage au Roi de ſa Baronnie de Garravet & Seigneurie de Salerm, & autres biens nobles & féodaux, pardevant les Tréſoriers de France le 7 Janvier 1755. Il mourut au Château de Garravet le 13 Janvier 1762, âgé de 75 ans, 8 mois & 7 jours, & a été enterré dans le Chœur du même lieu. Il avait épouſé, par contrat paſſé au Château d'Aujean, Diocèſe d'Auch, le 4 Novembre 1739, avec diſpenſe du Pape de la même année, ſur le ſecond au troiſième degré de parenté, *Marie-Angélique de Laforgue*, fille d'*André de Laforgue*, Écuyer, Seigneur de Pommarede, Anjean & Vianzam, & de *Françoiſe de Mont-d'Aux*, dont:

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit;
2. JEAN-JOSEPH, né & baptiſé à Salerm le 19 Mars 1742, mort à Salerm le 1 Septembre 1744;
3. BERTRAND-ALBERT-CLAUDE, né à Garravet le 4 Mars 1749, & mort le 2 Mai 1755;
4. Et JEANNE-THÉRÈSE, née à Salerm le 30 Juillet 1744, & morte l'année ſuivante.

XI. JEAN-BAPTISTE ADOUE-DE-SAILHAS, qualifié haut & puiſſant Seigneur, Baron de Garravet, Seigneur de Salerm, né à Salerm le 24 Mars 1741, a été reconnu le 12 Octobre 1766 & le 7 Octobre 1768, par les Conſuls & la Communauté de Garravet, pour ſeul Seigneur, & Baron-Juſticier, haut, moyen & bas Foncier, dans toute l'étendue de cette Baronnie; il y perçoit les lods & ventes, & enfin tous les autres droits utiles & honorifiques, ſpécifiés dans ſes titres. Il a fait hommage au Roi le 7 avril 1769 de ſa Baronnie de Garravet, Seigneurie-Dîme inféodée à Salerm, & autres biens nobles & féodaux. Il a épouſé, par contrat du 6 Août 1768, *Jeanne Bergé*, fille unique de *Bertrand Bergé*. Il n'y a juſqu'à préſent, de ce mariage, que BERTRAND-MARIE-ANGÉLIQUE ADOUE-DE-SAILHAS, né le 4 Juin 1769.

Les armes: *aux 1 & 4 d'or, à une levrette de gueules accollée, & bouclée de ſable, à une bordure de ſable, chargée de huit bezans d'or*, qui eſt des anciens Comtes d'Aure: *aux 2 & 3 de gueules, à quatre otelles d'argent*, qui eſt des premiers Comtes de Cominge; ſur le tout, *de gueules, à la face ondée d'or, chargée d'une tourterelle d'azur, becquée & membrée d'argent*, qui eſt d'ADOUE-DE-SAILHAS.

* ADRETS (DES), Terre & Baronnie en Dauphiné, Diocèſe de Grenoble, qui appartenoit vers l'an 1562 à *François de Beaumont*, Gentilhomme du Dauphiné; elle appartient encore à la même Maiſon. Voyez BEAUMONT.

ADRIENNAIE: *d'azur, ſemé de France au lion d'argent, ou à l'orle de neuf fleurs-de-lys d'or.*

ADUISARD, Sieur de la Chapelle, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 6 Septembre 1666, qui porte: *de gueules, au chevron d'argent.*

ADY (D'), Seigneur d'Armeries: *d'azur au lion d'or, tenant de ſa patte ſéneſtre une clef de même.*

AELST (VAN), en Flandres: *d'or, à trois anilles de ſable, 2 & 1, au franc quartier d'argent, chargé de 3 faſces auſſi de ſable.*

AFFAGARD, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 6 Mars 1667. *La Rocque*, dans ſon *Traité des Bans & Arrière-Bans*, parle d'un ROBERT AFFAGARD, & d'un *Guillaume de Heſtroy*, Chevaliers, qui ſervoient l'an 1271 pour *Robert d'Eſtouteville*, qui devoit ſervice de deux Chevaliers & demi par quarante jours. Le *même*, dans ſon *Hiſtoire d'Harcourt*, p. 1858, parle de MICHELLE AFFAGARD, mariée vers l'an 1480 avec *Thomas Duval-de-Beaumontel*. Dans la montre de l'an 1470, Vicomté de Montivilliers, comparut, ſuivant le même hiſtorien, GUILLAUME AFFAGARD, armé de brigandines, ſallades, gantelets & javelines.

C'eſt tout ce que nous ſçavons de cette famille, dont les armes ſont: *de gueules, à trois diamans d'argent, poſés 2 & 1.*

AFFIER: *burrelé d'or & de gueules de douze pièces.*

AFFRIQUE. La Maiſon de Luders en Lorraine ie qualifie de Comtes d'Affrique. Voyez la Généalogie DES SALLES. N... S... AFFRIQUE, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Chartres, Abbé de Valbone, ordre de Cîteaux, Diocèſe de Perpignan, depuis le mois de Juin 1754.

AFFRY. Le nom primitif de cette Maiſon, l'une des plus illuſtres & anciennes de la Suiſſe étoit d'AVRIL, d'AVRIE, d'AVRY, & en latin *de Aprilt*. Ce ne fut que vers le milieu du XVI^e ſiècle que ce nom fut changé en celui d'AFRI, d'AFFERI, d'AFFRY, pour remplacer, dans l'Idiôme François, par la lettre F, le V que l'on prononce en Allemand dans bien des endroits, comme la lettre F.

JEAN SIEBMACHER, qui publia à Nuremberg, en 1605, l'*Armorial général de l'Empire*, y comprit, à l'article de la SUISSE, les armes des Nobles VON AVRY, en françois D'AVRY; ce ſont les mêmes armes que cette Maiſon porte aujourd'hui, qui ſont: *d'argent, à trois chevrons de ſable, caſque couronné & rehauſſé d'un bonnet pyramidal d'argent, chargé de trois chevrons de ſable, la pointe du bonnet ſurmontée d'une houppe de plumes mêlées de ſable & d'argent, lambrequins d'argent & de ſable.*

Ces armes avoient été gravées en 1585 à la tête d'une Epître dédicatoire. Sébaſtien Werro, Curé de la ville de Fribourg en Uchtlandt, dédia, cette année, la traduction allemande Traité du Jéſuite Ecoſſois, Jean Hayum, contre les Proteſtans, à Noble Seigneur Louis VON AFRY, Avoyer de la Ville de Fribourg en Suiſſe. Il plaça au-deſſus de l'écu d'AFRY, *Invia virtuti nulla eſt via:* c'eſt-à-dire en françois, *Il n'eſt pas de chemin inacceſſible pour la vertu.* On lit auſſi les vers ſuivans au bas des mêmes armes:

Si genus a Proavis longum deducere claris
Eſt minus; at magnum eſt factis extendere famam:
Nobilitate potens AFRINUS, pectore major
Magnanimo, nactus quùm conſilioque manuque
Sit decus & laudem laus illi à numine ſumma
Perdurans eſt priſca patrum pietaſque fideſque.

Nous obſerverons encore que les armes de la Maiſon d'AFFRY, telles qu'elle les porte aujourd'hui, ſont ſculptées aux quatre coins de la tombe de PIERRE D'AVRIE, Abbé de Hauterive, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Lauſanne, mort le 2 Novembre 1449 dans ſon Abbaye.

Il y a dans le Canton de Fribourg deux villages du nom d'*Avry*, l'un dit *Avry* devant *Pont*, l'autre dit *Avry-ſur-Matran*. Le premier, qui eſt ſitué dans le Baillage de Pont, comprend dans la banlieue de ſa Paroiſſe le château & le village de Pont, qu'on nomme auſſi Pont-en-Ogoz. L'autre village d'*Avry* dépend de la Paroiſſe de Matran, dans l'ancien territoire de la ville de Fribourg.

L'ingénieux M. Bochat, dans ſes *Mémoires critiques pour ſervir d'éclairciſſement ſur divers points de l'Hiſtoire ancienne de la Suiſſe*, fait dériver le nom du village d'*Affry* de la langue celtique *Affon-Ry*, qui vouloit dire le courant de l'eau. Il prétend qu'on en a formé le nom de ce village qui eſt ſur la rivière, c'eſt apparemment d'Avry-ſur-Glane *(Glana)* dont il veut parler.

Ce qui eſt certain, par les plus anciennes chartes de l'Abbaye de Hauterive, c'eſt que la Maiſon d'Affry poſſédoit des droits Seigneuriaux dans ce village ; mais on ne ſçait ſi elle leur a donné ſon nom, ou ſi elle le leur doit primitivement: telle eſt l'ancienne preuve de la nobleſſe de nom & d'armes de la Maiſon d'Affry.

M. Leu, Bourguemaître de la République de Zurich, & M. le Baron d'Alt, Avoyer de celle de Fribourg, ont donné des extraits généalogiques de la Maiſon d'Affry. Le plus ancien titre qui en fait mention eſt du XII^e ſiècle; on le trouve dans le recueil des actes de l'Abbaye de Hauterive *(liber donationum)* qui eſt conſervé dans ce Monaſtère.

Jacques Carmentran, Notaire & Commiſſaire, dreſſa ce recueil le 12 Février 1468; la plupart des titres qui y ſont rapportés, exiſtent encore dans les archives de Hauterive. Dans leur nombre il en eſt un qui dit que *Guillelmus, Miles, de Aprilis*, Guillaume d'Avril, Chevalier, Mario de Treyvaux ou Troiſvaux, Chevalier, *Mario, Miles, de Tribus Vallibus*, & Ulric Decuvillens, Chevaliers, furent témoins de la donation faite à Hauterive entre les mains de Guillaume, Abbé de ce Monaſtère, par *Hugues de Spindes*, Chevalier. Cet acte eſt ſans date; mais comme il ſe trouve dans le recueil de *Carmentran*, entre les chartes depuis 1173 juſqu'en 1209, on peut raiſonnablement déterminer le tems où vivoit Guillaume d'Avril ou d'Apvril, Chevalier.

Cette charte parle auſſi du Chevalier *Guy Deſpindes*, de *Conrad Deſpindes*, Religieux de Hauterive, de *Cono*, Prêtre de Saydors, & de *Pierre*, Juge principal *(Miniſter)* d'Arconcié. Ce dernier ſe trouve nommé dans quatre autres actes de Hauterive, des années 1162, 1172 & 1173. *Cono*, Prêtre de Saydors, paroît dans un acte de la même Abbaye de 1169. *Henri*, fils de *Burchard de Spindis*, avoit fait une donation à ce Monaſtère, dès l'an 1142, en préſence de *Pierre* & *Hugues de Spindis*. *Ulric Decuvillens*, & *Cono*, Prêtre de Saydors, ſont nommés dans un acte de Landric, Evêque de Lauſanne, en faveur du Monaſtère de Hauterive.

Willelmus, Miles, de Avril, Guillaume d'Avril, Chevalier, aſſiſta, avec *Guillaume*, Seigneur de *Pont*, & *Otton de Pont*, frère de ce dernier, à la donation que *Pierre* & *Rodolf*, Comtes de Gruières, frères, firent des dixmes d'Unens au Monaſtère de Hauterive; cet acte eſt de l'an 1171. Unens ou Onnens eſt un grand village du Canton de Fribourg dans l'ancien territoire de cette ville. La collation de la Cure de ce village dépend de l'Abbaye de Hauterive.

Guibert, Seigneur de Rivoria (Ruéres), Guillaume d'Avril, *Ganier de Dreitlar*, *Pierre*, ſon neveu, fils de *Rodolf*, *Rodolf de Saint-Pierre*, & *Pierre*, ſon frère, *Hugues*, Chevalier *Deſpindes*, *Rodolf de Praroman*, *Berthold de Marlie*, *&c.*, furent témoins de la donation faite au Monaſtère de Hauterive par *Jordan de Gregnegles*. Cette donation conſiſtoit en des biens ſitués à Neurvoz, autrement Neiruz, village conſidérable, dont l'Abbaye de Hauterive a encore aujourd'hui la baſſe juriſdiction. Ce village eſt dans la paroiſſe de Matran, & dans l'ancien territoire de la ville de Fribourg. Cette donation doit être antérieure à l'année 1161. Guillaume d'Avril n'y eſt pas encore qualifié de Chevalier, ainſi qu'il en prend le titre dans l'acte de 1171.

L'Abbaye de Hauterive (en latin *Alta Ripa*) fondée en 1137 par *Guillaume*, Seigneur de Glane, compte parmi ſes bienfaiteurs les Nobles d'Avril, & ils y ont leur ſépulture dans la Chapelle de Saint-Nicolas. Nous allons rapporter quelques-unes des donations faites à cette Abbaye par les Nobles de cette Maiſon, raſſemblées dans un recueil par Dom *Bernard de Lenzbourg*, Abbé de ce Monaſtère, & d'une ancienne nobleſſe, dont nous donnerons la généalogie dans ſon rang.

Herbert d'Avril donna au Monaſtère de Hauterive une poſe de terre de ſon alleu de *Magnoldens*, aujourd'hui *Magnuden* ou *Magnedens*, village dans la Seigneurie d'Illens, Paroiſſe d'Eſcuvillens, éloignée à une petite lieue de l'Abbaye de Hauterive. Cette donation eſt de la fin du douzième ſiècle.

Perot d'Avril, c'eſt-à-dire Pierre, en patois Perot d'Avril, fut témoin de l'inſinuation du *Mas du Deſſalay*. Radulphe d'Avril, Religieux de Tela, fut témoin de la donation faite au Monaſtère de Hauterive par *Huet de Poſdor*, au ſujet des dixmes de Rupa. Ulric d'Avril, Religieux, de Hauterive, fut témoin de la confirmation que *Conon de Prez* fit de la donation que ſon père *Boſon* & ſa mère Dame *Floreta* avoient faite au

Monaſtère de Hauterive, d'un bois ſitué à Chavanie. Le même ULRIC D'AVRIL avoit auſſi été préſent, en automne 1209, à un acte, par lequel *Borcard de Chebri,* Chevalier, conclut ſon accommodement avec le Monaſtère de Hauterive, au ſujet de quelques dixmes.

GIROLD (GERAUD) D'AVRIE, frère du ſuſdit ULRIC, fut préſent à l'acte daté de Matran, par lequel *Guillaume de Nurvoz,* ſa femme *Agnès,* leur fils *Pierre,* & *Guibert,* frère de *Guillaume Guerpirunt,* donnèrent au Monaſtère de Hauterive une garantie pour quelques fonds de terre, ſitués à Chavanei. Un acte dont nous allons bientôt parler, & qui eſt de 1282, fait mention de *Pierre de Nyrvez.* GUILLAUME, JEAN & BOVON, tous trois fils d'ALEYSON D'AVRIE, & non encore mariés, reconnurent, en 1260, tenir de l'Abbaye de Hauterive quelques terres jointes à leurs alleus d'Avrie. Le même BOVON, fils d'ALEYSON D'AVRIE, & ſon neveu GUILLAUME, reconnurent, en 1283, tenir de la même Abbaye quelques fonds de terre annexés à leurs biens allodiaux ſitués à Avrie.

JEAN D'AVRIE, fils de GUILLAUME, dit *de Nyrvez,* donna, en Février 1293, en aumône perpétuelle *(in perpetuam eleemoſynam)* pour le ſalut de ſon âme, & celui de ſes ancêtres, au Monaſtère de Hauterive, tout ſon alleu & héritage qu'il poſſédoit dans le territoire d'Avrie, tant en terres, prés, bois, &c. que cens, avoyeries, ſervices, avec tout domaine & toute juriſdiction quelconque, *cum pleno dominio & omnimodâ jurisdictione.* Le même JEAN D'AVRIE, excité par le même motif que celui de ſes ancêtres, pour le ſalut de ſon âme, donna en Février même année 1293 au Monaſtère de Hauterive, *tout ce qu'il poſſédoit encore dans certaines pièces & tènemens, derriere le territoire d'Avrie, avec tout domaine,* auſſi-bien que tous les biens-immeubles. Ces deux actes prouvent les droits ſeigneuriaux dont jouiſſoit alors la Maiſon d'AVRIE, & font entendre qu'elle étoit une branche de celle de *Nyrvez,* qui, ſuivant un acte de 1282, dérivoit de celle de *Praroman.* Il peut ſe faire que ces trois Maiſons ayent eu une même & commune origine, & qu'elles fuſſent partagées en pluſieurs branches.

On croit que la Maiſon de *Nyrvez* s'éteignit dans celles d'AVRIE & de *Praroman.* Celle de *Praroman,* qui fit des donations conſidérables au Monaſtère de Hauterive

dans les XII^e & XIII^e ſiècles, jouiſſoit des droits ſeigneuriaux dans le village de Praroman, en latin *Pratum-romanum.*

PERRETTE D'AVRIE, veuve d'*Humbert de Lovens,* donna, en Avril 1293, en aumône au Monaſtère de Hauterive, tout l'alleu de Lovens, avec les terres, cens, & tout ce que ſon mari pouvoit y avoir, en exécution de ſa dernière volonté. Parmi les témoins de cette donation, étoit GUILLAUME D'AVRIE, père de la veuve de Lovens, Bourgeois de Fribourg. C'eſt la plus ancienne date du droit de Bourgeoiſie que la Maiſon d'AFFRY ait eue dans la ville de Fribourg.

La tradition veut que les d'AFFRY aient donné les premiers ornemens à l'Egliſe Collégiale de Fribourg, qui eſt ſous l'invocation de Saint Nicolas. Cette Egliſe fut bâtie en 1178 par *Bertold,* Duc de Zeringen, Fondateur de la ville de Fribourg.

GUILLAUME D'AVRIE, Bourgeois de Fribourg, dès l'an 1293, ne vivoit plus en Juin 1295. Un acte de cette année porte qu'ULRIC D'AVRIE, fils de ce GUILLAUME, & ſes ſœurs PERRETTE, MARGUERITE & BÉATRIX confirmèrent au Monaſtère de Hauterive douze deniers de cens, que leur père avoit légués à ce Monaſtère, pour le ſalut de ſon âme, & celui de ſes ancêtres.

Pluſieurs de cette Maiſon ont été Abbés du Monaſtère de Hauterive, entr'autres JEAN D'AVRIE en 1389, mort en 1394, enterré à Hauterive dans la Chapelle des Nobles d'AVRIE. PIERRE, élu Abbé en 1405, mort le 2 Novembre 1449 avec une haute réputation, après avoir reçu du Pape MARTIN V, le 23 Juin 1416, par une Bulle datée de Genève, la première année de ſon Pontificat, pour lui & ſes ſucceſſeurs, le droit de porter les ornemens Pontificaux, la mître & l'anneau. Il avoit aſſiſté au Concile de Bâle. Il augmenta les rentes de ſon Abbaye, bâtit à neuf la maiſon que ce Monaſtère avoit anciennement dans Fribourg : on voit ſon tombeau dans la chapelle de ſes ancêtres. C'eſt une pierre aux quatre coins de laquelle on remarque un écu aux armes d'AVRIE, telles que cette Maiſon les porte aujourd'hui. La filiation que nous en allons donner depuis JEAN, qui vivoit en 1380, eſt prouvée par les regiſtres & actes de la République de Fribourg, par les regiſtres de l'Egliſe Paroiſſiale de cette ville, par un grand nombre de titres, comme

contrats de mariage, teſtamens, acquêts, ventes, brevets militaires, épitaphes, & par le témoignage de pluſieurs hiſtoriens.

I. JEAN D'AVRIE, Ier du nom, qui vivoit en 1380, eut de ſon mariage avec *Marguerite N.....*

JEAN, qui ſuit;

II. JEAN D'AVRIE, IIe du nom, paroît par l'acte du renouvellement de Bourgeoiſie à Fribourg, paſſé en 1409, être fils de Noble JEAN D'AVRIE, Ier du nom. Il épouſa en 1425 *Iſabelle*, fille de Noble *Jacques de Praroman*, dont il eut :

GUILLAUME, qui ſuit;

III. GUILLAUME D'AVRY, Ier du nom, étoit mineur à la mort de ſon père, ſuivant un acte du 8 Mai 1437, qui nous apprend le ſecond mariage de ſa mère *Iſabelle* avec Noble *Pierre de Foucigny*, d'une des plus nobles familles de la ville de Fribourg. GUILLAUME D'AVRY renouvella en 1446 ſa Bourgeoiſie de Fribourg, il fut élu du Conſeil des Soixante en 1459, Banneret en 1470, Conſeiller d'Etat en 1472, Baillif ou Gouverneur de Pont-en-Ogoz en 1487 & 1488. Il étoit en même tems Conſeiller d'Etat, il mourut en 1493. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Mars 1457, Noble Dame *Jacquette*, veuve de Noble *Jacques d'Endliſperg :* cet acte eſt ſouſcrit par Noble *Petermann Pavillard*, Conſeiller d'Etat de Fribourg, ce qui fait préſumer que l'épouſe de GUILLAUME D'AVRY, au nom de laquelle *Petermann Pavillard* ſigna, étoit née *Pavillard*, d'une Maiſon illuſtre dans les faſtes de Fribourg. GUILLAUME D'AVRY avoit commandé en 1476 dans Morat le contingent des troupes que Fribourg avoit envoyées pour la défenſe de cette Place, contre CHARLES, Duc de Bourgogne; il s'y acquit une gloire immortelle avec *Adrien de Bubenberg*, qui commandoit 2000 Bernois dans la même ville. *Bubenberg* & D'AVRY la défendirent avec tant de bravoure, qu'ils donnèrent aux ſecours des Cantons le tems d'arriver. Les Suiſſes remportèrent une victoire complète ſur les Bourguignons devant Morat, le 10 Juin 1476, & le Duc CHARLES fut forcé d'en lever honteuſement le ſiége. GUILLAUME D'AVRY écrivit une relation de la guerre de Bourgogne, qui doit être d'autant plus curieuſe, que ſon auteur avoit été témoin d'une partie des événemens dont il parle. Cette relation a paſſé dans les mains d'une branche de la noble famille de *Fegelin*.

GUILLAUME D'AVRY fut Baillif de Granſon en 1476, après la bataille de Morat : il obtint en 1482 le Bailliage de Morat, après *Gilian de Rumlingen* de Berne. Il fut en 1491 l'un des Députés du Canton de Fribourg avec *Thierry d'Endliſperg*, pour pacifier le différend ſurvenu entre Berne & les habitans de Sanen. Ils le terminèrent amiablement.

On ignore de quelle branche étoit JEAN D'AVRY, qui travailla en Août 1450 avec *Guillaume de Felga*, *Pierre de Gorbières*, & pluſieurs autres dans la Diète de Berne, à rétablir la paix entre Fribourg & les mécontens de cette ville. ULMAN D'AVRY étoit en 1472 du Petit Conſeil de Fribourg. GUILLAUME D'AVRY laiſſa de ſon mariage LOUIS, qui ſuit;

IV. LOUIS D'AVRY, Ier du nom, fut du Conſeil Souverain de Fribourg en 1487, du Conſeil des Soixante en 1490, Baillif de Pont-en-Ogoz depuis 1494 juſqu'en 1496; Baillif de Chenaux, aujourd'hui Eſtavayé, depuis 1499 juſqu'en 1501; Baillif d'Illens depuis 1506 juſqu'en 1508. Il mourut en 1513, & avoit épouſé en premières noces, le 19 Décembre 1486, *Catherine de Vullierens*, fille de Noble *Othon d'Avanche*, d'une ancienne Maiſon, dont la nobleſſe remontoit à l'antiquité la plus reculée; en ſecondes noces, le 23 Novembre 1494, *Elizabeth-Catherine*, fille de Noble *Henri Matter*, Conſeiller d'Etat de Berne, dont il eut FRANÇOIS, qui ſuit :

V. FRANÇOIS D'AVRY, ou D'AFFRY, Ier du nom, porta en 1536 l'un des deux drapeaux de la levée de 1000 à 1200 hommes que le Canton de Fribourg avoit accordés cette année à FRANÇOIS Ier, Roi de France, ſous le commandement des Capitaines *Caſpar Werli* ou *Verli*, *Rodolf Lowenſtein* & *Ulric Koënig*. Cette levée ſervit en partie dans la Provence. Il fut élu Conſeiller de Fribourg en 1541, Bourguemaître de cette Ville en 1543, Conſeiller d'Etat en 1547. Il mourut entre la Saint-Jean de 1570 à celle de 1571. Il avoit épouſé *Catherine de Clery* ou *Cleri*, fille de Noble *Louis de Cleri*, d'une famille noble établie à Fribourg, & originaire du Pays de Vaud, & de Noble Dame *Agnès de Wippingen* ou *Wippens*. Il eut de ce mariage :

1. LOUIS, qui ſuit;

2. Elisabeth, mariée à Noble *Pierre de Griſſach* ou *Creſſier*.

VI. Louis d'Affry, IIe du nom, Seigneur de Giviſiez, élu du Conſeil Souverain de Fribourg en 1560, fut au ſervice de Charles IX, Roi de France, & combattit en 1562, à la bataille de Dreux, autrement dite bataille de Blainville. Les Suiſſes contribuèrent le plus, par leur valeur, au gain de cette bataille, qui fut donnée le 19 Décembre, ſurveille de Saint-Thomas Apôtre; & leurs Capitaines imaginèrent d'établir entr'eux un Ordre de Chevalerie, & pour perpétuer le ſouvenir de leurs ſervices rendus, & pour augmenter l'ardeur de leurs compatriotes au ſervice du Roi. C'eſt une médaille d'or, qui eſt entre les mains de M. le Comte d'Affry. Elle eſt attachée à une chainette d'or ; ſa forme eſt ovale; on y voit d'un côté l'Apôtre Saint Thomas, mettant un doigt dans la plaie du Sauveur, & de l'autre on lit ces mots :

Superſtites Helvet. Legion. Duces ſuperatis in vigilia D. Thomæ apud Druidas hoſtibus hanc ſocietatem inſtituerunt, 1567.

Ce monument prouve le zèle de Louis d'Affry & des autres Capitaines Suiſſes, pour le ſervice du Roi Charles IX. Ce zèle éclata ſous ce règne en pluſieurs autres occaſions, comme à la retraite de Meaux, aux batailles de Saint-Denis, Jarnac, Moncontour, & au ſiége de la Rochelle. Louis d'Affry fut élu à Fribourg du Conſeil des Soixante en 1564, & il ſe diſtingua encore en 1567, qui eſt la date de la médaille ci-deſſus rapportée, par ſon attachement pour le Roi Charles IX. Ce fut lui qui fut envoyé à Lyon à la tête des Suiſſes de la Garde du Roi, pour y pacifier les troubles qui s'y étoient élevés. Il fut fait Conſeiller d'Etat de Fribourg en 1571, & obtint en 1572 la première dignité de cette République, qui eſt celle d'*Avoyer*. Ses infirmités l'obligèrent de ſe démettre de cette charge en 1601, & il mourut le 14 Février 1608, laiſſant d'*Urſule de Praroman*, fille de Noble *Guillaume de Praroman*, & de Noble Dame *N..... de Garmiſweil :*

1. François, qui ſuit ;
2. Et Catherine-Anne, mariée à Noble *Nicolas-Jean d'Alex*, fils de Noble *Antoine d'Alex*, & de Noble Dame *Anne Fégelin*.

VII. François d'Affry, IIe du nom, du Conſeil Souverain de Fribourg en 1611, du Conſeil des Soixante en 1616, Conſeiller d'Etat en 1618, Bourguemaître & Conſeiller de la Guerre en 1619; fut créé Lieutenant des cent Suiſſes de la Garde ordinaire du Corps du Roi Louis XIII en Mai 1624, à la mort du Colonel *Jacques Fégelin*, & poſſéda cette charge juſqu'en 1645. Il fut Capitaine d'une Compagnie de 300 hommes du Régiment Suiſſe d'Am-Rhin, depuis 1625 juſqu'à la réforme de ce corps le 12 Mai 1627. Il leva le 28 Mars 1630 un Régiment Suiſſe de ſon nom au ſervice de la France : ce Régiment, compoſé de 3000 hommes, ſervit ſur la frontière de la Lorraine, dans l'armée du Maréchal de Marillac, & fut reformé en Septembre 1630, les motifs de crainte qu'on avoit du côté de l'Allemagne ayant ceſſé. D'Affry leva un nouveau Régiment Suiſſe de ſon nom, compoſé de 3000 hommes, en Août 1635 : ce Régiment ſervit en Picardie dans l'Armée du Maréchal de Châtillon; il fut réformé au commencement de 1637. François d'Affry fut fait Statthalter, ou ſecond Chef de la République de Fribourg en 1630, & Envoyé de ce Canton en 1644. Il aſſiſta à pluſieurs Diètes ordinaires & extraordinaires du Corps Helvétique en 1627, 1629, 1633, 1639 & 1644. Et au milieu des diviſions qui partagèrent les eſprits entre le ſervice de France & celui d'Eſpagne, il continua de s'attacher à celui qu'il croyoit le plus utile & le plus honorable pour la Suiſſe en général. Le Duc de Longueville, Souverain de Neufchâtel & de Valengin, le nomma en 1628, Gouverneur de ces Comtés. Ce Gouvernement ne l'empêcha pas de remplir les premières charges de l'Etat de Fribourg, ni même de ſervir à la tête de ſon Régiment en France. Il conſerva ce Gouvernement juſqu'à ſa mort. Des infirmités l'obligèrent en 1645, de prendre les eaux de Bourbon ; mais au lieu d'y trouver ſa guériſon, il y trouva le terme de ſa vie. Il mourut à Moulins en Bourbonnois, le 5 Mai de cette année, & l'on voit ſon Epitaphe ſur une pierre en relief dans l'Egliſe Royale, Collégiale & Paroiſſiale de cette ville, il avoit épouſé *Anne de Diesbach*, fille de Noble *Roch de Diesbach*, Baron de Grandcourt, & de Noble Dame *Marie de Meſſelo* ou *Meſſello*, & petite-fille de *George de Diesbach* & de *Marguerite Verli*. Voyez DIESBACH. Il en eut :

1. Jean-Louis, qui ſuit;

2. Et FRANÇOIS-PIERRE, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné.

VIII. JEAN-LOUIS D'AFFRY, Conſeiller d'Etat de la République de Fribourg, Capitaine dans le Régiment Suiſſe de Wolffgang Greder en France, au mois de Mai 1635; ſervit dans la Valteline, ſous le commandement du Duc de Rohan; ſe diſtingua le 10 Novembre de cette année au combat de Morbegno, où ce Général remporta la victoire ſur les Eſpagnols. Voyez l'*Hiſtoire militaire des Suiſſes*, par le Baron de Zur-Lauben, tom. II, & VI. Le Régiment de Greder fut réformé en Avril 1637, & d'AFFRY fut fait Lieutenant de la Compagnie de ſon père au Régiment des Gardes Suiſſes en Avril 1639. Il l'obtint au commencement de 1643, par la démiſſion de ſon père, & la poſſéda entière juſqu'en 1650, qu'une moitié en fut réformée; celle qui lui fut conſervée reſta couplée avec la demie-Compagnie de Fégelin, depuis le 27 Novembre 1650 juſqu'au 16 Juin 1668, que l'une & l'autre furent licenciées. D'AFFRY avoit ſervi à la tête de ſa Compagnie aux Gardes, en Juin 1645, au ſiége de la Mothe en Lorraine; en 1646, à celui de Longwy; en 1647, 1648 & 1649, à Piombino en Toſcane; en 1650, le 27 Novembre, ſa demi-Compagnie aux Gardes, couplée avec celle de *Pierre Fégelin*, étoit à Paris; en 1655 il la commandoit aux ſiéges de Landrecies & de Condé; en 1658, au ſiége de Gravelines; & en 1667, à celui de Lille. Il avoit auſſi levé, en 1641, une Compagnie dans le Régiment Suiſſe de Praroman, qui ſervit dans la Catalogne & dans le Rouſſillon. Cette Compagnie fut réformée en Novembre 1650; elle étoit alors dans le Régiment de Reynold, ci-devant Praroman.

JEAN-LOUIS D'AFFRY épouſa *Françoiſe de Rouſſel* ou *Roucelz*, née le 7 Juillet 1620, d'une Maiſon illuſtre de la Lorraine, établie à Metz, fille de *Nicolas-de-Rouſſel*, Seigneur de Vernivelle & Vany. De ce mariage vinrent:

1. N... D'AFFRY, qui ſuit;
2. Et MARIE-MARGUERITE, mariée à *Georges de Diesbach*, fils de *Joſt de Diesbach*, & de *Madelene Manuel*. Voyez DIESBACH.

IX. N... D'AFFRY, eut de ſon mariage avec *N...* trois fils & une fille; le fils ſe nomme JEAN-PIERRE-NICOLAS D'AFFRY-DE-VANY: cette branche eſt prête à s'éteindre.

On ne ſçait de quelle branche étoient JACQUES D'AFFRY, Bailli ou Gouverneur de Morat en 1665-1669, & N... D'AFFRY, Religieux de l'Abbaye de Wettingen, Ordre de Cîteaux, dont on voit le tombeau avec l'écuſſon de ſes armes dans l'Egliſe de l'Abbaye des Religieuſes de Frauenthal, même Ordre de Cîteaux, Canton de Zug.

SECONDE BRANCHE.

VIII. FRANÇOIS-PIERRE D'AFFRY, IIIe du nom, fils puîné de FRANÇOIS II, Avoyer de la République de Fribourg, & d'*Anne de Diesbach*; du Conſeil Souverain de Fribourg en 1644; du Conſeil des Soixante en 1647; Gouverneur des Comtés de Neuchâtel & de Vallengin, au nom du Duc de Longueville en 1671; Conſeiller du Conſeil d'Etat de Fribourg, en 1683; Conſeiller de la Guerre en 1688; il mourut le 14 Mai 1689, ayant réſigné, à cauſe de ſon âge avancé, le Gouvernement & la Charge de Lieutenant-Général des Comtés de Neuchâtel & Vallengin, le 18 Juillet 1686. Etant Lieutenant aux Gardes Suiſſes, il combattit vaillamment comme Volontaire en 1652, à la défaite de 400 Eſpagnols près du Catelet, par le Marquis de Saint-Geniés & le Gouverneur d'Arras. Il obtint en 1659 la moitié de la Compagnie de *François-Pierre de Praroman*, dans le Régiment des Gardes Suiſſes; & en 1666 il leva une Compagnie franche, laquelle, à ſa mort, paſſa à ſon fils aîné, qui la fit entrer dans le nouveau Régiment du jeune *Stuppa*. Il laiſſa de ſon épouſe *Marie-Othile*, fille de *Nicolas de Praroman*, Seigneur de Wevy, Colonel d'un Régiment Suiſſe de ſon nom au ſervice de France, & Capitaine au Régiment des Gardes Suiſſes, & de Noble Dame *Eliſabeth de Wallier Saint-Albin*:

1. JOSEPH-NICOLAS, qui ſuit;
2. Et FRANÇOIS, rapporté après ſon frère aîné.

IX. JOSEPH-NICOLAS D'AFFRY, Capitaine d'une Compagnie dans le Régiment Suiſſe du jeune Stuppa en 1679 & 1681, & Capitaine d'une demi-Compagnie franche Suiſſe, Chevalier de Saint-Louis en 1703, fut nommé Gouverneur & Lieutenant-Général des Comtés ſouverains de Neuchâtel & Vallengin, le 18 Juillet 1686, par LOUIS DE BOURBON, Prince de Condé, & HENRI-JULES DE BOURBON, Duc d'Enghien, Curateurs honoraires du Duc de LONGUEVILLE leur neveu. A la mort

du dernier Duc de LONGUEVILLE en 1694, d'AFFRY favorisa les prétentions du Prince de CONTI. La Ducheſſe de Nemours, qui avoit été reconnue par les Etats de Neuchâtel, Souveraine de Neuchâtel & de Vallengin, deſtitua d'AFFRY de ſon Gouvernement. Il ſe retira à Fribourg, y fut fait Conſeiller d'Etat, & Général d'Artillerie au nom du Corps Helvétique. Il mourut à Fribourg en Mars 1729, ayant eu de ſon mariage avec *Urſule Wild*, d'une ancienne famille Patricienne de la République de Fribourg, trois filles, ſçavoir :

1. URSULE-LAURE, mariée à *Rodolf de Caſtella*, mort ſans enfans à Paris le 28 Février 1743, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Maréchal-de-Camp dans les armées du Roi, & Colonel du Régiment des Gardes Suiſſes de S. M.
2. MARIE-MARGUERITE;
3. Et MARIE-OTHILE.

IX. FRANÇOIS D'AFFRY, IV^e^ du nom, baptiſé le 6 Mai 1667; Enſeigne dans le Régiment Suiſſe du jeune Stuppa, aujourd'hui Jenner, obtint le 25 Octobre 1686 une Compagnie vacante dans le même Régiment par la démiſſion de ſon frère aîné, qui avoit été nommé Gouverneur de Neuchâtel. Il fut créé Major du Régiment Suiſſe de Surbeck en 1693. Ce fut lui qui à la bataille de Nerwinde, en 1693, indiqua à la Cavalerie un endroit pour paſſer un ravin ſous le feu des Brigades de Surbeck & de Zur-Lauben. On peut lire, dans l'*Hiſtoire militaire des Suiſſes*, tom. III, les efforts extraordinaires que firent ces Brigades, pour fixer la victoire dans cette mémorable journée. D'AFFRY obtint du Roi, en Mars 1698, la diſtinction de ſa Compagnie de deux cents hommes dans le Régiment de Brendlé, qui lui fut conſervée entière à la réforme qui ſuivit la paix de Riſwick dans les troupes Suiſſes. Il fut nommé Lieutenant-Colonel du Régiment de Brendlé le 10 Février 1701, obtint commiſſion de Colonel d'Infanterie le 29 Mai 1702, & une moitié de la Compagnie de Wagner aux Gardes Suiſſes le 25 Juin de la même année. Il conſerva cette troupe juſqu'à ſa mort. Il fut créé Chevalier de Saint-Louis le 1^er^ Janvier 1705, Brigadier le 18 Juin 1709, Aide-de-Camp de M. le Duc de Bourgogne le 8 Mai 1708. Il ſe jetta en 1711 dans Bouchain, pour défendre cette place avec M. de Ravignan, contre les Alliés qui l'aſſiégeoient. Il eut une penſion de quinze cents livres le 12 Août 1714; fut nommé, le 22 Décembre de la même année, Colonel du Régiment Suiſſe de Greder, aujourd'hui Waldener, ſans perdre ſon rang de Capitaine aux Gardes Suiſſes; Maréchal-de-Camp le 1^er^ Février 1719. Le Roi le choiſit, le 4 Octobre 1733, pour aller ſervir comme Maréchal-de-Camp à l'Armée qui s'aſſembloit du côté des Alpes. S. M. le nomma, le 6 Octobre de la même année, Maréchal-de-Camp dans l'Armée d'Italie, dont elle avoit donné le commandement au Maréchal de Villars, ſous les ordres du Roi de Sardaigne. Il fut fait Lieutenant-Général le 20 Février 1734; ſervit aux ſiéges de Gerra-d'Adda, de Novarre, du Château de Tortonne, & de Colorno; & il ſe trouva au combat de Parme : il fut tué le 19 Septembre 1734 à la bataille de Guaſtalla, en combattant à la tête du Régiment du Roi Infanterie, & fut enterré dans la ville de Guaſtalla. Cet Officier Général s'étoit acquis une grande réputation dans cette campagne & dans les guerres de Louis XIV. Il avoit épouſé, le 31 Juillet 1700, *Marie-Madelene de Diesbach*, fille de *Jean-Frédéric de Diesbach*, Seigneur de Heitenriet, & de *Marie-Eliſabeth de Steinbrougg*, morte à Fribourg le 27 Mars 1752. De ce mariage ſont nés :

1. N..., mort en bas-âge;
2. LOUIS-AUGUSTE-AUGUSTIN, qui ſuit;
3. OTHILE, née en 1701, mariée à Noble *Conſtantin* de *Mailliardor*, Brigadier des Armées du Roi, Capitaine de Grenadiers au Régiment des Gardes Suiſſes. Voyez MAILLIARDOR.
4. MARIE-ELISABETH, née en 1705, reçue Chanoineſſe à Lons-le-Saulnier en Franche-Comté;
5. Et MARIE-ANNE-THÉRÈSE, reçue auſſi Chanoineſſe du Noble Chapitre de Lons-le-Saulnier, le 16 Mai 1729, après avoir fait preuve de trente-deux quartiers paternels & maternels. Cette Dame eſt aujourd'hui Religieuſe à Montdorge, Diocèſe de Lauſanne, Canton de Fribourg.

X. LOUIS-AUGUSTE-AUGUSTIN, Comte d'AFFRY, Seigneur de Prévondavaux, Saint Barthelemi, Biolley, & de Melani, né à Verſailles le 28 Août 1713, Cadet dans la Compagnie de ſon père aux Gardes Suiſſes, le 15 Avril 1725, Enſeigne le 14 Août 1729, Capitaine-Commandant la Compagnie Colonelle du Régiment Suiſſe de ſon père, le 25 Février 1733; Capitaine-Commandant de la demi-Compa-

gnie de ſon père aux Gardes Suiſſes le 21 Janvier 1734, Capitaine en titre le 13 Octobre de la même année, Chevalier de Saint-Louis le 29 Mai 1740, Brigadier le 2 Mai 1744, Lieutenant-Colonel du Régiment des Gardes Suiſſes le 11 Avril 1746, Maréchal-de-Camp le 1er Janvier 1748; obtint, le 30 Novembre 1749, une ſeconde demi-Compagnie aux Gardes. Il avoit auſſi obtenu, en Octobre 1734, la Compagnie de ſon père dans le Régiment de Wittmer. Il fut crée Lieutenant-Général des Armées du Roi le 1er Mai 1758, & Colonel du Régiment des Gardes Suiſſes le 26 Août 1767. Le Roi lui a accordé les entrées de ſa chambre le 5 Octobre de la même année.

Il s'eſt trouvé en 1733 en Italie aux combats de Colorno & de Parme, & à la bataille de Guaſtalla; il a fait en 1743, avec le Régiment des Gardes Suiſſes, la campagne ſur le Rhin; il le commandoit à la bataille de Fontenoi & au ſiége de la Ville & Citadelle de Tournay en 1745; aux batailles de Raucoux & de Lawfeld, & au ſiége de Maſtricht en 1746, 1747 & 1748. Le Roi l'a nommé en 1755 ſon Miniſtre Plénipotentiaire, & en 1760 ſon Ambaſſadeur près des Etats-Généraux. Après avoir rempli pendant pluſieurs années cette dignité, avec l'applaudiſſement général de la France & de la Hollande, il a ſervi comme Lieutenant-Général en 1762 à l'armée du Roi en Weſtphalie & dans la Heſſe. Le Canton de Fribourg lui a donné en 1756, par une diſtinction toute particulière, la dignité honoraire de Conſeiller d'Etat & de Guerre.

Il a épouſé, le 2 Juillet 1738, *Marie-Elizabeth*, fille unique de *Protais-Joſeph d'Alt*, Baron du Saint Empire Romain, Seigneur de Prevondavaux, Saint-Barthelemi, de Biolley & Melani, Colonel au ſervice du Roi de Sardaigne, mort le 10 Janvier 1741. De ce mariage ſont nés :

1. Louis-Auguste, Comte d'Affry, baptiſé à Fribourg en Suiſſe le 6 Avril 1744, Officier aux Gardes Suiſſes en 1758, Aide-Major de ce Régiment, & aujourd'hui Capitaine-Commandant de la Compagnie de ſon père dans le même Régiment des Gardes Suiſſes, depuis 1766;
2. Jean-Pierre-Nicolas-Charles-Joseph, appelé *le Chevalier d'Affry*, ſecond Sous-Lieutenant de la Compagnie Colonelle du Régiment des Gardes Suiſſes, depuis 1766;
3. Et Madelene, Comteſſe d'Affry, nommée Dame de l'Ordre de la Croix étoilée par l'Impératrice, Reine de Hongrie & de Bohême, Marie-Thérèse d'Autriche, le 3 Mai 1764; mariée le 21 Septembre 1762 à *François*, Comte de *Diesbach-Torny*.

Voyez l'explication des armes de cette Maiſon au commencement de cette généalogie.

* AGAR, ancien nom de la Terre & Duché de Saint-Aignan en Berry. Voyez SAINT-AIGNAN.

* AGARD-DE-MAUPAS. Les Terres & Seigneuries de *Morogues*, de *Maupas* & de *Paraſſis*, ſituées en Berry, furent unies & érigées en *Marquiſat* ſous le nom de Marquiſat de *Maupas*, par Lettres du mois de Mars 1725, enregiſtrées au Parlement le 3 Décembre ſuivant; & en la Chambre des Comptes de Paris, & au Bureau des Finances de Bourges les 13 & 28 Mars 1726, en faveur & en conſidération des ſervices de Pierre-Antoine Agard-de-Morogues, ci-devant Colonel d'un Régiment d'Infanterie, fils d'Antoine Agard, Ecuyer, Seigneur de Morogues, & d'*Anne Turpin-de-Lincham*; & petit-fils de Clément Agard, Ecuyer, Seigneur de *Roſiers* & de *Bourgneur*, Conſeiller, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & de *Catherine le Large*. Le Marquis de Maupas a épouſé, le 30 Août 1716, *Catherine-Madelène Bougard-de-Villedart*. De ce mariage ſont nés :

1. Pierre-Marie Agard, Marquis de Maupas, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, qui a épouſé, le 4 Avril 1748, *Agnès Cailleteau-de-la-Chapelloire*, mère de Jérôme-Antoine-Clément Agard, né le 10 Avril 1750;
2. Louis-Vincent Agard-des-Morogues, Docteur de Sorbonne, Chanoine & Archidiacre de l'Egliſe de Bourges.

Clément Agard, Seigneur de Roſiers, avoit pour frère Antoine Agard, Ecuyer, Sieur des Turaux, père de Joseph Agard, Sieur des Turaux, qui a laiſſé de *Madelène Sabathier*, ſon épouſe :

1. Jean Baptiste Agard-des-Turaux, Docteur de la Maiſon de Sorbonne, Doyen de l'Egliſe de Bourges;
2. Clément Agard, Sieur des Turaux, ancien Capitaine des Grenadiers dans le Régiment de la Vieille-Marine, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis;
3. Et Marie Madelène Agard.

Les armes d'Agard-de-Maupas ſont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef*

de deux étoiles d'argent, & en pointe d'une tête de Léopard de même.

Il y a en Provence une autre Maiſon du nom d'AGARD, dont les armes ſont : *de gueules, à une molette d'éperon d'argent, au chef couſu d'azur, chargé d'une croix fleuronnée d'or.*

AGARD, Seigneur d'Oulins en Provence : *de gueules, à une molette d'éperon d'argent; au chef couſu d'azur, chargé d'une croix trefflée d'or.*

AGARD, en Berri, dont il y a eu des échevins de ce nom à Bourges en 1623, 1630 & 1641. Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles d'argent en chef, & d'une tête de léopard de même en pointe.*

Une branche cadette a ajouté pour brisure : *un croiſſant montant d'argent, abaiſſé ſous la tête du léopard.*

* AGAY (D'), ancienne Nobleſſe de Franche-Comté, ſubſiſtante aujourd'hui en deux branches. Elle s'eſt toujours diſtinguée & soutenue avec éclat dans l'Épée & la Robe, & eſt admiſe dans les Chapitres nobles de cette Province, où l'on exige la preuve de ſeize quartiers.

I. HUGUES D'AGAY, Écuyer, Seigneur de la Tour-de-Laubeſpin, Officier de PHILIPPE, dit LE BON, Duc de Bourgogne, en 1463, fut nommé du Conſeil de ce même Duc par Lettres du 3 Juin de ladite année. Il avoit épouſé *Sibille Vincent*, fille de *Jean Vincent*, Maître des Requêtes des Ducs de Bourgogne, dont :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Autre JEAN, pourvu de la dignité d'Aumônier au Chapitre noble de Gigny en Franche-Comté, en 1474 ;
3. Et HENRI, reçu en 1509, Conſeiller au Parlement de Franche-Comté, marié & mort ſans poſtérité.

II. JEAN D'AGAY, Ier du nom, Écuyer, Seigneur de la Tour-de-Laubeſpin, épouſa *Louiſe Annol*, & en eut :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. PIERRE, mort ſans poſtérité ;
3. Et DENISE, mariée à *Renaud de Faulquier*.

III. JEAN D'AGAY, IIe du nom, Écuyer, Seigneur de la Tour-de-Laubeſpin, épouſa *Charlotte de Cizé*, dont :

GUILLAUME, qui ſuit ;
Et JEAN, IIIe du nom, marié avec *Jeanne du Tartre*, de laquelle il eut : SIMON D'AGAY, mort ſans poſtérité de *Françoiſe de Veſoul*, ſa femme.

IV. GUILLAUME D'AGAY, Écuyer, Seigneur de la Tour-de-Laubeſpin, épouſa *Barbe du Tartre*, ſœur de *Jeanne*, femme de JEAN D'AGAY, ſon frère. Il en eut :

BONAVENTURE, qui ſuit ;
Et CLAUDINE, mariée à *Guillaume de Sarrazin*, Seigneur de Saint-Martin.

V. BONAVENTURE D'AGAY, Ier du nom, Écuyer, Seigneur de la Tour-de-Laubeſpin, fut nommé, en 1619, Gouverneur du Château de Grimont-ſur-Poligny, pour les Archiducs ALBERT & ISABELLE, & épouſa *Philiberte Sordet*. Leurs enfans furent :

1. ETIENNE, qui ſuit ;
2. ANTOINE, Capitaine d'une Compagnie d'hommes d'armes au ſervice du Roi d'Eſpagne, tué ſur la brèche de Venlo, dans les Pays-Bas, en 1637 ;
3. Et CHARLOTTE, mariée à *Philibert de Bauthoin*.

VI. ETIENNE D'AGAY, Écuyer, Seigneur de la Tour-de-Laubeſpin, fut reçu, en 1655, Procureur-Général du Parlement de Franche-Comté. Il avoit épouſé, en 1627, *Barbe-Angèle de Froiſſard*, dont :

1. BONAVENTURE, qui ſuit ;
2. PHILIPPE-CHARLES, Prieur de Clairvaux & Chanoine de Poligny ;
3. FRANÇOIS-NICOLAS, Prieur de Rey & Chanoine d'Arbois ;
4. ANTOINE, Chevalier, Capitaine d'une Compagnie d'Arquebuſiers à cheval, tué au Siége de Salins en 1674 ;
5. FERDINAND, auteur de la branche des Seigneurs de Myon, rapportée ci-après ;
6. JEANNE-PHILIBERTE, mariée à *Claude Gillaboz*, écuyer ;
7. Et JEANNE GUILLEMETTE, mariée à *Hugues de Gabriel*, Chevalier.

VII. BONAVENTURE D'AGAY, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Tour-de-Laubeſpin, nommé en 1653 Gouverneur du Château de Grimont, & en 1676 Conſeiller au Parlement de Franche-Comté, épouſa *Thérèse-Louiſe de Laborey*, Dame de Byarnez, de laquelle vinrent :

PHILIPPE-JOSEPH-IGNACE, qui ſuit ;
Et ETIENNETTE-FRANÇOISE, mariée à *Denis-Grégoire de Pétremand*, Conſeillerau Parlement de Franche-Comté.

VIII. PHILIPPE-JOSEPH-IGNACE D'AGAY, Seigneur de Byarnez, reçu Conſeiller à la Cham-

bre des Comptes de Franche-Comté épouſa, en 1690, *Jeanne-Madeleine-Mairot de Mutigney*, dont :

1. PHILIPPE-CHARLES, Chevalier, Commandant de bataillon au Régiment de Champagne, Chevalier de Saint-Louis, mort ſans alliance en 1765 ;
2. JEAN-PROSPER, qui ſuit ;
3. & 4. BARBE-THÉRÈSE & ANTOINETTE-FRANÇOISE ;
5. & 6. ANNE-JEANNE & JEANNE-MADELEINE, mortes toutes deux Chanoineſſes de l'Abbaye noble de Sainte-Claire de Montigny en Dauphiné.

IX. JEAN-PROSPER D'AGAY, Chevalier, Seigneur de Byarnes, Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, en 1766, *Anne-Joſephe de Montgenet*, « dont une fille née en Avril 1770. »

BRANCHE

des Seigneurs DE MYON.

VII. FERDINAND D'AGAY, Chevalier, fils puîné d'ETIENNE, Seigneur de la Tour-de-Laubeſpin, & de *Barbe-Angèle Froiſſard*, reçu Conſeiller au Parlement de Franche-Comté en 1691, mort en 1731, avoit épouſé *Jeanne-Marie Mercier*, qui lui apporta en dot la Terre & Seigneurie de Myon. Il a laiſſé de ſon mariage :

1. ANTOINE-PHILIBERT, qui ſuit ;
2. CHARLES-DENIS-FRANÇOIS, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Sorez, Vicaire-Général & Archidiacre d'Orléans, enſuite Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine de Beſançon ;
3. PHILIPPE-CHARLES, dit *M. de Myon*, Chevalier, Lieutenant-Colonel du Régiment de Blaiſois, Infanterie, en 1746 ; en 1748, Lieutenant du Roi au fort Griffon de Beſançon & Chevalier de Saint-Louis ;
4. JEAN-CLAUDE, dit *M. Montſaugeon*, Chevalier, Lieutenant-Colonel du Régiment Dauphin, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis ;
5. LUC, dit *le Chevalier d'Agay*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment Guienne, Infanterie, Major de la ville de Colmar, en 1752 ;
6. & 7. Deux filles Religieuſes.

VIII. ANTOINE-PHILIBERT D'AGAY, Chevalier, Seigneur de Myon, & du Chef, de ſa femme, de Villers, Mutigney, Bay, Bémont, &c., d'abord reçu Conſeiller au Parlement de Franche-Comté, puis Préſident à Mortier au même Parlement, en 1744, mort en 1766, avoit épouſé *Anne-Ignace de Boitouſet-d'Epernay*, de laquelle ſont nés :

1. MARIE-FRANÇOIS-BRUNO, qui ſuit ;
2. PHILIPPE-JOSEPH-FRANÇOIS, Prieur, Commandataire des Prieurés de Heauville & de Clairvaux, Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine de Beſançon en 1770 ;
3. JEAN-GABRIEL, Chanoine du Chapitre Noble & Cathédrale de Saint-Claude, & Vicaire-Général du Diocèſe d'Autun en 1770, nommé par le Roi le 28 Juillet 1779 ; Coadjuteur de l'Evêché de Perpignan ;
4. MARGUERITE-FRANÇOISE-BERNARDINE, mariée en 1748 à *Claude-François-Joſeph de Montgenet*, Chevalier, Seigneur de la Roche Montaigu-Colombier, &c. ;
5. & 6. LOUISE-FERDINANDE & JEANNE-FRANÇOISE-URSULE, mortes toutes deux Chanoineſſes de Lons-le-Saunier ; la dernière en 1740.

IX. MARIE-FRANÇOIS-BRUNO D'AGAY, Chevalier, Seigneur de Myon, de Villers & de Mutigney, créé *Comte d'Agay*, par Lettres-Patentes de l'an 1766, reçu d'abord Avocat-Général au Parlement de Franche-Comté, en 1749, Maître des Requêtes en 1759, Préſident au Grand-Conſeil en 1765, & Intendant de Bretagne en 1767, a épouſé *Charlotte le Bas-du-Pleſſis*, dont :

1. ANTOINE-FRANÇOIS-IGNACE, Chevalier ;
2. ANTOINE-THÉRÈSE-JOSEPH, qui a été Mouſquetaire du Roi dans ſa première compagnie ;
3. & 4. ANNE-CHARLOTTE-JOSÉPHINE & MARGUERITE-FRANÇOISE-NICOLE.

Les armes : *d'or, au lion de gueules armé & rampant, au chef d'azur*. Supports : *deux lions de gueules*. Cimier : *un lion de même iſſant du caſque, avec une couronne de Marquis*. Généalogie dreſſée ſur titres qui nous ont été communiqués.

AGE (DE L'). Cette Maiſon, très-ancienne en Berri, eſt devenue illuſtre par ſes alliances & ſes emplois à la Cour ; elle portoit pour armes : *d'or, à la croix de gueules, briſée d'un lambel*. Elle a fourni dix degrés. GUILLAUME DE L'AGE, Lieutenant-Capitaine de la Tour de Vincennes en 1369, fut père d'ADAM DE L'AGE, Seigneur de Chazelet en Berri, marié à *Jeanne du Gué*, qui eut pour enfans, RENIER, JACQUES, JACQUETTE & JEANNE. RENIER, Seigneur de Chazelet & de Chaulmet, avoit pour armes : *d'or, à la croix de gueu-*

les. Son fils JEAN Ier eut d'un ſecond mariage, en 1488, avec *Gabrielle de Laval*, JEAN IIe, Chevalier, Seigneur de Tendu en Berri, qui, marié en 1507 à *Anne Berruyer*, en eut RENÉ DE L'AGE, qui échangea en 1540 ſes Terres du Chazelet & de Tendu, pour celle de Puy-Laurens. Il épouſa en 1529 *Gilberte Savary-Lancoſme*, & en eut HONORÉ DE L'AGE, RENÉ, JEAN, GUY, qui furent hommes-d'armes ſous le Chevalier d'Angoulême en 1572, & une fille nommée MARIE, mariée à *Jean de Chabannes* HONORÉ, Seigneur de l'AGE & de Puy-Laurens, Chambellan du Duc d'Anjou, Gentilhomme de ſa Chambre, eut de ſon mariage, en 1561, avec *Anne d'Aubuſſon*, fille puînée de *Jean d'Aubuſſon II*, Seigneur de la Feuillade, RENÉ, Seigneur de l'AGE, FRANÇOIS, GUILLAUME, JACQUELINE, GILBERTE, & FRANÇOISE. RENÉ fut Conſeiller, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Sous-Gouverneur de GASTON JEAN-BAPTISTE DE FRANCE, Duc d'Orléans, &c., marié en 1602 avec *Jeanne Pat*, fille puînée de *Guillaume Pat*, Seigneur de Rhodez, Prevôt & Maître de Cérémonies des Ordres du Roi, &c., dont :

1. ANTOINE DE L'AGE, qui ſuit ;
2. ANNE, Supérieure de Sainte-Marie à Bourges ;
3. MADELENE, Religieuſe à l'Annonciade de Bourges ;
4. Et LOUISE, Religieuſe à Sainte-Claire de Limoges.

ANTOINE fut élevé Enfant d'honneur de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, juſqu'à l'âge de vingt ans ; ce qui le fit monter aux plus hautes dignités dans la maiſon de ce Prince. Le Duché-Pairie d'Aiguillon en Guyenne étant éteint en 1621, par la mort de *Henri de Lorraine*, fils de *Charles de Lorraine*, Duc de Mayenne ; LOUIS XIII, à la recommandation de ſon frère GASTON DE FRANCE, érigea ce Duché ſous le nom de Duché-Pairie de *Puy-Laurens* en 1634, en faveur de cet ANTOINE DE L'AGE. Il n'en profita pas long-tems ; le Roi le fit arrêter en 1637 & conduire à Vincennes, où il mourut ſans enfans cinq mois après : ainſi ce Duché s'éteignit une ſeconde fois avec la maiſon de l'AGE. *Marguerite-Philippe de Cambout*, ſa veuve, nièce du Cardinal de Richelieu, & fille puînée de *Charles de Cambout*, Baron de Pont-Château, & de *Philippe de Beurges*, ſa première femme, ſe remaria en 1639 à *Henri de Lorraine*, Comte d'Harcourt, ſecond fils de *Charles de Lorraine*, Ier du nom, Duc d'Elbeuf. Voyez P. Anſelme, tom. IV, p. 284.

AGEN, en Agénois : *de gueules, au griffon d'or, tenant dans ſes pattes un écriteau* où eſt écrit : *Nisi Dominus cuſtodierit, adextre d'un château d'argent.*

* AGÉNOIS. C'eſt un Comté que LOUIS XIII engagea au Cardinal de Richelieu : les héritiers de ce Miniſtre en jouiſſent aujourd'hui ſous ce titre. *Emmanuel-Armand de Vignerot-du-Pleſſis*, né le 31 Juillet 1720, par la démiſſion d'*Armand-Louis* ſon père, a porté pendant quelque tems le nom de *Duc d'Agénois*. L'Evêque d'Agen prend la qualité de *Seigneur & Comte d'Agen*, depuis que *Gombault*, fils de *Garcias*, Duc de Gaſcogne, & ſon fils *Hugues*, tous deux Seigneurs & Comtes d'Agen, en ont été ſucceſſivement Evêques. Néanmoins ce Prélat n'a aucune Juriſdiction ſur la ville. Voyez AIGUILLON.

AGES (DES), en Berri : *d'argent, au lion de ſable, couronné d'or, armé & lampaſſé de gueules.*

AGIES, Seigneur de Longprès, de Saint-Denis, du Meſnil-Rouſſet, Généralité d'Alençon, maintenu le 11 Avril 1666 : *de gueules, à trois beſans d'or, poſés 2 & 1, ſurmontés d'un lambel de trois pendans de même.*

AGIMON, ancienne Maiſon, qui ne ſubſiſte plus depuis pluſieurs ſiècles. Elle portoit pour armes : *burrelé d'argent & de gueules de dix pièces*, qui ſont les mêmes que celles de *Loos*. Voyez LOOS.

AGLEVIM-LE-DUC, en Bourgogne : *écartelé, aux 1 & 4, de gueules, à trois chevrons abaiſſés d'or, accompagnés de trois beſans de même au chef d'or, aux 2 & 3, d'or, à la bande de gueules accoſtée de trois ducs d'argent.*

AGNEAU, en Provence : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un agneau d'argent.*

AGNEAU, en Normandie : *d'or, à deux faſces de ſinople, accompagnées de huit merlettes de gueules, miſes en orle.*

AGNEAUX. Il eſt conſtant que la Maiſon

d'AGNEAUX tire ſon origine des Bailliages de Caen ou du Cotentin; mais nous n'avons pas aſſez de preuves de cette Famille pour décider de celui dont elle eſt ſortie.

Il y a un titre de l'an 1228, qui parle de Meſſire PHILIPPE D'AGNEAUX, Chevalier Banneret.

Les Mémoires de M. *Bigot-ſous-Meſnil*, Conſeiller en la Cour des Aides de Normandie, font mention du même PHILIPPE D'AGNEAUX, Chevalier, & de GUILLAUME, Seigneur D'AGNEAUX, en 1223.

Parmi ceux qui accompagnèrent *Jean de Harcourt*, Amiral de France, au voyage qu'il fit ſur Mer l'an 1295, eſt nommé MonSieur JEAN D'AGNEAUX, Chevalier.

L'armorial dreſſé par le commandement du roi CHARLES V, l'an 1368, fait mention de FOUQUES D'AGNEAUX, Chevalier.

GUILLAUME D'AGNEAUX épouſa *Catherine de Fontaines* en 1373, dont ſortit, entr'autres enfans, JEANNE D'AGNEAUX, femme d'*Alexandre de Nolent*, Seigneur de Saint-Conteſt.

GUILLAUME D'AGNEAUX, Chevalier, épouſa *Jeanne d'Eſcageul*.

Les armes ſont: *d'or, à deux faſces de ſinople, accompagnées de ſept merlettes de gueules, & miſes en orle.*

AGNEAUX, ou AIGNEAUX, ou AIGNEUX (D'), Sieur de l'Isle, d'Auval, en Normandie, Élection de Bayeux, Généralité de Caën: *d'azur, à trois agneaux d'argent*, 2 & 1.

AGNEUX-ALENCOURT: *d'or, à trois croiſſans montans de gueules*, 2 & 1.

AGNICOURT. Les Seigneurs d'AGNICOURT ſont ſortis de la Maiſon de *Boufflers*, par la branche des Seigneurs de *Harly*.

ALEAUME DE BOUFFLERS, ſecond fils de PIERRE DE BOUFFLERS, & de *Marie de Prouville*, vivoit en 1475. Il eut de *Marie de Fraſſin*, ſa première femme, NICOLAS & MICHEL, Seigneur de Louverval, & de *Catherine Gaillard*, ſa ſeconde femme, CLAUDINE, ANTOINETTE, MARGUERITE & JEANNE, qui toutes firent des mariages ſuivant leur rang.

NICOLAS DE BOUFFLERS, l'aîné des enfans d'ALEAUME, Lieutenant-Général de Bapaume, eut de *Catherine Henne*, ſa femme:

1. JEAN, qui ſuit;
2. JEAN-NICOLAS, homme-d'armes, mort à Bar-le-Duc;
3. JEAN, Religieux de Saint-Vaaſt.
4. ADRIEN, Seigneur de Tilloy;
5. 6. & 7. CATHERINE, mariée trois fois; MARGUERITE & JEANNE auſſi mariées, & deux autres filles Religieuſes.

JEAN DE BOUFFLERS, Écuyer, Seigneur d'AGNICOURT, mourut en 1551, ſans enfans de *Françoiſe de Habare*, ſa femme, qui ſe maria en ſecondes noces à *Jacques de Moncheaut*; ainſi finit la branche des Seigneurs d'AGNICOURT, qui portoient les mêmes armes que la Maiſon de *Boufflers*. Cependant le dernier Seigneur d'AGNICOURT portoit trois écuſſons: *écartelé, aux* 1 *&* 4, de Boufflers, *aux* 2 *&* 3, *de ſinople, à la croix engrêlée d'argent*. Voyez BOUFFLERS.

AGOULT, Maiſon ancienne & originaire de Provence. GUILLAUME D'AGOULT, Seigneur d'Apt, vivoit en 1008. RAYMBAULD D'AGOULT, un de ſes deſcendans au quatrième degré, mort en 1113, eut de *Sance*, héritière de la Maiſon de *Simiane*, deux fils: l'aîné, nommé GUIRAUD, prit le ſurnom de *Simiane*. Voyez SIMIANE. Le cadet, BERTRAND RAYMBAULD, Seigneur de Sault, continua (ſuivant le P. Jean Colomby, Jéſuite; Guy Alard; le P. Dominique; le P. Briaçon, Dominicain, & d'autres écrivains), la lignée du ſurnom d'AGOULT, qui ſe partagea en pluſieurs branches, dont une produiſit pluſieurs rameaux, tant en Provence qu'en Dauphiné, où quelques-uns ſubſiſtent encore. FOULQUES D'AGOULT, un des arrière-petits-fils de BERTRAND RAYMBAULD, quitta le nom d'AGOULT, quoiqu'il fût l'aîné de ſa Maiſon, & prit les noms & armes de PONTEVEZ, écartela ſeulement d'AGOULT *aux* 2 *&* 3. Il en uſa ainſi à cauſe de ſa mère, héritière de ſa Maiſon; & c'eſt de lui que ſortirent les Seigneurs de PONTEVEZ, Comtes de Carces, qui dans le dix-ſeptième ſiècle ſont confondus dans les *Simiane*, Marquis de Gordes. Une ſœur de ce FOUQUES épouſa *Burgundion de Trets*, ſouche des Barons d'Olieres, qui prirent le ſurnom d'AGOULT, & dont je parlerai plus bas. Quant à la Terre & Seigneurie de *Sault*, qui fut le partage d'un frère puîné de FOULQUES-D'AGOULT *dit* PONTEVEZ, elle ſe conſerva dans les deſcendans, dont, faute d'hoirs mâles, elle paſſa en 1394 dans une branche cadette d'AGOULT, Seigneur de Miſon; elle en ſortit auſſi faute de mâles, & entra, par une LOUISE

d'Agoult, dans la Maiſon de *Montauban*, laquelle prit les furnom & armes d'Agoult. Ce fut pour l'un d'eux que la Terre de *Sault* fut érigée en Comté l'an 1561. Mais Louis d'Agoult-de-Montauban, Comte de Sault, fils aîné d'un autre Louis d'Agoult-de-Montauban, Comte de Sault, mourant ſans enfans, inſtitua pour ſon héritière *Chrétienne d'Aguerre*, ſa mère. Jeanne d'Agoult, ſœur du teſtateur, & femme de *Claude-François de la Baume*, Comte de Montrevel, conteſta en vain ce teſtament. Le Comté de Sault fut adjugé à *Chrétienne d'Aguerre*, qui ſe rendit célèbre en Provence pour le parti de la Ligue : elle donna ce Comté à *Charles de Créqui*, Duc de Leſdiguières, Pair & Maréchal de France, ſon fils du premier lit : ce Comté a paſſé dans la Maiſon de Villeroy. On peut voir pour la généalogie de la Maiſon d'Agoult, Allard, *Des Mazures*, part. II, p. 1 ; le Laboureur, p. 102 & ſuivantes. Quant à la branche aînée d'Agoult, qui a changé ce nom en celui de Simiane, voyez SIMIANE.

Burgundion, dit *de Trets*, Vicomte titulaire de Marſeille, épouſa en ſecondes noces Mabile d'Agoult d'Entrevenes, de laquelle il eut Isnard, à qui la Seigneurie d'Olieres tomba en partage. La poſtérité d'Isnard a pris & conſervé le nom d'Olieres ; il eſt le ſixième ayeul de Louis d'Agoult, Baron d'Olieres, mari de *Dauslne de Villeneuve*, dont les deux fils, Balthazard & Pierre, partagèrent la Baronnie d'Olieres : la poſtérité du premier ſubſiſte dans les enfans de Balthazar IV, Baron d'Olieres.

Pierre d'Agoult, deuxième fils de Louis, fut père d'Antoine, marié à *Eléonore de Valavoire*, mère de Pierre, qui épouſa *Marguerite de Forbin-de-Solières*, & fut père de Joseph, qui obtint l'érection d'Olieres en Marquiſat, par lettres du mois de Mars 1689, enregiſtrées à Aix le même mois. Il a eu de ſa femme *Françoiſe de Glandevez* :

1. Auguste d'Agoult, Marquis d'Olieres ;
2. Gaspard d'Agoult, reçu Chevalier de Malte en 1688, devenu depuis Baron & Marquis d'Olieres, & marié à *Anne-Marguerite de Fortia-de-Piles ;* de ce mariage eſt né :

Joseph-Gabriel-Gaspard-Anne d'Agoult, des Vicomtes de Marſeille, Chevalier, Baron & Marquis d'Olieres, marié le 27 Juin 1752 *à Marie-Anne de Lanion*, fille unique de *Jean-Baptiſte-Pierre-Joſeph*, Marquis *de Lanion*, Maréchal de Camp, & de *Marthe Kſulques ;* il a pour ſœur Catherine d'Agoult, mariée à *N..... de Raouſſet*, Marquis de Seillons, dont il a trois garçons & trois filles.

AGOULT. Autre famille qui ſubſiſte en Provence, & qui a pour tige :

I. Fouquet d'Agoult, Seigneur des Terres de Rogne, Valonne, Angles, Verguons & Saint-Auban, dont il prêta hommage au Roi le 19 Mai 1489. Il eſt qualifié *Chevalier* dans cet hommage, & *magnifique Seigneur* dans pluſieurs reconnoiſſances de ſes Vaſſaux. Il fit ſon teſtament, reçu par *Maliverni*, Notaire à Aix, le 6 Août 1526, & laiſſa d'*Anne de Bouic*, qu'il avoit épouſée à Arles en 1490 (*Donil*, Notaire), Honoré, Raymond, François & Arnaud, qui ſuivent :

II. Honoré fut chef de la branche des Seigneurs de Rogne, terminée en la perſonne de Julie d'Agoult, mariée l'an 1597 avec *Henri de Raffelis*, Seigneur de Courmes, auquel elle apporta la Seigneurie que ſes deſcendans poſſèdent encore.

II. Raymond, Seigneur de Saint-Auban, avoit épouſé *Antoinette de Raymond* des Seigneurs d'Eoux. Il en eut un fils & ſept filles, l'une fut mariée à *Jean Flotte*, dont les deſcendans ont pris le nom de Flotte-d'Agoult.

II. Arnaud d'Agoult, Seigneur de Mauriès, Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa *Lucrèce de Gérente-Cabanes*, de laquelle il eut :

1. François, Seigneur de Mauriès ;
2. Et Balthazard, mort Grand-Prieur de Saint-Gilles : cette branche eſt encore éteinte.

II. François d'Agoult, Seigneur d'Angles, Saint-Laurent & Saint-Jurs, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de deux cents hommes d'armes, ſe maria avec *Françoiſe de Caſtellane*, des Seigneurs de Montmeyan, par contrat paſſé devant *Minuti*, Notaire à Mouſtiers, le dernier Novembre 1578, & fit ſon teſtament, reçu par le même Notaire, le 24 Novembre 1586 ; il eut entr'autres enfans :

1. Balthazard, qui ſuit ;
2. Et Rolland, reçu Chevalier de Malte, mort Commandeur de Gap.

III. Balthazard, IIe du nom, Seigneur

d'Angles, Saint-Jurs & Saint-Laurent, s'allia avec *Anne d'Aguillery de Leſpeoux*, le 25 Avril 1594 (*Chauſſegros*, Notaire à Saint-Jurs), & laiſſa de ſon mariage :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Rolland, Chevalier de Malte ;
3. Et Claude-Jean, qui fit une branche éteinte depuis peu par la mort de Louis d'Agoult, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, Capitaine dans le Régiment des Landes.

IV. Jean d'Agoult, Seigneur des ſuſdits lieux, épouſa *Melchione de Marin* (*Jacques*, Notaire à Saint-Michel, le 3 Mars 1633) ; il fit ſon teſtament le 29 Mai 1671 (*Perrimond*, Notaire à Quinſon), & eut de ſon mariage :

1. Antoine, qui ſuit ;
2. Annibal, Chevalier de Malte ;
3. Et Jean, Prieur de Deuil ;

V. Antoine d'Agoult, Seigneur d'Angles & de Saint-Laurent, épouſa *Madelène de Deſidery*, le 2 Novembre 1683 (*Guraud*, Notaire à Quinſon). Il teſta à Saint-Michel le 20 Juillet 1724, & laiſſa de ce mariage trois fils encore vivans :

1. André, qui ſuit ;
2. Jean-Antoine, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Paris, Abbé de N. D. de Bonneval, Diocèſe de Rhodez ;
3. Et Louis-Annibal-François, Meſtre-de-Camp au Régiment de Conti, Cavalerie, & Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis.

VI. André d'Agoult, Seigneur, Baron de Saint-Michel, Capitaine au Régiment de Toulouſe, Infanterie, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, Syndic de la Nobleſſe en 1746, & enſuite Procureur-Joint, a épouſé *Madelène Daunet*, par contrat paſſé à Marſeille le 22 Février 1727 ; leurs enfans ſont :

1. Louis-Fouquet, Enſeigne au Régiment des Gardes-Françoiſes ;
2. & 3. Charles-César & Jean-Antoine, Gardes de la Marine ;
4. François Auguste ;
5. Louis-Annibal, qui eſt à l'Ecole Militaire ;
6. Louise-Marguerite-Antoinette ;
7. Madelène-Alexandre, mariée à *Louis de Saint-Chamas*, Capitaine dans le Régiment de Médoc ;
8. Et Marie-Anne-Angélique.

Les armes : *d'or, au loup d'azur raviſſant*, qui ſont les mêmes qu'Agoult-Montmaur en Dauphiné.

AGOULT-DE-MONTMAUR, en Dauphiné. Hector-Samson d'Agoult, Baron de Montmaur, n'a eu de ſon mariage avec *Marie-Françoiſe Amieu-de-Fautrieu*, Dame en partie du Comté de Vinſſobres en Dauphiné, qu'une fille unique :

Marie-Justine-Espérance d'Agoult, mariée avec *Jean-Joſeph-Paul-Antoine Montpezat-Tremoletti-de-Bucelli*, Marquis, puis Duc de Montpezat, Lieutenant de Roi du Languedoc, aujourd'hui Baron de Montmaur.

Les armes d'Agoult en Dauphiné ſont : *d'or, au loup raviſſant d'azur, armé & lampaſſé de gueules.*

AGUE, famille noble originaire d'Ecoſſe, dont la filiation remonte à

Thomas Ague, qui vint s'établir en Poitou. Il fut Archer de la Garde du Corps (créée par Charles VII en 1448, & réformée par Louis XI en 1481). Ce dernier Prince lui accorda des Lettres de naturalité, pour ſes bons & agréables ſervices, datées de Chinon, en 1462. Il étoit *Noble d'extraction*, ce qui ſe prouve par deux titres en latin rapportés comme ayant été trouvés bons pour l'exemption de la Taille, l'un eſt une Sentence rendue le 1er Novembre 1584, en faveur de Robert Ague, par *Claude Mallon*, Conſeiller du Roi au Parlement, & Commiſſaire député pour la réformation des Tailles en Poitou ; Thomas Ague épouſa *Eloiſe de Meſures*, dont :

II. Robert Ague, Ecuyer, ainſi qualifié dans ſon contrat de mariage de 1492, avec *Jeanne de Larme*, fille de *François de Larme*, d'une ancienne nobleſſe du Poitou. Il en eut :

III. James Ague, Ecuyer, qui épouſa, par contrat paſſé devant *Beneſt* & *Monier*, notaires à Saint-Maixent, le 29 Octobre 1518, *Perette Angelly* ou *Enzely*, fille de *Laurent Angelly*, Ecuyer, Seigneur de la Voûte-Saint-Coutant, & de *Huguette Vaſſelot*. De ce mariage vint :

IV. Louis Ague, Ecuyer, qui ſervit au ban du Poitou & en fut dans la ſuite exempté, à cauſe de ſa vieilleſſe, comme il appert d'un certificat de M. *d'Eſtiſſac*, daté de La Rochelle le 16 Mai 1568. *Pierre de Vaſſelot*, Ecuyer, Seigneur de Gacougnolle, donna audit Ague, ſon allié, la maiſon noble de la Voûte-Saint-Coutant. Il avoit épouſé *Renée Gazeau*, dont :

1. Robert, qui ſuit ;

2. Gilles;
3. Et Marie, mariée en 1571, à *Pierre Guillotin*, fils de *Jean Guillotin* & de *Françoise Brochard*.

V. Robert Ague, Chevalier, Seigneur de la Voûte-Saint-Coutant, obtint en sa faveur une Sentence rendue par *Claude Mallon*, le 1er Novembre 1584, qui déclare que les titres qu'il avoit produits, sont bons pour l'exemption de la Taille. Il avoit épousé, par contrat du 8 Septembre 1568, *Louise de Chemirault*, fille de *Guichard de Chemirault*, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle de Sainte-Solline, & de *Jacquette d'Authon*, d'une famille originaire d'Angleterre, où elle a fait de très-belles alliances, & qui passa en France sous le Roi Charles VII. Il partagea pour sa femme, avec *Martin d'Authon*, le 26 Mai 1579. De ce mariage vinrent :

Louis, qui suit;
Suzanne Ague, mariée avec *Isaac de Lage*, Ecuyer, Seigneur des Allars, lequel transigea pour sa femme, le 30 Mars 1612, avec Louis Ague, son beau-frère.

VI. Louis Ague, Chevalier, Seigneur de la Voûte-Saint-Coutant, épousa, par contrat du 10 Octobre 1611, *Judith Favreau*, fille de *Jérôme Favreau*, Ecuyer, Seigneur d'Aises, & de *Rose Meschein*. A cause de son grand âge, il fut déchargé du ban en 1635 & 1639. Il eut de son mariage :

VII. Jacques Ague, Chevalier, Seigneur de la Voûte-Saint-Coutant, qui, sur la production de ses titres devant M. *de Barentin*, Commissaire nommé à cet effet, obtint une Ordonnance le 10 Décembre 1667, par laquelle, sur le vu de ses titres, il fut confirmé dans ses qualités de *Noble*, d'*Ecuyer* & de *Chevalier*, lui & ses successeurs, enfans & postérité, nés & à naître en loyal mariage, avec exemption attribuée & accordée par Sa Majesté aux Nobles d'extraction. Il épousa, par contrat du 12 Novembre 1663, *Antoinette de la Mare*, fille de Messire *N... de la Mare* & de *Marie Guerive*, dont :

René, qui suit;
Et Jacques, Chevalier, Seigneur du Mollain, mort Capitaine d'une Compagnie d'Invalides détachés. Il fut marié & eut des enfans, auxquels René, son frère, donna un curateur.

VIII. René Ague, Chevalier, Seigneur de la Voûte-Saint-Coutant, qui servit au ban du

Haut-Poitou, ès années 1693, 1694 & 1695. Il épousa, par contrat du 28 Avril 1695, *Charlotte Girard*, fille de *François Girard*, Chevalier, Seigneur des Loges, & de *Marguerite de Pons*, d'une Maison originaire de Saintonge. Ses enfans furent :

1. François, qui suit;
2. Louise, morte sans alliance;
3. Renée, mariée à *Joseph Maréchal de Fin*, Chevalier de la province de Bourbonnois;
4. Et Thérèse, mariée à *Blaise de Nossay de la Forge-Tillou*.

IX. François Ague, Chevalier, Seigneur de la Voûte-Saint-Coutant, servit Volontaire dans le Régiment de Laval & épousa, par contrat du 30 Août 1734, *Marie-Anne Thérèse de Nossay*, fille de *Pierre de Nossay*, Chevalier, Seigneur de la Forge, & de *Jacquette Thebault*, dont :

X. Charles-François Ague, Chevalier, Seigneur de la Voûte-Saint-Coutant, qui reçut ordre de feu Maréchal *de Senneterre*, le 5 Juin 1758, pour servir au ban du Haut-Poitou & se rendit au quartier d'assemblée, dont le Commandant en chef étoit le Marquis *de Chateigner de Rouvre*. Ledit Ague servit dans l'Escadron de M. *de Boisragon*. Il a épousé, par contrat du 19 Juin 1761, *Marie-Radegonde le Coq*, fille de *François le Coq*, Chevalier, Seigneur de Fousalmois, & de *Louise-Françoise de Chateigner-du-Plessis de Rouvre*. De ce mariage sont issus :

1. Charles-René Ague de la Voûte-Saint-Coutant, né le 3 Juillet 1762;
2. Charles-François, né le 10 Octobre 1764, mort;
3. Charles-René, né le 5 Octobre 1767;
4. Charles-Joseph, né le 5 Octobre 1768;
5. Charles-François, né le 21 Février 1771;
6. Thomas, né le 24 Janvier 1773, mort;
7. & 8. Claude-Simon & Louis, frères jumeaux, nés le 6 Mars 1774;
9. Marie-Louise-Charlotte, née le 8 Septembre 1763;
10. Et Claire-Thérèse-Radegonde, née le 8 Novembre 1765.

Les armes : *d'argent, à trois fasces de sable au croissant de gueules.*

AGUENIN, en Bourgogne.

Guy Aguenin, natif de la ville de Tonnerre en Bourgogne, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de *Jean*, Duc de Bourgogne, en

1360, épouſa *Catherine de la Baume*, dont il laiſſa :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Pierre Aguenin, Chanoine de Sens ;
3. Et Jacques Aguenin, mort ſans hoirs.

Jean Aguenin, fut premièrement Procureur-Général, puis ſecond Préſident du Parlement de Paris l'an 1417. Il épouſa *Jeanne de la Porte*, de laquelle il eut :

1. Pierre, mentionné ci-après ;
2. Jean Aguenin, Chanoine de Notre-Dame, & Conſeiller au Parlement, mort l'an 1472 ;
3. André Aguenin, Chanoine de Saint-Méderic, & Chapelain de Saint-Bon, mort l'an 1483 ;
4. Guy Aguenin, Conſeiller au Châtelet, mort l'an 1463, ſans laiſſer d'enfans de *Jeanne de Cornillan* ſon épouſe ;
5. Philippe Aguenin, femme de *Jean de Longuejoue*, Avocat du Roi au Châtelet ;
6. Et Jeanne Aguenin, femme de *Nicolas de Longueuil*, Seigneur de Biſtelles, Avocat du Roi au Châtelet.

Pierre Aguenin, Avocat du Roi au Châtelet de Paris, & depuis Conſeiller en icelui, prit pour femme *Marguerite le Duc*, fille de *Guillaume le Duc*, Seigneur de Villevaudé, Préſident au Parlement, & de *Jeanne Porcher* ſon épouſe. Il mourut à 28 ans, l'an 1433, laiſſant un ſeul fils :

Guillaume Aguenin, Conſeiller au Parlement, qui fut marié deux fois, 1° avec *Girarde de Longueuil*, fille de *Jean de Longueuil*, IIIe du nom, Seigneur de Maiſons, Lieutenant Civil de Paris, & de *Marie de Morvillers* ſon épouſe ; 2° avec *Joſſine Sanguin*. Il mourut en 1508. Il eut des enfans de ſes deux mariages.

Du premier lit :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Jean Aguenin, Chanoine de Saint-Méderic ;
3. Marie Aguenin, mariée, l'an 1462, à *Robert Lotin*, Conſeiller au Parlement ;
4. Marguerite Aguenin, femme de *Jean Beauliard*, Avocat du Roi en la Chambre des Comptes ;
5. Jeanne Aguenin, Religieuſe à Longchamp.

Du ſecond lit :

6. Guillaume Aguenin, mort l'an 1476 ;
7. Yvonne Aguenin, femme de *Jean de Livres*, Maître des Requêtes ;
8. Et Claude Aguenin, femme de *Jean Bloſſet*, Seigneur de Saint-Main.

Pierre Aguenin, Seigneur de Villevaudé, Conſeiller-Auditeur en la Chambre des Comptes, épouſa, l'an 1487, *Catherine le Coq*, fille de *Girard le Coq*, Seigneur d'Eſgrenay, Conſeiller en la Cour des Aides, & de *Marguerite Culdoë* ſon épouſe, dont il eut :

1. Jean qui ſuit ;
2. Guillaume, rapporté après ſon frère aîné ;
3. Jeanne Aguenin, femme de *Jean des Landes*, Seigneur de Magnanville ;
4. Marie Aguenin, femme de *Jean Hutin*, Seigneur de Bonville en Gâtinois ;
5. Girarde Aguenin, femme d'*Antoine Vachot*, Seigneur du Pleſſis-Pommeray, Auditeur des Comptes ;
6. Marguerite Aguenin, femme de *François Ravaut*, Procureur du Roi à Montargis ;
7. Madelène Aguenin, Religieuſe à Pont-aux-Dames ;
8. Catherine Aguenin, Religieuſe à Gerſy, morte en 1572 ;
9. Et Antoinette Aguenin, femme de *Robert Fuſée*, Seigneur de Voiſenon.

Jean Aguenin, Conſeiller du Roi en ſa Cour des Aides de Paris, épouſa *Marie Thibaut*, dont il eut :

1. Marie Aguenin, femme de *Jacques de Nogental*, Vicomte de Troly en Picardie ;
2. Et Juſtine Aguenin, femme de *Jean Matthieu*, Seigneur de Belon, Maître des Requêtes.

Guillaume Aguenin, Seigneur de Faverieux, deuxième fils de Pierre Aguenin, Seigneur de Villevaudé, & de *Catherine le Cocq*, ſon épouſe, prit pour femme, le 1er Décembre 1544, *Marie le Berruyer*, fille de *Jean le Berruyer*, Seigneur de Moüy, & mourut le 3 Octobre 1569, laiſſant :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Nicolas Aguenin, Chevalier de Malte ;
3. François Aguenin, Seigneur de Faverieux, qui eut pour femme *Lucrèce de Selve*, dont ſortit une fille Marie Aguenin, née l'an 1586 ;
4. Et Marie Aguenin, femme de *Gabriel le Sueur*, Seigneur de Puyſieux-en-Mulcien.

Pierre Aguenin, Seigneur de Villevaudé, épouſa, le 15 Août 1578, *Marguerite Matthieu*, fille de *Jean Matthieu*, Seigneur de Belon, Maître des Requêtes, & de *Juſtine Aguenin*. De ce mariage vinrent :

1. Guillaume, mentionné ci-après ;
2. Jean Aguenin, Conſeiller au Parlement, & Aumônier du Roi, Prieur de Saint-Père ;
3. François Aguenin, Chanoine de l'Egliſe de Sens ;
4. Pierre Aguenin, Chevalier de Malte ;

5. Marie Aguenin, femme de *Jean Aurillot*, Seigneur du Perray;
6. Et Justine Aguenin, morte ſans alliance.

Guillaume Aguenin, Seigneur de Villevaudé & de Faverieux, épouſa, le 28 Février 1618, *Elizabeth Millot*, fille de *Nicolas Millot*, Ecuyer, & d'*Elizabeth de Creil*, dont ſont ſortis:

1. Louis, duquel nous allons parler;
2. Jean Aguenin, Religieux de la Sainte-Trinité;
3. François Aguenin, Religieux à Sainte-Geneviève de Paris;
4. Nicolas Aguenin, Seigneur de Faverieux;
5. Et Elizabeth Aguenin.

Louis Aguenin, Seigneur de Villevaudé & de Puyſieux, Conſeiller au Grand-Conſeil, épouſa, le 16 Juillet 1645, *Marguerite de Pleure*, fille de *Claude de Pleure*, Conſeiller au Parlement, & de *Jeanne Vialard*, dont il eut pluſieurs enfans.

Les armes ſont: *de gueules, à trois chevrons d'or, accompagnés de trois bezans de même, deux en chef & l'autre en pointe.*

AGUENIN, en Bourgogne: *de gueules, à trois chevrons d'or, accompagnés de trois bezans de même, 2 & 1; au chef auſſi d'or.*

AGUÈRES, en Guyenne: *d'or, à trois pieds d'oiſeaux, au naturel, 2 & 1.*

AGUERRE. Guillenton d'Aguerre, Seigneur de Marquigny-au-Bois, épouſa *Madelène de la Fontaine*, Dame de Ruffieu, dont il eut:

1. Hélène d'Aguerre, femme en 1568 de *François de Chabeu*, Seigneur de Feillens, fils de *Humbert de Chabeu*, Seigneur du même lieu, & de *Catherine de Monſpey*;
2. Jacqueline d'Aguerre, femme de *Georges de Lyobard*, Seigneur du Chaſtelard, veuf de *Guillemette de Chevriers*, & fils de *Claude Lyobard*, Seigneur du Chaſtelard, & d'*Iſabeau de Châteauneuf-de-Laſcaris*, ſon épouſe; puis en ſecondes noces, du Sieur *de Sennemond*, Gentilhomme du Duc de Nemours;
3. Guillemette d'Aguerre, Dame de Marquigny-au-Bois.

Gratian d'Aguerre, Baron de Vienne, épouſa *Madelène de Caſtres*, dont il eut:

Jean d'Aguerre, Baron de Vienne, qui prit pour femme *Jacqueline de Lenoncourt*, fille de *Thierry*, Seigneur de *Lenoncourt*, & de *Jeanne de Ville*, dont ſortit:

Claude d'Aguerre, Baron de Vienne, Grand-Maître de Lorraine. Il épouſa *Jeanne de Hangeſt*, Dame de Moyencourt, fille de *Joachim de Hangeſt*, Seigneur de Moyencourt, & de *Marie de Moüy*, ſon épouſe, dont il eut:

Chrétienne d'Aguerre, femme en premières noces d'*Antoine*, Sire *de Créquy & de Canaples*, Prince *de Poix*, fils de *Gilbert de Blanchefort*, Seigneur de Saint-Janvrin, & de *Marie*, Dame *de Créquy & de Canaples*, ſon épouſe, père & mère du Maréchal *de Créquy*, tué à Brême; puis en ſecondes noces de *François-Louis d'Agoult*, Comte de Sault, fils de *François d'Agoult*, Comte de Sault, & de *Jeanne de Veſc*, ſon épouſe, dont ſortit le dernier Comte de Sault.

Les armes: *d'argent, à trois corbeaux de ſable*, 2 & 1.

AGUESSEAU, Maiſon illuſtre, établie à Paris, qui a donné un Chancelier de France. Elle a poſſédé anciennement des terres dans l'Isle d'Oléron & en Saintonge. Nous allons en donner la Généalogie, d'après Moréri, édition de 1759, qu'on trouve imprimée en addition à la fin du tome X.

I. Jacques Aguesseau, Seigneur de la Terre de Maſtas, autrement appellée la Motte, fut, ſuivant d'anciennes Généalogies & Mémoriaux, Gentilhomme de la Reine Anne de Bretagne, femme de Charles VIII, & ſe trouva à la ſuite de ce Prince, à la bataille de Fornoue, donnée le 6 Juillet 1495. Il eut pour fils:

II. Pierre Aguesseau, Seigneur de Maſtas, ou la Motte, qui épouſa *Pierrette Raguenaud*, Dame de Rabeſne, en l'Isle d'Oléron. Pluſieurs de leurs deſcendans ont écartelé des armes *de Raguenaud*. De ſon mariage vint:

III. Olivier Aguesseau, Seigneur de Maſtas ou la Motte, & de Rabeſne, Saint-Martin, la Calletière, Saint-Georges-des-Couſteaux, près de Xaintes, qui fit des acquiſitions en Saintonge, & épouſa *Marguerite Joyeux*, fille de *Guillaume Joyeux*, Ecuyer, Seigneur de Boisjoli, dont il eut:

1. Pierre, qui ſuit, auquel ſon père donna la Terre de Rabeſne;
2. Jacques, qui eut celle de Maſtas, & ne laiſſa point de poſtérité;
3. 4. 5. & 6. Et quatre filles l'une deſquelles, nommée Françoise Aguesseau, fut mariée à *N... de Cumont*, fils de *Jean de Cumont*, Seigneur de Voiſſay & de Fiefbrun, deſcendu de *Raimond de Cumont*, mentionné

dans des Lettres de 1336. Voyez l'*Hiſtoire de Saintonge*, par Maichin, liv. I, chap. IV, n. 14 & 16.

IV. Pierre Aguesseau, IIe du nom, Seigneur de Rabeſne, &c., mentionné dans le rôle de l'arrière-ban des Nobles de Saintonge, de 1557, poſſéda pendant pluſieurs années la charge de Lieutenant-Général de Saint-Jean-d'Angely, dans laquelle il donna, ſelon le témoignage du même hiſtorien Maichin, *des marques éclatantes de ſa vertu & de ſa capacité, & ſurtout de ſa fidélité inébranlable, de ſa fermeté & de ſon ardeur, pour le ſervice du Roi & la défenſe de l'Egliſe*, dans le temps des troubles dont cette Province fut agitée. Il épouſa 1° *Anne de Rameſcaſſe*, morte ſans laiſſer d'enfans; & 2° *Mathurine de Cumont*, fille de *Jean de Cumont*, Seigneur de Voiſſay & de Fiefbrun, dont on a parlé au degré précédent. De ſon ſecond mariage, il eut:

V. Christophe Aguesseau, Seigneur de la Calletière, qui vendit, par contrat du 1er Septembre 1572, à *Olivier de Cumont*, ſon couſin germain, pluſieurs biens en Saintonge, qu'il avoit recueilli, comme héritier & donataire univerſel de Pierre Aguesseau, ſon père, & de *Mathurine de Cumont*, ſa mère. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Beaumont-ſur-Oiſe le 1er Janvier 1552, *Antoinette Deſtampes*, fille de *François Deſtampes*, Seigneur de Mauléon, & de *Madeleine-le-Grand*, Dame de Puiſeulx. Il laiſſa entr'autres enfans deux fils :

François, qui ſuit;
Et Jean, Seigneur d'Ignocourt & d'Happegleſne, tige de la ſeconde branche rapportée ci-après.

VI. François Aguesseau, Seigneur de la Calletière en Saintonge & de Puyſeulx, épouſa par contrat paſſé à Chambly, le 10 Mai 1580, *Françoiſe le Gay*, fille de *Jean le Gay*, Seigneur de Ronquerolle, mentionné, dans la comparution des Nobles, au procès-verbal de la réduction des coutumes de Perrone, Mont-Didier & Roye, en 1567, & de *Catherine de Louvencourt*. Sa veuve eut, en 1607, la tutèle & garde-noble de pluſieurs enfans qu'il laiſſa, entr'autres :

VII. Antoine Aguesseau, qui remplit ſucceſſivement pluſieurs fonctions importantes, fut Lieutenant-Criminel au Châtelet de Paris, Maître des Requêtes en 1622; Préſident du Grand-Conſeil, en 1624; Conſeiller au Conſeil-d'Etat & direction des Finances, Intendant de Picardie; enfin, en 1631, premier Préſident au Parlement de Bordeaux, où il a laiſſé une réputation, qui s'y eſt perpétuée juſqu'à préſent. Voyez ſon éloge dans l'*Hiſtoire de Saintonge*, & dans d'autres ouvrages. Il quitta peu de temps avant ſon décès, la place de premier Préſident, & mourut à Paris le 16 Janvier 1645. Il avoit épouſé 1° *Anne Blondeau*, veuve de *Jules-Céſar Paure*, Seigneur de Berliſe, Conſeiller au Parlement; 2° *Françoiſe Mareſchal*, morte ſans enfans, fille de *Pierre Mareſchal*, Seigneur de Fontenay, Préſident de la Chambre des Comptes de Bourgogne, & de *Françoiſe de Montholon*; & 3° le 13 Mai 1634, *Anne de Givès*, fille de *Nicolas de Givès*, Seigneur de Poully, Correcteur des Comptes, & d'*Eliſabeth Budé*. (Voy. GIVÈS.) Elle étoit veuve de *François du Faure*, Seigneur de la Roderie, Savignat, &c., Capitaine aux Gardes, dont elle avoit une fille, qui fut mariée à *Nicolas-Alexandre de Gouffier de Bonnivet*, Marquis de Crevecœur. Elle mourut au Carmélites à Paris, où elle ſe fit Religieuſe, après avoir établi ſes enfans. Antoine d'Aguesseau eut de ſon premier mariage avec *Anne Blondeau* deux enfans ſavoir :

1. François d'Aguesseau, d'abord Conſeiller au Parlement de Rouen, enſuite Conſeiller au Grand-Conſeil, & depuis Conſeiller au Parlement de Paris, Maître des Requêtes & Préſident du Grand-Conſeil, mort le 13 Septembre 1659, ſans laiſſer d'enfans de ſon épouſe *Madeleine de Pleurre-de-Romilly*, qui décéda deux jours après lui;
2. Marie, femme de *Claude Houſſet*, Seigneur du Houſſay, de Trichâteau, Collanges, &c., Intendant des Finances, Chancelier de Monſieur, frère du Roi, morte à Paris le 1er Février 1704, ſans enfans. Et du troiſième mariage avec *Anne de Givès*, naquirent:
3. Henri, qui ſuit;
4. Et Catherine, mariée à *François*, Comte de Javerlhac en Périgord..

VII. Henri d'Aguesseau, d'abord Conſeiller au Parlement de Metz, fut, après la mort de ſon frère aîné, reçu Maître des Requêtes en 1660, Préſident du Grand-Conſeil en 1661, nommé Intendant de Limoges en 1667, & de Bordeaux en 1669. Sa ſanté y ayant été altérée par un trop grand travail,

il quitta les fonctions d'Intendant, & revint exercer de nouveau celle de Maître des Requêtes & de Préſident du Grand-Conſeil; mais en 1677, il fut nommé à l'Intendance de la Province de Languedoc, qui lui fut redevable de pluſieurs réglemens ſur les Manufactures & ſur les Études de Droit & du grand Ouvrage du Canal de Languedoc. Le Roi lui donna une place de Conſeiller d'Etat en 1683. Après l'Edit de 1685, il ſe conduiſit avec beaucoup de ſageſſe, à l'égard des Religionnaires, & calma les premiers troubles des Cévennes. Ayant quitté cette Intendance, pour remplir ſes fonctions au Conſeil, il fut honoré de la confiance de Louis XIV, & eut part à l'inſtitution de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, à l'établiſſement d'une aſſemblée du Conſeil, pour les affaires du Commerce, dont il fut nommé le Chef, & à pluſieurs Loix & Réglemens. Il fut choiſi avec pluſieurs Conſeillers d'Etat, pour aller viſiter pluſieurs Provinces, afin d'examiner les abus qui pouvoient y être à réformer; nommé en 1695 Conſeiller au Conſeil Royal des Finances, & en 1715 Conſeiller au Conſeil de Régence pour les Finances, il mourut âgé de plus de quatre-vingt-un ans, le 27 Novembre 1716, & voulut être enterré dans le Cimetière de la Paroiſſe Saint-André-des-Arts. Les villes des Provinces, dont il avoit été autrefois Intendant, lui rendirent d'elles-mêmes des devoirs funébres. Il avoit épouſé, au mois de Janvier 1663, *Claire le Picart de Périgny*, fille de *Jean le Picart*, Seigneur de Périgny, Maître des Requêtes, & de *Catherine Talon*. Elle mourut le 10 Septembre 1713, ayant eu de ſon mariage :

1. Henri-François qui ſuit;
2. Jean-Baptiſte-Paulin, Prêtre, mort à Paris, le 20 Janvier 1723;
3. Joseph-Antoine d'Aguesseau, Seigneur de Valjouan, &c., Conſeiller au Parlement, mort ſans enfans de ſon mariage avec *Louiſe du Bois*, Dame de Buillet, décédée le 10 Janvier 1723;
4. Marie-Catherine d'Aguesseau, aînée de ſes frères, mariée, le 4 Février 1683, à *Charles-Marie de Saulx*, Comte de Tavannes, mère entr'autres du Chevalier des Ordres de ce nom, Lieutenant-Général & Commandant de la Province de Bourgogne, & du Cardinal de Tavannes, mort Prélat, Commandeur des Ordres du Roi, Archevêque de Rouen & Grand-Aumônier de France;

5. Thérèse-Claire-Claude d'Aguesseau, auſſi aînée de ſes frères, Religieuſe de la Congrégation de l'Enfance, ci-devant établie à Toulouſe, morte à Paris le 11 Novembre 1720;
6. Et Madeleine, mariée, le 6 Septembre 1700, à *Pierre-Hector le Guerchois*, Seigneur d'Averton, Sainte-Colombe, &c., Conſeiller d'Etat, morte le 9 Décembre 1740, ſans enfans.

VIII. Henri-François d'Aguesseau, né à Limoges le 27 Novembre 1668, reçu Avocat du Roi au Châtelet le 29 Avril 1690, Avocat-Général au Parlement le 12 Janvier 1691, Procureur-Général le 19 Novembre 1700, nommé à la dignité de Chancelier de France le 2 Février 1717, pour laquelle il prêta ſerment au Roi le lendemain; élu Honoraire de l'Académie Royale des Sciences le 24 Avril 1728, Commandeur des Ordres du Roi le 31 Juillet 1736, mort à Paris le 9 Février 1751, au commencement de ſa 83e année, eſt mis au rang des hommes les plus illuſtres de France, ſoit comme ſavant, ſoit comme Magiſtrat. Voyez ſon éloge dans Moréri, à la fin du tome X en addition, édition de 1759. Il a été inhumé dans le Cimetière de la Paroiſſe d'Auteuil, auprès d'*Anne le Fèvre d'Ormeſſon*, ſa femme, morte le 1er Décembre 1735, & qu'il avoit épouſée le 4 Octobre 1694, fille d'*André le Fèvre d'Ormeſſon*, Maître des Requêtes, Intendant de Lyon, & d'*Eléonore le Maître de Bellejamme*. On voit leurs épitaphes au pied de la Croix du Cimetière d'Auteuil, que leurs enfans ont fait élever & dont le Roi a donné les marbres. De leur mariage ſont ſortis :

1. Henri-François de Paule d'Aguesseau, ſucceſſivement Avocat du Roi au Châtelet, Avocat-Général au Parlement, Conſeiller d'Etat, au mois de Septembre 1729, Conſeiller au Conſeil-Royal de commerce en 1757, mort le 31 Décembre 1764. Il avoit épouſé, le 4 Avril 1729, *Françoiſe-Marthe-Angélique de Nollent*, fille de *Jean de Nollent*, Seigneur d'Hesbertot, &c. & de *Marie-Madeleine de Nollent*, Dame de Trouville-ſur-Mer;
2. Jean-Baptiſte-Paulin, qui ſuit;
3. Henri-Louis d'Aguesseau, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de Flandres, mort le 11 Février 1747, Maréchal de Camp & Chevalier de Saint-Louis;
4. Henri-Charles d'Aguesseau de Plaintmont, Avocat du Roi au Châtelet, enſuite

Avocat-Général au Parlement de Paris, mort âgé de 27 ans, le 27 Septembre 1741;

5. Claire-Thérèse, mariée le 16 Février 1722 à *Guillaume-Antoine*, Comte de Chaſtelus, Vicomte d'Avalon, &c., premier Chanoine Héréditaire de la Cathédrale d'Auxerre, Lieutenant-Général des armées du Roi, Commandant en Rouſſillon, mort à Perpignan, le 13 Avril 1742, laiſſant poſtérité. Voy. CHASTELUS;
6. Anne-Marie d'Aguesseau, morte le 9 Septembre 1745.

Jean-Baptiste-Paulin d'Aguesseau de Fresne, Comte de Compans & de Maligny, ſucceſſivement Conſeiller au Parlement, Commiſſaire en la ſeconde Chambre des Requêtes du Palais, Maître des Requêtes, Conſeiller d'État ordinaire, en 1734, Doyen du Conſeil, Prévôt-Maître des Cérémonies de l'Ordre du Saint-Eſprit, a épouſé 1° le 29 Février 1736, *Anne-Louiſe-Françoiſe du Pré*, Dame de la Grange-Bleneau, morte le 13 Février 1737, fille de *Louis-François du Pré*, Seigneur de la Grange-Bleneau, & d'*Anne-Louiſe Robert*; 2° le 16 Août 1741, *Marie-Geneviève-Roſalie le Bret*, morte en Novembre 1759, fille de *N... le Bret*, alors premier Préſident du Parlement de Provence; & 3° le 4 Novembre 1760, *Gabrielle-Anne de la Vieuville*, dont il n'a point d'enfans. Du premier lit il a eu:

1. Henriette-Anne-Louise d'Aguesseau, Dame de la Principauté de Tingry, mariée le 25 Février 1755, à *Jean-Paul-François de Noailles*, Comte & aujourd'hui Duc d'Ayen. Voy. NOAILLES.

Et du ſecond lit:

2. Henri-Cardin-Jean-Baptiste, qui ſuit;
3. Angélique-Françoise-Rosalie, mariée le 13 Septembre 1762, à *Baptiſte-Gaſpard Bochard de Saron*, Préſident au Parlement de Paris;
4. Et Antoinette-Elisabeth-Marie, mariée, le 30 Avril 1777, à *Louis-Philippe*, Comte de Ségur. Voy. SÉGUR.

X. Henri-Cardin-Jean-Baptiste d'Aguesseau de Fresne, d'abord Avocat du Roi au Châtelet, Avocat-Général au Parlement de Paris, le 31 Décembre 1774, a épouſé, le 18 Janvier 1775, *Marie-Catherine de Lamoignon*, fille aînée de *Chrétien-François de Lamoignon*, Marquis de Baſville, Baron de Saint-Yon, &c. Préſident à Mortier au même Parlement, & de *Marie-Eliſabeth Berryer*, dont des enfans.

SECONDE BRANCHE.

VI. Jean Aguesseau, fils puîné de Christophe, Seigneur de la Calletière & d'*Antoinette Deſtampes*, né en 1559, épouſa en 1582, *Marie de Louvencourt*, Dame d'Ignocourt & d'Happegleſne, en Picardie.

VII. Jean d'Aguesseau, II^e^ du nom, Seigneur d'Ignocourt & d'Happegleſne, épouſa, en 1632, *Marie de Louvencourt de Vauchelles*, de laquelle il laiſſa:

VIII. François d'Aguesseau, Seigneur d'Ignocourt & d'Happegleſne, marié, en 1671, avec *Anne de Hertes*, dont il a eu:

IX. François d'Aguesseau, II^e^ du nom, Seigneur d'Ignocourt & d'Happegleſne, qui a laiſſé de ſon mariage avec *Marie de Fornetz* trois fils, ſavoir:

1. Jean-François d'Aguesseau, Seigneur d'Ignocourt, d'Happegleſne & d'Aubertcourt, Conſeiller Honoraire à la Cour des Aides, marié en 1721, à *Marie de Gaudemer*, dont il a une fille;
2. N..., qui ſuit;
3. Jean-Baptiste d'Aguesseau, Chanoine & Archidiacre de l'Egliſe de Troyes.

X. N... d'Aguesseau de la Lux, Gouverneur de Beaumont-en-Argone, Ingénieur en chef à Bouillon, & Chevalier de Saint-Louis a épouſé Demoiſelle *N... de Lettres*, dont un fils, Officier au Régiment d'Auvergne, & une fille dont nous ignorons la poſtérité.

Les armes: *d'azur, à deux faſces d'or, accompagnées de ſix coquilles d'argent, trois en chef, deux entre les deux faſces, & une en pointe.*

AGUILLINQUI, en Provence. L'auteur du *Nobiliaire de Provence* dit qu'il y avoit deux familles de ce nom, celle dont Pierre d'Aguillinqui, Seigneur de Châteaufort, annobli en 1608, étoit auteur, n'exiſte plus depuis 1722; l'autre eſt plus ancienne. Guillaume d'Aguillinqui étoit Conſul d'Aix en 1522; il eut pour fils Gaspard, père de Nicolas, qui alla s'établir à Siſteron. Cette ville ayant été ravagée en 1564, & les Lettres-Patentes de ſes Priviléges ayant été brûlées, Nicolas fut député auprès du Roi Charles IX, qui paſſoit par Arles, pour en obtenir de nouvelles, que ce Prince lui accorda avec bonté, après lui avoir donné des marques de ſa protection. Ledit Nicolas mourut en 1612, laiſſant Gaspard, II^e^ du nom, marié avec *Jeanne*

d'Audiffret, de la ville de Manoſque, par contrat du 4 Avril 1624. Il en eut pluſieurs enfans, dont deux embraſſèrent l'état eccléſiaſtique.

L'aîné, ALEXANDRE D'AGUILLINQUI, fit alliance avec Demoiſelle *l'Evêque*, des Seigneurs de Saint-Etienne, de laquelle il laiſſa :

PAUL D'AGUILLINQUI, aujourd'hui Chef de cette famille.

Les armes : *faſcé de ſix pièces, argent & ſable, au chef de gueules chargé d'un lion d'or paſſant.*

AGUISY, en Champagne : *d'argent, à trois merlettes de ſable, poſées 2 & 1, celles en chef affrontées.*

AGULHAC, en Languedoc : *d'azur, à une étoile d'or, & deux croiſſans entrelaſſés de même.*

AGUT, en Provence. BARTHELEMY D'AGUT, originaire de Martigues, acquit dans Aix, où il vint s'établir, un office de Conſeiller en la Chambre des Comptes le 27 Octobre 1569.

Son fils HONORÉ, habile Juriſconſulte, fut Aſſeſſeur-Procureur du Pays, & reçu en 1603 Conſeiller au Parlement. Il épouſa en 1590 *Marguerite Blégiers*, dont il eut :

JEAN-BARTHELEMY D'AGUT, qui ſuccéda à l'office de ſon père en 1631, & fut marié avec *Iſabeau de Toron*. De ce mariage naquirent :

1. JEAN D'AGUT, auteur d'une branche éteinte ;
2. PIERRE, qui ſuit ;
3. Et CATHERINE, mariée en 1648 avec *Henri des Laurens*, Seigneur de Saint-Martin, Conſeiller au Parlement de Provence.

PIERRE D'AGUT fut pourvu de la charge de Conſeiller, que ſon père & ſon ayeul avoient exercée. Il épouſa *Anne du Perrier*, fille de *François du Perrier* & de *Marguerite de Duranti-Saint-Louis*.

JOSEPH-SCIPION, leur fils, Seigneur en partie de Porcieux, fut reçu Préſident en la Cour des Comptes le 10 Février 1693. Il épouſa *Claire de Viany*, fille unique de *Jacques de Viany*, Conſeiller en la même Cour.

JEAN-BAPTISTE D'AGUT, iſſu de ce mariage, a été ſecond Conſul d'Aix, Procureur du Pays en 1740, & marié en 1716 avec *Marie-Marguerite de Grimaldi-de-Beuil*, de laquelle il a eu un fils décédé ſans alliance.

Les armes : *d'azur, à trois flèches d'or, poſées en pal & en ſautoir, les pointes en bas.*

Deviſe : *Sagittæ potentis acutæ.*

AHIBLECOURT, en Artois : *d'azur, à trois jumelles d'argent.*

AICELIN-DE-MONTAGU : *de ſable, à trois têtes de lion arrachées d'or, lampaſſées de gueules, & poſées 2 & 1.*

AIDIE. Voy. AYDIE.

* AIGLE (L'), Ville & ancienne Baronnie de Normandie, la première du Duché d'Alençon. Ses anciens Seigneurs, connus dès le règne du Duc *Raoul*, avoient ſéance à l'Echiquier d'Alençon avant tous les autres Seigneurs.

ANGENOU, Ier du nom, Seigneur de l'Aigle, qui fut tué en 1086 à la bataille gagnée par *Guillaume le Conquérant*, contre le Duc *Harald*, fonda le Prieuré de Saint-Sulpice de l'Aigle.

La Baronnie de l'Aigle paſſa ſur la fin du douzième ſiècle dans la Maiſon d'*Harcourt*. *Jeanne d'Harcourt*, fille du Maréchal *Jean*, Sire d'*Harcourt*, la porta dans celle d'*Avaugour*, par ſon mariage avec *Henri*, IVe du nom, Seigneur d'*Avaugour*.

Leur fille aînée, *Jeanne d'Avaugour*, la porta à ſon mari *Guy de Bretagne*, Comte de Penthièvre. Leur fille, *Jeanne de Bretagne*, la porta en 1337 à *Charles de Blois-Châtillon*, Duc de Bretagne du chef de ſa femme.

Ce Prince la donna en 1351 à ſa fille *Marguerite*, en la mariant à *Charles d'Eſpagne*, Comte d'Angoulême, Connétable de France, que CHARLES *le Mauvais*, Roi de Navarre, fit aſſaſſiner le 6 Janvier 1364, dans la ville de l'*Aigle*.

Marguerite de Bretagne-de-Blois n'ayant point eu d'enfans, cette Baronnie retourna à ſon frère *Jean de Blois*, Comte de Penthièvre, dont le fils *Charles* laiſſa pour fille unique & héritière :

Nicole de Blois, dite *de Bretagne*, Comteſſe de Penthièvre, Vicomteſſe de Limoges, Dame de l'Aigle, mariée en 1437 à *Jean de Broſſe*, IIe du nom, Vicomte de Bridiers, auquel le Roi fit don de la Baſſe Juſtice de l'Aigle, par Lettres du mois de Février 1474. Son petit-fils *René de Broſſe*, dit *de Bretagne*, ayant quitté le ſervice du Roi, & ſuivi en Italie le Connétable de Bourbon, ſes biens furent confiſqués.

François Ier, dans sa détention à Madrid, après la perte de la bataille de Pavie, donna la Baronnie de l'Aigle à *Aimée Mottier-de-la-Fayette*, femme de *François de Silli*, Baron de Lonnai.

En 1555 cette Baronnie fut vendue à *François d'Aubrai*, Baron de Bruyères-le-Châtel, Gentilhomme de François de France, Duc d'Alençon, qui de *Catherine Pretesecelles* eut, entr'autres enfans, *Nicolas Aubrai*, Baron de l'Aigle, marié à *Jeanne de Godefroi*, & qui en eut trois filles.

Marie Aubrai, l'aînée, porta en 1587 la Baronnie de l'Aigle à *Sébastien des Acres*, encore aujourd'hui possédée par sa postérité. Voyez ACRES.

AIGNEUX (d'), en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans sa noblesse le 1er Septembre 1667, dont les armes sont : *d'azur, à trois agneaux d'or*, 2 & 1.

AIGNEVILLE, en Picardie : *d'argent, à un écusson d'azur, posé en cœur*.

AIGNEVILLE, Seigneur de Millencourt, de Halloy, de Romaine, en Picardie : *d'argent, à l'orle d'azur*.

AIGREFEUILLE, famille originaire du Languedoc. Pierre d'Aigrefeuille, marié à *Jeanne d'Agier-de-la-Bastide*, étoit Conseiller en la Chambre des Comptes de Montpellier en 1636.

Pierre d'Aigrefeuille son fils, mort Sous-Doyen des Conseillers de cette Chambre des Comptes, le 2 Octobre 1695, a eu de *Marie-Hiacinthe de Cœur-de-Chêne*, Jean-Pierre d'Aigrefeuille, Seigneur de Caunelles, Lafosse, &c., Président à la même Chambre, le 20 Janvier 1705, puis Conseiller d'Etat, par Brevet du 22 Janvier 1736. Il a eu de *Louise-Marie Duché-de-Caunelles* :

1. Fulcrand-Jean-Joseph-Hiacinthe d'Aigrefeuille, Chevalier, Seigneur de Caunelles, la Fosse, &c., reçu Premier Président de la Chambre des Comptes de Montpellier le 16 Janvier 1755. Il est né le 26 Février 1700, avoit été reçu, le 28 Septembre 1720, Président en la même Chambre, en survivance de son père, sur la démission duquel il entra en exercice au mois de Juillet 1724. Il a épousé, le 6 Juin 1746, *Pauline d'Arcussia*, fille de *Charles-Michel*, Marquis d'*Arcussia*, Seigneur de Fos, &c., & de *Madelène de l'Isle*. Il a eu de ce Mariage :

   Charles-Jean-Louis-Toussaint d'Aigrefeuille, né le 1er Novembre 1747;
2. Françoise-Antoinette d'Aigrefeuille, encore fille;
3. Marie d'Aigrefeuille, mariée le 9 Décembre 1728, à *Joseph de Flogergues*, Conseiller en la Chambre des Comptes, dont plusieurs enfans.

Cette famille est divisée en plusieurs branches établies en différentes Provinces. Elle a donné un grand nombre de sujets recommandables dans l'Eglise & dans l'Epée, avant qu'elle entrât dans la Magistrature.

Les armes : *d'azur, à trois étoiles d'or de six raies, posées deux & une, au chef cousu de gueules*.

* AIGREMONT. Ulric, Seigneur d'*Aigremont*, fondateur de l'Abbaye de Morimont, vivoit en 1102, avec *Adeline de Choiseul*, sa femme. La Maison de *Choiseul* portoit anciennement *aux* 1 *&* 4 de Choiseul, *aux* 2 *&* 3 *de gueules au lion couronné d'or*, qui est *Aigremont*, avant l'an 1247, depuis l'alliance d'Alix, Dame d'Aigremont, avec *Jean*, Sire de *Choiseul*, fils d'*Alix-de-Dreux*, Princesse du Sang.

Regnier de Choiseul, fils puîné de Jean, IIe du nom, eut la Seigneurie d'*Aigremont*, par le partage du 24 Juin 1310.

Cette branche, après avoir formé sept degrés, s'est éteinte en la personne de Gillequin de Choiseul, Seigneur d'*Aigremont* & de Rinsecourt, père de Marie de Choiseul, qui porta en dot la Terre de Rinsecourt, à *François d'Anglure*, l'an 1490; & après la mort de Gillequin son père, sans enfans mâles, la Terre d'*Aigremont* passa aux Seigneurs du Fremoy, vers l'an 1491, du même nom de Choiseul, dont toutes les branches qui existent actuellement sont issues.

Le dernier Duc de Luxembourg, né le 11 Octobre 1593, mort le 23 Mai 1616, est qualifié Souverain de la même Terre d'*Aigremont*. Voy. tom. III, p. 832, *des Grands Officiers de la Couronne*. Et de cette branche de *Choiseul-Aigremont* étoit issue celle d'*Isché*, dont il n'est resté que la Comtesse de *Gonzague*, mariée en 1702, & la Baronne de *Haneff*, mère de la Marquise d'*Olonde*, mariée le 26 Novembre 1740, au Chef du nom d'*Harcourt*, dont deux fils. Voy. CHOISEUL.

AIGREMONT, en Languedoc, Diocèſe d'Uzès. Ancienne Baronnie avec un château, à laquelle furent jointes les Paroiſſes de *Marvejols*, *Saint-Benoît*, *Colombies*, *Ledignan*, *Saint-Jean-de-Serres*, *Saint-Nazaire-des-Gardies*, *Canaules*, *Saint-Martin de Ligaujac*, *Marcillargues* & *Saint-Roman*, toutes limitrophes & qui échurent en partage, en 1316, à *Catherine de Plaſian*, fille aînée & co-héritière de *Guillaume de Plaſian*, Seigneur de Veſenobre, laquelle vendit cette Baronnie en 1321 à *Pierre d'Aleyrac*, Chevalier. Elle paſſa enſuite dans la maiſon de *Rochemore*, par le mariage de *Marguerite d'Aleyrac*, fille & unique héritière de *Pons d'Aleyrac*, Baron d'Aigremont, avec *Thomas de Rochemore*, Seigneur de Saint-Michel, qu'elle épouſa le 13 Avril 1561. Voy. ROCHEMORE.

AIGREMONT, en Franche-Comté : *de gueules, à trois croiſſans d'argent*, 2 & 1.

AIGREMONT, en Champagne : *de gueules, au lion d'or, couronné de même.*

AIGREMONT (D'), Sieur de Commendat, de Bonneville & de Pepinvars, en Normandie, Election de Valognes, Généralité de Caen : *d'or, à une faſce échiquetée d'argent & de gueules, de trois traits, à un lion de gueules, iſſant du haut de la faſce.*

AIGUEBELLE, en Dauphiné : *de gueules, au griffon d'or, couronné de même, la queue paſſée entre les jambes, retrouſſée ſur le dos.*

AIGUEBELLE, en Provence : *d'or, au griffon de ſable, couronné de même.*

AIGUEBONNE : c'étoit une des branches les plus diſtinguées de la Maiſon d'Urre, dans le Diocèſe de Valence. Le Comte d'Aiguebonne mérita d'être nommé Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit; il ne fut point reçu, étant mort en 1654. Il avoit un fils nommé le Baron d'Aiguebonne, qui avoit un Régiment de Cavalerie, à la tête duquel il ſe diſtingua beaucoup au combat de Pro dans le Milanez, après le paſſage de la Mora, où le Prince Thomas de Savoye battit le Marquis de Velada, Gouverneur du Milanez, le 19 Octobre 1645. Voy. URRE.

AIGUERES, en Provence : *de gueules, à ſix beſans d'argent, dont cinq poſés en ſautoir, & le ſixième en pointe.*

AIGUIERES : *écartelé, au* 1 *d'azur, à l'arbre d'or; au* 2 *d'argent, chargé d'un ſanglier de ſable; au* 3 *de ſinople, à la patte de griffon d'argent, miſe en pointe, & au* 4 *de gueules, à trois tours d'or.*

* AIGUILLON. Les Baronnies d'*Aiguillon*, Montpezat, Sainte-Livrade & d'Olmerac, furent érigées en Duché-Pairie par Henri IV, en 1599, en faveur de *Henri de Lorraine*, fils aîné de *Charles de Lorraine*, Duc de Mayenne. Mais ce Duché s'éteignit par ſa mort ſans enfans mâles, l'an 1621. Louis XIII l'érigea de nouveau en 1634, ſous le nom de Puylaurens, en faveur de l'*Age*, & s'éteignit également. Enfin le même Prince l'érigea encore en 1638, en faveur de *Marie-Madelène Vignerot*, nièce du Cardinal de Richelieu, laquelle teſta en faveur de ſa nièce *Marie-Thérèſe de Vignerot*, morte Religieuſe Carmélite en 1705. Il a paſſé à *Louis-François-Armand de Vignerot* ſon neveu, fils de *Jean-Baptiſte-Amador*, Marquis de Richelieu, inſtitué héritier du Duché d'*Aiguillon*, par ſa tante, mais non reçu, & qui eſt mort le 22 Octobre 1730.

Armand-Louis, ſon fils, d'abord appellé Comte d'Agénois, créé de nouveau Duc & Pair d'Aiguillon, reçu le 10 Mai 1731, avec rang de ce jour, né en Octobre 1683, épouſa le 12 Août 1718, *Anne-Charlotte de Cruſſol-Florenſac*, & eſt mort le 31 Janvier 1750.

Emmanuel-Armand, ſon fils unique, né le 31 Juillet 1720, a été d'abord Comte d'Agénois, fait Colonel du Régiment de Brie, Infanterie en 1739; puis Duc, par démiſſion ou par Brevet, en Janvier 1740, & appellé Duc d'Agénois, fait Brigadier le 2 Mai 1744, Maréchal-de-Camp le 1er Janvier 1748, déclaré Noble Génois, avec le Maréchal Duc de Richelieu, & inſcrit au Livre d'Or le 17 Octobre de la même année, eſt devenu *Duc d'Aiguillon* le 31 Janvier 1750, par la mort d'*Armand-Louis de Vignerot-du-Pleſſis-Richelieu*, Duc d'*Aiguillon*, ſon père, Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général des armées, & ci-devant au Gouvernement du Comté de Nantes, Commandant en chef de la Province de Bretagne, premier Commiſſaire du Roi aux Etats de cette Province, Gouverneur de la Fère en Picardie, puis d'Alſace, le 7 Mai

1762, Capitaine-Commandant de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, après la mort du Duc de Chaulnes, arrivée en Septembre 1769, a été marié le 4 Février 1740, à *Louiſe-Félicité de Bréhant*, fille unique de *Louis-Robert-Hippolite*, appelé Comte de *Plelo*, Ambaſſadeur de France en Danemarck, & d'une ſœur du Comte de *Saint-Florentin*, nommée Dame du Palais de la feue Reine en 1748; dont, pour enfans vivans, un garçon & une fille mariée, le 18 Novembre 1766, avec le Comte de *Chabrillant*. Voyez pour les armes à la branche de *Richelieu*, au mot PLESSIS-RICHELIEU.

AILBIÈRES: *coupé d'argent & d'or, au lion coupé d'azur & de gueules.*

* AILESBURI, en Angleterre. La Maiſon de Bruce tiroit ſon origine des Lords de Skletond ou Cleveland, dans la Province d'Yorck, où elle s'eſt diſtinguée pendant un long eſpace de tems. Cette famille vint s'établir en Angleterre vers l'an 1598: Elle y poſſéda les premières dignités de la Cour. On trouve de cette Maiſon un Pair d'Angleterre, un Garde des Regiſtres de la Chancellerie, pluſieurs Chambellans, pluſieurs Comtes & Marquis, des alliances avec les plus grandes Maiſons de ce Royaume, même avec Marie, ſœur de Henri VIII, & Reine de France. Robert Bruce fut créé Comte d'*Ailesburi* le 18 Mars 1664. Son arrière-petit-fils Robert eſt né en 1707, de Charles & d'*Anne Sackville*, de la Maiſon d'*Halifax*.

AILHAUD-DE-MÉOUILLE, anciennement AILLY, en Provence, originaire de Picardie, où elle portoit le nom d'Ailly.

Le plus ancien titre que l'on trouve de cette famille eſt une tranſaction du 5 Mars 1215, par laquelle Pierre & Guy d'Ailly ont partagé les biens de feu leur père qui poſſédoit à Barjols la Terre de Calion, & où il y eſt dit que cette Terre appartenoit à leurs ancêtres.

I. Guy d'Ailly épouſa, le 10 Mars 1216, Sibile Ailhaud, qui lui porta en mariage les Terres d'Arlan & de Mus, & qui teſta en faveur de Fouquet, leur fils qui ſuit:

II. Fouquet Ailhaud, Seigneur & Damoiſeau d'Arlan & de Mus, prit le nom de ſa mère, en vertu de ſon teſtament fait l'an 1245 (*Giraud*, Notaire); il ſe retira en Provence, où il épouſa, par contrat paſſé devant *Tornatori*, Notaire à Siſteron, en 1248, *Anne d'Agoult*. De ce mariage il eut deux fils:

1. Jean, qui ſuit;
2. Antoine, qui accompagna Charles d'Anjou à la conquête de Naples en 1264.

III. Jean Aïlhaud, Seigneur d'Arlan & de Mus, épouſa *Lucie de Laſcaris*, par contrat du 10 Octobre 1278, dans lequel il ſe dit fils de magnifique Fouquet. Il eut de ſon mariage:

1. Pierre, qui ſuit;
2. Jacques, qui prit le parti de l'Egliſe; il ſe fit d'abord Moine, puis il fut Evêque de Glandève, comme il eſt prouvé par une tranſaction qu'il fit faire à ſes deux neveux, Guy & Jean, le 29 Avril 1333.

IV. Pierre Ailhaud, fit alliance le 7 Septembre 1312 (*Reclus*, Notaire) avec *Cécile de Podio*, de laquelle naquit:

1. Guy Ailhaud, qui s'attacha aux Princes de Savoye. De lui eſt deſcendu au troiſième degré Thomas Ailhaud, Gentilhomme du Prince de Piémont, Duc de Savoye, qui fut père de Catherine Ailhaud, mariée, par contrat du 15 Juin 1549, à *Jean Mengin*, IIe du nom, Ecuyer. Voy. MENGIN. On ignore la deſtinée de cette première branche;
2. Jean, qui ſuit;

V. Jean Ailhaud, Co-Seigneur de Méouille, paſſa une tranſaction avec Guy ſon frère, le 29 Avril 1333, dans laquelle ils ſe diſent fils de Noble & généreux Pierre Ailhaud; le ſujet de cette tranſaction a donné lieu à une autre que nous citerons ci-après. Ledit Jean, dont on ignore l'alliance, fut père de:

VI. Blaise Ailhaud, Ecuyer, Co-Seigneur de Méouille, qui fut père de Jacques, qui ſuit:

VII. Jacques Ailhaud, Ecuyer, Co-Seigneur de Méouille, paſſa une tranſaction le 23 Avril 1423 avec la Communauté de Méouille, au ſujet d'une difficulté qui duroit depuis plus de quarante ans avec le Sieur Durfort de la Grave. Il eſt dit dans cette tranſaction qu'elle avoit été commencée par feu Noble & généreux Jean Ailhaud, Co-Seigneur de Méouille, & avoit continué pendant la vie de Noble & généreux Blaise, fils de Jean. Ledit Jacques eut pour fils: Guillaume, qui ſuit, & Etienne.

IX. Guillaume Ailhaud, Ecuyer, ſuccéda à Jacques ſon père, ainſi qu'il eſt juſtifié par une donation du 7 Septembre 1484, que ledit Guillaume fait à ſon frère, où ils ſe diſent fils de Noble Jacques, Ecuyer.

X. Pierre Ailhaud, Seigneur de Cheiron, fils de Guillaume, ſervit ſous le roi Louis XII, & continua ſon ſervice pendant le règne de François Ier, ſe trouva à la journée des Eperons & à pluſieurs autres rencontres. Il avoit épouſé *Frémeſie Ambroiſie*, dont il eut Laurent & Jean qui ſuit, en faveur duquel il fit ſon teſtament le 4 Juillet 1540, où il ſe dit fils de Noble Guillaume, & inſtitue ſon héritier Jean ſon fils.

XI. Jean Ailhaud, Ecuyer, Seigneur de Cheiron, fut marié à *Catherine d'Arbaud*, fille de Noble *Jacques d'Arbaud*, Seigneur de Pourchiery, dont il eut :

1. Jean, Capitaine d'une Compagnie de cent cinquante hommes de guerre, tué au ſiège de la Rochelle, mis devant cette ville par Henri III.
2. Claude, qui ſuit ;
3. Antoine, Conſeiller au Parlement d'Aix en 1592 ;
4. Pierre, qui prit le parti des armes & ſervit long-tems avec diſtinction. Ses lettres de ſervice lui furent données à Saint-Germain-en-Laye. Le Roi lui accorda d'autres lettres portant droit de cens pour une partie de la Terre de Méouille, de la vente faite ou à faire de cette Seigneurie. Sa Majeſté s'exprime en ces termes :

Déſirant gratifier & traiter favorablement notre cher & bien aimé PIERRE AILHAUD, Ecuyer, pour les bons & recommandables ſervices qu'il nous a rendus, & ſes pères, lui donner moyen de continuer, &c. Données à Melun le 17 *Février* 1600, & enregiſtrées à la Cour des Comptes d'Aix en Provence.

XII. Claude Ailhaud, Ecuyer, épouſa, par contrat du 15 Mars 1587 (*Raſqui*, Notaire à Draguignan) *Catherine de Raſcas*, fille de Noble *Jacques*. Il eut de ce mariage :

1. Jean-Honoré, qui ſuit ;
2. Jean, Capitaine d'Infanterie, mort à Méouille, en langueur des bleſſures qu'il avoit reçues à la guerre.

XIII. Jean-Honoré d'Ailhaud, épouſa 1° *Catherine de Demandols*, dont il n'eut point d'enfans ; 2° par contrat paſſé devant *Barenne*, Notaire à Châteauneuf, le 6 Février 1617, *Jeanne de Laſcaris*, des Comtes de Vintimille, fille d'*Auguſtin*, nièce du Grand-Maître. Ledit Jean-Honoré marcha au ban & arrière-ban. Il eut de ſon ſecond mariage,

parmi pluſieurs enfans mâles morts au ſervice du Roi :

1. Antoine, qui ſuit ;
2. Et Pierre, Capitaine d'Infanterie, tué au ſiège de Leras en 1640.

XIV. Antoine Ailhaud, Seigneur de Méouille, d'Angles & de Cheiron, marcha au ban & arrière-ban à la priſe d'Orange. Il épouſa le 6 Février 1652, (Martin, Notaire à Caſtellane) *Claire de Martini*, des Seigneurs de Brénon & de Saint-Jean, dont il eut :

1. Paul, qui ſuit ;
2. Joſeph, mort Lieutenant d'Infanterie à Metz ;
3. Antoine, mort Prêtre, Docteur en Droit Civil & Canon.

XV. Paul Ailhaud, Seigneur de Méouille, d'Angles, & autres lieux, fut confirmé dans ſa Nobleſſe par Ordonnance de M. *le Bret* en 1710. Il avoit fait la Campagne en qualité de Lieutenant d'Infanterie, & quitta le ſervice après la mort de ſon frère : il épouſa, le 3 Juin 1693 (*Gal*, Notaire à Rians) *Marie de Deſidery*, dont il eut :

1. Antoine, qui ſuit ;
2. Jean-François ;
3. Jean-Joſeph ;
4. Jean-Baptiſte.

XVI. Antoine Ailhaud, Seigneur du Villars & de Méouille, a ſervi en qualité de Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Luc ; à la dernière paix de Louis XIV, il paſſa dans celui de Luynes, puis il fut réformé avec penſion. Du temps de la dernière peſte de Provence en 1720, il eut le commandement de la ligne qui s'étendoit depuis Vinon juſqu'à Caſtellane ; après quoi le Roi lui donna une gratification. Il avoit été employé quelquefois par les Miniſtres du Roi, pour des négociations ou affaires de Sa Majeſté. Lorſque l'armée de la Reine de Hongrie paſſa le Var en 1746, M. le Maréchal de Maillebois donna commiſſion à Antoine Ailhaud de lever une milice dans la Viguerie de Caſtellane, avec la permiſſion de choiſir les Officiers qui devoient commander ſous ſes ordres. Il eſt mort ſans teſter le 12 Février 1750. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 10 Février 1733 (*Garnier*, Notaire à Montferrat), *Marie-Anne du Perrier-la-Garde*, dont il eut :

1. François Ailhaud, né le 24 Février 1749 ;

2. & 3. MARIE-ANNE-CLOTILDE, & ANNE-ELISABETH AILHAUD.

Les armes: *écartelé, aux* 1 *&* 4 *de ſable, à trois têtes de lion d'or, au chef de gueules, chargé d'un ſoleil d'or; aux* 2 *&* 3 *de gueules, à trois bandes d'or.*

L'Auteur du nouveau *Nobiliaire de Provence* donne l'état actuel d'une famille du nom d'AILHAUD, dont eſt chef JEAN-GASPARD AILHAUD, Seigneur de Vitrole, Caſtelet & Montjuſtin, marié avec *Anne-Luce Icard*, de laquelle il a poſtérité. Il eſt fils de JEAN AILHAUD, qui avoit été Seigneur des mêmes Terres, & d'*Anne Bacquet* ſa femme. Celui-ci fut pourvu en 1745 d'un office de Secrétaire du Roi. Il acquit une réputation peu commune par les heureuſes découvertes qu'il fit dans la ſcience de la Médecine. Il remontait, dit le même auteur, par différens degrés, ſelon les pièces qu'on lui a préſentées, ſignées des Notaires, &c. juſqu'à LAURENT, fils de PIERRE AILHAUD, & de *Fréméſie Ambroiſie*, ainſi qu'il conſte par le teſtament dudit PIERRE, viſé dans l'Ordonnance de M. *le Bret*, de 1710. Ses autres fils ſont DENIS & LOUIS AILHAUD, Eccléſiaſtiques. Son couſin LOUIS D'AILHAUD, Conſeiller au Siége d'Aix, fut marié avec *Lucrèce le Brun*, de laquelle il n'eut qu'un fils, qui n'a point de poſtérité de ſon mariage avec *Jeanne-Françoiſe-Scolaſtique d'Honoré*.

Les armes de cette branche ſont: *de gueules, à trois têtes de lion d'or arrachées, au chef d'azur, chargé d'un ſoleil d'or.*

* AILLECOURT, Seigneurie qui a ppartient à la Maiſon de *Choiſeul*, & dont une branche a porté le nom. Voyez CHOISEUL.

AILLON, au Maine: *d'azur, à la croix engrêlée d'argent.*

AILLY. Le nom de cette Maiſon s'écrit indifféremment, d'AILLY ou d'ALLY, & plus anciennement d'ARLY. On voit auſſi les mêmes différences dans les anciens titres latins: *de AILLIACO, de ALLIACO*. Les armes: *de gueules, à deux branches d'alizier d'argent, paſſées en double ſautoir au chef échiqueté d'argent & d'azur de trois traits.*

La Terre d'*Ailly-haut-Clocher*, en Picardie, a donné le nom à la Maiſon d'AILLY, qui eſt une des plus anciennes & des plus grandes de Picardie, comme on le voit par les regiſtres du Parlement.

On lit dans ces regiſtres du Parlement de l'an 1442: JEAN D'AILLY, Sieur d'Areſnes, eſt de fort noble lignée, & des plus anciennes de Picardie; ſon père fut Chambellan du Roi, Bailli de Ponthieu & Capitaine d'Abbeville.

Et dans un Arrêt du même Parlement, du 5 Juin 1501, on lit: *Domui d'AILLY ex Patriæ Picardiæ antiquioribus & majoribus domibus exiſtenti complures, magnates & principes, & potentiſſimùm defuctus cariſſimus conſanguineus noſter Dux Brabantii, alligati & confederati exiſterant.*

Cette Maiſon a l'honneur d'être alliée à la Maiſon de France, par le mariage de JACQUELINE D'AILLY, fille de RAOUL D'AILLY, Vidame d'Amiens, & de *Jacqueline de Béthune*, avec JEAN DE BOURGOGNE, Comte de Nevers, Duc de Brabant, arrière-petit-fils du Roi JEAN.

Elle a pris alliance avec celles de Lannoy, Pecquigny, Auxi, Anglure, Reinneval, Créqui, Eſtourmel, Clermont-Nesle, Bouflers, Harcourt, Béthune, Mailly, Hénin-Liétard, Halluin, Bournonville, Melun, Roye, Rouvroy-Saint-Simon, Eſpinay-Saint-Luc, Eſtampes, Beuil, Batarnai, Longueval, Mouchy, Humières, Laval, Riencourt, Coligni, Cambray, Albert, Vieuxpont, Rambures, Gouffier, Beauvau, &c.

ROBERT III D'AILLY, Seigneur de Boubers & de Fontaines, connu ſous le nom de Sire d'ARLY, deſcendant au neuvième degré de ROBERT D'AILLY, vivant en 1090, épouſa 1° la Dame *du Bruc*, en Flandres, dont il eut un fils, père de CATHERINE D'AILLY, mariée à *Jean de Foſſeux*, dont la poſtérité eſt paſſée dans la Maiſon de Montmorency; 2° en 1342, *Marguerite de Pecquigny*: par ce mariage, la Terre de Pecquigny & le Vidamé d'Amiens paſſèrent dans la maiſon d'AILLY; & en 1620 dans celle d'Albert, par le mariage de CHARLOTTE-EUGÉNIE D'AILLY, héritière de la branche aînée de la Maiſon d'AILLY. Voy. ALBERT-DE-CHAULNES.

Outre la branche des Vidames d'Amiens, cette Maiſon en a formé pluſieurs autres, entre leſquelles ſont les branches de Varenne, de Sains, d'Ignaucourt, de Bellonne, d'Areſne, de la Mairie, d'Anneri & de Montgerout.

La branche d'AILLY-DE-LA-MAIRIE, qui eſt la ſeule en France dont la poſtérité ſubſiſte aujourd'hui, ſe partage en deux autres branches par les enfans de CHARLES D'AILLY, Seigneur de la Mairie, fils de WALERAN D'AILLY, Ecu-

yer, Seigneur de Brach, Quiri-le-Verd, Malnart, Cateux & Neuvi-le-Roi, demeurant à Pierre-Pont près Montdidier, en 1470, avec *Nicole de Saint-Quentin* ſa femme, & à Brai-ſur-Somme en 1497.

CHARLES D'AILLY, leur fils, Ecuyer, Seigneur de la Mairie, demeurant à Montdidier, fut, dans une aſſemblée de parens du Vidame d'Amiens, élu tuteur de JEAN D'AILLY, Seigneur de Bellonne. Il épouſa 1° *Michelle de Maillé*, morte en couches en 1500; 2° *Perrette Coſſart*, fille de *Jean Coſſart*, Ecuyer, Seigneur d'Eſpiés & d'Anneri, & de *Catherine Dampont*.

Du premier lit il eut ANTOINE D'AILLY, Chevalier, Seigneur de la Mairie, filleul d'ANTOINE D'AILLY, Vidame d'Amiens, ſuivant les regiſtres de l'Hôtel-de-Ville de Montdidier, du 3 Juin 1557. Il s'offre de s'enfermer dans la ville, avec M. de Morville, M. le Baron de Magnac, M. de Brouilly & M. de Saillant, le cas advenant qu'il en fût beſoin, ſans qu'aucun de la ville les eût priés, mais ſeulement de leur propre volonté, & pour faire ſervice au Roi & aider ceux de la ville. ANTOINE eut de ſa femme *Charlotte de Famechon*, fille d'*Yvain de Famechon*, Ecuyer, Chef du Conſeil de Malines, & d'*Antoinette Thory*, HECTOR D'AILLY, Seigneur de la Mairie & d'Hardinval près Dourlens, mort ſans enfans de ſa femme *Catherine de Longueval*, veuve de *Guillaume*, Baron de *Maubec*, & de *Jacques*, Seigneur de *Monceaux*; & deux filles, l'une deſquelles épouſa *Nicolas de Maſſue*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aubin, ayeul de *Henri de Maſſue*, Marquis de Ruvigni, Seigneur de Reinneval, réfugié en Angleterre avec Milord *Gallowai* ſon fils. CHARLES D'AILLY eut de ſon ſecond mariage, avec *Perrette Coſſart-d'Eſpiés*:

1. JEANNE D'AILLY, mariée à *Jean de Lannoy*, Ecuyer, Seigneur d'Ichandung, en Champagne, dont poſtérité;

Elle eſt rappelée dans le Codicile de JACQUELINE D'AILLY, fille de RAOUL D'AILLY, de la branche d'Areſnes, paſſé à Brach, Prévôté de Montdidier, le 13 Février 1513, par lequel ladite JACQUELINE D'AILLY laiſſa cent livres à JEANNE D'AILLY, Fille de CHARLES D'AILLY, ſon couſin.

2. HUGUES D'AILLY, qui a formé la branche d'Anneri, &c.;
3. Et CLAUDE D'AILLY, Chevalier, Seigneur de

Montgerout, Lannoy, Clerſon, Montcornel, Enſeigne de la Compagnie des Gendarmes de M. d'Eſtouteville-de-Villebon, un des cent Gentilshommes de la Maiſon du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Chevalier de l'Ordre, Gentilhomme d'honneur de la Reine. Il épouſa 1° *Jeanne de Joigny-Blondel*, veuve de *Martin de Bournonville*, Chevalier, Seigneur de Château-Renaud; 2° le 12 Juin 1579, *Catherine de Graveron*, fille de *Robert*, Seigneur de Gondreville, & de *Nicole de la Haie*.

ANNE D'AILLY ſa fille fut mariée à *Nicolas de Riencourt*, Chevalier, Seigneur de Tilloloi; & FRANÇOISE D'AILLY, ſa petite fille, le fut à *Etienne de Rouſſé*, Chevalier, Baron de Wabent; ils ont laiſſé poſtérité.

Celle de CLAUDE D'AILLY, eſt éteinte dans ANTOINE D'AILLY, Seigneur de Tilloloi, ſon arrière petit-fils, qui n'eut qu'une fille de *Marie de Rambures*, qu'il avoit épouſée le 3 Juillet 1658.

HUGUES D'AILLY, Chevalier, Seigneur de Louville & d'Anneri, frère aîné de CLAUDE, Seigneur de Montgerout, dont on vient de parler, & fils du ſecond mariage de CHARLES D'AILLY, Seigneur de la Mairie, quitta la Picardie où il demeuroit encore en 1565, & vint s'établir à Anneri près Pontoiſe, qui lui étoit échu du chef de ſa mère; il étoit en 1567 & 1569, homme d'armes de la Compagnie de M. de Sainte-Maure, Marquis de Neſle, puis Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de M. d'Eſtouteville de Villebon. Il eut de ſon mariage avec *Madelène d'Auvergne*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Gagin, & de *Marie de Sailly*, entr'autres enfans, MARIE D'AILLY, qui épouſa *Emmanuel de Joigny-Blondel-de-Bellebrune*; ils eurent pluſieurs enfans, dont deux Chevaliers de Malte. Dans deux Enquêtes faites en 1611 & 1618, pour la réception de ces deux Chevaliers, huit Gentilshommes atteſtent que *René* & *François de Joigny* étoient fils de Demoiſelle MARIE D'AILLY, qu'elle eſt ſortie de noble race de nom & d'armes, qu'ils ont connu le père de ladite Demoiſelle, qu'on l'appeloit HUGUES D'AILLY, Ecuyer, Seigneur d'Anneri & Montgerout, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de M. de Villebon, qu'il étoit Gentilhomme de nom & d'armes, iſſu de la Maiſon des Vidames d'Amiens; qu'ils ont trouvé à la grande porte du lieu Seigneurial d'Anneri & dans le

Chœur de l'Egliſe dudit village, au-deſſus du Grand-Autel, proche le contre-table, les armes figurées d'un *échiquier*, *un lion au milieu*, qui ſont les armes de la Maiſon du Vidame d'Amiens & de la Maiſon de Dampont.

Dans la ſeconde Enquête de Malte, de 1618, les Gentilshommes atteſtent que Demoiſelle MARIED'AILLY, mère de *François de Joigny*, étoit Demoiſelle de nom & d'armes, de bonne & ancienne race, portant en ſes armes un *échiquier d'argent & de bleu, & deux branches d'aliſier au-deſſous*.

C'eſt le *chef échiqueté* qui de tout tems a fait les armes diſtinctives de la Maiſon D'AILLY. Les branches d'*aliſier* ont été ajoutées dans la ſuite, & depuis qu'on a commencé à les prendre, les Vidames d'Amiens les ont priſes & ſupprimées indifféremment dans leurs ſceaux. Les Seigneurs d'Anneri ont également pris & ſupprimé les branches d'*aliſier* dans leurs armes, comme on le voit dans le *Nobiliaire de Champagne* de M. Caumartin, généalogie de *Lannoy*; & dans celui de Picardie de M. Bignon, généalogie de *Rouſſé*. HUGUES D'AILLY, Seigneur d'Anneri, & CLAUDE D'AILLY, Seigneur de Montgerout, ſon frère pour diſtinguer leurs armes de celles des autres branches, portoient ſouvent (comme on le voit dans la première Enquête de Malte 1611, dans les titres ſcellés de Gagnières à la Bibliothèque du Roi, & Cabinet de M. de Baujon) ſur le tout des armes d'AILLY, l'*écuſſon* de *Dampont*, leur grand'mère: entre pluſieurs exemples ſemblables, on en trouve un dans les armes de *Jacqueline de Béthune*, femme de RAOUL D'AILLY, Vidame d'Amiens; elle portoit ſur le tout de *Béthune*, l'écuſſon de la Maiſon de *Ghiſtelles*, dont étoit ſa mère.

CHARLES II D'AILLY, Chevalier, Seigneur de Louville & d'Anneri, ſervit ſous la Cornette-Blanche devant Amiens, en 1597, épouſa le 27 Août 1595, *Geneviève Teſtu-de-Balincourt*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Balincourt & Margicourt, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & de *Geneviève le Sueur*, dont, entr'autres enfans, GENEVIÈVE, mariée à *André de Cleri*, Chevalier, Seigneur de Serans, &c.

CHARLES III D'AILLY, Chevalier, Baron d'Anneri, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Maréchal-de-Camp, Conſeiller d'Etat, épouſa le 23 Janvier 1639, *Renée de Vieuxpont*, Fille-d'Honneur de la Reine, fille de *Pierre de Vieuxpont*, Seigneur de Fatouville, & d'*Eſther de Poix*, dont:

JACQUES D'AILLY, Chevalier, Marquis d'Annebaut, Comte de Pont-Audemer & de Ponteautou, Vicomte de Verneuil, Seigneur d'Anneri, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-légers, ſervit en 1674, en qualité d'Aide-de-Camp du Roi: il épouſa 1° *Marie-Thérèſe de Châtel-de-Saint-Aignan*, fille de *Charles*, Maréchal-de-Camp, Gouverneur de Piombino, en Italie, & de *Marguerite de Damiette-de-Béthencourt*; 2° le 8 Novembre 1682, *Françoiſe-Joſéphine de Gouffier*, fille de *Maximilien*, Marquis d'Epagni, Maréchal-de-Camp, & de *Renée de la Roche-Couſin*. Il eut du ſecond lit: PHILIPPE, Chevalier d'AILLY, Maréchal-de-Camp, & pluſieurs filles, dont une morte Chanoineſſe d'Aveſne, & une mariée à *Claude Amable*, Chevalier d'Enfernet, dont la Comteſſe d'Auberre, veuve du Marquis de Bouillé, & la Marquiſe de Néry, mère du Marquis de Rarai, Enſeigne de Gendarmerie, marié à *Iſabelle de Bazan-de-Flamanville*. Du premier lit il eut PIERRE-LOUIS, Comte d'AILLY, Marquis de Senecei, Baron de Layves, Marnai, & Chaſſant, premier Capitaine de Grenadiers dans le Régiment du Roi, Infanterie, mort le 7 Août 1741; marié le 4 Août 1733 à *Marie-Louiſe-Madelène de Beauvau*, fille de *Gabriel-Henri de Beauvau*, Marquis de Montgauger, & de *Marie-Madelène de Brancas*, morte en Juillet 1763, dont LOUIS-JOSEPH, Comte d'AILLY, Marquis de Senecei, Baron de Layves, Marnai & Chaſſant, non encore marié en 1770.

* AILLY. Il y a eu des Seigneuries de ce nom, dont une branche de l'ancienne & illuſtre Maiſon de Clermont en Beauvoiſis, éteinte dans le XIVe ſiècle, portoit le nom. Voyez CLERMONT en Beauvoiſis.

AIMAR, en Provence. Cette famille ſe trouve diviſée en deux branches. Il eſt dit dans le *Nobiliaire de Provence* qu'elles ont une tige commune.

PREMIÈRE BRANCHE.

I. GUILLAUME D'AIMAR, de la ville de Perthuis, fut pourvu de l'office de Conſeiller au Parlement de Provence en 1554, & mourut Doyen du même Parlement, après avoir pluſieurs fois expoſé ſa vie pour le ſervice du

Roi à l'occaſion des guerres de la Ligue. Il avoit épouſé *Antoinette d'Étienne*, dont il eut:

1. Joseph d'Aimar, Seigneur de Montlaux, reçu Procureur-Général au Parlement d'Aix en 1587, & Préſident-à-Mortier l'an 1604. Il épouſa *Marguerite de Miſtral-Montdragon*, de laquelle il n'eut que des filles;
2. Honoré, Seigneur de Montſalier, fut d'abord Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, & enſuite reçu Préſident au Parlement d'Aix en 1610. Il n'eut d'*Eléonore de Forbin*, ſa femme, qu'une fille, mariée au Seigneur *de la Valette*, fils naturel du Duc d'*Epernon*;
3. Jean-André d'Aimar, d'abord Conſeiller au Parlement de Toulouſe, fut enſuite reçu en ſurvivance de l'office de ſon père l'an 1588. Il vécut plus en ſolitaire qu'en homme du monde: ſa façon de vivre lui fit donner le ſurnom d'*Hermite*, Il ne ſe maria pas, & laiſſa ſes biens aux Chartreux d'Aix, pour la conſtruction de leur Monaſtère;
4. Silvy d'Aimar, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, épouſa *Jeanne de Forbin*, de la branche des Seigneurs *de la Barbent*. Il n'en eut qu'une fille, mariée à *Claude d'Aube*, Marquis de Roque-Martine;
5. Et François, qui ſuit.

II. François d'Aimar, après avoir exercé l'office de Lieutenant-Particulier au Siége d'Aix, fut reçu Conſeiller en la Cour des Comptes de Provence l'an 1614, & pourvu d'un office de Préſident en la même Cour l'an 1624. Il eut de ſa femme *Anne d'Albi*, Dame de Brés:

1. Jean-François, qui ſuit;
2. Joseph d'Aimar, ci-après;
3. François d'Aimar, Capitaine au Régiment Royal, un des Gentilshommes de l'Académie d'Arles. Il fut pluſieurs fois député en la Cour pour les affaires de ce Corps, dont on peut dire qu'il faiſoit le principal ornement;
4. Et Françoise d'Aimar, mariée avec *Jacques Grillet-de-Briſſac*, Seigneur d'Aubres & de Cazillac, Gentilhomme de la ville d'Avignon.

III. Jean-François d'Aimar, Baron de Châteaurenard, & Conſeiller au Parlement en 1634, épouſa *Anne de Grollée*, des Seigneurs *de Viriville*, dont:

IV. François d'Aimar, Baron de Châteaurenard, Seigneur de Brés, qui de *Catherine de Morel-Volonne*, ſa femme, eut entr'autres enfans:

V. Joseph d'Aimar, Baron de Châteaurenard, élu premier Conſul d'Aix, Procureur du Pays aux années 1709 & 1740. Il n'a laiſſé de ſon mariage avec Demoiſelle *de Tonduty*, fille de *Pierre-François*, Baron de Malijay, qu'une fille unique, mariée avec le Vicomte *de Reillane*, de la Maiſon *de Thomaſſin*.

III. Joseph d'Aimar, Seigneur de Montſalier, ſecond fils de François, Préſident en la Cour des Comptes, & d'*Anne d'Albi-de-Brés*, fut reçu Conſeiller en la même Cour l'an 1650, & marié avec Demoiſelle *de Villardy*, des Seigneurs *de Quinſon*: ſes deſcendans ſont établis en Languedoc.

Les armes de cette branche ſont: *de gueules, à une colombe eſſorante d'argent, tenant à ſon bec un rameau d'olivier d'or, & au chef couſu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

BRANCHE

des Seigneurs de Pierrerue.

I. Jean d'Aimar étoit Viguier de la ville de Perthuis au milieu du ſeizième ſiècle. Il épouſa *Anne d'Etienne*, dont il eut:

II. Antoine d'Aimar, qui vint s'établir à Aix, où il fut pourvu d'un office de Conſeiller en la Cour des Comptes le 20 Novembre 1580, & reçu le 14 Juin 1583. Il épouſa, par contrat du 20 Septembre 1587, *Bernardine de Durand*, dont il eut entr'autres enfans:

1. Jean-Bernard, qui ſuit;
2. Et Gaspard, qui a formé le rameau ci-après.

III. Jean-Bernard ſuccéda à l'office de ſon père, dans lequel il fut reçu le 23 Mai 1615. Il épouſa *Honorade de Coriolis*, des Seigneurs *de la Baſtide* & *de Limaye*, & mourut Doyen de la Cour. Il laiſſa:

1. Louis, qui ſuit;
2. Honoré, qui épouſa *Catherine de Galliffet*, dont il eut Pierre d'Aimar, qui a été ſecond Conſul d'Aix, Procureur du Pays;
3. Et une fille, mariée à *Sextius d'Arlatan*, Conſeiller au Parlement de Provence.

IV. Louis d'Aimar, Seigneur de Pierrerue, Conſeiller en la Cour des Comptes, épouſa *Catherine d'Audiffret*, par contrat du 14 Juin 1648, dont:

V. Louis, IIe du nom, Conſeiller en la Cour des Comptes, marié à *Suzanne de Seguiran*, de laquelle il n'eut point de poſtérité.

III. Gaspard d'Aimar, ſecond fils d'An-

TOINE, ſervit d'abord pendant quelques années en qualité de Capitaine d'Infanterie. Il fut enſuite reçu Tréſorier-Général de France l'an 1647, & marié le 3 Mai 1633, avec *Gabrielle de Veteris*, Dame en partie de la Terre de Puymichel, dont il fit hommage au Roi le 9 Octobre 1664. De ce mariage naquirent entr'autres enfans :

1. JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de Puymichel, qui fut reçu Tréſorier-Général de France le 12 Mars 1685. Il n'eut point d'enfans d'*Anne d'Arbaud*, ſa femme ;
2. Et PIERRE, qui ſuit.

IV. PIERRE D'AIMAR épouſa *Anne Gautier*, dont :

V. FRANÇOIS D'AIMAR, qui ſuccéda à l'office de ſon oncle en 1713. Il épouſa *Catherine d'Arnaud*, fille d'*Ignace*, Sécretaire du Roi, dont :

1. JEAN-BAPTISTE-ALEXANDRE ;
2. & 3. CÉSAR & ESPRIT-LOUIS, Officiers dans les Armées du Roi ;
4. & 5. Deux filles, Religieuſes dans le Monaſtère Royal de Nazareth dans la ville d'Aix.

Cette branche porte : *d'azur, au chevron accompagné de trois dauphins, le tout d'or, & au chef couſu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

AIMAR, en Provence : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois dauphins de même, deux en chef & un en pointe ; au chef couſu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

AIMARS, en Dauphiné : *écartelé, aux 1 & 4, d'azur, à trois bandes d'or ; aux 2 & 3, parti d'azur, & d'or, au chef de gueules, chargé de deux plattes d'argent.*

AIMINI, en Provence ; nobleſſe connue depuis le treizième ſiècle.

BERTRAND AIMINI, Prévôt de l'Egliſe Cathédrale d'Avignon en 1295, eſt le premier de cette Maiſon dont on ait connaiſſance. Il fut élu Evêque de la même ville vers l'an 1300, & rendit hommage pour les Châteaux de Noves, Barbantane, Verquières & Airagues, à ROBERT D'ANJOU, Roi de Naples & Comte de Provence, & à CHARLES, Duc de Calabre, ſon fils aîné, au Palais d'Aix le 3 Décembre 1309. Il mourut peu de jours après.

I. FRANÇOIS-BERTRAND AIMINI, ſon frère, étoit Général des troupes du Roi ROBERT ; il eut pour fils :

II. PIERRE AIMINI, Seigneur en partie d'Ainac, de Feiſſal, d'Auribeau & de Lambert, qui fut père de :

III. GIRAUD AIMINI, Seigneur de Saint-Jurs ; lequel rendit hommage au nom de ſon père, pour les Seigneuries ſuſdites, au Roi ROBERT en 1345, ainſi qu'il appert aux archives du Roi à Aix, regiſtre *Trioleti*, fol. 198, arm. A. Quoique ſa famille jouît des priviléges des Nobles, il obtint des Lettres de Nobleſſe de RENÉ, Roi de Naples & Comte de Provence, données à Marſeille le 9 Avril 1470, enregiſtrées aux archives du Roi à Aix le 27 Janvier 1477, regiſtre *Aquila*, arm. A, fol. 56. Il fit ſon teſtament reçu par *Pauloni*, Notaire à Digne, le 27 Décembre 1496, en faveur de LOUIS, FAULQUET, ANTOINE & JEAN AIMINI, ſes quatre fils.

FAULQUET fut auteur de la branche des Seigneurs de Masblanc à Taraſcon, terminée en la perſonne de MARGUERITE AIMINI, mariée à *Guillaume de l'Eſtang-Parade* de la ville d'Arles. On ignore la deſtinée de JEAN & d'ANTOINE.

IV. LOUIS AIMINI, Seigneur en partie de Saint-Jurs, Viguier de la ville d'Arles en 1476, accepta pour ſon père une obligation de 25 florins d'or de *Monet d'Ozal*, devant *Bricy*, Notaire à Puymichel, le 30 Septembre 1462. Il fut père de :

1. ANTOINE, qui ſuit ;
2. Et ETIENNE, qui épouſa par contrat paſſé devant *Bricy*, Notaire, le 25 Mars 1477, *Dauphine Nadal*, ſans enfans.

V. ANTOINE AIMINI, Co-Seigneur de Saint-Jurs & de Saint-Julien-d'Aſſe, fut Capitaine de quatre Compagnies d'Ordonnance, & marié, 1° le 28 Décembre 1516 (*Pechelini*, Notaire à Riez) avec *Paſquette Blanqui* ; 2° avec *Madelène le Grars*, ſans poſtérité. Il eut de ſon premier mariage, entre pluſieurs enfans :

1. MAXIME, qui ſuit ;
2. Et JEAN AIMINI, Abbé de Lure, Ordre de Saint-Benoît, Diocèſe de Siſteron.

VI. MAXIME AIMINI épouſa, 1° à Valenſole le 6 Février 1545, *Melchionne Britton*, fille de *Geoffroy* & de *Brienne Serve* ; 2° *Hélène de Safalin*, d'une famille noble de Manoſque, de laquelle il n'eut point d'enfans. Il laiſſa de ſon premier mariage :

ANTOINE AIMINI, & ANNIBAL, qui fut Aumônier de la Reine MARGUERITE, & Abbé de Lure après le décès de ſon oncle.

VII. Antoine Aimini étoit Gouverneur du Château de Lure en 1579. Il fut tué devant Gênes à la tête de pluſieurs Compagnies qu'il commandoit. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Ferrand*, Notaire à Manoſque, le 19 Mai 1566, *Jeanne Roſtang*, fille de *Jean* & de *Louiſe de Vachères*, de laquelle il eut:

1. André, qui ſuit;
2. Et Pons Aimini, Prieur de Pierrevert.

VIII. André Aimini, au rapport du Père *Colomby*, donna des preuves de ſa bravoure aux ſiéges de la Rochelle & de Montauban, auxquels il ſe trouva parmi les Volontaires. Il ſe maria à Marſeille avec *Françoiſe Rebut*, fille de *Jean* & de *Marguerite du Chemin*, & devint père de pluſieurs enfans, en faveur deſquels il fit ſon teſtament, reçu par *Peſſaire*, Notaire à Manoſque, le 2 Janvier 1622. Ces enfans ſont:

1. Honoré, qui ſuit;
2. Pierre, Archidiacre de Riez;
3. Et Catherine Aimini, qui eut un legs de ſon père, qu'elle exigea avec la dot que la ville de Taraſcon étoit tenue de lui donner en exécution du teſtament de Louis Aimini, Archidiacre de Nîmes.

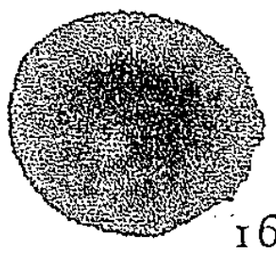

IX. Honoré Aimini fit alliance le 8 Avril 1646. (*Chatelinat*, Notaire à Manoſque) avec *Sibile Figuière*, fille de *Paul* & de *Claire Faucher*, & fut maintenu dans ſa nobleſſe par les Commiſſaires du Roi, députés pour la vérification des titres de nobleſſe, le 11 Janvier 1668. Il laiſſa:

1. Joseph Aimini, qui ſuit;
2. Paul, Co-Seigneur de Puymichel, Prieur du Caſtelet & d'Entrevènes;
3. Félix Aimini, Archidiacre de l'Egliſe de Riez;
4. Et une fille non mariée.

X. Joseph Aimini épouſa, le 25 Avril 1677, *Marie Richieud*, fille de *Jean-Baptiſte*, Seigneur d'Argent, & d'*Anne Freſſe de Montval*, & fut maintenu dans ſa nobleſſe par Jugement de M. *le Bret*, Intendant de Provence, le 6 Avril 1710. Il eut de ſon mariage:

XI. Pierre Aimini, Officier de Vaiſſeau au Département de Toulon, qui s'allia en 17.. avec *Thérèſe de Sabran*, fille de *Jean-Louis*, Seigneur de Chantereine & d'Aiguines & de *Françoiſe de Demandols*. Leurs enfans furent:

1. Honoré, qui ſuit;
2. Et Jean-Baptiste, Archidiacre de l'Egliſe Cathédrale de Riez.

XII. Honoré Aimini, Seigneur en partie de Puymichel & d'Hauteval, Chevalier des Ordres Militaires & Hoſpitaliers de Notre-Dame de Mont-Carmel, & de Saint-Lazare de Jéruſalem, & Sénéchal de Digne par proviſions du Roi, données à Verſailles le 15 Mars 1729, ſe maria le 7 Septembre 1726 (*Cheris*, Notaire à Caſtellane) avec *Marguerite de Raymond*, fille de *Céſar*, Seigneur d'Eoulx & de Thorene, & de *Roſaline de Villeneuve-la-Gaude*, de laquelle il a poſtérité.

Il y a une branche de cette famille établie à Taraſcon, de laquelle il y a un Officier de Vaiſſeau.

Conſultez, ſur cette famille, Noſtradamus, Jean Colombi, Jéſuite, dans ſes *Opuſcules*, liv. 1, p. 98, *Gallia Chriſtiana*, le *Nobiliaire du Comtat Venaiſſin*, archives du Roi à Aix, armoire A, regiſt. *Trioleti*, fol. 199, & le *Nobiliaire de Provence*, tom. I, p. 15.

Les armes d'Aimini ſont: *échiqueté de douze pièces, ſable & or, 3 3 3 3, les ſix de ſable chargées chacune d'un bezan d'or.*

AINARD, ancienne Maiſon du Dauphiné, qui date dès l'an 965, & qui dans le quinzième ſiècle a pris le nom de Montainard, ſous lequel elle eſt connue aujourd'hui. Voy. MONTAINARD.

AINEUX: *d'or, à trois croiſſans, montant de gueules.*

AINODS & OSSLAWEN, en Allemagne. Les Seigneurs de cette Maiſon deſcendent de celle d'Althan, par Guillaume, Ier du nom, des fils de Wolfgang, Baron de Murſtetten, & ont eux-mêmes donné naiſſance à d'autres branches.

Christophe, Baron d'Althan, Seigneur d'Ainods & d'Osslawen, fut fait Conſeiller de l'Empereur Maximilien II. Son mérite l'éleva, ſous Rodolphe II, à la dignité de Préſident de la Chambre Impériale.

Michel-Adolphe, ſon fils, ſoutint la réputation de ſes ancêtres. Son mérite diſtingué l'éleva à la dignité de Général, & à celle de Feld-Maréchal & de Membre du Conſeil de Guerre. Sa valeur le rendit recommandable auprès de l'Empereur Rodolphe II, qui, pour récompenſer ſes ſervices, érigea en ſa faveur la Baronnie d'Althan en Comté, dont ſes deſcendans ont pris le nom.

Michel-Jean, ſon fils aîné, Comte d'Althan, Baron de Murſtetten, &c. fut Chambellan de

l'Empereur FERDINAND III, & enſuite Colonel de mille Chevaux.

MICHEL-VENCESLAS-FRANÇOIS, ſon ſecond fils, fut Conſeiller Intime de l'Empereur, & ſon Ambaſſadeur en Suède.

MICHEL-JEAN eut de ſon épouſe *Marguerite*, fille de *Jean-Ulric*, Prince d'Eggenberg & duc de Crumlau, pluſieurs enfans, dont entr'autres :

MICHEL-JEAN, Comte d'Althan après lui, qui eut de ſon mariage avec *Thérèſe-Marie*, fille de *Hartmann*, Prince de Lichtenſtein :

MICHEL-JEAN, né en 1679. Celui-ci fut Conſeiller Intime & Grand-Maître des Écuries de Sa Majeſté Impériale, & honoré du Collier de l'Ordre de la Toiſon-d'Or. Il épouſa en 1709 *Marie-Anne*, de la Maiſon de *Pignatelli* à Naples, de laquelle ſont ſortis :

1. MICHEL-JEAN, né à Barcelonne en 1710 ;
2. MICHEL-BORROMÉE, né en 1715 ;
3. MICHEL-ANTOINE-IGNACE, né en 1716 ;
4. Et MARIE-THÉRÈSE, née en 1711.

QUINTIN, Comte d'Althan, né en 1577, cinquième fils de CHRISTOPHE, Baron d'Althan, & Seigneur d'Ainods & d'Osslawen, a commencé la branche *Quintilienne*. Il eut de ſa troiſième femme :

FRANÇOIS-RICHARD, Chambellan de l'Empereur, qui, marié deux fois, ne laiſſa que deux filles.

CHRISTOPHE-JEAN, Comte d'Althan, né en 1633, Chambellan & Grand Veneur de l'Empereur, fut employé dans les affaires les plus importantes, & envoyé pluſieurs fois en ambaſſade, où ſon mérite le diſtingua.

GUNDACKER-LOUIS, l'aîné de ſes enfans, lui ſuccéda dans tous ſes honneurs, biens & dignités & fut fait Général, Feld-Maréchal & Gouverneur de Raab en 1706. Il a eu de ſa femme *Eliſabeth*, Comteſſe *de Wratislaw* :

1. JOSEPH-ANTOINE, né en 1709 ;
2. Et JEAN-VENCESLAS, né en 1710.

Les armes : *d'azur, à la faſce d'argent, chargée d'un* A *de ſable.*

AINVAL, en Picardie : *d'argent, emmanché de gueules, à la bande d'azur cottoyée de deux cottices de même, brochant ſur le tout, briſé d'une molette d'azur au côté ſéneſtre,* avec cette deviſe : *Neſcit labi virtus.*

* AIRAGUES ou EYRAGUES. Terre & Seigneurie en Provence, Diocèſe d'Avignon, acquiſe du Marquis *de Trans,* le 17 Novembre 1628, par *François Bionneau.* Elle eſt aujourd'hui poſſédée par *Etienne-Joachim de Bionneau,* fils de *Jean-Baptiſte*, & iſſu au cinquième degré de *Jean Bionneau*, fils d'*André*, originaire du Poitou, & de *Perette Cheſnier*. Ce *Jean de Bionneau* ſuivit le Baron de la Garde, Général des Galères de France, & s'établit à Marſeille, où il ſe maria avec *Douce Gantelme*, par contrat du 28 Décembre 1555. Il fut reçu Secrétaire de la Chambre du Roi en 1590, & teſta en 1600.

AIREBOUDOUZE, en Languedoc : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à la gerbe de bled d'or,* qui eſt d'Aireboudouze, *aux 2 & 3 de gueules à la croix d'argent, cantonnée aux 1 & 2 de deux molettes d'éperon d'or,* qui eſt de Guy, en Champagne.

AISAY : *burrelé d'or & de gueules de dix pièces.*

AISNÉ (l'), de Parvilly : *d'azur, à une croix alaiſée d'or, accompagnée de trois étoiles de même, deux en chef & une en pointe.*

AIX, en Provence : *d'or, au pal de quatre pièces de gueules au chef* de Jérusalem, *parti* de Naples.

* AIX-DE-MESMI-DE-LA-VILLEDIEU. La Villedieu-de-Comblé, Châtellenie dans le Bailliage de Saint-Maixant, qui fut érigée en Marquiſat par Lettres du mois d'Avril 1689, en faveur & en récompenſe des ſervices de JEAN D'AIX-DE-MESMI, Chevalier, Seigneur de Villedieu, &c. & de ceux que ſes ancêtres avoient rendus aux Rois, prédéceſſeurs de Sa Majeſté, & notamment MICHEL D'AIX, ſon père, Seigneur de la Guillotière ; lequel, après avoir été ſucceſſivement Colonel d'Infanterie, & de Cavalerie, Gouverneur de Mardick & de Landrecy, Sergent de Bataille, Maréchal-de-Camp, & Conſeiller d'Etat, périt par accident ſur mer, au retour de Gigeri, où il avoit été envoyé pour ſervir dans cette expédition en qualité de Lieutenant-Général des Armées de Sa Majeſté.

AIXANT, en Bourgogne : *d'azur, à la bande d'or, à trois étoiles de méme, deux en chef & une en pointe, chargée d'une vivre en faſce.*

AIXON : *d'or, au lion tourné de gueules.*

AJAC, Château & Terre dans le Périgord,

tombés en partage à FRANÇOIS D'HAUTEFORT, troiſième fils de RENÉ D'HAUTEFORT, Seigneur de Marqueſſac, de Buzac & d'Ajac, qui épouſa *Jeanne de Marqueſſac*.

FRANÇOIS s'allia en 171 8avec *Jeanne d'Abzac-de-la-Douze*, dont il a eu :

BERNARD-JEAN-LOUIS, dit le Comte d'HAUTEFORT-BOZEIN, premier Ecuyer de M. le Comte *de Toulouſe* en 1727, mort ſans poſtérité ;

MARIE D'HAUTEFORT, mariée à *Jean du Cheſne*, Marquis de Montréal ;

JEANNE, femme d'*Antoine de Biron-Montferrand*, & Capitaine dans le Régiment de Toulouſe ;

Et JEANNE, alliée à *Jean de Sanzillen*, Seigneur de Douillac.

BERNARD D'HAUTEFORT, dit le Marquis d'*Ajac*, a épouſé *Marie-Jeanne de Monteſquiou-Fages*, dont eſt ſorti :

FRANÇOIS-JOSEPH D'HAUTEFORT, Marquis d'Ajac, Capitaine de Cavalerie. Voy. HAUTEFORT.

AJASSON, en Berri : *de ſable, à la faſce fuſelée d'argent*.

AJON. Cette famille, ſuivant un mémoire envoyé, eſt originaire d'Allemagne, & eſt venue s'établir en Baſſe-Normandie, dans le tems de l'inondation des Normands, qui vinrent ravager une partie de la France.

ALEXANDRE D'AJON, le premier dont il ſoit fait mention, prit poſſeſſion en 1312 d'une Terre auprès de Vire dans la Baſſe-Normandie, Bailliage de Condé, à laquelle il donna ſon nom. Il épouſa en 1318 *Judith de Matignon*, dont vint :

ROBERT-MAURICE, Chevalier, Seigneur d'Ajon, de Grand-Champ, la Garenne, &c., né en 1320. Il épouſa en 1343 *Jeanne Duthizac*, dont il eut :

CHARLEMAGNE, Chevalier, Seigneur d'Ajon, de Grand-Champ, la Garenne, &c., né en 1347. Il ſe maria en 1372 avec *Charlotte de Viefville*, de laquelle vint :

HENRI, Chevalier, Seigneur d'Ajon, du Meſnil, &c., né en 1374, & marié en 1397 à *Suſanne d'Elbœuf*, de laquelle eſt iſſu :

JEAN-BONAVENTURE, né en 1397, qui ſe maria en 1424 à *Jeanne de Lis*, elle fut mère de

GABRIEL-TOUSSAINT, Chevalier, Seigneur d'Ajon & de Lauzen, né en 1450, lequel épouſa en 1471 *Hélène Brunel-de-Grandſée*, dont eſt iſſu :

JÉRÔME, Chevalier, Seigneur d'Ajon & autres lieux, né en 1473. Il s'allia en 1501 avec *Henriette de Boutteville*, dont eſt ſorti :

TRISTAN, Chevalier, Seigneur d'Ajon, & autres lieux, né en 1503, qui eut pour femme en 1529 *Catherine de Pignerol*, mère de

DANIEL, Chevalier, Seigneur deſdits lieux, né en 1531, & marié en 1556 à *Claire de Cajeux ;* il en eut :

DANIEL, IIe du nom, né en 1567, lequel épouſa en 1590 *Louiſe-Eliſabeth d'Aguay*, dont eſt iſſu :

ETIENNE, Chevalier, Seigneur de Grand-Champ, né en 1592. Il ſe maria en 1611 à *Mathurine Darcy*, & en eut :

GUILLAUME, Chevalier, Seigneur d'Ajon, &c., né en 1614.

Ce GUILLAUME, fut maintenu dans les droits & priviléges de la Nobleſſe, par Sentence du 10 Juillet 1534, rendue en l'Election de Caen, ſur les preuves par lui faites pour ſatisfaire à l'Edit du Roi, donné contre les uſurpateurs des titres de la Nobleſſe. Il épouſa en 1635 *Bonne de Quetiſſens*, mère de

BÉNÉDIC, Chevalier, Seigneur d'Ajon, &c. né en 1636, & marié en 1656 à *Elizabeth de Luxbois*, de laquelle ſont iſſus pluſieurs enfans mâles, dont deux ont été tués à la bataille de Ramillies : il n'eſt reſté de ce mariage que

JEAN, Chevalier, Seigneur d'Ajon & de Bugny, Capitaine d'Infanterie au Régiment Dauphin, né en 1672, & marié en 1698 à *Marie-Madelène de Gueldrap-d'Honnecourt*, qui deſcendoit, dit le mémoire domeſtique de la famille, des Princes de Gueldres. Il a eu de ce mariage :

JEAN-CHARLES, Chevalier, Seigneur d'Ajon, Sommette, Tris, la Chapelle, Nacre, Bray, Saltibray, Thillancourt, le Puchot & Bugny ; ancien Capitaine d'Infanterie, né le 15 Février 1710, & marié le 11 Juin 1734 à *Jeanne-Eliſabeth-Urſule Tondu-d'Heronval*, dont pluſieurs enfans, ſçavoir :

1. JEANNE-ELISABETH-URSULE DE SOMMETTE, née le 24 Mai 1735 ;
2. MARIE-VICTOIRE-URSULE-AMÉLIE DE THILLANCOURT, née le 25 Mai 1744 ;
3. JEAN-CHARLES-MARIE-MAURICE D'HONNECOURT, né le 22 Septembre 1753 ;
4. Et LOUISE-AGNÈS-GABRIELLE DE MAUCOURT, née le 9 Juillet 1756.

Les armes : *d'or, à l'aigle de ſable éployée*,

abaiſſée, ſurmontée d'une trangle de gueules, chargé de trois étoiles d'argent au chef dénué.

ALABAT, en Berri, famille qui a donné pluſieurs Echevins à la ville de Bourges, ès années 1497, 1513, 1541 & 1544; un prud'-homme cette même année, & un Abbé de Saint-Sulpice dans le frère GUILLAUME ALABAT, qui portoit: *écartelé, aux* 1 *&* 4, *de gueules, à ſix grillets d'or, poſés* 3, 2 *&* 1; *&* 2 *&* 3, *d'argent au chevron de ſable, accompagné de trois perroquets de ſinople, poſés deux en chef & un en pointe, membrés & becqués de gueules, au chef de même, chargé de trois béliers paſſans, & accornés du premier,* qui eſt de Béville.

ALAGNI: *d'or, à une croix de gueules, chargée de cinq fleurs-de-lys d'argent.*

ALAGONIA, en Provence: *d'argent, à ſix tourteaux de ſable, poſés en pal,* 3 *&* 3.

ALAIGRE, au Perche: *de gueules, à la tour d'argent, le champ ſemé de fleurs-de-lys d'or.*

ALAIN: *d'or, à dix loſanges de gueules.*

ALAIN-DE-BEAUMONT: *d'azur, à trois jambes de vache, coupées & onglées d'or.*

ALAIRE: *de gueules, au chevron d'or accompagné de trois papillons d'argent.*

* ALAIS. La Ville d'*Alais*, Capitale des Cévennes en Languedoc, étoit poſſédée auſſi bien que celle d'*Anduſe* & pluſieurs autres, avant le tems de Saint Louis, par la Maiſon *de Bermond*, l'une des plus anciennes & autrefois des plus puiſſantes du Languedoc. C'eſt de cette Maiſon que Saint Louis acquit *Alais* & *Anduſe* en 1243. Ces deux Places furent poſſédées par les Rois de France juſques vers l'an 1345, que PHILIPPE DE VALOIS les donna à *Humbert*, Dauphin de Viennois, par acte du 21 Juillet 1347; ce dernier les vendit pour la ſomme de trente mille livres pariſis à *Guillaume Roger I*, Seigneur de Beaufort, frère du Pape CLÉMENT VI, mort avant le 24 Juillet 1383. *Raimond-Louis*, ſon petit-fils, teſta le 5 Juillet 1399 en faveur d'*Antoinette de Beaufort*, ſa fille unique. C'eſt en faveur de ce *Raimond-Louis* que la Seigneurie d'Alais fut érigée en Comté vers l'an 1396. A *Antoinette de Beaufort* ſuccéda dans le Comté d'Alais & la Baronnie d'Anduſe, *Louis de Beaufort*, Seigneur de Canillac, fils de *Marques de Beaufort*, & petit-fils de *Guillaume Roger I.* Ce *Louis de Beaufort*, Comte d'Alais, mourut le 14 Juillet 1455; il eut pour ſucceſſeur *Charles de Beaufort*, ſon fils, mort avant l'an 1494. *Jacques de Beaufort*, frère de *Charles*, lui ſuccéda, & inſtitua héritier ſon neveu *Jacques de Montboiſſier*, fils de ſa ſœur *Iſabeau*, & le même qui mourut vers l'an 1577.

Jean de Montboiſſier, fils de *Jacques*, céda en 1584 le Comté d'Alais à *Henri*, Duc *de Montmorency*, qui lui donna Saint-Ciergues & autres Terres en Auvergne. *Henri*, Duc *de Montmorency*, donna en 1591 le Comté d'Alais à ſa fille *Charlotte*, mariée avec CHARLES DE VALOIS, fils naturel de CHARLES IX. LOUIS-EMMANUEL DE VALOIS, fils de CHARLES & de *Charlotte de Montmorency*, étant mort ſans poſtérité le 13 Novembre 1653, le Comté d'Alais échut aux enfans de *Charlotte de Montmorency*, Princeſſe de Condé, & fut donné en partage à ARMAND DE BOURBON, Prince de Conti, biſayeul de LOUIS-FRANÇOIS DE BOURBON, Prince de Conti, Comte d'Alais, Grand-Prieur de France, &c., né le 13 Août 1717. Voyez CONTI.

Outre le Comté d'Alais, il y a la Baronnie d'Alais, que *Dominique de Cambi* ou *Cambis*, fils de *Luc* & de *Marie de Pazzi*, acheta de la famille de *Pelet-Narbonne*. Cette Baronnie a été érigée en Vicomté au mois de Décembre 1574 par HENRI III, en faveur de *François de Cambis*, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & Chevalier de ſon Ordre. Voyez, pour les Lettres de cette érection, dans le tom. I du *Dict. des Gaules*, art. ALAIS, p. 84. *Iſabelle de Cambis*, fille aînée de *Jacques*, Vicomte d'Alais, mariée avec *Jacques de Berard*, Seigneur de Montalet, & *Anne de Cambis*, ſa ſœur cadette, mariée le 11 Avril 1655 à *Jean-François de la Fare*, Baron de la Salle, partagèrent entr'elles le Vicomté d'Alais, & portèrent chacune leur part dans les Maiſons de *Montalet* & de *la Fare*.

ALAIX, en Bretagne: *d'azur, à trois quintefeuilles d'argent percées d'or.*

ALAMANON-LE-ROUX, en Provence: *d'argent, à trois pals de gueules, à la bande d'azur, brochante ſur le tout, chargée de trois beſans d'or.*

ALAMARTINE : *de gueules, à deux faſces d'or, à un treffle de même entre les deux faſces.*

ALAS D'ANISY (*a*), Terre en Artois, dite *le Bos de Péelu*, laquelle appartenoit à la Maiſon DE WAROQUIER, audit pays, qui la céda, par un échange de l'an 1284, à la Maiſon DE COUCY, ainſi qu'on le verra dans la Généalogie qui ſuit.

La Maiſon de WAROQUIER ou VAROQUIER établie à *Saint-Affrique en Rouergue*, eſt originaire d'Artois, & quelques Hiſtoriens la font puînée de la Maiſon *de Herſin*, audit pays ; ce que l'on pourrait affirmer, puiſque la Maiſon DE WAROQUIER, dans ſon origine, portoit les mêmes armes que ceux de la Maiſon DE HERSIN, dont ils ont eu de tout tems le nom pour *cri de guerre*. Quoiqu'il en ſoit, nous nous contenterons de dire que celle-ci ne le céderoit en rien à l'autre, qui eſt connue en Artois dès l'an 1153 ; car, ſelon une charte de l'Egliſe de Marneil, à Arras, l'on voit un *Robert de Herſin*, Seigneur dudit lieu, avec *Aſſo de Herſin*, ſon frère, qui portent de *ſinople, à trois croiſſans d'argent*. On trouve dans le même tems un *Gui de Herſin*, Chevalier Croiſille, qui vivoit avec *Beaudouin de Herſin*, & ſelon une charte du Monaſtère de Saint-Eloy, l'on voit un *Richelin de Herſin*, qui vivoit environ l'an 1175.

Selon les regiſtres de *Saint-Barthelemy* de Béthune, & une charte d'Anchin, on voit un *Euſtache de Herſin*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qui vivoit avec *Pierre de Herſin*, en 1202, & pareillement, ſelon une charte de l'*Abbaye de Choigny* & *de Saint-Barthelemy de Béthune*, cet *Euſtache* vivoit encore en 1218, 1219 & 1221.

Selon un compte de *Jean Billouard*, Tréſorier, rendu en la Chambre en 1322, on trouve un *Jean de Herſin*, Seigneur dudit lieu, dit neveu de B.... de Rouy, & conçu en ces termes : *Joannes de Herſin*, nepos B.... de Royaco, 98 livres, 2 ſols.

L'on trouve encore en 1242 un *Robert de Herſin*, Ecuyer, Bailli de la Gorgue, lequel donna une quittance au receveur de la ville de Douai, de 10 liv., qui lui revenoient, pour avoir gardé la fête de la Gorgue avec pluſieurs Gentilshommes d'armes dudit Pays.

(*a*) Généalogie dreſſée par M. le comte DE WAROQUIER, que nous donnons sans y rien changer.

Par un emprunt fait ſur les Gens des Trois-Etats, à Paris, en 1279, régnant PHILIPPE-LE-HARDI, ſe trouve PIERRE DE WAROQUIER à 60 ſols, & les taxes étoient alors à 2 ou 3 ſols, & depuis *Petrus Waroquier, tenens cambium regis*, & un compte de *Jean de Waroquier*, Receveur des amendes & forfaitures ſur les ennemis du Royaume, en 1297.

Par un extrait d'un rouleau en parchemin, contenant le nom des Chevaliers de la livrée de M. *de la Marche*, depuis Pâques 1321, qui fut Roi après CHARLES-LE-BEL audit an, ſe voit parmi les Ecuyers, M. *Adam de Ver*, de Vermichelin de Saquenes, *Thevenin Waroquier*, *Jeannot Waroquier*, *Renaud de Saint-Fiacre*, Valet tranchant de la Reine d'Angleterre & *Polain*, Ecuyer de la Reine.

Par un extrait d'un ancien regiſtre, intitulé : *Secundus liber debitorum hoſpitorum & guerrarum Regis ad terminum nativitatis*, 1355, mal daté pour 1375, *Vincentius de Walricherii Magiſter requeſtarum*, 1371, *Oudardus de Ratii Miles*, &c., partie ſeconde.

Dernier extrait. Il ſe voit clairement que *Wauroquier & Wauriquier* n'eſt qu'un, & ſans doute *Vincent*, Maître des Requêtes, fut aïeul ou *biſaïeul* de l'autre *Vincent*, Archer.

Par Lettres du 16 Décembre 1358, l'on voit un *Robert de Waroquier*, Chevalier, Bailli de Caen, au Vicomté de *Cauderber*, pour ladite ville, où il lui ordonne de payer *à Jean le Roux & Girard du Temple*, 60 *ſols* tournois pour ouvrages & gages faits.

Ce *Robert de Waroquier* eſt ſans doute le même qui donna une quittance le 8 Janvier 1371 à *Yvon Huart*, Receveur de la Vicomté de Caen pour la ſomme de 41 liv. 13 ſ. 4 den. tournois, pour ſe payer de 500 liv. tournois, pour ſes gages de garde dudit Châtel, & dans laquelle il ſe qualifie Châtelain dudit Châtel de Caen.

Par lettres du 16 Novembre 1370, *Robert de Waroquier, & Roger le Maſnier*, Chevalier, & *Pierre Bourgeoiſe*, Pannetier du Roi, commis pour recevoir les montres & revues des gens d'armes, &c., écrites à *Etienne Braque*, Tréſorier des Guerres, par laquelle ils lui envoyoient, ſous le ſcel commun (*qui eſt une main d'un côté & un chevron de l'autre*).

L'original en parchemin d'un compte, en latin, au Roi PHILIPPE IV, dit LE BEL, en

1296, énonciatif de pluſieurs Chevaliers, Ecuyers, & autres, prouve la qualité de Chevalier donnée à *Anſelme de Waroquier* en ces termes : *Anſelmo de Waroquier*, & *Johannes de Caſtillano*, Milites.

Par une quittance donnée à Amiens & cellée le 3 Février 1395, l'on voit que *Gilles de Waroquier* étoit Chevalier, Capitaine du Châtel de l'Ecluſe, & qu'il a reçu de Guillaume d'Orgemont, Ecuyer, Tréſorier des guerres, la ſomme de 325 liv. tournois, ſur les gages de lui Chevalier & de treize Ecuyers de ſa compagnie.

Un *Jacques de Waroquier* acquit en 1462 la Terre de *Chartrelle* avec *Béatrix Trillen*, fille de *Guillaume Trillen* & de *Jeanne Boiſſel*, ſa femme, veuve en premières noces, de *Jean Colin;* en 1584 fut mariée *Nicole de Waroquier*, fille de *Jean de Waroquier*, Contrôleur des Guerres, & d'*Anne Morel*, à *Nicolas Jacquier*, Commiſſaire des Guerres.

Quoi qu'il en ſoit de cette Maiſon, l'on verra clairement, par la généalogie qui ſuit, qu'elle eſt très-ancienne & noble. Les guerres, qui ont ſouvent ravagé les Terres de ceux de ce nom, nous mettent dans l'impoſſibilité de remonter plus loin leur filiation, & de faire connoître les différentes branches qui en ſont ſorties. Nous ne manquerons pas de faire connoître les différens degrés d'élévation où ceux de ce nom ſont parvenus depuis le douzième ſiècle.

Les différentes Lettres des Rois, que conſerve cette famille, font aſſez connoître les ſervices qu'ils ont de tout tems rendu à l'Etat, comme on va le voir par celles qui ſuivent:

LETTRE DU ROI AU DUC DE LONGUEVILLE EN FAVEUR DE WAROQUIER.

Mon Couſin, ayant aviſé, pour aucunes bonnes conſidérations, d'honorer de mon Ordre de Saint-Michel, *le Sieur* DE WAROQUIER, *mon Conſeiller & Tréſorier de France à Paris, je vous ai fait expédier la dépêche à ce néceſſaire, pour lui donner en mon nom le collier dudit Ordre de Saint-Michel, que je vous envoie avec la lettre que je lui écris, laquelle vous lui ferez remettre, en lui donnant avis du tems & du lieu où il aura à ſe rendre pour recevoir ledit collier; & n'étant celle-ci pour autre ſubjet, je prierai Dieu qu'il vous ait, mon Couſin, en ſa ſainte garde. Eſcrit à Saint-Germain-en-Laye, le* 6 *Janvier* 1643. Signé LOUIS. Et plus bas: DE LOMÉNIE.

LETTRE DU ROI A M. DE WAROQUIER, SON CONSEILLER-TRÉSORIER-GÉNÉRAL DE FRANCE A PARIS.

Mons. DE WAROQUIER, *les ſervices que vous m'avez rendus en divers lieux & importantes affaires, me donnent ſujet de reconnaître vos vertus & mérites, en vous honorant du collier & Ordre de Saint-Michel, lequel vous ſera donné par mon Couſin le Duc* DE LONGUEVILLE, *ſuivant la commiſſion que je lui en ai adreſſée à cet effet, m'aſſurant que ce témoignage d'honneur vous obligera à continuer en la fidélité que vous debvez à mon ſervice. Je prie Dieu, vous avoir, Mons.* DE WAROQUIER, *en ſa ſainte garde. Eſcrit à Saint-Germain-en-Laye, le* 6 *Janvier* 1643. Signé LOUIS. Et plus bas: DE LOMÉNIE.

DE PAR LE ROI, CHEF ET SOUVERAIN DE L'ORDRE DE MONSIEUR SAINT-MICHEL.

A notre très-cher & amé Couſin le Duc de LONGUEVILLE, *Pair de France, Chevalier de nos Ordres. Salut : les perſonnes de vertu la plus eſpurée, n'ont jamais rien de plus cher que d'avoir la ſatisfaction de ſe voir utiles à leur Prince & à leur Pays; ſous cette maxime ont vécu les ancêtres de notre amé & féal Conſeiller* FRANÇOIS DE WAROQUIER, *Ecuyer, Tréſorier de France & Général de nos Finances à Paris;* FRANÇOIS DE WAROQUIER, *ſon biſaïeul, ayant donné des preuves de ſon courage dans les guerres où il a eu emploi, comme ſes pères avoient fait dans celles des Pays-Bas, leur pays natal,* FRANÇOIS, *ſon aïeul, ayant fidèlement ſervi dans toutes les affaires, qu'il a négociées pendant la régence de la Reine* CATHERINE DE MÉDICIS, *de laquelle il a eu l'honneur d'être Secrétaire, &* RENÉ DE WAROQUIER, *mon Conſeiller, ſon père, ayant rendu plus de* 20 *années de ſervice à notre très-honoré Seigneur & Père, & à Nous, en notre Cour des Aides de Paris, en la charge, dont il eſt mort revêtu, & en ſa jeuneſſe dans les armées; & n'étant pas raiſonnable que tant de ſervices demeuraſſent ſans être recognus, ni que l'affection & fidélité, avec laquelle le Sieur* DE WAROQUIER, *imitant ſes ancêtres, s'eſt comporté dans pluſieurs emplois conſidérables à lui donnés, demeurât ſans marque d'honneur; & de notre approbation, nous avons aviſé, en attendant autre récompenſe, de le choiſir pour être Chevalier de notre Ordre de Saint-Michel, & étant néceſſaire de commettre, pour cette cérémonie quelqu'un des plus notables Chevaliers, & conſidérant ne pouvoir mieux faire un plus digne choix que de votre perſonne, pour lui donner le collier dudit Ordre. A ſes cauſes, nous vous avons commis & député, commettons & députons par ces préſentes, pour donner de notre part, audit Sieur* DE WAROQUIER, *le collier de notre Ordre, prendre & recevoir de lui le ſer-*

ment, en tel cas requis & accoutumé, & nous envoyer l'acte en la forme contenue au Mémoire que nous vous envoyons. De ce faire, vous donnons plein pouvoir, puiſſance & mandement ſpécial: car tel eſt notre plaiſir. Donné à Saint-Germain-en-Laye, le 6e jour de Janvier 1643. Signé, LOUIS. Et plus bas: *Par le Roi, Chef & Souverain dudit Ordre*, DE LOMÉNIE. Et ſcellé. Et au dos eſt l'acte de réception.

Cette Maiſon conſerve, en original, un Arbre généalogique, remontant en 1241, atteſté & ſigné par *Pierre-Albert de Launay*, Chevalier, Conſeiller du Roi Catholique, Contrôleur-Général de ſon Artillerie & des Finances aux Pays-Bas, ſon Roi d'Armes ordinaire & Héraut du Duché de Brabant, & *Henri Prévoſt de Leval*, Ecuyer, Roi d'Armes ordinaire & Héraut de la Comté d'Artois, ladite atteſtation en date du 3 Avril 1652 à Bruxelles, & ſcellé de leur ſceau; ladite atteſtation confirmée par *E. Labina de Bauſſen*, Conſeiller, Roi d'Armes & Généalogiſte de l'Empereur, en 1781, où l'on voit clairement que cette Maiſon eſt originaire d'Artois, & des plus nobles & anciennes dudit Pays.

GÉNÉALOGIE.

Premier degré. Meſſire JACQUES DE WAROQUIER, Chevalier, Premier auteur connu, dont on prouve une filiation ſuivie par titres authentiques, *portoit de ſinople à trois croiſſans d'argent*; ſupports: *deux lions d'or, couronne de Marquis*; cimier: *un croiſſant*, cri de guerre: *Herſſin*; deviſe: *à jamais Waroquier*. Il vivoit en 1240. Il épouſa, en 1241, Dame *Jeanne de Beaumont*, ou *Belmont*, qui portoit *de gueules au ſautoir d'argent*, fille de *Jacques de Beaumont*, Seigneur dudit lieu, de l'illuſtre Maiſon *de Beaumont* qui ſubſiſte aujourd'hui dans les branches *de Beaumont-Behorlegui & de la Châtre*.

La Maiſon *de Croy*, ou *Crouy*, étant entrée dans celle *de Beaumont*, eſt perpétuée par les femmes dans la poſtérité de JEAN, ROI DE HONGRIE, duquel deſcendent les Princes *de Chimay*, ceux *de Croy* & *d'Havré* d'aujourd'hui; de cette Maiſon *de Beaumont* eſt encore iſſue *Jeanne de Beaumont*, Comteſſe de Fauquembergue, mariée à *Wautier de Vertaing*, dit *Fierbras*, de la Maiſon *de Bouſies-Vertaing*, & *Adrienne de Beaumont*, Dame de Roſes, mariée, 1° à *Jacques le Poivre*; & 2° à *Jean de Hainecourt*, Sieur de Layens; & 3° à *Henri de Lignières*, Prévôt de Valenciennes; & *Roſette Beaumont*, femme en 940 de *Beaudoin*, Sire de Créquy.

Quant à *Jacques de Waroquier*, il pouvoit être fils, ou frère de *Simon d'Amigny* & de *Robert de Waroquier*, frères, Ecuyers, Seigneurs du Bos d'Alas d'Aniſy, dit le Bos de Péelu, dont ils firent échange avec Noble & puiſſant *Enguerrand*, Sire *de Coucy* & d'*Oiſy* (qui fut premier Amiral de France) au mois de Décembre 1284, ſuivant le titre original que l'on conſerve dans la famille. De ce mariage vint JACQUES qui ſuit.

II. Meſſire JACQUES DE WAROQUIER, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Planques, lequel mourut, en 1270, & fut inhumé en ſa Terre. Il avoit épouſé Demoiſelle *Marie d'Eſne*, qui porte: *de ſable à* 10 *loſanges d'argent poſées*, 3, 3, 3 *&* 1, fille de *Pierre d'Eſne*, Seigneur dudit lieu, & de Dame *Marie de Courrières*, dont étoit *Jeanne d'Eſne*, femme d'*Antoine de Sainte-Aldegonde*, fils d'*Albert de Sainte-Aldegonde*, Chevalier, tué à la bataille de Nicopolis, en 1669, & de *N...*, *de Mailly*, & *Iſabeau d'Eſne*, Dame de Saint-Crepin, femme de *Wautier de Bouſies-Vertaing*, en 1335, & auſſi *Robert d'Eſne*, Gouverneur du Château de Coucy, en 1411, pour *Charles*, *Duc d'Orléans*, & pareillement *Antoinette d'Eſne*, morte en 1606, fille d'*Adam d'Eſne*, Seigneur de Betencourt, & de *Bonne de la Laing*, après être mariée à *Antoine de Roiſin*, Seigneur de Rongies, &c., dont le petit-fils, nommé *Beaudry de Roiſin*, Baron de Selles, épouſa *Maximilien-Albert de Gand*. De ce mariage ſont iſſus:

1. JACQUES, qui ſuivra;
2. Et PIERRE, qui ſuit.

III. Meſſire PIERRE DE WAROQUIER fut marié en 1290, à Demoiſelle *Jeanne de Louvigny*, dont les armes ſont: *de gueules au lion d'argent, l'écu ſemé de billettes de même*, fille de *Jacques de Louvigny*, Seigneur dudit lieu.

PIERRE mourut en 1295, laiſſant de ſon mariage:

1. PIERRE DE WAROQUIER, Religieux, qui portoit ſes armes: *écartelées, aux* 1 *&* 4 *de ſinople, à trois croiſſans d'argent, aux* 2 *&* 3 *de Louvigny*, comme il appert par l'Ar-

bre généalogique, dreſſé par le *Héraut d'Armes*;

2. COLART DE WAROQUIER, mort ſans alliance en 1330, il portoit ſes armes: *écartelées, aux 1 & 4 de Waroquier, aux 2 & 3 de Louvigny, ſur le tout d'Eſne*;
3. JACQUES, qui ſuit.

IV. Meſſire JACQUES DE WAROQUIER, IIIe du nom, Ecuyer, fut fait Chevalier & Capitaine, ſous le Duc EUDES DE BOURGOGNE, & ſe ſignala ès années 1317 & ſuivantes, comme on le voit dans le jugement fait par les Princes & Prélats de France, lors de la querelle de PHILIPPE V, avec ledit Sieur Duc, dans lequel banniſſement ſont compris, entr'autres Chevaliers & Capitaines, comme *Hector de Saveuſe*, JACQUES DE WAROQUIER, Meſſire *Jean de Poix*, Meſſire *Charles l'Albert*, *Mathieu des Prés*, le Sieur de *Saint-Léger*.

Ledit JACQUES DE WAROQUIER épouſa Dame *Marie de Souaſtres*, dont les armes ſont: *de ſinople, freté d'argent de ſix pièces*, fille de Meſſire *Beaudouin*, Chevalier, Seigneur de Souaſtres, & de Dame *Iſabelle de Caumont*; elle étoit ſœur ou tante de *Marie de Souaſtres*, fille de *Beaudouin*, IIe du nom, Seigneur de Souaſtres, & de *Marguerite de Rely*, mariée à *Guyon de Beaufort*, Seigneur de Mets, &c.

JACQUES mourut en 1325, & ſon épouſe en 1335. Ils giſſent en l'Egliſe de Souaſtres, où l'on voit leur ſépulture, comme il en eſt fait mention dans la fondation de la Chapelle de Souaſtres.

De leur mariage ſont venus:

1. JEAN, qui ſuit;
2. Dame JEANNE DE WAROQUIER, qui épouſa Meſſire *Collart*, Sieur de Ranchicourt, Chevalier dont les armes ſont: *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois tourteaux de même*, lequel pouvoit-être neveu d'*Iſabeau de Ranchicourt*, mariée, en 1267, à *Jean de Carency de Béthune*, Seigneur de Planques-Despreaux, &c.; & pareillement neveu d'*Alix de Ranchicourt*, marié à *Hugues de Carency de Béthune de Planques*, Seigneur de Vendin, en 1294;
3. Dame MADELEINE DE WAROQUIER, qui épouſa Meſſire *Jacques de Saint-Aubin*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, lequel mourut en 1360, & dont les armes ſont: *d'or, au chef de gueules*. Il pouvoit être aïeul ou biſaïeul de *Philippe de Saint-Aubin*, Ier du nom, lequel épouſa *Marguerite de Mailly*, Dame de *Wavrans*, de laquelle il eut *Philippe de Saint-Aubin*, marié à Demoiſelle *Marguerite de Beurières* & de laquelle étoit *Catherine de Saint-Aubin*, mariée en 14.... à *Michel de Molambais*.

V. Meſſire JEAN DE WAROQUIER, Ier du nom, Ecuyer, fut fait Chevalier d'Artois, & Capitaine de Beaumont, par EUDES IV, Duc de Bourgogne, pour s'être ſignalé entre ledit ſieur Duc & ROBERT D'ARTOIS, Comte de *Beaumont-le-Roger*, devant Saint-Omer, au mois de Juillet de l'an 1340, qui lui donna pour armes: *d'azur, à une main dextre d'argent apaumée & poſée en pal au lieu de ſinople à trois croiſſans d'argent*. (Ce fait a été vérifié dans les regiſtres de l'Empire par les Généalogiſtes de l'Empereur & par M. l'Abbé *Gheſquières*, Hiſtoriographe de l'Empereur, en la préſente année 1781.)

Ce JEAN DE WAROQUIER, Chevalier, donna une quittance à *Jean Chauvel*, Tréſorier des Guerres, ſur ce qui lui étoit dû pour ſes gages de Capitaine *de Beaumont*, trois Ecuyers & huit Sergens de pied de ſa compagnie d'Enſeigne, ès guerres de Gaſcogne, en la garde de ladite ville, du 12 Novembre 1346, ſavoir: pour droitement, 65 ſols tournois, pour poignée 21 ſols tournois, pour bannière 7 ſols, par la main de *Raoul de Liſle*, ſon Lieutenant, en cinq parties, 124 livres tournois, ce qui faiſoit 129 livres, 3 ſols, dont il donna quittance le 22 Avril 1350, où ſe voient encore aujourd'hui les *armes ci-deſſus, ornées du mantelet & caſque de chevalier, &c.*

JEAN DE WAROQUIER épouſa Dame *Jeanne de Croiſilles*, qui porte: *de gueules à dix loſanges d'or, poſées* 3, 3, 3 & 1, fille de Meſſire *Pierre de Croiſilles*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de Dame *Marie Veronnier*.

JEAN mourut en 1360, & fut inhumé en l'Egliſe d'Arras, laiſſant de ſon mariage:

1. JEAN, qui ſuit;
2. PIERRE DE WAROQUIER, mort ſans alliance en 1351;
3. JACQUES, mort de même;
4. MARIE DE WAROQUIER, qui fut mariée à *Jacques de Heſecques*, Ecuyer, Seigneur de Héricourt, qui portoit: *d'or, à trois faſces d'azur, chargées d'un chevron de ſable*.

VI. Meſſire JEAN DE WAROQUIER, IIe du nom, Chevalier, lequel donna une quittance, le 2 Décembre 1351, à honorable & ſage homme *Guillaume Chaſlots*, Receveur de Bourges de 4000 liv. que le Roi avoit donné

à JEAN DE WAROQUIER, Chevalier, ſon père, & à pluſieurs autres Chevaliers, Ecuyers & autres priſonniers des ennemis Anglois, pris à Saintes, & cela pour aider de payer leur rançon, &c.

JEAN vivoit encore en 1419; il fut tué au ſiége de Melun en 1420, après avoir épouſé Dame *Jeanne de la Motte*, ou *la Mothe*, Dame héritière dudit lieu, qui porte: *d'or, au croiſſant d'azur, enfermé d'un double treſcheur fleuronné & contre-fleuronné de ſinople*, fille de *Jacques de la Motte*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Dame *Agnès de Creſcey*. Il pouvoit être oncle ou couſin de *Jean de la Motte*, lequel eut une fille, nommée *Iſabeau de la Motte*, mariée en 1439 à *Agneux de Bailleul*, & pareillement oncle de *Jeanne de la Motte*, mariée en 14.... à *Gautier de Maulde*, fils de *Hugues de Maulde*, Chevalier, & de *Jeanne Naudion*.

HENRI, Roi de France & d'Angleterre, donna un mandement à la Chambre des Comptes en faveur de *Jeanne de la Motte*, par lequel il ordonna que la ſomme de 214 livres tournois, fut allouée & comptée à ladite veuve *Waroquier*, à prendre & recevoir ſur la recette de Sens, le 3 Mai 1425.

De leur mariage ſont iſſus:

1. JEAN, qui ſuit;
2. Demoiſelle JEANNE DE WAROQUIER, qui épouſa *Jacques de Beaucourroy*, Ecuyer, dont les armes ſont: *d'argent, au lion de ſable écartelé de Créqui*;
3. Demoiſelle BARBE DE WAROQUIER, qui épouſa *Baudouin de Crane*, dont les armes ſont *d'hermines, à la bande de gueules, chargée de trois boucles ou fermeaux ardillonnés d'or*, d'une famille qui a donné alliance à *Guillaume de la Corhuuſe*, fils de *Charles*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & dont la fille *Anne de la Corhuuſe* épouſa *Eloy Mazin*, Seigneur de Couderberg, Capitaine d'une compagnie libre de 300 hommes de troupes Wallons, au ſervice de Sa Majeſté Catholique, & de laquelle eſt iſſue *Jeanne de Crane*, qui épouſa *Antoine de Brouilly*, duquel elle eut *Antoine de Brouilly*, tué à la bataille d'Azincourt, en 1415, après avoir épouſé *Jeanne de Ghiſtelles*, & dont eſt iſſu auſſi *N.... de Crane*, marié en 1200, à Dame *N... Rooſe*, fille de *Wautier Rooſe*, Député de la Nobleſſe de Flandres.

VII. JEAN DE WAROQUIER, Chevalier, IIIe du nom, Seigneur de la Motte, rendit de grands & mémorables ſervices à la bataille de Guinegatte, où il perdit la vie, en 1479, comme il appert par l'Ordonnance d'*Antoine des Eſſars*, ci-deſſus mentionnée. Il avoit épouſé, Dame *Jeanne de Caumont*, ou *Caulmont*, dont les armes ſont: *de gueules, à trois molettes d'éperon de cinq pointes d'or, l'écu ſemé de croix recroiſettées, au pied fiché de même*, fille de *N... de Caumont*, Chevalier, Seigneur de *Caulincourt* & de *Courricourt*. De ce mariage ſont venus:

1. LOUIS, qui ſuit;
2. JACQUES;
3. Et VINCENT, dont il eſt parlé dans l'Ordonnance du Sieur *des Eſſars*, & dont on ignore la deſtinée.

VIII. Noble LOUIS DE WAROQUIER, Ecuyer, Seigneur de la Motte & de Méricourt, Lieutenant de 50 hommes d'armes, & Maître-d'Hôtel du Roi, comme il appert par une Ordonnance d'*Antoine des Eſſars*, Seigneur de Thieu, &c. Maître-Général Réformateur des Eaux & Forêts de France, du 5 Juillet 1482, pour laiſſer prendre audit LOUIS DE WAROQUIER, Maître d'Hôtel du Roi, & à JACQUES ET VINCENT DE WAROQUIER, ſes frères, hommes d'Ordonnances de Sa Majeſté, ſous la charge & conduite de *Gui d'Amboiſe*, Seigneur d'Aubijoux, certains bois de haute-futaie & autres chênets à faire marais, à édifier ou en diſpoſer à ſon profit, à les avoir & prendre ès forêts de *Cuiſſé*, *Halatte*, *Pommeraye* & *Flurine* au Bailliage de Senlis, ès lieux même dommageables, pour le Roi, notre Sire, & plus aiſés & profitables pour leſdits *Waroquier*, dont Sa Majeſté leur avoit fait don, par Lettres y mentionnées, en conſidération des grands & notables ſervices, qui avoient été faits à Sa Majeſté par le défunt Sieur leur père; ladite Ordonnance donnée à Paris, ſous le ſcel dudit office, au jour & an que deſſus, & par un rôle de montre du dernier Août 1485, on voit que leſdits JACQUES & VINCENT DE WAROQUIER, étoient hommes d'armes de Sa Majeſté, ſous la charge dudit *Gui d'Amboiſe*.

Ledit LOUIS DE WAROQUIER eſt peut-être le même qui eſt mentionné dans l'épitaphe d'un FRANÇOIS DE WAROQUIER, Sieur de *Viel-Dampierre*, qui eſt à Saint-Germain-l'Auxerrois, où il eſt dit fils de LOUIS DE WAROQUIER, Sieur de Freny... Signemont, Bleſme, Viel-Dampierre, le Frenſe, Gentilhomme ordinaire de

la Chambre du Roi, Gouverneur de la ville & citadelle de Vitry-le-François, mort le 30 Décembre 1500, &c.

Louis de Waroquier fut marié à noble Demoiſelle *de Wignacourt*, ou *Vignacourt*, qui porte: *d'argent, à trois fleurs-de-lys, de gueules au pied coupé*, fille de Meſſire *Louis*, dit *Sohier*, Seigneur de *Wignacourt* & de *Dourton*, Chevalier, & de Dame *Alix de Bernemicourt*, dont les armes ſont: *d'azur, au chef d'argent écartelé de Belleforière*, ſœur de *Guislain de Wignacourt*, Seigneur de *Dourton*, Chevalier, marié à Dame *Louiſe de Pronville*, Dame de Bugnaſtre, & pareillement ſœur de *Marguerite de Wignacourt*, femme, en ſecondes noces, de *Pierre de Bonnières*, Seigneur de Souaſtres, Chevalier, & auſſi ſœur de *Jean de Wignacourt*, Seigneur de Berlettes, marié à *Iſabeau de Pronville*; elle avoit pour 10e aïeule *Charlotte de la Viefville*, mariée à Meſſire *Huon de Wignacourt*, Seigneur dudit lieu, leſquels vivoient en 1209. Elle étoit aïeule d'*Alof* & biſaïeul d'*Adrien de Wignacourt*, tous deux Grands-Maîtres de Malte, & d'elle viennent les alliances avec la Maiſon Royale de Bourbon, celles de *Montmorency, Mailly, la Porte, des Princes de Ligne, Barbancon, Créquy, Croy, Tencques, Saveuſe, Nédonchel, Courcol, Poix, Dubois, Drucat, Beaudreliques, le Vaſſeur, Andenfort, Deps, Villesbrulin, Beauvais, Berghes, Villiers-de-l'Isle-Adam, Lannoy, Luxembourg-Bournel. Saint-Omer, Beauffort, Belleſtac, Noailles, Bours, Croix, Coupigny, du Chaſtel, Froiſſies, Fiennes, Grincourt, Gouffier, Gallo-Salomanca, Houchin, Hornes, Hoſton, Licques, Maizières, Morel, Oſtrel, Paille, Renerſé, Sars, Tige, la Vieuville, Villersbrulin*, &c. &c.

De ſon mariage eſt iſſu :

Waast, qui ſuit; & d'autres enfans, dont on ignore la deſtinée.

IX. Noble homme Wast, ou Waast de Waroquier, Ecuyer, Seigneur de la Motte & de Méricourt, qui *écarteloit ſes armes de celles* de Wignacourt, *ayant pour ſupports deux licornes d'argent, pour cimier un croiſſant d'argent*, &c., fut premièrement homme d'armes de M. *de Moyencourt*, puis Capitaine d'une Compagnie d'hommes d'armes des anciennes Ordonnances, mourut des bleſſures reçues au ſiége de Saint-Pol en

Artois, & voulut être inhumé en l'Egliſe des Nones de Saint-Michel de Doulens en Picardie, en la ſépulture de Demoiſelle Marie de Wignacourt, ſa mère, où ſe voit ſon épitaphe. Il fit ſon teſtament devant *Adrien Morel*, Notaire à Doulens, le 25 Août 1537. Il avoit été marié à Noble Demoiſelle *Marie du Molinet*, qui porte: *d'argent, à trois annilles, ou fers de moulin de ſable*, & qui fut ſon héritière, fille de *N... du Molinet*, Seigneur d'Archicourt, lequel étoit frère de *Guillaume du Molinet*, Procureur-Général en la Chambre des Comptes de Paris, & elle étoit ſœur de *Jean du Molinet*, Seigneur d'Archicourt, Ecuyer, homme d'armes, qui ſuccéda à Wast, ſon beau-frère, dans la commiſſion de Capitaine, comme il le demanda par ſon teſtament. Elle étoit auſſi couſine ou nièce de *Marie du Molinet*, femme de *Jean Cauchon*, Seigneur de Dugny, laquelle avoit pour ſœur *Marie du Molinet*, mariée à *Jacques Cauchon*, Seigneur de Vernezay & de Dugny, Vicomte de Louvois, & d'elle viennent les alliances avec les Maiſons de *Duval, de la Croix, d'Orléans-Rothelin, la Malmaiſon, Plancy, Aigret, Chery, l'Archer, Monceaux, Potier de Geſvres, Seiglières, Montmorency*, &c.

De ce mariage eſt venu François, qui ſuit:

X. Noble François Waroquier, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Méricourt, premièrement, homme d'armes d'une Compagnie d'Ordonnances, puis Commiſſaire ordinaire des Guerres & de l'Artillerie de France, ſous les Rois François Ier & Henri II, dès l'an 1543, mourut de fièvre chaude, ou maladie d'armée, lorſqu'il venoit pour ſe rendre en Cour, & fut inhumé au Prieuré de Saint-Nicolas d'Arcy, près Senlis, le 24 Aout 1554, où l'on voit encore aujourd'hui ſon épitaphe.

Il fut marié, par contrat paſſé devant *Iſaac Cagnier* & *Florent Cleret*, Notaires royaux en la Prévôté & Chatellenie de Compiègne, le 9 Octobre 1532, à Noble Demoiſelle *Anne Thibault de Sery*, qui porte: *de gueules à la faſce d'argent, chargée de trois merlettes de ſable*, fille de Noble *Laurent Thibault*, Ecuyer, Seigneur de Sery ou Cery & de Beaurain en Valois, Lieutenant-Général à Compiègne, & de Noble Demoiſelle *Marie Morel*, dont les armes ſont: *d'azur, à la faſce d'argent, chargée de trois quintes-*

feuilles de gueules, & accompagné de trois molettes d'éperon de ſix pointes d'or.

Les parens qui ont ſigné pour le Sieur DE WAROQUIER, ſont Meſſire *Charles*, Seigneur de Wignacourt & de Dourton; Meſſire *Jean de Wignacourt*, Seigneur de Berlettes; Meſſire *Pierre Courcol*, Seigneur de Vaillancourt, Sieur Doncy, Meſſire *Louis de Créquy*, Seigneur de Vriolant, tous couſins du côté de *Marie de Wignacourt*, leur biſaïeule paternelle, & de Noble homme Meſſire *Gervais du Molinet*, Conſeiller & Procureur-Général en la Chambre des Comptes de Paris, de *Jean du Molinet*, Ecuyer, Seigneur de la Pillardière; *Louis du Molinet*, Sieur d'Arcicourt, couſins maternels.

Les parens qui ont ſigné pour la Demoiſelle ſont Meſſire *Nicolas Thibault*, Ecuyer, Conſeiller du Roi en ſa Cour du Parlement, couſin-germain du père; Meſſire *Nicolas Thibault*, Ecuyer, frère; Noble *Etienne Morel*, Seigneur de Dombernaud, couſin maternel, & Demoiſelle *Anne Thibault Danton*.

Demoiſelle *Anne Thibault* obtint une commiſſion des Commiſſaires établis par le Roi en la Chambre du Tréſor au Palais à Paris, pour faire commandement aux Elus de Compiègne & Greffiers de l'Election, de lui délivrer à elle veuve DE WAROQUIER, les acquêts par elle produits ſur les comptes par elle rendus devant leſdits Elus, le 9 Juin 1556.

L'on voit encore, par un extrait des regiſtres des Commiſſaires ordonnés par le Roi, pour juger en dernier reſſort en la Chambre du Tréſor au Palais de Paris, &c., que les Commiſſaires ont renvoyé devant Sa Majeſté *Pierre Coffin*, *Gilles Poultier* & *Feron de Baſſin*, pour leur être pourvû, ainſi que de raiſon en faveur de ladite veuve de *Waroquier*, à l'effet de repréſenter les pièces par leſquelles il paroît être dû la ſomme de 137 liv. 6 ſ. 11 den. audit FRANÇOIS DE WAROQUIER, pour avances concernant la levée des chevaux & charriots. D'elle viennent les alliances avec les Maiſons de *Vé*, *l'Eſcrivain*, *la Cavelle*, *le Fuſelier*, *Deſchamps*, dit *Morel*, *Garges*, *Kerromp*, *Pochon*, *de Guenins*, *Rouhault de Gamaches*, *Montmorency*, *Thury*, *Longueil*, *Villiers de Marchecreux*, *Chaulny*, *Laval*, *Roquetun-la-Tour*, *Briçonnet*, *Beſançon*, *Antonis*, *du Molinet*, *Monceaux*, *Potier de Geſvres*, &c.

De ce mariage eſt iſſu FRANÇOIS, qui ſuit:

XI. Noble homme FRANÇOIS DE WAROQUIER, ou VAROQUIER IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Méricourt & de Combles, fut ſous la tutèle de ſa mère, après la mort de ſon père. Il renonça à la ſucceſſion des biens de ſon père, le 31 Octobre 1564, (ce fut lui qui le premier vint habiter Paris). Il fut Secrétaire de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, par Brevet donné à Saint-Romain le 1er Août 1569; Secrétaire par proviſion, les Lettres données, le 13 Décembre 1577, en conſidération des négociations importantes, qu'il avoit reçues, pour laquelle charge il prêta ſerment entre les mains de M. *Martin de Beaune*, Abbé de Coulons, Chancelier de la Reine, le 19 Janvier 1578. C'eſt de lui que parle Mézeray, en ſon *Hiſtoire de France*, tome III, pag. 538 & ſuiv. de laquelle eſt extrait ce qui ſuit. C'eſt ſur l'année 1685, lors de l'entrepriſe du Duc d'Anjou ſur Anvers, où tout le monde ſait qu'il perdit la confiance des ſiens, & y ruina ſes affaires, ainſi qu'il eſt rapporté dans les annales de la ville de Malines, où l'on trouve l'ambaſſade du ſieur DE WAROQUIER.

D'autre part, cette nouvelle étant venue en France, la Reine Mère, véritablement touchée de la honte de ſon fils, dont elle étoit cauſe en partie, lui envoya, pour le conſoler & le ſervir en ce déſeſpoir, FRANÇOIS DE WAROQUIER DE MÉRICOURT, *ſon Secrétaire, dont elle avoit éprouvé l'adreſſe & la capacité en ſes plus épineuſes affaires, lui donnant ordre d'aller par après vers les Etats, & d'eſſayer, en communiquant privement avec les principaux, d'adoucir les aigreurs & de pallier la faute; car, comme il étoit originaire d'une ancienne Maiſon de ce Pays-là, & qu'il y avoit des particulières habitudes, elle voyoit qu'il y ſeroit reçu avec moins de défiance, & plus favorablement écouté qu'un autre.*

Il fut marié deux fois, 1° par contrat paſſé en l'Hôtel de Meſſire *Guillaume du Molinet*, Procureur-Général en la Chambre des Comptes, l'acte reçu par *Gohier* & *Mahués*, Notaires à Paris, le 6 Août 1564, à Noble Demoiſelle *Claude Pinon* (qui porte: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois pommes de pin, de même écartelé au 2 d'azur au chevron d'or, chargé de trois quintes-feuilles de gueules, accompagné en chef de*

deux étoiles d'or & en pointe d'une tête licorne d'argent, qui eſt de *Hieroſme au 3 d'or à la bande d'azur, chargé de trois chandeliers d'or,* qui eſt de *Canlers),* née le 15 Octobre 1540, filleule de M. *de Longeuil*, Avocat au Parlement, & de Demoiſelles *Boucher* & *Godefroy*, fille de Meſſire *Simon Pinon,* Ecuyer, Seigneur de Bardillon, Conſeiller, & de Demoiſelle *Anne Hieroſme.*

Les parens qui ont ſigné pour le Sieur DE WAROQUIER ſont Noble *Anne Duval*, couſine par ſon mari, Meſſire *Guillaume du Molinet*, Procureur-Général, &c., & Meſſire *Robert du Molinet,* ſes couſins, &c.

Ont ſigné pour la Demoiſelle, Noble homme *Raoulin le Boulanger,* Ecuyer, oncle par ſa femme; Demoiſelle *Geneviève Guiberteau,* tante par ſon mari; Demoiſelle *Charlotte Charmolue,* couſine par ſon mari.

Claude Pinon étoit ſœur de *Jean Pinon*, Conſeiller-Auditeur des Comptes, marié à Demoiſelle *Marie Bourdereuil*, fille d'*Ambroiſe Bourdereuil* & de *Marguerite du Verdier*, & couſine-germaine de Meſſire *Jacques Pinon,* Sieur de Doncy & de Vitry, &c., décédé Doyen des Conſeillers du Parlement, & Conſeiller d'Etat, en 1641, âgé de 76 ans, illuſtre par ſa piété comme par ſa ſcience, après avoir épouſé *Jeanne le Peutre,* & petite-nièce de Meſſire *Laurent Pinon,* Evêque d'Auxerre, en 1434. Elle donne aux WAROQUIER les alliances avec les Maiſons de *Canlers, Fortetgalard de Pointville, Arnaud, le Bret, Cardaillac-la-Chapelle, Chevalier, Damas d'Anlezy, Maſſol, le Roux, Macquart, Marion-Druy, Montmorency-Thouy, Ricouart-d'Hérouville, Charpentier, Piedefer, Machault, le Noir, Marny, Hobier, Biet de Maubranche, Balzac d'Antraigues, du Val-Fontenay, Loménie de la Ville-aux-Clercs, Pluvinel, Monteſcot, le Maiſtre, Dudivé, Guiberteau, Corail de Rouville, Creil, Cuigy, d'Orginal, Picot, Aligre,* &c.

FRANÇOIS DE WAROQUIER, veuf de *Claude Pinon,* décédée le 26 Février 1573, conclut l'inventaire de ſon épouſe le 13 Janvier 1581; il paſſa un contrat le 1er Mai 1584, devant *Barin,* & ſon confrère, Notaires, à Paris, il paſſa un contrat de conſtitution de rente devant *Bergeron,* & ſon confrère, Notaires à Paris, le 1er Mars 1586; paſſa un 3e contrat chez les mêmes le 12 Août 1586; il aſſiſta au contrat de mariage de *Jean Pinon,* ſon beau-frère, l'acte reçu par *Herbain* & *le Normant*, Notaires, le 13 Décembre 1587. Il épouſa, en ſecondes noces, le 11 Décembre 1580, Dame *Marguerite Chapellier,* dont les armes ſont: *d'or, au chevron de gueules, chargé de trois roſes d'argent, & accompagné de trois fleurs d'aube-foin d'azur,* tante paternelle de Madame la première Chancelière d'*Aligre,* & pareillement grande-tante du Chancelier d'*Aligre,* dernier décédé, & auſſi grande-tante de Madame la Chancelière *le Tellier,* mère de M. le Marquis *de Louvois*, Miniſtre & Secrétaire d'Etat. Il eſt décédé le 15 Octobre 1618, & a été inhumé en la ſépulture de *Claude Pinon,* ſon épouſe, en l'Egliſe Saint-Nicolas-des-Champs, où ſe voit ſon épitaphe, & *Marguerite Chapellier* eſt décédée le 22 Janvier 1610, a été inhumée en la ſépulture de MM. *de Saint-Cyr*, ſes ancêtres, au cimetière des Saints-Innocents, près la Chapelle d'Orgemont.

Du premier mariage ſont iſſus:

RENÉ, qui ſuit;

Et AUGUSTIN DE WAROQUIER, Ecuyer, Seigneur de Comble, né le 15 Juillet 1567, filleul de Meſſire *Georges d'Anets*, Auditeur en la Chambre des Comptes, ſon couſin, & de Meſſire *Jean Pinon*, ſon oncle, & de Noble Demoiſelle *Charlotte Charmolue*, ſa couſine, décédée ſans alliance le 27 Octobre 1596, âgé de 29 ans, & inhumé au Cimetière des Saints-Innocens, en la ſépulture de MM. *Pinon,* ſes ancêtres.

XII. Noble RENÉ, ou REYNE DE WAROQUIER, Ecuyer, Seigneur de Combles, né le 19 Novembre 1565, filleul de Meſſire *Reyne de Canlers,* & de *Claude Gilles,* Conſeillers du Roi, & Auditeurs en ſa Chambre des Comptes, ſes couſins, & Demoiſelle *Anne Duval*, ſa couſine. Il fut d'abord deſtiné à l'état Eccléſiaſtique, comme on le voit dans les Lettres données par M. *de Gondy*, Evêque de Paris, du 4 Février 1573, mis ſous la tutèle de ſon père, ayant pour curateur Meſſire *Jean Pinon,* ſon oncle, par acte dreſſé le 15 Décembre 1580, par Meſſire *Jacques Pouſſenay,* Conſeiller du Roi au Châtelet de Paris, ſucceſſivement homme d'armes de la Compagnie de M. le Duc *d'Angoulême,* s'eſt trouvé, en cette qualité au ſiége d'Amiens, comme il appert par ſon certificat de ſervice du 1er Avril 1620, puis Conſeiller du Roi &

Payeur des gages de MM. de la Cour des Aides, après Meſſire *Jacques du Vivier*, par contrat paſſé devant *Hogier* & *Chapelain*, Notaires, le 22 Septembre 1607, puis retenu Secrétaire ordinaire de la Chambre du Roi, par Brevet donné à Paris par M. *de Bellegarde*, Grand-Ecuyer de France, le 30 Septembre 1612; il tranſigea avec les héritiers de Meſſire *Robert Allaire*, oncle de ſa femme par contrat paſſé devant *Nourry* & *Perrier*, Notaires, le 17 Mai 1618, il paſſa un autre contrat devant *Mahieu*, & ſon Confrère, le 3 Mars 1618; il reçut un exploit, conjointement avec Demoiſelle *Marie Bourdereuil*, veuve de *Jean Pinon*, à lui donné par *Mangrand, huiſſier*, le 7 Novembre 1622; il fit un contrat de conſtitution de rentes ſur les Gabelles, le 17 Novembre 1621, &c., fut marié (par contrat paſſé devant *Mahieu*, & ſon Confrère, Notaires au Châtelet de Paris, le 21 Décembre 1607, célébré à Saint-Jacques-de-la-Boucherie, le 27 Janvier 1608), à Noble Demoiſelle *Françoiſe Hardy*, qui porte: *d'azur, au lion d'or, armé & compaſſé de gueules*, fille de Meſſire *Claude Hardy*, Ecuyer, Sieur de Leſtourville, Conſeiller au Châtelet de Paris & de Noble Demoiſelle *Marguerite Allaire*, dont les armes ſont: *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois papillons d'argent*, celle-ci ſœur de *Robert Allaire*, Conſeiller d'Etat, & fille de *N... Laiſné de Bruyères*.

Françoiſe Hardy avoit pour troiſième aïeule, *Simone Chartier*, fille de *Jean Chartier*, Sieur de Donton & de Rochefort, iſſu d'*Alain Chartier*, qui épouſa *Siphène le Maire* (Voy. LE MAIRE), mariée à *Marc Hardy*, Sieur d'Auteville; pour biſaïeule *Siméone David, de Saint-Pélavi*, mariée à *Pierre Hardy*, Ecuyer, Sieur d'Auteville; pour aïeule *Jeanne Chaſſinat*, mariée à *Etienne Hardy*, Ecuyer, Sieur d'Auteville, & pour ſœurs: 1° *Marie Hardy*, femme de *Michel le Vayer*, Conſeiller au Châtelet; 2° *Anne Hardy*, femme de *Claude le Chapellier*, Seigneur de Saint-Cyr; 3° *Claude Hardy*, femme de *Jacques Bouvilliers*, & pour frère, *Sébaſtien Hardy*, Ecuyer, Seigneur de Leſtourville & de la Tabaiſe, Conſeiller & Receveur des Tailles du Mans, marié à Demoiſelle *Marie Belot-Deſpontis*; elle étoit couſine germaine de *Claude Hardy*, Ecuyer, Grand-Audiencier de France & Maître des Comptes, marié à Demoiſelle *Suſanne Picot*, & elle donne aux *Waroquier* les alliances avec les Maiſons de *Molé, Montholon, Bruslart, Bourdin, Brouſſes, d'Oviat, Velbert, Hardy, la Trouſſe, le Noir, Boiſherpin, Bailleul, la Pallu, Mauroy, Guiberteau, Potier de Novion, Nandor, Portehors, Pingré, le Fèvre, le Boſſu, Goullon, Belot, le Breton*, &c.

René de Waroquier eſt décédé le 23 Juillet 1627, & ſon épouſe le 1er Mars 1637, âgés tous deux de 62 ans: ils ſont inhumés à Saint-Nicolas-des-Champs, où ſont leurs épitaphes, & de leur mariage eſt iſſu François, qui ſuit.

XIII. Meſſire François de Waroquier, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Méricourt, né & batiſé en la Paroiſſe Saint-Nicolas-des-Champs, le 7 Avril 1612, filleul de Meſſire François de Waroquier, ſon grand-père & de Demoiſelle *Anne Pingré*, ſa tante, lequel a été ſucceſſivement Conſeiller du Roi, Tréſorier de France, Général des Finances, Grand-Voyer, en la Généralité de Paris, le 6 Mai 1636, dont il a prêté ſerment entre les mains de M. le Chancelier de France, le 9 dudit mois, reçu en la Chambre des Comptes, le 19 Juin, & au Bureau des Finances, le 30 Juin de la même année, nommé Commiſſaire pour le Roi pour juger les malverſations à la levée de l'emprunt, en vertu d'Arrêt des Lettres-Patentes de l'année 1636; Commiſſaire Général pour les ſubſiſtances en 1639, Commiſſaire pour le Roi pour l'exécution de la déclaration de Sa Majeſté portant révocation des Annoblis, Exempts, Privilégiés & Commenceaux en la Généralité de Paris, en 1641; nommé Chevalier de l'un des Ordres du Roi, le 6 Janvier 1643, comme nous l'avons dit ci-deſſus (col. 192), reçu après ſes preuves de nobleſſe, & après avoir fait le ſerment accoutumé le 21 Octobre 1643; Commiſſaire avec M. *de Monteſcot*, Intendant de Juſtice en la Généralité de Paris, pour régler la conduite des Troupes, & diſtribuer les étapes en ladite Généralité, le 10 Avril 1644, par proviſions de Lettres ſignées Louis, & plus bas *le Tellier*, & ſcellées; il a obtenu des Lettres en forme de confirmation de nobleſſe, au mois de Mai 1647, regiſtrées au Bureau des Finances le 9 Décembre 1649, viſées en la Cour des Aides le 13 Octobre 1649, & depuis paraphées d'*Hozier*; nommé Maître

d'Hôtel ordinaire du Roi, par proviſion de Lettres du 12 Août 1649, ſignées Louis, & plus bas par la *Reine régente*, ſa mère; pour laquelle place il prêta ſerment entre les mains de Monſeigneur le Prince de Condé, Grand-Maître de France, le 22 dudit mois; nommé Commiſſaire pour la ſeconde fois, pour le réglement des troupes avec pouvoir de nommer les Capitaines & Lieutenans dans les Régimens, par Lettres données le 16 Janvier 1651, ſignées Louis, & plus bas *le Tellier*; Commiſſaire, pour la troiſième fois, en 1653, puis Conſeiller d'Etat, en 1656, en conſidération des ſervices, qu'il avoit rendus à Sa Majeſté & au Roi Louis XIII, particulièrement près les Provinces d'Italie, dès l'année 1634, maintenu par ordre du Roi, en ſa charge de Conſeiller-Tréſorier de France, par Lettres d'honneur données par Sa Majeſté le 3 Avril 1656, régiſtrées au Bureau des Finances, & depuis paraphées d'*Hozier*; confirmé en ſa nobleſſe & dignité de Chevalier de Saint-Michel, par M. *de Sourdis*, le 25 Novembre 1663, lors de la première ſuppreſſion des Chevaliers; confirmé, pour la ſeconde fois, en ladite dignité, le 28 Avril 1665, par Lettres ſignées Louis, & plus bas *le Tellier*, & depuis paraphées d'*Hozier*; confirmé, pour la troiſième fois, en 1666, & alors les chevaliers furent réduits à 50; reçu Préſident au Bureau des Finances, le 14 Juin 1667, puis premier Préſident audit Bureau.

Il fut marié (par contrat paſſé devant *Pierre Fieffé* & *Guillaume Duchеſne*, Notaires à Paris, le 18 Janvier 1647) à Noble Demoiſelle *Marie Phelippe de Billy*, qui porte: *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois glands & de trois olives couplés & liés enſemble de ſinople au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or, écartelé d'un vairé d'argent & d'azur, à trois faces de gueules, ſur le tout de gueules à la croix dentelée d'argent*, fille de Meſſire *Vincent Phelippe*, Ecuyer, Seigneur de Billy & de Bonainville, Conſeiller du Roi, Doyen des Auditeurs en ſa Chambre des Comptes, & de Dame *Marie le Clerc*, dont les armes ſont: *de gueules à trois molettes d'or, poſées 2 & 1, à la bordure engrêlée d'argent*.

Les parens qui ont ſigné pour le Sieur DE WAROQUIER ſont Meſſire *Charles Pinon*, Seigneur de Quincy & de Villeneuve, Conſeiller du Roi, en ſes Conſeils, & Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel, couſin paternel; Meſſire *Pierre Pinon*, Chevalier, Seigneur de Châtillon, Conſeiller & Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, Tréſorier Général de France à Paris, couſin paternel, Meſſire *Etienne Macquart*, Ecuyer, Conſeiller, Secrétaire du Roi, Maiſon & Couronne de France, couſin paternel; Meſſire *Claude Hardy*, Conſeiller de Sa Majeſté en ſes Conſeils, & Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes à Paris, couſin-germain maternel; Meſſire *Sébaſtien Hardy*, Ecuyer, Sieur de la Croix-de-Pierre, en Vendômois, Conſeiller de Sa Majeſté & Tréſorier de France à Paris, couſin-germain maternel; Noble homme *Regnault de Mauroy*, Conſeiller, Secrétaire du Roi, Maiſon & Couronne de France, & Auditeur en ſa Chambre des Comptes, couſin maternel, & parent de la Demoiſelle, pour laquelle ont ſigné *Vincent Phelippe*, Ecuyer, Sieur de Longeau, frère; Meſſire *Nicolas de Bailleul*, Chevalier, Seigneur de Vattetot & de Torſy, &c., Conſeiller de Sa Majeſté, & Préſident en ſa Cour de Parlement, couſin paternel; Meſſire *Nicolas de Tudert*, Abbé de Saint-Georges-ſur-Loire, Doyen de l'Egliſe de Paris, & Conſeiller du Roi en ſes Conſeils & en ſa Grand'-Chambre du Parlement; Meſſire *Jean Phelippe*, Ecuyer, Conſeiller de Sa Majeſté, & Tréſorier des Gardes-du-Corps, oncle paternel; Noble homme *Jacques de Montrouge*, Sieur de Courgouſſon, ancien Echevin de Paris, grand-oncle maternel; Meſſire Julien *le Bret*, Seigneur de Meſnil, oncle paternel; Noble homme *Philippe de Parades*, Conſeiller de Sa Majeſté, & Contrôleur des Gages du Parlement, oncle paternel; Noble homme *Louis de la Vergne*, Conſeiller de Sa Majeſté, & Tréſorier des Gardes-du-Corps, oncle paternel; Meſſire *Marc le Boulanger*, Chevalier, Seigneur de Vervins, Quincampoix, &c., Conſeiller de Sa Majeſté, en ſes Conſeils, premier Préſident en la quatrième Chambre des Enquêtes, & Prévôt des Marchands de cette ville, couſin paternel; Meſſire *Pierre de Hodicq*, auſſi, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & premier Préſident en la cinquième Chambre des Enquêtes, couſin maternel, *Antoine Ollains*, Ecuyer, Seigneur de la Ferrière, couſin-germain paternel, Noble homme Meſſire *Pierre Abelly*, Avocat au Parlement, couſin paternel, &c., & d'elle

viennent les alliances avec les Maiſons de *Compain, Sapin, Cardon Anglure, Marentin, Torger, Ferraryc, le Comte, Saint-Simon, Maillebois, Sève, Vion, Noau, Brou, Duvivier, Biet, Lottin,* &c.

François de Waroquier eſt décédé en Décembre 1699, âgé de 89 ans 5 mois 3 jours, & a été inhumé à Saint-Nicolas-des-Champs, en la ſépulture de *Marie Phelippe,* décédée le 8 Janvier 1663, où ſe voient leurs épitaphes, laiſſant de ſon mariage :

1. Laurence ;
2. Louis, dont on parlera ;
3. François-Auguste, qui a continué la poſtérité ;
4. Denise, née le 17 Octobre 1654, décédée jeune ;
5. Vincent, né le 27 Octobre 1643, décédé jeune ;
6. Marie-Camille, née le 14 Avril 1646, décédée jeune ;
7. Henriette-Marie, née le 10 Septembre 1647, décédée jeune ;
8. Claude, né le 14 Octobre 1648, décédé jeune ;
9. François-Julien, né le 26 Janvier 1650, décédé jeune ;
10. Jean-François, décédé jeune ;
11. Marie-Françoise, décédée jeune ;
12. Marie de Waroquier, Religieuſe Urſuline au Couvent d'Argenteuil, le 6 Novembre 1680.

XIV. François-Auguste de Waroquier, Ier du nom, Chevalier, né le 31 Juillet, & batiſé le 4 Août 1658, en la Paroiſſe Saint-Louis-en l'Isle-Notre-Dame, à Paris, filleul de Meſſire *Etienne Macquart,* Ecuyer, Conſeiller du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances, ſon couſin paternel, & de Dame *Claude Peroult,* ſa couſine germaine à cauſe de M. *de Noau,* ſon mari ; il a été ſucceſſivement Lieutenant de Cavalerie au Régiment d'Arnolfiny, le 2 Novembre 1677 ; puis Cornette dudit Régiment, par Brevet donné à Verſailles, le 10 Mars 1684 ; Lieutenant réformé de Cavalerie, entretenu par Sa Majeſté, par Ordonnance donnée à Fontainebleau, le 15 Novembre 1684 ; Lieutenant de la Compagnie de *Durollet,* en 1689 ; Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de *Jouve,* par Brevet donné à Verſailles, le 4 Janvier 1690, puis Lieutenant de Cavalerie au Régiment de la Reine, en 1690, & Capitaine-Lieutenant dudit Régiment.

François-Auguste a tranſplanté ſa famille à Saint-Affrique en Rouergue, où il s'eſt marié à Noble Demoiſelle *Suſanne de Galtier, de Montagnol,* qui porte *de gueules à trois rochers, d'échiquier d'or à la bordure crênelée de ſix pièces de même,* fille de Noble *Pierre de Galtier,* Seigneur de Montagnol, Conſeiller du Roi & Juge de Saint-Affrique, & de Dame *Madeleine de Gallot,* dont les armes ſont : d'*or, au léopard couronné d'azur,* par contrat paſſé devant *Antoine Rames,* Notaire à Saint-Affrique, le 11 Mai 1692, célébré en l'Egliſe paroiſſiale, le 12 Mai 1693.

Suſanne de Galtier étoit ſœur de *Gédéon de Galtier,* Capitaine d'Infanterie au Régiment de Caſtelnau ; elle avoit pour grand-oncle maternel Meſſire *Iſaac Hébert,* Evêque & Comte de Vabres, & pour biſaïeule paternelle Noble *Jeanne de Maillac de Vergnes de la Motte,* laquelle étoit très-proche parente de la Maiſon d'*Arpajon,* elle donne aux *Waroquier* les alliances avec les Maiſons de *Roquefeuil la Salle, la Roquemeurel-Saugnac, Sédage, Comeiras, Geſſac, Duteil, Puifages, Rocozel-Fleury, Coulot, Golatrave, Alagrin, Rudelles, la Panouſe, Noailles, etc.*

François-Auguste tranſigea avec ſon père, conjointement avec ſon frère, le 20 Avril 1693, l'acte reçu par *Monneral* & *Coullon,* Notaires à Paris ; il fut maintenu dans ſa nobleſſe par M. *Sauſan,* Intendant à Montauban, le 20 Mars 1697 ; ſes armes regiſtrées le 16 Juin 1700 ; il renonça, conjointement avec ſon frère & ſa ſœur, à la ſucceſſion de défunt ſon père, conſtituant ſon Procureur à cet effet Me *François Pillos,* Procureur au Châtelet, l'acte reçu par *Torinon* & *Vaſt,* Notaires à Paris ; il partagea les biens de ſon père avec ſon frère & ſa ſœur, par acte reçu par *Raymond,* Notaire à Paris ; il fut maintenu dans ſa Nobleſſe, conjointement avec ſon frère, par MM. les Commiſſaires-Généraux, les Lettres données à Paris, le 8 Juillet 1706 ; il eſt décédé, le 21 Décembre 1736, âgé de 78 ans, inhumé en l'Egliſe de Saint-Affrique, en la ſépulture de Demoiſelle *Suſanne de Galtier,* ſon épouſe, décédée le 4 Décembre 1728, laiſſant pour enfans :

1. Louis, Ecuyer, décédé ſans alliance, le 19 Mai 1756, âgé de 50 ans ;
2. François-Auguste, qui ſuit ;
3. Jean-Batiste, qui ſuivra.

XV. Noble & puiſſant Seigneur Meſſire François-Auguste de Waroquier, IIe du nom, Chevalier, Sieur de Méricourt, &c., né le 26 Février, & batiſé le 3 Mars 1708, audit Saint-Affrique, filleul de Noble *François de Galtier*, ſon oncle, & de noble Demoiſelle *Madeleine de Waroquier*, ſa ſœur. Il a été d'abord deſtiné à l'état Eccléſiaſtique dès l'âge de ſept ans; pourvu d'un Canonicat de ladite ville, à l'âge de treize ans; puis il a ſervi ſucceſſivement en qualité de Cadet dans le Régiment de Puiſieulx, Cavalerie, en 1728; il a fait en cette qualité toutes les campagnes d'Allemagne; il a été grièvement bleſſé au ſiège de Philisbourg; puis fait Sous-Lieutenant dans le Bataillon de Milice de Rodès; ſucceſſivement Lieutenant dudit Bataillon, en 1743; puis Aide-Major au Bataillon de Cahors, en 1744; Major d'Infanterie, comme il appert par un acte de conſtitution en faveur de Louis-Charles, ſon fils; l'acte reçu par *François Crebaſſa*, Notaire Royal à Saint-Affrique, le 28 Juillet 1781; il a ſuivi en ces qualités toutes les campagnes de ce tems-là; puis il a été réformé, en 1748, à la paix d'Aix-la-Chapelle, & s'eſt marié (par contrat paſſé le 12 Mars 1749, contrôlé, le 12 Mai 1763, chez *Crebaſſa*, Notaire à Saint-Affrique, le 27 Mars 1749) à Dame *Eliſabeth de Floris*, qui porte: *d'or, au lion de ſable armé, & lampaſſé de gueules à une guirlande de fleurs pour bordure*, fille de Meſſire *Pierre Laſleur*, dit *de Floris*, Ecuyer, Seigneur de la Caſelle & du Pujols, &c., ancien Lieutenant au Régiment de Tiraqueau, auparavant Sous-Lieutenant en celui de Froulay, lequel, après avoir quitté le ſervice, s'eſt fait recevoir Avocat en Parlement & de Dame d'*Eliſabeth d'Albignac de Ferrières-d'Arre*, qui porte: *d'azur, à trois pommes de pin d'or, au chef de même*; celle-ci fille de Noble *Gabriel d'Albignac*, Ecuyer, Seigneur de Ferrières, Baron d'Arre, Capitaine au Régiment de Rouergue, & ſœur de noble *Gabriel d'Albignac*, &c., marié à Dame *Madeleine de Chapelain de Bèdes*.

Eliſabeth de Floris donne aux *Waroquier* les alliances avec les Maiſons de *Lacam, Foubeſſe, Maſſals*, dont aujourd'hui un Comte de Brioude, de *Veiſières, Fabrègues, Dupuy-Montbrun-Mommejan, Solages, Rocozel-Fleury, Gineſtous, Duclaux, Montvaillant, Beauvoir, Caladou, Belcaſtel, Lauzières, d'Alboy-Montrozier, Raymond Arnal*, &c.

De ce mariage ſont iſſus:

1. Pierre-François, qui ſuit;
2. Louis-Charles, qui ſuivra;
3. Noble Demoiſelle Poncé-Laurence de Waroquier *de Méricourt*, née le 22 Octobre 1752, batiſée le 26 dudit mois, filleule de Meſſire *Pons de Fleury*, Marquis de Rocozel, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Grand-Croix, Commandeur & Officier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Commandant & Gouverneur du Rouſſillon, & de Mont-Louis, ſon parent paternel & maternel, & de Dame *Laurence Treton de Ravière*, ſa couſine;
4. Noble Demoiſelle Elisabeth-Susanne-Ursule de Waroquier *de Méricourt*, dite *Mademoiſelle de Baldaſſé*, née le 29 Mai, batiſée le 31 dudit mois 1756, audit Saint-Affrique;
5. Noble Jean-François de Waroquier, dit *le Chevalier de Combles*, né le 1er Novembre 1760, décédé jeune, &c.

XVI. Noble & puiſſant Seigneur Meſſire Pierre-François de Waroquier, Sieur de *Méricourt*, dit le Marquis de Waroquier, né le 27 Juillet, batiſé le 29 dudit mois, 1750, filleul de Noble Demoiſelle *Anne d'Albignac de Ferrières-d'Arre de Roquairol*, ſa grand' tante, Chevau-Léger de la Garde ordinaire du Roi, en 1765, après avoir fait ſes preuves de nobleſſe; arrivé au Grade de Capitaine de Cavalerie, en 1780, il a ſubi la réforme que le Roi a faite de ſa Maiſon, le 15 Décembre 1775, avec 210 liv. de penſion, par Brevet donné à Verſailles, le 1er Janvier 1779, ſigné Louis, & plus bas, *Gravier de Vergennes*, en attendant ſon remplacement, &c.

XVI. Noble & puiſſant Seigneur Meſſire Louis-Charles de Waroquier, Chevalier, Sieur de Méricourt & de Combles, dit le Comte de Waroquier, né le 20 Juin 1757, a fait ſes preuves pour être admis dans les Troupes de Sa Majeſté, par devant M. *Chérin*, & depuis preuve de trois cens ans de nobleſſe, pour être reçu Ecuyer de main du Roi par-devant M. d'*Hozier*.

BRANCHE
des Seigneurs de Saint-Affrique.

XV. Noble & puiſſant Seigneur Meſſire Jean-Batiste de Waroquier, Seigneur & Gouverneur pour le Roi de la ville de Saint-

Affrique, où il eſt né le 17 Octobre 1713 ; a ſervi ſucceſſivement dans ſa Cavalerie en qualité de Cadet; puis il eſt entré dans les Gardes-du-Corps, Compagnie *de Villeroy*; arrivé au grade de Capitaine de Cavalerie, en 1764; fait Chevalier de Saint-Louis, en 1766; il s'eſt marié en 17.... à Demoiſelle *Catherine de Galtier de Montagnol du Terrier*, ſa couſine germaine, décédée en 1776, laiſſant pour enfans :

1. Jean-Batiste-Barthélemy, qui ſuit;
2. François-Auguste-Gédéon, dit le Chevalier de Waroquier;
3. Jean-Louis, *dit* l'Abbé de Waroquier;
4. Catherine-Laurence, élevée à Saint-Cyr, & mariée à Noble *Amans-Charles, de Vigouroux*, Ecuyer, Seigneur de Barry, & Baron d'Avieu;
5. Catherine, dite Mademoiſelle *de Fontenay*;
6. Françoise, élevée à Saint-Cyr;
7. Susanne-Laurence, dite Mademoiſelle *de la Motte*;
8. Et Louise-Geneviève de Waroquier.

XVI. Noble & puiſſant Seigneur Meſſire Jean-Batiste-Barthélemy de Waroquier, Chevalier né le 14 Mars 1754, élevé à l'Ecole Royale Militaire, Chevalier de Saint-Lazare au ſortir de l'Ecole, Chevau-Léger de la Garde du Roi, en 1771; Ecuyer de main du Roi, après avoir fait preuve de trois cens ans de nobleſſe à la place de M. le Comte *de Stuart*; reçu après avoir prêté ſerment entre les mains de Monſeigneur le Prince *de Condé* en 1780.

Enfans du treizième degré.

XIV. Noble Louis de Waroquier, Sieur *de Méricourt*, né & batiſé en l'Egliſe Royale de Saint-Paul à Paris, le 9 Janvier 1645, filleul de Meſſire *Louis de Bailleul*, Chevalier, Seigneur de Soiſy, Conſeiller du Roi en ſa Cour du Parlement, alors Préſident-à-Mortier, en ſurvivance de ſon père, couſin de la mère du batiſé, & de Dame *Marie le Clerc*, ſa grand-mère. Il a été ſucceſſivement Page de la Chambre de M. le Duc *de Guiſe*, puis deux ans Cadet au Régiment des Gardes-Françoiſes, Compagnie *de Pradel*; Enſeigne au Régiment de Sully, dit *Caſtelneau*, le 6 Janvier 1666; Lieutenant d'Infanterie dans le Régiment des Vaiſſeaux du Roi; puis Capitaine audit Régiment, après la bataille de Senef, par la démiſſion de M. *de Cramand*, par Ordonnance du Roi, donnée à Verſailles, le 6 Septembre 1674; puis Capitaine des Chevaux-Légers, décédé, ſans avoir été marié.

XIV. Noble Demoiſelle Laurence de Waroquier (fille de François & de Marie-Phelippe), née le 9 Juillet 1653, batiſée en la Paroiſſe de Saint-Louis-en-l'Isle-Notre-Dame de Paris, le 19 Janvier 1654, filleule de Madame *Laurence de Clermont*, veuve du dernier Connétable *de Montmorency*, ſa couſine, & de M. le Marquis *de Wignacourt*, dit *Alof de Wignacourt*, frère d'*Adrien*, Grand-Maître de Malte, ſes couſins paternels. Elle a été mariée (par contrat paſſé devant *Gallois* & *Bouſet*, Notaires à Paris, le 25 Octobre 1682) à Meſſire *Charles Treton*, Conſeiller du Roi en ſa Cour des Aides, dont les armes ſont : *d'azur, à trois étoiles à cinq pointes d'argent poſées* 2 & 1 (Voy. *Armorial général*, coté Paris, pag. 612) fils de Meſſire *Marc Treton*, Ecuyer, Conſeiller, Secrétaire du Roi, Maiſon & Couronne de France & de ſes Finances, & de Dame *Françoiſe Cordier*.

Les parens qui ont aſſiſté pour la Demoiſelle, ſont Demoiſelle Denise-Angélique de Waroquier, ſœur, Meſſire Jean-Julien-Phelippe de Billy, Conſeiller du Roi en ſa Cour du Parlement, première Chambre des Enquêtes, oncle maternel; dame *Madeleine de Ferrary*, tante; haut & puiſſant Seigneur Meſſire *Nicolas Potier*, Chevalier, Seigneur de Novion, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, premier Préſident en ſa Cour du Parlement, parent paternel; haut & puiſſant Seigneur Meſſire *Louis de Bailleul*, Chevalier, Marquis de Château-Gontier, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, Préſident à Mortier en ladite Cour, couſin maternel, à cauſe de Dame *Marie Habert*, ſon aïeule, haut & puiſſant Seigneur Meſſire *Jean de Longeuil*, Chevalier, Marquis de Maiſons, auſſi Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, Préſident à Mortier audit Parlement, couſin paternel; haut & puiſſant Seigneur Meſſire *Nicolas le Camus*, Chevalier, Seigneur de la Grange, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, premier Préſident en ſa Cour des Aides, couſin paternel, à cauſe de Dame *Marie de la Barre*, ſa mère, haut & puiſſant Seigneur Meſſire *François d'Argouges*, Chevalier, Marquis du Pleſſis-Patté, Conſeiller d'Etat ordi-

naire & ci-devant premier Préſident au Parlement de Bretagne, couſin maternel; Meſſire *Pierre-Janvier du Maineblanc,* Chevalier, Vicomte de Bois-Herpin, couſin paternel, à cauſe de Dame *Michelle de la Barre,* ſa mère; *Dominique-Vincent-Phelippe de Billy,* Ecuyer, couſin-germain maternel; Meſſire *Antoine-Hardy Clix,* Conſeiller du Roi, en ſadite Cour du Parlement, couſin paternel, Meſſire *Jean le Boulanger,* Chevalier, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel, couſin maternel; Meſſire *Galliot Gallard,* Chevalier, Seigneur de Pointville, auſſi Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Maître de Requêtes ordinaire de ſon Hôtel, couſin paternel, à cauſe de Dame *Marie Macquart,* ſon épouſe; Meſſire *Nicolas le Clerc de Leſſeville,* Chevalier, Préſident ès Enquêtes de la Cour, couſin maternel; Meſſire *Jean de Longeuil,* Chevalier, Seigneur de Sens, Conſeiller audit Parlement, couſin maternel; Meſſire *Henri Chapellier,* Avocat-Général honoraire en ladite Cour des Aides, couſin paternel; Meſſire *Charles-Auguſte le Clerc de Leſſeville,* Chevalier, Seigneur de Saillancourt, Conſeiller du Roi, au Châtelet, couſin maternel; dame *Madeleine Lotin,* épouſe de Meſſire *du Vivier,* couſine germaine maternelle. De ce mariage eſt venue *Laurence Treton,* mariée à Meſſire *François de Ravière*, Conſeiller honoraire en la Cour du Parlement, dont les armes ſont: *d'azur, à trois étoiles d'argent, poſées* 2 *&* 1, laquelle eſt décédée au mois de Mars 1765, ſans poſtérité.

BRANCHE

des Seigneurs DE PLANQUES.

III. Meſſire JACQUES DE WAROQUIER, Chevalier, Seigneur de Planques (fils de JACQUES & de Demoiſelle *Marie d'Eſne)*, portoit: *de ſinople à trois croiſſans d'argent, poſés* 2 *&* 1, pour ſupports: *deux lions d'or armés, & lampaſſés de gueules, l'écu timbré d'un caſque de profil ſommé d'une couronne de Marquis ayant pour* cimier *un croiſſant,* & pour deviſe: A JAMAIS WAROQUIER. Il fut marié à Dame *Michelle de Liancourt,* qui portoit: *d'azur, à trois jumelles d'or, écartelé de gueules, à la bande fuſelée d'or,* fille de *François de Liancourt,* & de Dame *Jeanne Huldeberge,* de laquelle eſt iſſu JEAN, qui ſuit.

IV. Meſſire JEAN DE WAROQUIER, Chevalier, Seigneur de Planques, marié à Dame *Marie de Creſpiœuil,* qui portoit: *d'azur, à l'aigle employé de gueules, becqué & membré d'or,* fille de *Jacques de Creſpiœuil,* Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Dame *Jeanne de Proiſſy,* de laquelle famille étoit *Charles de Creſpiœuil,* Seigneur de Bricque, marié à *Paſquette de Beauffort,* & *Marguerite de Creſpiœuil,* mariée à *Jean d'Orſtrel,* dit *de Lierres.*

De ce mariage vint:

1. JEAN DE WAROQUIER, Ecuyer, Seigneur de Planques, mort ſans alliance;
2. Demoiſelle ANNE DE WAROQUIER, décédée de même;
3. Et Dame JEANNE DE WAROQUIER, Dame héritière, après ſon frère, de la Terre de Planques, mariée à Meſſire *Pierre d'Applaincourt,* Seigneur dudit lieu, dont les armes ſont: *d'azur, à la croix d'argent, chargée de cinq croiſſans, montans de gueules, poſés* 1, 3 *&* 1. De ce mariage eſt iſſu au ſecond degré, Meſſire *Jacques d'Applaincourt,* Chevalier, qui mourut à la bataille d'Azincourt, en 1415, avec le Seigneur d'*Applaincourt*, ſon père, & *Jean,* Seigneur d'*Applaincourt*, fut fait Chevalier à la priſe de Pont-Audemer, en 1449, où furent tués deux de ſes Gentilshommes, appelés *Jean Dumeſnil* & *Ferri Clabault.* La branche aînée de cette Maiſon eſt tombée en quenouille dans la Maiſon d'*Eſtampes,* où *Sara,* Dame d'*Applaincourt,* fille & héritière de *Jean*, Seigneur d'*Applaincourt* & de *Béthencourt,* & de *Barbe d'Ongnies, de Chaunes*, porta la Terre d'*Applaincourt* en mariage à *Jean d'Eſtampes,* Seigneur de Valançay, Chevalier des Ordres du Roi.

WALERAND D'APPLAINCOURT eſt qualifié Ecuyer, Seigneur de Thieuloye & *Jean d'Applaincourt,* Seigneur de Hardécourt, dans le procès-verbal de la Coutume de Montdidier. en 1567, où *Barbe d'Ongnies,* mère de *Sara,* eſt auſſi nommée. *Charles d'Applaincourt,* Seigneur dudit lieu, fut marié, en 1484, à *Iſabeau de Sailly,* qui porte: *d'argent, au lion armé, couronné & lampaſſé d'azur,* fille de *Jean VIII*, Sire de Sailly, & d'*Iſabeau de Montbleru.*

FRANÇOIS-AUGUSTE DE WAROQUIER porte ſes armes *tiercées, ce qui forme huit quartiers, au* 1 de Wignacourt, *au* 2 du Molinet, *au* 3 de Thibault, *au* 4 de Pinon, *au* 5 de Hardy, *au* 6 de Phelippe de Billy, *au* 7 de Galtier,

au 8 de Floris, *ſur le tout* DE WAROQUIER; pour ſupports : *deux licornes d'argent, l'écu timbré d'un caſque de faſce d'argent, grillé & bordé d'or, orné de ſes lambrequins* ; cimier : *un lion couronné, couronne de Marquis, tenant un écu de ſinople à trois croiſſans d'argent, le lion accoſté de deux demi-vols auſſi d'argent,* cri de guerre : HERSIN; deviſe : *recta ubique & ſic & cor,* deviſe qui, ſelon *la Colombière*, convient fort bien à leur nom & à leurs actions.

Le comte DE WAROQUIER porte : *d'azur, à la main dextre d'argent, poſée en pal, écartelé d'argent à trois fleurs-de-lys, de gueules, au pied coupé & nourri;* pour ſupports : *deux Anges vêtus de robes blanches, tenant chacun une bannière, celle à droite aux anciennes armes de ſa Maiſon; & la gauche aux armes de l'écu, l'écu ſommé d'une couronne Ducale, ayant un caſque de faſce d'argent, grillé & liſéré d'or, orné de ſes lambrequins, couronné d'une couronne de Comte, de laquelle ſort un croiſſant d'argent accoſté de deux demi-vols de même; le caſque accoſté de deux autres caſques de profil, pour marque de l'ancienne chevalerie de ſa Maiſon, ornés de leurs lambrequins, le caſque à droite ſommé d'une couronne de Vicomte, ayant* pour cimier *un lion naiſſant d'or, & la gauche ſommé d'une couronne de Marquis, ayant* pour cimier *une licorne naiſſante d'argent;* la deviſe : *recta ubique & ſic & cor, écrite ſur un oriflamme;* cri de guerre : HERSIN.

Voyez, ſur cette Famille, le *Trophée d'armes héraldiques,* par le Sieur de la Coſte, pag. 85 ; la *Science des Armoiries,* par Palliot, pag. 443; l'*Etat de la Nobleſſe de France,* de 1781 & 1782; le *Calendrier des Princes,* 1768 & 1769; l'*Armorial général de France,* chez Lamy, 1782; les *Statuts de Saint-Michel*, la Colombière, pag. 408 & 604; le *Parlement de Paris*, par Blanchard, pag. 60 & 100; le *Promptuaire Armorial*, pag. 236; les *Origines* du Chevalier Flémichel; le *Recueil des Hérauts d'armes de Flandres des anciennes Maiſons nobles des Pays-Bas;* Ménestrier; les *Etats de la France;* le *Traité de la Nobleſſe* de la Roque; le *Martyrologe des Chevaliers de Malte;* l'*Armorial univerſel.*

ALBALESTRIER, en Languedoc : *de gueules, au chevron d'argent, chargé de quatre pommes de pin de ſinople.*

ALBANI, famille Romaine, originaire de la ville d'Urbin dans l'état eccléſiaſtique. Elle doit ſon élévation au Pape Clément XI, qui en étoit ſorti. HORACE ALBANI, frère de ce Pontife, continua la poſtérité de ſa famille. ANNIBAL ALBANI, fils aîné du précédent, fut Cardinal du titre de S. Clément : CHARLES ALBANI ſecond fils, prince de Soriano, Camérier d'honneur du Pape, Chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne de Toſcane, &c., mourut à Rome le 2 Juin 1724. ALEXANDRE ALBANI, dernier fils d'HORACE, eſt Cardinal-Diacre depuis 1721. Cette famille ſubſiſte dans les enfans de CHARLES ALBANI, Prince de Soriano. Voyez Moréri.

* ALBAROUX ou AUBEROUX, dans le Comtat-Venaiſſin, Diocèſe de Vaiſon : Fief avec haute, moyenne & baſſe Juſtice, dans la mouvance du Roi, qui a été poſſédé anciennement par la famille des *Baux*, & enſuite par celle de *Budes*, & ſucceſſivement par celles de *Peyre*, *de Pelletier*, de *Gigondas* & *Pannis*.

ALBENAS (D') ALBENACH, Nobleſſe établie à Sommières en Languedoc, depuis 1608, originaire de Nîmes, Seigneurs de Gajan depuis 1524.

I. RAIMOND D'ALBENAS, Profeſſeur-ès-Loix, ſervoit le Roi en 1349, dans la Cavalerie, pour lors appellée Gendarmes ou Chevaux-Légers. Il étoit au combat qui fut donné en Gaſcogne entre les Anglois & les François l'an 1351, rapporté par le P. Daniel, tom. V, p. 6. Les François commandés par *Guy de Nesle*, Seigneur d'Offemont, Maréchal de France, furent taillés en pièces; première époque de ce grade dans l'*Hiſtoire du Languedoc*, par Dom Vaiſſette, tom. IV, p. 274. L'on voit que l'Archevêque d'Auch, Commandant dans la Province du Languedoc, convoqua la Nobleſſe de la Sénéchauſſée, avec ordre de ſe trouver à Toulouſe le 1er Janvier 1350 : il donna des Lettres de répi, le 4 Décembre 1349, à Noble RAIMOND D'ALBENAS, Profeſſeur-ès-Loix, qui étoit actuellement en armes au ſervice du Roi dans la préſente guerre en Gaſcogne, à la ſuite de *Bernard de Perme,* Seigneur de la Guépie, pour ne pas ſe trouver à cette aſſemblée des Nobles de la Sénéchauſſée.

L'on trouve dans un livre manuſcrit de l'ancienne Bibliothèque de Harlay, intitulé : *Regiſtre du Parlement de Paris*, coté N° 7, fol. 523, dépoſé dans la Bibliothèque des Bénédictins de l'Abbaye Royale de Saint-Germain-des-Prés à Paris, non-ſeulement la Lettre de répi, mais encore le certificat de ſes ſervices, donné par *Bernard de Perme*, ſous les ordres duquel RAIMOND D'ALBENAS ſervoit, adreſſé au Parlement, daté du 16 Décembre 1349; & la Lettre du Roi PHILIPPE DE VALOIS, à ſon Parlement de Paris, du 18 Janvier 1350, qui ordonne l'enregiſtrement de cette Lettre de répi, ce qui fut exécuté le 8 Avril 1350.

Il y eſt qualifié de Noble & de Profeſſeur-ès-Loix, qualité diſtinguée que prenoit la Nobleſſe qui compoſoit les Parlemens, & qui jugeoit les peuples.

L'on voit dans les actes du Procès de PHILIPPE-LE-BEL, en 1303, contre le Pape BONIFACE VIII, que les Chevaliers *Pierre Flotte, Dupleſſis, Guillaume de Nogaret*, prennent cette qualité de Profeſſeur-ès-Loix.

RAIMOND D'ALBENAS épouſa, en 1360, *Garice Azat*.

II. EMILE D'ALBENAS épouſa, en 1387, *Anne de Gondrin*.

III. PAUL épouſa, en 1430, *Gillette Ponchut*, fille de *Claude Ponchut*, & de *Julie d'Arennes*, connu dans l'*Hiſtoire de Nîmes*. Il fut élu premier Conſul de cette ville en 1454; il étoit Docteur-ès-Loix, Lieutenant du Sénéchal de cette ville en 1462, au rapport de Ménard, *Hiſtoire de Nîmes*, tom. VI, p. 7 & 24, & au tom. IV, p. 385.

Il eſt compris dans le Rôle de la repréſentation des Nobles de la Sénéchauſſée de Beaucaire & Nîmes, pour le ſervice du ban & arrière-ban. Ces Rôles qui exiſtent encore aux archives du Domaine de Montpellier, Sénéchauſſée de Nîmes en général, première liaſſe, N° 3, ſont rapportés par Dom Vaiſſette, *Hiſt. de Languedoc*, tom. V, p. 18, & aux *Preuves*, p. 15.

Par ſon teſtament du 16 Mars 1464, reçu par *Génian Denidis*, Notaire de Nîmes, il fait héritier Louis ſon fils aîné, lègue à CLAUDE qui mourut ſans poſtérité.

Selon Ménard, *Hiſt. de Nîmes*, tom. III, p. 53, & aux *Preuves*, p. 327, le Roi de Portugal ALPHONSE V, logea chez lui le 3 Septembre 1475 : la preuve citée ci-deſſus eſt un compte rendu par les Conſuls, de leur adminiſtration & de la dépenſe qu'ils firent pour la réception du Roi.

IV. LOUIS, Docteur-ès-Loix, épouſa le 14 Novembre 1475, *Marguerite de Bordes*, fille de *Gaſpard de Bordes*, Seigneur de Vendargues : il teſta le 4 Mars 1572. Par ſon teſtament reçu par *Coſta*, Notaire à Nîmes, il fait JEAN ſon héritier; il lègue à JACQUES ſon autre fils. Ce JACQUES, premier Conſul de Nîmes en 1520, épouſa *Louiſe Gerarde*; il a formé une autre branche à Nîmes qui a continué juſqu'en 1753, dont la ſuite eſt établie à Lauzanne en Suiſſe.

V. JEAN Ier, Seigneur de Gajan, épouſa en 1510, *Catherine d'Anduſe*, fille de *Pierre d'Anduſe*, & de *Jeanne Ardouin*; il fut premier Conſul de Nîmes en 1516, Lieutenant du Sénéchal de cette ville en 1522, teſta le 11 Janvier 1541. Par ſon teſtament reçu par *Jean Ducroſe*, Notaire de Nîmes, il donna à JEAN ſon fils cadet, ſa charge & ſes biens ſitués à Nîmes. Ce JEAN reçut des Lettres de HENRI III, datées d'Avignon le 8 Janvier 1575, pour être Préſident du Sénéchal-Préſidial de Montpellier. Sa branche finit à LOUISE D'ALBENAS, qui avoit épouſé *Henri de Porcellet*, Marquis du Baye, le 14 Avril 1640.

JEAN Ier fit pluſieurs legs à ſes autres enfans, & donna ſa Terre de Gajan, ſituée dans le Diocèse d'Uzès, à JACQUES ſon fils aîné.

VI. JACQUES Ier, Seigneur de Gajan, épouſa en Février 1540 *Jeanne de Treize-Emines*, fille de Noble *Barthélemy de Treize-Emines*, Conſeiller au Préſidial de Nîmes, & de *Jeanne d'Ortobanque*. Il fut premier Conſul de Nîmes en 1538. Par ſon teſtament, du 3 Août 1552, reçu par *Jean Urſi*, Notaire de Nîmes, il fait des legs à GUIDON, à JACQUES, & à pluſieurs filles; ſubſtitue ſes biens à ſes enfans de l'un à l'autre. Il eut une commiſſion datée du 26 Septembre 1542, pour commander une compagnie de 400 hommes de pied que FRANÇOIS Ier fit joindre à l'Armée de Monſeigneur le DAUPHIN, qui faiſoit le ſiége de Perpignan.

VII. JACQUES II, Seigneur de Gajan, épouſa le 4 Octobre 1570, *Claude Comte*, fille de *Paul Comte*, & de *Toinette Freſſieux* (acte reçu par *Raimond Paul*, Notaire de Pons): il teſta le 24 Mars 1586, lègue à pluſieurs enfans, fait héritier JEAN ſon fils aîné; il a ſervi long-tems, & fut tué à la bataille de Coutras

en Guyenne, l'an 1587, Lieutenant dans la Compagnie des Chevaux-Légers, commandée par *Charles de Vaux*.

VIII. JEAN II, Seigneur de Gajan, épouſa le 2 Novembre 1608, *Suſanne du Verger* (contrat reçu par *Pierre Rozel*, Notaire de Nîmes), fille de *Daniel du Verger*, Seigneur de Rozières, & de *Suſanne de Vilage*; teſta le 22 Décembre 1654 (*Perſin*, Notaire de Sommières); lègue à pluſieurs enfans, fait héritier JEAN ſon fils aîné, ſubſtitué à JACQUES puîné, à ſes enfans & autres enfans de ſes enfans: ſes deſcendans étant morts ſans poſtérité, la ſubſtitution a été ouverte en faveur de celle de JACQUES, en 1739. JEAN II eut une Commiſſion du Roi de Sardaigne, du 16 Juillet 1616, avec la permiſſion du Roi, pour lever une Compagnie de cent hommes à pied dans le Régiment du Baron de Montpézat, & la conduiſit dans le Milanez. Il fut auſſi Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Magaloti en 1640.

IX. JACQUES III, Seigneur, de Gajan, épouſa le 14 Mars 1662, *Suſanne Roſière*, fille de *Pierre Roſière*, & de *Marguerite Boſanquet*; teſta le 10 Août 1690 (*Perſin*, Notaire de Sommières); fait héritier JEAN-JOSEPH.

X. JEAN-JOSEPH, Seigneur de Gajan, épouſa, le 19 Juillet 1704, *Marie de Roſſet*, fille de *Jean de Roſſet*, Conſeiller au Sénéchal de Montpellier, & de *Suſanne de Rozel* (acte reçu par *Chrétien*, Notaire de Sommières); teſta le 3 Juin 1710 (acte reçu par le même) en faveur de FRANÇOIS-ALEXANDRIN.

XI. FRANÇOIS-ALEXANDRIN D'ALBENAS, Seigneur de Gajan & de Picbouquet, épouſa, le 23 Avril 1739, *Charlotte-Philiberte de Montlaur*, fille de *Charles-Philibert de Montlaur*, Marquis de Murles, & de *Lucrèce Michel* (acte reçu par *Bellonet*, Notaire de Montpellier). De ce mariage il reſte trois garçons:

XII. FRANÇOIS-LAURENT, né le 6 Août 1758; JEAN-JOSEPH, né le 19 Mars 1761 & LOUIS-VICTOIRE, né le 20 Décembre 1762.

Les armes: *de gueules, à un demi-vol d'argent, accompagné de trois étoiles d'or, deux en chef & une en pointe.*

ALBERMARLE, famille illuſtre d'Angleterre. GUILLAUME-ANNE Comte D'ALBERMARLE, Vicomte de Bury, Baron d'Asford, Pair de la Grande-Bretagne, Chevalier de l'Ordre de la Jarretière, premier Gentilhomme de la Chambre de Sa Majeſté Britannique, ſon Ambaſſadeur Extraordinaire & plénipotentiaire auprès du Roi Louis XV, eſt mort ſubitement à Paris le 22 Décembre 1754, âgé de 52 ans. Il étoit Lieutenant-Général des Armées de la Grande-Bretagne, Colonel du ſecond régiment des Gardes Angloises, Gouverneur & Capitaine-Général de la Virginie. Il a laiſſé pluſieurs garçons. L'aîné hérite de ſes titres & de ſes biens.

ALBERON, en Provence: *écartelé, d'or & de gueules, à deux lions & deux tours de même, de l'une en l'autre.*

ALBERT, Seigneur de Marvalière: *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, & en pointe d'un croiſſant de même; au chef couſu de ſable, chargé de trois cors de chaſſe d'argent, liés de même.*

ALBERT, en Provence: *échiqueté, d'or & d'azur, au chef d'argent, chargé de trois demi-vols de ſable.*

ALBERT, en Provence: *de gueules, à trois croiſſans d'or, poſés 2 & 1.*

ALBERT: *de gueules, à un T d'or, ſoutenu d'une main d'argent, ſortant d'une manche d'azur, à une fleur-de-lys au-deſſus.*

ALBERT DE LUYNES. La Maiſon ALBERTI, ou d'ALBERT, titrée de LUYNES, eſt une branche de l'ancienne & illuſtre Maiſon des ALBERTI, Seigneurs de Catenaïa, qui étoit des plus puiſſantes de la République de Florence, & non moins célèbre par les fiefs de l'Empire qu'elle poſſédoit dès le onzième ſiècle, que par ſes ſervices dans les armées & dans le gouvernement de cette République. Elle y a rempli onze fois la charge ſuprême de Gonfalonier de Juſtice, & quarante-neuf celle de Prieur de la Liberté. Elle a donné à l'Egliſe des Cardinaux & des Evêques illuſtres; à l'Etat, des Ambaſſadeurs & un grand nombre d'Officiers, morts au ſervice de leur Patrie. Elle demeuroit à Arezzo, ville de Toſcane, avant qu'elle s'établît à Florence. On apprend de *Nicolo Pallanti*, qui en compulſa les regiſtres en 1349, (cop. auth. & d'*Ammirato*, p. 149) qu'avant FABIANO, Seigneur de Catenaïa, elle étoit diviſée en trois branches diſtinguées par les fiefs de Catenaïa, de Talla & de Montégiové ou Montegiobbio, & ſi éloi-

gnées de leur ſouche commune, qu'elles pouvoient, ſans diſpenſe d'affinité, contracter alliance entr'elles.

De celle de Montégiové deſcendent les ALBERTI, Comtes de Mongoné, de Prato, &c. ALBERTO-ALBERTI, fils de TANCRÈDE ALBERTI, Comte de Montégiové, fut fait Prince de l'Empire par l'Empereur FRÉDÉRIC Ier, en 1164. Quelques hiſtoriens remontent l'origine de cette Maiſon aux anciens Marquis Souverains de Toſcane; mais nous bornant ici à ce qui eſt prouvé par des actes authentiques, nous ne commencerons cette généalogie qu'à FABIANO, Seigneur de Catenaïa, & nous ne ſuivrons, de ſa poſtérité, que la filiation de la maiſon ALBERTI ou d'ALBERT DE LUYNES, & celle des branches qu'elle a faites en France, indiquant ſeulement les auteurs de celles qui ont été formées en Italie.

I. FABIANO ALBERTI, Seigneur de Catenaïa, fils de DOMICIO, ſurnommé de GRINTI, naquit à Arrezzo, ville de Toſcane, vers la fin du dixième ſiècle. On trouve ſa poſtérité dans les Tables généalogiques que Benevenuti, Généalogiſte & Hiſtoriographe de FERDINAND, Grand-Duc de Toſcane, dreſſa ſur titres en travaillant, par ordre de ce Prince, ſur les principales Maiſons de Toſcane. On a conſervé à Florence, dans un dépôt des archives du Grand-Duc, des copies ou des extraits des titres de la Nobleſſe. A Naples, à Capoue, & dans pluſieurs autres villes d'Italie, on s'y borne à faire inſcrire le nom des enfans des Nobles ſur des regiſtres conſervés dans un lieu appelé le *Nido*, ou le ſiège de la Nobleſſe: c'eſt une précaution ſage que le Gouvernement y prend contre les accidens qui diſperſent où détruiſent les titres. Benevenuti y a ſuivi les deſcendans qui regardent l'article des ALBERTI, juſqu'à THOMAS II, qui y eſt qualifié *Vicario Regio della citta del Ponte di Santo-Spirito*, 1416. Ceux qui ont rempli cette place après lui, ont continué ſon ouvrage, &, appuyés ſur des titres du Comtat-Venaiſſin & de France, ils l'ont étendu juſqu'à MARIE-CHARLES-LOUIS ALBERTI ou ALBERT, Duc de Luynes & de Chevreuſe. FABIANO fut marié trois fois: il épouſa, 1° *N.... de Pallanti*, de la ville d'Arezzo, & héritière de ſon père & de ſon oncle; 2° *N... de Tarlati*, des Seigneurs de *Pietra-Mala*; 3° & de *N... de Benzi*, des Seigneurs de *Valdarno*.

Il eut de ſon premier mariage:

1. ARRIGUCIO, auteur d'une branche.

Du ſecond lit:

2. RUSTICO, qui ſuit.

Et du troiſième il eut:

3. BARTHOLOMMEO, ſurnommé MALANCA, auteur d'une autre branche.

II. RUSTICO ALBERTI fit un accord avec les héritiers de BARTHOLOMMEO ſon frère. Il s'établit à Florence, & y épouſa *N.... Maleſpini*, de la Maiſon de *Maleſpini* de cette ville, dont il eut GIUDICÉ, qui ſuit:

III. GIUDICÉ ALBERTI eſt le premier de cette branche, qui naquit à Florence. Le nom de GIUDICÉ, qui lui étoit propre, a diſtingué ſes deſcendans qui ſe ſont qualifiés ALBERTI-DEL-GIUDICÉ. Il fit ſon teſtament dans le *Seſtier* de Sainte-Lucie en 1142; & un codicille la même année, par lequel il laiſſa à Madona *Andrea de Pallanti* une penſion de 150 florins, réverſible après ſa mort à ſes fils qui furent:

1. ORLANDINO, auteur d'une branche;
2. BENCI, qui ſuit.

IV. BENCI ALBERTI partagea avec ſon frère ORLANDINO la penſion que leur père avoit donnée à Madona *Andrea de Pallanti*, par ſon codicille de 1142; il eut:

1. ORLANDINO, auteur d'une branche;
2. JACOPO, qui ſuit;
3. ALBERTO, auteur d'une branche: ſon fils CENNI étoit Gonfalonier en 1303; ſon petit-fils BARTHOLINO étoit au combat de Mont-Accianico en 1306; & en 1315, à celui du Mont-Catini, où CIPRIANI & VANNI-ALBERTI furent tués.

V. JACOPO ALBERTI étoit marié en 1258 avec *Ravenna*, dont il eut:

1. ALBERTO, auteur d'une branche: il fut pluſieurs fois des Prieurs de la Liberté, & Gonfalonier en 1316.
2. LAPO, qui ſuit;
3. NÉRI, qui fut des Prieurs de la Liberté, & auteur d'une branche. Son fils AGNOLO, étant Chevalier, fut fait Gonfalonier en 1346, & fit ſon teſtament en 1348.

VI. LAPO ALBERTI fut Ambaſſadeur à Piſtoïa en 1298; il fit, en 1306 & 1307, des actes de partage avec ſes frères; ils y ſont qualifiés fils de Meſſer JACOPO ALBERTI-DEL-GIUDICÉ. Il fut marié deux fois, 1° avec *Giovanna*; & 2° avec *Bicé*.

Il eut de ſon premier mariage:

1. CIPRIANO, tué en 1315 au combat de Monté-Catini;

2. Caroccio, qui ſuit;
3. Duccio, mort à Veniſe pendant ſon Ambaſſade, le 30 Octobre 1336; il y fut inhumé dans l'Egliſe de Sainte Marie-di-Frari, où l'on voit un beau mauſolée qui lui fut élevé, c'eſt de lui que deſcend au troiſième degré Alberto, qui, étant Evêque de Camerino, fut fait Cardinal au Concile de Florence, par le pape Eugène IV, le 18 Décembre 1439. Il mourut en 1445, & fut inhumé dans l'Egliſe de Sainte-Croix de Florence, où eſt ſon mauſolée.

Lapo eut de ſon ſecond mariage:

4. Alberto, qui laiſſa, par ſon teſtament du 9 Juillet 1348, une ſomme pour faire bâtir une Chapelle dans l'Egliſe de Sainte-Croix de Florence. Il fonda une Chapellenie dans l'Hôpital de Saint-Onufre, & fut auteur d'une branche.

VII. Caroccio Alberti: c'eſt à lui que ſe réuniſſent la branche des Alberti qui exiſte encore à Florence, & celle des Alberti, titrés Ducs de Luynes, de Chevreuſe, & de Chaulnes, qui eſt en France. Il étoit des Prieurs de la Liberté en 1327; ſon épitaphe porte, que Caroccio, fils de Lapo Alberti-del-Giudice, mourut le 23 Juillet 1347. Il eut de *Sandra Gherardini*, ſa femme, qui mourut le 16 Juin 1348:

1. Jacopo, Chevalier, & des Prieurs de la Liberté en 1365, qui fut auteur d'une branche, & eut pluſieurs enfans, dont Paolo, ſon troiſième fils, fut Evêque d'Aſcoli en 1422, & mourut en 1438.
2. Bartholommeo, qui épouſa *Avegnente*, fille du Chevalier *Bindaccio Ricaſoli;* il fut des Prieurs de la Liberté en 1371, & mourut en 1374.

   De lui deſcendent Gio-Giorgio, Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine de Florence, & Prévôt de Prato, & ſon frère Gio-Vincenzio, Comte de Catenaïa, né le 28 Avril 1715, Chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne, Comte du Saint-Empire Romain, du Conſeil de Régence de Toſcane, Conſeiller intime & actuel de Sa Majeſté Impériale, & marié en 1758, à la Baronne *Thérèſe de Furthner*, née Comteſſe de Spauer, & nommée par l'Impératrice Reine Marie-Thérèse, le 10 Mai 1769, Dame de la Croix étoilée.
3. Tommaso, qui ſuit, duquel deſcendent les Alberti ou d'Albert, Ducs de Luynes, rapportés ci-après;
4. Duccio, qui eut pluſieurs enfans, dont Caroccio, ſon fils aîné, mourut à Avignon;

5. Giovanna, mariée à *Agnolo Freſcobaldi;*
6. Bandecca, mariée à *Giovanni Peruzzi*, dont la famille, qui paſſa à Avignon, y ſubſiſte encore; étant devenue veuve, elle ſe remaria à *Naſtagio;*
7. Et Margherita, mariée à *Tano Magaloti*; elle en devint veuve, & ſe remaria à *Lionardo Strozzi.*

VIII. Tommaso ou Thomas Alberti, Ier du nom, fut envoyé en Ambaſſade vers *Maſtino della Scala*, Seigneur de Vérone, en 1344; fit ſon teſtament le 16 Octobre 1374; & mourut le 18 du même mois, laiſſant de ſa femme *Margherita Gianfigliazzi:*

1. Giannozzo ou Jean;
2. Antonio ou Antoine;
3. Luigi ou Louis, qui ſuit;
4. Filippo ou Philippe. Les deux premiers ſe retirèrent à Veniſe, & les deux autres dans le Comtat-Venaiſſin, pendant l'exil qui fit ſortir, en 1400, les Alberti de Florence;
5. Et Agneza, mariée à *Nicolo Cavalcanti.*

IX. Luigi ou Louis Alberti, Chevalier, compris dans l'exil de ſa maiſon, ſe retira avec ſon frère Philippe, & pluſieurs autres de ſa famille, dans le Comtat-Venaiſſin. On apprend du Nécrologe de *Franceſco di Bivigliano, degli* Alberti, que Caroccio, fils de Duccio, mourut à Avignon; Nicolaïo à Montpellier, en 1420; Alberto, fils de Bernard, à Viviers, en 1405; que Diamanté, Calcidonio, & Altobianco, fils de Nicolo Alberti, Gonfalonier en 1363, moururent à Paris; le premier en 1409, le ſecond en 1414, & le troiſième en 1417.

Il y a dans le Chapitre des Grands-Auguſtins de Paris, à gauche de l'Autel, deux grandes tombes des Alberti, ſur l'une deſquelles on lit cette épitaphe: *Hîc jacet corpus DIAMANTI, filii quondàm egregii Militis Domini NICOLAI DE ALBERTIS, de Florentiâ, qui obiit Pariſiis anno à Nativitate Domini milleſimo quadringenteſimo nono, die vigeſima nonâ Martii; cujus anima requieſcat in pace.* Amen.

Pluſieurs familles, qui eurent à Florence le même ſort que les Alberti, ſe retirèrent auſſi dans le Comtat-Venaiſſin. Les Hiſtoriens florentins, & ſingulièrement Machiavel, dans ſon *Hiſtoire de Florence*, livre III, placent cet événement en 1400, & l'attribuent à la jalouſie que la Maiſon Alberti avoit excitée contr'elle, dont *Mazzo Albizzi* profita pour la rendre ſuſpecte au Gouvernement. La Sei-

gneurie ayant été avertie en 1411, que quelques-uns des ALBERTI, qui étoient reſtés en Italie, fomentoient, par leurs correſpondances, un ſoulèvement dans la Ville, fit la même année, un décret qui les déclara rebelles; & par un autre décret de 1412, il fut défendu, aux Sujets de la République, d'avoir aucune correſpondance avec les ALBERTI. LOUIS, & ſes frères, qui n'étoient pas entrés dans ce complot, demandèrent à la Seigneurie de n'être pas compris dans cette défenſe générale, par une Requête, dans laquelle ils ſe diſent fils de THOMAS, & petit-fils de CAROCCIO, & déclarent qu'ils ſe ſont retirés, ſçavoir: JEAN & ANTOINE à Veniſe, LOUIS & PHILIPPE dans le Comtat-Venaiſſin: ce qu'ils obtinrent par une délibération générale du 26 Avril 1413. Les Loix contre les ALBERTI ne furent révoquées que le 31 Octobre 1428. LOUIS fut marié deux fois; il eut de *Sandra Ricci*, ſa première femme:

1. ALBERTO;
2. THOMMASO, qui ſuit;
3. GIULIANO;

Et de *Liſa*, ſa ſeconde femme:

4. TOMMASO, le jeune;
5. GIOVANNI;
6. ANTONIA;
7. NERA;
8. MATTEA;
9. Et VAGGIA.

X. TOMMASO ou THOMAS ALBERTI, IIe du nom, ou d'ALBERT, ſuivant la prononciation françoiſe, que nous ſuivrons dans la ſuite de cet article, ayant reçu de ſon père ce qu'il avoit à prétendre de ſon bien, & de la dot de *Sandra Ricci*, ſa mère, renonça à tous ſes droits par acte paſſé à Carpentras dans le Comtat-Venaiſſin, le 15 Avril 1409. Par ce même acte il vendit à ſon oncle PHILIPPE certains biens de la dot de ſa mère, ſitués en Italie, & qui lui avoient été cédés; il en reçut en paiement un billet ſur *Bindaccio Altoviti*, Banquier d'Avignon. Il s'attacha à la France, & obtint pour ſes ſervices, le 13 Janvier 1415, la charge de Viguier Royal de la ville du Pont-Saint-Eſprit; il en prend la qualité dans le contrat de mariage de ſon couſin, paſſé à Carpentras le 14 Juin 1416. *Inter nobilem JOANNEM ALBERTI, filium Nobilis PHILIPPI, Militis, de Florentiâ, &c., præſentibus Nobilibus viris LUDOVICO ALBERTI, Milite Florentino, & THOMASSIO ALBERTI, ejus filio, de Florentiâ, Viguerio pro Rege Villæ Santi-Saturnini de Portu*, aliàs *Pontis-Sancti-Spiritûs, dicti PHILIPPI reſpectivè fratre & nepote*, &c.

Le 27 Juin de la même année, PIERRE ALBERTI paſſa avec les héritiers de *Bindaccio Altoviti*, une tranſaction au nom de THOMAS ALBERTI, où il prend les mêmes qualifications. Il ſe diſtingua en 1418 à la défenſe de Beaucaire. Ayant ceſſé d'être Viguier de la ville du Pont-Saint-Eſprit, il obtint la charge de Viguier de la ville de Bagnols, par Lettres du 24 Avril 1420. Au mois de Mai ſuivant, le Dauphin ayant repris la ville du Pont-Saint-Eſprit, lui en donna le commandement, & *il ſervit ce Prince avec une Compagnie d'Ecuyers, tant à la garde, ſûreté & défenſe du Pays & de la Sénéchauſſée de Beaucaire & de la ville du Pont-Saint-Eſprit, que pour maintenir ledit Pays en la bonne & vraie obéiſſance du Roi & de Monſieur le Régent, & partout où il plaira à iceux Seigneurs ordonner, en la Compagnie de* Guillaume de Meouillon, *Chevalier, Sénéchal de Beaucaire*. Ce Prince étant monté ſur le Trône ſous le nom de CHARLES VII, le fit ſon Pannetier. On lui en donne la qualité dans les Statuts municipaux, que les habitans de la ville de Bagnols firent le 9 Juillet 1429, & dans pluſieurs autres actes. Il acquit, le 4 Avril 1442, la Terre, Tour & Forteresſe de Bouſſargues, de *Jean-Henri*, Seigneur de Saint-Privas; & obtint, le 17 Mars 1446, la charge de Bailli d'épée du Vivarais & du Valentinois, dont il prit poſſeſſion le 26 Juillet 1447.

Le 18 Juin 1448, les habitans de la ville du Pont-Saint-Eſprit lui remirent, par une délibération générale, reçue par *Raimond Daude*, Notaire, une ſomme qu'il devoit à leur Ville, & l'exemptèrent de quelques impoſitions, en conſidération des grands ſervices qu'il leur avoit rendus. *Conſiderantes & perpendentes quamplurima beneplacita ſervitia, amparamenta & defenſiones de & pro univerſitate prædicta feciſſe, & quæ quotidiè inceſſanter facere & impendere non ceſſat nec deſinit, & ipſam univerſitatem à quamplurimis damnis, gravaminibus & oppreſſionibus preſervaſſe & amparaſſe & defendiſſe; & plura alia commoda & ſervitia diverſis modis eidem univerſitati feciſſe & impendiſſe*. Il fit ſon teſtament le 10 Novembre 1454, & mourût le 28 Août 1455, ayant été

marié trois fois. Il avoit épouſé, 1° *Renaude Félix*; 2° *Armandete d'Auvergne*; & 3° *Panitte Champelles*.

Il eut de ſon premier mariage:

1. Hugues, qui ſuit;
2. Jean, *le vieux*, auteur de la branche des Seigneurs de Bouſſargues, de Saint-André, & de Montdragon, rapportée ci-après;
3. Jean, *le jeune*, Baron de Montclus, Chevalier, enſuite Prévôt & Maître des cérémonies de l'Ordre de Saint-Michel. L'article LXIX des Statuts de cet Ordre porte que nul ne pourra être élu pour remplir cette place s'il n'eſt Chevalier prudent & expérimenté. Etant Ecuyer du Roi Louis XI, il obtint le Gouvernement de la ville du Pont-Saint-Eſprit, dont il prit poſſeſſion le 15 Novembre 1467, & mourut ſans enfans le 6 Juin 1499;
4. Jacques, qui fut d'abord Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Viviers depuis 1445, & enſuite nommé à la dignité de Sacriſtain de la même Egliſe en 1476; il mourut en 1505;
5. Catherine, mariée le 25 Septembre 1435 à *Geoffroi de Bondillon*;
6. Et Louise, mariée à *Jean Clari*. Elle teſta le 15 Octobre 1454, & mourut ſans enfans;

Du ſecond lit il eut:

7. Pierre, mort ſans alliance;
8. Claude, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Viviers;
9. Charles, Religieux de Cluny, & Sacriſtain de Tulette, qui permuta ſon Prieuré de Rouſſet pour celui de Gigorno, le 22 Juillet 1455. Hugues d'Albert, ſon frère, le nomma ſon exécuteur teſtamentaire;
10. Et Delphine, mariée le 12 Septembre 1453 à *Pierre de Maroani*.

Thomas d'Albert n'eut point d'enfans de ſa troiſième femme, mais il eut une fille naturelle, nommée *Sibylle*, mariée à *Jean Ruffi*.

Ses armes étoient: *un écuſſon d'azur, à quatre chaînes d'argent en ſautoir, aboutiſſant en cœur à un anneau d'argent, ſur le tout un écuſſon d'or au lion couronné & lampaſſé de gueules*. Ses deſcendans ont ſéparé les deux *écuſſons*, & les portent ou *écartelé* ou *parti*.

XI. Hugues d'Albert, Seigneur de Sagriès, &c., épouſa, le 10 Décembre 1451, *Catherine de Malingris*, fille de *Jean*, Seigneur de Gaujac, & de feu *Antoinette de Caires*. Il fit ſon teſtament le 7 Juin 1479. Ses enfans furent:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Et Guillaume, légataire de ſon père.

XII. Jacques d'Albert, Seigneur de Sagriès, donna conjointement avec *Pierre du Gaſc*, mari d'*Aragonde de Bondillon*, le 5 Mai 1484, une procuration à Pierre d'Albert, leur oncle, pour terminer une conteſtation qu'ils avoient avec Jean d'Albert, Baron de Montclus, auſſi leur oncle. Il fit ſon teſtament le 27 Mars 1528. Il avoit épouſé, le 21 Octobre 1492, *Doulce de Sarrats*, fille de *Jacques*, Seigneur de Fontarèches, & de *Marie de Piboliers*, ſa première femme, dont il eut:

1. Léon, qui ſuit;
2. Louis, qui mourut ſans alliance, ayant inſtitué pour ſon héritier, par ſon teſtament du 15 Juin 1544, Honoré d'Albert-de-Luynes, ſon neveu, & fait un legs à Louise d'Albert, ſa couſine, femme d'*André de Ragouſe*, Chevalier, Seigneur de Com, & en partie de Saint-Jean-d'Aiguiſe;
3. Et Antoinette, mariée le 21 Août 1531, à *Jean de Brignac*, Baron de Montarnaud.

XIII. Léon d'Albert, Seigneur en partie de Luynes, épouſa *Jeanne de Ségur*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Ribes, & de *Jeanne de Glandèves*, le 21 Septembre 1535. *Louiſe de Ségur*, tante de *Jeanne*, leur céda tous les droits qu'elle avoit ſur la Seigneurie de Luynes. Il ſervit en qualité de Capitaine d'une Compagnie de Gens de pied François, avec Paul d'Albert-de-Montdragon, ſon couſin, dans l'Armée envoyée en Piémont, aux Ordres du Duc d'Enghien. Il avoit fait, avant ſon départ, l'obligation d'une ſomme, qui fut acquittée le 15 Novembre 1565, par Honoré d'Albert, ſon fils. Il fit ſon teſtament au camp de Carmagnoles, le 22 Mars 1544, & fut tué à la bataille de Cérizolles, donnée quelques jours après. Il eut de ſon mariage, Honoré, qui ſuit.

XIV. Honoré d'Albert, Seigneur de Luynes, de Cadenet, de Brantes & de Mornas, au Comtat Venaiſſin, ſe rendit célèbre dans les guerres de ſon tems, ſous le nom de *Capitaine-Luynes*. Il commença à ſervir pour le Roi, ſous les ordres de M. *de Thermes*, en 1553. Il étoit Capitaine en 1562; étant Gentilhomme ſervant du Roi, il paſſa en la même qualité de Capitaine dans le Régiment de *Sarlabos* en 1565, fut Gouverneur de Beaucaire en 1568, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1569, nommé Gouverneur de Château-Dauphin en 1571, pour remplacer, en cas de mort, *du Puy-Saint-Martin*, qui étoit

dangereuſement malade. Etant Colonel des Bandes Françoiſes, il obtint en 1575, du Maréchal de Damville, Gouverneur du Languedoc, la charge de Sur-Intendant & Commandant Général de l'Artillerie en Languedoc & en Provence.

CHARLES DE FRANCE, Duc d'Alençon, puis Duc d'Anjou, frère du Roi, le fit ſon Chambellan le 17 Février 1576. Il ſe battit la même année en champ clos au bois de Vincennes, en préſence du Roi & de toute la Cour, contre le Capitaine *Panier*, Exempt de la Compagnie des Gardes du Corps Ecoſſois, qui lui avoit reproché le ſoupçon que la Cour avoit eu contre lui d'avoir voulu favoriſer en 1574 l'évaſion du Duc d'Alençon & du Roi de Navarre, qui vouloient ſe mettre à la tête du parti des *Politiques*. Il tua ſon accuſateur, & eut toute la gloire de ce combat, qui eſt le dernier que nos Rois aient autoriſé. Il s'empara, par ordre du Roi, des villes du Pont-Saint-Eſprit & Bourg-Saint-Andéol; & Sa Majeſté lui accorda, par Lettres datées de Blois du mois de Mars 1577, *non-ſeulement le gouvernement de la ville du Pont-Saint-Eſprit, mais de Bourg-Saint-Andéol, & autres lieux, Bourgs & Places qui ont été fraîchement & ſeront par lui remiſes en mon obéiſſance dans les Diocèſes de Viviers & d'Uſès*. Le Sieur *de Bigordon* s'étant emparé du Château Saint-Julien, Sa Majeſté l'exhorte à le bien garder, par ſa Lettre datée de Chenonceaux le 11 Mai 1577: *Vous conduiſant*, dit le Roi, *& gouvernant, ainſi qu'il vous ſera ordonné de ma part, par le Sieur de Luynes, Chevalier de mon Ordre, ſuivant l'autorité que je lui ai donnée de ce côté-là*. Le Roi lui fit divers dons en conſidération de ſes ſervices; & il ordonna, en 1587, qu'outre une penſion de deux mille livres qu'il lui accorda, ſes chevaux & tous ſes bagages paſſaſſent & ſéjournaſſent le long de la rivière du Rhône & par terre, tant de montée que deſcente, franchement & ſans rien payer.

Le Cardinal d'Armagnac, Vice-Légat d'Avignon, lui donna, le 5 Février 1589, le commandement de la ville de Boulenne, dans le Comtat Venaiſſin. Il mourut à Melun en revenant de la Cour, après avoir fait un ſecond teſtament, le 6 Février 1592. Il avoit épouſé, le 6 Mars 1573, *Anne de Rodulf*, fille d'*Honoré*, Seigneur de Limans, &c., & de *Louiſe de Renaud-de-Villeneuve*, de laquelle il eut:

1. FRANÇOIS, mort jeune;
2. CHARLES, Connétable de France, qui ſuit;
3. HONORÉ, auteur de la première branche des Ducs de Chaulnes, rapportée ci-après;
4. LÉON, auteur de la branche des Ducs de Luxembourg, rapportée ci-après;
5. MARIE, qui épouſa à Mornas, le 12 Juillet 1599, *Claude de Grimoard-de-Beauvoir-du Roure*, Seigneur de Bonneval & de Combalet, dont elle eut *Anne*, femme de *Charles de Créquy*, Comte de Canaples, & mère des Duc, & Maréchal *de Créquy*, & du Duc *de Leſdiguières;*
6. ANTOINETTE, mariée à Mornas, le 12 Juin 1605, à *Barthélemy de Vernet*. Elle fut nommée Dame-d'Atours de la Reine en 1619. Etant devenue veuve, elle ſe remaria, le 14 Avril 1628, avec *Henri-Robert de la Marck*, Prince de Sédan, Comte de Braine, Capitaine des Cent-Suiſſes de la Garde ordinaire du Roi;
7. LOUISE, baptiſée en 1578, qui eut pour parrain PAUL D'ALBERT-DE-MONTDRAGON, ſon oncle, & fut mariée, le 21 Juillet 1616, avec *Antoine de Villeneuve*, Seigneur de Mons, &c.;
8. Et ANNE, Supérieure du Monaſtère des Urſulines de la ville du Pont-Saint-Eſprit. Elle refuſa l'Abbaye de Maubuiſſon, & obtint pour ſon Monaſtère tous les privilèges des fondations royales, & mourut le 27 Décembre 1623.

XV. CHARLES-D'ALBERT, Duc de Luynes, Pair, Grand-Fauconnier, Garde-des-Sceaux & Connétable de France, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de ſa Chambre, Gouverneur d'Amboiſe, l'Isle-de-France, Normandie, Picardie, &c., naquit à Mornas, dans le Comtat Venaiſſin, en 1577, & ne fût baptiſé qu'en 1592 dans l'Egliſe de Saint-Denis en France. Il eut pour parrain le Roi HENRI IV qui, n'étant pas encore réconcilié à l'Egliſe, le fit préſenter au baptême par le Cardinal DE BOURBON & par le Baron *de Thermes*, depuis Duc de Bellegarde, ſon Grand-Ecuyer. Le Roi, qui l'avoit reçu au nombre de ſes Pages de la Chambre, fut ſi content de ſa conduite, qu'il l'attacha dans la ſuite au DAUPHIN; il en gagna les bonnes grâces & la confiance. Ce Prince, étant monté ſur le Trône en 1610, le combla d'honneurs & de biens. LUYNES étoit Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, lorſqu'il obtint, le 1er Mars 1615, le Gouvernement d'Amboiſe. Il fut fait Grand-Faucon-

nier de France le 7 Novembre 1616, premier Gentilhomme de la Chambre le 25 Avril 1617, & Capitaine de cent hommes-d'armes des Ordonnances du Roi le 16 Mai de la même année. Etant nommé Chevalier des Ordres du Roi, la vérification de ſes titres de nobleſſe, depuis THOMAS II, Viguier pour le Roi de la ville du Pont-Saint-Eſprit en 1415, & qui s'établit le premier dans le Comtat Venaiſſin, où ſa poſtérité étoit toujours reſtée juſqu'alors, ſe fit en la ville du Pont-Saint-Eſprit, en préſence du Procureur du Roi & des Notaires, par *Roſtain d'Anceſune*, Baron de Thor & de Caderouſſe, & par *Roſtain de la Baume*, Comte de Suze, Commiſſaires du Roi, dont procès-verbal du 17 Septembre 1618. Les titres raſſemblés furent enſuite produits par-devant M. *de Liancourt*, Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit, qui en fit la vérification.

Le Comté de *Maillé* fut érigé en Duché-Pairie, ſous le nom de *Luynes*, au mois d'Août 1619. Le Roi lui déclara qu'en conſidération du zèle & de l'affection qu'il lui avoit témoigné dans ſes plus grandes affaires, & dans l'eſpérance qu'il continueroit à le bien ſervir, il lui donnoit l'office de Connétable de France. Il fut reçu le 2 Avril ſuivant, avec les mêmes cérémonies qui avoient été pratiquées, lorſque CHARLES VI donna l'épée de Connétable à CHARLES d'ALBERT. Il mourut après la priſe de Monheurt, au Château de Longuetille, ſuivant ſon épitaphe, le 12 Décembre 1621. Son corps fut porté & inhumé dans une Egliſe de ſon Duché de Luynes.

Il épouſa, le 11 Septembre 1617, *Marie de Rohan*, fille aînée de *Hercule de Rohan*, Duc de Montbazon, Pair & Grand-Veneur de France, & de *Madelène de Lénoncourt*, ſa première femme; comme il n'étoit pas encore Duc, il obtint, qu'avant ſon mariage, elle ſeroit aſſiſe chez la Reine; qu'après ſon mariage, elle continueroit à jouir des mêmes honneurs; elle fut nommée en 1619, Surintendante Générale de la Maiſon & finances de la Reine. Il en eut:

1. LOUIS-CHARLES, qui ſuit;
2. ANNE-MARIE, promiſe en mariage à *Charles-Louis de Lorraine*, Duc de Joyeuſe, né le 15 Juillet 1618. On fit lecture au Roi, le 25 Janvier 1620, des articles du contrat de mariage; mais la célébration fut remiſe au tems qu'ils auroient l'âge requis. Elle n'eut pas lieu, le Duc de Joyeuſe étant mort à Florence le 15 Mars 1637. Elle mourut ſans alliance, à Paris, le 21 Septembre 1646;
3. Et N... morte le 10 Mai 1630, auquel tems ſes biens furent partagés entre ſa mère, ſon frère & ſa ſœur.

Marie de Rohan, étant devenue veuve, ſe remaria, le 19 Avril 1622, avec *Claude de Lorraine*, Prince de Joinville, Duc de Chevreuſe; elle mourut le 12 Août 1679, dans la maiſon du Prieuré de Saint-Fiacre, appellée la Maiſon-Rouge, Paroiſſe de Gagny, à trois lieues de Paris, & fut inhumée dans l'Egliſe Paroiſſiale de ce lieu.

XVI. LOUIS-CHARLES D'ALBERT, Duc de Luynes, Pair de France, Marquis d'Albert, Comte de Tours, né le 25 Décembre 1620, obtint par Brevet du 15 Mai 1623, la ſurvivance du Gouvernement de Picardie qu'avoit le Duc de Leſdiguières, Connétable de France; fut reçu au Parlement en qualité de Pair le 24 Novembre 1639; pourvu le 6 Janvier 1643 de la charge de Grand-Fauconnier de France, ſur la démiſſion du Prince *Claude de Lorraine*, Duc de Chevreuſe, ſon beau-père, qui l'avoit obtenue à la mort du Connétable de Luynes, pour la remettre à ſon fils, quand il auroit vingt ans. Il fut reçu Chevalier des Ordres du Roi le 31 Décembre 1661. Etant Meſtre-de-Camp d'un Régiment, il ſe diſtingua à la défenſe du Camp devant Arras, attaqué par les Eſpagnols, le 2 Août 1640, & en pluſieurs autres occaſions. Il mourut à Paris le 10 Octobre 1690, & ſon corps fut tranſporté & inhumé dans l'Egliſe de l'Hôpital de Luynes, qu'il avoit fondé. Il épouſa, 1° le 23 Septembre 1641, *Louiſe-Marie Séguier*, fille de *Pierre Séguier*, Marquis d'O, Comte de Sorel, & de *Marguerite de la Guesle*. Elle mourut le 13 Septembre 1651, & fut inhumée dans l'Egliſe de Port-Royal-des-Champs, avec les deux jumeaux qu'elle eut de ſa dernière couche; leurs corps en furent exhumés le premier Décembre 1711, & réinhumés dans l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-André-des-Arts à Paris; 2° par diſpenſe du Pape, en 1661, *Anne de Rohan*, fille de *Hercule de Rohan*, Duc de Montbazon, Pair de France, & de *Marie de Bretagne-d'Avaugour*, morte le 29 Octobre 1684. Son corps fut d'abord dépoſé dans le tombeau de ſes ancêtres, d'où il fut levé ſix

après, & transporté, comme elle l'avoit ordonné, dans l'Eglise de l'Hôpital de Luynes, où il fut inhumé le 23 Octobre 1690; & 3° le 23 Juillet 1685, *Marguerite d'Aligre*, veuve de *Charles Bonaventure*, Marquis de *Manneville*, & fille d'*Etienne d'Aligre*, IIe du nom, Chancelier de France, & de *Jeanne l'Huillier-d'Interville*, sa première femme, morte sans enfans, à Paris, le 26 Septembre 1722, âgée de quatre-vingt-un ans, & inhumée aux Incurables.

Il eut de son premier mariage:

1. Hercule-Louis, mort en 1645, & inhumé à Lésigny;
2. & 3. Deux enfans, morts jeunes;
4. Charles-Honoré, qui suit;
5. Marie-Louise, Religieuse Bénédictine en l'Abbaye de Jouarre, depuis Prieure perpétuelle des Bénédictines de Torcy;
6. Henriette-Thérèse, Religieuse en l'Abbaye de Jouarre, morte à Torcy, où elle avoit suivi sa sœur;
7. Françoise-Paule-Charlotte, mariée, le 3 Février 1667, avec *Henri-Charles de Beaumanoir*, Marquis de Lavardin, Chevalier des Ordres du Roi;
8. & 9. Félix-Paul & Thérèse, jumeaux, morts après avoir reçu le baptême.

De son second mariage, avec *Anne de Rohan*, vinrent:

10. Louis-Joseph, Prince de Grimberghen, Prince du Saint-Empire Romain, Conseiller d'Etat Impérial, Intime, actuel & privé, Colonel des Gardes à-pied, Feld-Maréchal des Armées & Ambassadeur extraordinaire de l'Empereur Charles VII, Electeur de Bavière, à la cour de France, né le premier Avril 1672, marié le 17 Mars 1715 à *Madelène-Marie-Honorine-Charlotte de Berghes*, née Princesse de Berghes, dont il eut deux fils, morts jeunes, & Thérèse Pélagie, mariée à Marie-Charles-Louis d'Albert, Duc de Chevreuse. Le Prince de Grimberghen est mort à Paris le 8 Novembre 1758;
11. Charles-Hercule, né le 8 Mai 1674, & reçu de minorité dans l'Ordre de Malte le 3 Février 1688, Capitaine de Vaisseau en 1692, Commandant la Compagnie des Gardes du Pavillon Amiral en 1716, Chef d'Escadre le 19 Mai 1722, mort le 31 Janvier 1734;
12. Marie-Anne, mariée, le premier Février 1678, à *Charles de Rohan*, Prince de Guémenée, puis Duc de Montbazon; morte à Paris le 21 Août 1679, & inhumée dans le Chœur de l'Eglise de Saint-Magloire;
13. Charlotte-Victoire, mariée le 29 Août 1682 à *Alexandre-Albert-François-Barthélemy*, Prince de Bournonville, morte à Paris le 22 Mai 1701;
14. Catherine-Angélique, mariée le 23 Janvier 1694, à *Charles-Antoine de Gouffier*, Marquis d'Heilly, morte le 12 Septembre 1746;
15. Jeanne-Baptiste mariée le 25 Août 1683, à *Joseph-Ignace-Auguste-Mainfroy-Jérôme Scaglia*, Comte de Verrue, en Piémont, Maréchal-de-Camp, & Commissaire général de l'Artillerie, tué à la bataille d'Hochstett le 13 Août 1704;
16. Et Jeanne-Thérèse-Pélagie, mariée le 16 Mars 1698, à *Louis de Guilhem-de-Castelnau*, Comte de Clermont-Lodève, Marquis de Saissac, morte à Paris le 14 Janvier 1756.

XVII. Charles-Honoré d'Albert, Duc de Luynes, de Chevreuse & de Chaulnes, Pair de France, Comte de Montfort & de Tours, né le 7 Octobre 1646, & connu sous le nom de *Duc de Chevreuse*, successivement Colonel du Régiment d'Auvergne, Infanterie, Lieutenant de la Compagnie de deux cents Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, par commission du 7 Août 1670, reçu au Parlement en qualité de Duc & Pair, le 31 Décembre 1688; nommé le 2 Décembre de la même année Chevalier des Ordres du Roi, & reçu le premier Janvier 1689, eut la survivance du Gouvernement de Guyenne depuis 1695, & en fut pourvu le 27 Mars 1698. Il mourut à Paris le 5 Novembre 1712, Il avoit épousé, le premier Février 1667, *Jeanne-Marie Colbert*, fille aînée de *Jean-Baptiste Colbert*, Marquis de Seignelay, Ministre & Secrétaire d'Etat, Grand-Trésorier & Commandeur des Ordres du Roi, Contrôleur-Général de ses Finances & Sur-Intendant des Bâtimens, Arts & Manufactures de France, & de *Marie Charron-de-Ménars*; elle fut nommée Dame du Palais de la Reine le premier Janvier 1674, & mourut le 26 Juin 1732, âgée de quatre-vingt-deux ans; ses sœurs devinrent par leurs mariages, l'une Duchesse de *Beauvilliers* & l'autre Duchesse de *Mortemart*. Il en eut:

1. Charles-Jean-Baptiste, Comte de Montfort, né le 27 Octobre 1667, mort le 3 Août 1672;
2. Honoré-Charles, qui suit;
3. N... dit le *Marquis d'Albert*, mort jeune;

4. Paul, Comte de Châteaufort, mort jeune;
5. Louis-Auguste, auteur de la ſeconde branche des Ducs de Chaulnes rapportés ci-après;
6. Louis-Nicolas, connu ſous le nom de Chevalier d'Albert, tué à la tête de ſon Régiment de Dragons, au combat de Carpi, le 9 Juillet 1701;
7. Marie-Thérèse, morte en 1670;
8. Marie-Anne, mariée le 28 Août 1686 à *Charles-François-Frédéric de Montmorency-Luxembourg*, Duc de Piney;
9. Marie-Thérèse, mariée, 1° le 2 Avril 1693 à *Michel-Adalbert de Radriborsko*, Comte de Mortein & de Châteauvillain, Comte du Saint-Empire, &c.; 2° le 5 Août 1698, avec *René-Iſmidon*, Comte de *Saſſenage*, Lieutenant-Général de la Province de Dauphiné, premier Gentilhomme de la Chambre de Philippe de France, frère unique du Roi;
10. Et Marie Françoise, mariée le 26 Janvier 1698, à *Charles-Eugène de Lévis*, Comte de Charlus, depuis Duc de Lévis, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. Voyez LÉVIS.

XVIII. Honoré Charles d'Albert, Comte de Tours, connu ſous le nom de *Duc de Montfort*, Brigadier des Armées du Roi, le 30 Janvier 1696, Lieutenant de la Compagnie des deux cents Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, le premier Janvier 1702; Maréchal-de-Camp le 29 Janvier même année, né le 6 Décembre 1669, donna dans toutes les occaſions des preuves de la plus grande valeur. Lorſqu'il prit congé du Roi, Sa Majeſté eut la bonté de lui dire: *Je ſçais que vous vous expoſez trop, ménagez-vous pour l'amour de moi*. En revenant d'eſcorter un convoi d'argent qu'il avoit fait entrer dans Landau, il trouva un corps conſidérable d'ennemis près de Belliken, qui lui barroit le paſſage, il l'attaqua avec intrépidité; mais en ſe faiſant jour à travers, il reçut, le 13 Septembre 1704, un coup de piſtolet dans les reins: il fut porté à Langkandal au quartier général & y mourut deux heures après, regretté de toute l'Armée pour ſa grande valeur & ſa capacité. Il avoit épouſé, le 17 Février 1694, *Marie-Anne-Jeanne de Courcillon*, fille unique de *Philippe de Courcillon*, Marquis de Dangeau, Gouverneur de la Province de Touraine, Chevalier des Ordres du Roi, Conſeiller d'Etat d'Epée, Chevalier d'Honneur de Madame la Dauphine, puis de Madame la

Ducheſſe de Bourgogne, Grand-Maître des Ordres de Saint-Lazare & de Notre-Dame du Mont-Carmel, & de *Françoiſe Morin*, ſa première femme; elle mourut le 28 Juin 1718, & eut de ſon mariage:

1. Charles-Philippe, qui ſuit;
2. Paul, appellé le *Comte de Montfort*, né le 5 Février 1703, d'abord Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, le 6 Mars 1719; ayant enſuite embraſſé l'Etat Eccléſiaſtique, il a été nommé à l'Evêché de Bayeux en 1729, reçu à l'Académie Françoiſe en 1743; premier Aumônier de Madame la Dauphine, Princeſſe de Saxe, le 14 Janvier 1747; Archevêque de Sens, le 9 Août 1753; de l'Académie des Sciences en 1755; Cardinal-Prêtre, du titre de Saint-Thomas *in Parione*, en 1756; Prélat-Commandeur des Ordres, le premier Janvier 1759; il a aſſiſté au Conclave pour l'élection du Pape Clément XIII en 1758 & en 1769, pour celle du Pape Clément XIV. L'Académie des Belles-Lettres de Caen lui doit ſon rétabliſſement, & l'Univerſité de la même ville ſa Bibliothèque, qu'il a beaucoup augmentée, & rendue publique trois fois la ſemaine. C'eſt un Prélat reſpectable pour ſes grandes connoiſſances dans les Sciences & les Belles-Lettres, & plus encore par ſon aménité, ſa bienfaiſance, ſon zèle & la ſcience de ſon état, dont il fait toujours ſa principale occupation;
3. Charlotte-Mélanie, née le 10 Septembre 1696, morte Prieure perpétuelle des Bénédictines de Montargis le 12 Avril 1761;
4. Et Marguerite-Eustachie, née le 2 Octobre 1697, Religieuſe Bénedictine à Montargis, morte le 11 Mars 1736.

XIX. Charles-Philippe d'Albert, Duc de Luynes & de Chevreuſe, Pair de France, Comte de Montfort & de Tours, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, le 25 Juillet 1717, & connu ſous le nom de *Duc de Luynes*, né le 30 Juillet 1695, reçu au Parlement en qualité de Pair le 26 Janvier 1723, fit avec le Duc de Chaulnes, depuis Maréchal de France, une ſubſtitution de mâles en mâles, graduelle & perpétuelle des Duchés de Luynes, de Chevreuſe & de Chaulnes, par contrat du 18 Juin 1732, confirmée par Lettres-Patentes du mois de Mars 1733, regiſtrées au Parlement, &c. Elles portent qu'elles ſont *pour la conſervation d'une maiſon, qui depuis plus de trois cens ans qu'elle a paſſé dans notre Royaume, après avoir tenu les premiers rangs*

dans la Toſcane, *où elle poſſédoit des fiefs de l'Empire dès le onzième ſiècle, n'a ceſſé de donner des preuves d'un attachement inviolable aux Rois nos prédéceſſeurs, par les grands & recommandables ſervices que les ancêtres de nos couſins les Ducs de* Luynes *& de* Chaulnes *ont rendus dans les armées contre les ennemis de l'Etat, dès le tems de leur établiſſement en* France, *ſous les règnes de* Charles VI *& de* Charles VII, *qui les ont honorés de charges & emplois conſidérables; que ceux, qui ont ſuivi, n'ont pas fait paroître moins de zèle & de courage à s'acquitter de leurs emplois, pluſieurs ayant généreuſement ſacrifié leur vie à la défenſe de notre Couronne, &c.* Il fut nommé Chevalier des Ordres du Roi le premier Janvier, & reçu le 2 Février 1748. Il mourut dans ſon Château de Dampierre le 2 Novembre 1758; ſon corps fut tranſporté & inhumé le 6 du même mois dans l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Sulpice, à Paris. Il épouſa, 1° le 10 Février 1710, *Louiſe-Léontine-Jacqueline de Bourbon-Soiſſons,* Princeſſe de Neufchâtel, née le 24 Octobre 1696, fille aînée de *Louis-Henri*, légitimé de Bourbon-Soiſſons, Prince de Neufchâtel & de Wallengin, en Suiſſe, connu ſous le nom de *Prince de Neufchâtel* & d'*Angélique-Cunégonde de Montmorency-Luxembourg,* qui avoit été Abbeſſe du Chapitre des Chanoineſſes de Pouſſai. Elle mourut le 11 Janvier 1721, & fut inhumée dans la Paroiſſe de Saint-Sulpice; 2° le 13 Janvier 1732, avec *Marie Brulart*, veuve de *Louis-Joſeph de Béthune,* Marquis de Charoſt, Brigadier des Armées du Roi, tué à la bataille de Malplaquet le 11 Septembre 1709, & fille de *Nicolas Brulart,* Marquis de la Borde, premier Préſident du Parlement de Bourgogne, & de *Marie Bouthilier-de-Chavigny*, depuis Ducheſſe de *Choiſeul*. Elle fut reçue Dame d'Honneur de la Reine le 18 Octobre 1735, & mourut à Verſailles le 11 Septembre 1763, n'ayant point eu d'enfans.

Charles-Philippe d'Albert, Duc de Luynes, eut de ſon premier mariage:

1. Marie-Charles-Louis, qui ſuit;
2. Elizabeth-Angélique, née le 28 Juillet 1715, morte le 2 Février 1722;
3. Et Marie-Charlotte, née le 21 Septembre 1719, morte le 11 Août 1721.

XX. Marie-Charles-Louis d'Albert, Duc de Luynes & de Chevreuſe, Pair de France, Prince de Neufchâtel & Wallengin, en Suiſſe, & d'Orange, connu d'abord ſous le nom de *Duc de Montfort*, enſuite ſous celui de *Duc de Chevreuſe,* né le 24 Avril 1717, Capitaine dans le Régiment de Luynes, Cavalerie, le 12 Mars 1732; Meſtre-de-Camp de ce Régiment, le 6 Juillet ſuivant; pourvu de la Charge de Meſtre-de-Camp général des Dragons le 9 Juin 1736, &, par Brevet du même jour, fait Brigadier; Maréchal-de-Camp, le 20 Février 1743; Lieutenant-Général des Armées du Roi le premier Janvier 1748, Colonel-Général des Dragons le 24 Janvier 1754, Gouverneur de la Ville, Prévôté & Vicomté de Paris, le 22 Septembre 1757; Chevalier des Ordres le premier Janvier, & reçu le 2 Février 1759. Il a toujours ſervi avec la plus grande diſtinction: il étoit à la tête des Dragons qui, joints au Corps des Carabiniers, battirent à Sahai, en 1742, les Cuiraſſiers de l'Empereur, qui étoient ſupérieurs en nombre de plus du double; il reçut dans cette action trois coups de feu, l'un à la joue, l'autre à la poitrine, le troiſième au travers du talon; de plus, un coup de ſabre aux lèvres, & un cheval fut bleſſé ſous lui. Il ſe trouva la même année à la défenſe de Prague; & lorſque les troupes dûrent ſortir de la Ville, il vendit ſa vaiſſelle pour remonter les Dragons. Pendant la retraite de Bohême, en 1743, il fit preſque toujours l'arrière-garde: lorſque l'armée fut ſéparée, il en commanda une diviſion, qu'il ramena en France. Cette même année, il reçut deux coups de feu ſur ſes armes à la bataille d'Ettingen. Il ſe trouva en 1744 aux ſiéges de Menin, Ypres, Furnes & Tournay; fut à la bataille de Fontenoy & à l'eſcalade de Gand en 1745, à celle de Raucoux, & aux ſièges de Namur & de Bruxelles en 1746; à celui de Berg-op-Zoom, ayant été chargé particulièrement de garder le poſte de Voude, par où les ennemis pouvoient venir attaquer notre armée; il fit échouer la tentative qu'ils en firent la nuit du 9 au 10 Août 1747. La guerre qui finit par la paix d'Aix-la-Chapelle en 1748, ayant recommencé, il ſervit dans l'Armée de Weſtphalie, & ſe trouva à la bataille d'Haſtenbeck le 26 Juillet, s'empara d'Hanovre le 9 Août, fut nommé Gouverneur de Paris le 22 Septembre, & inſtalé en cette qualité le 31 Décembre 1757, à l'Hôtel-de-Ville, avec beaucoup d'éclat & de magnificence. En paſſant avec ſon cortége devant les priſons, il

délivra trente priſonniers, dont il avoit payé les dettes. L'année ſuivante, il ſe trouva, le 23 Juin 1758, à la bataille de Crevelt; à Soëſt, étant à cinq lieues en avant de notre armée, avec un corps de 3500 hommes, il fit échouer le projet du Prince FERDINAND, qui, ayant décampé la nuit, le fit attaquer le 18 Octobre à la pointe du jour par ſon avant-garde, compoſée de 14000 hommes, ſuivis de toute l'armée, dans l'eſpérance d'enlever ce petit corps, d'empêcher la jonction des deux autres que Meſſieurs de *Fitz-James* & de *Chevert* amenoient, & de pénétrer juſqu'à notre armée. Le Duc de *Chevreuſe*, à la première nouvelle qu'il eut de ce mouvement, renvoya les bagages, avertit les corps avec leſquels il étoit en correſpondance, & en ſe retirant devant des forces trop ſupérieures, il prit des meſures ſi ſages, qu'il arrêta l'impétuoſité des ennemis. Il avoit bloqué Lipſtadt en 1759, avec un corps de 4000 hommes, lorſqu'ayant fait une marche forcée de huit lieues en avant, le 1er Août, il apprit à Brackvède, la perte de la bataille de Minden, donnée le même jour; ſur cette nouvelle, il fit évacuer les Hôpitaux de Bielefeld & de Ridberg, en fit tranſporter les magaſins & les effets; & comme cette opération lui prit trois heures, il refit la même marche forcée, qui déroba aux ennemis le corps qu'il commandoit, & le mit à portée de joindre le lendemain à Paderborn le Marquis d'*Armentières*. Il a été marié deux fois, 1° le 22 Janvier 1735, par diſpenſe du Pape, avec THÉRÈSE-PÉLAGIE D'ALBERT-DE-GRIMBERGHEN, âgée de 16 ans, fille de LOUIS-JOSEPH D'ALBERT, Prince de Grimberghen, & de *Madelène-Marie-Honorine-Charlotte de Berghes*, morte à Sureſnes le 5 Juillet 1736; & 2° le 27 Avril 1738, avec *Henriette-Nicole d'Egmont-Pignatelli*, née le 19 Avril 1719, fille de *Procope-Marie-Antonin-Philippe-Charles-Nicolas-Auguſtin d'Egmont-Pignatelli*, Duc de Gueldres & de Julliers, *par la grâce de Dieu*, Duc de Biſache, Prince de Gavre & du Saint-Empire, Comte d'Egmont, Grand d'Eſpagne de la première claſſe & de la première création, & d'*Henriette-Julie de Durfort-de-Duras*. Elle a été nommée Dame d'Honneur de la Reine, en ſurvivance de la Ducheſſe de Luynes, ſa belle-mère, le 12 Février 1751, & elle a donné ſa démiſſion le 15 Avril 1761.

Il a eu de ſon premier mariage :

1. N... né le 14 Octobre 1735, mort le même jour.

Et du ſecond :

2. CHARLES-MARIE-LÉOPOLD, appelé le *Comte de Dunois*, né le 23 Mai 1740, Meſtre-de-Camp, Lieutenant en ſecond du Régiment Colonel-Général des Dragons, le 26 Décembre 1755; mort à Ruremonde le 12 Avril 1758; ſon corps fut inhumé dans l'Egliſe Cathédrale de cette ville, & ſon cœur fut porté à Paris dans l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Sulpice;
3. LOUIS-JOSEPH-CHARLES-AMABLE, qui ſuit;
4. CHARLES-CASIMIR-JOSEPH, Comte de Montfort, né le 5 Février 1754, mort le 6 Février 1754;
5. HENRIETTE-CHARLOTTE, née le 23 Mars 1739, morte le 25 Mars 1744;
6. MARIE-PAULE-ANGÉLIQUE, née le 7 Septembre 1744, mariée à Dampierre le 23 Mai 1758, avec MARIE-JOSEPH-LOUIS D'ALBERT D'AILLY, Vidame d'Amiens, rapportée ci-après;
7. Et PAULINE-SOPHIE, née le 16 Décembre 1756, appelée *Mademoiſelle d'Albert*.

XXI. LOUIS-JOSEPH-CHARLES-AMABLE D'ALBERT, connu d'abord ſous le nom de *Comte d'Albert*, puis ſous celui de *Duc de Luynes*, né le 4 Novembre 1748; Sous-Lieutenant du Régiment Colonel-Général des Dragons le 4 Novembre 1764, Capitaine le 28 Mars 1766, Meſtre-de-Camp-Lieutenant du même Régiment le 24 Mars 1769, a épouſé, le 19 Avril 1768, *Guyonne-Eliſabeth-Joſèphe de Laval Montmorency*, née le 14 Février 1755, fille de *Guy-André-Pierre*, Duc de Laval, Lieutenant-Général des armées du Roi, & de *Jacqueline-Hortenſe de Bullion-Fervaques*.

Les armes d'ALBERT-DE-LUYNES ſont: *un écu écartelé; aux* 1 *&* 4, *d'azur à quatre chaînes d'argent en ſautoir, aboutiſſantes en cœur à un anneau d'argent; aux* 2 *&* 3, *d'or au Lion de gueules couronné, armé & lampaſſé de même; & ſur le tout de* Neufchâtel *qui eſt d'or, au pal de gueules, chargé de trois chevrons d'argent.*

SECONDE BRANCHE.

des Ducs DE CHAULNES, *ſortis de la Maiſon* D'ALBERT-DE-LUYNES.

XVIII. LOUIS-AUGUSTE D'ALBERT-D'AILLY, cinquième fils de CHARLES-HONORÉ, Duc de Luynes & de Chevreuſe, & de *Jeanne-Marie Colbert*, né le 22 Décembre 1676. Etant de-

venu, par la mort de ſes frères, le ſecond fils, il fut ſubſtitué au Duc de Chevreuſe, ſon père, dans la ſucceſſion de CHARLES D'ALBERT D'AILLY, dernier Duc de Chaulnes de la branche rapportée ci-après, couſin-germain de ſon ayeul, avec la condition, pour lui & ſes deſcendans, de porter les nom, armes & cri de cette ancienne Maiſon; il prit le titre de *Vidame d'Amiens*. Le Régiment d'Infanterie dont il étoit Colonel, ayant été réformé, il obtint celui de Dragons, qu'avoit ſon frère le Chevalier d'ALBERT, tué au combat de Carpi le 9 Juillet 1701 : il fut pourvu le 2 Novembre 1704 de la Charge de Lieutenant de la Compagnie des deux cents Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, vacante par la mort de ſon frère aîné le Duc de Montfort, tué près de Bellikem, fut reçu au Parlement en qualité de Pair le 1er Décembre 1711, nommé Chevalier des Ordres du Roi le 2 Février 1724, Maréchal de France le 11 Février 1741, & mourut le 7 Novembre 1744. Il avoit épouſé, le 22 Janvier 1704, *Marie-Anne Romaine de Beaumanoir*, fille de *Henri-Charles*, Sire *de Beaumanoir*, Marquis de Lavardin, Gouverneur de Bretagne, Ambaſſadeur extraordinaire à la Cour de Rome, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Anne-Louiſe-Marie de Noailles*, ſa ſeconde femme, il en eut :

1. LOUIS-MARIE, né le 31 Juillet 1705, Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, en ſurvivance de ſon père, le 20 Mai 1717, mort à Chaulnes âgé de 19 ans, le 23 Novembre 1724;
2. CHARLES-FRANÇOIS, Comte, puis Duc de Pecquigny, né le 6 Septembre 1707, qui fut le 6 Décembre 1721, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, ſur la démiſſion du Comte de Montfort, depuis Cardinal de Luynes, & Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, en ſurvivance de ſon père, le 8 Janvier 1729. Il mourut le 14 Juillet 1731, n'ayant eu qu'une fille, morte en bas âge, de *Marie-Sophie de Courcillon*, fille unique de *Philippe-Egon de Courcillon*, Marquis de Dangeau, & de *Françoiſe*, héritière de *Pompadour*, Dame du Duché de la Valette, qu'il avoit épouſée le 17 Janvier 1729. Etant devenue veuve, elle ſe remaria avec *Hercule-Mériadec de Rohan*, Prince de Rohan & de Soubiſe, & mourut le 4 Avril 1756;

3. LOUIS-JOSEPH, né en 1713, mort en 1714;
4. MICHEL-FERDINAND, qui ſuit;
5. MARIE-THÉRÈSE, née le 10 Février 1709, mariée, le 21 Janvier 1722, avec *Louis de Rougé*, Marquis du Pleſſis-Bellière, dont elle devint veuve le 24 Juin 1732, en ayant eu deux garçons, morts en bas âge; elle eſt morte le 11 Juillet 1765;
6. MARIE-FRANÇOISE-DE-SALES, née le 4 Août 1710, morte Religieuſe Bénédictine à Montargis le 14 Janvier 1749;
7. Et MARIE-THÉRÈSE, née en 1711, & morte en 1714.

XIX. MICHEL-FERDINAND D'ALBERT-D'AILLY, né le 31 Décembre 1714, fut reçu à l'âge de 7 ans Chanoine de Strasbourg. Après la mort de ſes frères, ayant quitté l'état eccléſiaſtique, il prit le titre de *Vidame d'Amiens*, enſuite celui de *Duc de Pecquigny*; fut pourvu de la charge de Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi le 25 Février 1735, eut une des places d'Honoraire de l'Académie des Sciences en 1743, fut fait le 14 Mai de la même année Maréchal-de-Camp; après la mort de ſon père, il prit le titre de *Duc de Chaulnes*, fut reçu au Parlement en qualité de Pair le 8 Avril 1745, fait Lieutenant-Général en la Province de Bretagne le 1er Juillet 1747, eut, le 27 Septembre 1750, une commiſſion pour commander en chef dans cette Province en l'abſence du Duc de Penthièvre, Gouverneur-Général; fut nommé Lieutenant-Général des Armées du Roi le 1er Janvier 1748, Chevalier de ſes Ordres le 1er Janvier 1751, pourvu le 1er Janvier 1752 de la charge de Gouverneur & Lieutenant-Général des Provinces de Picardie & d'Artois. Il a ſervi aux ſièges de Kell en 1733, de Philisbourg en 1734, a fait la campagne de 1735, celle de Bohême en qualité de Volontaire en 1742, ſe trouva au ſiège de Prague; il reçut deux coups de feu à la bataille d'Ettingen en 1743. Il étoit aux ſièges de Menin, Ypres, Furnes & Fribourg en 1744, en qualité d'Aide-de-Camp du Roi & eut l'honneur de ſuivre Sa Majeſté dans toutes les campagnes; s'eſt trouvé aux batailles de Raucoux & de Lawfeld, au ſiége de Namur, & autres expéditions des campagnes de cette guerre en Flandres. Il étoit à la bataille d'Haſtenbeck en 1757, & eſt mort à Paris le 23 Septembre 1769. Il avoit épouſé, le 23 Février 1734, *Anne-Joſèphe Bonnier-de-la-Moſſon*, fille de *Joſeph*,

Baron de la Moſſon, Tréſorier-Général des Etats de Languedoc, & d'*Anne Melon*, dont il a eu MARIE-JOSEPH-LOUIS, qui ſuit.

XX. MARIE-JOSEPH-LOUIS D'ALBERT-D'AILLY, né le 24 Novembre 1741, connu d'abord ſous le nom de *Vidame d'Amiens*, enſuite ſous celui de *Duc de Pecquigny* & ſous celui de *Duc de Chaulnes* après la mort de ſon père; il a été pourvu d'un Brevet de Cornette ſurnuméraire de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, avec commiſſion de Meſtre-de-Camp le 19 Juin 1756, dont il a donné ſa démiſſion ſur la fin de l'année 1769. Il a été marié à Dampierre le 23 Mai 1758 avec MARIE-PAULE-ANGÉLIQUE D'ALBERT, née le 7 Septembre 1744, fille de MARIE-CHARLES-LOUIS D'ALBERT, Duc de Chevreuſe, Gouverneur de Paris, & d'*Henriette-Nicole d'Egmont-Pignatelli*; elle a été nommée Dame du Palais de la feue Reine le 29 Janvier 1766, & nommée par le Roi, en Mai 1770, une des Dames pour aller recevoir Madame LA DAUPHINE à Strasbourg.

Les armes de cette branche ſont: *de gueules, à deux branches d'aliſier d'argent, paſſées en double ſautoir, au chef échiqueté d'argent & d'azur de trois traits*, qui eſt d'AILLY; *ſur le tout d'azur, à quatre chaînes d'argent en ſautoir, aboutiſſantes en cœur à un anneau d'argent; parti d'or, au Lion couronné, lampaſſé & armé de gueules*, qui eſt d'ALBERT.

PREMIÈRE BRANCHE

des Ducs DE CHAULNES, *ſortis d'un frère du Connétable* DE LUYNES.

XV. HONORÉ D'ALBERT, Seigneur de Cadenet, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Chevalier de ſes Ordres, puis Duc de Chaulnes, Pair & Maréchal de France, né à Mornas dans le Comtat Venaiſſin en 1581, frère du Connétable DE LUYNES, & fils d'HONORÉ D'ALBERT, Seigneur de Luynes, &c., & d'*Anne de Rodulf*, fut fait Meſtre-de-Camp du Régiment de Normandie le 16 Mai 1617, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, le 23 Juillet de la même année, enſuite Capitaine de cent hommes d'Armes des Ordonnances du Roi, fait Maréchal de France le 6 Décembre 1619; le 31 du même mois, reçu Chevalier des Ordres du Roi; il alla en Angleterre ſur la fin de Décembre 1620, en qualité d'Ambaſſadeur Extraordinaire; il réuſſit dans ſa commiſſion, & le Roi lui accorda, ſur la fin de Janvier 1621, l'érection du Comté de Chaulnes en Duché-Pairie; il fut reçu au Parlement, en qualité de Duc & Pair, le 9 Mars ſuivant. Après la mort du Connétable DE LUYNES, arrivée le 12 Décembre 1621, il fut pourvu, le 1er Janvier 1622, du Gouvernement des Ville & Château d'Amiens, fut Conſeiller ordinaire au Conſeil d'Etat & Privé, le 1er Novembre 1629, Gouverneur & Lieutenant-Général en la Province de Picardie, Boulonnois & Pays reconquis, le 5 Juin 1633. Il commanda un Corps de Troupes en 1635, & une des Armées du Roi les années ſuivantes. Etant nommé Gouverneur de la Haute & Baſſe-Auvergne, il fit en cette qualité ſon entrée à Riom le 11 Janvier 1646. Il étoit le plus ancien des Maréchaux de France, lorſqu'il mourut à Paris le 30 Octobre 1649. La Reine fit l'honneur à la Ducheſſe de Chaulnes d'aller chez elle pour la conſoler. Il devoit épouſer ELÉONORE DE BOURBON, fille de HENRI Ier Prince de Condé, & de *Catherine de la Trémoïlle*, & veuve de *Philippe-Guillaume*, Prince d'Orange; mais étant morte en 1619, lorſqu'elle venoit à Paris pour accomplir le mariage, il épouſa, le 13 Janvier 1620, *Charlotte-Eugénie d'Ailly*, Comteſſe de Chaulnes, Menine de l'Archiducheſſe, Gouvernante des Pays-Bas, fille unique & héritière de *Philibert-Emmanuel d'Ailly*, Baron de Pecquigny, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Louiſe d'Oignies*, Comteſſe de Chaulnes, à la charge de porter les noms, armes & cri de cette ancienne Maiſon. Il eut de ce mariage:

1. HENRI-LOUIS, qui ſuit;
2. CHARLES, dit *le Marquis de Renneval*, tué au ſervice du Roi en 1647;
3. Un autre CHARLES, Chevalier de Malte, puis Duc de Chaulnes, rapporté après ſon frère aîné;
4. ARMAND, dit *l'Abbé de Chaulnes*, pourvu, en 1652, de l'Abbaye du Gard, en Commende, mort âgé de 21 ans, le 29 Avril 1656;
5. ANNE, baptiſée à Amiens le 15 Juin 1625, ayant eu pour parrain *Monſieur*, frère du Roi, & pour marraine la *Reine*, qui étoit alors à Amiens; elle fut pourvue de l'Abbaye de Saint-Pierre de Lyon, en 1648, & mourut le 4 Février 1672;

6. Marie-Madelène-Urbaine-Thérèse, Coadjutrice de l'Abbaye-aux-Bois de Paris, depuis 1656, en devint Abbeſſe, & fut bénite en cette qualité le 8 Janvier 1685, où elle mourut en 1687;
7. Charlotte, qui étoit Religieuſe à l'Abbaye-aux-Bois de Paris, lorſqu'elle fut nommée, par Brevet du Roi, au Prieuré Royal & Conventuel de Poiſſy. La Reine lui fit l'honneur de l'y conduire dans ſon carroſſe, accompagnée de Madame, de Mademoiſelle d'Orléans & de Madame de Guise; elle y fut inſtallée le 21 Décembre 1669, & mourut en 1707;
8. Et Antoinette, Abbeſſe de Saint-Pierre de Lyon, après la mort de ſa ſœur, en 1672, où elle mourut en 1708.

XVI. Henri-Louis d'Albert-d'Ailly, Duc de Chaulnes, Pair de France, Gouverneur de la Haute & Baſſe-Auvergne, étant âgé de quatre ans, fut baptiſé à Amiens le 15 Juin 1625, eut pour parrain le Roi, qui étoit à Compiègne, & qui fut repréſenté par le Duc de Chevreuſe, & pour marraine la Reine-mère, qui étoit alors à Amiens avec la Reine régnante, &c., qui accompagnoit, juſqu'à la frontière du Royaume, Henriette de France, ſa fille, Reine d'Angleterre, qui s'en alloit dans les Etats du Roi Charles Ier, ſon mari. Il porta d'abord le titre de *Vidame d'Amiens*, obtint la ſurvivance du Gouvernement de cette Ville en 1632, en fut pourvu, ſur la démiſſion de ſon père, par Lettres du 2 Juin 1643, qui, rappelant ſes ſervices, portent que *le Vidame d'Amiens, commandant un Régiment d'Infanterie, avoit donné des marques de ſa valeur aux ſiéges d'Hesdin & d'Arras, à l'attaque des Faubourgs de Lille, au ſiège de Perpignan, & à la bataille de Rocroy*. Le 3 Octobre ſuivant, il fut fait Lieutenant-Général de la Province de Picardie, Boulonnois & Pays reconquis; obtint, le 20 Septembre 1649, le Gouvernement d'Auvergne en ſurvivance de ſon père, fut Bailli d'Amiens le 15 Juillet 1650, après la mort de ſon père, fut reçu au Parlement, en qualité de Pair, le 17 Mars 1651; ſervit en qualité de Lieutenant-Général ſous le Maréchal du *Pleſſis-Praslin*, dans l'Armée de Flandres, en 1650, & en 1651 ſous le Maréchal d'*Aumont*, & mourut à Chaulnes le 21 Mars 1653. Il avoit épouſé, le 2 Mai 1646, *Françoiſe de Neufville*, veuve de *Juſt-Louis*, Comte *de Tournon*, Maréchal-de-Camp, Lieutenant-

Général aux Gouvernemens de Dauphiné & de Languedoc, & fille de *Nicolas de Neufville*, Duc de Villeroy, Maréchal de France, Gouverneur de la perſonne du Roi & de ſes Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, & de *Madelène de Créquy*: étant encore devenue veuve, elle ſe remaria avec *Abel-Jean Vignier*, Marquis d'Hauterive, Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Reine Anne d'Autriche; elle mourut le 11 Mai 1701, âgée de ſoixante-ſeize ans. Les enfans qu'en eut Henri-Louis ſont:

1. Madelène-Charlotte, mariée le 6 Janvier 1664 à *Jean-Baptiſte-Gaſton-de-Foix-de-Candale*, Duc de Randan, Pair de France, Comte d'Aſtarac, fils de *Gaſton-de-Foix*, Comte de Fleix, & de *Marie-Claire de Beauffremont*, Dame de Randan, Marquiſe de Senecey: elle mourut en couches le 3 Août 1665, & fut inhumée à Sainte Geneviève;
2. Catherine, morte jeune, en 1662;
3. Et N... morte le 10 Février 1649.

XVI. Charles d'Albert-d'Ailly, frère puîné de Henri-Louis, Duc de Chaulnes, né à Amiens, le 19 Mars 1625, baptiſé le 15 Juin même année, par l'Evêque d'Amiens, eut pour parrain Charles Ier, Roi d'Angleterre, repréſenté par les Ducs de Chevreuſe & de Buckingham, & pour marraine Henriette de France, Reine d'Angleterre, qui étoit alors à Amiens. Il fut d'abord Chevalier de Malte, obtint en 1642 l'Abbaye du Gard, en Commende, quitta cet Ordre, & devint *Duc de Chaulnes* par la mort de ſes deux frères aînés; il étoit Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, lorſqu'il fut fait Sergent de Bataille des Armées le 6 Mai 1651, fut Maréchal-de-Camp le 11 Septembre même année, & Lieutenant-Général en l'Armée de Picardie, pour commander ſous le Duc d'*Elbeuf* & le Maréchal d'*Aumont*, par Lettres du 14 Juillet 1653, & en 1654 dans l'Armée de Flandres, ſous les ordres du Vicomte de *Turenne*, Maréchal de France; fut reçu au Parlement, en qualité de Duc & Pair, le 27 Février 1655; Chevalier des Ordres du Roi le 31 Décembre 1661; obtint la charge de Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi le 30 Juillet 1664; fut envoyé trois fois Ambaſſadeur Extraordinaire à Rome pour l'Élection des Papes Clément IX, en 1667, Clément X, en 1670, & Alexandre VIII, en

1689; obtint pendant ſa première ambaſſade une Bulle du Pape, portant ampliation de l'*Indult* en faveur du Parlement, qui, toutes les Chambres aſſemblées, arrêta, le 14 Décembre 1668, que le Duc de Chaulnes ſeroit remercié d'avoir procuré cette Bulle; ce qui fut exécuté par le Premier Préſident, dans une Séance publique, le 14 Février 1669. Il fut pourvu du Gouvernement & de la Lieutenance-Générale de la Province de Bretagne le 24 Juillet 1670, fut Plénipotentiaire pour la paix dans l'Aſſemblée qui ſe fit à Cologne en 1673, obtint le Gouvernement de la Province de Guyenne le 26 Mars 1695. Il avoit déterminé, par ſes ſages négociations, le Pape INNOCENT XII, à faire ſatisfaction au Roi en 1690, & Sa Majeſté rendit à Sa Sainteté le Comtat Venaiſſin & la Ville d'Avignon, qui avoient été réunis à la Couronne, par Arrêt du Parlement du 7 Octobre 1688. Il mourut le 4 Septembre 1698. Les ſervices importans qu'il avoit rendus en pluſieurs occaſions à la Bretagne, portèrent les Etats de cette Province à lui élever un monument dans l'Hôpital-Général de Rennes, où ſon cœur fut dépoſé, & le Parlement de Paris, en conſidération de ceux qu'il avoit reçus, envoya témoigner de ſa part, par un Secrétaire de la Cour, ſes regrets à la Ducheſſe de Chaulnes ſur la perte du Duc de Chaulnes; cette démarche du Parlement étoit alors ſans exemple. Il avoit épouſé, le 11 Avril 1655, *Elizabeth le Féron*, veuve de *Jacques de Stuert-de-Cauſſade*, Marquis de Saint-Mégrin, Lieutenant-Général des Armées du Roi, tué en ſa trente-neuvième année, le 2 Juillet 1652, au combat de la Porte Saint-Antoine à Paris, qui, la veille de cette ſanglante journée, avoit été déclaré Maréchal de France, & fut inhumé par ordre de Sa Majeſté dans le Tombeau des Rois, à Saint-Denis; fille & unique héritière de *Dreux le Féron*, Chevalier, Seigneur de Savigny & de Lormoy, Conſeiller au Parlement de Paris, & Commiſſaire de la première Chambre des Requêtes du Palais, & de *Barbe-Servien-de-Montigny*, remariée en ſecondes noces à *Pierre de Gruel*, Marquis de la Frette, Gouverneur de Chartres, Pays Chartrain & Pont-Saint-Eſprit, père des Seigneurs de la Frette, célèbres par leur duel contre le Prince de Chalais & autres, & nièce d'*Oudard le Féron*, Ier du nom, & de *Jérôme le Féron*, Ier du nom, tous les deux Chevaliers, Seigneurs d'Orville & de Louvres, en Pariſis, Conſeillers d'Etat, Préſidents au Parlement de Paris, & Prévôts des Marchands. Elle mourut le 6 Janvier 1699, n'ayant point eu d'enfans, & fut inhumée à côté du feu Duc de Chaulnes, ſon mari, en l'Egliſe du Château de Pecquigny.

BRANCHE

des Ducs DE LUXEMBOURG *&* DE PINEY, *ſortis de la Maiſon* D'ALBERT.

XV. LÉON D'ALBERT, Seigneur de Brantes, au Comtat Venaiſſin, Conſeiller d'Etat d'épée, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Chevalier de ſes ordres, enſuite Duc de Luxembourg, Prince de Tingry, Gouverneur de Blaye, &c., né à Mornas, en 1582, frère du Connétable DE LUYNES, & fils d'HONORÉ D'ALBERT, Seigneur de Luynes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Colonel des Bandes Françoiſes, &c., & d'*Anne de Rodulf*, fut Capitaine d'une Compagnie au Régiment des Gardes en 1617; il en prend la qualité dans le contrat de mariage de CHARLES D'ALBERT, ſon frère. Il eut la charge de Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, lorſqu'il fut reçu Chevalier de ſes Ordres, le 31 Décembre 1619; peu de tems après il obtint le Gouvernement de Blaye, ſe diſtingua à l'attaque de Clerac en 1620, à la journée du Pas-de-Suse en 1629, & mourut à Paris le 25 Novembre 1630; ſon corps fut porté & inhumé aux Céleſtins d'Avignon, ſes entrailles aux Céleſtins de Paris, dans la Chapelle de Luxembourg, & ſon cœur à Ligny. Il avoit épouſé, le 5 Juillet 1620, *Marguerite-Charlotte*, Ducheſſe de Luxembourg & de Piney, fille de *Henri de Luxembourg*, Duc de Piney, Pair de France, & de *Madelène de Montmorency*, Dame de Thoré, à la charge de porter le nom & les armes de cette ancienne Maiſon. Le Roi renouvella en ſa faveur le titre de *Duc de Luxembourg*, par Lettres du 10 du même mois. Sa veuve ſe remaria avec *Charles-Henri de Clermont-Tonnerre*, & mourut à Ligny, au mois de Novembre 1680. Les enfans de LÉON furent:

1. HENRI-LÉON, qui ſuit;
2. Et MARIE-LOUISE-CLAIRE, née en 1623, deſtinée à être Religieuſe; elle fit profeſſion en l'Abbaye-aux-Bois de Paris, fut en-

ſuite nommée à la Coadjutorerie de l'Abbaye du Chapitre des Chanoineſſes de Pouſſai, fit ſes preuves, & fut reçue en 1665; dans la ſuite, s'étant fait relever de ſes vœux, elle devint Dame du Palais de la Reine, ſous le nom de *Princeſſe de Tingry*; donna, le 18 Mars 1699, ſa démiſſion de la Coadjutorerie en faveur de ſa nièce *Angélique-Cunégonde de Montmorency-Luxembourg*, qui fut reçue Abbeſſe la même année, & qui quitta enſuite cette Abbaye, & épouſa le Prince *de Neufchâtel*. La Princeſſe de Tingry mourut à Verſailles en 1706, & fut inhumée dans l'Egliſe des Capucines de Paris.

XVI. HENRI-LÉON D'ALBERT, Duc de Luxembourg & de Piney, Pair de France, né le 5 Août 1630, trois mois & demi avant la mort de ſon père, deſtiné à l'Etat Eccléſiaſtique, entra dans les Ordres Sacrés, fut connu ſous le nom d'*Abbé de Luxembourg*, céda ſon Duché & tous ſes biens à ſa ſœur utérine *Madelène-Charlotte-Bonne de Clermont-Tonnerre*, en conſidération de ſon mariage avec *Henri de Montmorency*, Comte de Bouteville, depuis Duc de Luxembourg & Maréchal de France. Il mourut le 19 Février 1697, & fut inhumé aux Céleſtins de Paris, dans la Chapelle des *Luxembourg*.

BRANCHE

des Seigneurs DE BOUSSARGUES, *Barons* DE MONTCLUS, *ſortis de la Maiſon* D'ALBERT.

XI. JEAN D'ALBERT, dit *le Vieux (ſenior)*, ſecond fils de THOMAS II, Pannetier du Roi CHARLES VII, & ſon Bailli d'épée du Vivarais & du Valentinois, & de *Rainaude Félix*, ſa première femme, Seigneur de Bouſſargues, Viguier pour le Roi des Villes & Baronie de Bagnols, ſur la démiſſion de ſon père, le 17 Mars 1446, en prit poſſeſſion le 21 Juillet 1447, & épouſa, le 20 Février 1452, *Catherine de Béziers*, fille de *Louis*, Seigneur de Saint-Julien, Viguier Royal de la ville du Pont-Saint-Eſprit, & de Noble *Jeannette Rochi*, dont il eut:

1. THOMAS, qui ſuit;
2. Et THIBAUT, auteur de la branche des *Barons de Montclus*, Seigneur de *Saint-André* & de *Montdragon*.

XII. THOMAS D'ALBERT, IIIe du nom, Seigneur de Bouſſargues, rendit hommage au Roi pour cette Seigneurie, le 8 Avril 1499, après la mort de JEAN D'ALBERT, ſon oncle, Prévôt & Maître des cérémonies de l'Ordre du Roi; il eut, dans le partage de ſes biens, la Baronie de Montclus, qu'il céda enſuite à ſon frère THIBAUT; il fit ſon teſtament le 24 Janvier 1518, & fut marié trois fois: 1° le 7 Février 1486 avec *Catheriue Ebrard*, veuve de *Simon de Valaurie*, & fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Julien-de-Peyrolas, & d'*Armande Corderii*; 2° le 30 Novembre 1503 avec *Marthe de Porcellet*, fille d'*André*, Seigneur de Maillane, Fos, &c., & de *Raimonde de Boche*; & 3° avec *Alix d'Urre*, fille de *Jean*, Seigneur de Teſſières & de Venterol, & de *Mainarde de Sainte-Jalle*. Il lui donna, par ſon teſtament, l'uſufruit & l'adminiſtration de tous ſes biens.

Les enfans du premier lit ſont:

1. ARMANDE, mariée à *Jean Petiti*, qui fut Juge de la Ville de Bagnols, & dont le frère *Guillaume Petiti* fut Confeſſeur & Prédicateur du Roi FRANÇOIS Ier, & depuis Evêque de Saint-Pol-Trois-Châteaux en 1532;
2. CATHERINE, mariée à *Pierre d'Agrain*, dit *de Bagnols*; elle en étoit veuve le 19 Avril 1537;
3. CLAUDE, mariée le 28 Novembre 1518 à *François de Fienne*.

Du ſecond lit il eut:

4. GABRIELLE, mariée le 21 Février 1523 à *Antoine de Banne*, Seigneur d'Avejan; le Comte d'*Avejan*, Commandant des Mouſquetaires Gris, étoit de leurs deſcendans.

Et du troiſième lit:

5. ANTOINETTE, inſtituée héritière par le teſtament de ſon père, avec ſubſtitution à LOUISE, ſa ſœur, en cas de mort ſans enfans; elle mourut ſans alliance;
6. LOUISE, qui ſuit;
7. Et JEANNE, mariée le 20 Novembre 1531, à *Antoine de Vezenobres*, Seigneur de Ferrières, Viguier de Sauve, dans le Diocèſe de Nîmes.

Il eut une bâtarde, nommée *Toinette*, rappelée dans le teſtament de ſon père.

XIII. LOUISE D'ALBERT, Dame de Bouſſargues, ſubſtituée à ſa ſœur ANTOINETTE par le teſtament de ſon père, eſt rappelée dans celui de LOUIS D'ALBERT, ſon couſin, du 15 Juin 1544. Elle fut mariée deux fois: elle épouſa, 1° le 18 Septembre 1531, *Jean de Montfaucon*, Seigneur de Conilhac, fils de *Guérin*, Seigneur de Roquetaillade. De ce mariage

elle eut un fils, nommé *Jean*, à qui elle donna, le 9 Mai 1569, la Seigneurie de Bouffargues, qui fut enſuite portée dans la famille de *Vogué*, par le mariage de *Dorothée de Montfaucon*, fille de *Jean*, avec *Melchior de Vogué*. Louise, étant devenue veuve, ſe remaria, le 3 Novembre 1542, avec *André de Ragouſe*, Chevalier, Seigneur de Com & en partie de Saint-Jean-d'Aiguiſe, en Champagne, Lieutenant de Haroncourt, au Gouvernement de la Chapelle, en Thiérache, & Enſeigne de la Compagnie du Duc d'Eſtampes.

BRANCHE

des Barons de Montclus, *Seigneurs de Saint-André, & de Montdragon, ſortis de la Maiſon* d'Albert.

XII. Thibaut *(Theobaldus)* d'Albert, dit *de Bagnols*, Baron de Montclus, Seigneur de Saint-André-d'Oleyrargues, ſecond fils de Jean-d'Albert, dit *le Vieux*, Seigneur de Bouffargues, & de *Catherine de Béziers*, accepta, le 17 Novembre 1496, la déclaration des biens d'un de ſes vaſſaux, conjointement avec *Antoine de Bagnols*, ſon beau-père, dans laquelle ils ſe diſent Seigneurs de Saint-Michel-d'Euzet, de Saint Gervais & de Saint-André-d'Oleyrargues. Il rendit hommage au Roi, & reconnut tenir de lui les cenſives qu'il prend dans la ville de Bagnols. Il eſt dit Seigneur du Pin, de Saint-André-d'Oleyrargues, de Gabrières, & Co-Seigneur de Sabran, dans un acte de vente du 25 Septembre 1510; il fit ſon teſtament le 29 Janvier 1526, & fut marié deux fois : 1° le 23 Novembre 1486, avec *Michelette de Bagnols*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Saint-Michel-d'Euzet, Co-Seigneur de Saint-Laurent-de-Cornols, Saint-Gervais, la Roque, Cocols, & d'*Armande Rainaud-de-Dieu (de Deo)*, dont il eut deux fils, morts en bas âge; & 2° avec *Gabrielle*, fille d'*Etienne*, Seigneur de *Montdragon*, de l'ancienne Maiſon de *Montdragon*, & de *Louiſe de la Baume-Suze*. Il l'établit, par ſon teſtament du 29 Janvier 1526, tutrice & adminiſtratrice de ſes enfans, qui furent :

1. Paul, qui ſuit;
2. Edouard, dont il ſera parlé après ſon frère aîné;
3. Marguerite, qui ſe fit Religieuſe, & paſſa le 24 Avril 1563 un bail à ferme, où elle eſt dite *Prieure de Notre Dame de Valſauve-lez-Verdfeuille, & du Monaſtère de Saint-Denis de la ville de Bagnols;* elle avoit été faite Prieure perpétuelle de ce Monaſtère après *Anne de Montdragon*, ſa tante maternelle. Elle fut nommée, en 1566, à l'Abbaye de Saint-Pierre-du-Puy, de la ville d'Orange, & de Sainte-Marie-des-Plans, dont elle donna ſa démiſſion, en faveur de ſa ſœur, en 1591;
4. Louise, mariée en premières noces à *Jean-Pierre de Sade*, Baron de Romanil & de la Goy, & en ſecondes noces, le 6 Janvier 1555, à *François de Miſtral*, Baron de Dons & de Croze, Seigneur de Mirabel;
5. Et Anne, dite *Mademoiſelle de Saint-André*, qui fut d'abord Religieuſe au Monaſtère de Valſauve-les-Verdfeuille, ſuivit enſuite ſa ſœur dans celui de la ville d'Orange, dont elle fut Abbeſſe, en 1591, ſur ſa démiſſion.

XIII. Paul d'Albert, dit de Montdragon, ſuivant l'obligation de porter le nom & les armes de cette ancienne Maiſon, que lui impoſa *Amauri de Montdragon*, oncle maternel, en l'inſtituant ſon héritier par ſon teſtament du 19 Mai 1541, fut Seigneur de Montdragon, de Barbantanne, de Darboux, &c. Il ſervit avec ſon couſin Léon d'Albert, Seigneur de Luynes, dans l'armée qu'on envoya en Piémont; donna, en 1544, à la bataille de Cérizolles, où ſon couſin fut tué, des preuves d'une grande valeur, qu'il a ſoutenue dans les guerres du Comtat Venaiſſin, de Languedoc & de Provence; ſe trouva au combat donné près Louvèze, à celui de Vauréas, & avec le Capitaine Saint-André, ſon frère, à celui de Saint-Gilles, en 1562, à la priſe de pluſieurs places & poſtes que les Huguenots défendirent avec la plus grande opiniâtreté. Le Maréchal de la *Vieilleville* s'étant rendu à Avignon, en 1563, pour traiter de la paix, Montdragon, dit *Péruzzi* dans ſes *Mémoires*, fut un des Seigneurs qu'il nomma pour en régler les articles dans l'aſſemblée qui fut tenue dans le Palais d'Avignon. Charles IX ayant égard *aux bons & grands ſervices que ſon amé & féal* PAUL DE MONTDRAGON *avoit ci-devant faits aux feus Rois, ſes prédéceſſeurs & à lui, à ſon avènement à la Couronne, ainſi qu'il fait & continue encore; déſirant iceux reconnoître envers ledit Seigneur, & l'approcher de ſa perſonne avec état & qualités honorables, & correſpondantes à ſes vertus & mérites, le retient*

en l'état de Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, par Lettres du 21 Décembre 1564. Il fut nommé Chevalier de l'Ordre du Roi en 1568, fit ſon teſtament le 9 Novembre 1592: il y eſt qualifié de *puiſſant Seigneur PAUL DE MONTDRAGON,* Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'armes des Ordonnances du Roi, Seigneur de Montdragon & de Barbantane. Il fit un legs à *Jeanne de Tende*, ſon épouſe, dont il n'avoit point d'enfans, & inſtitua pour ſon héritier PAUL DE MISTRAL, Baron de Dons, ſon neveu, fils de ſa ſœur LOUISE D'ALBERT.

XIII. EDOUARD D'ALBERT, dit de SAINT-ANDRÉ, frère de PAUL D'ALBERT-DE-MONTDRAGON, lui fut ſubſtitué par le teſtament de ſon père; il étoit Seigneur de Saint-André, Co-Seigneur du Pin, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur d'Aigues-Mortes, & Capitaine de la Tour de la Carbonnière, ſur la révocation du Capitaine *Pierre d'Aiſe*, par Lettres du 7 Mars 1560. Il fut mis en poſſeſſion de cette charge, par Lettres de commiſſion du Vicomte de *Joyeuſe,* Lieutenant-Général au Gouvernement de Languedoc, du 22 Mars; & le 23 Mars 1566, il obtint la charge de Capitaine d'une bande de cinquante hommes de pied Arquebuſiers, pour tenir garniſon dans la Ville & Château d'Aigues-Mortes. Il ſervit dans les guerres du Comtat Venaiſſin, de Languedoc & de Provence. Il ſe trouva en 1568 au ſiège de Mornas, qui fut emporté d'aſſaut. Il étoit avec le Capitaine LUYNES, ſon neveu, qui, la même année, fut fait Gouverneur de Beaucaire. En 1569, il battit pluſieurs fois les partis des ennemis qui dévaſtoient les avenues & les territoires de Lunel, de Montpellier, &c., contribua à la levée du ſiége d'Alais; il ravitailla enſuite cette place. Avec un camp volant de quatre mille hommes & trois cents chevaux, & avec l'artilierie qu'il fit venir d'Aigues-Mortes, il attaqua Combas, & l'emporta d'aſſaut. Il donna une commiſſion, le 12 Janvier 1569, à *Eraſme du Rahous*, Enſeigne de la Compagnie de Saint-André; il y eſt qualifié *Chevalier de l'Ordre du Roi,* Commandant au Bas Languedoc, en l'abſence du Vicomte de *Joyeuſe*. Cette Commiſſion eſt ſcellée de ſes armes qui ſont *un Lion, avec deux burelles pour briſure;* il fut tué au mois de Novembre 1569, étant venu pour défendre la ville de Nîmes, que les Proteſtans avoient ſurpriſe. Il avoit épouſé, le 29 Juin 1564, *Marguerite de Bourdicq*, fille de *Pierre,* Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Saint-Montan, Capitaine du Château de Moulins, & Gouverneur de Montpellier, & de *Françoiſe de Gaudete-des-Urcières*, dont il eut MARGUERITE, qui ſuit:

XIV. MARGUERITE D'ALBERT, Dame de Saint-André, eſt qualifiée, dans ſon contrat de mariage du 10 Janvier 1588, fille de puiſſant Seigneur feu EDOUARD D'ALBERT, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur d'Aigues-Mortes, &c., & de Dame *Marguerite de Bourdicq;* elle épouſa *Charles d'Audibert*, fils de puiſſant Seigneur *Gabriel d'Audibert*, Seigneur de Luſſan. Voyez AUDIBERT DE LUSSAN.

(Généalogie dreſſée ſur les titres communiqués).

ALBERT ou ALBERTI, famille originaire de Nice, qui a toujours été miſe au nombre des plus illuſtres de cette ville. Elle a pour auteur, GUY ou GUIDO ALBERTI, Seigneur de Thou, qui vivoit en 1362, ſous le règne de la Reine JEANNE. Cette famille ſubſiſte dans les enfans de MICHEL, Seigneur de Montravail & de Saint-Hippolyte, Conſeiller en la Cour des Comptes de Provence, qui ſont trois fils, dont un Chanoine de Saint-Victor de Marſeille; & l'aîné, nommé ANTOINE, Seigneur de Montravail & de Saint-Hippolyte, marié en 1747 à *Thérèſe d'Iſoard-de-Chenerilles*, dont il a poſtérité.

Les armes: *de gueules à trois croiſſans d'or.*

Il y a encore deux familles nobles en Provence du nom d'ALBERT.

La première eſt celle des Seigneurs de Seillans, habituée à Barjols, qui tire ſon origine d'ANTOINE D'ALBERT, Contrôleur-Général des Finances, qui acquit la terre de Réguſſe en 1564. Sa poſtérité ſubſiſte dans LOUIS-FRANÇOIS D'ALBERT, Officier des Vaiſſeaux du Roi, marié en 1742 à *Louiſe-Eliſabeth de Seytres-de-Caumont,* dont il a trois filles en bas-âge.

Les armes: *échiqueté d'or & d'azur, au chef d'argent, chargé de trois demi-vols de ſable.*

La ſeconde, originaire d'Aubagne, y ſubſiſte encore aujourd'hui: elle a pour tige Jo-

SEPH D'ALBERT, marié en 1558, à *Marguerite de Bauſſet*. Il fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi; en 1610 il fit ériger en arrière-fief une maiſon de Campagne qu'il avoit au terroir d'Aubagne, ſous le nom de Roquevaux. Nouvel *Armorial de Provence*, tom. I.

Les armes d'ALBERT, Seigneur de Roquevaux, ſont: *d'azur, à quatre chaînes d'or, mouvantes des quatre angles de l'écu, & liées en cœur à un anneau d'argent.*

ALBERT ou AUBERT, famille illuſtrée par ETIENNE AUBERT, d'abord Evêque & Comte de Noyon, Pair de France en 1337, enſuite Cardinal par le Pape Benoît XII en 1342, peu après Evêque d'Oſtie & de Velitre, & Pape le 18 Décembre 1352, ſous le nom d'Innocent VI. Il mourut le 12 Septembre 1362. GUY AUBERT, ſon frère, eſt qualifié *Chevalier* dans un acte de 1351. Ce GUY eut pour fils GAUTIER AUBERT, qui continua la poſtérité. AUDOUIN AUBERT, Evêque de Paris en 1349, puis Cardinal en 1353, par le pape Innocent VI ſon oncle, fut Evêque d'Oſtie en 1361. Il couronna le Pape Urbain V à Avignon en 1362 & mourut en 1363. ARNAUD AUBERT, frère de ce Cardinal, fut fait Evêque d'Agde en 1354, transféré à l'Evêché de Carcaſſone l'année ſuivante, & enſuite à l'Archevêché d'Auch. Il adminiſtra l'Archevêché d'Avignon pour le Pape Urbain VI, en qualité de ſon Vicaire Général, & mourut dans le Diocèſe d'Avignon en 1371. Il y a peu de familles qui ayent donné tant de Prélats & de Cardinaux. On trouve encore ETIENNE AUBERT, Evêque de Carcaſſone, fait Cardinal-Diacre, par ſon grand oncle le Pape Innocent VI, nommé le Cardinal de Carcaſſone: HUGUES AUBERT, Evêque d'Alby, frère du précédent, mort en 1379. Cette Maiſon a fini à JACQUES AUBERT, Seigneur de Monteil de Gelat, qui teſta en 1442.

GUY AUBERT, ſecond fils de GAUTIER AUBERT, Seigneur de Bulbon, &c., qui vivoit en 1390, eut des enfans, dont l'aîné prit le titre de *Seigneur de Bulbon*. ELZÉAR AUBERT ſon frère lui ſuccéda: & l'un & l'autre moururent ſans enfans.

Les armes: *de gueules, au lion d'argent à la bande d'azur ſur le tout au chef de gueules, chargé de trois coquilles d'argent, ſoutenu d'azur.*

ALBERTAS ou ALBERTAZZO, Maiſon originaire d'Italie, que *Léandre Alberti* & *Equicola* font deſcendre des Princes ſouverains de Lucques, Parme & Réggio, comme l'a obſervé Triſtan l'Hermite.

Pour ne rien dire ſur cette Maiſon qui ne ſoit certain, nous n'en commencerons la généalogie qu'à ANTOINE qui ſuit:

I. ANTOINE ALBERTAS, pour ſe ſouſtraire aux violences qu'exerçoient en Italie les Guelphes & les Gibelins, qui étoient continuellement en guerre, vint s'établir en France l'an 1360, au tems que le Pape INNOCENT VI ſiégeoit à Avignon, & ſous le règne de la Reine JEANNE DE NAPLES, comme l'a remarqué Noſtradamus, dans ſon *Hiſtoire de Provence*. ANTOINE ALBERTAS avoit pris pour ſa deviſe particulière ces paroles de Virgile: *fata viam invenient*. Il fixa ſon ſéjour à Apt, où il fit bâtir une maiſon que ſes deſcendans ont vendue (*a*). Il épouſa, le 16 Février 1365, *Allacette de Simiane*, iſſue des anciens Souverains de Forcalquier. Il mourut ſans enfans en 1422, & par ſon teſtament du 29 Avril 1415, il inſtitua ſon héritier JEAN, qui ſuit, fils de ſon frère ALBERT ALBERTAS.

II. JEAN ALBERTAS, héritier & neveu d'ANTOINE, épouſa, le 28 Avril 1406, *Catherine*, fille de *Louis de la Roque*. Peu de tems après il quitta Apt, & vint s'établir à Marſeille, où il mourut en 1455, laiſſant de ſon mariage entr'autres enfans:

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. SUFFREN, tige de la branche des Seigneurs de Villecroze, éteinte au huitième degré dans les enfans de JEAN-AUGUSTIN D'ALBERTAS, qui furent VICTOIRE, mariée à *Céſar de Sabran*, Seigneur de Chantereine; & GASPARD, Chevalier de Malte. Leur mère étoit *Julienne de Forbin*, des Seigneurs de Solliers;
3. BAUDET, qui prit la Tonſure à Apt en 1433;
4. ISNARD;
5. Et BAUDOUIN, auteur de la branche de Gé-

(*a*) Au bout d'une galerie il avoit fait graver l'inſcription ſuivante: *ANTONIUS ALBERTAZZIUS, natione Italus patriâ, Albenſis, ex Nobilibus ALBERTASIIS, Montis-Lupi Dominis, ortus, has Ædes erexit; primuſque ALBERTASSIAM gentem ex Italiâ in Provinciam traduxit, anno Domini* 1360. Lorſqu'il fallut rebâtir cette maiſon en 1693, on fit, le 12 Août de la même année, une enquête qui conſtate que l'inſcription qu'on vient de rapporter ſubſiſtoit dans ſon entier.

ménos, qui ſubſiſte & eſt rapportée ci-après;

III. ANTOINE, IIe du nom, épouſa, le 4 Mars 1458, *Jeanne*, fille de *Baudet de Salle*, Seigneur d'Eyguières. Il eut de ce mariage:

1. COLIN, qui ſuit;
2. HONORADE, Abbeſſe du Monaſtère Royal de Sainte-Croix d'Apt, morte en 1518;
3. Et ANNE, mariée à *Nicolas des Rolland*, Seigneur de Réauville.

IV. COLIN D'ALBERTAS, épouſa *Hélène de Sade*, ſa parente, de laquelle il eut, entr'autres enfans, CLAUDE, qui ſuit:

V. CLAUDE D'ALBERTAS, épouſa *Madeleine*, fille d'*Eléonor de Côme*, Seigneur d'Auribeau, & eut entr'autres enfans:

VI. GASPARD D'ALBERTAS, qui épouſa, le 13 Février 1615, *Félice de la Broca*, dont il eut huit enfans, tous morts ſans poſtérité.

BRANCHE
des Seigneurs DE GÉMÉNOS.

III. BAUDOUIN, cinquième fils de JEAN ALBERTAS, épouſa, le 19 Février 1452, *Billone de la Cépède*; il en eut:

1. SURLÉONS D'ALBERTAS, qui, s'étant ſignalé dans le ſervice du Roi & dans celui du Saint-Siège, obtint d'ALEXANDRE VI une Bulle confirmée par le Pape LÉON X, tant pour lui que pour ſa famille, qui leur donne pouvoir de choiſir un Prêtre ou Religieux pour les abſoudre de leurs péchés, même des cas réſervés, de manger de la viande les jours d'abſtinence, & d'avoir un Autel portatif; cette Bulle eſt datée du 8 Mars 1495. SURLÉONS fit entrer ſon frère ANTOINE dans le deſſein d'aller à la conquête de Naples; ils armèrent deux Gallions, & SURLÉONS, ayant été tué dans cette expédition, fit ſon frère ſon héritier, par teſtament du 2 Juin 1502;
2. ANTOINE, qui ſuit;
3. CATHERINE, mariée le 16 Juin 1488, à *Jacques d'Eſcales*, Seigneur de Bras, ayeul du premier Préſident de Provence.

IV. ANTOINE D'ALBERTAS fut fait premier Conſul de Marſeille en 1511. La prudence avec laquelle il ſe conduiſit dans cet emploi, engagea LOUIS XII à lui donner une Galère entretenue qu'il poſſéda juſqu'à ſa mort. Il eut de ſon mariage avec *Aimare de la Cépède*, qu'il épouſa ſur une diſpenſe donnée par le Vice-Légat d'Avignon en 1506:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. GEORGE, qui, ayant embraſſé l'état eccléſiaſtique, fut pourvu de pluſieurs Bénéfices, & mourut à Reims chez le Cardinal de Lorraine;
3. HENRIETTE, mariée à *Vincent de Forbin*, Seigneur de la Fare;
4. Et LOUIS D'ALBERTAS.

V. PIERRE D'ALBERTAS fut premier Conſul de Marſeille en 1542. Le Roi CHARLES IX, ayant une confiance particulière en ſa fidélité, lui donna le Gouvernement des affaires les plus importantes de la ville de Marſeille. Il mourut le 16 Décembre 1584, laiſſant de *Marquiſe de Vinto*, qu'il avoit épouſée le 31 Mai 1554:

1. ANTOINE-NICOLAS, qui ſuit;
2. Et AIMARE, mariée en premières noces à *François de Jarente*, Baron de Senas, le 6 Octobre 1570; & en ſecondes noces, le 26 Juillet 1579, à *Jean de Caſtellane*, Seigneur de Saint-Julien-d'Eſparron.

VI. ANTOINE-NICOLAS D'ALBERTAS commença de porter les armes de bonne heure. Son eſprit éclairé le fit entrer dans les négociations les plus importantes de ſa Province. Il fut député de la Nobleſſe de Marſeille aux Etats de Blois tenus en 1588. Le Roi, congédiant tous les députés du Royaume, après la mort du Duc de Guiſe, lui commanda de ſuivre la Cour. Il ſe trouva à Saint-Cloud lors du ſiège de Paris, & ne quitta le ſervice de ce Prince que pour entrer dans celui de HENRI-LE-GRAND en 1595; il fut pourvu d'une charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & eut commiſſion la même année de lever une Compagnie de deux cents hommes d'armes au ſervice du Roi. Il fut cinq ou ſix ans Syndic de la Nobleſſe, & pluſieurs fois député en Cour. Il mourut le 25 Février 1611, laiſſant de ſon mariage avec *Marguerite de Riquetti-Mirabeau*, qu'il avoit épouſée le 10 Novembre 1596, entr'autres enfans:

1. PIERRE, Seigneur de Géménos, Villegénie, &c., lequel, après avoir ſervi dès l'âge de quinze ans & s'être ſignalé dans les guerres de Languedoc & d'Italie, acheta une charge de Maître des Requêtes. Il épouſa, 1° *Eliſabeth de Vendeſtraden*, d'une très-illuſtre famille de Flandres, de laquelle il eut THOMAS, mort ſans enfans; 2° le 17 Octobre 1683, *Jeanne de Rhodis*, dont il n'eut point d'enfans, & décéda en 1684;
2. CHARLES, mort ſans enfans;
3. SÉBASTIEN, Conſeiller au Parlement d'Aix, mort en 1651, ayant laiſſé un fils nommé JEAN-BAPTISTE, mort ſans enfans;

4. Surléons, Chevalier de Malte, lequel quitta la Croix & ſe maria avec *Françoiſe Dumas-de-Caſtellane*, & forma par ce mariage la branche des Seigneurs d'Albertas-de-Jouques, diviſée à Marſeille & à Aubagne, ci-après rapportée;
5. Antoine, qui ſuit;
6. Marguerite, mariée à *Alphonſe du Rouve*;
7. Marquise, alliée à *Louis de Berton-de-Crillon*;
8. Et Geneviève, Religieuſe au Monaſtère d'Hyères.

VII. Antoine d'Albertas, Seigneur de Saint-Maime, après avoir long-tems ſervi dans les armées, ſe retira en Provence, où il épouſa, le 23 Juillet 1638, *Marquiſe de Vento*. Il fut Syndic de la Nobleſſe en 1639, & eut de ſa femme :

1. Pierre, reçu Chevalier de Malte en 1682, Commandeur de Saint-Félix, & Grand-Bailli de Manoſque, mort Grand-Prieur de Saint-Gilles, le 4 Avril 1750;
2. François, auſſi Chevalier de Malte, qui fut tué ſur une des Galères du Roi;
3. Surléons, qui épouſa, en 1672, *Madeleine Humbert*, de laquelle il n'eut qu'une fille, mariée à *Joſeph-François de Glandevès*, Seigneur de Cuges, le 28 Octobre 1691;
4. Marc-Antoine, qui ſuit;
5. Thérèse, mariée, le 8 Mars 1670, au Baron de *Bras* & d'*Auſonis*;
6. Et Jeanne, Religieuſe à Hyères;

VIII. Marc-Antoine d'Albertas, reçu Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, par Brevet du 19 Janvier 1669, marié le 3 Août 1673 à *Madeleine de Séguiran*, eſt mort Capitaine des Vaiſſeaux du Roi. Il eut de ſa femme:

1. Antoine, ſurnommé *le Chevalier de Dauphin*, reçu Chevalier de Malte en 1690, qui a ſervi ſur les Vaiſſeaux du Roi en qualité de Lieutenant; en 1752 Grand-Commandeur & Econome de l'Ordre de Malte;
2. Henri-Raynauld, qui ſuit;
3. Et Gabrielle, veuve de *Gaſpard de Lombard-de-Caſtellet*, ſecond Préſident en la Cour des Comptes de Provence.

IX. Henri-Raynauld d'Albertas, né le 22 Mai 1674, reçu premier Préſident en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 13 Février 1708. Il avoit épouſé, le 10 Août 1715, *Louiſe de Coret-de-Marignane*, fille de *Joſeph-Gaſpard de Coret*, Marquis de Marignane, Gouverneur des Isles Port-Cros, & de *Diane-Marie de Cruſſol-d'Uzès-de-Saint-Sulpice*. Sa femme eſt morte le 14 Août 1722, & lui décédé le 28 Janvier 1746, laiſſant pour enfans :

1. Jean-Baptiste, qui ſuit;
2. Joseph-Marie-Pierre-Marguerite, Chevalier de Malte & ancien Lieutenant aux Gardes-Françoiſes;
3. Et Nicolas-Pierre-Gabriel, auſſi Chevalier de Malte & Capitaine dans le Régiment de Rouergue, encore vivant.

X. Jean-Baptiste d'Albertas, Chevalier, Marquis de Boue, Baron de Dauphin & de Saint-Maime, Comte de Neſſ, Seigneur de Péchauris, Géménos, Couſonoves, & autres lieux, fut reçu Conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 12 Octobre 1737, & premier Préſident de la même Cour le 11 Mars 1745. Il a épouſé, le 28 Avril de la même année, *Marguerite-Françoiſe de Montullé*, fille de *Jean-Baptiſte de Montullé*, Conſeiller au Parlement de Paris. Il a actuellement de ce mariage:

1. Jean-Baptiste-Suzanne;
2. Et Jeanne-Charlotte.

BRANCHE des Seigneurs de Jouques, *diviſée à Marſeille & à Aubagne.*

VII. Surléons d'Albertas, quatrième fils d'Antoine Nicolas, & de *Marguerite de Riquetti-Mirabeau*, après avoir quitté la Croix de Malte, ſe maria, le 7 Juin 1636, à *Françoiſe Dumas-de-Caſtellane*. Il eut entr'autres enfans :

1. Jean-Louis-Bacqui-Pierre, Seigneur de Péchauris, mort ſans enfans;
2. Joseph-Antoine-Marguerite;
3. Surléons, qui a formé la branche des Seigneurs de Jouques, établie à Aubagne;
4. Et Michel-Jules, qui ſuit.

VIII. Michel-Jules d'Albertas fut reçu Chevalier de Malte le 3 Avril 1658: il quitta la Croix & ſe maria, le 25 Novembre 1691, à *Aymare de Villages*. Il eut de ſon mariage:

1. Pierre l'Ange, reçu Chevalier de Malte le 11 Avril 1712;
2. Et Michel-Gaspard, qui ſuit.

IX. Michel-Gaspard ſe maria, le 25 Novembre 1716, à *Claire de Candole*. Il a de ce mariage :

1. Thérèse-Pierre-Pomponne, Chevalier de Malte, reçu le 15 Mars 1728;
2. Louis-Charles;
3. Alphonse-Rodolphe, reçu Chevalier de

Malte le 26 Août 1751. Ils ſont tous trois employés au ſervice de la Marine;

4. Michel-Gaspard, Chanoine de l'Abbaye Saint-Victor de Marſeille;
5. Aimare-Bibiane-Marianne, alliée avec *François-Xavier de Fontierme*, Conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence.

Les armes de la Maiſon d'Albertas ſont: *de gueules, au loup raviſſant d'or*; cimier: *deux chiens courans, iſſans & affrontés au naturel*; ſupports: *deux chiens de même*; deviſe: *deux flambeaux poſés en ſautoir, tortillés de mêches allumées*, avec ces paroles: *talis noſter amor*. Ces armes ſont écartelées des Maiſons de *Simiane*, *Caſtellane*, *Forcalquier*, & *Glandevès*, dans leſquelles cette famille a fait alliance. Nouvel *Armorial de Provence*, par Artefeuil, & Moréri, édition de 1759.

ALBERTINO: *d'azur, à l'aigle d'argent, couronnée, becquée & membrée d'or, ſur trois montagnes d'or, à une faſce de gueules, chargée de quatre fleurs-de-lys d'or, brochantes ſur le tout.*

ALBIGNY: *d'or, ſemé de tours & de fleurs-de-lys ſans nombre, d'azur.*

ALBIS (de), ou ALBI, en Provence: *de gueules, à la bande d'argent, accompagnée de deux cœurs d'or, un en chef & l'autre en pointe.*

ALBISE: *d'or, à la croix loſangée de gueules.*

ALBISI: *de ſable, à deux anneaux d'argent.*

ALBON. Les Comtes de Graiſivodan, nommés *Princes de Grenoble*, ayant été chaſſés par les Maures, ſe retirèrent vers l'an 889, à *Albon*, en Dauphiné, & ils prirent le nom de Comtes d'Albon. Après la retraite des Maures vers 967, Guigues VII, iſſu au ſixième degré de Guigues Ier, chef de cette Maiſon, obligea *S. Hugues*, évêque de Grenoble, à s'accommoder avec lui au ſujet des terres que ce prélat diſoit lui appartenir par droit de conquête. Cette Maiſon des Comtes d'Albon s'eſt tellement illuſtrée, qu'elle a fait la première race des Dauphins de Viennois. Voyez CHORIER, *Hiſtoire du Dauphiné*.

ALBON, dans le Lyonnois: ancienne Maiſon qui ſubſiſte encore en différentes branches.

I. André d'Albon, Seigneur de Curis au Mont-d'Or près de Lyon, vivoit en 1250 & 1290. Il épouſa, 1° *Sibylle*, fille de *Pierre*, Seigneur de Moiſſons ou Moiffons (Moréri écrit l'un & l'autre) en Dauphiné, & d'*Anne de Vaſſalieu*; 2° *Marguerite de Sur*, dont il eut un fils poſthume. Ses enfans du premier lit furent:

1. Guy, qui ſuit;
2. Guillaume, qui fit la tige des Seigneurs de *Baignols*, rapportée ci-après;
3. Et Henri, qui fit la branche des Seigneurs de *Pouillenai*, auſſi mentionnée ci-après.

II. Guy d'Albon, Seigneur de Curis, *Courier* ou *Juge* de la ville de Lyon, vivoit encore en 1331. Il épouſa, le 28 Décembre 1288, du vivant de ſon père, *Marguerite d'Yoing*, Dame de Saint-Forgeux & de Saint-Romain, fille d'*Etienne*, Seigneur de Châtillon-d'Azergues, de Baignols, Saint-Forgeux, &c., & d'*Artaude de Rouſſillon*, dont il eut:

1. Jean, Camérier de l'Egliſe de Saint-Paul de Lyon;
2. Henri, qui ſuit;
3. Louis, Chanoine de Troyes;
4. Guy, Chevalier de Rhodes;
5. Agnès, mariée en 1303 à *Jean d'Azergues*, dit *de Faverges*;
6. Sibylle, alliée en 1305 à *Guichard*, Seigneur de Montaigni;
7. Et Charlotte, qui épouſa en 1313 *Gaudemar de Revois*, Seigneur de Rail.

III. Henri d'Albon, Seigneur de Saint-Forgeux & de Curis, Capitaine de Penne d'Agénois en 1343, fit ſon teſtament le 11 Août 1361 en allant à l'armée. Il épouſa, par contrat du 21 Novembre 1327, *Blanche-Richarde-de-Saint-Prieſt*, veuve d'*Amé*, Seigneur de Laire, & fille de *Gilles Richard*, Seigneur de Saint-Prieſt en Dauphiné, dont il eut:

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Henri, Religieux de l'Abbaye de l'Isle-Barbe;
3. Gilles, Chanoine & Sacriſtain de l'Egliſe de Lyon pendant 40 ans, mort en 1427;
4. Aynarde, alliée à *Hugues*, Seigneur de Trazette en Beaujolois;
5. Et Agnès, mariée en 1349 à *Mathieu de Talaru*, Seigneur de la Grange & de Nouailli.

IV. Guillaume d'Albon, Seigneur de Saint-Forgeux & de Curis, fit ſon teſtament l'an 1404. Il épouſa, l'an 1373, *Alix*, fille de *Hugues*, Seigneur de l'Eſpinaſſe & de Saint-

André près de Roanne, à condition que le ſecond fils de ſon mariage porteroit le nom de l'*Eſpinaſſe*, & ſeroit Seigneur de Saint-André. Il laiſſa de ce mariage :

1. Guichard, Seigneur de Saint-Forgeux & de Curis, qui ſervit l'an 1413 en l'armée levée contre le Duc de Bourgogne, & fut l'un des députés que le Roi envoya à Chambéry en 1423 pour traiter de la paix avec le Duc de Bourgogne. Il épouſa, l'an 1400, *Philiberte de Sémur*, Dame d'Oulches, fille de *Gauvignon*, Seigneur d'Oulches, & de *Jeanne de Cercy*, Dame de Savigny, dont il eut vingt enfans, morts au berceau, ce qui l'engagea à marier ſes neveux, & à leur partager ſes biens l'an 1440 ;
2. Jean, qui ſuit ;
3. Guillaume, Prieur de Montrotier, Abbé de Savigny en 1415, mort l'an 1455 ;
4. Henri, Chantre & Chanoine de Lyon, député au Concile de Conſtance ;
5. Renaud, Chanoine & Camérier de l'Egliſe de Lyon ;
6. Blanche, Prieure de Saint-Symphorien de Nevers ;
7. Perronne, Abeſſe de Saint-Pierre de Lyon en 1435 ;
8. Marguerite, Religieuſe à Saint-Pierre de Lyon, & Prieure d'Arendon, morte le 18 Juin 1429 ;
9. Catherine, morte jeune ;
10. Alix, mariée à *Antoine de Talaru*, Seigneur de la Grange & de Nouailli ;
11. & 12. Jeanne & Jeannette, mortes jeunes.

V. Jean d'Albon, dit *de l'Eſpinaſſe*, Seigneur de Saint-André, &c., né en 1374, fut obligé de prendre ce nom comme ſecond fils de ſes père & mère ; ce qui avoit été ſtipulé par leur contrat de mariage. Il fut Capitaine-Châtelain de Breſſenai, & ſervit dans l'armée du Roi contre les Anglois & les Bourguignons, deſquels il demeura priſonnier en 1417. Pendant ſa priſon, le Chapitre de Lyon l'élut en 1420 Bailli & Gouverneur de toutes les Terres de l'Egliſe de Lyon ; il tint ce Bailliage & Gouvernement juſqu'à ſa mort, & fit ſon teſtament le 22 Septembre 1442. Il épouſa *Guillemette de Laire*, fille de *Rodolphe de Laire* & de *Béatrix de Balzac*, Dame de Cerzieu, dont il eut :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. Guichard, Chanoine & Comte de Lyon en 1443, & Chantre en 1461 ;
3. Jean, Abbé de Savigny après la mort de ſon oncle, en 1455 ;

4. Gilles, qui fit la branche des Seigneurs *de Saint-André*, rapportée ci-après ;
5. Et Guicharde, Abbeſſe de Saint-Pierre de Lyon.

VI. Guillaume d'Albon, IIe du nom, Seigneur de Saint-Forgeux, &c., né en 1418, fit ſon teſtament en 1488. Il épouſa, le 21 Février 1436, *Marie de la Paliſſe*, Dame de Chazeul, fille aînée d'*Antoine*, Seigneur de Chazeul, & d'*Annette de Chauvigny*, dont il eut :

1. Guillaume d'Albon, IIIe du nom, Seigneur de Curis & d'Oulches, mort en 1471 ſans enfans de *Marguerite de Lévis*, fille d'*Euſtache*, Seigneur de Quélus, & d'*Alix*, dame de Couſan, qu'il avoit épouſée en 1471 ;
2. Henri, qui ſuit ;
3. François, Abbé de Savigny en 1493, mort en 1520 ;
4. Antoine, Religieux de Savigny, Prieur de Saint-Clément ;
5. Et Catherine, née en 1424, mariée, 1° en 1463, à *Claude de Lavieu*, Seigneur de Porcins ; 2° à *Jean de Bourguignon*, Secrétaire du Chapitre de Lyon.

VII. Henri d'Albon, IIe du nom, Seigneur de Saint-Forgeux, de Curis, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, né le 23 Juin 1447, ſervit le Roi dans les guerres du Comté de Bourgogne en 1479, & mourut en 1502. Il épouſa, du vivant de ſon père, le 28 Décembre 1475, *Anne de Montmorin*, fille de *Charles*, Seigneur de *Montmorin*, & de *Philippe de l'Eſpinaſſe*, dont il eut :

1. Jean, mort jeune ;
2. Guillaume, qui ſuit ;
3. Antoine, Chanoine, puis Prévôt & Doyen de l'Egliſe de Lyon, & Abbé de l'Isle-Barbe, mort en 1525 ;
4. & 5. Sibylle & Marie, Religieuſe à Saint-Pierre de Lyon ;
6. Guillemette, mariée à *Iſraël de la Tour*, Seigneur de Saint-Vidal ;
7. Et Guicharde, alliée l'an 1500 à *François de Saſſenage*, Seigneur du Pont-du-Royans, mort en 1523.

VIII. Guillaume d'Albon, IVe du nom, Seigneur de Saint-Forgeux, de Curis, de Chazeul, &c., Gentilhomme de la Maiſon du Roi, & Lieutenant des cent Gentilshommes en 1555, fit ſon teſtament en 1560. Il épouſa, par contrat du 31 Août 1505, *Gabrielle de Saint-Prieſt*, fille de *Jean*, Baron de Saint-Chamond, & de *Jeanne de Tournon*, dont il eut :

1. Antoine d'Albon, Archevêque d'Arles, puis de Lyon, mort le 24 Septembre 1574;
2. Claude, qui ſuit;
3. Henri, Chanoine & Camérier de l'Egliſe de Lyon, Prévôt de l'Isle-Barbe, & Abbé de Saint-Sauveur de Lodève;
4. René, Chanoine & Comte de Lyon;
5. Bertrand, qui a fait la branche des Comtes de Saint-Forgeux, rapporté ci-après;
6. Anne, mariée, 1° en 1526, à *Hector l'Hermite*, Seigneur de la Faye; 2° à *Jean Maréchal*, Seigneur de Fourchaut; 3° à *Jean de Marconnay*, Seigneur de Montare;
7. Guicharde, alliée à *Pierre d'Eſpinac*, Lieutenant du Roi au Gouvernement de Bourgogne;
8. Françoise, qui épouſa *Antoine de la Tour*, Seigneur de Saint-Vidal;
9. Et Gabrielle, mariée, 1° à *Amblard de Chalus*, Seigneur de Cordaix; 2° à *René de Brou*, Seigneur de la Liègue.

IX. Claude d'Albon, Seigneur de Chazeul, commanda une Compagnie de deux cents Chevaux-Légers au voyage d'Écoſſe, & fut tué dans un combat donné contre le Marquis de Brandebourg au ſiège de Metz l'an 1552. Il épouſa, du vivant de ſon père, le 14 Mars 1548, *Françoiſe*, Dame *de Sugny*, fille de *Mathieu*, Seigneur *de Sugny*, & d'*Antoinette de Marconnay*, dont il eut pour fils unique:

Guillaume, qui ſuit:

X. Guillaume d'Albon, Ve du nom, Seigneur de Chazeul, Sugny, Gregnieu & Paniſſieu, né poſthume, Capitaine de cinquante hommes d'armes, ne ſuccéda point à ſon ayeul, contre le teſtament duquel il voulut ſe pourvoir, par lequel il donnoit tous ſes biens à Bertrand d'Albon, ſon dernier fils, & ne laiſſoit que cent écus d'or, une fois payés, à ſon petit-fils; mais ce fut inutilement, le teſtament ayant été confirmé en 1580. Il s'attacha à la fortune de l'Archevêque de Lyon, ſon parent, après la diſgrâce duquel il ſe retira en ſa maiſon de Chazeul, où il fit ſon teſtament le 22 Avril 1622, laiſſant de *Catherine Roybons*, fille d'*Etienne*, Seigneur de la Gorge, & de *Madeleine Montmajour*:

1. François, qui ſuit;
2. Guillaume, qui a fait la branche des Seigneurs *de Montaut*, rapportée ci-après;
3. Pierre, mort ſans alliance;
4. & 5. Claude & Balthazard, Chevaliers de Malte;
6. Diane, Prieure de la Voire-près-Marigné;

7. Isabelle, mariée, 1° à *Claude Popillon*, Seigneur d'Avrilli; 2° à *François de Chantelot*, Seigneur de Beaupoirier;
8. Et Marie, alliée à *N*... Comte de Copoli-Florentin.

XI. François d'Albon, Seigneur de Chazeul, Sugny, &c. Lieutenant des Gens-d'armes du Marquis d'Alincourt, Gouverneur du Lyonnois, mourut avant le mois d'Août 1644. Il épouſa, par contrat du 14 Décembre 1609, ratifié le 10 Décembre 1613, *Antoinette de Bigni*, fille de *Jean*, Seigneur d'Ainai, & d'*Antoinette Popillon-du-Ruau*, dont il eut:

1. Gilbert-Antoine, qui ſuit;
2. François, Chanoine & Comte de Lyon, Abbé de Mauzac, mort en Mars 1705;
3. Perronelle-Claude, mariée en 1642 à *Albert de Grillet*, Comte de Saint-Trivier, puis Religieuſe à la Viſitation de Mâcon;
4. Et Marie, alliée en 1628 à *Philibert de Rébé*.

XII. Gilbert-Antoine d'Albon, Comte de Chazeul, &c., Chevalier-d'honneur de la Ducheſſe d'Orléans, mort en 1680, avoit épouſé, le 2 Août 1644, *Claude Bouthillier*, veuve de *René d'Averton*, Comte de Belin, & fille de *Denis*, Seigneur de Rancé, &c., Secrétaire des Commandemens de la Reine Marie de Médicis, dont il eut:

1. Catherine, mariée à *François-Chriſtophe*, Seigneur de la Barge;
2. Henriette, Religieuſe à la Viſitation de Tours;
3. Et Claire, alliée à *Louis de Hoſtun*, dit *de Gadagne*, Comte de Verdun, Baron de Bothéon, Seigneur de Meix, Mirabel, &c.

Seigneurs de Montaut.

XI. Guillaume d'Albon, VIe du nom, ſecond fils de Guillaume d'Albon, Ve du nom, Seigneur de Chazeul, & de *Catherine Roybons*, fut deſtiné à l'Egliſe, & pourvu du Prieuré de Nouailli, qu'il quitta pour épouſer *Charlotte le Brun*, Dame de Saint-Dizier, dont il eut:

1. N... Chanoine & Comte de Lyon;
2. Et Balthazard, qui ſuit.

XII. Balthazard d'Albon, Seigneur de Montaut, chef de la Maiſon d'Albon, a épouſé *Claude d'Apchon*, dont des enfans.

Seigneurs de Saint-Forgeux.

IX. Bertrand d'Albon, dernier des enfans

mâles de GUILLAUME D'ALBON, IVe du nom, & de *Gabrielle de Saint-Prieſt-de-Saint-Chamond*, fut Seigneur de Saint-Forgeux, ayant été inſtitué héritier univerſel de ſon père après la mort de ſon frère aîné, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Enſeigne de la Compagnie d'Ordonnance du Duc de Savoye. Il tint conſtamment le parti du Roi contre la Ligue au Pays de Lyonnois, étant demeuré ſeul de la Province fidèle à ſon Prince, qui le fit Chevalier de ſon Ordre, & il contribua beaucoup à la réduction de la ville de Lyon en 1594. Il épouſa, le 2 Novembre 1572, *Antoinette de Galles*, fille unique & héritière de *Claude*, Seigneur de Saint-Marcel, & d'*Anne de Bron-de-la-Liègue*, dont il eut :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. FRANÇOIS, Chanoine & Comte de Lyon, Abbé de Savigny en 1623 ;
3. CLAUDE, qui a fait la branche des Seigneurs de Saint-Marcel, rapportée ci-après ;
4. GUILLAUME, Chanoine Comte & Doyen de l'Egliſe de Lyon, & Prieur de Tarare ;
5. BERTRAND, Chevalier de Malte, Meſtre-de-Camp en France, en Italie, & en Lorraine, où il fut tué en 1636 ;
6. 7. & 8. GABRIELLE, ANNE & FRANÇOISE, mortes ſans alliance ;
9. GUICHARDE, mariée à *Pierre*, Seigneur d'Eſpinac ;
10. CLAUDINE, alliée en 1598 à *Renaud de Nanton*, dit *de Sainte-Colombe*, Seigneur de Piſei en Beaujolois ;
11. CATHERINE, Prieure de Leignieu en Forez ;
12. MARGUERITE, qui épouſa *Chriſtophe de Foudras*, Seigneur de Contenſon ;
13. ISABELLE, mariée à *Hugues de Rougemont*, Seigneur de Pierre-Clos & de Buſſières, morte en 1671 ;
14. Et ANNE, Religieuſe à Leignieu.

X. PIERRE D'ALBON, Seigneur de Saint-Forgeux, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance du Duc de Savoye, mort en 1635, épouſa, 1° *Anne de Gadagne*, fille de *Guillaume*, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Jeanne de Sugny* ; 2° le 3 Septembre 1620, *Marthe de Saſſenage*, fille d'*Antoine*, Baron de Saſſenage, & de *Louiſe de la Beaume-Suze*. Du premier mariage vinrent :

1. ANTOINETTE, mariée, 1° en 1626, à *Geoffroi de la Guiche*, Seigneur de Chitain, tué en duel en 1628 ; 2° à *François*, Baron de Saſſenage, Marquis du Pont-de-Royans ;

2. HILAIRE, alliée par contrat du 17 Juillet 1630 à *Gaſpard de Vichy*, Comte de Champrond, Gouverneur du Pont-Saint-Eſprit.

Du ſecond lit ſortirent :

3. GASPARD, qui ſuit ;
4. CLAUDE, Chanoine & Comte de Lyon, & Abbé de Savigny ;
5. Et SUZANNE, mariée en 1646 à *François de Sainte-Colombe*, Baron de Laubépin.

XI. GASPARD D'ALEON, Marquis de Saint-Forgeux, Seigneur d'Avanges, &c., épouſa, par contrat du 17 Janvier 1646, *Françoiſe de Damas*, fille de *Charles*, Comte de Thiange, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Jeanne de la Chanèbre*, dont il eut :

1. CLAUDE-JOSEPH, Prieur de Montrotier, Archidiacre & Comte de Lyon ;
2. CAMILLE, qui ſuit ;
3. CLAUDE, mort jeune ;
4. BERTRAND-ANTOINE ;
5. JEANNE, mariée à *Jean d'Amanzé*, Seigneur de Choffailles ;
6. MARTHE, alliée à *Joachim de la Baume*, Comte de Suze ;
7. & 8. HILAIRE & ANTOINETTE.

XII. CAMILLE D'ALBON, Marquis de Saint-Forgeux, &c., épouſa *Françoiſe-Julie de Crévant*, Princeſſe Souveraine d'Yvetot, morte le 23 Novembre 1698, âgée de 28 ans, ayant eu :

1. & 2. LOUIS, mort jeune, & FRANÇOISE D'ALBON.

Seigneurs DE SAINT-MARCEL.

X. CLAUDE D'ALBON, troiſième fils de BERTRAND D'ALBON, Seigneur de Saint-Forgeux, & d'*Antoinette de Galles*, Dame de Saint-Marcel, fut Seigneur de Saint-Marcel & de Curis, & fit ſon teſtament le 6 Janvier 1635. Il épouſa, le 2 Mars 1619, *Bénigne de Damas*, fille de *François*, Seigneur de la Baſtie, & de *Melchionne Nagu*, dont il eut :

1. JEAN-PIERRE, qui ſuit ;
2. Et MARIE, alliée à *Thomas Meſchatain*, Seigneur de la Faye en Bourbonnois.

XI. JEAN-PIERRE D'ALBON, Seigneur de Saint-Marcel, & de Curis qu'il vendit, fit ſon teſtament, le 24 Février 1661, & laiſſa de *Charlotte de Nami*, fille de *Claude*, Seigneur de la Forez-Nami, près Thiſi, & de *N... de Damas* :

1. THOMAS, qui ſuit ;
2. CLAUDE, Prieur de Sal en Forez ;
3. GASPARD, Chevalier de Malte ;

4. Raimond, Chanoine de Brioude;
5. Claude, Chevalier de Malte;
6. Alexandre, Prieur de Crouzieu;
7. & 8. Agathe & Marthe, Religieuſes à Leignieu;
9. Bénigne, mariée à *Salomon de Digoine;*
10. Et Marie, Religieuſe à Marcigni.

XII. Thomas d'Albon, Seigneur de Saint-Marcel, Capitaine de Chevaux-Légers.

Seigneurs de Saint-André.

VI. Gilles d'Albon, fils puîné de Jean d'Albon, dit de l'Espinasse, & de *Guillemette de Loire*, fut Seigneur de Saint-André & d'Oulches, & mourut avant l'an 1480. Il épouſa, le 21 Février 1436, *Jeanne de la Paliſſe,* fille puînée d'*Antoine,* Seigneur de Chazeul, & d'*Annette de Chauvigny*, dont la fille aînée, *Marie de la Paliſſe*, Dame de Chazeul, épouſa le même jour Guillaume d'Albon, IIe du nom, Seigneur de Saint-Forgeux, frère aîné de Gilles. De ſon mariage vinrent :

1. Guichard, qui ſuit;
2. Philibert, Chanoine & Comte de Lyon;
3. Jean, Sacriſtain de l'Abbaye de Savigny;
4. Jean d'Albon, le jeune, Prieur de Tarrare;
5. Antoine, Camérier de l'Abbaye de Savigny, Abbé de l'Isle-Barbe & de Saint-Jean-au-Mont, près Thérouanne;
6. Robinet, Prieur de Mornan, mort l'an 1502;
7. Louis, Chanoine de Thérouanne, puis Chanoine & Comte de Lyon en 1491;
8. Guy, Chanoine & Comte de Lyon;
9. Guillemette, Abbeſſe de Saint-Pierre de Lyon en 1484, morte le 10 Juin 1503;
10. Et Marguerite, alliée, 1° à *Louis de Ryvoire*, Seigneur de Gerbais; 2° à *Jean d'Urfé,* Baron d'Auroſe.

VII. Guichard d'Albon, Seigneur de Saint-André, d'Oulches, &c., fut élevé auprès du Sire de Beaujeu, depuis Duc de Bourbon, dans l'eſprit duquel il ſe mit ſi bien, qu'il lui donna la Lieutenance de ſa Compagnie d'Ordonnance, & lui procura le Gouvernement du Pays de Roannois, & la place de Châtelain de Bourbon-Lancy. Ayant été envoyé en Guyenne, il y réduiſit ſous l'obéiſſance du Roi pluſieurs places qui favoriſoient le parti du Duc d'Orléans; puis étant paſſé en Bretagne avec les troupes qu'il commandoit, il ſe joignit à l'armée du Roi, commandée par le Sire de la Trémoïlle, & ſe trouva à la journée de Saint-Aubin-de-Cormier. Après la paix il ſe retira auprès du Duc de Bourbon, Gouverneur du Languedoc, & ſurprit la ville de Salces en Rouſſillon, ſur le Roi d'Arragon; il mourut en 1502. Il épouſa, 1° *Anne de Senneterre*; 2° *Catherine de Talaru,* dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de la première furent :

1. Louis, mort ſans alliance;
2. Jean, qui ſuit;
3. Guy, Chanoine & Comte de Lyon;
4. Claude, mort jeune;
5. Jeanne, mariée à *Guillaume de Laire,* Seigneur de Cornillon;
6. Et Françoise, alliée à *Artaud*, Seigneur de Sainte-Colombe & de la Garde-d'Aupins.

VIII. Jean d'Albon, Seigneur de Saint-André, d'Oulches, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, Chevalier d'honneur de la Reine Catherine de Médicis, Bailli de Mâcon, Gouverneur du Lyonnois, Bourbonnois, Haute & Baſſe-Marche, & Pays de Combraille, ſuivit en Italie le Sire de la Trémoïlle, l'an 1512; & l'Amiral Bonivet au ſiège de Fontarabie en 1521. Deux ans après, étant paſſé en Picardie, il défendit la ville de Saint-Quentin des attaques des Anglois, & en obtint le Gouvernement avec le collier de l'Ordre. Il fut député en 1537, avec d'autres Seigneurs, pour traiter de la paix avec les Impériaux qui aſſiégeoient Thérouanne, & mourut en Août 1550. Il épouſa, du vivant de ſon père, *Charlotte de la Roche*, fille unique de *Jean,* Sire de Tournouelles, & de *Françoiſe Dubois,* dont-il eut :

1. Jacques, qui ſuit;
2. Et Marguerite, alliée à *Artaud de Saint-Germain,* Baron d'Apchon, &c., laquelle devint héritière de ſon frère.

IX. Jacques d'Albon, Marquis de Fronſac, Seigneur de Saint-André, Chevalier des Ordres de Saint-Michel & de la Jarretière, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur du Lyonnois & Maréchal de France, eſt connu ſous le nom de *Maréchal de Saint-André*, & s'eſt rendu célèbre par ſa naiſſance, par ſes exploits, par la faveur du Roi Henri II, & pour avoir été un des plus grands Capitaines de ſon tems. Il étoit brave, bien fait, magnifique, & avoit un eſprit adroit, civil & inſinuant, qualités qui lui acquirent la faveur du Dauphin, lequel étant devenu Roi (ſous le nom de Henri II) combla ce favori d'honneurs & de bienfaits.

Saint-André avoit déjà donné des preuves de ſon courage à la bataille de Cériſoles, & au ſiège de Boulogne, pendant lequel il fit tous ſes efforts pour ſe jetter dans la place. HENRI II, en 1547, l'honora de la charge de Maréchal de France, puis de celle de premier Gentilhomme de ſa Chambre. Au ſacre du Roi, *Saint-André* avoit fait l'office de Grand-Maître de France; & en 1549 il fut un des tenants au célèbre Tournoi qu'on fit à Paris. L'année ſuivante le Roi le choiſit pour porter le collier de ſon Ordre au Roi d'Angleterre, qui honora le Maréchal de *Saint-André* de celui de la Jarretière. A ſon retour il eut le Commandement de l'armée de Champagne en 1552; & en 1554 il contribua beaucoup à la priſe de Marienbourg, ville des Pays-Bas. L'année ſuivante il ruina le Câteau-Cambréſis, & acquit une grande gloire à la retraite du Queſnoi. Il ſe trouva depuis à la bataille de Renti & à celle de Saint-Quentin, où il fut fait priſonnier en 1557. Deux ans après il fut un de ceux qui travaillèrent le plus à la paix de Câteau-Cambréſis, qui fut ſuivie d'un évènement funeſte pour la France & pour le Maréchal de *Saint-André*; ce fut la mort de HENRI II. Au Sacre de CHARLES IX, ce Maréchal fit encore l'office de Grand-Maître de France. Il avoit déjà embraſſé le parti de Meſſieurs de *Guiſe* qui l'eſtimoient beaucoup, & qui avoient même réſolu le mariage du Prince *Henri de Guiſe*, qui fut depuis tué à Blois, avec CATHERINE, fille unique du Maréchal de *Saint-André*; la mort de *Henri de Guiſe* rompit toutes les meſures. Il ſe trouva, en 1562, à la Bataille de Dreux, où il agit avec ſa conduite & ſa bravoure ordinaire, & où il fut tué par Robigni de Mezières d'un coup de piſtolet. C'étoit un Gentilhomme Huguenot, dit Brantôme, à qui le Maréchal avoit fait autrefois déplaiſir. Le même auteur dit que les Huguenots ne l'aimoient point & qu'ils l'appelloient Arquebuſier du Ponant. Voici comme il parle du preſſentiment que *Saint-André* eut de ſa mort: le matin avant la bataille, il vint trouver le Duc de *Guiſe* dans ſa Chambre, qu'il n'étoit pas encore jour, & en entrant il demanda au jeune Tranchelian, brave Gentilhomme qui en ſortoit, ce que M. de *Guiſe* faiſoit. Il lui dit qu'il venoit d'ouïr la Meſſe & de faire ſes Pâques, & qu'il vouloit déjeûner pour monter à cheval. *Ah! Dieu!*

ce dit-il, (car je l'ouïs & y étois) *je ſuis bien malheureux que je n'en aie autant fait, & ne me ſois mieux préparé; car le cœur me dit que j'aurai aujourd'hui je ne ſçais quoi, &c.* Il épouſa *Marguerite de Luſtrac*, laquelle ſe remaria à *Geoffroi*, Baron de Caumont, & mourut en Octobre 1568; ayant eu de ſon premier mariage CATHERINE D'ALBON, Fille d'honneur de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, morte fort jeune au Monaſtère de Long Champs, du poiſon que lui fit donner ſa mère, dans l'eſpérance d'épouſer le Prince de CONDÉ, auquel elle donna ſa Terre de Valleri, avec tous les riches & précieux meubles dont ce Château étoit garni.

Seigneurs DE BAIGNOLS.

II. GUILLAUME D'ALBON, ſecond fils d'ANDRÉ, Seigneur de Curis, & de *Sibylle de Moiſſons*, fut Seigneur de Baignols & de Châtillon-d'Azergues, par le mariage qu'il contracta le même jour que ſon frère en 1288, avec *Eléonore d'Yoing*, fille puînée d'*Etienne*, Seigneur de Saint-Forgeux, &c., & d'*Artaude de Rouſſillon*, dont il eut:

1. ETIENNE, qui ſuit;
2. Et GUY, vivant en 1309.

III. ETIENNE D'ALBON, Seigneur de Baignols & de Châtillon-d'Azergues, vivoit en 1309, & laiſſa de *Jacqueline de Saint-Germain*, fille d'*Artaud*, Seigneur de Mont-Rond:

1. JEAN, qui ſuit;
2. THIBAUT, qui continua la poſtérité;
3. ETIENNE, Camérier de l'Abbaye de Savigny, Prieur de Mouvans, vivant en 1369;
4. Et JACQUETTE, Religieuſe de Saint-Pierre de Lyon.

IV. JEAN D'ALBON, Seigneur de Baignols, &c., mort avant l'an 1361, laiſſa de *Marguerite*, fille de *Guy*, Seigneur d'Yoing, & de *Fleur-de-Lys-Varei*, ETIENNE D'ALBON, qui demeura ſous la tutelle du Seigneur de Saint-Forgeux; ce qui cauſa pluſieurs différens qui furent terminés par ſa mort, arrivée en 1370.

IV. THIBAUT D'ALBON, frère de JEAN, Seigneur de Baignols, fut Seigneur de Bagermont & Co-Seigneur de Châtillon-d'Azergues, & mourut en 1399. On lui donne pour femme, *N.... de Thélis*, & pour enfans:

1. THIBAUT, qui ſuit;
2. BERTRAND;
3. ETIENNE;
4. THÉODE;

5. Hugues, Prévôt de Saint-Jean;
6. Et Jacques;

V. Thibaut d'Albon, IIe du nom, Seigneur de Baignols & de Châtillon-d'Azergues, fit ſon teſtament en 1416, & laiſſa de *Catherine de Varei* :

1. Guichard, qui fut déshérité par ſon père, & plaidoit contre ſes neveux en 1418 & 1434;
2. Amédée, qui ſuit;
3. Et Guillaume, Religieux de Savigny.

VI. Amédée d'Albon mourut, du vivant de ſon père, à la bataille d'Azincourt en 1415, laiſſant de *N*..... ſa femme, dont le nom eſt ignoré :

1. Antoine, qui ſuit;
2. Et Guillaume, âgé de quatre ans en 1417, vivant en 1434.

VII. Antoine d'Albon, Seigneur de Baignols, &c., fut inſtitué héritier de Thibaut, IIe du nom, ſon ayeul, par ſon teſtament, au préjudice de Guichard ſon oncle, qui vivoit en 1464. Il épouſa *N*.... dont le nom eſt inconnu; il en eut Jeanne d'Albon, Dame de Baignols & de Châtillon-d'Azergues, mariée à *Roffec*, Seigneur de Balzac, Chambellan du Roi, Sénéchal de Beaucaire, duquel elle étoit veuve en 1474.

Seigneurs de Pouillenai.

II. Henri d'Albon, troiſième fils d'André d'Albon, Seigneur de Curis, & de *Sibylle de Moiſſons*, traita de ſes droits avec Guillaume ſon frère, acheta la Terre de Pouillenai, & laiſſa de *Marguerite de Fuer* ſa femme :

1. Simon, mort ſans enfans;
2. Humbert, qui ſuit;
3. Nicolas, Chanoine de Saint-Nizier de Lyon;
4. Louis, qui laiſſa de *Marguerite de Mauber*, Humbert, vivant en 1346;
5. Et Blanche, mariée à *Artaud Neſpo*, Seigneur de Chalumon.

III. Humbert d'Albon, Seigneur de Pouillenai, ſe trouva à la bataille de Poitiers, à celle de Briguais, & à la priſe de la ville d'Ance; demeura priſonnier en ces trois rencontres, & pour avoir fourni des vivres aux ennemis en paiement de ſes rançons, il obtint rémiſſion par Lettres confirmées au mois de Juin 1368, & laiſſa de *N*..... ſa femme, dont le nom eſt inconnu, Humbert d'Albon, qui vendit la Terre de Pouillenai à *Claude de Pompierre*. Cette Généalogie eſt extraite de Moréri, & comme nous n'avons point reçu de mémoire particulier ſur cette ancienne Maiſon, nous ne connoiſſons que l'état actuel de Camille d'Albon marié à *Jacqueline Olivier*, qui a pour enfans les trois ſuivans :

1. Claude-François, né le 13 Juillet 1751;
2. Antoine-Susanne, né le 15 Mai 1760;
3. Et Susanne-Christophe, née le 28 Avril 1761.

Voyez, ſur la Maiſon d'Albon, le Laboureur, *Mazures de l'Isle-Barbe*; le P. Anſelme, *Hiſtoire des grands Officiers de la Couronne*; & ſur ce qui regarde le Maréchal de *Saint-André*, Brantôme, *Vie des Hommes illuſtres*; Davila, Mezerai, Daniel, *Hiſtoire de France*, in-4° 1722, & Moréri.

Les armes des Seigneurs d'Albon ſont : *de ſable à une croix d'or*.

Du Buiſſon, en ſon *Armorial*, les écartèle *aux* 1 *&* 4, *de ſable à la croix d'or*, qui eſt Albon moderne; *aux* 2 *&* 3 *d'or, au Dauphin d'azur, crêté & oreillé de gueules*, qui eſt Albon ancien.

* ALBRET, ancienne Vicomté dont les Seigneurs préféroient ſouvent la qualité de *Sire* à celle de *Vicomte*. François Ier érigea en 1550 la Sirie ou Vicomté d'Albret, en Duché en faveur de Henri Ier, Sire d'Albret, qui avoit épouſé Marguerite de Valois, ſœur de ce Monarque. Jeanne d'Albret, leur fille unique, épouſa en 1548 Antoine de Bourbon, Duc de Vendôme, Prince du Sang, & elle mourut en 1572. De ce mariage naquit Henri IV, qui réunit le Duché d'Albret à la Couronne en 1589. Louis XIV l'en démembra en 1652, & le donna avec ſes dépendances au Duc de Bouillon, en échange des Principautés de Sédan & de Raucourt, mais à la charge que le Duc d'Albret n'auroit rang & ſéance que du 20 Février 1652.

L'ancienne Maiſon d'Albret éteinte, une des plus nobles & des plus anciennes de la France, tire ſon origine de :

I. Amanieu, Sire d'Albret, qui vivoit l'an 1050, que l'on croit père d'Amanieu, qui ſuit :

II. Amanieu, IIe du nom, Sire d'Albret, fit le voyage de la Terre-Sainte avec Godefroi de Bouillon, l'an 1096, & fut père d'Amanieu, qui ſuit :

III. Amanieu, IIIe du nom, vivoit en 1130, & laiſſa pour fils Bernard, qui ſuit :

IV. BERNARD, Sire d'Albret, vivoit en 1140, & on le croit père d'AMANIEU, qui ſuit:

V. AMANIEU, IVe du nom, Sire d'Albret, fit ſon teſtament l'an 1209, & laiſſa d'*Almodie* ſa femme, que l'on croit fille de *Guillaume IV*, Comte d'Angoulême :

1. AMANIEU, qui ſuit;
2. N....., mariée à *Roger-Bernard*, Comte *de Fezenzac*;
3. Et MARTHE D'ALBRET, alliée à *Raymond-Bernard*, Vicomte *de Tartas*.

VI. AMANIEU, Ve du nom, Sire d'Albret, mourut avant l'an 1255, laiſſant d'*Aſſalide de Tartas*, fille de *Dicque*, Vicomte de *Tartas*, AMANIEU, qui ſuit :

VII. AMANIEU, VIe du nom, Sire d'Albret, qui vivoit en 1272 ; il épouſa *Marthe de Bordevrux*, fille de *Pierre de Bordevrux*, Seigneur de Puiguilhem, vivante en 1281, dont il eut :

1. BERNARD-EZI, qui ſuit;
2. AMANIEU, qui continua la poſtérité rapportée après celle de ſon frère aîné;
3. ARNAUD-AMANIEU, qui fut d'Egliſe;
4. MATHE, alliée à *Guillaume Seguin*, Seigneur d'Arions;
5. Et ASSALIDE D'ALBRET, mariée, par contrat du premier Mai 1278, à *Centule*, IIIe du nom, Comte d'Aſtarac.

VIII. BERNARD-EZI, Ier du nom, Sire d'Albret, vivoit en 1289, & épouſa *Jeanne de Lezignan*, fille de *Hugues*, Comte de la Marche & d'Angoulême, & de *Jeanne*, Dame de Fougères, dont il eut:

1. MATHE, Dame d'Albret, Vicomteſſe de Tartas, morte ſans lignée;
2. Et ELISABETH, Dame d'Albret, morte ſans enfans de *Bernard*, VIe du nom, Comte d'Armagnac.

VIII. AMANIEU-D'ALBRET, VIIe du nom, fils puîné d'AMANIEU VI, Sire d'Albret, Seigneur de Varennes, devint Sire d'Albret après la mort de la Comteſſe d'Armagnac ſa nièce, & vivoit en 1324; il épouſa, en 1288, *Roſe du Bourg*, Dame de Verteuil & de Veyres, fille de *Gérard*, Seigneur de Verteuil, & de *Thomaſſe Gombaut*, Dame de Veyres, dont il eut

1. AMANIEU, mort l'an 1309;
2. BERNARD-EZI, qui ſuit;
3. GUITARD, Seigneur de Verteuil, Vicomte de Tartas, qui épouſa, l'an 1321, *Maſcaroſe d'Armagnac*, fille de *Gaſton*, Vicomte de Fezenzaguet;

4. ARTAUD, père d'AMANIEU, Vicomte de Tartas, mort ſans poſtérité;
5. BERNARD, qui fit la branche des Seigneurs de Verteuil;
6. ASSALIDE, mariée, le 11 Août 1323, à *Raymond*, Seigneur de Fronſac;
7. MATHE, alliée, 1° l'an 1308, à *Arnaud-Raymond*, IIIe du nom, Vicomte de Tartas; 2° l'an 1314, à *Renaud Rudel-de-Pons*, Seigneur de Bragerac ; vivante en 1338;
8. THOMASSE, qui épouſa *Guillaume Maingos*, VIIe du nom, Seigneur de Surgères;
9. MARGUERITE, dont l'alliance eſt ignorée;
10. Et JEANNE D'ALBRET, mariée l'an 1319 à *Renaud*, Ve du nom, Sire de Pons.

IX. BERNARD-EZI, IIe du nom, Sire d'Albret, Vicomte de Tartas, &c., mourut en 1358; il épouſa, 1° l'an 1318, *Iſabelle de Gironde*, fille d'*Arnaud*, Seigneur de Gironde, & de *Talaſſe de Caumont*, morte ſans enfans; 2° l'an 1321, *Mathe d'Armagnac*, fille de *Bernard*, VIe du nom, Comte d'Armagnac, & de *Cécile*, Comteſſe de Rodez, dont il eut :

1. ARNAUD-AMANIEU, qui ſuit;
2. BERNARD, qui ſe rendit Cordelier;
3. BÉRARD, Seigneur de Sainte-Bazeille, qui épouſa, l'an 1357, *Hélène de Caumont*, Dame de Sainte-Bazeille, dont il eut FRANÇOIS D'ALBRET, Seigneur de Sainte-Bazeille, mort ſans poſtérité l'an 1435;
4. & 5. GÉRAUD & GUITARD, dont on ne trouve que les noms;
6. ROSE, mariée à *Jean*, IVe du nom, Seigneur de Grailli & Captal de Buch, morte ſans enfans;
7. SOUVERAINE, alliée à *Jean de Pommiers*, Seigneur de Leſcun;
8. JEANNE, qui épouſa, le 8 Juillet 1350, *Jean*, Ier du nom, Comte de l'Iſle-en-Jourdain;
9. & 10. MARGUERITE & CISE, Religieuſes de l'Ordre de Sainte-Claire;
11. TALADIE, mariée, le 7 Mars 1362, à *Barthélemy*, Seigneur de Piis, vivante en 1410;
12. Et GÉRARDE D'ALBRET, alliée en 1372 à *Bertrand*, Seigneur de la Mothe.

X. ARNAUD-AMANIEU, VIIIe du nom, Sire d'Albret, Vicomte de Tartas, &c., Grand-Chambellan de France, ſe trouva engagé dans le parti d'EDOUARD, IIIe Roi d'Angleterre, après la mort de ſon père : mais le Roi CHARLES V trouva moyen de l'en retirer, en lui faiſant épouſer la ſœur de la Reine ſa femme. Il ſe trouva à la bataille de Rosbecque contre les Flamands en 1382,

fut nommé Grand-Chambellan de France la même année, & mourut en 1401. Il épouſa, par contrat du 4 Mai 1368, *Marguerite de Bourbon*, fille de *Pierre*, Duc de Bourbon; & d'*Iſabelle de Valois*, dont il eut :

1. Charles, qui ſuit;
2. Louis, mort jeune;
3. Et Marguerite d'Albret, alliée, par contrat du 10 Avril 1410, à *Gaſton de Foix*, Captal de Buch, Comte de Benauges, dont il eut des enfans.

XI. Charles, Ier du nom, Sire d'Albret, Comte de Dreux, Vicomte de Tartas, Connétable de France, &c., obtint du Roi Charles VI, ſon couſin, en 1389, permiſſion pour lui & pour ſes deſcendans, d'*écarteler ſes armes de celles de France*. L'année ſuivante il accompagna Louis II, Duc de Bourbon, au voyage d'Afrique & ſe trouva au ſiège de Tunis. En 1402 il fut nommé Connétable de France, dont il fut démis en 1411, n'étant pas agréable à la faction de Bourgogne: mais il y fut rétabli en 1413, & fut tué le 14 Octobre 1415, à la bataille d'Azincourt, donnée contre les Anglois, où il commandoit l'avant-garde de l'armée Françoiſe. Il épouſa, le 27 Janvier 1400, *Marie*, Dame de Sully & de Craon, veuve de *Guy*, Sire de la Trémoïlle, & fille unique de *Louis*, Sire de Sully, & d'*Iſabelle*, Dame de Craon, dont il eut :

1. Charles qui ſuit;
2. Guillaume, Seigneur d'Orval, tué au combat de Rouvroy en 1419;
3. Jeanne, ſeconde femme de *Jean*, Comte de Foix;
4. Et Catherine d'Albret, mariée à *Charles de Montagu*, Seigneur de Montagu, Vidame de Laonnois.

XII. Charles, IIe du nom, Sire d'Albret, Comte de Dreux, Vicomte de Tartas, &c., mourut en 1471, ayant eu d'*Anne d'Armagnac*, ſeconde fille de *Bernard*, VIIe du nom, Comte d'Armagnac, Connétable de France, & de *Bonne de Berry*, qu'il avoit épouſée le 28 Octobre 1417 :

1. Jean, qui ſuit;
2. Louis;
3. Arnaud-Amanieu, qui fit la branche des Seigneurs d'Orval, rapportée ci-après;
4. Charles, Seigneur de Sainte-Bazeille, qui eut la tête tranchée à Poitiers le 7 Avril 1473, pour avoir trahi *Pierre de Bourbon*, Sire de Beaujeu, & l'avoir livré ès mains du Comte d'Armagnac;
5. Marie d'Albret, Comteſſe de Dreux, alliée en 1456 à *Charles de Bourgogne*, Comte de Nevers;
6. Et Jeanne d'Albret, mariée en Juillet 1442, à *Artus de Bretagne*, Comte de Richemont, Connétable de France, morte en 1444.

Il eut auſſi pour fils naturel, Gilles, Seigneur de Caſtelmoron, mort avant ſon père, laiſſant un fils nommé Etienne.

XIII. Jean d'Albret, Vicomte de Tartas, mourut avant ſon père, laiſſant de *Catherine de Rohan*, veuve de *Jacques de Dinan*, Baron de Châteaubriand, & fille d'*Alain*, IXe du nom, Vicomte de Rohan, & de *Marguerite de Bretagne*, ſa première femme :

1. Alain, qui ſuit;
2. Louis, que l'on dit avoir été créé Cardinal en 1473, par le Pape Sixte IV, mais ſans preuve;
3. Marie, alliée en 1480, à *Bonfile de Juge*, Comte de Caſtres, Chambellan du Roi, qui donna ce Comté à Alain d'Albret, ſon beau-frère, en 1494;
4. Et Louise d'Albret, mariée, en 1480, à *Jacques*, Sire d'Eſtouteville, Comte de Tamerville.

XIV. Alain, Sire d'Albret, ſurnommé *le Grand*, Comte de Gaure, de Périgord & de Caſtres, Vicomte de Limoges & de Tartas, vivoit en 1527. Il épouſa, en 1470, *Françoiſe de Bretagne*, Comteſſe de Périgord, Vicomteſſe de Limoges, Dame d'Aveſnes, fille aînée & héritière de *Guillaume de Châtillon*, dit *de Bretagne*, Vicomte de Limoges, & d'*Eliſabeth de la Tour*, dont il eut :

1. Jean, qui ſuit;
2. Amanieu;
3. Pierre, Comte de Périgord, mort ſans alliance;
4. Gabriel, Seigneur d'Aveſnes, Vice-roi de Navarre, qui vivoit en 1503;
5. Louise, mariée le 9 Décembre 1495 à *Charles de Croy*, Prince de Chimay;
6. Isabelle, alliée en 1494 à *Gaſton de Foix*, IIe du nom, Comte de Candal, Captal de Buch, Vicomte de Benauges;
7. Charlotte, mariée à *Céſar Borgia*, Duc de Valentinois, vivante en 1513;
8. Et Anne d'Albret, nommée dans le teſtament de ſa mère.

XV. Jean, Sire d'Albret, fut Roi de Navarre & Comte de Foix, à cauſe de ſa femme, & mourut le 17 Juin 1516; il épouſa, par contrat du mois de Janvier 1484, *Catherine de Foix*, Reine de Navarre, fille de *Gaſton*, Prince de Viane, & de *Madeleine de France*,

morte de triſteſſe de la perte de ſon Royaume, le 12 Février 1517, dont il eut:

1. 2. & 3. Jean-André-Phœbus, Martin-Phœbus, & Bonaventure, morts jeunes;
4. Henri, qui ſuit;
5. Charles-Pierre de Navarre, mort au ſiège de Naples en 1528, ſans alliance;
6. Anne, mariée à *Jean de Foix-Candale*, Comte d'Aſtarac, morte ſans poſtérité;
7. Isabelle, alliée en 1536 à *René*, Ier du nom, Vicomte de Rohan;
8. Catherine, Abbeſſe de la Trinité de Caen, morte en Novembre 1532;
9. Quitterie, Prieure de Prouille en Languedoc;
10. Et Madeleine d'Albret, Religieuſe.

XVI. Henri d'Albret, IIe du nom, Roi de Navarre, Prince de Béarn, Comte de Foix, &c., né en Avril 1503, & mort le 25 Mai 1555, épouſa, le 3 Janvier 1526, *Marguerite d'Orléans-Angoulême*, ſœur de François Ier, Roi de France, dont il eut:

1. Jean, mort jeune;
2. Et Jeanne, qui ſuit.

XVII. Jeanne d'Albret, Reine de Navarre, &c., épouſa, le 20 Octobre 1548, Antoine de Bourbon, Duc de Vendôme, qui fut, à cauſe d'elle, Roi de Navarre, & mourut de la bleſſure qu'il reçut au ſiège de Rouen, le 17 Novembre 1562. La Reine ſa veuve, qui embraſſa la Religion & le parti des Huguenots, mourut le 9 Juin 1572, en ſa quarante-quatrième année, ayant eu entr'autres enfans Henri IV, Roi de France & de Navarre, qui a tranſmis ce dernier Royaume à ſes ſucceſſeurs Rois de France.

Seigneurs d'Orval.

XIII. Arnaud-Amanieu d'Albret, troiſième fils de Charles, IIe du nom, Sire d'Albret, & de *Marie d'Armagnac*, fut Seigneur d'Orval & des Châteaux de Bruyères, Eſpineul, Château-Méliand, Saint-Amand, Laillier, Monrond, Boisbelle, &c., Lieutenant-Général pour le Roi en Rouſſillon, & mourut en 1463. Il épouſa, le 25 Novembre 1457, *Iſabeau de la Tour*, fille de *Bertrand de la Tour*, Comte de Bologne & d'Auvergne, dont il eut:

1. Jean, qui ſuit;
2. Gabriel, Baron de l'Eſparre, Lieutenant-Général pour le Roi au Royaume de Naples, & Gouverneur du Limouſin, &c., mort ſans alliance;

3. Et Françoise d'Albret, mariée en Mars 1479, à *Jean de Bourgogne*, Duc de Brabant, Comte de Nevers, dont elle fut la troiſième femme, morte le 6 Mars 1521.

XIV. Jean d'Albret, Sire d'Orval, &c., fut Gouverneur de Champagne, & mourut le 10 Mai 1524. Il épouſa, le 25 Avril 1486, *Charlotte de Bourgogne*, Comteſſe de Rhéthel, ſeconde fille de *Jean de Bourgogne*, Duc de Brabant, Comte de Nevers, & de *Paule de Broſſe*, ſa ſeconde femme, dont il eut:

1. Marie d'Albret, Comteſſe de Rhétel, mariée le 25 Janvier 1504, à *Charles de Clèves*, Comte de Nevers, ſon couſin germain;
2. Charlotte, alliée à *Odet de Foix*, Vicomte de Lautrec;
3. Et Hélène d'Albret, accordée à *Louis de Clèves*, Comte d'Auxerre, morte avant l'accompliſſement du mariage.

Il eut auſſi pour fils naturel, Jacques, Evêque d'Auxerre, mort le 12 Février 1559.

Comtes de Miossans.

Les Comtes de Miossans, qui étoient de la Maiſon d'Albret, & en portoient le nom & les armes, deſcendoient de:

I. Etienne, bâtard d'Albret, premier Sénéchal de Foix, premier Chambellan de Jean d'Albret, Roi de Navarre, qui épouſa *Françoiſe de Béarn*, Dame de Mioſſans, fille & héritière de *Pierre*, Baron de Mioſſans, dont il eut Jean, qui ſuit:

II. Jean d'Albret, Baron de Mioſſans, Lieutenant-Général de Henri d'Albret, Roi de Navarre, en ſon Royaume de Navarre, Souveraineté de Béarn, & Comté de Foix, épouſa *Suſanne de Bourbon*, Gouvernante de la perſonne de Henri IV, Roi de France & de Navarre, fille de *Pierre*, bâtard de Bourbon, Seigneur de Buſſet, & de *Marguerite d'Alègre*, dont il eut:

1. Henri, qui ſuit;
2. Et Anne, mariée à *Joſeph de Cochefilet*.

III. Henri d'Albret, Ier du nom, Baron de Mioſſans, de Coaraſe, &c., Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant d'une Compagnie de deux cents hommes d'armes, épouſa *Antoinette*, Dame de Pons, fille aînée & héritière d'*Antoine*, Sire de Pons, Comte de Marennes, & de *Marie de Monchenu*, ſa ſeconde femme, dont il eut:

1. Henri, qui ſuit;
2. Et Apollon, Protonotaire du Saint-Siège

IV. Henri d'Albret, IIe du nom, Baron de Pons & de Mioſſans, Comte de Marennes, épouſa, par contrat du 3 Janvier 1611, *Anne de Gondrin,* fille d'*Antoine-Artaud*, Seigneur de Gondrin & de Pardaillan, Marquis de Monteſpan, Capitaine des Gardes-du-Corps, & Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie du Maine* ſa première femme, dont il eut :

1. François-Alexandre, qui ſuit ;
2. César-Phœbus, qui continua la poſtérité rapportée après celle de ſon frère aîné ;
3. François-Amanieu, Comte de Mioſſans, Seigneur d'Ambleville, tué en duel en 1672, ſans laiſſer de poſtérité d'*Eliſabeth de Pons-du-Bourg*, morte le 23 Février 1714 ;
4. Antoinette d'Albret *l'aînée*, mariée le 6 Avril 1637, à *René Gruel-de-la-Frette*, Marquis de Lonzac en Saintonge ;
5. Diane, Abbeſſe de Sainte-Croix de Poitiers, morte en Octobre 1680 ;
6. Paule, Prieure de Notre-Dame de Paſſy, morte le 28 Février 1683 ;
7. Antoinette d'Albret, *la jeune*, Prieure de Prouille en Languedoc, morte en Décembre 1682 ;
8. Jeanne, mariée à *Claude*, Marquis de *Rebé*, Baron d'Arques & de Cornuſſon ;
9. Et Françoiſe, alliée à *Henri-Bernard de Mioſſans*, Comte de Sauſſons & de Sadirac.

V. François-Alexandre d'Albret, Sire de Pons, Comte de Marennes, mourut en 1648. Il épouſa, le 16 Octobre 1644, *Anne Pouſſard*, fille de *François*, Marquis de Fort, Seigneur de Vigean, dont il eut, pour fils unique, Charles-Amanieu d'Albret, Sire de Pons, Comte de Marennes, dit *le Marquis d'Albret*, Meſtre-de-Camp du Régiment de Navarre, tué au Château de Pinon en Picardie, le 5 ou 6 Août 1678, ſans laiſſer de poſtérité de Marie d'Albret ſa couſine, fille de César-Phœbus, Maréchal de France.

VI. César-Phœbus d'Albret, fils puîné de Henri d'Albret, IIe du nom, Baron de Pons & de Mioſſans, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, Gouverneur de Guyenne, mourut le 13 Septembre 1676, âgé de ſoixante-deux ans. Il épouſa, le 6 Février 1645, *Madeleine de Guénégaud*, fille puînée de *Gabriel de Guénégaud*, Seigneur de Pleſſis-Belleville, Tréſorier de l'Epargne, & de *Marie de la Croix*, Vicomteſſe de Semoine, dont il eut, pour fille unique, Marie d'Albret, Dame de Pons, Princeſſe de Mortagne

Souveraine de Bédeille, & mariée, 1o le 2 Mars 1662, à Charles-Amanieu d'Albret, ſon couſin germain ; 2o en Mars 1683, à *Charles de Lorraine,* Comte de Marſan, Chevalier des Ordres du Roi, morte le 13 Juin 1692, âgée de quarante-deux ans, ſans poſtérité.

Les armes d'Albret ſont : *de gueules plein, écartelé aux 1 & 4 de France, aux 2 & 3 d'Albret.* Moréri.

ALCAN : *d'azur, à trois chevrons d'or, accompagnés de trois beſans de même, poſés 2 & 1.*

ALDART, anciennement ELDERT. Joseph d'Aldart, Chevalier, Seigneur de Châtre, Mignières & de Bernardière, Chevalier-Baronet d'Angleterre, Colonel d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Aide-Major & Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes, mourut le 18 Décembre 1750. Il avoit épouſé, le 1er Février 1712, *Anne-Françoiſe Picot*, fille d'*Achille-Alexandre Picot*, Seigneur de Lavau, &c., Lieutenant-Colonel d'Infanterie, & de *Françoiſe-Hodoard de Vaujouan.* De cette alliance ſont iſſus :

1. Louis-Joseph d'Aldart-de-Minières, né le 7 Avril 1727, Lieutenant des Grenadiers au Régiment des Gardes-Françoiſes, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, qui épouſa, au mois de Mars 1748, *Marie de Reſé*, dont il a un fils & une fille ;
2. Anne-Elisabeth d'Aldart, née le 2 Juillet 1720, mariée, au mois de Juin 1733, à *Louis de Machault*, Seigneur de la Motte & autres Lieux ;
3. Louise-Françoise d'Aldart, Religieuſe aux Filles de Sainte-Marie de la ville de Montargis.

Joseph d'Aldart a pour frère Alexandre-Jacques d'Aldart de Melleville, Seigneur de la Salle, de Mareau & de Montpoulin, qualifié auſſi du titre de Chevalier-Baronet d'Angleterre, lequel a épouſé, le 14 Novembre 1718, *Marie-Françoiſe d'Autri,* fille de *François-Gaſton d'Autri,* Ecuyer, Seigneur de la Mivoye, & d'*Eliſabeth de Menou*, dont il a eu, entr'autres enfans, Elisabeth-Marie-Anne d'Aldart de Melleville, née le premier Juillet 1723, & reçue à Saint-Cyr le 16 Septembre 1734, ſur les titres qui ont été produits, & qui juſtifient ſa filiation depuis Jean Aldart, ſon triſayeul, Gentilhomme Ecoſſois, Archer de la Manche dans la Com-

pagnie de la Garde Ecoſſoiſe du Roi Henri IV, l'an 1591, lequel épouſa, le 22 Septembre 1599, *Jeanne de Voyer*, fille de *Jean de Voyer*, Ecuyer, Seigneur de Bénion, & d'*Edmée de Corquilleray*. Voyez le *Mercure de France* du mois d'Avril 1751.

Les armes: *d'argent à une faſce cablée de gueules & de ſinople, accompagnée en chef de deux étoiles de gueules, & en pointe d'un croiſſant de même, & ſur le tout un écuſſon d'argent, chargé d'une main gauche, apaumée & poſée en pal.*

ALDOGNI: *de gueules, à trois fleurs-de-lys d'argent.*

ALÈGRE, illuſtre & ancienne Maiſon d'Auvergne, qui n'eſt pas moins diſtinguée par ſes alliances que par les grands hommes qu'elle a produits; elle deſcend

D'ASAILLI, Seigneur de Tourzel, qui vivoit en 1364, & ſervit aux guerres de Guyenne & d'Auvergne, ſous le Maréchal de Sancerre, en 1386. Il épouſa *Marquiſe d'Eſpinchal*, fille de *Guillaume*, Seigneur d'Eſpinchal, dont il eut:

1. MORINOT, qui ſuit;
2. & 3. CÉCILE, & ISABELLE DE TOURZEL.

II. MORINOT, Seigneur de Tourzel, Baron d'Alègre, &c., fut Conſeiller & Chambellan du Roi, & de JEAN, Duc de Berry, duquel il fut d'abord Echanſon, & qui lui procura de grands biens. Ce Prince lui ayant cédé tous les droits qu'il avoit aux Châteaux, Terres & Seigneuries d'Alègre, de Chamels, Saint-Juſt, Auzelles & dépendances, il acquit depuis ceux qu'y avoit le Comte d'Armagnac, dont il obtint confirmation du Roi; il acquit auſſi de JEAN, Comte de Boulogne & d'Auvergne les Terres de Millaut, de Viveros & de Livrados; ſervit au voyage que le Roi fit en Allemagne en 1338, fut préſent le 5 Juin de l'année ſuivante au mariage du Duc de Berry, avec *Jeanne*, Comteſſe de Boulogne & d'Auvergne, & le Roi le retint de ſon Conſeil en 1407. Il eſt dit, dans un Arrêt, que les Officiers du Duc de Berry, ayant conçu haine & jalouſie contre lui, le firent conſtituer priſonnier à la Conciergerie, d'où il fut mené à l'Hôtel de Nesle & de là à Dourdan; mais qu'il fut mis en liberté par la Ducheſſe de Berry. Il mourut l'an 1418, & eut de *Smaragde de Vichy*, Dame de Buſſet, Puiſſagut

& de Saint-Prieſt, fille & héritière de *Guillaume*, Seigneur de Vichy, &c., & d'*Iſabelle de Saligny*, qu'il avoit épouſée l'an 1387:

1. YVES, qui ſuit;
2. ANTOINETTE, mariée 1° à *Jean*, Seigneur d'Apchon; 2° à *Guillaume de Tinières*, Seigneur de Mardoigne;
3. Et PIERRE TOURZEL, Seigneur de Préci, qui ſervit ſous le Duc de Bourbon au voyage du Roi en Picardie l'an 1413. Il épouſa, l'an 1400, *Iſabelle*, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Trémoïlle, & de *Marie de Sully*, dont il eut pour fille unique, CLAUDE DE TOURZEL, Dame de Préci, mariée à *Claude*, Seigneur d'Apcher.

III. YVES DE TOURZEL, Baron d'Alègre, mourut à la bataille de Tartas, donnée contre les Anglois en 1442; il épouſa *Marguerite d'Apcher*, fille de *Bernard*, Seigneur d'Apcher, & d'*Anne de la Gorce*, dont il eut:

1. JACQUES, qui ſuit;
2. GABRIEL, Chanoine de Clermont;
3. CHRISTOPHE, Chanoine du Puy;
4. MARIE, qui épouſa l'an 1448, *Gilles Brachet*, Baron de Magnac;
5. ANNE, mariée en 1452 à *Antoine de la Roche*, Seigneur de Châteauneuf & de Miremont;
6. LOUISE, alliée en 1459, à *Pierre*, Seigneur de Dinteville;
7. ANTOINETTE, qui épouſa, en 1465, *Pierre de la Gorce*, Seigneur de la Londe & de Taillac;
8. Et BERTRAND DE TOURZEL, dit D'ALÈGRE, qui étoit le ſecond fils, qui fut Baron de Buſſet, de Puiſſagut, du Temple & de Saint-Prieſt, & Chambellan du Roi en 1474; & épouſa 1° *Jeanne*, fille de *Pierre de la Tartière*, de laquelle il n'eut point d'enfans; 2° *Jeanne de Lévis*, fille d'*Euſtache*, Seigneur de Florenſac, & d'*Alis de Couſan*, dont il eut:

   1. MARGUERITE, Dame de Buſſet, mariée, 1° en 1493, à *Claude*, Seigneur de Lénoncourt; 2° à *Pierre de Bourbon*, fils naturel de l'Evêque de Liège, dont ſont deſcendus les Comtes de Buſſet;
   2. CATHERINE, mariée par contrat du 18 Avril 1493, à *Charles de Bourbon*, Seigneur de Carency;
   3. Et ANNE D'ALÈGRE, Religieuſe.

IV. JACQUES, Baron d'Alègre, &c., & Chambellan du Roi, vivoit en 1508, & épouſa 1° *Gabrielle*, fille de *Draginet*, Seigneur de Laſtic, & de *Gabrielle de Peyrol*; 2° *Iſa-*

belle de Foix, fille de *Jean*, Seigneur de Rabat, & de *Léonore de Comminges*.

Du premier lit sortirent :

1. Yves, qui ſuit ;
2. Guillaume, Protonotaire ;
3. Anne, alliée à *Triſtan de Langheac ;*
4. Marie, qui épouſa *Antoine de Senneterre ;*
5. Et François d'Alègre, Comte de Joigny, Baron de Viteaux, Seigneur de Préci, Vicomte de Beaumont-le-Roger & d'Arcques, Chambellan du Roi & Grand-Maître Réformateur général des Eaux & Forêts de France, qui fut l'un des principaux Seigneurs qui accompagnèrent le Roi Charles VIII à la conquête du Royaume de Naples, où il fut commis avec ſon frère au Gouvernement de la Baſilicate, & mourut avant le mois d'Octobre 1525. Il épouſa 1° *Jeanne Malet*, fille de *Jean*, Seigneur de Graville, & de *Marie de Montauſan*, dont il n'eut point d'enfans ; 2° *Charlotte de Châlons*, Comteſſe de Joigny, Dame de Viteaux, veuve d'*Adrien de Sainte-Maure*, comte de Néelle, fille de *Charles de Châlons*, Comte de Joigny, &c., & de *Jeanne de Banquetin*, dont il eut :

   1. Anne d'Alègre, Dame de Viteaux & de Préci, mariée, 1° le 30 Novembre 1527, à *Antoine Duprat*, Seigneur de Nantouillet, Prévôt de Paris ; 2° à *Georges de Clermont*, Seigneur de Gallerande, avec lequel elle vivoit en 1566 ;
   2. Et Avoye d'Alègre, mariée le 8 Août 1531 à *Jean de la Baume*, Comte de Montrevel, morte en 1534.

Du ſecond lit vinrent :

6. Morinot, mort ſans enfans ;
7. Et Françoise d'Alègre, alliée 1° *à Charles de la Pérouſe*, Seigneur de Poſols, 2° à *Pierre de Rohanne*.

V. Yves, IIe du nom, Baron d'Alègre, Conſeiller & Chambellan de Charles d'Anjou, Roi de Naples & de Sicile, ſuivit à la conquête du Royaume de Naples le Roi Charles VIII, qui le fit Gouverneur de la Baſilicate, & le Roi Louis XII, qui lui donna le Gouvernement du Duché de Milan. Il accompagna auſſi le Duc de Némours, lorſqu'il alla en Italie faire la guerre au Pape Jules II ; fut Gouverneur de Boulogne en 1512, & mourut la même année après avoir eu la meilleure part à la victoire de Ravenne. Il épouſa en 1474 *Jeanne de Chabannes*, fille de *Geoffroi*, Seigneur de la Palice, & de *Charlotte de Prie*, dont il eut :

1. Jacques d'Alègre, Seigneur de Viveros, tué à la vue de ſon père, à la bataille de Ravenne, l'an 1512 ;
2. Gabriel, qui ſuit ;
3. Et Christophe, dont deſcendent les Seigneurs de Viveros & de Beauvoir, rapportés ci-après.

VI. Gabriel, Baron d'Alègre, Seigneur de Saint-Juſt & de Millaut, Chambellan du Roi Louis XII, étoit Maître des Requêtes en 1509, Prévôt de Paris en 1513, & Bailli de Caen, où il reçut le Roi François Ier, en 1532. Il épouſa, en 1513, *Marie d'Eſtouteville*, Dame de Mainville, d'Oiſal, de Marcilli, &c. fille de *Jacques*, Baron de Beine, Prévôt de Paris, & de *Gillette de Coétivi*. Elle prit une ſeconde alliance avec *Jean de Fages*, Seigneur du Boucher, ayant eu de ſon premier mariage :

1. François, Baron d'Alègre, Seigneur d'Oiſeri, qui fut tué en 1542, à l'âge de vingt-ſept ans, ſans laiſſer d'enfans de *Madeleine de Miolans*, Comteſſe de Montmajour ;
2. Gilbert, Baron d'Alègre après ſon frère, mort en 1552, à l'âge de 30 ans, ſans alliance ;
3. Yves, Baron d'Alègre, en faveur duquel cette Baronie fut érigée en Marquiſat en 1576, pour récompenſe des ſervices qu'il avoit rendus aux Rois Henri II, Charles IX & Henri III. Ce Prince le choiſit, avec le Comte d'Eſcars, pour aller tenir ôtage en Allemagne des ſommes promiſes au Comte Palatin pour ſes troupes qu'il lui avoit amenées ; mais n'ayant pu faire le voyage à cauſe de ſon âge, il ſubrogea à ſa place le Baron de Millaut ſon neveu, qu'il adopta & inſtitua ſon héritier en 1577. Il fut tué la même année par ſes ennemis particuliers, ne laiſſant point d'enfans de *Jacqueline d'Aumont*, fille de *Pierre*, Comte de Châteauroux, & de *Françoiſe de Sully* ;
4. Christophe, qui ſuit ;
5. Antoine, Baron de Millaut, qui ſervit le Roi Charles IX & le Duc d'Anjou en pluſieurs occaſions. Il ſe trouva à la bataille de Moncontour, & étant ſur le point de partir pour accompagner Henri, Duc d'Anjou, élu Roi de Pologne, il fut tué à Paris en 1573, âgé de 43 ans, par *Guillaume du Prat*, Baron de Vitaux, ſon parent. Il avoit épouſé *Françoiſe de Mailly*, fille de *René*, Baron de Mailly, & de *Françoiſe d'Hangeſt*, dont il eut :

   1. Isabelle, mariée à *Gabriel du Queſnel*, Seigneur de Coupigny, qui prit la

qualité de Marquis d'Alègre après la mort de ſon beau-frère ;

2. Renée-Angélique, qui épouſa *Georges de Beauffremont*, Comte de Cruſilles ;
3. Jeanne, dont l'alliance eſt ignorée ;
4. Et Yves d'Alègre, Baron de Millaut, puis Marquis d'Alègre, par adoption de ſon oncle, lequel fut donné en ôtage au Prince Jean-Casimir, Comte Palatin, avec le jeune Comte d'Eſcars, pour aſſurance des ſommes promiſes aux Reitres, qui, offenſés de n'être point payés, l'empriſonnèrent au Château d'Heidelberg, où il demeura juſqu'en 1580, & étant de retour, il plaida contre ſes couſins, ſe fit adjuger le Marquiſat d'Alègre & tous les biens deſquels Yves, Marquis d'Alègre ſon oncle, avoit pu diſpoſer en ſa faveur. Pendant la ligue il tua *Guillaume du Prat*, Baron de Vitaux ſon parent, en vengeance de la mort de ſon père. Le Roi Henri IV lui ayant donné le Gouvernement d'Iſſoire, il fut tué dans une ſédition populaire en 1592, ſans laiſſer de poſtérité.

VII. Christophe d'Alègre, Seigneur de Saint-Juſt & d'Oiſeri, prétendit le Marquiſat d'Alègre contre ſon neveu, en vertu des ſubſtitutions de ſes prédéceſſeurs, & mourut à Rome en 1580, âgé de 55 ans. Il épouſa *Antoinette du Prat*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Nantouillet, & d'*Anne d'Alègre*, Baronne de Vitaux, morte en 1598, dont il eut :

1. Christophe, qui ſuit ;
2. Anne, mariée, 1° par contrat du 1er Septembre 1583, à *Paul de Coigny*, dit *Gui*, XIXe du nom, Comte de Laval ; 2° en 1599 à *Guillaume de Hautemer*, Seigneur de Fervaques, Maréchal de France ;
3. Marie, alliée 1° à *Jérôme d'Arcona ;* 2° à *Jean de Sabrevois*, Baron de Béthomas ; 3° en Novembre 1608, à *Philippe de Béthune*, Comte de Selles & de Charoſt ;
4. Madeleine, qui épouſa François d'Alègre, Seigneur de Viveros & de Beauvoir, ſon couſin ;
5. Et Marguerite, alliée à *Georges Dufai*, Seigneur de la Méſaugère, Vicomte de Pont-Audemer.

VIII. Christophe, Marquis d'Alègre, IIe du nom, Baron de Saint-Juſt ; ayant tué le Seigneur de Hallot, en 1593, il ſe retira vers le Duc de Mayenne, puis en Italie, d'où étant

de retour, il épouſa *Louiſe de Flageac*, fille de *Pierre*, Baron de Flageac, de Tourcieux, Saint-Romain-le-Bois, &c., & de *Marguerite de Roſtaing*, dont il eut :

1. Claude-Yves, qui ſuit ;
2. Pierre, Jéſuite ;
3. Louis, Seigneur d'Oiſeri, mort ſans alliance en la guerre de Lorraine ;
4. Claude-Christophe, Comte d'Alègre, Seigneur de Ferrières, &c., mort ſans alliance le 29 Avril 1677 ;
5. Emmanuel, qui continua la Poſtérité rapportée après celle de ſon frère aîné ;
6. Anne, mariée à *Aimé de la Roche-Aymon*, Marquis de Saint-Maixant ;
7. Et Marguerite, qui épouſa *Emmanuel de Laſcaris-d'Urfé*, Comte de Saint-Juſt, Marquis de Beaugé, morte le 6 Novembre 1683.

IX. Claude-Yves, Marquis d'Alègre, &c., mort le 14 Novembre 1664, épouſa, 1° en 1636, *Louiſe Echallart*, fille de *Philippe*, Seigneur de la Boulaye, & de *Marie Hurault-des-Marais*, dont il n'eut qu'une fille, morte jeune ; 2° le 27 Février 1655, *Marguerite-Gilberte de Roquefeuil*, veuve de *Gaſpard*, Comte de *Coligny*, Marquis de Dorne, & fille d'*Alexandre*, Marquis de Roquefeuil, morte le 1er Février 1699, dont il eut :

1. N..., morte jeune ;
2. Et Marie-Marguerite, Marquiſe d'Alègre, mariée, par contrat du 8 Février 1672, à *Jean-Baptiſte Colbert*, Marquis de Seignelay, Secrétaire d'Etat, Commandeur & Grand-Tréſorier des Ordres du Roi ; morte le 16 Mars 1678, laiſſant pour fille unique, *Marie-Jeanne Colbert*, Marquiſe d'Alègre, morte le 14 Avril 1680.

IX. Emmanuel, Vicomte d'Alègre, fils puîné de Christophe, IIe du nom, Marquis d'Alègre, ſuccéda à la Marquiſe de Seignelay ſa nièce, aux Marquiſat d'Alègre, Seigneuries de Blainville, Oiſeri, Flageac, Aurouſe, Lodières, &c. Il épouſa *Marie de Raimond-de-Modène*, veuve de *Jean-Gabriel Motiers*, Seigneur de Champertiers, & fille de *François de Raimond*, Baron de Modène, Grand-Prévôt de France, morte le 16 Janvier 1689, dont il eut :

1. Yves, qui ſuit ;
2. Et Louise-Marie, alliée en 1683 à *Pierre du Cambout*, Marquis, puis Duc de Coiſlin, Pair de France, morte ſans poſtérité le 15 Septembre 1692.

X. Yves, Marquis d'Alègre, Lieutenant-

Général des Armées du Roi, Gouverneur de Saint-Omer & Lieutenant-Général du Haut-Languedoc, a épouſé, en 1679, *Jeanne-Françoiſe de Garaud de Caminade*, fille de *Jean-Georges de Garaud*, Seigneur de Doneville, Marquis de Miremont, Baron de Mauveſin, Préſident au Parlement de Toulouſe, & de *Marthe de Caminade*, dont il a eu :

1. Yves-Emmanuel, Comte d'Alègre, Colonel du Régiment Royal des Cravates, Cavalerie, mort ſans alliance, le 9 Mai 1705, âgé de 19 ans;
2. Marie-Thérèse-Delphine-Eustachie, alliée, le 11 Janvier 1696, à *Louis-François-Marie le Tellier*, Marquis de Barbéſieux, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, Chancelier des Ordres du Roi, morte le 29 Octobre 1706, âgée de 26 ans;
3. Marie-Marguerite, qui épouſa, le 25 Janvier 1705, *Philippe-Eugène-François-Joſeph de Boulogne*, Baron de Liègues, Comte de Rupermonde en Flandres;
4. Marie, alliée le 26 Janvier 1713, à *Jean-Baptiſte-François Deſmareſt*, Marquis de Maillebois, Maître de la Garde-robe du Roi, &c.
5. Emmanuel;
6. Et Marguerite-Thérèse.

Seigneurs de Viveros & de Beauvoir.

VI. Christophe d'Alègre, troiſième fils d'Yves, IIe du nom, Baron d'Alègre, Seigneur de Viveros, épouſa *Madeleine Loup*, fille d'*Alain Loup*, Seigneur de Beauvoir & de Pierrebrune, & de *Paule Dupui*, dont il eut Gaspard, qui ſuit.

VII. Gaspard d'Alègre, Seigneur de Viveros, Beauvoir, Baſtie, Saint-Marcel, Saint-Déſiré, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1559, épouſa *Charlotte de Beaucaire*, Dame de Puy-Gaillon-de-la-Creſte, de Saint-Déſiré & de Chaumédies, fille de *Jean de Beaucaire*, Chevalier de l'Ordre du Roi, premier Maître-d'Hôtel de la Reine, & de *Guyonne du Breuil*, Dame d'Atours de la Reine, dont il eut :

1. François, qui ſuit;
2. Marie, alliée à *Claude de la Fayette*, Seigneur de Hautefeuille;
3. Gabrielle, mariée à *Charles Caponi*, Seigneur d'Amblérieux, Chevalier de l'Ordre du Roi;
4. Guyotine, qui épouſa *Jean de Chauvigny-de-Blot*, Seigneur de Vivier;
5. Louise, mariée à *Louis de Rollat*, Seigneur de Thoury;
6. Et Marguerite, alliée 1° à *Iſaac de Beaucaire*, Seigneur de Lieſſe; 2° à *Gilbert de Rollat*, Seigneur de Brughat.

VIII. François d'Alègre, Seigneur de Viveros, de Beaucaire, &c., épouſa, par contrat du 27 Août 1610, Madeleine d'Alègre ſa parente, fille de Christophe, Seigneur de Saint-Juſt, & d'*Antoinette du Prat*, dont il eut :

1. Gaspard, qui ſuit;
2. Et Claude, mariée 1° à *Gilbert de Beaufort*, Vicomte de la Mothe-Canillac; 2° à *Jacques le Groing*, Vicomte de Montmartin, neveu du Maréchal d'Effiat.

IX. Gaspard d'Alègre, IIe du nom, Seigneur de Beauvoir, &c., Gentilhomme de la Chambre du Roi, épouſa 1° *Madeleine de Tournon*, fille de *Juſt-Louis*, Sire de Tournon, & de *Madeleine de la Rochefoucaud*, dont il n'eut point d'enfans; 2° par contrat du 6 Mars 1628, *Marie d'Eſtaing*, fille de *Jean*, Vicomte d'Eſtaing, & de *Catherine de la Rochefoucaud*, dont il eut :

1. Claude, qui ſuit;
2. Et Marie, alliée à *Philippe de Montboiſſier-Canillac*, Comte de Dienne.

X. Claude d'Alègre, Marquis de Beauvoir, Comte de la Creſte, &c., Grand-Sénéchal d'Auvergne, Gouverneur de la Ville & Château de Montaigu-les-Combrailles, épouſa, par contrat du 30 Août 1654, *Marie Ligondez*, fille de *Jean*, Comte de Rochefort près Riom, & de *N.... Rouvignac*, dont il eut:

1. Jean, qui ſuit;
2. & 3. N...., fils; & N..., mariée en 1690, à *Timoléon Damoreſan*, Seigneur de Précigni, Conſeiller au Parlement.

XI. Jean d'Alègre, Marquis de Beauvoir, Comte de la Creſte, &c., mort le 31 Janvier 1692, avoit épouſé en Juillet 1680, *Marie-Madeleine-Françoiſe Dufreſnoi*, fille d'*Hélie Dufreſnoi*, premier Commis des Marquis de Louvois & de Barbéſieux, Miniſtres & Secrétaires d'Etat, dont il a eu: Claude-Catherine d'Alègre, mariée le 23 Décembre 1710, avec *Henri de Boulainvilliers*, Comte de Saint-Saire, Sire de Léon, Seigneur de Beaubourg-la-Ville & de Nesle, veuf de *Marie-Anne Hurault-des-Marais*. Il eſt connu par le grand nombre de ſes ouvrages.

Il mourut le 23 Janvier 1722, & ſa femme le 1er Septembre 1723, âgée de 42 ans.

Cette Nobleſſe ſubſiſte dans JOSEPH, Comte d'Alègre, né en 1702, Exempt des Gardes-du-Corps, marié le 15 Février 1737, à *Madeleine-Geneviève*, fille de *Louis-Henri*, Marquis de *Sainte-Hermine*, & de *Marie-Marguerite Morel-de-Putange*, dont:

YVES-CHARLES-GODEFROI, né le 17 Novembre 1741.

Les armes: *de gueules, à la tour carrée d'argent, accoſtée de ſix fleurs-de-lys d'or en flanc, poſées trois de chaque côté en pal.*

ALEMAGNE, en Provence: *de gueules, au Château d'or.*

ALEMAN, en Languedoc: *écartelé, aux 1 & 4, d'or, à trois faſces de gueules; aux 2 & 3, d'azur au vol d'or, à la bordure componée d'or & de gueules.*

ALEMAN, en Dauphiné: *de gueules, ſemée de fleurs-de-lys d'or, à la bande d'argent, brochante ſur le tout.*

ALEMAN-MOLPRÉ: *de gueules, à trois aigles d'or, poſées 2 & 1.*

ALEN DE SAINT-WOLSTONS, ancienne Nobleſſe du Comté de Kildare en Irlande.

Elle deſcend, en ligne directe, du Chevalier JEAN ALEN, Baronet, qui accompagna GUILLAUME *le Conquérant*, dans ſon expédition d'Angleterre, & remonte, par ſa Généalogie, au très-Noble CHARLES *Junior*, fils de CHARLES *Senior*, Duc de Normandie, ainſi qu'il eſt conſigné dans les annales d'Angleterre, & qu'il eſt atteſté par le Chevalier *Thomas Hawely*, premier Héraut d'armes de ce Royaume, la huitième année du règne du Roi HENRI VIII. Cette Généalogie a été dreſſée, ſur les titres, par *Guillaume Hawkins*, Chevalier, Roi d'armes d'Irlande, & a été certifiée par Milord *Townſkend*, Gouverneur-Général du Roi en Irlande, le 15 Novembre 1770; par Milord *Rocheford*, principal Secrétaire au Département du Sud, le 15 Mai 1771, & par le Comte *de Guines*, alors Ambaſſadeur de France en Angleterre, le 21 Juillet de ladite année. La traduction françoiſe qui nous en a été fournie en 1773 a été certifiée conforme à l'original anglais, par M. *Tibiſſen-du-By*, Interprête du Roi, le 11 Avril 1773.

GUILLAUME *le Conquérant*, en récompenſe des ſervices du Chevalier JEAN ALEN, particulièrement à la fameuſe bataille de Haſtings, dans le Comté de Suſſex, où le Roi ARROLD fut tué, lui donna des poſſeſſions conſidérables dans les Comtés de Norfolk, Cornwal & Weſtmorland. De ce JEAN ALEN deſcend, au XXIIIe degré (leſquels degrés ſont prouvés & ſpécifiés en détail dans l'original anglais, qu'il eſt inutile de rapporter ici):

PATRICE ALEN DE SAINT-WOLSTONS, Chevalier, qui leva à ſes frais un corps de troupes pour le ſervice du Roi JACQUES II. Il ſervit en qualité de Major-Général de ſon armée en Irlande, ſe trouva particulièrement au ſiège de la ville de Limerick, qui obtint une capitulation tellement honorable, qu'il lui fut accordé de conſerver une partie de ſes Terres, malgré ſon attachement à ſon Prince légitime & à la Religion de ſes pères. Il mourut le 12 Octobre 1724, & avoit été marié deux fois. De ſa première femme, il eut 21 enfans. De la ſeconde, nommée *Marie*, fille du Chevalier *Jacques Dowdal-d'Alhlommy*, dans le Comté de Meat, il a eu également 21 enfans, & a laiſſé entr'autres:

ANTOINE, qui ſuit;

Et LUC, rapporté après ſon aîné.

ANTOINE ALEN, Chevalier, a épouſé le 20 Octobre 1734 *Mari[illegible]* fille du Chevalier *Patrice-Walle de Fo[illegible]wn*, dans le Comté de Carlow, dont: ULICK WALLE ALEN, Chevalier, qui jouit, comme aîné, des Terres de la branche cadette, ſuivant la coutume du pays. Il n'eſt pas encore marié.

LUC ALEN DE SAINT-WOLSTONS, Chevalier, frère puîné d'ANTOINE, eſt paſſé au ſervice de France en 1735, a été Lieutenant au Régiment de Dillon qu'il a quitté après la bataille de Fontenoy, pour paſſer dans celui de Lally, en qualité de Capitaine-Aide-Major, a été fait Chevalier de Saint-Louis en 1756, Major dudit Régiment de Lally, & Aide-Major-Général de l'armée de l'Inde en 1757. Chargé d'enlever le fort de Sacramalours près d'Arcate, il le fit eſcalader, & y pénétra le premier avec un Capitaine du Régiment de Lorraine & 20 hommes. Après la première bataille de Vanderrachy, gagnée par les troupes du Roi en 1759, il fut chargé du Commandement de l'armée ſous cette place.

Pendant le blocus de Pondichéry, en 1760, il ſe trouva détaché avec 400 blancs dont 150

de Cavalerie & ſix pièces de campagne, & employé en qualité de Commandant en chef dans l'Inde, avec carte blanche. Il retarda d'autant plus la reddition de la capitale, qu'après s'être emparé du fort de Thiagare, qui depuis coûta aux Anglois un ſiège de trois mois, il paſſa les Gattes pour joindre le camp de Marattes, & les mener au ſecours de Pondichéry, comme il avoit été convenu; mais les Marattes, ayant changé d'avis, il marcha au camp d'Heyderſaeb, dans le Mayſſour, qui dût à la Cavalerie blanche, à la tête de laquelle Luc Alen combattoit pour mettre ce Général Indien en état de ſecourir Pondichéry, le ſuccès d'une bataille qui devint l'époque de ſa puiſſance. Luc Alen y fut bleſſé; Pondichéry s'étant rendu, il retourna en France, ayant eu l'avantage d'être reſté avec la Cavalerie blanche, les derniers François en armes, & les ſeuls de l'expédition qui ne furent point faits priſonniers de guerre.

Il a épouſé, le 5 Octobre 1762, Demoiſelle *Marie-Charlotte-Adélaïde de Béhague*, fille puînée de feu *Pierre de Béhague* & de *Marie-Anne-Eléonore de Genthon*, & ſœur de *Jean-Pierre-Antoine de Béhague*, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des armées du Roi depuis 1768, qui a commandé en Amérique & à Breſt. (Voyez BÉHAGUE.) De ce mariage ſont iſſus :

1. Luc-Patrice-Jean, Chevalier, né le 26 Août 1775;
2. Eléonore-Antoinette, née le 19 Juin 1765;
3. Luce-Julie, née le 13 Décembre 1766;
4. Aimée-Polieucte, née le 14 Mars 1768;
5. Charlotte-Adélaïde, née le 8 Mai 1769;
6. Isabelle-Jeanne, née le 5 Septembre 1771.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois beſans de même, 2 & 1, chargés chacun d'un chien courant d'argent; au chef d'azur, chargé d'un lion d'argent, herminé, accoſté de deux croiſſans renverſés, auſſi d'argent, herminés.* Cimier : *un caſque fermé, d'argent & d'azur, ſurmonté d'un léopard partie d'or & de gueules, tenant dans ſes pattes un giroflet, épanoui d'argent & de gueules.* Deviſe : Fortis & Fidelis.

* ALENC. C'eſt une Terre qui fut acquiſe par *Jacques de Renaud*, qui teſta en 1469, & la laiſſa à ſon fils *Nicolas IV*, ayeul de *Céſar de Renaud*, Chevalier, en faveur duquel elle fut érigée en Marquiſat par Lettres du mois de Mars 1691, enregiſtrées à Aix. Il eſt père de *Philippe-Emmanuel de Renaud*.

ALENCASTRO. Voyez ABRANTÈS.

* ALENÇON. Ce qu'on appelle aujourd'hui le Duché d'*Alençon*, étoit autrefois poſſédé par les Seigneurs de Bellême, qui ſe qualifièrent dans la ſuite Comtes du Perche, & enfin Comtes d'Alençon, lorſqu'ils eurent établi leur demeure au Château d'Alençon, ſitué ſur la rivière de Sarte.

Saint Louis, au mois de Mars 1268, donna à Pierre de France, ſon cinquième fils, les Seigneuries de Mortaigne & de Bellême, & tout ce qu'il poſſédoit dans le Comté d'Alençon & du Perche, pour en jouir en apanage & en Pairie, à la charge de réverſion à la Couronne, au défaut d'hoirs mâles, ce qui arriva par ſa mort le 6 Avril 1283.

Charles de France, fils puîné de Philippe *le Hardi*, fut Comte de Valois & d'Alençon. Charles de Valois, IIe du nom, ſon ſecond fils, eut en partage, le 3 Avril 1326, les Comtés du Perche & d'Alençon. Le Vicomté de Domfront fut uni au Comté d'Alençon le 13 Septembre 1367 en faveur de Pierre, Comte d'Alençon, fils de Charles, Comte d'Alençon, petit-fils de Charles de Valois, fils du Roi Philippe *le Hardi*.

Le Comté d'Alençon fut érigé en Duché-Pairie, le 1er Janvier 1414, en faveur de Jean II, petit-fils de Charles II. Il fut tué à la bataille d'Azincourt le 25 Octobre 1415. Il laiſſa Jean III, ſon ſucceſſeur, qui mourut en priſon à Paris en 1476, âgé de 67 ans. René, Duc d'Alençon, ſon fils, mourut ſans poſtérité; & Marguerite d'Orléans, ſa veuve, eut la jouiſſance de ce Duché. Après ſa mort il fut réuni à la Couronne.

Henri II en accorda la jouiſſance, le 10 Décembre 1559, à Catherine de Médicis. François de France, fils puîné du Roi Henri II, reçut, le 8 Février 1566, du Roi Charles IX, ſon frère, & du conſentement de leur mère, le Duché d'Alençon en apanage.

Il échut à Gaston de France, Duc d'Orléans, frère de Louis XIII. Sa fille Elisabeth d'Orléans, femme de *Louis-Joſeph*, Duc de Guiſe, en jouit juſqu'à ſa mort, arrivée en 1696. Ce Duché devint partie de l'apanage de Charles de France, Duc de Berry, au mois de Juin 1710, & fut de nouveau

réuni à la Couronne par ſa mort, ſans enfans, arrivée le 4 Mai 1714.

ALENÇON ancien portoit: *d'argent, à trois chevrons de gueules.*

ALENÇON de France portoit: *ſemé de France, à la bordure de gueules, chargée de huit beſans d'argent, puis d'azur à trois fleurs-de-lys d'or, à la même bordure.*

ALENÇON, famille de Lorraine. JEAN-BAPTISTE D'ALENÇON, Baron de Beauffremont, Blevaincourt, Villotte-devant-Loupi, &c., Mouſquetaire du Roi, fut créé Comte par Lettres-Patentes de FRANÇOIS III, Duc de Lorraine, datées du 17 Novembre 1731, enregiſtrées à la Chambre des Comptes de Bar-le-Duc le 3 Décembre ſuivant, & accordées, ſelon leur teneur, en faveur des ſervices rendus par lui & les ſiens, ſucceſſivement depuis LOUIS D'ALENÇON ſon ayeul au cinquième degré, tué à la bataille de Balgneville le 2 Juillet 1431, y commandant une Compagnie d'hommes d'armes au ſervice de RENÉ D'ANJOU, Duc de Lorraine, avec lequel il étoit venu de Provence.

JEAN-BAPTISTE épouſa, le 17 Janvier 1719, *Catherine-Victoire de Royers*, dont il a eu deux fils:

1. MATHIAS, Comte d'Alençon, ci-devant Baron de Beauffremont, Seigneur de la Croix-ſur-Meuſe, né le 24 Février 1724, a été fait Capitaine au Régiment des Gardes de Lorraine, & a épouſé, le 5 Février 1753, *Françoiſe de Groſſolles*, fille de *François-Charles de Groſſolles*, Seigneur de Saulx-Drapt; & de *Marie-Françoiſe de Pruet de Maipas*;
2. CHARLES-MATHIAS, Comte d'Alençon, Capitaine de Cavalerie, né le 24 Février 1727, a épouſé, le 27 Avril 1747, *Françoiſe-Thérèſe-Eléonore de Nettancourt*, ſœur de M. *de Vaubecourt*, Colonel aux Grenadiers de France, de laquelle il a eu un fils & deux filles.

Les armes de cette Maiſon ſont: *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois aiglettes de ſable.*

ALENÇON, Sieur de Survie, de Serrant & de Sacy, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 6 Avril 1666.

CHARLES D'ALENÇON, Sieur de Survie & de Serrant, eut pour fille CATHERINE D'ALENÇON, mariée à *Pierre de Sarcilly*, Sieur d'Ermes, vers 1640.

C'eſt tout ce que nous ſçavons ſur cette famille, qui porte: *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois aigles de ſable, deux en chef, & un en pointe.*

ALENÇON, en Normandie, porte: *de France, à la bordure de gueules, chargée de huit beſans d'argent.*

ALENDUY, en Champagne: *d'azur, à trois pots d'argent*, 2 & 1.

ALEPY, de la ville de Salins en Franche-Comté: famille qui a pour tige GUILLAUME ALEPY, lequel obtint des Lettres de nobleſſe de PHILIPPE II, roi d'Eſpagne, datées de Saint-Laurent-le-Royal le 22 Mai 1592. Il mourut l'année ſuivante, laiſſant de *Jeanne d'Alonval*, ſa femme:

1. JEAN, qui ſuit;
2. LOUISE, femme de *Gaſpard Coquelin* de Salins;
3. Et ETIENNETTE, alliée à *Guyenet Girardot.*

JEAN ALEPY épouſa, le 28 Novembre 1574, *Philiberte de Vaux*, fille de *Gaſpard de Vaux*, Ecuyer, Seigneur de Marnoz, & de *Glaudine de Gilley*. On voit par ſon teſtament, publié au Bailliage de Salins le 23 Août 1507, qu'il eut pour fils:

1. GASPARD, qui ſuit;
2. Et PHILIPPE, Lieutenant-Colonel dans le Régiment du Bailliage d'Aval.

GASPARD ALEPY s'allia, par contrat paſſé au Château de Marnoz le 20 Octobre 1613, avec *Hippolyte de Pontalier*, fille de *Philibert de Pontalier*, Seigneur de la Mothe-de-Veillant. *François de Vaux*, Seigneur de Marnoz & Chaſoy, ſon oncle, lui fit une donation de tous ſes biens en faveur de ce mariage, à condition qu'il prendroit ſon nom & ſes armes, & qu'il les tranſmettroit à ſes deſcendans. GASPARD ALEPY fut convoqué l'an 1625 aux Etats du Comté de Bourgogne. Son teſtament, publié au Bailliage de Salins le 26 Septembre 1635, lui donne pour fils:

1. JOACHIM, qui ſuit;
2. ELÉONOR, qui a fait la branche rapportée ci-après;
3. Et PIERRE, Chanoine de Saint-Anatole.

JOACHIM DE VAUX, dit ALEPY, Ecuyer, Seigneur de Marnoz, Bran, &c., épouſa, par contrat du 12 Juin 1646, *Jeanne de Buade*, fille de *Henri de Buade*, Chevalier, Maître-d'Hôtel du Roi, Lieutenant de ſa Vénerie, & d'*Euſtachie de Courcelles*; elle étoit petite-

nièce d'*Antoine de Buade*, Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit. De cette alliance ſortirent:

1. Joseph, qui ſuit;
2. Et Jeanne-Françoise, mariée, par contrat du 17 Mai 1672, à Noble *Jean-Baptiſte Richard*, Seigneur de Villerſvaudey.

Joseph de Vaux, dit d'Alepy, Ecuyer, Seigneur de Marnoz, Bran, &c., s'allia le 10 Juin 1676 avec *Anne-Déſirée Pourtier*, fille de *Charles de Pourtier*, & de *Didière Mouret*, de laquelle il eut:

1. Jean Baptiste de Vaux, dit d'Alepy, mort ſans poſtérité de ſon mariage avec *Marie-Armande-Joſéphine de Vallin*;
2. & 3. Alexis & Charles, Chanoines de Saint-Anatole de Salins;
4. Et Madeleine-Gabrielle, mariée, par contrat du 31 Janvier 1713, à *Charles-François Pillot*, Ecuyer, Seigneur de Chenecey.

BRANCHE

des Seigneurs du Paroy & de Montmarlon.

Eléonor de Vaux, dit d'Alepy, Ecuyer, ſecond fils de Gaspard, contracta alliance le 13 Septembre 1643 avec *Marguerite de Vers*, fille de *Pierre Merceret*, dit *de Vers*, Ecuyer, Seigneur de Montmarlon, & de *Catherine Fauche*. Il fut convoqué en 1656 & 1666 aux Etats du Comté de Bourgogne, & laiſſa pour fils:

1. Joachim, Seigneur de Saint-Anatole;
2. Et Pierre-Hippolyte, qui ſuit.

Pierre-Hippolyte de Vaux, dit d'Alepy, Ecuyer, Seigneur de Paroy & de Montmarlon, épouſa, par contrat du 11 Mai 1688, *Anne-Nicole-Françoiſe de Saint-Mauris*, fille de *Claude-Antoine de Saint-Mauris*, Seigneur de Faletans & Malange, & d'*Antoinette-Philippe Jaquinot-de-Goux*. De ce mariage ſortirent:

1. Ferdinand-Eléonor, Seigneur de Paroy & de Montmarlon, mort ſans alliance en 1731;
2. Jeanne-Bernardine, mariée, par contrat du 20 Août 1714, à *Conſtant de Marenches*, Ecuyer, Seigneur de Chaſſey;
3. Et Jeanne, épouſe de *François-Emmanuel Colin*.

Les armes: *d'argent, au pin de ſinople, chargé de fruits de pourpre; écartelé, 2 & 3, des armes de* Vaux, qui ſont: *d'azur, à trois bonnets d'Albanois d'or.*

Alès-de-Corbet, en Touraine. On lit dans Moréri, édition de 1759, que cette Maiſon, auſſi recommandable par ſon ancienneté que par ſes alliances, paſſe pour être iſſue de celle de même nom en Irlande, dont de ſçavans auteurs remontent la filiation dans les ſiècles les plus reculés. Ils lui donnent une origine commune avec les *O-Brien*, les *O-Neille*, les *O-Carolles*, les *Mac*, les *Géogéghan*, les *O-Donnel*, les *Maccarty-More*, &c... La tradition de la Maiſon d'Alès en France eſt même conforme en ce point avec celles des d'Alès, O-d'Alès ou O-d'Ali d'Irlande. Les auteurs généalogiques de Touraine & de Picardie rendent témoignage à cette tradition, qui a été examinée & adoptée, il y a plus d'un ſiècle, par les Commiſſaires de l'Ordre de Malte, pour les preuves d'*Octave de Briſay-Dénonville*, dont la mère étoit d'Alès-de-Corbet. Les Irlandois ajoutent que deux cadets de cette Maiſon, étant paſſés en France, il y a pluſieurs ſiècles, y ont formé deux branches différentes, l'une dans le cœur du Royaume, l'autre dans les Provinces de Flandres. Il eſt certain que le nom d'Alès y eſt fort ancien, ſurtout en Touraine où eſt la Terre de Corbet, qui a donné le nom diſtinctif à la branche qui y ſubſiſte, & dont nous allons parler.

BRANCHE

des Barons de Saint-Christophe & de Chateaux.

I. Hugues d'Alès, le premier qui ſoit connu, ſigna en 978 une charte de la Comteſſe *Luitgarde-de-Vermandois*, veuve de *Thibaut le Tricheur*, Comte de Champagne, pour une donation à l'Abbaye de Saint-Père de Chartres, dans les archives de laquelle cette charte eſt en original. On croit qu'il étoit Seigneur d'Ièvre-le-Châtel, & frère du fameux *Arnoul*, Evêque d'Orléans. Si ſon origine étoit Irlandoiſe, ſon père avoit pu paſſer en France avec *Tertullus*, Comte d'Anjou; il y a même lieu de croire qu'il y avoit entr'eux beaucoup d'affinité, puiſqu'on va voir les deſcendans de Hugues Ier parmi les plus grands Seigneurs d'Anjou & de Touraine, dès que ceux de *Tertullus* poſſédèrent ces Provinces. L'Hiſtoire nous apprend que vers ce tems-là

il y avoit une grande correſpondance entre le Royaume de France & d'Irlande, & que CHARLES *le Chauve* attiroit le plus qu'il pouvoit de la bonne Nobleſſe de ce pays-là, & ſe l'attachoit par de grands fiefs.

II. HUGUES II, Baron de Saint-Chriſtophe en Touraine, fut, ſelon les anciennes chroniques, un des principaux favoris de *Foulques III*, dit *Nerra*, Comte d'Anjou. Il l'accompagnoit dans toutes ſes guerres, & le recevoit dans ſon château lorſqu'il traverſoit la Touraine pour aller d'Angers à Amboiſe. Outre HUGUES, qui ſuit, on trouve JEAN D'ALÈS, du Diocèſe de Tours, qui paſſa un acte avec *Guillot Daen* en 1061; LANFROY D'ALÈS, qui, conjointement avec ASCELIN, ſon neveu, paſſa un acte avec les Religieux de Chalmouſei en 1090; & WALTERIUS ou GAULTIER D'ALÈS, nommé, dans un acte de 1069, frère de HUGUES, mari de *Richilde*.

III. De HUGUES III, Baron de Saint-Chriſtophe, on a différentes chartes conſervées dans pluſieurs Abbayes, telles que Saint-Florent de Saumur, la Trinité de Vendôme, &c. Il épouſa *Richilde*, fille de *Geoffroi*, Doyen laïc de Saint-Martin de Tours, & Baron de Châteaux, du chef de laquelle il eut cette Baronie. Ses enfans ſont entr'autres:

1. JEAN, qui ſuit;
2. HUGUES D'ALÈS, que *Carreau* dit s'être trouvé en 1115 avec JEAN, ſon frère aîné, à la bataille de Scès. Il épouſa, vers 1120, *Mathilde*, veuve de *Païen du Bois*, dans le Pays Chartrain;
3. GEOFFROI D'ALÈS, nommé dans une charte de Saint-Florent de Saumur de 1122, avec JEAN, ſon frère aîné, & ANDRÉ, ſon neveu;
4. Et ADÉLAÏDE D'ALÈS, mariée vers 1100 à *Guy Trouſſeau* ou *de Troſſelle*, Seigneur de Montlhéry, & qui donna ſon nom à la ville de la Ferté-Alès, près d'Etampes, qui s'appeloit auparavant *Feritas-Balduini*.

IV. JEAN Ier, Baron de Saint-Chriſtophe & de Châteaux, accompagna *Foulques V*, dit *le jeune*, Comte d'Anjou, à la bataille de Scès l'an 1115, avec HUGUES, ſon frère, & ſervit utilement le Seigneur d'Amboiſe dans la guerre qu'il eut avec *Geoffroi de Preuilly*, Comte de Vendôme. Il fit auſſi pluſieurs donations dont on a les chartes, & eut de *N... de Semblançay*, fille de *Robert II*, Baron de Semblançay, entr'autres enfans:

V. HUGUES, IVe du nom, qui, ſelon l'hiſtorien Carreau, fut un des plus conſidérables Barons du Royaume. Il paſſa en Angleterre avec les troupes que LOUIS *le jeune*, Roi de France, envoyoit au ſecours des Rebelles d'Angleterre contre le Roi; mais l'Armée, conduite par *Robert*, Comte de Leiceſter, fut défaite l'an 1173; & HUGUES D'ALÈS, fait priſonnier avec *Robert* & pluſieurs autres Seigneurs, qui furent menés au Château de Falaiſe, & depuis délivrés moyennant une légère rançon, ſe croiſa pour la Terre-Sainte, & épouſa enſuite *Guiburge de Sourches*, dont il eut entr'autres enfans:

VI. ANDRÉ, Ier du nom, Baron de Saint-Chriſtophe & de Châteaux: il épouſa *Eliſabeth d'Amboiſe*, fille *de Sulpice II* & d'*Agnès de Donzi*, de la Maiſon de *Nevers* & de *Bourgogne*. Elle mourut d'une phthiſie, & fut enterrée à l'Abbaye de Pont-Levoy, près Blois, laiſſant pluſieurs enfans, entr'autres:

1. HUGUES, qui ſuit;
2. Et JEAN, auteur de la branche d'ALÈS-DE-CORBET en Touraine, rapportée ci-après.

VII. HUGUES, Ve du nom, Baron de Saint-Chriſtophe & de Châteaux, ſuccéda, dit Carreau, à ſon père en tous ſes Etats, & eut pour fils:

VIII. JEAN II, Baron de Saint-Chriſtophe & de Châteaux, nommé entre les principaux Seigneurs du Royaume qui portoient bannières ſous le règne de PHILIPPE AUGUSTE en 1214. Il fit pluſieurs dons à l'Abbaye de la Clarté, où il eſt enterré, & où l'on voit encore ſon mauſolée, dont Carreau & le Chevalier l'Hermite ont donné la deſcription. On lui donne pour fils, HUGUES, qui ſuit.

IX. HUGUES, VIe du nom, Baron de Saint-Chriſtophe & de Châteaux, fit auſſi des dons à l'Abbaye de la Clarté. Il épouſa *Aalire*, & en eut quatre filles, dont pluſieurs furent mariées, entr'autres MARGUERITE, qui ſuit. Il ſe croiſa, & fut enterré comme ſon père à l'Abbaye de la Clarté, où l'on voit encore ſon mauſolée. Il y a lieu de préſumer que HUGUES VI a été le dernier mâle de cette branche.

X. MARGUERITE D'ALÈS, l'aînée des quatre filles de HUGUES VI, épouſa *Rotrou de Montfort*, IIe du nom, Seigneur de Semblançay, fils de *Rotrou I*, & de *N... de Perrenay*, Dame de Semblançay, d'où *Jeanne de Montfort*, mariée à *Guillaume l'Archevêque*, Sire de Parthenay, Maiſon iſſue de celle de *Luſignan*, & fondue dans celles de *Melun-Tan-*

carville, de *Longueville*, d'*Harcourt de Lorraine*, & la dernière branche dans celle de *Rohan*, à qui elle a apporté la Principauté de Soubiſe. Pour un plus long détail ſur cette branche, conſultez Moréri, édition de 1759, tom. I, pag. 327 & 328.

BRANCHE

des Seigneurs D'ALÈS-DE-CORBET *en Touraine.*

L'auteur du Livre que nous venons de citer dit que la filiation de quelques-uns des premiers de cette branche n'étant pas prouvée à la rigueur, on y a ſuppléé en rangeant tous ceux dont on a pu avoir connoiſſance, ſuivant l'ordre qui a paru le plus vraiſemblable. Les preuves qu'on donne de l'exiſtence de tous ceux qu'on va nommer, pourront toujours ſervir de guide à ceux qui voudroient faire de nouvelles recherches ſur cette ancienne Maiſon, ſans que l'ordre dans lequel on a cru devoir les placer puiſſe nuire aux nouvelles découvertes qu'on pourra faire par la ſuite.

VII. JEAN D'ALÈS, Ier du nom de ſa branche, dont on a parlé à l'article d'ANDRÉ, & qu'on préſume frère de HUGUES V, quoique bien des raiſons puiſſent le faire croire ſon père, eut pour enfans PIERRE, qui ſuit, & HUGUES.

VIII. PIERRE, Ier du nom, eſt nommé dans une charte de l'Abbaye de la Clarté de 1225, avec JEAN D'ALÈS, ſon père, & HUGUES, ſon frère; on lui donne pour fils, JEAN, qui ſuit, & GIRARD D'ALÈS, mis au nombre des Vaſſaux de l'Egliſe de Chartres en 1229.

IX. JEAN, IIe du nom, Ecuyer, eſt cité avec les autres Nobles du Royaume, au ban convoqué à Tours en 1272, dit la Roque, pag. 65.

X. BAUDOUIN, Ecuyer, vivoit en 1292, ſuivant le compte de *Pierre de Hangeſt*, Bailli d'Amiens, & un Extrait du Cabinet de M. *de Clérambaut*.

XI. PIERRE II, du Bailliage d'Orléans, donna quittance à Amiens le 18 Septembre 1338, de partie de ſes gages, & de ceux d'un Ecuyer de sa Compagnie. Cabinet de M. de *Clérambaut*.

XII. JEAN III, Ecuyer, étoit en 1349 & 1350 Gendarme de la Compagnie de *Jean de Fricamps*, Capitaine d'Angoulême. Outre CHARLES, qui ſuit, on trouve encore JEAN, qui ſervoit, auſſi bien que CHARLES, en Guyenne, dans la même Compagnie que lui; & COLIN, l'un des treize Archers de la Compagnie de *Jean de Saint-Ron* en 1380, & Ecuyer de la Compagnie de Meſſire *Guillaume Aux-Epaules* en 1385. On préſume que c'eſt le même, quoique ſon nom ſoit orthographié de trois façons différentes, ſçavoir: ALÈS, AALÈS & ALLÈS.

XIII. CHARLES Ier, dont on vient de parler, & JEAN, ſon frère, Ecuyer, ſervoient en Guyenne dans la Compagnie de Meſſire *Renaud de Pont*, Seigneur de Montfort, en 1350 & 1353.

XIV. JEAN, IVe du nom, Gendarme ſous *Valleran de Luxembourg*, Comte de Ligny & de Saint-Paul, Commandant pour le Roi dans le pays de Gênes en 1386. On voit encore JEAN, Ecuyer de la Compagnie de *Thomas Fortin*, qui parut à une montre à Paris en 1415, & étoit, le 1er Juillet 1416, Ecuyer de la Compagnie d'*Olivier Païen*.

XV. JEAN, Ve du nom, l'un des treize Ecuyers de la Montre de *François Leſcarabis* en 1420. C'eſt celui par lequel le Chevalier l'Hermite-Souliers, qui n'a pas connu les degrés intermédiaires qu'on vient d'énoncer, commence la généalogie de la Maiſon d'ALÈS, quoiqu'il la reconnoiſſe pour être iſſue des Seigneurs de Saint-Chriſtophe.

Ce JEAN D'ALÈS, Ecuyer & Homme d'armes en 1452, ſuivant un titre du 6 Juin, étoit vieux alors, & marié avec *Antoinette du Meſnil*, fille de *Georges*, & de *Catherine de Préaux*. Il en eut LOUIS, qui ſuit.

XVI. LOUIS, Ier du nom. L'Hermite-Souliers paſſe tout de ſuite de JEAN à CHARLES, qu'il ſuppoſe ſon fils, & le même ordre a été ſuivi dans pluſieurs preuves pour l'Ordre de Malte & pour Saint-Cyr, &c. Cependant tous les titres produits dans ces occaſions, prouvent bien la parenté de JEAN avec CHARLES; mais aucun n'établit cette filiation immédiate: la raiſon eſt qu'on ſautoit un degré; c'eſt celui de LOUIS Ier, Ecuyer, fils de JEAN & d'*Antoinette du Meſnil*, lequel épouſa, le 13 Avril 1447, *Madeleine de Préaux*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Préaux, & de *Marie d'Harcourt*.

XVII. CHARLES II, Ecuyer, Seigneur de Corbet, l'un des cent Archers de la Compagnie de cinquante lances des Ordonnances du Roi, ſous *Raimond de Cadillac* en 1491,

épouſa, le 16 Août 1492, *Madeleine de Saix*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Dureſtal, & de *N.... d'Azai*, Maiſon illuſtre dont *Guichenon* a dreſſé la Généalogie. Les enfans de CHARLES ſont :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. ISABEAU, femme de *N. H. Fr. de Biſac*, Ecuyer, Seigneur de la Girouardière, le 29 Août 1525 ;
3. MARIE, femme de *Jean de Choiſy*, Seigneur de Montubois, le 13 Juillet 1534 ;
4. JEANNE, femme de *Gabriel de l'Homme*, dit *de l'Isle*, Ecuyer, Seigneur de la Flovières, le 17 Mars 1536 ;
5. ISABEAU, femme d'*Antoine de Mèdes*, Ecuyer, Seigneur de Greſves, le 3 Novembre 1538 ;
6. Et RENÉE, femme de *N. H.* Meſſire *Jean de Lyon*, Chevalier, Seigneur de Luſſac en Périgord, le 14 Novembre 1547.

XVIII. FRANÇOIS, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Corbet, l'un des cent Gentilshommes de la Maiſon du Roi, par titres des 15 Mars 1548 & 26 Février 1551, dans l'un deſquels le Roi dit qu'il l'a choiſi à cauſe de ſa nobleſſe, épouſa Demoiſelle *Françoiſe de la Roque*, fille de *Gabriel*, Seigneur du Rogier, & de Dame *Françoiſe d'Allemagne*. Ses enfans furent :

1. RENÉ, qui ſuit ;
2. Et HUBERT, Homme d'armes de la Compagnie du Comte *du Bouchage*, marié le 15 Mars 1583 à *Renée de Bolac*, fille de *Charles*, & de *Françoiſe de Gerſolles*, dont MARGUERITE D'ALÈS, mariée le 2 Juin 1614 à Meſſire *Edme d'Aubuſſon*, Chevalier, Seigneur de Buré.

XIX. RENÉ, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Corbet, d'abord Lieutenant de la Compagnie de 50 Hommes d'armes du Seigneur d'Armentières, puis Capitaine de 100 Hommes d'armes, armés & montés à la légère, ainſi que le porte la commiſſion de HENRI-LE-GRAND, du 30 Septembre 1590. Ce grand homme, (comme l'appelle le Chevalier l'Hermite) en combattant contre la Ligue, fut tué à la tête de ſa Compagnie, & d'un corps d'armée que lui avoit confié le Maréchal de Coſſé. Il fut enterré à Béziers. Il fut marié deux fois : 1° par contrat du 3 Juillet 1582, avec *Gabrielle Couaigne*, fille de *René*, Seigneur de Marteau & de la Roche-Couaigne, & de *Marguerite de Sully* ; & 2° avec *Gabrielle de Château-*

Châlons, iſſue, ſelon l'Hermite, des Princes Ducs de Bourgogne & Comtes de Châlons. Il eut de la première, entr'autres :

1. RENÉ, qui ſuit ;
2. Et FRANÇOIS, qui a formé la branche qui ſubſiſte en Picardie, rapportée ci-après.

XX. RENÉ, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Corbet, Capitaine de cent Chevaux-Légers après le décès de ſon père, fut auſſi Capitaine & Gouverneur du Château de Chambord, Ecuyer de la Petite-Ecurie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de la Ville & Château de Châteaudun, & du Dunois. Il épouſa 1° *Marguerite Muſſet*, & 2° le 13 Octobre 1602, *Louiſe Hatte*, fille d'*Euverte*, Seigneur du Noiſement (maintenant Corbet en Dunois) Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de Demoiſelle *Marie de Mareau*, belle-ſœur de *Horace de Saint-Séverin*, fils de *Bernardin*, Duc de Somme, & dont la mère *Anne Teſtu* a été grand'tante du feu Maréchal de Balincourt. Les enfans de RENÉ II, ſont :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. EUVERTE, Chevalier, Capitaine au Régiment de Champagne, tué dans une attaque près de Sainte-Marie-Querque ;
3. JOACHIM, Maréchal des Camps & Armées du Roi, chargé par le Maréchal de Marſin, du ſiège de Tortoze, le jour même que la ville fut priſe, fut emporté avec 400 hommes par un magaſin à poudre, auquel le feu prit, il avoit alors à peine 30 ans. Il avoit été Page du Roi en 1636, Capitaine au Régiment de Bellefonds en 1637, gratifié enſuite d'une penſion de 3000 liv. & fait Maréchal-de-Bataille, &c. ;
4. LOUISE, mariée à *Pierre de Briſay*, Chevalier, Seigneur de Dénonville, d'où M. *de Briſay* d'aujourd'hui & beaucoup de filles mariées dans les Maiſons de Rogres-de-Champignelles, de Picot-de-Dampierre, de Guion-de-Diziers, de Languedoue-de-la Villeneuve, de la Barre-d'Auvillars, de Courtin-d'Uſſy, &. ;
5. Et GENEVIÈVE, mariée à *Pierre des Bans*, Seigneur de Mareuill, Maréchal des Camps & Armées du Roi, premier Lieutenant de Meſſieurs les Maréchaux de France dans le Blaiſois, dont *François-Marie des Bans-de-Mareuill*, mort en 1721, Bailli de la Morée & grand Tréſorier de l'Ordre de Malte.

XXI. PIERRE, IIIe du nom, Chevalier, Sei-

gneur de Corbet en Dunois, (l'autre Terre de Corbet en Touraine ayant paſſé, par mariage, dans la Maiſon de Mareuill) Gentilhomme ordinaire de la Chambre, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & ſon Maître-d'Hôtel ordinaire, épouſa le 25 Avril 1636 Demoiſelle *Marie Muſſet*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Pré, iſſu par ſa mère de la Maiſon de Salviati, & de *Marie Arnauld-Pomponne*, belle-ſœur du fameux Marquis de *Feuquières*. *Marie de Muſſet* fut une des Dames d'honneur de la Reine-Mère, ANNE D'AUTRICHE, par Brevet du 10 Avril 1654. Leurs enfans furent :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. ALEXANDRE, dit le *Chevalier de Corbet*, qui ſervit trente-trois ans dans le Régiment Royal, où il fit des actions d'une valeur éclatante, auxquelles M. le Maréchal d'Alègre rendit des témoignages honorables, & fut enſuite placé Major du Vieux-Briſack. Il épouſa, le 11 Octobre 1708, *Marie-Charlotte de Rueſt*, fille de *Frédéric-Guillaume*, & de *Marie-Urſule de Wapnerin*, & mourut à Colmar en 1722 ;
3. Et MARIE, qui épouſa, le 26 Juillet 1666, *Michel de Percy-Northumberland*, Chevalier, Seigneur de Loché en Touraine, dont :
   1. N... DE PERCY, Chevalier de Malte en 1703, mort en 1744, Commandeur de Caſtelnaudary en Languedoc & d'Aartins, près Vendôme ;
   2. Et N... DE PERCY, d'abord Chanoine de la Cathédrale de Chartres, & enſuite de celle d'Agde.

XXII. JACQUES, Ier du nom, né en 1640, fut fait à douze ans Capitaine de l'ancienne Compagnie de cent Carabins, miſe d'abord ſur pied par *Iſaac Arnauld*, Meſtre-de-Camp Général des Carabins, ſon grand-oncle. Le Brevet d'aſſurance eſt du 20 Septembre 1652, & la Commiſſion du 26 Février 1653. Il ſervit avec honneur ſous le Vicomte de Turenne. Il étoit Chevalier de Saint-Lazare ; & le 1er Juin 1666 il fut député par le Chapitre général de l'Ordre pour faire la viſite des Commanderies. Le 3 Février 1682 le Roi le nomma pour aſſiſter & préſider, en ſon nom, à l'aſſemblée provinciale que les Calviniſtes du Gouvernement d'Orléans déſiroient faire à Mer, pour qu'il ne s'y paſſât rien de contraire à ſon ſervice, à la tranquillité de l'Etat, & au bien de la Religion Catholique. Il avoit fait de bonnes études chez les Jéſuites de Paris, & étoit auſſi inſtruit que zélé, de ſorte qu'il eut le bonheur, en répondant à la confiance du Roi, de captiver celle des principaux de l'aſſemblée, & de contribuer à la converſion de pluſieurs par des conférences & des écrits qui ont mérité les éloges de MM. Boſſuet & Péliſſon. Le 12 Novembre 1665, il avoit épouſé *Louiſe-Aimée de Pathay*, fille de *Henri*, Seigneur de Pathay, Baron de Claireau, & de *Marie du Val*. Les enfans de JACQUES Ier, ſont :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. MARIE, reçue à Saint-Cyr en 1689, morte à l'Abbaye de Juvigny ;
3. Et LOUISE, Dame de Membrolles & de la Cigognole, vivante.

XXIII. PIERRE, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de Corbet en Dunois, né en 1688, fut d'abord Page de M. le Duc du Maine. La Maiſon de *Bans-de-Mareuill* s'étant éteinte, il rentra dans la poſſeſſion de la Terre de Corbet de Touraine, qu'il vendit enſuite. Le 13 Avril 1711 il épouſa *Françoiſe Le Breton*, fille de *Claude-François*, Seigneur de Bordages, Valet-de-Chambre de la Reine-Mère, & de *Marie de Courtarvel-Pezé*, après la mort de laquelle il a embraſſé l'état eccléſiaſtique, & a été nommé par le Roi, Chanoine de la Cathédrale de Blois. Il a eu onze enfans, dont cinq morts en bas âge, les autres ſont :

6. PIERRE-ALEXANDRE, qui ſuit ;
7. RENÉ-ALEXANDRE, Chevalier de Corbet, Lieutenant au Régiment de la Marine en 1735, puis Capitaine, Aide-Major-Général du corps que commandoit feu M. de Chevert pour la priſe des Iſles de Sainte-Marguerite, & Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis en 1747, avant ſon rang, par ſes bons ſervices. Il eſt mort le 23 Décembre 1748. Le 11 Mars précédent il avoit épouſé *Marie-Thérèſe de Perrot*, fille de *Jean-Joſeph*, Seigneur d'Avayes, & de *Marguerite de Lombard*, de la ville de Draguignan ; dont LOUISE D'ALÈS, née le 20 Décembre 1748 ;
8. N... D'ALÈS, morte Carmélite à Tours ;
9. N... D'ALÈS, morte à la Fontenelle ;
10. MARIE, Dame de Richeville, vivante ;
11. Et GENEVIÈVE, Dame du Lude, auſſi vivante.

XXIV. PIERRE-ALEXANDRE, Chevalier, Seigneur de Corbet, né le 17 Avril 1715, reçu Mouſquetaire en 1732, entra dans l'Ecole d'Artillerie de Strasbourg, où il ſervit au ſiège de Kell en 1733, puis fut fait Lieutenant au Régiment de la Marine, & il a conti-

nué d'y ſervir d'une façon dont on a rendu les témoignages les plus honorables, juſqu'en 1741, que ſa mauvaiſe ſanté l'obligea de ſe retirer. MM. les Maréchaux de France le nommèrent, le 27 Avril 1747, Juge du point d'honneur & leur Lieutenant dans le Blaiſois, la Sologne, une partie du Berry & du Pays Chartrain. Il a épouſé, le 13 Mai 1743, Demoiſelle *Marie-Anne Daguet*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Beauvoir, ancien Capitaine au Régiment de....., & de *Marie-Anne de Courtarvel-Pezé* ſa parente. De ce mariage naquirent ſix enfans, dont quatre morts en bas âge, & les autres ſont:

5. Pierre-Louis-Hugues, né & baptiſé le 2 Février 1755, ſur la Paroiſſe Saint-Euſtache à Paris;
6. Et N... d'Alès.

BRANCHE

des Seigneurs d'Alès *en Picardie.*

XX. François d'Alès, ſecond fils de René Ier du nom, & de *Gabrielle Couaigne*, d'abord Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance du Marquis d'Armentières, puis Gouverneur de Saint-Quentin, épouſa le 21 Septembre 1606 *Jeanne de Mailly*, fille de *Charles*, Seigneur de Fontaines, Sénéchal du Vermandois, & de *Catherine de Crécy*. Leurs enfans furent:

1. Eustache, Seigneur d'Holnon, d'abord Lieutenant au Régiment de Châtelierbalot, puis premier Capitaine & Major du Régiment de Luſignac, marié le 1er Novembre 1644, à *Catherine d'Hédouville*, fille de *François*, Chevalier des Ordres du Roi, & Maître-d'Hôtel de ſa Maiſon, & de *Nicole de Creil*, dont: Catherine d'Alès, alliée le 1er Février 1663 à *Charles de Folleville*, Seigneur de Beaumartin;
2. Claude, d'abord Lieutenant au Régiment du Vidame d'Amiens, puis premier Capitaine au Régiment d'Eſpagni, & Sénéchal du Vermandois, tué au ſervice du Roi, dans les guerres de Paris;
3. Henri, qui ſuit;
4. Charles, d'abord Page du Comte de Saint-Aignan, enſuite Officier & ſucceſſivement Lieutenant & Capitaine au Régiment d'Eſtrées, puis premier Capitaine & Major au Régiment d'Humières, Cavalerie; mort en 1662, des maladies que lui cauſoient les bleſſures qu'il avoit reçues au ſervice du Roi pendant vingt-deux campagnes, laiſſant une fille de ſon mariage avec Demoiſelle *Marie Cagnet*;
5. François, mort jeune;
6. René, tué en duel à l'âge de douze ans;
7. Isabelle, morte Religieuſe à Fervaques;
8. Françoise, mariée à *Siméon le Sart*, Chevalier, Seigneur d'Hourdain;
9. Charlotte, morte jeune;
10. Et Agnès, mariée à *N.... de Lendiſi*.

XXI. Henri d'Alès, Chevalier, Seigneur de Corbet, d'Holnon, de Janville, de Taille-Fontaine, & autres lieux, Sénéchal du Vermandois, Lieutenant, puis Capitaine de Cavalerie, par commiſſion du Roi, du 15 Juillet 1646, fait Sergent-de-Bataille le 13 Mai 1651, puis Maréchal-de-Bataille en 1652, avoit obtenu du Roi, le 13 Janvier 1653, un Brevet de 2000 livres de penſion, dans lequel il eſt qualifié *premier Capitaine & Major-Commandant* du Régiment de Cavalerie du Marquis *d'Humières*. Il épouſa, par contrat du 18 Mars 1653, *Marguerite de Féron*, veuve en premières noces de Meſſire *René de Broully*, Chevalier, fille & troiſième enfant de *Céſar le Féron*, Ecuyer, & de *Radegonde de Charmoluë*, & ſœur de *Louis le Féron*, Ecuyer Seigneur de la Tour, Fontenay, Braine, la Motte, &, pour moitié, des fiefs de l'Exemption, & de Jean Héron, l'un des huit Pairs & Barons Fieffés de l'Abbaye Royale de Saint-Corneille de Compiègne, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Lieutenant-Criminel & Prévôt de Maréchauſſée de l'Isle-de-France à la réſidence de Compiègne, qui, n'ayant point d'enfans de ſon mariage avec *Marthe Sublet* ſa femme, l'inſtitua, en faveur de ce mariage, ſon unique héritière. Il fut maintenu en ſa nobleſſe par Arrêt contradictoire du Conſeil d'Etat du Roi du 12 Janvier 1668; ſe préſenta à la Juſtice Royale de Saint-Corneille de Compiègne, pour faire la foi & hommage, & donner le dénombrement des fiefs de la Motte, de l'Exemption & de Jean-Héron, le Vendredi 23 Juin 1679; & vendit conjointement avec ſa femme, avant le 22 Octobre 1683, la Terre & Seigneurie d'Holnon. Il eut de ce mariage:

1. Louis qui ſuit;
2. François, rapporté après ſon frère, qui a continué la poſtérité;
3. Et Anne-Thérèse, mariée à *Louis Dennet*, Ecuyer, Seigneur de Mesbrecourt & de Charlet, dont elle n'eut qu'une fille, nom-

mée MARIE-FRANÇOISE, mariée à *Claude-Hyacinthe Copin*, Seigneur de la Cour, ancien Capitaine d'Infanterie, & Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis.

XXII. LOUIS, fils aîné de HENRI & de *Marguerite le Féron*, Chevalier, Seigneur de Corbet, Janville & de Rétheuil en Valois, Officier, & ſucceſſivement Lieutenant-Colonel du Régiment de Locmaria, Cavalerie, épouſa à Valenciennes, le 4 Février 1690, *Alexandrine-Norbertine de Harchies*, fille de *Guillaume-François*, Chevalier, Seigneur de Molain, de la Tourelle, &c., & de *Marie-Charlotte de la Rue*, dont elle étoit ſeule héritière, ainſi que de Dame *Catherine de la Marck* ſa tante, Baronne d'Hautec au Pays de Liège; de ce mariage il n'y a eu que deux filles :

1. ALEXANDRINE D'ALÈS, Dame de Rétheuil en Valois, mariée le 28 Janvier 1713 à *Jean de Pujol*, Baron de la Grave, Seigneur d'Étampes en Languedoc, fut fait Chevalier de Saint-Louis le 23 Mars 1707, Gouverneur de la Ville & Château de Puymirol en Guyenne, par Lettres du 12 Août 1711, renouvellées le 3 Février 1717, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & Exempt des Gardes-du-Corps, dont 7 enfans, ſçavoir: *Auguſtin-Abel de Pujol*, Chevalier, Vicomte de Crécy-au-Mont, Chef de Brigade des Gardes-du-Corps, Brigadier des Armées du Roi, marié à *Marie-Françoiſe de Pipemont*, fille de *N...*, Marquis de Couvron, & de *N...*, *de Blanc-Buiſſon-de-Longueval*, dont pluſieurs enfans: un fils Colonel des Carabiniers & Chevalier de Saint-Louis; deux autres fils morts jeunes au Château de Compiègne par accident de feu; N... DE PUJOL, Abbé, Prêtre & Vicaire-Général du Diocèſe de Blois; & trois filles mariées, l'une près N. D. de Lieſſe; l'autre, appelée Mademoiſelle de Kaliſtots, à *N...*; & la dernière, à *Jacques de la Fond*, Chevalier, Seigneur de Coucy & de Saint-Algy, Lieutenant, & ſucceſſivement Capitaine de Cavalerie, & Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, Maître particulier des Eaux & Forêts dudit Coucy;
2. AIMÉE-MARIE-LOUISE D'ALÈS, mariée le 29 Mars 1736, & veuve de *Daniel*, Chevalier, Marquis de *Joyeuſe* & de Ville-ſur-Tourbe, Baron de Cernay en Dormois, Seigneur de Melzicourt, Berzieux, Virgini, Maſſiges, Muyaucourt, Wargemoulin, Val-Saint-Jean-ſur-Tourbe, Somme-Tourbe, Tahure, Rouvray, & autres lieux; Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, & Meſtre-de-Camp de Cavalerie, aîné de cette Maiſon, & héritier du dernier Maréchal de Joyeuſe, dont elle avoit eu un fils mort en bas âge.

XXII. FRANÇOIS, IIe du nom, Chevalier, Seigneur d'Oignies, épouſa, par contrat du 22 Octobre 1683, *Marguerite Couturier*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Doublet, de Gillocourt, de Bellival, de Cathénon, & autres lieux, Commiſſaire des Guerres, & de *Henriette-Marie* Maresse ſa femme, qui donnèrent à leur fille, en faveur de ce mariage, la Terre & Seigneurie de Cathénon près Thionville. Il eut :

1. JACQUES, qui ſuit;
2. LOUIS-FRANÇOIS, mort jeune;
3. MARGUERITE-FRANÇOISE, morte ſans alliance;
4. Et ALEXANDRINE-NORBERTINE, qui n'a pas été mariée.

XXIII. JACQUES D'ALÈS, Chevalier, Seigneur de Corbet, Janville, & d'Oignies près Villers-Cotterets, Capitaine au Régiment de Clermont-Tonnerre, par commiſſion du 9 Juin 1703, puis en 1705 dans celui d'Agénois; Commiſſaire des guerres en exercice à Aveſnes, par Lettres-patentes du 11 Juin 1711, a épouſé, 1° le 3 Février 1726, *Madeleine-Eliſabeth de Lizi*, fille de *Henri*, Ecuyer, Seigneur de Poplicourt, & de *Marie-Eliſabeth de Bernadoue*; & 2° le 12 Décembre 1748, *Louiſe-Françoiſe-Colombe de Foi*, fille de *Louis-Auguſte*, Lieutenant d'Artillerie au Département de Péronne, & de *Marie-Catherine de Barellier*. MORÉRI.

Les armes des ALÈS de France & celles des ALÈS d'Irlande ſont : *de gueules, à la faſce d'argent, chargée de trois merlettes de même, ſans bec ni pattes.*

ALESSO : *d'azur, au ſautoir d'or, cantonné de quatre limaçons d'argent.*

ALEST, en Provence : *d'azur, à un vol étendu d'or.*

ALEXANDRE : *d'azur, à l'aigle éployée & à deux têtes couronnées d'or.*

ALEXANDRE : *d'or, au renard d'azur, la tête contournée; au chef de gueules, chargé de trois roſes d'or.*

ALEXANDRE, Seigneur de Launay, de la Londe & de Marettot, en Normandie, Généralité de Caen, & Election de Carentan, famille annoblie en 1576, dont les armes ſont:

coupé d'azur & de gueules, à la faſce d'argent, accompagnée en chef d'un croiſſant d'or, & en pointe d'un treffle d'argent.

ALEXANDRE D'HANACHE. Hanache eſt une Terre dans le Beauvoiſis, entrée dans la Maiſon d'Alexandre, par le mariage de *Catherine de Laudancourt*, en 1401, avec Meſſire *Henri Alexandre*, ce qui eſt prouvé par un dénombrement donné à la Châtellenie de Milly, en 1404.

L'ancienne Nobleſſe de la Famille D'ALEXANDRE eſt originaire d'Angleterre, & ſort, par femmes, des Maiſons *de Salisbury*, *de Tirconnel*, *de Leiceſter* & *de Marbury*; une branche aînée ſubſiſte encore en Angleterre dans la perſonne de Milord ALEXANDRE, vivant en 1720. Deux frères cadets nommés JOSEPH & ALEXANDRE paſſèrent de ce Royaume en France en 1218, & JOSEPH ALEXANDRE vint s'établir en Baſſe-Normandie en 1224, où il épouſa Demoiſelle *Françoiſe de Teſſon*, d'une Famille noble, que nous croyons du Diocèſe d'Avranches, & ſon frère ALEXANDRE, Abbé du Monaſtère des Haler, fut un des premiers Docteurs de l'Univerſité de Paris, & y mourut le 18 Août 1245. Il fut inhumé dans l'Egliſe des Grands-Cordeliers de Paris.

Cette Famille a reſté en Baſſe-Normandie, juſqu'en l'an 1317, qu'ANTOINE ALEXANDRE paſſa dans le Beauvoiſis, où il s'établit avec Demoiſelle *Jeanne Hennequin*, d'une Famille noble, qui ſubſiſte encore aujourd'hui. Il fut Seigneur, & ſes deſcendans ſucceſſivement, de la Motte d'Hanache & de Sully, en 1401, du Vivier en 1431, de Mourieux en 1500, de Saint-Sauplie en 1502, de Gueneſlianville en 1526, de Pommereux en 1533, du Moutier en 1535, d'Eſpinay en 1543, de Baſtai en 1565, de Molagnie en 1577, de Saint-Germer-d'Hanache en 1587, de Follemele & du Tertre en 1669.

Nous avons dit ci-deſſus que JOSEPH ALEXANDRE, Chevalier, natif d'Angleterre, paſſa en France, dans la Baſſe-Normandie en 1218, & qu'il s'y maria avec Demoiſelle *de Teſſon*, en 1224.

De lui deſcend Meſſire ADRIEN-ALEXANDRE, Chevalier, qui fut un des Chevaliers qui accompagnèrent le Roi SAINT Louis à ſon premier voyage de la Terre-Sainte. Il avoit épouſé, en 1268, 1° Demoiſelle *Marie de Graville*, d'une ancienne Nobleſſe de Baſſe-Normandie, dont on a donné la Généalogie dans le *Dictionnaire de la Nobleſſe*, au mot GRAVILLE; & 2° en 1278, avec Demoiſelle *Jeanne de Mornay*, dont un fils qui a formé une branche cadette, éteinte par le trépas de GEORGE ALEXANDRE, arrivé en 1405.

Meſſire ANTOINE ALEXANDRE, ſorti de la première femme, Chevalier, ſervoit en 1342, en qualité d'Homme d'armes des Ordonnances de Sa Majeſté, ſous Meſſire *Gallois de la Beaume*, Sire de Valtafin, Grand-Maître des Arbaleſtriers de France, & épouſa, comme nous l'avons dit, Demoiſelle *Jeanne Hennequin*.

Meſſire RICHARD ALEXANDRE, Chevalier de l'Etoile, l'un des trois cents Gentilshommes qui ſuivirent le parti de CHARLES *le Mauvais*, Roi de Navarre, à qui le Roi JEAN pardonna, en 1360, avoit épouſé, en 1345 Demoiſelle *Marie de Fay*.

Meſſire HENRI ALEXANDRE, Chevalier, Capitaine & Lieutenant-Colonel de Cavalerie, puis Gouverneur de Rouleboiſe, épouſa, en 1401, Demoiſelle *Catherine de Laudancourt*, Dame de la Motte d'Hanache, & de Succy, déjà mentionné ci-deſſus, d'après leur dénombrement donné à la Châtellenie de Milly en 1404.

Meſſire LOUIS ALEXANDRE, Chevalier, un des Gentilshommes de la ſuite du Roi CHARLES VII, dit *le Victorieux*, pour avoir chaſſé les Anglois du Royaume, épouſa, 1° en 1450, Demoiſelle *Marie Coſſart*, dont eſt ſorti l'auteur de la branche aînée; & 2° en 1478, Demoiſelle *Françoiſe Reignard*, de laquelle eſt ſorti l'auteur de la branche cadette des *Seigneurs du Vivier*, éteinte par la mort de JACQUES ALEXANDRE, arrivée en 1709.

Meſſire JEAN ALEXANDRE, Chevalier, Aide-de-Camp du Roi Louis XII pendant les campagnes de ce Monarque, épouſa, en 1502, Demoiſelle *Robine de Séligny*, Dame de Saint-Souplie.

Meſſire GUILLAUME ALEXANDRE, Chevalier, ſervit le Roi pendant ſoixante ans dans différens emplois, & en dernier lieu en qualité de Capitaine de Cavalerie. Il avoit épouſé en 1526, Demoiſelle *Antoinette de Bignant*.

Meſſire PHILIPPE ALEXANDRE, Chevalier, ſucceſſivement Cornette, Lieutenant & Capitaine de Cavalerie, puis Gouverneur de Berre, épouſa, en 1660, Demoiſelle *Philippe Ricquier*.

Meſſire JACQUES ALEXANDRE, Chevalier, Homme d'armes des Ordonnances de Sa Majeſté, épouſa, en 1628, Demoiſelle *Marguerite d'Abancourt*, d'une Maiſon que nous croyons encore ſubſiſter.

Meſſire JACQUES-HUGUES ALEXANDRE, Chevalier, épouſa 1° en 1665, Demoiſelle *Anne de Gouaix*, Dame de Tertre & de Fontenelle; & 2° en 1699, *Madeleine de Paſſart*, veuve de *Pierre de Bardeuïl*, Ecuyer, Seigneur du Camp; JACQUES-HUGUES-ALEXANDRE, eſt mort ſans poſtérité du ſecond mariage, & a eu du premier lit :

Meſſire HUGUES ALEXANDRE, Chevalier, Page de Son Alteſſe Royale Madame, puis Mouſquetaire du Roi dans ſa première Compagnie, Lieutenant au Régiment de Mont-Revel, Capitaine & Major du Régiment de Dragons de Châtillon, épouſa, 1° en 1698, *Marie-Pierrette Légier*; 2° en 1713, *Françoiſe le Petit*, Dame de Gligny; 3° en 1720, Demoiſelle *Marie-Madeleine-Françoiſe de la Potterie*. Il a eu de ſon premier mariage :

1. JEAN-BAPTISTE-ALEXANDRE, Chevalier, né le 12 Avril 1700, Cornette de la Compagnie d'Hanache, de ſon père, au Régiment de Châtillon, Dragons, créé le 28 Octobre 1709, Capitaine de ladite Compagnie; la remiſe lui en fut faite par ſon père, le 4 Septembre 1711. Dans ſes différens emplois, il a ſervi à toutes les affaires où s'eſt trouvé ſon Régiment, depuis 1710 qu'il fit ſa première campagne. Il fut enſuite réformé à la ſuite du Régiment de Condé, ci-devant Goesbriant: JEAN-BAPTISTE-ALEXANDRE, mort garçon, a été inhumé à Hanache;
2. JACQUES-ALEXANDRE, Chevalier, né le 2 Juin 1702, qui a été marié, & a eu un garçon & deux filles;
3. JÉRÔME-MARIE-HUGUES, qui ſuit;
4. CHARLES ALEXANDRE, né à Hanache, Chanoine honoraire de la Collégiale, de Gournay en Bray, frère conſanguin de JÉRÔME;
5. CONSTANCE-ALEXANDRE, ſœur conſanguine, Penſionnaire au Couvent de Saint-Jean-lès-Andelys;
6. « Et HENRIETTE-SUSANNE-ALEXANDRE, reçue à Saint-Cyr le 18 Décembre 1701. »

JÉRÔME-MARIE-HUGUES ALEXANDRE, qui forme le XVI^e degré de cette Généalogie, né le 30 Septembre 1707, a paſſé à l'Isle Saint-Domingue en 1724, où il a ſervi le Roi en qualité de Capitaine de Cavalerie, & Commandant les Milices de ſon quartier des Gonaïves. Il s'y eſt marié la même année à Demoiſelle *Mitifiant*, fille de Meſſire *Mitifiant de Saint-Germain*, Capitaine au Régiment des Landes, Infanterie, dont ſont iſſus treize enfans, les ſix aînés ſont morts en bas âge: ceux qui vivent ſont:

1. HUGUES-BARTHÉLEMY ALEXANDRE, qui ſuit;
2. LOUIS-MAXIMILIEN ALEXANDRE, appelé *le Chevalier d'Hanache* rapporté après la poſtérité de ſon aîné;
3. MARIE-GENEVIÈVE-ESPÉRANCE-ADÉLAÏDE ALEXANDRE, née en Mirebalais, Isle Saint-Domingue, en 1740, morte Penſionnaire au Couvent des Urſulines, à Gournay en Bray, en 1763;
4. CONSTANCE-ELÉONORE ALEXANDRE, née en 1744, mariée au mois de Septembre 1772, à Meſſire *Louis Marguerin de Brion*, Subſtitut-Surnuméraire de M. le Procureur-Général au Parlement de Paris, & Conſeiller à la Cour des Aides;
5. MARIE-GENEVIÈVE-ESPÉRANCE-ADÉLAÏDE, née au quartier des Gonaïves, Isle Saint-Domingue, le 29 Mars 1747, laquelle a péri ſur Mer, ſur les Sorlingues, dans ſon voyage pour paſſer en France, le 29 Avril 1773;
6. MARIE-FRANÇOISE-CHARLOTTE ALEXANDRE, née le 11 Décembre 1749, au quartier des Gonaïves, Isle Saint-Domingue, laquelle s'eſt mariée à Paris le 5 Juillet 1775, avec Meſſire *Louis*, Comte de la Croix, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, Lieutenant des vaiſſeaux du Roi, & Ecuyer de Main de Monſeigneur le Comte d'ARTOIS; elle eſt morte ſans poſtérité;
7. MARIE-GENEVIÈVE-ESPÉRANCE-EMILIE ALEXANDRE, née le 25 Janvier 175... au quartier des Gonaïves, Isle Saint-Domingue, qui vivoit ſans alliances, en 1780, depuis mariée en France.

Meſſire HUGUES-BARTHÉLEMY ALEXANDRE, fils aîné de JÉRÔME-MARIE-HUGUES ALEXANDRE & de *N... de Mitifiant de Saint-Germain*, né le 9 Octobre 1739 à Saint-Domingue, quartier de Mirebalais, élevé Page de la Petite-Ecurie du Roi, en 1754, puis Mouſquetaire de la première Compagnie, enſuite Capitaine de Dragons, a épouſé, en Mars 1768, Demoiſelle *Charlotte-Françoiſe le Féron*, fille de Meſſire *Jean-Baptiſte le Féron*, Ecuyer & habitant de l'Artibouille, Isle Saint-Domingue, & de Demoiſelle *Françoiſe le Pelier*, dont un garçon, né le 4 Avril, à dix heures du matin, baptiſé à Paris en 1778, en la Paroiſſe de Saint-Laurent, rue Poiſſonnière.

Meſſire Louis-Maximilien Alexandre, Comte d'Hanache, ſecond fils de Jérôme-Marie-Hugues & de *N... Mitifiant*, appelé *le Chevalier d'Hanache*, né à Saint-Domingue, quartier des Gonaïves, le 11 Juillet 1745, Capitaine de Dragons, Milice de Saint-Domingue, a épouſé en 1780, Demoiſelle *Henriette Cochon du Puy*, veuve de Meſſire *Jean-Charles Paſcant de Béarn*, Chevalier, Marquis *de Poléon*, & fille de Meſſire *Gaſpard Cochon du Puy*, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre du Roi, premier Médecin de la Marine, au département de Rochefort, & de Demoiſelle *Marie Olives Desherbiers de Letinduère*, dont une fille, née à Paris en 1780.

Les armes : *d'argent, à une aigle à deux têtes éployées, becquées & onglées d'or, timbrées d'une couronne de Marquis ;* ſupports : *deux lions d'argent, les têtes couronnées & terraſſées de ſinople ;* & pour cimier : *deux têtes naiſſantes du champ des armes.*

Les alliances de cette ancienne Nobleſſe, lors de ſon établiſſement en Angleterre, dont elle eſt originaire, ſont avec les Maiſons de *Salsbury, Holdeins, Tirconnel, Leiceſter, Marbury, Eſſex.*

Et depuis ſon établiſſement en France, en Normandie & en Beauvoiſis, avec les Maiſons de *Teſſon, d'Harcourt, Mallet de Graville, Colombier, Mornay, Monchevreuil, de l'Iſle-Aſpremont en Lorraine, Acher*, Dame le Comte de Bourgogne, *Hennequin* (race qui ſubſiſte à Paris), *la Ferut* en Provence, *Hangeſt, Crécy, du Fay, Alluyes, Montheaux, Abancourt, Baqueville, Caulière, Fontaine*, Diocèſe de *Liſieux, Laudancourt, Mailly, Coſſard, Culan, Dauvet*, Ligne en Hainaut, *l'Epinay*, Seigneur de Bermy, *Coſſard-Villepoix, Reignier, Feligny, Pelletier, Halluvin, Briçonnet, Carpentier, Ricquier, Pilleavoine, Légier, la Potterie, la Marre, Aurillac*, &c.

ALEYRAC (d') : Maiſon très-ancienne, originaire de Languedoc, dont la branche aînée eſt éteinte. La cadette eſt établie en Vivarais.

L'*Hiſtoire générale de Languedoc*, tom. II, pag. 428, des *Preuves*, fait mention de deux d'Aleyrac, qui prêtèrent ſerment de fidélité au Vicomte *Bernard-Aton*, lors de la ſoumiſſion des Nobles du Comté de Carcaſſonne, rebelles à ce Vicomte, vers l'an 1124. R. d'Aleyrac (*de Alcoira*), fut témoin à l'acte de ceſſion fait le 13 des calendes d'Avril 1181, de la Terre de Beſous, par *Bernard-Aton*, Vicomte de Nîmes & d'Agde, en faveur de *Roſtaing de Marguerite*. Voyez *Hiſtoire de Languedoc*, tom. III, pag. 153 des *Preuves*.

Cette Maiſon habitoit, au commencement du XIII^e ſiècle, dans la Terre de Colombies, annexée à la Baronie d'Aigremont, ainſi que bien d'autre, entre Alais & Sommières.

On trouve, dans les Archives du Château d'Aigremont, des ventes & des acquiſitions en 1250, 1296, 1297 & autres années, faites par Guillaume d'Aleyrac, Chevalier, fils de Bertrand. Le petit-fils de ce dernier, nommé Pierre d'Aleyrac, Chevalier, acquit de *Catherine de Plaſian*, en 1321, ladite Baronie d'Aigremont, compoſée de dix Paroiſſes contiguës, qui étoit échue en partage à cette *Catherine*, fille aînée & co-héritière de feu *Guillaume de Plaſian*, Seigneur de Veſenobre.

La branche aînée s'eſt éteinte dans Noble Pons d'Aleyrac, Baron d'Aigremont, mort des bleſſures qu'il avoit reçues à l'armée en 1549. Il avoit épouſé *Marguerite de Cambis*, dont il eſt parlé dans le *Dictionnaire* de Moréri, tom. III, pag. 93, édition de 1759, au ſujet de deux traductions qu'elle publia dans le XVI^e ſiècle. De ce mariage vint pour fille unique & héritière :

« Marguerite d'Aleyrac, Baronne d'Aigremont, Dame de Colombies, Ledignan, Saint-Jean-de-Serres, Saint-Benezet, Saint-Nazaire-des-Gardies, Saint-Martin-de-Ligaujac, Marvejols, Canaules, Marcillargues & Saint-Roman. Elle épouſa, le 13 Avril 1561, *Thomas de Rochemore*, Seigneur de Saint-Michel, fils de *Jacques*, & de *Jeanne de Saint-Félix*, ſa première femme. Elle lui porta la Baronie d'Aigremont, & les autres biens de la branche aînée de ſa Maiſon. Voyez ROCHEMORE.

La branche cadette des d'Aleyrac établie en Vivarais, a ſouffert beaucoup de révolutions & d'accidents. Leur Maiſon a été incendiée au moins deux fois : elle fut auſſi pillée & ravagée par les proteſtants, en 1683, lorſque Noble Noé d'Aleyrac, Sieur du Colombier, Seigneur de Chambeſon, ſoutenoit contr'eux le ſiège de Cruas, où qu'il étoit à l'armée du Roi, commandée par le Duc de

Noailles, ce qui a fait perdre quantité de titres & de papiers à cette famille, ainſi que pendant les troubles du Vivarais, depuis le règne de CHARLES IX, juſqu'à la fin de celui de LOUIS XIV. Ceux de ce nom ayant tous été au ſervice, & abſens de chez eux, il ne leur a pas été poſſible de veiller à la défenſe & conſervation de tout ce qui les intéreſſoit. Ce qui ſe trouve de titres originaux de la branche aînée de la Maiſon D'ALEYRAC, eſt au Château d'Aigremont, en bonne forme & conſiſte en contrats de mariage, teſtaments, hommages & autres, depuis l'an 1100 juſqu'en 1568. Depuis cette dernière époque juſqu'à préſent, ils ſont au Château d'Aleyrac-ſur-Saint-Vincent de Barrès, en Vivarais: ce ſont ſur ces derniers titres recouvrés avec beaucoup de peines & de ſoins qu'a été dreſſée la Généalogie que nous allons rapporter ici.

I. Noble CLAUDE D'ALEYRAC-DU-COLOMBIER eſt cru fils, ainſi que ledit Noble PONS D'ALEYRAC, de *noble, magnifique & puiſſant Seigneur Meſſire* GUILLAUME-FRANÇOIS D'ALEYRAC, Baron d'Aigremont, Chevalier de l'Ordre du Roi, & l'un des Exempts & Penſionnés de ces cent Gentilshommes, ſous FRANÇOIS Ier. Un vieil écrit de la famille porte: qu'*il étoit homme d'armes, à la bataille de Ceriſoles, en* 1544, *où il fit des vaillances de courage*. Il épouſa Demoiſelle *Jeanne de Mercoyrol*, fille de Noble *Jean de Mercoyrol*, Seigneur du Pouget en Vivarais, & de *Jeanne de Pavie*, & petite-fille de Noble *Pierre-Raymond de Mercoyrol* & d'*Agnès de Narbonne*. Il eut de ce mariage:

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. Et GUINOT, auteur des Seigneurs de Faugères, rapportés ci-après.

Le ſurnom & titre *du Colombier*, que les deſcendans de cette branche ont preſque tous porté, leur vient de la paroiſſe du même nom, dont ceux de la branche aînée d'Aigremont étoient Seigneurs.

II. Noble GUILLAUME D'ALEYRAC-DU-COLOMBIER, Seigneur de Chambeſon, fut Lieutenant d'une Compagnie de cent hommes, à la bataille de Moncontour, en 1569, ſervit depuis contre la Ligue, en qualité de Capitaine de cent hommes d'Infanterie des troupes de HENRI IV; reçut une bleſſure qui l'obligea de ſe retirer du ſervice, & mourut en 1606, ou 1607. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant

Jean Grel, Notaire de Chomerac, le 15 Janvier 1575, *Anne de Sibleyras*, morte en 1631 ou 1632, fille de Noble *Jean de Sibleyras*, Bailli de la ville & Baronie de Privas, & d'*Iſabeau de Châteauneuf*, dont il laiſſa:

III. Noble DAVID D'ALEYRAC, Seigneur de Chambeſon, qui s'adonna, dans ſa tendre jeuneſſe, à l'étude des Loix, & devint un grand Juriſconſulte, choſe rare dans un ſiècle où la Nobleſſe ſe faiſoit gloire de ne rien ſavoir; mais il abandonna, par intervalle, cet état, pour remplir les devoirs que ſa naiſſance & l'exemple de ſes ancêtres lui impoſoient. Il rendit hommage au Roi, le 1er Décembre 1605, des Châteaux, Fiefs, rente de cens de Chambeſon, mandement de la Baronie de Barry; ſervoit en 1609, en qualité d'Homme d'armes dans la Compagnie de M. le Duc de Vendôme ſuivant un certificat du Sieur d'*Heure*, Lieutenant de cette compagnie, du 14 Novembre de cette année; fut fait Capitaine d'une compagnie de cent hommes, par commiſſion du 12 Juillet 1616, & fut envoyé ſous les ordres de *Charles-Emmanuel*, Duc de SAVOIE, allié de la France; fut appelé, en 1639, pour marcher au ban & arrière-ban, ainſi que toutes les autres fois, qu'il fut convoqué, & décéda le 20 Septembre 1649. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Pierre de Papize* & *Jean Grel*, Notaires à Chomerac, le 30 Décembre 1604, Demoiſelle *Suſanne de Jullien*, fille puînée de feu Noble *Jean de Jullien*, Sieur du Fraiſſe, & d'*Iſabeau de Chambaud*, du lieu de Saint-Martin de Vaſemas. Elle fit ſon dernier teſtament, le 3 Juillet 1654, en faveur de ſon fils aîné, & mourut à Chambeſon le 1er Août de ladite année. De ce mariage naquirent:

1. ETIENNE, qui ſuit;
2. JEAN, Capitaine au Régiment d'Infanterie de *Pierre Gourde*, ſon parent, & mort en cette qualité à Sommerive-des-Bois, en Italie, le 28 Octobre 1640, âgé de 19 ans;
3. 4. 5. & 6. PAULE, ANNE, GENEVIÈVE & JUDITH.

IV. Noble ETIENNE D'ALEYRAC, Ier du nom, porta le titre & le nom *du Colombier*, du vivant de ſon père, & enſuite celui *de Chambeſon*. Il ſervit comme Gentilhomme au ban & arrière-ban, commandé pour aller au ſiège de Perpignan, fut Capitaine au Régiment de Languedoc, en 1634, puis Capitaine dans celui de Leſdiguières, par commiſſion du 1er

Août 1642, & ſervit en cette qualité dans les guerres d'Italie en 1643. Il fit hommage, le 8 Décembre 1672, à Noble *Alexandre de Silol*, Seigneur de Saint-Vincent, pour ſon fief franc & noble & fonds nobles par lui poſſédés en ladite Paroiſſe de Saint-Vincent, relevant dudit Seigneur, & le 5 Août 1679, il rendit hommage au Roi de ſa Seigneurie de Chambeſon, & prêta ſerment entre les mains de *Jacques-Hercule de Bouſquet-Montlaur*; Conſeiller du Roi, Tréſorier-Général de France, Intendant des Gabelles en Languedoc, au nom de Sa Majeſté. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *la Grange*, Notaire, le 22 Octobre 1634, Demoiſelle *Catherine de Chambaud*, fille de Noble *Noé de Chambaud*, Seigneur d'Argences & de Saint-Léger, & de *Simone de la Tour*. Il fit ſon dernier teſtament le 16 Août 1686, inſtitua ſa femme ſon héritière univerſelle, à la charge de remettre ſes biens à qui bon lui ſemblerait de ſes deux enfans mâles qui lui reſtoient alors, & mourut à Saint-Vincent de Barrès le 20 des mêmes mois & an, avec les formalités d'un Catholique, ayant été toute ſa vie un zélé Proteſtant; ſes ſentimens ſur la religion l'ayant obligé deux fois à ſortir du Royaume. Il fut fait Colonel-Lieutenant au ſervice du Duc de Brandebourg, à la ſuite du Régiment de Danuple; mais il rentra dans ſa Patrie quand tout fut pacifié. Sa veuve *Catherine de Chambaud*, ſortit auſſi du Royaume pour fait de Religion, vers la fin de 1686, mais elle y rentra & vint mourir en ſa Patrie en 1689, le jour de Saint-Vincent. Elle avoit, par contrat paſſé devant *Meynis*, Notaire, le 31 Août 1686, fait démiſſion de ſon héritage en faveur de Noé d'Aleyrac, ſon fils. Leurs enfans furent :

1. Louis, Sieur du Colombier, né le 11 Mai 1636, qui ſervit d'abord dans le Régiment de Saint-Ciergue, Cavalerie, enſuite fut Capitaine au Régiment d'Infanterie de Limouſin, dans lequel il ſervit en Allemagne & en Flandres, & mourut à Chomerac, en Vivarais, le 1er Mars 1666;
2. Jacques, Sieur du Colombier, né à Chambeſon le 14 Octobre 1648, d'abord Page du Prince d'Orange, enſuite fait Capitaine, en 1674, dans la Milice du Vivarais, Régiment de Viviers, qui fut envoyé en Catalogne. Au retour de ces milices de l'armée de Catalogne, étant tombé malade à Montpellier, il ſe retira chez lui, où il mourut, le 13 Décembre 1674;
3. Noé, Sieur de la Condamine, né au mois de Février 1649, marié, par contrat paſſé devant *Hilaire Fargier*, Notaire, le 25 Mars 1686, avec Demoiſelle *Marie Moton*, du lieu & paroiſſe de Saint-Montant. Il fut Cadet aux Gardes de Sa Majeſté, en 1671, ainſi qu'il eſt conſtaté par un Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, du 14 Août de ladite année, qui ordonne au Sieur Etienne d'Aleyrac, ſon père, de lui payer annuellement, pendant ſa vie 300 livres de penſion, parcequ'il lui refuſoit toutes ſortes de ſecours & d'aſſiſtance, en haine de ſa converſion vers la Religion Catholique; fut Lieutenant au Régiment de Bourgogne en 1672, & paſſa, dans la même qualité, en celui d'Islande, entra enſuite dans les Gardes-du-Corps du Roi, & fut encore Officier dans le Régiment de Cayeux, Cavalerie, en 1688. Il eſt mort Lieutenant de Cavalerie à l'Hôtel Royal des Invalides, vers l'an 1718, ſans laiſſer de poſtérité & avoit eu rang de Capitaine de Cavalerie dans les troupes;
4. Autre Noé, qui ſuit;
5. Etienne, Sieur de Pramoulenc, né le 22 Décembre 1655, Sous-Lieutenant au Régiment de Piémont, mort à Pignerol le 29 Septembre 1673;
6. 7. & 8. Jeanne, Catherine & Susanne.

V. Noble Noé d'Aleyrac, 1er du nom, Sieur de Colombier, Seigneur de Chambeſon, naquit audit lieu le 18 Juillet 1650. Son père le fit élever à Genève dans la Religion prétendue Réformée, qu'il abjura, à Paris le 30 Mars 1673, & rentra dans le ſein de l'Egliſe. Il défendit glorieuſement ſa Religion, ſa Patrie & ſon Roi, & ſe rendit recommandable pendant les troubles & les guerres du Vivarais, ſous Louis XIV; ſervit en 1673 dans les Gardes-du-Corps du Roi, fut en 1674 Officier au Régiment Dauphin, Dragons, & bleſſé dangereuſement à la bataille de Sénef, la même année, défendit contre les Proteſtans, Cruas, & conſerva cette place au Roi juſqu'à l'arrivée des troupes, commandées par le Duc de Noailles; ſes biens en ſouffrirent beaucoup, les Proteſtans les pillèrent & les ſaccagèrent; mais le Duc de Noailles, rempli d'eſtime & d'amitié pour lui, le fit venir à Paris en 1684, & ſollicita pour lui des grâces à la Cour. Le 22 Mars 1687, il tranſigea avec ſon autre frère Noé d'Aleyrac, Sieur de la Condamine, pour ſes droits de légitime. Il eut ordre en 1689,

du Sénéchal de Nîmes, de s'y rendre, le 21 Avril, bien armé & équipé, pour marcher à l'arrière-ban comme les autres Gentilshommes; fut pourvu de la charge de Capitaine de la Compagnie franche de Cruas, vers l'an 1693; ſe trouva au ſiège de Barcelone en 1697, & eut encore une commiſſion de Capitaine le 8 Avril 1705. Il fut marié, 1° par contrat paſſé devant *d'Arnaud* & *Sibleyras*, Notaires de Privas, le 18 Mars 1676, avec *Jeanne de Garnier*, ſœur de la Marquiſe *d'Arlandes-de-Mirabel*, & fille de *René de Garnier* & de *Jeanne de Béchon*. Par teſtament paſſé devant *Meynis*, Notaire le 18 Janvier 1693, ladite *Jeanne de Garnier*, nomma ſon époux pour ſon héritier, à la charge de remettre ſon héritage à celui de ſes enfans que bon lui ſembleroit; fit une diſtribution à ſes enfans de ſes effets & bijoux, & donna un diamant à ſon fils aîné. Elle mourut le 4 Avril 1695. Il épouſa, 2° par contrat paſſé devant ledit *Meynis*, Notaire, le 23 Novembre 1695, *Suſanne du Solier*, fille de Noble *Etienne du Solier*, & de *Marie du Serre*. Elle eſt décédée au mois de Janvier 1715, & NOÉ D'ALEYRAC, qui avoit abjuré à Paris le 30 Mars 1673, l'héréſie de Calvin, & s'étoit fait Catholique entre les mains du Sieur *Charton*, Chanoine & Pénitencier d'une Egliſe de cette ville, ſuivant le certificat de ce dernier, en date du 25 Mars 1684, eſt mort le 7 Octobre 1717, à Vallon en Vivarais, en revenant de prendre les bains de Saint-Laurent. Il a eu de ſon premier mariage :

1. NOÉ, Sieur du Colombier, né le 28 Février 1679, Capitaine au Régiment d'Arcy, d'où il paſſa en celui de Béarn, le 8 Novembre 1710, tué d'un boulet de canon, qui lui emporta la tête, à la tranchée du ſiège du Queſnoy en 1712;
2. PIERRE, dont l'alliance eſt ignorée;
3. JOSEPH, qui ſuit;
4. PAUL, né à Saint-Vincent de Barrès, le 22 Mars 1684, Lieutenant de Cavalerie, qui paſſa à Rome, environ l'an 1714. Il eut un emploi dans cette Cour, & ſe maria à Civita-Vecchia, où il eſt mort ſans enfans, en 1748 ou 1749;
5. ETIENNE, mort jeune;
6. & 7. JEANNE & MARIANNE, Demoiſelles;
8. N... D'ALEYRAC, né le 16 Janvier 1693, non encore baptiſé lors du teſtament de ſa mère, du 18 des mêmes mois & an.

Et de ſon ſecond mariage vinrent:

9. SCIPION, Sieur de la Chaiſe, né à Saint-Vincent de Barrès le 14 Octobre 1696. Il étudia chez les Jéſuites à Tournon, fit des progrès dans l'Eloquence & la Poéſie Françaiſe; & après ſes études, ayant pris le parti des armes, il entra Cadet dans le Régiment d'Infanterie de Beauvoiſis, en attendant ſa nomination à une Lieutenance; mais il mourut à Monaco, le 23 Novembre 1718;
10. Autre NOÉ, rapporté après la poſtérité de JOSEPH, ſon frère aîné conſanguin;
11. Autre ETIENNE, Sieur de la Condamine, né à Saint-Vincent de Barrès, le 13 Janvier 1704, qui ſervit le Roi dans le Régiment de Languedoc, Dragons, où il fut fait Cornette, en 1734. Il eſt mort Lieutenant audit Régiment, à Saint-Léonard en Bavière, le 21 Mars 1743. Par ſon teſtament militaire, du jour précédent, reçu par les Officiers de ſon Corps. il fit ſon héritier Noble NOÉ D'ALEYRAC, Sieur de la Chaiſe ſon frère, ci-devant Cadet dans le même Régiment;
12. Et ELISABETH, non mariée.

VI. Noble JOSEPH D'ALEYRAC, Sieur de la Condamine, né à Saint-Vincent de Barrès le 27 Février 1681, ſervit le Roi comme ſes pères & ayeux, fit ſes premières armes au Régiment de Talande, Infanterie, où il fut fait Lieutenant, le 6 Janvier 1706, juſqu'en 1710, qu'il entra en la même qualité, dans le Régiment de Béarn, Infanterie, & y ſervit avec diſtinction juſqu'en 1722, ſuivant deux lettres de la Cour des 26 Juillet & 14 Octobre 1710. Il tranſigea, par acte paſſé devant *Rabaniol*, Notaire à Villeneuve-de-Berc, le 24 Juillet 1729, avec NOÉ & ETIENNE D'ALEYRAC, ſes frères, pour leurs droits légitimes & partages de biens; & épouſa, par contrat paſſé devant *Jacques Cornet*, Notaire à Rochemore, le 17 Février 1717, *Catherine de Guion-de-Geis-de-Pampellonne*, fille de Noble *Jacques de Guion-de-Geis*, Seigneur de Pampellonne, & de Dame *Gabrielle d'Aymard*. Le 4 Novembre de la même année, il rendit hommage & dénombrement devant *Delpuech*, Notaire, à Noble *Simon Dozil*, Seigneur de Saint-Vincent de Barrès, des Directes & Fiefs nobles qu'il poſſédoit dans cette Paroiſſe. Il mourut à Saint-Vincent de Barrès, le 20 Décembre 1738; & ſa veuve, qui teſta devant *Cornet*, Notaire à Rochemore, le 19 Janvier 1739; décéda au même lieu le 6 Août 1754, ayant eu de ſon mariage entr'autres enfans:

1. PAUL-DAVID, qui ſuit;

2. Joseph, Seigneur de la Condamine, né à Saint-Vincent de Barrès, le 17 Mai 1728, qui a été Officier au Corps Royal d'Artillerie, s'eſt diſtingué au ſiège des Isles de Sainte-Marguerite, & eſt mort à Saint-Vincent de Barrès, le 20 Novembre 1768;
3. Paul-Jean, dit le *Chevalier* d'Aleyrac, né le 27 Août 1729, Capitaine en 1772, au Régiment de Toul du Corps-Royal d'Artillerie, Commandant de l'Artillerie à l'Isle de la Guadeloupe, penſionné du Roi depuis le ſiège de Mahon où il ſe diſtingua & fut bleſſé, & Chevalier de Saint-Louis. Il a épouſé à la Guadeloupe, en 1768, Demoiſelle *Anne de Beautheac-de-Granval*, ſa parente;
4. Gabrielle, morte en 1767;
5. & 6. Marie-Anne-Catherine & Jeanne-Catherine, qui vivoient ſans alliance en 1769.

VII. Noble Paul-David d'Aleyrac, Co-Seigneur, Haut-Juſticier de Saint-Vincent de Barrès, Co-Seigneur de Saint-Pierre de Barry, Saint-Martin le ſupérieur & l'inférieur, Saint-Bauzille, Saint-Léger, &c., né le 2 Janvier 1724, Capitaine au Régiment de Grenoble, du Corps-Royal d'Artillerie, fait Chevalier de Saint-Louis, avant ſon tour, à cauſe de la diſtinction, avec laquelle il ſervit au ſiège de Caſſel, ſous le Comte de Broglie, s'eſt marié, par contrat paſſé devant *Julien*, Notaire, le 15 Février 1768, avec *Marie-Thérèſe de Barruel*, de la ville de Villeneuve-de-Berc, fille de Noble *Antoine de Barruel*, Seigneur, Haut-Juſticier de Chaix, Co-Seigneur direct de Mirabel, d'Arbres, &c., & de Dame *Madeleine Meunier*, dont il a:

Paul-Louis d'Aleyrac, Chevalier, né le 16 Janvier 1769.

VI. Noble Noé d'Aleyrac, IIe du nom, Sieur de la Chaiſe, ſecond fils de Noé d'Aleyrac, & de *Suſanne du Solier*, ſa ſeconde femme, fit ſes premières armes dans le Régiment de Languedoc, Dragons, & enſuite dans celui de Picardie; ſe diſtingua à la bataille de Parme, où il fit priſonnier un Officier de marque. Il quitta le ſervice pour épouſer, par contrat paſſé devant *Jean Expi*, Notaire, le 3 Décembre 1734, *Jeanne-Marie Vernhes*, née le 13 Juin 1714, fille & héritière de *Jean de Vernhes*, Juge de Saint-Pierre, ville dans le Bas-Vivarais, au Diocèſe de Viviers, & de *Gabrielle de Bannes-de-Boiſſy-de-Saint-Montant*. Elle eſt morte *ab inteſtat* le 18 Février 1745; & ſon mari, qui teſta devant ledit *Jean Expy*, Notaire, le 15 Avril 1745, en faveur de ſes enfans, par égale portion, eſt mort à Saint-Pierre-Ville, le jour ſuivant de la même année. Il a laiſſé de ſon mariage:

1. Jean-Baptiste, qui ſuit;
2. Etienne, né à Saint-Pierre-Ville le 8 Mai 1738, qui ſervit dans le Régiment d'Infanterie de Médoc, & ſe trouva au ſiège de Mahon, où il donna des preuves de ſa valeur, ayant été le premier qui monta ſur la muraille à l'aſſaut du fameux fort Saint-Philippe. Etant tombé malade des fatigues, qu'il eſſuya, les Médecins lui ordonnèrent d'aller prendre l'air natal, & il eſt mort à Saint-Pierre-Ville, d'une maladie de langueur, le 24 Août 1768;
3. Jacques-François, né à Saint-Pierre-Ville le 1er Décembre 1739, Lieutenant du Régiment de Languedoc, Infanterie, qui a fait la dernière guerre de Corſe avec diſtinction, pendant la ſoumiſſion de cette Isle en 1768 & 1769;
4. Augustin, dit *le Chevalier d'Aleyrac*, né à Saint-Pierre-Ville, le 11 Mai 1743: il a fait ſes premières armes dans le même Régiment que ſes frères, qu'il a quitté pour entrer dans le Corps-Royal, d'Artillerie, où il étoit Officier d'Artillerie, dans l'Isle de France, ou Isle Maurice en Afrique, en 1772;
5. Et Jeanne-Marie, née à Saint-Pierre-Ville en 1744, où elle eſt morte le 19 Août 1749.

VII. Noble Jean-Baptiste d'Aleyrac, né à Saint-Pierre-Ville le 29 Avril 1737, a fait la dernière guerre en Canada, en 1755, avec beaucoup de diſtinction, de zèle & d'application, a été bleſſé aux deux batailles ſous Quebec, du 13 Septembre 1759, où fut tué le Marquis de Montcalm, & à celle du 28 Avril 1760, où il ſauva le Chevalier de *Lévis*, ſon Général, qu'il empêcha d'être fait priſonnier ou tué par les Anglois, en combattant vaillamment avec 28 Grenadiers qu'il commandoit, contre environ 100 des ennemis, avant l'affaire générale. Il a fait enſuite toute la guerre de Corſe, pendant la conquête de cette Isle, & eſt depuis 1768 Capitaine du Régiment de Languedoc, Infanterie, où il a commencé de ſervir en 1754.

Seigneurs des Faugères, *établis à Saint-Vincent de Barrès.*

II. Noble Guinot d'Aleyrac, fils puîné de Claude, & de *Jeanne de Mercoyrol*, s'allia

en 1598 avec *Madeleine de Chelard*, Dame des Faugères, en la Paroiſſe de Saint-Vincent de Barrès. Il en eut entr'autres enfans :

III. Noble DANIEL D'ALEYRAC, Docteur ès Droits, Seigneur des Faugères, qui eut ordre, le 7 Avril 1631, du Sieur Tardieu, Juge du Bas-Vivarais, Commiſſaire Subdélégué du ban & arrière-ban, de ſe pourvoir d'armes & de chevaux, pour être prêt à marcher pour le ſervice du Roi, au premier avis, avec les autres Gentilshommes du pays. Il reçut cet avis le 1er Octobre 1639 du Subdélégué de l'Intendant, pour ſe rendre à l'armée, en ſa qualité de Gentilhomme, & avertir les autres de ſa connaiſſance. Suivant un certificat du 1er Septembre 1642, il fut Capitaine dans le Régiment de Pierre Gourde, & ſervit dans les guerres d'Italie. Suivant un autre certificat du 1er Octobre de la même année, on voit qu'il ſervit encore au ban & arrière-ban pour aller au ſiège de Perpignan. Il épouſa *Louiſe d'Audemar*, dont la mère étoit une *Pierre Gourde*, & en eut :

1. FRANÇOIS-LOUIS, qui ſuit ;
2. N... D'ALEYRAC, ſurnommé *de Combegrand*, Cornette dans le Régiment de Cavalerie de Servon le 1er Avril 1673, Lieutenant le 6 Juillet 1675, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Baron de Quinoy, & tué à la tête de ſa Compagnie ;
3. Et N.... D'ALEYRAC, mort au mois de Septembre 1676, étant Cornette au même Régiment de Cavalerie du Baron de Quinoy.

IV. Noble FRANÇOIS-LOUIS D'ALEYRAC, Seigneur des Faugères, a été Capitaine d'Infanterie, & épouſa *Judith de Serre*, dont entr' autres enfans trois filles :

1. SUSANNE, dame des Faugères, vivante en 1772, veuve de Noble *Antoine Pichon de Brellay*, de la ville de Tournon, dont :
   N... Pichon, Seigneur des Faugères, mort à Verſailles le 5 Juin 1766, Chevalier de Saint-Louis, & Ecuyer Cavalcadour de feue Madame la Dauphine ;
   Et *N.... Pichon*, Dame des Faugères, mariée en 1766 à Noble *N... de l'Hermuſières*, Capitaine au Régiment de Lorraine.
2. CLAUDINE-GABRIELLE, morte mariée ;
3. Et une autre SUSANNE, dite *la jeune*, vivante en 1772 ſans alliance.

Tous les deſcendans de cette branche des Seigneurs des Faugères ont ſervi le Roi, & on a trouvé dans les titres de la branche aînée, tout ce qu'on vient de rapporter.

Les armes : *écartelé d'azur, les 1 & 4 chargés d'un demi-vol dextre éployé d'or, & les 2 & 3 d'une tour donjonnée de trois pièces d'argent, maçonnée de ſable. L'écu timbré d'un caſque à cinq grilles, accompagné de ſes lambrequins aux émaux de l'écu, la toque ou bourlet de même.* Cimier : *une aigle iſſante de ſable, tenant dans ſon bec une branche de laurier, de ſinople.* Supports : *deux aigles d'or.*

La branche aînée de cette Maiſon portoit *le demi-vol abaiſſé.* Cette branche-ci en a changé l'aſſiette & *mis le vol élevé*, ſans doute pour *briſer* comme cadets, ainſi que cela ſe pratiquoit beaucoup autrefois, ſelon les loix héraldiques.

Cet écuſſon que leurs ancêtres ont ſûrement porté depuis l'uſage des armoiries, le rapport qu'il a avec leur nom par le *demi-vol*, en patois du Languedoc, eſt auſſi une marque de leur antiquité. Les blaſons les plus anciens & les plus glorieux ſe trouvent preſque tous de cette ſorte. »

ALHAUD. Voyez AILHAUD-DE-MEOUILLE.

ALICHAMP en Champagne. FRANÇOIS-HONORÉ D'ALICHAMP, Ecuyer, Seigneur d'Epaigne, a juſtifié par titres de ſa nobleſſe depuis JEAN D'ALICHAMP, ſon cinquième ayeul, Ecuyer, Seigneur de Brielle, de Flamicourt & de Saint-Aubin, vivant l'an 1501, & dont les armoiries ſont gravées ſur ſa tombe que l'on voit encore dans l'Egliſe de Brielle au Diocèſe de Reims. *Arm. de France*, tom. I, p. 1.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or accompagné de trois roſes de même, poſées deux en chef, & l'autre à la pointe de l'écu.*

ALIGARD, Seigneur des Bois, en Normandie, Généralité de Caen : *d'argent, à trois gamma grecs de ſable 2 & 1.*

ALIGER (D'), en Champagne : *de gueules, à trois faſces d'or.*

ALIGRE ou HALIGRE, ſelon le Père Anſelme, Maiſon originaire de la ville de Chartres en Beauce, qui a donné deux Chanceliers de France, & pluſieurs autres perſonnages diſtingués, tant dans la robe que dans

l'épée, & dont eſt le Premier Préſident actuel du Parlement de Paris.

I. Suivant l'*Hiſtoire des grands Officiers de la Couronne*, elle a pour auteur, ETIENNE D'ALIGRE, Ier du nom, qui eut pour enfans :

1. RAOUL, qui ſuit ;
2. JEAN, Seigneur de la Broſſe, l'un des cent Gentilshommes de la Maiſon du Roi, marié à *Marie d'Auvergne*, fille de *N... d'Auvergne*, Sieur de Dampont, qui eut N... D'ALIGRE, Seigneur de la Broſſe, & JEANNE D'ALIGRE, mariée le 28 Février 1585 à *Jean de Longueil*, Vicomte d'Argeville, Baron d'Eriſſé, Maître des Requêtes, fils puîné de *Charles de Longueil*, Seigneur de la Grange, & d'*Iſabelle Hubert*, Dame de la Nouë ;
3. Et DENISE, mariée à *Guillaume Rubantel*, Seigneur de Maudetour.

II. RAOUL D'ALIGRE, Seigneur de la Rivière, Chouvilliers, épouſa *Jeanne Lambert*, & eut pour enfans :

1. ETIENNE, qui ſuit ;
2. Et MARIE, femme de *Louis Mineray*, Préſident à Chartres.

III. ETIENNE D'ALIGRE, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Rivière & de Chouvilliers, fut d'abord Préſident au Siège Préſidial de Chartres, & prêta ſerment pour cette charge au Parlement de Paris le 4 Septembre 1587. Il fut enſuite Conſeiller au Grand-Conſeil, & Intendant de la Maiſon de CHARLES DE BOURBON, Comte de Soiſſons, qui le nomma Tuteur honoraire de Louis, ſon fils. Les grands ſervices qu'ETIENNE D'ALIGRE avoit rendus à l'Etat, & la réputation qu'il avoit d'être l'un des plus ſçavans & des plus hommes de bien de la robe, l'avoient fait deſtiner par le Roi HENRI IV pour remplir un Office de Préſident au Parlement de Bretagne ; mais il fut depuis retenu par Louis XIII pour exercer une charge de Conſeiller ordinaire dans ſes Conſeils d'Etat & des Finances. Le 6 Janvier 1624, il fut fait Garde-des-Sceaux ; & au mois d'Octobre de la même année, après la mort de M. de Sillery, Louis XIII le nomma Chancelier de France, charge qu'il exerça avec intégrité & beaucoup de déſintéreſſement. Des intrigues de Cour lui firent ôter les Sceaux en 1626, avec ordre de ſe retirer en ſa maiſon de la Rivière au Perche, où il mourut le 11 Décembre 1635, âgé de 75 ans. Il épouſa *Eliſabeth*, fille de *Jean-Jacques Chappelier*, Conſeiller d'Etat, & de *Madeleine le Boulanger*, dont il eut :

1. ETIENNE, qui ſuit :
2. LOUIS, Seigneur de Chouvilliers, mort ſans alliance ;
3. NICOLAS, Abbé de Saint-Evroult, mort en Eſpagne, le 26 Octobre 1638 ;
4. N.... Religieuſe au Prieuré de Bellomer, Ordre de Fontevrault ;
5. MARGUERITE, Prieure de Bellomer ;
6. N.... Religieuſe en l'Abbaye de Gif ;
7. Et ELISABETH, mariée à *François de Courceulles*, Baron de Rouvrai.

IV. ETIENNE D'ALIGRE, IIIe du nom, Chancelier de France, né à Chartres le 13 Juillet 1592, fut reçu Conſeiller au Grand-Conſeil en 1615, à l'âge de 23 ans. Le Roi Louis XIII l'envoya peu après en Ambaſſade à Veniſe, & le nomma Conſeiller d'Etat à ſon retour en 1635, & Intendant de Juſtice en la Généralité de Caen en 1638, & le commit en 1645 pour tenir les Etats de la Province de Languedoc. Il fut fait Conſeiller d'honneur au Parlement de Paris en 1651, exerça pendant dix mois en 1653 la charge de Surintendant des Finances ſous le titre de Directeur, & fut établi Chef du Conſeil de Commerce de Marine en 1654. Louis XIV ayant établi en 1661 un Conſeil Royal des Finances, il fut choiſi pour le premier des Commiſſaires qui devoient le compoſer. Etant devenu Doyen des Conſeils, & le Roi lui-même voulant tenir les Sceaux après la mort du Chancelier Séguier, il fut le premier des Commiſſaires nommés pour y aſſiſter avec voix délibérative ; & quelques mois après, Sa Majeſté étant obligée de ſe mettre à la tête de ſes Armées, M. D'ALIGRE fut pourvu de la charge de Garde-des-Sceaux de France par Lettres du mois d'Avril 1672, dont il prêta ſerment le 24 ; & au mois de Janvier 1674 il parvint à la dignité de Chancelier de France, dont il prêta ſerment le 10, & en jouit juſqu'à ſa mort, arrivée à Verſailles le 25 Octobre 1677 ; il étoit âgé de 85 ans.

ETIENNE D'ALIGRE, IIIe du nom, épouſa 1° *Jeanne l'Huillier*, fille de *François*, Seigneur d'Interville, Secrétaire du Conſeil, & d'*Anne-Brachet-de-Portmorand* ; 2° *Geneviève Guynet*, veuve de *Jean de Gué*, Seigneur de Villetaneuſe, Maître des Comptes, & fille de *Nicolas Guynet*, Conſeiller au Grand-Conſeil, & de *Geneviève Gaſteau*, ſa première femme, morte en Septembre 1657 ; 3° & *Eliſabeth l'Huillier*, veuve de *Michel Moreau*, Lieutenant-Civil au Châtelet de

Paris, & fille de *Jérôme l'Huillier*, Procureur en la Chambre des Comptes, & d'*Iſabelle Dreux*, morte le 8 Février 1685. Il n'eut point d'enfans des deux derniers mariages, mais du premier lit il eut :

1. Louis, Marquis d'Aligre, qui, après avoir été Abbé de Saint-Jacques de Provins, prit le parti des armes. Il fut d'abord Colonel de Cavalerie, puis Lieutenant-Général des Armées du Roi en Catalogne en 1652, & mourut le 12 Août 1654, âgé de 73 ans, ſans alliance ;
2. N..., mort jeune ;
3. François, né le 24 Décembre 1620, fit profeſſion le 27 Décembre de l'année 1636 chez les Chanoines Réguliers de l'Ordre de Saint-Auguſtin de la Congrégation de France. Il obtint, le 12 Février 1643, ſur la démiſſion de Michel d'Aligre, ſon frère, l'Abbaye de Saint-Jacques de Provins, Diocèſe de Sens, qu'il poſſéda en règle. Il fut nommé en 1668 à l'Evêché d'Avranches, mais il ne voulut point l'accepter. En 1672, ſon père ayant été fait Garde-des-Sceaux, & enſuite Chancelier de France, il ſortit de ſa retraite pour venir le ſoulager, & faire ſous lui les fonctions de cette charge. Il donna dans cette occaſion des preuves de ſa capacité & de ſon zèle pour la juſtice. Après la mort du Chancelier, ſon père, il retourna dans ſon Abbaye, où, après avoir vécu dans une grande auſtérité & occupé de toutes ſortes de bonnes œuvres, il mourut le 21 Janvier 1712 dans la 92e année de ſon âge. Il avoit fait pluſieurs fondations pour le ſoulagement des Pauvres & pour la commodité publique de la Ville de Provins. Son Oraiſon funèbre fut prononcée, dans l'Egliſe de l'Abbaye de Saint-Jacques, le 19 Avril 1712, par le R. P. Lenet, Chanoine Régulier, alors Profeſſeur en Théologie de la même Maiſon ; & elle fut imprimée à Paris, la même année, in-4°. Une piété ſolide, & une éloquence noble & digne du ſujet, caractériſent ce beau diſcours. On a auſſi ſur la vie & la mort de M. d'Aligre une Lettre fort édifiante, écrite de Provins, & imprimée à Paris, en 1712, in-4° ;
4. Michel, qui ſuit ;
5. Etienne, Chevalier de Malte, tué le 28 Septembre 1644 à la priſe du Gallion de la Sultane-mère ;
6. Charles, Abbé de Saint-Riquier en Ponthieu, Diocèſe d'Amiens, fut reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 21 Mai 1660. Il fut fait Conſeiller d'Etat ordinaire en 1672, & Conſeiller d'honneur au Parlement, lorſque ſon père fut nommé Garde-des-Sceaux. Il mourut le 20 Mai 1695, âgé d'environ 65 ans, & fut inhumé à Saint-Germain-l'Auxerrois, dans la ſépulture de ſa famille. Il avoit abandonné les revenus de ſon Abbaye de Saint-Riquier, de la valeur de 20000 liv., aux Moines de cette Maiſon, qui bâtirent une belle Egliſe, & il n'en exigeoit ſeulement que ſa nourriture, quand il alloit ſur les lieux, ce qui arrivoit une fois l'an ;
7. Jean, Chevalier de Malte, Commandeur de Beauvoir-lez-Abbeville, né le 1er Mai 1632, mort le 15 Octobre 1710, âgé de 78 ans ;
8. Marie, née à Veniſe ;
9. Elisabeth, auſſi née à Veniſe, Abbeſſe de Saint-Cyr près Verſailles ;
10. Anne, Religieuſe à Fontevrault, puis Coadjutrice de Saint-Cyr, morte le 1er Avril 1669 ;
11. Marie, mariée 1° à *Michel de Verthamon*, Seigneur de Bréau, Marquis de Manœuvre, Maître des Requêtes, puis Conſeiller d'Etat ; & 2° en 1679, à *Godefroy*, Comte d'Eſtrades, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France. Elle eſt morte le 2 Février 1724, âgée de 91 ans. Elle eut du premier lit *François-Michel de Verthamon*, Premier Préſident du Grand-Conſeil, mort le 2 Janvier 1738, ancien Secrétaire des Ordres du Roi ;
12. Hélène, alliée le 4 Février 1655, à *Claude de Laubeſpine*, Marquis de Verderonne en Beauce, & morte le 16 Mars 1712, a été la grand-mère de la Comteſſe Douairière de Pontchartrin, mère de la Ducheſſe de Nivernois ;
13. Françoiſe, Coadjutrice, puis Abbeſſe de Saint-Cyr, morte le 3 Février 1719, âgée de 85 ans ;
14. & 15 Susanne & Geneviève ;
16. & 17. N... & N... d'Aligre, mortes jeunes ;
18. Et Marguerite d'Aligre, alliée, 1° en 1658, à *Charles-Bonaventure*, Marquis de Manneville au pays de Caux ; & 2° à *Charles-Louis d'Albert*, Duc de Luynes, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & biſayeul du Duc de Luynes dernier mort, dont elle fut la troiſième femme, & n'eut point d'enfans. De ſon premier mariage elle eut pour fils le grand-père de *Charlotte-Nathalie de Manneville*, aujourd'hui Ducheſſe de Rochechouart. Elle eſt morte le 26 Septembre 1722, âgée de 81 ans.

V. Michel d'Aligre, Seigneur de Villenesle, Boislandry, &c., quatrième fils d'E-

TIENNE, IIIe du nom, Chancelier de France, & de *Jeanne l'Huillier*, ſa première femme, fut Conſeiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, & Intendant d'Alençon. Il fut marié trois fois : 1° en Mars 1651 à *Catherine de Machault*, décédée le 10 Juillet ſuivant; 2° à *Marie Arragonet*, fille d'*Antoine*, Tréſorier des Gardes-Françoiſes, & de *Jeanne le Gendre*, morte le 16 Mars 1657; 3° & à *Madeleine Blondeau*, fille de *Gilles*, Préſident en la Chambre des Comptes, & de *Madeleine le Boults*. Il mourut le 10 Août 1661, & ſa femme le 12 Juillet 1696. Du ſecond lit naquit :

1. N.... D'ALIGRE, mort jeune;

Et du troiſième lit il laiſſa deux fils :

2. ETIENNE, qui ſuit;
3. Et GILLES, Seigneur de Boislandry, Conſeiller au Parlement, mort le 12 Avril 1711. Il avoit épouſé, en Août 1686, *Catherine Turgot-de-Saint-Clair*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Saint-Clair, Maître des Requêtes, dont il a eu JEANNE-ELISABETH D'ALIGRE, née le 21 Septembre 1691, morte le 2 Avril 1692.

VI. ETIENNE D'ALIGRE, IVe du nom, ſecond fils de MICHEL & de *Madeleine Blondeau*, ſa troiſième femme, Seigneur de la Rivière, la Forêt, le Favril, Boislandry, Frétigny, Vieux-Château, &c., fut reçu Conſeiller au Parlement de Paris, & Commiſſaire aux Requêtes du Palais le 7 Mai 1683, Maître des Requêtes le 10 Avril 1688, Conſeiller d'honneur au Parlement en 1689, & enfin Préſident à Mortier le 18 Novembre 1701. Il avoit épouſé, 1° le 3 Avril 1684, *Marie-Madeleine le Pelletier*, fille de *Claude*, Miniſtre d'Etat, Surintendant des Poſtes, Contrôleur-Général des Finances, & depuis Préſident à Mortier au Parlement de Paris, & de *Marie-Madeleine Fleuriau*, morte le 19 Septembre 1702, âgée de 32 ans; 2° le 6 Août 1708, *Marie-Anne-Fontaine Deſmontées*, morte en couches le 1er Juin 1711, âgée de 31 ans : elle étoit ſœur d'*Antoine*, Sieur de Deſmontées, Evêque de Nevers; 3° & le 17 Septembre 1711, *Madeleine-Catherine de Boivin*, fille de feu *Jean-Baptiſte*, Seigneur de Bonnetot & de l'ancien Comté de Baqueville, Premier Préſident en la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Normandie, & de *Jeanne-Marie Mallet*, vivante en 1769. Elle eſt veuve depuis le 15 Juin 1715.

Du premier mariage il a eu :

1. ETIENNE, mort jeune;
2. ETIENNE-CLAUDE, qui ſuit;
3. MADELEINE-FRANÇOISE, née le 2 Avril 1690, Abbeſſe de Saint-Cyr, morte à la Ville-l'Evêque âgée de 60 ans;
4. MARIE-MADELEINE-GENEVIÈVE, née le 19 Mars 1693, Religieuſe de Sainte-Marie;
5. Et MADELEINE-LOUISE, née le 23 Juillet 1697, mariée le 14 Septembre 1711 à *Guillaume de Lamoignon*, Seigneur de Blancménil, ancien Chancelier de France, morte le 8 Janvier 1714.

Du ſecond mariage vint :

6. MARIE-ANNE, morte douze jours après ſa mère.

Du troiſième lit ſont iſſus :

7. ETIENNE-JEAN-FRANÇOIS-MARIE D'ALIGRE-DE-BOISLANDRY, né le 19 Janvier 1717, Conſeiller au Parlement, Maître des Requêtes, Intendant de Pau, puis de Picardie, Maître des Requêtes honoraire, marié le 10 Mai 1757 à *N.... Maſſon*. Il eſt mort le 4 Septembre de la même année ſans enfans;
8. JEANNE-MADELEINE-CATHERINE, née le 18 Octobre 1712, morte à Paris le 14 Avril 1738 dans la vingt-ſixième année de ſon âge, ayant épouſé, le 15 Juin 1735, *Henri-François de Bretagne*, Baron d'Avaugour, premier Baron de Bretagne, Comte de Vertus & de Goello, par la mort de ſon frère aîné, né le 17 Juin 1685, ancien Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis;
9. Et MARIE-CATHERINE, née le 30 Décembre 1713, mariée le 21 Février 1735, & aujourd'hui veuve de *Louis-Michel-Robert le Pelletier-de-Saint-Fargeau*, Maître des Requêtes, fils de *Michel-Robert le Pelletier-des-Forts*, Miniſtre d'Etat, Contrôleur-Général des Finances, & de *Marie-Louiſe de Lamoignon*, dont deux enfans, ſçavoir : le Préſident à Mortier du Parlement de Paris, ci-devant Avocat-Général, & la Princeſſe *de Chimay*.

VII. ETIENNE-CLAUDE D'ALIGRE, Seigneur de la Rivière au pays du Perche, de la Forêt, le Favril, la Lande, le Pleſſis, Comte de Maran, Pays d'Aunis, &c., né le 26 Mai 1694, mort le 8 Juillet 1752, enterré à Saint-Germain-l'Auxerrois dans la Chapelle de la Maiſon d'ALIGRE; il fut reçu Conſeiller au Parlement & Commiſſaire aux Requêtes du Palais le 30 Décembre 1716. Il obtint, au mois

d'Août 1724, la ſurvivance de la charge de Préſident à Mortier, dont ſon père étoit revêtu; fut reçu en cette qualité le 29 Novembre ſuivant, & prit ſéance au mois de Juin 1725. Il épouſa, 1° le 21 Février 1726, *Marie-Louiſe Adélaïde Durey*, fille de *Jean-Baptiſte Durey-de-Vieuxcourt*, Préſident au Grand-Conſeil, & ci-devant Tréſorier de l'Etat des Guerres, & de *Louiſe le Gendre*; 2° en 174... *Geneviève Parent*, fille de *N... Parent*, Conſeiller au Parlement, dont il a eu une fille, morte en bas âge. De ſon premier mariage il avoit eu :

1. Etienne-François, qui ſuit;
2. Etienne-Jean-Baptiste, né le 16 Août 1729, mort à 11 ans;
3. Marie-Madeleine, née le 27 Août 1731, mariée le 26 Février 1748 à *Charles-Jean-Baptiſte des Galloys-de-la-Tour*, Chevalier, Vicomte de Glené, Premier Préſident du Parlement d'Aix, & Intendant de Provence, fils de *Jean-Charles*, auſſi Préſident & Intendant de Provence, & de *Jeanne-Charlotte du Pré-de-la-Grange*, dont pluſieurs enfans :
4. & 5. Deux filles, mortes ſans alliance.

VIII. Etienne-François d'Aligre, Comte de Maran, Seigneur de la Rivière, la Forêt, le Favril, Boislandry, la Lande, le Pleſſis, &c., né le 17 Juillet 1727, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 5 Septembre 1745, puis dans la charge de Préſident à Mortier, dans l'exercice de laquelle il eſt entré le 27 Juillet 1752, a été nommé en Septembre 1768 Premier Préſident du même Parlement. Il eſt veuf ſans enfans depuis le 9 Décembre 1767 de *Françoiſe-Madeleine Talon*, fille unique de *Denis-Omer Talon*, Préſident à Mortier, morte âgée de 37 ans, & eſt remarié en ſecondes noces depuis 1768.

SECONDE BRANCHE.

Etienne, II^e^ du nom, Chancelier de France, avoit pour couſin germain Jean d'Aligre, Valet-de-Chambre du Roi, lequel de *Catherine Trouillard*, ſa ſeconde femme, eut entr'autres enfans :

IV. Michel, Baron de Saint-Lié, ſucceſſivement Tréſorier-Général des Menus-Plaiſirs du Roi, Intendant de Juſtice, Police & Finances en Catalogne & Rouſſillon en 1651, puis en Alſace en 1653, Intendant des Finances, & Général des vivres en Allemagne, &

Conſeiller d'Etat, mourut en 1675. Il avoit épouſé, par contrat du 17 Septembre 1639, Demoiſelle *Marie Pérou*. Il en eut :

1. Philippe-François, Capitaine de Vaiſſeaux, commandait la Marine à Toulon, puis Lieutenant-Général des Armées Navales, & Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, mort ſans alliance en 1719, âgé de 80 ans;
2. Etienne-Armand, qui ſuit;
3. Et Marie-Thérèse, mariée, le 15 Juin 1697, à *Claude-Louis-Hyacinthe Ploumier*, Chevalier, Seigneur de la Boulaye, Commiſſaire-Ordonnateur de la Marine.

V. Etienne-Armand d'Aligre, Chevalier, Baron de Saint-Lié, a ſervi dans la Marine. Il a été Lieutenant de Vaiſſeaux, & eſt mort en 1724. Il avoit épouſé en 1693 *Marie Gauvriet*, dont il a eu entr'autres enfans :

1. Michel-César, qui ſuit;
2. René-Pierre, Chevalier d'Aligre, né en Avril 1712, marié en Septembre 1756 à *N... Théard-du-Bordage*;
3. Guy, dit *l'Abbé d'Aligre*, né le 2 Février 1718, Prieur de Foſſe-Bellay & de Mouſſi-le-Neuf.

VI. Michel-César, Marquis d'Aligre, né le 7 Août 1711, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Meſtre-de-Camp de Cavalerie par Brevet du 2 Février 1757, Exempt des Gardes-du-Corps dans la Compagnie de Noailles, a épouſé en premières noces *Madeleine-Catherine-Françoiſe de Rouſſiac*, & en ſecondes, le 12 Février 1754, *Philiberte-Catherine Baudry*, fille d'*André Baudry*, Conſeiller au Parlement, & Grand-Maître des Eaux & Forêts d'Artois & Pays conquis, & de *Catherine Lorancher*.

Les armes : *burelé d'or & d'azur, de dix pièces, au chef d'azur chargé de trois ſoleils d'or*. Voy. P. Anſelme, tom. VI, p. 550 & ſuiv. Moréri, édition de 1759, & *Mercure de France*, Juin 1725, p. 1455.

ALIGRET, en Champagne : *d'azur, à trois aigrettes d'argent*, 2 & 1.

ALINGES : *de gueules, à la croix d'or.*

ALION. C'eſt une branche de la Maiſon d'Usson-Bonac. Louis d'Usson, Comte d'Alion, né le 7 Janvier 1705, eſt couſin au VI^e^ degré du Marquis de Bonac, ci-devant Ambaſſadeur auprès des Etats généraux des Provinces-Unies. Le Comte d'Alion a été nommé, en 1724, Commiſſaire médiateur du

Roi, pour le partage des limites en Perſe, entre les Turcs & les Ruſſes, Miniſtre plénipotentiaire de France à Pétersbourg, en 1742, pour la ſeconde fois en 1744, & il y a demeuré juſqu'en 1748. Il a épouſé, en 1750, *Louiſe-Eliſabeth Choart*, fille unique de feu *Guillaume*, Seigneur de Buzenval, en la Paroiſſe de Ruel près Paris; mort Brigadier de Cavalerie, ancien Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Reine, appelé *le Marquis de Buzenval*.

Les armes d'Usson-d'Alion de Bonac ſont: *de gueules, au lion d'argent*. Voyez BONAC.

ALIX, famille noble de Salins, éteinte, & qui remonte à Claude Alix, convoqué à l'arrière-ban des Nobles du Bailliage d'Aval en 1551 & 1561. Pierre Alix, Chanoine de Beſançon, Prieur de Sainte-Madeleine de Salins, nommé par le Pape à l'Abbaye de Saint-Paul de Beſançon en 1632, mourut en l'an 1676, laiſſant une hiſtoire manuſcrite de ſon Abbaye qu'il avoit gouvernée pendant 44 ans.

ALLAIN, Seigneur d'Amontant, du Caſtel, du Vigné, en Normandie, Généralité de Caen: *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois coquilles de même, deux en chef & une en pointe.*

ALLAIN, Seigneur de Barbières, de la Haule, de Montafilan, de Morinville, en Normandie, Généralité de Caen, maintenu le 16 Février 1666: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un beſan de même.*

ALLAIN, Seigneur de la Bertinière, en Normandie, Généralité de Caen: *d'argent, à trois merlettes de gueules*, 2 & 1; *au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

ALLAIN, Seigneur de la Vigerie en Provence: *d'argent, à dix loſanges de gueules*, 4, 3, 2 & 1, ſuivant du Buiſſon; & ſuivant Chaſot de Nantigny, *d'or, à dix loſanges de gueules.*

ALLAMANON, famille noble, qui tire ſon nom de la Terre & Seigneurie d'Allamanon, qu'elle poſſédoit dans le XI^e ſiècle. Jean & Albert d'Allamanon embraſſèrent le parti du Comte de Provence en 1150, dans la fameuſe guerre qu'eut ce Prince contre *Etiennette des Baux*. Bertrand d'Allamanon ſuivit celui de la Princeſſe. Albert étoit du nombre des Barons qui firent hommage à Bérenger dans la ville de Taraſcon, l'an 1146.

On trouve dans le XII^e ſiècle un autre Bertrand d'Allamanon, qui ſe diſtingua par ſa bravoure & par ſon ſçavoir; il étoit du nombre des fameux Poëtes Provençaux, auxquels on avoit donné le nom de *Troubadours*. Il fut préſent au traité de paix qui ſe fit entre Bérenger & les Génois, lorſque ceux-ci ſe mirent ſous la protection de ce dernier Comte de Provence de la Maiſon de Barcelone. Bérenger, charmé du mérite de Bertrand, lui fit préſent de 2000 ſols à prendre ſur le péage d'Arles.

Bertrand, II^e du nom, Seigneur de Rognes, accompagna Charles d'Anjou, lorſqu'il alla faire la conquête du Royaume de Naples, l'an 1264.

Imbert d'Allamanon, ſon fils, Seigneur d'Aurielle, ſuivit la Cour de Charles II en l'année 1293, & ſon frère Aicard d'Allamanon, Seigneur de Rognes, fut Amiral de Provence en 1297.

Pierre d'Allamanon, Seigneur d'Allamanon & Lambeſc, fit hommage de ſes Terres en l'année 1330 & en 1341.

Un ſecond Aicard d'Allamanon, Seigneur d'Allamanon, teſta en faveur de

Florimond d'Allamanon ſon fils, qui fit auſſi ſon teſtament le 19 Juin 1524. Il fut père de

Jean d'Allamanon, marié avec *Melchiore de Portanier*. Leur contrat de mariage eſt du 13 Janvier 1545. Ils eurent, parmi pluſieurs enfans, Honoré, Joseph & Pierre.

Honoré étoit premier Procureur du Pays en 1591. Il immortaliſa ſon nom dans les guerres civiles de la ligue, auxquelles il eut beaucoup de part. Il ſe noya en voulant paſſer à gué la rivière d'Argens. Joseph & Pierre, ſes frères, partagèrent ſon héritage & firent tige.

Pierre ſe retira à Brignoles où il fut Chef d'une branche éteinte de nos jours.

Joseph, après avoir vendu la part qu'il avoit à la Terre d'Allamanon, alla s'établir à Salon où il forma auſſi une branche dont il ne reſte plus que deux frères fort âgés, vivans ſans alliance en 1757, l'un à Nevers, & l'autre à Salon. Voyez Artefeuil, tom. I, p. 33.

Les armes: *tranché d'argent ſur ſable, diapré de l'un en l'autre.*

ALLARD, en Dauphiné. La généalogie de cette famille noble commence dans l'*Armorial de France*, reg. II, part. I, à

I. Noble GABRIEL ALLARD, Ecuyer, demeurant à Montvendre, Diocèse de Valence. Il épousa, 1° le 20 Janvier 1517, Demoiselle *Cécile du Perrier*; & 2° le 25 Février 1527, Demoiselle *Blanche d'Urre*. Il testa en 1548, & laissa du premier lit :

1. GASPARD, qui suit;
2. JEAN, Seigneur de Beauchêne, commandant une Compagnie de gens de pied pour le service du Roi en 1584.

Et du second lit :

3. BALTHAZARD, auteur de la seconde Branche, rapportée ci-après.

II. GASPARD ALLARD, Sieur de Montvendre en 1542, eut entr'autres enfans, de Demoiselle *Marguerite Masuère*, son épouse :

1. CHARLES;
2. GUILLAUME, qui suit;
3. & 4. BLANCHE & LOUISE.

III. GUILLAUME ALLARD, demeurant au lieu de Chantemerle, Diocèse de Vienne, épousa, par contrat du 26 Octobre 1587, *Gilberte de Bost*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur du Moulin, au Diocèse de Mâcon, & de *Françoise de Rochefort-de-la-Valette*. Il mourut au mois d'Octobre 1604. Il eut de son mariage :

1. EUSTACHE;
2. JEAN, qui suit;
3. & 4. CATHERINE & GASPARDE.

IV. JEAN ALLARD servit en 1636 dans l'armée de Picardie & au siège de Corbie. Dans deux actes, l'un du 31 Janvier 1637, l'autre du 29 Juillet 1649, il est qualifié Lieutenant pour le Roi aux Isles de Porquerolles. Il épousa, le 24 Janvier 1635, *Marguerite de la Faye*, fille de *Louis de la Faye-de-Lantozat*, Juge de la Baronie d'Aubenas, dont :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit;
2. & 3. LOUIS & JOSEPH;
4. Et FRANÇOISE, femme de *Jean de Faucon-Saint-Laurent*.

V. JEAN-BAPTISTE ALLARD, Maire perpétuel de la ville d'Aubenas & du Comté de Montlaur, fut déchargé de la contribution au ban & arrière-ban, par Sentence du 9 Mai 1690, attendu qu'il avoit un fils au service de S. M. Il fut maintenu dans son ancienne Noblesse, le 28 Janvier 1698, par ordonnance de M. de Lamoignon-de-Courson, Intendant du Languedoc. Il mourut le 2 Octobre 1710. Il avoit épousé, 1° le 26 Avril 1664, *Louise du Chier*, fille de *Jean*, & de *Susanne Montagne*; 2° *Jeanne de Borne*. Il eut du premier lit :

1. LOUIS, qui suit;
2. Et MARIE, femme de *Pierre Aymard*, Conseiller, Procureur du Roi en la Juridiction de *Pierre-Latte*.

VI. LOUIS ALLARD, légataire universel de *Marguerite de la Faye* son ayeule paternelle, par le testament qu'elle fit le 19 Décembre 1688. Il épousa, le 17 Avril 1700, *Anne Chastannier*, dont :

VII. PIERRE ALLARD, né le 21 Janvier 1706, marié, le 18 Février 1730, avec *Marguerite du Faur-de-Montjeau*, fille de *François*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine-Major au Régiment de Périgord, & de *Thérèse Dival*.

SECONDE BRANCHE.

II. BALTHAZARD ALLARD, Ier du nom, fils du second lit de GABRIEL & de *Blanche d'Urre*, Co-Seigneur de Mayn, de Montvendre, &c., & Commandant d'une Compagnie de gens de pied pour le service du Roi. Il épousa, 1° le 18 Avril 1565, *Sibylle Gigou*, fille de *Bernardin Gigou*, de la ville de Romans; 2° le 6 Mars 1572, Dame *Caroline de Doncieu*. Il testa le 5 Août 1582. *Caroline de Doncieu* resta tutrice de ses enfans, qui furent entr'autres :

1. ANNET ALLARD, Ecuyer;
2. Et PIERRE, qui suit.

III. PIERRE ALLARD, né posthume, épousa, le 13 Avril 1612, *Hélène Serret*, fille de *Pierre*, Secrétaire de la Chambre du Roi; il en eut :

1. LAURENT D'ALLARD, maintenu avec ses frères & sœurs dans la possession de leur Noblesse, par l'Ordonnance de M. de Sève, Intendant du Dauphiné, datée du 22 Janvier 1643;
2. BALTHAZARD, qui suit;
3. & 4. PIERRE & ANDRÉ;
5. & 6. CATHERINE & JEANNE.

IV. BALTHAZARD D'ALLARD, IIe du nom, Capitaine dans le Régiment du Duc de Modène, testa le 12 Décembre 1656, & vivoit encore en 1670. Il eut de son mariage, accordé le 4 Octobre 1653, avec *Charlotte de Blanchard-de-Savinhac*, fille de Noble *Anne de*

Blanchard-de-Savinhac, Sieur de Carricy, & de *Spirite de Baratier* :

1. Laurent, qui ſuit ;
2. Et Gabrielle.

V. Laurent d'Allard, Ecuyer, Seigneur de Montaille du Cros, & de la Crouzillière, en Touraine, Commiſſaire & Lieutenant-Provincial de l'Artillerie de France, Chevalier de Saint-Louis, épouſa le 27 Février 1697, *Marie-Charlotte de Roſtaing*, fille de *Jean*, Sieur de Champférier, & de *Claudine le Bon*. Il teſta le 1er Octobre 1735, & laiſſa pour enfans :

1. Marc-Antoine-Laurent, qui ſuit ;
2. Claude, Lieutenant, puis Commiſſaire-Provincial d'Artillerie & Chevalier de Saint-Louis ;
3. Hugues-Charles, rapporté après ſon aîné ;
4. Louis, né au mois de Juillet 1713 ;
5. Marie-Madeleine, femme d'*Alexandre Lancelin*, Ecuyer, Seigneur de la Rolière.

VI. Marc-Antoine-Laurent d'Allard, reçu Chevalier des Ordres de N. D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare, en Février 1723 ; Ecuyer du Roi, Gentilhomme de M. le Duc d'Orléans, ſucceſſivement Capitaine réformé, à la ſuite du Régiment Royal des Vaiſſeaux, Infanterie ; Exempt de la Compagnie des Gardes de feu de M. le Duc d'Orléans ; Capitaine en pied en 1729 dans le Régiment de Limouſin, Infanterie ; a eu de ſon mariage, accordé le 16 Septembre 1728, avec *Marie-Madeleine du Freſne* :

1. Laurent-Gaspard d'Allard, né le 6 Juillet 1729 ;
2. Marie-Louise, née le 17 Décembre 1733 ;
3. Antoinette-Charlotte, née le 1er Décembre 1737 ;
4. Et Marie-Louise-Angélique, née le 17 Juin 1739.

TROISIÈME BRANCHE.

VI. Hugues-Charles d'Allard, Ecuyer, Commiſſaire d'Artillerie, frère puîné de Marc-Antoine-Laurent, a épouſé, le 18 Décembre 1729, *Marie Montchenu*, fille de *Louis*, Seigneur & Baron de Thodure, & de *Louiſe de Lemps*. De ce mariage il a eu entr'autres enfans :

Marie-Madeleine, née le 16 Octobre 1731, reçue à Saint-Cyr le 2 Mars 1739.

Les armes : *d'or, à un chevron de ſable, accompagné de trois étoiles d'azur, rangées en chef, & d'un croiſſant de gueules poſé à la pointe de l'écu.*

ALLARD, en Provence. I. Balthazard Allard, de la Ville de Brignoles, fut annobli par Lettres-Patentes du Roi Louis XIV, en l'année 1654. Ces Lettres furent enregiſtrées en la Cour des Comptes d'Aix, le 16 Novembre 1655, Regiſtre *afflictio Provinciæ*, arm. B, fol. 68. Il avoit été marié à Brignoles en 1609, (*Taneron*, Notaire) avec *Marguerite Martin*, dont il eut 4 enfans :

1. & 2. Jean & Balthazard, IIe du nom ;
3. André, qui ſuit ;
4. Et Elisabeth Allard, mariée le 4 Juillet 1656, avec *Lazarin Doria*, Seigneur de Saturnon.

II. André d'Allard acquit la Terre de Néoules en 1657, & fut père de

III. Louis d'Allard, Seigneur de Néoules, marié avec *Catherine de Gantès*, par contrat du 2 Octobre 1720. De cette alliance ſont iſſus entr'autres enfans, 2 fils, dont l'aîné :

IV. Jean-François-Louis d'Allard, Seigneur de Néoules, Conſeiller au Parlement de Provence, a épouſé *Dauphine de Bauſſet-de-Roquefort*, nièce de l'Evêque de Béziers, de laquelle il a des enfans, le cadet vit ſans alliance.

Les armes : *d'azur, à trois barres d'argent, ſupportant une trangle d'azur, chargée de trois fleurs-de-lys d'or, au chef de gueules, chargé de deux demi-vols d'argent, ſurmontés d'un vol de même.* Voy. Arteſeuil, tome I, p. 34.

ALLARD, Sieur de la Houſſaye, en Normandie, Généralité d'Alençon. La Roque, dans ſon *Traité des bans & arrière-bans*, dit qu'en la montre de 1470, Comté de Longueville, *Audon-Lenfant* préſenta pour lui, Noel Allard, Archer, armé de brigandine, ſallade, arquetrouſſe, pour ce un Archer. C'eſt tout ce que nous ſçavons de cette famille dont les armes ſont : *d'azur, à trois étoiles d'or, poſées 2 & 1, la dernière accompagnée de 3 croiſſans d'argent, 1 & 2.*

ALLART, Seigneur de Beaumont, à Langres : *d'azur, à la faſce d'or, chargé d'une roſe de gueules, entre deux coquilles de même, accompagnée de trois beſans d'argent, deux en chef & un en pointe.*

ALLARY, en Languedoc : *écartelé, aux*

1 & 4 *d'azur, à un cor d'or ; aux* 2 & 3 *de gueules, à un vol d'or.*

ALLASSAC, petite ville & grande Paroiſſe du Bas-Limouſin, Election de Brives, Sénéchauſſée d'Uzerche.

La Seigneurie D'ALLASSAC eſt une des plus anciennes de cette Province dont l'Evêque de Limoges eſt le Seigneur Suzerain. La Seigneurie lui appartient par indivis, avec les différens Co-Seigneurs. Il a le droit de nommer le Juge & les Co-Seigneurs doivent nommer le Procureur-Fiſcal & le Greffier. Les principaux Co-Seigneurs de la ville d'Allaſſac ſont :

M. *de Laſteyrie*, Comte du Saillant, Seigneur de Comborn, de Saint-Viance, de la Baſtide en partie, & autres lieux ;

M. *de Pradel*, Seigneur de la Maſe, de Roffignat, de Charliat, &c., Lieutenant-Général de la Sénéchauſſée d'Uzerche;

M. *du Myrat*, Gouverneur & ancien Maire perpétuel de la ville de Tulle;

M. *de Lanſade*, Seigneur de Chanac & de Saint-Bonnet, Gendarme de la Garde ordinaire du Roi ;

M. *de Chiniac-de-la-Baſtide*, Seigneur du Claux, des Coulombiers & de la Baſtide en partie, Conſeiller du Roi, Rapporteur du Point d'Honneur au Bas-Limouſin ;

M. Le Commandeur du Temple, dans la Paroiſſe d'Allaſſac ;

M. *du Mas*, Seigneur du Mas, Marquis de Payſac & les Moines d'Obaſine.

Le Comte *du Saillant*, MM. *de Pradel-de-la-Maſe, de Lanſade, de Chiniac-de-la-Baſtide,* & le Marquis *de Payſac*, ont chacun leur Chapelle dans l'intérieur de l'Egliſe de la ville d'Allaſſac. Il y a dans cette ville un Hôpital, fondé par feu l'Abbé Dubois, Chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, & hors la ville une Egliſe de la Confrérie des Pénitens blancs. Cette ville eſt murée de tous les côtés; les monumens, qui exiſtent encore hors de ſon enceinte, prouvent qu'elle étoit beaucoup plus conſidérable. On n'y compte aujourd'hui que 612 feux, elle eſt à 13 lieues de Limoges au ſud, & à trois lieues de Brives-la-Gaillarde au nord. Le vin d'Allaſſac paſſe pour le meilleur du Bas-Limouſin. Notice envoyée au libraire en Juillet 1773.

ALLEAUME, en Normandie, Bailliage d'Alençon: Sieur de la Ramée & du Bois.

La Roque, dans ſon *Traité des bans & arrière-bans*, dit qu'en la montre de l'an 1470, Vicomté d'Arc, pour *Nicolas Gallopin*, ſe préſenta JEAN ALLEAUME, armé de brigandine, ſallade, & avec lui un Page portant une javeline pour ce 1 vouger. Maſſeville, dans ſon *Hiſtoire de Normandie*, parle d'un GUILLAUME D'ALLEAUME, nommé à l'Evêché de Liſieux en 1622.

RAOULIN D'ALLEAUME, Ecuyer, Sieur de la Ramée, épouſa *Guéranne Patrice*, dont une fille, & PHILIPPE, qui ſuit:

PHILIPPE D'ALLEAUME, Seigneur de la Ramée, marié par contrat du 7 Janvier 1567, à *Madeleine Barbier*, fille de *Noël Barbier*, Seigneur de Pelleus, & de *Suſanne Gervefeaux*, dont GILLES, & CHARLES, qui ſuit :

CHARLES D'ALLEAUME, Ecuyer, Seigneur de Beaupréau, Conſeiller au Parlement de Rouen, & Préſident aux Requêtes du Palais, ſe maria, par contrat du 13 Septembre 1617, à *Anne Beſnard*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Lépinay, &c., & de *Claire de Quéſade*, dont CLAIRE D'ALLEAUME, mariée, en 1652, à *André de Mercaſtel*, Ecuyer, Seigneur de Mercaſtel, &c., & CHARLES, qui ſuit.

CHARLES, Ecuyer, Seigneur de Trefforeſt, &c., épouſa, par contrat du 9 Avril 1667, *Marie de Galentine*, fille d'*Adrien*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, & Audiencier en la Chancellerie de Normandie, & d'*Anne Brice*, dont :

1. FRANÇOIS D'ALLEAUME, Prieur de l'Abbaye du Parc;
2. BRICE D'ALLEAUME, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Rouen;
3. MARIE, Prieure de l'Abbaye Royale de Saint-Amand;
4. Et BARTHÉLEMY, qui ſuit.

BARTHÉLEMY D'ALLEAUME, Chevalier, Seigneur & Patron honoraire de Trefforeſt, Paſſy, & autres lieux, premier Avocat-Général en la Cour des Aides de Normandie, épouſa, par contrat du 2 Juillet 1701, *Catherine Davoult*, fille de *Jacques* & de *Michelle Ugo*, dont :

ANDRÉ-JOSEPH D'ALLEAUME, Chevalier, Seigneur & Patron honoraire de Trefforeſt, Paſſy, Baudribоſe, Grandpré & Sonmelle, Avocat-Général en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Normandie; marié le 27 Mars 1737, à N... *Midy*, dont deux filles Religieuſes à l'Abbaye de Saint-Amand, & un fils, qui ſuit.

Barthélemy d'Alleaume, Chevalier, Seigneur & Patron honoraire de Trefforeſt, Paſſy, Baudriboſe & Sonmelle, Avocat-Général en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Normandie; marié, par contrat du 8 Octobre 1744, à *Anne-Marie-Thérèſe-Françoiſe-Geneviève du Meſnil*, Marquiſe de Sommery, fille d'*Antoine-Nicolas du Meſnil*, Marquis de Sommery, Chevalier, Seigneur & Patron des Paroiſſes de Sommery & de Sainte-Geneviève, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Dragons, & Chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louis, & de *Jeanne-Thérèſe Carel*, dont:

1. Pierre-Barthélemy-François, né le 8 Novembre 1748;
2. Jacques-Charles, né le 25 Septembre 1749;
3. Augustin-Etienne, né le 11 Novembre 1751;
4. Anne-Marie-Augustin, né le 27 Novembre 1753;
5. Anne-Catherine-Louise, née le 27 Août 1746;
6. Et Angélique-Thérèse, née le 29 Septembre 1747.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roſes, & en pointe d'un oiſeau, la tête contournée, ſurmontée d'une étoile, le tout de même.*

ALLEAUME, Seigneur de Triel: *d'azur, à trois coqs d'or, poſés* 2 & 1.

ALLEGRET, en Dauphiné: *de gueules, à une croix d'or, cantonnée de quatre colombes d'argent.*

ALLEGRIN, à Paris: *parti d'argent & de gueules, à la croix ancrée de l'un en l'autre.*

ALLEMAGNE, autrefois Germanie; elle eſt, depuis le règne de Charlemagne, diviſée en haute & baſſe. L'empereur Maximilien, en 1512, diviſa l'Empire d'Allemagne en dix Cercles.

Le premier, le Cercle d'Autriche, qui comprend l'Archiduché d'Autriche, la Styrie, la Carniole, le Windiſmarck, la Carinthie, le Tyrol, & les Evêchés de Trente & de Brixen.

Le ſecond, le Cercle de Bavière, qui comprend les États Séculiers & les Etats Eccléſiaſtiques.

Le troiſième, le Cercle de Souabe, qui comprend divers Etats Séculiers & Eccléſiaſtiques, & quelques Villes Impériales.

Le quatrième, le Cercle de Franconie, qui contient les Evêchés de Bamberg, de Wurtzbourg & d'Echternach, la Principauté du Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, &c.

Le cinquième, le Cercle de la Haute-Saxe, qui comprend l'Electorat de Brandebourg, le Duché de Poméranie, &c.

Le ſixième, le Cercle de la Baſſe-Saxe, qui comprend les Duchés de Mecklenbourg, Saxe-Lauenbourg, Brunſwick, Lunebourg, Alſace, Holſtein, &c.

Le ſeptième, le Cercle de Weſtphalie, qui comprend Munſter, Paderborn, Oſnabruck, &c.

Le huitième, le Cercle du Bas-Rhin, qui comprend les Electorats de Mayence, de Trèves & de Cologne.

Le neuvième, le Cercle du Haut-Rhin, ou Cercle d'Alſace, qui comprend Worms, Spire, Francfort, Haguenau, Wiſſembourg, &c.

Le dixième, le Cercle de Bourgogne, qui ne contient à préſent, dans les Pays-Bas, que les Etats qui appartiennent à l'Impératrice Reine.

Il y a des Villes Impériales hors des Cercles, comme Prague, Dantzick, Marienbourg, Thorn, Culm, Elbing, &c.

Mayence, Cologne, Trèves, Salzbourg, Magdebourg, Kœnigsberg, Revel & Derpt, ſont des Villes Impériales hors des dix Cercles.

L'Empire d'Allemagne eſt un corps dont l'Empereur eſt le Chef, & dont les membres ſont les Etats de l'Empire, diviſés en trois claſſes, ſçavoir: le Collège des Princes Eccléſiaſtiques, celui des Princes Séculiers, & le Collège des Villes Impériales, qui entrent dans les Diètes ou aſſemblées générales.

Sur l'élection & le couronnement de l'Empereur, ſur ſon pouvoir, ſon Domaine, ſes Conſeils; ſur les Collèges de l'Empire, l'aſſemblée des Electeurs pour l'élection de l'Empereur, les Princes de l'Empire, les Princes ſouverains d'Allemagne, le Collège des Villes Impériales, les Diètes Impériales, les Cercles de l'Empire, les Tribunaux de la Juſtice de l'Empire, la Nobleſſe libre de l'Empire, &c., voyez Moréri. Heiſſ, parmi les modernes, a le mieux écrit de l'Allemagne. L'Empereur régnant eſt le cinquante-neuvième Empereur, depuis Charlemagne.

Le premier établiſſement du dernier Empire des Romains, ou d'Occident, eſt en la

perſonne de CHARLEMAGNE, Roi de France, le 25 Décembre 800, ſuivant notre manière de compter. La première poſſeſſion de l'Empire par des Princes Allemands, eſt en Février 962. La première élévation de la Maiſon d'Autriche ſur le Trône, en la perſonne de RODOLPHE, Comte d'Habsbourg, eſt en Octobre 1273. La poſſeſſion non interrompue du Trône Impérial par la Maiſon d'Autriche, eſt depuis le mois de Juin 1438, juſqu'au 20 Octobre 1740. Voyez AUTRICHE.

ALLEMAN, Seigneur de Mirabel: *de gueules, au demi-vol d'argent.*

ALLEMAN, Seigneur de Paſquier: *de gueules, ſemé de fleurs-de-lys d'or, à la bande d'argent, brochant ſur le tout.*

ALLEMAND. Cette Maiſon, comptée aujourd'hui parmi celles du Dauphiné, deſcend de RAOUL ALLEMAND, VI^e fils de RAOUL, Prince de Faucigny, qui vivoit l'an 1125; & l'héritière de Faucigny, AGNÈS ALLEMAND, épouſa PIERRE, Comte de Savoie. (Voyez l'*Hiſtoire de Savoie*, tom. II, tab. 19, art. *Faucigny*, pag. 1171). Cette Maiſon ayant juſqu'à vingt branches, le plus grand nombre d'elles s'eſt établi en Dauphiné, d'autres en Bugey, ſous le nom d'ALLEMAND, Seigneurs d'Arbent & de Mornay, & d'autres en Franche-Comté, ſous le nom d'ALLEMAND, Seigneurs de Montjeffon. En 1455, il y eut un Concordat fait entre 15 branches de la Maiſon ALLEMAND, en préſence de SIBOUD ALLEMAND, Evêque & Prince de Grenoble, leur oncle & couſin commun, par lequel les ALLEMAND ſe promettent de s'aider de biens & d'armes dans leurs affaires, & de juger entr'eux les différends qui pourroient ſurvenir dans leur Maiſon, & de traiter de concert du mariage de leurs filles; ils promettent, pour cela faire, de ſe raſſembler tous les ans le 1^er Mai, dans une Chapelle fondée par SIBOUD ALLEMAND, Evêque de Grenoble, ou autre Chapelle qu'ils choiſiront à leur gré, & où ils promettent d'entretenir un luminaire à certaines fêtes & à certains jours à l'honneur du bienheureux Cardinal LOUIS ALLEMAND, du titre de Latran, Archevêque d'Arles & Comte de Lyon, béatifié par le Pape CLÉMENT VII, le 9 Avril 1527, 70 ans après ſa mort. Ce Cardinal, né en 1392, fut d'abord Comte de Lyon, par la réſignation de GALOIS ALLEMAND, ſon frère aîné; enſuite il fut Abbé de Tournus-ſur-Saône, puis Evêque de Maguelonne; de là il fut appelé à l'Archevêché d'Arles; & le 24 Mai 1426 il fut fait Cardinal par le Pape MARTIN III. Avant d'être Cardinal, le même Pape l'avoit pourvu de la charge de Vice-Camerlingue de l'Egliſe, & député à la République de Sienne, pour la tenue du Concile qui y avoit été transféré de Pavie. Il fut après cela Légat de Bologne, & réforma la police des villes d'Imola & de Forli. Il obtint de LOUIS III, Roi de Naples & de Sicile, & Comte de Provence, la confirmation des privilèges & immunités accordés à ſon Egliſe d'Arles, par les Empereurs & les Rois d'Arles & de Provence. Quelque tems après, le Concile de Pavie ayant été convoqué à Bâle, arriva la mort du Pape MARTIN III, & l'élection d'EUGÈNE IV, que le Cardinal ALLEMAND ne favoriſa pas; de ſorte qu'à ſa perſuaſion le Concile fut continué à Bâle, malgré les défenſes d'Eugène. Ce Concile, où le Cardinal ALLEMAND préſidoit, ne voulant pas reconnoître EUGÈNE pour Pape, nomma, pour l'être, AMÉ, VII^e du nom, premier Duc de Savoie, qui prit le nom de FÉLIX V; ce qui fit qu'EUGÈNE refuſa à LOUIS ALLEMAND le titre de Cardinal, accordé par ſon prédéceſſeur, tandis que FÉLIX, qui le maintenoit, l'envoya, comme ſon Légat, auprès de l'Empereur FRÉDÉRIC, à l'aſſemblée de Francfort. Cependant FÉLIX, ayant cédé le Pontificat à NICOLAS V, élu Pape après la mort d'EUGÈNE, NICOLAS V confirma à LOUIS ALLEMAND ſon ancienne dignité de Cardinal, & le fit auſſi Légat dans l'Allemagne inférieure. Enfin ce Prélat ſe retira à Arles, ſon Archevêché, & il mourut à Salon le 16 Septembre 1450. Il n'avoit que 58 ans. On lit cette épitaphe au deſſus de ſa tombe dans l'Egliſe d'Arles:

Omnia ſunt hominum tenui pendentia filo,
Et ſubito caſu, quæ valuêre, ruunt.

Il fut reconnu que le Cardinal ALLEMAND n'avoit agi que par zèle pour l'Egliſe, dans toutes les affaires où il s'étoit trouvé, & ce fut à ſa perſuaſion que FÉLIX V ſe démit de ſon Pontificat. Pie II lui écrivit une lettre fort honorable. Sa probité, ſes vertus, la piété dont il étoit rempli, le firent canoniſer par CLÉMENT VII, le 9 Avril 1527. Voyez la Bulle de ſa Béatification dans l'*Hiſtoire de Breſſe*, par Guichenon.

Quinze branches, du nom de ce Cardinal,

& de ſes parens aſſemblés, comme on a dit ci-deſſus, ſtatuèrent en 1455, par un Concordat entre elles, en préſence de l'Evêque de Grenoble, qui étoit auſſi de cette Maiſon, de mettre le portrait du Cardinal dans une Chapelle où chacun devoit ſe rendre tous les ans pour ſe maintenir mutuellement. On voit dans ce Concordat que les ALLEMAND vouent obéiſſance & ſervice au Dauphin de Viennois & au Duc de Savoie, dans l'eſpérance d'en être aidés & défendus, vu la conſanguinité & les affinités contractées d'ancienneté entr'eux & les ancêtres deſdits Princes. Par ce même Concordat, les ALLEMAND, dont chaque branche avoit des armes différentes, s'accordent tous à prendre ou à ajouter aux leurs celles de la branche de VALBONEY qui étoit l'aînée. Les armes de la branche de VALBONEY ſont: *de gueules, ſemé de fleurs-de-lys d'or ſans nombre, à la bande d'argent brochant ſur le tout*. Ce Concordat eſt autoriſé par Louis, Duc de Savoie, qui y a ſigné & fait ſigner ſon approbation par ſes Officiers.

I. FRANÇOIS ALLEMAND, Seigneur d'Uriage, avoit épouſé *Giraudette Adémar*, fille de *Giraud Adémar*, & de *Tiburge Amy*, l'an 1279. Il eut deux fils :

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et AYMOND, qui fut Religieux de l'Isle-Barbe, & qui vivoit dès 1292.

II. JEAN ALLEMAND, Ier du nom, Seigneur d'Uriage, laiſſa deux fils & une fille:

1. ODO, mort ſans poſtérité;
2. SIBOUD, qui ſuit;
3. Et ALEXIE, femme de *Louis de la Poype*, Seigneur de Saint-Jullin, fils de *Guillaume de la Poype*, Seigneur de ce lieu, & de *Béatrix de Palagnin*.

III. SIBOUD ALLEMAND, Seigneur d'Uriage, rendit hommage de la Seigneurie d'Uriage à HUMBERT, dernier du nom, Dauphin de Viennois, l'an 1345. L'on voit par les preuves faites par BONIFACE ALLEMAND, pour entrer dans l'Egliſe de Saint-Jean de Lyon, que la femme de SIBOUD, biſayeule de BONIFACE, s'appelloit *Jourdaine Morges*, de laquelle il eut :

1. GUIGUES, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, Religieux de Saint-Antoine;
3. JEAN, Seigneur de Revel;
4. & 5. ISABEAU & FRANÇOISE.

IV. GUIGUES ALLEMAND, Seigneur d'Uriage, eut pour femme, *Agnès de Châteauneuf*, fille de *Bertrand de Châteauneuf*, & d'une fille de la Maiſon de *Clermont*, qui lui donna:

1. JEAN, IIe du nom, qui ſuit;
2. GUIGUES;
3. Et GUIGONNE, femme d'*Antoine de Chandieu*.

V. JEAN ALLEMAND, IIe du nom, Seigneur d'Uriage, fut marié deux fois. En premières noces il épouſa *Bonne de Chalant*, fille de *Boniface de Chalant*, Chevalier, Seigneur de Fénis, & de *Françoiſe de Rouſſillon*, fille de *Jacques de Rouſſillon*, Seigneur de Tullins. *Chalant* porte: *d'argent au chef de gueules, à la cotice de ſable brochant ſur le tout*. En ſecondes noces, JEAN ALLEMAND épouſa, le 8 Décembre 1422, *Catherine de Savoie*, fille de *Humbert de Savoie*, Seigneur d'Arvillars, d'Ecloſe, des Moulettes & de Lormes, Gouverneur de Faucigny, & de *Catherine de Clef*, *Savoie-Arvillars* porte: *de Savoie briſé ſur la croix de 5 têtes de léopard de ſable*. Il fit ſon teſtament en 1446, & eut pour enfans :

1. GUY, fils unique du premier lit, mort en bas âge;
2. GUIGUES, aîné du ſecond lit, qui ſuit;
3. BONIFACE, pourvu d'une place de Chanoine & reçu Comte de Lyon, ayant au préalable fait ſes preuves de nobleſſe ſelon l'uſage. Enſuite il changea d'état, ſe maria, & eut cinq filles, toutes cinq mortes en bas âge. Il porta la qualité de Seigneur de Châteauneuf, & ſelon les mémoires domeſtiques, il fut Gouverneur du Dauphiné;
4. SOFFREY, Co-Seigneur de Châteauneuf, mourut avant ſes frères; BONIFACE lui ſuccéda en la part qu'il avoit ſur Châteauneuf, & GUIGUES à BONIFACE;
5. AIMOND, Seigneur de Revel, & ſelon Guichenon, d'Uriage;
6. SIBOUD;
7. FRANÇOISE, femme de François de Villette, Seigneur de Chevron;
8. Et GUIGONNE.

VI. GUIGUES ALLEMAND, Seigneur d'Uriage, de Molaret, de Châteauneuf, Conſeiller & Chambellan de LOUIS XI, ſe trouva à la bataille de Montlhéry & s'y diſtingua. *Marie de Grinde* lui apporta la Terre de Molar. Les armoiries de *Grinde-Molar* ſont : *d'azur, à la bande componnée d'or & d'argent, à trois croiſſans de même, deux deſſus & un deſſous*. GUIGUES ALLEMAND teſta en 1496, & eut pour enfans :

1. SOFFREY, qui ſuit

2. Félix, rapporté après ſon frère;
3. Louis, Eccléſiaſtique, qui n'eſt point le même que Louis Allemand, Cardinal, mort, comme on l'a dit, dès l'an 1450, qui n'étoit pas, comme on le voit, de cette branche; différent encore d'un Louis Allemand, Chevalier, Seigneur d'Arbent, de Mornay, de Coiſſelet & de la Marche, homme auſſi fameux dans le Militaire, que Louis Allemand, Cardinal, l'avoit été dans l'Egliſe. Ce Louis, Chevalier, eſt ce Seigneur d'Arbent, que *Philippe de Commines* qualifie *d'homme vaillant & expérimenté, ſurtout en armée de mer*. Après avoir ſervi pendant longtems le Duc de Bourgogne, dont il fut fort eſtimé, ce Seigneur ayant été tué à la bataille de Nancy, il ſe ſaiſit du Château de Lon en Bourgogne-Comté, & l'armée de Louis XI, victorieuſe du Duc de Bourgogne, l'y aſſiégea; il ne rendit la place que le 27 Avril 1480, capitulation faite auparavant avec le Seigneur d'Andelot que le Roi lui avoit envoyé. Il fut préſent au ſerment que Philippe de Savoie, Comte de Provence, prêta en 1484, de tenir le ſcellé donné à Charles, Duc de Savoie. Sur ce qu'en dit Mathieu, en l'*Hiſtoire de* Louis *XI*, il paroît que le Roi Charles VIII & le Prince d'Orange, le conſidérèrent beaucoup, car ils l'emmenèrent avec eux à la conquête de Naples en 1494, en qualité de Lieutenant de la Compagnie d'hommes d'armes du Prince d'Orange. De retour de Naples, il fut au ſiège de Tuſcanelle, où *Gabriel de Saint-Julien*, de la Maiſon de Baleurre, ſon allié, fut tué, en 1495, le Roi de France Charles VIII lui donna la conduite d'une armée navale, compoſée de 2000 hommes Suiſſes & Gaſcons. Il avoit pris pour femme, *Jeanne du Châtelet*, Dame de la Marche, fille de *Philibert du Châtelet*, & de *Louiſe de Grandſon*. En lui finit la branche des Allemand, Seigneurs d'Arbent;
4. Guigonne, Abbeſſe des Ayes;
5. Marie, épouſe de Humbert Allemand, Seigneur d'Aillières;
6. Et Claudine.

VII. Soffrey Allemand, dit *le Capitaine Molar*, Lieutenant du Roi au Gouvernement de Dauphiné, fidèle compagnon du Chevalier ſans peur & ſans reproche (*Pierre du Terrail*), fut un des hommes braves de ſon ſiècle. A l'attaque de Gènes, ſous Louis XII, il commandoit 3000 hommes; cette ville fut priſe & il y eut bonne part. Il fit des merveilles à la priſe de Breſſe par le Duc de Némours, où il ſe trouva; & le Roi, qui connaiſſoit ſa vertu & ſon courage, l'ayant envoyé au ſecours du Duc de Ferrare: il défit dans un combat naval l'Armée Vénitienne, prit quinze Galères & en coula une à fond. Arnoul le Féron, qui rapporte cette action dans ſon *Hiſtoire du Chevalier Bayard*, cite le Poète Cœlius Caleagninus, à cauſe de la deſcription qu'il en a faite en fort beaux vers. Enfin le Capitaine Molar montra ſa bravoure encore à la bataille de Ravenne, où il mourut victorieux avec ſon Général. Il avoit épouſé *Richarde de Saint-Prix* en Dauphiné, il en eut:

1. Guillaume, mort ſans enfans;
2. Philibert, mort ſans alliance;
3. Et Marguerite, femme de *Jacques de Saſſenage*, fils de *Louis*, Baron de Saſſenage, & d'*Anne de Montlaur*.

VII. Félix Allemand, fils de Guigues, puîné de Soffrey, & Seigneur de Montlaur, recueillit tous les biens de ſa Maiſon, & eut pour femme, *Marguerite de Bouilliers*, dont:

VIII. Gaspard Allemand, fils unique, marié à *N*.... Il eut pour enfans:

1. Louis, mort jeune;
2. Antoine, mort jeune;
3. Jean-Claude qui fut marié: mais ſe voyant hors d'eſpoir d'avoir des enfans, il inſtitua héritière Françoise Allemand ſa ſœur;
4. & 5. Louise & Mérite;
6. Et Françoise, qui épouſa Claude, fils d'Aymar Allemand, Co-Seigneur de Chatte, & de *Madeleine de Laire-de-Glandages*, le 17 Janvier 1572.

BRANCHE

des Allemand, *Seigneurs de la Rochechinard, iſſue de celle des* Allemand-d'Uriage.

I. Aymar Allemand, Seigneur de la Rochechinard, fut père d'un fils qui ſuit.

II. Jean Allemand, épouſa une Dame nommée *Falconne*. C'eſt peut-être celui qui ſervit le Roi Jean, ſous le Comte de Valentinois, & qui paſſa à la montre à Lyon, lui & ſept Ecuyers de ſa Compagnie, le 8 Août 1356; il laiſſa un fils qui ſuit.

III. Albert Allemand. Tout ce que l'on ſçait de ce Gentilhomme eſt qu'il fut marié & qu'il laiſſa deux fils:

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Claude, mort ſans poſtérité.

IV. Jean Allemand, IIe du nom, épouſa *Margaronne Dumas*, de laquelle il eut cinq fils, il teſta en 1466; ſes enfans furent :

1. Aymar, qui ſuit ;
2. Antoine, Ier du nom, Evêque de Cahors. Voyez l'*Hiſtoire des Evêques de Cahors;*
3. Charles, Chevalier de Rhodes, Grand-Prieur de Saint-Gilles, qui s'eſt acquis une louange immortelle, par les biens immenſes qu'il a faits à ſon Ordre en général, & en particulier à l'Egliſe de ſon Prieuré de Saint-Gilles. Ce fut lui qui amena en France le Prince Zizime, frère du Sultan Sélim, Empereur des Turcs, qu'il préſenta au Roi Charles VIII;
4. & 5. Jean & Pierre.

V. Aymar Allemand, Seigneur de la Rochechinard, fut marié à *Jeanne de Boſczozel*, fille de *Guy de Boſczozel*, Seigneur d'Ecloſe & de Mont-Martin; il mourut ſans teſter, laiſſant huit fils vivans, qui eurent tant de reſpect pour *Jeanne de Boſczozel* leur mère, qu'ils lui déférèrent le droit de choiſir un héritier; ce qu'elle accepta, & nomma l'aîné, Barrachin Allemand, qui fut reconnu & conſidéré par ſes frères comme le maître, chef & gouverneur de toute la maiſon; auſſi en uſa-t-il bien, les ayant tous pourvus, chacun ſelon ſon inclination.

1. Barrachin, fils aîné, déclaré héritier par ſa mère, ne ſe maria point pour vaquer avec plus de liberté au gouvernement de ſa famille, ce qui ne l'empêcha pas de ſervir le Roi aux occaſions qui ſe préſentèrent. En effet, le Roi Charles VIII ayant formé le deſſein de la conquête de Naples, Barrachin Allemand partit avec le Duc d'Orléans, lequel ayant pris Novare, qui fut depuis aſſiégé par *Louis Sforce*, il s'enferma dans cette place avec lui, & y mourut en 1492. Il avoit fait ſon teſtament, par lequel il laiſſa la Rochechinard à ſon frère Annequin, Chatte à Claude, & divers legs à tous les autres, qui étoient Eccléſiaſtiques;
2. Annequin continua la lignée;
3. Claude, Seigneur de Chatte, qui a fait la branche de Pavelin;
4. Antoine, Evêque de Cahors, que l'on a confondu avec ſon oncle Antoine, Evêque de la même ville, qui fonda 8 Chapelains, pour 2 Chapelles par lui édifiées dans ſon Egliſe, auxquels il aſſigna à chacun 60 liv. tournois de rente, à prendre ſur le Commun de la ville de Gênes qui les devoit payer à Lyon; donna la Collation de ces

Prébendes à ſes ſucceſſeurs Evêques de Cahors. Il fonda auſſi une aumône journalière de trente pains qui devoient être diſtribués aux pauvres, en mémoire des trente deniers de la Paſſion. Toutes ces choſes furent homologuées à Rome par des Bulles du Pape Innocent VIII, l'an 1491, reçues & agréées par le Corps de la Ville, deux ans après, qui fut le tems de ſa mort, marquée dans le Calendrier de la ville en ces termes: *l'an* 1493 *reddet l'eſprit à Dieu, Mouſſen ANTONE ALLEMANDI, à la Ville de St-Nazari el Pays de Dauphina, & l'ay enſevelit ſon corps.* De manière qu'il fut ſeize ans Evêque, à compter depuis 1476, première année de ſon Epiſcopat, juſqu'en 1493;

5. Antoine, Archidiacre de Cahors;
6. Talebar, Archidiacre de la même Egliſe;
7. Charles, Chanoine de Gap, & non Evêque de Cahors, comme on a dit;
8. Jacques, Chanoine de Romans;
9. Aymar, Religieux, mort avant ſon père;
10. Et Eunemonde, femme de *Hugues de Maubec*, IIIe du nom, Seigneur de Roche en Dauphiné, de Châteauneuf & du Moneſtier en Vivarais, fils de *Hugues II*, & de *Jeanne de Montlaur*.

VI. Annequin Allemand, Seigneur de la Rochechinard & d'Entezieux, épouſa, le 10 Septembre 1473, *Catherine de Clermont*, fille d'*Antoine de Clermont*, Seigneur de Montoiſon, & de *Jeanne de Groslée. Clermont* porte: *de gueules, à deux clefs d'argent en ſautoir*. Voyez les Mémoires de la Maiſon de Montoiſon. Il eut entr'autres enfans :

1. Falque, qui ſuit;
2. Et Aymar.

VII. Falque Allemand, Chevalier, Seigneur de la Rochechinard & d'Entezieux, épouſa, l'an 1508, *Françoiſe de Saint-Prieſt*, fille de *Gabriel*, Baron de Saint-Prieſt en Forez, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de Dame *Anne de la Roue*. Elle ſurvécut à ſon mari qui mourut l'an 1525, & ſe remaria avec *Claude de Mareſte*, Seigneur de Priſſat, dont elle eut un fils, *Claude de Mareſte*. Ceux de ſon premier mariage furent:

1. Gabriel, qui ſuit;
2. Gaspard, héritier de ſa mère avec Antoine ſon frère, qui a eu poſtérité;
3. Et Antoine, co-héritier de ſa mère avec Gaspard.

VIII. Gabriel Allemand, ainſi nommé en mémoire de ſon ayeule maternelle, fut Seigneur de la Rochechinard & d'Entezieux. Il

épouſa *Antoinette de Torchefelon*, le 10 Janvier 1529, dont il eut:

1. GEORGE, Seigneur de Verchères en Dauphiné;
2. Et GASPARD, qui ſuit.

IX. GASPARD ALLEMAND, Seigneur d'Entezieux, Montcarra, Renevie, Craſſieux & Crappe, épouſa *Françoiſe de Montreux*, le 25 Décembre 1558. Il teſta le 11 Février 1601, laiſſant:

1. PIERRE, Seigneur d'Entezieux, qui ſuit;
2. Et VINCENT, mort du vivant de ſon père, ſans poſtérité de ſon mariage avec *Marguerite de Poiſieux*.

X. PIERRE ALLEMAND, Seigneur d'Entezieux, épouſa l'an 1607, *Marie de Dorne*, fille de *N... de Dorne*, Préſident au Parlement de Grenoble, dont:

XI. CLAUDE ALLEMAND, Capitaine de Cavalerie, Seigneur d'Entezieux, de Montcarra, l'an 1639, épouſa *Marguerite de Sève*, fille de *Pierre de Sève*, Seigneur de Saint-Geniès-Laval, premier Préſident au Parlement de Dombes & au Préſidial de Lyon, & d'*Hélène de Villars*, dont:

XII. PIERRE ALLEMAND, Seigneur d'Entezieux, Saint-Savin & le Colombier, qui eut pour femme, le 11 Août 1663, *Eléonore de Bernard*, fille unique de *Melchior de Bernard*, Seigneur du Bourg-de-Cize.

BRANCHE

des ALLEMAND-DE-MONTMARTIN & DE CHAMPIER, *iſſue de celle des* ALLEMAND-DE-LA-ROCHECHINARD.

VIII. GASPARD ALLEMAND, fils puîné de FALQUE ALLEMAND, Seigneur de la Rochechinard, & de *Françoiſe de Saint-Prieſt*, épouſa, le 9 Août 1556, *Jeanne de Vercors*, dont:

1. GASPARD, IIe du nom, qui ſuit;
2. PIERRE, Seigneur de Laval, qui eut pour femme *Claudine de Tholoſe*, dont il eut ANTOINE, qui de *N. Michallon* a laiſſé ANNE ALLEMAND, femme de *Jean de Menon*, Seigneur d'Almoſſières;
3. DIANE, femme de *Georges de Garcin*, puis de *Geoffroy de Brunière*;
4. & 5. JEANNE & BONNE, Religieuſes.

IX. GASPARD ALLEMAND, IIe du nom, Seigneur de Mont-Martin, épouſa *Jeanne de Champier*, fille de *Vincent de Champier*, Seigneur des Curées, & d'*Antoinette de Longecombe*. Il teſta en 1606, & eut pour enfans:

1. GASPARD, qui ſuit;
2. Et MADELEINE, mariée à *Claude de Fenoil*.

X. GASPARD ALLEMAND, IIIe du nom, Seigneur de Mont-Martin, fut marié le 27 Janvier 1615, avec *Jeanne de Loras*, fille d'*Abel de Loras*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Montplaiſant, & de *Marguerite Duprey*. Il teſta l'an 1639, & laiſſa pour enfans mâles:

1. GASPARD, IVe du nom, Seigneur de Mont-Martin, marié & ayeul de feu Meſdames la Maréchale de *Balincourt* & la Marquiſe d'*Ailly-Rochefort-de-Saint-Point*.
2. Et CLAUDE-JÉRÔME, qui ſuit.

XI. CLAUDE-JÉRÔME ALLEMAND, Seigneur de Champier, Capitaine de Cavalerie, épouſa, le 12 Septembre 1648, *Jeanne de Chapponay*, & en eut:

1. ABEL, qui ſuit;
2. MARGUERITE, femme de *François Raynaud*, Conſeiller à Lyon;
3. & 4. JEANNE & CLAUDINE, Religieuſes.

XII. ABEL ALLEMAND, Capitaine au Régiment de Saulx, épouſa, le 22 Mai 1692, *Jeanne-Marie de Beaumont*, dont il eut:

1. JEAN-PIERRE, qui ſuit;
2. PIERRE, Chanoine & Comte de Lyon;
3. MELCHIOR, Chanoine & Sacriſtain de Saint-Chef;
4. FRANÇOIS, Chevalier de Malte;
5. Et JOSEPH-ABEL, Camérier, Comte de Lyon.

XIII. JEAN-PIERRE ALLEMAND, épouſa le 5 Décembre 1730, *Jeanne de Boſrozel-de-Mont-Gonthier*, dont:

XIV. PIERRE-FRANÇOIS ALLEMAND, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Royal-Rouſſillon, le ſeul, à ce qu'on croit, qui reſte de la Maiſon des ALLEMAND. Il épouſa, le 17 Février 1765, *Marie-Madeleine-Judith Fyot-de-la-Marche*, fille de *Jacques-Philippe Fyot-de-la-Marche*, Comte de Neuilly, ancien Miniſtre plénipotentiaire près de la République de Gênes, & de *Judith Thomas*, l'un & l'autre d'une ancienne Maiſon de Bourgogne. Il a pour ſœur:

FRANÇOISE-MARIE ALLEMAND, Chanoineſſe d'Alix. *Mémoire envoyé*.

Les armes de la Maiſon ALLEMAND ſont, comme on l'a déjà dit: *de gueules, ſemé de fleurs-de-lys d'or ſans nombre, à la bande d'argent brochant ſur le tout*. Voyez l'*Hiſ-*

toire de Breſſe, par Guichenon, & les titres de la Chambre des Comptes de Grenoble.

ALLEMEND, ou AN-DER-ALLMEND, famille illuſtre & patricienne de la République & Canton de Lucerne en Suiſſe. Suivant une généalogie manuſcrite, dreſſée d'après les titres & qui nous a été adreſſée:

I. NICOLAS, Ier du nom, AN-DER-ALLMEND, eut de ſon mariage avec *Ida de Werten* (en allemand *Am-Werten*), JACQUES, qui ſuit.

II. JACQUES AN-DER-ALLMEND, du Grand-Conſeil de la République de Lucerne en 1517, Bailli ou Gouverneur de Kriens en 1547, eut de ſon mariage avec *Cécile Haas*, JEAN, qui ſuit:

III. JEAN AN-DER-ALLMEND, Ier du nom, du Grand-Conſeil de la République de Lucerne, Bailli de Kriens en 1541, Sénateur du Petit-Conſeil en 1543, & Banneret de la ville de Lucerne en 1548, épouſa 1° *Dorothée Hug*; 2° *Marguerite de Mettenweil*.

Il eut du premier lit:

1. JEAN, qui ſuit;

Et du ſecond:

2. MAURICE, auteur de la ſixième branche rapportée ci-après.

IV. JEAN AN-DER-ALLMEND, IIe du nom, du Petit-Sénat Souverain de la République de Lucerne en 1575, & Banneret de la ville de ce nom en 1589, laiſſa de ſon mariage avec *Catherine Helmelin-de-Pfefficken*:

1. JEAN, qui ſuit;
2. JODOC, auteur de la quatrième branche, rapportée ci-après;
3. Et BARBE, mariée avec le Chevalier *Pfiffer*.

V. JEAN AN-DER-ALLMEND, IIIe du nom, du Grand-Conſeil de la République de Lucerne, Capitaine-Général de Vyl en 1614, Sénateur du Petit-Conſeil de Lucerne en 1617, Bailli de Munſter en 1621, & du Comté de Rottenbourg en 1625, Bailli ou Gouverneur du Landgraviat de Turgovie en 1632; eut de ſon mariage avec *Marguerite d'Orer de Bade*:

1. MAURICE, Prévôt du Chapitre noble de Munſter en Argeu en 1674, & mort en 1688. Il eſt auteur d'une Hiſtoire manuſcrite de ſon Chapitre;
2. JEAN, qui ſuit;
3. JACQUES, mort Enſeigne au ſervice de France;
4. WALTHER ou WAUTIER, auteur de la troiſième branche rapportée ci-après;
5. BARBE, mariée avec *Melchior Schuomacher*, Banneret de la ville de Lucerne;
6. CATHERINE, mariée en premières noces avec *Jean-Rodolphe Spengler*, de Lucerne, Bailli de Kriens; & en ſecondes noces, avec *Joſt-Renouard Hartmann*;
7. Et MARIE-JACOBÉE, mariée avec *Jean-Baptiſte Bircher*.

VI. JEAN AN-DER-ALLMEND, IVe du nom, du Petit-Conſeil de la République de Lucerne en 1656, élu Stathouder de ce Canton en 1685, & Banneret en 1687, épouſa en premières noces *Catherine Bircher*, & en ſecondes *Eliſabeth de Sonnenberg*.

Il eut du premier lit:

1. MAURICE, Chanoine du Chapitre de Munſter, puis de celui de Saint-Liéger de Lucerne, Chevalier de l'Eperon-d'Or & Protonotaire Apoſtolique;
2. JEAN-JODOC, Doyen du Chapitre de Surſée;
3. ADRIEN, Capucin;
4. JEAN-LOUIS, qui ſuit;
5. MARGUERITE, mariée avec *Jean-Jodoc Ruttimann*, de Lucerne;
6. MARIE-CATHERINE;
7. DOROTHÉE, mariée 1° avec *Melchior Pfiffer*, & 2° avec *N... Puntiner*, de Braunberg;
8. SALOMÉE, mariée à *Jodoc-Bernard Haas*, de Lucerne;
9. MARIE-ANNE;
10. Et JEANNE, mariée en premières noces avec *Antoine-Marie Zelger*, & en ſecondes noces avec *Alphonſe de Sonnenberg*, Stathouder de la République de Lucerne.

Et du ſecond lit:

11. FRANÇOIS-IGNACE, rapporté ci-après.

VII. JEAN-LOUIS AN-DER-ALLMEND, du Grand-Conſeil de la République de Lucerne, Bailli de Buren en 1703 & 1704, n'a point laiſſé d'enfans de ſon mariage avec *Lucie Leuw*.

SECONDE BRANCHE.

VII. FRANÇOIS-IGNACE AN-DER-ALLMEND, fils de JEAN IV & d'*Eliſabeth de Sonnenberg*, a eu de ſon mariage avec *Dorothée de Goeldin*,

FRANÇOIS AN-DER-ALLMEND.

TROISIÈME BRANCHE.

VI. WALTER ou WAUTHIER AN-DER-ALLMEND, fils puîné de JEAN III, & de *Marguerite Dorer*, Capitaine des Lucernois, ſe diſtingua en 1656 à la bataille de Vilmergen contre les Bernois. Il fut élu Sénateur du Petit-Conſeil de Lucerne en 1687. Il épouſa

en premières noces *Dorothée de Cloos*, & en ſecondes *Catherine Harder*.

Il eut du premier lit :

1. Marie-Elisabeth, mariée à *Liéger Schuomacher ;*
2. Dorothée, Religieuſe de l'Abbaye de Gnadenthal, Ordre de Cîteaux;
3. N...., Religieuſe à Lucerne, dans le Couvent de Sainte-Anne ;
4. Et N...., Religieuſe à l'Abbaye d'Eſchenbach, Ordre de Cîteaux.

Du ſecond lit il eut :

5. Joseph, Chanoine du Chapitre de Munſter en Argeu ;
6. Salomée, mariée à *Charles Durler*, de Lucerne ;
7. Françoise, mariée à *Antoine Studer*, de Lucerne ;
8. Et Catherine, mariée à *Joſeph Hartmann*, de Lucerne.

QUATRIÈME BRANCHE.

V. Jodoc An-der-Allmend, ſecond fils de Jean II, & de *Catherine Helurlin*, du Grand-Conſeil de la République de Lucerne, eut de ſon mariage avec *Jacobée Segeſſer*, de Braunegg :

1. Jodoc ;
2. Rodolphe, Jéſuite ;
3. Meinrad, Bénédictin de l'Abbaye de Muri;
4. Jean-Roch, Chanoine du noble Chapitre de Munſter, Protonotaire Apoſtolique, & Docteur en Théologie & des deux Droits ;
5. Joseph, qui ſuit ;
6. Louis, Doyen du Chapitre de Williſau ;
7. Charles, auteur de la cinquième branche, rapportée ci-après ;
8. Guillaume, Enſeigne lors de l'expédition de Portugal, puis Capitaine-Lieutenant en France, où il mourut ;
9. Et Marie Béatrix, mariée à *Jacques de Sonnenberg*.

VI. Joseph An-der-Allmend, Capitaine des Lucernois à la bataille de Villmergen en 1656, élu Sénateur du Petit-Conſeil d'Etat en 1665, Bailli de Ruſſwyl en 1669, & de Rottenbourg en 1677, Banneret de la ville de Lucerne en 1693, mourut en 1695. Il avoit épouſé en premières noces *Catherine de Sonnenberg*, & en ſecondes noces *Marie-Eliſabeth Hartmann*.

Il eut du premier lit :

1. François, du Grand-Conſeil de Lucerne, mort ſans alliance ;

2. Catherine, mariée à *Charles Pfiffer*, d'Alhshoffen ;
3. Marie-Anne, morte ſans alliance.

Et du ſecond lit :

4. Jean-Baptiste ;
5. Ignace, Capucin,
6. Et Marie-Barbe, mariée avec *François-Joſeph Meyer*, de Lucerne.

CINQUIÈME BRANCHE.

VI. Charles An-der-Allmend, fils puîné de Jodoc & de *Jacobée Segesser*, de Brunegg, Sénateur du Grand-Conſeil de la République de Lucerne, Bailli de Malters en 1675, épouſa, en premières noces, *Marie-Jacobée Hartmann ;* & en ſecondes noces, *Dorothée Pfiffer*, d'Alhshoffen.

Du ſecond lit vinrent :

1. François-Roch, du Grand-Conſeil de Lucerne en 1690, du Petit-Conſeil de ce Canton en 1709, mort la même année, ſans enfans de ſon mariage avec *Anaſtaſie Pfiffer ;*
2. Et Joseph-Christophe, qui ſuit.

VII. Joseph-Christophe An-der-Allmend, du Grand-Conſeil de Lucerne en 1696, Bailli de Knutwyl en 1697, de Malters & Littau en 1707, élu Sénateur du Petit-Conſeil d'Etat en 1715, eſt mort en 1733, & avoit épouſé en premières noces *Marie-Eliſabeth Segeſſer*, de Brunegg, & en ſecondes noces *Marie-Eliſabeth Schuomacher*. Il a eu du ſecond lit :

VIII. Joseph-Ignace An-der-Allmend, du Petit-Conſeil d'Etat de Lucerne juſqu'en 1737.

SIXIÈME BRANCHE.

IV. Maurice An-der-Allmend, fils de Jean Ier & de *Marguerite Mettenweil*, d'une illuſtre & ancienne Maiſon de Lucerne, préſentement éteinte, fut élu Sénateur du Petit-Conſeil de la République de Lucerne en 1606, Avoyer ou Chef de ce Canton en 1629, & en même tems Banneret de la ville. Il épouſa en premières noces *Catherine Holdermeyer-de-Beinweil*, & en ſecondes noces *Marie Helmelin-de-Pfefficken*, illuſtres familles de Lucerne, préſentement éteintes.

Il eut du premier lit :

1. Jacques, Enſeigne au ſervice de France, mort ſans enfans de ſon mariage avec *Anne Zimmermann*.

Il eut du ſecond lit :

2. JEAN-JACQUES, Chanoine du Chapitre de Munſter ;
3. MALACHIE, Religieux de l'Abbaye de Saint-Urbain, Ordre de Cîteaux;
4. MARTIN, Capitaine dans le Milanais, & auparavant Lieutenant de la Garde Suiſſe de Lucques, marié en premières noces avec *Eliſabeth Goeldlin-de-Tieffenau;* en ſecondes noces avec *Marie-Madeleine Moersler*, & en troisièmes noces avec *Claire de Klageneck;*
5. NICOLAS, qui ſuit ;
6. CHARLES, mort ſans alliance ;
7. CATHERINE, mariée avec *Jean-Jacques Burgiſſer ;*
8. Et ANNE, mariée avec *Balthazard Kundig.*

V. NICOLAS AN-DER-ALLMEND, IIe du nom, du Grand-Conſeil de la République de Lucerne, Lieutenant de la Garde Suiſſe du Duc de Lorraine, Capitaine des Lucernois à la bataille de Villmergen en 1656, épouſa en premières noces *Madeleine Schultheſſ-Dſchopff*, & en ſecondes noces *Marguerite de Moitemont.*

Il eut du premier lit :

1. JEAN-JACQUES, du Grand-Conſeil de Lucerne, mort ſans enfans de ſon mariage avec *Marguerite de Hertenſtein.*

Et du ſecond lit :

2. JEAN-ALBERT, Lieutenant de Cavalerie au ſervice du Prince d'Orange ;
3. JACQUES-MAURICE, Chanoine du Chapitre de Munſter en Argeu, Chevalier de l'Epe-ron-d'Or, & Aumônier du Duc de Lorraine ;
4. MARIE-BÉATRIX, mariée à *Jodoc-Charles Rutimann*, de Lucerne ;
5. ANNE-MARIE, mariée avec *Sébaſtien Capeller*, de Lucerne ;
6. JEAN-GASPARD, qui ſuit ;
7. Et JEAN-THURINGE, Curé de Ruſſwyl dans le Canton de Lucerne, Bénéfice qui vaut par an 10,000 livres de France.

VI. JEAN-GASPARD AN-DER-ALLMEND, du Grand-Conſeil de Lucerne, Lieutenant, puis Capitaine de la Garde Suiſſe du Duc de Lorraine, épouſa *Jacobée de Cyſat.* Le 20 Juin 1625, LÉOPOLD, Duc de Lorraine, gratifia JEAN-GASPARD D'ALLMEND, Capitaine des Cent-Suiſſes de ſa Garde, & Conſeiller du Canton de Lucerne, & les deux enfans qu'il eut de ſon mariage, leurs hoirs & ayant cauſe, *de la Seigneurie de Baldegg*, ſituée dans le Comté de Rottenbourg, Canton de Lucerne. Son Alteſſe Royale venoit de rembourſer le prix de cette Terre à Ferdinand, Marquis de Lunaty-Viſconti, Colonel des Cent-Suiſſes de ſa Garde, & ſon Chambellan, lequel avoit acheté en 1717 le Château & la Seigneurie de Baldegg, de *Jean-Rodolphe Meyer-de-Baldegg*, Bailli de Habsbourg, dans le Canton de Lucerne.

Le deſcendant de JEAN-GASPARD AN-DER-ALLMEND, MELCHIOR-GEORGES-JOSEPH AN-DER-ALLMEND, né en 1748, eſt aujourd'hui Seigneur de Baldegg, & a été élu Sénateur du Grand-Conſeil de Lucerne en 1765.

Les armes : *de gueules, à l'arbre de ſinople, tigé & arraché d'or, l'écu bordé d'or, caſque de Chevalier, au bourlet de ſinople & d'argent, rehauſſé d'un demi-vol de gueules, chargé d'un arbre de ſinople, tigé & arraché d'or, lambrequins de ſinople.*

* ALLEMOGNE, Terre & Marquiſat dans le pays de Gex, qui a été poſſédée longtems par la Maiſon *de Livron. Marguerite*, fille & héritière d'*André-Gaſpard de Livron*, Marquis d'Allemogne, & de *Raymondine de Choiſy*, porta ce Marquiſat, ainſi que le Comté de Choiſy & autres Terres, à *Edouard de Conzié*, IIe du nom, qu'elle épouſa en 1696. Voyez CONZIÉ.

ALLENS, en Bretagne : *d'argent, à trois hures de ſanglier de ſable, poſées* 2 & 1.

ALLÉRAC, en Bretagne : *d'argent, à l'aigle impérial de ſable.*

ALLÈS, en Languedoc : *d'argent, à deux ailes d'aigles éployées de ſable, au chef d'azur chargé d'un ſoleil d'or.*

ALLEURS-PUCHOT. ROLAND PUCHOT-DES-ALLEURS, ancien Capitaine dans le Régiment des Gardes-Françoiſes, ci-devant appelé Chevalier, depuis nommé Comte DES ALLEURS, a été d'abord Envoyé extraordinaire auprès du Roi & de la République Royale de Pologne en 1741, & nommé Ambaſſadeur à Conſtantinople en Février 1747 ; il épouſa, à Dreſde en 1744, MARIE, née Princeſſe de Lubomirska, fille de GEORGES, Prince de Lubomirski, de laquelle il a eu des fils & des filles. Il eſt mort à Conſtantinople en Janvier 1755.

Le feu Comte DES ALLEURS avoit pour ſœur MARIE-SOPHIE, mariée en 1728 à *Louis-Auguſte Sonning*, ancien Receveur-Général des

Finances de la Généralité de Paris, oncle maternel de la Comteſſe de Grammont.

Le Comte DES ALLEURS étoit couſin germain de FRANÇOIS PUCHOT, Seigneur des Alleurs près Rouen, mort Capitaine dans le Régiment des Gardes-Françoiſes, auſſi appelé Comte DES ALLEURS; celui-ci a laiſſé pour héritiers deux frères, qui poſſèdent aujourd'hui la Terre des Alleurs.

Les armes de PUCHOT-DES-ALLEURS DE GUERPONVILLE ſont: *d'azur, à l'aigle éployé d'or, au chef couſu de même.*

* ALLEVARD, Terre & Seigneurie du Dauphiné, érigée en titre de Comté en faveur de *Jean-Baptiſte-François Barral-de-Clermont*, Préſident à Mortier au Parlement du Dauphiné. Le nom d'*Allevard* a été commué en celui de *Barral* par Lettres-Patentes du mois de Mars 1753, regiſtrées en la Chambre des Comptes & au Parlement de Grenoble les 14 Avril & 25 Juin ſuivant, en récompenſe des ſervices que la famille *de Barral* a anciennement rendus à l'Etat, entr'autres de ceux rendus aux Rois, prédéceſſeurs de Sa Majeſté, par *Guillaume de Barral*, Grand-Prieur d'Ainay en 1520, par *Claude*, *Louis*, *Edmond* & *Pierre-Romain de Barral*, tués au ſervice du Roi. Voyez BARRAL.

Les armes: *écartelé, aux* 1 *&* 4 *de gueules, à trois bandes d'argent; au chef de même, chargé de trois cloches d'azur, bataillées d'or; aux* 2 *&* 3, de Clermont de Dauphiné.

ALLI, en Auvergne: *de gueules, à la faſce ondée d'argent, accompagnée de ſix merlettes de même, trois en chef & trois en pointe.*

ALLIET, Seigneur de Saint-Pierre, en Normandie, Généralité de Rouen, maintenu le 7 Février 1667: *d'azur, à un lion d'or, armé & lampaſſé.*

ALLIGRET, en Berry: *d'azur, au lion d'or, tenant une fleur-de-lys de même de la patte droite.*

ALLINGTON, famille noble des plus conſidérables d'Angleterre. Elle eſt en poſſeſſion depuis très-longtems du droit d'être Échanſon du Roi le jour de ſon couronnement. Ce droit appartenoit autrefois à la Maiſon d'*Argenton*, éteinte ſous le règne de HENRI VI. Il a paſſé dans celle D'ALLINGTON par le mariage d'*Eliſabeth d'Argenton* avec GUILLAUME D'ALLINGTON, qui le poſſède aujourd'hui. Voyez Imhoff, *Hiſtoire des Pairs d'Angleterre.*

ALLIOT: *d'azur, à une faſce d'or, chargée à dextre d'un croiſſant de gueules, & accompagnée de quatre roſes d'or, trois rangées en chef & une en pointe.*

* ALLONVILLE, Terre en Beauce, relevant de l'Évêché de Chartres, qui a donné ſon nom à une ancienne famille, dont on remonte l'origine à GEOFFROY, Seigneur d'Allonville, qualifié de *Chevalier*, dès l'an 1370. Son arrière-petit-fils CHARLES D'ALLONVILLE, Seigneur dudit lieu, & Maître-d'Hôtel du Roi Louis XI, devint Seigneur d'Oiſonville, en vertu du don porté par ſon premier contrat de mariage avec *Marguerite de Croſne*, qui étoit encore ſa femme en 1457, & petite-fille d'*Adam de Croſne*, Chevalier, Seigneur d'Oiſonville en 1386. Il étoit veuf & ſans enfans, lorſqu'il épouſa en ſecondes noces *Bertrande de Richebourg-d'Orral*, fille de *Jean de Richebourg*, Écuyer, Seigneur d'Orral. C'eſt de ce CHARLES que deſcendent les Seigneurs d'Arnancourt, en Champagne, dont étoit EDME D'ALLONVILLE, Chevalier, Seigneur d'Arnancourt, qui juſtifia de ſa nobleſſe devant M. de *Caumartin*, Intendant de Champagne en 1668, laiſſant d'*Antoinette d'Hériſſon*, ſa femme, FRANÇOIS-CHARLES D'ALLONVILLE, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Beſons, marié en 1695 à *N... d'Amboiſe*, mère d'un fils poſthume, marié en 1728; et les Seigneurs du Pleſſis-Saint-Benoît qui ſubſiſtent dans JACQUES D'ALLONVILLE, Chevalier, Seigneur du Pleſſis, qui a des enfans de *Marie-Charlotte Guyonnet*, ſa femme, Dame de la Broſſe-Vertron, entr'autres LOUIS-FRANÇOIS-MARIE D'ALLONVILLE, né audit la Broſſe, le 9 Novembre 1736.

La branche des Seigneurs de Louville eſt préſentement éteinte, elle a commencé par *Pierre*, frère puîné du ſuſdit, que *Jeanne* de *Languedoue*, ſa femme, rendit père de JEAN D'ALLONVILLE, Seigneur de Louville, Chevalier de l'Ordre du Roi, & ſon Chambellan, en faveur duquel Louis XI, par des Lettres du 7 Août 1481, attacha la haute, moyenne & baſſe Juſtice à ſa terre de Louville. Il avoit

pour femme *Madeleine de Prunelé*, Dame du Pouſſier, en Dunois, fille d'HUGUES, IIe du nom, Seigneur de la Porte, Guillerval, Gaudreville, &c., & de *Guillemette de Tuſſay*. Le dernier de cette branche a été CHARLES-AUGUSTE D'ALLONVILLE, dit *le Marquis de Louville*, mort dans ſon Château de Louville, qu'il avoit rebâti ſur le modèle de l'Hôtel d'Humières, à Paris, le 20 Août 1731. Il avoit laiſſé d'*Hyacinthe-Sophie Béchameil-de-Nointel*, ſa femme, morte en Février 1757, *Angélique-Louiſe-Sophie d'*ALLONVILLE, Dame de Louville, née le 10 Février 1710, & morte en Septembre 1756, qui avoit été mariée, le 10 Juin 1733, à *Pierre-François-Marie Baglion*, dit *le Marquis de Baglion*, Capitaine aux Gardes-Françoiſes, en 1754, dont *Françoiſe-Sophie-Scholaſtique de Baglion*, héritière de Louville, mariée le 24 Janvier 1759 à *Denis-Auguſte de Grimoard*, Comte du Roure, légataire de la Ducheſſe de la Force.

Les armes ſont : d'*argent, à deux faſces de ſable.*

ALLORGE, Sieur de Seineville, de la Hérape, Méville, Brémont, Malicorne, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 10 Août 1666. On lit dans l'*Hiſtoire de Rouen* que ROBERT D'ALLORGE fut Maire de la ville de Rouen en 1349 ; que N... D'ALLORGE, Abbé de Lyre, fut excommunié en 1392, & que GUILLAUME D'ALLORGE fut Echevin de la même ville de Rouen, en 1394.

Le P. Anſelme fait mention de JEAN D'ALLORGE, marié à *Eliſabeth du Boſc*, qui mourut en 1406. Suivant l'*Armorial de France* de MM. d'Hozier, EDMOND D'ALLORGE, Ecuyer, Sieur du Havart, épouſa, le 21 Mars 1688, *Eliſabeth de Guiſſencourt* ; & MADELEINE D'ALLORGE-DE-SEINEVILLE, leur fille, fut reçue à Saint Cyr en Décembre 1702. Il juſtifia la poſſeſſion de ſa nobleſſe depuis ROBERT D'ALLORGE, ſon ſixième aïeul, Ecuyer, Seigneur de Seineville & du Châtellier, l'an 1486.

Suivant un titre de la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Paris, c'eſt GUILLAUME D'ALLORGE qui fut annobli en 1395.

Les armes : *de gueules, à trois gerbes de bled d'or, liées de même, poſées deux & une, & accompagnées de ſept molettes d'éperon, auſſi d'or, poſées trois en chef, une au milieu de l'écu, & trois en pointe, deux & une.*

* ALLUYE, dans le Perche-Gouet, & qui eſt une des cinq Baronies de cette contrée. Ces Baronies ne furent déſunies qu'après la confiſcation qui en fut faite ſur le Connétable de Luxembourg, Comte de Saint-Pol, décapité à Paris, le 19 Décembre 1475. Les Baronies d'*Alluye* & de *Brou*, furent enſuite données à *Florimond Robertel* ; un de ſes deſcendans étant mort ſans enfans de *Madeleine Brulard*, la Baronie d'*Alluye* échut à *François d'Eſcoubleau*, Marquis de Sourdis, du chef de ſa femme *Iſabeau Babou-de-la-Bourdaiſure*, qui avoit pour mère *Françoiſe Robertel*, fille de *Florimond*. C'eſt en faveur de ce même *François d'Eſcoubleau* que la Baronie d'*Alluye* fut érigée en Marquiſat, & après avoir été poſſédée plus de cent ans par ſes deſcendans, elle a été vendue par décret à *Jean*, Marquis de *Gaſſion*, dont la fille aînée Comteſſe de Peyre, poſſède aujourd'hui le Marquiſat d'*Alluye*. Voyez GASSION.

ALLY (D'). Voyez ROCHEFORT-D'ALLY.

ALMADA, Maiſon illuſtre & ancienne de Portugal, qui tire ſon origine d'un Chevalier Anglois, qui étoit Colonel de *Guillaume-Longue-Epée* : il vint au ſecours D'ALPHONSE HENRIQUÈS Ier, Roi de Portugal, lorſqu'il prit Lisbonne ſur les Maures. JEAN-EAUNES D'ALMADA, dit *le Grand*, à cauſe de ſes belles actions, vivoit vers l'an 1340. ALVARVAS D'ALMADA, ſon arrière-petit-fils, fut créé *Comte d'Avranches*, par CHARLES VII, Roi de France. Il ſuivit l'Empereur SIGISMOND contre les Turcs. FRANÇOIS D'ALMADA, Provéditeur du Bureau des Indes, premier Maître-d'Hôtel de la Reine de Portugal, femme de JEAN V, mourut en 1739, & laiſſa entr'autres enfans BERNARD D'ALMADA, Provéditeur du Bureau des Indes. Voyez Moréri.

ALMÉIDA, Maiſon des plus illuſtres de Portugal, qui a produit de grands hommes. Frère Bernard de Brito, auteur Portugais, la fait remonter à PELAYO D'ALMÉIDA, de la Maiſon de *Coelho*, qui vivoit du tems de HENRI DE BOURGOGNE, Comte de Portugal, mort l'an 1112. La branche aînée de cette Maiſon a fini à CHRISTOPHE D'ALMÉIDA, marié, âgé de 83 ans, à *Louiſe de Tavora*, qui avoit déjà été mariée deux fois

Les autres branches ſont:

1° Celle d'ALMÉIDA-CONTADOR, ou chef de la branche des Comtes, dont le dernier, D. ANTOINE D'ALMÉIDA, eſt mort ſans poſtérité.

2° Celle des Comtes d'*Abrantès*, qui a donné un Gouverneur de Dio, aux Indes Orientales; un premier Vice-Roi des mêmes Indes, un Grand-Prieur de Crato, dans l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, qui fut deux fois au ſecours de l'iſle de Rhodes.

3° Celle d'*Avintes*, de laquelle eſt ſorti un Amiral des Indes Orientales, un Commandeur de Saint-Martin de Soulheira & de Bempoſta, dans l'Ordre du Chriſt; un Gouverneur de Rio-de-Janeiro; un Gouverneur de la province de Tras-los-Montes; un Grand Ecuyer & premier Gentilhomme de l'Infant Dom FRANÇOIS, frère puîné du Roi JEAN V; un Gouverneur & Capitaine-Général des Indes Orientales; un Gouverneur de Fernambuc, & des Mines d'or, au Bréſil.

4° Celle d'ALMÉIDA-LANCASTRE. qui a donné un Gouverneur de Ceuta, en Afrique.

5° Et Celle des Seigneur d'*Aſſumar*, parmi leſquels on trouve un Chef du Sénat, ou Maiſon de la Ville de Lisbonne; des premiers Maîtres-d'Hôtel du Roi; un Gouverneur des Mines du Bréſil; des Ambaſſadeurs; un Amiral des Armées Navales aux Indes Orientales.

D. FRANÇOIS D'ALMÉIDA, le premier Vice-Roi des Indes, étoit un des plus grands hommes que cette Maiſon ait fournis; il fut tué le 1er Mars 1509, âgé de 60 ans. Voyez la Généalogie de cette Maiſon, dans Moréri.

ALMÉRAS. GUILLAUME D'ALMÉRAS, Viguier du Roi en la Ville de Bagnols, fut père d'ANTOINE D'ALMÉRAS, Conſeiller du Roi, auſſi Viguier de Bagnols, qui eut de FRANÇOISE D'ALMÉRAS, ſon épouſe, ANTOINE D'ALMÉRAS, Seigneur de Mirevaux, inſtitué héritier univerſel de GUILLAUME D'ALMÉRAS, ſon oncle, Seigneur de Mirevaux par teſtament du 11 Janvier 1676.

JEAN-GUILLAUME D'ALMÉRAS, fils d'ANTOINE, Seigneur de Mirvaux, de Goure & de Boſſuge, Conſeiller du Roi en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, pourvu par Lettres du 29 Décembre 1718, épouſa, le 31 Août précédent, *Catherine Chicoineau*, fille de noble *François Chicoineau*, Conſeiller en ladite Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, & de *Catherine Fournier*.

Les armes: *d'azur, à un lion d'or, langué & onglé de gueules; au chef d'or, chargé de trois palmes de ſinople.*

ALOIGNY-DE-ROCHEFORT. Le Chevalier l'Hermite Souliers, dans ſon *Hiſtoire Généalogique de Touraine*, imprimée à Paris en 1669, fait mention de la Maiſon d'*Aloigny*, qu'il appelle *Alougny*, & la diviſe en deux branches, l'une appelée *Aloigny-Rochefort*, & l'autre *Aloigny-de-la-Groye*.

Eglantine de la Trémoïlle porta le Château de *Rochefort* à PIERRE D'ALOIGNY, IIe du nom, ſon mari, & elle le donna, par ſon teſtament de 1380, à GUILLAUME D'ALOIGNY ſon fils, qui ſuit.

GUILLAUME D'ALOIGNY, IIe du nom, épouſa *Jacquette Couraud*, il en eut:

1. EUSTACHE, mort ſans enfans;
2. Et GUILLAUME, qui ſuit.

GUILLAUME, IIIe du nom, épouſa, le 28 Décembre 1442, *Marguerite de la Touche*, dont:

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. Et GUILLAUME, IVe du nom, qui n'eut que des filles.

FRANÇOIS D'ALOIGNY DE ROCHEFORT, épouſa, le 20 Octobre 1484, *Catherine Guérin*, il en eut:

RENÉ DE ROCHEFORT, marié le 6 Juillet 1533, à *Gabrielle de la Trémoïlle*: de ce mariage vint:

PIERRE D'ALOIGNY, IIIe du nom, qui fut Enſeigne de cent hommes d'armes, & épouſa, le 27 Janvier 1548, *Marguerite de Salignac*, dont:

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. Et GUY, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après.

ANTOINE D'ALOIGNY, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cent hommes d'armes, épouſa *Lucrèce de Périon*, & eut pour fils:

LOUIS D'ALOIGNY, Chevalier des Ordres, qui s'allia à *Marie Habert*; de ce mariage naquirent:

1. HENRI-LOUIS, qui ſuit;
2. PIERRE, mort dès l'enfance;
3. Et FRANÇOIS-ANNIBAL, mort ſans hoirs.

HENRI-LOUIS D'ALOIGNY, Capitaine d'une Compagnie des Gardes-du-Corps du Roi, Chevalier de ſon Ordre, & Maréchal de France, épouſa *Madeleine de Laval*. Il en eut:

1. Louis-Pierre-Armand d'Aloigny, Marquis de Rochefort, Baron de Craon, Brigadier des Armées du Roi, mort le 21 Juillet 1701, le dernier de ſa branche;
2. Marie-Henriette d'Aloigny, Comteſſe Douairière de Blanzac, morte le 18 Octobre 1736, dans ſa ſoixante-treizième année: elle avoit épouſé 1° *Louis-Fauſte de Brichanteau*, ſon couſin germain, dont elle a eu un fils; 2° le 3 Mai 1691, *Charles de Roye-de-la-Rochefoucaud*, Comte de Blanzac, mort le 4 Septembre 1732, dont le Duc *d'Eſtiſſac* & deux filles mariées.

Guy d'Aloigny, fils de Pierre III & de *Marguerite de Salignac*, Seigneur de Boiſmorand, Capitaine des Gardes de M. le Prince de Condé, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, épouſa *Renée de la Pouge*, dont:

1. René, qui ſuit;
2. Charles, rapporté après la poſtérité de ſon aîné;
3. Et Guy, Chevalier de Malte, mort Grand-Bailli de la Morée.

René d'Aloigny, IIe du nom, eut pour fils:

Honoré d'Aloigny, Chevalier, Seigneur de Boiſmorand, qui n'a eu qu'une fille.

Charles d'Aloigny, Chevalier, Seigneur des Bordes; ſecond fils de Guy & de *Renée de la Pouge*, fut Capitaine au Régiment d'Amboiſe, & ſe maria, le 26 Avril 1638, avec *Marie Ajaſſon*. Il fut père de Charles d'Aloigny, ſeul garçon qui ſuit.

Charles d'Aloigny, IIe du nom, épouſa, le 27 Juillet 1666, *Gabrielle Clabat*, dont:

Charles d'Aloigny, IIIe du nom, marié le 7 Mai 1718, à *Jeanne-Baptiſte Jouslard-d'Airon*, dont pour fils unique:

Charles-Guy d'Aloigny, qui a fait ſes preuves de nobleſſe devant le Juge-d'Armes de France, en 1735, pour être reçu Page de Sa Majeſté. Il réſide au Château de la Goſſelinière, près Thouars. *Mémoire envoyé.*

Les armes: *de gueules, à trois fleurs-de-lys d'argent, poſées deux & une.*

Voyez la Généalogie de cette Maiſon, dans Moréri.

BRANCHE

des Seigneurs de la Groye.

Pierre d'Aloigny, Seigneur de la Groye, troiſième fils de Guillaume d'Aloigny, Ier du nom, Seigneur de Rochefort, épouſa en Décembre 1412, *Marguerite de Mondion*, dont:

Galehaut d'Aloigny, Chevalier, Seigneur de la Groye & d'Ingrande, Maître d'Hôtel du Roi Louis XI, Gouverneur & Capitaine de la Ville & Vicomté de Châtellerault en 1482. Il avoit épouſé, par contrat du 9 Décembre 1440, *Marie de la Touche-d'Aurigny*, & en eut:

Jacques d'Aloigny, Seigneur de la Groye, marié, par contrat du 24 Octobre 1460, à *Anne*, fille de *Louis le Roux*, Seigneur de la Roche-des-Aubiers, & de *Jeanne d'Aubigné*, dont entr'autres enfans:

René d'Aloigny, Seigneur de la Groye, qui épouſa, par contrat du 6 Août 1504, *Anne de Crévant*. Il en eut:

Louis d'Aloigny, Seigneur de la Groye, d'Ingrande, &c., marié par contrat du 15 Novembre 1540, à *Jeanne de Savary*, de laquelle vint:

François d'Aloigny, Seigneur de la Groye, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Henri III. Il laiſſa de *Jacquette du Pleſſis*, qu'il épouſa par contrat du 6 Février 1570, entr'autres enfans:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Et François, rapporté après ſon frère.

Jacques d'Aloigny, Seigneur de la Groye, d'Ingrande, du Pont-de-Ruau, &c., ſe maria par contrat du 13 Janvier 1600, avec *Iſabeau de Marconnay*, dont entr'autres enfans:

Charles-Martin d'Aloigny, Seigneur de la Groye, du Cheſne, d'Ingrande, de Marigny, &c., marié par contrat du 14 Avril 1628, à *Françoiſe Daviau-de-Piolans*. Il en eut:

Louis d'Aloigny, Sénéchal de Châtellerault, en faveur duquel la Seigneurie de la Groye fut unie à celles de *Marigny*, du *Cheſne*, d'*Ingrande* & d'*Oyré*, & érigée en *Marquiſat*, avec établiſſement de 4 foires chaque année, par Lettres du mois de Janvier 1661. Le Marquis de la Groye avoit épouſé, par contrat du 9 Août 1657, *Charlotte Chaſteigner*, fille de *François*, Comte de Saint-George, & de *Gabrielle Renaud*. Leurs enfans furent:

1. Louis-Gabriel d'Aloigny, dit *le Comte de la Groye*, Capitaine au Régiment de Saint-Aignan, qui n'étoit pas marié en 1684;
2. Roch-François, Eccléſiaſtique;
3. N.... Chevalier de Malte;
4. Alexis;
5. Charles, dit *le Chevalier* d'Aloigny, Lieu-

tenant du Détachement de la Marine au Canada en 1684;

6. & 7. LOUISE-CHARLOTTE & SUSANNE.

FRANÇOIS D'ALOIGNY, second fils de FRANÇOIS D'ALOIGNY, & de *Jacquette du Pleſſis*, Seigneur de Beaulieu & de la Groye, épouſa, par contrat du 22 Août 1605, *Charlotte de la Porte*, Dame du Puy-Saint-Aſtier & de la Rolfie, dont pour fils aîné:

CLAUDE D'ALOIGNY, Seigneur du Puy-Saint-Aſtier, &c., qui vivoit encore en 1669. Il avoit épouſé, par contrat du 21 Mai 1631, *Marie Arlot*, dont:

CHARLES D'ALOIGNY, Seigneur de la Rolfie, allié à *Marie*, fille de *Guillaume d'Aleſme*, Conſeiller, Doyen & Garde des Sceaux du Parlement de Guyenne, & de *Catherine d'Eſcars de Merville*. De ce mariage ſortit:

CLAUDE D'ALOIGNY, Seigneur du Puy-Saint-Aſtier, marié, le 24 Octobre 1701, avec *Renée-Françoiſe d'Abzac de la Douze-de-Villars*.

THOMAS D'ALOIGNY, leur fils, Seigneur du Puy-Saint-Aſtier, reçu Page du Roi dans ſa Grande-Ecurie, le 21 Mars 1725, épouſa 1° *N... le Berthon*, fille d'*André-François le Berthon*, premier Préſident du Parlement de Guyenne, & de *N... de Baroſet*, dont il lui reſte deux filles; & 2° le 24 Avril 1754, *Marie-Gabrielle d'Abzac de Preſſac*, fille de *Jacques d'Abzac*, Marquis de Preſſac, & de *Marie Vautier*.

Le Marquiſat de LA GROYE avec ſes dépendances, ayant été acquis par *Louis-Claude de la Roche*, Ecuyer, il obtint la confirmation du titre de *Marquiſat* à la terre de LA GROYE, & y fit encore réunir les Fiefs de *la Borde*, du *Pin*, d'*Argenſon* & de *Ferrière*, par Lettres-Patentes du mois de Juin 1722, regiſtrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Paris, les 23 Août & 11 Septembre 1723, & au Bureau des Finances de Poitiers le 6 Septembre 1724, que le Roi lui accorda pour récompenſe de ſes ſervices & de ceux de ſes ancêtres. Voyez ROCHE (DE LA) & le *Dictionnaire des Gaules*, tom. III, p. 679.

Les armes: *de gueules à 5 fleurs-de-lys d'argent, poſées en ſautoir*.

ALORGE, famille de Normandie, Généralité d'Alençon, maintenue dans ſa nobleſſe le 12 Août 1666. Voyez ALLORGE.

ALOS: *d'argent, à deux faſces d'azur, ſurmontées en chef de trois annelets de ſable*.

ALOST, de Gand: *de ſable, au chef d'argent, à une épée en pal ſur le tout*.

ALOU, Seigneur d'Hémecourt: *d'azur, au chevron d'or, chargé ſur la pointe d'une quinte-feuille de gueules, & ſur chaque côté d'un treffle de ſinople, & accompagné de trois merlettes du ſecond, deux en chef & une en pointe*.

ALOUE, famille noble du Diocèſe de Luçon en Poitou, dont eſt FRANÇOIS-HECTOR D'ALOUE, Ecuyer, Seigneur des Ajots, réſidant au Château de Fougeroux, même Diocèſe. Il a été reçu Page du Roi dans ſa Petite-Ecurie en Décembre 1708, & s'eſt marié, par contrat du 25 Juillet 1719, avec *Renée-Suſanne de Grellier*, fille de *François de Grellier*, Ecuyer, Seigneur des Aſpaix, & de *Suſanne Régnon*. Sa filiation a été prouvée par titres depuis ANDRÉ D'ALOUE, ſon ſeptième ayeul, Seigneur des Ajots, vivant avant l'an 1478, dont le fils CLÉMENT D'ALOUE, Ecuyer, Seigneur des Ajots, fut marié le 11 Octobre 1498 avec *Marie de Saint-Gélais*, fille de *Guyot de Saint-Gélais*, Ecuyer, Seigneur d'Antigni, & d'*Antoinette de Peyre*.

Les armes: *d'argent, à deux chevrons de gueules, poſés l'un au-deſſus de l'autre, & accompagnés en chef de deux macles de ſable*.

ALOY, en Vermandois: *d'argent, à la bande fuſelée de ſable*.

ALPEN (D'), en Allemagne: *de gueules, au lion d'argent*.

ALPHERAN. CLAUDE ALPHERAN, de la ville d'Aix, obtint des Lettres d'annobliſſement dans le mois de Juin 1724; elles furent enregiſtrées le 21 Avril de l'année ſuivante, regiſtre *Miſericordia*, fol. 105.

Il s'étoit marié avec *Claire de Trouſſier*, dont il a eu MELCHIOR-LOUIS-BONIFACE ALPHERAN-DE-BUSSAN, Conſeiller au Parlement, qui a fait alliance avec *Anne-Henriette-Thérèſe de Regina*, fille de Noble *Jean-François de Regina*, Greffier en chef au Parlement, & de *Marie-Thérèſe de Gautier-du-Poët*, dont il a des enfans.

MELCHIOR, oncle de CLAUDE ALPHERAN, eſt mort Prieur de l'Egliſe de Malte. Il a encore deux frères vivans, PAUL, Evêque de Malte,

& MELCHIOR, ancien Prieur de Saint-Jean d'Aix, & à préſent Abbé Régulier de Septfons.

Les armes: *écartelé, aux* 1 *&* 4 *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'un croiſſant, le tout d'argent; aux* 2 *&* 3 *de gueules au Léopard d'or paſſant.* Voy. *Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence,* p. 35.

ALPHONSE, en Languedoc: *d'or, à un carré d'azur, chargé d'une fleur-de-lys d'or, ſoutenue par deux ours de ſable.*

ALPOZZO. La Maiſon d'ALPOZZO eſt une des plus anciennes & des plus illuſtres du Piémont. Elle remonte juſqu'au douzième ſiècle, & a fourni grand nombre d'hommes illuſtres dans l'Egliſe, à la Cour, & dans les Armées des Ducs de Savoie, entre leſquels étoient CHARLES-ANTOINE, Archevêque de Piſe, & AMÉDÉE, Marquis de Voghère, Majordome-Major du Duc de Savoie, qui avoit épouſé *N..... de Valpergue,* dont la Maiſon eſt une des quatre premières du Piémont. Il y a pluſieurs branches de la Maiſon d'ALPOZZO établies à Rome, à Florence & à Nice. Elle s'eſt ſouvent alliée aux premières Maiſons d'Italie, notamment à celles de *Valpergue,* de *Conti,* de *Vaſſala, di Fauria,* de *Saluces,* &c.

JACQUES D'ALPOZZO, un des deſcendans de cette Maiſon, Prince de la Ciſterne, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, Gouverneur de la Province de Bielle, & Grand-Ecuyer des derniers Ducs de Savoie, épouſa *Anne Litta-Viſconti,* Dame d'honneur de la Reine de Sardaigne, mère d'AMÉDÉE-ALPHONSE D'ALPOZZO, Prince de la Ciſterne en Piémont, Marquis de Voghère, Grand-Veneur & Grand-Fauconnier du feu Roi de Sardaigne, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majeſté, & Colonel du Régiment de Saluces, Gouverneur d'Ypres, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées, & Commandant en chef celle d'Italie, marié à *Marie-Henriette le Hardy-de-là-Trouſſe,* fille de *Philippe-Auguſte le Hardy,* Marquis de la Trouſſe. De ce mariage naquit JACQUES-AUGUSTE-LAURENT-FERDINAND-PHILIPPE-MARIE D'ALPOZZO, Marquis de la Trouſſe, marié le 15 Juin 1746 avec *Marie-Anne-Auguſtine de la Vieuville,* fille de *René-Jean-Baptiſte,* Marquis *de la Vieu-*

ville, & d'*Anne-Charlotte de Creil,* dont eſt née MARIE-HENRIETTE-AUGUSTINE-RENÉE, baptiſée le 13 Février 1749. Son père eſt mort à 53 ans le 9 Mars 1750, & ſa mère s'eſt remariée en Mai 1751 à *François-Bruno de la Barandière,* Comte de la Chauſſée, fils d'*Antoine-Louis,* Comte *de la Gorge,* & de *Marie-Anne-Joſéphine de la Chauſſée-d'Eu.*

Les armes d'ALPOZZO ſont: *écartelé, aux* 1 *&* 4 *d'or, au puits maçonné de gueules, gardé par deux dragons de ſinople; aux* 2 *&* 3 *d'or, à l'aigle éployé & couronné de ſable.*

ALRICS (DES), Seigneur de Rouſſet: *tiercé en faſce; au* 1 *d'argent, au ſoleil de gueules; au* 2, *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois croiſettes pattées de même, deux en chef & une en pointe; & au* 3 *d'or, ſemé de fleurs-de-lys & de tours d'azur.*

ALRIES, en Dauphiné: *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois croiſettes de même, deux en chef & une en pointe; au chef d'argent, chargé d'un ſoleil de gueules.*

ALSACE, Province du Royaume de France, qui paſſa de la domination des Romains ſous celle des Allemands, & qui fit enſuite partie du Royaume d'Auſtraſie. Après la mort de LOUIS IV, Roi d'Auſtraſie, arrivée en 954, l'Alſace paſſa ſous la domination des Rois & Empereurs d'Allemagne, & fit partie de ce qu'on appelle l'Empire. Vers l'an 1180, les Empereurs détachèrent l'Alſace de la Souabe, & y établirent des *Landgraves* ou *Comtes Provinciaux.* L'Alſace eſt diviſée en haute & baſſe. Par le Traité de Munſter de 1648, l'Empereur, l'Empire & la Maiſon d'AUTRICHE ont cédé à la France l'Alſace, dont Strasbourg eſt la Capitale, avec tous les droits de ſouveraineté, ſeigneurie, féodalité, & le Roi en jouit en véritable Monarque.

Les armes du Landgraviat de la haute Alſace ſont: *d'azur, à la bande d'or, accoſtée de ſix couronnes de même:* celles du Landgraviat de la baſſe Alſace ſont: *de gueules à une barre dentellée d'or.*

ALSACE. Il y a eu des Comtes de Flandres de ce nom, dont étoit PHILIPPE D'ALSACE,

Comte de Flandres, par ſucceſſion de ſon père THIERRY. Il était Comte de Vermandois par ſa femme, fille aînée de *Raoul*, Ier du nom, deſcendant de HUGUES CAPET. *Iſabelle de Hainaut* était ſa nièce, étant fille de MARGUERITE D'ALSACE, ſa ſœur aînée, & de *Baudouin*, Comte *de Hainaut*, dont les enfans héritèrent du Comte de Flandres, PHILIPPE D'ALSACE n'en ayant point eu de ſes deux femmes.

ALSACE : *de gueules, à la bande d'or, accompagnée de ſix couronnes de même, miſes en orle.*

ALSACE-HÉNIN-LIÉTARD. Cette Maiſon, diviſée aujourd'hui en quatre branches, comme on le verra ci-après, deſcend, ſuivant un Mémoire domeſtique envoyé, de SIMON D'ALSACE, deuxième fils de THIERRY D'ALSACE. THIERRY étoit fils puîné de THÉODORIC, ſurnommé *le Vaillant*, Duc de Lorraine; étant devenu Comte de *Flandres*, par ſon mariage avec *Gertrude*, il céda le Comté de Bitch, qu'il eut pour ſon apanage, à SIMON, ſon frère aîné, qui ſuccéda à THÉODORIC. On place la mort de THIERRY l'an 1168.

C'eſt le ſentiment de la plupart des Généalogiſtes, de Pontus Huterus, Liv. 6. de Pierre-le-Boucq, dans l'*Hiſtoire de la Vicomté de Sebourcq*; de Carpentier, dans celle du *Cambréſis*, &c., cités par Charles d'Hozier, dans les preuves de JACQUES-ANTOINE HÉNIN-LIÉTARD, Marquis de Saint-Fal & de Blincourt, en Champagne, pour être reçu Page du Roi, l'an 1683. Ce ſentiment eſt appuyé ſur une tradition conſtamment ſuivie, ſur pluſieurs titres & monumens authentiques, tels que des inſcriptions ſur des tombes & mauſolées en pluſieurs Terres & Seigneuries qui ont été poſſédées en Flandres par les ancêtres de cette ancienne Maiſon, ou Abbayes dont ils ont été les Fondateurs.

Enfin, ce qui rend ces témoignages inconteſtables, eſt un diplôme de l'Empereur CHARLES VI, en date du 26 Avril 1740, par lequel il accorde au *Haut & bien né Seigneur Comte d'ALSACE, avec la Clef d'Or*, le rang de Chambellan Impérial, *en conſidération de ſa fort ancienne & bien méritée famille, & de ſon extraction des anciens Comtes d'ALSACE*. Ces Patentes, munies du ſçeau Impérial, & ſignées au bas, le *Comte de Cobenzl*, Conſeiller d'Etat, Chevalier de la Toiſon d'Or, & Grand-Chambellan, ſont adreſſées à FRANÇOIS, Comte d'ALSACE HÉNIN-LIÉTARD, Seigneur de Dion-le-Val, de Wavrans, &c., chef de la branche aînée établie en Brabant, mêmes Patentes de Chambellan, avec la Clef d'Or, revêtues de la même forme, adreſſées, en 1758, au Comte JEAN D'ALSACE, fils aîné de FRANÇOIS, premier Major de Los-Rios, Régiment Wallon, aujourd'hui Lieutenant-Colonel au ſervice de l'Empereur, où il eſt également qualifié, ainſi que dans pluſieurs autres.

I. SIMON D'ALSACE, ſecond fils de THIERRY D'ALSACE, & de *Gertrude de Flandres*, épouſa, peu après la mort de ſon père, c'eſt-à-dire, vers l'an 1170, MARGUERITE, Dame & Comteſſe de HÉNIN-LIÉTARD, dont il eut BAUDOUIN, qui ſuit.

II. BAUDOUIN D'ALSACE, Ier du nom, ſe maria à *Iſabeau de Hainaut*, fille de *Philippe de Hainaut* (pluſieurs ſont d'opinion que MARGUERITE DE HÉNIN-LIÉTARD, ci-deſſus nommée, ſortoit de la même Maiſon). Quoi qu'il en ſoit, *Iſabeau* porta pour dot à BAUDOUIN D'ALSACE la Vicomté de Sébourg, & les Terres d'Angres & de Fayt. BAUDOUIN, ſurnommé *le Courageux*, Comte de Hainaut les avoit cédées à HENRI ſon frère, lequel, de ſon mariage avec *Jeanne de Ciſoins*, avoit eu PHILIPPE, père, avec *Marie de Ville*, de deux fils & quatre filles: les deux fils étant morts en bas âge, les filles diviſèrent la ſucceſſion, & *Iſabeau*, comme l'aînée, réunit dans ſon partage la Vicomté de Sébourg & les Terres d'Angres & de Fayt. BAUDOUIN D'ALSACE quitta le nom d'*Alſace* pour prendre celui de ſa mère, qui étoit HÉNIN-LIÉTARD, & que ſa poſtérité a continué de porter, quoique la Terre de *Hénin-Liétard*, ſituée entre Douai & Lens, ne ſoit plus dans cette Maiſon depuis le XIIIe ſiècle, & qu'elle ſoit poſſédée aujourd'hui par celle de *Duras*. Cependant il paroît que les différentes branches dont cette Maiſon eſt compoſée ont repris, depuis un ſiècle ou environ, leur nom primitif, qui eſt inconteſtablement celui d'*Alſace*.

Revenons à BAUDOUIN; il eut d'*Iſabeau de Hainaut*, ſa femme, BAUDOUIN, Comte de *Hénin-Liétard*, qui ſuit. Il eſt ainſi qualifié ſur une ancienne tombe, dans l'Egliſe de Sébourg, avec ſes armes qui ſont: *de gueules, à la bande d'or*.

III. BAUDOUIN DE HÉNIN-LIÉTARD, IIe du

nom, Vicomte de Sébourg, Seigneur d'Angres & de Fayt, fit alliance avec *Méhaut*, Dame *de Bouſſu* & de Fontaine, que lui céda *Nicolas*, ſon frère, Evêque de Cambray. Ce BAUDOUIN, vers l'an 1220, vendit ſon Comté de *Hénin-Liétard* pour faire le voyage de la Terre-Sainte. De ce mariage ſortit BAUDOUIN DE HÉNIN-LIÉTARD, qui ſuit.

IV. BAUDOUIN DE HÉNIN-LIÉTARD, IIIe du nom, Seigneur de Sébourg, de Fontaine & de Bouſſu, s'allia à *Méhaut de Bouſies*, fille de *Watier*, Sire de Bouſies, Pair du Cambréſis, de laquelle il eut:

1. BAUDOUIN, mort ſans avoir été marié;
2. Autre BAUDOUIN, qui ſuit;
3. Et ELISABETH, Abbeſſe de Maubeuge, l'an 1291.

V. BAUDOUIN DE HÉNIN-LIÉTARD IV, Seigneur de Sébourg, de Fontaine & de Bouſſu, &c., épouſa *Béatrix de Luxembourg*, Dame de la Marche, fille de *Henri de Luxembourg*; il vivoit l'an 1295. Il eut de ſon mariage BAUDOUIN & JEAN, deux frères jumeaux, qui eurent pour leur partage les Terres de Sébourg, Fontaine & la Marche, & JEAN, Pair de Cambréſis, Seigneur de Cuvillers & de Bouſſu, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après. Celle des deux jumeaux prit alliance avec les Maiſons d'*Aſpremont*, de *Melun*, de *Berlaimont*, d'*Ailly*, de *Gavre*, de *Croy*, de *Lannoy*, de *Hamal*, &c. La Terre de Fontaine paſſa dans la Maiſon de *Croy*, par le mariage de *Jacques de Croy*, Seigneur de Sempi avec ANNE DE HÉNIN-LIÉTARD, héritière de BAUDOUIN & de *Joſſine de Gavre*, ſes père & mère; & JACQUELINE DE HÉNIN-LIÉTARD, ſœur de BAUDOUIN, porta la Seigneurie de la Marche à *Jean de Hamal* ſon mari. Quant à la Vicomté de Sébourg, elle fut achetée par *Jean de Lannoy*, Chevalier de la Toiſon d'Or.

Cette branche aînée, ſortie des deux frères jumeaux, ne nous fourniſſant plus aucuns deſcendans, du moins dont on ait pu avoir connoiſſance, nous paſſerons à JEAN, troiſième fils de BAUDOUIN & de *Béatrix de Luxembourg*.

VI. JEAN DE HÉNIN-LIÉTARD, Ier du nom, fils de BAUDOUIN IV & de *Béatrix de Luxembourg*, ſe maria à *Marie*, Dame *de Blaugies*, dont il eut pluſieurs enfans:

1. BAUDOUIN, dit *le Borgne*, Seigneur de Bouſſu, &c., tué à la bataille de Courtray, l'an 1302, ayant laiſſé d'*Alexandrine de Rœux*, ſa femme: deux enfans, BAUDOUIN & JEAN, morts ſans lignée;
2. JEAN, qui ne fut point marié;
3. NICOLAS, Chanoine de Cambray;
4. WATIER, qui ſuit;
5. Et MARGUERITE, femme de *Jean*, Seigneur de la *Hamaide*.

VII. WATIER DE HÉNIN-LIÉTARD, fils de JEAN & de *Marie de Blaugies*, Pair du Cambréſis, Seigneur de Cuvillers & de Quincy, s'allia à *Jeanne de Mouy-de-Vermandois*, laquelle, après la mort de ſon mari, arrivée vers l'an 1319, ſe retira près *Jeanne de Valois*, Comteſſe de Hainaut, ſa couſine. WATIER eut de ce mariage:

1. BAUDOUIN, qui ſuit;
2. 3. & 4. RICHARD, JEAN & WATIER; tous les trois morts ſans avoir été mariés;
5. Et JEAN, qui ayant été déclaré héritier de la Seigneurie de Bouſſu par JEAN, ſon couſin, fils de BAUDOUIN, dit *le Borgne*, & d'*Alexandrine de Rœux*, dont il eſt parlé ci-deſſus, eſt le chef de la branche des Comtes de Bouſſu, aujourd'hui Princes de Chimay, & Grands d'Eſpagne de la première Claſſe, rapportée ci-après.

VIII. BAUDOUIN DE HÉNIN-LIÉTARD, Ve du nom, Pair du Cambréſis, Seigneur de Cuvillers & de Quincy, ſe maria à *Marguerite de Montigny*, en Oſtrevant, dont vinrent entr'autres, BAUDOUIN, tige de la branche des Comtes d'ALSACE-HÉNIN-LIÉTARD, Seigneur de Dion-le-Val, Wavrans, &c., en Brabant, dont on va parler, & JEAN, chef de celle des Comtes de HÉNIN-LIÉTARD, Marquis de Saint-Fal, Seigneurs de Blincourt, en Champagne, de laquelle branche ſortent les Seigneurs de Semides, de Morgny & du Cury, en Thiérache, auſſi rapportée ci-après.

BRANCHE

des Seigneurs DE DION-LE-VAL, *&* DE WAVRANS, *&c.*; *en Brabant.*

IX. BAUDOUIN DE HÉNIN-LIÉTARD, VIe du nom, Pair du Cambréſis, Seigneur de Cuvillers, fils aîné de BAUDOUIN V, & de *Marguerite de Montigny*, épouſa *Eliſabeth*, fille du Seigneur de Beauvoir, en Cambréſis, de laquelle il eut:

1. WATIER, Chanoine de Cambray;
2. Et BAUDOUIN, qui ſuit.

X. BAUDOUIN DE HÉNIN-LIÉTARD, VIIe du nom, pair du Cambréſis, Seigneur de Cuvil-

lers, fut marié à *Marie de Roſois*, fille de JEAN, Seigneur de *Roſois*, dont il eut BAUDOUIN, qui ſuit.

XI. BAUDOUIN DE HÉNIN-LIÉTARD, VIIIe du nom, Pair du Cambréſis, Seigneur de Cuvillers, fit alliance avec *Iſabeau de Croix*, fille de JEAN, Seigneur de Croix, & de *Catherine de la Tannerie*, dont il eut entr'autres, JEAN, qui ſuit.

XII. JEAN DE HÉNIN-LIÉTARD, IIe du nom, Pair du Cambréſis, Seigneur de Cuvillers, de la Courtre, épouſa *Jacqueline d'Eſtrées*, dont vinrent:

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. Et MARIE, femme de *Jean de Gonnelieu*.

XIII. ANTOINE DE HÉNIN-LIÉTARD, Ier du nom, Pair du Cambréſis, Seigneur de Cuvillers, &c., ſe maria avec *Antoinette de Méricourt*, qui le rendit père, entr'autres enfans, de JEAN, qui ſuit.

XIV. JEAN DE HÉNIN-LIÉTARD, IIIe du nom, Pair du Cambreſis, Seigneur de Cuvillers, épouſa en premières noces, *Anne de Prévoſt*, dite *de la Baſſerode*. Il acheta la Baronie de Foſſeux, de la Maiſon de Montmorency, par droit lignager; & il épouſa, en ſecondes noces, *Marie de Lannoy*, dont il eut deux fils & cinq filles, ſçavoir:

1. PHILIPPE, tué à la déroute de l'Ecluſe en 1573;
2. LOUIS, qui ſuit;
3. ELÉONORE, mariée 1° à *Guillaume*, Seigneur de Noireul; & en ſecondes noces, à *Jean des Waſiers*, fils de *Louis*, Seigneur de Gouſancourt, de Rebreviette, & de *Michelle de Gonnelieu;*
4. FRANÇOISE, mariée à *Philippe de Haynin*, Ecuyer, Seigneur de la Vallée;
5. ANNE, Chanoineſſe à Maubeuge;
6. JEANNE, femme de *François de Quincy*, Seigneur de Lieberſart;
7. Et ANTOINETTE, Chanoineſſe à Denain.

XV. LOUIS DE HÉNIN-LIÉTARD, Pair du Cambréſis, Seigneur de Cuvillers & de Bligny, Baron de Foſſeux, épouſa *Françoiſe-Louiſe de la Foſſe*, Dame d'Ayette-de-Courcelles, fille de *François*, Seigneur d'Ayette, & de *Jacqueline de Hem*, de laquelle il eut:

1. Le Baron de Cuvillers, mort ſans lignée, ſix ſemaines après ſon mariage avec *Nicole de Hamal;*
2. JEAN, qui ſuit;
3. CHARLES, Seigneur de Courcelles, marié à *N. de Glimes;*
4. Et ANNE, mariée à *Jean d'Aſſignies*, Seigneur de la Tourelle.

XVI. JEAN DE HÉNIN-LIÉTARD, IVe du nom, Baron de Foſſeux, de Cuvillers, de Bligny, fils de LOUIS & de *Françoiſe-Louiſe de la Foſſe*, fit alliance avec *Joſſine*, Dame de *Dion*, qui lui donna pour fils, MAXIMILIEN, qui ſuit.

XVII. MAXIMILIEN D'ALSACE-HÉNIN-LIÉTARD, Baron de Foſſeux, de Cuvillers, fut le premier de cette branche qui reprit le nom d'*Alſace*; il épouſa *Françoiſe de Wignacourt*, dont il eut pluſieurs enfans:

1. ALEXANDRE, qui vendit en 1700 la Baronie de Foſſeux en Artois, & qui eut deux filles, l'une & l'autre mariées. La cadette porta la Terre de Cuvillers au ſieur de la *Baſtide* ſon mari, ainſi que la Terre de Bligny en 1717. L'aînée, ELISABETH, Chanoineſſe à Nivelle, épouſa Meſſire *Charles de Cotterel.*
2. PHILIPPE-ALBERT, marié à *Madeleine Vilain-de-Gand* Chanoineſſe à Nivelle;
3. Et THÉODORE, qui ſuit.

XVIII. THÉODORE D'ALSACE-HÉNIN-LIÉTARD, titré *Marquis d'Alſace*, & Baron de Foſſeux, épouſa Dame *Marie de Corniellio*, dont il eut:

1. FRANÇOIS, Comte d'Alſace-Hénnin-Liétard, qui ſuit;
2. Et THÉRÈSE, morte Prévôte des Dames Chanoineſſes de Berlemont.

XIX. FRANÇOIS D'ALSACE-HÉNIN-LIÉTARD, titré *Marquis d'Alſace* & Baron de Foſſeux, Seigneur de Dion-le-Val & Wavrans, Chambellan de S. M. I. par un Diplôme de CHARLES VI, du 26 Avril 1740, où il eſt qualifié *haut & bien né Seigneur, Comte d'Alſace*, en conſidération de ſon extraction des anciens Comtes d'Alſace, mort en 1776, a épouſé, le 25 Août 1731, Dame *Marie-Catherine de Partz*, des Marquis de Preſſy en Artois, morte le 26 Août 1741. Elle étoit ſœur de l'Evêque de Boulogne, & fille de *François-Joſeph de Partz*, Marquis de Preſſy, & de *Jeanne-Iſabelle de Beaufort-de-Laſſus*, dont il a eu:

1. JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH, qui ſuit;
2. THIERRY;
3. MARIE-FRANÇOISE, ci-devant Dame-d'honneur de S. M. I. mariée à *Jérôme*, Comte *de Rannuzzy*, Chambellan de S. M. I. & Sénateur de Bologne en Italie;
4. ALIX, reçue Dame-d'honneur de S. M. I.;
5. Et DOROTHÉE, Chanoineſſe régulière de la noble Abbaye d'Avennes.

XX. Jean-François-Joseph d'Alsace de Hénin-Liétard, né le 29 Mai 1733, Marquis d'Alsace, par la mort de son père arrivée en 1776, Chambellan de S. M. I. & Lieutenant-Colonel à son service. « Il a acquis en 1770, de la Princesse de Beauffremont, le Comté de Bourlimont en Champagne, possédé depuis plusieurs siècles par la Maison d'Anglure. Il a épousé le 19 Mars 1768, *Albertine-Françoise de Wandewerve*, fille du Comte de *Vorsselaer*, Membre des Etats Nobles de Brabant, de l'illustre Maison de Wandewerve, qui tire son origine des Comtes de Pierrepont & de la Marche, ainsi que des Vicomtes d'Anvers, & reçu dans plusieurs Chapitres nobles des Pays-Bas & d'Allemagne; nommément dans ceux de Nivelles, Mons, Ardennes, & de Maubeuge; de Mansterbilsen, de Sustern, & de la Métropole de Cologne, dans l'Ordre Teutonique; celui de la Croix étoilée & de Malte, aux Etats nobles de Hollande & du Duché de Brabant, dans lequel dernier ont séance encore actuellement Charles, Philippe, Henri, Jean-Baptiste, Comte Wandewerve, Comte de Vorsselaer, & deux de ses fils y ayant été reçus Membres, le 7 Mars 1769. Ladite *Albertine-Françoise de Wandewerve* a été reçue le 3 Mai 1773, Dame de l'Ordre de la Croix étoilée de Sa Majesté la défunte Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême; de son mariage sont issus:

1. Théodoric-François, Comte d'Alsace, né le 2 Avril 1769, Officier au Régiment d'Alsace, Infanterie allemande, en 1782;
2. Pierre-Simon, Chevalier, né le 24 Janvier 1773, reçu Chevalier de Malte le 30 Mai 1782, Officier aussi au Régiment d'Alsace;
3. Et Joseph-Antoine-Baudouin, Comte d'Alsace-Hénin-Liétard, né le 5 Avril 1781. »

BRANCHE

des Marquis de Saint-Fal, *Seigneurs* de Blincourt, *&c., en Champagne.*

IX. Jean de Hénin-Liétard, dit *de Cuvillers*, frère puîné de Baudouin VI, tige de la branche établie en Brabant, qu'on vient de rapporter, fut Seigneur d'Eppes. Il épousa *Anne de Beaumont*, Châtelaine de Beaumont en Hainaut & Dame de Juvigny. Il est rappelé dans son contrat de mariage, en date de l'an 1450, fils de Baudouin de Hénin-Liétard, Pair du Cambrésis, Seigneur de Cuvillers & de Quincy, & de *Marguerite de Montigny*, & petit-fils de *Watier* & de *Jeanne de Mouy-de-Vermandois*. Il rendit foi & hommage le 28 Décembre 1453, à *Jean de Croy*, Seigneur de Montchavalon, pour la Terre de Juvigny, qu'il avoit eue de sa femme. De son mariage avec *Anne de Beaumont*, vinrent:

1. Baudouin, qui suit;
2. Et Jeanne, mariée à *Gérard de Blois*, Seigneur de Bellecourt.

X. Baudouin de Hénin-Liétard, IX^e^ du nom, dit *de Cuvillers*, le premier qui s'établit en Champagne, Seigneur d'Eppes en 1467, vendit la Terre de Beaumont & plusieurs autres en Hainaut, & fut marié à *Jeanne d'Orgeaut*, laquelle épousa en secondes noces *Guillaume de Dinteville*, Seigneur de Roche & Spoy. Baudouin eut de ce mariage, entr'autres:

1. Antoine, qui suit;
2. Jean, père de Jacqueline, mariée à Messire *Claude de Marle*;
3. Et Jean, reçu dans l'Ordre de Malte, mort Commandeur de Soissons.

XI. Antoine de Hénin-Liétard, II^e^ du nom, dit *de Cuvillers*, Seigneur d'Eppes, de Semides & de Roche, en l'an 1502, fit alliance avec *Jeanne de Dinteville*, fille de *Guillaume de Dinteville* & de *Jacqueline d'Inchy*, duquel mariage sortirent:

1. Jacques, Seigneur de Roche, Commandant 500 hommes légionnaires de Champagne, lequel eut de *Jeanne d'Aspremont* sa femme, Guislain & Antoine, morts sans postérité;
2. Et Philibert, qui suit.

XII. Philibert de Hénin-Liétard, Seigneur d'Eppes, de Roche & de Semides, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Enseigne de 500 hommes légionnaires de Champagne, en 1550, épousa *Marguerite de Luxembourg*, dont il eut:

1. François, Seigneur du Haut-Châtelet en Ardennes, qui ne laissa point de postérité;
2. Antoine, qui suit;
3. Et Jacques, Seigneur de Semides, qui a formé la branche établie en Thiérache. dont la postérité subsiste aujourd'hui en N. de Hénin-Liétard, Seigneur de Morgny, lequel a pour frère François-Joseph d'Alsace-de-Hénin-Liétard, Seigneur de Cury, Capitaine de Dragons au Régiment de Languedoc, reçu dans l'Ordre de Malte; & Philippe-Louis d'Alsace-Hénin-Liétard, Chevalier Profès dans ledit Ordre.

XIII. ANTOINE DE HÉNIN-LIÉTARD, IIIe du nom, Seigneur de Roche, de Blincourt, d'Epagne, Baron de Dienville, &c., épouſa *Louiſe de Sémur*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Trémont, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Jacqueline de Cercy*, l'an 1589. Il eut de ce mariage:

1. CHARLES, Seigneur de Roche, Chevalier d'honneur au Parlement de Bourgogne, dont la poſtérité s'eſt éteinte en JEAN-FRANÇOIS-GABRIEL D'ALSACE-HÉNIN-LIÉTARD, mort Archevêque d'Embrun, le 26 Avril 1724;
2. Et ANTOINE, qui ſuit.

XIV. ANTOINE DE HÉNIN-LIÉTARD, IVe du nom, Seigneur de Blincourt, de Vaubercey, d'Epagne, & Baron de Dienville, l'an 1633, épouſa *Anne le Clerc*, veuve de *Geoffroy de Fontaine*, & fille de *Robert le Clerc*, Seigneur d'Arnonville, & d'*Anne Hennequin*; de ce mariage vinrent:

1. GABRIEL, tué aux lignes d'Arras;
2. Et ANTOINE, qui ſuit.

XV. ANTOINE D'ALSACE-HÉNIN-LIÉTARD, Ve du nom, reprit le nom d'Alſace en 1660. Il fut Seigneur de Blincourt, de Vaubercey, d'Epagne, Baron de Dienville, & Marquis de Saint-Fal. Il épouſa *Guyonne de Gaune*, fille de *Barthélemy de Gaune*, Baron de Conigi, & ſœur de *Jean de Gaune*, Seigneur de Conigi, reçu dans l'Ordre de Malte, mort Grand-Bailli de la Morée, dont il a eu:

1. JACQUES-ANTOINE, qui ſuit;
2. JEANNE-BAPTISTE, mariée au Marquis de *Sorans* en Franche-Comté;
3. Et ANNE, mariée au Marquis de *Beaurepaire* en Breſſe.

XVI. JACQUES-ANTOINE D'ALSACE-HÉNIN-LIÉTARD, Seigneur de Blincourt, de Vaubercey, d'Epagne, Baron de Dienville, & Marquis de Saint-Fal, Lieutenant des Gendarmes Bourguignons, & Meſtre-de-Camp de Cavalerie, s'allia, l'an 1697, avec *Anne-Nicole de Belloy*, fille de *N... de Belloy*, Lieutenant pour le Roi & Commandant à Metz, dont:

1. JEAN-LOUIS, qui ſuit;
2. PIERRE, reçu dans l'Ordre de Malte, mentionné ci-après;
3. Un autre PIERRE, Chanoine de Baume-les-Meſſieurs;
4. ANTOINE-DENIS, reçu dans l'Ordre de Malte, auſſi rapporté ci-après;

5. CHARLOTTE, Chanoineſſe de Château-Châlons;
6. Et DOMINIQUE, Chanoineſſe de Lons-le-Saulnier.

XVII. JEAN-LOUIS D'ALSACE-HÉNIN-LIÉTARD, Marquis de Saint-Fal, Seigneur de Blincourt, de Laigny, de la Rochette, épouſa, en 1725, *Marie-Eliſabeth d'Anglebermer-de-Lagny*, duquel mariage il a eu:

1. ANTOINE-DENIS D'ALSACE-HÉNIN-LIÉTARD, mort en 1742, âgé de 13 ans, au Collége Louis-le-Grand à Paris;
2. LOUISE-CHARLOTTE, morte jeune;
3. Et MARIE-ELISABETH-JACQUELINE, devenue héritière des Terres & Seigneuries de Saint-Fal, de Blincourt, de Laigny, &c., qu'elle a portées à ſon mari, *Félix-Tancrède*, Marquis de *Muy*, Comte de Grignan, Lieutenant-Général des armées du Roi, frère du Comte de *Muy*, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes armées & Commandant en Flandres. La Marquiſe *de Muy* eſt morte le 27 Mai 1764, & n'a laiſſé qu'une fille.

Il ne reſte plus en 1770, de cette branche établie en Champagne, que:

PIERRE D'ALSACE-HÉNIN-LIÉTARD, Bailli, Grand-Croix de l'Ordre de Malte, Commandeur de Laon & de Robicourt, ci-devant Chargé des affaires du Roi à Malte, Ambaſſadeur extraordinaire de ſon Ordre en Cour de Rome, Capitaine-Général des eſcadres de la Religion; & ANTOINE-DENIS D'ALSACE-HÉNIN-LIÉTARD, Bailli, Grand-Croix du même Ordre, Commandeur d'Abbeville: l'un & l'autre fils de JACQUES-ANTOINE D'ALSACE-HÉNIN-LIÉTARD, Marquis de Saint-Fal, & d'*Anne-Nicole de Belloy*.

BRANCHE

des Princes DE CHIMAY, *& du Saint-Empire, Comtes de Bouſſu, Grands d'Eſpagne de la première claſſe.*

VIII. JEAN DE HÉNIN-LIÉTARD, frère de BAUDOUIN, marié à *Marguerite de Montigny*, & fils de WATIER, Pair du Cambréſis, Seigneur de Cuvillers & de Quincy, & de *Jeanne de Mouy-de-Vermandois*, fut déclaré héritier de la Terre de Bouſſu, par JEAN, ſon couſin, fils de BAUDOUIN, dit *le Borgne*, & d'*Alexandrine de Rœux*, tué à la bataille de Courtray, l'an 1302, ainſi qu'il a été rapporté ci-deſſus. JEAN mourut en 1379, & laiſſa de *Jeanne de Rochefort*, en Ardennes:

1. Watier, qui continua la poſtérité ;
2. & 3. Thierry & Jeanne, morts ſans lignée ;
4. Isabeau, mariée au Seigneur *de Clervaux* dans le pays de Luxembourg ;
5. Et Gilles, Seigneur de Blaugies, mort l'an 1400.

IX. Watier de Hénin-Liétard, Seigneur de Bouſſu, &c., épouſa *Sibylle de Berghes-Saint-Winock*, fille du Vicomte *de Berghes*, Seigneur de Coupelle, &c., de laquelle il eut :

1. Jean, Seigneur de Bouſſu, mentionné ci-après ;
2. 3. & 4. Jacques, Watier & Gérard, morts jeunes ;
5. Thierry, décédé à Veniſe l'an 1430, où il fut qualifié *Seigneur vaillant & illuſtre de nobleſſe ;*
6. Anne, qui épouſa en premières noces *Guillaume d'Egmond*, Sieur de Diſcelſtein ; & en ſecondes noces, *Jacques de Borſèle*, Sieur de Brigdam, de Saint-Laurent, Avoué de Mons ;
7. Et Isabeau, mariée à *Siger de Gavre*, dit *d'Hérimès*.

X. Jean de Hénin-Liétard, Seigneur de Bouſſu, &c., épouſa *Catherine de Béthune*, fille aînée de *Jean*, IIe du nom, Seigneur de Mareuil, & d'*Iſabeau d'Eſtouteville*, Dame d'Autrèches, &c. Il mourut l'an 1452, & ſa femme l'an 1458. Leurs enfans furent :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Watier, Seigneur de Bailly, &c. ;
3. Isabeau, qui épouſa *Adrien de Blois*, Seigneur de Treslon, &c. ;
4. Et Anne, mariée à *Sohier d'Hérimès*, Seigneur de Bangnies.

XI. Pierre de Hénin-Liétard, Seigneur de Bouſſu, de Gamerages, &c., Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or l'an 1481, épouſa *Iſabeau de Lalain*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Bugnicourt, &c. Il mourut l'an 1490, & laiſſa :

1. Jacques, Seigneur de Chavency, tué à la bataille de Nancy, ſans enfans de ſa femme *Louiſe d'Inchy ;*
2. Gérard, mort auſſi ſans enfans de *N..... de Luxembourg ;*
3. Philippe, qui ſuit ;
4. Guillemette, femme de *Philippe de Barbançon ;*
5. Isabeau, mariée à *Guillaume de Goux ;*
6. Gabrielle, alliée à *Jean de Barbançon ;*
7. Et Françoiſe, morte en bas âge.

XII. Philippe de Hénin-Liétard, Seigneur de Bouſſu, Gamerages, &c., épouſa *Catherine de Ligne-de-Barbançon*. Il mourut au ſiège de Venloo l'an 1511. De ce mariage vinrent :

Jean, qui ſuit ;
Et trois filles, dont l'une, nommée Yolande, épouſa *François de Mérode*, Seigneur de Moriaumez, &c.

XIII. Jean de Hénin-Liétard, Comte de Bouſſu, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, Grand-Ecuyer de l'Empereur Charles V, Colonel de ſa Cavalerie légère, bâtit le Château de Bouſſu en Hainaut, & ſe qualifioit *Seigneur de Gamerages* & de pluſieurs autres Terres, *Grand-Bailli des Eaux & Forêts de Hainaut ;* il épouſa *Anne de Bourgogne*, veuve de *Jacques*, Comte *de Hornes*, Chevalier de la Toiſon d'Or, & fille d'*Adolphe de Bourgogne*, Marquis de Laverre, de Beuvry, de Fleſſingue, &c., & d'*Anne de Berg*, fille de *Jean*, Seigneur de Berg-op-Zoom. De ce mariage vinrent :

1. Charles de Hénin-Liétard, Comte de Bouſſu, décédé ſans enfans de *Charlotte de Werchin ;*
2. Maximilien, qui ayant recueilli le Comté de Bouſſu par la mort de ſon frère aîné, en épouſa la veuve, dont vint Pierre, Comte de Bouſſu, mort ſans enfans de *Marguerite de Croy*, ſon épouſe, fille de *Philippe*, Duc d'Arſchot ;
3. Antoine, Prévôt d'Utrecht ;
4. 5. & 6. Philippe, Jacques & Antoine, morts en bas âge ;
7. Jacques, qui ſuit ;
8. Et Eléonore, mariée au Baron *de Roiſin*.

XIV. Jacques de Hénin-Liétard, Baron de Hanſſy, Marquis de la Verre & de Fleſſingue, Seigneur de Liédekerque, &c. Gouverneur des Villes d'Aloſt & de Gand, Grand-Bailli des Eaux & Forêts de Hainaut, épouſa en premières noces *Marie de Hannart*, fille héritière de *Charles d'Ideghem*, Baron de Liédekerque, Vicomte de Bruxelles, &c. Il ſe maria en ſecondes noces à *Jacqueline Cotterel*, fille du Seigneur du Bois-Leſſines. Il laiſſa de ſon premier mariage :

1. Maximilien, qui ſuit ;
2. Marie, qui épouſa *Othon-Henri*, Duc de *Brunſwick* & de Lunebourg ;
3. Anne, mariée à *Louis de Vélaſco*, Comte de Salazart, Grand-Maître de l'Artillerie de Flandres, dont ſortit le Comte *de Salazart*, Gouverneur de Cambray, iſſu des Connétables de Caſtille ;

4. Jacqueline, alliée à *Maximilien*, Comte *d'Iterſtein ;*
5. Hélène, mariée à *Inigo Borias*, fils du Duc *de Candie*, Gouverneur d'Anvers ;
6. Eléonore, alliée à *Daniel de Hertaing*, Seigneur de Marquette, Lieutenant-Général de la Cavalerie, & Gouverneur d'Oſtende pour le ſervice des Provinces-Unies ;
7. Et Bonne, Abbeſſe de la Thure, en Hainaut.

XV. Maximilien de Hénin-Liétard, devenu Comte de Bouſſu après la mort de Pierre, ſon couſin, qui n'avoit point laiſſé d'enfans de la ſuſdite *Marguerite de Croy*, Baron de Liédekerque, &c., Chevalier de la Toiſon-d'Or, prit alliance avec *Alexandrine de Gavre*, fille de *Jean*, Comte de Freſin, Baron d'Inchy, & de *Françoiſe de Renty*, dont il eut une nombreuſe poſtérité, entr'autres :

1. Eugène de Hénin-Liétard, Comte de Bouſſu, marié en 1641 avec *Anne-Caroline d'Arenberg*, fille du Prince de Chimay.
2. Albert-Maximilien, qui épouſa *Honorine de Berghes*, fille du Comte de Grimbergen. Il mourut au ſiège d'Arras l'an 1640, ſans lignée, & ſa femme ſe remaria au Duc *de Guiſe*.
3. Charles-Florent, Colonel d'un Régiment d'Infanterie ;
4. Anne, femme de *Hugues-Albert Onæuil*, Comte de Tirconel en Irlande, iſſu des anciens Comtes d'Armach ;
5. Et Philippe-Antoine, qui ſuit.

XVI. Philippe-Antoine de Hénin-Liétard, Prince de Chimay & du Saint-Empire, Chevalier de la Toiſon d'Or, mort le 25 Mars 1688, avoit épouſé Dame *Anne-Louiſe de Verreyken*, dont il eut :

1. Charles-Louis-Antoine, Prince de Chimay, Chevalier de la Toiſon d'Or, Grand d'Eſpagne de la première Claſſe, Lieutenant-Général au ſervice d'Eſpagne, puis de France ; qui épouſa en premières noces, le 6 Avril 1699, *Diane-Gabrielle-Victoire Mancini-Mazarini*, morte ſans enfans le 12 Septembre 1716 ; & qui ſe maria en ſecondes noces, le 2 Mai 1722, avec *Charlotte de Rouvroy*, fille de *Louis*, Duc de Saint-Simon, Pair de France, & de *Geneviève-Françoiſe de Durfort-de-Lorges*. Il mourut à Bruxelles ſans enfans, le 2 Février 1740 ;
2. Thomas-Walrad de Hénin-Liétard, lequel reprit le nom d'Alsace, Primat des Pays-Bas, mort Cardinal & Archevêque de Malines, le 6 janvier 1759 ;
3. Et Alexandre-Gabriel-Joseph d'Alsace-Hénin-Liétard, qui ſuit.

XVII. Alexandre-Gabriel-Joseph d'Alsace-Hénin-Liétard, Marquis de la Verre, Prince de Chimay après la mort de ſon frère, Chevalier de la Toiſon d'Or, Grand d'Eſpagne de la première Claſſe, Gouverneur d'Oudenarde, épouſa *Gabrielle-Françoiſe de Beauvau-Craon*, fille de *René-Marc de Beauvau*, Prince de Craon, Chevalier de la Toiſon d'Or, Grand d'Eſpagne, mort en 1754, & de *Marguerite de Ligniville*, née Comteſſe de Ligniville, duquel mariage ſont ſortis :

1. Thomas-Alexandre-Marc, qui ſuit ;
2. Philippe-Gabriel-Maurice-Joseph, rapporté après ſon frère aîné ;
3. Charles-Alexandre-Marc-Marcellin, auſſi rapporté après ſes deux frères ;
4. Anne-Gabrielle, mariée le 26 Octobre 1750 à *Victor-Maurice de Riquet*, Marquis de Caraman, Maréchal des Camps & Armées du Roi.
5. Gabrielle-Charlotte-Françoise, mariée le 18 Novembre 1755, à Jacques-François, au Vicomte de Cambis ;
6. & 7. Louise-Françoise & Elisabeth-Charlotte.

XVIII. Thomas-Alexandre-Marc d'Alsace-Hénin-Liétard, Prince de Chimay, Grand d'Eſpagne de la première Claſſe, Colonel dans les Grenadiers de France, Commandant des Gardes de feu S. M. le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, marié le 25 Avril 1754 à *Madeleine-Charlotte le Pelletier de Saint-Fargeau*, nommée l'une des Dames de Meſdames de France. Il fut tué à la bataille de Minden le 1er Août 1759, n'ayant laiſſé qu'un fils mort au berceau, en 1761.

XVIII. Philippe-Gabriel-Maurice-Joseph d'Alsace-Hénin-Liétard, né le 12 Septembre 1736, Prince de Chimay depuis la mort de ſon frère aîné, Grand d'Eſpagne de la première Claſſe, a épouſé, le 25 Septembre 1762, *Laure de Fitz-James*, fille de *Charles*, Duc de ce nom, Pair de France, & Gouverneur du Limouſin.

XVIII. Charles-Alexandre-Marc-Marcellin d'Alsace-Hénin-Liétard, né le 17 Juin 1744, nommé ci-devant le *Marquis de la Verre*, aujourd'hui le *Prince de Hénin*, a épouſé en 1766 *Etiennette de Montconſeil*, fille du Marquis de *Montconſeil*, Lieutenant-Général des Armées du Roi.

Cette Maiſon, depuis un tems immémorial, porte pour armes: *de gueules, à la bande d'or.*

On pourroit obſerver que ce ne ſont pas les véritables armes de l'ancienne Maiſon d'ALSACE; mais ce changement dans les armes n'aura rien de ſurprenant pour quiconque ſera verſé dans les anciennes généalogies: on en trouve la preuve dans les auguſtes Maiſons de Lorraine & d'Habsbourg, &c.

ALT, ancienne & illuſtre famille de la ville de Fribourg, en Suiſſe. On en trouve un extrait généalogique dans le *Dictionnaire hiſtorique de la Suiſſe*, par M. Leu, Bourguemeſtre de la ville & République de Zurich, tom. I, p. 142 & 143, Zurich 1747, in-4°, en Allemand. Elle eſt au nombre des 15 familles nobles de la ville de Fribourg, qui ſont un Corps diſtinct des autres familles de l'Etat, & qui, à cauſe de leur caractère de Nobles, ne peuvent poſſéder les Charges de *Banneret* & *Secret* de la République. On donne, par diſtinction, à ces familles le titre allemand de *Juncker*, en françois *Nobles*. Le mot *Juncker* ſignifie proprement en allemand *jeune Seigneur*, Jun-Herr : on le donnoit anciennement aux fils des Nobles, avant d'être armés Chevaliers; c'eſt l'équivalent de *Donzel, Damoiſeau*.

Dans les anciens titres, les auteurs de cette famille ſont nommés ALT-VON-ALT, & en françois *Veillard*, ou *Vieillard:* mot qui ſignifie en allemand ALT. On trouve ULRIC VON-ALT, ou d'ALT, Conſeiller de Fribourg en 1300, dans le tems que la Maiſon d'Autriche poſſédoit encore cette ville.

Son fils HENRI fut père d'ÉTIENNE D'ALT, & ayeul de PIERRE D'ALT, qui ſervit en 1468, au ſiège de Waldshut, comme on le voit par un rôle de ſignal, dreſſé cette année par Pierre Faucon, des troupes qui furent envoyées par la ville de Fribourg en Alſace au ſiège de Waldshut.

JEAN & PIERRE VEILLARD étoient Conſeillers d'État du Canton de Fribourg; le premier en 1504, & le ſecond en 1505.

SÉBASTIEN VEILLARD, ou ALT, rempliſſoit la même place en 1544. Il étoit en 1548 Bailli ou Gouverneur de Wallembuch, & en 1564 Bourguemeſtre de la ville de Fribourg.

PIERRE VEILLARD, ou D'ALT, qui avoit été Bailli de Farvarguilſen, en 1509, fut l'un des Commandans du contingent des troupes que les Fribourgeois envoyoient, en 1512, en Italie contre l'armée de France. Il prit Caſtion, près de Côme, & démolit les châteaux de Lugano & de Locarno.

Son fils NICOLAS D'ALT porta le drapeau général du Canton de Fribourg en 1531, dans la guerre de Muſſ. PIERRE D'ALT étoit Bailli de Bull en 1628.

La noble famille d'ALT a contracté des alliances avec la Maiſon de *Sales*, dont étoit *Saint François*, Evêque de Genève, & avec celles d'*Affry*, de *Diesbach*, de *Maillard*, de *Tœringin*, de *Ligern*, de *Manneberg*, de *Meiſſ*, de *Ruſſ* de Lucerne.

PROTAIS D'ALT, Chevalier, fut Chancelier de la République de Fribourg, depuis 1648 juſqu'en 1680. Il fut envoyé, en 1663, avec le Capitaine François-Pierre d'Affry, par le Canton de Fribourg, pour traiter avec le Roi Louis XIV de quelques affaires relatives à ce Canton. Il laiſſa cinq fils :

1. JEAN-JACQUES-JOSEPH D'ALT, Seigneur Prévondavaux, en allemand *Tieffenthal*, Chevalier de Saint-Maurice & de Saint-Lazare de Savoie, fut Conſeiller d'Etat de Fribourg, Tréſorier de cette République en 1705. Il mourut Bailli de Lugano, le 14 Novembre 1716. Il avoit ſervi en France, Capitaine dans le Régiment de Pfiffer, aujourd'hui Caſtella, & il avoit reçu trois bleſſures, en 1674, à la bataille de Sénef; il fut depuis Colonel au ſervice du Duc de Savoie, & il laiſſa pour fils :

   PROTAIS-JOSEPH D'ALT, Seigneur de Prévondavaux, de Saint Barthélemy, Biolley & de Melani, l'un des 60 du Conſeil d'Etat, Bailli de Corbière en 1716, & Colonel au ſervice de Savoie. Il mourut le 10 Janvier 1741, & ne laiſſa qu'une fille,

   MARIE-ELISABETH, mariée avec *Louis-Auguſtin d'Affry*, titré *Comte d'Affry*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Colonel du Régiment des Gardes-Suiſſes, & ci-devant Ambaſſadeur de Sa Majeſté très-Chrétienne en Hollande. Ce mariage a apporté, dans la Maiſon d'Affry, les Seigneuries de Prévondavaux, de Saint-Barthélemy, Biolley & Melani. Celle de Saint-Barthélemy, ſituée dans le Bailliage d'Eſchalens, qui appartient par in-

divis aux Cantons de Berne & de Fribourg, étoit poſſédée anciennement par les Nobles *Meſtral* ou *Meſtraul*, en allemand *Ammann*, qui la vendirent dans le XVIII^e ſiècle *aux Nobles d'*ALT. Le château & le village de Saint-Barthélemy ſont dans la Paroiſſe d'Affens. On y trouve auſſi le village de Biolley. Le village & les Seigneuries de Prévondavaux ſont dans la Paroiſſe & dans le Bailliage de Wuiſſens, qui ſont du Canton de Fribourg.

2. FRANÇOIS-JOSEPH-NICOLAS D'ALT, né le 17 Février 1689, Officier aux Gardes-Suiſſes en France, en 1708, Capitaine au ſervice de l'Empereur CHARLES VI, en 1713; Bailli de la Comté de Romont, en 1724, Conſeiller d'Etat du Canton de Fribourg, en 1729, élu *Avoyer* en chef de cette République, le 6 Juin 1737, remplit encore cette dignité en 1770. Il eſt en même tems Commandant-Général du Militaire de ſon Canton, depuis le 28 Février 1743. Il eſt l'auteur d'une *Hiſtoire des Helvétiens*, aujourd'hui connus ſous le nom de *Suiſſes*, en 10 vol. in-12. On y trouve des morceaux intéreſſans & neufs ſur les Cantons de Berne & de Fribourg. M. l'Avoyer, Baron d'ALT, a un fils qualifié Colonel & Baron d'ALT;
3. BÉAT, Officier en France, tué en 1674, à la bataille de Sénef;
4. ANTOINE, Prévôt du Chapitre de Saint-Nicolas de Fribourg, depuis 1708 juſqu'en 1736, le même qui défendit les droits de ſon Chapitre contre l'Evêque de Lauſanne;
5. Et ROMAIN-JOSEPH, qui, après avoir ſervi 15 ans, comme Officier en France, fut fait Bailli ou Gouverneur de la Baronie de Pont-An-Ogol, Canton de Fribourg, l'an 1738. L'Empereur LÉOPOLD accorda, le 21 Mai 1704, à la noble famille d'ALT de Fribourg, le titre & le rang de Baron d'ALT DE TIEFFENTHAL, Baron du Saint-Empire Romain, & des Etats héréditaires de la Maiſon d'*Autriche*, en faveur des ſervices du Colonel JEAN-JACQUES-JOSEPH D'ALT.

Les armes actuelles de cette ancienne & illuſtre Maison ſont: *écartelé au premier & dernier quartier de gueules, à la roue d'or; aux 2 & 3 d'or, au lévrier de ſable rampant, accolé & bouclé d'argent; ſur le tout, un écuſſon en cœur, de gueules à la faſce d'argent, qui eſt* Autriche; *parti d'or à l'aigle de ſable, au chef parti, c'eſt-à-dire à deux têtes, becqué & membré de gueules, qui eſt* Empire; *timbré d'un caſque grillé & bordé d'or, avec un collier de même, & fourré de gueules mis de front, avec des lambrequins d'or, de ſable & de gueules;* pour cimier: *une couronne de Baron, de laquelle ſortent ſept plumes rangées en demi-cercle, dont la première en commençant par la dextre eſt de gueules; la ſeconde d'or; la troiſième de gueules; la quatrième & la plus élevée d'argent, & finiſſant par la ſéneſtre; la cinquième d'or; la ſixième de gueules; & la ſeptième d'or, avec un bras mouvant vers le chef, la main d'azur, le bras vêtu de même, armé d'une badelaiſe ou épée large, en coutelas, & courbé, à la garde d'or, & lame d'argent prête à frapper, brochant ſur le tout,* & pour ſupports: *deux lévriers d'argent à la tête contournée, lampaſſés, accollés de gueules, bordés & bouclés d'or.* C'eſt ainſi que ces armes ſont décrites par M. le Baron d'ALT DE TIEFFENTHAL, Avoyer de la République & Canton de Fribourg, dans ſon *Hiſtoire des Suiſſes*, tom. VIII, pag. 374, 375. Fribourg 1752, in-12.

ALTEMPS: *parti; au 1 d'azur, à un bouc rampant d'or; au 2, de gueules, à trois aigles d'argent, couronnés, becqués & membrés d'or, poſés 2 & 1.*

ALTERMATT: *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, & en pointe d'un treffle de même.*

ALTHAN. C'eſt une famille d'Allemagne, en Souabe, ſi ancienne qu'on ne peut trouver l'époque certaine de ſon origine. Quelques-uns prétendent qu'elle deſcend des Comtes de THAN, connus ſous Charlemagne: d'autres aſſurent qu'en l'an 334 les Ducs d'Allemagne firent préſent à un certain *Gebhard* de Than, du Château de Waldbourg, dont en effet ces Seigneurs ont été en poſſeſſion pendant très-longtems. Comme il n'eſt pas facile de concilier les différens ſentimens, les généalogiſtes fixent l'époque de cette Maiſon à CONRAD, ſi connu dans l'Hiſtoire, qui vivoit en 1200. Il eſt cependant certain que cette Maiſon eſt plus ancienne, comme on le voit dans Heiſſ, Moréri, &c. CONRAD, Seigneur de Than, quoiqu'avancé en âge, s'engagea dans une croiſade pour la Terre-Sainte. Il rendit de grands ſervices au Duc d'Autriche, qui, par reconnoiſſance, l'honora de ſes armes ducales, & on y ajouta un A, ce qui a compoſé le nom d'ALTHAN, que ſes deſcendans

ont conſervé. Ce CONRAD eut de ſon épouſe *Gutte*, Baronne de Neiffen, HENRI, Évêque de Conſtance, & CONRAD, qui ſervit ſous l'Empereur CONRAD IV, lorſque ce Prince, en 1248, alla prendre poſſeſſion de ſes Royaumes héréditaires de Naples & de Sicile, & ſoumettre ces villes qui s'étoient révoltées depuis la mort de FRÉDÉRIC II, ſon père. JEAN, Chef des Comtes d'ALTHAN, & fils de CONRAD II, laiſſa WOLFGANG-GUILLAUME, qui eut un fils nommé WOLFGANG : de ce WOLFGANG ſortirent JEAN, tué en 1421 au ſiège de Grenade, GUILLAUME & ADOLPHE, qui continua la poſtérité. On trouve un ADOLPHE, fils du précédent, tué dans une bataille contre les Turcs, près de Nicopolis. Son frère WOLFGANG-DIETRICH eut pour fils LÉONARD, Conſeiller de SIGISMOND, Archiduc d'Autriche, mort en 1487, & GUILLAUME, qui eut d'*Anne Bibra*, ſa femme, WOLFGANG, Baron de Murſtellen. CHRISTOPHE, ſon premier fils, fut Chef de la branche d'AINODS & d'OSSLAWEN; EUSTACHE, le ſecond, Chef de ZIZERSDORFF & WOLFGANG; GUILLAUME, de celle de WALTREISCHS & de CAMP. De ces trois branches, il n'y a plus que celle d'AINODS qui ſubſiſte aujourd'hui, les deux autres ſont éteintes.

Les armes: *d'azur, à la faſce d'argent, chargée d'un* A *de ſable, & couronnée d'un chapeau ducal.*

ALTIER, en Provence, *d'argent, à la bordure de gueules; au chef d'azur, brochant ſur le tout.*

ALTIÉRI, famille romaine, noble & ancienne, qui a porté autrefois le nom de *Parraluci*, comme on le voit par l'épitaphe d'ALTIÉRI-DE-PARRALUCIIS, mort le 4 Juillet 1431, âgé de 110 ans, laquelle ſe trouve encore dans l'Egliſe de la Minerve à Rome en la Chapelle du Saint-Sacrement. LAURENT, ſon fils, prit le ſurnom d'ALTIÉRI, que ſa famille a depuis retenu. Cette famille romaine a donné pluſieurs Cardinaux & Evêques à l'Egliſe, & un Souverain Pontife en la perſonne de CLÉMENT X.

De GASPARD PALUZZI-ALTIÉRI, mort à Veniſe le 9 Avril 1720, & de LAURE ALTIÉRI, ſon épouſe, nièce du Pape CLÉMENT X, morte à Rome au mois de Mars de la même année, ſont nés, entr'autres enfans :

1. EMILE ALTIÉRI, Prince de Monterano, mort à Rome le 6 Août 1721, âgé de 58 ans. Il avoit épouſé, au mois d'Avril 1697, *Conſtance Chigi*, fille d'*Auguſtin* & de *Marie-Virginie Borghèse :* il la laiſſa veuve & mère de MARIE-VIRGINIE ALTIÉRI, mariée à Rome le 6 Juillet 1732 avec *Philippe Lante-de-la-Rovère.*
2. ROLAND ALTIÉRI, né à Rome le 9 Juin 1671, créé Cardinal-Diacre du titre de Saint-Nicolas *in carcere*, par le Pape ALEXANDRE VIII, le 13 Novembre 1690. Il fut déclaré Légat d'Urbin, par le Pape INNOCENT XII, le 26 Septembre 1696. Il laiſſa la Diaconie de Saint-Nicolas *in carcere*, & paſſa à celle des Goths le 14 Novembre 1718. Il quitta ce dernier titre, & obtint, le 24 Juillet 1730, celui de Sainte-Marie *in viâ latâ*, le premier de l'Ordre des Cardinaux-Diacres, dont il prit poſſeſſion le 3 Août ſuivant;
3. ANTOINE ALTIÉRI, mort jeune;
4. JEAN-BAPTISTE ALTIÉRI, né à Rome le 6 Août 1673, & fait Préſident des chemins le 27 Avril 1713. Le Pape BENOÎT XIII lui donna, à ſon avènement au Saint-Siège, le titre d'Archevêque de Tyr, qu'il propoſa dans ſon premier Conſiſtoire le 12 Juin 1724. Ayant été enſuite ordonné Prêtre le 12 Juillet, il fut ſacré le 16 du même mois, & il fut déclaré Evêque-Aſſiſtant au Trône, le 15 Août ſuivant. Il fut le premier que BENOÎT XIII créa Cardinal, le 11 Septembre 1724; il lui aſſigna le titre presbytéral de Saint-Mathieu *in Merulanâ;*
5. Et JÉRÔME ALTIÉRI, Prince Romain, auquel Dom ANGE ALTIÉRI, ſon ayeul, laiſſa tous ſes biens. Il épouſa en 1721 *Marie-Madeleine Borromée*, fille de *Charles*, Comte d'Arone, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon-d'Or, Commiſſaire-Général de l'Empereur en Italie, & ci-devant Vice-Roi de Naples, & de *Camille Barberini*, ſa ſeconde femme, de laquelle il a eu :
   1. EMILE-CHARLES-MARC-FRANÇOIS-MARIE-JOSEPH-ANGE-PASCAL-GASPARD ALTIÉRI, baptiſé à Rome le 26 Avril 1723;
   2. VINCENT-MARIE-FRANÇOIS-JOSEPH-BALTHAZARD ALTIÉRI, né le 27 Novembre 1724;
   3. JEAN-BAPTISTE-ANGE-SYLVESTRE ALTIÉRI, né le 31 Décembre 1725;
   4. THÉRÈSE-MARIE-ANNE-LOUISE-GERTRUDE ALTIÉRI, née le 14 Octobre 1728;
   5. Et MARIE-LOUISE-ANNE-FRANÇOISE-LUITGARDE-GERTRUDE ALTIÉRI, née le 2 Juin 1731.

ALTOVITI, en Provence: *de ſable, au loup d'argent.*

ALVAIRE. Voyez SAINT-ALVAIRE.

ALVAREZ. Voyez TOLÈDE.

ALVIN-CHOMBER : *d'or, au lion coupé de gueules & de ſinople.*

ALZATE, dont le nom eſt GAMBOA D'ALZATE, ancienne nobleſſe de la Province de Guipuſcoa, dont étoient : JEAN LOPÈS DE GAMBOA, vivant en 1340 ; *Jean de Gamboa*, Capitaine-Général de Guipuſcoa, qui commanda les armées de *Ferdinand*, Roi de Caſtille, en 1471. Il avoit pour frère, JEAN RUIS de *Gamboa*, Chevalier, Seigneur de la Renterie, qui ſe maria avec MARIE, Dame d'ALZATE, dont il eut RODRIGUE de GAMBOA D'ALZATE, qui ſe maria avec MARIE-ANNE D'URTUBIE, de Saut & de Miots, au pays de Labour, mariée en premières noces, en 1464, avec *Jean de Montréal*, Chevalier, l'un des Gentilshommes ordinaires des Rois CHARLES VII & LOUIS XI. (Voy. MONTRÉAL).

Cette MARIE D'URTUBIE épouſa, en ſecondes noces, *Rodrigo de Gamboa-d'Alzate*, d'une ancienne Nobleſſe de la Province de Guipuſcoa, fils de *Jean-Ruis de Gamboa*, Chevalier, Seigneur de la Renterie, & de *Marie*, Dame d'*Alzate* ; il étoit petit-fils de *Fernando de Gamboa*, Seigneur de la Renterie, qui vivoit en 1380, & arrière-petit-fils de *Jean-Lopès de Gamboa*, vivant en 1340, ſuivant Garibay, dans ſon *Hiſtoire de Ferdinand V.*

IV. RODRIGO DE GAMBOA & MARIE D'URTUBIE eurent pour enfans :

1. ALAIN, mort jeune ;
2. OSCHOA ;
3. JEAN, qui ſuit ;
4. & 5. PETRISSANS & MICHEL ;
6. & 7. & deux filles.

V. JEAN DE GAMBOA-D'ALZATE, Seigneur d'Alzate & d'Urtubie, Echanſon ordinaire du Roi, ſervit dans les guerres d'Eſpagne & d'Italie, tranſigea & partagea, après un long procès, avec *Jean de Montréal*, IIIe du nom, Chevalier, au ſujet de la ſucceſſion de *Marie*, Dame et héritière d'*Urtubie*, ayeule dudit d'*Alzate*, & biſayeule dudit *de Montréal*, par acte paſſé à Bordeaux devant *Pelletier*, Notaire, le 2 Avril 1540. Par cet accord il eut le Château d'Urtubie, & *Jean de Montréal* eut les Terres de Saut & de Miots au pays de Labour. Il teſta devant *Dupuis*, Notaire de Saint-Jean-de-Luz, le 28 Septembre 1555, & avoit épouſé, en 1533, *Anne d'Eſpelette*, fille du Seigneur Baron *d'Eſpelette* en Labour, dont :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. LÉON ;
3. PIERRE, qui forma la branche qui ſubſiſte à la Fère en Picardie ;
4. Et ISABEAU, mariée à *François de Lupé*, Seigneur d'Eſtivaux & de Clermont.

VI. FRANÇOIS DE GAMBOA-D'ALZATE, Seigneur d'Urtubie, ſervit dans les guerres de ſon tems, & épouſa, le 9 Janvier 1553, *Marie de Belſunce*, fille de *François de Belſunce*, Vicomte de Macaye, de laquelle il eut entr'autres enfans :

VII. JEAN DE GAMBOA-D'ALZATE, Chevalier Seigneur d'Urtubie, marié, par contrat du 17 Septembre 1574, avec *Aimée de Montréal*, fille de *Jean III*, Chevalier, Seigneur de Saut & de Miots, Lieutenant-Général d'Artillerie en Guyenne, & d'*Iſabeau de Domeſaing*, dont entr'autres enfans :

VIII. TRISTAN D'ALZATE, Chevalier, Seigneur d'Urtubie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Bailli d'Epée & Colonel-Commandant des Troupes du pays de Labour. Il épouſa, le 22 Avril 1598, *Catherine de Montagne*, de la ville de Bordeaux, & en eut entr'autres enfans :

IX. SALVAT D'ALZATE, Chevalier, Seigneur d'Urtubie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Bailli d'Epée, Gouverneur & Colonel-Commandant des Milices du pays de Labour, qui obtint en ſa faveur l'érection de la Seigneurie d'*Urtubie* en *Vicomté*. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 13 Octobre 1633, *Françoiſe de Caſtaignalde* ; & 2° en 1641, *Marie*, Dame & héritière *de Garro*. Du premier lit il eut entr'autres enfans :

ANDRÉ, qui ſuit ;

Et du ſecond lit :

Autre ANDRÉ, tige de la branche des Seigneurs de Garro, rapportée ci-après.

X. ANDRÉ D'ALZATE, Chevalier, Vicomte d'Urtubie, Bailli d'Epée & Colonel-Commandant des Milices du pays de Labour, épouſa, par contrat du 5 Avril 1662, *Claude-Marie d'Aſpremont*, fille de *Bernard d'Aſpremont*, Vicomte d'Orthe, dont :

HENRI, qui ſuit ;

Et deux autres garçons, tués au siège de Barcelone.

XI. HENRI D'ALZATE, Chevalier, Vicomte d'Urtubie, Bailli d'Epée & Colonel-Commandant des Milices du pays de Labour, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine des Vaisseaux du Roi, Commandant la Marine à Bayonne, épousa, le 28 Mars 1697, *Jeanne de la Borde*, & en eut entr'autres enfans :

1. ANDRÉ, qui suit ;
2. N... D'ALZATE-D'URTUBIE, Aide-Major des Gardes-Françoises & Chevalier de Saint-Louis, mort sans enfans ;
3. Et un autre fils, Chef-d'Escadre des Armées navales.

XII. ANDRÉ D'ALZATE, IIe du nom, Chevalier, Vicomte d'Urtubie, Bailli d'Epée, Colonel-Commandant des Milices du pays de Labour, ancien Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises, Chevalier de Saint-Louis, est mort sans postérité, laissant pour héritier son neveu M. *de la Lande*, Chevalier, Vicomte d'Urtubie, Seigneur de Pimpean en Anjou.

BRANCHE

des Seigneurs DE GARRO.

X. ANDRÉ D'ALZATE, Chevalier, fils puîné de SALVAT, Vicomte d'Urtubie, & de *Marie*, Dame *de Garro*, eut pour son partage la Baronie de Garro, & épousa, par contrat du 31 Mai 1676, *Marie de Saint-Martin*, fille de *N... de Saint-Martin*, Gouverneur du pays d'Arberoue en Navarre, & de *Catherine d'Aroué*. Il fit son testament le 28 Février 1720, & laissa pour enfans :

1. SALVAT, marié, en 1704, avec *Marie de Hareneder*, & mort sans postérité ;
2. & 3. PIERRE & FRANÇOIS, morts au service ;
4. Et autre PIERRE, qui suit.

XI. PIERRE D'ALZATE-D'URTUBIE, Baron de Garro, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, a épousé, en 1738, *Marie de Ville*, dont pour fils unique :

XII. LAURENT D'ALZATE-D'URTUBIE, Baron de Garro, Capitaine au Régiment de Belsunce en 1755, Bailli d'Epée, Colonel-Commandant des Milices du pays de Labour, marié, en 1769, avec *Jeanne-Martine de Logras*, fille de *Jean*, Marquis *de Logras*, & de *Madeleine le Gendre*, dont :

VALENTIN-BERTRAND D'ALZATE-D'URTUBIE, né en 1772 ;
Et MADELEINE-ANGÉLIQUE, née le 3 Septembre 1771.

Généalogie dressée sur titres originaux communiqués. Les armes des anciens Seigneurs D'URTUBIE sont : *d'argent, à trois fasces de gueules, accompagnées de neuf loups passans de gueules*. Celles de GAMBOA sont : *d'or, à trois cœurs de gueules*, 2 & 1. Celles D'ALZATE : *d'or, à deux loups passans de sable, à la bordure engrelée de gueules* ; & celles des anciens Seigneurs DE GARRO : *d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de quatre loups de sable*.

SECONDE BRANCHE

de GAMBOA D'ALZATE D'URTUBIE, *établie en Picardie.*

VI. PIERRE D'ALZATE D'URTUBIE, troisième fils de JEAN D'ALZATE D'URTUBIE, & de *Marie d'Espelette*, partit pour l'expédition de Malte en 1563, transigea pour ses droits en 1566 ; servit dans toutes les guerres de son tems ; s'établit en France, & fut attaché au service de JEANNE D'ALBRET, Reine de Navarre, & du Prince son fils, en qualité de Capitaine de ses Gendarmes en Picardie ; y résida & s'y maria avec *Antoinette de Bénard*, dont il eut FRANÇOIS D'ALZATE D'URTUBIE, d'abord Page de M. de Longueval d'Araucourt, ensuite Capitaine en Normandie, & Lieutenant au Gouvernement de la Capelle & de Coucy. Il avoit épousé en 1566 *Louise de Rives*, de la Maison *de Blanchecourt*, dont il eut :

1. & 2. ABIAS & JONATHAN, le premier tué à la bataille d'Anneau ; le second y fut estropié, & tous deux moururent sans laisser de postérité ;
3. DANIEL, qui suit ;
4. Et JACQUELINE, dont nous ignorons la destinée.

VII. DANIEL D'ALZATE D'URTUBIE servit d'une manière très-distinguée, reçut en récompense de Sa Majesté plusieurs grâces & emplois militaires, ainsi que plusieurs Lettres de bonté du Roi, qui le nomma Mestre-de-Camp, Lieutenant de Roi de la ville de Coucy & de la Capelle ; y ajouta le Brevet d'une Compagnie de Gens de pied françois ; le nomma aussi Capitaine de Saint-Lambert, où il entretint garnison à ses dépens, & fut aussi

Lieutenant du Sieur de Manicamp, au Gouvernement de la Fère. Il avoit épouſé le 6 Mars 1561, *Charlotte de Mouſſy*, dont il eut :

1. Josias, qui ſuit ;
2. Et Charlotte d'Urtubie, mariée à *Albert de Vateville*, & fut une des Dames d'honneur de la Reine, & ſon mari, Capitaine d'une Compagnie des Suiſſes, au ſervice de France.

VIII. Josias d'Alzate d'Urtubie embraſſa, comme ſes prédéceſſeurs, le parti des armes au ſervice du Roi de France ; fut fait Meſtre-de-Camp, Lieutenant de Roi de la ville de la Fère & du Château de Saint-Lambert, & fut Lieutenant d'une Compagnie de Gendarmes de la Reine de Navarre. Il eut de ſon mariage, contracté le 24 Mars 1555, avec *Marie Gillon*, Bernard, qui ſuit.

IX. Bernard d'Alzate d'Urtubie qui eut commiſſion, en 1677, de Capitaine au Régiment de Piémont, & après s'être retiré du ſervice, au ban de l'année 1695, ſervit encore en qualité de Brigadier dans l'Eſcadron de ladite armée. Il avoit été marié deux fois ; de ſa ſeconde femme, *Simonne-Agnès de la Mer*, qu'il avoit épouſée, le 4 Mai 1704, il eut : Bernard-François, qui ſuit.

X. Bernard-François d'Alzate d'Urtubie épouſa, 1° *Marguerite de Paſtourde* ; & 2° *Marie-Suſanne Hédouin*. Il avoit ſervi dans les Cadets Gentilshommes à Cambray.

Il eut du premier lit :

1. Jean-Charles d'Alzate d'Urtubie, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, & depuis (1780), Lieutenant-Colonel au Corps-Royal d'Artillerie ;

Et du ſecond lit, entr'autres enfans :

2. Antoine-François d'Urtubie, d'abord Lieutenant au Régiment de la Sarre, Infanterie, dans lequel il a fait les guerres du Canada, & eſt maintenant Capitaine des Canoniers Invalides ;
3. Théodore-Bernard-Simon d'Alzate d'Urtubie, qui a été Page de la feue Reine, femme de Louis XV, eſt Capitaine au Corps-Royal d'Artillerie (1779), & eſt Chevalier de Saint-Louis ;
4. Jeanne-Charlotte d'Alzate d'Urtubie, élevée à la Maiſon Royale de Saint-Cyr, & mariée à *N. d'Aubert*, Capitaine au Corps-Royal d'Artillerie.

A la ſuite de cette Généalogie de la ſeconde branche d'Alzate d'Urtubie, dont nous venons de donner la filiation ſuivie, ſuit la copie du certificat de M. d'Hozier, Juge d'armes de France, pour la réception de Théodore-Bernard-Simon d'Alzate d'Urtubie, aux Pages de la Reine, femme de Louis XV, qui prouve ſes ſix degrés de nobleſſe, depuis lui, juſqu'à Pierre d'Alzate d'Urtubie, ſon V^e aïeul, vivant en 1550.

Les armes : *d'argent, à trois faſces de gueules, chargées chacune de trois loups paſſant de ſable, couronne de Vicomte.*

♆ AMALRIC. Cette famille eſt une des plus anciennes de Provence, connue dès le IX^e ſiècle par deux Archevêques d'Aix ; dans le X^e, par un Amalric, Prince & Juge d'Arles ; dans les XI^e & XII^e, par pluſieurs Prélats ; dans le XIII^e, par un Poète de ce nom, qualifié *Damoiſeau*, & depuis longtems à Malte.

I. Amalric d'Amalric, Seigneur d'Eſclangon, vivoit, en 1380, avec *Iſnardète Seconde*, ſa femme. Elle étoit veuve de lui, en 1415, & tutrice de ſes deux enfans, Louis, qui ſuit, & Elzéar Amalric.

Ils furent tous les deux Maîtres-d'Hôtel ordinaires de René, Roi de Jéruſalem & de Sicile, & Comte de Provence, qui, en récompenſe de *leurs nombreux ſervices*, leur donna la Terre d'Entrage, lors de la réunion du terroir de Feſtin à celui de Digne, le 6 Mars 1443. Elzéar Amalric, Seigneur en partie d'Entrage & de Courbon, fut auteur d'une branche éteinte en la perſonne de Pierrette Amalric, ſon arrière-petite-fille, mariée, en 1558, avec *Honoré de Caſtillon*, Seigneur du Caſtelet, & par elle Seigneur d'*Entrage*. Louis fut enſuite Maître-d'Hôtel ordinaire de Charles VII, Roi de France & Comte de Provence. En conſidération de ſes ſervices, ce Prince lui donna, le 5 Juillet 1492, la Terre d'Ainac à vie, & l'office de Capitaine-Châtelain de Saint-Vincent.

II. Louis Amalric, Seigneur d'Eſclangon, épouſa une nommée *Delphine*, dont on n'a pu découvrir le ſurnom, & devint père d'un autre Elzéar, qui ſuit.

III. Elzéar Amalric, II^e du nom, Seigneur d'Eſclangon & d'Ainac, ſe maria avec *Claudine de Trougnon*, dont entr'autres enfans :

1. Galas, dont la poſtérité s'eſt éteinte dans Anne & Catherine Amalric, ſes filles, qui recueillirent ſon héritage. Anne fut mariée, en 1544, avec *Louis de Materon*, Seigneur

de la Peruſſe; & *Catherine* épouſa *Antoine d'Iſourd*, Seigneur de Chenerilles;
2. Honoré, qui ſuit;
3. Et Marcelin, Secrétaire de Saint-Victor-lès-Marſeille.

IV. Honoré Amalric alla s'établir à Marſeille, à cauſe de ſon frère Marcelin; vint enſuite habiter la Cité de Digne, dans le même Diocèſe, & épouſa, le 5 Janvier 1539, *Marguerite de Marin*, dont il eut:
1. Balthazard, qui ſuit;
2. Melchior;
3. Et Antoinette, mariée à *Barthélemy de Venel*, Ecuyer de la ville de Digne.

V. Balthazard Amalric ſe maria 1° avec *Camille de Caſtellane*, dont il eut un fils, François, qui ſuit; & 2° à *Marguerite de Gaſquet*, dont quatre filles:
1. Catherine, épouſe de noble Capitaine *Roland Uslomb d'Illioule*;
2. Louise;
3. Diane;
4. Et Marguerite, mariée à Noble *Jean de Remondis de Draguignan*.

VI. François Amalric épouſa, le 11 Août 1598, *Marquiſe de Saboulin*, dont pour fils unique:

VII. Jean-Paul Amalric, qui ſervit quelque tems, & étoit en 1650, Capitaine de la garniſon de la Sainte-Beaume-lès-Marſeille. Il préſenta ſes titres devant les Commiſſaires députés en Provence, pour en faire la vérification, en vertu de laquelle il fut reconnu *Noble, iſſu de Noble race*, le 20 Octobre 1668. Il avoit épouſé, le 6 Décembre 1634, *Anne de Martin*, dont il eut:
1. Antoine, marié le 24 Mai 1676, à *Françoiſe de Saboulin*. Sa branche eſt éteinte;
2. Jacques, qui ſuit;
3. François, qui ſervit, dans les Mouſquetaires, & mourut au retour des campagnes de Hollande.

VIII. Jacques Amalric épouſa, en 1687, *Marguerite Guérin*, dont vinrent:
1. André, qui ſuit;
2. Louis, mort dans l'état Eccléſiaſtique;
3. Et Joseph.

IX. André Amalric épouſa en 1734 *Anne-Marguerite d'Eſpinaſſy*, dont:
1. Louis-Joseph, qui ſuit;
2. Joseph-François-César, marié aux Isles de la Martinique, ayant un garçon vivant;
3. François-de-Sales, Prêtre, Docteur en Théologie;

4. Alexandre-Pierre-Emilien;
5. Rosalie-Thérèse, mariée à *Pierre de Carry*;
6. Rosalie, veuve de *Louis Almaric*, ſon oncle;
7. Et Anne-Marguerite, non mariée.

Louis-Joseph Amalric eſt marié depuis quelques années à *N... Charlois de Goy*, dont:
1. Marie-Anne;
2. Joséphine-Rosalie.

Une autre branche, depuis peu de tems ſéparée de celle-ci, ſubſiſte dans la perſonne de Félix Amalric, actuellement aux Indes. Nous n'en avons pas la filiation.

Les armes: *d'azur à un pin d'argent, au tronc de ſinople, poſé derrière un cerf paſſant d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'une croix de Malte auſſi d'or, émaillée d'argent, poſée ſur le tronc de l'arbre.*

L'Abbé Robert de Briançon, dans ſon *Etat de la nobleſſe de Provence*, tom. I, p. 281, dit que les anciennes armes de cette Maiſon étoient: *de gueules, à trois bandes d'or*, & qu'il ne ſait pas pourquoi les Amalric qui habitent à Digne ont changé.

AMANCE, en Franche-Comté: *faſcé d'argent & de ſable de ſix pièces.*

AMANT-MIRABEL: *de gueules, au demi-vol d'argent.*

AMANTAL: *d'argent, à ſix fleurs-de-lys de ſable.*

AMANZÉ, en Bourgogne. Jean, Ier du nom, Sire d'Amanzé au Comté de Mâconnois, eut deux femmes: la première, l'an 1323, *Marguerite de la Buſſière*, fille de *Jean de la Buſſière*, Seigneur de la Motte; & la ſeconde, *Jeanne de Marſilly*, fille d'*Antoine de Marſilly*, Seigneur de Chalmazel. Il laiſſa de la première:
1. Guillaume, qui ſuit;
2. Et Marguerite d'Amanzé, ſeconde femme de *Guillaume de Buſſeul*, dit *Mouton*, Seigneur de Saint-Saturny.

Guillaume, Ier du nom, Sire d'Amanzé, épouſa *Marguerite de Buſſeul*, dont il eut:
1. Jean, mentionné ci-après;
2. Et Marie, femme de *Jean*, Sire de *Chauvirex* au Comté de Bourgogne.

Jean, IIe du nom, Sire d'Amanzé, eut pour femme *Antoinette de Villon*, fille de *Jacques*,

Sire de *Villon*, dont il eut entr'autres enfans, GUILLAUME, qui ſuit.

GUILLAUME, IIe du nom, Sire d'Amanzé, fut marié avec *Marguerite de Sémur*, fille *de Gauguin de Sémur*, Sire de Seny, dont il eut:

1. JACQUES, qui ſuit;
2. GUILLAUME, Chevalier, mort ſans enfans de *Marie de Damas* ſon épouſe.

JACQUES, dit *Jacquelin*, Sire d'Amanzé, fut marié deux fois: 1° en 1468, avec *Etiennette de Chantemerle*, fille de *Louis de Chantemerle*, Seigneur de la Clayette, & de *Françoiſe de Chaſtellux*; 2° avec *Philippine de Damas*, de la branche de *Digoine*. Il eut du premier lit:

1. JEAN, qui ſuit;
2. FRANÇOISE, femme de *Jean*, Seigneur de *Chandieu*.

Et du ſecond lit:

3. Et FRANÇOIS, Sire de Choffailles, auteur d'une branche rapportée ci-après.

JEAN, IIIe du nom, Sire d'Amanzé, eut pour femme, *Béatrix Mitte*, dite *de Chevrières*, fille de *Jean Mitte*, Seigneur de Chevrières, & d'*Anne de Layre*, dont ſortirent 22 enfans: ceux qui ſurvécurent furent:

1. JACQUES D'AMANZÉ, mort à la bataille de Pavie, ſans être marié, l'an 1525;
2. CLAUDE, Chanoine & Comte de Saint-Jean de Lyon, Doyen du Chapitre;
3. GUILLAUME, mort à la bataille de Renty, l'an 1554, ſans avoir d'enfans;
4. PIERRE, qui a continué la poſtérité;
5. CHARLES, Chevalier de Malte, fait eſclave par les Turcs à la priſe de Gelbes l'an 1560;
6. JEAN, Enſeigne de la Colonelle au Régiment de Piémont, mort à la bataille de Saint-Quentin l'an 1557;
7. JEANNE, Abbeſſe de Soyon en Vivarais;
8. MARIE, femme de *Charles de Villeneuve*, Sire de Joux-ſur-Tarare;
9. LOUISE, Abbeſſe de Soyon après ſa ſœur;
10. MARGUERITE, Abbeſſe de Chazaulx;
11. MARTHE, Religieuſe;
12. CATHERINE, auſſi Religieuſe;
13. Et BÉNIGNE, morte ſans alliance.

PIERRE, Sire d'Amanzé, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes des Ordonnances du Roi, ſous François de Coligny, Sire d'Andelot, fut marié, le 1er Avril 1555, avec *Antoinette de Coligny*, fille de *Renaud de Coligny*, dit *Lourdin*, Baron de Saligny, & de *Jacqueline de Montboiſſier*, dont il eut:

1. JEAN, qui ſuit;
2. LOUISE, femme d'*Antoine*, Sire de Montjournal;
3. MARIE, femme de *Claude*, Seigneur de Balorre en Bourbonnois;
4. ISABEAU, femme de *François de Bouloigne*, Seigneur de Salles en Dauphiné;
5. Et ESTHER, femme de *François*, Seigneur de Montcoquier.

JEAN, IVe du nom, Baron d'Amanzé, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de la Ville & Château de Bourbon-Lancy, fut marié, 1° l'an 1595, avec *Iſabeau d'Eſcars*, Dame de Combles, fille de *Jean d'Eſcars*, Prince de Carency, Comte de la Vauguyon, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Anne de Clermont*; 2° avec *Françoiſe de l'Aubeſpin*, fille de *Jean de l'Aubeſpin*, Seigneur de Chigy, dont il n'eut point d'enfans; de la première femme ſortirent:

1. GASPARD, qui ſuit;
2. ANTOINE, mort jeune;
3. Et FRANÇOIS, mort jeune auſſi.

GASPARD, Comte d'Amanzé, Baron de Combles, Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, épouſa, le 28 Juin 1630, *Françoiſe Jacquot de Mypont*, fille de *N...*, dont il a laiſſé les enfans qui ſuivent:

1. HENRI, mort jeune;
2. JEAN-JACQUES, mort jeune auſſi;
3. 4. & 5. LOUIS, JOSEPH & BERNARD, morts au berceau;
6. LOUISE, Religieuſe;
7. MADELEINE;
8. FRANÇOISE, Religieuſe;
9. & 10. ANNE & MARIE, auſſi Religieuſes;
11. CLAUDE-GABRIELLE, morte ſans alliance;
12. Et DIANE, morte en bas âge.

BRANCHE

des Seigneurs DE CHOFFAILLES.

FRANÇOIS D'AMANZÉ, Sire de Choffailles, fils de JACQUES, dit *Jacquelin*, Sire d'Amanzé, & de *Philippine de Damas*, ſa ſeconde femme, épouſa *Catherine de Sémur*, fille de *Louis de Sémur*, Sire de Leſtang, dont il eut:

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. JEAN, Chanoine & Comte de Lyon, Abbé de Saint-Rigaud;
3. CLAUDE, mort à la priſe d'Iſſoire;
4. JEAN, mort, comme ſon frère, à la priſe de la même ville d'Iſſoire;
5. MARC, Seigneur de Bois-du-Mont, auteur de cette branche rapportée ci-après;
6. JEAN, Chevalier de Malte;

7. Françoise, femme, en 1563, de *Chriſtophe de Montchanin*, Seigneur de la Garde-Marfat;
8. Renée, femme, en 1570, de *Gaſpard*, Seigneur du Verney; puis d'*Antoine Racquin*, Sieur des Gouttes;
9. Cécile, Abbeſſe de Chazaulx;
10. Marie, Religieuſe;
11. & 12. Jeanne & Marguerite, auſſi Religieuſes.

Guillaume d'Amanzé, Seigneur de Choffailles, épouſa, en 1578, *Françoiſe de la Guiche*, fille de *Georges de la Guiche*, Seigneur de Sévignon, & de *Marguerite de Beauvau*, ſon épouſe, dont il eut:

1. Jean, mort jeune;
2. Claude, Baron de Choffailles, mort ſans avoir été marié;
3. Jacques, Chanoine & Comte de Lyon;
4. Jean-Antoine, qui ſuit;
5. Marguerite, femme de *Claude de Bayard*, Seigneur de Marzat;
6. Gelberge-Françoise, Abbeſſe de Chazaulx à Lyon;
7. Françoise, Religieuſe à Mareigny;
8. Et Léonore, Religieuſe au même lieu.

Jean-Antoine d'Amanzé, Seigneur de Choffailles, fut conjoint par mariage, l'an 1613, avec *Françoiſe de Damas*, Dame d'Eſtienges, dont il eut les enfans qui ſuivent:

1. François, Baron de Choffailles, mort au ſiège de Saint-Omer;
2. Jacques, Baron de Choffailles;
3. Jean-Baptiste, mort au ſiège de Lérida;
4. Claude, Baron d'Eſtienges;
5. 6. 7. & 8. Jean, Basile, Robert & autre Basile, morts en bas âge;
9. Françoise, Religieuſe;
10. Une autre Françoise, morte ſans alliance;
11. Léonore, morte jeune;
12. Et Gabrielle.

Cette branche ſubſiſte dans le Marquis d'Amanzé, qui n'eſt point marié. Il à une ſœur mariée à un Gentilhomme du Boulonnois.

BRANCHE
des Seigneurs de Bois-du-Mont.

Marc d'Amanzé, Seigneur de Bois-du-Mont, cinquième fils de François d'Amanzé, IIe du nom, Sire de Choſſailles, ſe retira dans le Gévaudan, où il fut marié, 1° avec *N*..... *de Rocheneuze*, Dame du Bois-du-Mont, dont il eut une fille morte au berceau; 2° avec *Antoinette de l'Hobbe*, dont il a laiſſé:

1. Antoine, qui ſuit;

2. Marc, Seigneur de la Fond, qui épouſa *Louiſe de Marle*, fille de *Mathurin de Marle*, Seigneur de Ragonaul, dont il n'eut point d'enfans;
3. Et Jean, dont on ignore l'alliance.

Antoine d'Amanzé, Seigneur de Thiracou, épouſa *N*.... *Alart*, dont il laiſſa trois fils.

De la même Maiſon étoit Robert d'Amanzé, Chanoine de Montbriſon, nommé dans un titre de l'an 1298. Il n'en dit pas davantage.

* Il y a la Terre d'*Amanzé* dans le Mâconnois, érigée en Vicomté, par Lettres du mois de Mai 1617, enregiſtrées au Parlement de Paris le 18 Juillet 1625, & à la Chambre des Comptes de Dijon le 28 Novembre 1644, en faveur de Jean, IVe du nom, Baron d'Amanzé, Maréchal-de-Camp, qui, d'*Iſabeau d'Eſcars-la-Vauguyon*, eut Gaspard, Comte d'Amanzé, dont le fils Louis n'a laiſſé de *Marie-Louiſe Falconi* ſon épouſe, que deux filles.

L'aînée, Marie-Josèphe, Dame d'Amanzé, épouſa, le 20 Mars 1706, *Anne-Gilbert de la Queille*, Marquis de Château-Gai & de Vendat, Lieutenant-Général au Duché de Bourgogne, Gouverneur de Bourbon-Lancy, à la charge de porter les nom & armes d'Amanzé, qui ſont: *de gueules, à trois coquilles d'or, poſées* 2 & 1.

AMARITON: *de gueules, au lion d'or; au chef couſu d'argent, chargé de trois étoiles d'or.*

AMAT, famille originaire du Dauphiné, qui vint s'établir en Provence où elle fut connue ſous le nom de *Graveſon-du-Poët & de Vaulx*, Terres que ceux de cette famille poſſédoient.

I. Louis Amat vivoit en Dauphiné vers le milieu du XIIIe ſiècle, & fit ſon teſtament le 30 Mars 1280, en faveur de

II. Bernard Amat ſon fils, Seigneur du Puget, qui épouſa *Lucrèce des Dourbes*, le 19 Janvier 1299.

III. Féraud Amat, iſſu de ce mariage, fut ſon héritier, & marié le 12 Avril 1352, à *Lucrèce de Cucuron*. Il fit hommage des Terres de Lauris, Piéverd, la Roque-d'Antheron & Lambeſc, à *Raymond d'Agoult*, Comte de Sault, Gouverneur de Provence, le 9 Mars 1351.

IV. Pierre Amat, fils de Féraud, & ſon

héritier, épouſa en 1421 *Claudine de Cadenet*, dont il eut :

V. Etienne Amat, marié, le 19 Janvier 1459, avec *Anne-Claire d'Agoult*, fille de *Fouquet*.

VI. Jacques Amat leur fils, Co-Seigneur de Lauris, fit alliance avec *Catherine de Mouſtiers*, le 29 Juin 1490, & après avoir prouvé ſa nobleſſe, il fut exempt des Tailles le 13 Novembre 1510. Il inſtitua, par ſon teſtament du 30 Novembre 1511, ſes deux fils Pierre & Etienne héritiers. Pierre eut les biens de Provence, & Etienne ceux du Dauphiné.

VII. Etienne ſe maria, le 14 Mai 1531, avec *Marguerite de Clary*, dont il laiſſa, entr'autres enfans, Claude, qui ſuit & Jacques, rapporté ci-après.

VIII. Claude Amat obtint des Lettres de réhabilitation à cauſe de quelque dérogeance l'an 1632. Ces Lettres furent vérifiées par Arrêt de la Chambre des Comptes, le 10 Juin 1634. On les trouve au Regiſtre *ſterilitas*, arm. B, N° 41, fol. 132. Il fit ſon teſtament le 14 Février 1633, & laiſſa de *Claudine de Grimaud*, qu'il avoit épouſée en 1580 :

Benoît, Seigneur de Sigoyer, Claude & Antoine. Les deux premiers ont fait branche en Dauphiné.

IX. Antoine, Seigneur de Graveſon, s'établit à Arles. Il épouſa, à Avignon, *Marguerite de Berton*, des Seigneurs de Crillon, le 14 Février 1652. Cette branche s'eſt terminée à une fille mariée dans la Maiſon de *Forbin-Sainte-Croix*.

VIII. Jacques II, fils d'Etienne & de *Marguerite Clary*, acquit la Terre de Poët. Il fut Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & Conſeiller d'Etat en 1647; il laiſſa de ſon mariage avec *Eliſabeth de Souchon*, Claude-Noel, qui ſuit, & deux filles mariées dans les Maiſons de *Forbin-Solliers* & de *Valavoire-Vaulx*.

IX. Claude-Noel, Seigneur du Poët, Château-Renard, Montauquier, Rabeau & Chaudon, épouſa *Catherine le Maire*, de laquelle il eut :

X. Louis-Balthazard, Marquis de Vaulx & du Poët, marié, le 16 Février 1707, à *Louiſe-Eliſabeth Tiremaut*, de la Ville de Paris. De ce mariage ſont iſſus le Marquis de Vaulx, l'Abbé du Poët, Archidiacre d'Arles, & la Marquiſe de Glandevès-Niozelle. Le Marquis de Vaulx a des enfans de ſon mariage avec *N.... de Ricous* de la ville de Marſeille. Il ſe trouve dans les actes paſſés par ceux de cette famille, qu'ils y ſont qualifiés de *Nobles* & d'*Ecuyers*, & qu'elle étoit comptée parmi les Maiſons Nobles du Dauphiné, lorſque Louis Amat ſe retira en Provence. Voy. *Hiſt. héroïque & univerſelle de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, pag. 35.

Les armes : *de gueules, au bras armé d'une épée, mouvant du flanc ſéneſtre de l'écu d'argent; la garde & la poignée d'or.*

AMAT, en Bretagne : *d'argent, à trois têtes arrachées de cormoran, becquées de gueules, & allumées d'argent*, 2 & 1.

AMAUNAIS : *d'argent, au perroquet au naturel membré & becqué d'or.*

AMAUSE : *de gueules, à trois coquilles oreillées d'or, poſées* 2 & 1.

AMBERT, famille du Quercy. La Terre & Seigneurie de la Tourette en Quercy, a été érigée en Marquiſat ſous le nom de la *Tourette-d'Ambert*, par Lettres du mois de Mai 1749, en faveur de Jean-Joseph d'Ambert, Gentilhomme du Quercy, Sous-Lieutenant dans les Gardes-Françoiſes.

AMBES : *de gueules, à trois chevrons d'or.*

AMBLARD. Pierre d'Amblard, Seigneur de Maleras en Agénois, fut père de Robert d'Amblard, Ecuyer, qui acquit la Terre de Las-Martrès, le 29 du mois de Septembre de l'année 1481, par l'échange qu'il fit alors de ſa Terre de Campagnac, au Diocèſe de Cahors, avec Noble & puiſſant homme & Baron *Jean de Bonneville*, Seigneur de Bonneville & de Las-Martrès. Il étoit ſixième ayeul de Frix-Antoine d'Amblard, Seigneur de Las-Martrès, Capitaine du Régiment de Dragons de Breteuil, l'an 1701. De ſon mariage avec *Jeanne-Marguerite Bavelier*, il a laiſſé pluſieurs enfans, entr'autres : Jean d'Amblard, & Ursule d'Amblard-de-Las-Martrès, reçue à Saint-Cyr au mois de Novembre 1701. Les preuves de Nobleſſe qu'elle a faites ont remonté ſucceſſivement par titres juſqu'à Pierre d'Amblard, ſon ſeptième ayeul mentionné ci-deſſus. *Armor. de France.*

Les armes : *d'azur, à une martre d'argent, rampante ſur une palme de ſinople en pal, le tout mouvant d'une terraſſe de même,*

& un chef de ſable, chargé de trois étoiles d'or.

AMBLARDS (DES): *d'argent, au lion de gueules, à une faſce d'azur, chargée de trois roſes d'argent, brochant ſur le tout,*

AMBLECOURT: *d'azur, à trois jumelles d'argent.*

AMBLIMONT. CLAUDE-THOMAS RENARD-DE-FUCHSAMBERG, Marquis d'Amblimont, Chef d'Eſcadre des Armées Navales de Sa Majeſté, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, avec la penſion de Commandeur, en Août 1754, fut marié à *Marguerite-Michelle de Saint-Fort*. CLAUDE-MARGUERITE-FRANÇOIS RENARD-DE-FUCHSAMBERG, Comte d'Amblimont, ſon fils, a épouſé, à Cachan près d'Arcueil, le 17 Juillet 1754, *Marie-Anne de Chaumont-de-Quitry*, fille de feu *Jacques-Antoine de Chaumont*, Marquis de Quitry, Baron d'Orbeck, & de *N.... Dufay* ſa ſeconde femme.

* AMBLISE. C'eſt une Terre ſituée en Hainaut, qui fut portée en dot par *Iſabelle*, Dame de Kievrain, à *Geoffroy III*, Sire *d'Aſpremont*, qualifié *Prince d'Ambliſe* en 1416. AMBLISE a paſſé dans la Maiſon d'*Anglure*, par le mariage d'*Antoinette d'Aſpremont*, ſœur de *Jean II*, mort ſans poſtérité, avec *René d'Anglure*, Seigneur de Bourlemont. *Claude*, ſon petit-fils, vendit AMBLISE à *Florent I*, fils de *Lamoral*, créé, en 1602, Prince de Ligne & du Saint-Empire, Grand d'Eſpagne, mort en Avril 1622. Voyez LIGNE.

AMBLOT: *de ſable, à la bande d'or, accompagnée d'une molette d'éperon de même.*

* AMBLY. La Terre & Seigneurie d'*Ambly* dans le Réthelois en Champagne, a été érigée en *Marquiſat*, par Lettres-Patentes du mois de Novembre 1768, en faveur de CLAUDE-JEAN-ANTOINE D'AMBLY, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & à cette dite Terre d'*Ambly* ont été unies & incorporées les Terres, Seigneuries & Juſtices de *Maire*, *la Neuville*, *Champ-Chevalier*, *Ambrières*, *la Morteau*, & 75 arpens de bois cédés & abandonnés en plein fief audit CLAUDE-JEAN-ANTOINE D'AMBLY dans la forêt d'Omont, en échange du droit que lui & ſes auteurs avoient de prendre leur chauffage dans cette forêt. Ces Lettres d'érection ont été enregiſtrées au Parlement de Paris le 12 Mai 1769, en la Chambre des Comptes le 8 Janvier 1770, au Greffe & Bailliage de Mazarin, le 12 Février de la même année, & au Bureau des Finances de Champagne & Châlons le 7 Mars ſuivant.

Cette Terre d'*Ambly* a pris ſon nom d'une des plus anciennes Maiſons de la Province de Champagne, auſſi diſtinguée par ſes ſervices, qu'illuſtre par ſes alliances, & les dignités & emplois dont ceux de ce nom ont été revêtus. Il en eſt parlé dans la *Recherche de la Nobleſſe de Champagne*, par M. de Caumartin, imprimée à Châlons en 1673; dans le *Nobiliaire de Picardie*, par Haudicquer de Blancourt, p. 152, & auſſi dans l'*Armorial de France*, par MM. d'Hozier; Chevillard, l'aîné, en a dreſſé la Généalogie ſur les titres originaux. On lit dans Fiſcien, tom. II, pag. 7, qu'en 1110 un Seigneur D'AMBLY donna le Marquiſat de *Franchimont* au Chapitre de Saint-Lambert de Liège, qui le poſſède encore aujourd'hui.

Pour prouver l'antiquité de la Maiſon D'AMBLY, il ſuffit de dire que REGNAULT, le premier des Seigneurs d'Ambly, dont on ait une particulière connoiſſance, vivoit il y a plus de 500 ans. Il poſſédoit cette Terre de ſon nom, & étoit un grand Seigneur en ce tems-là, eu égard au nombre des Terres énoncées dans l'acte de partage de ſa ſucceſſion. Il rendit ſon nom glorieux & illuſtre en commandant une Armée navale pour le ſervice de ſon Prince & de la Religion à une des croiſades de SAINT-LOUIS. Des *Mémoires* authentiques diſent qu'il fut Connétable de Bourgogne. Depuis ce REGNAULT, Seigneur d'AMBLY, juſqu'à préſent, on juſtifie une filiation ſuivie & exacte de ſes ſucceſſeurs, qui poſſèdent la même Terre d'*Ambly*, le même nom & les mêmes armes.

I. REGNAULT, dit *Engoulvent*, Seigneur d'AMBLY-ſur-Bar, Malmy, Olizy, Echarſon, Saulx, Perthes, Marquigny, du Terrier, du Four, de Vendreſſe, Septier, d'Avanes, &c., qualifié *Chevalier* & *Monſeigneur* dans l'acte de partage de ſes biens entre ſes deux fils, rapporté ci-après, fut ſurnommé *Engoulvent* par le Roi SAINT LOUIS, parce qu'ayant eu la principale conduite des troupes que *Philippe de Bourgogne* joignit à l'Armée du Roi, il fit voir une intrépidité & une extrême prudence dans un combat naval qu'il livra aux Sarraſins, où il eut au com-

mencement les vents contraires & une furieuſe tempête à eſſuyer, ce qui ne l'empêcha pas de défaire ſes ennemis : cette victoire lui mérita le nom glorieux d'*Engoulvent*, pour marquer à ſa poſtérité ſa valeur & ſa conduite. Peu de tems après cette expédition, il obtint le droit d'uſage dans la forêt d'Omont, ſituée près d'Ambly, pour lui & ſes ſucceſſeurs, droit & privilège dont la Famille a toujours joui paiſiblement juſqu'à l'acte d'échange que ledit CLAUDE-JEAN-ANTOINE D'AMBLY en a fait avec Madame la Ducheſſe *de Mazarin* contre 75 arpens de ladite forêt en toute Seigneurie & propriété, réunis à ſon Marquiſat d'Ambly; l'acte en a été produit lors du Décret du Duché de Réthelois adjugé à M. le Duc *de Mazarin*. Cette poſſeſſion a été confirmée par Arrêt du Parlement de 1662, rendu ſur le Décret. Ce titre eſt ſcellé de *Gauthier*, (que le *Nobiliaire de Picardie* nomme *Gaucher*) Comte *de Rhétel*, en date du Mercredi avant l'Aſcenſion au mois de Mai 1256, du règne de SAINT LOUIS. L'original de cette donation eſt entre les mains de l'aîné de cette Maiſon, M. le Marquis d'AMBLY, Maréchal des Camps & Armées du Roi. REGNAULT, Seigneur D'AMBLY, épouſa *N... de Milly*, qui portoit pour armes: *vairé de ſix traits de ſable & d'argent*. Il en eut:

PÉRARD, qui ſuit;

Et CLÉREMBAULT, Seigneur de Malmy, lequel fut partagé, par ſon frère aîné, des Terres d'Olizy, d'Echarſon, Saulx, Perthes, Marquigny, Terrier, Charpet, Septier, d'Avanes & de Sapeigne, par acte du Mardi après la Fête Saint-Barnabé 1287, en préſence de *Monſeigneur Régnaud de Milly*, Chevalier, & de *Warnier de Balais*, leurs parents.

II. PÉRARD, Chevalier, Seigneur D'AMBLY, après ſon père, Chambellan du Prince Manaſſès, VI^e^ du nom, Comte de Réthel, en 1274, céda, par Acte du Mardi après la Saint-Barnabé en 1287, en forme de partage, à CLÉREMBAULT D'AMBLY, ſon frère, les Terres & Seigneuries ci-deſſus, des ſucceſſions de ſes père & mère: il y eſt qualifié *Chevalier*. Ce titre produit devant M. *de Caumartin*, Commiſſaire en 1667, eſt une preuve certaine de l'état & qualité du père, & de la filiation deſdits PÉRARD & CLÉREMBAULT, frères, ainſi que des biens qui étoient aſſez abondans en cette Maiſon, puiſque le cadet avoit un lot de partage auſſi avantageux, lequel eſt expliqué dans cette tranſaction. PÉRARD épouſa *Marguerite Motier-de-la-Fayette*, fille d'*Etienne*, Sire de la Fayette, & de *Gillette de Belvézère*. La Maiſon de *la Fayette* eſt ancienne & illuſtre, & a donné un Maréchal de France en 1421. Voyez FAYETTE. PÉRARD, Seigneur d'AMBLY, eut pour fils unique

III. RÉGAUDIN, Seigneur D'AMBLY-ſur-Bar, &c., Maréchal-de-Camp des Armées de LOUIS II, Comte de Flandres & de Réthel, à cauſe de *Jeanne de Réthel*, fille de *Manaſſès*, VI^e^ du nom, Comte de Réthel. Il fut ſurnommé *Engoulvent* comme ſon ayeul, parce qu'étant un des Chefs de l'Armée navale de *Louis*, Comte de Flandres & du Réthelois, contre les Flamands aſſiſtés des Anglois, il fit paroître beaucoup de fermeté contre l'orage qui agitoit les vaiſſeaux, & il les conduiſit ſi bien qu'encore, ſuivant les termes des Chroniques du Réthelois, *le Ciel & la Terre ſembloient être animés contre lui*; il défit ces deux fiers ennemis l'un après l'autre le même jour, & ramena à bon port ſon armée navale. Ce RÉGAUDIN D'AMBLY rendit foi & hommage pour ſa Terre d'Ambly, mouvante en plein fief & hommage de la Châtellenie d'Omont, le Dimanche après la Saint-Martin d'hiver l'an 1322, à *haute, noble & puiſſante Dame* la Comteſſe *de Nevers*, & épouſa *Marie de Hallwin*, fille de *Vauthier* ou *Gauthier*, II^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de Roſebeck, Vicomte de Harlebeck, mort en 1338 & inhumé à Harlebeck, & d'*Anne de Vigri-Saliet*, morte en 1340, & enterrée à côté de ſon mari. De cette alliance vinrent :

JEAN, qui ſuit;

Et deux filles, JEANNE & GILLETTE.

IV. JEAN, I^er^ du nom, Seigneur d'AMBLY, Malmy, Singly, &c., Gouverneur & Grand-Bailli du Comté de Réthelois, fit, le 26 Décembre 1374, une vente, avec ſes deux ſœurs, de moitié des eaux & rivières d'Ambly au Comte de Réthel, & épouſa, en 1376, *Michelle de Gondt*, fille de *François de Gondt*, & de *Catherine de la Hamaïde*. Cette Famille de *Gondt*, originaire de Flandre, eſt alliée aux Maiſons de *Hallwin, Cotignières* & de *la Hamaïde*, & porte pour armes: *d'argent, à trois canards de ſable, bécqués & membrés de gueules*. Le Jeudi 7 Septembre 1396, il fit hommage au Roi de ſes Terres d'Ancre & de Sivry, ſuivant l'act qui s'en

trouvé au volume N° 208, cotté XXVI, des transcrits d'aveux du Bailliage de Vitry en Perthois de la Chambre des Comptes de Paris. Il eut de ſon mariage :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. N... D'AMBLY, mariée au Seigneur d'*Eſtivaux* ;
3. Et une autre fille, mariée au Seigneur *des Champs*.

V. JEAN, II^e du nom, Seigneur D'AMBLY, Malmy, Singly, &c., Gouverneur & Grand-Bailli du Comté de Réthelois, & en particulier des Villes & Fortereſſes de Warq, de Mezières-ſur-Meuſe & de Donchery, par Brevet du 10 Mars 1664, fut, (ſelon le *Nobiliaire de Picardie*) nommé parmi les Nobles de Rethélois qui ſe trouvèrent aux Etats & Aſſemblées du même pays depuis l'an 1405 juſqu'en 1448. Ce fut lui qui détermina *Antoine de Bourgogne*, Duc de Luxembourg, à demander au Roi de France l'exemption des Aides & Gabelles dont jouit encore le pays de Réthelois. Il donna aveu & dénombrement de ſa Terre d'Ambly le 14 Décembre 1449, & épouſa *Marſon de Barlemont*, fille de *Jean de Barlemont* & d'*Alix de Gauvin*, dont :

1. LANCELOT, qui ſuit ;
2. SIMON, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après ;
3. JEANNE, mariée au Seigneur *de Baricourt*, laquelle fit une donation à ſon frère SIMON, le 9 Septembre 1494, paſſée ſous le ſcel du Bailli de Vermandois. Etant veuve, elle traita pour ſon douaire le 5 Novembre 1500, & mourut ſans enfans ;
4. Et MARIE-FRANÇOISE, alliée par contrat du 18 Mai 1512, à *Jacques de Riencourt*, Seigneur de Parfondrue, Lieutenant d'une Compagnie d'Ordonnance.

VI. LANCELOT, Seigneur D'AMBLY & autres lieux, partagea, par acte paſſé devant *Hyolet*, Notaire à Omont-le-Châtel, le 29 Mai 1485, avec SIMON, ſon frère, & ſes ſœurs, la ſucceſſion de leur père & mère, & épouſa *Marie de Villiers*, Dame d'Eſtrepigny, qui portoit pour armes : *de ſable, ſemé de fleurs-de-lys d'argent*. De ce mariage vint pour fils unique :

VII. JEAN, III^e du nom, Seigneur D'AMBLY, & de Vendreſſe en partie, qui épouſa, en 1537, *Catherine des Champs*, fille de *Robert des Champs*, Seigneur de Vaux en Champagne, de Fontaine, Montmarin & de Vouziers, qui vivoit encore en 1494, & de *Guillemette de Sorbey*, ayeux du Marquis *de Marcilly*, qui a été Gouverneur du Château de Madrid près Paris. JEAN eut de ſa femme, pour fille unique :

VIII. JEANNE D'AMBLY, alliée 1° à *Aléaume de Dampierre*, Seigneur de Puizieux ; & 2° au Seigneur *Adrien de Caviliers* ou *Cavelier-Montelin*. Elle mourut ſans enfans avant ſon père ; & par leur mort la Terre D'AMBLY a paſſé à SIMON, dont nous allons parler. Les armes de *Dampierre* ſont : *d'argent, à trois loſanges de ſable*, & *de Caviliers* porte : *d'argent, à la bande d'azur, & une orle de* 6 *loſanges de même*.

SECONDE BRANCHE.

VI. SIMON D'AMBLY, Seigneur de Malmy & enſuite d'AMBLY après la mort de JEAN III^e, ſon neveu, fut Gouverneur du Duché de Bouillon, partagea avec ſon frère LANCELOT & ſes ſœurs, le 29 Mai 1485, & eut, le 29 Juillet 1490, acte de ſouffrance pour la foi & hommage que lui & ſa ſœur devoient au Comte de Réthelois, à cauſe de la Seigneurie de Malmy. Il avoit épouſé *Alix de Warigny*, fille de *Poncelet de Warigny* & de *Poncette des Ayvelles*. Ce *Poncelet de Warigny* étoit petit-fils du Sire *de Warigny*, lequel eut ordre de PHILIPPE-*le-Bel*, en 1303, d'aſſembler pour l'arrière-ban les Nobles & non nobles depuis 18 ans, juſqu'à l'âge de 60. Voyez la Roque dans ſon *Traité de l'arrière-ban*. Les armes de *Warigny* ſont : *d'argent, à* 3 *hures de ſanglier de ſable*. Les enfans de SIMON furent :

1. PIERRE, Seigneur d'Ambly, mort ſans hoirs de ſon mariage avec *Jeanne d'Averhoult*, en 1538. Voyez AVERHOULT ;
2. NICOLAS, qui ſuit ;
3. SIMONNE, morte fille ;
4. JEANNE, mariée, en 1539, avec *Engelbert du Treppe*, Seigneur de Neufvizy ;
5. & 6. CATHERINE & PONCETTE.

VII. NICOLAS, Ecuyer, Seigneur D'AMBLY, de Malmy, &c., après le décès de PIERRE, ſon aîné, dont il devint l'héritier, fut Gouverneur de Donchery. Il partagea avec ſon frère & ſes ſœurs, le 26 Juin 1526, pour des biens qui lui étoient échus après la mort de ſon père, rendit une autre foi & hommage, le 10 Septembre 1533, de la Seigneurie de Malmy, entre les mains de l'Evêque de Couſerans, tuteur du Duc de Réthelois ; & tranſigea, le

1er Mai 1539, avec *Engelbert du Treppe*, à cauſe de JEANNE D'AMBLY, ſa femme, en forme de réformation du partage des biens de leur père commun. Il donna, le 27 Avril 1550, procuration à *Jacques d'Alenduy*, Ecuyer, pour rendre, en ſon nom, la foi & hommage des Terres & Seigneuries d'Ambly, & de Malmy, au Duc *de Nevers*, Comte de Réthel. Il épouſa, 1° le 2 Décembre 1550, *Jeanne de Riencourt*, fille de *Pierre*, Seigneur de Parfondrue & d'Ornay, & d'*Eliſabeth de Sons*; & 2° *Guillaine* ou *Guillemette de Saint-Vincent*, fille de *Jeannot de Saint-Vincent*, Baron de Vienne & de Montelin, Chevalier de l'Ordre du Roi, ayeul du Maréchal *de Créquy*, & de *Marie d'Aguerre*. Il eut du premier lit :

1. ALIX, mariée à *Chriſtophe d'Ivory*, Seigneur d'Eſcordal;

Et du ſecond lit :

2. FRANÇOIS, qui ſuit ;
3. PHILIPPE, auteur de la troiſième branche, rapportée ci-après ;
4. JACQUELINE-CHARLOTTE, mariée, le 31 Mai 1562 à *Balthazard de Merbuck*, Seigneur de la Malmaiſon, Gouverneur de Sédan ;
5. JEANNE, alliée le 3 Décembre 1555, à *Gilles de Villelongue*, Seigneur de Neufvizy, Gouverneur de la Caſſine ;

Et trois autres filles, mortes ſans poſtérité.

VIII. FRANÇOIS, Ier du nom, Seigneur D'AMBLY & du Meſnil, Gouverneur des Terres ſouveraines du Château-Regnault & des Château & Fortereſſe de Longchamps, par proviſions du 6 Septembre 1571, données par *Henri de Lorraine*, Duc de Guiſe, Prince de Joinville, &c., épouſa, par contrat paſſé devant *Thourye*, Notaire à Launoy, le 13 Août 1560, *Guillemette de Launoy*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Jendun & de Vannes, & de *Jeanne d'Ailly*, de la branche d'Annery. Ladite Dame, après la mort de ſon mari, eut, le 16 Mai 1588, la garde-noble de ſes deux enfans :

JACQUES, qui ſuit;

Et NICOLE, morte ſans avoir été mariée.

IX. JACQUES, Seigneur D'AMBLY, du Meſnil & autres lieux, Gouverneur de Mezières-ſur-Meuſe, par proviſions données à Fontainebleau le 12 Mai 1593, rendit ſon aveu & dénombrement de la Terre & Seigneurie d'Ambly, à *Charles de Gonzague de Clèves*, Duc de Nivernois & du Réthelois, le 19

Décembre 1605, & épouſa *Claude-Créton d'Eſtourmel*, fille de *Louis d'Eſtourmel*, Seigneur du Fretoy, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, Député de la Nobleſſe du Vermandois aux Etats tenus à Blois en 1579, & de *Jeanne du Treppe*, Dame d'Eſcordal & de Neufvizy. On fit un inventaire devant Notaire, le 18 Mai 1593, des biens échus à ladite Demoiſelle *d'Eſtourmel*, femme dudit Seigneur D'AMBLY. Leurs enfans furent :

JEAN, IVe du nom, Seigneur D'AMBLY & d'Eſcordal, lequel fut tué à Paris avant la mort de ſon père;

Et FRANÇOIS, qui ſuit.

X. FRANÇOIS, IIe du nom, Chevalier, Seigneur d'AMBLY & du Meſnil, de Raillicourt & d'Eſcordal en partie, fut Capitaine d'Infanterie au Régiment de Nevers, par commiſſion du Roi, du mois de Septembre 1627, puis Commandant dans le même Régiment. *Antoine d'Eſtourmel*, Chevalier, Seigneur du Fretoy, Capitaine-Colonel de la Compagnie des Chevaux-Légers de S. A. R., & premier Ecuyer de la Princeſſe, ſon épouſe, lui rendit compte, pardevant *Abimelec de Cumont*, Conſeiller du Roi en ſa Cour de Parlement, le 24 Février 1648, comme étant enfant & héritier dudit feu JACQUES D'AMBLY, & de *Claude d'Eſtourmel*, ſa femme. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Savignon*, Notaire au Bailliage de Vitry, le 3 Mai 1625, *Jeanne d'Epinoy*, fille de *Céſar*, Ecuyer, Seigneur de Pouilly, Coolle, Ray & de Chavignon, & de *Claude de Bernier*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN-LOUIS, qui ſuit ;
2. CHRISTOPHE, aſſaſſiné proche Sainte-Menehould en 1650;
3. LOUIS, mort jeune;
4. CLAUDE, mariée avec *André de Fay-d'Athies*, Marquis de Cilly & de la Neufville, Lieutenant-Général des Armées du Roi ;
5. Et JEANNE-MARIE, Religieuſe & Prieure des Annonciades de Mezières.

XI. JEAN-LOUIS, Seigneur & Marquis D'AMBLY, du Meſnil, la Horgue, Maire, Richemont, &c., obtint un Arrêt au Parlement de Paris en 1662, qui ordonne que le Duché de Réthelois ne ſera vendu qu'à la charge du droit d'uſage, de chauffage, bâtiſſage & entretien d'un pont ſur la rivière de Bar, & de pâturage de ſes beſtiaux, ſuivant le droit que

Gauthier, Comte *de Réthel*, avoit donné à RÉGNAULT, dit *Engoulvent*, Seigneur D'AMBLY, & à ſes deſcendans, au mois de Mai 1256. Il fut Capitaine-Commandant du Régiment de Bourlemont, Cavalerie, ſucceſſivement Grand Exempt des Gardes-du-Corps du Roi; Capitaine & Major du Régiment Royal des Cuiraſſiers, par Brevet du 7 Décembre 1665; Major du même Régiment, par autre Brevet du 2 Avril 1666; Capitaine & Enſeigne des Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie de Charoſt, par proviſions du 9 Mars 1667, à la tête de laquelle il fut tué au combat de Sénef le 11 Août 1674, par un Capitaine Eſpagnol, qu'il tua auſſi en mourant. Il avoit été maintenu dans ſa nobleſſe le 17 Septembre 1670, par M. *de Caumartin*, Intendant de Champagne, & avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Adam Mouillet*, Notaire au Bailliage de Chaumont, *Gabrielle-Renée de Thomaſſin*, Dame de Donjeux, fille de *N... de Thomaſſin*, & de *Madeleine de Cauchon*, dont :

1. ANDRÉ-CLAUDE, qui ſuit;
2. MARIE-LOUISE, Dame de la Horgue, &c., mariée à *Louis-Abraham*, Comte d'*Aſpremont*, Seigneur de Laubrelle, Capitaine au Régiment d'Affit;
3. JEANNE-LOUISE, mariée à *Claude*, Comte *de Roucy*, Chevalier, Seigneur de Cheveuge, le Meſnil, &c.;
4. Et MARIE-ANNE, alliée avec *Gilles d'Aſpremont*, Chevalier, Seigneur de Vendy, Laubrelle, &c.

XII. ANDRÉ-CLAUDE, Marquis D'AMBLY, Seigneur de Maire, Anglure, Vicomte de Richecourt, Theline, Blaiſe, Mars, &c., Capitaine de Dragons au Régiment de Liſtenois avec Brevet de Colonel, eut, à la mort de ſon père, une penſion de 2000 livres de Louis XIV, & épouſa, par contrat paſſé le 28 Juin 1708, devant *Mergey*, Notaire à Longwy, *Madeleine de Bohan*, fille de *Jean-Antoine*, Chevalier, Seigneur de Soiſe, Chéry, Monceau, Aouſte & Don, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Longwy, & de *Marie-Anne d'Averhoult*, Dame de Guincourt, Liry & Touteron. De ce mariage ſont iſſus.

1. ANDRÉ, Marquis d'Ambly, tué à la bataille de Guaſtalla en Italie, le 19 Septembre 1734;
2. CLAUDE-JEAN-ANTOINE, qui ſuit;
3. MARIE-ANNE-ANTOINETTE, alliée, par contrat du 27 Février 1736, paſſé devant *Sarlet*, Notaire royal à Vouziers, avec *Jean-Henri de Cauchon*, Chevalier, Seigneur, Marquis de Sommeyvre, Prain, l'Herry, Treslong, Fraverolles, Poilcourt, &c.;
4. CLAUDE-ANGÉLIQUE-MARIE, actuellement Dame de Sommeyvre, la Neuville, Houſſel, Sorbon, Remancourt, Soiſe en partie, & autres lieux;
5. & 6. MARIE & JUSTINE-LOUISE, décédées ſans poſtérité.

XIII. CLAUDE-JEAN-ANTOINE, Marquis D'AMBLY, Vicomte de Richecourt, Seigneur de Blaiſe, Theline, Mars, la Horgue, Soiſe, & autres lieux, Syndic de la Nobleſſe de la province de Champagne, Commandant pour le Roi de la ville & faubourgs de Reims le 3 Mai 1749; parvenu, à l'âge de 27 ans, à la Lieutenance-Colonelle du Commiſſaire général de la Cavalerie, dont il fut fait Colonel-Commandant en 1760; Brigadier le 20 Février 1761; nommé Colonel-Commandant du Meſtre-de-Camp général en 1763, & Maréchal-de-Camp en 1767, a obtenu, comme nous l'avons dit au commencement de cet article, l'érection de ſa terre d'AMBLY, réunie à pluſieurs autres, en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Novembre 1768. Il a épouſé, par contrat paſſé le 23 Juin 1754, devant *Pierre Grillot* & *Jean-Baptiſte Bardet*, Notaires de la Ville & Bailliage de Chaumont en Baſſigny, *Marie-Catherine de Guyot*, fille de *Gabriel de Guyot*, Ecuyer, Seigneur de Neuville, le Pont, &c., & de *Marie-Catherine Geoffroy*, dont :

1. MARIE-JEANNE-LOUISE-ANTOINETTE-CATHERINE, qui ſuit;
2. RICHARDE-ANGÉLIQUE-ELISABETH D'AMBLY-DE-RICHECOURT;
3. Et MARGUERITE-FRANÇOISE-ANTOINETTE-CATHERINE D'AMBLY-DE-LA-NEUVILLE, qui ſont encore en bas âge.

XIV. MARIE-JEANNE-LOUISE-ANTOINETTE-CATHERINE D'AMBLY a épouſé, par contrat paſſé devant *Guérin*, Notaire royal à Chemery, & témoins, le 9 Décembre 1773, GASPARD-HARDOUIN-FRANÇOIS, Vicomte D'AMBLY (mentionné au degré XIV de la troiſième branche), Chevalier de l'Ordre de Saint-George, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Bourgogne, Seigneur d'Aboncourt & Zincourt, fils aîné de LOUIS D'AMBLY, Chevalier, Seigneur des Terres & Baronies de Chovirey-le-Château, Ouges, la Carte, Vitrey, Greſons & autres lieux, & de *Marie-Madeleine de Sonnet*. Par cette nouvelle alliance avec le Vicomte

d'Ambly, ces deux branches ſe trouvent réunies après VII degrés.

TROISIÈME BRANCHE.

VIII. Philippe d'Ambly, Seigneur de Malmy, le Meſnil & autres lieux, (ſecond fils de Nicolas & de *Guillemette de Saint-Vincent*, ſa ſeconde femme), fut Gouverneur de Donchery-ſur-Meuſe, par proviſions du 13 Septembre 1578, données par *Ludovic* & *Henriette*, Prince & Princeſſe de *Mantoue*, Capitaine d'une Compagnie franche de 200 hommes d'Infanterie, par proviſions du Roi, données le 24 Juillet 1587; & Grand-Bailli & Capitaine de la Nobleſſe du Réthelois en 1620. Il devint Baron des Ayvelles par ſa première alliance avec *Diane des Ayvelles*, qu'il épouſa, par contrat du 27 Février 1576. Elle étoit fille unique de *Nicolas des Ayvelles*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur des grandes & petites Ayvelles, Gouverneur des Villes & Château de Sédan, Bouillon, Donchery, &c., & d'*Antoinette de Hamel-Traſignies*. Il épouſa, 2° par contrat du 12 Juillet 1587, *Suſanne de Joyeuſe*, veuve de *François des Marins*, Seigneur de la Queue-aux-Bois & de Villegonnier, & fille de *Foucault de Joyeuſe*, Comte de Grandpré, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Chevalier de ſon Ordre, Enſeigne des Gendarmes du Duc d'Anjou, & d'*Anne d'Anglure*, fille de *Claude*, Baron de Jours, & de *Françoiſe de Dinteville*.

Du premier lit il eut :

1. François, qui ſuit;
2. Guillemette, femme de *Paul de Roucy*, Seigneur de Vilette & de Mamers en Champagne;

Et du ſecond lit :

3. Philippe-Foucault, Seigneur de Malmy & de Touteron, Capitaine & Grand-Bailli du Réthelois, ſur la démiſſion de ſon père, par proviſions de *Charles de Gonzague*, Prince de Mantoue & Duc de Nevers, données le 27 Mai 1621. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe le 3 Juillet 1668, par M. *de Caumartin*, Intendant de Champagne. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 20 Février 1616, *Anne de Fiquelmont*, Chanoineſſe de Pouſſay, morte ſans enfans, fille de *Balthazard*, Chevalier, Seigneur de Fiquelmont & autres lieux, & de *Charlotte d'Anglure-Bourlemont*; & 2° par contrat du 27 Janvier 1635, *Anne de Roſières*, fille

de *François de Roſières*, Seigneur de Chaudinay & de Breux, Capitaine de Saint-Mihel, & d'*Anne-Suſanne d'Allamont*. De cette ſeconde alliance vint pour fille unique :

Henriette-Adrienne d'Ambly, Dame de Malmy, baptiſée dans l'Egliſe de Saint-Laurent de Reims le 24 Juin 1646. Sa mère en eut la garde noble, par acte du 8 Mars 1651. Elle fut fille d'honneur de Madame la Ducheſſe de Lorraine, & mourut ſans alliance.

IX. François d'Ambly, Ier du nom de ſa branche, Chevalier, Baron & Seigneur des Ayvelles, Eslurac, Chalandry, Maſaincourt, Provilly, &c., & par ſa femme Seigneur de Gombris en Valois, Chaumont, Renaumont les Foſſez, Trionnes, Rampont, &c., Capitaine de 200 hommes de pied François, par commiſſion du 4 Juillet 1604, eut ordre, par Brevet en parchemin du 22 Mars 1614, donné par Henri de Bourbon, Prince de Condé, de lever une Compagnie de 100 hommes de pied, & une autre commiſſion le 4 Juillet 1620, de lever une pareille Compagnie. Il fut nommé Gouverneur de la province au mois d'Août de la même année, Capitaine & Gouverneur de Donchery, par la mort de ſon père, & Grand-Bailli & Capitaine de la Nobleſſe du Réthelois, par proviſions de l'an 1635. Il avoit partagé la ſucceſſion de ſes père & mère par acte du 26 Mai 1608, paſſé devant *le Page*, Notaire à Donchery, avec *Paul de Roucy*, Seigneur de Vilette, ſon beau-frère, époux de Guillemette d'Ambly, ſa ſœur; & le 21 Décembre 1623, il paſſa une tranſaction avec *Robert de Trumelet*, par laquelle il le déchargea de toutes prétentions, moyennant la ſomme de 8000 livres, & la Dame *de Rampont*, ſa belle-mère, à cauſe de *Gabrielle de Trumelet*, ſa femme, qu'il avoit épouſée le 2 Février 1604. Elle étoit fille de ce *Robert de Trumelet*, Chevalier, Seigneur de Gombris, la Fontaine-au-Crocq, Chaumont, Rochefort, &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi en Champagne & Brie, Gouverneur de Villefranche, tué au ſecours du ſiège d'Arras, & de *Jéronime de Rampont*, Dame dudit lieu. Leurs enfans furent :

1. Robert, qui ſuit;
2. Paul, Seigneur de Renaumont, Chaumont, Beaufort, Foſſez, &c., Capitaine-Lieutenant des Gendarmes du Maréchal de la Ferté-Senneterre, puis Maréchal des Camps

& Armées du Roi, tué commandant le Corps de la Gendarmerie de France, à la levée du siège d'Arras en 1654. Il avoit testé devant le camp d'Arras le 10 Août de la même année, & institué héritier son légataire universel FRANÇOIS D'AMBLY, son neveu, dont il sera parlé ci-après, degré XI;

3. Et HIÉRONIME, mariée à *Charles de Bohan*, Seigneur de Montigny & de Sugny.

X. ROBERT D'AMBLY, Marquis des Ayvelles, Seigneur de Fresnoy en Gombris, des Champs, d'Audevanne, de Fossez, &c., Capitaine de 200 hommes de pied François en 1630, Enseigne de l'arrière-ban de la Compagnie de la Noblesse du Bailliage de Réthelois, suivant un certificat du 9 Octobre 1635, Gouverneur de la Ville & Château de Donchery, par provisions du 4 Juillet de la même année; fait Maréchal-de-Camp des Armées du Roi en 1653; partagea la succession de ses père & mère le 29 Janvier 1650; fut maintenu dans sa noblesse par M. *Dorieu*, Intendant de Soissons, le 16 Mai 1669; & rendit foi & hommage, le 16 Juin 1681, au Duc de Mazarin, de la Terre & Seigneurie de Fossez, située dans la Prévôté de Brieule, dépendant du Duché de Mazarin, dont il hérita par le décès de *Gabrielle de Trumelet*, sa mère. Il épousa, par contrat du 26 Décembre 1633, *Antoinette-Philiberte d'Allamont*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Manige, & d'*Antoinette de Stainville*, dont :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. 3. & 4. ANTOINE, LOUIS & JEAN D'AMBLY. Les deux premiers morts jeunes, & le dernier au berceau;
5. ANTOINETTE, Religieuse à Compiègne;
6. FRANÇOISE, Religieuse aux Annonciades de Mézières;
7. MARIE-FRANÇOISE, dont on ignore la destinée;
8. Et ROBERTE D'AMBLY, femme de *N... de Garloche de Villelongue*, Chevalier, Seigneur de la petite Flandre.

XI. FRANÇOIS D'AMBLY, IIe du nom, Marquis des Ayvelles, Baron de Chaumont, les Portiers, Vicomte de Courval, Seigneur de Renaumont, les Fossez, Perthes, &c., fit six campagnes en Allemagne, aux Pays-Bas & en Italie, fut fait Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de la Ferté-Senneterre en 1653, se trouva aux sièges de Betfort & de Tamnes, où il fut blessé; Guidon en 1654, Enseigne des Gendarmes du Maréchal de la Ferté en 1655; se trouva au secours du siège d'Arras, à celui de Clermont, &c.; servit en Italie en qualité d'Aide-de-Camp du Duc de Vendôme, qui commandoit le siège de Valence, dans le Milanais, en 1656 & 1657; eut commission, le 13 Septembre 1686, du Grand-Maître des Eaux & Forêts de la Table de Marbre du Palais, pour faire informer contre des particuliers qui avoient chassé sur ses Terres; & après la paix des Pyrénées, il mourut au mois de Mars 1688. Il avoit épousé, 1° par contrat du 21 Janvier 1664, passé devant *le Goux*, Notaire à Vitry, *Catherine-Charlotte de la Haye*, morte le 11 Mai 1672, fille de feu *Claude-Charles de la Haye*, Chevalier, Baron de Chaumont, & de *Marie-Anne de la Mothe-Houdancourt*; & 2° par contrat du 25 Février 1673, passé devant *Gabillon*, Notaire au Châtelet de Paris, *Madeleine-Diane de Mazancourt*, Vicomtesse de Courval, fille d'honneur de la Reine, par Brevet du 4 Juillet 1669, & fille aînée de *Charles-Christophe de Mazancourt*, Vicomte de Courval, Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Diane-Madeleine Marmier-Pontallier*, Baronne de Talmet. Il eut du premier lit :

1. LOUIS, Marquis de Chaumont, né à Fresnoy en Gombris, le 7 Juillet 1665, tenu sur les Fonts par M. le Dauphin & la Maréchale Duchesse de la Mothe-Houdancourt, sa grand'tante (Gouvernante & Surintendante des Enfans de France, & de leurs Maisons), dans la Paroisse de Saint-Germain-en-Laye, en présence du Roi & de la Reine. Il mourut le 15 Avril 1673;
2. ROBERT, Marquis de Chaumont, né le 26 Août 1666, mort, sans alliance, le 10 Octobre 1690;
3. CHARLES, devenu Marquis de Chaumont par la mort de son frère, né le 4 Septembre 1668, Colonel du Régiment de Soissonnois, Infanterie, par Brevet donné à Versailles le 14 Avril 1696, Brigadier des Armées du Roi, tué à la bataille de Cassano en Italie, en 1705, sans enfans de son mariage, passé par contrat devant *Bellanger*, Notaire à Paris, le 7 Janvier 1701, avec *Louise-Françoise de Jussac*, fille de *Claude*, Seigneur de Chedigay, Gouverneur du Duc du Maine, & de *Marie-Françoise Evrard de Saint-Just*, Gouvernante de la Duchesse d'Orléaus, & de Madame la Duchesse. Elle s'est remariée, par contrat du 6 Février 1712, passé devant *Lange*, Notaire au Châ-

telet de Paris, avec *Philippe-Alexandre*, Marquis *de Conſtans* & de Saint-Remy;

4. Louise-Anne, Marquiſe de Chaumont par la mort de ſes trois frères, née le 21 Septembre 1671, mariée, le 29 Septembre 1706, par contrat paſſé devant *Bellanger* & ſon Confrère, Notaires à Paris, avec *Gaſton-Jean-Baptiſte de Terrat*, Marquis de Chantôme, Chancelier & Garde des Sceaux de M. le Duc d'Orléans, Grand-Tréſorier des Ordres du Roi le 30 Septembre 1715, mort, ſans poſtérité, le 19 Mars 1719; & elle le 25 Juin 1750.

Et du ſecond lit il eut:

5. & 6. Un garçon & une fille jumeaux, celle-ci nommée Louise-Adrienne, tous les deux morts en naiſſant;
7. Paul-Claude, né le 27 Mars 1675;
8. Philippe-François, qui ſuit;
9. Antoine, né le 26 Avril 1679, Capitaine de Cavalerie au Régiment Dauphin, étranger, marié à *Agnès-Eléonore de Breſſey*, fille de *Jean-Claude*, Comte de Belfrey, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Bar-ſur-Aube, & de *Thérèſe Jallet;* de ce mariage vinrent:

   Anne-Louise;
   Et Louise-Adrienne d'Ambly, mortes ſans alliance;

10. Louis-Clériadus, rapporté ci-après;
11. Louis-Armand, frère jumeau du précédent, Capitaine au Régiment de la Reine, mort ſans alliance;
12. & 13. Marie-Françoise & Diane-Françoise.

XII. Philippe-François d'Ambly, né le 17 Mars 1676, Marquis des Ayvelles, Baron & Seigneur Haut-Juſticier des Terres & Baronies de Chovirey, Aide-de-Camp du Maréchal de Boufflers, Capitaine de Dragons au Régiment de Wartigny, épouſa, dans l'Egliſe Saint-Séverin à Paris, le 23 Février 1695 (contrat paſſé le 19 précédent), *Marie-Béatrix du Châtelet*, fille de *Daniel*, Marquis de Lénoncourt en Lorraine, & d'*Eliſabeth de la Fontaine-Vernon*. De ce mariage ſont iſſus:

1. Gaspard-Hardouin-François, qui ſuit;
2. Louis, rapporté après ſon frère aîné;
3. François-Salomon, né le 4 Décembre 1701, ſucceſſivement Enſeigne & Lieutenant aux Gardes-Françoiſes, puis Lieutenant de Grenadiers, avec Brevet de Colonel, Chevalier des Ordres de N. D. de Mont-Carmel en 1724, & Chevalier de Saint-Louis en 1735. Il a été tué, ſans avoir pris d'alliance, à la bataille de Dettingen, le 27 Juin 1743;
4. Louis-Clériadus, appelé *le Chevalier des Ayvelles*, Page de Madame la Ducheſſe d'Orléans, puis Capitaine d'Infanterie au Régiment du Perche, depuis nommé le Régiment des Gardes de Lorraine, dont il a été Colonel, & fait Brigadier en 1767;
5. Jeanne-Françoise;
6. Et Charlotte, née en Mai 1717, mariée, le 2 Septembre 1738, à Aboncourt, Diocèſe de Beſançon, à *Claude-Philippe de Montclair*, Chevalier, Seigneur d'Oſſe, Beauchamp, le Régné, &c., dont un garçon & trois filles.

XIII. Gaspard-Hardouin-François d'Ambly, Marquis des Ayvelles, Mouſquetaire du Roi en Avril 1714, puis Capitaine de Dragons au Régiment d'Orléans en 1719, a épouſé, en 1763, *Charlotte de Viart-d'Attigneville*, dont il n'y a point d'enfans. Elle étoit veuve d'*Armand-Jean de Brouſſel*, Chevalier, Comte de la Neuville.

XIII. Louis d'Ambly, Chevalier, Seigneur des Terres & Baronie de Chovirey le Château, Ouges, la Carte, Vitrey, Greſons, &c., né le 2 Janvier 1699, nommé, par le Roi, pour entrer, au nombre des Gentilshommes, dans le Collège Mazarin à Paris, dit *des Quatre-Nations*, reçu au mois d'Avril 1714, a été Colonel de Cavalerie & Aide-Major de Gendarmerie. Il a épouſé, en 1747, en Franche-Comté, *Marie-Madeleine de Sonnet*, fille de *N... de Sonnet*, Chevalier, Seigneur de Greſton, & de *N... de Pichart*, Dame de Belleau, dont:

1. Gaspard-Hardouin-François, qui ſuit;
2. N... d'Ambly, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Bourgogne, non encore marié;
3. Une fille, mariée, le 14 Juillet 1771, à *Bénigne-Antoine François de Montlezun*, Seigneur de Montéreux, fils du feu Comte *de Montlezun*, Chef de Brigade des Gardes du Roi, & de *Charlotte-Ferdinande de Montriches;*
4. Charlotte, non encore mariée;

Et d'autres enfans, morts au berceau.

XIV. Gaspard-Hardouin-François d'Ambly, appelé *le Vicomte d'Ambly*, Seigneur d'Aboncourt & Zincourt, Chevalier de l'Ordre de Saint-Georges, & Capitaine de Cavalerie au Régiment de Bourgogne, a épouſé, par contrat paſſé devant *Guérin*, Notaire Royal à Chémery, le 9 Décembre 1773, &

célébration le 17 Mars 1774, MARIE-JEANNE-LOUISE-ANTOINETTE-CATHERINE D'AMBLY, fille aînée de CLAUDE-JEAN-ANTOINE, Marquis D'AMBLY, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Syndic de la Nobleſſe de la Province de Champagne, Commandant pour le Roi de la Ville & Faubourgs de Reims, &c., dont on a parlé au degré XIII de la ſeconde branche.

QUATRIÈME BRANCHE.

XII. LOUIS-CLÉRIADUS D'AMBLY, Comte des Ayvelles (quatrième fils de FRANÇOIS, IIe du nom, & de *Madeleine-Diane de Mazancourt*, ſa ſeconde femme), Capitaine de Dragons au Régiment de Beauffremont, a épouſé *N... de Romecourt*, fille du Comte *de Romecourt*, Seigneur de Suzemont, & de *N... de Rampont*, dont :

N..., qui ſuit ;

Et CHARLES-LOUIS, dit *le Comte* D'AMBLY, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & Aide-Major de la Gendarmerie, marié à *N... de Villemont*, dont un fils en bas âge.

XIII. N.... D'AMBLY, l'aîné, Chevalier, Seigneur de Romecourt, Capitaine au Régiment du Commiſſaire-Général de Cavalerie, puis Major du Régiment de Bourgogne en 1771, avec Brevet de Meſtre-de-Camp de Cavalerie, du même jour, a épouſé, en 1770, Demoiſelle *N... du Chatel*.

Les alliances de cette Maiſon ſont avec les plus conſidérables du Royaume, telles que *Beauvau*, *Béthune*, *Boufflers*, *Chaulnes*, *Chabot*, du *Châtelet*, *Eſtampes*, *Eſtourmel*, *Foix*, la *Ferté*, *Roucy* en Champagne, *Averhoult*, *Bohan*, &c.

Les armes : *d'argent, à trois lions de ſable lampaſſés de gueules*. Couronne de Marquis : *caſque de front orné de ſon bourrelet, & de ſes lambrequins d'argent & de ſable*. Cimier : *un épervier au naturel, grilleté & longé d'or*. Supports : *deux lions* ou *deux ſauvages de carnation, appuyés ſur leur maſſe au naturel*.

*AMBOISE, Ville de Touraine ſur la Loire, qui a donné ſon nom à une des plus anciennes & des plus illuſtres Maiſons de France, éteinte en 1256, par la mort, ſans enfans mâles, de HUGUES, IIIe du nom, Seigneur d'Amboiſe, de Montrichard, de Chaumont, de Bleré, &c. Ces Seigneuries furent portées dans la Maiſon de *Berry* vers l'an 1200, par le mariage de *Marguerite*, fille unique & héritière, avec *Renaud*, Seigneur de *Berry*. Cette Maiſon, enrichie de tant de Seigneuries, devint une des plus puiſſantes & des plus illuſtres par ſes alliances avec les premières familles du Royaume, par les dignités où elle a été élevée, & les branches qu'elle a formées. La première eſt celle de *Chaumont*, qui commença vers l'an 1300, & finit en 1524, par la mort de *Georges*, fils du Maréchal de Chaumont ; la ſeconde, celle de *Buſſy*, qui commença vers l'an 1474, & finit à *Jacques*, tué à la bataille de Marignan en 1515, ſans ſucceſſeurs ; la troiſième, celle d'*Aubijoux*, qui commença vers l'an 1480, & finit en 1656, par la mort de *François-Jacques*, Comte d'Aubijoux, ſans enfans mâles. Cette Seigneurie, érigée en Comté en 1665, paſſa dans la Maiſon de *Bermont-du-Caylar-de-Saint-Bonnet*, Marquis de Thoiras, par le mariage d'ELISABETH D'AMBOISE avec ce Seigneur. Son fils aîné fut Comte d'Aubijoux. Cette illuſtre Maiſon a donné naiſſance au Cardinal *Georges*, ſi connu dans le Miniſtère, de Grand-Maître de Saint-Jean de Jéruſalem, deux Grands-Prieurs de France, & pluſieurs Chambellans & Maréchaux de France.

Les armes ſont : *d'or, à deux pals de gueules ; au chef d'azur, chargé de trois fleurs-de-lys d'or*.

AMBOISE. Voyez CLERMONT-D'AMBOISE.

AMBOISE-D'AUBIJOUX, voyez CRUSSOL & AUBIJOUX.

AMBRES-DE-VOISINS. Voyez GELAS.

* AMBRIÈRES, Ville, Château & Baronie dans le Maine, qui a appartenu au Seigneur de Mayenne. *Guillaume le Conquérant*, pour punir *Geoffroy de Mayenne*, à cauſe qu'il avoit embraſſé le parti *de Geoffroy Martel*, Comte d'Anjou, ſon ennemi, prit Ambrières de vive force en 1069, & y fit bâtir un Château. Mais *Geoffroy le Bel*, étant devenu Duc de Normandie après la mort de *Henri I*, rendit Ambrières à *Juhel de Mayenne* en 1135. *Artus*, Duc de Bretagne, arrière-petit-fils de *Henri I*, s'étant déclaré Comte des trois Provinces, confirma cette donation, afin de mieux attacher les Seigneurs de Mayenne à ſon parti. Il ne reſte

à préſent de l'ancien Château que des ruines. Au reſte, la Terre & Seigneurie d'Ambrières appartient à la Maiſon de *Froulay-Teſſé*.

* AMBRUGEAC, Terre ſituée dans le Diocèſe de Limoges, relevant de l'ancien Duché de Ventadour, entrée dans la Maiſon de BOUCHERON, *aliàs* DE WALLONS, en l'année 1453. Voyez BOUCHERON.

AMBRUN, en Dauphiné: *de gueules, à la croix d'argent*.

AMBUSSON, en Poitou: *d'or, à la croix ancrée de gueules*.

AMÉ, ancienne famille de la ville de Reims en Champagne, qui s'eſt établie depuis près d'un ſiècle à Siſteron en Provence: elle a des alliances avec les Maiſons les plus conſidérables de Provence, du Dauphiné & de Champagne. L'aîné de cette famille poſſède la Terre de Saint-Didier; il a trois enfans, l'un Commiſſaire de la Marine; l'autre, Officier d'Artillerie; & le troiſième, Garde de la Marine. Il a eu & il a encore pluſieurs Frères: l'un, qui ſervoit dans le Régiment Dauphin, a été tué en Italie en 1733; un autre a commandé l'artillerie dans l'Isle de Minorque; & un troiſième, qui eſt marié à Saint-Chamas en Provence, a pluſieurs enfans.

Les armes: *d'or, à trois œillets de gueules, tigés de ſinople; au chef d'azur chargé de deux colombes d'argent*.

AMÉDOR. Les Terres de *Molans* & de *Bourguignon* furent unies & érigées en Comté ſous la dénomination d'Amédor, par Lettres datées de 1713, en faveur de CLAUDE-FRANÇOIS D'AMÉDOR, Ecuyer, petit-fils de FRANÇOIS D'AMÉDOR, Seigneur de Beaudoncourt & Borey, créé Chevalier par Lettres du Roi d'Eſpagne, du 22 Décembre 1619.

* AMÉLECOURT, branche cadette de la Maiſon de *Rennel*, originaire de Picardie, & établie en Lorraine depuis plus de deux ſiècles. Les Seigneurs d'Amélecourt deſcendent de JEAN-BAPTISTE-HENRI, Comte de Rennel & du Saint-Empire, Seigneur d'Amélecourt, econd fils de FRANÇOIS DE RENNEL, & d'*Antoinette le Febvre d'Anci*. Cette branche ſubſiſte ainſi que celle de l'*Eſcut*, autre branche de la Maiſon de *Rennel*. Voyez ESCUT & RENNEL.

AMELINE, Seigneur de Guincy: *d'argent, à trois bandes de gueules; au chef d'azur, chargé d'un ſoleil d'or*.

AMELOT, famille originaire de la ville d'Orléans, qui a produit un très-grand nombre de Magiſtrats qui ont exercé avec diſtinction les charges dont ils ont été revêtus. Elle a donné un Archevêque à l'Egliſe de Tours, & elle s'eſt alliée non-ſeulement avec les principales familles de la Robe, mais encore avec quelques-unes des plus grandes du Royaume.

I. JACQUES AMELOT, Seigneur de Carnetin, vint à Paris, où il ſuivit le barreau en qualité d'Avocat au Parlement, ſous le règne de FRANÇOIS Ier. Il ſe rendit célèbre dans ſa profeſſion, & fut fort employé. Loiſel en fait mention dans ſon *Dialogue des Avocats*, p. 505 & 522. Il ne vivoit plus en 1569. Il avoit épouſé *Jeanne Vialart*, ſœur d'*Antoine*, Archevêque de Bourges, & fille de *Jean*, Avocat au Parlement de Paris, puis Préſident au Parlement de Rouen, & de *Jeanne Poncet*, ſa ſeconde femme. Il en eut:

1. JEAN, qui ſuit;
2. JACQUES, Prieur de Saint-Martin-des-Champs à Paris en 1580;
3. Et CHARLES, Avocat au Parlement, ſucceſſivement Correcteur en la Chambre des Comptes de Paris par Lettres du 26 Juillet 1579, & Maître ordinaire en la même Chambre par d'autres Lettres du 27 Avril 1585. Il mourut le 8 Août 1628, âgé de 78 ans, & fut inhumé à Saint-Nicolas-des-Champs. Il avoit épouſé, le 16 Février 1579, *Marie Le Maître*, fille de *Jean Le Maître*, alors Avocat, & depuis Préſident au Parlement de Paris, & de *Nicole Habert*, morte le 16 Janvier 1630, âgée de 69 ans. Il avoit eu d'elle CHARLES AMELOT, Seigneur de Laumoïau, premier Maître-d'Hôtel de Sa Majeſté, Grand-Maître des Eaux & Forêts au département de Champagne, mort à Paris le 12 Octobre 1653: il ne paroît pas qu'il ait laiſſé d'enfans.

II. JEAN AMELOT, Seigneur de Carnetin, Avocat au Parlement de Paris, ſuivit le barreau pendant pluſieurs années. Il fut pourvu ſucceſſivement d'un office de Maître des Requêtes par Lettres du 15 Juillet 1573, & en 1580 de celle de Préſident aux Enquêtes du même Parlement. Il avoit épouſé *Marie de Saint-Germain*, fille de *Jean*, Bourgeois de Paris, & d'*Agnès Hervieu*: elle ſe remaria en 1601 avec *Michel Marillac*, qui fut de-

puis Garde-des-Sceaux de France. JEAN AMELOT avoit eu d'elle :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. JEAN, rapporté après ſon frère aîné ;
3. DENIS, dont la poſtérité ſera auſſi rapportée après celle de ſes frères ;
4. Et N...., mariée avec *Jacques Prévôt*, Seigneur de Saint-Cyr, Maître des Requêtes de l'Hôtel ordinaire du Roi, dont elle fut la première femme.

BRANCHE
des Seigneurs DE MAUREGARD-AMELOT.

III. JACQUES AMELOT, fils aîné de JEAN & de *Marie de Saint-Germain*, Seigneur de Carnetin, Mauregard-Amelot & le Meſnil, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 17 Décembre 1597, & Préſident en la première Chambre des Requêtes du Palais le 19 Mars 1608, fut marié avec *Charlotte Girard*, fille de *Nicolas Girard*, Seigneur du Tillay en France, Surintendant général des maiſons & affaires du Connétable *de Montmorency*, & auparavant Conſeiller du Roi, Tréſorier des Lignes Suiſſes, & de *Lucrèce de Merle*, & en eut :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. CHARLES, baptiſé le 20 Août 1614 ;
3. MARIE, baptiſée le 5 Février 1609, mariée le 2 Mars 1628 avec *Céſar d'Aumont*, Marquis de Clairvaux & de Nolay, Vicomte de la Guerche, Gouverneur de Touraine, & Sénéchal de Châtelleraud ; reſtée veuve le 20 Avril 1661, morte à Paris le 22 Octobre 1675 dans la 67e année de ſon âge ;
4. CHARLOTTE, baptiſée le 31 Octobre 1610, morte en bas âge ;
5. Autre CHARLOTTE, baptiſée le 17 Mai 1612 ;
6. ELISABETH, baptiſée le 29 Juillet 1613 ;
7. Et ANNE, baptiſée le 4 Septembre 1620, mariée le 8 Mai 1638 avec *Charles Maignart*, Seigneur de Bernières, &c., Conſeiller & Commiſſaire aux Requêtes du Palais, puis Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, & enſuite Conſeiller d'Etat ordinaire. Elle mourut à Paris le 12 Juillet 1653, dans la 33e année de ſon âge.

IV. JACQUES AMELOT, Seigneur, Marquis de Mauregard-Amelot, le Meſnil-Madame-Rance, la Planchette, Carnetin, Beaulieu, Nanteuil-lez-Meaux, &c., baptiſé le 23 Juin 1602, fut reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 2 Juillet 1627, enſuite Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi le 8 Janvier 1633, auſſi Préſident au Grand-Conſeil, & enfin Conſeiller ordinaire du Roi en tous ſes Conſeils, & Premier Préſident en ſa Cour des Aides de Paris le 9 Février 1643, ayant été pourvu de cette charge par Lettres du 29 Janvier précédent : il réſigna cette dernière charge en faveur de ſon fils aîné le 29 Février 1668, & mourut à Paris le 11 Avril de la même année dans la 66e année de ſon âge. Il avoit été marié le 29 Avril 1632 avec *Eliſabeth du Pré*, fille de *Barthélemy du Pré*, Tréſorier-Général de France à Moulins, & d'*Eliſabeth Martin*. Elle mourut dans le Couvent des Feuillantines, où elle s'étoit retirée, le 22 Novembre 1690. Leurs enfans furent :

1. JACQUES-CHARLES, Marquis de Mauregard, du Meſnil-Amelot, la Planchette, &c., baptiſé le 27 Avril 1633, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil à l'âge de 21 ans, & enſuite pourvu, en ſurvivance de ſon père, de l'état & office de Premier Préſident en la Cour des Aides, par Lettres données à Compiègne le 25 Août 1656 ; en l'exercice duquel il n'entra que le 29 Février 1668. Il mourut le 6 Janvier 1671 dans la 37e année de ſon âge, ſans avoir été marié ;
2. CÉSAR, mort jeune ;
3. Et CHARLES, Marquis de Combronde & de Mauregard-Amelot, Baron de Salvert, Seigneur du Meſnil, la Planchette, &c., baptiſé le 31 Octobre 1644. Il étoit en 1668 Conſeiller-Aumônier du Roi, & Abbé Commandataire de l'Abbaye d'Hermières, Diocèſe de Paris, & fut reçu Conſeiller au Parlement de Paris en la troiſième Chambre des Enquêtes, le 17 Février 1673, & Préſident en la même Chambre le 17 Mars 1687. Il renonça à ſes Bénéfices, & ſe maria, par contrat du 27 Octobre 1692, avec *Antoinette de Brion*, fille de *Jean de Brion*, Marquis de Combronde, Baron de Salvert, Conſeiller au Parlement de Paris, & d'*Anne-Marie de la Barde ;* mais il mourut ſans enfans dans ſon Château de Salvert en Auvergne, le 5 Novembre 1726, âgé de 82 ans.

BRANCHE
des Seigneurs DE GOURNAY & DE NEUVY.

III. JEAN-AMELOT, Seigneur de Gournay & de Neuvy, ſecond fils de JEAN & de *Marie de Saint-Germain*, fut reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 8 Mai 1598, puis Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi,

le 4 Juin 1605, & étoit auſſi, en 1610, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & privé, & Préſident en ſon Grand-Conſeil. Il obtint des Lettres de Maître des Requêtes honoraire, le 28 Septembre 1626, & réſigna alors ſa charge. Il fut inhumé à Saint-Nicolas-des-Champs, le 19 Octobre 1644. Il avoit épouſé *Catherine de Creil*, inhumée avec lui le 28 Septembre 1647. Elle étoit fille de *Jean de Creil*, Seigneur de Gournay & de Neuvy-ſur-Aronde, & d'*Adrienne Gamin*; de ce mariage vinrent :

1. Charles, baptiſé le 11 Novembre 1613, mort en bas âge;
2. Jean, baptiſé le 20 Octobre 1617, mort jeune;
3. Charles, qui ſuit;
4. Michel, baptiſé le 18 Août 1624, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 17 Janvier 1648, nommé Abbé Commandataire de l'Abbaye du Gay-de-Launay, Diocèſe du Mans, en 1656, pourvu auſſi de celle de Saint-Calès & d'Evron dans le même Diocèſe Il fut nommé à l'Evêché de Lavaur, le 5 Janvier 1671, & donna alors ſa démiſſion de l'Abbaye de Saint-Calès, & fut transféré à l'Archevêché de Tours, le 14 Janvier 1673. Il y mourut le 17 Février 1687, dans la 63e année de ſon âge;
5. Marie, baptiſée le 4 Février 1611, mariée, par contrat du 15 Octobre 1627, avec *Antoine Nicolaï*, Seigneur de Gouſſainville & de S. Victor, Premier Préſident en la Chambre des Comptes de Paris, reſtée veuve le 1er Mars 1656, & morte à Paris le 25 Juin 1683, dans la 73e année de ſon âge;
6. Catherine, baptiſée le 3 Septembre 1612;
7. Anne, baptiſée le 16 Janvier 1616
8. Marguerite, baptiſée le 23 Janvier 1619, mariée avec *Guillaume Briçonnet*, Seigneur de Milmont, Leveville, Auteuil, &c., ſucceſſivement Conſeiller au Parlement de Paris, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, reſtée veuve le 3 Février 1674, morte le 23 Février 1684, âgée de 65 ans un mois;
9. Elisabeth, baptiſée le 2 Juin 1623;
10. Et Thérèse, baptiſée le 5 Octobre 1625.

IV. Charles Amelot, Seigneur de Gournay, de Neuvy, &c., baptiſé le 8 Juin 1620, Conſeiller au Parlement de Paris le 5 Février 1638, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, le 6 Mars 1645, & depuis Préſident au Grand-Conſeil, obtint ſes Lettres d'honneur en qualité de Maître des Requêtes en 1655. Il mourut à Paris le 12 Février 1671, dans la 51e année de ſon âge. Il eut de ſon mariage avec *Marie Lyonne*, fille de *Jacques*, Grand-Audiencier de France, & de *Marie de Grieu*, morte le 24 Juin 1702, âgée de 70 ans ſix mois :

1. Michel, qui ſuit;
2. Charles, Abbé & Baron d'Evron, ſur la démiſſion de l'Archevêque de Tours ſon oncle, auſſi Conſeiller & Aumônier du Roi; mort à Paris le 10 Mars 1694;
3. Jean-Jacques, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem au Grand-Prieuré de France, le 24 Septembre 1668, mort jeune;
4. Et Catherine, mariée, le 28 Octobre 1680, avec *Louis-Claude d'Hauſſonville de Nettancourt*, Comte de Vaubecourt, dont elle reſta veuve ſans enfans en 1705. Elle mourut à Paris le 16 Avril 1710, âgée de 54 ans.

V. Michel Amelot, Marquis de Gournay, Baron de Brunelles, Conſeiller ordinaire du Roi en ſes Conſeils d'Etat & privé, & Préſident au Bureau du Conſeil du Commerce, s'eſt rendu célèbre par les différentes Ambaſſades qu'il a remplies, dans leſquelles, comme dans tous les autres emplois dont il fut honoré, il a donné des marques & des preuves de ſa grande capacité, de ſon attachement au ſervice de ſon Prince, & de ſon zèle pour le bien public. Il mourut le 21 Juin 1724, & eut de ſon mariage contracté, au mois de Juin 1679, avec *Catherine le Pelletier-de-la-Houſſaie*, morte le 16 Mai 1743, dans la 43e année de ſon âge, fille de *Nicolas le Pelletier*, Seigneur de la Houſſaie & du Château-Poiſſy, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, & de *Catherine le Picard-de-Périgny* :

1. Charles-Michel, qui ſuit;
2. Ours-Victor, Seigneur de Brunelles, tué à la chaſſe le 6 Septembre 1707, à l'âge de 16 ans;
3. N..... Religieuſe de la Viſitation de Sainte-Marie au Faubourg Saint-Jacques à Paris;
4. Et Marie-Anne-Ursule, mariée le 3 Mars 1712, avec *Henri-Charles de Saulx*, Comte de Tavannes, ſon couſin iſſu de germain du côté maternel, morte à Dijon le 12 Janvier 1741, âgée de 49 ans.

VI. Charles-Michel Amelot, Marquis de Gournay, fut d'abord Conſeiller au Châtelet de Paris, puis reçu au Grand-Conſeil en 1703, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du

Roi, le 8 Mai 1707, & enfin Préſident à Mortier, au Parlement de Paris le 18 Janvier 1712. Il mourut ſubitement à Paris le 25 Décembre 1730, âgé d'environ 50 ans. Il avoit été marié le 25 Octobre 1708, avec *Marguerite-Pélagie Danican*, fille de *Noël Danican-de-Leſpine*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, Seigneur du Pleſſis, Silly, Oiſeri, &c., & de *Marguerite Chantoiſeau*. De ce mariage naquirent :

1. Michel-Marie-Noel, né le 12 Décembre 1713;
2. Charles-Marie-Michel, né le 13 Janvier 1715, mort le 19 du même mois;
3. Et Michelle-Catherine, mariée le 27 Décembre 1725, avec *Joſeph-Antoine Croſat*, Marquis de Tugny, Lecteur du Cabinet du Roi, & Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel de Sa Majeſté, puis reçu Préſident en la quatrième Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris.

BRANCHE

des Seigneurs de Chaillou.

III. Denis Amelot, Seigneur de Chaillou, Beaulieu, &c., troiſième fils de Jean & de *Marie de Saint-Germain*, fut d'abord Conſeiller au Grand-Conſeil, puis reçu Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, le 13 Novembre 1610, envoyé Intendant à Limoges en 1616; &, en 1623, en Saintonge, Aunis, Poitou & la Rochelle. Etant Doyen des Maîtres des Requêtes, il réſigna ſa charge en 1651, & fut retenu alors Conſeiller d'Etat ordinaire. Il mourut le 7 Février 1655; il avoit été marié, 1° le 12 Septembre 1604, avec *Marguerite du Drac*, fille d'*Adrien*, Seigneur de Mareuil, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Marie le Prévôt*; 2° & avec *Louiſe de l'Hôpital*, veuve de *Henri de Vaudetar*, Baron de Perſan, Seigneur de Pouilly, & fille de *Louis de l'Hôpital*, Marquis de Vitry, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de ſes Gardes-du-Corps, & de *Françoiſe de Brichanteau-de-Nangis*. Il eut de ſa première femme :

1. Jean-Baptiste, qui ſuit;
2. Jacques, dont la poſtérité ſera rapportée après ſon aîné;
3. Et Marie, mariée avec *Charles de Béon de Luxembourg*, Marquis de Bouteville, Maréchal des Camps & Armées du Roi,

dont elle reſta veuve en 1671. Elle mourut à Paris, le 15 Janvier 1702, âgée d'environ 97 ans.

IV. Jean-Baptiste Amelot, Vicomte de Biſſeuil, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 22 Novembre 1635, & Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi le 21 Février 1642, obtint ſes Lettres d'Honneur le 8 Avril 1664. Il mourut à Paris le 15 Avril 1688, âgé de 76 ans. Il avoit épouſé *Charlotte Brulart*, veuve de *Louis Frère*, Premier Préſident au Parlement du Dauphiné, & fille de *Denis Brulart*, Marquis de la Bourbe, Baron de Sombernon & de Lantenay, Seigneur de Rouvres-ſur-Aube, Préſident au Parlement de Dijon, & de *Marie Maſſol*. Elle mourut ſubitement, le 6 Janvier 1688. De ce mariage vinrent :

1. Denis-Nicolas-Anne, baptiſé le 27 Août 1655, mort à onze mois;
2. Marguerite, née le 15 Mai 1646;
3. Marie-Jacqueline, née le 2 Mars 1649, morte à 2 ans & demi;
4. Jeanne, baptiſée le 8 Août 1653, Religieuſe en l'Abbaye de Saint-Antoine-des-Champs, à Paris;
5. Marguerite-Françoise, mariée au mois de Mai 1676, avec *Charles de Bourgoing*, Seigneur, Marquis de Faulin, Coulanges-ſur-Yonne, &c., dont elle reſta veuve le 14 Juillet 1699.
6. Et Charlotte-Angélique, mariée, le 12 Mai 1687, avec *Jean-Baptiſte du Deffant*, Marquis de la Lande, mort veuf en 1727, dans la 77e année de ſon âge.

IV. Jacques Amelot, Seigneur de Chaillou, ſecond fils de *Denis* & de *Marguerite du Drac*, ſa première femme, fut reçu Conſeiller au Grand-Conſeil, au mois de Décembre 1642, & Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, par la réſignation de ſon père, le 10 Juillet 1651. Il mourut à Paris, étant Conſeiller d'Etat ordinaire, & Doyen des Maîtres des Requêtes, le 19 Décembre 1699, âgé de 82 ans. Il avoit épouſé, le 15 Juin 1655, *Marie-Valence Leſcuyer*, fille unique de *Pierre*, Seigneur de Chaumontel, & de *Louiſe Godefroy*. Elle décéda fort âgée, le 26 Septembre 1714, dans le Couvent des Filles de la Viſitation-Sainte-Marie du Fauxbourg Saint-Jacques, à Paris, où elle s'étoit retirée. De leur mariage naquit Denis-Jean-Michel, qui ſuit.

V. Denis-Jean-Michel Amelot, Seigneur

de Chaillou, de Châtillon-ſur-Indre, & des Pruneaux, né le 15 Janvier 1666, reçu Conſeiller au Parlement de Paris, & Commiſſaire aux Requêtes du Palais, le 11 Avril 1687; puis Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi le 10 Avril 1690; fut pourvu, au mois de Mai 1708, d'une des ſix charges d'Intendant du Commerce, nouvellement créées, & ſupprimées au mois de Décembre 1715. Il avoit été marié, le 21 Avril 1688, avec *Philiberte de Barillon d'Amoncourt*, née le 1er Novembre 1664, fille aînée de *Paul de Barillon d'Amoncourt*, Conſeiller d'Etat ordinaire & Ambaſſadeur extraordinaire en Angleterre, & de *Marie-Madeleine Mangot*. Il en a eu:

1. Jean-Jacques, qui ſuit;
2. Michel-Denis, né le 20 Mai 1696;
3. Valence, baptiſée le 22 Septembre 1690, morte le 14 Mai 1694;
4. Marie-Philiberte, née la nuit du 6 au 7 Mars 1692, & mariée le 30 Septembre 1715, avec *Henri-Hubert d'Étampes*, Marquis de Valençay;
5. Et Madeleine-Bonne, née le 5 Juin 1693.

VI. Jean-Jacques-Amelot, Seigneur de Chaillou, né le 30 Avril 1689, reçu Avocat-Général aux Requêtes de l'Hôtel du Roi au mois de Janvier 1709, puis Maître des Requêtes ordinaire le 17 Décembre 1712, fut nommé, au mois de Juillet 1720, Intendant de la Rochelle, & pourvu, au mois de Juin 1726 d'une charge d'Intendant des Finances, avec rang de Conſeiller d'Etat ordinaire. Il fut reçu l'un des quarante de l'Académie Françoiſe, le 25 Août 1727. Il avoit épouſé en premières noces, au mois de Mai 1716, *Anne-Marie-Pauline-Gertrude Bombarda*, fille de feu *Jean-Paul*, Romain de Nation, Seigneur de Sainte-Gertrude, Machelin, &c., Conſeiller de la Chambre des Finances, & Tréſorier-Général de l'Electeur Duc de Bavière, & de *Gertrude Clootz*, & en ſecondes noces, le 26 Février 1726, *Anne de Vougny*, fille de *Jean-Marie*, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Secrétaire du Conſeil-d'Etat, Directeur des Finances, & d'*Anne Mouſle*. Sa première femme mourut le 4 Mai 1719, âgée de 22 ans, & lui eſt décédé à Paris, le 7 Mai 1749, âgé de 60 ans. Il en a eu une fille, née peu de tems avant la mort de ſa mère.

Les armes: *d'azur, à trois cœurs d'or, ſurmontés d'un ſoleil de même.*

AMERANCOURLANOY: *échiqueté d'or & d'azur.*

AMERMONT, dans le Duché de Bar, Terre unie avec celles de Bouligny, Norroy-le-Sec, Dom Remi, Pienne & Abbeville, érigées en *Baronie*, ſous le nom d'Amermont, par Lettres du 17 Mai 1725, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Bar, le 4 Juin ſuivant, en faveur de *Jean-Baptiſte-Joſeph Bourcier-de-Villers*, Conſeiller d'État & Maître des Requêtes ordinaire du Duc Léopold, auparavant Avocat-Général en la Cour Souveraine de Nancy; tant en conſidération de ſes ſervices que de ceux rendus au Prince par *Jean-Léonor Bourcier*, oncle de l'Impétrant, premier Préſident de la même Cour.

AMEROGHEN: *d'argent, à la faſce de gueules.*

AMERVAL, famille noble & ancienne du Hainaut, que l'on fait deſcendre de celle de Boulogne.

I. Jean d'Amerval, dit *Maillet*, Seigneur de Parpres, eſt le premier de cette famille, dont la filiation ſoit bien prouvée par titres. On lui donne pour père Antoine, Chevalier, Sieur d'Amerval, vivant vers le XIVe ſiècle, & que l'on trouve qualifié de Gouverneur des Pays-Bas; & pour mère, une Dame de la Maiſon de *Bouſſu*. Ce Jean, dit *Maillet*, eut 2 fils du même nom que lui, dont il étoit curateur en 1396. L'aîné fut la tige des Seigneurs d'*Aſſervilliers*, qui ſuivent; le ſecond de ceux de *Liancourt*, ſi connus à la Cour de Henri IV.

II. Jean d'Amerval, IIe du nom, fils aîné de Jean d'Amerval, dit *Maillet*, étoit Chevalier, Seigneur d'Amerval, de Doingt & de Villiers-Carbonnel, & vivoit ès années 1407, 1416 & 1417; il étoit qualifié de *haut, puiſſant & redouté Seigneur*, dans un des actes de 1421, & il y en a encore un de 1454. Il épouſa *Marguerite d'Ailly*, qui devint héritière d'Angivilliers, & qui étoit veuve de lui en 1458, & mère de:

1. Gilles, Seigneur de Villiers-Carbonnel, duquel la poſtérité s'éteignit après quelques générations; il eſt qualifié de *haut & puiſſant Seigneur* dans pluſieurs actes de 1488 & 1494. Il donna la terre d'Amerval à Jacques d'Amerval, Chevalier, Seigneur de Cerfontaines, ſon couſin germain, qui ſera rapporté ci-après;
2. Antoine, qui ſuit;

3. JEANNE, épouſe de *Louis du Hamel*, Chevalier, Seigneur de Bellenglife, par contrat de 1444;
4. Et ANTOINETTE, femme de *Louis de Gomel*, Chevalier, Seigneur de Balagny.

III. ANTOINE D'AMERVAL, Chevalier, Seigneur d'Aſſervilliers, &c., acquéreur de la Terre de Fins, comme il paroît dans les titres de 1456 & 1459, épouſa, le 19 Mai 1470, *Antoinette de Bayencourt*, fille de *Jean*, Sieur de Bayencourt & de Bouchavannes. Il vivoit en 1497, & fut père de:

1. JEAN, IIIe du nom, Seigneur d'Aſſervilliers &c., mort ſans avoir eu de poſtérité de ſa femme *Marie de Rouſſy*, de la Maiſon de *Siſſonne*, qu'il avoit épouſée le 15 Juillet 1531;
2. Et PIERRE, qui ſuit.

IV. PIERRE D'AMERVAL, Chevalier, Seigneur de Fins, hérita de JEAN III ſon frère, de la Terre d'Aſſervilliers, &c. épouſa *Jeanne de Goſſon*, fille de *Hellin*, dit *Aigneux*, Sieur de Saint-Floris, & de *Marie de Nédonchel*. Elle étoit veuve en 1517, & paroît avec Louis, ſon fils aîné, dans un titre de 1528; ſes enfans furent:

1. Louis, Seigneur de Fins, &c., qu'il céda, en 1546, à SIMON ſon frère;
2. Et SIMON, qui ſuit.

V. SIMON D'AMERVAL, Chevalier, Seigneur d'Aſſervilliers, &c., épouſa, par contrat du 6 Septembre 1546, *Adrienne de Lameth*, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur de Beaurepaire, l'un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi & d'*Adrienne de Lannoy*; il en eut:

1. JEAN, IVe du nom, né en 1553, mort ſans poſtérité de ſes deux femmes, *Iſabeau de Ravenel, & Iſabeau Rillette*, Dame de Francières;
2. CHARLES, qui ſuit.

VI. CHARLES D'AMERVAL, Chevalier, Sieur de Fins, &c., hérita de ſon frère, des Terres d'Aſſervilliers, de Villiers-Carbonnel, de Villiers-ſous-Ailly, &c., comme il paroît dans des titres de 1606 & 1607; il épouſa *Barbe du Hamel*, fille de *Philippe*, & de *Jeanne des Eſſarts*, qu'il laiſſa veuve en 1613, & qui ſe remaria avec *Gédéon de Béthiſy*, Sieur de Mézières, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi; elle eut de ſon premier mariage:

VII. PHILIPPE D'AMERVAL, Chevalier, Seigneur d'Aſſervilliers, &c., né le 28 Juillet

1601. Il s'allia, 1° le 15 Avril 1622, avec *Louiſe de Longueval*, fille de *Jean*, Chevalier, Sieur de Guiſt, & de *Vulganne des Eſſarts*; & en ſecondes noces, le 13 Août 1628, avec *Marie de Monceaux-d'Auxy*, fille de *Claude*, Chevalier, Sieur de la Houſſaye. Du ſecond mariage vint:

VIII. HENRI D'AMERVAL, Chevalier, Seigneur d'Aſſervilliers, &c., né le 9 Mai 1640, qui épouſa, par contrat du 10 Novembre 1658, *Henriette du Clozel*, fille de *N.... du Clozel*, Chevalier, Seigneur de Voiſins, &c., & de *Madeleine de Saulthoy*, d'où ſont ſortis:

1. PHILIPPE, qui ſuit;
2. Et LOUIS, mort au ſervice du Roi, des bleſſures qu'il reçut à Saint-Guillain.

IX. PHILIPPE, IIe du nom, Chevalier, Seigneur d'Aſſervilliers, &c., Capitaine de Cavalerie en 1688, épouſa, le 21 Septembre 1680, *Suſanne de Boitel*, fille de *Louis*, Ecuyer, d'où ſont nés, entr'autres enfans:

1. LOUIS-ALEXANDRE-JOSEPH, qui ſuit;
2. ALEXANDRE, qui ſera rapporté après ſon aîné;
3. Et LOUIS, tige des Seigneurs d'Applincourt, dont on fera mention ci-après.

X. LOUIS-ALEXANDRE-JOSEPH, Seigneur d'Aſſervilliers, de Béthencourt, Capitaine de Dragons, Chevalier de Saint-Louis, connu ſous le nom de *Marquis d'Amerval*, épouſa *Louiſe-Charlotte de Wingtfeild-de-Montagu*, fille de *Henri-Milon de Wingtfeild-Montagu-de-Lotheringham*, d'une illuſtre Maiſon d'Angleterre. De ce mariage ſont nés pluſieurs enfans, deſquels eſt reſtée héritière:

XI. MARIE-LOUISE D'AMERVAL, Dame d'Aſſervilliers, de Béthencourt, &c. Elle a épouſé, en 1749, *Charles-Oudart-Joſeph de Couronnel*, Chevalier, Seigneur de Vélu, &c., fils de *Louis-Joſeph*, Chevalier, Seigneur de Vélu, Député auprès du Roi pour le corps de la Nobleſſe d'Artois en 1714, & de *Françoiſe-Gertrude de Rietz*, fille de *Jérôme*, Chevalier, Comte de Willerval, &c., & de *Marie-Michelle d'Aouſt*, Dame de Baraſtre. Il a hérité en 1758, du chef de ſa mère, du Comté de Willerval & de la Terre de Baraſtre, par la mort, ſans poſtérité, de *Marie-Hélène-Alexandrine-Livine de Rietz*, Marquiſe de Monchy, ſa couſine germaine. Voyez WILLERVAL.

ALEXANDRE D'AMERVAL, ſecond fils de PHILIPPE, IIe du nom, fut Seigneur de Rouy, dit

Molineaux, &c. Il épouſa en Lorraine, le 28 Janvier 1716, *Marie-Thérèſe-Reine du Puis*, fille de *François*, Conſeiller d'Etat de ſon Alteſſe Royale de Lorraine, & de *Catherine de Jobinville*; il en a eu :

1. Gabriel, Comte d'Amerval, Seigneur de Molineaux, &c.;
2. 3. 4. & 5. Quatre Demoiſelles.

X. Louis, dit *le Baron d'Amerval*, troiſième fils de Philippe, IIe du nom, fut Seigneur d'Applincourt, proche la ville de Péronne, Capitaine de Dragons, Chevalier de Saint-Louis. Il épouſa, le 28 Février 1725, *Nicole-Louiſe de Récourt*, fille de *François de Récourt*, Chevalier, Seigneur du Sar proche la Fère, de laquelle il a laiſſé :

1. Jean-Louis, appelé *le Baron d'Amerval*, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Capitaine au Régiment de Cambis;
2. Antoine, mort au ſervice du Roi, étant Capitaine au Régiment de Guiſe;
3. 4. 5. 6. & 7. Cinq Demoiſelles, dont l'une Religieuſe à Vauville, deux Chanoineſſes à Etrem, deux dans le monde.

BRANCHE

des Seigneurs de Liancourt *& Barons* de Benais, *éteinte.*

II. Jean d'Amerval, ſurnommé *Maillefer*, ſecond fils de Jean, dit *Maillefer*, Seigneur de Parpres, fut Chevalier, Seigneur de Cerfontaines, &c., comme il paroît dans un titre de 1403, & fut père de :

III. Jacques, Chevalier, Seigneur de Cerfontaines & de Rogeris; il devint Seigneur d'Amerval après la mort de ſon couſin germain, ci-devant mentionné, & eut pour fils :

IV. Jean, Chevalier, Seigneur d'Amerval, de Cerfontaines, &c., qui laiſſa de *Claire Harponlieu* ſa femme :

V. Philippe, Chevalier, Seigneur d'Amerval, de Cerfontaines & de Liancourt, comme il paroît dans les titres de 1540 & 1544. Il épouſa *Gabrielle Mouſquet*, fille de *Jean*, Seigneur de Neville, Baron de Benais, & de *Marie de Thumery*; ſes enfans furent :

1. Antoine, qui ſuit;
2. Jeanne, épouſe *d'Antoine d'Hervilly*, Seigneur de Beaumont;
3. Et Claire, femme de *François de la Vieuville*, Baron d'Hervilly.

VI. Antoine, Chevalier, Seigneur d'Amerval, de Liancourt, de Cerfontaines, Baron de Benais, s'allia avec *Adrienne Cauchon*; il partagea, le 15 Décembre 1558, avec ſa ſœur & ſon beau frère, les biens de père & mère. De lui vinrent :

1. Nicolas, Chevalier, Seigneur d'Amerval, de Liancourt, de Cerfontaines, de Mézières, &c., Baron de Bénais, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Enſeigne d'une Compagnie de 100 hommes d'armes de ſes Ordonnances, Gouverneur & Bailli de Chauny. Il épouſa en premières noces, le 22 Janvier 1591, *Anne de Gouffier*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Crèvecœur, & d'*Anne de Carnazet*; en ſecondes noces, *Gabrielle d'Eſtrées*, ſi connue depuis ſous le nom de *Ducheſſe de Beaufort*, de laquelle il fut ſéparé pour cauſe d'impuiſſance, le 7 Janvier 1593. Il s'eſt remarié à N... de *la Marck*. (Voyez GOUFFIER.) Il vendit la Terre d'Amerval à *Robert d'Eſclaibes*, Comte de Clermont, ſituée à quelques lieues de Cambray en Hainaut, & poſſédée actuellement par le Baron de la Torre, du chef de *N... d'Eſclaibes* ſa mère;
2. Antoine, qui ſuit;
3. Charlotte, alliée à *Olivier de Longueval*, Seigneur dudit lieu;
4. Marie, qui épouſa en 1612, *Iſaac de Saint-Simon*, Vicomte de Claſtres;
5. Et Esther, femme de *Denis de Roſie*, Vicomte de Voiſins.

VII. Antoine d'Amerval, Chevalier, Seigneur de Cerfontaines, &c., partagea, en 1584, avec Nicolas ſon frère aîné; il épouſa, le 22 Décembre 1588, *Antoinette des Foſſés*, fille d'*Adrien*, Chevalier, Seigneur de Richemont, &c., & de *Marie d'Oy*, d'où vint :

VIII. Henri d'Amerval, Chevalier, Seigneur de Fiennes & de Boſqueaux, Capitaine au Régiment de Vaubecourt, comme il paroît dans un acte de 1633. Il s'allia, le 11 Mars 1634, avec *Angélique de Bouchaſt*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Valencourt. Il vivoit encore en 1668, & fut père de :

1. Louis, tué à l'attaque d'Ypres, étant Capitaine au Régiment de la Reine;
2. César, qui ſuit;
3. Et Angélique, Abbeſſe à Moncel, proche Pont-Sainte-Maxence.

IX. César d'Amerval, Chevalier, Seigneur de Richemont, &c., épouſa, le 8 Décembre 1684, *Marguerite de Stainville*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Rollancourt, Baron d'Hennecourt, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Gabrielle de Monceaux*. Il eut :

1. Louise-Colombe, Dame de Richemont, qui fut mariée, le 14 Mai 1712, avec *François de la Noüe*, Chevalier, Sieur de Briſſet;
2. Et Jeanne, qui s'allia, le 24 Décembre 1714, avec *Céſar-Alexandre de Bouchart*, Chevalier, Seigneur de Valencourt, de Ravenel, &c., Capitaine de Bombardiers, & Chevalier de Saint-Louis.

Les armes ſont : *d'argent, à trois tourteaux de gueules*, 2 & 1. La deviſe ou cri : *Boulogne*.

Il y a encore eu pluſieurs branches du nom d'Amerval, dont on n'a point trouvé la jonction avec les précédentes.

Celle des Seigneurs de *Biécourt*, & celle des Seigneurs de *Fanneux* portent les mêmes armes.

Celle des Seigneurs de *Freſne* porte : *d'azur, à trois beſans d'argent*, 2 & 1.

AMFERNET (d'). Election de Verneuil en Normandie, très-noble & ancienne famille, qui porte : *de ſable, à l'aigle à deux têtes d'argent, à la bordure de gueules*.

AMFRINVILLE-PORRIER : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles d'or en chef, & d'un croiſſant d'argent, en pointe*.

AMFROIPRET, famille de noble extraction, ſuivant les archives de l'Abbaye de Saint-Guislain, en Hainaut. Une héritière de cette Maiſon, petite-fille de Galgen-Amfroipret, porta dans le IIIe ſiècle la terre de ce nom dans celle de Haynin, par ſon mariage avec *Brougnard*, Sire de Haynin. Voyez HAYNIN.

AMIART, en Bourgogne : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée de trois coquilles d'argent, deux en chef & une en pointe*.

AMICO, ancienne Maiſon d'Italie, dont les armes ſont : *d'azur, au ſautoir d'or en chef, trois étoiles de même, ſoutenu d'un écôt de ſable*.

* AMIEL, en Languedoc. Pluſieurs de cette ancienne Nobleſſe ſe trouvent cités dans les vieilles Chartes rapportées dans l'*Hiſtoire générale du Languedoc*. Il y a eu pluſieurs Capitouls de cette famille, miſe, par M. de la Faille, au rang de celles qui ont honoré le Capitoulat.

Géraud d'Amiel, Ier du nom, Seigneur de Tréville & d'Airoux, ancien Capitoul de Toulouſe, Fondateur d'une Chapelle en l'Egliſe des Cordeliers de Caſtelnaudary, & Bienfaiteur du Chapitre & du Collège de la même ville, teſta, en 1506, & avoit épouſé *Jeanne Rigaud-de-Vaudreuil*, fille de *Philippe*, Baron de Taix, &c., & de *Jeanne de Palatio*. Ses enfans furent :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Martin, Seigneur d'Airoux ;
3. Jean, Protonotaire ;
4. Antoinette, femme de *Jacques le Roy*, Seigneur de la Rouquette ;
5. Guillelme, épouſe de *Jean de la Treille* ;
6. Et Asturge, femme *d'Etienne de Monfort*.

Pierre d'Amiel, Seigneur de Tréville, devint auſſi Seigneur d'Airoux, par le décès de Martin, ſon frère, & étoit mort en 1529. De *Jacquette de Reſtes*, ſa femme, il laiſſa :

Géraud d'Amiel, IIe du nom, qui fut héritier de Jean, Protonotaire, ſon oncle. Il devint Seigneur de Tréville & d'Airoux, & épouſa *Claire de Mirabel*, de laquelle il eut :

1. Henri, ou Alric, qui ſuit ;
2. & 3. Pierre & Guillaume ;
4. & 5. Liſette & Anne d'Amiel.

Henri, ou Alric d'Amiel, Seigneur de Tréville & d'Airoux, épouſa *Marie de Monmoure*, fille de *Thomas de Monmoure*, Seigneur de Saint-Affrique, & de *Marguerite de Vignoles*. Etant veuve, elle ſe remaria *(a)* avec Noble *Antoine*, aliàs, *Paul de Baud*, Seigneur de Caſtelfort. De ſon premier lit elle n'eut qu'une fille unique nommée :

Claire d'Amiel, Dame de Tréville, d'Airoux, & autres lieux, qui épouſa Noble *Marc-Guillaume de Bedos*, Seigneur de Pechdoſſieu, fils aîné de *Claude*, Seigneur du Palet, & de *Jeanne d'Auſſeran*. Elle lui porta tous les biens & les droits de la Maiſon d'Amiel, qui s'éteignit en ſa perſonne.

* AMIÉNOIS, Pays avec titre de Comté, dans la Haute-Picardie, qui prend ſon nom d'Amiens, qui en eſt la Capitale. Les Comtes d'Amiens relevoient autrefois de l'Evêque de cette Ville. En 1193, ce Prélat céda au Roi de France l'hommage qui lui étoit dû. En 1435 Charles VII engagea au Duc de Bourgogne, pour la ſomme de 400,000 écus d'or, toutes les Villes qui étoient ſituées ſur la rivière de la Somme. Louis XI les conquit après la mort de Charles *le Téméraire*, ar-

(*a*) Cette ſeconde alliance fut ſupprimée par Badiez, tome XV, ancienne édit. (*Note des éditeurs*).

rivée en 1477. Depuis ce temps la Ville d'Amiens n'a point été aliénée, non plus que la Picardie. Par le traité de Madrid, de l'année 1526, l'Empereur CHARLES-QUINT renonça à toutes les prétentions qu'il pouvoit avoir, tant sur la Ville d'Amiens que sur les autres Villes de Picardie. Cette renonciation a été confirmée par le Traité de Cambray, en 1529, & par celui de Crépi, en 1544.

AMIENS, en Picardie : *de gueules, à la bordure de pourpre, au chef cousu d'azur, chargé de trois fleurs-de-lys d'or.*

AMIENS : *de gueules, à trois chevrons de vair.*

AMILLY, en Picardie : *d'argent, à un aigle éployé de sable.*

AMIOT, ou AMYOT, Seigneur d'Inville, de la Barre, famille de Paris, sur laquelle nous n'avons point reçu de mémoire, & qui porte pour armes : *d'azur, à trois fasces d'or, à la bande d'argent, chargée de 3 mouchetures d'hermines de sable, posées dans le sens de la bande.* Voyez *le Mercure de France* du mois de Juillet 1742.

AMIOT, Sieur du Boisrayer, de la Grandière, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans sa noblesse, le 6 Avril 1666. Dans la montre de l'an 1470, Châtellenie de Vernon, il est parlé de MICHEL AMIOT, qui présenta pour lui *Gervais Roussier*, armé de Brigandines, Sallades & Vouges, pour ce un Vouger. C'est tout ce que nous savons de cette famille, dont les armes sont : *d'argent, à 4 fasces de sable, au lion de même, brochant sur le tout.*

AMIOT : *d'azur, au chevron d'or, chargé d'un croissant de gueules, & accompagné en chef de deux trèfles d'or, & en pointe d'une étoile de même.*

AMIOT, famille noble de Salins, en Franche-Comté, éteinte, qui portoit : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux trèfles d'or en chef, & en pointe de deux osselets de morts, mis en sautoir.*

AMIOT : *d'argent, au chevron d'azur, chargé en pointe d'une étoile d'or, & accompagné de trois trèfles d'azur, deux en chef & un en pointe.*

AMMEVAL, Sieur de Cerfontaine, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa noblesse le 10 Août 1668, qui porte : *d'azur, au croissant d'argent, accompagné de trois molettes d'éperon d'or, deux en chef, & une en pointe.*

AMONCOURT, en Lorraine. Maison dont étoit :

PIERRE D'AMONCOURT, Seigneur de Piépape & de Montigny, marié avec *Agnès de Montmartin*, fille de *N..... de Montmartin* & d'*Isabelle de Beauffremont*. Il eut pour fils :

ELION D'AMONCOURT, Chevalier, Seigneur de Piépape & de Montigny-sur-Aube, qui épousa *Guyonne de Malain*, Dame dudit lieu dont vint :

GUILLEMETTE D'AMONCOURT, Troisième femme de *Hue*, ou *Huet du Châtelet*, chef de la branche de *Deuilly*.

JEAN D'AMONCOURT, Chevalier, Seigneur de Tannay, Piépape, Montigny-sur-Aube, &c., marié, par contrat du 14 janvier 1514, à *Claude-Alexie-Marguerite du Châtelet*, fille de *Hue*, ou *Huet du Châtelet*, & de *Jeanne de Cicon*, sa seconde femme, étoit probablement frère ou neveu de cette GUILLEMETTE D'AMONCOURT, mentionnée ci-dessus. Voyez CHATELET (DU) en Lorraine.

Les armes : *de gueules, au sautoir d'or*, aliàs, *d'azur, au sautoir d'argent*, comme on le trouve sur le tombeau d'*Anne du Châtelet*, Abbé de Flabémont & de Clairlieu, dans l'Eglise Cathédrale de Langres.

AMONVILLE (D'), Sieur Desnos, en Normandie, Généralité de Rouen : N... D'AMONVILLE étoit Lieutenant-Général de la Ville de Vernon, conjointement avec *Edme Mordante*. Son fils N... D'AMONVILLE vendit la moitié de sa charge au Sieur *Mordante*, & acheta une charge de Secrétaire du Roi, qui l'annoblit. Il avoit épousé, vers l'an 1710, N... *de Manneville*, dont il eut plusieurs enfans.

Les armes : *coupé de sable & d'argent, à la licorne, de l'un en l'autre.*

AMONVILLE, Sieur de Groham, du Plessis, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue en sa noblesse le 24 Août 1666, qui porte : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois tours de même, deux en chef & une en pointe.*

AMORAUDAYE : *de sable, à 3 fleurs-de-lys d'argent.*

AMOURS, Seigneur de la Lande en Normandie, Généralité d'Alençon, & Election de

Mortagne au Perche, ancienne Nobleſſe employée dans la recherche de 1666, dont les armes ſont: *d'argent, à trois étoiles de ſable*, 2 & 1.

AMOURS, Sieur de Saint-Martin, de Lizon, en Normandie, Généralité de Caen: *d'argent, à trois lacs-d'amour de ſable, poſés* 2 & 1.

AMOURS-DE-COUCELLES, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans ſa nobleſſe, le 15 Février 1669, ſelon l'Abbé de Vertot; AUGUSTIN D'AMOURS, demeurant à Paris, fut reçu Chevalier de Malte en 1598; & ſuivant Chevillard, LOUIS D'AMOURS, Conſeiller au Châtelet, & Echevin de Paris en 1619. Voilà tout ce que nous ſavons ſur cette famille, qui porte pour armes: *d'argent, à 3 clous de ſable, rangés en face deſſus, un porc de même, ſurmonté d'un lambel de 3 pendans de gueules.*

* AMPLEMAN DE LA CRESSONNIÈRE (D'). Cette famille, auſſi diſtinguée par ſes ſervices que par ſes alliances avec pluſieurs Maiſons illuſtres du Royaume, & entr'autres avec celles de *Choiſeul*, de *Béthune*, de *Gontaut-Biron*, de la *Rochefoucaud*, d'*Eſtrade*, de *Coſtentin-de-Tourville*, &c., poſſède encore depuis un tems immémorial la Terre & Seigneurie d'*Ampleman*, ſituée en Picardie, à une lieue de la ville de Tournéam, en Artois, avec haute, moyenne & baſſe Juſtice, qui relève immédiatement du Roi, à cauſe de ſon Domaine & Château de Tournéam, & de laquelle relèvent pluſieurs fiefs nobles. Les Seigneurs de ce nom, qui tirent leur origine de cette Terre, à laquelle on ignore s'ils ont donné le nom, où ſi elle le leur a donné, poſſèdent encore la Vicomté de Wolphus, & les Terres & Seigneuries de la Creſſonnière, Noirberne, la Cuve, la Miente, Bournoville, Ripehaye, les Coupes, la Chapelette, Cluzegat, & autres.

Le Père Anſelme, tom. IV, p. 435, E; & tom. VII, p. 631, E. Moréri, tom. V, p. 605, & tom. VI, p. 585; & l'Abbé d'Eſtrées, année 1753, p. 56, font mention de pluſieurs de cette famille.

I. JACQUES D'AMPLEMAN, Ecuyer, Seigneur d'Ampleman, le premier dont on ait connoiſſance certaine, & duquel les titres de famille font mention, vivoit en 1370 ſous le règne de CHARLES V, dit *le Sage & l'Eloquent*, & fut père, entr'autres enfans, par ſa femme dont on ignore le nom, de

II. JEAN D'AMPLEMAN, Ecuyer, Seigneur d'Ampleman & d'Héricourt, qui vivoit encore fort âgé en 1513, avec *Catherine du Caſtel*, ſa femme, ſous le règne de CHARLES VII, ſuivant qu'il paroît par leur teſtament mutuel du 12 Janvier de cette même année, par lequel ils firent don à PIERRE D'AMPLEMAN, leur fils, du fief d'Héricourt, qu'il avoit acquis de *Pierre du Caſtel*. Il laiſſa entr'autres enfans de ladite *Catherine du Caſtel*, veuve en premières noces du Seigneur de *Neuville*:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. JEANNE, morte en 1513, laiſſant de ſon mariage avec *N*...., 3 filles;
3. MARIE, morte auſſi avant 1513, mère de 3 enfans;
4. Et GILLETTE, mariée 1° à *Guillaume de Meſcaple*, dont elle eut 2 fils; & 2° ſans enfans, à *Jean d'Hocquière*.

III. PIERRE D'AMPLEMAN, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur d'Ampleman, & d'Héricourt, mourut avant le 3 Août 1553, & avoit épouſé 1° ſans enfans, par contrat du 20 Mars 1490, *Marie Gouvoir*, fille & unique héritière de Dame *Coline de Bournoville*, par laquelle il devint Seigneur de Bournoville & de Ripehaye, & de toutes ſes autres Terres qu'elle lui légua par ſon teſtament; & 2° *Anne de Langaine*, dont il eut, entr'autres enfans, ANTOINE, qui ſuit.

IV. ANTOINE D'AMPLEMAN, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur d'Ampleman, d'Héricourt, de Bournoville, de Ripehaye, & de la Creſſonnière, né en 1540 au Château d'Héricourt, fut Capitaine au Régiment de Perdinon, & épouſa, par contrat paſſé devant le Tabellion du Village d'Audenfort, le 3 Août 1563, *Marguerite d'Audenfort*, née en 1547, fille unique de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Granvilliers, couſine germaine de *Françoiſe de la Creſſonnière*, fille unique de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de la Creſſonnière & Gouverneur de Gravelines, de laquelle ils héritèrent, en 1589, de ladite Terre & Seigneurie de la Creſſonnière. ANTOINE D'AMPLEMAN fit avec ladite *Marguerite d'Audenfort*, ſa femme, le 2 Janvier 1623, un teſtament mutuel, par lequel ils firent donation à PIERRE, leur fils aîné, de tous les fiefs qu'ils poſſédoient; & il mourut à la Creſſonnière, le 12 Décembre 1625, âgé d'environ 85 ans. Il fut inhumé en

la Chapelle de Notre-Dame du Roſaire, de l'Egliſe dudit lieu de la Creſſonnière, devant l'Autel, auprès de ſa femme, morte âgée de 78 ans, le 22 Février précédent, dont il avoit eu :

1. Pierre, qui ſuit;
2. Inglebert, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après;
3. Léonore, mariée 1° à *N...*, *de Baſqueville*, dont un fils & quatre filles; & 2° avec Meſſire *Thomas le Fèvre*, avec lequel elle vivoit encore le 14 Mars 1626;
4. Et Françoise, qui fut mariée 1° avec *N... de Rolland*, dont un fils; & 2° avec *Mathieu de Scaps*, dont trois fils. Elle étoit morte avant le 2 Janvier 1623.

V. Pierre d'Ampleman, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur d'Ampleman, d'Héricourt, de Bournoville, de Ripehaye, de la Creſſonnière; puis, par acquiſition, de la Mothe, de la Miente, des Coupes, du Blanquart, du Colombier, de Berthen, de Leſtade, de la Cuve, de Lianne, de Duphus, de Saint-Milphor, de Bournoville, de la Chapelette, du Chézegat, & de la Terre & Vicomté de Wolphus, Capitaine au Régiment de Lannoy-Piennes puis Major de la ville de Gravelines, épouſa, 1° par contrat du 16 Juin 1609, *Jeanne Lamiraut*, qui mourut à Ardres en Picardie, le 30 Juillet 1635, & fut inhumée en la Chapelle de Notre-Dame, à la gauche de l'Autel, ſous la tombe de MM. de Roubion, fille unique de *Jacques Lamiraut*, Ecuyer, & de *Perrone Quenal* : elle avoit fait un teſtament le 21 du même mois, par lequel elle voulut que les Terres & Seigneuries acquiſes pendant la communauté des biens d'entre elle & ſon mari, fuſſent partagés également entre ſes ſix enfans, ſans avoir égard au droit d'aîneſſe; ce qui occaſionna, entre ces derniers, un procès conſidérable, qu'ils terminèrent par acte d'accommodement du 31 Mars 1649; & 2° par contrat du 7 Juillet 1646, *Jeanne de la Haye*, fille de *Jean*, Ecuyer, Maire de la ville de Gravelines, & d'*Adrienne de Quienneville*. Il teſta le 29 Novembre 1657, & mourut à la Creſſonnière, le 10 Janvier de l'année ſuivante; & ſa femme à Guines, le 23 Juillet 1679, après avoir fait un teſtament, par lequel, entr'autres diſpoſitions, elle voulut que ſon corps fut tranſporté & inhumé dans la Chapelle de Notre-Dame dudit lieu de la Creſſonnière, à côté de celui de ſon mari, ce qui fut exécuté.

Du premier lit vinrent :

1. Philippe, qui ſuit;
2. Antoine, Ecuyer, Seigneur du Blanquart, de Duphus, de Saint-Milphor, de Bournoville & de Ripehaye, né à la Creſſonnière, le 30 Décembre 1615, qui fut Capitaine au Régiment de Picardie : il partagea avec Madame de Roubion, ſa ſœur, le 13 Janvier 1650, & mourut à Gravelines, le 9 Juin 1682, ſans enfans de ſon mariage contracté à Bourbourg avec *Anne de Waſther*. Sa ſucceſſion fut partagée entre ſes héritiers, qui vendirent, par acte du 28 Juillet 1699, le fief de Saint-Milphor, à *Jacques Lécafette*, Seigneur de Vîmes, Maire perpétuel de la ville d'Ardres;
3. Pierre, Ecuyer, Seigneur d'Héricourt, de la Cuve & des Coupes, né à la Creſſonnière en 1625, Capitaine au Régiment de Vaubecourt, qui fut tué à l'armée d'Allemagne, peu de tems avant le 26 Novembre 1655; il mourut ſans alliance;
4. Claude, Ecuyer, Seigneur de Berthen, né à la Creſſonnière, le 17 Mars 1628, qui embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique. Il fut tonſuré le 10 Mai 1640, reçu aux Ordres Mineurs le 24 Septembre 1650, fait Sous-Diacre le 23 Septembre 1651, Diacre le 24 Février 1655; Curé de Saint-Jacques-ſur-Darnetal, près Rouen, le 16 Avril ſuivant, & Prêtre, le 21 Septembre de la même année. Il tranſigea avec ſes frères & ſœurs, le 8 Mai 1658, contre leſquels il avoit plaidé, n'ayant point été compris dans le teſtament de ſon père; teſta le 5 Mars 1707, & mourut dans ſa Cure, le 26 Mars 1709, âgé de 81 ans. Sa ſucceſſion fut partagée entre ſes héritiers, le 3 Janvier 1710;
5. Marguerite, née à la Creſſonnière le 20 Janvier 1619, qui fut Dame de Lianne & de Leſtade, par le partage des biens de la ſucceſſion de ſa mère, & mariée, par contrat du 3 Décembre 1648, avec *Pierre de Cavelier*, Ecuyer, Seigneur de la Garenne & de Saint-Jacques, Major du Régiment de Piennes, & Lieutenant de Roi de Brouage & de l'Iſle de Rhé; morte peu de tems avant le 3 Mai 1701, mère de trois fils & de deux filles;
6. Et Léonore, née à la Creſſonnière, le 17 Avril 1623, qui fut mariée, par contrat paſſé devant le Tabellion dudit lieu, le 5 Décembre 1639, avec *Joachim de Roubion*, Ecuyer, Seigneur du Vord & de la Haye, premier Capitaine au Régiment de Rouville, & Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, fils unique de Claude, Ecuyer, auſſi Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, & de *Madeleine Laurin*. Elle teſta le 29 Juin

1655, mourut peu de tems avant le 26 Novembre ſuivant, laiſſant un fils & quatre filles, qui toutes furent mariées: elle fut inhumée auprès de ſa mère.

Et du ſecond lit :

7. JEANNE-CATHERINE, Dame de Colombier, née à Gravelines le 27 Décembre 1648, qui fut mariée, 1° par contrat paſſé à la Creſſonnière, le 5 Septembre 1672, avec *Antoine-François de Bernes*, Ecuyer, Seigneur de Mécourt, Capitaine au Régiment de la Vieille-Marine, dont elle étoit veuve en 1675, avec une fille nommée *Marie-Jeanne de Bernes*, qui mourut ſans alliance; & 2° avec *Pierre de Vins*, Chevalier, Seigneur de Manègre, Commandant de Bataillon au Régiment de la Vieille-Marine, qui fut tué à l'Armée, dont elle eut un fils auſſi tué à l'armée, âgé de 18 ans, & une fille qui fut Dame du Colombier, & mariée à *N... de Tataẓac*, Chevalier, Baron de Bahus. Elle mourut à Ardres, le 12 Avril 1735, âgée de 87 ans, & fut inhumée dans la Chapelle de Notre-Dame, à côté de LÉONORE D'AMPLEMAN, ſa ſœur conſanguine;
8. Et autre LÉONORE, née à Gravelines, le 20 Juillet 1650, appelée *Mademoiſelle de Wolphus*, qui mourut, ſans alliance, en 1679, ſuivant qu'il paroît par le partage qui fut fait des biens de ſa ſucceſſion, par acte du 2 Mai de cette même année.

VI. PHILIPPE D'AMPLEMAN, Ecuyer, né à la Creſſonnière, le 31 Juillet 1611, Vicomte de Wolphus, Seigneur d'Ampleman, de la Creſſonnière, de la Miente, de Noirberne, de la Chapelette, de Chézegat, &c., Capitaine de Cavalerie au Régiment du Duc d'Elbeuf, épouſa, par contrat du 23 Janvier 1637, & acte de célébration à Calais, du 16 Février ſuivant, *Jeanne de Roẓel*, Dame de Noirberne, fille de *Georges*, Ecuyer, Seigneur de Noirberne, & de *Marguerite Grézi*; il mourut à la Creſſonnière au mois d'Août 1643, âgé de 32 ans, où il fut inhumé en la Chapelle de Notre-Dame du Roſaire, auprès de ſon ayeul. Sa veuve ſe remaria en ſecondes noces, au mois d'Avril 1647, à *Jean de Fontaine*, Ecuyer, Seigneur du Recq, Capitaine au Régiment de Moulx, & laiſſa du premier lit :

1. PIERRE, qui ſuit;
2. ANTOINE, Ecuyer, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après;
3. LÉONORE, appelée *Mademoiſelle de Wolphus*, née à Calais le 29 Juin 1640, morte

ſans alliance, âgée d'environ 22 à 23 ans;
4. Et JEANNE, née à Calais en 1641, morte en bas âge.

VII. PIERRE D'AMPLEMAN, IIIe du nom, Ecuyer, Vicomte de Wolphus, Seigneur d'Ampleman, la Creſſonnière, Noirberne, la Cuve, la Miente, Bournoville, Ripehaye, les Coupes, la Chapelette, Chézegat, &c., né à Calais, le 1er Mars 1638, commença à ſervir en 1658, au Régiment de Rouville, & étoit, le 27 Mai de cette année, Enſeigne-Colonel de ce Régiment, dont il devint Capitaine. Il épouſa, par contrat du 21 Février 1666, célébration à Montreuil-ſur-Mer le lendemain, *Antoinette de Ray*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur d'Auxi, & d'*Antoinette Herman:* il partagea avec ſon frère, par actes des 13 Janvier 1670 & 8 Octobre 1671; teſta le 24 Octobre 1689, & mourut quelque tems après, âgé de 51 ans, à Montreuil-ſur-Mer, où il fut inhumé en l'Egliſe des Carmes, ſous la grande arcade qui ſépare le Chœur, de la Nef, du côté de la Chapelle Saint-Joſeph. Il eut entr'autres enfans, de ſa femme, morte avant lui, le 1er Juillet 1682, après avoir également teſté, le 24 Mars précédent, & inhumée à côté de lui, en ladite Egliſe :

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. CLAUDE, Ecuyer, né le 14 Janvier 1668, mort le 20 Septembre 1680;
3. ANTOINETTE, née à la Creſſonnière, le 3 Mars 1669, morte en bas âge;
4. Et LÉONORE, née le 18 Octobre 1670, auſſi morte en bas âge.

VIII. ANTOINE D'AMPLEMAN, IIe du nom, Ecuyer, Vicomte de Wolphus, Seigneur d'Ampleman, de la Creſſonnière, Noirberne, la Cuve, la Miente, Bournoville, Ripehaye, les Coupes, la Chapelette, Chézegat, &c., né à Ardres, le 28 Février 1667; Capitaine au Régiment de Provence, le 15 Mai 1696; fut reçu, le 16 Juillet 1698, Chevalier des Ordres Royaux, Militaires & Hoſpitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem, & épouſa, 1° par contrat du 22 Février 1699, célébré le lendemain, *Jeanne-Eliſabeth le Porc-d'Imbretun*, née en Septembre 1677, fille de *Philippe*, Ecuyer, Seigneur d'Auſque, d'Imbretun, & d'Herlen, Maire de la Ville de Boulogne-ſur-Mer, & de *Jeanne le-Dieu:* elle mourut en cette Ville, lieu de ſa naiſſance, le 14 Octobre 1702, d'une ſuite de couches, & fut inhumée dans la cave de MM. le Porc-

d'Imbretun, ſiſe en l'Egliſe de ladite Ville, auprès de ſon ſecond fils. ANTOINE d'AMPLEMAN fut maintenu dans ſon ancienne nobleſſe, par Jugement rendu par M. Bignon, Intendant d'Amiens, le 22 Avril 1705, & épouſa, 2° le 12 Janvier 1718, âgé de 51 ans, *Marie-Eliſabeth Guilbert*, fille d'honorable homme *Bernard*, ancien Vice-Mayeur & Juge-Conſul de Calais, & de *Françoiſe le Hacq-de-Marand:* il mourut en cette Ville, le 21 Octobre 1726. Il avoit fait un accord avec CATHERINE D'AMPLEMAN, ſa grande tante, le 10 Février 1680, & une tranſaction, le 3 Décembre 1709. Sa veuve ſe remaria à *Dominique de Flotte,* Chevalier, un des douze Barons du Dauphiné, Capitaine au Régiment d'Agénois, & Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis.

Il eut du premier lit :

1. MARC-ANTOINE, qui ſuit;
2. Et PHILIPPE-CLAUDE-ANTOINE, né à Boulogne-ſur-Mer le 19 Octobre 1701, mort en la même Ville le 24 Avril 1702, & inhumé à côté de ſa mère.

Et du ſecond :

3. CHARLES-BERNARD-ANTOINE, né à Calais le 7 Septembre 1724, mort le 24 des mêmes mois & an ;
4. MARIE-ELISABETH-FRANÇOISE, née à Calais le 25 Février 1719, morte âgée d'un an ;
5. Et FRANÇOISE-ANDRÉE, née à Calais le 3 Décembre 1720, morte en la même Ville, de la petite vérole, le 17 Décembre 1723, âgée de 3 ans.

IX. MARC-ANTOINE D'AMPLEMAN, Ecuyer, Vicomte de Wolphus, Seigneur d'Ampleman, de la Creſſonnière, Noirberne, la Cuve, la Miente, Bournoville, Ripehaye, les Coupes, la Chapelette, Chézegat, &c., né à Boulogne-ſur-Mer le 19 Novembre 1699, ſervit quelques années dans les Compagnies de Cadets; mourut au Château de Fiennes en Boulonois, après avoir teſté, le 25 Mars 1761. Il avoit été marié: 1° ſans enfans, par contrat du 5 Novembre 1729, avec *Marie-Françoiſe-Joſèphe d'Erigſon*, fille d'*Antoine,* ancien Maire de la Ville de Calais, & de *Peronne-Hippolyte le Meunier*; & 2° par contrat du 23 Juin 1732, avec *Marie-Françoiſe Huguet*, née le 15 Avril 1706, fille de *Pierre,* Ecuyer, Seigneur du Hallier, de la Mothe, Bruosbois, du Puys, &c., Conſeiller du Roi, Grand-Bailli des Villes & Châtellenie de Tournéam, & de *Françoiſe Guilbert*, ſœur de ſa belle-mère, dont nous avons ci-deſſus parlé, Degré VIII. Elle teſta le 13 Mars 1759, & mourut à Calais le 31 des mêmes mois & an, mère de 11 enfans, dont ſept moururent en bas âge; & les quatre autres ſont :

1. PIERRE-MARC-ANTOINE-FRANÇOIS, qui ſuit;
2. JEAN-BAPTISTE-JOSEPH, Ecuyer, dit le *Chevalier de la Creſſonnière*, d'abord Sous-Lieutenant au Régiment de la Marine, dont il devint Lieutenant; puis Cornette dans celui de Poli, Cavalerie, aujourd'hui Royal-Normandie, par Brevet du Roi du 21 Janvier 1760; qui fut bleſſé en 1762, à ſa ſeptième Campagne, à la tête d'un Détachement de Cavalerie, d'un coup de feu au bras, & eut ſon cheval tué ſous lui; réformé en 1763; & remplacé dans le Régiment Provincial de Tours. Il a partagé le 10 Septembre 1763, avec ſes frères & ſœur, la ſucceſſion de leurs père & mère, & hérité conjointement avec eux, le 18 Janvier 1758, de *Charlotte-Roſalie de Choiſeul-Beaupré,* ſa couſine, fille unique de *François-Martial*, Comte de *Choiſeul-Beaupré,* Menin de feu M. le Dauphin ;
3. MARC-ANTOINE, Ecuyer, dit *le Chevalier de Noirberne*, né à Calais le 12 Avril 1749;
4. Et MARIE-ANNE-GENEVIÈVE, dite *Mademoiſelle de la Creſſonnière*, née à Calais le 28 Juillet 1743, morte ſans alliance, à Boulogne-ſur-Mer, le 12 Juin 1768, âgée d'environ 25 ans.

X. PIERRE-MARC-ANTOINE-FRANÇOIS D'AMPLEMAN, Ecuyer, Vicomte de Wolphus, Seigneur d'Ampleman, de la Creſſonnière, Noirberne, la Cuve, la Miente, Bournoville, Ripehaye, les Coupes, la Chapelette, Chézegat, &c., a ſervi, d'abord en qualité d'Officier, dans les Troupes Boulonoiſes, (compoſées de toute la meilleure Nobleſſe du Pays) ſous M. le Duc d'Aumont, Colonel; puis en qualité d'Enſeigne, le 22 Octobre 1753, dans le Régiment de Bourbonnois, dont il fut fait Lieutenant le 21 Janvier 1756; fut bleſſé à l'affaire de Varbourg, le 31 Juillet 1760, reçut du Roi une gratification de 600 liv. & eſt entré au Régiment des Gardes-Françoiſes, en qualité d'Enſeigne-Colonel, le 30 Mai 1762, dont il eſt aujourd'hui Enſeigne à Pique, depuis le mois de Mai 1766. Il a hérité, conjointement avec ſes frères & ſœur, comme nous l'avons dit ci-deſſus, le 18 Janvier 1758, de *Mademoiſelle de Choiſeul*, ſa couſine, &

partagé avec eux, le 10 Septembre 1763, la ſucceſſion de leurs père & mère.

SECONDE BRANCHE.

VII. ANTOINE D'AMPLEMAN, Ecuyer, ſecond fils de PHILIPPE, Ecuyer, Vicomte de Wolphus, Seigneur d'Ampleman, de la Creſſonnière, &c., & de *Jeanne de Rozel*, né à la Creſſonnière, le 22 Juillet 1642, hérita de PIERRE D'AMPLEMAN, Capitaine au Régiment de Vaubecourt, & de CLAUDE D'AMPLEMAN, Curé de Saint-Jacques-ſur-Darnetal, ſes oncles, des Terres & Seigneuries d'Héricourt & de Berthen; ſervit d'abord en qualité d'Officier, puis de Sous-Lieutenant, & de Lieutenant au Régiment de Picardie, & enſuite en celle de Capitaine au Régiment d'Anjou, par Commiſſion du 15 Février 1672; & fut marié, 1° par contrat paſſé à Valenciennes, où il étoit en garniſon en 1682, avec *Marie-Josèphe le Meſureur*, née en 1652, & morte au Château d'Héricourt, d'une ſuite de couche, le 28 Janvier 1693; & 2° par contrat paſſé à Calais, le 25 Octobre 1694, avec *Marie-Françoiſe le Cocq-de-Petiville*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Petiville, & de *Françoiſe le Grand*, & ſœur du Major de Thionville; il n'en eut point d'enfans, Il teſta le 15 Janvier 1697, & mourut dans ſon Château d'Héricourt, Paroiſſe de Louches, qui eſt au midi de la Terre de la Creſſonnière, le 6 Février ſuivant, âgé de 55 ans, laiſſant de ſon premier mariage:

1. JACQUES, Ecuyer, dit *le Chevalier de la Creſſonnière*, né au Château d'Héricourt, Paroiſſe de Louches, le 22 Octobre 1684, qui fut nommé, vers 1704, l'un des 200 Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, & fut tué à l'Armée, en 1705, âgé de 21 ans, à la première Campagne qu'il fit, dans un Détachement;
2. MARIE-MADELEINE-JOSÈPHE, appelée *la Mère Saint-Bernard*, née au Château d'Héricourt le 25 Avril 1686, qui fit profeſſion, aux Dames Religieuſes Bénédictines d'Ardres, âgée de 19 ans, le 8 Août 1705, où elle mourut âgée de 67 ans, le 1er Août 1753;
3. Et MARIE-THÉRÈSE, née au Château d'Héricourt le 6 Juillet 1689, Dame d'Héricourt & de Berthen, qui fut mariée, par contrat du 28 Octobre 1703, avec *Louis-Joſeph de Rogh*, Ecuyer, Seigneur de Combremont, à qui elle porta leſdites Terres & Seigneuries, & les autres biens de ſa branche. Elle eſt morte le 22 Janvier 1731, âgée de 42 ans.

TROISIÈME BRANCHE.

V. INGLEBERT D'AMPLEMAN, Ecuyer, ſecond fils d'ANTOINE, Ier du nom, & de *Marguerite d'Audenfort*, ne vivoit plus lors du teſtament de ſon père, du 2 Janvier 1623. Il eut entr'autres enfans, de ſa femme, dont on ignore le nom, ANTOINE, qui ſuit.

VI. ANTOINE D'AMPLEMAN, Ier du nom de ſa branche, Ecuyer, vivoit lors du teſtament d'ANTOINE, Ier du nom, ſon ayeul, du 2 Janvier 1623, par lequel ce dernier lui lègue pluſieurs parties de terres ſituées au Village d'Audenfort; il mourut au commencement de l'année 1672, peu de temps avant la naiſſance de ſes deux dernières filles jumelles. Il eut de ſon mariage avec *Marie le Clerc :*

1. ANTOINE, IIe du nom, Ecuyer, né à la Creſſonnière, le 2 Octobre 1657, dit *le Chevalier de la Creſſonnière*, qui fut nommé Capitaine au Régiment de Provence, par commiſſion du 28 Juin 1681, & tué en 1690, à l'Armée d'Allemagne, dans un Détachement. Il mourut ſans alliance;
2. ANTOINE-LAURENT, Ecuyer, né à la Creſſonnière le 10 Août 1661, mort en 1680, âgé de 19 ans;
3. MARIE, née à la Creſſonnière le 17 Juillet 1652, morte avant 1683;
4. ISABELLE, née au même lieu, le 24 Juin 1654, vivante en 1683;
5. ANTOINETTE, née au même lieu le 10 Février 1659, vivante en 1683;
6. LÉONORE, née audit lieu de la Creſſonnière, le 9 Septembre 1665, qui vivoit encore ſans alliance en 1683;
7. MARGUERITE, née au même lieu le 21 Août 1668, morte avant 1683;
8. PERONNE, née au même lieu le 12 Décembre 1669, morte en 1683;
9. & 10. Une autre MARIE, & une autre ANTOINETTE, nées jumelles au Château de la Creſſonnière, le 27 Août 1670, & mortes avant 1683.

Les armes: *d'argent, à 3 aigles éployées de ſable, poſées 2 & 1.* Mémoire envoyé.

* AMPLEPUIS, dans le Beaujolois, Diocèſe de Lyon, Châtellenie qui fut donnée en 1331, pour apanage, avec Thel, Ranchal & Chavigny-le-Lombard, à *Guillaume*, ſecond fils de *Guichard VI*, Sire de Beaujeu; JAC-

QUES D'AMPLEPUIS, fils de GUILLAUME, fut père de PHILIBERT, qui épouſa *Catherine d'Amboiſe*, & qui fit avec elle une donation mutuelle. Il mourut en 154...., & *Catherine d'Amboiſe* épouſa en ſecondes nóces *Louis de Clèves*, Duc de Nevers. En vertu des Lettres-Patentes de CHARLES IX, du 1er Mars 1556, les Seigneurs de Clèves & de Gonzague vendirent, en 1578, la Châtellenie d'Amplepuis à *Claude de Rébé*.

AMPROUX, Seigneur & Comte de la Maſſais, & de Salletret, en Bretagne.

JEAN AMPROUX, Seigneur de la Maſſais, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, épouſa 1° N . . . . . & 2° *Eliſabeth de Maſſane*, de laquelle il eut, entr'autres enfans,

HENRI AMPROUX, Seigneur de la Maſſais & du Parc-de-Soubiſe, qui fut Colonel du Régiment de l'Isle-de-France, Brigadier des Armées du Roi, Inſpecteur Général d'Infanterie, & Lieutenant-Général au Gouvernement du Bas-Poitou. Il mourut en Janvier 1701, laiſſant de ſon mariage avec *Marie-Anne-Frezon*, entr'autres enfans,

HENRI-GABRIEL AMPROUX, Comte de la Maſſais, Colonel du Régiment de Piémont, Infanterie, le 15 Mars 1740; Brigadier des Armées du Roi le 23 Février 1746, & Maréchal de Camp le 10 Mai 1748, mort à Paris le 7 Octobre 1764. Il avoit épouſé, le 1er Février 1747, à Saint-Roch, à Paris, *Anne-Catherine Douet*, fille de *Claude Douet*, Ecuyer, Seigneur de Vichy, & de *Catherine Gervais*.

Voilà tout ce que nous ſavons ſur cette famille, dont les armes ſont: *de ſinople, à 3 larmes d'argent, poſées 2 & 1*.

AM-RHYN, famille illuſtre & Patricienne de Lucerne en Suiſſe; Bucelin a donné un extrait généalogique des Nobles AM-RHYN, de Lucerne, depuis l'an 1495, & M. Leu, Bourgmeſtre de Zurich en a auſſi inſéré un précis dans ſon *Dictionnaire Hiſtorique de la Suiſſe*, imprimé à Zurich en 1747.

I. MICHEL AM-RHYN vint s'établir de Straſbourg à Lucerne, & y obtint le droit de Bourgeoiſie, en 1518, le ſamedi avant la Sainte-Trinité, avec ſon fils aîné JODOC, ou JOSSE. Il gît dans l'Egliſe des Cordeliers, à Lucerne, où il avoit fondé un anniverſaire. On ne connoît pas le nom de ſa femme. Ses enfans furent:

1. JODOC, qui ſuit;
2. GASPARD, dont on rapportera auſſi la poſtérité;
3. BALTHAZARD, Enſeigne au Service de France, mort ſans alliance;
4. Et URSULE, mariée à *Pierre de Wellemberg*, Seigneur de Pflungen.

Les armes de Wellemberg, ſont: *d'or, à deux pattes d'ours entrelaſſées de ſable*.

II. JODOC ou JOSSE AM-RHYN, Ier du nom, né en 1495, fut nommé du Grand-Conſeil de la République de Lucerne en 1533; Bailli de Krientz & de Horb, le 24 Juin 1557, Sénateur du Petit-Conſeil de Lucerne en 1564, Bailli de Munſter en 1565, & il mourut en 1569, laiſſant de ſon mariage avec *Anne de Briſeck:*

1. JOSEPH, qui ſuit;
2. JODOC, Enſeigne au ſervice de France, où il mourut, en 1576, ſans avoir été marié;
3. Et BÉAT, du Grand-Conſeil de Lucerne, en 1579, Bailli d'Ebiken la même année, & de Weygis en 1589; Sénateur du Petit-Conſeil la même année, Bailli du Val-Entlibuch en 1595, Ambaſſadeur de ſon Canton à Rome, où le Pape le créa Chevalier de l'Éperon d'or, puis Capitaine de la Ville de Lucerne, Bailli de Ruſſwyl en 1615, Chevalier de l'Ordre de Saint-Maurice & de Saint-Lazare de Savoie, mort le 20 Octobre 1617, ſans enfans de ſon mariage avec *Anne Am-Lehn*, fille de *Nicolas Am-Lehn*, Avoyer ou Chef de la République de Lucerne. Il donna aux Cordeliers de cette ville, pour la fondation de ſon anniverſaire, un bien ſitué en Am-Burgen, que l'Avoyer WALTER AM-RHYN rédima depuis par 1000 florins;
4. ELISABETH;
5. Et MARGUERITE, mariée avec le Capitaine *Chrétien Bircher*, de Lucerne.

III. JOSEPH AM-RHYN, Ier du nom, ſuccéda à ſon père dans le Petit-Conſeil de Lucerne, en 1568, fut fait Bailli de Munſter en 1575, de la Province libre de l'Argeu en 1579, du Comté de Williſau en 1583, Capitaine au ſervice de Savoie, & Banneret de la République de Lucerne en 1582; il mourut en 1585, laiſſant de ſon mariage avec *Barbe Am-Stutz*, Dame d'une piété exemplaire:

1. WALTHER, qui ſuit;
2. Et ANNE, mariée au Capitaine *Bermond Meyer*, Seigneur de Baldegg.

IV. WALTHER, ou WAUTHIER AM-RHYN, né en 1570, obtint en 1586 la charge de Séna-

teur de la République de Lucerne, fut nommé Bailli de Munſter en 1604, & de la Province libre de l'Argeu en 1607 ; Colonel d'un Régiment Suiſſe de ſon nom, au ſervice de CHARLES EMMANUEL Duc de Savoie, Ier du nom, en 1608; Banneret de la ville de Lucerne, en 1610, Stathalter ou Stathouder en 1622, & Avoyer ou Chef de ce Canton en 1623 ; il fut Député de ſon Canton aux Diètes générales du Corps Helvétique, à Bade, en 1605, 1621, 1624, 1626, 1627 & 1629; il leva en 1625 un Régiment Suiſſe de ſon nom, au ſervice de LOUIS XIII, Roi de France. Ce Régiment fut envoyé en Picardie pour garder pluſieurs places de cette Province, licencié à Saint-Jean-de-Laune, le 12 Mars 1627, & le Roi donna une Chaîne d'or au Colonel & à chaque Capitaine. AM-RHYN leva encore un autre Régiment Suiſſe, en 1615, au ſervice de Savoie, contre les Eſpagnols. CHARLES EMMANUEL, ſatisfait de ſes ſervices, le nomma Chevalier de Saint-Maurice & de Saint-Lazare, &, ayant été réformé à la paix, il retourna en ſa Patrie, à laquelle il rendit de grands ſervices jusqu'à ſa mort, arrivée à Lucerne le 21 Mars 1635, dans la 65e année de ſon âge. Il fut enterré dans le charnier de l'Egliſe Paroiſſiale de Lucerne, où il fonda un anniverſaire. Il avoit épouſé en premières noces *Jacobée Pfiffer d'Alishoffen*, fille de *Liéger Pfiffer* & *d'Anne Faber de Randeck*; & en ſecondes, *Eliſabeth Bodmer-de-Waldenſluë* ; il n'eut des enfans que du premier lit :

1. JOSEPH, qui ſuit;
2. LOUIS, dont on rapportera la poſtérité;
3. JODOC, Conſeiller du Grand-Conſeil de Lucerne, en 1646, Capitaine au ſervice de France en 1634, Bailli ou Gouverneur du Comté de Bade en 1651, Conſeiller du Petit-Conſeil en 1665, & Capitaine de la Garde Suiſſe du Duc de Savoie, la même année; il ſe diſtingua beaucoup par ſa valeur à la bataille de Vilmergen, que les Lucernois gagnèrent en Janvier 1656 ſur les Bernois; il étoit en cette journée Major-Général des Troupes de Lucerne; il mourut le 3 Mars 1671, ne laiſſant point d'enfans de ſon mariage avec *Marguerite*, fille du Colonel *Nicolas Pfiffer*, de Lucerne ;
4. Et CATHERINE, mariée en premières noces avec *Chriſtophe Pfiffer de Mavenſée*, & en ſecondes, avec *Jacques de Sonnenberg*, Chevalier, Avoyer de la République de Lucerne.

V. JOSEPH AM-RHYN, IIe du nom, né à Lucerne, le 9 Septembre 1589, fut Chevalier de l'Ordre de Saint-Maurice & de Saint-Lazare, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Duc de Savoie, & Colonel d'un Régiment Suiſſe au Service de ce Prince en 1629, nommé du Grand-Conſeil de Lucerne en 1609, Bailli du Comté de Bade en 1619, Bailli de Weggis en 1625, de Buren & de Triengen en 1633, Conſeiller d'Etat du Petit-Conſeil en 1635 : il mourut le 6 Septembre 1645, âgé de 56 ans, fut enterré dans l'Egliſe des Cordeliers de Lucerne, où il avoit fondé un anniverſaire; il épouſa *Suſanne Zur-Gilgen*, fille de *Melchior Zur-Gilgen*, Seigneur de Hilficken, & de *Jeanne de Sonnenberg*, dont il eut entr'autres enfans :

1. VICTOR-AMÉDÉE, Chevalier de l'Ordre de Saint-Maurice & de Saint-Lazare de Savoie, Enſeigne en France, où il mourut, non marié ;
2. WALTHER, mort en France, Enſeigne;
3. JOSEPH, qui ſuit;
4. JODOC, Jéſuite;
5. BÉAT, Jéſuite; il publia, en 1616, à Ingolſtadt, un Traité de ſa compoſition, qui a pour titre : *Philoſophia in obſequium Orthodoxæ Fidei;* & il fut depuis Miſſionnaire en Chine où il mourut;
6. MARIE-JEANNE, mariée au Chevalier *Rodolphe Moſr*, Avoyer de Lucerne;
7. JACOBÉE, Religieuſe de l'Abbaye d'*Eſchembach*, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Conſtance ;
8. Et REINE, Religieuſe du Couvent de Sainte-Anne Im-Bruch, à Lucerne.

VI JOSEPH AM-RHYN, IIIe du nom, du Grand-Conſeil de Lucerne en 1643, du Petit-Conſeil en 1652, Bailli de Ruſſwyl en 1653, du Landgraviat de Turgovie en 1660, du Comté de Rottenbourg en 1669, Capitaine au ſervice du Pape en 16..., Avoyer de la Ville de Lucerne en 1673, & remplit avec beaucoup de gloire cette première charge de l'Etat, pendant 15 ans; il la réſigna le 20 Décembre 1688, étant devenu perclus par ſes différentes attaques d'apoplexie; il mourut le 1er Novembre 1692, âgé de 67 ans, & fut enterré à Lucerne, dans l'Egliſe des Cordeliers, où il avoit fondé un anniverſaire, & où l'on voit ſon épitaphe, dans la Chapelle de Notre-Dame. Il fut auſſi Chevalier de Saint-Mau-

rice & de Saint-Lazare de Savoie; il avoit épouſé *Sibylle Gœldlin de Tieffenau*, fille de *Jean Renouard Gœldlin*, & de *Marguerite Pfiffer d'Alhiſoffen*, de laquelle il eut:

1. François-Xavier, Jéſuite en 1691, Recteur du Collége de Munich en 1712, puis de celui de Ratisbonne; & en 1719, Provincial de ſon Ordre dans la haute Allemagne; mort en 1731, à l'âge de 71 ans; on a de lui pluſieurs Sermons, imprimés en allemand;
2. Charles-Antoine, qui ſuit;
3. Ignace, né le 5 Août 1662, élu Prévôt du Chapitre de Munsk, en 1707, & mort le 19 Janvier 1746, après avoir rebâti, avec beaucoup de magnificence, l'Egliſe de ſon Chapitre, & fondé une ſubſtitution conſidérable pour la famille Am-Rhyn;
4. Jodoc, dont on donnera la poſtérité;
5. Rodolphe;
6. Renouard;
7. Marie-Elisabeth, Religieuſe du Couvent de Sainte-Anne de Lucerne;
8. Et Marie-Ursule, mariée à *Chriſtophe Pfiffer*, Seigneur d'Alhiſoffen.

VII. Charles-Antoine Am-Rhyn, né en 1660, du Grand-Conſeil de Lucerne en 1680, Bailli de Ruſſwyl en 1683, Capitaine-Général de Wyl en 1686, Capitaine dans le Milanais, au ſervice d'Eſpagne en 1690, du Petit-Conſeil en 1693, Bailli du Landgraviat de Turgovie en 1702; Colonel d'un Régiment Suiſſe de ſon nom, au ſervice de Philippe V, Roi d'Eſpagne, dans le Milanais, en 1703, ſe trouva à la bataille de Caſſano la même année, Ambaſſadeur des Cantons Catholiques près de la République du Vallais en 1709, à cauſe des circonſtances critiques de la guerre; il fut élevé à la charge d'Avoyer de Lucerne en 1712, & mourut le 16 Juin 1714, âgé de 54 ans, il gît dans le Charnier de l'Egliſe Paroiſſiale de Lucerne, où il avoit fondé un Anniverſaire. Il eut de ſa femme *Anne-Marie de Sonnenberg*, fille d'*Alphonſe*, Avoyer de Lucerne, & de *Catherine de Fleckenſtein*:

1. Joseph-Célestin, qui ſuit;
2. Sibylle-Jeanne-Barbe, mariée au Major *Béat-Joſeph Mohr*;
3. Anne-Marie, Religieuſe;
4. Et Marie-Ursule-Susanne, mariée en premières noces avec *Joſeph-Chriſtophe de Cloos-de-Manenſée*, d'une illuſtre Maiſon de Lucerne, préſentement éteinte; & en ſecondes noces avec *Léopold-Chriſtophe Féer d'Emmen*, Maiſon dont la généalogie entrera dans ce Dictionnaire.

VIII. Joseph-Célestin Am-Rhyn, né le 4 Août 1687, du Grand-Conſeil de Lucerne en 1710, Directeur de l'Arſenal en 1714; Adminiſtrateur de Saint-Jodoc de Bladten en 1713, du Petit-Conſeil en 1714, Bailli de Ruſſwyl en 1717, Colonel-Major du Canton de Lucerne, mourut en 1743, âgé de 56 ans, laiſſant de ſon mariage avec *Marie-Jeanne Meyer*, fille de *François-Léonce Meyer*, & d'*Anne-Catherine de Cloos-de-Manenſée*, entr'autres enfans:

1. Walther-Louis-Léonce, qui ſuit;
2. Et Joseph-François.

IX. Walter-Louis-Léonce Am-Rhyn, né en 1716, du Grand-Conſeil de Lucerne en 1742, du Petit-Conſeil en 1744, aujourd'hui Tréſorier de la République de Lucerne, & l'un des plus reſpectables Magiſtrats de la Suiſſe, a de ſon mariage avec N... *de Durler*, famille illuſtre & Patricienne de Lucerne, entr'autres enfans:

Un fils, qui eſt du Grand-Conſeil de Lucerne;
Et une fille, mariée à *Joſeph-Xavier-Thuring Schwytzer*, Seigneur de Buonaſſ, & Sénateur du Petit-Conſeil de Lucerne.

SECONDE BRANCHE.

VII. Jodoc Am-Rhyn, IIe du nom, fils puîné de l'Avoyer Joseph III, & de *Sibylle Gœldlin de Tieffenau*, Capitaine dans le Milanais, au ſervice d'Eſpagne en 1691, du Grand-Conſeil de Lucerne en 1693, Bailli de Malters en 1699, Colonel d'un Régiment Suiſſe de ſon nom, au ſervice de Philippe V, Roi d'Eſpagne, en 1703; mort le 28 Avril 1713, âgé de 49 ans, enterré dans l'Egliſe Paroiſſiale de Lucerne, eut entr'autres enfans, de ſon mariage avec *Marie-Catherine Schuomacher*, fille de *Léger Schuomacher* & *d'Anne-Marie Schnider-de-Wartenſée*, illuſtre famille de Lucerne:

1. Jean-Martin, qui ſuit;
2. Sibylle, Religieuſe au Couvent Im-Bruch;
3. Et Marie-Ursule, mariée à *Aurélien Zur-Gilgen*.

VIII. Jean-Martin Am-Rhyn, né le 3 Août 1695, du Grand-Conſeil de Lucerne en 1716, Adminiſtrateur de la Seigneurie de Heidegg en 1718, du Petit-Conſeil de Lucerne en 1717, Bailli du Val-Entlibuch en 1731, Bailli de Ruſſwyl la même année, du Comté de Williſau en 1736, & de Rottenbourg en 1743, mort en 1752, avoit épouſé

Anne-Barbe-Claire de Hartmann, fille de *François-Melchior de Hartmann*, & de *Marie-Catherine Pur*; il a laiſſé :

1. JOSEPH-IRÉNÉE, qui ſuit;
2. Et une fille, mariée à N... *de Mohr*, du Petit-Conſeil de Lucerne, & Bailli du Val-Entlibuch.

IX. JOSEPH-IRÉNÉE AM-RHYN, du Petit-Conſeil de Lucerne depuis 1752, & aujourd'hui Directeur ou Grand-Maître de l'Arſenal du Canton de Lucerne, a pluſieurs enfans de ſon mariage avec N... *Caſtoreo*, d'une noble famille originaire de Lugano, en Italie, & établie à Lucerne, où elle a obtenu le droit de Bourgeoiſie, habile au Gouvernement.

TROISIÈME BRANCHE.

V. LOUIS AM-RHYN II, fils du Colonel & Avoyer WALTHER AM-RHYN, & de *Jacobée Pfiffer*, Chevalier de Jéruſalem & du Mont-Sainte-Catherine, où il avoit fait un pélerinage, fut fait du Grand-Conſeil de Lucerne en 1646, auparavant Gouverneur du Château de Wiken en 1641, du Petit-Conſeil en 1646, Bailli du Val-Entlibuch en 1647, & mourut le 8 Mai 1665, âgé de 72 ans. Il avoit été Lieutenant-Colonel, & Capitaine de la Garde-Suiſſe du Duc de Savoie. Il laiſſa des enfans de ſa première femme *Anaſtaſie Zur-Gilgen*, fille de *Melchior Zur-Gilgen de Hilffincken* & de *Jeanne de Sonnenberg*, mais il n'eut point d'enfans de ſon ſecond mariage avec *Anne-Marie Helmelin de Pfeffincken*. Ses enfans du premier lit ſe nommoient :

1. JODOC-GUALTER-LOUIS, mort ſans enfans ;
2. MARIE-JACOBÉE, enſuite ANASTASIE, Supérieure du Couvent de Sainte-Anne, à Lucerne;
3. ANNE-MARIE-ELISABETH, mariée en premières noces avec *Joſt-François Helmelin de Pfeffincken*, & en ſecondes noces avec le Capitaine *Jean Thuring Gældlin de Tieffenau*;
4. Et JEANNE-BARBE, mariée à *Jean-Baptiſte Bircher*, d'une famille Patricienne de Lucerne.

QUATRIÈME BRANCHE.

II. GASPARD AM-RHYN, fils de MICHEL, nommé du Grand-Conſeil de Lucerne en 1570, mort en 1601, laiſſa de ſon mariage avec *Marthe Kung*, BERNARD, qui ſuit.

III. BERNARD AM-RHYN, du Grand-Conſeil de Lucerne en 1605, mort le 25 Avril 1617, laiſſa de ſon mariage avec *Marguerite Schuomacher* de Lucerne :

1. BÉAT, qui ſuit;
2. ANNE, mariée 1° avec *Jean-Jacques Bircher*, 2° avec *Guillaume Meyer*, & 3° avec *Louis Meyer*, Stathalter ou Stathouder du Canton de Lucerne;
3. ANNE-MARIE, mariée à *Jean Cyſal*;
4. Et MARIE-JACOBÉE, mariée à *Léopold Cyſal*.

IV. BÉAT-AM-RHYN, du Grand-Conſeil de Lucerne en 1634, Chancelier du Comté de Williſau, nommé du Petit-Conſeil de Lucerne en 1654, Bailli de Munſter en 1657, Intendant de l'Hôpital-Général de la Ville de Lucerne, pendant 10 ans, depuis 1661; mort le 21 Octobre 1669, n'a point eu d'enfans de ſa femme *Jacobée Hartmann*.

Les armes: *d'azur, au croiſſant montant d'or, armé par les deux pointes d'une étoile d'or en pointe : caſque d'argent couronné d'or, rehauſſé d'un vol ſéneſtre d'azur, chargé d'un croiſſant montant d'or, armé par les pointes d'une étoile d'or, à l'étoile d'or en pointe : lambrequins d'or & d'azur.*

AMSQUER, Seigneur de Kermabon, à Cornuaille en Bretagne: *d'argent, à cinq loſanges de gueules, poſés en ſautoir.*

AMSTAAD : *de gueules, au croiſſant d'argent, ſurmonté d'une étoile d'or.*

AMSTEL : *d'or, au ſautoir échiqueté d'argent & de gueules, de deux traits.*

AMTIGNY : *d'or, au lion naiſſant de ſable.*

* AMY. C'eſt une Seigneurie que *Diane*, fille & héritière de *Charles de Belloy*, porta en mariage l'an 1659, à *Jean Scarron*, Seigneur de Vaujour, Conſeiller au Parlement, dont elle fut la première femme, & en faveur duquel cette Seigneurie fut érigée en Marquiſat, par Lettres du mois de Septembre 1678, enregiſtrées le 30 Décembre ſuivant. Voyez BELLOY.

AMY, en Berry; famille qui a donné à la ville de Bourges un échevin en 1497, dont les armes ſont : *d'azur, à un viſage de femme d'argent, aux cheveux & treſſes d'or.*

ANAST, en Bretagne: *d'or, à la croix engrêlée de ſable, cantonnée de quatre étoiles de même.*

ANASUNE, en Provence : *de gueules,*

au dragon aîlé d'or, à la faſce humaine, tenant de ſa patte droite ſa longue barbe, qui ſe termine en tête de ſerpentaux.

ANCEAU : *d'or, au dragon ou baſilic aîlé & couronné de ſinople.*

ANCEAU-DE-LA-FORGE, famille de Normandie, Généralité de Rouen, maintenue dans ſa nobleſſe le 6 Février 1668.

On lit dans l'*Hiſtoire de Rouen,* que GUILLAUME ANCEAU, Conſeiller du Roi, fut Bailli de Rouen & de Giſors en 1371.

Les armes : *d'azur, à la tour d'or, de laquelle eſt iſſant un lion d'argent tenant une épée.*

ANCEL, famille de Normandie, dans le Diocèſe de Coutances.

GILLES D'ANCEL, Ecuyer, Seigneur de Quineville, Diocèſe de Coutances, & d'Andouville, vivoit au mois d'Avril 1574. Il fut annobli pour ſes ſervices en 1579. FRANÇOIS D'ANCEL, Ecuyer, Seigneur de Quineville un de ſes deſcendans, épouſa *Françoiſe d'Anvirai*, dont il a eu GUILLAUME-HÉLIODORE D'ANCEL, Ecuyer, Seigneur & Patron de Quineville & de Videcoville, qui juſtifia ſa nobleſſe par titres, depuis ledit GILLES D'ANCEL.

N.... D'ANCEL, Sieur de Quineville, fut Page du Roi en ſa Petite-Ecurie en 1751.

Les armes : *d'argent, à une faſce d'azur, accompagnée en chef d'un lion de gueules naiſſant, & en pointe de 3 trèfles de ſinople, poſés 2 & 1.*

ANCEL, en Berry; famille qui a donné un échevin à la ville de Bourges en 1579, dont les armes ſont : *de ſable, à trois lionceaux d'argent, poſées 2 & 1, au chef d'hermines, chargé de trois pals flamboyans de gueules.*

ANCELIN, Seigneur de la Forge, de Franconville & du Belloy : *écartelé, aux 1 & 4, d'azur, à une fleur-de-lys d'or, aux 2 & 3; d'argent, au dauphin vif, d'azur, peautré, lorré, & couronné de gueules; ſur le tout parti d'or & d'argent, au lion de gueules, brochant ſur le mi-parti.*

ANCELLON : *de gueules, ſemé de fleurs-de-lys d'or; au franc canton de même.*

ANCENIS, en Bretagne. GEOFFROY, Seigneur d'ANCENIS, Chevalier, vivant l'an 1269, épouſa *Eléonore de Taillebourg*, dont il eut :

GEOFFROY, IIe du nom, Seigneur d'ANCENIS, Chevalier, qui eut deux femmes, la première, dont le nom eſt inconnu; la ſeconde, *Iſabeau de Beaumont.*

Il eut du premier lit :

1. GEOFFROY, qui ſuit;
2. MARIE, femme en premières noces de *Renaud de Montrelais*, & en ſecondes noces de *Bonabes-de-Rochefort.*

Et du ſecond lit :

3. JEAN, Seigneur de Martigné, qui fit une branche dont nous parlerons ci-après;
4. Et RENAUD, Seigneur de l'Isle d'Aurillé, auſſi Chef d'une branche dont nous parlerons ci-après.

GEOFFROY, IIIe du nom, Seigneur d'ANCENIS, épouſa, 1° *Jeanne de Précigny*, fille de *Renaud*, Seigneur de Précigny, & d'*Euſtachie de Liſle-Bouchard*, 2° *Iſabeau d'Avaugour*, fille de *Henry*, IVe du nom, Seigneur d'Avaugour, & de *Jeanne d'Harcourt.*

Il eut du premier lit :

1. JEANNE, femme en premières noces de *Guillaume*, Seigneur de *Rochefort*; puis en ſecondes noces de *Charles de Dinam*, Seigneur de Montafilam.

Et du ſecond lit :

2. Et CATHERINE, Dame d'Eſnaude, femme de *Renaud de Vivonne*, Seigneur de Thors.

BRANCHE
des Seigneurs DE MARTIGNÉ.

JEAN D'ANCENIS, Chevalier, Seigneur de Martigné-le-Bruyant, fils aîné de GEOFFROY, IIe du nom, & d'*Iſabeau de Beaumont*, ſa ſeconde femme, épouſa *Agnès de Graçay*, dont il eut :

JEAN D'ANCENIS, IIe du nom, Seigneur de Martigné-le-Bruyant, qui épouſa *Iſabeau d'Amboiſe*, fille d'*Ingerger d'Amboiſe*, Seigneur de la Roche Corbon, & de *Jeanne de Craon.*

BRANCHE
des Seigneurs D'AURILLÉ.

RENAUD D'ANCENIS, Seigneur de l'Isle d'Aurillé, ſecond fils de GEOFFROY II & d'*Iſabeau de Beaumont*, ſa ſeconde femme, épouſa *Iſabeau de Cliſſon*, fille d'*Amaury de Cliſſon*, Seigneur de Mortier-Cyoule, & d'*Iſabeau de Ramefort*, ſon épouſe, en 1351, dont il eut :

1. ISABEAU. Dame d'Aurillé, femme de *Bertrand du Gueſclin*, Seigneur de Vauruſe,

2. Et MARGUERITE, femme de *Guy*, Seigneur *du Gué*, Chevalier.

Les armes de cette ancienne Maiſon, éteinte, ſont : *de gueules, à 3 quinte-feuilles d'hermines, 2 en chef & 1 en pointe.*

ANCEZUNE. La Maiſon des Ducs de Caderouſſe, Vicomtes de Cadenet, & Seigneurs de pluſieurs autres Terres qu'elle poſſède en Provence & dans le Comtat Venaiſſin, eſt une des plus anciennes & des plus illuſtres du Pays.

I. GUILLAUME D'ANCEZUNE en eſt la tige. Il vivoit l'an 1080, & avoit part aux Seigneuries d'Orange, de Caderouſſe, d'Entraigues & de Cadenet.

II. RAMBAUD D'ANCEZUNE, ſon fils, fut père de :

GUILLAUME, qui ſuit ;
Et de JEANNE, mariée avec *Bérenger*, Co-Seigneur de Caderouſſe.

III. GUILLAUME D'ANCEZUNE, IIe du nom, eut de ſa femme *Alix*, laquelle fit ſon teſtament, reçu par *Jourdain Ytier*, Notaire à Caderouſſe, en 1213,

IV. RAYMOND D'ANCEZUNE, marié avec *Galburge*, que d'autres appellent *Valpurge*, dont il laiſſa entr'autres enfans :

V. GUILLAUME D'ANCEZUNE, IIIe du nom : il fut Seigneur de Caderouſſe & de Cadenet, & épouſa *Alix de Poitiers*, de laquelle il laiſſa pluſieurs enfans, qu'il nomme dans ſon teſtament, reçu par *Roſtaing Maurice*, Notaire à Orange, dont entr'autres enfans :

VI. RAMBAUD D'ANCEZUNE, IIe du nom, Seigneur de Caderouſſe & de Cadenet, qui laiſſa d'*Alix de Saint-Juſt*, ſa femme, dès l'an 1341,

VII. JACQUES D'ANCEZUNE, Seigneur de Caderouſſe, Cadenet, Saint-Juſt & autres lieux, mentionné dans une Délibération du Conſeil d'Orange de l'an 1379 (*Guillaume Doctis*, Notaire), & marié dans la même Ville, en 1381, avec *Catherine d'Hugolen*, dont :

VIII. RAYMOND D'ANCEZUNE, IIe du nom, Seigneur de Caderouſſe & de Cadenet, marié, 1° en 1413 avec *Catherine de Laudun*, ſans enfans ; 2° en 1430 avec *Marguerite de Cornillan*, des Seigneurs *de la Baume-Cornillan*, dont il eut AIMAR-ANTOINE, qui ſuit, & ANDRÉ Connétable de Provence, ſous CHARLES D'ANJOU, Roi de Naples & de Sicile, & Comte de Provence en 1480.

IX. AIMAR-ANTOINE D'ANCEZUNE, Seigneur de Caderouſſe, Cadenet, Aureille, &c., Pannetier du Roi en 1471, commanda le ban & arrière-ban de Provence, par commiſſion du Roi CHARLES VIII, datée du 25 Juin 1485. Il épouſa *Louiſe de Falcos*, fille de *Pierre*, Seigneur de Lauriol, & d'*Antoinette de Salmas*, & fit ſon teſtament à Caderouſſe, le 27 Mars 1486 (*Pierre Guérin*, Notaire) ; il laiſſa :

GUILLAUME, qui ſuit ;
CHARLES, Seigneur de Marguerite & de Vauvert, en Languedoc, Maître-d'Hôtel du Roi CHARLES VIII, & conſervateur des Juifs en Provence. Il fit une branche, éteinte à ſes petits-fils ;
Et ROSTAIN, Evêque de Fréjus, Ambaſſadeur du Roi auprès du Pape JULES II, dont il fut le Camérier, mort à Rome en 1510.

X. GUILLAUME D'ANCEZUNE, IVe du nom, Seigneur de Caderouſſe, Conſeiller du Roi, Viſiteur général des Gabelles en Languedoc, Gouverneur de Roquemaure & de la Motte, fut marié à Caderouſſe, en 1475, avec *Gabrielle de Montdragon*, dont il eut :

AIMAR, qui ſuit ;
Et deux filles, dont l'aînée, JEANNE, fut mariée, en 1498, à *Louis de Rochemaure*, Baron du Beſſet, Bailli du Gévaudan ; & la cadette, le 16 Mai 1506, à *Jean de Pontevès*, Seigneur de Carces & de Cotignac.

XI. AIMAR D'ANCEZUNE, Seigneur de Caderouſſe, Cadenet & autres lieux, Conſeiller du Roi, & Lieutenant-Général de l'Artillerie de France, épouſa *Nicole Cadart*, des Barons du Thor, & reçut dans ſon Château la Reine, accompagnée de HENRI & de RENÉ DE NASSAU, père & fils, Princes d'Orange. Ses enfans prirent le nom & les armes de *Cadart*. L'aîné, GUILLAUME, ne laiſſa point d'enfans de ſa femme *Guigogne d'Allemand*.

XII. JEAN D'ANCEZUNE, le cadet, qui joignit à ſon nom celui de *Cadart*, fut Seigneur de Caderouſſe, Cabrières, Cadenet, & Baron du Thor, Lieutenant-Général du Royaume d'Ecoſſe en 1549. Il avoit été marié le 10 Octobre 1546, (*Faure*, Notaire à Saint-Valier, en Dauphiné), avec *Philiberte de Clermont*, dont il eut :

XIII. ROSTAIN D'ANCEZUNE-CADART, Seigneur de Caderouſſe & Baron du Thor, élevé parmi les enfans d'honneur des Rois CHARLES IX & HENRI III. Il fut un des quatre Seigneurs offerts en ôtage par le Comte de Suze, Commandant à Avignon & au Com-

tat Venaiſſin en 1568, à Warik, Gouverneur d'Orange, au ſujet de la réddition de cette place. Il obtint du Roi, le 6 Mars 1590, le Collier de l'Ordre de Saint-Michel, & une Compagnie de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances. Il épouſa, en 1570, *Madeleine de Tournon*, fille de *Juſt*, Comte de Rouſſillon, Sénéchal d'Auvergne, Lieutenant de Roi en Languedoc, & de *Claudine de la Tour-Turenne*, qui le rendit père de:

XIV. Jean-Vincent d'Ancezune-Cadart, Seigneur de Cadenet & autres lieux, Baron du Thor, Commandant la Compagnie des Chevaux-Légers du Pape au Comtat Venaiſſin. Il obtint l'érection de la Terre de Codolet en *Marquiſat*, par Lettres-Patentes de Louis XIII, en 1622. Il fut marié le 23 Novembre 1594, (*Guillaume de Boiſe*, Notaire), avec *Diane de Cruſſol*, fille de *Jacques*, Duc d'Uzès, Pair de France, & Capitaine de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, Chevalier de ſes Ordres & Conſeiller d'Etat d'Epée, & de *Françoiſe de Clermont-de-Talard*, dont il eut entr'autres enfans:

1. Rostain, qui ſuit;
2. Philippe-Guillaume, Seigneur d'Aureille, Chanoine & Comte de Lyon, & Abbé de Senanque, Ordre de Cîteaux, en 1650 & 1657;
3. Jacques, Seigneur de Chuſelau, reçu Chevalier de Malte en 1618, Grand-Prieur de Saint-Gilles en 1691, Colonel du Régiment de Conty, Cavalerie, & enſuite d'un autre d'Infanterie qui prit le nom d'*Ancezune*, Gouverneur des Ville, Cité & Château de Carcaſſonne;
4. Et Henri, Seigneur de Saint-Alexandre, tué au ſiège de Roſes en 1603, à la tête d'un Régiment d'Infanterie.

XV. Rostain d'Ancezune-Cadart, IIe du nom, Seigneur de Caderouſſe, Cadenet, &c., Marquis du Thor & de Codolet, ſe diſtingua au ſiège de Cazal, où il ſe trouva en qualité de Colonel d'Infanterie. Il épouſa, en 1638, *Marguerite de Simiane*, fille de *Guillaume de Simiane*, Marquis de Gordes, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Gabrielle de Pontevès*, Comteſſe de Carces, de laquelle il eut, entr'autres enfans:

XVI. Just-Joseph-François d'Ancezune-Cadart, Seigneur de pluſieurs terres, Baron de Velergues, Marquis du Thor & de Codolet, créé *Duc de Caderouſſe* par le Pape Alexandre VII, en 1663. Il fut Aide-de-Camp du Roi Louis XIV, & marié, 1° le 24 Mars 1665 avec *Claire-Benoîte de Guénégaud*, fille de *Henri*, Marquis de Plancy, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, & d'*Eliſabeth-de Choiſeul-Praslin*; 2° avec *Marie-Renée de Rambures-de-Renel-de-Courtenar*, fille de *Charles* & de *Marie Bautru-de-Nogent*, ſans enfans. Il laiſſa de ſon premier mariage:

XVII. Jacques-Louis d'Ancezune-Cadart-de-Tournon, Baron de Velorgues, Marquis du Thor & de Codolet, Duc de Caderouſſe, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Bretagne, marié avant 1700 avec *Madeleine d'Oraiſon*, fille d'*Alphonſe*, Marquis d'*Oraiſon*, & de *Gianis-la-Roche*, dont il eut:

1. Joseph-André, qui ſuit;
2. Et Madeleine, mariée ſans enfans avec *Yves d'Alègre*, Prince titulaire d'Orange.

XVIII. Joseph-André d'Ancezune-Cadart, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, ci-devant Conty, Brigadier des Armées du Roi, épouſa, le 12 Avril 1715, *Françoiſe-Félicité Colbert*, fille de *Jean-Baptiſte*, Marquis de Torcy & de Sablé, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, & de *Catherine-Félicité Arnaud-de-Pompone*, de laquelle il n'a point d'enfans.

Les armes: *de gueules, à 2 dragons monſtrueux, d'or affrontés.*

Conſultez ſur cette Maiſon le Laboureur, *Mazures de l'Isle-Barbe*, tom. I, ch. 7, pag. 182. Bouche, *Hiſtoire de Provence*, tom. II. liv. 10, p. 516. Noſtradamus, *Hiſtoire générale du Languedoc*, tom. III, pag. 376, aux preuves. La Piſe, *Hiſtoire d'Orange. Gallia Chriſtiana*. Arch. du Comtat Venaiſſin. Péruzzi, *Mémoires Domeſtiques*; Pitoncurt, *Hiſt. de la Nobleſſe du Comtat Venaiſſin. Hist. héroïque & univ. de la Nobleſſe de Provence*, pag. 37.

ANCHRE: *d'or, au chevron d'azur, accompagné en pointe d'une ancre de ſable; au chef couſu du ſecond, chargé de trois merlettes du champ.*

ANCIENVILLE en Berry. Louis d'Ancienville, Baron de Réveillon, épouſa, en 1573, *Françoiſe de Platière*, fille de *François de Platière*, Seigneur des Bordes, & de *Catherine Motier-de-la-Fayette*, & nièce du Maréchal de Bourdillon, qui lui porta en mariage Eſpoiſſes, ancienne Baronie de Bourgogne. Cette Baronie fut en ſa faveur érigée

en Marquiſat, par Lettres du mois de Janvier 1613, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Dijon le 18 Mars 1617. Leur fille unique, ANNE D'ANCIENVILLE, Dame de Prie, fut la troiſième femme d'*Antoine de la Grange*, Seigneur d'Arquien, dont le fils *Achille de la Grange*, Comte de Maligny, & Marquis d'Eſpoiſſes, épouſa GERMAINE-LOUISE D'ANCIENVILLE, Dame des Bordes. Leur fille *Françoiſe de la Grange*, Marquiſe d'Eſpoiſſes, fut mariée, le 21 Mai 1661, à *Guillaume Peichpeirou-de-Cominges*, Comte de Guitaut, Chevalier des Ordres du Roi. Sa femme, morte ſans poſtérité en 1667, l'inſtitua ſon héritier. Il ſe remaria en 1669 à *Eliſabeth-Antoinette de Verthamon*, de laquelle eſt né *Louis-Athanaſe de Peichpeirou-de-Cominges*, Comte de Guitaut, Marquis d'Eſpoiſſes, Maréchal-de-Camp en 1719. Voyez PEICHPEIROU.

Les armes : *d'or, à trois marteaux de gueules, poſées* 2 & 1.

ANCIENVILLE, Seigneur de Villiers-aux-Corneilles : *d'or, à trois maillets de gueules, poſées* 2 & 1, *chargés chacun d'une fleur-de-lys du champ*.

*ANCRE, ou ENCRE, depuis ALBERT, en Picardie, Diocèſe d'Amiens, petite ville avec titre de Marquiſat, connue anciennement ſous le nom de Terre & Châtellenie d'*Ancre*, que *Jeanne de Coucy* donna à ſa petite-fille *Jeanne de Saluſe*, mariée le 12 Juillet 1427 à *Guy de Neſle*, IVe du nom, Seigneur d'Offemont ou Oiſemont. *Louiſe de Neſle*, petite-fille de *Guy* & de cette *Jeanne de Saluſe*, donna, par contrat du 13 Avril 1524, la même Terre & Châtellenie d'*Ancre*, avec celles d'Oiſemont, de Mello & de Bray-ſur-Somme, à *Catherine d'Humières* & à *François de Montmorency*, ſon époux, à condition que, s'il mouroit ſans enfans, *Ancre* appartiendroit à la maiſon d'Humières. Ce fut en vertu de cette clauſe que *Jacques d'Humières* hérita en 1563 de la Seigneurie d'*Ancre*, qui fut unie à la Châtellenie de Miromont, érigée en ſa faveur en Marquiſat, par Lettres-Patentes du mois de Juin 1576. *Charles d'Humières*, fils de *Jacques*, étant mort ſans enfans le 10 Juin 1595 ; il eut pour héritières ſes ſœurs, *Anne*, qui mourut ſans enfans, & *Jacqueline*, épouſe de *Louis de Crévant*. C'eſt de ces derniers que *Concini*, Gentilhomme Florentin, depuis Maréchal de France, acquit le Marquiſat d'*Ancre* en 1610, pour la ſomme de 300000 livres.

Après la mort tragique de ce favori, le Roi fit don à *Charles d'Albert*, Duc de Luynes, de la totalité des biens, tant meubles qu'immeubles, qui avoient appartenu audit *Concino-Concini*, par Lettres-Patentes du mois de Juin 1620 ; ce Marquiſat d'*Ancre* prit le nom de Marquiſat d'*Albert*, en faveur de *Charles d'Albert*, Duc de Luynes. Le 18 Mai 1695, le Comte de Toulouſe, Amiral de France, fit l'acquiſition du Marquiſat d'*Albert*. Ce Prince en a joui juſqu'à ſa mort, arrivée le 1er Décembre 1737, & par ſon teſtament olographe, fait le 5 & le 11 Mars 1735, il légua cette Terre à Madame la Comteſſe de Toulouſe, ſa femme, pour en jouir ſeulement à titre d'uſufruit, la propriété devant appartenir à S. A. S. LOUIS-JEAN-MARIE DE BOURBON, Duc de Penthièvre, fils unique du feu Comte de Toulouſe, qui en eſt poſſeſſeur depuis la mort de ſa mère.

ANCREMEL, en Bretagne : *d'argent, fretté de gueules de ſix pièces*.

ANCY : *coticé d'argent & d'azur, de dix pièces*.

ANCY : *d'argent, à trois loſanges de gueules*, 2 & 1.

ANDAME, Sieur de Neufvillette, Saint-Martin, Campagne en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 3 Août 1668, qui porte : *d'azur, à trois lions d'argent, poſés* 2 & 1, *tenant chacun une palme de même*.

ANDEFORT, en Bourgogne : *écartelé, aux* 1 & 4 *d'argent, à trois molettes de ſable, poſées* 2 & 1 ; *aux* 2 & 3 *d'hermines, à trois tourteaux de ſable, auſſi* 2 & 1.

* ANDELOT. C'eſt une Terre acquiſe par *Gaſpard Guiénard*, en faveur duquel elle a été confirmée dans le titre de *Marquiſat*, par Lettres du mois de Juin 1744. Les Marquis d'*Andelot* étoient une branche de la Maiſon de *Coligny*. Ils ont fini à *Bernard de Coligny*, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne.

ANDELOT en Breſſe. On a cru que ceux d'ANDELOT, Seigneurs de Preſſia, étoient iſſus de la Maiſon d'ANDELOT de Franche-Comté, dont la Seigneurie principale, qui eſt

Andelot, a été dans la Maiſon de *Coligny* plus de cinq cents ans. C'eſt l'opinion de Pierre de Saint-Julien, dans ſes *Mélanges hiſtoriques*; mais Guichenon dit n'avoir rien trouvé dans les titres de cette famille qui le puiſſe perſuader, joint que leurs armes ſont différentes; car ANDELOT du Comté porte: *échiqueté d'argent & d'azur, au lion de gueules ſur le tout*; & ANDELOT-PRESSIA: *de gueules, à une fleur-de-lys d'or*. Ainſi on ne doute nullement que ce ne ſoient deux Maiſons différentes.

ACHARD-D'ANDELOT, ou D'ANDELOST, Chevalier, vivant l'an 1200, eſt le premier de cette famille dont nous ayons connoiſſance; il eut:

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. Et HUMBERT, Chevalier.

GUILLAUME D'ANDELOT, Chevalier, Seigneur du Bois, donna aux Religieux de Seillon, avec HUMBERT D'ANDELOT, ſon frère, certains prés appelés de Laval, en 1240, pour le ſalut de l'âme d'ACHARD D'ANDELOT, Chevalier, leur père. Il épouſa *Marguerite de Loyſia*, Dame du Bois, au nom de laquelle il fit hommage à Amé de Savoie, Seigneur de Beaugé & de Breſſe, après Pâques, l'an 1273, de tout ce qu'il tenoit en fief de lui. Il laiſſa:

1. JEAN, mentionné ci-après;
2. HUMBERT, Chanoine à Châlons-ſur-Saône;
3. Et FLEURIE.

JEAN D'ANDELOT, Seigneur du Bois & de Marmont en Revermont, vivoit ès années 1289 & 1306. Il eut pour femme, *Béatrix de Serve*, fille de *Jean*, Seigneur *de Serve*, Chevalier, dont ſortirent:

1. ALEXANDRE, qui continua la poſtérité;
2. GUYE, femme de *Guillaume de Montrichard*, Chevalier, ſouche des Seigneurs de Montrichard en Comté;
3. Et MARGUERITE.

ALEXANDRE D'ANDELOT, Seigneur du Bois & de Marmont, s'allia avec *Adrienne de la Vernée*, fille de *Robert* Seigneur *de la Vernée*, dont il eut:

1. HUGUES, duquel nous allons parler;
2. CATHERINE;
3. Et PERONNETTE ou PERNETTE.

HUGUES D'ANDELOT, Seigneur de Preſſia & de Marmont, épouſa *Jeanne de Mathéfélon*, fille de *Jean de Mathéfélon*, Damoiſeau en 1372; leurs enfans furent:

1. JEAN, qui ſuit;
2. ALEXANDRE, Seigneur de Marmont;
3. Et GUYE, femme de *Jean*, Seigneur de *Chacipol*.

JEAN D'ANDELOT, IIe du nom, Seigneur de Preſſia & de Marmont, Gouverneur de Mâcon, épouſa, le 22 Août 1421, *Jeanne de Fitigny*, fille de *Guillaume*, Seigneur *de Fitigny*, en Comté, & de *Marguerite Aleman*, de la Maiſon d'*Arbent*; il en eut:

1. LOUIS, qui ſuit;
2. JEAN, Seigneur de la Vernée, lequel eut pour femme *Claudine d'Oncieux*, fille de *Pierre d'Oncieux*, Seigneur de Montiernos, & de *Claudine de la Geliére*, de laquelle il eut une fille, PHILIBERTE D'ANDELOT, ſon héritière par teſtament du 16 Décembre 1478;
3. PIERRE, mort ſans hoirs;
4. HUGUES, Religieux en l'Abbaye de Tornus, Prieur de Coligny en 1477;
5. JEAN, Prieur de Villars-ſur-Saône, & Infirmier en l'Abbaye de Tornus où il gît, étant mort le 29 Août 1443;
6. 7. 8. & 9. FRANÇOISE, BÉATRIX, JEANNE, & ISABELLE, Religieuſes au Villars-ſur-Saône;
10. Et CLAUDINE, femme de *Pierre de Vergier*, Seigneur de Dulphey près Mâcon, dont ſortirent quatre filles, alliées aux Maiſons de *Saint-Julien-Baleure*, *de Chavanes-Saint-Nizier*, *de Saint-Point*, & *de Gorrévod*.

LOUIS D'ANDELOT, Seigneur de Preſſia, de la Vernée & de Marmont, Conſeiller & Chambellan de CHARLES Duc de Bourgogne, par Lettres-Patentes du 1er Janvier 1468, avoit épouſé, dès l'an 1450, *Catherine de Montdragon*, en Savoie, dont il eut:

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. Et CHARLES, qui prit pour femme l'héritière de la Maiſon de *Terreau*, en Charolois, dont une fille.

FRANÇOIS D'ANDELOT, Seigneur de Preſſia, Marmont, & de la Vernée, Conſeiller & Maître-d'Hôtel des Ducs de Savoie, PHILIPPE & CHARLES, & Vidame de Genève en l'an 1507, avoit épouſé, le 9 Mars 1479, *Claude* ou *Claudine de Rochebaron*, fille de *Claude*, Seigneur de Rochebaron, & de *Jeanne d'Anglure*, dont il laiſſa:

1. AMÉ, qui ſuit;
2. GILBERTE, morte ſans alliance;
3. GUILLEMETTE, Religieuſe au Villars-ſur-Saône;
4. Et PHILIBERTE, mariée, l'an 1522, avec *Claude de la Beynière*, Seigneur dudit lieu.

AMÉ D'ANDELOT, Seigneur de Preſſia, Mar-

mont & de la Vernée, Conſeiller & Maître-d'Hôtel de CHARLES, Duc de Savoie, Gouverneur du Château de Pignerol & de la Roche, puis en l'an 1526, ſon Lieutenant-Général au Comté de Nice, fit hommage au Roi FRANÇOIS Ier après la conquête de la Breſſe, le 6 Avril 1536. Il avoit épouſé, le 8 Novembre 1518, *Philiberte de Nance,* fille de *Ferry de Nance,* Seigneur de Leſſot, dont :

1. PHILIPPE, qui ſuit ;
2. ANDRÉ, Seigneur de Leſſot, qui épouſa, en 1551, *Claudine de Montjonvent*, fille de *Charles*, Seigneur *de Montjonvent*, & de *Pernette de Gorrévod*, dont il n'eut point d'enfans ;
3. CLAUDE, Religieux à Saint-Claude en Comté ;
4. RENAUD, Religieux à Tornus ;
5. CLAUDINE, femme d'*Antoine de Tenarre*, Seigneur de Deniſet, dont ſortit *Antoinette de Tenarre*, Dame de Deniſet ;
6. LOUISE, femme d'*Antoine de Clugny*, Seigneur de Venarre, dont elle n'eut point d'enfans : elle mourut l'an 1590 ;
7. & 8. FRANÇOISE & JEANNE, Religieuſes au Villars-ſur-Saône ;
9. Et PHILIBERTE, femme de *Philibert de Malmont*, Seigneur du Tillet, morte l'an 1555, dont ſortirent *Jean de Malmont*, Seigneur du Tillet, mort ſans enfans ; *Adrienne de Malmont*, Dame du Tillet, femme de *Girard de Richarme*, Seigneur du Buiſſon ; *Antoinette* & *Pernette de Malmont*.

PHILIPPE D'ANDELOT, Seigneur de Preſſia, Marmont & de la Vernée, épouſa, le 15 Septembre 1550, *Jeanne de Foiſſy*, fille de *Jacques de Foiſſy*, Seigneur de Chameſſon, & de *Humberte d'Ugny*, de la Maiſon de *Courgeangoux,* dont ſortirent :

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. Et FRANÇOISE, femme de *François de Cléron,* Seigneur de Pozanges.

CLAUDE D'ANDELOT, Baron de Preſſia, Seigneur de Leſſot, Marmont & de la Vernée, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épouſa *Anne de Vaudray,* fille de *Jean de Vaudray*, Seigneur de Valleroy, & d'*Eve d'Orſan* ; il mourut l'an 1623, laiſſant :

1. JEAN-BAPTISTE, mentionné ci-après ;
2. PHILIPPE, Chevalier de Malte, Commandeur de Belle-Croix ;
3. GABRIELLE, femme 1° de *Jean-Jacques de Sévert-d'Urigny*, Seigneur de la Vernée & de Flory, fils d'*Ennemond de Sévert*, Seigneur d'Urigny, & d'*Antoinette de Maillorgues* ; & 2° de *Bertrand du Breuil*, Baron de la Baſtie-ſous-Cerdon ;
4. 5. & 6. ANNE, CLAUDINE & LOUISE, mortes jeunes ;
7. & 8. PHILIBERTE & CATHERINE, mortes auſſi ſans être mariées ;
9. 10. & 11. ANTOINETTE, ROSE, & ANNETTE, Religieuſes à Lons-le-Saunier ;
12. Et MARGUERITE, Religieuſe à Chau-Châlons.

JEAN-BAPTISTE D'ANDELOT, Baron de Preſſia, Seigneur de Marmont & de la Vernée, fut député l'an 1601, du corps de la Nobleſſe de Breſſe, pour faire hommage au Roi Henri IV. Il épouſa *Marguerite de Hériot*, fille de *Daniel de Hériot*, Baron de Moulins, & de *Louiſe de Foiſſy*. Il mourut en 1635, laiſſant de ſon mariage :

1. JEAN, mort jeune avant ſon père ;
2. ANNE, femme de *Jean*, Seigneur de *Foudras*, Capitaine au Régiment d'Enghien ;
3. Et MARIE, femme de *Jacques d'Apchon*, Baron de Saint-Germain, fils de *Claude d'Apchon* Baron de Saint-Germain, & de *Philiberte de Saint-Aubin*.

Les armes : *de gueules, à une fleur-de-lys d'or.*

ANDELOT en Comté. Nous venons de parler de la Maiſon d'ANDELOT-PRESSIA en Breſſe ; celle-ci qui eſt originaire du Comté de Bourgogne, s'appelle, par différence, ANDELOT-MYONS.

Les hiſtoires de Bourgogne font mention de BÉRARD D'ANDELOT, Chevalier en 1285 ; de VAUCHIER D'ANDELOT, Chevalier en 1290, & de HENRI D'ANDELOT en 1302.

JEAN-BAPTISTE D'ANDELOT, Seigneur de Myons en Comté fut Bailli de Dôle ; & GEORGES D'ANDELOT, Seigneur de Done, ſon frère, auſſi Bailli de Dôle.

CLAUDE D'ANDELOT, Seigneur de Peſmes en Comté en 1410, épouſa *Marie de Feillens*, fille d'*Antoine*, Seigneur *de Feillens*, & de *Guyotte de la Chapelle*, ſa ſeconde femme.

JEAN D'ANDELOT, Seigneur de Myons, Bailli de Dôle, & premier Ecuyer de l'Empereur CHARLES V, épouſa, en 1548, *Guillemette d'Igny*, veuve de *Claude de la Beaume*, Baron du Mont-Saint-Sorlin, & fille de *Clériadus*, Seigneur *d'Igny*, Chevalier, & de *Claire de Clermont* ſon épouſe.

* JEAN D'ANDELOT, Seigneur de Hones en 1582, épouſa *Anne de Jauſſe*, dite *de Maſtaing*, dont, entr'autres enfans, il eut :

CHARLES D'ANDELOT, Seigneur de Hones, premier Chevalier du Roi Catholique en la Cour ſouveraine de Mons en Hainaut, l'an 1630, qui épouſa *Jeanne de Bourgogne,* Vicomteſſe de Loos, fille de *Pierre de Bourgogne*, Seigneur de Bredam, & de *Catherine Doyembruche-Duras* ſon épouſe, dont il eut ſix fils & une fille.

GASPARD D'ANDELOT, Baron de Chemilly, épouſa *Antoinette de Rye*, fille *de Girard de Rye,* Marquis de Varembon, Chevalier de la Toiſon d'or, Gouverneur de Gueldres, & de *Louiſe de Longny*, dont deux filles : LOUISE D'ANDELOT, femme de *Conſtantin*, Baron de *Palvillers*, & CLAUDINE D'ANDELOT.

Les armes : *échiqueté d'argent & d'azur, au lion de gueules couronné d'or ſur le tout.*

ANDELOT, en Bretagne : *de ſable, à une aigle éployée d'argent, couronnée de même.*

ANDELOT, en Champagne : *de gueules à cinq fleurs-de-lys d'or.*

ANDELY : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux palmes, en pointe d'une montagne, le tout de même.*

ANDIGNÉ. C'eſt un des plus anciens noms de la Province du Poitou, mais la filiation ne remonte pas auſſi haut. Suivant les titres produits devant le Juge-d'armes, elle ne prend clairement ſon époque que depuis :

I. *Monſeigneur* GEOFFROY D'ANDIGNÉ, Ier du nom, Chevalier, Seigneur d'*Andigné* & d'*Angrie*. Un Mémoire de famille lui donne pour femme, *Barbe de la Porte*, fille de *Baudouin,* Seigneur de *Vezins,* & de *Marie de Luſignan*. Il eut :

1. GEOFFROY, qui ſuit ;
2. OLIVIER, rapporté après ſon frère ;
3. Et JEAN, vivant en 1360, vraiſemblablement père ou ayeul d'un LANCELOT D'ANDIGNÉ, Prieur de Saint-Giran, près de la Rouvraie, & d'un YVON D'ANDIGNÉ, Ecuyer, Seigneur de Montjauger. Ce dernier a fait la tige des Seigneurs *de Montjauger* & *des Eſcotais*.

II. GEOFFROY D'ANDIGNÉ, IIe du nom, étoit mort le 5 Décembre 1390, & laiſſa un fils unique, nommé GUILLAUME, qui avoit épouſé une *Mahault du Gué*, fille de *Guy du Gué*, Chevalier. Il n'eut qu'un fils, nommé LANCELOT, Seigneur d'ANDIGNÉ, de qui ſont deſcendus les Seigneurs d'*Angrie,* de la *Jaille* & de *Vezins*.

II. OLIVIER D'ANDIGNÉ, ſecond fils de GEOFFROY, Ier du nom, eut par partage du 30 Juin 1392, avec GUILLAUME D'ANDIGNÉ, ſon neveu, les domaines & hébergement du Bois, les domaines & hébergement de la Nobletière, les vignes & l'étang du Gué-d'Availles, & l'étang de Boullon. Il avoit épouſé *Jeanne du Bois-de-la-Court*, qui, après ſa mort, fit une ſeconde alliance, avec *Louis de Juigné* dont elle eut *Jean de Juigné, Ecuyer*.

Du premier lit étoit ſorti JEAN D'ANDIGNÉ, qui ſuit.

III. JEAN D'ANDIGNÉ, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur du Bois-de-la-Court, fit, le 23 Février 1399, un partage avec *Jean de Juigné*, ſon frère utérin, à qui il donna pour ſa part dans la ſucceſſion de ſa mère, la métairie de la Bonaudière, ſituée dans la paroiſſe du Lion en Anjou, mais ſeulement pour en jouir, ſa vie durant, en uſufruit & en bienfait, comme ju-veigneur d'aîné. Il épouſa *Aliette de la Motte*, dont il eut :

1. GUILLAUME, qui ſuit ;
2. MARIE, mariée à *Macé de la Faucille*, Ecuyer ;
3. Et ISABEAU, morte avant le 23 Juin 1445, ſans laiſſer d'enfans de ſon mariage avec *Guillaume Barateau*, Ecuyer.

IV. GUILLAUME D'ANDIGNÉ, Chevalier, Seigneur du Bois-de-la-Court, & à cauſe de ſes Domaines de la Bonaudière, des Broſſes, des Gilloteries, des vignes du fief du Pont, & du fief du Bourg-Ribou, vaſſal de ſon couſin LANCELOT, Chevalier, Seigneur d'Andigné, paroît en cette qualité dans l'acte d'un aveu & dénombrement que ce LANCELOT D'ANDIGNÉ donna de ſes hébergement, Terre & Ville d'Andigné, le 12 Février 1437, à *Jean de Châteaubriand*, Chevalier, Seigneur de Chavannes & du Lion, de qui la Terre d'Andigné relevoit en toute Juſtice, haute, moyenne & baſſe, en ſa qualité de Seigneur du Lion. GUILLAUME D'ANDIGNÉ épouſa *Iſabeau de la Faucille*, dont :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. SIMON, Ier du nom, qui eut avec ſon frère, par ſes partages du 17 Octobre 1459, le lieu de la Gauderie, tant en fief qu'en domaine. Il épouſa, le 3 Septembre 1491, *Renée Briand*, Dame de *l'Isle-Briand*, & eut de ce mariage JEAN D'ANDIGNÉ, Seigneur de l'Isle-Briand, tige d'une nouvelle branche qui,

au commencement du ſiècle paſſé, étoit ſubdiviſée en trois rameaux ſubſiſtans dans les perſonnes, 1° de FRANÇOISE D'ANDIGNÉ, Dame & héritière de l'Isle-Briand, comme fille de l'aîné, mariée, par contrat du 31 Janvier 1607, avec un LANCELOT D'ANDIGNÉ, Chevalier de l'Ordre du Roi, 2° de SIMON D'ANDIGNÉ, Sieur d'Eves, père d'une CHARLOTTE D'ANDIGNÉ, mariée à *Pierre de Madaillan*, Seigneur de Chauvigny en Anjou; & 3° de PHILIPPE D'ANDIGNÉ, vivant en 1622, tous trois couſins germains, & deſcendans au Ve degré de SIMON D'ANDIGNÉ, Ier du nom, fils de GUILLAUME.

V. JEAN D'ANDIGNÉ, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur du Bois-de-la-Court, épouſa *Bonne de la Rue*, fille de Meſſire *Jacques de la Rue*, Chevalier. Il en eut :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. BRIAND ;
3. CERBRON, à qui JEAN, leur frère aîné, donna, le 16 Mars 1485, la Terre & Seigneurie de la Lande, pour en jouir tous deux enſemble, &, après la mort de l'un, le ſurvivant par manière de viage ;
4. JEANNE, morte ſans enfans, le 6 Décembre 1484, de ſon mariage avec *Raoul du Chaſtelet*, Ecuyer, Seigneur du Chaſtelet ;
5. & 6. JACQUETTE & THIBAUDE ;
7. & 8. MARIE & CHARLOTTE.

VI. JEAN D'ANDIGNÉ, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur du Bois-de-la-Court, épouſa, le 7 Février 1460, *Béatrix de Vangeau*, fille aînée de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de *Vangeau*, &c., & de *Thomines de Jonchères*. Cette alliance apporta de grands biens à JEAN D'ANDIGNÉ. Il en eut :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. GUILLAUME, marié avant le 8 Août 1525 à *Antoinette de Lancoet*, dont il eut :
   1. FRANÇOIS, Ecuyer, mort ſans poſtérité ;
   2. GASTON, Seigneur de Grand-Fontaine, ayeul d'un HECTOR D'ANDIGNÉ, qui vivoit en 1619 ;
   3. RENÉ, Seigneur de Segré, puis de Maineuf, du chef de *Françoiſe de Véron*, ſa femme ;
   4. Et LANCELOT, marié avec une *Bertrande de la Chaſſe*, tige d'une branche dont nous ne pouvons parler, faute de Mémoire ;
3. Et JOACHIM, qui fut auſſi marié, & eut un fils, nommé CHARLES, dont on ignore la poſtérité.

VII. JEAN D'ANDIGNÉ, IVe du nom, Ecuyer, Seigneur du Bois-de-la-Court & de Vangeau, épouſa, 1° le 8 Avril 1502, *Louiſe Montaillais*, fille aînée de *Jean*, Seigneur de l'Eſpinay & de Roſnyvinen ; 2° le 29 Janvier 1519. *Jeanne de Bouillé*, veuve de *François de la Davière*, dont elle eut deux filles. JEAN D'ANDIGNÉ eut de ſa première femme :

VIII. MATHURIN D'ANDIGNÉ, Seigneur du Bois-de-la-Court, de Vangeau, &c. Il épouſa, par contrat du 3 Octobre 1530, l'aînée des deux filles de *Jeanne de Bouillé*, ſa belle-mère, nommée *Renée*, il en eut :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. LOUIS, Sieur de Sermond, mort ſans alliance ;
3. Et JEAN-BAPTISTE, Sieur des Touches, rapporté après ſon aîné.

IX. JEAN D'ANDIGNÉ, Ve du nom, n'eut point d'enfans de ſon mariage, accordé le 14 Janvier 1566, avec *Louiſe le Porc-de-la-Porte*, fille de *Jean*, Baron de Larchas & de Charné, & de *Marthe le Porc-de-la-Porte*, héritière de la branche de la *Porte-Vézins*.

IX. JEAN-BAPTISTE D'ANDIGNÉ, Seigneur des Touches, du Bois-de-la-Court, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa, du vivant de ſon frère aîné, par contrat du 30 Janvier 1587, *Marie de Chazé*, fille de *François*, Seigneur *de Chazé*, & de *Charlotte de la Motte*. Il en eut :

1. RENÉ, qui ſuit ;
2. JEAN ;
3. & 4. Et deux filles mariées, l'une avec HECTOR D'ANDIGNÉ, dont on a parlé plus haut, petit-fils de GASTON, frère des premiers Seigneurs de Maineuf & de la Chaſſe ; l'autre avec *René de Launai*, Ecuyer, Seigneur de la Haie.

X. RENÉ D'ANDIGNÉ, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur des Touches, du Bois-de-la-Court, de Ribou, &c., épouſa en 1620 *Madeleine le Goulz*, fille de *Raoul*, Ecuyer, Seigneur de Poligny, &c., & de *Marie Charlot*, dont il eut :

1. RENÉ, qui ſuit ;
2. JEAN, Seigneur de Saint-Gemme ;
3. LOUIS, marié, par contrat du 23 Octobre, 1660, avec une Demoiſelle d'*Aubron ;*
4. FRANÇOIS, nommé dans une tranſaction du 3 Août 1662 ;
5. Et MARIE, accordée le 24 Janvier 1648 à *Louis Robin*, Chevalier, Seigneur de la Simboire.

XI. RENÉ D'ANDIGNÉ, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Ribou, &c., épouſa, par contrat du 9 Mai 1650, SUSANNE D'ANDIGNÉ,

ſa couſine germaine, alors veuve de *Jean Héliand*. Il mourut le 3 Août 1662, & laiſſa ſous la tutelle & garde-noble de SUSANNE, ſa femme:

1. RENÉ, qui ſuit ;
2. LOUIS, Ecuyer, Sieur de Changé, mort avant le 20 Octobre 1679 ;
3. JEAN-BAPTISTE, Prêtre & Curé de Ruillé au Pays du Maine, en 1710, & qui vivoit encore en 1726 ;
4. & 5. MADELEINE-CHARLOTTE & RENÉE-FRANÇOISE, toutes deux Religieuſes, l'une à l'Abbaye de Roncerai, où elle vivoit en 1726, & l'autre au Couvent du Buron de Château-Gontier.

XII. RENÉ D'ANDIGNÉ, IIIe du nom, Seigneur de Ribou, de la Blanchaie, de Saint-Gemme, &c., épouſa, le 20 Octobre 1679, *Renée-Marie Suirot-des-Champs*, fille unique de *François*, Chevalier, Seigneur des Champs, & de *Jeanne de Villiers*, dont :

1. CHARLES-FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. JEAN, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, dès l'an 1710 ;
3. MARIE-ANNE, mariée, par contrat du 19 Juillet 1710, avec LOUIS-RENÉ D'ANDIGNÉ, Seigneur de Maineuf & de l'Isle-Briand, d'une autre branche rapportée ci-après ;
4. Et RENÉE.

XIII. CHARLES-FRANÇOIS D'ANDIGNÉ, Seigneur de Ribou, &c., Capitaine dans le Régiment de la Chenelaie, épouſa, par contrat du 23 Mai 1726, *Eliſabeth-Charlotte Pentin-de-Belle-Isle*, fille & unique héritière de *François Pentin*, Seigneur de Belle-Isle, & d'*Urſule-Henriette Goyon-de-Marcé*.

AUTRE BRANCHE

LOUIS-RENÉ D'ANDIGNÉ, Ecuyer, Seigneur de Maineuf & de l'Isle-Briand, épouſa, le 19 Juillet 1710, MARIE-ANNE D'ANDIGNÉ, fille de RENÉ, IIIe du nom, & de *Renée-Marie Suirot-des-Champs*. De ce mariage eſt iſſu entr'autres enfans :

CHARLES-GABRIEL-AUGUSTE D'ANDIGNÉ, né le 21 Septembre 1715, reçu Page du Roi dans ſa Grande-Ecurie ſur les preuves de ſa nobleſſe, qu'il a juſtifiée par titres juſqu'à JEAN D'ANDIGNÉ, IIIe du nom, ſon ſeptième ayeul, Ecuyer, Seigneur du Bois-de-la-Court, vivant en 1460.

De la même famille ſont :

JOSEPH-FRANÇOIS D'ANDIGNÉ-DE-LA-CHAISE, nommé Evêque de Saint-Paul-de-Léon en 1763, ſur la démiſſion de Jean-Louis de Goyon de Vaudurant, dont il prêta ſerment entre les mains du Roi le 27 Août de la même année.

Et JEANNE-FRANÇOISE D'ANDIGNÉ-DE-LA-CHAISE, femme d'*Emmanuel-Auguſtin de Cohedeuc*, Comte du Bois-de-la-Mothe, Lieutenant-Général des Armées navales du 25 Septembre 1755, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, à 6000 liv. de penſion, de 1761. Elle eſt morte à Rennes le 7 Mars 1762.

Les armes : *d'argent, à trois aigles de gueules, becquées & membrées d'azur, poſées 2 & 1.*

ANDLAU (D'), en Alſace, Préfet de Straſbourg, & chef de la Nobleſſe. Un de ce nom a épouſé Mademoiſelle de *Polaſtron*, fille du Sous-Gouverneur de Monſeigneur le Duc de Bourgogne. Les armes : *d'or, à la croix de gueules.*

ANDOUIN : *d'argent, à l'aigle éployée de ſable.*

ANDOUINS : *d'or, au lion de ſinople.*

* ANDOUINS, dans le Diocèſe de Leſcar en Béarn ; c'eſt une des douze premières Baronies de cette Province. CORISANDE D'ANDOUINS, dernière de ſa Maiſon, la porta en mariage à *Philippe d'Aure*, Comte de Gramont. De leur poſtérité ſont iſſus les Ducs de Gramont, qui poſſèdent la Baronie d'*Andouins*. Voyez GRAMONT.

ANDRAS. ANNET ANDRAS, Seigneur de Chaugy, préſent à la rédaction de la Coutume d'Auxerre en 1561, étoit arrière-petit-fils de PIERRE ANDRAS. Il eut pour femme, le 12 Août 1539, *Catherine de Villaines*. Il eſt biſayeul de GUILLAUME ANDRAS, Ecuyer, Seigneur de Serre & de Revère, qui juſtifia de ſa nobleſſe en 1668, tant pour lui que pour JEAN-DOMINIQUE & PIERRE, ſes frères.

PHILIPPE ANDRAS, Ecuyer, Seigneur de Montoi, ci-devant Lieutenant dans le Régiment de Poitou, épouſa, le 26 Novembre 1713, *Antoinette le Lièvre*, fille de *Charles le Lièvre*, Ecuyer, Seigneur du Foſſet, & d'*Edmée le Marquenat*, dont il a eu MARIE-ANTOINETTE ANDRAS DU MONTOI, reçue à Saint-Cyr le 10 Novembre 1732, ſur les preuves qui ont été faites ſur titres originaux de ſa nobleſſe, qui remonte à JEAN ANDRAS, ſon ſixième ayeul, Ecuyer, Seigneur de Chaugy, vivant en 1491.

Les armes : *d'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois tourteaux de même, posés deux en chef & un en pointe.*

ANDRAULT. GEOFFROY ANDRAULT, Ecuyer, Seigneur de Langeron en Nivernois, épousa en 1532 *Gabrielle Raquiet*. Leur fils aîné PIERRE, Gouverneur de la Charité-sur-Loire, eut d'*Aimée de Combier*, JACQUES ANDRAULT, Seigneur de Langeron, Gouverneur de la Charité, Bailli du Mâconnois, & Conseiller-d'Etat, marié en 1602 à *Marguerite de la Tournelle*, mère de PHILIPPE ANDRAULT, Seigneur de Langeron, de l'Isle de Mars & Baron de Cougny, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Gouverneur de la Charité & de Nevers, Bailli du Nivernois & de Donziois, Maréchal-de-Camp & premier Gentilhomme de la Chambre de M. GASTON, Duc d'Orléans, dont il avoit été élevé Page, en faveur duquel la Seigneurie de Langeron fut érigée en Comté, par Lettres datées du mois d'Août 1656, regîstrées au Parlement le 30 Juillet 1660. Il fut maintenu dans sa noblesse par Jugement de M. *Tubeuf*, Maître des Requêtes, du 8 Mars 1669. Les titres qu'il produisit alors remontent jusqu'à LAURENT ANDRAULT, Ecuyer, Seigneur de Langeron, vivant en 1471. Il mourut le 21 Mai 1675. De *Claude de Faye-d'Espesses*, qu'il épousa en 1641, il eut :

JOSEPH ANDRAULT II, Comte de Langeron, Lieutenant-Général des Armées Navales, & Gouverneur de la Charité, mort le 28 Mai 1711, qui, de *Jeanne-Madeleine du Gouraide-la-Coste*, a eu :

1. LOUIS-THÉODORE, qui suit ;
2. Et SYLVIE-ANGÉLIQUE, veuve depuis 1723 de *Claude de Thiard*, Comte de Bissy. Voyez THIARD.

LOUIS-THÉODORE ANDRAULT III, Comte de Langeron, Marquis de la Coste, Baron de la Ferté-Langeron, Sous-Lieutenant des Gendarmes de Berry en 1717, Brigadier le 1er Octobre 1734, Maréchal-de-Camp le 16 Janvier 1739, Lieutenant-Général le 2 Mai 1744; marié, 1° le 2 Août 1751, à *Augustine-Marie de Menou*, quatrième fille de *François-Charles*, Marquis de *Menou*, & d'*Anne-Thérèse de Cornuau*; 2° à *Marie-Thérèse de Damas-de-Crux*, nièce de sa première femme, & fille de *Louis-Alexandre*, Comte de *Damas-de-Crux*, & de *Marie-Louise de Menou*, morte le 5 Février 1763, âgée de 23 ans; & 3° le 21 Avril 1764 à Mademoiselle de *Saint-Pierre*. Il est aujourd'hui l'un des Directeurs du Corps de la Noblesse, & Commandant en chef de la Province de Guyenne.

SECONDE BRANCHE.

PHILIPPE II, fils de GEOFFROY ANDRAULT, Seigneur de Langeron, fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & épousa, en 1591, *Charlotte de Crémeaux*, mère d'HECTOR D'ANDRAULT, Seigneur de Maulévrier, en Bourgogne, allié en 1635 à *Anne du Maine*, tante de feu le Maréchal du Bourg.

Il en eut FRANÇOIS, Marquis de MAULÉVRIER-LANGERON, qui, de *Françoise de la Veuhe*, a eu :

JEAN-BAPTISTE-LOUIS ANDRAULT, Marquis de MAULÉVRIER-LANGERON, Comte de Banains, né le 3 Novembre 1677, d'abord Officier d'Infanterie, Brigadier le 26 Octobre 1704, Maréchal-de-Camp le 29 Mars 1710, Lieutenant-Général le 30 Mars 1720, Maréchal de France le 1er Mai 1745, & Chevalier de la Toison d'Or, mort le 22 Mars 1754, âgé de 76 ans, laissant de son mariage contracté le 27 Mai 1716 avec *Elisabeth le Camus*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Bligny, premier Président de la Cour des Aides de Paris, & de *Marie-Elisabeth Langlois* :

1. CHARLES-CLAUDE, dit le *Comte de Langeron*, né le 7 Septembre 1720, titré *Marquis de Langeron*, Colonel-Lieutenant du Régiment de Condé le 20 Août 1743, Brigadier le 3 Juin 1748, Maréchal-de-Camp, le 1er Mai 1758, & Lieutenant-Général le 25 Juillet 1762, marié le 15 Janvier 1754 à *Louise Perrinet*, fille de *David-Pierre*, Sieur de *Pezeau*, Receveur-Général des Finances de Flandres, Hainaut & Artois, dont :

   CHARLES-PIERRE, né le 21 Juin 1756 ;
2. Et CLAUDE-NICOLAS-HECTOR DE LANGERON, né le 2 Novembre 1732, Colonel en 1762 du Régiment de Foix, appelé le *Comte de Maulévrier-Langeron*, marié le 22 Avril 1764 à *N.... Castel de Saint-Pierre de Crèvecœur*.

Le Maréchal de *Maulévrier* avoit pour frère CHRISTOPHE ANDRAULT, dit le *Comte de Maulévrier*, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis en 1740, Lieutenant-Général des Armées Navales, mort en 1768.

Les armes d'ANDRAULT-DE-LANGERON sont :

d'azur, à trois étoiles d'argent poſées 2 *&* 1, qui eſt d'Andrault; *écartelé d'argent à trois faſces de gueules, vivrées, & une bande d'azur ſemée de fleurs-de-lys d'or, & brochant ſur le tout,* qui eſt de Gencien.

ANDRAY, famille noble & ancienne de Normandie dans la Généralité de Caen. Porte: *de ſable, au ſautoir d'argent cantonné aux deux côtés de deux croiſſans de même en chef, & en pointe de deux molettes d'or.*

ANDRAY ou ANDREY, de Fontenay en Normandie, Diocèſe de Bayeux.

I. Jacques Andray, Ier du nom, eſt qualifié *noble Homme & Ecuyer*, Sieur de *Seillery*, dans le contrat de mariage de ſon fils Jacques, qui ſuit.

II. Jacques Andray, IIe du nom, Ecuyer, Sieur de Seillery, Seigneur des Fiefs nobles de Baudienville & de Fontenay, épouſa le 29 Juillet 1609 *Jeanne Bréart*, fille aînée d'*Olivier*, Ecuyer, Seigneur de Gaſgoing, & de *Jeanne Mauger*. Il en eut:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Et Christophe Andray, Ecuyer, Seigneur de Seillery, mort ſans alliance le 22 Juin 1679, après avoir ſervi dans la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde, où il donna des preuves de bravoure, de valeur & de fidélité au ſervice du Roi, ſuivant trois certificats du Maréchal de Navailles, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Duc de Chaulnes, ſucceſſeur du Maréchal de Navailles, & Vicomte de Turenne, du 14 Novembre 1653, des 15 Février & 16 Mars 1665.

III. Jacques Andray, IIIe du nom, Ecuyer, Sieur de Seillery, Seigneur de Baudienville & de Fontenay, épouſa par contrat paſſé au Château de Sainte-Marie-du-Mont, le 2 Juillet 1650, *Françoiſe de Scelles*, fille de *Jean*, Ecuyer, Sieur de Bapaulme, & de *Scholaſtique Cadot de Sebbeville*, dont:

1. Charles-Claude Andray, qui ſuit;
2. Et Jacques-Christophe Andray, Sieur de Seillery, ſucceſſivement Cadet dans la Compagnie de ſon frère au Régiment de Picardie, Lieutenant dans celui de Piémont le 5 Février 1673, & Garde-du-Corps du Roi dans la Compagnie du Maréchal Duc de Duras; tué au combat de Sénef, en Flandres.

IV. Charles-Claude Andray, Ecuyer, Seigneur & Patron de Fontenay, de Neuville, au Plain de Seillery, &c., commença à ſervir en 1668 en qualité de Cadet dans les Gardes-Françoiſes; en 1670 dans la première Compagnie des Gardes-du-Corps, juſqu'en 1672, qu'il fut Capitaine dans le Régiment de Picardie, & ſervit dans cet emploi, en Flandres & en Hollande, tant que dura la guerre. Il quitta le ſervice à la paix de Nimègue, & fut pourvu, le 9 Juillet 1689, de la charge de Lieutenant de Roi des Ville & Château de Carentan. Il avoit été marié, le 11 Novembre 1679, avec *Marie-Madeleine de Cardonville*, fille de *Céſar*, Baron de *Cardonville*, Seigneur de Presle, &c., & de *Marie Midorge*, dont:

1. Chrétien-Jean-François Andray de Fontenay, Seigneur de Baudienville, Sous-Diacre;
2. François-César Andray de Fontenay, qui ſuit;
3. Louis-Charles-Claude Andray de Fontenay, rapporté après ſon frère;
4. Françoise-Hilaire Andray de Fontenay, mariée en 1723 à *Charles-Alexandre le Fèvre*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Clitours & de Grainthville;
5. Et Élisabeth Andray de Fontenay.

V. François-César Andray de Fontenay, Ecuyer, Seigneur & Patron de Neuville, de Fontenay, &c., Capitaine d'Infanterie, ſervit pendant quatre ans, & épouſa, par contrat du 21 Mai 1729, *Charlotte-Thérèſe du Meſnilurry*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur, Patron, Châtelain & Marquis de *Gonneville-Meſnilurry*, & de *Louiſe-Thérèſe Simon*, Dame & Patrone de *Vaſteville*.

V. Louis-Charles-Claude Andray de Fontenay, frère cadet du précédent, ſervit en qualité d'Officier d'Artillerie en Flandres en 1712, en 1713 en Allemagne, & fut Commiſſaire Extraordinaire d'Artillerie le 15 Octobre 1716, & Ordinaire en 1721. Il ſervit dans la guerre de 1734 & 1735 en Allemagne en qualité de Commiſſaire-Provincial, & ſe trouva aux Siéges de Kell & de Philippsbourg. Il a été fait Brigadier d'Infanterie le 2 Mai 1744, Maréchal-de-Camp le 1er Janvier 1748, & Lieutenant-Général le 17 Décembre 1759.

Les armes: *de ſable, au ſautoir d'argent, accompagné en chef & en pointe d'une molette d'éperon d'or, & aux flancs dextre & ſeneſtre d'un croiſſant du ſecond.*

ANDRÉ (d'). La famille d'André, origi-

naire d'Annot, vint s'établir à Aix il y a plus de deux siècles.

I. Paul d'André, qui en est la tige, y épousa *Gaspарde de Félix*, fille de noble *Philippe de Félix*, & de *Marguerite de Loques-Puymélix*.

II. Balthasard, issu de ce mariage, fut reçu Conseiller en la Cour des Comptes le 25 Juin 1637. Il épousa *Claudine de Signier*, dont il eut :

III. Balthasard, IIe du nom, Conseiller en la même Cour, & marié le 24 Novembre 1664 avec *Gabrielle de Meyronnet*. De ce mariage naquirent : Paul, Jacques, & une fille mariée à *Jean de Bonnet*, Seigneur de Costefrède, Conseiller en la Cour des Comptes; Jacques fut fait Capitaine d'Infanterie. Il est mort sans postérité.

IV. Paul d'André, son frère aîné, a laissé de son mariage avec *Françoise de Gaufridy*, Jacques-Joseph; Philippe, Chevalier de Saint-Louis & Capitaine dans le Régiment de Médoc, & Gabrielle-Thérèse, mariée à Noble *Jacques de Clapier*, issu des anciens Seigneurs de Colongue.

V. Jacques-Joseph d'André exerce l'office de Conseiller en la Cour des Comptes, que son ayeul & son bisayeul avoient exercé. Il n'étoit pas marié en 1757.

Les armes : *d'or, au sautoir de gueules*. Voyez l'*Hist. héroïque & univ. de la Noblesse de Provence*, pag. 41.

ANDRÉ, famille originaire d'Aigues-Mortes, de laquelle il y a eu plusieurs Capitouls de Toulouse.

I. Guillaume André, habitant de la ville d'Aigues-Mortes, épousa *Catherine Bourque*.

II. François André, Capitoul de Toulouse ès années 1595 & 1621, épousa 1° *Marguerite Bausse*, 2° *Catherine d'Antonne*.

III. Pierre André, premier fils, né le 13 Septembre 1609, épousa, par contrat du 7 Avril 1639, *Marguerite Hugues*, fille de *Jean* & de *Madeleine de Flory*, (*vulgo* de Fleury). Par ce mariage, la famille d'André se trouve alliée à celle du Duc de Fleury.

IV. Etienne André, ancien Officier de Dragons, & commandant les équipages de l'Artillerie de France, né le 12 Février 1654, mort en 1713, épousa *Nicole Fallot*.

V. Claude-Alexandre André, Ecuyer, né le 20 Septembre 1697; Directeur général des équipages de l'Artillerie, pendant la guerre de 1733; Fourrier des Logis des Ecuries du Roi, Inspecteur général de la Grande Fauconnerie de France, à présent l'un des Secrétaires des Commandemens de son Altesse Séréniſſime M. le Prince de Conty, a épousé, en 1730, *Elisabeth Martin*, fille du Capitaine *Martin*, & de *N... Varlet*, née *Demoiselle*.

VI. Alexandre-Louis André, Ecuyer, né le 14 Mars 1734, Conseiller du Roi en son Présidial & Bailliage de Langres.

Les armes : *d'or, au sautoir de gueules, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

ANDRÉ, Seigneur de Villeberny : *d'azur, au sautoir alaisé d'or.*

ANDRÉ, en Normandie, Généralité de Caen. La Roque, p. 193, de son *Traité de la Noblesse*, dit que Pierre André étoit, l'an 1550, Lieutenant-Général du Bailli de Caen, &, en cette qualité, fut chargé de vérifier la noblesse de *Robert le Fournier*, Baron de Tournebu. Les armes : *de sinople, à une fasce d'or, accompagnée en chef de deux sautoirs, & en pointe d'une molette d'épée ron, le tout de même.*

ANDRÉ : *d'azur, au sautoir d'argent, cantonné en chef d'une étoile d'or, les autres cantons chargés chacun d'une rose d'argent.*

ANDRÉ DE MONTFORT. La Terre & Seigneurie de Montfort, située dans un pays montagneux au Diocèse d'Uzès, Paroisse de Saint-Maurice de Vautalon, appartient à la famille d'André. Ceux de ce nom n'en avaient anciennement que le domaine utile ; mais en 1605 ils acquirent une partie de la directe & de la Justice du Baron de la Fare, en qualité de Seigneur du Marquisat de Montclar, d'où dépendoit ladite directe en Justice. En 1668, le mariage de Jean d'André, trisayeul de celui qui est aujourd'hui chef de cette famille, s'étant traité par l'entremise du Comte *du Roure*, Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant-Général du Languedoc, avec *Marie de Beauvoir-du-Roure*, sa parente, celle-ci fit entrer dans la famille d'André, l'autre partie de directe & de Justice de la terre de Montfort, dont elle a pris le nom. Cette dernière partie de directe & de Justice étoit une dépendance de la Baronie de Verfeuil, appartenant à la Maison de *Grimoard de Beauvoir-du-Roure*, dont nous avons donné la Généalogie en son rang. Ainsi la Terre de Montfort est un dé-

membrement du Marquiſat de Montclart & de la Baronie de Verfeuil, dont elle relève en arrière-Fief. Jean-Baptiste d'André de Montfort, dont nous allons donner ci-après la Généalogie, en a rendu hommage le 11 Mai 1775, au Marquis du Roure, en ſa qualité de Baron de Verfeuil, pour la portion de directe & Juſtice qui reſſort de la dite Baronie; & il n'a point encore hommagé l'autre portion de directe & Juſtice, qui relève du Marquiſat de Montclar-la-Fare, repréſenté aujourd'hui par M. de Pavée, Marquis de Villevielle.

Les autres Fiefs & Terres poſſédés par cette famille ſont : Béluge, Viala, Blachère, Laubertier, dont on rend hommage au Seigneur Comte du Roure, en qualité de Seigneur Marquis de Grizac; le Fief de Nozières, dont on rend hommage à l'Évêque de Mende, comme Comte du Gévaudan; la Terre & Château de Prades, la Terre & Seigneurie de la paroiſſe de Sainte-Croix-de-Caderles, que *Suſanne-Henriette de Noris* a apporté en dot, ainſi que la Seigneurie du Château de Prades, à ſon mari Jean-Baptiste d'André de Montfort, dont on rend hommage au Prince de Conty, en qualité de Seigneur & Comte d'Alais.

Cette famille d'André, dont la Généalogie a été dreſſée par M. *d'Hozier*, Juge d'Armes de France, a eu, comme beaucoup d'autres, le malheur de perdre les monumens de ſon ancienneté, dans les guerres contre les Camiſards : c'eſt ce qui eſt juſtifié par un extrait de l'état général des dommages cauſés à pluſieurs particuliers de la Province de Languedoc, par ces Camiſards, dans le tems des troubles des Cévennes, délivré par expédition faite ſur les regiſtres de l'Intendance de Montpellier le 15 Mars 1732, & par un certificat du comte du Roure, Lieutenant-Général des Armées du Roi & de la Province du Languedoc, du 22 dudit mois & an, portant que M. de Montfort avoit une maiſon au Pont de Montvert, Diocèſe de Mende, laquelle avoit été réduite en cendres, avec tous les titres de famille, par les Camiſards, en haine de ce qu'on l'avoit prêtée au Sieur Abbé du Cayla, Miſſionnaire dans les Cévennes, pour y faire l'office divin, & qui y fut tué; que de plus, ſa famille s'étoit toujours ſignalée par ſon zèle pour le ſervice du Roi, & qu'elle avoit donné au Pont de Montvert, un fonds qui lui appartenoit, pour y bâtir une Egliſe. Cet incendie eſt encore juſtifié par un certificat des anciens & principaux habitans du Pont de Montvert en Gévaudan, du 26 Octobre 1733. Vu ces pertes, cette famille ne peut remonter ſa filiation qu'à

I. Noble Gabriel d'André, Seigneur de Lauzières, qui fit ſon teſtament le 7 décembre 1586: il le confirma par un codicile du 22 Octobre 1590, (paſſé devant *Vitalis*, Notaire de Liancous), étant pour lors au lit malade, bleſſé de deux coups d'épée. Il eut de *Marie de Boiſſet*, laquelle teſta le 10 Avril 1617:

1. & 2. Antoine & Guyon, dont on ignore la deſtinée;
3. Pierre, qui ſuit;
4. & 5. Anne & Jeanne, leſquelles étoient mariées le 22 Novembre 1608. L'expédition en a été délivrée ſur la minute le 24 Août 1741;
6. & 7. Françoise & Agnès, nées depuis le teſtament de leur père, & qui vivoient encore, ſans alliance, le 22 Novembre 1608.

II. Noble Pierre d'André (*a*), Seigneur de Lauzières & du Pouget, épouſa, par contrat du 5 Décembre 1608, (paſſé devant *Desfours*, Notaire de Barre), *Marie de Saint-Martin*, fille de Noble *Antoine de Saint-Martin*, Seigneur du Villaret, & d'*Antoinette du Foulhaquier*. De cette alliance vinrent :

1. Pierre, qui ſuit;
2. Antoine, Sieur des Crouzels;
3. & 4. Simon & Guyon;
5. Et une fille dont on ignore le nom.

III. Noble Pierre d'André, Seigneur de Lauzières & du Pouget, tranſigea avec Antoine, ſon frère, par acte paſſé devant *Ayral*, Notaire de Florac, le 24 Février 1642, inſtitua, par ſon teſtament (reçu par *Vitalis*, Notaire de Liancous), du 10 Février 1656, ſon héritière univerſelle, *Marguerite de Reines*, ſa femme, à la charge de rendre ladite hérédité à tel de ſes enfans ou filles que bon lui ſembleroit. Par cet acte il voulut être enterré dans le cimetière de la Paroiſſe de Liancous, au tombeau de ſes prédéceſſeurs, & nomma, dans l'ordre ſuivant, les enfans qu'il eut de ſon mariage. De plus, déſirant que l'entier domaine & métairie qu'il avoit au Mazoge du Pouget & des Crouzels, demeurât uni à ſon hérédité, ainſi que lui & ſes

(*a*) Ce deuxième degré fut ſupprimé par Badiez, tome XIII, ancienne édition.

prédéceſſeurs, l'avoient tenu, il ordonna que l'héritier ou l'héritière qui ſeroit nommé par ſa dite femme, ſeroit tenu de faire reſtitution de ladite métairie en faveur d'un de ſes enfans, en la ſubſtituant juſqu'au IV^e degré inclusivement, afin qu'elle ne fut point aliénée. Les enfans ſortis de ce mariage furent :

1. ANTOINE, Sieur de Golombert ;
2. JEAN, qui ſuit ;

Et quatre filles, MARGUERITE, ANNE, MARTHE, & MARIE.

IV. Noble JEAN d'ANDRÉ, Ecuyer, Seigneur de Montfort, de Béluge, &c. épouſa *Marie de Beauvoir*, fille de noble *Claude de Beauvoir*, Sieur de Pazenan, & de *Marguerite de Broche*, ſa femme, par contrat poſt-nuptial du 8 Juillet 1669, paſſé devant *Brés*, Notaire du Pont de Montvert, dans lequel il eſt dit que ce mariage avoit été célébré dans la ville de Barjac, Diocèſe d'Uzès, le 18 Novembre 1668, la propoſition en ayant été faite par Meſſire Papien de Grimoard, Comte du Roure, Lieutenant-Général pour le Roi en la Province du Languedoc, parent de ladite demoiſelle, pour lequel effet leſdits Sieurs D'ANDRÉ & de Pazenan s'étoient tranſportés au Château de Banne, où les articles avoient été arrêtés & conſignés au pouvoir dudit Seigneur Comte du Roure, qui ayant été obligé de partir pour la Cour, peu de jours après, & y étant décédé, avoit été cauſe du retard de la concluſion de ce mariage. De cette alliance vinrent :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. JEAN D'ANDRÉ DE BÉLUGE, Lieutenant au Régiment du Roi le 22 Mars 1695, dont il fut fait Capitaine le 11 Janvier 1698, tué aux environs de Barjac, avec pluſieurs autres Gentilshommes, en combattant pour le ſervice du Roi contre les Camiſards ;
3. Et MARIE D'ANDRÉ, mariée à noble *Scipion d'Oſil*, Seigneur de Saint-Vincent.

V. Noble JACQUES D'ANDRÉ, Ecuyer, Seigneur de Montfort, teſta le 30 Novembre 1707, & avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Vignal*, Notaire de Barjac, le 31 Août 1703, *Jeanne de Berlié*, fille de *Pierre de Berlié*, Seigneur d'Arques, & d'*Antoinette du Soullier*, dont :

1. JACQUES SCIPION, qui ſuit ;
2. LOUIS D'ANDRÉ DE MONTFORT, Seigneur de Béluge, Mouſquetaire du Roi, qui ſervit en cette qualité depuis le 24 avril 1732, juſqu'au 1^er Janvier 1739, & fit en Allemagne la campagne de 1734, ſuivant un certificat

du Marquis de Jumilhac, Capitaine-Lieutenant de la première Compagnie des Mouſquetaires, du 9 Janvier 1740 ;
3. & MARIE ANNE, née le 5 Août 1708, mariée, le 23 Août 1736, à noble *François-Aimar de Manoel*, Seigneur de Nogaret, de Poujol, &c.

VI. Noble JACQUES-SCIPION D'ANDRÉ DE MONFORT, Seigneur de Montfort, de Béluge, du Viala, & en partie du Pont de Montvert & de Teiſſonnières, né le 2 Avril 1706, épouſa, par contrat du 17 Août 1723, paſſé devant *Bonniſſet de l'Hermet*, Notaire de Mende, *Françoiſe de Gentil*, fille de Noble *Etienne de Gentil*, Seigneur de Teiſſonnière, & de *Marie d'Ayral*, de la ville de Florac, Diocèſe de Mende. Elle vivoit encore en 1775, âgée d'environ 76 ans, la dernière de ſa Famille, de laquelle étoit le Capitaine *Gentil*, célèbre dans les guerres de HENRI IV. Elle apporta en dot à ſon mari les Seigneuries de Teiſſonnières & de Nozières. JACQUES-SCIPION D'ANDRÉ fit ſon teſtament le 5 Avril 1737, devant *Boyer*, Notaire de Florac, par lequel il inſtitue héritière ſon épouſe, & mourut le même jour. Sa veuve produiſit à M. de Bernage, Intendant de Languedoc, les titres juſtificatifs de la *nobleſſe d'extraction* de ſon mari. Il rendit une Ordonnance le 11 Décembre 1741, par laquelle elle fut déchargée, ainſi que ſes enfans, du payement de la ſomme de 150 livres, à laquelle le feu Seigneur de *Montfort*, ſon mari, avoit été taxé pour droit de franc-fief, à cauſe de la Terre & Seigneurie de Béluge & de celle de Viala. Les enfans iſſus de ce mariage ſont :

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit ;
2. LOUIS, Seigneur de Montvert, né le 26 Mai, 1726, fait Mouſquetaire du Roi le même jour que ſon frère aîné, & mort à Florac le 17 Mars 1746, après avoir fait deux campagnes à la ſuite de feu Sa Majeſté ;
3. JEAN-SCIPION, né le 31 décembre 1731, Lieutenant en ſecond des Mineurs, Compagnie de Schols, où il ſert depuis 1752, & Capitaine au Corps Royal d'Artillerie, Régiment de Metz, par Commiſſion du 15 Juillet 1766 ;
4. ETIENNE-MARC-ANTOINE, dit *le Chevalier de Montfort*, né le 30 Juillet 1735, Lieutenant d'Infanterie au Régiment d'Aumont, auparavant Talaru, actuellement Beauce, depuis 1756. Il a fait en cette qualité les dernières campagnes, depuis celle de Minorque juſqu'à l'affaire de Minden, où il fut bleſſé de pluſieurs coups, & fait priſonnier de guerre. Il a été fait Capitaine au

même Régiment de Beauce, par Commiſſion du 30 Décembre 1769;
5. Et JEANNE, non mariée.

VII. JEAN-BAPTISTE D'ANDRÉ DE MONTFORT, Chevalier, né le 2 Juin 1725, Seigneur de Béluge, du Viala, de la Blachère, Mamejean, Nozières, Prades, Sainte-Croix de Caderles, &c., ancien Mouſquetaire de la Garde du Roi, où il a ſervi le 4 Mars 1742, juſqu'au 1er Mars 1746, a fait la campagne de 1744. Pour prévenir la perte & l'égarement de ſes titres, il a obtenu un Arrêt de maintenue de nobleſſe, en la Cour des Aides de Montpellier, le 27 Septembre 1768. Il a épouſé, par contrat paſſé devant *Marſial*, Notaire de la Salle, le 3 Novembre 1760, *Suſanne-Henriette de Novis*, qui lui a apporté en dot la Terre & Seigneurie du Château de Prades, & celle de Sainte-Croix de Caderles, au Diocèſe d'Alais, fille de *Louis de Novis*, Seigneur de Prades, &c., & de *Louiſe de Manoel*. Les enfans exiſtans ſont:

1. CHARLES-LOUIS-SCIPION D'ANDRÉ DE MONTFORT, né au Château de Prades le 6 Décembre 1764;
2. JEANNE-SOPHIE, née le 2 Avril 1763;
3. LOUISE-FÉLICITÉ, née le 30 Juillet 1767;
4. Et SUSANNE-GABRIELLE-CHARLOTTE-LOUISE-AMÉLIE, née, ainſi que ſes ſœurs, au Château de Prades, le 2 Juillet 1772.

Les armes: *parti au 1 tranché de gueules ſur or, coupé & taillé, de gueules ſur or; & au 2 de ſable, à un lion d'argent, langué de gueules, & une bordure denchée d'argent.*

ANDRÉA. Cette famille eſt ancienne à Marſeille, d'où elle eſt originaire: la révolution des tems & le peu de ſoin que l'on a eu des papiers domeſtiques ne permettent pas de prouver ſa nobleſſe avant:

I. JACQUES D'ANDRÉA, Ecuyer, marié le 10 mars 1559, avec *Delphine d'Etienne Mimet*, fille de *noble homme Bérenger*, Seigneur de *Mimet*.

II. FRANÇOIS D'ANDRÉA, ſon fils, acquit la Terre de Nibles en 1615, & en fit hommage au Roi le 18 Février de la même année. Il fut marié le 17 Juin 1608 avec *Honorée de Bermond*, des Seigneurs de Penafort, d'où:

III. JEAN-AUGUSTIN D'ANDRÉA, Seigneur de Nibles, qui fut déchargé de la taxe des Francs-Fiefs en 1644, & maintenu dans ſon état de Noble par les Commiſſaires du Roi députés pour la vérification des titres de nobleſſe, le 19 Avril 1669; il ſe maria, par contrat du 3 Février 1633, avec *Marie de Barcillon*, Dame de Château-Double, dont il eut:

1. ARNAUD, qui ſuit;
2. & 3. JEAN-AUGUSTIN, & JEAN, Seigneur d'Eſclan & d'Eſperel, morts ſans alliance. Le premier avoit ſervi en qualité de Capitaine dans le Régiment de Jonſac, & l'autre en qualité de Lieutenant dans le même Régiment;
4. Et CATHERINE D'ANDRÉA, mariée à *François de Pontevès*, Marquis de Fiens.

IV. ARNAUD D'ANDRÉA, Seigneur de Nibles & de Château-Double, épouſa, par contrat du 6 Mars 1662, *Iſabeau de Coriolis*, fille d'*Honoré de Coriolis*, Baron de Corbières, Préſident en la Cour du Parlement de Provence, & d'*Iſabeau de Villeneuve-Trans-d'Eſpinouſe*.

V. JEAN-BAPTISTE D'ANDRÉA, Seigneur de Château-Double, iſſu de ce mariage, épouſa N..... de *Piſcatoris*, dont il a laiſſé:

VI. ANDRÉ-JOSEPH D'ANDRÉA, Seigneur de Château-Double, Ecuyer, qui vit à Cadenet ſans alliance.

Les armes: *de gueules, à 2 lions affrontés d'or, ſoutenans un annelet de ſable; bordure d'azur, chargée de 8 fleurs-de-lys d'or.* Voyez l'*Hiſtoire héroïque & Univ. de la Nobleſſe de Provence*, pag. 41.

ANDREOSSI, Nobleſſe originaire de Lucques en Italie, où elle occupoit, depuis très-longtems, les charges de Sénateurs, & qui s'eſt établie en Languedoc à la fin du dernier ſiècle.

JÉRÔME ANDREOSSI, Gentilhomme Lucquois, fils de JEAN-BAPTISTE, obtint des Lettres de naturaliſation, en date de 1626. Il fut père de JEAN-FRANÇOIS & de FRANÇOIS, qui ſuit, leſquels tranſigèrent en 1676.

FRANÇOIS ANDREOSSI voyagea en Italie, & fut inſtallé Sénateur à Lucques, en 1660. Il eut pour fils:

FRANÇOIS ANDREOSSI, IIe du nom, marié avec *Germaine de Benazet*, de Caſtelnaudary, de laquelle vinrent JEAN-JOSEPH qui ſuit, & pluſieurs autres enfans, dont un ſeul, nommé JÉRÔME, s'eſt marié à Caſtelnaudary, & a pluſieurs enfans.

JEAN-JOSEPH ANDREOSSI fut maintenu en la place de Sénateur de Lucques, étant Directeur du Somail, ſur le Canal Royal du Lan-

guedoc, il ſe maria à Ventenac, & eut quatre enfans. L'aîné N.... ANDREOSSI, marié à *N.... d'Aubuiſſon de Voiſins*, a la Direction de ſon père, le ſecond eſt dans le Génie. La première fille a épouſé M. *Dalmas*, & la cadette n'eſt pas mariée en 1773.

Cette famille a été maintenue dans ſa nobleſſe par Jugement du 25 Juillet 1669. On trouve dans tous les Auteurs qui ont traité de la conſtruction du Canal Royal, la part qu'elle a eue à ce grand ouvrage.

Les armes : *d'or, au palmier d'azur, ſurmonté d'une étoile d'argent*. Notice dreſſée ſur titres originaux.

* ANDRES dans le Caléſis. C'étoit la première Baronie du Comté de Guines : mais ce titre fut aboli après que les Anglois ſe furent rendus maîtres de Calais & de Guines. Ce pays étant revenu à la France, il ne fut plus parlé ni de Baronie ni de Seigneurie d'*Andres* juſqu'en 1603, qu'un Seigneur Flamand s'en mit en poſſeſſion. Ce fut *Hippolyte Spinola*, lequel ſe porta héritier de la Maiſon de *Renti*, à qui *Andres* avoit appartenu avant que les Anglois en euſſent fait la conquête, ainſi que du pays voiſin. Le Comte de *Broy*, héritier de la Maiſon de *Spinola*, jouit à préſent, des cenſives & de la dixme de cette Baronie : mais il n'y exerce point de Juriſdiction.

ANDRESEL : *d'or, au lion de gueules.*

ANDRESEL : *de ſable, à trois chevrons briſés d'or, poſés l'un ſur l'autre.*

ANDRESEL : *d'or, au lion de gueules, au bâton d'hermines péri en bande.*

ANDREVET en Breſſe. Les ANDREVET ſont venus de la Savoie : leur Maiſon ſe voit encore à Montmélian.

PIERRE ANDREVET, Chevalier, Seigneur de Corſant, a fait la ſouche de cette famille : ſon mérite & ſa vertu lui procurèrent de belles charges en Savoie ; car en 1383 il fut Ecuyer ordinaire d'AMÉ V de Savoie ; & l'an 1397, Tréſorier-Général de Savoie, ſous le Comte AMÉ VII : depuis le même Prince le retint pour ſon Conſeiller & Maître-d'Hôtel ordinaire, par Lettres-Patentes du 25 Janvier 1412. Il épouſa *Jeanne de Genoſt*, Dame de Genoſt & de Pont-de-Vesk, dont il eut :

1. PHILIBERT, qui ſuit ;
2. Et MARIE, femme 1° d'*Amé de Maret*, Seigneur de Chanay, en 1416 ; 2° de *Guillaume Bouchard*, Seigneur de Montflori, qui avoit pour mère *Anne de Crangeac*.

PHILIBERT ANDREVET, Chevalier, Seigneur de Corſant, Beaurepaire & Saint-Julien en Comté, Conſeiller & Chambellan de PHILIPPE, Duc de Bourgogne en 1424, prit alliance avec *Antoinette de Coligny*, fille *de Jacquemard*, Seigneur de Coligny & d'Andelot, & de *Huguette de la Baume*, dont ſortirent.

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. Et JEANNE, femme de *Jacques de Chalant*, Seigneur d'Aymeville, puis Comte de Chalant.

CLAUDE ANDREVET, Seigneur de Corſant, Beaurepaire, Saint-Julien en Comté, & Amarains en Dombes, fut envoyé par le Duc de Bourgogne, l'an 1456, en Savoie & en Breſſe, pour empêcher les Seigneurs de ce pays de jurer l'alliance faite entre le Roi & le Duc de Savoie. Il épouſa, l'an 1453, *Guillemette de Chandée*, Dame de Montfalcon, fille & héritière de *Philibert de Chandée*, Chevalier, Seigneur de Montfalcon & de *Claudine de Langheac*, dont il eut :

1. PHILIBERT, qui ſuit ;
2. GILBERT, Seigneur de Beaurepaire, Conſeiller, Chambellan de CHARLES, Duc de Savoie. Il s'allia avec *Marie de Rouſſillon*, fille d'*Antoine de Rouſſillon*, Seigneur de Beauretour, & de *Françoiſe de Fonts* & décéda à Turin ſans enfans ;
3. Autre PHILIBERT ANDREVET-DE-CORSANT, Protonotaire Apoſtolique, Doyen de Mâcon, Prieur de la Boiſſe & de Saint-Laurent-des-Roches ;
4. ANTOINETTE, femme en premières noces de *Jacques*, Seigneur de *Marmont*, puis, l'an 1472, de *Claude*, Seigneur de *Chavanes* en Breſſe ;
5. ANNE, mariée en 1480, à *Humbert*, Seigneur de *Fitigny* & de *Bernay* au Comté de Bourgogne ;
6. ETIENNETTE, Religieuſe & Prieure à Neuville en Breſſe en 1487 ;
7. Et JEANNE.

PHILIBERT ANDREVET, II^e^ du nom, Seigneur de Corſant, Montfalcon, Beaurepaire & Eſnes, épouſa, le 13 Avril 1470, *Louiſe de Marmont*, fille & héritière de *Jacques*, Seigneur de Marmont & de Longes, & d'*Aimée de Verfey*, & mourut l'an 1510, laiſſant :

1. PHILIBERT, qui continua la poſtérité ;
2. JEAN, dit DE CORSANT, Prieur de Neuville en Breſſe en 1518, Chanoine & Chantre en l'Egliſe de Mâcon en 1526 ;

3. CLAUDE, Seigneur de Beaurepaire, mort ſans enfans ;
4. ANTOINE, Protonotaire Apoſtolique, Prieur de Saint-Laurent-des-Roches & de la Boiſſe, par réſignation de PHILIPPE ANDREVET ſon oncle ;
5. ETIENNETTE, Religieuſe à Neuville en Breſſe ;
6. Et JEANNE, mariée le 25 Juillet 1499, avec *Jean*, Seigneur de *Colombier*.

PHILIBERT ANDREVET, dit *de Corſant* & *du Saix*, IIIe du nom, Seigneur de Corſant, Eſnes, Aſnières, Marmont, &c., Bailli de Breſſe, Conſeiller & Chambellan de CHARLES, Duc de Savoie, ſe maria le 2 Septembre 1507, avec *Huguette du Saix*, Dame de Banains, fille d'*Aimé du Saix*, Seigneur de Banains, & de *Renaudine de Verges*. Il en eut :

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. PHILIBERT, décédé à trois ans, l'an 1529 ;
3. MADELEINE, femme de *Jacques*, Baron de *Chandée* ;
4. CLAUDINE, femme d'*Humbert de la Poype*, Seigneur de Serrières en Dauphiné ;
5. JEANNE, mariée, le 3 Juillet 1541, avec *Adrien de la Garde*, Seigneur dudit lieu & de Chaſſigny ;
6. PHILIBERTE, Religieuſe à Neuville en Breſſe ;
7. Et GUILLEMETTE, femme de *Jacques de Monſpey* Baron de Béoſt.

CLAUDE ANDREVET, Chevalier, Baron de Corſant, Seigneur de Marmont, Thoiria, Montfalcon, Longes, Corent & Beaurepaire, le dernier de ce nom, épouſa, le 23 Août 1551, *Jeanne Aleman*, fille de *François Aleman*, Seigneur de Champs en Dauphiné, & de *Juſtine de Tournon*, ſon épouſe, de laquelle il n'eut point d'enfans.

Les armes : *d'argent, à trois faſces de ſable, à la bande de gueules brochant ſur le tout.*

ANDRIAN : *parti d'argent & de gueules, le premier tranché, & le ſecond taillé, de l'un et l'autre, en manière de deux girons, mouvants du chef & finiſſant en pointe.*

ANDRIEU. JEAN-BAPTISTE D'ANDRIEU, Ecuyer, Seigneur de la Houſſaye & de la Poterie, demeurant dans le Diocèſe de Chartres, fut marié, le 14 Octobre 1708, avec *Marie-Anne de Trouſſeauville*, fille d'*Antoine de Trouſſeauville*, Ecuyer, Seigneur de Chérizy, & de *Marie-Charlotte le Roy*. De ce mariage naquit, entr'autres enfans, MARGUERITE D'ANDRIEU-DE-LA-HOUSSAYE, reçue à Saint-Cyr le 22 Juillet 1722, ſur les titres qu'elle a produits pour juſtifier ſa nobleſſe. Suivant ces titres, GUILLAUME ANDRIEU, Ecuyer, Seigneur de Guittancourt, vivant en 1529, étoit ſon ſeptième ayeul. *Armorial de France*, tom. I, part. I, pag. 15.

Les armes : *d'argent, à une faſce de ſable, chargée de trois molettes d'éperon d'or, & accompagnée en pointe de trois foudres de ſable, à huit pointes de flèche chacun, & un chef de gueules.*

ANDRON, en Provence : *d'or, à l'aigle à 2 têtes de ſable, accompagné de 2 palmes de ſinople, une au canton dextre du chef, & l'autre au canton ſeneſtre de la pointe de l'écu, & poſés en bande.*

ANDROUET : *d'or, à trois faſces de ſable, à la bande de gueules, brochant ſur le tout.*

ANDUSE, en Vivarois : *de gueules, à trois étoiles d'or, poſées 2 & 1.*

* ANDUZE, Seigneurie, une des plus anciennes de la Province de Languedoc, qui fut vendue, la moitié par l'Evêque du Puy-en-Vélay, le 7 Juillet 1539 ; & l'autre moitié le 30 Juin 1547, par le Marquis de Canillac, *Jacques de Montboiſſier*, à *Jean-Nicolas d'Aireboudouze*, qui teſta le 27 Avril 1553. *Urbain d'Aireboudouze*, Marquis d'Anduze, arrière-petit-fils de *François*, qui étoit fils de *Jean-Nicolas*, mourut après le 20 Septembre 1668. *Charles-Guy*, ſon fils, mourut après le mois d'Avril 1724. *N.... d'Aireboudouze*, ſa fille & héritière, a épouſé *N.... de Saxy*. De *Jacques de Montboiſſier*, le même qui vendit la moitié de la Baronie d'*Anduze*, deſcendent les trois branches de l'illuſtre Maiſon de *Montboiſſier*, qui ſubſiſte à préſent. Voyez MONTBOISSIER.

ANEBOUT : *d'azur, à 3 fermaux diaprés d'or, poſés 2 & 1.*

ANEBOUT : *de gueules, à la croix de vair.*

ANEVAL : *pallé d'or & d'azur de 6 pièces ; au chef de gueules chargé de 3 molettes d'éperon d'argent.*

ANEVAL-LA-HEUSE : *d'or, à trois houſeaux ou bottes de ſable, 2 & 1.*

ANFERNAT (L'), Election de Verneuil

BIBLIOTECA NACIONAL

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE

DÉPÔT LÉGAL
Pas de Calais
N° 109
1863

en Normandie, ancienne nobleſſe, qui porte : *d'azur, à trois loſanges d'or, 2 & 1.*

ANFERNET (D'), Baron de Contorbis, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans ſa nobleſſe, le 15 Mars 1667. GUILLAUME D'ANFERNET, à ce que dit la Roque, fut Tréſorier des Guerres en 1383. JACQUES D'ANFERNET épouſa *Perrine du Pont-Bellanger*, le 18 Avril 1482, laquelle lui apporta la Seigneurie du Pont-Bellanger. FRANÇOIS D'ANFERNET, Baron de Montchauver, eut pour épouſe, *Françoiſe de la Rivière-de-Gouvis.*

La Roque parle encore d'un JULIEN D'ANFERNET, fils de JACQUES & de JEAN D'ANFERNET, qui épouſa, le 29 Mai 1562, *Françoiſe Pigaſt.*

Les armes : *de Sable, à l'aigle éployée d'argent.*

ANFOSSY, ancienne nobleſſe, originaire d'Italie, diſtinguée par ſes emplois militaires & autres, dont pluſieurs branches établies, à Naples, en Piémont, dans le Comtat Venaiſſin, à Avignon & à Marſeille en Provence. C'eſt de cette dernière dont nous allons donner la filiation, d'après un mémoire dreſſé ſur les titres, & certifié véritable par cinq Gentilshommes des plus qualifiés à Marſeille.

Suivant une tranſaction paſſée à Marſeille, en 1300, les ANFOSSY y prennent la qualité de *Nobilis Scutifer.*

Noble JEAN ANFOSSY, Seigneur de la Boulena, rendit hommage de cette Terre au Duc de Savoie, le 19 Février 1652, & fit en même tems de nouvelles acquiſitions. Il étoit en 1655, Capitaine d'Artillerie & Gouverneur de la Ville & Citadelle de Villefranche, au Comté de Nice.

De la branche établie à Naples, il y en a pluſieurs qui ont le grade de Colonel. La branche établie depuis longtems, au Comtat Venaiſſin & dans la ville d'Avignon, y avoit fait de belles alliances. Un ANFOSSY avoit épouſé *Marie-Marguerite de Brancas*, fille de *François de Brancas*, des Comtes de Forcalquier, Baron de Vence, laquelle avoit été mariée, en premières noces, en 1668, à *Alexandre de Villeneuve*, Baron de Vence, dont elle eut pluſieurs enfans, Chevaliers de Malte, *Charles*, nommé Evêque de Glandevès, en 1686, mort en 1702, & *François-Sextius de Villeneuve*, Baron de Vence. Cette alliance lui en donne avec les plus grandes Maiſons de Provence. Cette branche d'ANFOSSY, s'eſt éteinte de nos jours dans la perſonne d'une Demoiſelle d'ANFOSSY, qui en a porté les biens dans la Maiſon d'*Aſtier* (famille noble du Comtat Venaiſſin qui réſidoit à Avignon), dont le petit-fils, marié & établi à Verdun en Lorraine, Capitaine au Régiment de Béarn, Infanterie, a des enfans & eſt poſſeſſeur de la plus grande partie des titres de la famille d'ANFOSSY.

Pour la branche établie depuis un tems immémorial à Marſeille, où elle réſide, elle a la même origine que les précédentes, a donné des ſujets, qui ont occupé les premières places de cette ville, & ont ſervi avec diſtinction. Elle poſſède juſqu'à nos jours le Domaine ou Fief de la Servianne proche Marſeille, & la filiation commence à JEAN, qui ſuit.

I. JEAN ANFOSSY eſt qualifié *Ecuyer*, dans le teſtament de GASPARD, ſon fils, qui ſuit.

II. GASPARD D'ANFOSSY, Ier du nom, Ecuyer, teſta le 29 Septembre 1559, devant *Vinatier*, Notaire de Marſeille, & laiſſa de *Jeanne de Graſſe*, ſon épouſe de la même famille des Comtes du Bar :

HONORÉ, qui ſuit ;
Et BÉATRIX ANFOSSY.

III. HONORÉ ANFOSSY, Ecuyer, Sieur de la Servianne, épouſa, par contrat du 19 Février 1574, paſſé devant *Gaſpard Boyer*, Notaire de Marſeille, *Marquiſe du Puy-de-la-Servianne*, fille d'*Amand du Puy-de-la-Servianne*, Ecuyer, dit le *Capitaine de la Servianne*, & d'*Honorée Eſtoupe*. Par ce mariage il réunit dans ſa famille la totalité de la Terre de la Servianne, & eut pour enfans :

1. PIERRE-ANFOSSY, Ecuyer, Seigneur de Vachères, marié par contrat paſſé devant *Martely*, Notaire à Ollioules, le 18 Octobre 1601, avec *Marguerite de Vintimille*, des Comtes de Marſeille, fille de feu *Antoine de Vintimille*, Seigneur du Reveſt & de Peiran, autoriſée par Noble Antoine de Peiran, Ecuyer, ſon oncle maternel, & en préſence de Noble Antoine de Boyer, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & d'André de Boyer, ſon frère, ſes couſins germains, dont deſcendent les Boyer, Marquis d'Argent & d'Eguille : ils n'eurent point d'enfant ;
2. GASPARD, qui ſuit.

IV. GASPARD ANFOSSY, IIe du nom, Ecuyer, Sieur de la Servianne, tranſigea, le 4 Juin

1863

1648, devant *Reynaud Compian*, Notaire à Marſeille, avec N..... de Bellon, Ecuyer, Seigneur de Saint-Julien & de Pane, Conſeiller au Parlement de Provence, eut, en 1642, le Commandement en chef de pluſieurs quartiers du terroir de Marſeille, pour empêcher la deſcente des ennemis ſur la côte; fut élu Conſul & Gouverneur de cette Ville, le 28 Octobre 1645, & le 6 Octobre 1646, il emprunta la ſomme de 6000 liv. de Claire de Reynier, veuve du Sieur François de Caradet, Ecuyer, pour payer les dettes de la communauté de la ville de Marſeille, par acte paſſé devant *Maure*, Notaire à Marſeille, & teſta, le 1er Juin 1655, devant *Chaulan*, Notaire de Marſeille. Il avoit épouſé *Marguerite d'Orvilliers*, fille de *Guillaume d'Orvilliers* & de *Marguerite de Faudeau*, par contrat paſſé devant *Géraudon*, Notaire à Marſeille, le 29 Juillet 1612, & en eut:

1. André, mort garçon;
2. Guillaume, qui ſuit;
3. Et Marguerite.

V. Guillaume Anfossy, Ecuyer, Sieur de la Servianne, épouſa par contrat du 5 Février 1662, paſſé devant *Chapuis*, Notaire de Marſeille, *Thérèſe Souribe* (d'une Maiſon très-ancienne de cette ville, éteinte), fille de *Philippe Souribe* & de *Françoiſe Laugier*, dont:

1. Jacques, qui ſuit;
2. François, Ecuyer, né à Marſeille, & baptiſé en la Paroiſſe des Accoules, le 29 Avril 1677, mort ſans poſtérité;
3. Pierre, Ecuyer, né à Marſeille, le 11 Août 1679, mort garçon;
4. Gaspard, rapporté après la poſtérité de ſon aîné;
5. Joseph-Antoine, Ecuyer, né à Marſeille, le 17 Avril 1698, qui ſervit dans la Compagnie des Gentilshommes que Louis XIV forma ſur les frontières d'Allemagne & eſt mort le..... 17..... ſans alliance;
6. Et Antoine, Ecuyer, né à Marſeille, le 15 Avril 1699, qui ſervit dans la première Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi, & eſt mort auſſi ſans alliance.

VI. Jacques Anfossy, Ecuyer, né à Marſeille, & baptiſé le 18 Septembre 1675, en la Paroiſſe de Notre-Dame-des-Accoules, fut nommé par le Roi Garde de la Marine, au Département de Toulon, le 12 Mai 1689, & eſt mort. Il avoit épouſé, par contrat du 5 Janvier 1697, paſſé devant *Amoureux*, Notaire de Marſeille, *Marie-Anne-Catherine Feau*, fille d'*André Feau*, & de *Catherine Patat*, dont trois enfans, un garçon & deux filles. Le garçon & la fille aînée ſont morts. La dernière, nommée Thérèse d'Anfossy, vit ſans alliance.

VI. Gaspard Anfossy, IIIe du nom, Ecuyer (frère puîné du précédent) né audit lieu, le 1er Août 1687, fut nommé, le 4 Mars 1709, par le Roi & reçu dans la Compagnie des Gentilshommes Gardes de l'Etendart des Galères à Marſeille; quitta le ſervice, le 6 Avril 1718, & eſt mort à Marſeille, le 2 Janvier 1777, dans la 90e année de ſon âge. Il avoit épouſé par contrat du 6 Avril 1718, paſſé devant *Boyer*, Notaire à Marſeille, *Marie-Anne Bopp*, d'une famille originaire d'Allemagne, dont:

1. Balthasard Anfossy, Ecuyer, né à Marſeille, le 17 Avril 1720, qui a ſervi en qualité de Lieutenant dans le Bataillon des Gardes-Côtes de Marſeille, le 29 Juin 1758, & vit à Marſeille ſans alliance;
2. Melchior-Nicolas, qui ſuit;
3. Pierre-Paul, tige du premier rameau, rapporté après ſon aîné;
4. Joseph, auteur du ſecond rameau, dont il ſera parlé après ſes frères;
5. Etienne, tige du troiſième rameau, mentionné après ſes trois frères;
6. Marie-Madeleine d'Anfossy, vivante ſans alliance à Marſeille, en 1779.

VII. Melchior-Nicolas Anfossy, Ecuyer, né à Marſeille le 5 Avril 1725, reçu Lieutenant dans un des Régiments des Grenadiers Royaux de Modène le 25 Mars 1752, fait Capitaine le 1er Septembre 1759, dans le premier Bataillon de Provence, continue de ſervir en ladite qualité. Il a épouſé, à Nîmes, le 15 Février 1762, *Françoiſe-Madeleine-Louiſe de Beaulieu*, de la ville de la Rochelle, autoriſée de Meſſire de Vidal, Commandant pour le Roi au Château de Quairas en Dauphiné, ſon oncle maternel, dont pour fils unique:

Marie-Nicolas-Guillaume Anfossy, Ecuyer, né à Treſt, le 30 Novembre 1763, nommé en 1779, Aſpirant Garde de la Marine, au Département de Toulon.

Premier Rameau.

VII. Pierre-Paul Anfossy, Ecuyer, troiſième fils de Gaspard, IIIe du nom, & de *Marie-Anne Bopp*, né à Naples, le 29 Juillet

1731, a ſervi dans la Marine, pendant douze ans, s'eſt retiré, en 1762, avec une penſion du Roi & a épouſé, le 26 Février 1768, par contrat paſſé devant de *Cormis*, Notaire de Marſeille, *Claire de Bourguignon*, fille de *Jean de Bourguignon*, Ecuyer, & de *Madeleine Beraud* (famille ancienne de la ville de Marſeille, alliée à la Maiſon de *Glandevès*), laquelle dite *Claire de Bourguignon* avoit deux frères, morts Capitaines, l'un dans le Régiment de Soiſſonnois, & l'autre dans celui de Piémont. De ſon mariage il a :

1. Balthasard Anfossy, Ecuyer, né à Marſeille, le 13 Janvier 1771;
2. François, né en la même ville, le 4 Août 1773;
3. Rose-Thérèse, née à Marſeille, le 30 Août 1769;
4. Et Madeleine-Mélanie, née auſſi à Marſeille le 5 Juillet 1777.

Second Rameau.

VII. Joseph Anfossy, Ecuyer, quatrième fils de Gaspard, IIIe du nom, & de *Marie-Anne Bopp*, né à Marſeille, le 5 Février 1734, a paſſé à l'Iſle de la Martinique-Saint-Pierre, en 1764, où il a épouſé, en 1765, *Jeanne de Moizac*, d'une Maiſon noble & ancienne d'Irlande, dont il a des enfans. Il ſert actuellement dans les Troupes de la Colonie, en qualité de Capitaine, & habite aujourd'hui l'Iſle de la Dominique, où il poſſède des habitations.

Troiſième Rameau.

VII. Etienne Anfossy, Ecuyer, cinquième fils de Gaspard, IIIe du nom, & de *Marie-Anne Bopp*, né à la Servianne, proche Marſeille, le 12 Juillet 1735, Lieutenant Garde-Côte au Bataillon de Marſeille, pendant onze ans, a épouſé, le 13 Novembre 1759, dans l'Egliſe de la Major, à Marſeille, *Marguerite Reboul*, de la ville d'Aix, dont:

Balthasard-Maurice Anfossy, Ecuyer, né le 26 Septembre 1760.

Les armes: *d'or, à un aqueduc à quatre arches de gueules, maçonné de ſable, où paſſe un courant d'eau azurée, une fontaine de même, ſortant de chaque arche, & un pin de ſinople arraché, brochant ſur le tout.* Cimier: *un lion iſſant d'or, tenant entre ſes deux pattes une étoile d'or.* Supports: *deux lions de même.* La branche de Marſeille les a toujours portées telles, depuis pluſieurs ſiècles, & on les voyoit ainſi ſculptées ſur un mauſolée, dans la Paroiſſe de Notre-Dame-des-Accoules, lequel mauſolée a été détruit, en 1752, lors de la réédification du pavé de cette Egliſe, où MM. d'Anfossy ont leur ſépulture. On les voit de même au Château de la Servianne, & en d'autres lieux.

* ANFREVILLE en Normandie, Diocèſe de Coutances, Terre & Seigneurie, qui a le titre de Marquiſat, & qui appartient à la Maiſon d'*Anfreville-Davy*, dont nous ne pouvons parler, faute de Mémoire.

Il y a une autre Terre d'*Anfreville* dans la même Province, Diocèſe de Rouen, dans l'Election de Caudebec, dont le fameux *Law* étoit Seigneur.

ANFRIE: *d'or, à 3 croix aléſées de ſable, poſées 2 & 1.*

ANFRIE DE CHAULIEU. M. D'Hozier & le *Mercure* de 1744, p. 1487, diſent cette famille de Normandie, originaire de Vire, Diocèſe de Bayeux, d'où elle ſe tranſporta à Rouen vers l'an 1592, que Guillaume Anfrie, Seigneur de Chaulieu, y fut reçu Conſeiller au Parlement.

Après Roulph Anfrie, l'hiſtoire nomme ſon fils Raoul Anfrie; Thomas Anfrie, Seigneur de Clermont, ſon petit-fils; Louis Anfrie, Seigneur de Chaulieu, fils de ce dernier, qui tous ſe ſignalèrent au ſervice de nos Rois. Les Terres de Clermont, de Reculei, de Chaulieu & de Gilletière, poſſédées par la même famille, étoient dans la même Province, & toutes conſidérables, de même que celle de Saint-Martin-de-Talvende, qui entra dans la même famille par le mariage de Raoul Anfrie avec *Catherine de Talvende*, riche héritière de ce nom.

Julien Anfrie, un de ſes deſcendants, laiſſa:

1. 2. & 3. Jean, Louis & Thomas, qui formèrent, chacun, une branche.

Jean, l'aîné, emporta les principaux Domaines en vertu de la Coutume de Normandie. Sa poſtérité maſculine s'eſt éteinte ſous le miniſtère du Cardinal de Richelieu, à qui le dernier de ſes deſcendans fut attaché. Il mourut à la tête de la Compagnie des Gendarmes qu'avoit ce Miniſtre, ſa ſucceſſion tomba en quenouille, & ſe perdit dans des mains étrangères avec le nom.

Thomas Anfrie eut auſſi ſon lot : ſa ligne ſubſiſtoit encore il y a quelques années.

La Terre de Chaulieu & le fief de la Gilletière furent le partage de Louis Anfrie, qu'il ne conſerva pas long-tems par ſon peu d'économie, & pour avoir pris parti dans les guerres civiles ſous Charles IX & ſous Henri III, ce qui fit que ſes Domaines furent ſouvent la proie du parti oppoſé au ſien. Ayant été lui-même fait priſonnier, il fut contraint de vendre ſa Terre de Chaulieu pour payer ſa rançon : il retint ſeulement le nom de la Seigneurie, que ſes deſcendans ont toujours porté depuis ſucceſſivement. Guillaume & Jean Anfrie, ſes fils, prirent le parti de la Robe.

Guillaume ſuivit d'abord le Barreau de Rouen en qualité de ſimple Avocat, & paſſa à une place de Conſeiller au même Parlement. Il fut fait, pour récompenſe de ſes ſervices, Conſeiller d'honneur en la même Cour. Il eſt qualifié *Noble Homme* dans ſon contrat de mariage du 7 Mai 1587, avec *Marie Arondel*, ſœur de *Robert Arondel*, Maître des Requêtes ordinaire de la Reine Marie de Médicis.

Jacques-Paul Anfrie-de-Chaulieu ſon fils, Seigneur de Beauregard, Conſeiller d'Etat & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épouſa, le 16 Juin 1618, *Madeleine de Bretignères*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Pertuiſière, Tréſorier Général au Bureau des Finances de Rouen, & mourut Doyen de la Chambre. Il eut :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Et Guillaume Anfrie-de-Chaulieu, Abbé Commandataire de Saint-Martin d'Auchilez-Aumale, Seigneur ſpirituel & temporel de Saint-Georges d'Oléron, homme d'un commerce aimable & très-connu par ſes poéſies, mort le 27 Juin 1720.

Jacques Anfrie-de-Chaulieu, I^er du nom, poſſéda une charge de Conſeiller au Parlement de Rouen, & fut fait, pour récompenſe de ſes ſervices, Conſeiller d'honneur en la même Cour. Il épouſa *Eſpérance le Charpentier*, fille de *Nicolas le Charpentier*, Procureur du Roi au Bailliage d'Evreux. De ce mariage ſont iſſus :

1. Jacques-Paul, qui ſuit ;
2. Guillaume, rapporté après ſon frère aîné ;
3. René-Guſtave-Adolphe, Lieutenant de Vaiſſeau, tué au bombardement de Gènes, où il commandoit 100 hommes ;
4. Auguſte, auſſi Lieutenant de Vaiſſeau, tué dans un Vaiſſeau particulier, contre un Vaiſſeau de guerre Hollandois ;
5. Gilles-Emmanuel-Théodore, Capitaine de Vaiſſeau, mort aux Iſles de l'Amérique, dans la bataille que les Anglois y livrèrent à l'armée navale de France : il y faiſoit les fonctions de Major-Général ;
6. Frédéric-Maurice, mort de ſes bleſſures reçues au ſiège de Tournay en 1706 ;
7. François-Achille, qui embraſſa l'état eccléſiaſtique & fut Prieur de l'Abbaye Royale de Saint-Victor de Marſeille ;
8. Et Louis-Joseph, connu ſous le nom de *Chevalier de Chaulieu*, ancien Capitaine aux Gardes-Françoiſes, auquel grade il étoit parvenu par ſon ſeul ſervice ; il vivoit encore en 1745.

Jacques-Paul, II^e du nom, dit *le Marquis de Chaulieu*, né le 11 Novembre 1653, après avoir été Page de la Grande-Ecurie du Roi, eut une Lieutenance, enſuite une Compagnie de Dragons ; fut Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de Bourgogne, le 1^er Janvier 1691, Meſtre-de-Camp de Cavalerie en Mai 1693 ; ſe trouva à la Bataille de la Marſaille en Piémont, où il demeura eſtropié & fait priſonnier, & mourut au Château de Beauregard, âgé de 85 ans. Il avoit épouſé, en 1700, *Marie-Madeleine-Angélique Pellard*, fille d'*Etienne Pellard*, Commiſſaire Provincial des Guerres, de laquelle il n'eut point d'enfans.

Guillaume Anfrie, dit *le Comte de Chaulieu*, ſecond fils de Jacques, I^er du nom, Capitaine de Vaiſſeau au département de Toulon, mort en 1720, avoit épouſé *Françoiſe Flouſt de la Noue*, fille de *Michel Flouſt de la Noue*, Commiſſaire de la Marine au département de Toulon, & Gouverneur de la ville de Fréjus. Il eut :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Et Joseph-Alexandre, rapporté après ſon frère aîné.

Jacques Anfrie, II^e du nom, Seigneur, Patron de Fontenay, Marquis de Guitry ou Quitry, Seigneur de Beauregard, de Forêts, de Leubecourt, & du fief de Saint-Clerc au Vexin Normand, a ſervi dans la marine. Il a partagé avec ſon frère la ſucceſſion de Jacques-Paul Anfrie, Marquis de Chaulieu, & s'eſt marié, le 23 Avril 1743, avec *Claude-Madeleine Courtin-de-Tanqueux*, fille de *Pierre-François Courtin*, Seigneur de Tanqueux, &c., & de *Claude du Port*. Il a de ſon mariage :

1. Jacques-Pierre-Louis, né le 23 Août 1752;
2. Louis-Abraham, né le 14 Juillet 1757;
3. Claude-Madeleine, née le 25 Mai 1751;
4. Et Claude-Madeleine-Joséphine, née le 25 Avril 1755.

Joseph-Alexandre Anfrie, second fils de Guillaume, Comte de Chaulieu, Capitaine des Vaisseaux du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, s'est retiré du service de la Marine, étant Enseigne des Vaisseaux du Roi: il a eu de son mariage avec Dame *Lengles de Guerbus*, Louis-Alexandre-Stanislas Anfrie.

Cet article est tiré d'un extrait d'une Lettre critique de M. l'Abbé d'Estrées, Prieur de Nesville, à M. le Chevalier de la Roque, Auteur du *Mercure*, sur la noblesse de la Maison de Chaulieu; 1745, in-12.

Les armes: *d'azur, à trois triangles d'or, 2 & 1, & un chef de gueules, chargé de trois têtes de Licorne d'or, ayant le cou posé de profil & accostées de deux croisettes aussi d'or.*

ANGE (l'), en Nivernois. I. Michel de l'Ange, se maria, vers 1341, à *Béatrix de Tande*, fille d'*Emmanuel de Tande*, & de *Louise de Beyne*, de laquelle il eut:

II. Antoine, Seigneur de l'Echenault, Château-Renaud, &c., qui épousa *Eléonore d'Autry*, fille de *Martin d'Autry* & de *Catherine de Chazeron*, dont il eut:

III. Philippe, qualifié comme dessus, qui épousa *Anne d'Anglure*, fille de *Charles d'Anglure*, & d'*Eléonore de Laval*; il eut de son mariage:

IV. Jean de l'Ange, Seigneur de l'Echenault, de Saint-Claude, de Saint-Aubin, de la Motte-l'Ange & de Château-Renaud: il paroît d'abord avoir été au service du Duc de Savoie, & avoir eu en Bresse une Seigneurie, qu'il appelle aussi de son nom, & que l'on voit encore dans le *Dictionnaire de la France*, sous le titre de Baronie de l'Ange; & il est dit qu'il l'aliéna; peu après il passa au service du Duc de Bourgogne, & fut tué avec ce Prince à sa défaite devant Nancy, à la tête de ses hommes d'armes en 1476. Il avoit épousé *Jeanne de Chaumond*, fille de *Pierre*, & de *Marie de Breuillars-Coursson*. On prétend que Michel, dont parle Paradin, fut le premier fruit de ce mariage; mais on n'en voit nulle part la preuve; au lieu qu'il est certain qu'Imbert, qui suit, Renaud & Jean en naquirent. Jean, dit *Château-Renaud*, fut fait Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1503, dans la Langue d'Auvergne à Rhodes. Il fut élu Grand-Prieur d'Auvergne, & Grand-Maréchal de l'Ordre le 7 Janvier 1530, & tué le 21 Avril 1540, au service de la Religion. Ce que rapporte le P. de Gouffancourt, à cet égard se trouve conforme à ce que l'on voit encore à Malte dans les Registres de la vénérable Langue d'Auvergne. On a de ce Chevalier, dans la famille, une procuration qu'il donne à Bon de l'Ange, fils d'Imbert, & il l'appelle deux fois son neveu.

V. Imbert épousa *Odille de Maugis*, fille de *Gilbert* & de *Gabrielle de Gournay-de-Marcheville*. Il eut de ce mariage:

1. Bon, qui suit;
2. Et Louis, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem à Malte, le 19 Février 1532, après avoir administré son enquête de noblesse en bonne & due forme.

VI. Bon de l'Ange, Seigneur de l'Echenault, de Saint-Claude, de Saint-Aubin, de la Motte-l'Ange, de Château-Renaud, Villemenan, &c., épousa en secondes noces en 1530 *Catherine du Châtel-Chaussy*, fille de *Milon du Châtel-Chaussy*, & de *Marguerite de Vizier*. Il eut de ce mariage:

1. Charles, qui suit;
2. François, qui entra dans l'Ordre de Malte & y fut reçu le 16 Février 1546; il eut diverses Commanderies, fut Grand-Prieur d'Auvergne & Grand-Maréchal de l'Ordre. Le P. de Gouffancourt, en l'employant aussi dans la liste de ceux qui l'ont précédé, ou lui ont succédé dans ces dignités, ajoute qu'il portoit l'étendard de la Religion au secours de Malte, en 1556, contre les Turcs, qu'il a défendu courageusement la ville de la Charité en Nivernois, contre les Huguenots qui l'assiégèrent diverses fois, en remerciement de quoi le Pape Sixte V lui écrivit une Lettre le 10 Février 1588; & qu'enfin, en 1590, ayant reçu à un nouveau siège de la Charité une mousquetade, il fut porté à Château-Renaud où il mourut, & fut enterré à Germini.
3. & Jean, dont on a l'enquête de noblesse, du 9 Avril 1591, entra aussi dans l'Ordre de Malte; il fut tué en repoussant les Turcs qui avoient assiégé Castelli dans le golfe d'Esquiraffi, où il commandoit pour l'Ordre au mois de Mai 1604.

VII. Charles de l'Ange, Seigneur de Château-Renaud, Chevenon & Villemenart, &c., épousa, 1° le 10 Janvier 1563, par contrat de-

vant *Pichon*, Notaire à Chevenon, Election de Nevers, *Madeleine de Bréchard*, fille de *Michel de Bréchard* & de *Geneviève de Chaſtellux*; 2° *Anne de l'Enfernat*, fille de *Georges de l'Enfernat* & de *Françoiſe d'Etampes*.

Du premier mariage il eut :

1. PHILIPPE, qui ſuit ;
2. LOUISE, mariée à *Paul de Vieurre*, Seigneur de la Salle-Millier.

Du ſecond mariage naquirent :

3. & 4. JACQUES & GEORGES, Chevaliers de Malte, qui furent tués au ſiège de la Tour-d'Allade, poſſédée par les Turcs ;
5. MADELEINE, mariée à *Jacques de Chéry*, dont vint *Anne de Chéry*, qui épouſa *François de la Roche-Aymon*.

Et quatre fils qui moururent jeunes.

VIII. PHILIPPE, Marquis de Château-Renaud, Baron de Villemenart, Seigneur de la Tour-Chevenon, Marcy, les Chardonnières, la Croix-Rouſſe, Faubourg de Lyon, &c., fut d'abord Chevalier de Malte; il avoit déjà pluſieurs Commanderies, quand, voyant tous ſes frères morts & qu'il reſtoit ſeul de ſon nom, il ſe fit relever de ſes vœux, & épouſa, par contrat du 1er Avril 1598, par devant *Caſtaing*, Notaire à Lyon, ELÉONORE DE L'ANGE, ſa parente au IVe degré; de ce mariage il eut :

IX. ARNAUD, qui fut d'abord Capitaine de la première Compagnie du Régiment de Nivernois ſous PHILIPPE ſon père, enſuite Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, Gentilhomme & Député de la Nobleſſe aux Etats de Tours en 1650. Il vendit la Terre de Château-Renaud le 18 Août 1665, & avoit épouſé, par contrat du 20 Octobre 1621, *Marie de la Grange-d'Arquien*, fille d'*Antoine de la Grange*, & de *Marie de Cambray*. Il eut de ſon mariage, NICOLAS, qui ſuit, & d'autres enfans qui n'ont point laiſſé de poſtérité.

X. NICOLAS DE L'ANGE, couſin germain, par ſa mère, de la Reine de Pologne, de Madame la Marquiſe de *Béthune*, & de Madame la Comteſſe de *Vielopolski*, mourut jeune, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Clermont; il avoit épouſé, par contrat du 28 Mai 1660, *Catherine-Marie de Lévis*, ſœur du Capitaine de Vaiſſeau qui ſe trouva à l'expédition de Carthagène en Amérique, dans l'eſcadre de Monſieur de Pointis, & fille de *Louis de Lévis*, Maître-d'Hôtel & Gentilhomme de la Chambre de Sa Majeſté, & de *Marguerite-Catherine de Boislorée*. De ce mariage ſont nés HYACINTHE, qui ſuit, & une fille, morte ſans poſtérité.

XI. HYACINTHE a commencé d'abord à ſervir dans la Marine, enſuite il eſt entré dans les Chevaux-Légers du Roi, où il a fait toutes les guerres de Louis XIV; &, ayant été bleſſé en pluſieurs batailles, il s'eſt vu contraint de quitter le ſervice. Il épouſa 1° *Hélène de Foreſtier*, mère de quatre enfans, dont il n'y a point eu de poſtérité; 2° par contrat du 3 Février 1711, *Marie de Berthier*. De ce ſecond mariage ſont nés :

1. JOSEPH-HYACINTHE, qui ſuit ;
2. BALTHASARD, mort jeune dans la Marine ;
3. & 4. ELISABETH-CATHERINE & HENRIETTE, élevées à Saint-Cyr, & qui vivent filles dans la Communauté de Saint-Thomas à Saint-Germain-en-Laye.

XII. JOSEPH-HYACINTHE DE L'ANGE, allié, par *Marie de la Grange* ſa biſayeule, à l'Electeur de Bavière, au Roi d'Angleterre, aux Maiſons de *Bouillon*, de *Béthune*, de *Saint-Aignan*, a ſervi pendant 30 ans à Saint-Domingue, & s'eſt retiré Commandant de la partie du nord de cette Iſle, avec 2,000 livres de penſion ſur le Tréſor Royal. Il a épouſé *Marie-Renée d'Aſtier*, dont il a deux garçons & ſix filles.

XIII. L'aîné, CHARLES-ACHILLE-CASIMIR-HYACINTHE, après avoir fait ſes exercices à l'Ecole des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, a obtenu une Compagnie de Cavalerie dans le Régiment de Royal-Pologne; il a été réformé à la paix de 1763.

Les armes : *d'azur, au croiſſant d'argent, ſurmonté d'une étoile de même, ayant deux Anges pour ſupports, & un autre pour cimier, tenant à la main droite l'étendard de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, avec deux couronnes ; l'une d'épines, qui eſt à la main droite ; & l'autre de laurier, qui eſt à la main gauche, avec l'inſcription* : Hac ad illam; *& pour deviſe* : nomine l'ANGE & omine.

ANGELOCH : *fretté d'or & de gueules, à la faſce d'or brochant ſur le tout.*

ANGENNES, noble & ancienne Maiſon de France, éteinte, & qui a été féconde en perſonnes illuſtres. ROBERT D'ANGENNES rendit de bons ſervices au Roi CHARLES V, & ſe ſignala en diverſes occaſions contre les Anglois. JEAN D'ANGENNES, ſon fils, Seigneur de

la Loupe, fut Gouverneur du Dauphiné en 1414 & du Château du Louvre. JACQUES D'ANGENNES, Seigneur de Rambouillet, eut beaucoup de part à la faveur de FRANÇOIS Ier. C'étoit un Gentilhomme de grand mérite, & d'une humeur libérale & bienfaisante. Il épousa *Elisabeth Cottereau*, Dame de Maintenon, & il en eut neuf fils & deux filles :

1. JACQUES D'ANGENNES, IIe du nom, Seigneur de Rambouillet, mort sans postérité. Il étoit Maréchal-de-Camp sous HENRI II;
2. CHARLES, Evêque du Mans & Cardinal;
3. RENAUD, Cornette de la Cavalerie légère du Roi, tué en Piémont;
4. NICOLAS, Seigneur de Rambouillet, Vidame du Mans, Gouverneur de Metz & du pays Messin, Chevalier des Ordres de Sa Majesté & Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi CHARLES IX, étoit un Seigneur, dont la qualité & le mérite lui avoient fait faire une illustre alliance. Il sçavoit les Belles-Lettres, & avoit une grande connoissance des affaires. Davila & M. de Thou parlent avantageusement de lui. Il eut beaucoup de part à l'estime du Roi HENRI III, & il fut Ambassadeur en Allemagne & à Rome. Il épousa *Julienne d'Arquenay*, & il en eut:
   1° CHARLES D'ANGENNES, Marquis de Rambouillet, Vidame du Mans, Seigneur d'Arquenay, &c., Grand-Maître de la Garde-Robe du Roi, Capitaine de 100 Gentilshommes de sa Maison, Maréchal-de-Camp, Chevalier des Ordres du Roi, &c., avoit été Ambassadeur Extraordinaire en Espagne, & avoit négocié la paix entre Louis XIII & le Duc de Savoie, en 1614. Il mourut à Paris le 26 Février 1652, âgé de 75 ans. De *Catherine de Vivonne*, fille & héritière de *Jean de Vivonne*, Marquis de Pisani, Chevalier des Ordres du Roi, il eut :
      1. LÉON, tué à la bataille de Nortlingue en 1645;
      2. Un autre fils, mort de la peste en 1631;
      3. CLARICE-DIANE, Abbesse d'Hières, morte en 1670 ou 1671;
      4. LOUISE-ISABELLE, Abbesse de Saint-Etienne de Reims;
      5. CATHERINE-CHARLOTTE, Abbesse d'Hières, après sa sœur, morte en 1691;
      6. JULIE-LUCIE, Marquise de Rambouillet & de Pisani, Duchesse de Montausier, Gouvernante de M. le Dauphin, puis première Dame d'Honneur de la Reine MARIE-THÉRÈSE, femme de Louis XIV. On voit souvent son nom dans les *Lettres* de Voiture & dans les Ouvrages des plus célèbres Auteurs du XVIIe siècle. Elle fut mariée le 13 Juillet 1645, à *Charles de Sainte-Maure*, Duc de Montausier, Pair de France, Chevalier des Ordres de Sa Majesté, Gouverneur de M. le Dauphin, &c.; elle mourut le 15 Novembre 1671, âgée de 64 ans. On l'enterra au grand Couvent des Carmélites auprès de sa mère;
      7. Et ANGÉLIQUE, première femme de *François d'Adhémar-de-Monteil*, Comte de Grignan, Lieutenant-Général pour le Roi en Provence, morte en 1665.

   2° Et MADELEINE, mariée, 1° à *Charles du Bellai*, Prince d'Ivetôt; 2° à *Louis de Barbançon*, Seigneur de Cani.
5. CLAUDE, Evêque de Noyon, puis du Mans;
6. LOUIS, Baron de Meslai, Seigneur de Maintenon, Grand-Maréchal-des-Logis de la Maison du Roi, & Chevalier des Ordres de Sa Majesté, qui fut Ambassadeur Extraordinaire en Espagne. Il épousa *Jeanne d'O*, & il a fait la branche des Marquis de MAINTENON-D'ANGENNES. Ses enfans furent :
   1. CHARLES, mort sans postérité;
   2. JACQUES, Evêque de Bayeux, mort en 1647;
   3. HENRI, Seigneur de Montiers & de Maintenon, qui épousa *Françoise-Julie de Rochefort*;
   4. JEAN, Seigneur de Bertoncelles, mort sans enfans de *Catherine de Pommereuil*;
   5. Et LOUISE-ISABELLE, épouse d'*Antoine d'Aumont*, Marquis de Nolai, Chevalier des Ordres du Roi.
7. FRANÇOIS, Maréchal-de-Camp & Ambassadeur en Suisse, qui a fait la branche des Seigneurs de Montlouet & de Lise;
8. JEAN, Seigneur de Poigni & de Boisoreau, Chevalier des Ordres du Roi, qui fut Ambassadeur auprès du Roi de Navarre, & près le Duc de Savoie, à qui il fut envoyé pour demander la restitution du Marquisat de Saluces, avec ordre de lui déclarer la guerre en cas de refus. Il fut aussi Ambassadeur Extraordinaire en Allemagne. Davila & Mathieu parlent de lui. Il mourut l'an 1593. De *Madeleine*, fille & héritière de *François Thierry*, Seigneur de Boisoreau, il laissa plusieurs enfans, & entr'au-

tres, JACQUES, Ambaſſadeur en Angleterre en 1634. Il mourut près de Londres, le 7 Janvier 1637. La branche de POIGNI finit en la perſonne de CHARLES D'ANGENNES, Marquis de Poigni, Colonel du Régiment Royal-Marine, & Brigadier des Armées du Roi, qui fut bleſſé au combat d'Oudenarde, le 11 Juillet 1708, & qui fut tué à la bataille de Malplaquet, près de Mons, le 11 Septembre 1709, à l'âge de 30 ans, ſans laiſſer d'enfans d'*Henriette-Madeleine Deſmarêts*, fille de *Jean-Baptiſte*, Seigneur de Vauxbourg, Conſeiller d'Etat ordinaire, & de *Marie-Madeleine Voiſin*, qu'il avoit épouſée le 20 Février 1702. Il étoit fils unique de JOSEPH D'ANGENNES, Marquis de Poigni, Enſeigne des Gendarmes de la Garde du Roi, mort âgé de 34 ans, le 22 Mars 1687, & d'*Anne-Marie-Thérèſe de Loménie*, ſa première femme, morte en 1680. Elle étoit fille de *Louis-Henri de Loménie*, Comte de Brienne, Secrétaire d'Etat, & avoit été mariée en 1678.

9. Et PHILIPPE, Seigneur du Fargis, qui fut Gouverneur du Maine & Ambaſſadeur en Angleterre. Sa poſtérité a fini en CHARLES D'ANGENNES, Comte de la Rochepot, mort des bleſſures qu'il reçut à l'attaque des lignes d'Arras, le 2 Août 1640.

Les armes : *de ſable, au ſautoir d'argent.*

On peut conſulter ſur cette Maiſon l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, tom. II, pag. 421, & ſuiv.; Moréri, édition de 1759; & le *Mercure* d'Avril 1753, pag. 1991, où il eſt dit que GABRIEL, Comte d'ANGENNES, mort le 9 Novembre 1752, en ſa Terre du Tremblay, près Saint-Cyr, âgé de 66 ans, n'a laiſſé qu'une fille unique, âgée de 26 ans. Il étoit fils de CHARLES-FRANÇOIS D'ANGENNES, Marquis de Maintenon, & Gouverneur de l'Isle Marie-Galande, en Amérique, lequel vendit la Terre de Maintenon à *Françoiſe d'Aubigné*, ſi connue ſous le nom de *Madame de Maintenon*. Il fut marié, le 20 Mars 1712, à *Françoiſe de Mailly*.

ANGENNES, Généralité de Caen : *d'azur, à la croix d'or, cantonnée de quatre aigles éployées, & à deux têtes de mêmes.*

ANGENNES : *écartelé en ſautoir d'or & d'azur.*

ANGENOUST, Sieur de Birouis : *d'azur, à deux épées d'argent garnies d'or, paſſées en ſautoir.*

ANGER, Seigneur de Chalonges, de Crapado : *de vair, à trois croiſſans de gueules*, 2 & 1.

ANGER-DE-LOHEAC, Baron de Crapado, dans l'Evêché de Nantes, en Bretagne : *de ſable, à trois fleurs-de-lys d'or*, 2 & 1.

ANGERS : *de gueules, à deux clefs d'argent, miſes en pal ; au chef couſu de France.*

ANGERVILLE, en Breſſe : *de ſinople, à trois faſces ondées d'argent.*

ANGERVILLE : *d'or, à trois annelets de ſable*, 2 & 1.

ANGERVILLE : *d'or, au léopard de ſable mouvant du premier canton en chef, & en pointe de deux quinte-feuilles de même.*

ANGERVILLE-MARTEL, Terre & Seigneurie au pays de Caux, en Normandie, à laquelle la Famille d'ANGERVILLE-D'AUVRECHER a anciennement donné ſon nom. Elle fut érigée en *Baronie*, par Lettres du mois d'Avril 1655, en faveur de *Charles l'Etendart*, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie; qui avoit épouſé, en 1640, *Claude de Pipemont*, de laquelle il eut : *Henri*, Baron d'*Angerville*, marié, le 25 Septembre 1677, à *Marguerite de Pipemont*, Dame de Verchoq, en Bourbonnois. De cette alliance vint : *Charles-Dominique de l'Etendart-d'Angerville*, qui épouſa, le 17 Novembre 1711, *Marie-Maximilienne-Claire de Carnin*, dont : *Charles-Alexandre de l'Etendart*, Baron d'*Angerville-la-Martel*, né le 23 Mars 1717.

Les armes : *de gueules, à trois marteaux d'argent*, 2 & 1.

ANGERVILLE-D'AUVRECHER, en Normandie, proche Caen, Diocèſe de Bayeux.

Angerville-la-Martel eſt un Bourg de l'Election de Caudebec, où il y a Foire & Marché. Les noms d'*Angerville* & *d'Auvrecher*, dit la Roque, dans ſon *Traité de l'origine des Noms*, pag. 29, ſont ceux d'une même famille. Les Seigneurs d'*Angerville-d'Auvrecher*, qui faiſoient une branche de la Maiſon des Comtes de *Tancarville*, étoient Maréchaux héréditaires de Normandie.

Dans la liſte de la Nobleſſe qui accompagna ROBERT, Duc de Normandie, à la conquête de la Terre-Sainte, l'an 1096, ſont compris les Sires d'*Angerville-d'Auvrecher*.

GUILLAUME D'ANGERVILLE fut témoin, vers l'an 1140, des donations faites par la Prin-

ceſſe MATHILDE, fille d'HENRI, Roi d'Angleterre, aux Moines de *Saint-André* de Gouflers, & de *Saint-Nicolas* d'Angers.

ROBERT D'ANGERVILLE, aumôna de ſes fonds au Couvent de Notre-Dame du Vœu, vers l'an 1200.

Dans une Charte en latin, du mois d'Octobre 1204, du Monaſtère de Beaumont-en-Auge, on trouve GUILLAUME D'ANGERVILLE, qui confirme la donation de la dixme de la Terre & du Moulin de Fauguernon, faite par ſon père & ſes prédéceſſeurs.

Par une autre Charte en latin, ſans date, GUILLAUME D'ANGERVILLE, du conſentement d'*Hedvige*, ſa femme, donne en pure aumône les deux tiers de la dixme de tout ſon Fief du Meſnil, ſitué à Fauguernon.

On trouve encore dans le même Chartrier un ROBERT D'ANGERVILLE, dont les biens furent confiſqués par le Roi de France, pour crime de félonie. Il poſſédoit un Fief conſidérable, nommé le Fief *Le Tillet*, lequel fut aumôné au Prieuré de Beaumont par le Roi de France.

GUILLAUME D'ANGERVILLE, Maréchal héréditaire de Normandie, poſſédoit la Terre d'*Auvrecher*, ſous le dernier Duc de Normandie, avec un Fief à Fauguernon; ce qui paroît par un aveu rendu au Roi PHILIPPE-AUGUSTE, par RICHARD D'ANGERVILLE, après la réunion faite du Duché de Normandie à la Couronne de France.

On voit, par l'extrait d'une Charte de la Couronne de France, cité dans le *Traité de la Nobleſſe*, par la Roque, que GUILLAUME, Sire d'ANGERVILLE, étoit Maréchal héréditaire de Normandie. Les Regiſtres de la Chambre des Comptes, dreſſés ſous le Règne de PHILIPPE-AUGUSTE, font auſſi mention, que ledit Seigneur GUILLAUME étoit Maréchal héréditaire de Normandie.

Parmi les Seigneurs qui furent admoneſtés par le Roi SAINT LOUIS, pour ſe trouver en armes à Saint-Germain-en-Laye, l'an 1236, comparurent les cinq Evêques de Normandie, le Chambellan de Tancarville, LOUIS & THOMAS D'ANGERVILLE. Dans une autre ſemonce de la Nobleſſe, en 1242, un LOUIS D'ANGERVILLE, l'épouſe de feu THIBAUT D'ANGERVILLE, la veuve de *Richard d'Harcourt*, &c., ſont obligés de fournir.

Les Anglois, en 1322, voulant faire une deſcente ſur les côtes de Normandie, le Roi

envoya des Commandans dans ces Places, & le Sire d'AUVRECHER eut le Commandement du Mont-Saint-Michel.

On trouve dans le *Traité de la Nobleſſe* de la Roque un AUBERI D'ANGERVILLE, Sénéchal du Rouergue en 1324, & dans l'*Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, par le même, un JEAN D'ANGERVILLE, qui ſervoit en 1338.

GUILLAUME D'AUVRECHER, Ecuyer, Sire d'*Auvrecher*, & Maréchal de Normandie, aumôna pluſieurs pièces de terre, en Décembre 1342, au Prieuré de Notre-Dame-des-Bois, près Harfleur.

Noble Dame *Jeanne de Plannes*, veuve de ROBERT D'AUVRECHER, acquit, par contrat du 29 Février 1374, de *Guillaume de Cordouan*, 6 livres que lui faiſoit *Renouf*.

Meſſire JEAN D'AUVRECHER, Chevalier, eſt compris dans le rôle des Grands de Normandie, qui fut dreſſé ſous le règne de CHARLES VI.

Le droit qu'avoit *Philippe d'Harcourt* à la Maréchauſſée de Normandie, étoit fondé ſur le contrat d'acquiſition par lui fait, en 1386, de la Terre d'Auvrecher, lequel contrat eſt mentionné dans les regiſtres de la Chambre des Comptes. On tire auſſi de ces regiſtres la preuve très-ancienne de la poſſeſſion de cette charge, dans la Maiſon d'*Angerville d'Auvrecher*, puiſque GUILLAUME D'ANGERVILLE & D'AUVRECHER prenoit la qualité de Maréchal héréditaire de Normandie, du tems de PHILIPPE-AUGUSTE.

CHARLES VI établit pour Commandans ſur les côtes de Normandie, en 1388, le Maréchal de Blainville, & les Sires de Rouville & d'Auvrecher.

L'échiquier de 1390 nous apprend que Meſſire JEAN D'AUVRECHER, Seigneur de la Terre de ce nom, prenoit le titre de Maréchal héréditaire de Normandie, comme héritier de feu Meſſire ROBERT D'AUVRECHER, ſon père, plaidant conjointement avec *Jeanne de Préaux*, ſa mère, contre *Guillaume de Saint-Marc*, Vicomte de Bloſſeville. Le même échiquier de l'an 1390 parle encore de Meſſire JEAN D'AUVRECHER, Chevalier, Sire d'*Auvrecher*, Maréchal de Normandie, plaidant contre GUILLAUME D'AUVRECHER, Vicomte de Bloſſeville; M. Renaud des Isles, lors bailli de Caux; & Olivier du Gueſclin, Chevalier, Comte de Longueville.

Noble homme ROBERT D'ANGERVILLE,

Ecuyer, Seigneur de Grainville, & Noble homme PIERRE D'ANGERVILLE, Ecuyer, poſſédant des Fiefs dans la Paroiſſe de Douville, en rendirent aveu au Roi dans les années 1391 & 1392.

Dans un titre de 1400, JEAN D'AUVRECHER prend les qualités de Sire d'*Auvrecher* & de Maréchal héréditaire de Normandie. Sa fille unique, JEANNE D'AUVRECHER, étant morte ſans enfans, ſa ſucceſſion paſſa à *Guillaume Crépin de Mauni*, Chevalier, & à JACQUELINE D'AUVRECHER ſa femme, ſœur dudit Sire d'AUVRECHER; leſquels biens furent confiſqués, en 1423, par le Roi d'Angleterre, qui occupoit alors la Normandie. *Hiſt. de la Maiſon d'Harcourt*, tom. II, chap. 67, pag. 1981.

JEAN D'AUVRECHER & DE PLANNES, Maréchal héréditaire de Normandie, épouſa, vers l'an 1430, *Jeanne de Bréauté*, fille de *Roger III*, Sire de *Bréauté*, Vicomte de Mainneval, Chambellan des Rois CHARLES VI & CHARLES VII, & de *Marguerite d'Eſtouteville*.

Dans des Mémoires manuſcrits de M. de Brézé-Malet, Chanoine de Rouen, on trouve le mariage de *Raoul Morel de Brionne*, avec PERRETTE D'AUVRECHER. Leurs armes ſe voient au Prieuré du Parc d'Harcourt.

Il y a une branche d'ANGERVILLE-D'AUVRECHER en Angleterre, qui poſſède la Terre de Herfort. Il en eſt parlé dans les *Antiquités de Leiceſter*, par Guillaume Biorton, & dans la Roque, p. 1990.

Le premier du nom d'*Angerville*, dont la filiation ſoit ſuivie, eſt Meſſire ROBERT D'ANGERVILLE-D'AUVRECHER, Seigneur de Grainville, fils de RICHARD, qui épouſa *Marguerite de Tonneville*, Dame de Gonneville, le 18 Avril 1396; d'eux ſortirent:

1. ROBERT, qui ſuit;
2. RICHARD, Seigneur de Grainville, marié avec *Marie de Trouſſeauville*, dont MARIE D'ANGERVILLE, mariée, en 1441, avec Meſſire *Guillaume d'Eſpinai-Saint-Luc*, Seigneur de Boſguerout.

ROBERT D'ANGERVILLE-D'AUVRECHER eſt compté parmi les Gentilshommes qui défendirent le Mont-Saint-Michel en 1424. Ses armes ſe conſervent à l'Abbaye, & ſes deſcendans jouirent du Privilège d'y entrer armés. Voy. l'*Hiſt. de Normandie*, par Maſſeville. Ce ROBERT D'ANGERVILLE épouſa *Jeanne de Meurdrac*, fille aînée & héritière en partie de *Guillaume de Meurdrac*, Seigneur de Treilly, & de *Jeanne de Brionne*, Dame d'Heuditot, Manneville & autres lieux. ROBERT D'ANGERVILLE partagea le 2 Octobre 1438, avec Noble Demoiſelle de *Meurdrac*, ſœur de *Jeanne de Meurdrac*, ſon épouſe, la ſucceſſion de *Jeanne de Brionne*. Il eut de ſon mariage ROBERT, qui ſuit.

ROBERT, III^e du nom, Seigneur de Grainville, Gonneville, Beuzeval, Treilly, &c., épouſa *Thomine Dubois*, Dame de Petiville, dont il eut:

CHARLES, Seigneur de Grainville, qui prit alliance avec *Marie Louvel*, Dame de Valencé, dont eſt ſorti:

JEAN D'ANGERVILLE, Seigneur de Grainville, &c., qui épouſa en premières noces *Renée le Vavaſſeur*, & en ſecondes noces, le 13 Juillet 1516, *Jacqueline de Dreux*, veuve de Meſſire *Olivier d'Epinay*, dit *de Hayes*, Seigneur de Boſguerout. Il eut du premier lit deux filles, ANTOINETTE & LOUISE, & du ſecond lit FRANÇOIS, qui ſuit.

FRANÇOIS D'ANGERVILLE s'eſt marié avec *Catherine le Doyen*, fille & héritière de *Pierre le Doyen*, Seigneur d'Authon, deſquels ſont ſortis RENÉ, qui ſuit, & ROBERT.

RENÉ, Seigneur de Grainville, s'eſt allié avec Noble *Madeleine Boivin*, dont:

JEAN, Seigneur de Grainville, II^e du nom, marié avec *Barbe Jubert*; il en a eu:

LOUIS D'ANGERVILLE D'AUVRECHER, I^er du nom, Seigneur de Grainville, Heuland, Branville, la Montagne, Thieſſe, &c., qui s'eſt marié avec Noble *Anne Bellet*, fille de *Pierre Bellet*, d'où ſont ſortis:

1. LOUIS, qui ſuit;
2. Et ROBERT, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné.

BRANCHE AINÉE.

LOUIS D'ANGERVILLE D'AUVRECHER, II^e du nom, Seigneur de Grainville, Heuland, &c., épouſa *Marguerite d'Abos*, Dame de Saint-Cloud-en-Auge, dont eſt ſorti:

LOUIS D'ANGERVILLE D'AUVRECHER, III^e du nom, Seigneur de Grainville, Heuland, Douville, Angerville, &c. Il a épouſé *Marie-Madeleine Huë*, fille de Meſſire *Pierre Huë*, Seigneur de Mutrecy, Sainte-Honorine, &c De ce mariage ſont nés:

1. THOMAS-ROBERT, qui ſuit;
2. Et HENRI-RENÉ.

THOMAS-ROBERT a épouſé, le 1er Décembre 1767, *Auguſtine d'Auray*, fille de Meſſire *Bœuve d'Auray*, Marquis de Saint-Poix.

SECONDE BRANCHE.

ROBERT D'AUVRECHER-D'ANGERVILLE, Seigneur de Branville, la Montagne, Thieſſé, ſecond fils de Louis Ier & d'*Anne Bellet*, a épouſé en premières noces Noble Demoiſelle *Louvel*, & en ſecondes noces Demoiſelle de *Clacy*, Dame du Meſnil-Toufray.

Du premier lit eſt venu THOMAS, marié à *Marie de Francqueville*.

Et du ſecond lit LOUIS-ROBERT, Seigneur de Branville, la Montagne, Thieſſe & Meſnil-Toufray, marié à Noble Demoiſelle *Bernières Gaurus*, dont:

MARIE-HENRIETTE.

La Roque, pag. 1990, dit auſſi qu'il y a une troiſième branche établie en Angleterre, dont étoient ROBERT, ROGER & JEAN D'ANGERVILLE, poſſédant la terre de Herfort.

Les armes: *d'or, à la fleur de nefflier de ſable, ſurmontée d'un lion paſſant de gueules*. (Généalogie dreſſée ſur un Mémoire envoyé).

ANGERVILLIERS. Voyez BAUYN.

ANGEST: *d'or, à la croix de gueules, chargée de 5 coquilles du champ*.

ANGIER, en Bretagne: *de ſable à 3 fleurs-de-lys d'or*, 2 & 1.

ANGLADE DE L'ANGLADE. NICOLAS-JOSEPH-BALTHASARD DE L'ANGLADE, Chevalier, Seigneur & Vicomte du Cayla, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier & Commandeur de ſes Ordres, Directeur-Général de la Cavalerie & Dragons de France, Gouverneur des Ville & Château de Villefranche, en Rouſſillon, Gouverneur, Grand-Bailli & Sénéchal du Duché de Mercœur, Baron de Bontauroux & Chambon, Seigneur de Champs, le Villères, d'Apcher, Saint-Préjet, Belveret, en Gévaudan; Maubec, en Auvergne; Bourdeny & Epreville, en Normandie; marié par contrat du 16 Octobre 1725 avec *Catherine-Joſèphe-Agathe Robert de Lignerac*, fille aînée de Meſſire *Joſeph Robert*, Chevalier, Seigneur, Marquis de *Lignerac*, & de *Marie-Charlotte de Tubières*, de Grimoard, de Peſtel, de Lévis de Caylus, Marquiſe de Lignerac, mort ſans enfans en ſon Hôtel, à Paris, âgé de 70 ans, le 16 Décembre 1754. Le Vicomte du Cayla avoit été nommé Chevalier & Commandeur des Ordres du Roi, le 1er Janvier 1746, & avoit fait en cette qualité ſes preuves de nobleſſe, au rapport de M. *de Clairambault*, Généalogiſte deſdits Ordres, par-devant Meſſieurs le Maréchal Duc de Noailles & le Comte de la Luzerne, qui avoient été commis par le Roi pour les recevoir: ledit Vicomte du Cayla étoit d'une branche qui eſt établie depuis longtems en Languedoc. Elle y ſubſiſte encore en la perſonne de ſon héritier.

NICOLAS-JOSEPH-BALTHASARD DE L'ANGLADE, Chevalier, Seigneur, Comte de Saint-Paul, Vicomte du Cayla & de Vazeilles, Baron de Montauroux, Seigneur de Belvezet, Champs, Longeval, Larrode, Vachallaries, &c., ancien Meſtre de Camp de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, fils d'ANTOINE-PLACIDE DE LANGLADE, Chevalier, Seigneur, Comte de Saint-Paul-du-Cayla, ancien Lieutenant-Colonel de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, couſin germain du Vicomte du Cayla, & de MARIE-ANNE DE L'ANGLADE-DU-CAYLA, ſa ſœur, mariés par contrat du 10 Février 1714, avec diſpenſe de parenté au ſecond degré, obtenue de la Cour de Rome: ledit Comte *de Saint-Paul*, s'eſt marié par contrat du 6 Août 1759 avec *Jeanne-Camille de Beaufort de Peſtel*, fille d'*Alexandre-Emmanuel de Caſſaigne de Beaufort*, Chevalier, Seigneur, Marquis de Miramont, & de *Marguerite-Emilie-Eſther de la Tour-du-Pin-de-Gouvernet*, Marquiſe de Miramont. De ce mariage eſt iſſu, juſqu'à préſent, ALEXANDRE-EMMANUEL-MARIE-ANNET DE L'ANGLADE-DU-CAYLA, Chevalier, né au Château de Beauregard, pays de Gévaudan, Province de Languedoc, le 27 Septembre 1761. Le Comte de Saint-Paul a pour frères: 1. JEAN-ANTOINE-MARIE, Vicaire-Général & Chanoine du Puy; 2. Et CLAUDE-JOSEPH, appelé *le Chevalier du Cayla*, premier Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi, & quatre ſœurs, dont une morte mariée à *Jean de la Faige*, dont une fille; l'autre mariée à *Jean-Baptiſte de Verthamy*, & deux autres Religieuſes, l'une à l'Abbaye-Royale des Chaizes, en Auvergne, l'autre à la Viſitation du Puy.

Les armes ſont: *d'argent, à trois tafs de gueules, deux & un*; pour ſupports: *deux centaures, moitié femme & moitié cheval*.

* ANGLADE, Terre ſituée dans le Bour-

delois, qui a eu ſes Seigneurs particuliers, à qui l'on ne connoît point d'autres noms; ainſi, ou ils ont donné le nom à la terre, ou la terre le leur a donné; le premier que l'on connoiſſe eſt:

GUILLAUME, Ier du nom, Seigneur d'ANGLADE, qui fit hommage à EDOUARD Ier, Roi d'Angleterre & Duc de Guyenne, pour la terre d'Anglade en 1273. Cet hommage ainſi conçu: *Anno* 1273, *Guillelmus de l'Anglade pro caſale de l'Anglade*, ſe trouve en la Chambre des Comptes de Paris, dans un grand livre in-folio, couvert de cuir noir ſur bois, marqué d'une double *F* rouge, commençant au 55e feuillet de vélin, concernant les hommages de Guyenne, faits au Roi d'Angleterre, & par extrait au Cabinet du Généalogiſte des Ordres du Roi.

Le même nom de famille, le même pays, la même Seigneurie, & le même tems, ne permettent point de douter que de ce même GUILLAUME D'ANGLADE & de ſa femme, dont on ignore le nom, ne ſoit venu:

II. PIERRE, Ier du nom, Seigneur d'ANGLADE, qualifié *Caver*, c'eſt-à-dire *Chevalier*, dans le contrat de mariage d'ARNAUD D'ANGLADE, ſon fils, avec *Jeanne Tidon-de-Lormon*, du 3 Juin 1300, auquel il aſſiſta; outre cet ARNAUD qui ſuit, qu'il eut de ſa femme, dont le nom eſt auſſi inconnu, il paroît par un acte du 2 Février 1280, & par un autre du 3 Juin 1303, qu'il eut un ſecond fils nommé JAMES.

III. ARNAUD, Ier du nom, Seigneur d'ANGLADE, eſt qualifié *Donzet*, c'eſt-à-dire *Damoiſeau*, dans ſon contrat de mariage avec *Jeanne Tidon-de-Lormon*, fille de *Robert Tidon-de-Lormon, Damoiſeau*, & de noble *Marcèſe*, ſa femme, du 3 Juin 1300. Ils donnèrent à leur fille 100 francs Bourdelois, & 15 livres de rente à prendre ſur les biens qu'ils ont en Cairie, ou ſur la terre de Lormon, avec l'ameublement ſpécifié dans le contrat de mariage, & un cheval enharnaché.

Après la mort de *Jeanne Tidon-de-Lormon*, dont on ignore s'il eut des enfans, ARNAUD D'ANGLADE ſe remaria avec *Pélegrue de Curton*, branche de la Maiſon de *Chabannes*. Un bail à nouveau Fief, du 2 Février 1317, dans lequel *Pélegrue de Curton*, eſt dite mère, de PIERRE D'ANGLADE, pupille, fils d'ARNAUD D'ANGLADE, Damoiſeau, prouve qu'elle en étoit veuve en 1317, qu'elle en avoit eu PIERRE D'ANGLADE, qui ſuit, qu'elle inſtitua ſon héritier & ſon exécuteur teſtamentaire, avec frère Luc de Latapie, Gardien des frères mineurs de Libourne, par ſon teſtament du 2 Décembre 1346. Elle fit beaucoup de legs & choiſit ſa ſépulture dans l'Egliſe de Saint-Sulpice d'Iſon entre-deux-mers, devant l'Hôtel Notre-Dame, à côté d'ARNAUD D'ANGLADE, ſon mari. Elle demande d'être enſevelie en habit de Religieuſe de Sainte-Claire, & ordonne qu'on diſe mille Meſſes pour le repos de ſon âme.

IV. PIERRE, IIe du nom, Seigneur d'ANGLADE, Chevalier, fut un de ceux qui, avec les Comtes d'Armagnac & de Périgord, les Seigneurs d'Albret, de Buch, de Rauſan, &c., reconnurent contre leur gré, par ordre du Roi JEAN, EDOUARD III, Roi d'Angleterre, pour Souverain de Guyenne & de Gaſcogne, après le traité de Brétigny, conclu, le 19 Mai 1359, entre ces deux Monarques. (du Tillet, Froiſſard, *Hiſtoire de Guyenne*.)

Ce PIERRE teſta, le 24 Août 1359. Il eſt qualifié dans ſon teſtament de *Chevalier* & dit avoir été marié avec *Roſe d'Albret*. Il donne à ſes enfans leurs droits reſpectifs, fait pluſieurs legs, demande à être enterré dans l'Egliſe de Saint-Sulpice d'Iſon, devant l'Autel de Notre-Dame à côté de ſa femme, & nomme Bérard d'Albret, Seigneur de Langoiran, pour ſon exécuteur teſtamentaire. Il laiſſa de ſon mariage:

1. ARNAUD, qui ſuit;
2. PIERRE, Religieux de l'Ordre de Saint-Auguſtin, pourvu de l'Archevêché d'Auch par le Pape URBAIN VI. RICHARD II, Roi d'Angleterre, lui accorda des Lettres datées de Weſtminſter le 16 Mai de la ſixième année de ſon règne (1383), par leſquelles il mande à ſes Lieutenans & autres, ſes Officiers en Guyenne, de protéger, maintenir & ſecourir à main armée, s'il en eſt beſoin, *Venerabilem Patrem fratrem* PETRUM DE ANGLANDA, *ſacræ paginæ profeſſorem*, Archevêque d'Auch, pourvu par le Pape URBAIN VI de cet Archevêché, dont il ne fut jamais paiſible poſſeſſeur;
3. BERNARD, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, ainſi qualifié dans le teſtament de ſon père;
4. Et ANNE, mariée à *Guy de Durfort*, Damoiſeau.

V. ARNAUD, IIe du nom, Seigneur d'ANGLADE, Chevalier, fut du nombre des Chevaliers qui, ſuivant le grand livre de cuir noir

déposé à la Chambre des Comptes de Paris, déjà cité, firent hommage au Roi d'Angleterre, dans l'Eglise de Saint-André de Bordeaux, le 9 Juillet 1363. Il se trouva en 1366 avec nombre d'autres Gentilshommes dans l'armée que le Prince de Galles emmena au secours de PIERRE *le Cruel*, Roi de Castille, détrôné par HENRI son frère. (Voyez Froissard, *Hist. de France*, *Hist. de Guyenne*, *Hist. d'Angleterre*, &c.) Il fut chargé en 1371 du gouvernement de la Guyenne avec le Captal de Buch & les Seigneurs de Mucidan & de l'Esparre, par le Duc de LANCASTRE, Gouverneur de cette Province, qui mena en Angleterre CONSTANCE, fille aînée de PIERRE, Roi de Castille, qu'il avoit épousée à Rochefort. (*Hist. de Guyenne*). ARNAUD D'ANGLADE obtint le 19 Décembre 1377, de RICHARD II, Roi d'Angleterre, des Lettres de Sauve-garde, pour lui, pour sa famille & pour ses biens. Il fut Député en 1393 avec les Sires de Labarde, de Tarride, de Pinterne, de Castelnau & de Caupane, les Jurats & Consuls de Bordeaux, de Bayonne & de Dax, vers RICHARD II, Roi d'Angleterre, afin d'empêcher que la donation que RICHARD avoit faite de la Guyenne & de la Gascogne, en faveur du Duc de LANCASTRE, son oncle, n'eut lieu. (*Hist. de Guyenne.*)

ARNAUD D'ANGLADE épousa en premières noces *Catherine d'Aubeterre*, après la mort de laquelle il prit une seconde alliance avec *Marguerite de Montlaur*. Les enfans du premier lit furent :

1. GUILHEM-AMANIEU, qui suit ;
2. PIERRE, Ecuyer dans la Compagnie de Jean Charelles, Ecuyer, & de 10 autres Ecuyers de sa Chambre & Compagnie, reçus à Croces-lez-Bourges, le 28 Juin 1418. (*De la Montre originale en parchemin au Cabinet du Généalogiste des Ordres du Roi*) ;
3. BONNE D'ANGLADE, mariée par contrat du 24 Mai 1384 à *Gaillard de la Roque*, Damoiseau, Seigneur du Gua. ARNAUD, son père, lui constitua 500 livres Bourdeloises, & 35 livres de rente en Fief, qu'il lui assignera dans quatre ans sur quelque partie de ses terres ; au moyen de quoi elle renonça à tous droits paternels & maternels, & à la portion des biens de Pierre-Lambert d'Aubeterre, Chevalier : elle fut assistée par Arnaud de Curton, Baron de Curton, Chevalier.

Du second mariage il eut :

4. Et GAILLARD D'ANGLADE, Damoiseau, père de MARGUERITE, mariée avec *Jean de Copessac*, Damoiseau, par contrat du 16 Août 1425.

VI. GUILHEM-AMANIEU, II^e^ du nom, Seigneur d'ANGLADE, chevalier, accepta, pour lui & pour PIERRE, Damoiseau, son frère, en son absence, la cession que MARGUERITE, leur nièce, fille de GAILLARD, Damoiseau, leur fit, par acte du 6 Août 1425, de tous ses droits paternels sur les terres d'Anglade, de la Mothe-de-Génissac entre-deux-mers, sur l'hébergement de Fromac & de tous autres endroits qui pourroient lui appartenir, tant aux droits de son père que de *Marguerite de Montlaur*, son ayeule, mère de GAILLARD, & femme en secondes noces d'ARNAUD, son ayeul ; à condition qu'ils lui donneroient 400 livres Bourdeloises, avec les robes & habillemens nuptiaux, & feroient les frais de ses noces ; ce qui fut exécuté ; & elle épousa, par contrat du 16 Août 1425, *Jean de Copessac*.

GUILHEM-AMANIEU testa le 9 Septembre 1428. Il fait mention dans son testament d'ARNAUD D'ANGLADE & de *Catherine d'Aubeterre*, ses père & mère, & déclare être marié avec *Jeanne de Montferrand*, à qui il donne la jouissance de la terre de la Mothe-de-Génissac, pour la payer de ses droits, & la laisse jouissante, conjointement avec PIERRE son frère, de tous ses autres biens, jusqu'à ce que son héritier ait atteint l'âge de 20 ans ; il dit en avoir eu : 1. JEAN, qui suit ; 2. NAVARROT, auteur de la branche des Seigneurs de Colombières & de Savonières, rapportée ci-après ; & il y nomme David de Montferrand, Archevêque de Bordeaux, son exécuteur testamentaire. Il ne vécut pas longtemps après son testament : c'est ce qui se voit par une reconnoissance du 2 Janvier 1429, passée en faveur de PIERRE, comme tuteur de ses deux neveux. GUILHEM-AMANIEU eut encore un fils naturel, connu sous le nom de *Bâtard d'Anglade*, archer à la petite paye sous Messire Louis de Crussol, Grand-Panetier de France, & ensuite Capitaine de 100 Lances, le 25 Septembre 1461, à qui il légua par son testament 200 livres Bourdeloises.

VII. JEAN, I^er^ du nom, Seigneur d'ANGLADE, Beleyron, la Mothe-Génissac, Castelbel, Laubet, &c., Chevalier, signa avec l'Archevêque de Bordeaux, les Seigneurs de Montferrand, Duras, Lansac, &c. Les articles du traité que les Bourdelois conclurent avec le

Roi CHARLES VII, le 12 Juin 1451, & le 19 du même mois le Comte de Dunois reçut le ſerment des mêmes Seigneurs (diſent Jean & Alain Chartier, Monſtrelet, *Hiſt. de Guyenne, Chronique Bourdeloiſe*). Cependant ces Seigneurs, perſuadés que le traité de Brétigni les rendoit, malgré ce ſerment, ſujets du Roi d'Angleterre, que leurs ancêtres avoient reconnu 100 ans auparavant par ordre du Roi JEAN, reçurent le Général Talbot, dans Bordeaux, le 30 Octobre 1452; & le 12 Juillet ſuivant, ce Général ayant été tué avec ſon fils au combat de Caſtillon, JEAN D'ANGLADE y fut fait priſonnier, diſent les Auteurs ci-deſſus cités, & ſa terre d'Anglade fut confiſquée & donnée à Antoine d'Aubuſſon, Seigneur de Monteil, Chambellan du Roi, par Lettres du 26 Novembre 1453, & enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Paris, le 25 Juillet 1456. Voyez le *onzième Mémorial de cette Chambre des Comptes*, cotté L.

JEAN D'ANGLADE reſta priſonnier au Châtelet de Paris, juſqu'au règne de LOUIS XI, que ce Monarque donna des Lettres datées de Blanquefort, du 27 Février 1471, enregiſtrées au Parlement de Bordeaux, le 3 Août 1486, portant abolition pour JEAN D'ANGLADE, Chevalier, natif du pays de Bordeaux, qui avoit été pris dans l'armée du Général Talbot, non obſtant ſon ſerment fait au Roi CHARLES VII, après la réduction de la Guyenne, en 1451. Il lui permet de s'accorder avec Antoine d'Aubuſſon, Chevalier, à qui le Roi ſon père avoit donné la terre d'Anglade. Ce JEAN D'ANGLADE fut un des favoris de LOUIS XI, l'un des 100 Gentilshommes de ſon Hôtel de la première bande, ordonnés pour la garde de ſon Corps, depuis 1473 juſqu'au 31 Août 1483; un de ſes Chambellans & auſſi Capitaine des Villes de Montflanguin & de Villeréal, en la Sénéchauſſée d'Agénois, par Lettres données à Paris le 7 Septembre 1472, ſignées par le Roi. En cette qualité il donna, le 3 Décembre 1476, quittance de 80 livres tournois, attachées à ſon emploi de Capitaine, ſignée de lui, & ſcellée du ſceau de ſes armes, ou l'on voit une *aigle à deux têtes*; pour cimier: *une figure humaine*, & autour *ſcel de Jean d'Anglade*.

Il fit hommage au Seigneur de Roſan, pour la Terre de Laubeſc, en Baſadois, par acte du 10 Août 1474. Il fut enterré à Bordeaux dans la Chapelle de Notre-Dame de Pitié, de la Paroiſſe de Saint-Remi, ainſi qu'il ſe voit dans le teſtament de PIERRE D'ANGLADE, ſon fils, du 15 Juillet 1492, qui prouve qu'il avoit été marié deux fois; que de *Jeanne de la Lande*, ſa première femme, connue par une reconnoiſſance en ſa faveur, du 15 Février 1466, dans laquelle elle eſt dite femme de JEAN D'ANGLADE, Chevalier, ſont venus:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. ISABEAU, mariée à *Jean*, Seigneur de *Nanian*, Damoiſeau;

D'ISABEAU *de Ferranhes*, ſa ſeconde femme, il eut:

3. SIMON, ſubſtitué par PIERRE, ſon frère; ce SIMON eſt auteur de la branche des Seigneurs de Sarraſan, rapportée ci-après;
4. Et GUILLAUME, Capitaine dans les bandes Gaſconnes, tué en 1537, au Pas de Suse.

VIII. PIERRE, III^e du nom, Seigneur d'ANGLADE, Caſtelbel, Laubeſc & Béléyron, Chevalier, fut un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi LOUIS IX, de la première bande ordonnée pour la garde de ſon corps, depuis le 1^er Septembre 1472 juſqu'en 1486; Ecuyer de Sa Majeſté; & en cette qualité, il donna quittance de 330 livres tournois, attachées à ſa charge, le 19 Août 1481, ſignée de lui & ſcellée de ſon ſceau, où l'on ne diſtingue plus rien. On lit dans le tom. III des *Grands Officiers de la Couronne*, pag. 382, qu'il épouſa, en 1478, *Marguerite de Béarn*, fille naturelle de *Gaſton de Foix*, Captal de Buch, Comte de Bénauges & de Longueville, de laquelle on ne lui reconnoît point d'enfans. Après ſa mort, il ſe remaria avec noble Dame *Bernérique*, dont il fait mention dans ſon teſtament paſſé à Bordeaux, le 15 Juillet 1492, par lequel il lui donne 1100 livres Bourdeloiſes, & il veut qu'elle ſoit entretenue dans ſa Maiſon juſqu'à ce qu'elle ſoit payée, ainſi que des 2000 livres de dot, qu'elle lui avoit apportées. Il donne à ISABEAU D'ANGLADE, ſa ſœur, femme de *Jean*, Seigneur de *Nanian*, les maiſons nobles de *Caſtelbel* & de *Laubeſc*, avec tous les droits y appartenans. Il fait des legs à deux enfans naturels qu'il avoit; il veut qu'*Iſabeau de Ferranhes*, ſa belle-mère, jouiſſe de la terre de Beleyron, juſqu'à ce qu'elle ſoit payée de ſa dot, & de ce que JEAN D'ANGLADE, ſon mari, & père du teſtateur, lui a donné par ſon contrat de mariage. Il fonde à perpétuité pour tous les vendredis un Service dans la Chapelle de Notre-Dame-

de-Pitié de l'Egliſe de Saint-Remi ; il inſtitue ſon héritier ou ſon héritière l'enfant poſthume dont ſa femme pourra accoucher, & au cas qu'elle ne ſoit pas enceinte, il nomme SIMON D'ANGLADE, ſon frère, fils d'*Iſabeau de Ferranhes*, ſa belle-mère, ſon héritier, ſuivant la ſubſtitution appoſée au teſtament de JEAN ſon père. Cinq jours après, & le 20 du même mois de Juillet, il fit un codicile dans lequel il confirme la ſubſtitution faite par ſon teſtament, &, dans le cas de la ſubſtitution, il donne 2000 livres Bourdeloiſes à GUILLAUME ſon autre frère, ſecond fils d'*Iſabeau de Ferranhes*, ſa belle-mère.

Soit que PIERRE D'ANGLADE mourut ou ne mourut pas de cette maladie, noble Dame *Bernerique*, ſa ſeconde femme, accoucha d'une fille, nommée CATHERINE, qui ſuit.

IX. CATHERINE D'ANGLADE, par ſon mariage, porta la terre d'Anglade & ſes autres biens dans la maiſon de Verdun; elle eſt qualifiée Dame d'ANGLADE, dans une reconnaiſſance en ſa faveur, du 21 Janvier 1509. Elle ne vivoit plus, vraiſemblablement en 1533, puiſqu'on trouve une reconnoiſſance du 20 Février 1533, en faveur de Jean de Verdun, ſon fils, Seigneur d'Anglade.

Un bail à nouveau fief, du 20 Juillet 1543, fait par Antoine de Montpezat, tant en ſon nom qu'au nom de Jean de Montpezat, ſon fils, & la quittance que SIMON D'ANGLADE leur donna le 5 Octobre 1543, des droits qu'il avoit ſur la terre d'Anglade, prouvent qu'*Antoine de Montpezat* avoit épouſé l'héritière d'Anglade, & une reconnoiſſance du 7 Juillet 1566, en faveur de *Gabrielle de Montpezat*, prouve auſſi qu'elle avoit pour ſon partage cette terre, qu'elle porta, par ſon mariage, dans la maiſon de la *Roche-Aymon*, d'où elle paſſa par vente, en 1578, à *Etienne de Pontac*, Tréſorier de France à Bordeaux. *Jean-François de Pontac*, Conſeiller au Parlement de cette même Ville, l'a vendue en 1736 à *Jean Pelet*, Secrétaire du Roi à Bordeaux, qui la poſſède aujourd'hui.

BRANCHE

des Seigneurs DE SARRASAN.

VIII. SIMON D'ANGLADE, Ecuyer, Seigneur de Sarraſan, fils de JEAN, Seigneur d'Anglade, Chevalier, & d'*Iſabeau de Ferranhes* ſa ſeconde femme, ne profita pas, comme on vient de le voir, de la ſubſtitution faite en ſa faveur par PIERRE, ſon frère. Après avoir ſervi en qualité de Gendarme dans la Compagnie du Sire d'Albret, il s'établit à Condom, où il épouſa, par contrat du 3 Décembre 1510, en préſence d'*Iſabeau de Ferranhes* ſa mère, & *Simon de Ferranhes*, Seigneur de Bermon ſon oncle, *Iſabeau du Luc*, fille de *Jean-Pierre* & de *Françoiſe de Lupé*. Sa mère l'inſtitua ſon héritier par ſon teſtament du 9 Décembre 1512. Elle fut enterrée dans l'Egliſe des Religieux Carmes de Condom. SIMON D'ANGLADE donna, par un contrat du 5 Octobre 1543, & par un autre du 2 Mai 1551, quittance à *Jean de Montpezat*, Seigneur d'Anglade, de tous les droits qu'il avoit ſur cette Terre, tant du Chef d'*Iſabeau de Ferranhes*, ſa mère, que de celui de GUILLAUME D'ANGLADE, ſon frère, mort Capitaine dans les Bandes Gaſconnes; par ſon teſtament du 21 Juillet 1551, il dit avoir eu de ſa femme *Iſabeau du Luc* :

1. JEAN, qui ſuit;
2. ARNAUD, né le 22 Mai 1524, Gendarme dans la Compagnie du Duc de Guiſe, tué à la bataille de Dreux en 1562;
3. MARGUERITE, née le 7 Avril 1527, mariée par contrat du 18 Janvier 1550 à *Jean-Jacques de Montaut*, Seigneur *de Monteils*;
4. Et JEAN, né le 5 Octobre 1529, Guidon d'une Compagnie de 50 hommes d'armes, comme il paroît par un acte du 29 Janvier 1589, dans lequel il eſt qualifié *Curateur* de JÉRÉMIE, Homme d'armes, & de JEAN D'ANGLADE, Archer de la même Compagnie, ſes neveux. *Iſabeau du Luc*, femme de SIMON, morte quelques jours après avoir fait ſon teſtament le 18 Mai 1551, y rappelle ſes quatre enfans, & lègue à *Catherine d'Artigola*, ſa belle-fille, ſes perles & ſon diamant.

IX. JEAN D'ANGLADE, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Sarraſan, né le 12 Septembre 1512, entra fort jeune dans les Bandes Gaſconnes de la Compagnie de GUILLAUME, ſon oncle, qui fut tué au pas de Suſe en 1537, & lui conſidérablement bleſſé; ce qui le força de quitter le ſervice. Il épouſa, par contrat du 18 Juin 1545, en préſence de SIMON, ſon père, *Catherine d'Artigola*, fille de *Samſon*, Seigneur de Bélac, & de *Marie de Montlezun*. Il paya, ſuivant un acte du 26 Août 1551, à *Jean-Jacques de Montaut*, Seigneur de Monteils, ſon beau-frère, les droits qui revenoient à MARGUERITE D ANGLADE, ſa ſœur.

Dans ſon teſtament du 27 Février 1572, où il nomme JEAN ſon frère ſon exécuteur teſtamentaire, il dit avoir eu de ſa femme, *Catherine d'Artigola*:

1. JÉRÉMIE, qui ſuit;
2. Et JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de la Baſtide, rapportée ci-après.

X. JÉRÉMIE D'ANGLADE, Ecuyer, Seigneur de Sarraſan, né le 1er Septembre 1567, 22 ans après le mariage de ſon père, étoit, en 1589, homme d'armes dans une Compagnie de 50 hommes, dont JEAN D'ANGLADE, ſon oncle, étoit Guidon, ſuivant un acte du 29 Janvier 1589, & il en fut enſuite Lieutenant. Il fut fondé de procuration le 4 Avril 1606, par JEAN, ſon frère, Capitaine au Régiment de Néreſtan, pour toucher toutes les ſommes dues à l'hérédité, & il tranſigea avec lui, relativement aux diſpoſitions teſtamentaires de JEAN, leur père commun, par acte du 20 Novembre 1609. Il épouſa, par contrat du 1er Novembre 1612, en préſence d'Antoine de Cous, Evêque de Condom, & de JEAN D'ANGLADE, ſon frère, *Françoiſe de Nort*, fille de *François*, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, & d'*Iſabeau Duroy*. Il teſta le 27 Février 1624, & mourut à Paris le 29 Novembre 1624: il fut enterré dans l'Egliſe de Saint-Germain-l'Auxerrois; ſa femme étoit morte en 1660, & il en eut:

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. & 3. Deux filles jumelles, nées le 19 Décembre 1619; MARIE, Religieuſe Clariſte à Nérac; & SYLVIE, mariée à *Bertrand Dupuy-Penſens*, Préſident à l'Election de Condom;
4. Et JÉRÉMIE, né le 22 Juillet 1622, Capitaine au Régiment de Bourbonnois, ſuivant un acte du 25 Novembre 1652. Il mourut le 30 Septembre 1673, ſans avoir été marié.

XI. GUILLAUME D'ANGLADE, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Sarraſan, né le 13 Décembre 1617, épouſa, par contrat du 23 Février 1647, *Françoiſe de la Roche*, fille d'*Iſaac*, Seigneur d'Arnauton, & de *Marie de Ciſteris*. Il tranſigea avec JÉRÉMIE D'ANGLADE, ſon frère, Capitaine au Régiment de Bourbonnois, par acte du 25 Novembre 1652. Il teſta le 6 Juillet 1676, & mourut le 14 Août 1678, & ſa femme *Françoiſe de la Roche*, le 15 Janvier 1688; ſes enfans furent:

1. ISAAC, qui ſuit;
2. & 3. FRANÇOIS, & autre FRANÇOIS, morts jeunes;

4. JEAN, né le 20 Septembre 1654, Capitaine des Grenadiers au Régiment d'Oléron, & Chevalier de Saint-Louis. Les Lettres de paſſe à cette Compagnie lui furent expédiées au Camp devant Barcelone, le 4 Avril 1706, par le Maréchal de Teſſé, & le 23 Mai ſuivant il eut ſa commiſſion de la Cour. Il mourut en 1707, au Camp devant Tortoſe, de la ſuite de cinq bleſſures qu'il reçut à la bataille d'Almanza, à la tête de ſes Grenadiers qui y périrent tous à la réſerve de ſept;
5. FRANÇOISE, née le 14 Mai 1656, mariée, par contrat du 18 Juin 1674, à *Guillaume de Peirecave*, Seigneur de Pomès, morte en 1715;
6. JOSEPH, né le 25 Mai 1661, Capitaine au Régiment de Piémont, par commiſſion du 20 Août 1688, fit au ſiège de Namur, en 1692, des actions de valeur qui le diſtinguèrent. Il fut tué ſur la brêche où il monta des premiers à la priſe de cette place que la préſence de Louis XIV fit emporter au bout de huit jours;
7. JEANNE, née le 22 Mai 1662, Religieuſe Clariſte à Nérac, morte le 7 Décembre 1739;
8. & 9. CATHERINE & MARIE, Religieuſes Clariſtes à Condom;
10. ANNE, née le 18 Octobre 1667, Religieuſe Urſuline à Condom, morte en 1725;
11. Et MADELEINE, née le 1er Mai 1669, mariée, en 1688, à *Jean de Mineri*, Seigneur de la Teulère, morte en 1740.

XII. ISAAC D'ANGLADE, Ecuyer, Seigneur de Sarraſan, né le 14 Juillet 1648, Capitaine au Régiment de Piémont, par commiſſion du 28 Décembre 1677, fut bleſſé à la défenſe de Maeſtricht, aſſiégé en 1676 par le Prince d'Orange. Il tranſigea, par acte du 12 Janvier 1686, avec JOSEPH D'ANGLADE ſon frère, Lieutenant au Régiment de Piémont. Il épouſa, par contrat du 10 Février 1679, *Hélène de la Baſtide*, fille de *Michel*, Seigneur du Port-de-Bonneau, & de *Marie de Langelie*. Elle mourut en 1690, & ISAAC ſon époux, le 5 Mai 1715. De leur mariage naquirent:

1. JEAN, qui ſuit;
2. FRANÇOISE, née le 25 Août 1683, mariée en 1704, à *Jean de Mélignan*, Seigneur de Trignan, morte en 1734;
3. 4. 5. & 6. CATHERINE, HÉLÈNE, MARIE, & une autre HÉLÈNE, mortes jeunes;
7. Et JOSEPH, né le 19 Mars 1689, Enſeigne de la Colonelle au Régiment d'Oléron, par Lettres du 27 Mars 1707; il eut une jambe emportée d'un boulet de canon au ſiège de

Tortoſe, le 25 Août de la même année, ſuivant le certificat du Maréchal de Berwick, du 16 Janvier 1708. Il eſt mort le 28 Janvier 1760, retiré du ſervice avec une penſion du Roi.

XIII. JEAND'ANGLADE, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Sarraſan, né le 4 Octobre 1680, mort le 27 Octobre 1748, a épouſé, par contrat du 26 Novembre 1705, *Jeanne de Rieutort-de-Bourrouſſe*, morte le 4 Septembre 1733, fille d'*Antoine de Rieutort*, Seigneur de la Nogarède, & de *Marie de Bourdieu*. De leur mariage ſont nés :

JOSEPH-MARIE, qui ſuit;
Sept enfans morts en bas âge;
Et LAURENT, né le 20 Octobre 1720, Prêtre de l'Oratoire où il eſt entré en 1735.

XIV. JOSEPH-MARIE D'ANGLADE, Ecuyer, Seigneur de Sarraſan, né le 31 Mai 1713, a épouſé, le 1er Décembre 1745, *Anne de Courtade-de-Graziac*, morte le 19 Décembre 1755, fille de *Gaſton de Courtade*, Seigneur de Léberon, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment des Cuiraſſiers, & de *Marie du Puy-Penſens*. De ce mariage ſont iſſus :

1. JOSEPH-ANNE, né le 15 Juin 1749, reçu au mois d'Octobre 1767 Mouſquetaire du Roi dans ſa première Compagnie;
2. MARIE-JEANNE, née le 4 Mai 1747, morte le 18 Mai 1749;
3. Et LAURENCE, née le 19 Novembre, & morte le 19 Décembre 1755, le même jour que ſa mère.

BRANCHE
des Seigneurs DE LA BASTIDE.

X. JEAN D'ANGLADE, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Baſtide, né en 1568, ſecond fils de JEAN, Ecuyer, Seigneur de Sarraſan, & de *Catherine d'Artigola*, fut d'abord Archer dans une Compagnie de 50 hommes d'armes, dont JEAN ſon oncle étoit Guidon; enſuite Lieutenant dans la même Compagnie, après JÉRÉMIE ſon frère, & puis Capitaine de 100 hommes au Régiment de Néreſtan. Il épouſa, par contrat du 12 Décembre 1609, en préſence de JÉRÉMIE, ſon frère aîné, *Marie d'Imbert*, fille de *Robert*, Lieutenant-Particulier au Sénéchal de Condom, & d'*Anne le Sage*. Dans ſon teſtament du 22 Juillet 1616, il ſubſtitua graduellement les enfans mâles de ſes enfans, & dans le cas où ils n'en auroient ni les uns ni les autres, il appelle à la ſubſtitution JÉRÉMIE ſon frère, & à ſon défaut ſes enfans mâles, s'il en a; il mourut en Juillet 1616. De ſon mariage naquirent :

1. JEAN-FRANÇOIS, mort ſans alliance;
2. JEAN, qui de *Marie de Ciſteris*, eut ESTHER, mariée, en 1678, à *Sébaſtien de Rédon*, Seigneur des Foſſes, morte en 1730;
3. Et JACQUES, qui ſuit.

XI. JACQUES D'ANGLADE, Ecuyer, Seigneur de la Baſtide, Capitaine au Régiment de la Reine, Infanterie; puis Major dans celui d'Anjou, Infanterie, ſuivant des Lettres de rémiſſion, du 26 Mars 1648; il épouſa, par contrat du 12 Janvier 1649, *Eſther du Broca*, fille d'*Iſaac*, Avocat du Roi au Préſidial de Condom, & de *Catherine Gaſguet de Vinzole*. Il teſta le 28 Avril 1657, & fit ſa femme héritière, à la charge de rendre ſon hérédité à ſon fils ANTOINE, qui ſuit, quand il auroit atteint l'âge de 25 ans. Il eut encore deux filles de ſon mariage :

2. FRANÇOISE, mariée, par contrat du 22 Mai 1678, à *Michel de Blatbourg*, Seigneur de la Bartuille;
3. Et MARIE, morte en bas âge.

XII. ANTOINE D'ANGLADE, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de la Baſtide, attaqua ESTHER ſa couſine germaine, épouſe de Sébaſtien de Rédon, Seigneur des Foſſes, au ſujet de la ſubſtitution appoſée au teſtament de JEAN, Ecuyer, Seigneur de la Baſtide, leur ayeul, du 22 Juillet 1616. La ſubſtitution fut déclarée ouverte en ſa faveur, par Arrêt du Parlement de Bordeaux, du 14 Juillet 1684; mais ils ſe concilièrent par une tranſaction du 8 Janvier 1687, confirmée par une nouvelle du 27 Juillet 1711, entre ESTHER & JOSEPH D'ANGLADE, dont il ſera parlé ci-après. ANTOINE, Ier du nom, Seigneur de la Baſtide, mourut en 1697; il avoit épouſé, par contrat du 28 Mars 1678, *Marie de la Fourcade*, morte le 1er Février 1737, fille de *Philippe de la Fourcade*, Seigneur du Pin, & de *Marguerite Broguières-de-Noſières*. De ce mariage ſont ſortis :

1. JEAN, d'abord Sous-Lieutenant au Régiment de Champagne, ſuivant un certificat de ſervice du 1er Mai 1698, enſuite Cornette dans le Régiment de Fimarcon, Dragons: il fut tué en 1702, à la ſurpriſe de Crémone, où il fit des prodiges de valeur. S'étant trouvé, dans cette nuit pleine d'effroi & de confuſion, à la tête d'une trentaine de Dra-

gons, à l'entrée d'une rue par où les Cuiraſſiers de l'Empereur vouloient paſſer pour aller à la porte du Pô, d'où ils devoient aller s'emparer du pont par où un gros détachement de l'armée du Prince Eugène devoit arriver ; il les arrêta avec ſa petite troupe, dont une partie périt avec lui. Les Cuiraſſiers Allemands reſtèrent aſſez longtems pour donner le tems à deux Régimens Irlandois d'arriver à la porte du Pô, d'où ils repouſſèrent les Cuiraſſiers quand ils ſe préſentèrent; & le Marquis de Praſlin ayant profité de ce tems pour faire couper les ponts, le ſecours ne put arriver, & la ville fut ſauvée ;

2. Joseph, Capitaine au Régiment de Boulonnois, par commiſſion du 10 Février 1705 ; Chevalier de Saint-Louis, par proviſions du 30 Mai 1731, mort à Condom le 10 Janvier 1751, retiré chez lui criblé de bleſſures après 40 ans de ſervice ;
3. Jacques, Lieutenant d'une Compagnie franche, mort Curé de Réault au Diocèſe de Condom en 1740 ;
4. François, Capitaine au Régiment de Boulonnois, par commiſſion du 10 Décembre 1710, mort en 1734, après le ſiège de Philippsbourg ;
5. André, Lieutenant au Régiment de Boulonnois, par Lettres du 17 Novembre 1710, tué au ſiège de Bouchain ;
6. Antoine, qui ſuit ;
7. Thérèse, morte à Condom ſans alliance, le 11 Juin 1766 ;
8. Et Marie, mariée, par contrat du 8 Juillet 1730, à *André de Saint-Germe d'Aſcongues*, Seigneur d'Eſtrepaci, morte le 3 Avril 1768.

XIII. Antoine d'Anglade, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Baſtide & de Grave, né le 8 Décembre 1695, Capitaine au Régiment de Boulonnois, par commiſſion du 21 Janvier 1735 ; Chevalier de Saint-Louis par Lettres du 8 Octobre 1745 ; Lieutenant-Colonel dans le même Régiment de Boulonnois, par commiſſion du 15 Mai 1757, s'eſt retiré après 45 ans de ſervice; il a été bleſſé à l'attaque des lignes de Dettingen en 1743, à la bataille de Raucoux, & il a reçu quatre coups de feu à l'affaire de l'Aſſiette en 1747, à la tête de ſes Grenadiers. Il a épouſé, par contrat du 19 Août 1751, *Marie de Saigues*, fille de *Joſeph*, Seigneur de Saint-Bonnet & de Thibaudin, & de *Catherine-Eléonore de Chaboneau*. Il en a eu :

1. & 2. Joseph & Marie, morts en bas âge ;

3. Et Marie-Éléonore, née le 23 Septembre 1753.

BRANCHE
des Seigneurs de Colombières & de Savonières.

VII. Navarrot d'Anglade, Ecuyer, Seigneur de Colombières & de Savonières, ſecond fils de Guilhem-Amanieu, Seigneur d'Anglade, & de *Jeanne de Montferrand*, fut un des Enfans-d'honneur de Louis XI, en 1463 & 1464 ; un des Ecuyers-d'honneur de ce Prince en 1466, comme le marque l'état des Officiers de ce Monarque de ces mêmes années ; il fut ſon Chambellan, Capitaine des Ville & Châtel de Mauléon en Poitou, & fit hommage au Roi le 4 Août 1473, pour la Terre de Colombières, acquiſe du Seigneur de *Maillé*. Il épouſa, en premières noces, le 8 Janvier 1469, *Madeleine de Chabot*, fille de *Louis*, Seigneur de la Grève, & de *Jeanne de Courcillon*, ſtipulant pour leur fille : il eſt dit dans le contrat, que ledit Navarrot la prendra avec tous les droits de ſucceſſion qui lui pourront appartenir, & qu'il promet bailler, avant les épouſailles, à Jean de Daillon, Seigneur du Lude, ou au Seigneur de Mauléon, la ſomme de 10000 écus d'or, pour retirer du Seigneur de Maillé les Terres de Colombières & de Savonières, autrefois vendues par ledit Louis de Chabot, audit Seigneur de Maillé, leſquelles Terres ſeront héritages audit Navarrot, Ecuyer. Il épouſa en ſecondes noces *Françoiſe de Volvire*, fille de *Joachim de Volvire*, Baron de Ruffec, & de *Marguerite Harpedanne-de-Belleville*, & femme, en premières noces, de *Joachim de Rouault*, Seigneur de Boiſménard, de Gamaches & de Fronſac, Maréchal de France, mort en 1478. Navarrot d'Anglade fit hommage au Comte Jean d'Angoulême, à cauſe de Françoiſe de Volvire ſa femme, le 2 Mai 1486. Il fut enterré dans la Chapelle de Notre-Dame du Château de Gamaches, où il mourut le 2 Septembre 1489, ſuivant l'atteſtation de pluſieurs Prêtres de la Paroiſſe & Seigneurie de Gamaches, du 19 Mars 1492. On ne connoît point ſa poſtérité.

Les armes : *d'azur, à l'aigle d'or éployée à deux têtes* ; pour ſupports : *deux griffons* ; & pour deviſe tout autour : *faiſons bien, laiſſons dire*.

Cette Généalogie eſt conforme aux titres qui nous ont été communiqués.

ANGLARD, en Berry. JACQUES D'ANGLARD, Ecuyer, Seigneur de Crezancy en Berry, Sous-Brigadier des Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, épouſa, le 12 Mars 1700, *Françoiſe Sergent*, fille de *Louis Sergent*, Ecuyer, Seigneur de l'Epinure, & de *Marguerite Boulard*, de laquelle il eut :

1. 2. 3. & 4. JACQUES, HENRI, JOSEPH & ANNE D'ANGLARD-DE-CREZANCY, reçue à Saint-Cyr le 6 décembre 1725. Cette Demoiſelle a prouvé par titres ſa nobleſſe ſucceſſive, depuis PIERRE, ſon cinquième ayeul, Ecuyer, Seigneur d'ANGLARD, l'an 1520.

Les armes : *d'argent, à un lion de gueules.*

ANGLARS (D'), famille noble originaire d'Ecoſſe, établie en France, depuis le XV^e^ ſiècle.

I. GUY D'ANGLARS, Chevalier, qualifié *Comte*, fut un des 100 Gentilshommes de la Garde-Ecoſſoiſe de CHARLES VII, & donna ſon nom d'Anglars à un Fief ſitué proche d'Uxelles, dans la Haute-Auvergne, à 12 lieues au-delà de Clermont. Il épouſa, par contrat du 15 Février 1422, paſſé devant *Berthominas*, Notaire, *Marie de Vaillac*, fille unique de Meſſire *Jean de Vaillac*, & de *Marie de Beaufort*, de laquelle il eut :

II. JEAN D'ANGLARS, Chevalier, marié, par contrat paſſé devant *Martin*, Notaire, le 15 Décembre 1450, à *Luce de Chaſſeron*, fille de Meſſire *Jacques de Chaſſeron*, Chevalier, Seigneur de Pionſac, en Auvergne, & de Montfaucon, en Berry, & de *Marie de Murat*. Elle eut en dot la terre du Quartier, proche Pionſac en Combraille. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. GUY, nommé à l'Abbaye de Ménat, ſituée en Combraille ;
3. Et JACQUES D'ANGLARS, rapporté après ſon frère aîné.

JEAN D'ANGLARS, II^e^ du nom, Chevalier, épouſa *Marguerite du Peyroux*, fille de Meſſire *Pierre du Peyroux*, Chevalier, Seigneur du Peyroux, & de *Marie de Goudez*. Ils laiſſèrent de leur mariage, en 1476, pour fille & unique héritière, FRANÇOISE D'ANGLARS, mariée, par contrat paſſé devant *Goujon*, Notaire, le 3 Janvier 1494, à Meſſire *Roch de la Croix*, Seigneur de Caſtries.

III. JACQUES D'ANGLARS, Chevalier, troiſième fils de JEAN & de *Luce de Chaſſeron*, eut en partage la Seigneurie du Quartier, & y fit bâtir un Château qu'il nomma *Anglars le nouveau*. Il épouſa, en 1483, par contrat paſſé devant *Joſſe Boiſſallot*, Notaire à Riom, *Marie de Roche-Dragon*, fille de Meſſire *Philibert de Roche-Dragon*, Baron dudit lieu, & de *Marguerite de Barbançon*, dont :

1. GUILLAUME, Abbé de Ménat, ordre de Saint-Benoît, après GUY D'ANGLARS ſon oncle ;
2. PIERRE, qui ſuit ;
3. GUY, Abbé de Ménat, après la mort de ſon frère, & nommé au Prieuré d'Aubigny-ſur-Saudre ;
4. Et MADELEINE, mariée à Meſſire *de la Cevele*, Chevalier, Seigneur de la Chau, Bailli & Gouverneur du Comté d'Auvergne.

IV. PIERRE D'ANGLARS, Chevalier, épouſa, par contrat paſſé devant *Frapon*, Notaire, le 4 Février 1520, *Avoiſe de Tabou*, fille de Meſſire *Jean de Tabou*, Chevalier, Seigneur de Ferrière & de Creſancy, en Berry (premier Ecuyer de FRANÇOIS I^er^), & de *Perrine de Vendômois*. Dans ſon contrat de mariage, *Gilbert de Roche-Dragon* prend la qualité de ſon oncle paternel, & l'admet à la ſucceſſion de toute la terre de Roche-Dragon. Les enfans de PIERRE D'ANGLARS furent :

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. BONAVENTURE, rapporté ci-après ;
3. & 4. JEAN & ANNET ;
5. GUY, Prieur d'Aubigny-ſur-Saudre, Abbé de Ménat, & Aumônier du Roi, qui mourut en allant prendre poſſeſſion de l'Archevêché de Tours ;
6. Et FRANÇOISE D'ANGLARS, mariée, avec la qualité de *Dame de Saint-Victor*, à *Jacques de Senneterre*, Chevalier, Baron de Graulières, dont poſtérité.

V. CLAUDE D'ANGLARS, Chevalier, premier Homme d'armes de la Compagnie du Duc de Vendôme, & premier Maître-d'Hôtel du Roi de Navarre, épouſa, par contrat paſſé devant *Thibaut*, Notaire à Beaujeu, en Berry, le 28 Février 1558, *Renée de Meſnil-Simon*, dont : JACQUES D'ANGLARS, marié, par contrat du 2 Avril 1578, paſſé devant *Bras*, Notaire à Montaigu, à *Jacqueline de Séville*.

V. BONAVENTURE D'ANGLARS, Chevalier, ſecond fils de PIERRE & d'*Avoiſe de Tabou*, ſe maria, & eut pour fils :

VI. SÉBASTIEN D'ANGLARS, Chevalier, Baron de Roche-Dragon, qui épouſa *N... du Meſnil*, dont :

1. GUY, qui ſuit ;

2. Sébastien, Chevalier, Seigneur, Comte de Chatelu, & Seigneur de Saint-Pierre;
3. Et Anne d'Anglars, marié à Meſſire *François de Berthier*, Marquis de Pinſaguel, en Languedoc.

VII. Guy d'Anglars, Chevalier, Baron de Roche-Dragon, épouſa *Jeanne de Nicolaï*.

Les armes : *d'azur, au lion de gueules.*

ANGLAS, en Champagne : *d'or, au lévrier de ſable, accollé d'argent.*

ANGLE : *d'or, ſemé de billettes d'azur, au lion de même brochant ſur le tout.*

ANGLEBERMER, famille ancienne, ſuivant une épitaphe que l'on voit dans la Chapelle de Saint-Jean au lieu d'Irſon en Thiérache, conçue en ces termes :

Cigît Noble Demoiſelle Mabille de Cahembert, *femme jadis de Meſſire JEAN D'ANGLEBERMER, Chevalier, Seigneur-Châtelain d'Irſon, &c. laquelle trépaſſa l'an de grâce* 1302 *au mois d'Août. Priez Dieu pour ſon âme, qui des péchés pardon lui faſſe.*

Robert d'Anglebermer, Ecuyer, Seigneur de Lagny, de Paſſy & de Juvincourt, demeurant dans la paroiſſe de Saint-Remi de Juvincourt, Diocèſe de Laon, fut marié avec *Anne de Clermont-d'Amboiſe*, reçue auparavant Dame Chanoineſſe d'Eſpinal, fille de *Louis de Clermont-d'Amboiſe*, Marquis du Reſnel, Bailli & Gouverneur de Chaumont en Baſſigny, & de *Diane de Pontaillier*. De ce mariage eſt iſſue, entr'autres enfans, Célinie-Trébonie d'Anglebermer, reçue à Saint-Cyr ſur les preuves de ſa nobleſſe, remontée à Pierre, ſon cinquième ayeul, qualifié *Chevalier Seigneur de Lagny*, &c. Avant l'année 1500, l'héritière de la Maiſon d'Anglebermer-Lagny épouſa le Marquis *de Blincourt*, Seigneur d'Hénin-Cuvillers, dont eſt ſortie la feue Marquiſe *de Muy*. Voyez ALSACE-HÉNIN-LIÉTARD.

Les armes : *d'azur, fretté d'or de ſix pièces.*

ANGLERIE : *d'argent à la roſe de gueules.*

ANGLES (des). La Terre & Seigneurie *des Angles* eſt la première Baronie du Comté de Bigorre. Cette Terre entra dans la Maiſon de *Lons*, par le mariage de *Françoiſe*, fille du Maréchal *de Gramont*, & de *Claude de Montmorency* avec *Bernard de Lons*. Depuis ce tems, la même Baronie des Angles eſt paſſée dans la Maiſon de *Roux-de-Gaubert*, à qui elle a été apportée par le mariage de *Marie-Angélique de Lons* avec *Paul le Roux-de-Gaubert*, Marquis de Courbons, Premier Préſident du Parlement de Pau.

ANGLETERRE. Il y a peu de Royaumes qui aient autant d'ancienne Nobleſſe que l'*Angleterre* ou *la Grande-Bretagne*; il y a même pluſieurs Seigneurs qui peuvent le diſputer d'ancienneté avec pluſieurs Souverains. La Conſtitution du Gouvernement, preſque républicain, de cet Etat, fait que cette Nobleſſe s'y eſt toujours bien ſoutenue. Mais leur dignité diminue inſenſiblement par le nombre de nouveaux Pairs que les Rois introduiſent de tems en tems dans le Parlement de la Grande-Bretagne. Par-là un ſimple Gentilhomme devient l'égal d'un des plus grands Seigneurs & des plus anciens de l'Angleterre. Telle eſt la politique dont les Rois ſe ſont ſervis & ſe ſervent encore pour être les maîtres dans le Parlement : mais laiſſons cette matière à d'autres, & voyons ſeulement ce qui regarde ſes Rois.

Il n'y a plus chez eux aucun Prince de la Race Saxonne, ni même de Race Normande, quoiqu'on y trouve encore des Seigneurs de ces anciens tems, tels ſont les Courtenay, les Montgommery, les d'Harcourt, &c. Deux choſes en ſont la cauſe : la première eſt la ſucceſſion à la Couronne, qui va aux femmes, & qui a placé pluſieurs Princes étrangers ſur le Trône ; la ſeconde, ſont les guerres civiles dans leſquelles cette Nation a été plongée pendant des tems conſidérables, & qui peut-être ont fait périr plus de Princes du Sang que de Seigneurs. Il faut donc s'en tenir à deux Maiſons, l'une de Stuart, & l'autre de Brunswick-Hanovre.

Jacques VI, Roi d'Ecoſſe, fils de Marie-Stuart & de Henri Stuart, Duc de Lennox, fut appelé à la Couronne d'Angleterre. Ce fut une eſpèce de réparation qu'Elisabeth fit à la mémoire de Marie-Stuart, à qui elle avoit fait trancher la tête. Le Roi Jacques réunit les trois Etats d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande, en une même Monarchie ſous le nom de *la Grande-Bretagne*. Il mourut en 1625.

Charles I^er^, ſon fils, lui ſuccéda ; c'eſt lui que ſes Sujets firent mourir en 1649 : les principaux miniſtres de ce parricide furent

Fairfax & Cromwel; ce dernier ſe fit déclarer Protecteur de la République, & ſa vie fut plus heureuſe que celle d'un Tyran n'auroit mérité de l'être : il mourut en 1658.

Richard Cromwel, ſon fils, lui ſuccéda, ſous le titre de Protecteur; mais il fut bientôt dépoſſédé : car le Général Monk, Vice-Roi d'Ecoſſe, diſpoſa ſi bien les deux Chambres du Parlement à rétablir le Roi légitime, que CHARLES II fut rappelé en Angleterre en 1660, & fut remis ſur le Trône de ſes pères. Il épouſa en 1662 CATHERINE de Portugal, fille de JEAN IV, de laquelle il n'eut point d'enfans, & il mourut le 19 Février 1685.

JACQUES II, ſon frère, mort en 1701 lui ſuccéda. Celui-ci fut détrôné en 1688 par le Prince d'Orange, ſon gendre, qui ſe fit reconnoître Roi ſous le nom de GUILLAUME III.

Après lá mort de GUILLAUME, qui avoit été précédée de celle de MARIE, ſon épouſe, fille aînée du Roi JACQUES II, la Princeſſe ANNE, ſœur de MARIE, & femme du Prince GEORGES de Danemark, monta ſur le Trône d'Angleterre en 1702.

Après ſa mort, arrivée le 12 Août 1714, les Anglois, ſuivant un acte du Parlement, pour régler la ſucceſſion dans la ligne Proteſtante, fait ſous le règne de GUILLAUME III, ont appelé à la Couronne GEORGES I^er^, Duc de Brunſwick-Hanovre, qui ſe trouvoit le plus proche parent de la Branche Royale entre ceux qui ſont de la Religion Proteſtante. Il fut proclamé Roi de la Grande-Bretagne le 12 Août 1714, fit ſon entrée à Londres le 1^er^ Octobre ſuivant, & fut couronné le 31 du même mois. Il eſt mort le 22 Juin 1727 à Oſnabruck. Il avoit épouſé, le 21 Novembre 1682, SOPHIE DOROTHÉE, ſa couſine, fille de GEORGES-GUILLAUME, Duc de Brunſwick-Zell, dont il eut GEORGES-AUGUSTE, qui ſuit, & SOPHIE-DOROTHÉE, née le 16 Mars 1687, mariée le 14 Novembre 1706 à FRÉDÉRIC-GUILLAUME, Electeur de Brandebourg & Roi de Pruſſe.

GEORGES II (AUGUSTE), reconnu Roi d'Angleterre après la mort de ſon père, le 26 Juin 1727, épouſa, le 12 Septembre 1705, GUILLELMINE-DOROTHÉE-CHARLOTTE, fille de JEAN-FRÉDÉRIC, Margrave de Brandebourg-Anſpach, née le 11 Mars 1683, morte le 1^er^ Décembre 1737. De ce mariage ſont iſſus :

1. FRÉDÉRIC-LOUIS, qui ſuit;
2. ANNE, née à Hanôvre, le 2 novembre 1709, mariée le 25 Mars 1734 à *Guillaume-Charles-Henri-Friſon*, né Prince de *Naſſau-Dietz*, mort Stathouder général & héréditaire des Provinces-Unies, le 29 Octobre 1751;
3. AMÉLIE-SOPHIE-ELÉONORE, née à Hanôvre, le 10 Juin 1711;
4. ELISABETH-CAROLINE, née à Hanôvre, le 15 Juin 1713;
5. GUILLAUME-AUGUSTE, Duc de Cumberland, Marquis de Berkhamſtead, Comte de Kennington, Vicomte de Frematon, Baron de l'Isle d'Aldernai, Chevalier des Ordres de la Jarretière & du Bain, &c., né au Palais de Saint-James, le 26 Avril 1721, a été nommé Chevalier de l'Ordre du Bain, le 7 Juin 1725, créé Duc de Cumberland le 26 Juillet 1726, & nommé Chevalier de la Jarretière le 29 Mai 1730. Il n'eſt pas marié;
6. MARIE, née le 5 Mars 1723, mariée le 17 Mai 1740, à *Frédéric II*, Landgrave de *Heſſe-Caſſel;*
7. Et LOUISE, née le 29 Décembre 1724, mariée le 11 Décembre 1743, à *Frédéric V*, Roi de Danemark. Elle eſt morte le 19 Décembre 1751.

FRÉDÉRIC-LOUIS, *Prince de Galles*, né le 31 Janvier 1707, mort le 31 Mars 1751, marié le 8 Mai 1736 à *Auguſte*, fille de *Frédéric*, Duc de Saxe-Gotha, née le 29 Novembre 1719. De ce mariage ſont iſſus :

1. AUGUSTE, Ducheſſe de Cornouailles, née le 11 Août 1737, mariée le 16 Janvier 1764 à *Charles-Guillaume-Ferdinand*, Prince héréditaire de Brunſwick-Wolfenbuttel;
2. GEORGES-GUILLAUME-FRÉDÉRIC, qui ſuit;
3. EDOUARD-AUGUSTE, né le 25 Mars 1739, Chevalier de l'Ordre de la Jarretière le 30 Mai 1752, titré Duc d'Yorck en 1760, mort à Monaco, le 17 Septembre 1767;
4. ELISABETH-CAROLINE, née le 10 Janvier 1741;
5. GUILLAUME-HENRI, né le 25 Novembre 1743, Duc de Gloceſter le 21 Novembre 1764;
6. HENRI-FRÉDÉRIC, né le 7 Novembre 1745, Duc de Cumberland en Octobre 1766;
7. LOUISE-ANNE, née le 19 Mars 1749, fiancée en 1764, à *Adolphe-Frédéric IV, Duc de Mecklenbourg-Strélitz;*
8. GUILLAUME-FRÉDÉRIC, né le 24 Mai 1750;
9. Et CAROLINE-MATHILDE, née poſthume le 22 Juillet 1751, mariée le 1^er^ Octobre 1766 à *Chriſtian VII*, Roi de Danemark.

GEORGES III (GUILLAUME-FRÉDÉRIC), né le 4 Juin 1738, d'abord Prince de Galles, puis Roi d'Angleterre le 25 Octobre 1760, marié le 8 Septembre 1761, à *Sophie-Charlotte*,

fille de *Charles-Louis-Frédéric*, Prince héréditaire de Mecklenbourg-Strélitz, née le 16 Mai 1744. Ils ont pour enfans :

1. GEORGES-FRÉDÉRIC-AUGUSTE, *Prince de Galles & Electoral d'Hanôvre*, né le 12 Août 1762 ;
2. FRÉDÉRIC, né le 16 Août 1763, Prince & Evêque d'Osnabruck, le 27 Février 1764;
3. GUILLAUME-HENRI, Duc de Lancastre, né le 21 Août 1765;
4. CHARLOTTE-AUGUSTE-MATHILDE, Princesse d'Angleterre, née le 29 Septembre 1766;
5. EDOUARD, Duc de Kent, né le 2 Novembre 1767;
6. AUGUSTE-SOPHIE, Princesse d'Angleterre, née le 8 Novembre 1768 ;
7. Et ELISABETH, née le 22 Mai 1770, & baptisée le 17 Juin suivant.

Les armes : *écartelé, au premier de gueules, à trois léopards d'or, passans l'un au-dessus de l'autre*, qui est d'Angleterre; *parti d'or, à un lion de gueules, enfermé dans un double trescheur de gueules, fleurdelisé & contrefleurdelisé*, qui est d'Ecosse ; *au second* de France; *au troisième* d'Irlande, *qui est d'azur, à une harpe d'or ; au quatrième de gueules, à deux léopards d'or, langués & onglés d'azur*, qui est de Brunswick; *parti d'or, semé de cœurs de gueules, & un lion d'azur, brochant sur le tout*, qui est de Lunebourg ; *la pointe de ce parti, mantelé de gueules, à un cheval d'argent courant*, qui est de basse Saxe; *& sur le tout de ce parti, de gueules, à un bonnet électoral d'or. Cet écu entouré de l'Ordre de la Jarretière, & sur lequel est écrit HONNY SOIT QUI MAL Y PENSE: couronné d'une couronne royale, réhaussée de quatre Croix de Malte & de quatre fleurs-de-lys, le tout d'or ; sommet, un léopard d'or passant, couronné de même; l'écu supporté par un léopard d'or, couronné de la couronne d'Angleterre à droite, & à gauche d'une licorne d'argent, ayant une couronne d'or de Duc passée dans le cou, de laquelle sort une chaîne d'argent, passant entre les jambes de derrière, & au-dessous de cet écu est la devise DIEU ET MON ROI.*

ANGLOIS, Sieur de Cailly, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa noblesse, le 6 Juin 1666, qui porte : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à une aigle de sable, aux 2 & 3 de gueules, au lion d'or, armé & lampassé de gueules.*

ANGLOIS, Sieur de la Chaise en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans sa noblesse, le 31 Janvier 1666, qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois annelets de même, deux en chef & un en pointe.*

ANGLOIS, Seigneur de Petitville, de Buranville, Bourguay, la Vieuville, Briencourt en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue en sa noblesse, le 9 Juillet 1667 : *d'argent, à trois têtes de loups de sable, posées 2 & 1.*

ANGLOS, à Péronne. THOMAS D'ANGLOS, Ecuyer, Seigneur de Provinlieu & de Froissi, vivoit avant l'an 1511. Une enquête faite l'an 1540 devant les Élus de Péronne, justifie que ledit THOMAS D'ANGLOS, alors âgé de 90 ans, avoit commandé 500 hommes de pied, sous la charge de Monseigneur le Vidame, pendant les guerres de Picardie, & qu'il eut pour père PIERRE D'ANGLOS, Ecuyer, Seigneur de Provinlieu, natif d'Anglos, près de Lille, en Flandres.

ANTOINE D'ANGLOS, un de leurs descendans, Ecuyer, Seigneur d'Hérouval & de Lepli, fut Page du Roi dans sa Grande-Écurie, & obtint ensuite, l'an 1678, une Commission de Capitaine de Cavalerie. Il épousa, le 26 Avril 1683, *Marie-Salomée Deffitat*, fille de *Jacques Deffitat*, Lieutenant-Criminel à l'ancien Châtelet de Paris, & de *Marie Santeuil*.

JACQUES & DENIS D'ANGLOS, leurs enfans, furent reçus tous deux Pages du Roi dans sa Grande-Écurie en Avril 1701, sur les preuves qu'ils firent de leur noblesse. Les titres qu'ils produisirent remontent à THOMAS D'ANGLOS, leur cinquième ayeul, mentionné cidessus. *Armorial de France*, reg. I, part. I, pag. 17.

Les armes : *d'azur, à un écusson d'argent, posé au milieu de l'écu, & accompagné de trois quinte-feuilles d'or, posées deux en chef & une en pointe.*

* ANGLURE. Cette Terre & Seigneurie est une des plus anciennes Baronies de la Province de Champagne. Elle est aussi une des quatre Baronies mouvantes de l'Evêché de Troyes. Saint-Just, les moulins & rivières banales de Méry-sur-Seine, & le Poussey, sont les trois autres Baronies qui se trouvent sous la mouvance de cet Evêché. Les quatre

Seigneurs poſſeſſeurs de ces Baronies, qu'on vient de nommer, ſont obligés de porter proceſſionnellement l'Evêque de Troyes depuis l'Abbaye de Notre-Dame juſqu'à la Cathédrale, le jour que ce Prélat fait ſon entrée publique dans ſa Ville Epiſcopale.

Anciennement la Baronie d'*Anglure* a appartenu à des Seigneurs particuliers qui en portoient le nom. Enſuite elle paſſa par alliance, en 1256, dans la famille de *Saint-Chéron*, qui en prit auſſi le nom, & qui l'illuſtra beaucoup par les grandes charges & les dignités, tant Eccléſiaſtiques que Militaires, qu'elle exerça dans l'Etat.

Le premier ou le chef de cette Maiſon le mieux connu, fut OGER qui mourut en 1256. OGER III, ſon arrière petit-fils, Chambellan de PHILIPPE DE VALOIS, Roi de France, en 1350, fut le premier qui illuſtra ſa famille par ſes charges & par ſes alliances avec la Maiſon de Conflans & celle d'Ailly. Ses deſcendans devinrent puiſſants & formèrent ſix branches. La première fut celle des Comtes d'*Eſtoges*, qui commença vers l'an 1380, & finit en 17...

HÉLÈNE DE CARDONNE, fille de BERNARD, Baron d'Anglure, porta en mariage la Baronie de ſon nom à *Côme de Braux*, Seigneur de Saint-Florent, Préſident au Bureau des Finances de Champagne, père de *Pierre-Ignace de Braux*, Maître des Requêtes, en faveur duquel la Baronie d'Anglure fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres de 1657, regiſtrées au Parlement de Paris. Celui-ci, qui teſta le 12 Juillet 1661, étant mort ſans enfans, eut pour héritière ſa ſœur *Louiſe-Angélique de Braux*, mariée, le 11 Avril 1646, à ANTOINE DE SAVIGNY D'ANGLURE, créé Comte d'Eſtoges en 1656. Leur fils, MARC-ANTOINE-SALADIN D'ANGLURE-DU-BELLAI-DE-SAVIGNY, obtint en Septembre 1682 de nouvelles Lettres de l'Erection d'Eſtoges en Comté. CHARLES-NICOLAS SALADIN, & MARC-ANTOINE-SCIPION, fils de MARC-ANTOINE-SALADIN D'ANGLURE, & de *Marie-Jeanne de Rouville*, furent ſucceſſivement l'un & l'autre Marquis d'Anglure & Comtes d'Eſtoges, & étant morts ſans poſtérité, ils eurent pour héritière ANNE-ANGÉLIQUE D'ANGLURE DE SAVIGNY, leur tante. Après la mort de cette dernière, arrivée en 172., *Enard*, Marquis de *Livron*, ſe porta héritier de cette ſucceſſion, du chef de ſon ayeule paternelle. ANNE D'ANGLURE-DE-SAVIGNY, tante d'ANNE-ANGÉLIQUE.

La ſeconde branche, celle des Barons de *Givri*, commença en 1530, & finit en 1595. La troiſième, celle des Princes d'*Ambliſe*, marquis de Sy & Ducs titulaires d'Atry, commença en 1463 & finit vers 1704. La quatrième, celle des Seigneurs de *Bourlemont*, commença en 1640, & finit en 1706.

La Terre de Buſanci entra avec la Principauté d'Ambliſe dans la Maiſon d'ANGLURE par le mariage d'*Antoinette d'Aſpremont* avec RENÉ D'ANGLURE, Baron de Bourlemont, père d'AFRICAIN, dont le deuxième fils NICOLAS D'ANGLURE, Comte de Bourlemont, Lieutenant-Général des Armées du Roi, eut la Baronie de Buſanci érigée en Marquiſat en ſa faveur, par Lettres de Septembre 1658, enregiſtrées au Parlement le 14 Février 1659, & en la Chambre des Comptes le 20 Octobre 1660, il mourut le 24 Mai 1706, âgé de 86 ans. De tous ſes enfans, il ne lui reſta que ſa fille SCHOLASTIQUE-GENEVIÈVE D'ANGLURE, morte en Mars 1717, ſans poſtérité de ſon mari *Louis d'Ornaiſon*, Comte de Chamarande, Lieutenant-Général des Armées du Roi.

Le Marquiſat de Buſanci a été acquis par *Jacques de Chaſtenet*, Marquis de Puyſegur. Voyez CHASTENET-PUYSÉGUR.

La branche d'ANGLURE des Marquis de *Coublans*, Souverains de Saint-Loup, par l'héritage d'une branche de Foucogney, eſt fondue dans la Maiſon de Poitiers, des Barons de Vadans, héritiers de Rye, dont la Ducheſſe de Randan, née de l'héritière de Bourbon-Malauſe, eſt mère de la Ducheſſe de la Trémoïlle.

La Maiſon d'ANGLURE a donné un Evêque & deux Archevêques, cinq Chambellans, quatre Chevaliers des Ordres, trois Maréchaux de France, quatre Gouverneurs de Provinces & quatre Lieutenants-Généraux. Voyez *le Nobiliaire de Champagne*, le P. Anſelme, &c.

La Terre d'Anglure avait été acquiſe par M. de *Commerfort*, Anglois; mais celui-ci l'a vendue en Juin 1752 à M. *Cabanel*, Secrétaire du Roi, dont le fils eſt appelé *Baron* d'ANGLURE.

Les armes de la Maiſon D'ANGLURE étoient: *d'or, ſemé de grillets ou ſonnettes d'argent, ſupportées de pièces lavées de gueules en forme de chevrons renverſés.*

ANGLUZE-LA-HERCE : *de gueules, ſemé de croiſſans d'or, ſupportant chacun un grillet de même.*

ANGO, en Normandie, famille noble & ancienne, dont le chef eſt M. Ango, Ecuyer, Seigneur de Beaumont-les-Maizerets, Magny, la Haye, &c., lequel vivoit en 1540. Il eut de *Renée Biard de Saint-Georges,* ſa femme :

René Ango, Ecuyer, Seigneur de Beaumont-les-Maizerets, &c., qui épouſa *Barbe Goupil,* fille de *Nicolas Goupil,* Ecuyer, Seigneur de la Bucaille, & eut de ce mariage :

Nicolas Ango, Ecuyer, Seigneur de Beaumont-les-Maizerets, &c., lequel acquit, de la Maiſon de Montgommery, la terre de la Motte, qui fut érigée en Marquiſat, ſous le nom de la *Motte-Lézeau,* par Lettres-Patentes du mois de Juillet 1693, enregiſtrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Rouen, le 3 Août 1696. Il épouſa en 1607 *Catherine Cochon,* fille du Seigneur de Courgeron & de la Chaiſe. De ce mariage eſt ſorti :

Jean-Baptiste Ango, Marquis de Lézeau, Conſeiller au Parlement de Rouen, qui épouſa en 1650, *Marie le Fèvre-de-Lézeau,* fille unique & héritière de *Nicolas le Fèvre-de-Lézeau,* Doyen du Conſeil d'Etat du Roi, qui étoit devenu Seigneur de Lézeau, par alliance avec *Marie d'Aleſſo,* qui avoit pour biſayeule *Brigilde Martatille,* ſœur de Saint-François de Paule. De ce mariage vinrent :

1. Jean-Baptiste, Marquis de Lézeau, Baron d'Eſcouché, Conſeiller au Parlement de Rouen, qui ſuit ;
2. Et René-Philippe, Seigneur de la Motte, qui épouſa en 1717 *Antoinette Jourdaine,* héritière de la Maiſon de *Flers* & de *Pellevé.*

Jean-Baptiste Ango, IIe du nom, épouſa en 1697 *Catherine du Monſtier,* duquel mariage ſont ſortis :

1. Jean-Baptiste, Marquis de Lézeau, Baron d'Eſcouché, ci-devant Conſeiller au Parlement de Rouen, qui ſuit ;
2. Nicolas-Philippe, ancien Capitaine de Dragons, & Chevalier de Saint-Louis ;
3. Henri-Bruno, Seigneur de Lézeau, Docteur de Sorbonne, Archidiacre de l'Egliſe de Rouen, & Conſeiller-Clerc au même Parlement ;
4. Et Louis-Charles-Joseph.

Jean-Baptiste Ango, IIIe du nom, épouſa en 1732 *Marie-Michelle Hébert,* duquel mariage eſt ſorti :

Jean-Baptiste Ango, IVe du nom, Marquis de Lézeau, Baron d'Eſcouché, Seigneur de Joué, du Plain, Vieux-Ponts, &c., Seigneur & Patron de Méville, Calleville, Port-de-Navarre, en Caux, & Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes.

Les armes d'Ango-de-Lézeau ſont : *d'azur, à trois annelets d'argent ; écartelé,* de le Fèvre.

Du mariage de René-Philippe de la Motte-Ango, avec *Antoinette Jourdaine,* héritière de la Maiſon de *Flers* & de *Pellevé,* ſont ſortis :

1. Ange-Hyacinthe, Seigneur de la Motte, &c., ci-devant Capitaine au Régiment du Commiſſaire Général Cavalerie.
2. Philippe-Antoine-François, Seigneur de Flers & d'Hémevès, ci-devant Capitaine au Régiment de Bretagne, &c. ;
3. Et Louis-Paul, dit *le Chevalier de Flers,* Chevalier de Saint-Louis, & Exempt des Gardes-du-Corps du Roi.

Ange-Hyacinthe Ango a épouſé, en 1744, *Madeleine-Charlotte Chertemps.*

La branche d'Ango-de-Flers porte les armes d'Ango-de-Lézeau, qui ſont *écartelées,* de Pellevé.

ANGOS, famille originaire de Bigorre. Christophe d'Angos, Sieur de Boucarez, épouſa le 5 Mars 1541, *Bertrande de Cazaux,* ſœur de *Pierre-Armand de Cazaux,* Seigneur de Laran, en Magnoac, Diocèſe d'Auch.

Une Enquête faite le 18 Novembre 1569, par les Nobles du Pays de Bigorre, énonce que Noble Armand d'Angos, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve, audit pays de Bigorre, & que l'on dit être père dudit Christophe, avoit ſervi le Roi pendant 45 ans, dans les Compagnies d'Ordonnance ; que, de quatre fils qu'il avoit eus, deux étoient morts au ſervice, & les deux autres continuoient à ſervir Sa Majeſté dans ſes armées ; que, depuis 22 ans, alors lui Armand d'Angos faiſoit l'office de Lieutenant de Robe-Courte en la Sénéchauſſée de Bigorre, au ſiège de Tarbes, & qu'en haine de ce qu'il s'oppoſa au paſſage des Troupes que menoit en Béarn le Comte de Montgommery, celui-ci lui brûla ſa maiſon de Villeneuve avec tous les papiers, titres & documens qu'il y avoit, & brûla auſſi ſa maiſon & place d'*Angos.*

ARNAUD-JEAN D'ANGOS, Ecuyer, Seigneur de Boucarez, de Luc, de Sizo, de Villeneuve, de Bourg & d'Eſpiel, a laiſſé de ſon mariage avec *Marie-Marguerite de Baudéan*, fille de *N*... Baron de Puilauzic, en Cominges, & de *Claire de Mus:*

JEAN-FRANÇOIS D'ANGOS, Ecuyer, Seigneur de Boucarez, reçu Page du Roi dans ſa Grande-Ecurie, le 8 Janvier 1683, ſur les preuves de ſa nobleſſe, qu'il fournit alors par titres, qui remontent à Noble CHRISTOPHE D'ANGOS, mentionné ci-deſſus. *Armorial de France*, reg. I, part. I, pag. 17.

Les armes: *d'or, à trois corneilles de ſable, becquées & membrées de gueules, & un fer de lance d'argent, poſé au milieu de l'écu, la pointe en haut.*

✠ ANGOSSE-DESTORNÉ : Ancienne Nobleſſe qui étoit établie en Bigorre dans le XIV^e ſiècle, & a paſſé depuis en Béarn, où elle ſubſiſte aujourd'hui. N'ayant pas eu communication des titres de cette Maiſon, nous allons en donner la Généalogie, d'après ce que nous avons pu recueillir des preuves faites dans les Chapitres nobles, Chartes, & dépôts publics.

I. JEAN DESTORNÉ D'ANGOSSE paſſa en Caſtille, ſous les ordres du fameux Bertrand du Gueſclin, & ſe trouva à la bataille de Navarette, en 1366, où ce Connétable fut fait priſonnier par PIERRE *le Cruel*, Roi de Caſtille. De ſa femme, dont on ignore le nom, il laiſſa:

II. HECTOR DESTORNÉ D'ANGOSSE, qui ſuivit, comme ſon père, la profeſſion des armes, ainſi qu'il appert des extraits de montres & revues qui ſe trouvent à la bibliothèque du Roi & au Tréſor du Pau. Il acquitta, par acte de l'an 1402, des Fiefs à pluſieurs de ſes Vaſſaux, & avoit épouſé *Iſabeau de Laxaga*, d'une des principales Maiſons de Navarre, de laquelle il eut pluſieurs enfans, entr'autres :

III. FRANÇOIS DESTORNÉ D'ANGOSSE, qui fut bleſſé au Siège de Lectoure, en 1455, & mourut, quelques années après, des ſuites de ſa bleſſure, laiſſant en bas âge :

1. JEAN-BAPTISTE-PHILIPPE, qui ſuit ;
2. & 3. PIERRE & MADELEINE auxquels nous ne connoiſſons point d'alliance.

IV. JEAN-BAPTISTE-PHILIPPE DESTORNÉ D'ANGOSSE épouſa, par contrat paſſé, en 1495, à *Maubourguet* en Bigorre, *Marie de Rivierre*, d'une très-ancienne famille de cette Province, dans lequel contrat FRANÇOIS DESTORNÉ D'ANGOSSE, ſon père, eſt rappelé. De ſon mariage il eut :

ANTOINE, qui ſuit ;
Et JEANNE, femme de *Jean-Pierre*, Seigneur de *Begole*.

V. ANTOINE DESTORNÉ D'ANGOSSE donna procuration, par acte du 15 Mai 1542, à *Guillaume* ſon fils aîné, pour la vente de certains biens. On ignore le nom de ſa femme, dont il eut :

GUILLAUME, qui ſuit ;
Et JEAN DESTORNÉ D'ANGOSSE, Abbé de l'Abbaye Royale de Saint-Pé, au Diocèſe de Tarbes en Bigorre, préſent au contrat de mariage de BERNARD, ſon neveu, en 1595.

VI. GUILLAUME DESTORNÉ D'ANGOSSE ſe diſtingua dans la profeſſion des armes, comme ſes ancêtres, fut Capitaine de 100 hommes, établi & reçu en 1568, Gouverneur pour le Roi, de la ville de Saint-Pé en Bigorre & du pays de Rivierouſe, & ſervit en 1569 au ſiège de Navarreins, où il fut bleſſé, & de là tranſporté à Oléron en Béarn.

L'*Hiſtoire de Béarn*, par Olhagaray, en fait mention. Il avoit paſſé un bail à rente de divers biens, le 10 Mars 1551, devant *Pierre de Bagis*, Notaire Public de la ville de Lourde en Bigorre, au profit de Jean de Bernès, & fit ſon teſtament en Langue béarnoiſe, devant *Ribens*, Notaire, le 1^er Juillet 1569, par lequel il nomme pour héritier univerſel BERNARD, ſon fils ; laiſſa à *Jeanne d'Antin*, ſa femme l'uſufruit de divers biens de ſa ſucceſſion, & mourut à Oléron en Béarn, des ſuites de ſa bleſſure. Il fut marié deux fois. On ignore quelle fut ſa première femme ; il épouſa, 2° par contrat du 15 Octobre 1566, paſſé au Château d'Aure en Bigorre, devant *Bertrand du Four*, Notaire de Tarbes, *Jeanne d'Antin*, aſſiſtée de haut & puiſſant Seigneur Meſſire Armand d'Antin, Chevalier, Seigneur d'Antin, & Sénéchal & Gouverneur de Bigorre, ſon frère, & autres ſes parens. Il laiſſa :

VII. BERNARD DESTORNÉ D'ANGOSSE, qui ſervit ſon Prince avec zèle & diſtinction, comme il paroît par une convocation à l'aſſemblée de la Nobleſſe du pays de Bigorre, du 26 Novembre 1585, & autres pièces. Il fut Lieutenant de la Compagnie d'hommes d'armes, du Marquis d'Antin, & chargé de la défenſe de la Cathédrale de Tarbes, dont on avoit été forcé de faire une place d'armes, lors des

guerres de Religion, ainſi qu'il ſe voit dans les archives du Chapitre de ladite Égliſe. Il épouſa par contrat du 26 Mars 1595, paſſé devant *Lana*, Notaire, aſſiſté de Meſſire JEAN DESTORNÉ D'ANGOSSE, abbé de Saint-Pé, ſon oncle, *Françoiſe de Rivierre*, ſa couſine au IV^e^ degré, de laquelle vint :

VIII HENRI D'ANGOSSE, qui, étant majeur de 14 ans, tranſigea, par acte paſſé le 27 Mai 1611, devant *Baye*, Notaire Royal de la ville de Saint-Pé, aſſiſté de Noble Jean de la Motte, Seigneur de Pardies, ſon beau père, & de Jeanne de Candet & Pierre Lias, ſes Curateurs, avec les Prieurs & Religieux du Monaſtère de Saint-Pé, ordre de Saint-Benoît, aſſemblés en corps de Communauté, aſſiſtés de *Guillaume Thila*, leur Supérieur provincial, ſur le Procès que lui avoient intenté leſdits Religieux, relativement à l'adminiſtration des biens de la Maiſon d'Angosse, qu'avoit eue Meſſire JEAN DESTORNÉ D'ANGOSSE, Abbé & Co-Seigneur de Saint-Pé, pendant les minorités de BERNARD & D'HENRI, père & fils.

Ledit HENRI D'ANGOSSE ſervit utilement le Roi & ſa Patrie. Il obtint par Brevet de 1635, une Compagnie de 100 hommes de guerre à pied, dans le Régiment d'Infanterie de 20 Enſeignes, ſous le titre de Régiment de Béarn, commandé par le Comte de Toulongeon; fut nommé, la même année, Capitaine de 200 Mouſquetaires à cheval, & eut le commandement de Rivierouſſe. Il fut fait Syndic du Corps de la Nobleſſe de Bigorre, le 20 Juin 1662, ſelon l'Extrait des regiſtres du Pays & Comté de Bigorre, & fit ſon teſtament le 4 Février 1664, devant *Baye*, Notaire de Saint-Pé. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 3 Mars 1611, paſſé devant le même Notaire, *Henriette de la Motte*, fille de Noble *Jean de la Motte*, Seigneur de Pardies, d'une ancienne Maiſon de Béarn, éteinte depuis quelque temps; & 2° *N... de Cantet*. Du premier lit, il eut :

1. JEAN-HECTOR, qui ſuit;
2. PHILIBERT;
3. 4. 5. 6. 7. & 8. MARIE, LÉONORE, ANGÉLIQUE, ANTOINETTE, DIANE & HENRIETTE;

Et du ſecond lit :

9. BERNARD;
10. HENRI;
11. JEAN, qui forma une deuxième branche & eut pluſieurs enfans, qui nous ſont inconnus, excepté JUSTIN D'ANGOSSE, d'abord Page de M. le Régent, enſuite Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Orléans, mort ſans avoir été marié;
12. HENRIETTE;
13. MARGUERITE;
14. ADRIENNE;
15. LÉONORE;
16. Et MARIE, toutes vivantes, lors du teſtament de leur père, du 4 Février 1664.

IX. JEAN-HECTOR D'ANGOSSE, inſtitué héritier univerſel & général de ſon père, fut Capitaine de 100 hommes, par Brevet du 14 Février 1644; enſuite Capitaine & Major du Régiment d'Harcourt, Commandant à Carlat, dans le Comté de Foix, s'acquit une grande réputation par ſa bravoure & ſon intelligence; fut chargé d'une expédition ſecrète & importante, pour laquelle on lui donna les Régimens de Poitou, de Mazarin, de Noirmoutier & de Navailles, comme il appert des ordres qu'il reçut, le 19 Mars 1653. Le Roi lui accorda, par un ordre adreſſé au Marquis de Saint-Luc, Lieutenant-Général de ſes armées, & Gouverneur de la Province de Guyenne, une exemption de logement de Gens de Guerre pour les habitans du village de Peyrouſe, appartenant, eſt-il dit, au Seigneur D'ANGOSSE. Le 30 Mai 1669, par délibération des Etats de Bigorre, il fut fait Syndic du Corps de la Nobleſſe. Il avoit épouſé, en 1653, *Germaine de Sabiac*, fille & héritière de Noble *Guicharnaud de Sabiac*, laquelle lui porta en dot la Terre de Ger & les Fiefs nobles de la Vallée, de Bateſurguere en Bigorre, &c. Il en eut :

1. PHILIBERT, qui ſuit;
2. & 3. Deux filles. L'aînée mariée au Seigneur d'*Antin-d'Ourout*, & la ſeconde à *N.... de Soréac-de-Vilambits*, tous deux d'anciennes Maiſons diſtinguées dans la Province, actuellement éteintes.

X. PHILIBERT D'ANGOSSE fit ſon teſtament, le 28 Avril 1725, devant *Joſeph Raviel*, Notaire Royal de Peyrouſe en Bigorre, par lequel il inſtitua héritier général & univerſel ETIENNE, ſon fils aîné; avoit épouſé, par contrat du 13 Février 1684, paſſé devant *Bonnemaſon*, Notaire public à Nay en Béarn, *Marie-Marguerite de Corbères*, d'une des plus anciennes familles nobles de la Province de Béarn, fondue dans la Maiſon D'ANGOSSE, par la mort, ſans poſtérité, d'*Etienne*, Baron *de Corbères*, Seigneur de Portel, Caſſel-Pugon,

&c., Lieutenant de Gendarmerie, ſon frère, qui avoit aſſiſté audit contrat, ainſi que le père du futur, chargé de la procuration de Germaine de Sabiac, ſon épouſe, mère de PHILIBERT. De leur mariage ils ont eu :

1. ETIENNE, qui ſuit;
2. JACQUES, mort Commandant de Bataillon au Régiment de Normandie;
3. N... D'ANGOSSE, mariée au Baron *Durfort*,
4. 5. & 6. Trois filles, Religieuſes au Couvent de Nay & de Sainte-Marie en Béarn;
7. Une autre fille, dite Mademoiſelle d'*Angoſſe*, morte ſans alliance.

XI. ETIENNE D'ANGOSSE, appelé le Baron d'*Angoſſe*, chef de ſa Maiſon, a ſervi quelques années dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires, & a épouſé, par contrat du 9 Mars 1729, paſſé devant *Allement*, Notaire de Nay, aſſiſté de PHILIBERT, ſon père, d'Etienne de Corbères, ſon oncle, de Louis Durfort, ſon beau-frère, de Juſtin d'Angoſſe, ſon couſin, Capitaine au Régiment d'Orléans, Cavalerie, &c., *Marie d'Imcamps-de-Loubie*, fille de Meſſire *Paul d'Imcamps*, Marquis de *Loubie*, d'une Maiſon très-diſtinguée de la Province de Béarn, & fondue dans celle D'ANGOSSE. Le Marquis de Loubie, ſon père, étoit fils de Demoiſelle de Bénac, celle-ci fille du Duc de Bénac, & ſœur du Maréchal de Navailles, & étoit par conſéquent couſin germain de la Ducheſſe d'Elbeuf, &c. De ce mariage ſont iſſus :

1. JEAN-PAUL, qui ſuit;
2. PHILIPPINE, morte en bas âge;
3. CATHERINE, Abbeſſe de l'Abbaye Royale de Neubourg, au Diocèſe d'Evreux en Normandie, en 1777;
4. Et MARIE-MADELEINE, mariée en 1764, au Marquis *de Lupé*, dont des enfans.

XII. JEAN-PAUL D'ANGOSSE, appelé le Marquis d'*Angoſſe*, Chevalier de Saint-Louis, Grand-Sénéchal & Gouverneur d'Armagnac, Meſtre-de-Camp-Commandant du Régiment de Cambréſis, eſt entré d'abord dans la première Compagnie des Mouſquetaires, en 1752, d'où il a paſſé en 1754, dans le Régiment du Roi, Infanterie, avec lequel il s'eſt trouvé aux batailles de Haſtenbeck, Creiwelt, Minden & Corbach; a été fait Meſtre-de-Camp à la ſuite de la Cavalerie, en Octobre 1768, ſucceſſivement Colonel du Régiment provincial de Rodès, Colonel en ſecond du Régiment d'Angoumois; Colonel du troiſième Régiment d'Etat-Major, aujourd'hui

Meſtre-de-Camp-Commandant du Régiment de Cambréſis. Il épouſa, par contrat du 20 Novembre 1768, paſſé devant *Monne*, Notaire à Toulouſe, au Château de Bonac, *Louiſe-Pétronille d'Uſſon-de-Bonac*, fille de feu *François-Armand d'Uſſon*, Marquis de Bonac, Seigneur du Pays Souverain de Donnezan, Baron de Beaufort, &c., ci-devant Ambaſſadeur extraordinaire du Roi, auprès des Etats-Généraux des Provinces-Unies, Chevalier de l'Ordre de Saint-André de Ruſſie, Lieutenant-Général des armées du Roi, Commandant en chef dans la Province de Foix, & honoré des entrées de la Chambre, & de *Pétronille-Louiſe Bidé-de-la-Grandville*, & petite-fille de feu Armand-Charles de Gontaut, Maréchal Duc de Biron, Pair de France, Le Marquis D'ANGOSSE a été aſſiſté du Seigneur *de Timbrune*, Marquis *de Valence*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, comme fondé de procuration du Seigneur ETIENNE, Baron D'ANGOSSE, ſon père; & ladite Demoiſelle d'Uſſon de Bonac a auſſi été aſſiſtée de ſes père & mère, du Marquis d'Uſſon, Colonel du Régiment d'Angoumois, ſon frère, du Comte d'Uſſon, Ambaſſadeur du Roi en Suède, & de Jean-Louis d'Uſſon de Bonac, Evêque d'Agen, ſes oncles. De cette alliance ſont iſſus :

1. PIERRE-CONSTANT-CHARLES-JOSEPH D'ANGOSSE, Chevalier;
2. MATHIEU-ARNAUD, Chevalier de Malte;
3. BERNARD-HIPPOLYTE, mort en bas âge;
4. CLAUDE-ALEXANDRE-CASIMIR, né au mois de Mai 1779;
5. PÉTRONILLE-CHARLOTTE-LÉONTINE-ANTOINETTE, morte en bas âge;
6. & 7. PÉTRONILLE-STÉPHANETTE & LOUISE-ARMANDINE D'ANGOSSE, toutes deux Chanoineſſes, Comteſſes de Neuville.

Les armes : *d'azur, à trois épées d'argent en pal, au chef d'or, chargé d'un cœur de ſinople, couronné de même, & accolé de deux merlettes de ſable, couronnées d'argent.*

ANGOT, en Normandie, Election d'Avranches : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux croix du Saint-Eſprit de même, & en pointe d'un écuſſon d'argent.*

ANGOT, Sieur de Poterel, en Normandie, Généralité d'Alençon : *d'azur, au chevron d'or, accompagné au chef de deux croix de Malte de même boutonnées, & en pointe d'un écuſſon d'argent.*

* ANGOULÊME, ancien Comté que PHILIPPE *le Long*, Roi de France, donna à *Jeanne* de France & à *Philippe* d'Evreux, ſon mari. *Charles*, leur fils, en fut privé pour félonie en 1351. Le Roi JEAN céda ce Comté à *Charles d'Eſpagne*, dit *de la Cerda*, Connétable de France, le même qui fut aſſaſſiné en 1354. Par le traité de paix de Brétigny, l'Angoumois fut cédé à l'Angleterre en toute ſouveraineté: mais en 1371 ou 1372 les habitans d'Angoulême chaſſèrent les Anglois de leur Ville, & ſe donnèrent, de leur propre mouvement, à CHARLES V, Roi de France.

Dans la ſuite, l'Angoumois fut donné en apanage à la ſeconde branche de VALOIS, dont étoit FRANÇOIS Ier, qui portoit le titre de Comte d'Angoulême avant que d'être Roi de France. Ce Prince l'érigea en Duché en 1515, pour LOUISE de Savoie, ſa mère.

Après la mort de cette Princeſſe, arrivée en 1531, ce Duché fut réuni à la Couronne, & donné depuis en 1552, par HENRI II, à ſa fille *Diane*, légitimée de France, mariée à *Horace Farnèſe*, & enſuite à *François de Montmorency*, & morte ſans poſtérité en 1619). C'eſt cette même Princeſſe qui réconcilia HENRI III avec le Roi de Navarre HENRI IV.

En 1619 ou 1620 LOUIS XIII donna le Duché d'Angoulême en engagement à CHARLES DE VALOIS, fils naturel de CHARLES IX, mort en 1650. LOUIS-EMMANUEL, ſon fils, étant mort ſans poſtérité en 1653, le Duché d'Angoulême fut réuni au Domaine. Cependant l'uſufruit fut continué au Duc de *Joyeuſe*, *Louis*, mort en 1654, le même qui avoit épouſé, en 1644, LOUISE DE VALOIS, fille de LOUIS-EMMANUEL. Ce même uſufruit fut enſuite continué au Duc de *Guiſe*, & à la Ducheſſe, ſa veuve: après leur mort le Duché d'Angoulême fut réuni de nouveau à la Couronne. LOUIS XIV, en 1710, le donna en augmentation d'apanage & à titre de Pairie à ſon petit-fils CHARLES, Duc de Berry. Depuis ſa mort, ſans poſtérité, arrivée en 1714, ce Duché eſt réuni à la Couronne.

Les anciens Comtes d'*Angoulême* ont pour tige ITHIER, que quelques-uns nomment *Rothoir* ou *Royer*. Le dernier de ces anciens Comtes fut *Aymar* ou *Ademar*, mort ſans enfans l'an 926.

CHARLES *le Chauve* donna les Comtés d'Angoulême & de Périgord à WULGRINI, Ier du nom. Sa poſtérité a fini à ISABELLE, Comteſſe d'Angoulême, Dame d'une rare beauté & d'humeur altière, promiſe à *Hugues X*, Sire de *Luſignan*, Comte de Lange; mais que JEAN, dit *Sans-Terre*, Roi d'Angleterre, enleva par le Conſeil du Roi PHILIPPE-AUGUSTE, & qu'il épouſa après s'être fait ſéparer de ſa première femme. Cette Princeſſe ſe remaria en 1217 avec *Hugues X*, Sire de *Luſignan*, Comte de la Marche. Elle mourut vers 1245 & de ſon ſecond mariage naquit entr'autres enfans: *Hugues*, XIe du nom, Comte de la Marche & d'Angoulême, duquel ſont deſcendus les autres Comtes d'Angoulême & de la Marche.

ANGOULÊME ancien portoit: *lozangé d'or & de gueules*.

ANGOULÊME, Ville: *d'azur, à la tour crènelée & couverte, accompagnée de 2 tours d'argent, maçonnées de ſable, & ſommée d'une fleur-de-lys, couronnée d'or*.

ANGOULÊME: *de France, briſé d'un lambel de 3 pendans d'argent, chargés chacun d'un croiſſant montant de gueules*.

ANGOULÊME-VALOIS: *de France, à la traverſe d'or, péri en bande*.

ANGOULEVENT, en Bretagne: *de ſinople, à une faſce d'hermines*.

ANGOUTESAN: *d'or, à la croix ancrée de gueules*.

ANGRAN. AMBROISE-EUVERTE ANGRAN, Conſeiller du Roi, Correcteur en ſa Chambre des Comptes de Paris, & reçu en cette qualité le 23 Janvier 1716, étoit fils d'EUVERTE ANGRAN, Seigneur de Bouchemont, auſſi Conſeiller du Roi, Correcteur en ladite Chambre, lequel fut maintenu dans ſa nobleſſe le 12 Mai 1701, comme petit-fils d'EUVERTE ANGRAN, Seigneur de Fontpertuis & de Lailly, Conſeiller, Notaire & Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France, & de ſes Finances, pourvu le 24, & reçu le 28 Juillet 1634. *Armorial de France*, reg. I, part. I. pag. 18.

Les armes: *d'azur, à trois chevrons d'or, poſés l'un au-deſſus de l'autre, & accompagnés de trois étoiles de même, 2 en chef, & l'autre à la pointe de l'écu*.

* ANGRES, en Artois, Terre & Seigneurie acquiſe par *Charles de Briois*, qui vivoit en 1595. Voyez BRIOIS.

ANGU, en Vermandois: *d'or, au ſautoir de gueules, chargé de cinq beſans d'or.*

ANGUETIN, Sieur du Bois, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans ſa nobleſſe en 1666, dont étoit FLORENCE ANGUETIN, qui fut mariée vers 1550, avec *Jean Loubert,* Ecuyer, Seigneur de Martainville. Voilà tout ce que nous ſavons ſur cette famille, qui porte pour armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 vaſes de même, deux en chef & un en pointe.*

* ANHALT, Principauté d'Allemagne, qui a pour Capitale une petite ville de ce nom, preſqu'entièrement ruinée. Elle a donné ſon nom à une des plus anciennes Maiſons, non-ſeulement d'Allemagne, mais de toute l'Europe. Ce n'eſt pas qu'on doive donner dans les fables de certains auteurs, leſquels, avec Linnœus, la font deſcendre d'*Aſcanie,* fils de *Gomer,* fils de *Japhet,* fils de *Noë.*

Il y a plus d'apparence qu'elle vient de ce *Berenthobalde*, qui, dans le VI^e^ ſiècle, fit la guerre aux Thuringiens, & des Princes qui ont régné dans la Saxe, entre leſquels eſt *Witikind,* à qui CHARLEMAGNE donna la qualité de Duc.

Dans la ſuite, la Maiſon d'ANHALT a poſſédé les Electorats de Brandebourg & de Saxe. OTHON *le Grand,* Comte d'Aſcanie, &c., fut père d'ALBERT, dit *l'Ours,* que l'Empereur CONRAD III fit Marquis & Electeur de Brandebourg; la Maiſon de *Stade,* qui avoit longtems poſſédé ce Marquiſat, ayant manqué vers l'an 1150.

Quelque tems après, HENRI *le Lion,* Duc de Saxe & de Brunſwick, s'étant ſoulevé contre l'Empereur FRÉDÉRIC I^er^, dit *Barberouſſe,* perdit ſa dignité, qui fut donnée vers l'an 1169, à la Diète de Wurtzbourg, à BERNARD, l'un des fils d'ALBERT *l'Ours.*

BERNARD a eu pour ſucceſſeurs ALBERT I^er^, ALBERT II, RODOLPHE I^er^, RODOLPHE II, VENCESLAS, RODOLPHE III, & ALBERT III, mort en 1422.

Les deſcendans d'ALBERT *l'Ours,* qui ont poſſédé l'Electorat de Brandebourg, ſont: OTHON I^er^, OTHON II, ALBERT II, JEAN I^er^, OTHON III, JEAN II, CONRAD, JEAN III, WOLDEMAR I^er^, JEAN IV, juſqu'à LOUIS DE BAVIÈRE, vers l'an 1417: alors l'Empereur SIGISMOND tira l'Electorat de cette famille.

Les Ducs de *Saxe-Lawenbourg* ſont de la même Maiſon. Ils viennent d'ALBERT I^er^ & d'HÉLÈNE, fille de l'Empereur OTHON IV, ſur la fin du XVI^e^ ſiècle.

Les Princes de cette Maiſon ſuivent tous le Calviniſme, excepté la branche de *Zerbſt,* qui a repris la Confeſſion d'Augſbourg, dont leur père avoit été zélé défenſeur. Voyez *Moréri.*

Les Hiſtoriens & Généalogiſtes commencent l'Hiſtoire de la Maiſon d'ANHALT en 1533, où la génération eſt plus connue. Elle a formé ſix branches dont deux ſont entièrement éteintes.

JOACHIM-ERNEST, Prince d'Anhalt, né en 1533, mort en 1586, reſta ſeul héritier de ſa Maiſon, & c'eſt de lui que deſcendent ſans interruption les princes d'aujourd'hui. Il épouſa 1° en 1560, *Agnès,* fille de *Wolfgang de Barby*; 2° en 1671, *Eléonore,* fille de *Chriſtophe,* Duc *de Würtemberg.* Il eut ſeize enfans. Les fils partagèrent la Principauté en quatre parties égales; puis ils en firent une cinquième pour un des cadets qui voulut ſe marier. L'aîné a la direction des affaires & ſe trouve aux Diètes.

Du premier lit vinrent entr'autres enfans:

JEAN-GEORGES I^er^, qui ſuit. Il a fait la branche des Princes d'*Anhalt*;
CHRISTIAN, Chef des Princes de *Bernbourg;*
Et pluſieurs filles, mariées à différens Princes & Seigneurs Allemands.

Du ſecond lit ſont iſſus:

BERNARD, mort ſans alliance en 1596;
AUGUSTE, duquel deſcendent les Princes de *Plotkaw,* puis *Cœthœn.*
RODOLPHE, chef de la branche de *Zerbſt.* Voyez ZERBST;
LOUIS, qui a fait celle de *Cœthen,* en 1579, éteinte en 1665;
JEAN-ERNEST, mort ſans alliance en 1601;
JOACHIM-CHRISTOPHE, mort en 1683;
Et deux filles, mariées.

JEAN-GEORGES I^er^, Prince d'Anhalt, eut en partage les places de *Deſſau, Ragun, Jenitz,* &c. Sa poſtérité a pris le nom de *Deſſau.*

JEAN-CASIMIR, ſon fils aîné, laiſſa entr'autres enfans:

JEAN-GEORGES II, Prince d'Anhalt-Deſſau, Lieutenant-Général & Maréchal de Camp général de l'Electorat de Brandebourg. Il rentra en poſſeſſion du Comté d'Aſcanie par un règlement fait par l'Empereur & par les Princes de l'Empire en 1683. Ce Comté ap-

partenait à ſa Maiſon. Par des diſputes pour quelques héritages, il fut donné au Chapitre & Archevêché d'Halberſtadt, qui l'a conſervé juſqu'au traité de Weſtphalie en 1648, que cet Evêché a été ſécariſé; & alors la Maiſon d'Anhalt revendiqua le Comté d'Aſcanie comme un bien qui lui appartenoit, & il lui fut accordé. Il avoit épouſé *Henriette-Catherine de Naſſau*, dont il eut:

1. Léopold, qui ſuit;
2. Et Marie-Eléonore, née le 14 Mai 1671, morte le 18 Mai 1756, à Deſſau, étant veuve de *Georges-Joſeph*, Prince de *Radzivil*, Duc d'Olika.

Léopold, Prince d'Anhalt-Deſſau, né le 3 Juillet 1676, Lieutenant héréditaire de l'Électorat de Brandebourg, s'eſt ſignalé en 1715 à la priſe de l'Isle de Rugen ſur le Roi de Suède. Il eſt devenu Général, Feld-Maréchal du Saint Empire Romain & des Armées du Roi de Pruſſe, & eſt mort le 9 Avril 1747. Il avoit épouſé, en 1698, *Anne-Louiſe Foſſen*, née le 22 Mars 1677, créée par l'Empereur, Princeſſe du Saint Empire le 29 Décembre 1701, morte le 5 Février 1745. De ce mariage naquirent:

1. Guillaume-Gustave, qui ſuit;
2. Léopold-Maximilien, rapporté après ſon frère;
3. Thierry, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle Noir, Feld-Maréchal au ſervice de Pruſſe, Colonel d'Infanterie, né le 2 Août 1702,
4. Frédéric-Henri-Eugène, Chevalier de l'Aigle Blanc, Général de Cavalerie au ſervice de Saxe, Gouverneur de Wurtemberg, né le 27 Décembre 1705;
5. Louise, née le 21 Août 1709, morte le 29 Juillet 1732, mariée à *Victor-Frédéric*, Prince *d'Anhalt-Bernbourg;*
6. Anne-Wilhelmine, née le 12 Juin 1715;
7. Léopoldine-Marie, née le 18 Décembre 1716, mariée le 13 Février 1739, à *Henri-Frédéric*, Margrave *de Brandebourg-Schwedt*;
8. Et Henriette-Amélie, née le 7 Décembre 1720, Chanoineſſe de Hervorden.

Guillaume-Gustave, né le 20 Juin 1699, Lieutenant-Général des Armées du Roi de Pruſſe, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle Noir, mort le 16 Décembre 1737. Il avoit épouſé, en 1726, *Jeanne-Sophie Herrin*, née le 8 Juillet 1706, élevée par l'Empereur au rang de *Comteſſe de l'Empire* en 1749. Cette dignité fut rendue héréditaire dans ſa poſtérité. Elle réſide à Deſſau, & a pour enfans:

1. Guillaume, né le 15 Mars 1727, actuellement au ſervice du Roi de Pruſſe;
2. Léopold-Louis, Lieutenant-Colonel au ſervice de Pruſſe, né le 28 Février 1729, marié le 8 Avril 1766, avec *Caroline-Eliſabeth de Prinzen*, âgée de 23 ans;
3. Gustave, né le 26 Mai 1730, Capitaine de Grenadiers au ſervice du Roi de Pruſſe, tué le 22 Novembre 1757, à la bataille donnée près de Breslau;
4. Jeanne-Sophie, née le 9 Juillet 1731;
5. Frédéric, Major & Adjudant au ſervice de Pruſſe, né le 21 mars 1732;
6. Wilhelmine, née le 12 Février 1734;
7. Albert, Capitaine au ſervice de Pruſſe, né le 24 Juin 1735, marié le 24 Juin 1763, avec *Sophie-Louiſe-Henriette de Wedel*, âgée de 18 ans;
8. Henri, né le 4 Septembre 1736, au ſervice du Roi de Pruſſe;
9. Et Léopoldine-Anne-Diétrique-Henriette-Mauriciane, née poſthume le 26 Janvier 1738.

Léopold-Maximilien, Prince d'Anhalt-Deſſau, né le 25 Septembre 1700, mort le 16 Décembre 1751, marié le 25 Mai 1737, à *Giſèle-Agnès*, fille de *Léopold, Prince d'Anhalt-Cœthen*.

De ce mariage vinrent:

1. Léopold-Frédéric-François, qui ſuit;
2. Henriette-Catherine-Agnès, née le 5 Juin 1744, Chanoineſſe de Hervorden;
3. Marie-Léopoldine, née le 18 Novembre 1746, mariée le 28 Septembre 1765, à *Simon-Auguſte*, Comte *de Lippe-Detmold;*
4. Jean-Georges, né le 28 Janvier 1748;
5. Casimire, née le 13 Janvier 1749;
6. Et Albert, né le 22 Avril 1750.

Léopold-Frédéric-François, Prince d'Anhalt-Deſſau, né le 10 Août 1740, fiancé le 15 Juillet 1765, & marié le 25 Juillet 1767 à Louise-Henriette-Wilhelmine, fille du Prince *Frédéric-Henri*, Margrave *de Brandebourg-Schwedt*, née le 24 Septembre 1750.

BRANCHE d'Anhalt-Bernbourg

Le Prince Charles-Frédéric, né le 13 Juillet 1688, mort le 22 Avril 1721, épouſa, 1° le 25 Juin 1692, *Sophie-Albertine*, fille de *Georges-Frédéric, Comte de Solms-Sonnenwald*, morte le 12 Juin 1708; 2° *Wilhelmine-Charlotte de Buſzlerin*, élevée par l'Empereur à la dignité de Comteſſe de Ballenſtadt.

Du premier lit ſont iſſus :

1. ELISABETH-ALBERTINE, née le 31 Mars 1693, mariée le 2 Octobre 1712 à *Gunther*, Prince *de Schwarzbourg-Sondershauſen*;
2. CHARLOTTE-SOPHIE, née le 21 Mai 1696, veuve du Prince *Auguſte de Schwarzbourg-Sondershauſen*;
3. AUGUSTE-WILHELMINE, née le 3 Novembre 1697;
4. VICTOR-FRÉDÉRIC, qui ſuit.

Du ſecond lit vinrent :

5. FRÉDÉRIC, né le 17 Mars 1713, Comte, puis Prince de Bœrenfeld;
6. CHARLES-LÉOPOLD, Comte, puis Prince de Bœrenfeld, Général-Lieutenant des troupes de Caſſel, né le 1er Juillet 1717.

Le Prince VICTOR-FRÉDÉRIC, né le 20 Septembre 1700, mort le 18 Mai 1765, épouſa 1° *Louiſe*, née le 21 Août 1709, morte le 29 Juillet 1732, fille de *Léopold*, Prince *d'Anhalt-Deſſau*; 2° le 23 Mai 1733, *Sophie-Frédérique-Albertine*, fille d'*Albert-Frédéric*, Margrave *de Brandebourg-Sonnenberg*, née le 21 Avril 1712.

Il eut du premier lit :

1. SOPHIE-LOUISE, née le 28 Juin 1732, mariée le 20 Mai 1753 à *Frédéric-Gottlieb*, Comte Régnant de *Solms-Baruth*.

Du ſecond lit vinrent :

2. FRÉDÉRIC-ALBERT, qui ſuit;
3. CHARLOTTE-WILHELMINE, née le 25 Août 1737, mariée le 4 Mars 1760, à *Chriſtian-Gunther*, Prince *de Schwarzbourg-Sondenshauſen*, né le 24 Janvier 1736;
4. FRÉDÉRIQUE-AUGUSTE-SOPHIE, née le 28 Août 1744, mariée le 27 Mai 1764, à *Frédéric-Auguſte*, prince d'*Anhalt-Zerbſt*;
5. CHRISTINE-ELISABETH-ALBERTINE, née le 14 Novembre 1746, mariée le 22 Juin 1762, à *Auguſte*, Prince de *Schwarzbourg-Sondershauſen*, né le 8 Décembre 1738.

Le Prince FRÉDÉRIC-ALBERT, Major-Général en Danemark, né le 15 Août 1735, épouſa le 24 Juin 1763 LOUISE-ALBERTINE, fille de *Frédéric-Charles*, Duc de *Holstein-Ploën*, née le 24 Juillet 1748.

BRANCHE
D'ANHALT-BERNBOURG-SCHAUMBOURG.

Le Prince LEBRECHT d'Anhalt-Bernbourg, dit de HOYM, né le 28 juin 1669, frère de Charles-Frédéric, Prince d'*Anhalt-Bernbourg*, épouſa 1° le 12 Avril 1692, *Charlotte*, fille d'*Adolphe*, Prince de Naſſau-Schaumbourg,

morte le 31 Janvier 1700; 2° le 27 Juin 1702, *Eberhardine-Jacqueline-Wilhelmine*, Baronne de Wéede, fille de *Jean-Georges de Wéede*, déclarée Princeſſe le 1er Août 1705. Il laiſſa entr'autres enfans :

Du premier lit :

1. VICTOR-AMÉDÉE-ADOLPHE, qui ſuit.

Et du ſecond lit :

2. CHARLOTTE-WILHELMINE, née le 4 Novembre 1704, mariée le 31 Octobre 1724, à *Guillaume*, Prince *de Heſſe-Philippſthal*, né le 2 Avril 1692;
3. SOPHIE-CHRISTINE, née le 6 Février 1709, veuve du Prince *Chriſtian, de Schwarzbourg-Sondershauſen*.

Le Prince VICTOR-AMÉDÉE-ADOLPHE, né à Schaumbourg, le 7 Septembre 1693, épouſa 1° en 1714, *Charlotte-Louiſe*, Comteſſe *d'Iſenbourg-Birſtein*, morte le 2 Janvier 1739; & 2° le 14 Février 1740 *Hedwige-Sophie*, Comteſſe d'*Henckel de Donneſmarck*, née le 4 Mai 1717.

Du premier lit vinrent :

1. VICTOIRE-CHARLOTTE, née le 25 Septembre 1715, mariée le 27 Avril 1731, à *Frédéric-Chriſtian*, Margrave *de Brandebourg-Culmbach ou Bareith*, né le 17 Juillet 1708;
2. CHARLES-LOUIS, Colonel au ſervice de Hollande, né le 16 Mai 1723, marié le 16 Décembre 1765, à *Amélie-Eléonore, Princeſſe de Solms*;
3. FRANÇOIS-ADOLPHE, Général-Major au ſervice de Pruſſe, né le 7 Juin 1725, marié le 19 Octobre 1762, à *Marie-Joſèphe*, née Comteſſe d'*Haslingen*, dont :

   VICTOR-FRÉDÉRIC, né le 28 Février 1764.

Les enfans du ſecond lit ſont :

4. FRÉDÉRIC-LOUIS, Capitaine au ſervice de Hollande, né le 29 Novembre 1739;
5. SOPHIE-CHARLOTTE-ERNESTINE, née le 3 Avril 1743, mariée à *Wolfgang-Erneſt II*, Prince d'*Iſenbourg-Birſtein*, né le 17 Novembre 1735;
6. VICTOR-AMÉDÉE, né le 21 Mai 1744, au ſervice de l'Impératrice Reine;
7. Et HEDWIGE-AUGUSTE, née le 6 Mai 1747.

BRANCHE
D'ANHALT-COETHEN, *de la Religion Réformée*.

Le Prince AUGUSTE-LOUIS, né le 9 Janvier 1697, épouſa 1° le 9 Janvier 1722, *Wilhelmine-Agnès*, Comteſſe de *Witenau*, morte le 15 Janvier 1725; 2° le 14 Janvier 1726, *Chriſtine-Jeanne-Emilie*, fille d'*Erdmann*,

Comte de Promnitz, morte le 20 Février 1732; 3° le 20 Novembre 1732, *Anne-Frédérique de Promnitz*, née le 30 Mai 1711, ſœur de la précédente.

Du premier lit vint :

1. AGNÈS-LÉOPOLDINE-AUGUSTE, née le 31 Mai 1724.

Du ſecond lit ſont iſſus :

2. CHRISTINE-ANNE-AGNÈS, née le 6 Décembre 1726, mariée, le 12 Juillet 1742, au Comte de *Stolberg-Wernigerode;*
3. JEANNE-WILHELMINE, née le 4 Novembre 1728, mariée en Décembre 1749 à *Frédéric-Jean-Charles*, Prince de *Schonaich-Carolath*, né en 1716;
4. CHARLES-GEORGES-LEBRECHT, qui ſuit;
5. FRÉDÉRIC-ARMAND, né le 26 Octobre 1731, Colonel au ſervice de France, Lieutenant-Général. Il a eu les entrées en Août 1765, & a épouſé le 13 Juin 1766, *Louiſe-Ferdinande*, Comteſſe de Stolberg-Wernigerode;

Du troiſième lit il eut :

6. CHARLOTTE-SOPHIE-GISÈLE-FRÉDÉRIQUE, née le 11 Août 1733;
7. Et MARIE-MADELEINE-BÉNÉDICTINE, née le 12 Mars 1740, Chanoineſſe de Ganderſheim.

Prince CHARLES-GEORGES-LEBRECHT, né le 15 Août 1730, marié le 26 Juillet 1763 à *Louiſe-Charlotte-Frédérique*, fille de Frédéric, Duc de *Holſtein-Glucksbourg*, née le 5 Mars 1749.

BRANCHE D'ANHALT-ZERBST, *de la Religion Luthérienne.*

Le Prince FRÉDÉRIC-AUGUSTE, Général-Feld-Maréchal au ſervice de l'Impératrice Reine, né le 8 Août 1734, a donné en Février 1767 la démiſſion de ſes emplois militaires. Il a épouſé le 27 Mai 1764, FRÉDÉRIQUE-AUGUSTE-SOPHIE, fille de *Victor-Frédéric*, Prince d'*Anhalt-Bernbourg*, née le 28 Août 1744.

Il a pour ſœur :

SOPHIE-AUGUSTE-FRÉDÉRIQUE, nommée depuis CATHERINE-ALEXIEWNA, née le 2 Mai 1729, mariée le 1er Septembre 1745 à *Charles-Pierre-Ulric*, Duc de *Holſtein-Gottorp*, né le 21 Février 1728, devenu Empereur de Ruſſie ſous le nom de Pierre III & mort le 17 Juillet 1762. Sa veuve lui a ſuccédé ſous le nom de CATHERINE II.

ANHALT-DESSAU, BERNBOURG & KŒTHEN, ou CŒTHEN, porte pour armes : *écartelé de huit pièces, trois en chef, deux en face, & trois en pointe ;* au 1, *d'argent, à un ours de ſable, accollé & couronné d'or, grimpant ſur une muraille crènelée de gueules, penchante de gauche à droite & ayant une porte d'or,* qui eſt d'Anhalt; au 2, *d'or, à cinq faſces de ſable*, qui eſt de Ballenſtadt; au 3, *échiqueté d'argent & de ſable,* qui eſt d'Aſchersleben; au 4, *écartelé d'or & de gueules*, qui eſt de Walderſée; au 5, *d'azur, à deux barres d'or,* qui eſt de Warmſdorff; au 6, *d'azur, à une aigle d'argent, éployée, membrée d'or*, qui eſt de Muhlingen; au 7, *de gueules plein,* pour le Droit Régalien; au 8, *d'argent, à un ours de ſable accollé d'argent, grimpant ſur une muraille crènelée de gueules, penchante de droite à gauche, ayant une porte d'or, & l'ours ſans couronne,* qui eſt de Bernbourg. *Et ſur le tout parti, au* 1, *d'argent, à une demie-aigle de gueules*, qui eſt de Brandebourg; *& au* 2, *faſcé d'or, & de ſable de huit pièces, & un cancerlin de ſinople, ou couronne ducale, brochante ſur le tout en bande*, qui eſt de Saxe.

ANHALT-SCHAUMBOURG porte : *écartelé de douze pièces, par trois ;* au 1, de Saxe; au 2, *d'azur à une aigle d'or, ayant le vol étendu;* au 3, *d'argent, à trois bouteroles d'épée de gueules, poſées deux & une ;* au 4, d'Anhalt; Au 5, *un écuſſon, parti, au* 1, de Brandebourg; *au* 2, de Saxe; au 6, de Ballenſtadt; au 7, d'Aſchersleben; au 8, de Walderſée; au 9, de Warmſdorff; au 10, *d'azur, à une aigle d'argent, éployée, membrée d'or;* au 11, pour le Droit Régalien; au 12, de Bernbourg.

Cet écu parti aux deux tiers, écartelé, aux 1 *&* 4, *de gueules, à un lion d'argent, tenant de ſa patte droite un bâton de ſinople, celui du premier quartier contourné; aux* 2 *&* 3, *d'argent, à un griffon de gueules, celui du troiſième quartier contourné ; & ſur le tout d'azur, à un V fleuronné d'or, & couronné de même.*

ANHALT-ZERBST : *écartelé de ſeize pièces, par quatre ;* au 1, de Saxe; au 2, *d'azur, à une aigle d'argent, éployée, couronnée d'or,* qui eſt de Weſtphalie; au 3, *d'argent, à trois bouteroles d'épée de gueules, poſées deux & une*, qui eſt d'Angrie; au 4, de Ballenſtadt; au 5, d'Anhalt; au 6, & 7, *l'écuſſon parti* de Brandebourg & de Saxe; au 8, *d'azur, à un lion d'or, couronné de même,* qui eſt

de Bevern; au 9, d'Aſchersleben; au 10, de Walderſée; au 11, de Warmſdorff; au 12, *d'or, à un lion de ſable, couronné d'or*, qui eſt de Kniphauſen; au 13, de Muhlingen; Au 14, pour le Droit Régalien; au 15, de Bernbourg; Et au 16, *d'azur, à deux palmes d'argent, paſſées en ſautoir, ſurmontées d'une tête de chien d'argent, accollée d'or*, qui eſt de Walther-Nieubourg.

ANICHE-DE-CURTASCH: *de gueules, au fer de lance d'argent, mis en bande.*

ANIO, en Dauphiné: *de gueules, à l'aigle d'argent membrée d'or.*

ANISSON, Seigneur d'Hauteroche, en Lyonnois: *d'argent, au vol de ſable, au chef d'azur, chargé de deux coquilles d'or.*

ANISY. Il y a diverſes opinions ſur la Maiſon d'Anisy; pluſieurs veulent qu'elle ſoit originaire de Picardie, mais la plus commune & la plus vraiſemblable eſt qu'elle eſt ſortie du Bailliage de Caen, où de tout tems elle a poſſédé ſes principales Terres.

Thomas d'Anisy, Chevalier tenant un fief à Gourfaleur, l'an 1215, fut père de:

Raoul d'Anisy, Chevalier, nommé dans un arrêt de l'Échiquier, de l'an 1236. Il eut:

1. Jores, qui ſuit;
2. Simonne, femme de *Guillaume d'Angerville*;
3. Et Péronne, femme de *Jean d'Eſcageul*, Seigneur de la Ramée.

Jores d'Anisy, partagea avec ſes ſœurs, l'an 1315, & épouſa *Peronelle de Mallemains*, dont ſortit:

Ferry d'Anisy, nommé entre les Bannerets & Chevalier de la Province l'an 1337. Il eut, entr'autres enfans:

Jean d'Anisy, Chevalier, qui partagea avec ſes co-héritiers l'an 1396, il épouſa la fille du Chevalier de la *Bretonnière*, dont il eut:

1. Jean, mentionné ci-après;
2. Et Guillemette, femme de *Guillaume de Graveren-de-Colomby*.

Jean d'Anisy, IIe du nom, paſſa un contrat l'an 1410. Il épouſa *Jeanne Hamon*, qui lui donna:

1. Jean, IIIe du nom, mort ſans poſtérité;
2. Et Girard, qui ſuit.

Girard d'Anisy, Ier du nom, obtint du Roi d'Angleterre, Henri V, la reſtitution de ſes biens l'an 1423, & prit pour femme *Guillemette de Vaux*, dont, entr'autres enfans:

Gilles d'Anisy, Ier du nom, vivant en 1446. Il donna aveu de ſes terres ès années 1451 & 1458, & laiſſa:

1. Girard, qui ſuit;
2. Et Pierre, qui fut d'Egliſe.

Girard d'Anisy, IIe du nom, eut le fief d'Anisy par le tranſport que lui en fit ſon père en 1476, & eut:

1. Gilles, qui ſuit;
2. Jean, qui fut d'Egliſe;
3. Guyon, Seigneur de *Brécy*, auteur d'une branche rapportée ci-après;
4. Thomas, mort ſans hoirs;
5. Et Gillet, mort jeune.

Gilles d'Anisy, IIe du nom, paſſa un Contrat avec les Chanoines & Chapitre de Bayeux l'an 1533. Il épouſa *Marie le Sens*, dont il eut:

1. Marc, qui ſuit;
2. Et Pierre, Curé de Ver.

Marc d'Anisy, Seigneur de Ver & de Bernières, épouſa *Anne Flambart*, de laquelle il eut:

1. Jean, IVe du nom, de la poſtérité duquel nous n'avons pas connoiſſance;
2. & 3. Gilles & Nicolas.

BRANCHE
des Seigneurs de Brécy.

Guyon d'Anisy, Seigneur de Brécy, troiſième fils de Girard, IIe du nom, Seigneur d'Anisy, épouſa *Jacqueline le Sens*, ſœur de *Marie le Sens*, femme de Gilles d'Anisy, ſon frère. Il en eut:

1. Pierre, qui ſuit;
2. Gilles, Chevalier;
3. Et Michelle, femme de *Guillaume Quélier*, Seigneur d'Amigny en 1506.

Pierre d'Anisy, Seigneur de Brécy, eut pour femme, *Marguerite de Saint-Manvieux*. Nous n'avons point de mémoire de ſa poſtérité.

Du tems de Guillaume *le Conquérant*, l'an 1099, vivoit Godefroy d'Anisy.

Jacques de Benneville épouſa Granette d'Anisy, fille du Seigneur de Cr[illegible]eville.

Dans l'Echiquier de l'an 1344, eſt préſent Renaud d'Anisy.

Robert d'Anisy, Chevalier; Robert de Bercy, Chevalier, & Marguerite d'Anisy ſa femme, fille de Pierre d'Anisy, Chevalier; Jean & Marguerite d'Anisy, Dame de Saint-Célerin, femme de *Philibert de Brey*, Che-

valier, ſont nommés dans l'Echiquier de l'an 1452.

GUYON D'ANISY-DE-COMBRISARD, GUILLAUME D'ANISY-DE-CASTILLON, demeurant en l'élection de Falaiſe; RICHARD D'ANISY-DE-VER, demeurant en l'Election de Bayeux, firent leur preuve de nobleſſe l'an 1463.

GILLES & GUYON D'ANISY, demeurant à Ver, firent auſſi leur preuve l'an 1540.

Il y a un Arrêt de l'an 1505, où l'on voit que JACQUES D'ANISY, Ecuyer, plaidoit, à cauſe d'*Antoinette de Fontaines*, ſa femme, contre *Hélène le Huilier*, veuve de *Louis de Boiſſay*, Baron de Mainières.

Les armes: *d'argent, au lion de ſable, l'écu ſemé de billettes de même.*

ANJORRAN ou ANJORRANT, en Berry. LOUIS ANJORRAN, Seigneur de Cloie en l'Isle-de-France, Conſeiller du Roi en ſa Cour de Parlement de Paris, puis Préſident aux Requêtes du Palais, vivoit avant 1556.

GUILLAUME ANJORRAN, un de ſes deſcendans, épouſa, le 22 Janvier 1701, *Jeanne Heurtault*, fille de *Gilles Heurtault*, Ecuyer, Sieur du Solier, & de *Catherine Foucault*. De ce mariage ſont iſſus, entr'autres enfans:

LUCIE & HYACINTHE-BRIGITE ANJORRAN, toutes deux reçues à Saint-Cyr, ſur les preuves de leur nobleſſe, remontée par titres juſqu'à Louis leur ſixième ayeul, par lequel M. d'Hozier a commencé cet article.

Les armes: *d'azur, à trois lys de jardin d'argent, fleuris d'or, tigés & feuillés de ſinople, poſés 2 & 1.*

* ANJOU en Dauphiné, Terre & Baronie qui fut érigée en *Comté* par lettres du mois d'Avril 1620, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Grenoble, le 10 Juillet 1621, en faveur de *Jean-François Mitte-de-Chevrières*, Comte de Miolans, qui mourut ſans poſtérité le 19 Octobre 1621. En 1670 cette Terre & Seigneurie d'Anjou fut acquiſe d'*Armand Mitte-de-Chevrières*, par *Alexandre de Falcos-de-la-Blache*, qui obtint pour cette Terre d'Anjou une nouvelle érection en Comté pour lui & pour ſes deſcendans mâles & femelles, par lettres du mois d'Août 1679, enregiſtrées le 4 Juillet 1681. Voyez FALCOS-DE-LA-BLACHE.

* ANJOU. Le pays d'Anjou a pris ſon nom des peuples qui l'ont habité anciennement, appelés *Andes* par Jules-Céſar, *Andecavi* par

Tite-Live, & *Andegavi* par Tacite Cette province érigée aujourd'hui en Duché, & qui eſt un apanage des fils de France, étoit diviſée autrefois en deux Comtés, l'un au-delà de la rivière de Mayenne, dont la capitale étoit la ville de Châteauneuf; l'autre en-deçà de la rivière, ayant Angers pour capitale. Le Comté au-delà de la rivière de Mayenne fut gouverné par ROBERT *le Fort*, Duc & Marquis de France, & par EUDES, Comte de Paris, ſon fils, depuis Roi de France. Celui d'en-deça de la rivière de Mayenne, appartenoit aux Rois de France, & fut donné par le Roi Louis le Bègue en propriété à INDELGER, premier Comte d'Anjou, fils de TERTULLE, Breton de nation, qui eut pour père TORQUAT ou FORTULFE, habitant du Diocèſe de Rennes. INDELGER, né ſous le règne de CHARLES *le Chauve*, fut armé Chevalier, étant encore jeune, en préſence du Roi Louis *le Bègue*. Il fit bientôt voir ſon courage, en prenant la défenſe d'ODÈLE ſa marraine, Comteſſe de Gâtinois. FOULQUES Ier, ſon fils, dit *le Roux*, fut un homme hardi & actif. Sous le règne du Roi CHARLES *le Simple*, les deux Comtés d'Anjou furent réunis en ſa faveur. FOULQUES II, ſurnommé *le Bon*, s'adonna aux exercices de piété. GEOFFROY Ier, ſon fils aîné, dit *Griſegonnelle*, fut Comte d'Anjou & Sénéchal de France vers l'an 978, & mourut le 21 Juillet 998. FOULQUES III, ſon fils aîné, ſurnommé *le Noir*, fut un Seigneur belliqueux, fier & ruſé. Il mourut à Metz le 2 Juin 1040. ERMENGARDE d'Anjou, ſa fille, qu'il eut de ſa ſeconde femme *Hildegarde*, fut mariée à *Geoffroy* de Châteaulandon, à qui elle porta en mariage le Comté d'Anjou. Il a fait la ſeconde race des Comtes d'Anjou. GEOFFROY IIIe du nom, Comte d'Anjou, ſurnommé *le Barbu*, fut Comte de Gâtinois après la mort de ſon père. FOULQUES IV, fut armé Chevalier à Angers en 1060. GEOFFROY IV, ſon fils, fut un Seigneur ſage, hardi & courageux, qui promettoit beaucoup. FOULQUES, Ve du nom, dit le *Jeune*, Comte d'Anjou, Roi de Jéruſalem, fut inveſti du Comté d'Anjou après la mort de ſon frère PHILIPPE Ier. GEOFFROY V, Comte d'Anjou, ſurnommé *Plantagenet*, fut armé Chevalier à Rouen par le Roi d'Angleterre, le 2 Juin 1129. Son père partant la même année pour Jéruſalem, lui céda le Comté d'Anjou. GEOFFROY V eut un fils & une fille naturels.

Les Rois de Jéruſalem étoient iſſus des Comtes d'Anjou. HAMELIN, bâtard d'Anjou, fils naturel de GEOFFROY V, dit *Plantagenet*, Comte d'Anjou, a fait la branche des *Comtes de Varennes, de Surcy*, &c. Moréri, tom. I, p. 461, dans la généalogie des anciens Comtes d'Anjou, dit qu'il y a eu des Rois de Naples & de Sicile, des Rois de Hongrie, des Princes de Tarente & des Ducs de Duras, ſortis des anciens Comtes d'Anjou. De la ſeconde branche d'Anjou ſont encore iſſus des Rois de Naples, les Comtes du Maine & les Marquis de Mézières. Voyez l'*Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tom. I, p. 1, tom. VI, pag. 3; & Moréri, tom. I.

SAINT LOUIS donna au mois d'Août 1246, pour apanage, les Comtés d'Anjou & du Maine à ſon frère CHARLES I^er^, Roi de Naples & de Sicile; PHILIPPE *le Bel*, au mois de Septembre 1297, érigea le Comté d'Anjou en pairie, en faveur de CHARLES de France, Comte de Valois, fils puîné de PHILIPPE *le Hardi*, & de ſes ſucceſſeurs. Cette Pairie fut éteinte à l'avènement de PHILIPPE de Valois, ſon fils, à la Couronne. Ce même Roi donna le Comté d'Anjou à JEAN de France ſon fils aîné, pour le tenir en Pairie avec le Duché de Normandie & le Comté du Maine, par Lettres du mois de Février 1331. Ce Prince étant devenu Roi en 1350, ces Pairies furent éteintes une ſeconde fois. Il érigea depuis l'Anjou en Duché-Pairie, au mois d'Octobre 1360, en faveur de Louis de France, ſon ſecond fils: ce Duché fut réuni à la Couronne par le décès de RENÉ d'Anjou, Roi de Naples, ſon petit-fils, mort le 10 Juillet 1480. Il fut donné le 4 Février 1514, à LOUISE de Savoie, mère de FRANÇOIS I^er^, puis il devint partie de l'apanage de HENRI de France, troiſième fils de HENRI II, par Lettres du 8 Février 1560. Ce Prince le conſerva juſqu'au 30 Mai 1574, qu'il parvint à la Couronne ſous le nom d'HENRI III. Il le donna en Mai 1576, pour accroiſſement d'apanage, à FRANÇOIS, Duc d'Alençon, ſon frère puîné: il en jouit juſqu'au 10 Juin 1584, qu'il mourut. GASTON de France, frère de Louis XIII, porta le titre de Duc d'Anjou juſqu'en 1626, qu'il fut fait Duc d'Orléans. PHILIPPE de France, ſon neveu, eut le même titre en 1640, juſqu'en 1661, qu'il devint Duc d'Orléans. PHILIPPE, ſecond fils de Louis Dauphin de France, fils de Louis XIV, l'a auſſi porté depuis le 19 Septembre 1687, juſqu'au 16 Novembre 1700, qu'il fut déclaré Roi d'Eſpagne. LOUIS XV a eu le titre de Duc d'Anjou en naiſſant & l'a conſervé juſqu'au 8 Mars 1712, qu'il devint Dauphin par la mort de ſon frère aîné. Le ſecond fils de LOUIS XV, frère puîné de Monſeigneur le Dauphin, mort en bas âge, a eu auſſi le titre de Duc d'Anjou: mais aucun n'a eu ce Duché en propriété.

Les armes d'ANJOU ancien: *d'or, à l'aigle de ſinople*; ſelon quelques auteurs: *de ſinople, à l'aigle d'or*; & ſelon d'autres: *de gueules, au rais d'eſcarboucle pommeté & fleurdeliſé d'or, à la bordure de France, à une eſcarboucle fleuronnée & pommetée d'or.*

ANJOU-FRANCE ancien: *ſemé de France, à la bordure de gueules.*

ANJOU-FRANCE moderne: *d'azur, à trois fleurs-de-lys d'or, 2 & 1, à la bordure de gueules.*

ANJOU (D'), famille noble & ancienne de Pertuis, en Provence, dont la filiation remonte à:

I. RENÉ D'ANJOU, qui, ſuivant la tradition, fut filleul du Roi RENÉ, Comte de Provence, & établi par ce Prince ſon Bailli en la ville de Pertuis. Ce fut en cette qualité qu'il reçut l'hommage & ſerment de fidélité d'Honoré Meiſſonier, Seigneur de Beaumont, ainſi qu'il conſte par un acte du 3 Novembre 1468, paſſé devant *Aubette*, Notaire de Pertuis. Il épouſa, par contrat du 28 Décembre 1475, paſſé devant *Mongis*, Notaire de ladite ville, *Anne Barbany*, dont:

II. JACQUES D'ANJOU, qualifié *Noble*, marié, par contrat du 18 Juin 1526, paſſé devant *Solery*, Notaire de Pertuis, avec *Catherine de Vaugier*, fille de Noble *Balthaſard de Vaugier* & de *Jeannette d'Alby*, dont:

1. & 2. PAUL & ANTOINE-DOMINIQUE, morts ſans alliance;
3. Et ANTOINE, qui ſuit.

III. ANTOINE D'ANJOU épouſa; 1° par contrat du 12 Juin 1580, paſſé devant *Lieure*, Notaire de Pertuis, *Diane d'Orgon*, fille de Noble *Joſeph d'Orgon*, Seigneur de Puimichel, & de *Billione d'Arnaud*; & 2° par contrat du 7 Septembre 1607, paſſé devant *Raymond Ollivier*, Notaire de ladite ville, *Iſabeau Amoureux*. Du premier lit, il eut:

1. Sébastien, qui suit;
2. Balthasard d'Anjou, qui, de *N.... de Martin*, ne laissa qu'une fille, mariée avec *Henri de Laurens*, Prévôt-Général de la Maréchaussée de Provence;

Et du second lit:

3. Melchior, tige d'une branche rapportée ci-après.

IV. Sébastien d'Anjou épousa, par contrat du 15 Juin 1608, passé devant *Bruny*, Notaire de Pertuis, *Lucrèce de Roux*, fille du Capitaine *Guillaume de Roux*, & de *Susfrette de Souliers*, dont:

Clément, qui suit;
Et Honoré, tige de la seconde branche mentionnée ci-après.

V. Clément d'Anjou, Conseiller du Roi en la Sénéchaussée de Provence, épousa, par contrat du 28 Décembre 1642, passé devant *Deregina*, Notaire d'Aix, *Marguerite d'André*, fille de Noble *Jacques d'André*, Lieutenant de la Maréchaussée de Provence, & de *Marguerite d'Etienne*. Il en eut:

1. Jean, qui suit;
2. & 3. Joseph & Anne d'Anjou.

VI. Jean d'Anjou épousa, par contrat du 10 Août 1695, passé devant *Martelly*, Notaire de Pertuis, *Françoise de Gouiran*, dont:

Jean-Joseph, qui suit;
Et Jean-Baptiste.

VII. Jean-Joseph d'Anjou, maintenu dans sa *Noblesse* avec Melchior IIe du nom, son cousin, de la troisième branche, par Jugement du 27 Juillet 1702, épousa, par acte de célébration en l'Eglise de Cadenet, le 21 Juin 1730, *Marie-Françoise de Bessière*, fille de *François de Bessière*, & de *Marie-Olympe de Savournin*, de laquelle est issu:

VIII. Joseph-Gaspard d'Anjou, né le 28 Juillet 1735, Officier dans le Régiment d'Hainaut, Infanterie, en 1770, qui a épousé, par contrat du 13 Juin 1766, passé devant *Perrin*, Notaire d'Aix, Marie-Thérèse-Madeleine d'Anjou, fille de Noble Jean-Baptiste d'Anjou-Dupuy, & de *Marie-Thérèse Ollivier*, dont:

Marguerite-Françoise-Pauletted'Anjou, née le 29 Juin 1769.

SECONDE BRANCHE

V. Honoré d'Anjou, fils puîné de Noble Sébastien & de *Lucrèce le Roux*, fut Lieutenant de la Maréchaussée de Provence, &

épousa, par contrat du 10 Juin 1647, passé devant *Beillard*, Notaire de Saint-Savournin, *Catherine de Ripert*, fille de *Jean de Ripert*, & de *N... de Belly*, dont:

1. Jean, mort jeune;
2. Joseph, qui suit;
3. Et Marianne, mariée, le 5 Juillet 1705, à Melchior d'Anjou, IIe du nom, son cousin.

VI. Joseph d'Anjou épousa, par acte du 3 Avril 1688, passé devant *Roquemorre*, Notaire à Marseille, *Susanne de Venture*, fille d'*André de Venture*, Ecuyer, & de *Susanne de Merle*, de laquelle il a eu:

1. Joseph, mort Capitaine au Régiment de Vendôme, Infanterie;
2. Nicolas, Officier dans le même Régiment, établi en Normandie;
3. Augustin, mort sans postérité;
4. Et Dominique d'Anjou, qui a été appelé pour servir dans le Regiment que devoit lever la Noblesse de Provence, en 1746, comme il conste par la Lettre des Syndics de ce Corps, du 19 Décembre de cette année; il vit encore sans postérité.

TROISIÈME BRANCHE.

IV. Melchior d'Anjou, fils de Noble Antoine, & d'*Isabeau Amoureux*, sa seconde femme, épousa, par contrat du 4 Juin 1628, passé devant *Barthélemy Ollivier*, Notaire de Pertuis, *Marie de Laurens*, fille de *Jean de Laurens*, & de *Marguerite de Sinéty*, dont:

Jean Honoré, mort Capitaine dans le Régiment de la Marine;
Et Jean, qui suit.

V. Jean d'Anjou épousa, par contrat du 16 Février 1670, passé devant *Ollivier*, Notaire de Pertuis, *Louise de Martelly*, fille de Noble *André de Martelly*, & d'*Isabeau de Joannis*. Il en a eu:

VI. Melchior d'Anjou, IIe du nom, qui a été maintenu dans sa *Noblesse*, avec Jean-Joseph d'Anjou, son cousin, par Jugement des Commissaires députés pour la recherche des faux Nobles, le 27 Juillet 1702, & est mort en 1745. Il avoit épousé, par acte de célébration, du 5 Juillet 1705, Marianne d'Anjou, sa cousine, fille d'Honoré & de *Catherine de Ripert*, dont:

Pierre, qui suit;
Et Joseph d'Anjou, aussi appelé pour servir dans le Régiment que devoit lever la Noblesse, en 1746, ainsi qu'il conste par la

Lettre des Syndics de ce Corps. Il eſt mort en 1765.

VII. Pierre d'Anjou, Ecuyer, né le 28 Janvier 1708, a épouſé, par contrat du 3 Juin 1737, paſſé devant *Salomé*, Notaire à Marſeille, *Marguerite de Savignon*, fille de Noble *Jacques de Savignon*, & d'*Anne de Martin*, de la ville de Marſeille. De ce mariage ſont iſſus :

1. Charles-Melchior, qui ſuit ;
2. Marianne, morte jeune ;
3. Louise-Thérèse, Demoiſelle ;
4. Et Marie d'Anjou, mariée, par acte de célébration, du 11 Novembre 1771, avec *Jean-Baptiſte-Laurent de Viany*, Conſeiller en la Cour des Comptes d'Aix.

VIII. Charles-Melchior d'Anjou, Ecuyer, né le 26 Septembre 1738, d'abord reçu Garde de la Marine, en 1755, ſucceſſivement Enſeigne, puis Lieutenant de Vaiſſeau, en 1770, Chevalier de Saint-Louis, & eſt retiré du ſervice. Il a épouſé, par contrat du 27 Août 1770, paſſé devant *Salomé*, Notaire à Marſeille, *Renée Martin*, fille de feu Noble *Barthélemy Martin*, & d'*Angélique-Renée le Vaſſeur*, dont :

1. Charles d'Anjou, Ecuyer, né le 20 Juillet 1771 ;
2. Emilie, née le 24 Septembre 1775 ;
3. Et Flore, née le 23 Octobre 1776.

Les armes : *d'azur, à une colombe d'argent prenant ſon eſſor & tenant dans ſon bec une branche d'olivier de ſinople, & accompagnée de trois étoiles d'argent, deux en chef & une en pointe.*

ANJOU-DU-MAINE : *de France, au lambel de gueules de cinq pendans, mouvant du chef.*

ANJOU-MESLIER : *d'azur, à la fleur-de-lys d'or, à la bordure de gueules, briſée au canton dextre d'un lion d'argent, à la barre de même.*

ANJOU-SICILE & NAPLES : *de France, au lambel de gueules de cinq pendans mouvant du chef.*

* ANLEZY, Terre & Seigneurie dans le Nivernois, portée en dot en 1480, avec les Seigneuries de Lurcy-le-Châtel & de Saigny-les-Bois, par *Iſabeau d'Avenières*, à *Evrard de Damas*, Seigneur de Marcilly, Vicomte de Châlons, Capitaine de 80 hommes d'armes,

Gouverneur du Nivernois & d'Auxerre. Voyez DAMAS.

ANLEZY-CHAZELLES : *d'hermines, à la bordure de gueules.*

ANNEBAUD. La Terre d'*Annebaud*, dont cette Maiſon tire ſon origine, eſt ſitué dans les confins du Bailliage de Rouen & de Caen, ſur les bords de la rivière de Rille, près la ville de Pont-Audemer.

Cette Maiſon eſt éteinte il y a près de 120 ans ; nous allons toutefois rapporter ici ce qui eſt venu à notre connoiſſance.

Dans le Catalogue des Seigneurs Normands qui accompagnèrent, l'an 1066, leur Duc Guillaume, à la conquête du Royaume d'Angleterre, eſt nommé le Seigneur d'Annebaud.

Dans celui du voyage de la Terre-Sainte ſous Robert Courteheuse, Duc de Normandie, l'an 1097, eſt Monſieur Jean d'Annebaud.

Dans un vieux manuſcrit des Nobles de la Province ſont Richard d'Annebaud, & Enguerrand d'Annebaud, Seigneur *du Boſc d'Annebaud*.

Jean, Seigneur d'Annebaud, vivant, comme nous l'avons dit, l'an 1097, ſous Robert Courteheuse, Duc de Normandie, eut pour fils :

Richard, Seigneur d'Annebaud en 1133, lequel, entr'autres enfans, fut père de :

Robert, Seigneur d'Annebaud, qui eſt nommé dans un Regiſtre de la Chambre des Comptes de l'an 1198 ; ſon fils fut

Jean, Seigneur d'Annebaud, II^e^ du nom, qui vivoit l'an 1208, auquel tems il fit quelques donations à l'Abbaye de Préaux, & fut père de

Raoul, Seigneur d'Annebaud ; celui-ci eſt nommé, avec pluſieurs autres Seigneurs de la Province, dans l'Enquête qui fut faite pour les coutumes de la Vicomté d'Andely, l'an 1225, & eut pour fils :

Jean, Sire d'Annebaud, III^e^ du nom, qui épouſa, l'an 1301, *Colette*, Dame de *Quietteville*. Il mourut l'an 1356, laiſſant :

1. Pierre, mort ſans enfans de *Péronne de Jeucourt*, qui enſuite ſe remaria à *Guy*, Seigneur de *Matignon*, en 1396 ;
2. Et Jean, qui ſuit.

Jean, Seigneur d'Annebaud, IV^e^ du nom, après la mort de ſon frère aîné en 1421, fut marié avec *Catherine de Jeucourt*, ſœur de *Péronne de Jeucourt*, ci-deſſus, toutes deux

filles de *Jean de Jeucourt*, Chevalier, Seigneur de Reubecourt, & de *Perrette de Trouſſeauville*; de ce mariage ſortirent:

1. JEAN, qui ſuit;
2. GUILLAUME, Seigneur de Bonnebosc, qui fit branche;
3. MARIE-JACQUELINE, femme de *Jean Martel*, Seigneur de *Baſqueville*;
4. & 5. JEANNE & ANNE.

JEAN, Seigneur d'ANNEBAUD, Ve du nom, en 1453, épouſa *Marguerite de Bloſſet*, fille de *Jean de Bloſſet*, Seigneur de Carouges, & de *Marguerite de Darval*, il en eut:

1. CLAUDE, qui ſuit;
2. JACQUES, Evêque de Liſieux, puis Cardinal du titre de *Sainte-Suſanne* en 1544, mort à Rouen l'an 1547;
3. ANNE, femme de *Jean de Vieuxpont*, Sire de Chailloné;
4. Et JACQUELINE, femme d'*Elie de Saint-Germain*, Seigneur de Harneville.

CLAUDE, Seigneur d'ANNEBAUD & de Briſtol, Lieutenant-Général pour le Roi en Piémont en 1538, puis Maréchal de France, & enſuite Amiral l'an 1543, fut un des favoris du Roi FRANÇOIS Ier. Il épouſa *Françoiſe de Tournemine*, Dame de la Hunaudaye, dont il eut:

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et MADELEINE, qui eut deux maris; le premier fut *Gabriel*, Marquis de *Saluces*; & le ſecond, *Jacques de Silly*, Comte de la Rochepot, fils de *Charles de Silly*, Seigneur de la Rocheguyon, & de *Philippe de Sarrebruche*

JEAN, Seigneur d'ANNEBAUD, VIe du nom, Baron de la Hunaudaye, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, eut deux femmes; la première fut *Antoinette de la Baulme*, fille unique & héritière de *Joachim de la Baulme*, Comte de Chauvillain, & de *Jeanne de Mony*. La ſeconde fut *Catherine de Clermont*, qui depuis ſe remaria avec *Albert de Gondy*, Duc de Retz. Il fut tué, au ſervice du Roi CHARLES IX, à la Bataille de Dreux l'an 1562, ne laiſſant de ſon premier mariage qu'une fille, DIANE D'ANNEBAUD, morte un peu après ſon père.

En ſorte que la ſucceſſion de cette Maiſon paſſa à MADELEINE D'ANNEBAUD, Comteſſe de la Rochepot, ſa tante, qui mourut auſſi ſans enfans; & ceux de ſes deux grandes tantes, mariés dans les Maiſons de *Vieuxpont* & de *Saint-Germain*, héritèrent de la Terre d'*Annebaud*, laquelle, étant tombée dans celle de *Vieuxpont*, eſt venue par filles à *Bernard Potier*, Seigneur de Blérencourt, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Lieutenant de Roi aux Bailliages de Caen & de Rouen, Lieutenant-Général de la Cavalerie légère de France, en faveur duquel la Baronie d'*Annebaud* fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres de 1643, enregiſtrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Rouen. Il étoit frère de *René Potier*, Comte, puis Duc de Treſmes. Il mourut ſans enfans en 1669.

La Terre d'*Annebaud* & les autres biens du Marquiſat de Blérencourt ſont demeurés en direction juſqu'en 1723, que *Jean-Baptiſte-Julien d'Hanicamp*, Maître en la Chambre des Comptes à Paris, en fit l'acquiſition, ainſi que de la Terre d'Aubigny en Auge.

BRANCHE
des Seigneurs DE BONNEBOSC.

GUILLAUME D'ANNEBAUD, Seigneur de Bonnebosc, deuxième fils de JEAN, IVe du nom, & de *Catherine de Jeucourt*, épouſa *Anne d'Achey*, fille de *Jean*, Sire d'*Achey*, dit *le Grand-Galois*, Ve du nom, & d'*Iſabelle d'Harcourt*, dont il eut:

GUILLAUME D'ANNEBAUD, Seigneur de Bonnebosc, mort ſans hoirs en l'an 1540.

Dans quelques mémoires on trouve une *Jeanne de Bellengerville*, femme de GUILLAUME D'ANNEBAUD, qui peut avoir été un puîné de cette Maiſon; mais il n'y a point de date.

GUILLAUME D'ANNEBAUD, en 1408, épouſa *Iſabelle de Garqueſalle*.

A la montre de *Jean*, Seigneur d'*Harcourt*, l'an 1368, étoient RAOUL D'ANNEBAUD & COMPAGNON D'ANNEBAUD.

JEAN D'ANNEBAUD, Seigneur de Bonnebosc, épouſa, en 1450, *Marie de Vipart*, fille de *Jean de Vipart*, Seigneur de l'Annay, & de *Guillemine d'Eſtourmel*.

Les armes de l'ancienne Maiſon D'ANNEBAUD, étoient: *de gueules, à une croix de vair*.

* ANNEMARIE, Terre dans la Brie Françoiſe, Diocèſe de Sens, qui a titre de Baronie, & qui appartient au Tréſorier de l'Egliſe de Tours; elle rapporte 10,000 livres de rente.

ANNENBERG: *d'or, à la branche de roſier, miſe en barre de gueules, donnant trois*

roſes d'argent, qui ſortent de ſes feuilles.

ANNEVAL-DE-LA-FONTAINE, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 10 Août 1668. Dans le *Traité des ban & arrière-ban*, par la Roque, on trouve parmi les Barons, Bannerets & Chevaliers à qui le Roi écrivit pour venir à ſon Mandement le 23 Août 1350, le Sire d'*Anneval*.

Les armes de cette Famille, dont nous ne ſavons rien de plus, ſont: *d'azur, au croiſſant d'argent, accompagné de trois molettes d'éperon d'or, poſées deux en chef & une en pointe.*

§ ANNEVILLE (D'), Maiſon des plus anciennes de la Baſſe-Normandie, où il y a cinq Paroiſſes de ſon nom. Elle y poſſédoit, de temps immémorial, la Seigneurie d'ANNEVILLE en Saire, Election de Valognes, en plein fief de hautbert relevant du Roi, laquelle s'étendoit à Réville, Saint-Jean-du-Vicel, Montferville, Barfleur, Sainte-Geneviève, Gatteville, Valcanville, Coſqueville, Saint-Floxelle, &c. Cette Seigneurie, paſſa de cette Maiſon dans celle de *Montigny*, enſuite dans celle de *Villiers* & de *Coulombières*, puis à JEANNE DE FRANCE, première femme de Louis XII, qui la vendit, en 1498, à *Geoffroy Hébert*, Evêque de Coutances, lequel en fit don, en 1500, à ſon Chapitre, qui la poſſède encore aujourd'hui, quoique bien démembrée.

Cette Maiſon tenoit, dès le XI^e ſiècle, rang parmi les plus anciennes de la Province, & ſi elle ſe borne à prouver évidemment, ſix ſiècles d'antiquité, elle peut au moins ſe flatter qu'aucun hiſtorien n'en a pu fixer l'origine; ce qui eſt un préjugé que l'obſcurité des ſiècles paſſés leur en auroit dérobé l'époque; car il n'y a point d'apparence que ſi le milieu du XI^e ſiècle avoit vu naître la Maiſon D'ANNEVILLE, ce même ſiècle n'auroit pu voir les Seigneurs de ce nom paſſer ſubitement du berceau de leur famille à des emplois éclatans, qui marquoient la confiance du Souverain. Ce raiſonnement eſt une preuve inconteſtable que le Seigneur D'ANNEVILLE, qui paroît, en 1066, n'eſt pas le premier de ſon nom, quoiqu'il ſoit le plus ancien que l'on connoiſſe.

I. Suivant l'extrait d'une chronique tirée de l'Abbaye de Saint-Etienne de Caen, contenant les noms de pluſieurs Seigneurs, qui furent déſignée par le Duc GUILLAUME *le Bâtard*, pour veiller à la garde de la Normandie, ſous la Ducheſſe *Mathide*, ſon épouſe, en 1066, lorſqu'il entreprit la conquête d'Angleterre, on y trouve le Seigneur D'ANNEVILLE, qui fut choiſi pour commander au Val-de-Saire. Ses enfans furent:

GUILLAUME, qui ſuit;

Et N... D'ANNEVILLE, Chevalier, qui paſſa en Angleterre, où il laiſſa des enfans qui s'établirent dans l'Isle de Wigh, du côté d'Yorck, comme il eſt rapporté dans le *Monaſticon Anglicanum*, & dans l'*Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, par la Roque, tom. IV.

II. GUILLAUME D'ANNEVILLE I^er du nom, Chevalier, Seigneur d'Anneville du Breuil en Saire, d'Ourville, la Pernelle, du Vicel, Pretot, du Breuil-d'Allonne, Sortoville en Beaumont, Saint-Pierre d'Avhegliſe, &c., fit donation à l'Abbaye de Leſſay, l'an 1106, de l'Egliſe d'Anneville-en-Saire, avec la Maiſon d'Ancquetil, proche le cimetière, & tout le marais, juſqu'à la rivière de Saire; ſa femme *Hawiſe* & GEOFFROY, leur fils, qui ſuit, y conſentirent, & les Religieux, en reconnoiſſance, lui firent préſent de 10 marcs d'argent, pour la rançon d'un autre fils nommé ci-après, fait priſonnier à la Terre-Sainte. HENRI, Roi d'Angleterre, confirma cette donation de GUILLAUME D'ANNEVILLE, I^er du nom, & celui-ci, ſuivant le *Neuſtria-pia*, pag. 618, aumôna encore à la même Abbaye les Egliſes du Vicel & de Pretot. MICHEL D'ANNEVILLE, Chevalier, ſon ſecond fils, fut celui qui fit le voyage de la Terre-Sainte, en 1096, avec *Robert Courtheuſe*, Duc de Normandie, & *Godefroy de Bouillon*. Il portoit pour armes: *d'hermines, à une faſce de gueules, briſée d'un bâton d'azur*, comme cadet. Ceci eſt tiré d'un manuſcrit en vélin de la Bibliothèque de l'Egliſe de Bayeux, intitulé: les anciennes *Hiſtoires d'Outremer*, où eſt compris M. MICHEL D'ANNEVILLE, Chevalier.

III. GEOFFROY D'ANNEVILLE, Chevalier, Seigneur d'Anneville, du Breuil, &c., mentionné dans la charte de donation faite en 1106, à l'Abbaye de l'Eſſay, par ſon père, confirma cette donation, en 1118, avec ſa femme *Avice* & *Guillaume*, un de ſes fils; & en reconnaiſſance de cette confirmation, l'Abbé &

les Religieux de l'Eſſay lui donnèrent 100 pièces de monnoie & un cheval de ſervice.

IV. JEAN D'ANNEVILLE, Chevalier, Seigneur d'Anneville, du Breuil, &c., autre fils dudit GEOFFROY, confirma, par une charte, de 1139, toutes les donations faites par ſes prédéceſſeurs, & y ajouta la Chapelle bâtie proche la rivière, & la dîme de ſon moulin ſur Saire. Il ſigna, comme témoin, à la vente que Roger de Magneville fit à l'Impératrice MATHILDE, de ce qu'il avoit à Octeville, près Cherbourg, tant en Egliſe qu'ailleurs, & aumôna, en 1153, à l'Abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte, le Patronage de Saint-Pierre d'Arthegliſe, avec ſes appartenances; ce qui fut confirmé par HENRI, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie. Il eut pour fils :

SAMSON, qui ſuit;
Et JEAN, auteur de la branche des Seigneurs du Breuil, & de Notre-Dame-d'Allonne, &c., éteinte, rapportée à la fin de cette généalogie.

V. SAMSON D'ANNEVILLE, Chevalier, Seigneur d'Anneville, &c., donna à l'Abbaye de Montebourg, un quartier de froment de rente, à prendre en la Paroiſſe d'Anneville, pour le ſalut de ſon âme, & de ſes père & mère, y dénommés. La charte 268, du Livre noir de l'Abbaye de Leſſay, fait mention dudit SAMSON, Chevalier, & des aumônes ci-devant faites par ſes ancêtres & par un de ſes fils. On lui connoît pour enfans :

1. THOMAS, qui ſuit;
2. JEAN, Seigneur du Breuil, dont il eſt parlé au regiſtre des fiefs, de Cotentin, dreſſé ſous le règne de PHILIPPE-AUGUSTE, comme poſſédant celui du Breuil à Anneville. Il eut une fille héritière, Dame dudit lieu, mariée au Seigneur de *la Haye-d'Ectot;*
3. GUILLAUME, tige des Seigneurs de *Montaigu*, rapportés ci-après;
4. Et GEOFFROY, Seigneur de *Tournebu*, tige de cette branche éteinte. Il vivoit en 1204 & 1214, & eſt mentionné dans les Archives de l'Abbaye de Saint-Sauveur.

Cent ans après, une JEANNE D'ANNEVILLE, épouſe d'*Adrien Blondel*, Seigneur de Saint-Germain, vers 1330, eſt dite, dans les titres de cette famille, fille du Seigneur de Tournebu & de Sottevaſt. De cette branche deſcendoit GUILLAUME D'ANNEVILLE, Seigneur de Tournebu, qui épouſa, en 1370, JEANNE D'ANNEVILLE, ſa couſine, fille aînée de *Michel*, veuve en premières noces de *Guillaume de la Haye*, Chevalier, Seigneur d'Heroudeville, dont il ſera parlé ci-après. Ces Seigneurs de Tournebu briſoient leurs armes d'une *ſeconde faſce de gueules*, comme on le voit dans la Chapelle des Marais-Fourneville, près Cherbourg, qui avoit été bâtie par les *Grimouville*, leurs héritiers.

VI. THOMAS D'ANNEVILLE, Chevalier, Seigneur d'Anneville & d'Ourville, remit à l'Abbaye de Leſſay tout le droit callenge qu'il avoit en l'Egliſe d'Anneville, avec toutes les choſes y appartenantes & aumônées par ſes prédéceſſeurs, & les confirma, ſuivant les accords faits entre les Religieux & lui. Il épouſa *Jeanne de Pirou*, dont ſortit :

VII. MATHILDE, Dame d'Anneville & d'Ourville, mariée, en 1223, à *Guillaume de Montigny*, Chevalier. Ils donnèrent, en 1237, deux acres de terre à l'Abbaye de Cherbourg; &, l'an 1245, ils poſèrent leurs ſceaux, comme Chefs-Seigneurs d'Anneville, à une vente faite à cette Abbaye par Jourdain du Buiſſon, de ſon ménage, ſitué audit lieu. Cette Dame étant veuve, donna au même Monaſtère, en 1269, la moitié des dîmes du Fief qu'elle poſſédoit héréditoirement à la Pernelle. Enfin, la même année, elle prétendit avoir une baleine, comme échouée ſur ſon Fief d'Ourville; mais elle fut adjugée aux Dames de Caen, comme ayant été priſe ſur le leur.

BRANCHE
des Seigneurs DE MONTAIGU, *éteinte.*

VI. GUILLAUME D'ANNEVILLE, IIe du nom, Chevalier, troiſième fils de SAMSON, parut comme témoin à un acte, par lequel, Richard Borran, confirma, en 1204, la donation que Roger de Grainteville, avoit faite à l'Abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte, des terres & bois ſitués à Clitourp, & d'une Vavaſſorie à Grainteville. Après avoir ſervi ſous JEAN *Sans-Terre*, dernier Duc de Normandie, il fut employé ſous PHILIPPE-AUGUSTE & ſe trouve compris dans le catalogue des Gentilshommes, maintenus en leurs biens, après la conquête de Normandie par ce Prince. Ce catalogue eſt à la Chambre des Comptes de Paris. Suivant un ancien Mémoire de la lignée des Seigneurs de Camprond, écrit l'an 1398, duement en forme & ſigné, tiré du chartrier, contenant les titres de cette famille, tant pour leur Nobleſſe que pour leurs biens

on voit que le Duc GUILLAUME, après la conquête d'Angleterre, donna à Guillaume de Camprond la Terre de Berlingue, qui fut échangée contre celle de Montaigu, en Cotentin, dont une portion, avec le patronage & la moitié des dîmes, fut donnée dans la suite à une Demoiselle *de Camprond*, en se mariant avec ledit GUILLAUME D'ANNEVILLE, IIe du nom. Il en eut :

VII. HENRI D'ANNEVILLE, Ecuyer, Seigneur & Patron de Montaigu, lequel, percevoit, dans toute la Paroisse, la moitié des dîmes, excepté les novales, suivant un extrait en latin du Livre noir de l'Evêché de Coutances, fait en 1251. Il fit un accord avec Guillaume de Camprond, Seigneur du Lorey, touchant la dot, qui avoit été donnée à la Dame *de Camprond*, mère dudit D'ANNEVILLE, par lequel une portion du Patronage de Montaigu &c., fut cédée audit *de Camprond*, & à ses hoirs. Il eut pour enfans :

1. THOMAS, qui suit ;
2. JEAN, tige de la branche établie au Pays de Caux, rapportée en son rang ;
3. RAOUL, auteur de celle des Seigneurs *de Morville*, éteinte, mentionnée ensuite.

VIII. THOMAS D'ANNEVILLE, Ecuyer, Seigneur de Montaigu, épousa 1° *Luce de Pirou*, fille de *Jean de Pirou*, Seigneur de Montpinçon, neveu de Guillaume de Camprond, Seigneur de Lorey ; & 2° *Simonne d'Octeville*, fille de feu *Richard*, Chevalier, Seigneur d'*Octeville*, comme il appert d'un acte en parchemin, daté du mercredi après la fête Sainte-Marie, Vierge, en Septembre 1286, faisant mention de l'accord passé entre Guillaume d'Octeville, Ecuyer, frère de ladite *Simonne* & THOMAS D'ANNEVILLE, son mari, pour ce qui pouvoit appartenir à cette Demoiselle de la succession de Richard d'Octeville, Chevalier, son père. Il ne paroît point y avoir eu d'enfans de ce second mariage ; mais du premier vinrent :

1. MICHEL, qui suit ;
2. GEOFFROY, Prêtre, Curé de Montaigu, décédé le 1er Août 1338 ;
3. COLIN, tige de la branche des Seigneurs de *Chiffrevast*, *Tamerville*, &c., subsistante, dont nous parlerons ci-après ;
4. HENRI, qui étoit mort en 1349 ;
5. Et JEANNE, mariée en 1344 à *Jean de Manneville*, Chevalier.

Trois des frères susdits, vivans ensemble, acquirent plusieurs biens à Montaigu, Tourteville au Bocage, Morsaline, Montebourg, Sainte-Croix au Bocage, Quetechou. Valognes, Trevières en Bessin, &c.

IX. MICHEL D'ANNEVILLE, Chevalier, Seigneur de Montaigu, fonda par acte passé devant *Bocage*, Tabellion à Valognes, le vendredi avant la fête Saint-Thomas, Apôtre, 1349, pour le salut de son âme, de THOMAS, GEOFFROY, COLIN & HENRI, ses frères, &c., en l'Eglise de Montaigu, une Chapelle en l'honneur de Saint-Michel, divisée & séparée du Patronage dudit lieu, se réservant, pour lui & ses successeurs, le droit d'y présenter un Chapelain, auquel il donne la quatrième partie de la dîme de cette Paroisse, avec Maison, Enclos, &c., à condition d'y chanter quatre messes par semaine, une du *Saint-Esprit*, une de la *Vierge*, une de *Saint-Michel* & une des *Défunts*. Cette fondation fut confirmé par Louis, Evêque de Coutances, le 5 Février 1351. Il mourut en 1350, & fut inhumé dans le Chœur de l'Eglise de Montaigu, où l'on voit son tombeau en relief. Il laissa deux filles en bas âge. L'aînée fut :

X. JEANNE D'ANNEVILLE, mariée 1° à *Guillaume de la Haye*, Chevalier, Seigneur d'Heroudeville, près Valognes, fils aîné de *Jean de la Haye*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, avec lequel elle vivoit, en 1362 ; & 2° en 1370, à *Guillaume d'Anneville*, Chevalier, Seigneur de Tournebu, son cousin, vivant avec elle, en 1402. De ce second lit elle eut :

JEANNE D'ANNEVILLE, Dame de Saint-Germain de Tournebu & de Saint-Martin de Viel, mariée 1° à *Jean de Grimouville*, Seigneur dudit lieu, de Gauville & de Carentilly ; & 2° à *Jean de Fortécu*, Chevalier, Seigneur de Saint-Evremont-sur-Lozon & de la Mauffre.

Les enfans des deux lits partagèrent la succession en 1449.

BRANCHE

des Seigneurs de CHIFFREVAST, TAMERVILLE, &c., *subsistante.*

IX. COLIN D'ANNEVILLE, Ecuyer, Seigneur de la Boissaye & de Montaigu, troisième fils de THOMAS & de *Luce de Pirou*, sa première femme, servit sous les Rois CHARLES IV & PHILIPPE VI. Il acquit, avec MICHEL, son frère, de *Thomas Lesterel*, deux boisseaux de froment de rente, mesure de la ville de Montaigu, par acte passé devant *Jean Lemperière*,

Tabellion à Valognes, le mardi après la Touſſaint, 1322; & le ſamedi après la fête Saint-Georges, 1325, deux autres boiſſeaux de froment de rente, même meſure de Montaigu, de *Geoffroy* & *Guillot Bleſtel*, par acte paſſé devant ledit *Lemperière*. Il ſe trouve mentionné dans la fondation de la Chapelle de Saint-Michel de Montaigu, de l'an 1349, & eut pour enfans:

ROBIN, qui ſuit;

Et GUILLAUME, auteur de la branche des Seigneurs *de Quétreville*, éteinte, rapportée en ſon rang.

X. ROBIN D'ANNEVILLE, Chevalier, Seigneur & Patron de Montaigu, ſervit avec diſtinction ſous CHARLES V, fit deux accords, en 1352, l'un touchant le Patronage & les dîmes de Montaigu; le ſecond pour les héritages qui avoient appartenu à MICHEL & COLIN, ſes frères, lorsqu'ils vivoient en communauté de biens, &c. Il en fit un troiſième le 20 Août 1370, devant *Cauvin*, Tabellion à Valognes, avec Guillaume de la Haye, Chevalier, & Jeanne d'Anneville, ſa femme, au ſujet des droits d'une Chapelle dont ladite Dame étoit Patronne, vu que cette Chapelle avoit été bâtie & fondée par ſon père, qui y avoit donné une portion de dîmes que ROBIN prétendoit devoir lui appartenir; & partagea, le 17 Janvier 1402, avec ledit Guillaume de la Haye & ſa femme, tous les héritages que poſſédoit GEOFFROY D'ANNEVILLE, prêtre, demeurant à Montaigu, & les biens deſdits MICHEL & COLIN D'ANNEVILLE, ſes frères & ceux qu'ils avoient acquis avant le décès de GEOFFROY, arrivé le jour de Saint-Pierre-aux-Liens, en 1338. Il mourut, en 1373, & avoit épouſé, en 1333, *Jeanne de Creully*, fille de *Guillaume de Creully*, Chevalier, Seigneur, de Saint-Quentin, & de *Jeanne de Ferrières*, Dame de Saint-Marcouf, en partie. Ce Guillaume de Creully étoit deſcendu de Robert, Comte de Gloceſter & Baron de Creully, fils naturel de HENRI I^er^, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie. Elle ſe remaria à *Guillaume Picot*, Ecuyer, dont elle étoit veuve, en 1381, comme il conſte par une ſentence donnée à Valognes, le 16 Décembre 1455. ROBERT eut de ſon mariage:

XI. GUILLAUME D'ANNEVILLE, III^e^ du nom, Chevalier, Seigneur & Patron de Montaigu, qui fut reçu à la revue faite à Carentan, en 1375, avec 15 Gentilshommes à Cheval, pour ſervir aux guerres de Normandie. Suivant un extrait du Regiſtre de la Chambre des Comptes de Paris, contenant les noms de ceux qui avoient ſervi l'eſpace de dix mois aux guerres de Guyenne, on y trouve compris deux GUILLAUME D'ANNEVILLE, dont l'un eſt dit le *Jeune*. Voyez la Roque, tom. IV, pag. 90 & 91, dans ſon *Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*. « ROBERT D'ANNEVILLE dit d'*Aunes*, & GUILLAUME D'ANNEVILLE ſervoient en 1382 & 1383 dans les Compagnies des Gendarmes de Jacques d'Harcourt, & de Jean, Sire de la Ferté, de Guillaume Painel, Sire de Hambie, avec Jean de Montenay, Guillaume de Briqueville, Richard Carbonnel, &c. ». Ces ROBERT & GUILLAUME D'ANNEVILLE ſont employés comme perſonnes qualifiées dans un compte de Guillaume de Damfernet, Tréſorier des Guerres, contenant un état des dons, compoſitions & reſtitutions faits aux Chefs & Capitaines des Gens d'armes qui ſervoient le Roi, en Normandie, au mois de Mars, Avril & Mai, arrêté le 1^er^ Décembre 1383. Ledit GUILLAUME, III^e^ du nom, vendit, par contrat du 7 Février de la même année 1383, paſſé devant les Tabellions de Saint-Sauveur-le-Vicomte, une maiſon & jardin, ſis à Valognes, & fit deux autres actes, le 25 Juillet 1398, par l'un deſquels Henri Bleſtel & ſa femme cèdent quelques héritages à GUILLAUME D'ANNEVILLE, Chevalier; & par l'autre, ledit Chevalier baille des Terres au même lieu. Il fit un accord, le 13 Décembre 1410, pour héritages que feu Henri le Blond avoit vendus à ROBIN D'ANNEVILLE, Chevalier, père dudit GUILLAUME, qui les avoit fieffés à Pierre le Moine, en 1363, d'une partie deſquels Pierre le Blond s'étoit mis en poſſeſſion après la mort dudit ROBIN D'ANNEVILLE, &c. Dans cet acte, qui eſt au vieux Regiſtre de Chiffrevaſt, eſt mentionné Meſſire PIERRE D'ANNEVILLE, Curé de Montaigu. Il mourut en 1413, laiſſant pour fils:

XII. ROBIN D'ANNEVILLE, II^e^ du nom, Ecuyer, Seigneur & Patron de Montaigu, qui fit, avec Guillaume Coquet, un échange d'héritages ſitué en la Paroiſſe de Montaigu, par acte du 8 Juillet 1416, paſſé devant *Rollant*, Tabellion à Valognes, il épouſa *Guillemette de Percy*, ſœur de Guillaume de Percy, Chevalier, Seigneur de Soules, comme il appert d'une donation que celui-ci fit à ſa ſœur, par acte, paſſé devant *Jallot*, Tabellion

à Valognes, le 29 Mai 1424. Elle se remaria à *Simon de Percy*, Ecuyer, Seigneur de Sienne, lequel fit un accord, le 7 Mars 1427, devant le même notaire, touchant le Douaire de ladite Demoiselle, sur les héritages que possédoit ROBIN D'ANNEVILLE, son défunt mari.

Ladite *Guillemette de Percy* étoit fille de *Robert*, Chevalier, Seigneur de Percy, Soules, Dracqueville, Durécu, Gennes, Saint-Vast, Lonchamps, &c., & de *Huguette de Chriffrevast*, Dame dudit lieu, de Tamerville, Huberville, Ivetot; celle-ci fille puinée & héritière de *Jean de Chiffrevast*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Ecuyer du Roi, Chambellan de Philippe de Bourgogne, fils de France, Capitaine & Gouverneur des Ville & Château de Valognes, & de *Guillotte de la Houssaye*, d'une famille noble de Bretagne. Ce Seigneur de Chiffrevast avoit de grands biens, car outre les Seigneuries de Chiffrevast, de Tamerville, Huberville, Ivetot, Prétreville, Bunchon, Val-de-Sie, Vateville, Digoville, &c., il possédoit plusieurs Terres & rentes dans une trentaine de Paroisses, tant au Cotentin qu'au Bessin. *Nicol de Chiffrevast*, père du susdit *Jean de Chiffrevast*, eut une fameuse querelle avec la Maison d'Harcourt: ses gens ayant tué une biche blanche, qui portoit au col les armes de Godefroy d'Harcourt, celui-ci vint à main armée à Chiffrevast, le premier Dimanche de Carême 1353, ravagea les environs, renversa le Château, & en brûla les papiers & titres; ce qui obligea *Jean de Chiffrevast*, fils dudit Nicol, à recourir à l'Autorité Royale; & il obtint de CHARLES VI des Lettres, le 29 Mai 1395, par lesquelles ce Prince confirme & rétablit tous les droits de la Seigneurie de Chiffrevast, qui, par l'incendie de ses titres, se trouvoit menacée d'un prompt anéantissement. En conséquence des torts & dommages causés à cette Terre par la violence des Harcourt, CHARLES VI remit encore à *Jean de Chiffrevast*, sa vie durant, la rente domaniale qu'il lui devoit, à cause de la mouvance de sa Terre, relevant du Roi, laquelle est passée depuis dans la Maison d'ANNEVILLE par le mariage de ladite *Guillemette de Percy*, avec ROBIN D'ANNEVILLE, IIe du nom, dont elle eut pour fils:

XIII. GUILLAUME D'ANNEVILLE, IVe du nom, Ecuyer, Seigneur & Patron de Montaigu & de Chiffrevast, employé comme un ancien Noble dans un extrait de la recherche de la Noblesse faite par *Raymond Montfault*, Commissaire, au mois de Janvier 1463, passa un acte devant *le Cerf*, Tabellion à Valognes, le 26 Janvier 1463, avec Robert de Percy, Ecuyer, Seigneur de Chiffrevast, son oncle, par lequel celui-ci lui céda les Fief, Terre & Seigneurie de Chiffrevast; & il en rendit aveu au Roi, le 24 Mai 1465. LOUIS XI lui accorda des Lettres Royales, le 24 Mai 1472, contenant main-levée de son droit aux forêts & dudit Fief, en faveur de LOUIS DE BOURBON, & de ses services rendus contre les ennemis de la Couronne. Il obtint encore plusieurs main-levées de son droit aux forêts du Roi, des années 1484, 87, 91, &c., & une de CHARLES VIII, le 18 Mars 1488, de son Fief de Chiffrevast, vu les services qu'il avoit rendus à son père & à lui. Ce Prince l'exempta de comparoître au ban & arrière-ban, par Lettres du 7 Mars 1497, en considération de ses services & de ceux de son fils, servant alors sous les ordres de LOUIS DE BOURBON. Il avoit épousé, avant 1347, *Gillette de la Roque*, fille de *Pierre de la Roque*, Chevalier, Seigneur de Flottemanville, près Valognes, & de *Florence de Saussay*, Dame dudit lieu. De ce mariage vinrent:

1. ROBERT, qui suit;
2. JEAN, Ecuyer, Seigneur de Cradar & Bailli de Bar en Lorraine. Il fut Ecuyer tranchant de LOUIS DE BOURBON, qui lui fit remise, le 18 Mai 1481, de plusieurs années de rentes à lui dues à quoi GUILLAUME D'ANNEVILLE, Seigneur de Chiffrevast, son père, étoit obligé comme héritier de *Nicol de Chiffrevast*, Chevalier. Il vivoit encore en 1491, & avoit épousé *Mahaut d'Apremont*, de laquelle il eut:
   1. N... D'ANNEVILLE;
   2. PHILIPPOTTE D'ANNEVILLE, mariée 1° à *N.... de Villeneuve*, & 2° à *Claude de Beauvau*, Seigneur de Sandaucourt, & de Commercy, comme il appert d'une Sentence donnée au Bailliage de Valognes, le 15 Décembre, 1536.
   3. Et ANTOINETTE D'ANNEVILLE, mariée à *Laurent de Francières*, Seigneur de Clins, Capitaine & Gouverneur de Barle-Duc, avec lequel elle vivoit en 1539.
3. PHILIPPE, qui présenta à la Cure de Tamerville, en 1486, & fut Curé de Montaigu, en 1509.
4. PIERRE, Curé de Resson, en 1490, nommé à la Chapelle de la Madeleine, de Chiffre-

vaſt, en 1491, Curé d'Heroudeville, en 1517; & de Montaigu après ſon frère, en 1527.

5. Jacqueline, mariée, par traité du 26 Février 1485, avec *Geoffroy de Manneville*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de Lanteuil & de Soliers, acte reconnu devant *le Vavaſſeur*, Tabellion à Montebourg, le 10 Juin 1488.
6. Marie, femme de *Jean Baſan*, Ecuyer, Seigneur de Tonneville, Pierreville, &c., comme il conſte par leur traité de mariage, du 21 Septembre 1495, fait en préſence de *Jean de la Cour*, Seigneur du Tourps, &c., reconnu à Valognes le 4 Février 1506.
7. Et Marguerite, épouſe de *Jacques Louvel*, Ecuyer, Seigneur de la Baſte, avec lequel elle vivoit encore en 1523.

XIV. Robert d'Anneville, Ecuyer, Seigneur de Chiffrevaſt, Montaigu & Tourlaville, Bailli & Grand-Maître-Enquêteur des eaux & forêts, de Louis de Bourbon, Comte de Rouſſillon, Seigneur de Valognes, & de Jeanne de France, Capitaine & Gouverneur des ville & Château de Valognes, étoit au ſervice de ce Prince dès 1477, & ſe trouva auſſi employé ſous les Rois Louis XI, Charles VIII & Louis XII. Il obtint de Charles VIII, le 13 Décembre 1497, des Lettres par leſquelles ce Prince, en conſidération de ſes ſervices, lui remit une amende jugée contre lui, faute de comparution, à cauſe de ſon office de Grand-Maître des Eaux & Forêts; fit foi & hommage au Roi en la Chambre des Comptes de Paris, pour la Seigneurie de Chiffrevaſt, le 17 Novembre 1498; fut diſpenſé du ban & arrière-ban, par Lettres de Sa Majeſté, du 19 des mêmes mois & an, comme étant auprès de Louis de Bourbon; rendit foi & hommage, le 28 Décembre ſuivant, de ſon Fief de Chiffrevaſt à Jeanne de France, qui lui fit don du droit de relief, qu'il lui devoit pour ledit Fief; fut un des principaux Bienfaiteurs de l'Hôtel-Dieu de Valognes, comme il appert de l'extrait de la fondation de cette Egliſe, de l'an 1499, fit ſon teſtament le 26 Mars 1515, par lequel il donne ſix livres de rente à l'Egliſe de Tamerville, pour dire, tous les mardis, une Meſſe haute de la Trinité, avec les Vigiles des Morts; décéda le lendemain, & fut inhumé en la Chapelle Saint-Jacques, de cette Egliſe de Tamerville, où eſt ſon tombeau, ſur lequel il eſt repréſenté armé de toutes pièces. Il avoit épouſé *Jeanne de Loubès*, fille de *Jacques de Loubès*, Ecuyer, Seigneur de la Touche & d'Avalilioles, veuve en premières noces, de *Roland le Gras*, Ecuyer, Seigneur de la Martinière, Capitaine du Chef de la Vicomté, & nièce de François de Brillac, Evêque d'Orléans. Les héritiers de ſon premier mari, par accord paſſé à Thouars, le 8 Mars 1492, lui cédèrent, pour elle & pour les ſiens, l'Hôtel & Seigneurie de la Martinière, avec tous les biens, meubles, acquêts & immeubles ſitués en Poitou. Elle teſta le 26 Mars 1527, mourut quelque temps après, & fut enterrée dans l'Egliſe de Tamerville, auprès de ſon ſecond mari, dont elle eut :

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Robert, né en 1503, qui fit ſon teſtament le 1er Septembre 1527, au Château de Mons, avant d'entreprendre le voyage au delà des Monts, & mourut ſans alliance;
3. Jeanne, née en 1499, mariée à *Jean le Breton*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Turteville au Bocage & du Grand-Planne, lequel fit un accord devant les Tabellions d'Octeville, le 22 Octobre 1547, avec Guillaume d'Anneville, ſon beau frère;
4. Catherine, née en 1502, mariée à *Gion Yſoré*, Seigneur de Boiſrenault & de Vic en Touraine, & morte en 1558;
5. Marie, née en 1504, femme de *Jean le Jay*, Ecuyer Seigneur de Cartot, la Foſſe, &c., comme il conſte par un acte de vente du 30 Janvier 1535. Elle en étoit veuve en 1540;
6. Gabrielle, née en 1507, mariée par traité du 29 Mai 1524, reconnu le 9 Mars 1528, avec *Gautier Baſan*, Ecuyer, Seigneur de Tonneville, fils de *Jean Baſan*, Ecuyer, & de *Jeanne le Tellier-de-la-Luthumière*, ſa première femme;
7. Et Philippe, née en 1509, vivante encore en 1516, morte ſans alliance.

XV. Guillaume d'Anneville, Ve du nom, Ecuyer, Seigneur & Patron de Chiffrevaſt, de Tamerville, Fortécu & Montaigu, né en 1501, rendit foi & hommage au Roi, avec aveu & dénombrement de ſa Terre de Chiffrevaſt, le 3 Juin, 1522; obtint main-levée de ſa garde-noble & de ſon dit fief de Chiffrevaſt, en la Chambre des Comptes de Paris, le 6 Juin 1522, & encore le 28 Mai 1523; produiſit, la même année, les preuves de ſa Généalogie devant les Commiſſaires pour la recherche de la Nobleſſe, en remontant ſeulement à Colin d'Anneville, Ecuyer, Seigneur de la Boiſſaye & de Montaigu, frère de Michel, Chevalier, & de Geoffroy, Curé de

Montaigu; retira, à droit de ſang, le 18 Juillet 1528, le Fief de Tamerville, qui avoit été vendu, le 16 Novembre 1526, à Nicolas le Poitevin, Sieur de Mouſtier, par Gilles, ou Guillaume de la Luzerne, Seigneur de Soules; donna ſon aveu & dénombrement de ce Fief de Tamerville, le 6 Juillet 1550, & fut exempté du ban & arrière-ban, par Lettres du Roi du 17 Mars 1554, à cauſe des bons & conſidérables ſervices, qu'il lui avoit rendus, & à ſon couſin, le Comte de Tende. Il avoit épouſé *Louiſe de Longaunay*, ſœur d'Hervé de Longaunay, Gouverneur & Lieutenant du Roi en Normandie, Seigneur de Dampierre & d'Amigny, & fille de *Jean Longaunay*, Seigneur d'Amigny, d'Epinay, des Freſnes, Franqueville, &c. & de *Marie Théſard*, Dame de Dampierre de Saint-Agnan. Leurs enfans furent :

1. Guillaume qui ſuit;
2. Robert, Seigneur de Tamerville, Terre qu'il eut en avancement de ſucceſſion par donation de ſon père, du 23 Septembre, 1568; il mourut ſans alliance avant 1588;
3. Nicolas, Seigneur de l'Hommée, Clerc Tonſuré, qui préſenta à la Chapelle de Chiffrevaſt en 1563, & à celle de Saint-Jacques de Tamerville. Par ſon teſtament du 25 Mai 1592, il fonda deux Grandes Meſſes par ſemaine, avec une Antienne de la Vierge, tous les Dimanches & Fêtes Solennelles, après Vêpres, en la Chapelle de Saint-Jacques de l'Egliſe de Tamerville, moyennant 30 livres de rente, & décéda peu après; car ces deux Chapelles étoient vacantes en 1594;
4. Et Henri d'Anneville, auſſi mort ſans alliance, le 9 Janvier 1588, ſervant pour le Roi en Allemagne.

XVI. Guillaume d'Anneville, VI^e^ du nom, Ecuyer, Seigneur & Patron de Chiffrevaſt & de Tamerville, Capitaine de 50 hommes des Ordonnances du Roi, fut exempté du ban & arrière-ban, comme il appert d'un certificat de ſervice à lui donné par Henri, Duc d'Anjou, en date du 31 Mars 1573. Il ſoutint, pendant 24 jours, contre le Comte de Montgommery, le ſiège de Valognes, où il s'étoit enfermé avec Henri d'Anneville, ſon frère, le Sieur le Fèvre de Sortoville & deux de ſes frères, & 15 autres Gentilshommes, 46 Arquebuſiers & quelques Soldats, par le ſecours deſquels ils forcèrent Montgommery à lever le ſiège, le 2 Mars 1573, avec une grande perte de ſes troupes & de ſon canon, ainſi qu'il conſte par un certificat du 3 Juillet 1574, des Officiers du Roi, des Nobles du Pays & des principaux habitans des villes & Vicomtés de Valognes, & de Carentan, donné audit Guillaume, où ils déclarent que le Pays doit ſa délivrance à la valeur du Seigneur d'Anneville. Le Seigneur de Matignon, Gouverneur de Normandie, le retint enſuite auprès de ſa perſonne, pour ſervir au ſiège de Domfront, Saint-Lô & Carentan. En récompenſe de ſes ſervices, le Roi Henri III lui fit don de 1200 livres, faiſant partie de plus groſſe ſomme, ſuivant l'extrait de l'entérinement des Lettres Royales du 17 Juin 1575. Il rendit foi & hommage à Sa Majeſté, en ſa Chambre des Comptes de Paris, le 15 Juillet ſuivant, de ſa Seigneurie de Chiffrevaſt; donna aveu & dénombrement, le 30 Août, & en eut main-levée le 30 Septembre 1575; fut exempté du ban & arrière-ban, par Lettres du Roi, données le 26 Octobre 1575; rendit auſſi aveu de ſa terre de Tamerville, le 19 Juillet 1585; mourut à Sens, au retour de la Campagne d'Allemagne, le 23 Décembre 1587, âgé de 49 ans; y fut inhumé, & ſon cœur porté dans l'Egliſe de Tamerville, par les ſoins de ſon épouſe, qui y fit placer une épitaphe ſur marbre noir, dans le mur du chœur de ladite Egliſe. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Rouen, le 12 Juillet 1568, *Marguerite Aubert*, veuve, en premières noces, de *Guillaume Queſnel*, Seigneur de Bois-le-Vicomte & de Romboſc, Conſeiller au Parlement de Rouen, & fille de *Guillaume Aubert*, Seigneur de la Haye, Meſnilvarin, Semeville, Chaumont, &c., Conſeiller au même Parlement, & de *Jeanne Sureau*, Dame de Montigny & de Haudebouville. Ladite Marguerite Aubert étoit arrière-tante de Françoiſe Aubert, Baronne d'Aunay, qui épouſa, en 1674, René de Froulay, Marquis de Teſſé, Maréchal de France. Par ſon teſtament du 16 Mai 1601, elle donna un écu de rente à l'Egliſe de Tamerville, pour ſon annuel. Elle mourut le 16 Juin ſuivant, & fut inhumée au pied du mur du chœur de l'Egliſe de Tamerville, du côté de l'Evangile, ſous le banc de famille. De ſon ſecond mariage elle laiſſa :

XVII. Hervé d'Anneville, Chevalier, Seigneur & Patron de Chiffrevaſt & de Tamerville, qui eut main-levée de la garde-noble où il étoit, & fut mis en poſſeſſion de ſes

biens, Terres & Seigneuries, comme étant ſuffiſamment âgé, par acte paſſé aux Aſſiſes de Valognes, le 22 Juin 1594. Il rendit foi & hommage au Roi, le 4 Mars 1595, en la Chambre des Comptes de Normandie, donna ſon aveu & dénombrement de ſa Terre de Chiffrevaſt, le 14 Septembre 1612; acheva de faire démolir le reſte de l'ancien Château de Chiffrevaſt, ruiné par les d'Harcourt, & fit bâtir celui qui exiſte aujourd'hui; obtint, le 18 Décembre 1617, de l'évêque de Coutances, permiſſion de faire dire la Meſſe en la Chapelle de ce Château, ſituée dans un des pavillons, & qui fut bénite le 18 Juillet 1618. Il eut acte de la repréſentation de ſes titres devant les Commiſſaires du Roi pour la recherche de la Nobleſſe, le 31 Octobre 1624, tant pour lui que pour GILLES, GUILLAUME, JACQUES & ROBERT D'ANNEVILLE, quatre de ſes fils; fut déchargé du droit de franc-fief, & eut main-levée de ſa Terre de Chiffrevaſt, par Ordonnance de *Charles le Roy de la Potherie*, Intendant de la Généralité de Caen, rendue à Valognes, le 7 Mars 1641, après avoir juſtifié, par titres, de ſon *ancienne Nobleſſe*; décéda le 9 Juillet 1649, & fut enterré dans le chœur de l'Egliſe de Tamerville, où l'on voit ſon épitaphe. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Août 1595 (reconnu devant les Tabellions de Valognes, le 10 Mars 1603), *Renée de Croville*, fille de *Gilles de Croville*, Seigneur dudit lieu & de Biniville, & de *Gillonne du Moncel*, Dame de Saint-Naſaire de Valognes, Gouberville, le Meſnil-au-Val, Houtteville, Sorteval, Sainte-Honorine, &c. Elle mourut le 24 Janvier 1625, & fut inhumée vers le milieu du Chœur de l'Egliſe de Tamerville, au côté gauche. Leurs enfans furent:

1. HERVÉ, né en 1597, mort au ſiège de Montauban, en 1621;
2. GILLES, mort ſans alliance, à Chiffrevaſt;
3. GUILLAUME, qui ſuit;
4. JACQUES, Seigneur de l'Hommée, par l'échange qu'il fit de la Terre de Tamerville, avec GUILLAUME, ſon aîné, par acte du 15 Décembre 1650, paſſé devant *Gallot*, Tabellion de Valognes. Il ſervit longtemps ſur les Vaiſſeaux du Roi. « L'Abbé de Vertot, dans ſon *Hiſtoire de Malte*, fait mention de JACQUES D'ANNEVILLE DE CHIFFREVAST, reçu Chevalier de Malte de minorité, le 31 Décembre 1663. » JACQUES mourut à Paris, en 1672, & fut enterré en l'Egliſe Saint-André-des-Arts;
5. ROBERT, vivant en 1624;
6. & 7. Deux autres garçons, morts jeunes avant ce temps;
8. MARGUERITE, Religieuſe aux Dames de Caen, en 1614;
9. BARBE, dite *Mademoiſelle de l'Hommée*, née en 1610, morte en 1701;
10. CHARLOTTE, mariée 1° à *Jean de Foulogne*, & 2° en 1639 à *Robert de Gourmont*, Seigneur & Baron de Giès, de Fontaines, d'Addeville, Mary, &c.;
11. Et une fille, morte jeune.

XVIII. GUILLAUME D'ANNEVILLE, VII^e du nom, Chevalier, Seigneur & Patron de Chiffrevaſt & de Tamerville, né le 3 Mars 1607, ſervit en Lorraine, pour ſon père, avec chevaux & armes, & dans l'armée de Champagne, ſous les ordres du Duc de Longueville, Gouverneur & Lieutenant-Général de l'armée de Sa Majeſté en Champagne, comme il appert de deux certificats de ce Seigneur; le premier, donné au Camp de Saint-Nicolas, en Lorraine, le 10 Octobre 1635, l'autre à Joinville, le 12 Décembre 1636. Il rendit foi & hommage au Roi de ſa Terre de Chiffrevaſt, le 25 Juin 1657, produiſit les titres juſtificatifs de ſa nobleſſe devant *M. Chamillard*, Intendant de la Généralité de Caen, qui lui donna, le 20 Mars 1671, un certificat comme il avoit bien & duement prouvé être *Noble*, dès le temps de Montfaut; fit ſon teſtament le 9 Mars 1677, décéda le 24 dudit mois, & fut enterré dans le chœur de l'Egliſe de Tamerville, ſous une tombe ſans inſcription au pied de la Baluſtrade du côté de l'Epître. Il avoit épouſé, par contrat du 10 Janvier 1651 (reconnu devant les Tabellions de Rouen, le 3 Juillet 1657), *Françoiſe de Mathan*, fille de feu *Charles de Mathan*, Seigneur de Semilly, Fours, Villiers, du Hommet, & de *Marie Dyel*, Dame de Beaunay, Biville, Saint-Laurent, Villette, &c., & au Pays de Caux. Elle fit ſon teſtament le 7 Avril 1688, achevé le 24 Juillet audit an; décéda le 13 Août ſuivant, à Carentan, d'où elle fut tranſportée à Tamerville, & fut inhumée dans le chœur de cette Egliſe, par M. l'abbé de Flamanville, depuis Evêque de Perpignan. De ce mariage vinrent:

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. HERVÉ-EUSTACHE, Chevalier, Seigneur de Tamerville, qui vendit cette Terre à ſon

aîné, & acquit de Robert de Gourmont, ſon couſin germain, la Seigneurie d'Addeville à Saint-Côme du Mont. Il ſervit aux campagnes de Hollande & en Franche-Comté, & épouſa, par contrat du 16 Octobre 1690 (reconnu devant les Tabellions de Valognes le 13 Novembre ſuivant), *Geneviève Simon-de-Franqueville*, fille & héritière en partie de *Jean-François Simon*, Ecuyer, Seigneur de Franqueville, & de *Madeleine Bernard*. Elle mourut en 1699 & ſon mari en 1720, & ils furent inhumés à Tamerville. De leur mariage ils eurent ſix enfans:

L'aîné, mort Mouſquetaire à Paris;
Le ſecond & le troiſième morts aux études;
Le quatrième au berceau; l'aînée des filles fut Religieuſe à Carentan; & la cadette, nommée BARBE, Dame d'Addeville, épouſa ſon couſin germain, BON-THOMAS D'ANNEVILLE, mentionné au degré XX de la branche ſuivante;

3. JACQUES, né en 1666, reçu Chevalier de Malte de minorité, mort en 1692, enterré à Carentan;
4. GUILLAUME-EUSTACHE, tige de la branche des Seigneurs *du Vaſt, la Motte, Addeville*, &c., rapportée ci-après;
5. & 6. Deux autres garçons, morts jeunes;
7. BARBE, mariée, en 1683, à *Jean-Antoine de There*, Chevalier, Seigneur des Glandes;
8. MARIE, morte jeune;
9. Et MARGUERITE, dite Mademoiſelle *de Chiffrevaſt*, morte à Paris en 1686.

XIX. FRANÇOIS D'ANNEVILLE, Chevalier, Seigneur & Patron de Chiffrevaſt, Tamerville & d'Allefontaine, né le 21 Décembre 1651, ſervit pendant quelques campagnes, mourut le 8 Mars 1709, & fut inhumé le lendemain dans le chœur de l'Egliſe de Tamerville. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Décembre 1683, paſſé devant *Pierre Bottin*, Notaire Royal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, *Marie-Gabrielle Poerier*, fille unique & ſeule héritière de *René Poerier*, Ecuyer, Seigneur de Catteville, Cartot & du Theil, & de *Marguerite Deſmaires*, Dame d'Olonde, s'étant remariée à *Jacques d'Harcourt*, Chevalier, Grand-Père du Marquis d'Harcourt, à préſent Colonel du Commiſſaire-Général, Cavalerie. De leur mariage ils ont eu:

1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit;
2. GUILLAUME-EUSTACHE, né le 27 Septembre 1694, appelé l'Abbé *de Chiffrevaſt*, Prêtre, Prieur de Sainte-Marie-Egyptienne de Pont-Audemer, Chanoine & Vicaire-Général de Coutances, où il eſt décédé, le 28 Décembre 1727;

Cinq autres garçons, morts jeunes;

8. MARIE-MARGUERITE, mariée en la Chapelle de Chiffrevaſt, le 24 Novembre 1706, à *Jean-Joſeph Goſſelin*, Chevalier, Seigneur & Patron de Garcelles & d'O;
9. FRANÇOISE-LOUISE, Religieuſe à l'Abbaye de Cordillon, le 3 Novembre 1711;
10. BARBE, mariée dans la Chapelle de Chiffrevaſt, en 1712, à *Nicolas le Canu*, Seigneur de Baſmareſt, arrière-neveu du Cardinal du Perron;
11. 12. & 13. Trois autres filles, mortes jeunes;
14. Et MARIE-ANNE, morte à l'Abbaye de Cordillon, en 1721.

XX. JEAN-FRANÇOIS D'ANNEVILLE, Chevalier, Seigneur & Patron de Chiffrevaſt, Tamerville, Allefontaine, du Theil, &c., né le 28 Avril 1685, fut d'abord Page du Roi à ſa Grande-Ecurie, en 1702, d'où il paſſa dans les Mouſquetaires, & fit campagne en Flandres. Il rendit aveu au Roi de ſa Terre de Chiffrevaſt, le 9 Février 1711, & avoit épouſé, par acte ſous ſeing privé du 29 Janvier 1709 (célébration le 7 Février ſuivant, en la paroiſſe de Vouilly), *Jacqueline-Henriette d'Héricy*, fille puînée de *Robert d'Héricy*, Chevalier, Seigneur de Lif, & de noble Dame *Eliſabeth Richer-de-Colombières*. Il en a eu treize enfans, dont quatre garçons, morts au berceau, & quatre filles, entr'autres:

1. GUILLAUME-RENÉ, qui ſuit;
2. JEAN-JOSEPH, né le 11 Août 1713, Capitaine de Vaiſſeau, Chevalier de Saint-Louis, qui a péri ſur mer, en 1759;
3. JACQUES-ROBERT-NICOLAS D'ANNEVILLE DE CHIFFREVAST, né le 9 Juillet 1716, Docteur de Sorbonne, Chanoine, Archidiacre & Vicaire-Général de Coutances, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Saint-Sever, au même diocèſe, depuis 1747, vivant;
4. JACQUES-HERVÉ, né le 24 Février 1719, Chevalier de Malte, Enſeigne de Vaiſſeau, mort à Toulon, le 13 Mai 1743;
5. JEAN-HENRI, Lieutenant de Dragons, tué à Lauterbourg, en Allemagne, d'une balle qu'il reçut à la tête, le 10 Juin 1744;
6. Et MARIE-BARBE-THÉRÈSE, mariée le 23 Septembre 1738, à *Pierre-François de Hennot*, Seigneur du Roſel. Elle eſt morte ſans enfans, le 8 Mai 1743.

XXI. GUILLAUME-RENÉ D'ANNEVILLE, Chevalier, Baron du Saint-Empire, appelé le

Marquis *de Chiffrevaſt*, Seigneur & Patron de Chiffrevaſt, Tamerville, du Theil, de Lif, l'Hommée, Sainte-Marie, d'Audouville, &c., né le 5 Mars 1712, premier Page du Roi à ſa Grande-Ecurie, en 1730, ſucceſſivement Capitaine de Dragons dans le Colonel-Général, & Chevalier de Saint-Louis, a ſervi en Bohême, où il a reçu deux bleſſures, en 1742, & s'eſt retiré du ſervice en 1745. Il a épouſé, le 4 Janvier 1751, *Catherine-Geneviève d'Héricy*, fille de *Robert-Jacques d'Héricy*, Chevalier, Seigneur & Patron de Villiers, Vauſſieux, Rampan, &c., Chevalier de Saint-Louis, & de *Julienne-Louiſe-Antoinette-Geneviève de la Cour-de-Maltot*, ſon père eſt frère puîné du Seigneur de Marcelet, qui repréſente la branche aînée d'Héricy, & ils ſont tous deux couſins germains de Dame Jacqueline-Henriette d'Héricy, mère dudit Guillaume-René d'Anneville. Leurs enfans ſont :

1. François-Antoine-Henri, qui ſuit;
2. Augustin-Jacques, né le 11 Janvier 1754, Officier des Carabiniers, en 1771, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Royal-Pologne, en 1778;
3. Louise-Jeanne-Geneviève, née le 25 Août 1755, mariée le 25 Août 1778, à *Anne Robert*, Chevalier, Vicomte d'Héricy;
4. Et Aimée-Adélaide-Geneviève, née le 19 Avril 1763, appelée Mademoiſelle *de Tamerville*.

XXII. François-Antoine-Henri d'Anneville, Chevalier dit le Comte *de Chiffrevaſt*, né le 21 Novembre 1752, Officier de Dragons au Régiment de Belſunce, en 1769, a épouſé, le 18 Juin 1776, en l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Martin de Freſville, Diocèſe de Coutances, *Jeanne-Marie Simon*, Dame de Turteville au Bocage, &c., fille de *François Simon*, Chevalier, Seigneur & Patron de Turteville, Fontaine, Ecarboſville, Bercy, Beauchamp, &c., & de *Catherine-Françoiſe-Renée de Cuſſy*. Nous ignorons s'il y a poſtérité.

BRANCHE

des Seigneurs du Vast, la Motte, Addeville, *&c., ſubſiſtante.*

XIX. Guillaume-Eustache d'Anneville, Chevalier, Seigneur & Patron du Vaſt, de la Motte & du Buiſſon, né le 1er Septembre 1662, quatrième fils de *Guillaume*, Seigneur de Chiffrevaſt, & de *Françoiſe de Mathan*, fut reçu Chevalier de Malte en 1678, & après avoir fait ſes caravanes, il quitta la Croix pour épouſer, par contrat du 26 Avril 1696, paſſé devant *Marin Tollevaſt*, Notaire Royal de Valognes, *Paule-Agnès-Eulalie Caſtel-de-Saint-Pierre*, fille de *Bon-Thomas Caſtel*, Chevalier, Seigneur & Patron de Saint-Pierre-Egliſe, du Vieux, Saint-Germain, Coſqueville, Saint-Remi-des-Landes, Bailli de Cotentin, & de *Marie des Hommets*, Dame de Crevecœur. Il eſt mort à Valognes le 15 Août 1700, & ſa femme en 1758, ayant eu :

1. Bon-Thomas, qui ſuit;
2. Charles, Officier au Régiment du Roi, mort à Beſançon en 1714;
3. Et Marie, mariée, le 24 Mai 1728, à *Bernardin Poerier*, Seigneur de Franqueville.

XX. Bon-Thomas d'Anneville, Chevalier, Seigneur & Patron du Vaſt, de la Motte, de Buiſſon & d'Addeville, baptiſé le 24 Février 1697, ſervit dans le Régiment du Roi, & épouſa, par diſpenſe de Rome, du 7 Octobre 1715, Barbe d'Anneville, ſa couſine germaine, fille puînée d'*Hervé-Euſtache*, Chevalier, Seigneur d'Addeville, & de *Geneviève Simon-de-Franqueville*, dont :

1. Jean-François, qui ſuit;
2. N..... d'Anneville, Abbeſſe de Cordillon, au Diocèſe de Bayeux depuis 1756, vivante;
3. Et Marie Françoise-Agnès, morte ſans enfans de ſon mariage avec *Pierre Jallot*, Comte de Beaumont, Seigneur & Patron d'Herqueville, Ouville, &c.

XXI. Jean-François d'Anneville, Chevalier, Seigneur & Patron du Vaſt, de la Motte, d'Addeville, Coſqueville, Montebourg & d'Argouges, né à Valognes, le 7 Mai 1726, Page du Roi à ſa Grande-Ecurie en 1742, a ſervi en qualité d'Officier au Régiment de Surgères, Dragons, & a épouſé, le 21 Novembre 1746, *Marie-Anne-Jacqueline de Camprond*, fille de *Guillaume de Camprond*, Chevalier, Seigneur du Buiſſon, Lanetot & Sottevaſt, & *d'Hélène-Hyacinthe de Clerel*, de laquelle ſont iſſus :

1. Bon-François-Paul d'Anneville, Chevalier, né le 7 Mars 1751, qui a ſervi dans la première Compagnie des Mouſquetaires, depuis le 28 Janvier 1770, juſqu'à la réforme de ladite Compagnie;
2. François-Hyacinthe-Guillaume, né le 21 Mai 1752, qui a ſervi dans la même Compagnie des Mouſquetaires, depuis le 29 Janvier 1770, juſqu'à la réforme.

3. Bernardin-Bon-Félix, né le 14 Novembre 1755, Chevalier de Malte de minorité, reçu le 20 Octobre 1773; Lieutenant au Régiment de Flandres, Infanterie, en 1774;
4. Paul-Bernardin, né le 16 Février 1758, auſſi Chevalier de Malte de minorité, Enſeigne de Vaiſſeau en 1778;
5. Susanne-Charlotte, née en Décembre 1754;
6. Adélaïde, née le 2 Octobre 1762;
7. Et Susanne-Léonore, née le 8 Mai 1765.

Les armes de la maiſon d'Anneville ſont: *d'hermines, à la faſce de gueules,* comme on les voit aux Egliſes de Tamerville, Turteville au Bocage, Quétreville, près Coutances, à l'Hôtel-Dieu de la même ville, à Montaigu, & ailleurs.

BRANCHE
des Seigneurs de Quétreville, *près Coutances, éteinte.*

X. Guillaume d'Anneville, Chevalier, ſecond fils de Colin, Seigneur de la Boiſſaye & de Montaigu, fut auteur de cette branche, & ſervoit encore en 1382. Il eut pour fils:

XI. Jean d'Anneville, Seigneur de la Baleine, vivant encore en 1436, qui fut père de:

XII. Ursin d'Anneville, Seigneur de la Baleine, en 1452, & d'Yvoir à Lingreville, qu'il acquit, en 1455, de Jean d'Auray, Baron de Saint-Pair. Il mourut en 1463, & avoit épouſé *Jeanne de Grimouville,* Dame & Patronne de Quétreville, fille de *Jean,* Seigneur de Carentilly, Grimouville, Gouville, &c., dont il eut:

XIII. Jean d'Anneville, IIe du nom, Seigneur de la Baleine, Yvoir, Quétreville, &c. mentionné dans des actes de 1466 & 1484. Ses enfans furent:

Ursin, qui ſuit;
Et Gillette, mariée à *Ambroiſe de Béreauville*, Seigneur de Beauchamps & Meſnilrogues.

XIV. Ursin d'Anneville, IIe du nom, Seigneur de la Baleine, Quétreville, Yvoir, &c., comparut en 1491, à la Hougue, à la montre des Nobles. Il eut pour enfans:

1. Jean, qui ſuit;
2. Françoise, mariée, par traité de 1513, à *Raoul de Croville,* Seigneur dudit lieu & de Biniville;
3. Perette, mariée, par traité de l'an 1515, à *Bernard Droſey*, Seigneur de Beaucoudray;

4. Et Béatrix, femme de *Jacques le Bas*, Seigneur de Golleville.

XV. Jean d'Anneville, Seigneur de Quétreville, Beaumont, Yvoir, la Baleine, &c., comparut pour ſon père à la montre de la Nobleſſe, faite à la Hougue en 1512, étoit Lieutenant-Général du Baillage de Cotentin, en 1522 & 1544, & étoit mort en 1560. Il avoit épouſé *Jeanne Hubelin,* de laquelle il laiſſa:

1. Gilles, Seigneur de Beaumont, auſſi Lieutenant-Général dudit Bailliage, en 1549 & 1555, mort ſans enfans;
2. Adrien, Seigneur de Quétreville, Beaumont, &c., en 1560, auſſi mort ſans enfans d'*Hilaire-Henry de Tracy*, remariée à *André le Cointe*, Seigneur des Loges & du Tot;
3. Marie, Dame de la Baleine & d'Yvoir, femme de *Gilles de Saint-Germain*, Seigneur de Fontenay-le-Huſſon;
4. Et Jeanne d'Anneville, Dame de Quétreville, mariée, en 1558, à *Jean Davy*, Seigneur du Perron. Ainſi s'eſt éteinte cette branche.

Ces Seigneurs de Créteville, autrement Quétreville, près Coutances, portoient, comme la branche de Chiffrevaſt, les armes pleines. On les voit encore telles ſur la porte de la Maiſon Seigneuriale de Créteville, avec pluſieurs alliances, entr'autres, des écuſſons de *fleurs-de-lys ſans nombre.* Pour cimier: *une demi-femme de front, les mains ſur le haut du caſque, auſſi poſé de front ſur l'écu panché, entouré de feuillages & lambrequins.*

BRANCHE
établie au Pays de Caux.

VIII. Jean d'Anneville, Chef de cette branche, ſecond fils de Henri, Ecuyer, Seigneur & Patron de Montaigu, avoit des biens audit lieu, avec le tiers du Patronage. Il briſoit ſes armes d'un *lambel d'azur,* comme elles ſe voyoient aux vîtres de l'Égliſe de Turteville au Bocage. Il eut pour fils:

IX. Jean d'Anneville, IIe du nom de ſa branche, qui poſſédoit auſſi ces biens à Montaigu, ſuivant le livre blanc de l'Évêché de Coutances en 1350. Il fut père de:

X. Jean d'Anneville, IIIe du nom, qui vendit ſes biens & ſa portion du patronage de Montaigu à ſon couſin Robin d'Anneville, & alla s'établir vers Evreux. Il fut Officier de

la Maiſon du Roi JEAN, qui le choiſit & l'envoya, avec pluſieurs autres Seigneurs, ſolliciter EDOUARD, Roi d'Angleterre, de fournir des troupes pour aller contre les Infidèles, qui vouloient s'emparer du Royaume de Chypre, en 1364, ſelon du Tillet & Maſſeville.

XI. GAULTIER D'ANNEVILLE, Chevalier, ſon fils, ſuivant les regiſtres de l'Echiquier de Normandie, de l'an 1398, & la Roque, préſentoit au Patronage de la Folletière. CHARLES VI l'honora de ſa confiance, en lui donnant un emploi, qui le fixa au Pays de Caux. De lui deſcendirent VINCENT & GUILLOT D'ANNEVILLE, auſſi bien que les enfans de ROBERT D'ANNEVILLE, qui comparurent à une montre des Nobles de la Chatellenie d'Andelis, au Bailliage de Caux, le 1er Avril, avant Pâques, 1512.

Il ne paroît pas que cette branche ſoit éteinte: il y avoit, en 1775, un D'ANNEVILLE, Mouſquetaire noir, qui pourrait bien en être deſcendu.

BRANCHE

des Seigneurs DE MORVILLE, *éteinte.*

VIII. RAOUL D'ANNEVILLE, troiſième fils de HENRI, Ecuyer, Seigneur & Patron de Montaigu, poſſédoit des biens à Saint-Germain-des-Vaux, & fut Seigneur de Morville, à cauſe de *N... de Morville*, ſon épouſe, deſcendue de *Hébert de Morville*, Chevalier, Seigneur dudit lieu. Il en eſt fait mention dans les partages de la ſucceſſion de Guillaume de Vernon, Baron de Nehou, en 1283, Ledit RAOUL D'ANNEVILLE briſoit ſes armes d'un *ſautoir de gueules;* mais ſes deſcendans prirent celles de Morville, qui ſont: *de ſinople, au lion rampant d'or.* On les voit ainſi peintes aux vîtres du chœur de l'Egliſe de Morville.

IX. N... D'ANNEVILLE, Seigneur de Morville, fils de RAOUL & de ladite *de Morville,* eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré:

X. JEAN D'ANNEVILLE, Seigneur de Morville, qui fut père de:

XI. PHILIBERT D'ANNEVILLE, Seigneur de Morville & de Saint-Germain-des-Vaux, vivant encore en 1416, mort âgé de 70 ans, laiſſant pour fils:

XII. ROBERT D'ANNEVILLE, Seigneur de Morville & de Saint-Germain-des-Vaux, dont les enfans furent:

1. JEAN, qui ſuit;
2. GUILLAUME;
3. Et URSIN, marié à *Perrette Imbert*, morte avant lui, de laquelle il eut:

JEAN D'ANNEVILLE, vivant en 1523, mort ſans hoirs;

JEANNE, mariée 1° à *Richard Potier*, Seigneur de la Londe, & 2° à *Jean le Capon*, Seigneur du Breuil à Colomby;

Autre JEANNE, femme de *Claude le Monnier*, décédée en 1544;

Et MARIE, épouſe de *Jean de Pierre*, Chevalier, Seigneur de Négreville.

XIII. JEAN D'ANNEVILLE, Seigneur de Morville épouſa 1° *Marie de la Hazardière*, vivante en 1469; & 2° *N... Colleau*, laquelle étoit veuve en 1486. Du premier lit ſortirent:

1. HÉBERT, qui ſuit;
2. GUILLAUME;
3. ROBERT, lequel eut un fils naturel, dont les deſcendans jouirent, comme lui, du privilège de la Nobleſſe. Il eut pluſieurs garçons, demeurant à Morville, en 1576, entr'autres:

CLÉMENT, qui étoit l'aîné, & vivoit encore en 1598;

4. JEAN;
5. Et JEANNE, mariée, en 1504, à *Alphonſe de Roux*, Sieur de Chiffrevaſt.

XIV. HÉBERT D'ANNEVILLE, Seigneur de Morville, comparut aux arrière-bans de 1491 & 1512, & acquit, en 1523, la Fiefferme dudit lieu, qui étoit autrefois revenue à la Couronne par la forfaiture de *Hugues de Morville*. Il avoit épouſé *N... de Sainte-Mérégliſe*, & en eut:

XV. HÉBERT D'ANNEVILLE, IIe du nom, Seigneur de Morville & de Saint-Germain-des-Vaux, qui en rendit aveu en 1548. Il épouſa 1° *Barbe Paynel*; & 2° *Hélène Hébert*, veuve de *Jean Potier*, Seigneur de Hautpitoix. Du premier lit vinrent:

1. JEAN, qui ſuit;
2. JACQUES, Seigneur du Haume, vivant encore en 1576;
3. Et CHARLES, Seigneur de Saint-Germain-des-Vaux, vivant dans le même temps.

XVI. JEAN D'ANNEVILLE, Seigneur de Morville, y réunit la Fiefferme dudit lieu, en 1570, & vendit, en 1586, le Fief de Saint-Germain-des-Vaux à *Pierre Potier*, Seigneur de la Londe. Il avoit épouſé, en 1558, *Marie le Bourgeois de Heauville*, dont:

CHARLES, qui ſuit;

Et JACOB, mort ſans enfans.

XVII. Charles d'Anneville, Seigneur de Morville, épouſa 1° en 1597 *Iſabeau Blanchard*, fille de *Thomas*, Seigneur du Freſne; & 2° en 1634 *Iſabeau de la Place*, veuve de *Charles de Labour*, Ecuyer. De ſa première femme il eut:

1. Charles, Seigneur de Morville, Curé de Couville;
2. Jacques, qui ſuit;
3. Et Isabeau, mariée à *Jean Viatel*, Seigneur de Saint-Ouen, dont les deſcendans ont hérité de cette branche, & ont, dans la ſuite, vendu à Fief cette Terre aux Sieurs de Manneville-le-Pigeon.

XVIII. Jacques d'Anneville, Seigneur du Bois-Morville, vivant en 1641, épouſa *Jeanne le Fèvre*, fille de *Jean*, Seigneur de Sortoville, près Valognes, & de *Jacquette Julien*, dont ſortit:

XIX. Jean-Baptiste d'Anneville, Seigneur de Morville, vivant en 1641, qui de ſa femme, nommée *Catherine*, eut pour fille & héritière:

XX. Charlotte-Marie d'Anneville, Dame de Morville, mariée à *Jean-Charles du Halley*, vivant encore en 1688, dont:

Catherine du Halley, morte en 1719, ſans enfans de *François Gueroult*, Seigneur de Rouvron. Ainſi s'eſt éteinte cette branche.

BRANCHE
des Seigneurs du Breuil *& de* Notre-Dame-d'Allonne, *éteinte.*

V. Jean d'Anneville, Chevalier, Seigneur du Breuil, Notre-Dame d'Allonne, Sortoville en Beaumont & Saint-Pierre d'Arteglise, ſecond fils de Jean, Chevalier, Seigneur d'Anneville, conſentit, vers 1180, au don fait par *Richard*, Evêque de Coutances, à l'Abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte, des dîmes, aumônes & appartenances de l'Egliſe de Saint-Pierre d'Arteglise, ſiſes ſur ſon Fief. Il briſoit ſes armes d'un *chef endenché de gueules ſur le champ d'hermines*, comme il paroît au vieux Château du Breuil & ailleurs. Il eut pour fils:

VI. Jean d'Anneville, III^e^ du nom, Seigneur du Breuil, de Notre-Dame d'Allonne, &c., vivant en 1214, dont il eſt auſſi fait mention dans les Regiſtres de ladite Abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte. Il fut père de:

VII. Jean d'Anneville, IV^e^ du nom, Seigneur & Patron du Breuil, &c., qui fit bâtir, en 1247, une Chapelle en ſon Château du Breuil, où il établit un Chapelain, ſauf le droit de la même Egliſe, comme il paroît par les titres de l'Abbaye de Blanchelande, & le livre noir de l'Evêché de Coutances, de l'année 1251. De ſon mariage ſortit:

VIII. Jean d'Anneville, V^e^ du nom, Seigneur du Breuil, vivant en 1295, mentionné dans les Archives de Blanchelande. Son fils fut:

IX. Jean d'Anneville, VI^e^ du nom, dit du Breuil, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qui fit, en 1325, un accord avec les Chanoines Réguliers de cette Abbaye, par lequel ils conſentent que celui qu'il avoit préſenté à la Cure de Notre-Dame d'Allonne y reſteroit, & qu'à l'avenir ils y préſenteroient alternativement. Il fut père de:

X. Robert d'Anneville, Seigneur & Patron du Breuil, de Notre-Dame d'Allonne, Sortoville, Saint-Pierre d'Arteglise, &c., qui vivoit en 1350, ſelon le livre blanc de l'Evêché de Coutances. Il paroît encore pluſieurs années après dans les montres de la Nobleſſe. Il épouſa *Robine du Tot*, Dame dudit lieu, reſtée veuve & enterrée à Gerſay. De ce mariage ſortirent:

1. Jeanne d'Anneville, mariée à *Zacharie du Val*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, avec lequel elle vivoit en 1375;
2. Robine, épouſe de *Jean de Saint-Martin*, Seigneur & Patron de la Trinité de Gerſay, vivant en 1384;
3. Et Raoulette d'Anneville, veuve de *Thomas Hacoul*, à Gerſay, en 1384.

Généalogie dreſſée ſur titres, comme aveux, contrats de mariage, accords, main-levées, extraits-baptiſtaires, &c., qui nous ont été communiqués, & d'après pluſieurs Chartes des Abbayes, Regiſtres de la Chambre des Comptes de Paris & de Rouen; l'ancien Echiquier de Normandie; l'*Hiſtoire* de cette Province, par Maſſeville; celle de la *Maiſon* d'*Harcourt*, par la Roque, &c.

* ANNONAY, Ville dans le haut Vivarais, Diocèſe de Vienne avec titre de Marquiſat, qui a paſſé, de la Maiſon de *Lévis-Ventadour*, dans celle de *Rohan-Soubiſe*.

ANODÉ, en Bretagne: *écartelé aux 1 & 4 de gueules, à une fleur-de-lys d'argent; aux 2 & 3 plein d'or.*

ANONAY: *écartelé d'argent & de gueules.*

ANOY : *coticé d'argent & d'azur de* 10 *pièces.*

* ANQUAINVILLE (D'), Subdélégation de Liſieux. La Baronie d'Anquainville eſt un démembrement de la Terre de Ferrière, elle eſt poſſédée par M. le Marquis de Bonnelle, qui l'avoit achetée de M. le Duc de Broglie dans le tems de ſon ambaſſade en Angleterre.

ANQUETIL, Sieur de Saint-Vaaſt en Normandie, Généralité de Caen. JOHAN ANQUETIL comparut, comme Ecuyer, dans la montre qui ſe fit à Pont-Audemer, le 22 Avril 1378. La Roque, dans ſon *Hiſtoire d'Harcourt*, p. 1657, parle de JEAN ANQUETIL, Ecuyer, nommé dans les Echiquiers de Normandie en 1500 & 1510.

LAURENT ANQUETIL-DE-SAINT-VAAST fut employé pour la défenſe de Rouen en 1590. LOUIS ANQUETIL-DE-SAINT-VAAST épouſa *Renée de Carbonnel*, père & mère de HENRI ANQUETIL, qui fut député pour la Nobleſſe à Rouen, l'an 1614. Il avoit épouſé, vers 1635, *Eliſabeth de Moy*, fille de *Jacques de Moy*, Seigneur de Pierrecourt, Capitaine de 150 hommes d'armes, reçu Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit en 1586, dont une fille unique fut mariée à *Félix le Comte*, Sieur de Villers, & lui porta la Terre & Seigneurie de Saint-Vaaſt. Voyez l'*Hiſt. de Rouen*, par Maſſeville ; la Roque, *Hiſt. d'Harcourt*, p. 547 ; le P. Anſelme, & l'*Armorial de France*.

Les armes : *d'or, à trois feuilles de ſinople, poſées* 2 *&* 1.

ANQUETIL, en Normandie, Election de Valognes : *d'argent à* 3 *feuilles de chêne de ſinople*, 2 *&* 1.

ANSELME. Cette famille noble, dont nous allons donner ici la Généalogie, dreſſée ſur titres originaux qui nous ont été communiqués, remonte ſa filiation ſuivie à

BERNARD ANSELMI, tige de la branche établie au Comtat, rapportée ci-après.

Elle eſt une des plus anciennes de Florence, & avoit donné à cette République des Gonfaloniers, des Prieurs de la Liberté, des Gouverneurs de Places, & pluſieurs autres perſonnages de mérite. Il en eſt parlé avec éloge dans les Hiſtoires de Florence, & on trouve l'Arbre généalogique de cette famille dans le *Traité des Maiſons Florentines*, par Scipion Ammirato.

NICOLAS ANSELMI, frère dudit BERNARD, reſta à Florence, & s'y maria, dans le XV^e^ ſiècle, avec *Agnola Salviati*, dont il eut :

CAMBIO ANSELMI. La vie tranquille de celui-ci, & ſon éloignement décidé pour les affaires, donnèrent lieu au Poète Hugolino Verrini, ſon contemporain & ſon compatriote, de faire ce diſtique :

Occidit Anſelmi Domûs, heu occidit omnis!
Aut pauci exiſtunt, quos norim, ex ſtirpe vetuſtâ.

Cette branche a donné, dans JÉRÔME ANSELMI, un Miniſtre d'Etat du Duc *de Toſcane*. JOSEPH ANSELMI fut Prélat référendaire de l'une & l'autre ſignature, & Commandeur de l'Hôpital du Saint-Eſprit à Rome. PIERRE ANSELMI fut Chevalier de Malte, Grand-Prieur de Sainte-Euphémie, Commandeur de Bénévent, & décéda en 1656, âgé de 90 ans. Cette branche s'eſt éteinte dans la perſonne d'ANGE-DOMINIQUE ANSELMI, Prêtre, Curé de la Paroiſſe de Sexti, mort en 1732.

Branche établie au Comtat.

I. BERNARD ANSELMI, frère de NICOLAS, fut du nombre de ces illuſtres fugitifs qui, pour avoir pris parti contre *Coſme de Médicis*, furent obligés d'abandonner Florence, leur Patrie, & de ſe retirer en France. Il s'établit au Comtat vers l'an 1434, & eut pour fils :

II. JEAN D'ANSELME, qui le ſuivit à Avignon, & alla s'établir enſuite à Joucas, Commanderie de l'Ordre de Malte, à une lieue d'Apt en Provence. Il s'y maria avec *Antoinette de Cornu-de-la-Roche-Giron*, fit ſon teſtament le 20 Août 1504, devant *Frilhet*, Notaire d'Apt, dans lequel il eſt dit *Nobilis Joannes Anſelmi, de civitate Florentiæ oriundus*, &c., nomme pour ſes exécuteurs teſtamentaires Jacques de Simiane & Bertrand de Cornu, Seigneur de la Roche-Giron, & fait héritiers, par égales portions :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. JEAN, qui mourut ſans enfans ;
3. Et DOMINIQUE, lequel partagea avec FRANÇOIS, ſon frère, par acte paſſé devant *Etienne Frilhet*, Notaire d'Apt, le 1^er^ Juin 1505, & eut toutes les créances que ſon père avoit à Avignon & dans le Comtat. Il en acheta la Terre de Blovac, fut premier Conſul d'Avignon en 1515 & 1529. On trouve dans ſa branche PIERRE D'ANSELME, grand homme de guerre, Commandant l'Infanterie ſous le Maréchal de Bellegarde, & Gouver-

neur de Taraſcon. Ses deſcendans ſont MM. d'Anselme-de-Grugières, établis à Perne dans le Comtat, du nombre deſquels eſt André-Gaspard d'Anselme, reçu Chevalier de Malte. Voyez l'*Hiſtoire de la Nobleſſe du Comtat Venaiſſin*, tom. I, p. 497 & ſuiv. pour la poſtérité de Dominique.

III. François d'Anselme, Ecuyer, Seigneur de Joucas, eut pour ſa part tous les biens ſitués dans les territoires de Joucas & de Rouſſillon, ſuivant le partage du 1er Juin 1505. Il fut Bailli d'Epée de la ville d'Apt en 1533, & ſe maria avec *Lyonne de Luna*. Par ſon teſtament & ſon codicille, du 5 Février 1552, paſſés devant *Rollet Hortie*, Notaire d'Apt, il inſtitua héritier: noble Joseph d'Anselme, ſon fils, qui ſuit; & légataires ſes deux filles Madeleine & Isabeau d'Anselme. La première épouſa *François de Baux*, Co-Seigneur d'Aiglun, demeurant à Pertuis.

IV. Joseph d'Anselme, Ecuyer, Seigneur de Joucas, Capitaine d'une Compagnie d'hommes d'armes du Roi en Provence, épouſa *Honorade Bottine*, ou *de Bot*, dont:

Louis;
Et François, qui ſuit.

Par ſon teſtament du 11 Novembre 1554, paſſé devant *Paris Hortie*, Notaire d'Apt, il lègue à noble François, ſon ſecond fils, la ſomme de 600 écus d'or, payable quand il aura atteint l'âge de 20 ans, & juſqu'audit tems il veut qu'il ſoit entretenu aux dépens de ſon héritier Louis d'Anselme, ſon frère aîné, habitant d'Avignon; &, à ſon défaut, il laiſſe le Gouvernement & le régime dudit François, ſon ſecond fils, à noble François de Simiane, Ecuyer, Seigneur de la Coſte; fait divers legs, ſçavoir audit de Simiane, à Jean d'Agoult, Seigneur de Sault, à ſes couſins Antoine & Jean d'Anselme, à Marthe de Baux, ſa filleule, & nomme ſes exécuteurs teſtamentaires l'Evêque de Carpentras, M. de Murs & ſon fils, Ecuyer.

V. François d'Anselme, Ecuyer, ſecond fils de Joseph, ſe maria avec *Honorée de Vachères*, teſta le 18 Octobre 1592, devant *Ceris Lazare*, Notaire d'Apt, fit légataires Claude, ſon fils aîné, qui ſuit, & un poſthume, dont ſa femme étoit enceinte, l'inſtitue ſon héritière univerſelle, à la charge de rendre ſon héritage à ſon fils aîné ou au poſthume, celui des deux qu'elle jugera le plus digne.

VI. Claude d'Anselme, Ecuyer, eſt dit, dans un acte du 28 Août 1595, paſſé devant *Ceris Lazare*, Notaire d'Apt, fils naturel & légitime de feu François d'Anselme, Ecuyer, du lieu de Joucas, au Diocèſe de la ville d'Apt, & y déclare avoir reçu d'*Honorée de Vachères*, ſa mère, la ſomme de 100 écus, en déduction & à bon compte du légat à lui fait par ſon père. On voit dans le même acte, & dans d'autres, qu'il étoit habitant de Reillane, où il épouſa *Louiſe Vial*, comme il conſte par le contrat de mariage de leur fils Gaspard, qui ſuit.

VII. Gaspard d'Anselme, Ecuyer, ſe maria, le 18 Février 1635, par contrat paſſé devant *Dermitanis*, Notaire de Reillane, avec *Marguerite Gueidan*, fille de noble *Jean*. Il décéda le 9 Avril 1703, âgé de 90 ans, & fut inhumé le lendemain en la ſépulture de ſes ancêtres, en l'Egliſe paroiſſiale de Reillane. Ses enfans furent:

Pierre, qui ſuit;
Et Jean, Prieur de Saint-Martin de Caſtillon.

VIII. Pierre d'Anselme, Ecuyer, épouſa, par contrat paſſé devant ledit *Dermitanis*, Notaire de Reillane, le 29 Septembre 1680, *Honorade Eyriès*. Il mourut veuf, âgé de 76 ans, le 21 Décembre 1726, & eſt inhumé au tombeau de ſes ancêtres en l'Egliſe de Reillane, laiſſant:

Denis, qui ſuit;
Et Barbe, Religieuſe au Couvent de Sainte-Urſule de Brignoles.

IX. Denis d'Anselme, Ecuyer, né le 2 Janvier 1683, alla s'établir à Bonnieu, petite ville du Comtat, & y épouſa, par contrat paſſé le 18 Décembre 1712, devant *Illy*, Notaire de cette Ville, *Marguerite de Blanquy*. Par acte paſſé, le 1er Juin 1743, devant *André*, Notaire, il diſpoſa de ſes biens en faveur de Pierre-Joseph-Elzéar, ſon fils unique, qui ſuit; nomma légataires Marie-Marguerite & Madeleine, ſes filles. La première a épouſé noble *Charles-François Jouet-de-Mery*. La ſeconde eſt veuve de *N... Ricard*.

X. Pierre-Joseph-Elzéard d'Anselme, Chevalier, né le 10 Mai 1714, a épouſé par contrat paſſé devant *Thibaut*, Notaire d'Aix, le 8 Juin 1738, *Marie-Eliſabeth de Benoiſt*, dont:

1. Joseph-Hyacinthe-Philippe, qui ſuit;
2. François d'Anselme-de-Saint-Victor, Capitaine dans le Régiment de Soiſſonnois;
3. Joseph-Denis, Prêtre & Docteur en Théologie, appelé *l'Abbé* d'Anselme;

4. 5. & 6. Félicité, Marie-Marguerite & Anne-Angélique d'Anselme, non mariées en 1778.

XI. Joseph-Hyacinthe-Philippe d'Anselme, Chevalier, Co-Seigneur de Venasque & de Saint-Didier, s'est marié, par contrat passé devant *Terris* & *André*, Notaires de Bonnieu, le 19 Octobre 1774, à *Jeanne-Henriette de Chaternet*, de la ville d'Avignon, fille de *Paul de Chaternet* & de Marie-Béatrix-Angélique d'Anselme, dont:

Joseph-Louis d'Anselme, né le 23 Septembre 1775;

Et Marie-Elisabeth-Joséphine, née le 14 Novembre 1776.

Les armes: *d'azur, fretté d'argent de* 8 *pièces*. Voyez, sur cette famille, Scipion Ammirato, Jean Villani, *Histoire de Florence*; Jacques Nardi Paulmini, *Catalogue des Gonfaloniers*; Nostradamus, *Histoire de Provence*; *Mémoires du Maréchal de Bellegarde*; l'*Histoire du Comté Venaissin*, tom. I, par l'Abbé Pithon-Curt; *la Toscane françoise*, &c.

ANSERVILLE: *d'argent, au lion de gueules.*

ANSI: *gironné d'argent & de gueules.*

ANSI, en Auvergne: *écartelé, aux* 1 *&* 4 *d'or, au Dauphin d'azur; aux* 2 *&* 3 *d'azur, à la bande d'argent.*

ANSONS, en Provence: *de gueules, au lion d'or.*

* ANSOUIS, Terre & Seigneurie en Provence, Diocèse d'Aix, qui a été possédée par la Maison de *Sabran*, sous le titre de Baronie, depuis le XIII^e^ siècle jusqu'au commencement du XVII^e^. *Gaspard de Sabran*, Viguier de Marseille, n'ayant point d'enfans, institua héritier de cette Baronie, par son testament du 14 Mai 1614, *Sextius d'Escalis*, Baron de Bras-d'Asse, son cousin, fils de *Marc-Antoine*, Premier Président du Parlement de Provence. *Henri d'Escalis*, fils de *Sextius* & de *Madeleine de Jarente*, Dame de Bras, sa seconde femme, vendit, sur la fin du XVII^e^ siècle, la Baronie d'*Ansouis*, à *Jean-Baptiste de Villeneuve*, dont le fils unique, *Jean-Hyacinthe de Villeneuve*, Conseiller au Parlement d'Aix, devint son gendre, ayant épousé *Marie-Thérèse d'Escalis*, fille de *Henri* & de sa seconde femme, *Thérèse-Albertas Sainte-Mesme*. De ce mariage vint *Louis-Théodore de Villeneuve*, Baron d'Ansouis & de Bras, Seigneur d'Estoublon & de Bellegarde, mort Conseiller au Parlement d'Aix. Son fils *Elzéar de Villeneuve*, né en 1733, qu'il a eu de son épouse *Gabrielle de Cabre*, des Marquis de Roquevaire, est Baron d'Ansouis & de Bras.

Le Chef de la branche aînée de *Villeneuve* est le Marquis de *Villeneuve-Forcalquier*, & Vicomte de Pourières, ancien Colonel d'Infanterie, fils de *Louis-Sauveur*, Ambassadeur à la Porte en 1728. Il est marié à une *Glandevès*. Voyez VILLENEUVE.

ANSPACH. Il y a *Anspach* moderne & *Anspach* ancien; ce sont des branches cadettes de la Maison Electorale de Brandebourg. Voyez BRANDEBOURG.

ANSTRUDE. La Maison d'Anstruther, en français Anstrude, dont l'ancien nom était Keandale, est l'une des plus anciennes & des plus illustres d'Ecosse. Elle possédoit, dès l'an 1150, les Villes & Baronie d'Anstruther, dans la Province de Fiffe. Son nom de Keandale se voit dans un Cartulaire des Moines de Balmerinoch, fondés par David, Comte de Huntington, frère de Malcom, quatrième Roi d'Ecosse, qui commença de régner en 1150. Avant de donner la filiation de cette Maison, d'après un *Mémoire* envoyé & dressé sur les titres, il est bon d'observer que

Guillaume, Baron d'Anstruther, en Ecosse, (dont il sera parlé degré XV^e^ de la première branche) voulant donner à la Baronie de son nom un éclat digne de lui, obtint en 1704, de la Reine Anne d'Angleterre, une Charte du grand Sceau, par laquelle cette Princesse, en réunissant à cette Baronie les charges de premier Ecuyer-Tranchant, & de Maître-d'Hôtel, pour être éternellement possédées par les Barons d'Anstruther, ses successeurs, y a ajouté encore: 1° le Bailliage entier de Pittenuen, avec le domaine entier qui en dépend, & tous les droits de féodalité, d'aubaine & autres droits y annexés; 2° la Baronie d'Ardrooff; 3° toutes les Terres, Villes & Baronie d'Ely, avec leur Capitale & un port de mer qui en dépend, dans lequel, ainsi que dans celui d'Anstruther, tous les vaisseaux qui y abordent sont tenus de payer au Baron d'Anstruther, les droits d'entrée & de sortie; 4° les Terres & Baronies de Clarmenvik &

de Balkasky, celles de Chargremur, avec le droit de patronage dans toutes les Egliſes d'Ely ; 5° toutes les Terres qui compoſent la Baronie d'Aisay, tant domaniales qu'autres, enſemble la Seigneurie d'Innergelly, avec le droit de féodalité ſur tous les fiefs & maiſons ſitués dans ladite Baronie ; 6° & le droit de patronage dans toutes les Egliſes de Miltrenny, & dans toutes les Terres Eccléſiaſtiques qui ſont ſituées dans la Vicomté de Fiffe ; toutes leſquelles Terres, ANNE, Reine de la Grande-Bretagne, a érigées en une libre *Baronie*, pour être poſſédée par ledit GUILLAUME, Baron D'ANSTRUTHER, & ſes deſcendans, à la charge de l'hommage envers ſa couronne, par Lettres-Patentes données à Kenſington au mois d'Avril 1704. Il est dit dans le Cartulaire des Moines de Balmerinoch, que

I. GUILLAUME DE KEANDALE, Seigneur D'ANSTRUTHER, donna, à perpétuité, aux Moines qui ſervoient *Dieu* & qui le ſerviront dans cette Egliſe, une pièce de terre, ſituée dans la partie orientale de la ville d'ANSTRUTHER.

II. HENRI, fils de GUILLAUME, Seigneur D'ANSTRUTHER, confirma la donation faite par ſon père, & donna, par le même acte, des droits ſur la ville d'ANSTRUTHER, à l'Abbaye de Dryburgh.

III. HENRI II, fils du précédent, fut un des Seigneurs d'Ecoſſe choiſis pour s'oppoſer aux entrepriſes d'EDOUARD Ier, Roi d'Angleterre, qui vouloit ſubjuguer l'Ecoſſe, & auquel lâchement JEAN DE BAILLEUL, alors Roi d'Ecoſſe, avoit ſoumis ſa perſonne & ſon Etat. Il confirma la Charte de donation de ſon père aux Moines de Dryburgh en 1292.

IV. GUILLAUME D'ANSTRUTHER, IIe du nom, fils de HENRI II, confirma, en faveur des mêmes Moines de Dryburgh, la ratification de la Charte que ſon père leur avoit accordée, ce que Guillaume de Lamberton, Archevêque de Saint-André, approuva en 1306, ſous le règne de ROBERT BRUCE *l'invincible*, Roi d'Ecoſſe.

V. HENRI, IIIe du nom, fils & ſucceſſeur de GUILLAUME, & Seigneur D'ANSTRUTHER, confirma, par une autre Charte, munie de ſon Diplôme, les donations faites par HENRI & GUILLAUME, ſes prédéceſſeurs, à ſes Moines de Dryburgh, des biens dont ils jouiſſoient d'après les conceſſions de ſes pères. Cette Charte fut ſignée, comme témoins, par Thomas Rendolph, Comte de Murray, Régent du Royaume, pendant la minorité de DAVID II, l'an 1332, & par David de Wiems, l'un des principaux Seigneurs du Royaume. Il épouſa *Mathilde Stuart*, fille du Baron *de Roſyth*, de la Province de Fiffe, lequel étoit de la Maiſon Royale d'Ecoſſe. De ce mariage vint :

VI. RICHARD, qui le premier prit le nom D'ANSTRUTHER, par Charte du grand Sceau, pour lui & ſes deſcendans, obtenue en 1362 de DAVID II, Roi d'Ecoſſe, la 33e année de ſon règne. Il épouſa *Marguerite de Gordon*, de l'ancienne & illuſtre Maiſon de *Gordon*, dont eſt aujourd'hui chef le Duc de ce nom. Il en eut :

VII. ROBERT, Baron D'ANSTRUTHER, marié à *Iſabelle de Béthune*, par corruption *Béton*, fille du Baron *de Balfour*, branche de l'illuſtre & ancienne Maiſon de *Béthune*, qui tient un des premiers rangs dans le Royaume d'Ecoſſe, tant par ſes alliances diſtinguées, que par les charges qu'elle y a occupées *(a)*. Elle étoit

(*a*) Cette branche de la Maiſon de *Béthune* remonte, comme celles établies en France, à *Robert de Béthune*, Avoué d'Arras, qui, dès l'an 932, s'intituloit dans ſes Chartes *Seigneur de Béthune, par la grâce de Dieu*. Voy. la Généalogie que nous en avons donnée d'après du Cheſne, & des Mémoires de Famille fournis par M. le Duc *de Béthune*. Nous ajouterons ici que cette branche de *Béton*, en Ecoſſe, de la Maiſon de *Béthune* en France, a donné trois grands perſonnages : le premier dans *Jacques Béton*, Ier du nom, Prélat d'un rare mérite, d'abord Abbé d'Arbrot en Ecoſſe, enſuite Archevêque de Glaſcow, puis de Saint-André, Légat *à Latere*, Chancelier & Régent du Royaume pendant la minorité de JACQUES III, Roi d'Ecoſſe ; le ſecond dans *David Béton*, neveu du précédent, Ambaſſadeur en France, & négociateur du mariage de MARIE STUART, Reine d'Ecoſſe, avec FRANÇOIS II. Il avoit été d'abord nommé, par FRANÇOIS Ier, à l'Evêché de Mirepoix, depuis Cardinal du titre de *Saint-Etienne au Mont Celius*, ſur la recommandation de ce Prince, enſuite Archevêque de Saint-André, Primat d'Ecoſſe, Chancelier du Royaume & Légat *à Latere* ; & le troiſième dans *Jacques Béton*, IIe du nom, auſſi Archevêque de Glaſcow, Ambaſſadeur en France pour différens Rois d'Ecoſſe, & Fondateur du Collége des Ecoſſois à Paris, ſur la porte duquel on voit ſes armes, du côté gauche en entrant, & celles du Roi d'Ecoſſe à droite, à la même hauteur. On conſerve dans ce Collège une Lettre que MARIE STUART, Reine d'Ecoſſe, lui écrivit de ſa propre main le jour de ſa mort, laquelle Lettre eſt toute pénétrée des larmes de cette Princeſſe. Ce Prélat eſt mort à Paris, & a été inhumé dans une Chapelle de Saint-Jean de Latran, où eſt ſon monument.

ſœur de *N.... Béton*, femme de *Jacques Hamilton*, fils du Comte *d'Anan*, Gouverneur du Royaume d'Ecoſſe, & Duc de Chatellerault en France, & de MARIE D'ECOSSE, ſœur de JACQUES III, Roi d'Ecoſſe. ROBERT, Baron D'ANSTRUTHER, eut de ſon alliance :

1. ANDRÉ, qui ſuit ;
2. ROBERT ;
3. Et DAVID, auteur de la branche établie en France, rapportée ci-après. Ces deux derniers frères y paſſèrent vers l'an 1515, pour ſervir le Roi FRANÇOIS Ier, dans la Compagnie des Gentilshommes Ecoſſois de la Garde-du-Corps du Roi. Ils y furent d'abord *Archers* du nombre des 25, actuellement connus ſous la dénomination des *Gardes de la Manche du Roi*. Ils s'y ſignalèrent par leurs ſervices, & ROBERT, devenu Exempt de cette Compagnie, enſuite Enſeigne, mérita pour ſes ſervices rendus, pluſieurs gratifications du Roi, entr'autres une penſion conſidérable affectée ſur l'Evêché de Tarbes en Gaſcogne. Il retourna en Ecoſſe en 1575, où il mourut ſans poſtérité. La preuve s'en tire d'une procuration qu'il laiſſa à ARNOUL, DAVID & ROBERT, ſes neveux, enfans de DAVID, pour le faire payer de ce qui lui étoit dû en France, & particulièrement de ſa penſion ſur l'Evêché de Tarbes.

Barons D'ANSTRUTHER, *en Ecoſſe.*

VIII. ANDRÉ, Baron d'ANSTRUTHER, fils ainé de ROBERT & *d'Iſabelle de Béthune*, obtint en 1483, ſur la réſignation de ſon père, une Charte du Roi JACQUES IV, qui lui confirmoit la propriété de la Baronie d'ANSTRUTHER. Il épouſa *Chriſtine Sandilands*, d'une Maiſon d'Ecoſſe, dont Milord *Torpichem* eſt chef. Ses enfans furent :

JEAN, qui ſuit ;
Et ANDRÉ, Baron D'ANSTRUTHER, tué à la bataille de Fludon en 1513.

IX. JEAN, Baron D'ANSTRUTHER, épouſa 1° *Marguerite de Douglas*, fille du Comte *de Morton* ; & 2° *Eliſabeth Spence*, fille de *Thomas Spence*, Baron de Woermorſton, dans la Province de Fiffe. Il obtint, avec ſa première femme, en 1520, la conceſſion de pluſieurs Terres, & en eut :

X. ANDRÉ, IIe du nom, Baron D'ANSTRUTHER, tué, du vivant de ſon père, en 1547, à la bataille de Pinkic. Il avoit épouſé *Marguerite d'Albercromby*, fille du Maréchal, Baron *d'Albercromby*, dans la Province de Fiffe, dont :

XI. JEAN, IIe du nom, Baron D'ANSTRUTHER, mort en 1610. Il avoit épouſé 1° *Marguerite Cléphan*, fille du Gouverneur de Carſlogie, dans la Province de Fiffe, laquelle réuniſſoit dans ſa perſonne tous les titres & honneurs de ſa Maiſon ; & 2° *Marguerite Léarmont*, veuve du Baron de *Woermorſton*, & fille du Baron *de Dairſy*, de la même Province de Fiffe. De la première femme vinrent :

JACQUES, qui ſuit ;
Et MARGUERITE, femme du Baron de *Fingak*, du nom de *Fforet*, dans la Province de Fiffe.

XII. JACQUES, Baron d'ANSTRUTHER, obtint, ſur la donation de ſon père, la Baronie de ce nom, par un diplôme Royal de l'an 1583. Il fut créé, en 1585, premier Ecuyer-Tranchant des Rois d'Ecoſſe, & un des Maîtres-d'Hôtel en 1592. Ses ſucceſſeurs, Barons D'ANSTRUTHER, ont joui ſucceſſivement de ces deux charges depuis cette conceſſion. Il fut Maître des Requêtes, Conſeiller des Conſeils les plus ſecrets & les plus ſacrés du Roi d'Ecoſſe, & mourut en 1606. Il avoit épouſé *Jeanne Stok*, fille de *Thomas Stok*, nommé Milord *Arbothall*, de la Maiſon des célèbres & très-anciens Barons *de Balruiric*, ſortis de la Province de Fiffe. De ce mariage vinrent :

1. GUILLAUME, qui ſuit ;
2. ROBERT, rapporté après ſon frère aîné ;
3. Et JEANNE, mariée à *Jacques de Douglas*, Gouverneur de Montroſſ, ſecond fils du Comte *de Morton*.

XIII. GUILLAUME ſuccéda à ſon père dans la Baronie D'ANSTRUTHER, fut, comme lui, premier Ecuyer-Tranchant, & Maître-d'Hôtel du Roi d'Ecoſſe, & fait Gentilhomme de la Chambre du lit de JACQUES VI. Après la mort de la Reine ELISABETH, il fut envoyé en Angleterre, y fut créé Chevalier du Bain, continué Gentilhomme de la Chambre du lit de CHARLES Ier, Roi d'Angleterre, en récompenſe de ſes longs & fidèles ſervices, & mourut en 1649, ſans poſtérité de ſon mariage avec *Euphémie*, fille d'*André de Wiems de Myrcairnie*, Chevalier, Sénateur de la Cour Souveraine d'Ecoſſe.

XIII. ROBERT, Baron D'ANSTRUTHER, ſecond fils de JACQUES & de *Jeanne Stok*, ſuccéda à ſon frère dans ſes biens, fut, comme lui, premier Ecuyer-Tranchant, Maître-d'Hôtel & Gentilhomme du lit de CHARLES Ier,

Roi d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande ; & peu après chargé de différentes Ambaſſades, tant de la part de ſon Souverain, que de FRÉDÉRIC, Roi de Bohême, comme à la Diète de Ratisbonne, & vers les Princes d'Allemagne aſſemblés à Hailbron. Il avoit épouſé, *Catherine*, fille d'*Edouard Suiſt*, de la Province d'Yorck, en Angleterre, & d'*Urſule de Damby de Masham*, ſœur du Vicomte *de Carlinford*, dont :

1. ROBERT, qui ſuccéda à ſon père dans tous les biens qu'il poſſéda en Angleterre, & mourut ſans poſtérité, de ſon mariage avec *Anne Corbet de Stohé*, fille de *Jean* ;
2. Et PHILIPPE, qui ſuit.

XIV. PHILIPPE, Baron D'ANSTRUTHER, ſuccéda à ſon père dans cette Baronie, ainſi que dans les charges de premier Ecuyer-Tranchant & de Maître-d'Hôtel des Rois d'Ecoſſe. CHARLES II, après ſon retour de Bréda en Flandres, connoiſſant ſon attachement & ſon zèle pour ſon ſervice, lui donna le commandement de ſon Armée, à la tête de laquelle il paſſa en Angleterre en 1650. Il fut fait priſonnier par les Anglois, dans un combat donné à Ligomian. Ses biens furent confiſqués juſqu'au retour du Roi en 1660, & il mourut en 1702. Il avoit épouſé *Chriſtine*, fille de *N..... Lumſden d'Imergelly*, dans la Province de Fiffe, Directeur général des Armées, dont :

1. GUILLAUME, qui ſuit ;
2. JACQUES, Baron d'Arderic, marié à la fille du Seigneur d'Illayard, du nom de *Skenc*, dont pour fils unique :

   PHILIPPE, Capitaine aux Gardes Angloiſes, enſuite Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, mort ſans laiſſer de poſtérité en 1763, Lieutenant-Général des Armées du Roi d'Angleterre ;

3. ROBERT, Baron de Batkasky dans la province de Fiffe, marié 1° à *Jeanne Montheih*, fille & héritière du Seigneur *de Wrac* ; & 2° à *Marie Preſton*, fille du Chevalier *Guillaume Preſton*, Baron & Seigneur de Warcifield. Il a eu du premier lit :

   (a) PHILIPPE D'ANSTRUTHER, Greffier en chef de la Cour Souveraine d'Ecoſſe ;
   (b) GUILLAUME, Capitaine au Régiment Général-Preſton, qui, ſous le commandement du Général Willis, fut tué à la bataille de Preſton, en pourſuivant vigoureuſement les Rebelles, en 1715 ;

   (c) ROBERT, d'abord Capitaine au Régiment du Général ANSTRUTHER, enſuite Lieutenant-Colonel de ce même Régiment, & Colonel, mort Brigadier général en 1768, ſans laiſſer de poſtérité ;
   (d) GEORGES, mort Lieutenant au Régiment d'ANSTRUTHER ;
   (e) JEAN, mort avant ſon ayeul ;
   (f) ALEXANDRE, décédé ſans poſtérité.

   Et du ſecond lit :

   (g) CHARLES, Major du Régiment d'ANSTRUTHER, mort auſſi ſans poſtérité ;

4. PHILIPPE, Capitaine au Régiment de Tully-Barn, marié avec *Eliſabeth Hamilton*, fille de *Jacques Hamilton*, Baron de Montainhall, dans la Juriſdiction d'Edimbourg, dont :

   PHILIPPE, Capitaine au Régiment D'ANSTRUTHER ;

5. Et ALEXANDRE, marié à *Jeanne Leslé*, fille aînée & héritière des biens & honneurs de *David*, Milord *Leslé*, Comte de Néronark, de laquelle il a trois fils :

   GUILLAUME, DAVID & ALEXANDRE.

XV. GUILLAUME, Baron d'ANSTRUTHER, premier Ecuyer-Tranchant & Maître-d'Hôtel des Rois d'Ecoſſe, fut un des Députés de la Nobleſſe de la Province de Fiffe, à l'Aſſemblée du Parlement, tenue à Edimbourg en 1680, à laquelle le Duc D'YORCK, frère du Roi, préſidoit. Alors uni avec les autres Patriotes, il fit maintenir les uſages & privilèges de ſa Patrie ; enſuite ayant reconnu que la révolution, arrivée en Angleterre en 1688, entraînoit le renverſement général de la Religion & des Lois, il s'y oppoſa avec la plus grande fermeté. Il fut créé par MARIE & GUILLAUME III, Conſeiller de leur Conſeil Privé, & établi Grand-Juge ou Chef de la Juſtice du Royaume d'Ecoſſe. En cette qualité il contribua beaucoup à la réunion du Parlement d'Ecoſſe avec celui d'Angleterre, dans la vue d'affermir plus ſolidement la ſucceſſion de la Couronne & du Royaume dans la Maiſon d'HANOVRE. C'eſt lui qui, pour donner à la Baronie de ſon nom un éclat digne de lui, obtint de la Reine ANNE, en 1704, une Charte du grand Sceau, dont nous avons parlé au commencement de cette Généalogie. Il avoit épouſé *Hélène Hamilton*, fille de Milord *Hamilton*, Comte d'Addinton, dont :

XVI. JEAN, IIIe du nom, Baron D'ANSTRUTHER, ſucceſſeur de ſon père dans cette Baronie, Seigneur de beaucoup d'autres Terres,

Ecuyer-Tranchant & Maître-d'Hôtel du Roi, Député de la Province de Fiffe au Parlement d'Angleterre, a épouſé *Marguerite Carmichael*, fille aînée de Milord, Comte d'*Hindfort*, morte en 1720, laiſſant:

1. JEAN, qui ſuit;
2. JACQUES, mort enfant, peu après ſa mère;
3. Et une fille, décédée quelques années après ſon frère.

XVII. JEAN, IVe du nom, Baron D'ANSTRUTHER, vivant en 1774, premier Ecuyer-Tranchant & Maître-d'Hôtel du Roi, & Député de la Nobleſſe de la Province de Fiffe au Parlement d'Angleterre, eſt marié & a:

1. PHILIPPE, Baron D'ANSTRUTHER;
2. Autre PHILIPPE, Baron d'Arderic;
3. JEAN;
4. Et une fille.

Branche établie en France.

La Terre, Fief & Seigneurie de *Bierry* en Bourgogne, a été érigée en *Baronie*, ſous le nom d'ANSTRUDE, par Lettres-Patentes du Roi LOUIS XV, en forme d'Edit, données à Verſailles au mois d'Août 1737, en faveur de FRANÇOIS-CÉSAR, Baron D'ANSTRUDE, mentionné ci-après au degré XIIIe. Voici la teneur de ces Lettres-Patentes:

LOUIS, *par la grâce de Dieu, Roi de France & de Navarre: A tous préſens & à venir,* SALUT. *L'attention que nous devons avoir à répandre nos bienfaits ſur nos Sujets qui s'en ſont rendus dignes par leurs ſervices, doit s'étendre ſurtout à ceux dont les ancêtres, nés ſous une domination étrangère, ſe ſont conſacrés au ſervice des Rois nos prédéceſſeurs, & après nous avoir donné des preuves éclatantes de leur fidélité & de leur vertu, ſe ſont établis dans nos Etats, où ils ont laiſſé une poſtérité digne de leur nom.* C'eſt ce qui nous engage à donner des marques de notre affection & de notre eſtime à notre bien Amé FRANÇOIS-CÉSAR ANSTRUDE, Seigneur de Bierry au Bailliage de Semeur en Auxois, iſſu d'une des plus anciennes & des plus illuſtres Maiſons du Royaume d'Ecoſſe, laquelle a pris des alliances dans les Maiſons de STUART & de GORDON, & a poſſédé, dès l'an 1150, & poſſède encore aujourd'hui la Ville & Baronie d'ANSTRUTHER, dans la province de Fiffe, *ainſi qu'il paroît par des jugemens & témoignages authentiques qui nous ont été repréſentés par ledit* FRANÇOIS-CÉSAR ANSTRUDE, *& dont il réſulte que* ROBERT ANSTRUTHER, *Seigneur & Baron de la Ville de ce nom, l'un de ſes ancêtres, ayant eu 3 enfans de ſon mariage avec* ISABELLE BÉTON DE BALFOUR, *ſavoir:* ANDRÉ, ROBERT & DAVID; *ces deux derniers vinrent en France vers l'année* 1515, *pour y ſervir le Roi* FRANÇOIS Ier, *dans la Compagnie des Gardes-Ecoſſoiſes, où ils ſe ſignalèrent par leurs ſervices. Tous les deſcendans de* DAVID, *dont eſt iſſu ledit* FRANÇOIS-CÉSAR ANSTRUDE, *ont ſervi ſucceſſivement, & ſans interruption, dans la Compagnie des Gardes-Ecoſſoiſes, juſqu'au père dudit* FRANÇOIS-CÉSAR ANSTRUDE, *qui fut d'abord Capitaine de* 100 *hommes dans le Régiment de Toulouſe, Infanterie, & enſuite Capitaine de Grenadiers au Régiment du Sieur Comte d'*Aligny: *& ne pouvant mieux reconnoître les ſervices qui Nous ont été rendus par les ancêtres dudit* FRANÇOIS-CÉSAR ANSTRUDE, *en l'honorant du même titre dont ceux de ſa Maiſon, qui ſont demeurés en Ecoſſe, jouiſſent dans ce Royaume depuis pluſieurs ſiècles, bien informé que ſa Terre & Seigneurie de* Bierry *eſt un ancien fief de notre province de Bourgogne, mouvant de la Comté & Pairie de Noyers, poſſédée par notre cher & bien Amé le Duc* de Chevreuſe, *& qui eſt capable, par ſon revenu & par les droits qui y ſont attachés, de porter le titre de Baronie:* A CES CAUSES, *de notre grâce ſpéciale, pleine puiſſance & autorité Royale, Nous avons créé & érigé, élevé & décoré, créons & érigeons, élevons & décorons par ces préſentes, ſignées de notre main, en titre, nom & dignité de* Baronie, *ladite Terre, Fief & Seigneurie de* Bierry, *dont nous avons changé & commué le nom en icelui d'*ANSTRUDE; *voulons qu'à l'avenir tous actes de juſtice & autres faits dans ladite Baronie, ſoient à jamais intitulés dudit nom d'*ANSTRUDE, *pour en jouir par ledit* FRANÇOIS-CÉSAR ANSTRUDE, *ſes ſucceſſeurs ou ayans cauſe, & les deſcendans d'iceux en légitime mariage, à une ſeule foi & hommage, aveu & dénombrement, droits & devoirs requis par la Coutume de ladite Province, audit titre, nom & dignité de* Baron: *Voulons que tels ils ſe puiſſent dire, nommer & qualifier en tous actes, tant en jugement que dehors, qu'ils jouiſſent des droits d'armes, blaſons, honneurs, prérogatives, rang, prééminences en fait de Guerre, Aſſemblées de Nobleſſe & autres, ainſi que les autres Barons de notre Royaume & Province de Bourgogne. Que les Vaſſaux, Arrières-Vaſſaux & autres tenans noblement & en roture les reconnoiſſent pour* Barons, *faſſent leur foi & hommage, baillent leurs aveux, dénombremens & déclarations, le cas y échéant, ſous ledit nom de* Baron D'ANSTRUDE, *ſans que pour raiſon de ladite érection & changement de titre & nom, ils ſoient tenus à autres plus grands droits que ceux qu'ils doivent à préſent; & que les Officiers, exerçant la Juſtice en ladite Terre, intitulent leurs Sentences & Jugemens de ladite qualité de Baron, & qu'ils jouiſſent des mêmes pouvoirs, autorités & droits*

que les Officiers des autres Barons, ſans aucun changement de mouvance ni de reſſort, ni contrevenir aux cas royaux, à la charge que ladite Baronie *ne pourra à l'avenir être partagée ni démembrée entre co-héritiers, qu'au cas de la Coutume des lieux.* SI DONNONS EN MANDEMENT, *à nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans notre Cour de Parlement & Chambre des Comptes de Dijon, que ces préſentes, nos Lettres, ils faſſent regiſtrer, & du contenu en icelles, jouir & uſer ledit Sieur Baron* D'ANSTRUDE, *pleinement, paiſiblement & perpétuellement, ceſſant & faiſant ceſſer tous troubles & empêchement contraires. Car tel eſt notre bon plaiſir.* DONNÉ *à Verſailles au mois d'Août, l'an de grâce* 1737, *& de notre règne le* 22^e^. Signé *LOUIS;* & ſur le repli, PHÉLYPEAUX. Viſa, *ſigné* D'AGUESSEAU, *pour érection de la Seigneurie de* Bierry *en* Baronie, *ſous le nom de Sieur* ANSTRUDE. *Ces Lettres ont été regiſtrées au Parlement de Dijon le* 1^er^ *Juillet* 1738.

VIII. DAVID, fils puîné de ROBERT, & d'*Iſabelle de Béthune*, tige des Barons D'ANSTRUDE en France, Gentilhomme de la Garde-Ecoſſoiſe du Roi, s'établit au Duché de Bourgogne, où il épouſa *Claude de Muſſy*, fille de *Nicolas de Muſſy*, Ecuyer, Seigneur de Lisle-ſur-Seine, & de *Jophrine de Chaillot*, Elle étoit ſœur de *Colette de Muſſy*, femme, en 1540, de *Jean Stuart*, Seigneur de Vezines au Comté de Tonnerre, & Lieutenant de la Compagnie des Gentilshommes Gardes-Ecoſſois, commandés par *Robert Stuart*, Seigneur d'Aubigny, puis Maréchal de France. De ce mariage vinrent :

1. ARNOULT, qui ſervit dans la Compagnie des Gentilshommes Gardes-Ecoſſois, & fut tué d'un coup de mouſquet au ſiège de Laon ;
2. DAVID, qui ſuit ;
3. ROBERT, auteur de la branche des Seigneurs de *Roſſey* & de *Tronchois*, au Comté de Bourgogne, laiſſa de *Jeanne de Cléry*, qui étoit veuve d'*Edme de Gutteri*, Ecuyer, Seigneur de Tronchoy, ROBERTE & CLAUDE. Cette branche eſt éteinte il y a plus de 150 ans ;
4. Et une fille, mariée à *Nicolas Gordon*, Capitaine d'une Compagnie de 200 Chevaux-Légers Ecoſſois.

IX. DAVID D'ANSTRUDE, Capitaine-Exempt des Gentilshommes Gardes-Ecoſſois du Corps du Roi, épouſa *Eléonore de l'Ecluſe*, fille d'*Edme de l'Ecluſe*, Ecuyer, & de *Charlotte de Lentage*, dont :

1. CHARLES, qui ſuit ;
2. JOSEPH, Gentilhomme de la Garde-Ecoſſoiſe, marié avec *Charlotte de Thélis*, Dame de Fulvy, & mort ſans poſtérité ;
3. Et HENRI, lequel ſervit auſſi dans la même Compagnie. On ne voit point qu'il ait contracté d'alliance.

X. CHARLES D'ANSTRUDE, Seigneur de Hully & de Jonchery, un des 25 Gentilshommes de la Garde-Ecoſſoiſe, épouſa *Péronne de Bute*, fille d'*Alain de Buté*, Ecuyer, & de *Jeanne de Marcheſeuil*, Dame dudit lieu. Leurs enfans furent :

CLAUDE, qui ſuit ;
Et CHARLES, tué jeune, étant Enſeigne de la Compagnie Colonelle du Régiment de Champagne, à Lérida en Catalogne, en 1647.

XI. CLAUDE D'ANSTRUDE, un des 25 Gentilshommes de la Garde-Ecoſſoiſe du Roi, donna, moyennant 6000 livres, ſa démiſſion de cet emploi en faveur du Sieur de Thiécourt, & fut enſuite Capitaine-Lieutenant d'une Compagnie royale de 400 hommes, ſous la charge du Comte d'Origny, ſon parent. Il fut Seigneur de Hully, de Jonchery, de Manlay, de Moulin & de Thyroux ; il épouſa 1° le 3 Septembre 1649 *Françoiſe de Chargère-la-Boutière*, veuve de *Jean de Challemaiſon*, Ecuyer, Seigneur de Genoilli, & fille de *Charles de Chargère*, Seigneur de la Boutière, Bierry, Souliard, Villiers-les-Hauts & Mercueil en partie ; & 2° *Claire-Perrette de Sandon*, qui, conjointement avec ſon mari, fit une donation, le 9 Juillet 1698, à ANDRÉ-FRANÇOIS D'ANSTRUDE de tout ce qui pouvoit leur appartenir, tant en fief qu'en roture, dans les lieux de Villiers-les-Hauts, de Bierry-les-Soulias, &c. à la charge d'acquitter une fondation faite dans l'Egliſe de Saint Sylveſtre de Tanlay par CHARLES D'ANSTRUDE, ayeul du donataire. Du premier lit vinrent :

1. ANDRÉ-FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. COLOMBE, mariée à *Pierre Quarré de Châtel-Régnaut*, Comte d'Aligny, Colonel & Brigadier d'Infanterie, Gouverneur de Pierre-Châtel & d'Autun, & Grand-Bailli de la Nobleſſe du Charolois ;
3. Et BARBE, mariée à *Charles de Lenfernat*, Seigneur de la Resle & des Bordes au Comté d'Auxerre.

XII. ANDRÉ-FRANÇOIS D'ANSTRUDE, Seigneur de Hully, Jonchery, &c., d'abord Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes au Régiment de Toulouſe, Infanterie, enſuite Capitaine de Grenadiers dans celui d'Aligny,

l'eſpace de 10 ans, ſervit avec beaucoup de valeur & de diſtinction. Il épouſa *Jeanne de Bézanne*, fille de *François-Eléonor*, & de *Jeanne de Certaines de Vilmolin*. Leurs enfans ſont :

1. Nicolas-Edme, Chanoine Régulier du Chapitre noble de Savigny, Diocèſe de Lyon, & Prieur, Seigneur de Montroter & de Courſieux ;
2. Et un autre fils, nommé

XIII. François-César d'Anstrude, aujourd'hui Baron d'Anstrude, par Lettres-Patentes en forme d'Edit, données à Verſailles au mois d'Août 1737, enregiſtrées au Parlement de Dijon le 1er Juillet 1738, comme nous l'avons dit au commencement de cette branche. Il a épouſé, 1° le 7 Septembre 1730, *Hélène-Thérèſe Quarré d'Aligny*, fille de *François Quarré d'Aligny*, premier Avocat-Général au Parlement de Dijon ; & 2° en Octobre 1770, *Claire-Ode Gilbert de Voiſins*, fille de *Pierre-François Gilbert de Voiſins*, Comte de Loheac & de Crapado, & de *Claire-Chriſtine-Jacqueline-Marie-Anne du Lion* ; mariée 1° le 12 Mai 1724, à *Etienne de Clugny*, Baron de Nuys-ſur-Armançon, Conſeiller au Parlement de Dijon, né le 18 Juillet 1691, mort le 21 Juin 1746. Du premier lit ſont iſſus :

1. André-François, qui ſuit ;
2. Nicolas-Edme, Vicaire-Général de l'Evêché de Langres, Député de la Province de Lyon à l'Aſſemblée générale du Clergé de France, tenue à Paris au mois de Mai 1770 ;

Et trois filles, Chanoineſſes du noble Chapitre de Leignieux en Forez.

XIV. André-François d'Anstrude, IIe du nom, Capitaine de Cavalerie à la ſuite des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, en 1749, *Marie-Henriette de Channe*, fille de *Louis-Henri de Channe*, Chevalier de Saint-Louis, Seigneur de Vezanne, & nièce de *Georges-Philippe-Léon de Channe*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Aide-Major en chef des Chevaux-Légers de la Garde de Sa Majeſté. Leurs enfans ſont :

François-César, né Baron d'Anstrude, âgé de 3 ans en 1773 ;

Et quatre filles, Chanoineſſes du Chapitre noble de Leignieux.

Tous les auteurs qui ont donné les armes de la branche d'Anstruther en Ecoſſe, & de celle d'Anstrude en France, ſe ſont trompés. Elles portent : *d'argent, à 3 clous ſacrés de ſable, mis en pal*, & non 3 *pieux*.

ANTELMI, en Provence : *d'azur, au bâton écoté, alaiſé & péri en bande d'or, cottoyé de ſix étoiles de même, miſes en bande 3 deſſus & 3 deſſous*.

ANTERROCHE. C'eſt le nom d'un château, ainſi nommé, ſans doute, parce qu'il eſt bâti au pied d'un rideau de rochers, qui l'environne preſque entièrement. Pluſieurs titres latins prouvent que cette dénomination eſt tirée du local. On y lit *Nobilis*, enſuite le nom de Baptême, & puis *Dominus de Interruptis*, *Domicellus*, &c.

Cette Terre a toujours été poſſédée par les Seigneurs du même nom, comme il ſe voit par les hommages rendus depuis le XIIe ſiècle juſqu'à nos jours par les Seigneurs d'Anterroche, ou par les hommages rendus à eux-mêmes.

C'eſt une des plus anciennes Maiſons, & une des mieux alliées de la Province d'Auvergne, dit le *Mercure de France* du mois d'Août 1729, pag. 1902, à l'occaſion du contrat de mariage, ſigné par le Roi, de Joseph-Alexandre, Comte d'Anterroche, Capitaine aux Gardes-Françoiſes, Brigadier le 10 Février 1759, & Maréchal-de-Camp le 25 Juillet 1762, avec *Louiſe-Françoiſe d'Erlach*, que le même *Mercure* dit auſſi être d'une des plus illuſtres Maiſons d'Allemagne. Voyez ERLACH.

Le nom d'*Anterroche* eſt connu dans preſque tous les Chapitres nobles du Royaume de France, comme à Lyon, à Brioude & à Saint-Claude. *Charles d'Albon*, Comte de l'Egliſe de Lyon, au commencement de l'autre ſiècle, étoit petit-fils d'une Alix d'Anterroche, mariée à *Guillaume*, Comte d'*Apchon*, Seigneur des Tournelles & d'Albret. Voyez l'*Hiſtoire Généalogique des grands Officiers de la Couronne*, tom. VII, troiſième édition. Il y a eu quelque temps auparavant un d'Anterroche, Comte de Brioude, & il y en a encore un aujourd'hui.

La Maiſon d'Anterroche entre dans les preuves de celle d'*Ailly-de-Rochefort*, auſſi bien que dans les preuves de pluſieurs autres Maiſons très-diſtinguées, comme celles de *Montauban*, de *Bourbon-Malauſe*, de *Saint-Chamaran*, de *Reilhac*, de *Saint-Projet*,

&c., elle entra auſſi dans les preuves de beaucoup d'autres grandes Maiſons.

François d'Anterroche, arrière-grand-oncle du Capitaine aux Gardes-Françoiſes, eſt mort Commandeur de Malte, après avoir rendu de grands ſervices à l'Ordre. Il fut enterré à Brioude, dans l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Projet. Ses ancêtres ne ſe ſont alliés qu'avec des Demoiſelles de qualité, telles qu'une *Laſtic*, une *Boſrédon-de-Puy-Saint-Gulmier*, une *Bonnefoux-de-Preſque*, une *la Tour-de-Gouvernet*, une *Brezons*, Maiſon fondue dans celle de *Brancas*, une *de Limoges*, une *Lavaur*, une *Roquelaure*, une *Caiſſac*, une *d'Alègre*, &c.

Le Comte d'Anterroche conſerve dans ſes archives, en original, pluſieurs Lettres écrites à ſes ancêtres, par des Rois & des Princes, dans leſquelles ils ſont traités comme amis & avec beaucoup de diſtinction. Dans quelques-unes, on les exhorte à toujours bien garder les Places qui leur avoient été confiées, ainſi que le Château de Muret, dont ils ont été Gouverneurs, juſqu'au tems où il fut détruit. Dans les mêmes archives, il ſe trouve un concordat paſſé, en l'an 1500 & tant, entre 24 Gentilshommes pour le ſervice de Sa Majeſté, & empêcher qu'il n'y eût débat entre eux; du nombre eſt Jean d'Anterroche.

Le Comte d'Anterroche a deux frères, tous deux Eccléſiaſtiques, l'un appelé l'*Abbé* d'Anterroche, & l'autre Alexandre-César d'Anterroche, nommé en Janvier 1763 à l'Evêché de Condom. Il étoit Vicaire-Général du Diocèſe de Cambray.

Les armes: *d'azur, à la bande d'or, chargée de trois mouchetures d'hermines, accompagnée de deux croiſettes d'or, une en chef & l'autre en pointe, ſurmontée en chef de trois ondes d'argent.*

ANTEVILLE: *d'argent, à trois faſces de ſable, au ſautoir de gueules, brochant ſur le tout.*

* ANTHELUPT, Seigneurie dans le Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, qui eſt partagée entre l'Abbé de *Sénones*, le Chapitre de Remiremont, & un Seigneur particulier.

ANTHÉNAISE, Sieur de Rouilly & du Douet, famille de Normandie, Généralité d'Alençon, maintenue dans ſa nobleſſe le 4 Juin 1666.

Eustache d'Anthénaise fut mariée, vers 1350, à *Régnaud*, Seigneur de *Monbaſon*.

Jacques d'Anthénaise, Seigneur du Freſne & de Villerai, épouſa, le 25 Mars 1506, *Françoiſe de Froulay*, fille de *Guillaume de Froulay*, Ecuyer, Seigneur de Beaucheſne, & de *Catherine de Chauvigny*. Il étoit le quatrième ayeul de Claude d'Anthénaise, Ecuyer, Seigneur de Rouilly, marié, le 10 Novembre 1708, avec *Anne-Thérèſe*, fille de *N.... de Gourdemanche*, Ecuyer, Seigneur des Bois, & de *Catherine du Chellet*. De ce mariage eſt iſſu, entr'autres enfans, Henri-Geoffroy d'Anthénaise, reçu Page de la Reine le 7 Juillet 1733, ſur preuves de ſa nobleſſe. Voyez l'*Armorial de France*, reg. I, part. I, pag. 20.

Les armes: *d'argent, à trois bandes de gueules.*

ANTHÈS, en Alſace. Henri d'Anthès, Entrepreneur d'une Manufacture d'armes blanches, dans la Province d'Alſace, en vertu de Lettres-Patentes du 15 Juillet 1730, qui lui accordent ce privilège excluſif pendant 30 années, fut annobli par le Roi avec ſa poſtérité née & à naître en légitime mariage, par Lettres en forme de Charte données à Verſailles au mois de Décembre 1731, adreſſées au Conſeil Supérieur d'Alſace, à Colmar, où elles ont dû être enregiſtrées. Il a des enfans.

Les armes: *de gueules, à trois épées d'argent, liées de ſinople, les gardes & les poignées d'or, poſées deux en ſautoir, les pointes en bas, & celle du milieu en pal, la pointe en haut.*

ANTHOING, en Bourgogne: *d'azur, à 7 beſans d'or, 3, 3 & 1, au chef de même.*

ANTHOING: *d'argent, au chevron de gueules, accompagné en pointe de deux coquilles de ſable.*

* ANTHON, dans le Diocèſe de Lyon, Terre & Seigneurie qui fut portée en mariage par *Béatrix de Genève* à *Frédéric I*er, Marquis de Saluces. Elle fut le partage de leur troiſième fils *Amédée*, Cardinal de Saluces, qui la donna à ſon neveu *Bertrand*. Celui-ci étant mort ſans poſtérité, la Seigneurie d'*Anthon* paſſa à ſon couſin *Louis*, Marquis de Saluces, en faveur duquel elle fut érigée en Baronie, par Lettres du 16 Avril 1439, avec union des Terres de Saint-Romain, Colombier, Genas, Saint-Laurent, Sep-

tême, Roibon & Saint-Donat, qui ne pourroient être défunies fans le confentement du Roi.

* ANTHON, autre Terre & Seigneurie du Perche-Goët, en Beauce. C'eſt une Baronie qui avoit été acquiſe, avec celles de la Bazoche & de Montmirail, par LOUIS-ARMAND DE BOURBON, Prince de Conty, dont la veuve, MARIE-ANNE DE BOURBON, légitimée de France, les ayant eu pour repriſes, les a revendues. Celle d'*Anthon* a été acquiſe par *N.... de Leſſeville*, Maître des Requêtes, ci-devant Intendant de Tours. *Tabl. gén.* part. VI, p. 97.

ANTHON : *de....., à un dragon de....., à faſce humaine.*

ANTHONIS. I. GILLES ANTHONIS, Seigneur de Barron, Veymars, & la Douze, Gruyer héréditaire de Béthiſy, en la forêt de Cuiſe, Secrétaire du Roi, & l'un des quatre Notaires de la Cour de Parlement, qui mourut le 13 Juin 1483, laiſſa de *Perrette Baſton :*

1. GILLES, qui ſuit ;
2. FRANÇOIS, Seigneur de Perreux, mort ſans alliance;
3. & 4. JEAN & JACQUES, reçus Avocats au Châtelet en 1485.

II. GILLES ANTHONIS, IIe du nom, Seigneur de Barron, Conſeiller en la Cour des Aides, vivoit en 1499. Il épouſa *Anne Brinon*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Vilaines, & de *Jeanne Hennequin*, morte le 21 Juillet 1517, dont :

1. CHARLES, qui ſuit;
2. GILLES, Seigneur de Barron en partie, lequel étant veuf ſe fit d'Egliſe, & fut Curé de Barron, ayant eu de N..., ſa femme, une fille nommée CLAUDINE ANTHONIS, Dame en partie de Barron, mariée à *N...Trouillard ;*
3. ROBERT, qui a fait la *Branche des Seigneurs du Hazoi ;*
4. MARIE, alliée à *Germain Caſtellier*, Seigneur de Mandiné, Conſeiller au Parlement;
5. MARIE, mariée à *Clériadus de la Roſière*, Seigneur de Poix & de Maure, au Perche, Conſeiller au Parlement ;
6. Et FRANÇOISE, mariée à *Simon le Grand*, Seigneur des Marets & des Puirieux, Bailli & Gouverneur de Beaumont-ſur-Oyſe.

III. CHARLES ANTHONIS, Seigneur de Barron & de Perreux, Conſeiller en la Cour des Aides, mourut en 1574. Il épouſa *Madeleine de la Faye*, fille de *Raoul*, Seigneur de Mandregis, & de *Jeanne Bidan ;* morte en 1578, dont :

1. CHARLES, qui ſuit ;
2. MADELEINE, alliée à *Louis de Rouville*, Seigneur de Chars;
3. Et ANNE, mariée à *Jean Bochard*, Seigneur du Menillet.

IV. CHARLES ANTHONIS, IIe du nom, Seigneur de Barron & de Perreux, ſuivi le parti des armes, & fut Gouverneur de Laval. Il épouſa *Marguerite*, fille unique de *Samſon de Parcarlarre*, Valet de Chambre du Roi, & de *Marguerite Perlin*, dont :

1. PIERRE, mort ſans alliance;
2. GUY, mort Page de la Grande-Ecurie;
3. PHILIPPE, qui ſuit;
4. ELISABETH, mariée à *Michel Berger*, Seigneur de Combaut & de Villiers;
5. Et MARIE, alliée, le 5 Juin 1634, à *Charles de Gomer*, Seigneur de Tuſanci.

V. PHILIPPE ANTHONIS, Seigneur de Roquemont, &c., Cornette des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, fut pourvu de la charge de Grand-Louvetier de France, vers l'an 1629; la remit en 1636, & mourut en 1652, ſans enfans de *Jacqueline Roger*, fille de *Nicolas Roger*, Valet de Chambre de la Reine-Mère, & de *Jacqueline Hotman :* elle prit une ſeconde alliance avec *Alexandre de Moreuil*, Marquis de Caumeſnil, & mourut en Décembre 1669.

BRANCHE des Seigneurs DU HAZOI.

III. ROBERT ANTHONIS, troiſième fils de GILLES ANTHONIS, IIe du nom, Seigneur de Barron, Conſeiller en la Cour des Aides, & d'*Anne Brinon*, fut Seigneur du *Hazoi*, en Valois, & épouſa *Marie de Harlus*, fille de *Jean*, Seigneur de Cormailles, & de *Marie Vollant*, ſa ſeconde femme, dont il eut :

1. NICOLAS, qui ſuit;
2. Et FRANÇOISE, mariée à *Nicolas Thibault*, Procureur-Général du Parlement.

IV. NICOLAS ANTHONIS, Seigneur du Hazoi, laiſſa d'*Hélène*, Dame de *Bonneval*, en Valois :

V. JEAN ANTHONIS, Seigneur du Hazoi, qui épouſa *Adrienne de Homblières*, fille de *François*, Seigneur de Malvoiſine, & de *Marie Damerval*, dont il eut :

1. ALBERT, Seigneur du Hazoi;
2. 3. & 4. FRANÇOIS, MARIE & ANGÉLIQUE.

BRANCHE
des Seigneurs DE VEYMARS.

II. JACQUES ANTHONIS, fils puîné de GILLES, Seigneur de Barron, &c., fut Seigneur de Veymars, Ville-Parisis, & mourut le 11 Septembre 1554. Il épousa 1° *Marguerite Fournier*, morte sans enfans en Janvier 1526; 2° *Madeleine Jayer*, Dame de Galande, en Brie, veuve de *Jean Poncet*, & fille de *Philippe Jayer*, Avocat du Roi au Châtelet de Paris, & de *Jeanne Prosart*, morte en Août 1549, dont il eut:

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. MARGUERITE, alliée à *Jean de Gorris*, Seigneur de Voisins, de Noëcourt & de Médelin;
3. MARIE, mariée à *Jacques Aubery*, Seigneur de Monleau, en Anjou, Lieutenant-Civil au Châtelet de Paris;
4. Et ANNE, mariée à *Philippe Sevin*, Seigneur de Villeran.

III. FRANÇOIS ANTHONIS, Seigneur de Veymars & de Fretel, en Brie, mourut avant l'an 1590. Il épousa *Anne*, fille de *Nicolas Colas*, & de *Marguerite de Crespi*, dont il eut:

1. JÉRÔME, Seigneur de Veymars, Fretel, Beaulieu, & Prégontier, mort en 1597, sans postérité;
2. & 3. CLAUDE, & MADELEINE, mariée 1° à *Jean Prudhomme*, Seigneur de la Horpinière; 2° à *Martin de la Porte*. (P. Anselme & Moréri.)

Les armes: *d'or, au chevron de gueules, accompagné en pointe d'un sanglier de même.*

* ANTIBES. Cette Ville de Provence a eu des Princes particuliers. Vers l'an 960, *Roboard* fut établi Prince d'*Antibes*, par *Guillaume*, Comte d'Arles. *Roboard* eut pour successeurs ses deux fils, *Ganceran* & *Guillaume*, surnommé *Grulta*, qualifiés l'un & l'autre *Princes d'Antibes*. Le premier fut père de *Guillaume Gaucheran*, appelé quelquefois *Guillaume de Grasse*, du nom de la Ville principale de ce Comté. Celui-ci eut, entr'autres fils, *Rombaud de Grasse*, Ier du nom, Seigneur d'Antibes en 1056, le même qui est reconnu pour tige de la Maison de *Grasse*, qui subsiste encore en Provence. Il fut père de *Bertrand* & de *Raymond de Grasse*. *Bertrand de Grasse* étoit Seigneur d'Antibes en 1125, & son fils *Rambaud II* en 1175. Voyez GRASSE.

Les Evêques d'Antibes furent ensuite Seigneurs de cette Ville jusqu'au tems de *Robert de Genève*, le même qui fut élu Pape, sous le nom de CLÉMENT VII. Le Souverain Pontife donna la Seigneurie d'*Antibes* à l'Evêque de Grasse, & l'unit à la Chambre Apostolique. Quelque tems après (en 1383 & 1392) il engagea cette même Seigneurie à *Marc* & à *Luc Grimaldi*, l'un & l'autre fils d'*Antoine*, Seigneur de Prat, & de *Catherine Doria*. Voyez GRIMALDI.

* ANTIGNY, Terre & Seigneurie située en Bourgogne, qui étoit le premier patrimoine, & le nom d'une illustre Maison. Le nom d'*Antigny* fut substitué, vers l'an 1250 à celui de *Vienne*, dans la personne de HUGUES IV, fils aîné de HUGUES III, Sire d'ANTIGNY & de Pagni, & de BÉATRIX de *Vienne*. HENRI, frère de HUGUES IV, eut en partage Antigny, dont sa postérité conserva le nom. Il fut père de GUILLAUME, & ayeul de HENRI, dont la fille HUGUETTE devint l'héritière d'Antigny & de Sainte-Croix, qu'elle porta dans une branche de sa Maison, par alliance avec *Philippe de Vienne*, Seigneur de Pimont, issu de HUGUES IV, & père de *Guy VII*, ayeul de *Jacques de Vienne*, qui eut, par partage fait avec son frère aîné, les Baronies de Busei & d'Antigny, que sa fille *Claude-Alexandrine de Vienne*, née de *Claude-Marguerite de Saint-Mauris-Montbarrey*, porta en dot, l'an 1651, à *Claude de Damas*, Seigneur de Breuil & de Buisson, en Dombes, en faveur duquel la Baronie d'Antigny fut érigée en Marquisat, par Lettres de Septembre 1654. Voyez DAMAS.

Les armes: *d'or, au lion naissant de sable.*

ANTIN, en Provence: *de sinople, à la fasce d'hermines.*

* ANTIN, dans le Comté de Bigorre, Diocèse de Tarbes. La Terre & Seigneurie d'*Antin* entra dans la Maison de *Pardaillan* par l'alliance de JACQUETTE D'ANTIN, avec *Arnaud de Pardaillan*, Baron de Gondrin, & fut érigée en Marquisat en 1612 & 1615, en faveur d'*Antoine-Arnaud*, leur arrière-petit-fils, le même qui fut reçu Chevalier des Ordres du Roi le 31 Décembre 1619, & qui mourut le 28 Mai 1624.

Louis-Antoine de Pardaillan, Marquis de Montespan & d'Antin, arrière-petit-fils d'*Antoine-Arnaud*, fut créé en Mai 1711, Duc

d'Antin. Les Lettres-Patentes, données à ce ſujet, portent union des Baronies, Terres & Seigneurie de Belle-Isle, Mieslan, Tuillerie, & de Pis au Marquiſat d'Antin. Voyez PARDAILLAN.

ANTIOCHE, Ville ſituée ſur le fleuve d'Oronte, capitale de la Syrie, qui paſſoit autrefois pour l'une des plus conſidérables de l'Orient. Après avoir eſſuyé diverſes révolutions & être tombée au pouvoir des Sarrazins, les Princes Chrétiens de la première Croiſade en firent le ſiège, & elle devint le partage de *Boëmond*, Prince de Tarente, qui ne laiſſa qu'une fille unique, héritière de ſa Principauté.

Conſtance, Princeſſe d'Antioche, l'apporta en dot à *Rémond de Poitiers*, ſecond fils de *Guillaume IX*, Duc de Guyenne, qui vivoit encore en 1182. Ces Princes d'Antioche, iſſus des Ducs de Guyenne, ont formé ſix degrés, juſqu'à *Boëmond*, VII^e^ du nom, dernier Prince d'Antioche, & Comte de Tripoli, mort le 19 Octobre 1287, ſans enfans.

ANTIOCHE : *d'argent, à la branche de fougères vairée d'or, périe en pal, la branche verſée contre bas.*

ANTOINE. La famille d'ANTOINE, qui fait trois branches à Aix où elle eſt depuis près d'un ſiècle & demi, tire ſon origine de la ville de Florence, d'où elle paſſa à Marſeille vers l'an 1530.

I. ANTONIO D'ANTOINE fut le premier qui vint s'établir dans cette ville. Il fut père de :

II. LOUIS, qui épouſa *Anne de Cipières*, de laquelle il eut :

CLAUDE & FRANÇOIS, qui firent chacun une branche ;

Et ANNE D'ANTOINE, mariée à Salon, avec noble *Paris de Milani*, Seigneur de Cornillon.

III. CLAUDE D'ANTOINE vint établir ſa demeure à Aix, où il épouſa, en 1615, *Françoiſe de Veuil*. Il fut reçu Conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence en 1620.

IV. JEAN-LOUIS D'ANTOINE, ſon fils, fut reçu dans le même Office en 1650, & marié avec *Anne de Bugues*, d'une noble & ancienne famille de Bourgogne ; il eut :

V. HENRI D'ANTOINE, reçu dans l'Office de ſon père & de ſon ayeul en 1675. Il s'allia avec *Francoiſe de Pétra*, de laquelle il eut :

VI. GASPARD D'ANTOINE, qui hérita des biens de la famille de *Venel*, & qui fut obligé en conſéquence d'en porter le nom & les armes. Il fut reçu Conſeiller en la Cour des Comptes le 19 Décembre 1701. Il a laiſſé de ſon mariage avec *Jeanne de Mazenad*, de la ville de Marſeille :

VII. CHARLES-HENRI D'ANTOINE-DE-VENEL, ci-devant Conſeiller en la Cour des Comptes, & le cinquième de père en fils, marié avec une des filles du Marquis de *Caſtellane-Saint-Jeurs*, dont il n'a eu qu'une fille qui a épouſé, en 1756, *Auguſtin-Louis de l'Evêque*, Conſeiller en la Cour des Comptes.

III. FRANÇOIS D'ANTOINE, ſecond & dernier fils de LOUIS & d'*Anne de Cipières*, fut reçu Tréſorier-Général de France en 1625, & marié avec *Valentine de Gaſpari*, dont il eut entr'autres enfans :

IV. FRANÇOIS, II^e^ du nom, Seigneur de Saint-Pons, qui fut reçu Conſeiller au Parlement de Provence en 1650, & marié avec *Anne d'Agoult-de-Seillons*, de laquelle il eut :

1. JEAN-EMMANUEL, qui ſuit ;
2. Et JEAN-BAPTISTE, rapporté ci-après.

V. JEAN-EMMANUEL D'ANTOINE, Seigneur de Saint-Pons, exerça l'Office de ſon père en 1680. Il ſe maria 1° à *Félicité-Marie de Clermont-Tonnerre-de-Montoiſon* ; 2° à *Marquiſe de Blacas*, des Seigneurs d'Aulps. Il eut de ſon premier mariage :

ANTOINE-FRANÇOIS, qui ſuit.

Et du ſecond :

FRANÇOIS-ANTOINE, qui a été Capitaine au Régiment de Richelieu, non marié, premier Ecuyer de feu Madame de FRANCE, Ducheſſe de Parme & de Plaiſance.

VI. ANTOINE FRANÇOIS D'ANTOINE, Seigneur de Saint-Pons, Conſeiller au Parlement de Provence, mort depuis peu, veuf de la nièce du fameux préſident *Bouhier*, de Dijon, dont il a laiſſé :

CATHERINE-ROSE-FRANÇOISE D'ANTOINE, veuve de *Jean-Ignace de Gaſſendi*, Seigneur de Campagne, Conſeiller en la Cour des Comptes de Provence.

V. JEAN-BAPTISTE D'ANTOINE, un des puînés de FRANÇOIS & d'*Anne d'Agoult*, fut Mouſquetaire dans la Maiſon du Roi. Il a laiſſé de *Catherine de Barre* :

VI. JEAN-BAPTISTE D'ANTOINE, marié avec *Marie-Anne de Croſe*, du lieu de Pennes, de laquelle il a poſtérité.

Les armes : *d'azur, à un chevron accompagné de trois flammes, posées 2 & 1, le tout d'or.*

(*Histoire héroïque & univ. de la Noblesse de Provence,* par Artefeuil, p. 42.)

ANTOINE. Suivant cette *Histoire héroïque & univ. de la Noblesse*, p. 44, François-Alexis d'Antoine, Seigneur de Pierrousse, du lieu de Gordes, fut reçu Secrétaire en Chancellerie près la Cour du Parlement, le 25 Mai 1731. Il a laissé deux fils, dont le cadet est Ecclésiastique ; l'aîné, Seigneur de Blious & de Taillas, a des enfans de la fille de *François de Nantes*, Seigneur de Pierredon & de Montmeyan, Président, Trésorier-Général de France en la Généralité de Provence.

Les armes : *d'argent, à une bande de gueules, chargée de trois étoiles d'or.*

ANTOINE. Jean d'Antoine, Huissier en la Chambre du Roi, fut annobli avec sa postérité mâle & femelle, née & à naître en légitime mariage, en considération des services qu'il rendoit depuis 28 ans dans ladite charge, & de ceux que ses père & ayeux avoient rendus aussi depuis 70 ans dans la même charge. Les Lettres de cet anoblissement sont du mois d'Avril 1728, & adressées au Parlement, à la Chambre des Comptes, & à la Cour des Aides à Paris, pour y être enregistrées.

François-Louis d'Antoine, un des petits-fils de Jean, né à Versailles en 1744, fut fait en 1761 Cornette au Régiment de Cavalerie de Vogué, incorporé en 1744 dans le Régiment Royal, dont il a été fait Sous-Aide-Major en Mars 1763.

Les armes : *un écu d'or, à un chevron d'azur accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe, d'une tige de trois roses de gueules, les feuilles & la tige de sinople, mouvantes d'un croissant d'azur.*

Voyez l'*Armorial de France*, reg. I, part. I, pag. 21.

ANTOINE, Seigneur de Provenchères, au Vexin François ; famille éteinte, dont les armes étoient : *d'or, à 3 écrevisses de gueules, 2 & 1.*

ANTOING : *de gueules, au lion d'argent.*

ANTON : *de gueules, à l'aigle d'or, couronnée & membrée d'argent.*

ANTONAISE, en Vermandois : *Vairé d'or & de gueules.*

ANTONELLE. Il y avoit autrefois deux familles de ce nom, habituées à Arles. Elles avoient fait quatre branches, dont l'une s'est éteinte dans la Maison de *Cays*, une autre dans celle de *Porcellets*, & la troisième dans la Maison de *Grille*. Celle qui reste tire son origine de Gouin d'Antonelle, annobli avec son frère Antoine d'Antonelle, par Henri III, dans le mois de Mai 1578. Les Lettres d'anoblissement que ce Prince leur accorda en récompense de leurs services militaires, furent enregistrées en la Chambre des Comptes d'Aix le 22 Octobre 1668. Registre fulgur. arm. B, n° 51, fol. 505.

I. Gouin d'Antonelle épousa, par contrat du 5 Novembre 1542, *Marguerite Taulemesse*, & fit son testament le 22 Août 1683. Il laissa entr'autres enfans :

II. Honoré d'Antonelle, Maître-d'Hôte de la Reine Marguerite de Valois, première femme du Roi Henri *le Grand*, par Lettres du 10 Juillet 1606. Il s'allia avec *Antoinette d'Avignon*, le 7 Novembre 1589.

III. Jean d'Antonelle, son fils, épousa, le 6 Octobre 1635, *Marie d'Usane*, dont il eut :

IV. Jacques d'Antonelle, Seigneur de Saint-Léger & de Fonblanque, qui fut marié, le 8 Octobre 1664, avec *Marie de Bouchet*, fille de *Louis de Bouchet*. Ils eurent de ce mariage :

1. Etienne, qui suit ;
2. Joseph, reçu Page du Roi en sa Grande-Ecurie en 1702 ;
3. Et Anne, mariée à *Jean de Damian*, Seigneur de Vinsargues.

V. Etienne d'Antonelle, reçu Page du Roi dans sa Grande-Ecurie en 1697, épousa, par contrat du 22 Avril 1702, *Marie d'Icard-de-Pérignan*, & eut pour fils :

VI. Pierre-François d'Antonelle, Seigneur de Pinet, marié le 30 Mai 1745 avec *Thérèse-Agathe de Sabatier-de-la-Melière*. Il a de ce mariage :

VII. Jacques-Augustin & Pierre-François d'Antonelle, encore jeunes.

Les armes : *d'azur, cinq étoiles d'or en sautoir.*

(*Histoire héroïque & univ. de la Noblesse de Provence*, p. 45.)

ANTRAGUE ou ENTRAGUE, du nom de Montvallat; ancienne Maiſon de la Haute-Auvergne, connue à Paris ſous le nom d'Antragues. M. le Comte d'*Antrague* eſt d'une branche cadette, & a pour cinquième ayeul *François de Montvallat,* Chevalier de l'Ordre du Roi. Cette Maiſon a donné un Syndic de la Nobleſſe pour aſſiſter aux Etats, pluſieurs Comtes de Brioude en différens tems, & un Grand-Bailli des Montagnes d'Auvergne au XIVe ſiècle. Ses principales alliances ſont avec les Maiſons de *Bourbon-Malauſe, Lévis-Charlus, Lignerac, Apchon, Scorailles, Montgon, Mornac-Miremont, Valadi, &c.*

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois chapeaux de fleurs d'argent.* Ces armoiries ſont dreſſées ſur le procès-verbal de recherche de nobleſſe par M. de *Fortia*, Intendant d'Auvergne.

ANTRAGUES-BALZAC: *d'azur à trois ſautoirs alaiſés d'argent.*

ANTRAIN: *d'or, à trois tourteaux de gueules, 2 & 1, feneſtrés d'une clef de même miſe en pal.*

ANTREHAN: *de gueules, à la faſce échiquetée d'argent & d'azur.*

ANTRUILLE ou ANCTRUILLE, *de ſable, au lion d'argent, couronné à l'antique.*

ANWEIL: *d'argent, à la tête & col de cerf, cantonnée de gueules.*

ANZERAY, Sieur de Courvaudon & de la Gogne en Normandie, Généralité de Caen. M. Huet, dans ſon *Origine de la ville de Caen*, p. 127, parle d'un Hubert Anzeray, qui vivoit en 1229. Suivant la Roque, *Hiſtoire d'Harcourt*, p. 991, la filiation d'Anzeray commence à Guillaume, Lieutenant du Vicomte de Bayeux, en 1339 & 1344, père de Jean Anzeray.

Celui-ci fut père de Simon, Vicomte d'Eurecy, père de Jean, qui épouſa *Alix de Camville*, Dame de Courvaudon, vivant enſemble en 1444, père & mère d'Hugues, Sieur de Courvaudon, vivant en 1496, père de Jean, vivant en 1507, père de Nicolas, vivant en 1535, père de Jean, vivant en 1571; celui-ci père de Jean-Hélie & de Pierre, Sieurs de Courvaudon, qui firent preuves de nobleſſe en 1592.

La Roque parle d'Anne Anzeray, alliée à *Jean d'Harcourt* en 1530; de Jean Anzeray, Sergent d'Armes du Roi Charles VI.

Le P. Anſelme parle de François Anzeray-de-Courvaudon, époux de *Catherine d'Amours*, dont il eut François, qui épouſa *Catherine d'Angennes.* Son frère, ſuivant l'*Hiſtoire de Rouen*, fut Conſeiller au Parlement de Normandie en 1581. François laiſſa pour fils Louis, Conſeiller au Grand-Conſeil.

La Roque, dans ſon *Hiſtoire d'Harcourt*, p. 993, dit que les Regiſtres de la Chambre des Comptes rapportent que Henri V, Roi d'Angleterre, donna à *Jean Brigges* les biens de Jean Anzeray, par Lettres données à Caen le 12 Avril 1420, parce qu'il avoit pris le parti du légitime Roi de France.

Les armes: *d'azur, à trois têtes de léopard arrachées & languées d'or.*

AORELI. Selon l'*Armorial de France*, reg. I, part. I, pag. 22, Claude-Philippe-Joseph-Melchior Aoreli, baptiſé le 17 Juin 1671 à Pérouſe, ville d'Italie, fut reçu Page du Roi, dans ſa Grande-Ecurie, le 26 Octobre 1686. Il étoit fils d'illuſtriſſime Seigneur le Comte Ottaviano Aoreli, de Pérouſe, Comte du Puy-Aquilon, Terre qu'il acquit le 27 Août 1681 du Seigneur, Marquis, *Alexandre Copolli.*

Ledit Ottaviano Aoreli fut pourvu, le 23 Juillet 1660, de l'office de Capitaine de la Garde du Cardinal Impériali, Gouverneur de Rome. Il avoit épouſé, le 22 Septembre 1670, *Marguerite-Nicole Gli-Oddi*, fille d'illuſtriſſime Seigneur le Comte *François Gli-Oddi*, & d'*Artémiſe Buontempi*. Les titres produits pour la preuve dudit Sieur Aoreli, Page du Roi, remontent ſa filiation juſqu'à Chérubino, ſon triſayeul, dont la veuve *Suſanne Meniconi* fit ſon teſtament le 7 Avril 1573.

Les armes: *d'azur, à une bande d'argent, chargée de trois fleurs-de-lys d'azur, & accompagnée de deux étoiles d'or, à ſix rayes, poſées une en chef, & l'autre à la pointe de l'écu.*

APAUST: *d'azur, à la gerbe d'avoine d'or, liée de même.*

APCHER, en Bretagne & en Languedoc: *d'or, à la tour ouverte, crènelée de trois pièces & demi, donjonnée & grillée de gueules, à la couliſſe levée de ſable, & ſurmontée de deux haches d'armes de gueules, ſur les deux créneaux.*

* APCHIER ou APCHER. Les Seigneurs

de ce nom ſont ſortis de la Maiſon de *Châteauneuf-Randon*, & la Terre d'Apchier eſt une ancienne Baronie en Languedoc, qu'Alix d'Apchier porta en dot, dans le XII^e ſiècle, à *Guérin de Châteauneuf*, Chevalier, qui avoit pour biſayeul *Guillaume*, Seigneur *de Châteauneuf-Randon*, vivant en 1050, & pour frère puîné *Guy de Châteauneuf*, qui a fait la branche de *Joyeuſe*.

Alix d'Apchier fut mère de *Guillaume de Châteauneuf*, qui accompagna Saint Louis au voyage d'Outre-Mer en 1248, & fut élu Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, & de *Guérin de Châteauneuf*, Seigneur d'Apchier.

La branche aînée finit en 1630, dans la perſonne de Christophe, Comte d'Apchier, Capitaine de 50 hommes d'armes, dont la fille Marguerite, Comteſſe d'Apchier, épouſa en 1636 *François* Comte *de Cruſſol*, Duc d'Uzès.

La Maiſon d'Apchier a formé pluſieurs branches : celle des Seigneurs d'Apchier-Tibiron, celle des Seigneurs d'Apchier-Montbrun, & celle des Seigneurs d'Apchier-Saint-Aubin ſont éteintes : il n'y a plus que les branches de la Garde & de Vabres qui ſubſiſtent.

La première fut formée par Jacques d'Apchier, fils puîné de Jean II & de *Marguerite Chazeron*. Il eut en partage les Seigneuries de la Garde & de Thouras, & mourut en 1606, laiſſant de *Dauphine de Tailhac*, Christophe, & François-Philibert, rapporté après ſon frère aîné.

Christophe épouſa *Marie de la Rochefoucaud-Langheac* : il teſta en 1679, & fut père de

Christophe II, dit *le Comte d'Apchier*, marié en 1693 à *Madeleine Filbot*, mère de

Joseph, dit *le Marquis d'Apchier*, né le 4 Mars 1698, marié, le 24 Août 1747, à *Antoinette de la Rochefoucaud-Saint-Ilpiſe*, fille de *Jean-Antoine*, Comte de Saint-Ilpiſe, & de *Madeleine de Michel*, Dame de Lachant, morte au commencement de Mars 1751, des ſuites d'une couche, laiſſant deux enfans :

François-Philibert d'Apchier, Vicomte de Vazeilles, qui fut marié, en 1645, à *Anne de Pontaut*, Dame de Saint-Didier, dont il eut :

Hugues d'Apchier, Vicomte de Vazeilles, mort en 1709. Il avoit épouſé, en 1685, *Anne de Chevailler-de-Rouſſes* ; de ce mariage ſont nés :

1. Charles-Philibert d'Apchier, Baron de Saint-Didier, dit *le Marquis d'Apchier*, né le 7 Mars 1692 ;
2. Claude-Annet, dit *le Comte d'Apchier*, né le 14 Juin 1693, entré en 1707 dans le Régiment Dauphin, Infanterie ; Capitaine dans le Régiment d'Orléans, Dragons, en 1710 ; Enſeigne des Gendarmes de la Garde en Décembre 1719 ; Capitaine-Sous-Lieutenant de la même Compagnie en 1726 ; Brigadier de Cavalerie le 20 Février 1734 ; Maréchal-de-Camp le 1^er Mars 1738 ; Lieutenant-Général le 2 Mars 1744 ; nommé Chevalier des Ordres le 1^er Janvier 1746, reçu le 2 Février ſuivant ; & mort, non marié, le 12 Février 1753, âgé de 60 ans ;
3. Madeleine-Françoise d'Apchier, née le 13 Mars 1690, veuve, depuis 1728, de *Louis de Grimoard-du-Roure*, Marquis de Grizac, morte ſans poſtérité, à Paris, le 3 Juin 1763, dans ſa 74^e année ;
4. Et Marie-Marguerite, née le 20 Août 1695, mariée en 172... à *Charles-André Fullaire*, Seigneur de Cherruil.

La branche de Vabres ne ſubſiſte plus que dans le frère de Joseph-Philippe ou Philibert d'Apchier, Comte de Vabres & de la Baume, né le 9 Juillet 1686, fait Grand-Sénéchal d'Arles le 28 Mai 1714 ; marié, en Septembre 1730, avec *Anne-Marguerite Genet-de-Franqueville* ; & mort, ſans enfans, le 2 Avril 1755, âgé de 69 ans.

Les armes : *d'or, au Château ſemé de trois tours de gueules, maçonnées de ſable, à deux guidons poſés en pal auſſi de gueules, mis aux deux côtés de la tour du milieu.* Voyez, ſur la Maiſon d'Apchier, le tom. III des *Grands Officiers de la Couronne*, p. 822.

* APCHON, Terre & Seigneurie en Auvergne ; le Seigneur d'Apchon eſt nommé le premier aux aſſiſes d'Aurillac ; c'eſt à cauſe de cela qu'il ſe dit premier Baron de la Haute-Auvergne.

Le Château d'Apchon a donné ſon nom à une des plus anciennes Maiſons de la Haute-Auvergne, & l'une des trois qui portent le nom de *Comptour* (les deux autres étoient celles de *Saigne* & *de Senneterre*). Ce nom *Comptour*, ſignifioit, à ce qu'on croit, Receveur des deniers royaux.

Au commencement du XI^e ſiècle, la Maiſon d'Apchon ſe fondit dans celle de *Saint-Germain* qui en prit le nom & les armes. Louis Comptour-d'Apchon, qui teſta le 15

Février 1415, laiſſa de *Marguerite d'Eſtaing* : GUILLAUME, qui mourut ſans alliance, & JEAN, qui d'*Antoinette d'Alègre* eut, pour fille unique, ANNETTE, femme de *Guillaume de Thimières*, & morte ſans poſtérité. Alors la Baronie d'Apchon paſſa aux deſcendans de LOUISE D'APCHON, fille aînée de Louis, mariée en 1414 à *Artaud de Saint-Germain*, Chevalier, Seigneur de Montrond, Rochetaillé, &c. De cette alliance vinrent entr'autres enfans:

1. ARTAUD, qui ſuit;
2. Et LOUIS, qui prit le nom d'*Apchon*, & mourut ſans poſtérité.

ARTAUD DE SAINT-GERMAIN, IIe du nom, Baron d'Apchon, fut allié par contrat du 21 Novembre 1462, à *Marie de Verd*, de laquelle il eut, entr'autres enfans, MICHEL *dit* ARTAUD, IIIe du nom. Celui-ci épouſa *Marguerite de Lavieu*, qui le fit père d'ARTAUD DE SAINT-GERMAIN, IVe du nom, *dit* d'APCHON, Sire d'Apchon, Chevalier de l'Ordre du Roi, & ſon Lieutenant-Général ès Gouvernemens de Lyonnois, Forez, Beaujolois, Bourbonnois & Auvergne, Capitaine de 100 hommes d'armes. Il épouſa, par contrat du 17 Juin 1519, *Marguerite d'Albon*, ſœur de *Jacques d'Albon*, Seigneur de Saint-André, Maréchal de France, & héritière de *Catherine d'Albon*, ſa nièce. De cette alliance vinrent neuf garçons, & entr'autres: GABRIEL, ANTOINE, HENRI & JACQUES, qui ont fait les branches d'*Apchon*, de *Serezat*, de *Saint-André-d'Apchon*, & de *Saint-Germain-d'Apchon*.

GABRIEL D'APCHON, Seigneur d'Apchon, fils aîné d'ARTAUD IV, épouſa *Françoiſe de la Jaille*, fille unique de *René*, Seigneur de Rochetalbot, & de *Madeleine de Montgommery*, & fut père de CHARLES, Baron d'Apchon, qui, de *Louiſe de Châtillon*, ſa ſeconde femme, eut pour fille unique RENÉE, morte en 1612, ſans laiſſer de poſtérité de ſon mari *Jacques de Beauvau*, Baron du Rivau. Son oncle JACQUES D'APCHON hérita de la Baronie d'Apchon, & épouſa 1° *Sidoine de Vendômois*; 2° *N... du Puy-du-Fou*, dont il n'eut point d'enfans. Il ne laiſſa de ſa première femme que LOUISE D'APCHON, qui fut mariée 1° à *Jacques-Louis*, Comte d'*Eſtaing*; 2° en 1631 à *François de Guillebert-de-Sacqueville*. Elle avoit trois tantes: 1. GABRIELLE, mariée à *Gabriel de Chabannes*, Vicomte de Savigny; 2. MARGUERITE, femme de *François d'Eſpinchal*; 3. N.... D'APCHON, épouſe de *François de Sotlayes*, Baron de Tollet.

ANTOINE D'APCHON, Seigneur de Serezat & de Chanteloube, Abbé de Ceriſy, ſecond fils d'ARTAUD IV, fut Lieutenant aux Gouvernemens de Lyonnois, Forez & Beaujolois, en l'abſence du Maréchal de Saint-André ſon oncle. Il laiſſa de *Chrétienne d'Abin*, JEAN, Seigneur de Sérezat, mort avant 1620, laiſſant de *Jeanne de Saint-Paul*, entr'autres enfans, JACQUES-ARTAUD, le même qui fut mis en poſſeſſion de la Terre & Seigneurie d'Apchon, en vertu de la ſubſtitution par Arrêt du Parlement de Paris, du 1er Août 1626, confirmé par un autre du 1er Juin 1641. Il épouſa en 1644 GILBERTE D'APCHON-SAINT-ANDRÉ, fille de JEAN & d'*Eléonore de Saulx-Lugny*. Son fils CLAUDE-ELÉONOR, Marquis d'APCHON, né en 1653, fut marié avec *Françoiſe de Blick*, fille de *N...*, Préſident, Lieutenant-Général à Lyon, d'origine Angloiſe, & en eut une fille unique, PHILIBERTE, héritière d'Apchon, morte en 1748, ayant été mariée en 1708, avec *Gilbert-Gaſpard de Chabannes*, Comte de Pionzac.

HENRI D'APCHON, troiſième fils d'ARTAUD, IVe du nom, eut de ſa mère *Marguerite d'Albon-Saint-André* la Terre de Saint-André en Roannois, à condition de porter les armes d'*Albon*, écartelées avec celles d'APCHON. Il eut auſſi la Terre de Montrond, & fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 100 hommes d'armes, Gouverneur de Charlieu & de Paray-le-Monial. Il épouſa *Marguerite de Stuert-de-Cauſſade-Saint-Meſgrin*, de laquelle il eut JACQUES D'APCHON, Marquis de Saint-André, Comte de Montrond, Capitaine de 50 hommes d'Armes, Gouverneur du Roannois, allié en 1606, à *Eléonore de Saulx-Tavanes-de-Lugny*. De ce mariage vinrent entr'autres enfans: PHILIBERTE D'APCHON-DE-SAINT-ANDRÉ, alliée en 1644 à JACQUES-ARTAUD, Comte d'APCHON; & CLAUDE D'APCHON, Marquis de Saint-André, Comte de Montrond, qui épouſa, en 1636, *Renée-Béatrix de Grolée*. Leur fils aîné, Marquis de SAINT-ANDRÉ D'APCHON, n'eut qu'une fille qui porta la Terre de Saint-André dans la Maiſon de *Saint-Georges de Vérac*. Son oncle PHILIBERT D'APCHON, Comte de Montrond, continua la lignée par ſon mariage contracté en 1685, avec *Anne de Pou-*

deroux, de laquelle il eut entr'autres enfans : JACQUES-ANTOINE-JOSEPH-MARIE, Marquis de Montrond, Syndic général de la Nobleſſe de Breſſe, marié le 20 Mai 1710 à *Claudine de Chapuis*, Dame de Corgenon, fille de *Philippe de Chapuis*, Baron de Corgenon, Chevalier d'honneur au Préſidial de Bourg, & premier Syndic de la Nobleſſe de Breſſe, & d'*Eliſabeth de Sauzion*. De ce mariage il a eu entr'autres enfans : ANTOINE-MARIE, Meſtre-de-Camp de Dragons du mois de Janvier 1749, Brigadier le 11 Août 1758, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, le 15 Février 1761, veuf, le 5 Septembre 1750, de *Marie-Louiſe de Crémeaux d'Antragues*, mariée le 21 Août 1748, & fille de *Louis-Céſar*, Marquis d'*Antragues*, Lieutenant-Général du Mâconnois, & de *Marie-Claude-Aimée de Héron*. Il a pour frère CLAUDE-MARC-ANTOINE D'APCHON, né à Montbriſon en Forez en 1721, nommé, en Juillet 1755, Evêque de Dijon, & ſacré le 19 Octobre ſuivant.

La Maiſon d'Apchon ſubſiſte, en 1770, dans la perſonne d'ANTOINE-MARIE, Comte d'APCHON, qui, après avoir été Page du Roi, fut fait Capitaine de Dragons le 5 Novembre 1733, dans le Régiment qui étoit Montécler en 1766, & Meſtre-de-Camp d'un autre de ſon nom, le 29 Novembre 1748. Il a été fait Brigadier le 15 Août 1758, & Maréchal-de-Camp le 20 Février 1761. Il a été nommé, en 1762, Gouverneur du Duc de BOURBON, fils unique du Prince de CONDÉ.

Les armes : *d'or, ſemé de fleurs-de-lys d'azur.*

APCHOU, *d'or, à trois fleurs-de-lys d'azur, 2 & 1.*

APIGNÉ, en Bretagne : *d'argent, à 10 fleurs d'ancolie d'azur, ſoutenues de gueules, 3, 2, 3 & 2.*

* APINAL, ou ESPINAC. Château, Terre & Seigneurie en Forez, qui a donné ſon nom à une famille noble, dont étoit PIERRE D'ESPINAC Archevêque de Lyon. Sa nièce porta cette Seigneurie dans la Maiſon de *Flachat*, en 1589.

APLAINCOURT : *d'azur, à la croix d'argent, chargée de 5 écuſſons de gueules.*

APPAROC, Sieur de Sainte-Marie, en Normandie, Généralité de Rouen, famille

maintenue dans ſa nobleſſe le 16 Février 1669, qui porte : *d'argent, à deux faſces dentelées de ſable.*

APPELVOISIN, en Poitou. GUILLAUME D'APPELVOISIN, Chevalier, Seigneur d'Appelvoiſin & du Bois-Chapeleau, vivoit en 1321, fit ſon teſtament l'an 1354. Il avoit épouſé *Jeanne Fortine*, dont il eut :

1. PIERRE, Seigneur d'APPELVOISIN, Chevalier, mort ſans enfans ;
2. JEAN, qui ſuit ;
3. Et autre JEAN, dit GUILLAUME, Seigneur de la Girardieu, auteur d'une branche rapportée ci-après.

JEAN, Seigneur D'APPELVOISIN & du Bois-Chapeleau, mort en 1371, eut pour femme *Jeanne du Puy-du-Fort*, dont il laiſſa :

1. GUILLAUME, qui ſuit ;
2. PERROT, Chevalier ;
3. & 4. LOUIS & JEAN, mort ſans hoirs ;
5. & 6. MARGUERITE & THIPHAIGNE.

GUILLAUME, Seigneur D'APPELVOISIN & du Bois-Chapeleau, Chevalier, épouſa *Ida de Montfaucon*, fille de *Pierre de Montfaucon*, Seigneur de Saint-Meſmin, & de *Jeanne Bazoges ;* de ce mariage ſortirent :

1. GUICHARD, qui épouſa *Jeanne Juvenel des Urſins*, & mourut ſans lignée ;
2. HUGUET, qui ſuit ;
3. MATHURIN, Seigneur de Thyers, rapporté ci-après ;
4. Et CATHERINE, femme de *Jean Bouchet*, Seigneur d'Avaux.

HUGUET D'APPELVOISIN, Chevalier, mourut avant ſon frère aîné, laiſſant pour fils :

MATHURIN, Seigneur D'APPELVOISIN, après la mort de ſon oncle, épouſa *Catherine de la Nohe*, dont ſortit :

HÉLÈNE, Dame D'APPELVOISIN & du Bois-Chapeleau, femme de HARDI D'APPELVOISIN, Seigneur de Thyers.

MATHURIN D'APPELVOISIN, Seigneur de Thyers, troiſième fils de GUILLAUME, Seigneur d'Appelvoiſin, & de *Ida de Montfaucon*, épouſa *Marguerite de Meules*, Dame de Pompoy, dont il eut :

JEAN D'APPELVOISIN, Seigneur de Thyers, Chevalier, Conſeiller & Chambellan du Roi, lequel épouſa *Renée Roux*, qui lui laiſſa :

HARDI D'APPELVOISIN, Seigneur de Thyers, marié, comme nous avons dit ci-devant, avec HÉLÈNE, Dame D'APPELVOISIN, ſa couſine, fille de MATHURIN, Seigneur d'APPELVOISIN, & de *Catherine de la Nohe ;* ils eurent pour fils :

RENÉ, Seigneur D'APPELVOISIN & de Thyers, Chevalier, qui eut deux femmes ; la première *Louiſe de Puiguyon*, & la ſeconde *Bonne Chaudrier*, fille de *Jean Chaudrier*, Seigneur de Noirette, & de *Françoiſe Bonenfant*. Il eut du premier lit :

FRANÇOIS, Seigneur D'APPELVOISIN & de Thyers, Chevalier, qui épouſa *Françoiſe Tiercelin*, fille & héritière de *Charles Tiercelin*, Seigneur de la Roche-du-Mayne, & d'*Anne Turpin* : de ce mariage ſortirent :

1. CHARLES, ci-après ;
2. Et ANTOINE, Seigneur de la Chaſteigneraye, en Touraine, qui a fait branche.

CHARLES TIERCELIN D'APPELVOISIN, Seigneur d'Appelvoiſin & de la Roche-du-Mayne, qui épouſa *Claude de Châtillon*, fille de *Claude de Châtillon*, Seigneur d'Argenton, & de *Renée Sanglier*, dont ſortirent :

1. CHARLES, qui ſuit ;
2. Et FRANÇOISE, femme, en premières noces, de *Jacques de Beaumont*, Seigneur de la Jarcie, & en ſecondes de *René de Saint-Offange*, Seigneur de la Frapinière.

CHARLES TIERCELIN D'APPELVOISIN, Chevalier, Seigneur d'Appelvoiſin & de la Roche-du-Mayne.

BRANCHE
des Seigneurs DE LA CHASTEIGNERAYE.

ANTOINE D'APPELVOISIN, Seigneur de la Chaſteigneraye, en Touraine, fils puiné de FRANÇOIS, Seigneur D'APPELVOISIN, & de *Françoiſe Tiercelin*, fut marié deux fois, la première avec *Anne du Bellay*, fille de *René*, Seigneur *du Bellay*, & de *Marie du Bellay*, Princeſſe d'Ivetot, dont :

N..... D'APPELVOISIN, marié 1° à N..., & 2° à *Anne de Beauvau*, fille de *Louis de Beauvau*, Seigneur de Rivarennes, & de *Charlotte Brillouet*. *Anne de Beauvau*, s'eſt remariée avec *Jean de Boué*, Seigneur de Larmond, Gouverneur d'Ardres. N.... D'APPELVOISIN a eu du premier lit :

Une fille, mariée au Marquis de *Crévant*.

Et du second lit :

N.... d'APPELVOISIN, Enſeigne des Gardes du Cardinal de Richelieu, mort ſans enfans ;

Et N.... D'APPELVOISIN, non marié.

BRANCHE
des Seigneurs DE CHALIGNÉ.

JEAN, dit GUILLAUME D'APPELVOISIN, troiſième fils de GUILLAUME, Seigneur D'APPELVOISIN, & de *Jeanne Fortine*, fut Seigneur de la Guyaire, de Parnay, de Chaligné, la Guyraire & Boisbaudran, & prit alliance avec *Héliette de Cologne*, fille de *Geoffroy de Cologne*, Chevalier, Seigneur de Puigné, & de *Perrenelle Brune* ; elle vivoit encore l'an 1422, & laiſſa :

1. LOUIS, qui ſuit ;
2. Et JEANNE, femme de *Pierre Chauvereau*, Chevalier, dont ſortit *Jean Chauvereau*, Ecuyer, Seigneur de Pampelie.

LOUIS D'APPELVOISIN, Chevalier, Seigneur de Chaligné, de Puigné, de la Guyraire & Boisbaudran, fut marié 1° avec N.... dont le nom ne nous eſt pas connu ; 2° avec *Jeanne Chaſteigner*, fille de *Jean Chaſteigner*, II^e^ du nom, Seigneur de Saint-Georges-de-Rexe, & d'*Iſabeau de Gourville*, 3° avec *Perrette Mignoſſe*.

Il eut du premier lit :

1. GILLES D'APPELVOISIN, Chevalier, Seigneur de la Guyraire, & de Puigné, allié à *Françoiſe de la Roche*, mort ſans poſtérité en 1435.

Et du ſecond lit :

2. JACQUES, qui ſuit ;
3. MARGUERITE, marié en 1416 avec *Guyard de Beaumont*, Seigneur de Glénay, fils de *Milet de Beaumont*, puîné de la Maiſon de *Breſſuire*, & de *Philippine Beau* ;
4. GUILLEMETTE, femme de *Pierre Meſnard*, Seigneur de Toncheprais, fils de *Jean Meſnard*, Seigneur de Toncheprais, & de *Catherine de Conſtigny*, auquel elle porta en mariage la Seigneurie de Boisbaudran.

Il eut du troiſième lit :

5. PERCEVAL, Seigneur de Seaux ;
6. & 7. GUYONNETTE & HÉLIETTE.

JACQUES D'APPELVOISIN, Chevalier, fils de *Louis* & de *Jeanne Chaſteigner* ſuccéda à ſon frère aîné, du premier lit, aux Seigneuries de Chaligné, de Puigné & de la Guyraire. Il épouſa *Jeanne de la Jumelière*, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Jumelière, dont :

GUILLAUME D'APPELVOISIN, Chevalier, Seigneur de Chaligné, de Puigné & de la Guyraire, Ecuyer du Roi LOUIS XI, qui, en l'année 1474, lui octroya le droit de Foire dans ſon lieu de Puigné ; il prit alliance avec *Iſeult de Liniers*, de laquelle il eut :

1. ANNE Dame de Puigné & de la Guyraire, femme de *Léon de Sainte-Maure*, II^e^ du

nom, Seigneur de Montaufier, dont ſont iſſus les Seigneurs de *Montaufier*.

2. Et HARDOUINE, Dame de Chaligné, femme d'*Antoine Echalard*, Seigneur de la Boulaye, dont ſont auſſi venus les Seigneurs de la *Boulaye*.

Les armes ſont : *de gueules, à une herſe d'or de trois traits.*

APPIANI. JACQUES APPIANI, Florentin, Chef de cette Maiſon, rendit ſon nom célèbre par ſa perfidie & par ſon attentat ; devenu Sécretaire de *Pierre* ſurnommé *Gambacurta*, qui s'étoit rendu maître de Piſe en 1369, à la faveur des troubles, il gagna tellement l'affection & la confiance de ſon maître, que profitant de cet avantage, il ſe fit un parti conſidérable parmi les Florentins, qu'il augmenta des Siennois, & de *Galéas Viſconti de Milan*, qui lui donna la Principauté de Piombino, en Sienne, qu'il gouverna avec tant d'équité, qu'il fit oublier à ſes nouveaux Sujets ſa perfidie envers *Gambacurta*. Ses deſcendans s'y fortifièrent par leur valeur & par leur alliance avec les premières Maiſons d'Italie, mais leur poſtérité finit en 1622.

POLIXÈNE DE MENDOZA, Princeſſe de Piombino, fille & unique héritière de MARIE-ISABELLE APPIANI, Princeſſe de Piombino, & de *George de Mendoza*, porta la ſucceſſion de tous ſes biens dans la maiſon de *Ludoviſi*, par ſon mariage avec *Nicolas Ludoviſi*, Duc de Fiano, dont le petit-fils eſt mort au berceau en 1698.

HIPPOLYTE, ſa fille, reſtée ſeule de cette Maiſon, porta la Principauté de Piombino dans la Maiſon de *Buoncompagni*, en 1683, où elle eſt aujourd'hui. Voyez BUONCOMPAGNI.

Les armes : *lozangé d'argent & de gueules.*

* APPIGNÉ, Terre & Seigneurie en Bretagne, érigée en Châtellenie & Vicomté par Lettres du Mois de Mars 1574, en faveur de *Julien Botherel*, Sieur d'APPIGNÉ, Chevalier de l'Ordre du Roi, & ſon Lieutenant en la Ville de Rennes, qui porte pour armes : *de gueules, à la croix pattée, clechée & pommée d'or.* (Voyez *Tabl. Généal.* part. IV, p. 337).

APREMONT : *de gueules ; au lion d'or, couronné d'azur.*

APREMONT, en Bretagne : *d'argent, à trois croiſſans de gueules*, 2 & 1.

* APREMONT, ou ASPREMONT, dans le Duché de Bar. C'étoit autrefois le chef-lieu d'une Baronie conſidérable, & l'un des plus grands Fiefs de l'Evêché de Metz. Ce lieu a donné le nom à une Maiſon noble & illuſtre, qui, après la mort de l'Evêque *Etienne de Bar*, ſe trouva en poſſeſſion de cette Baronie. Les deſcendans mâles de GOBERT D'APREMONT, qui accompagna SAINT LOUIS à la Terre-Sainte, établis dans le Réthelois, où ils étoient Seigneurs de Sorcy, prenoient le titre de Comtes d'APREMONT. Le Château d'Apremont, ſitué au haut d'une montagne de difficile accès, fut ruiné en 1545, & *Apremont*, qui étoit autrefois un gros Bourg, n'eſt plus aujourd'hui qu'un petit Village.

GOBERT Ier, qui vivoit en 984, étoit Seigneur d'Apremont. GEOFFROY IV, un de ſes deſcendans, obtint de l'Empereur CHARLES IV un diplôme du 12 Mars 1354, par lequel la Seigneurie d'*Apremont* ſeroit affectée à perpétuité aux aînés mâles de cette Maiſon, qui auroient droit d'annoblir & de battre monnoie.

JEANNE, inſtituée héritière, par ſon frère GEOFFROY V, au préjudice de ſon frère GOBERT VII, dont étoient iſſus les Princes d'Ambliſe, les Seigneurs de Sorcy, Vandy & de Saint-Loup-au-Bois, dont il ne ſubſiſtoit plus, en 1761, que le Comte d'APREMONT, âgé de 65 ans, & ſans enfans, porta en dot à ſon mari JEAN, Sire d'Autel, le Comté d'Apremont.

ANNE D'AUTEL, leur fille & héritière, épouſa EMICON VII, Comte de Linange, d'Achesbourg

EMICON, IXe du nom, leur petit-fils, vendit *Apremont* à *François de Clèves*, Duc de Nevers, que ſa fille

HENRIETTE, femme de *Louis de Gonzague*, vendit à CHARLES II, Duc de Lorraine, par contrat du 5 Septembre 1566.

Son petit-fils, CHARLES III, pour aſſoupir les prétentions que CHARLES III d'APREMONT, Seigneur de Sorcy, avoit renouvelées pour la poſſeſſion de ce Comté, épouſa ſa fille unique MARIE D'APREMONT, remariée enſuite au Prince de MANSFELD, & morte en 1675.

Il y a eu JEAN D'APREMONT, Baron de Saint-Loup, & Seigneur de l'Aubresle, qui épouſa, par contrat du 8 Janvier 1660, *Madeleine de Fabert*, ſœur du Maréchal de ce nom. Il en a eu entr'autres enfans :

1. ABRAHAM-JEAN-LOUIS, Comte d'APREMONT, qui épouſa le 1er Septembre 1697, *Madeleine d'Aubly*.
2. Et GILLES, auſſi Comte d'APREMONT, qui épouſa le même jour que ſon frère, *Marie-Anne-d'Aubly*, ſœur de *Madeleine*.

D'un de ces deux mariages eſt venu HENRI-ANGE, Comte d'APREMONT, Seigneur de Baricourt, qui épouſa, le 24 Janvier 1741, *Joſéphine-Monique-Mélanie de Mérode*, ſa couſine iſſue de germaine maternelle, comme étant fille de *Claude-François de Mérode*, Marquis de Frelon, & de *Dieudonnée de Fabert*, fille du Maréchal de ce nom.

Il y a auſſi un Comte d'APREMONT, qui entra dans le Régiment des Gardes-Françoiſes en 1710, & ayant paſſé par tous les grades, d'Enſeigne, de Sous-Lieutenant & de Lieutenant, y acheta une Compagnie en 1730. Il fut fait Brigadier le 2 Mai 1744, Maréchal-de-Camp le 1er Janvier 1748, & Lieutenant-Général le 1er Mai 1758. Il a quitté en 1761, étant Commandant de Bataillon : il étoit Capitaine du 4 Janvier 1730. Peut-être eſt-il d'une autre Maiſon d'APREMONT, différente de la première, dont nous venons de parler. Quoiqu'originaire auſſi du Château d'Apremont, en Lorraine, dont les premiers Auteurs avoient été Châtelains, on la diſtingue de l'autre par le ſurnom d'*Apremont aux merlettes*, qui étoient ſes premières armes, dit l'Auteur *des Tablettes Généalogiques*.

Les armes d'Apremont ſont: *de gueules, à la croix d'argent*.

APREMONT, en Lorraine. JACOB D'APREMONT, Seigneur de Marcheville & de Watronville, en 1458, marié à *Anne de Choiſeul*, dite d'*Aigremont*, fille de *Guillaume de Choiſeul* & de *Catherine de Clermont*, dont il eut :

GEOFFROY D'APREMONT, marié à *Jeanne des Armoiſes*. Il laiſſa :

GÉRARD D'APREMONT, marié à *Dion de Ludres*. Il eut pour fils :

GÉRARD D'APREMONT, Seigneur de Marcheville, qui épouſa, vers 1545, *Guillemette du Châtelet*, fille de *Claude*, Ier du nom, & d'*Hélène de Roucy* :

Cette Maiſon d'APREMONT, quoique très-noble, n'eſt pas, dit Dom Calmet dans la *Généalogie de la Maiſon du Châtelet*, une branche de celle qui porte *de gueules, à la croix d'argent*. Elle venoit d'un Seigneur nommé WARIN, qui avoit ſa Maiſon proche du Château d'Apremont, ainſi que l'apprennent d'anciennes Chartes où ce WARIN eſt appelé de *medio caſtro*. Elle a été ſurnommée *aux Merlettes*, tant pour la diſtinguer de l'autre, que parce que ſes anciennes armes étoient : d'*argent, à trois merlettes*, ou plutôt *trois corbeaux de ſable, poſés 2 & 1, & une bordure engrêlée de gueules*.

APRIX-DE-MORIENNE, Sieur de Gruchet, de Vimont & de Morienne, famille de Normandie, Généralité de Rouen, maintenue dans ſa nobleſſe le 21 Février 1667.

JEAN APRIX, Ecuyer, Seigneur de Vimont, vivoit en 1524.

ANNIBAL APRIX, Sieur de Vimont, épouſa, vers l'an 1575, *Marguerite de Normanville*.

NICOLAS APRIX-DE-MORIENNE, un de ſes deſcendans, Lieutenant de Dragons dans le Régiment de Saumeri, & Chevalier de Saint-Louis, demeurant en Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, épouſa, le 11 Juillet 1723, *Claudinette Bardenet*.

JEANNE-FRANÇOISE APRIX-DE-MORIENNE, leur fille, née le 24 Décembre 1723, fut reçue à Saint-Cyr le 17 Mars 1733, ſur les preuves de ſa nobleſſe, juſtifiées par titres, depuis JEAN APRIX, mentionné ci-deſſus. Elle avoit un oncle nommé FRANÇOIS APRIX-DE-MORIENNE, Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de France, reçu en Septembre 1682. Voyez l'*Armorial de France*, reg. I, part. I, pag. 22.

Les armes: *d'azur, à un château d'argent*.

Selon quelques-uns: *aux 1 & 4 d'azur, à la tour d'argent; aux 2 & 3 d'argent, à trois merlettes de ſable, poſées 2 & 1*.

APS: *d'or, à trois chevrons de ſable, au chef d'azur, chargé d'un lion naiſſant d'argent, couronné d'or*.

APURIL, Seigneur de Lourmoy, en Bretagne: *d'.....*

AQUAVIVA, famille illuſtre du Royaume de Naples, qui a produit pluſieurs grands hommes, dont un grand nombre ont été revêtus de la pourpre Romaine. La Généalogie que pluſieurs Auteurs en ont donnée, & d'après eux Moréri, commence à MATHIEU, Seigneur d'Aquaviva, qui fut reçu Chambellan de JEANNE, Ire du nom, Reine de Naples, en 1349.

JEAN-FRANÇOIS D'AQUAVIVA, IIe du nom, vint s'établir en France & fut Conseiller d'Etat & Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel ; il eut de *Camille Caraccioli :*

SCIPION DIACETTE D'AQUAVIVA, Comte de Châteauvilain, qui prit le titre de Duc d'*Atry* & de Prince de Melphes. Après la mort de sa femme il embrassa l'état ecclésiastique, & fut Abbé de Saint-Arnoul de Metz. Il avoit même lieu d'espérer d'être nommé Cardinal, mais la mort du Pape rompit toutes ses mesures. Il mourut en 1648, âgé de 60 ans. Les autres branches de la Maison d'Aquaviva sont :

1. Les Marquis de *Bellante*, Princes de *Caserte*, éteints. Ils n'ont formé que trois degrés.

2. Les Comtes de *Gioia*, & Ducs d'*Atry*. Cette branche a donné : un Cardinal Archevêque dans OCTAVIO AQUAVIVA, mort en 1612, âgé de 52 ans ; un autre Cardinal dans OCTAVE AQUAVIVA, mort en 1674, âgé de 65 ans ; un Général des Jésuites dans CLAUDE AQUAVIVA, mort en 1615, âgé de 72 ans ; un Evêque de Bitonto dans THOMAS AQUAVIVA, mort en 1672 ; & un troisième Cardinal dans FRANÇOIS AQUAVIVA, mort en 1725, âgé de 59 ans.

JEAN-JÉRÔME, Duc d'Atry, Grand d'Espagne, Chevalier de la Toison d'Or, avoit épousé 1° *Lavinia Ludovisi* ; 2° *Eléonore-Cécile Spinelli*. Il laissa du second lit :

DOMINIQUE & TROJAN.

DOMINIQUE AQUAVIVA D'ARAGON, Colonel en 1732 d'un Régiment de Cavalerie au service d'Espagne, Chevalier de la Toison d'Or & de Saint-Janvier, Grand d'Espagne de la première classe, ci-devant Capitaine de la Compagnie Italienne des Gardes du Corps de S. M. C. PHILIPPE V, avoit épousé *Dona-Eléonore Pio de Moura Cortéréal*, fille aînée du Prince *François Pio de Savoie-Moura Cortéréal* & de *Dona Jeanne Spinola de la Cerda*, fille du Marquis de Los Balbases. Il est mort à Naples, en Février 1755.

TROJAN, fils puîné de JEAN-JÉRÔME, fut déclaré Cardinal (le 4e de sa Maison) par le Pape Clément XII, le 1er Octobre 1732. Il est mort en 1749.

3. Les Comtes de *Conversano* & Ducs de *Noci*, éteints. Voyez Imhoff & Moréri, *Hist. Italiæ & Hispaniæ Geneal.*

AQUEUM : *de gueules, à trois chevrons d'or, posés l'un sur l'autre, accompagnés de trois besans de même, posés 2 en chef & 1 en pointe, au chef aussi d'or.*

* AQUIGNY, ou ACQUIGNY, Bourg avec titre de Baronie, en Normandie, Diocèse d'Evreux.

* AQUITAINE. Les anciens Ducs d'Aquitaine étoient issus de la race des Mérovingiens. CLOVIS fut le premier Roi de France qui la posséda. Elle comprenoit alors les pays qui sont entre la Loire, l'Océan & les Pyrénées. Après la mort de CLOVIS, CLODOMIR, Roi d'Orléans, l'eut en partage.

Après sa mort, CLOTAIRE Ier, son frère, la posséda, & la laissa à CARIBERT, l'un de ses fils, mort sans enfans mâles. GONTRAN, SIGEBERT & CHILPÉRIC la partagèrent entr'eux. CLOTAIRE II, resté seul de la postérité de CLOVIS, réunit en sa personne toute l'Aquitaine ; CARIBERT, son second fils, eut l'Aquitaine qui comprenoit le Toulousain, le Quercy, l'Agénois, la Saintonge, le Périgord, la Novempopulanie ou Gascogne, avec Arles, & la partie de Provence qui dépendoit du Royaume de Neustrie. RYDERIC ou CHILPÉRIC fut son successeur. DAGOBERT ensuite la donna à BOGGIS & à BERTRAND, ses neveux, à titre de Duché. Ce fut le premier apanage qui fut donné aux Princes de la Maison Royale. Il fut possédé héréditairement par les descendans de BOGGIS, jusqu'à la fin de la première race. WAIFFRE fut le dernier Duc héréditaire d'Aquitaine de la première race de nos Rois.

PÉPIN, fils de CHARLES-MARTEL, auteur de la seconde race, réunit l'*Aquitaine* à la Couronne, en 768. CHARLEMAGNE en fit un Royaume, dont il se réserva l'autorité. Elle fut confondue sous Louis *le Bègue* avec le reste de la Monarchie ; & cessant d'être un Royaume à part, elle fut réduite en Duché.

RANULPHE, Grand-Seigneur de Bourgogne, parent de CHARLES *le Chauve*, fut le premier qui porta le titre de Duc.

GUILLAUME, son neveu, Comte d'Auvergne, lui succéda. On trouve GUILLAUME-HUGUES, Duc d'Aquitaine, en 935.

GUILLAUME, *Tête d'Estoupes* ; GUILLAUME, surnommé *Godefroy* ; & SAINT-GUILLAUME, qui laissa une fille nommée

ELÉONORE, qui porta en mariage le Duché d'Aquitaine à Louis *le Jeune :* mais elle n'apporta que la Guyenne propre ou le Bordelois,

les Landes, l'Agénois, le Baſadois, le Périgord, la Saintonge, le Limouſin, & beaucoup de droits ſur les autres Provinces. ELÉONORE, étant répudiée, porta, par ſon ſecond mariage avec HENRI, Comte d'Anjou & Duc de Normandie, le Duché d'Aquitaine à l'Angleterre, dont ce ſecond mari devint Roi. RICHARD *Cœur de Lion* l'eut après lui, & rendit au Roi de France hommage de l'Aquitaine. Enfin l'Aquitaine, paſſant alternativement, en tout ou en partie, de l'Anglois au François, du François à l'Anglois, confiſquée pluſieurs fois ſur les Anglois, a eu pour dernier Duc CHARLES, frère de LOUIS XI, & cette contrée n'a plus été ſéparée du Domaine de la Couronne.

Le Roi LOUIS XV a renouvelé le titre de Duc d'Aquitaine en faveur de

FRANÇOIS-XAVIER-MARIE-JOSEPH de France, ſecond fils de feu M. le Dauphin, né le 8 Septembre 1753, & mort le 22 Février 1754.

Les armes: *d'or, au léopard de gueules.*

AQUITAINE, ancien: *fuſelé d'or & d'azur.*

ARABLAY: *de gueules, à deux faſces d'or.*

ARADON, en Bretagne: *de ſable, à ſept macles d'argent,* 3, 3 & 1.

ARAGON, Royaume ſitué entre les Pyrénées du côté de la France, la Navarre & la Catalogne, le Royaume de Valence & la Caſtille; il ne faiſoit qu'une partie du Royaume de Navarre, juſqu'à la mort de SANCHE, III^e^ du nom. La première race des Rois d'Aragon a commencé à RAMIR I^er^, fils naturel de SANCHE III, mort en 1063, & a fini à RAMIR II, ſurnommé *le Moine*, mort en 1147.

La ſeconde race a commencé à RAYMOND BÉRENGER, IV^e^ du nom, Comte de Barcelone, qui portoit: *d'or, à quatre pals de gueules;* ſes armes ſont dites depuis lui, *armes d'Aragon,* quoiqu'elles ne ſoient que celles de Barcelone. Il avoit épouſé PETRONILLE, Reine d'Aragon, fille du précédent. Sa race a fini dans la perſonne de MARTIN, Roi d'Aragon, mort le 31 Mai 1430. Après la mort de ſon fils, les Etats d'Aragon & de Sicile reconnurent pour leur Roi légitime FERDINAND de Caſtille, Duc de *Penafiel,* qui donna origine à la troiſième race des Rois d'Aragon.

Les Royaumes de Caſtille, de Léon, d'Aragon, réunis par le mariage de FERDINAND V, Roi d'Aragon, & d'ISABELLE, Reine de Caſtille, de Léon, &c., ne formèrent plus qu'un ſeul Royaume, ſous le nom d'Eſpagne, dont PHILIPPE, Archiduc d'Autriche, père de l'Empereur CHARLES-QUINT, fut le premier Roi par ſon mariage avec JEANNE, héritière de toutes les parties de ces vaſtes États, en Europe & en Amériqne.

De la ſeconde race des *Rois d'Aragon,* ſont ſortis les *derniers Ducs d'Urgel,* les *Comtes de Prades,* les *Comtes d'Empuries*, les *premiers & derniers Rois de Sicile*, les *Ducs d'Athènes,* les *Rois de Majorque*, les *Seigneurs d'Ixar*, les *Comtes de Provence*, & les *Ducs de Segorbe.* Voyez Moréri au mot ARAGON pour toutes les différentes branches.

* ARAMONT, Terre en Languedoc, Diocèſe d'Uzès, qui eſt une Baronie fort ancienne, que la Maiſon de ce nom poſſède depuis longtems.

ARANDE, Sieur d'Emanville, en Normandie, Généralité d'Alençon, & Election de Conches, famille noble & ancienne, reconnue lors de la recherche de 1666, dont les armes ſont: *coupé d'argent & de gueules; le premier chargé d'une aigle iſſante de ſable, & les gueules d'une fleur-de-lys, fleuronnée d'or.*

ARANDEL, Sieur de Guémicourt, en Normandie, Généralité de Rouen: *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois poulettes de ſable, deux en chef & une en pointe.*

ARAZOLA-D'OGNATE, ancienne Nobleſſe d'Eſpagne, établie en Flandres, depuis l'Archiduc ALBERT, à la ſuite duquel un de ceux de cette famille y paſſa. Ils ont toujours entré depuis dans tous les grands Chapitres Nobles.

JEAN ARAZOLA-D'OGNATE, Seigneur de Gaumont, un des deſcendans de cette Maiſon, avoit épouſé *Iſabelle de Cardes*, dont il a eu:

GRACE-ANGÉLIQUE-FRANÇOISE ARAZOLA-D'OGNATE, née en Décembre 1676, morte à Paris le 16 Septembre 1746, âgée de 70 ans. Elle avoit épouſé, 1° au mois de Mai 1696, *Armand Nompar-de-Caumont-la-Force*, Marquis de Montpouillan, premier Gentil-

homme de la Chambre du Roi d'Angleterre, Lieutenant-Général des Armées des Etats-Généraux, & Gouverneur d'Arnheim; & 2° le 1er Juin 1702, *Marc-Antoine Boſc-du-Bouchet*, mort le 18 Avril 1734, dont elle a eu deux filles, qui ſont mariées. (*Mercure de France*, du mois de Novembre 1746, pages 198 & 199.)

Les armes d'ARAZOLA-D'OGNATE ſont en plein de la Province de Biſcaye, ſçavoir : *d'argent, à un arbre de ſinople, & 2 loups de ſable paſſans l'un ſur l'autre.* La deviſe, ou le cri de la Maiſon d'ARAZOLA-D'OGNATE eſt : *Ara ſoli Deo.*

ARBALESTE. SIMON ARBALESTE, Maire de la ville de Beaune, épouſa *Madeleine Bochart*, fille de *Guillaume*, Sieur de Noroy, natif du Vézelay, avec laquelle il gît en ladite ville de Beaune, & fut père de

GUY, Ier du nom, Seigneur de la Borde-le-Vicomte & de la Rivière, Conſeiller au Parlement de Paris le 17 Avril 1480, & Préſident aux Enquêtes du même Parlement, enſuite Préſident en la Chambre des Comptes; il gît aux Grands-Auguſtins de Paris, où l'on voit ſon effigie. Il eut de *Charlotte de Marle*, fille & troiſième enfant d'*Arnoul*, d'abord Maître des Requêtes, & enſuite Préſident au Parlement de Paris,

JEAN, Seigneur de la Borde, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 22 Mai 1510. Il épouſa *Marguerite* ou *Madeleine de Fragelais*, fille de *Jean*, Seigneur de Néron, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 10 Mai 1454, & de *Jeanne Chambellan*, dont il eut :

1. GUY, qui ſuit;
2. Et MARIE, femme de *Jacques de Cocheſilet*, Seigneur de Vaucelas.

GUY, IIe du nom, Seigneur de Néron, de la Borde, &c., Préſident en la Chambre des Comptes à Paris en 1555, avoit acquis en 1552 le Vicomté de Melun. Il épouſa *Madeleine Chevalier*, dont il eut :

1. FRANÇOIS, Vicomte de Melun, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, mort ſans enfans;
2. CHARLES, qui ſuit;
3. Et CHARLOTTE, mariée 1° à *Jean de Pas*, Seigneur de Martinſart, puîné de Feuquières; & 2° à *Philippe de Mornay*, Chevalier, Seigneur du Pleſſis-Marly, & Gouverneur de Saumur.

CHARLES, Seigneur de la Borde & de Néron, Vicomte de Melun, fut marié avec *Louiſe Boucher*, fille d'*Arnoul*, Seigneur d'Orſay & de Piſcop, & reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 22 Novembre 1544, Maître des Requêtes le 11 Septembre 1555, & Préſident au Grand-Conſeil. Il eut :

1. LOUIS, qui ſuit;
2. Et ISABELLE, femme de *N..... du Hallot*, Vicomte de Leſtourville.

LOUIS, Chevalier, Seigneur de la Borde, Néron, & Vicomte de Melun, épouſa 1° *Marie Hennequin*, fille & troiſième enfant de *Nicolas*, Chevalier, Seigneur du Fay, Secrétaire des Finances du Roi & du Duc d'Anjou, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & de *Marguerite le Féron*; & 2° *Marguerite* ou *Madeleine de Beauvau*, fille d'*André*, Chevalier, Seigneur de Pimpéan, & de *Philippe de Naillac*, dont il ne paroît pas qu'il ait eu de poſtérité.

Il eut du premier lit :

1. GUY, IIIe du nom, Chevalier, Vicomte de Melun, Bailli & Gouverneur de ladite ville, tué en Allemagne à la journée de Marienthal en 1645, laiſſant de *Marie de Montmorency*, fille de *Pierre*, Marquis de Thury, Baron de Foſſeux, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Renée Duval*, Dame de Mareuil, Fontenay, &c., qu'il avoit épouſée en 1637, une fille unique, FRANÇOISE-MARIE, dont l'alliance eſt ignorée;
2. Et FRANÇOIS-LOUIS, Chevalier, Seigneur & Vicomte de Melun, Marquis de Croiſilles, &, par la mort de ſon frère aîné, Seigneur de la Borde, Néron & Champigny, marié 1° à *N...*, morte ſans poſtérité; 2° à *Marie-Anne Moufle*, dont une fille unique, ANNE-FRANÇOISE, mariée, par contrat du 22 Avril 1731, à *Louis de Mailly*, IIe du nom, Chevalier, Marquis de Rubempré, fils de *Louis*, Ier du nom, Comte de Nesle, & d'*Anne-Marie-Françoiſe de Sainte-Hermine*, dont des enfans. Elle a été nommée, en 1747, Dame du Palais de Madame la Dauphine. Voyez MAILLY.

La Vicomté de Melun, acquiſe en 1552 par GUY ARBALESTE, IIe du nom, héritage de l'ancienne & illuſtre Maiſon de ce nom, dont il ne ſubſiſte plus que ceux mentionnés en l'article de MELUN, eſt aujourd'hui incorporé dans le Duché-Pairie de Villars.

Les armes de cette Maiſon éteinte étoient : *d'or, au ſautoir engrélé de ſable, cantonné de quatre arbaleſtes de gueules.*

ARBALESTIER (d'). C'eſt une famille noble du Dauphiné, dont l'origine eſt ſi ancienne, que l'on n'en peut découvrir la ſouche. Le premier de ce nom que l'on connoiſſe, & dont fait mention Chorier dans ſon *Hiſtoire du Dauphiné,* eſt

I. Guigues d'Arbalestier, Ecuyer, qui fut nommé exécuteur teſtamentaire de *Guigues Alleman,* Seigneur d'Uriage, & probablement ſon ayeul maternel, en 1275. Il poſſédoit différentes Terres dans les Comtés de Diois & Valentinois, ainſi que Pons, Ier du nom, ſon fils, pour leſquelles ce dernier prêta hommage d'*Homme franc, noble & ancien,* au Prince Aymar de Poitiers, Comte de Diois & Valentinois, de qui lesdites Terres relevoient, le 18 Avril 1332.

II. Pons d'Arbalestier, Ier du nom, Ecuyer, poſſédoit, comme nous venons de le dire, pluſieurs Terres dans les Comtés de Diois & de Valentinois, pour leſquelles, ainſi que pour celles que poſſédoit ſon père dans ces Comtés, il rendit hommage au Prince Aymar de Poitiers, de qui elles relevoient, le 18 Avril 1332. Il avoit épouſé *Falconne Arthaud*, Dame d'Auriole, laquelle, par acte paſſé devant *Silveſtre*, Notaire èſdits Comtés, le 27 Octobre 1381, inſtitue ſon héritier univerſel Noble Pons d'Arbalestier, ſon fils, qui ſuit:

III. Pons d'Arbalestier, IIe du nom, Ecuyer, fut inſtitué héritier univerſel de ſa mère, par acte paſſé devant *Silveſtre*, Notaire ès Comtés de Diois & de Valentinois, le 27 Octobre 1381, & eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, Jean, Ier du nom, qu'il émancipa par acte paſſé devant le Juge-Mage deſdits Comtés, le 18 Février 1406, où ils ſont tous deux qualifiés *Nobles*.

IV. Jeand'Arbalestier, Ier du nom, Ecuyer, fut émancipé par ſon père le 18 Février 1406, par acte paſſé devant le Juge-Mage des Comtés de Diois & de Valentinois. Il étoit Seigneur de Gigors & autres lieux, pour leſquelles Terres & Seigneuries, ainſi que pour celles que ſon père poſſédoit èſdits Comtés, il rendit hommage d'*Homme franc, noble & ancien*, au Duc de Savoie, Comte de Valentinois & de Diois, de qui leſdites Terres relevoient, le 21 Mars 1441; il rendit pareillement hommage, tant pour lui que pour ſon père, au Dauphin qui fut enſuite Louis XI, le 14 Février 1446; il fut mis au rang des Nobles & reconnu pour tel, lors de la réviſion générale des feux du lieu de Gigors, en 1447, avec Claude d'Arbalestier, ſon fils aîné. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré:

1. Claude, qui ſuit;
2. Et Pierre, Ecuyer, Seigneur de Blazac, dont la branche eſt éteinte.

V. Claude d'Arbalestier, Ecuyer, Seigneur de Gigors, Blazac & autres Terres dans les Comtés de Diois & de Valentinois, rendit hommage, tant pour leſdites Terres, que pour celles que ſon père poſſédoit èſdits Comtés, comme nous avons dit, d'abord, au Duc de Savoie, le 21 Mars 1441, puis au Dauphin qui fut enſuite Louis XI, le 14 Février 1446. Il fut mis au rang des Nobles & reconnu pour tel, lors de la réviſion générale des feux du lieu de Gigors, avec ſon père, en 1447; puis à une autre réviſion des feux du même lieu en 1474. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Monotoni,* Notaire ès Comtés de Diois & de Valentinois, le 20 Décembre 1444, *Blanche Odon de Monteiller,* dont il eut deux fils, qui paſſèrent entr'eux, le 14 Février 1481, un acte d'aſſociation & communion, au bas duquel il mit ſon approbation le 19 du même mois. Il fit ſon teſtament, par lequel il ſubſtitue tous ſes biens en faveur de ſon petit-fils. Ses enfans furent:

1. Georges, qui ſuit;
2. Et Antoine, qui mourut ſans poſtérité. Il avoit fait, avec ſon frère aîné un acte d'aſſociation & communion, le 14 Février 1481, que leur père avoit ratifié le 19 dudit mois.

VI. Georges d'Arbalestier, Ecuyer, Seigneur de Gigors, Blazac, & autres Terres en Valentinois, s'aſſocia avec ſon frère puîné, par acte du 14 Février 1481, approuvé par ſon père le 19 du même mois, du vivant duquel il épouſa *Louiſe de Maſſebœuf,* qui fit une donation à ſon fils de tous ſes biens, par ſon contrat de mariage du 16 Juin 1523. Ses enfans furent:

1. Aymar, qui ſuit;
2. Et Jeanne, qui fut mariée, & dont les héritiers tranſigèrent avec Aymar, ſon frère aîné, par acte paſſé devant *Collet*, Notaire és Comtés de Diois & de Valentinois, le 20 Janvier 1517, pour droits de légitime de Georges, leur père commun, qui furent acquittés par ledit Aymar, qui proteſta de ſes droits à la ſubſtitution portés en ſa faveur au teſtament de Claude, ſon ayeul.

VII. Aymar d'Arbalestier, Ecuyer, Sei-

gneur de Gigors, Blazac, Beaufort, & autres lieux, tranſigea avec les héritiers de JEANNE, ſa ſœur, par acte paſſé devant *Collet*, Notaire ès Comtés de Diois & de Valentinois, le 20 Janvier 1517, pour droits de légitime de GEORGES, leur père commun, qu'il acquitta avec proteſtation de ſes droits portés en ſa faveur au teſtament de CLAUDE, ſon ayeul. Il étoit ſi eſtimé du Pape CLÉMENT VII, qui ſiégeoit alors, que ce Pape lui accorda par une Bulle, différentes grâces ſpéciales & des privilèges particuliers, tant pour lui que pour cinq autres perſonnes qu'il voudroit nommer, Eccléſiaſtiques ou Laïques, en conſidération de ſes ſervices. Il teſta, par acte paſſé devant *Sauvain*, Notaire, le 14 Février 1547, en faveur de ſes enfans, & avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Mirabelli*, Notaire, le 16 Juin 1523, en préſence de ſa mère qui lui fit, en faveur de ce mariage, donation de tous ſes biens, *Marguerite Planchette*, laquelle, étant veuve, donna quittance à ſon fils aîné, par acte paſſé devant *Dufferre*, Notaire, le 8 Décembre 1547, par *Gaſpard Colau*, ſon fondé de pouvoir. Ses enfans furent:

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et CHARLES, qui céda tous les droits qu'il avoit dans la ſucceſſion de ſon père, à JEAN, ſon frère aîné.

VIII. JEAN D'ARBALESTIER, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Gigors, Blazac, Beaufort, &c., fut inſtitué co-héritier univerſel par le teſtament de ſon père du 14 Février 1547, conjointement avec CHARLES, ſon frère puîné, qui lui céda tous ſes droits. Il donna quittance tant pour lui, que comme étant aux droits de CHARLES, ſon frère, par acte paſſé devant *Dufferre*, Notaire, le 8 Décembre de la même année, à *Gaſpard Colau*, fondé de procuration de ſa mère, lors veuve dudit AYMAR D'ARBALESTIER, ſon père. Il ſervit dans l'arrière-ban de la nobleſſe que HENRI II avoit envoyée à Aigues-mortes, ſuivant un acquit du 20 Juillet 1552; puis fut Gouverneur de Barzet, Montpézat, Royac, Meyras, par commiſſion du 8 Mars 1570. Il avoit épouſé *Louiſe d'Urre*, avec laquelle il avoit fait un teſtament mutuel & réciproque le 22 Octobre 1567, par lequel ils inſtituent Noble ISAAC, leur fils unique, leur héritier univerſel.

IX. ISAAC D'ARBALESTIER, I^er du nom, Ecuyer, Seigneur de Gigors, Blazac, Beaufort, &c., inſtitué héritier univerſel de ſes père & mère par leur teſtament mutuel en ſa faveur du 22 Octobre 1567; il commanda une Compagnie de gens de guerre dans le Régiment de Cugé, par commiſſion de M. d'Ornano, Lieutenant de Roi de cette Province, du 1^er Août 1592; fut enſuite Gentilhomme ſervant du Roi HENRI *le Grand*, par Lettres de retenue du 18 Décembre 1594; rendit hommage pour ſes terres de Gigors, Blazac, Beaufort, Montclar, Labatro, le Plan-Suſe, Montmeyran la Gardette, &c., à la Chambre des Comptes du Dauphiné, les 1^er Juillet 1604 & 4 Février 1621; ſervit enſuite dans l'arrière-ban, ſuivant une quittance du 13 Février 1634; céda à ſes enfans, par acte paſſé devant *Béranger*, Notaire, une ſomme de 500 livres ſur Pierre Marcon, du lieu de Montclar. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Février 1590, *Eſther de Sauvain-du-Chaylar*, dont il eut:

1. CHARLES, Ecuyer, Seigneur de Montclar, Beaufort, Labatro, Gigors, le Plan-Suſe, Montmeyran, &c., dont il rendit hommage à la Chambre des Comptes le 24 Juillet 1655; il obtint Arrêt de la Chambre de l'Edit contre la Communauté de Loriot, qui lui diſputoit un fonds de Terre qu'il avoit acquis en 1639, par lequel cette Cour, après avoir vu ſes titres & pièces, ordonne qu'il continueroit d'en jouir aux mêmes franchiſes attribuées aux anciens Nobles par le Règlement de l'année 1639. Il fut Colonel de quatre milles Légionaires, & Maréchal des Camps & Armées du Roi. Il avoit épouſé, en 1622, une femme dont le nom, eſt ignoré, de laquelle il eut trois fils, deux deſquels furent tués au ſervice du Roi, & le troiſième mourut *ab inteſtat*. Les Terres de Beaufort & autres furent partagées entre 14 co-héritiers;
2. JEAN, qui céda à PAUL, ſon frère, par acte reçu par *Châtre*, Notaire, le 22 Février 1633, le Château de la Gardette & autres Terres à lui échues par le décès de CHARLES, ſon frère, & de ſes neveux;
3. Et PAUL, qui ſuit.

X. PAUL D'ARBALESTIER, Ecuyer, Seigneur de Beaufort, Mirabel, Gigors, Blazac, & autres lieux, tranſigea, par acte reçu par *Châtre*, Notaire, le 22 Février 1633, avec JEAN, ſon frère, qui lui céda le Château de la Gardette & autres Terres. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Garnier*, Notaire, en 1630, en préſence & du conſentement de ſon père, *Eléonore de Lambert-de-Saint-Vincent-de-Barcy*, dont il eut:

XI. Gaspard d'Arbalestier, Ecuyer, Seigneur de Mirabel, de la Gardette, Gigors, Beaufort, Blazac, &c., né le 26 Décembre 1634, & tenu sur les fonds de Baptême par Gaspard de Chabrillan, son oncle maternel, & Esther de Sauvain-du-Chailar, son ayeule paternelle; fut émancipé par son père en 1646, & maintenu dans sa noblesse, conjointement avec lui, par jugement rendu par M. *Dugué*, Intendant du Dauphiné, en 1668, après avoir produit ses titres de noblesse, & comme tels déchargés l'un & l'autre des taxes auxquelles ils avoient été imposés. Il reçut quittance, le 18 Avril 1675, de *Louis Targier*, Conseiller du Roi, ancien Receveur des Tailles de la ville de Montelimart, & commis par M. *Dugué*, Intendant du Dauphiné, pour le recouvrement des taxes qui devoient être payées par les Gentilshommes pour la convocation de l'arrière-ban, & mourut en 1718. Il avoit épousé, par contrat du 12 Septembre 1662, en présence de son père & de Charles d'Arbalestier, son oncle, *Charlotte d'Armand-de-Luz*, dont il eut:

1. Gaspard-Melchior-Balthasard, Ecuyer, Seigneur de Mirabel, la Gardette, Blazac, &c., qui fut premier Capitaine & Major du Régiment de Saint-Serond, d'où il s'est retiré à cause de ses blessures, & mourut en 1736. Il avoit épousé, par contrat du 24 Mars 1695, en présence & du consentement de ses père & mère, qui lui firent donation de tous leurs biens, & fixèrent la légitime de ses frères, & notamment d'Isaac, IIe du nom, son frère puîné, *N... de Reynier*, dont il eut quatre filles: l'une fut mariée avec *N... de Bouets*, Conseiller au Parlement de Grenoble; la seconde avec *N... d'Aspremont;* la troisième avec *N.... de Blocard-d'Orange;* & la dernière, nommée Lucrèce, fut mariée, par contrat du 1er Mars 1730, avec Gaspard-Melchior d'Arbalestier, Ier du nom, son cousin germain, pour réunir dans la Maison les biens de famille, ses sœurs n'ayant point d'enfans;
2. Isaac, qui suit;

Et quatre garçons, tués au service du Roi.

XII. Isaac d'Arbalestier, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Beaufort, la Gardette, &c., servit longtems dans le Corps-Royal d'Artillerie, résidant à Grenoble; il fut maintenu dans sa noblesse, lors de la recherche des fiefs en Languedoc, par Jugement de l'Intendant de cette Province, en 1718, après avoir produit ses titres, & comme tel, déchargé des taxes auxquelles il avoit été imposé; & mourut en 1747. Il avoit épousé, par contrat du 22 Novembre 1704, en présence & du consentement de son père, & du Seigneur de Mirabel, son frère aîné, *Marie Gaillard-de-la-Chaux*, dont il eut entr'autres enfans:

XIII. Gaspard-Melchior d'Arbalestier, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Beaufort, la Gardette, &c. Il servit longtems avec son père dans le Corps-Royal d'Artillerie résidant à Grenoble, & mourut en 1761. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Saunier*, Notaire à Grave, le 1er Mars 1730, Lucrèce d'Arbalestier, sa cousine germaine, fille & quatrième enfant de Gaspard-Melchior-Balthasard d'Arbalestier, oncle de son mari, & de *N... de Reynier*, en présence & du consentement de leurs pères, qui leur donnoient, en faveur de cette alliance chacun, la moitié de tous leurs biens. Il eut de ce mariage:

1. Gaspard-Melchior, qui suit;
2. Et Paul-Isaac, Chevalier, Seigneur de la Gardette & de Beaufort, d'abord Lieutenant au Régiment de Ségur, Infanterie, puis Lieutenant en premier dans celui de Soissonnois, réformé en 1749; remplacé dans les Grenadiers-Royaux du Dauphiné en 1750, d'où il a passé dans le Régiment de Belsunce en 1753; il a fait toutes les dernières guerres avec ce Corps, & a été créé Chevalier de Saint-Louis & Major-Commandant à Mont-Dauphin en 1768. Il a épousé, cette même année, *Catherine de Michalon*, sœur d'*Arnaud-Louis de Michalon*, Chanoine du Chapitre noble de Saint-Chef en Dauphiné, où les preuves se font pour y être admis; il a eu Arnaud-Louis, Chevalier, né en 1769.

XIV. Gaspard-Melchior d'Arbalestier, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Mirabel, la Gardette, Blazac, &c., a épousé, en 1756, *Louise de Chananeille-de-Bellenave*, dont il a:

1. Isaac-Paul-Claude, Chevalier, né en 1761;
2. François-Régis, Chevalier, né en 1762;
3. Et Lucrèce, Demoiselle, née en 1759.

Généalogie dressée sur un Mémoire envoyé, & certifié avoir été fait sur les titres, par M. le Baron *de Bruyères-Saint-Michel*, Syndic de la Noblesse du Bas-Dauphiné.

Les armes sont: *de gueules, au chevron*

d'argent, chargé de cinq pommes de pin de ſinople, & accompagné de trois étoiles d'or, poſées deux & une.

ARBALESTRE: *d'azur, à trois arbaleſtres d'or, poſées* 2 *&* 1.

ARBAUD, en Provence. I. BARTHÉLEMY D'ARBAUD, Chancelier du Roi ROBERT, eſt la tige de cette famille. On le trouve qualifié *Miles,* Chevalier, dans pluſieurs actes paſſés aux années 1324 & 1326. Noſtradamus le nomme parmi les Hommes illuſtres de ce tems-là, dans ſon *Hiſtoire de Provence*, fol. 338. Il épouſa *Béatrix de Fos*, fille de *Roſſelin de Fos*, de laquelle il eut:

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et MELCHIOR, rapporté ci-après.

JEAN D'ARBAUD s'établit à Arles, où il paſſa pluſieurs actes dans lesquels il eſt qualifié *Damoiſeau*. Il conſte, par une Charte de l'Egliſe de Saint-Trophime de cette Ville, datée de 1343, qu'il fonda une Meſſe qu'on doit dire chaque lundi, à la Chapelle des âmes du Purgatoire de la même Egliſe, pour le repos de l'âme de BARTHÉLEMY D'ARBAUD, ſon père. Ses deſcendans ont toujours ſoutenu de la manière la plus honorable leur nobleſſe. Ils l'avoient illuſtrée par leurs ſervices dans les Armées de nos Rois & par leurs bonnes alliances. Cette branche étoit connue à Arles ſous le nom d'ARBAUD-BLONZAC. Elle portoit pour armes : *d'argent, au griffon de ſable, la patte dextre d'aigle, & la jambe ſéneſtre de lion, vêtues ou écorchées de gueules.*

II. MELCHIOR D'ARBAUD, ſecond fils de BARTHÉLEMY, ſuccéda aux Seigneuries & poſſeſſions que ſon père avoit dans la Haute-Provence. Il épouſa, en 1338, *Blanche de Sabran*, dont il eut:

III. GUILLAUME D'ARBAUD, qualifié *Nobilis & potens vir,* dans pluſieurs reconnoiſſances paſſées par divers particuliers de la ville d'Aups, aux années 1389 & ſuivantes, juſqu'en 1400. Il épouſa *Antoinette de Pigono,* ou *Pingon,* & fut père de

IV. ARBAUD D'ARBAUD, Co-Seigneur d'Aups, marié avec *Suſanne de Caſtellane,* fille de *Pons,* le 18 Août 1420. Il fut premier Conſul de la Ville d'Aix, en 1428. Noſtradamus, *Hiſtoire de Provence*, fol. 561, parlant des Gentilshommes célèbres en l'an 1419, fait mention D'ARBAUD ARBAUD, Seigneur d'Aups; il eſt qualifié, *Magnificus & potens vir*, dans pluſieurs reconnoiſſances des années 1405, 1408, juſqu'en 1427, reçues par *Bellandi*, Notaire d'Aups. Il fit ſon teſtament, le 14 Janvier 1445, en faveur de ſon fils.

V. GUILLAUME D'ARBAUD, Co-Seigneur d'Aups, Seigneur de Breſt, de Bargemont, de Comps, de Callas, de Malignon & de Fabrègues lequel teſta auſſi en 1505 (*Poëſi*, Notaire de Villecroze). Il laiſſa d'*Honorade de Fabri*:

1. PIERRE, tige des Seigneurs de *Gardane* & de *Jouques;*
2. HONORÉ, chef de la branche des Seigneurs de *Breſt* & de *Châteauvieux*, rapportée ci-après ;
3. Et JEAN, qui fut légataire de la Seigneurie de Fabrègues. Il ſe retira à Aix, où il acquit un Office de Maître Rational en 1502. HONORÉ, ſon fils, fut pourvû de la même charge en 1523. Cette branche eſt éteinte dans la Maiſon de *Roux-la-Péruſſe,* qui en porte le nom & les armes.

PREMIÈRE BRANCHE
des Seigneurs DE GARDANE & DE JOUQUES.

VI. PIERRE D'ARBAUD, inſtitué co-héritier par GUILLAUME, ſon père, eut les terres de Bargemont & de Callas; il fut premier Conſul d'Aix, Procureur du pays, en 1545. Il épouſa en premières noces *Marguerite de Pontevès*, & en ſecondes noces *Honorade de Bourgarel*. Il laiſſa du premier lit :

JACQUES D'ARBAUD, ſurnommé *le Majeur*, qui fit la branche des Seigneurs de *Rognac*, éteinte dans la Maiſon de *Thomaſſin Bailliane*.

Du ſecond lit vinrent:

JACQUES D'ARBAUD, dit le *Mineur*, & HONORÉ, qui ſuit. De JACQUES *le Mineur* étoient iſſus les Seigneurs de *Porchères*, qui faiſoient leur demeure à Saint-Maximin & à Marſeille, & les Seigneurs *de la Chapelle-Senevois*.

VII. HONORÉ, Seigneur de Gardane, fut pourvu d'un office d'Avocat-Général en la Cour des Comptes de Provence, l'an 1554; il acquit une portion de la terre de Gardane, & eut de *Jeanne de Bompar* :

1. JOSEPH, qui ſuit;
2. HONORÉ, Chevalier de Malte, & pourvu d'une Commanderie en 1607 ;
3. GÉRARD, ſecond Colonel d'Aix en 1621, mort ſans alliance ;
4. Et LOUISE, mariée en 1588 à noble *Jean de Gaillard*.

VIII. JOSEPH D'ARBAUD fut reçu Avocat-Général à la Cour des Comptes l'an 1595, & marié avec *Louiſe Thomas*, dont il eut:

IX. Jean-Augustin d'Arbaud, reçu Conſeiller en la Cour des Comptes l'an 1632. Il réunit encore une portion de la terre de Gardane le 28 Août 1635. Il fit ſon teſtament en 1649, & inſtitua héritier Jacques, ſon fils.

X Jacques d'Arbaud, Seigneur de Gardane, acquit la terre de *Jouques* ; il épouſa, en 1674, *Marguerite de Maurel du Chafaut*, de laquelle il eut entr'autres enfans :

1. André-Elzéar, qui ſuit ;
2. Charles, mort Major dans le Régiment de Champagne ;
3. Et Joseph, Seigneur de Gardane, Chef d'Eſcadre des Armées Navales.

XI. André-Elzéar, Seigneur de Jouques & de Gardane, a été ſucceſſivement Conſeiller & Préſident à Mortier au Parlement d'Aix. Il épouſa, en 1697, *Anne de Citrany*, fille de *Joſeph*, Conſeiller à la Cour des Comptes. Il eſt mort en 1744, & a laiſſé :

1. Jean-Joseph-Augustin, qui ſuit ;
2. Gaspard, Officier de Galère, & Chevalier de Saint-Louis ;
3. François-Casimir, Chanoine de l'Egliſe d'Aix, Abbé de Saint-Laurent de Combelongue ;
4. Et Bache-Alexandre, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi.

XII. Jean-Joseph-Augustin d'Arbaud, Seigneur de Jouques & d'Ongles, Conſeiller au Parlement, a épouſé *Lucrèce-Françoiſe-Cécile de Renaud*, Dame d'Ongles, fille de *Jean de Renaud*, Seigneur dudit lieu, de laquelle il a eu :

1. & 2. André-Elzéar, & Joseph Bache, qui eſt Officier des Vaiſſeaux du Roi.

Cette branche a formé des alliances, par filles, avec les Maiſons de *Bricar, Dedons, Durand-Gaillard, Iſoard, Michaëlis, Thomaſſin-Bailliane, Thomaſſin-Mazaugues, Bonnet-Coſtefrède*. Il y a une tante & une ſœur de Jean-Augustin d'Arbaud, ci-deſſus, Religieuſe au premier Monaſtère de Sainte-Urſule d'Aix.

Les armes de cette branche : *d'azur, au chevron d'argent & au chef d'or, chargé d'une étoile de gueules.*

SECONDE BRANCHE

des Seigneurs de Brest & de Chateauvieux.

VI. Honoré d'Arbaud, inſtitué auſſi héritier, par le teſtament de Guillaume II, ſon père, fut Seigneur de Saint-Jean de Breſt ; il teſta le 12 Septembre 1524, & laiſſa de *Marguerite de Clary :*

VII. Honoré II, qui eut de ſa femme *Antoinette de Portanier :*

VIII. Melchior d'Arbaud, marié en 1545 à *Françoiſe de Laugier*, dont il eut :

Guillaume, qui ſuit, & Antoine-Marcelin, marié avec *Blanche de Barras*. Il étoit chef de la branche éteinte des Seigneurs de *Breſt*.

IX. Guillaume, épouſa *Diane de Barras*, ſœur de *Blanche*, en 1571. Il fut père de :

X. François d'Arbaud, marié, en 1625, avec *Marguerite de Fabri-Fabrègues*, dont il eut :

1. Melchior, qui ſuit ;
2. François, reçu Chevalier de Malte en 1653 ;
3. Et Marguerite, mariée à *Céſar de Sabran*.

XI. Melchior II, Seigneur de Fos-Amphoux & de Chateauvieux, épouſa en 1660 *Françoiſe de Reimond-Déoux*, dont il eut :

1. Alexandre, qui épouſa la Dame de *Pontevès-Bargème*, dont naquit Françoise, mariée dans la Maiſon de *Chailans-Mouriés ;*
2. Antoine, qui ſuit ;
3. Et François, reçu Chevalier de Malte.

XII. Antoine d'Arbaud, Seigneur de Châteauvieux, ci-devant Chevalier de Malte, a été marié 1° avec *N...* ; 2° le 1er Juin 1723, avec *Jeanne de Gaufridy de Fos*.

De ſon premier mariage eſt né :

Louis, Chevalier de Saint-Louis, Officier des Vaiſſeaux du Roi.

Du ſecond lit ſont iſſus :

Deux fils, l'un reçu Chevalier de Malte, & mort Officier des Vaiſſeaux du Roi ; l'autre fut admis, après avoir fait ſes preuves, dans l'une des places de l'Abbaye ſécuriſée de Saint-Victor-lez-Marſeille, le 19 Juillet 1751. Voyez l'*Hiſtoire héroïque & univerſelle de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, pag. 47.

Cette Branche porte les mêmes armes que la branche aînée, éteinte, qui avoit été formée au ſecond degré par Jean. Voyez ci-deſſus.

ARBAUT, en Provence : *d'or, au griffon de ſable, la patte droite d'aigle, la jambe ſeneſtre de lion, vêtue ou écorchée.*

ARBELOT, en Provence : *d'azur, à 4 arcs d'or, cordés de ſable, ſurmontés de 4 étoiles d'or.*

ARBERG, Seigneur de Valengin : *de gueu-*

les, au pal d'or, chargé de trois chevrons de ſable.

ARBIE, en Breſſe : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois têtes de cerf d'or.*

§ ARBO (D'), ancienne famille noble, originaire du pays d'Albret, diviſée en deux branches: la première, connue ſous le nom D'ARBO DE CASTELMERLE, & la ſeconde, ſous celui D'ARBO DE CASAUBON. Suivant un Mémoire de famille qu'on nous a fait paſſer, elle remonte à

JEANNOT & PEYROT, frères, Seigneurs de *Caſtelmerle*, appelés TINGON, parce qu'ils ſortoient de l'ancienne Maiſon de TINGON, rendirent hommage, le 30 Juin 1445, à Charles, Seigneur d'Albret: c'eſt ce que nous apprend un inventaire de pièces, produites à Saint-Sever, le 14 Mars 1668, devant le Commiſſaire Subdélégué, de l'Intendant de la Province, commis pour la recherche des *Uſurpateurs de la Nobleſſe;* & cette famille, ſur la vérification de ces titres, a été confirmée dans ſon ancienne Nobleſſe; & on voit, par cette confirmation, que la branche D'ARBO DE CASAUBON eſt ſortie en ligne directe d'une branche cadette de celle D'ARBO DE CASTELMERLE. On voit auſſi, par une autre Sentence, rendue le 29 Novembre 1720, par M. de Seſſeville, Intendant de la Généralité d'Auch & de Béarn, en faveur de JEAN-LOUIS D'ARBO DE CASTELMERLE, qui, dans le même temps, préſenta une requête au même Intendant, dans laquelle il diſoit que la branche D'ARBO DE CASAUBON ſe trouvoit inhérente à ſon rang & aux biens acquis par tous ſes ancêtres, par une filiation établie par leſdits titres produits.

Cette famille poſſédoit la Terre de Caſtra, & les Roturiers ne poſſédoient aucun fiefs avant l'an 1050.

JEANNOT D'ARBO, de concert avec PEYROT, ou PIERRE D'ARBO, ſon frère cadet, dont il ſera parlé après la poſtérité de ſon aîné, rendirent hommage de leurs Terres à Alain, Sire d'Albret, en préſence de M. de Baylens, Marquis de Poyanne, le 30 Juin 1445, & l'extrait de cet hommage en fut délivré le 2 Juin 1520.

Ce JEANNOT D'ARBO, Seigneur de Caſtelmerle, Bettoq & Lier, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

JEANNOT D'ARBO, IIe du nom, Seigneur des mêmes Terres que ſes père & ayeul, qui laiſſa BERNARD D'ARBO (*a*), auſſi Seigneur des mêmes terres que ſon père, qui eut pour fils, GUILLAUME D'ARBO, qui ſuit:

GUILLAUME D'ARBO, Seigneur de Caſtelmerle & de Lier, donna, devant l'Evêque de Leſcar, Lieutenant-Général du Roi de Navarre, le dénombrement des Terres qu'il tenoit à foi & hommage dudit Roi, & il épouſa, par contrat du 19 Août 1582, *Lionne de Baſſabat,* dont il eut:

JEAN-BERTRAND D'ARBO, Sieur de Caſtelmerle, &c., qui rendit hommage à la Chambre des Comptes de Nérac, le 18 Février 1606, & ſe maria, par contrat du 27 Mars 1615, à *Suſanne de Montgrand;* il en eut:

JEAN, qui rendit hommage à la même Chambre, & obtint Sentence de vérification de ſes titres. FRANÇOIS D'ARBO DE CASTELMERLE (*b*), frère ou fils de JEAN, fut Capitaine au Régiment de Montauſier, par Commiſſion du 19 Mai 1650. « Il épouſa, par contrat du 30 Avril 1652, *Bertrande du Caſſe.* » JEAN D'ARBO DE CASTELMERLE, ayant obtenu, ſur la vérification de ſes titres, ſa maintenue de Nobleſſe en 1668, devant le Commiſſaire-Subdélégué de l'Intendant de la Province, commis pour la recherche des *Uſurpateurs de la Nobleſſe,* ſe maria avec *N... Burguerieu,* dont il eut: 1. ANDRÉ, qui ſuit; 2. & JEANNE, ce qui eſt prouvé par ſon teſtament, du 12 Octobre 1664, retenu par *Lagardère*, Notaire Royal.

ANDRÉ D'ARBO DE CASTELMERLE épouſa par contrat du 1er Février 1682, *N... d'Arbo de Caſaubon,* ſa parente, dont il eut:

JEAN-LOUIS D'ARBO DE CASTELMERLE, qui obtint la confirmation de ſa nobleſſe en 1620, par jugement du Seigneur de *Seiſſeville*, Intendant de la Généralité d'Auch & de Béarn. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Novembre 1714, *Catherine de Bérard*, dont il eut:

ADRIEN D'ARBO DE CASTELMERLE, qui eſt le chef actuel de cette branche aînée. Il n'a point de poſtérité; & ſes couſins de la branche ca-

(*a*) La Chenaye-Desbois l'appelle BERTRAND. *(Note des Editeurs).*

(*b*) La Chenaye-Desbois, dans ſa Notice, tom. Ier, ancienne édition in-4°, le dit fils unique de JEAN-BERTRAND, & le fait père d'un FRANÇOIS, IIe du nom, qui fut aſſigné pour produire ſes titres de nobleſſe. *(Note des Editeurs.)*

dette, dont nous allons parler, doivent lui ſuccéder par portions égales.

SECONDE BRANCHE.

PEYROT ou PIERRE D'ARBO, frère puîné de JEANNOT, chef de la branche aînée, épouſa en 1460, *Marguerite de Latanne-Salane*, dont vint:

PIERRE D'ARBO DE CASAUBON, IIe du nom, qui ſe maria, en 1493, avec N.... de *Coudray*, de laquelle il eut:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. Et JEAN, dont on ignore la poſtérité.

PIERRE D'ARBO DE CASAUBON, IIIe du nom, épouſa en 1529, *Jeanne de Plan*, dont il eut:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. Et PHILIPPE, dont on ne connoît que le nom.

« PIERRE D'ARBO DE CASAUBON, IVe du nom, épouſa en 1562 *N.... du Cros*, dont il eut: »

PIERRE D'ARBO DE CASAUBON, Ve du nom, qui épouſa, en 1597, *Marguerite de Lartigue*, dont vint:

PIERRE D'ARBO DE CASAUBON, VIe du nom, Capitaine d'Infanterie qui ſe maria en 1636, avec *N... Saubade-de-Cloche*, dont il eut:

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. Et RENÉ, Curé de Goute en la Sénéchauſſée de Saint-Sever.

FRANÇOIS D'ARBO DE CASAUBON, Capitaine au Régiment de Teſſé, ſe maria en 1671, avec *N... Labeyrie*, fille de *Pierre*, Seigneur de Céralieu & de ſes dépendances, dont:

1. PIERRE D'ARBO DE CASAUBON, qui fut comme ſon père, Capitaine au Régiment de Teſſé;
2. Et RENÉ, qui ſuit.

RENÉ D'ARBO DE CASAUBON, auſſi Capitaine au Régiment de Teſſé, partagea en 1709, avec ſon frère aîné, la ſucceſſion de ſes père & mère, & épouſa, en 1723, *N... de la Pierre*, dont ſont iſſus:

1. JOSEPH, qui ſuit;
2. PIERRE D'ARBO DE CASAUBON, Capitaine au Régiment de Bleſois & Chevalier de Saint-Louis;
3. JEAN-PIERRE, mort ſans poſtérité;
4. & 5. Et deux filles, une mariée le 4 Octobre 1765 à *N... Verges*, habitant du lieu du Duché d'Albret.

JOSEPH D'ARBO a été maintenu dans ſon ancienne nobleſſe, par Jugement de M. *d'Aine*, Intendant de Bayonne; nous ne croyons pas qu'il ſoit marié.

Les armes: *aux* 1 *&* 4 *d'or, à deux lions rampans de gueules, aux* 2 *&* 3 *d'argent, à deux arbres de ſinople.*

ARBOIS, Seigneur de Blanchefontaine: *d'azur, au loup paſſant de pourpre, la tête contournée, accompagnée en chef de trois cloches d'argent.*

ARBOIS: *de ſable, au cor d'argent, lié de même en ſautoir.*

ARBON. C'eſt une ancienne Nobleſſe de Franche-Comté, éteinte dans *Jacques d'Arbon*, Ecuyer, Seigneur de Châteauvilain & de la Chaux, qui fit hommage de ces deux Terres au Seigneur d'Arlay, le 19 Septembre 1414. Il mourut ſans poſtérité avant 1419, laiſſant la Seigneurie de la Chaux aux enfans de *Catherine*, ſa ſœur, & celle de Châteauvilain à *Claude*, ſon autre ſœur.

Armes: *de ſable, à la croix ancrée d'or, chargée en cœur d'un écuſſon d'azur, au lion d'argent.*

ARBORIC, Seigneur de Sartirane: *d'azur, au ſautoir d'argent, ancré & alaiſé, cantonné de quatre fleurs-de-lys d'or; au chef de même, chargé d'une aiglette de ſable, couronnée de même.*

ARBOUSSIER, famille du Languedoc. GASPARD D'ARBOUSSIER fit ſon teſtament en l'an 1556. Il étoit triſayeul de JEAN-FRANÇOIS D'ARBOUSSIER, Seigneur de Montagut, Capitaine de Cavalerie en 1692, mort le 8 Octobre 1725, âgé de 57 ans, laiſſant de ſon mariage, accordé en 1704, avec *Anne d'Aveſſens*, fille de *Jean-Jacques d'Aveſſens*, Seigneur de Saint-Rome, & de *Marie de Roſel*:

1. JEAN-JACQUES, Ecuyer, Seigneur de Montagut, Diocèſe de Toulouſe;
2. LOUIS, Ecuyer, né le 22 Juin 1711;
3. PHILIPPE, né le 10 Novembre 1712;
4. JEAN-LOUIS, né le 25 Octobre 1716;
5. JEAN-FRANÇOIS, né le 26 Février 1718;
6. JOSEPH, né le 5 Novembre 1720:
7. & 8. GABRIELLE & LOUISE, Religieuſes;
9. Et MARIE, née le 27 Septembre 1707. *Armorial de France*, reg. I, part. I.

Les armes: *d'argent, à un arbre de ſinople, planté ſur une terraſſe de même, mouvante de la pointe de l'écu, & accoſté de deux lions de gueules, affrontés contre le*

tronc de l'arbre, ayant chacun une patte de derrière poſée ſur la terraſſe.

ARC, en Barrois : branche cadette de la Maiſon de *Vienne*, en Bourgogne, dont le dernier, FRANÇOIS DE VIENNE, IIe du nom, mort à Turin, ſans alliance, en 1537, inſtitua pour ſon héritier *Antoine de Bauffremont*, ſon neveu, à condition de porter le nom & les armes de *Vienne*. Voyez VIENNE.

Armes : *d'azur, à une couronne royale d'or, ſoutenue d'une épée d'argent en pal, la pointe en haut, croiſetée & pommetée d'or & cottoyée à chaque flanc d'une fleur-de-lys de même.*

ARC : *d'azur, à un arc d'or, chargé de trois flêches, celle en pal encochée d'argent & empennée d'or, & les deux autres en ſautoir, empennées d'argent.*

ARCAC : *d'argent, à trois bandes de gueules, au chef d'or, chargé d'un arc de ſable.*

ARCAMBOURG, Seigneur de Flottemanville, en Normandie, Election de Valognes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois roſes de même*, 2 & 1.

ARCÉ : *écarteléaux* 1 & 4 *d'azur, au franc canton d'or, à la bande de même brochante ſur le tout ; au* 2 *de* Bourbon ; *& au* 3 *de* Ferrières.

* ARCELOT, en Bourgogne, Terre & Seigneurie érigée en Marquiſat, par Lettres du mois de Mars 1694, enregiſtrées à la Chambre des Comptes de Dijon le 17 Mars 1697, en faveur d'*Alphonſe de Guerribout*, Chevalier, Marquis de Favery, Gouverneur de Marſal, Grand-Bailli de Melun. Il n'a laiſſé d'*Eliſabeth de Tinerand-de-Chalange* que trois filles : une de ſes filles, *Eliſabeth Guerribout*, épouſa, le 23 Mars 1695, *Jean-Louis de Maſſuau*, Préſident au Grand-Conſeil, auquel elle porta en dot le Marquiſat d'*Arcelot*, qui depuis ce tems eſt dans cette famille ; une autre, nommée *Geneviève de Guerribout-de-Favery*, s'eſt mariée avec *Pierre Carrel*, Chevalier, Seigneur de Vaux, de Boncourt, de Caillouet, de Mautry, de Carrel, &c.

ARCEMALE. Cette famille, d'une ancienne nobleſſe de Sologne, où elle poſſédoit le Fief de Marembert, en la Paroiſſe de Tremblevie, relevant du Comté de Blois, étoit connue dès l'an 1360, que vivoit BERNARD D'ARCEMALE, Ecuyer, père de GUILLAUME, qualifié *Damoiſeau*, en 1377, dont le fils ROBERT, Ecuyer, Seigneur de Marembert, avoit pour femme, vers l'an 1410, *Marion de Guilly*, fille de *Jean de Guilly*, Ecuyer, Seigneur des Marais. Cette branche, après avoir fourni VIII degrés, à fini par deux filles.

Les Seigneurs de la Blanchardière, la Fretière & du Langon, en Berry, & dans le pays d'Aunis, ſont ſortis des Seigneurs d'Arembert, & ont commencé à *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Fretière, père de *Louis*, Seigneur de Blanchardière, Paroiſſe de Villegouin, en Berry, qui épouſa en premières noces *Sylvine Bodot de la Viorne*, & en ſecondes noces, en 1573, *Anne Bodin*. Ce *Louis* eſt ayeul de JACQUES D'ARCEMALE, Ecuyer, Seigneur du Langon, qui a laiſſé pluſieurs enfans de *Claude de Berthon*, fille de *Jean de Berthon*, Ecuyer, Seigneur de Logerie.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un croiſſant de même.*

ARCES, Maiſon des plus anciennes & des plus illuſtres du Dauphiné, même une des plus conſidérables, tant par les différens Grades & grands Emplois Militaires dont ceux de ce nom ont été décorés, que par les éminentes Dignités Eccléſiaſtiques dont ils ont été revêtus.

M. d'Hozier, Juge-d'Armes de France, a dreſſé la généalogie de cette Maiſon, en 1626, & la remonte, par une ſuite d'ayeux prouvée par des titres authentiques, au milieu du XIIe ſiècle, c'eſt-à-dire à l'an 1160. Elle a été conſidérable dans ſa Province, & ce Vaudeville :

Arces, Varces, Granges & Commiers,
Tel les regarde, qui n'oſeroit les férier.

qu'on lit dans les Hiſtoriens du Dauphiné, fait voir qu'elle y étoit même redoutable. Tous les regiſtres de la Chambre des Comptes du Dauphiné ſont remplis des hommages rendus par les Seigneurs d'ARCES aux Dauphins Viennois, & enſuite aux Rois de France, & M. d'ARCES vient tout récemment (en 1769) d'y faire enregiſtrer tous ſes titres.

Cette Maiſon, dans le XIIIe ſiècle, ſe diviſa en deux branches par GUIGUES & AIMON D'ARCES. De celle de GUIGUES ſont ſortis, en-

tr'autres perſonnages illuſtres, JEAN D'ARCES, Archevêque de Tarantaiſe, créé Cardinal par le Pape NICOLAS V, en 1449; & le fameux ANTOINE D'ARCES, dit le *Chevalier Blanc*, Seigneur de Licieux & de Livarroſt, & premier Baron de Normandie, Capitaine de 500 hommes de pied, & Lieutenant-Général du Royaume d'Ecoſſe, où il fut nommé Vice-Roi. Il fut un des favoris les plus chéris du Roi HENRI III, & un des Athlètes qui ſortit victorieux du combat des *trois contre trois*. Cette branche a fini dans JACQUES D'ARCES, Seigneur de la Roche-de-Glun, & Gouverneur de la Ville de Creſt, en Dauphiné.

Il reſte, ſous le nom d'ARCES, la branche qui a pour auteur, AIMON, frère de GUIGUES, établie à Domène, dans la vallée de Gréſivaudan, en Dauphiné.

I. AIMON D'ARCES, Seigneur des Maiſons-Fortes, de Domène & de la Pierre, épouſa, en 1289, *Ambroiſie de Beaumont*, de laquelle il eut:

SOFFREY, qui ſuit, & AIMON.

II. SOFFREY D'ARCES, Chevalier, Seigneur des Maiſons-Fortes, de Domène, de la Pierre & de Réaumont, fort conſidéré des deux derniers Dauphins Viennois, fut Maréchal de Dauphiné, (charge ſemblable à celle des Maréchaux de France, dit Monſieur de Valbonnois, dans ſon *Hiſtoire du Dauphiné*, tom. I, pag. 49 & 50.) Il en fut décoré, tant en conſidération des bons ſervices qu'il avoit rendus à l'Etat, que de ceux de ſes prédéceſſeurs. Une autre preuve de la conſidération qu'on avoit pour lui à la Cour des Dauphins Viennois, c'eſt qu'il fut un des premiers favoris d'ISABELLE de France, épouſe de GUIGUES, Dauphin, XIII^e^ du nom, qui lui donna procuration le 23 Mars 1330, pour aller en France pourſuivre ſes droits ſur la ſucceſſion du Roi PHILIPPE *le Long*, ſon père, & de la Reine JEANNE de Bourgogne, ſa mère. Il fournit des troupes au Dauphin, pour garder ſes châteaux, comme on le voit par les anciens Comptes de la Châtellenie du Briançonnois.

C'étoit un Seigneur que le Dauphin qualifioit de ſon *Conſeiller*, & même de la qualité de *Chevalier*, *(Miles)*, qualification des plus honorables, qui n'étoit donnée qu'aux perſonnages les plus illuſtres. Il occupa les premières charges de la Province; auſſi le trouve-t-on qualifié de *Noble & Puiſſant Seigneur*, de même qu'ARTHAUD, ſon fils & pluſieurs de ſes deſcendans. Il fut Bailli du Briançonnois, & en même tems Maréchal de l'Armée du Dauphin, & en cette qualité il conduiſit les Troupes du Dauphin en France, pour aider le Roi à combattre les Anglois. Le nom de ſa femme ne nous eſt pas connu, mais il eut cinq garçons: SOFFREY, LOUIS, JEAN, PIERRE & ARTHAUD, qui ſuit; (la poſtérité des quatre premiers nous eſt inconnue) & une fille nommée EGLANTINE.

III. ARTHAUD D'ARCES épouſa *Aynarde de Ceuſon*, veuve du Connétable de *Theis* en 1343: dans pluſieurs comptes de la Recette générale il eſt qualifié de *Meſſire*, de *Chevalier* & de *Bailli du Briançonnois*, & dans ſon teſtament de *Puiſſant Seigneur*, & ſuivant un compte de la Recette générale de 1393, il avoit pour ſon Lieutenant Noble *Michel Raoul*. Il rendit hommage à HUMBERT, Dauphin, pour les Maiſons Fortes & Réaumont, le 2 Juin 1348, & teſta le 25 Février 1378. Il eut pour fils GUIGUES, qui ſuit:

IV. GUIGUES D'ARCES eſt qualifié partout de *Meſſire* & de *Chevalier*. On trouve à la Chambre des Comptes du Dauphiné une quittance paſſée en 1381, par pluſieurs Seigneurs, pour leur vacation à l'Arrière-Ban convoqué par M. de *Beauville*, pour la défenſe du Dauphiné, au nombre deſquels Seigneurs (qui n'étoient que les plus illuſtres de la Province) étoit GUIGUES D'ARCES; il épouſa, 1° *Arthaude de Bompar*, de laquelle il eut un fils & deux filles, qui moururent ſans poſtérité; 2° *Jeanne de Commiers*, fille de *Raoul*, Seigneur de *Commiers*; il teſta le 14 Décembre 1397, & eut de ſon mariage:

1. ARTHAUD, qui ſuit;
2. 3. 4. & 5. MORARD, GUIGUES, MARIE & CATHERINE.

V. ARTHAUD D'ARCES, II^e^ du nom, Chevalier, Seigneur des Maiſons-Fortes, de Domène & de Réaumont, ſuivant une délibération des États de la Province, tenus à Vienne, pour la défenſe du Dauphiné, lorſque l'on craignoit que les Anglois, qui étoient en France, ne paſſaſſent le Rhône, pour y venir, en 1388, fut élu pour faire la diſtribution des Vavaſſeurs. Dans une convocation des États à Grenoble, du 19 Octobre 1392, par M. de *Montmaur*, Gouverneur de la Province, parmi les noms de ceux auxquels on écrivit, qui n'étoient que les Seigneurs les plus diſtingués, on

trouve Meſſire ARTHAUD D'ARCES, & dans une délibération priſe à Romans, en 1400, où étoient aſſemblés les gens des trois États, ARTHAUD D'ARCES y eſt qualifié, avec quatre autres Seigneurs, de *Meſſire* & d'*Auditeur des Comptes des trois États:* il épouſa FRANÇOISE D'ARLES, ſa parente, fille de LOUIS, Seigneur de la Baſtie; il mourut *ab inteſtat*, en 1426, & laiſſa :

1. CLAUDE, qui fit ſon cadet héritier, par ſon teſtament du 8 Octobre 1481;
2. Et LOUIS, qui ſuit.

VI. LOUIS D'ARCES, Ier du nom, fut Miſtral de Réaumont. Ducange, tom. IV de la nouvelle édition de ſon Gloſſaire, folio 778, dit: *Que les Miſtraux avoient le commandement des villes, avec tout pouvoir d'impoſer des Loix*. Les prédéceſſeurs d'ARTHAUD II avoient, de père en fils, tous poſſédé la Miſtralie de Réaumont, qui avoit été donnée à SOFFREY D'ARCES, en récompenſe des ſervices rendus par ſa Maiſon, & ſes deſcendans l'ont encore poſſédée long tems après lui. Dans la réviſion des feux de Réaumont, il eſt fait mention de Noble LOUIS D'ARCES, & il eſt qualifié de *Miſtral dudit lieu*. Il épouſa *Guygonne du Fray*, fille de *Jean-Antoine*, & d'*Anne de Grolée*; il mourut en 1490, & eut:

1. LOUIS, qui ſuit;
2. 3. & 4. ISABEAU, GUYGONNE & FRANÇOISE.

VII. LOUIS D'ARCES, IIe du nom, Chevalier, Seigneur des lieux ci-deſſus mentionnés, Lieutenant-Colonel au Régiment de Montferrat, Infanterie, par Brevet du 3 Octobre 1503, Miſtral de Réaumont, fut un grand Capitaine. On trouve à la Chambre des Comptes de Grenoble l'ordre & le nombre des gens de guerre, avec les lettres du Chevalier Bayard, écrites à l'Evêque de Grenoble, ſon oncle, où il parle de la bravoure de LOUIS D'ARCES, qui étoit Capitaine employé contre l'armée du Pape, du Roi d'Eſpagne & des Vénitiens, devant la ville de Ravenne; il fut laiſſé en ôtage lors de la capitulation faite par M. de Belliers, avec le Duc de Savoie. Il teſta le 3 Juillet 1506, & eut de *Catherine Machi-de-Montagneu:*

1. ANTOINE;
2. HUMBERT, qui ſuit;
3. 4. & 5. SOFFREY, LOUIS & GUIGUES;
6. Et CLAUDE, Abbé de Boſcodon, élu Archevêque d'Embrun en 1510.

VIII. HUMBERT D'ARCES, Chevalier, Seigneur de Montagneu & de pluſieurs autres Terres, acquit en 1536 la totalité de la Seigneurie de Réaumont, où il avoit déja de grands biens, & dont il poſſédoit, à même titre que ſes ancêtres, la Miſtralie. Le Domaine Delphinal ayant été aliéné de ſon tems, il eſt qualifié de *puiſſant Seigneur* dans la tranſaction que fit CLAUDE, ſon fils avec ſes frères en 1565. Il épouſa *Louiſe de la Poype*, fille de *Claude*, Seigneur de Serrières, & de *Françoiſe de la Balme*; il en eut:

1. CLAUDE, qui ſuit:
2. JEAN, qui fut un des braves Guerriers de ſon tems; il ſe ſignala à la bataille de Moncontour, gagnée ſur le Comte de Mansfeld, le 7 Octobre 1569: il fut fait Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel par CHARLES IX;
3. CHRISTOPHE;
4. & 5. LOUISE & JEANNE;
6. Et CATHERINE, qui fut mariée à *Gabriel de la Poype*, Seigneur de Saint-Jullin.

IX. CLAUDE D'ARCES, Chevalier, Seigneur des Maiſons-Fortes, de Domène, &c., qui épouſa, le 12 Octobre 1561, *Françoiſe de Boulogne*, fille d'*Antoine de Boulogne*, Seigneur de Salis en Provence, & de *Reinette de Ville*; il en eut:

X. JEAN D'ARCES, Chevalier, Seigneur des Maiſons-Fortes, de Domène, &c., qui ſe diſtingua à la bataille de Pontcharra, gagnée par le Duc de Leſdiguières, ſur les troupes du Duc de Savoie. Il recueillit les biens de ſes ancêtres, qui lui étoient ſubſtitués, & qui étoient fort conſidérables; ils lui furent adjugés par Arrêt du Parlement de Dauphiné du 17 Mars 1593; il fut ſubrogé pour faire élection de ceux qui feroient le ſervice au Ban des Etats de Valentinois & Diois, & pour faire les cottes. Il fit une Capitulation très-honorable au Fort d'Aigue-Belle, dont il étoit Commandant, avec EMMANUEL, Duc de Savoie, le 7 Mars 1598. Il fut enſuite Lieutenant au Gouvernement du Fort de Barraux, où il ſe retira en 1618. Il étoit Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi; & comme il aimoit toujours le ſervice, il obtint une commiſſion le même jour que celle de ſa charge de Lieutenant au Gouvernement du Fort de Barraux, pour commander une Compagnie de gens de pied François, établie en garniſon audit Fort; il fut enſuite Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi dans le Fort. Il épouſa, le 7

Avril 1596, *Claudine de Bérenger*, d'une des plus illuſtres familles du Royaume, fille de *Giraud*,, Seigneur de Gua & de Morges, de laquelle il eut:

XI. Alexandre d'Arces, Chevalier, Seigneur des Maiſons-Fortes, de Domène & de la Bayette, eut une commiſſion, le 1er Septembre 1630, pour commander une Compagnie de 100 hommes au Fort de Barraux, par la démiſſion de ſon père qui la commandoit. L'Intendant de la Province, Commiſſaire-Juge pour la vérification des titres de nobleſſe, rendit, en ſa faveur, une Ordonnance le 6 Juin 1641; cette Ordonnance (dans le vû de laquelle il remonte, & prouve ſa filiation & nobleſſe par titres authentiques qu'il produiſit, & qui ſont viſés) le maintient dans ſa qualité d'*ancien Noble de ſa Province*, & affranchit ſes fonds de tailles. Cette Ordonnance fut rendue contradictoirement ſur les différends ſurvenus entre lui, & pluſieurs Communautés voiſines; il fut Seigneur de pluſieurs Terres; & eut de *Bonne de Francon*, qu'il épouſa le 29 Novembre 1630:

1. Hugues;
2. Etienne, qui ſuit;
3. Et Méraude.

XII. Etienne d'Arces, Chevalier, Seigneur des mêmes lieux que ſon père, fut fait Lieutenant d'une Compagnie Françoiſe dans le Fort de Barraux; il fut auſſi confirmé dans l'ancienneté de ſa nobleſſe, ainſi qu'il appert par le certificat de M. *Dugué*, départi pour la vérification des titres de nobleſſe, du 16 Juillet 1668; il épouſa le 18 mai 1669 *Lucrèce le Maître*, fille de Noble *Henri*, dont il eut:

1. Louis, qui ſuit;
2. Abel;
3. Et Antoine, Capitaine au Régiment de Caſtres, par commiſſion du 8 Août 1685, qui a laiſſé de *Marthe de Nave*, pluſieurs enfans bâtards, ſçavoir: *François*, *Jean-Baptiſte*, *Marie*, *Anne* & *Marthe*, ſe diſant d'*Arces*; contre leſquels Louis-Antoine vient d'obtenir un Arrêt, le 28 Juillet 1769, ſur ſa Requête, portant: *inhibitions & défenſes à ces dits enfans naturels de prendre la qualité de Nobles & de légitimes, & de porter les armes de la Maiſon d'*Arces, *à peine de faux, & d'en être informé.*

4 Virginie mariée 1678 à Jean de Montagnard

XIII. Louis d'Arces, Chevalier, Seigneur des Maiſons-Fortes, de Domène & de la Bayette, fut Capitaine au Régiment de Champagne, par commiſſion du 24 Octobre 1683, & Commandant à Villeneuve-lez-Avignon; il fut auſſi un des vaillans Capitaines de ſon tems. On conſerve dans la famille une lettre que lui écrivit M. de Larrey, Commandant de la Province, du Camp à Diblon le 30 Juillet 1694, qui le félicite ſur *la belle & ſatisfaiſante défenſe qu'il fit lorſque les ennemis l'attaquèrent dans ſon poſte*. Il épouſa, le 13 Octobre 1684, *Françoiſe-Barbe de Pelegren*, fille d'*Eſprit de Pelegren*, Gouverneur & Sénéchal de Remiremont en Lorraine, dont il eut:

1. Joseph-Henri, qui ſuit;
2. Jean-Baptiste, mort jeune;
3. Louise, élevée à Saint-Cyr;
4. & 5. Dorothée & Jeanne;
6. & 7. Barbe & Émerentiane.

XIV. Joseph-Henri d'Arces, Seigneur des Maiſons-Fortes, de Domène, a épouſé, le 29 Mars 1719, *Marie-Claudine de Nantes*, dont:

1. Joseph Henri, IIe du nom, Chanoine du Noble Chapitre de Saint-Chef en Dauphiné, né le 28 Mars 1722;
2. Louis-Antoine, qui ſuit;
3. Antoine-Modeste, né le 1er Avril 1730, Capitaine au Régiment de Hainaut, par commiſſion du 27 Septembre 1760;
4. Et Virginie, née le 8 Janvier 1720, mariée à *Benoît de Chyvallet-de-Chamond*, Seigneur d'Aigue-Belle, & autres lieux.

XV. Louis-Antoine d'Arces, Chevalier, Seigneur des Maiſons-Fortes, de Domène, &c., né le 19 Décembre 1728, Capitaine de Dragons au Régiment des Volontaires de Dauphiné, par commiſſion du 1er Mars 1758, Chevalier de Saint-Louis le 3 Juillet 1762, a obtenu, comme on l'a dit plus haut, un Arrêt du Parlement de Grenoble, du 28 Juillet 1769, qui fait *défenſes aux enfans naturels d'*Antoine d'Arces *de prendre la qualité de Nobles & légitimes, & de porter les armes de la Maiſon d'*Arces. Il vient auſſi d'obtenir un Arrêt d'enregiſtrement le 31 Juillet de la même année, à la Chambre des Comptes de Grenoble, de ſes titres originaux qui ſe trouvent dans cette Chambre, & en grande quantité, & qui ſervent à prouver qu'il deſcend en ligne directe du grand & illuſtre Soffrey d'Arces, Chevalier & Maréchal de Dauphiné, à qui les Dauphins Viennois firent des dons, en conſidération de ſes ſervices en 1322, & de ceux que ſes ancêtres avoient rendus à leurs prédéceſſeurs Dauphins. Il devoit vivre avant

l'an 1280, car il n'eſt pas à préſumer que, s'il avoit été fort jeune, il eût pu rendre des ſervices éclatans à ſes Souverains, & en mériter des récompenſes. Sa filiation ne forme que XV degrés, parce que ſes titres de nobleſſe ſe ſont perdus par le laps des tems, ou par le malheur des guerres civiles, & même depuis que le Juge-d'Armes de France dreſſa la généalogie de ſa Maiſon, comme on l'a dit en 1626, & qu'elle eſt remontée par titres authentiques & originaux, ſuivant ſon certificat, juſqu'à 1160, & par conſéquent de trois degrés au moins plus haut.

Louis-Antoine d'Arces a de ſon mariage contracté le 1er Janvier 1765:

Louis-Marie-Joseph, né le 8 Décembre 1766.

Cette Maiſon a donné un Cardinal dans Jean d'Arces, ſous le titre des *Saints Achilée & Nérée*, pendant le pontificat de Nicolas V; un Philibert d'Arces, Chevalier d'Armes & de Loix, ainſi qualifié ſur ſa tombe dans l'Egliſe des Frères-Prêcheurs, près celle du Dauphin à Grenoble; un Arthaud, qui ſoutint lui ſeul le ſiège de la Terraſſe contre le Comte de Savoie; le brave Antoine, dont les actions héroïques ſont célébrées dans l'*Hiſtoire du Chevalier Bayard*. Jean, Baron de Livarroſt, eut les bonnes grâces du Roi Henri III, & il fut le troiſième Champion avec Maugeron & Caylus, dans ce fameux duel dont il eſt parlé dans le *Traité des duels* par Audiquet. Hugues d'Arces ſe ſignala dans la guerre que Humbert, Dauphin, Ier du nom, eut avec Amé *le grand*, Comte de Savoie, & ſervit utilement ſon Prince qui le fit Gouverneur du Château de la Terraſſe dans la vallée de Gréſivaudan, qu'il défendit & ſoutint vigoureuſement contre les attaques du Comte de Savoie. Dans l'aſſemblée des trois Etats du Dauphiné, le 28 Mars 1429, Soffrey d'Arces, Chevalier, eſt nommé parmi les plus grands perſonnages de la Province; il eſt au nombre de ceux qui ſont qualifiés *magnifiques, puiſſans Seigneurs & Chevaliers*. Enfin, on trouve encore Claude d'Arces, Abbé de Boſcodon & Archevêque d'Embrun en 1510; & Raymond d'Arces, Seigneur de Burles, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi François Ier, par Brevet du 18 Juin 1545, où il eſt qualifié *Enſeigne* de 50 hommes d'armes dans la Compagnie du Chevalier de Boutiers. Il eut pour femme *Blanche de Moreton*, fille de *François*, Seigneur de Chabrillan, & de *Delphine Seytre*; elle teſta le 1er Février 1565, & laiſſa cinq garçons & deux filles.

Cette Maiſon fonda, au Prieuré de Domène, une Chapelle dans le même tems que les auteurs du Marquis de Monteynard y fondèrent le Prieuré, qui eſt de l'an 1027. Les Meſſieurs d'Arces-de-Domène ont toujours joui & jouiſſent encore actuellement du Patronage de cette Chapelle, dont, pour ainſi dire, leurs ancêtres ont augmenté la fondation: ils y ont leur ſépulture; on les y voit tous peints, tant en tableaux que ſur le mur, avec leurs armes: *d'azur, au franc-quartier d'or, ſurmonté d'une couronne de Marquis*, dès l'an 1027, ils ſont encore fondateurs d'une quantité d'autres Chapelles, à Saint-Iſmier, Montbonnod & Réaumont en Viennois, dont ils étoient Seigneurs.

Ils furent auſſi les fondateurs de l'Hôpital de Montbonnod, qui exiſte. Ces différentes fondations & libéralités ont fait donner à cette Maiſon la deviſe de *Charité d'Arces*, qu'ils portent au deſſus de leurs armes.

Les alliances de cette Maiſon ſont avec celles des *Allemand, Albéat, Albin, Arvillars, Aynard, Beaumont, Bellecombe, Briançon, Bompar, Bérenger, Boulogne, Boqueron, Châteauneuf, Coet, Cognoz, Combourcier, Commiers, Damas, de Laigne, d'Urre, Eſparon, Fay, Ferrières, Francon, Grinde, Grolée, Gruel, Guillon, Lemps, Leſtang, Leuſſon, Lionne, Loras, Loval, Lugny, Machy, Maugiron, Monteynard, Mayard, Morard, Moréton, Motet, Oraiſon, la Porte, la Poype, Salignon, Salvaing, Stuart, Terrail, Theis, la Tour, Vieux, Villette, Virieux, &c.*

Les armes: *d'azur, à un franc quartier d'or, & une cotice componée d'argent & de gueules, brochant ſur le tout en bande.*

La branche établie à Domène ajoute pour briſure: *une bande en deviſe, componée d'argent & de gueules de ſept pièces, brochant ſur le tout.*

(Généalogie dreſſée ſur celle de M. d'Hozier, & différens titres communiqués.)

ARCH: *d'argent, à un arc de gueules, mis en barre ſans corde.*

ARCHAIS, Sieur de Mauboſc, en Normandie, Généralité de Caen: *de gueules, à 3 molettes d'éperon de ſable poſées 2 & 1;*

au franc canton de même, chargé d'une barre d'azur surchargée d'une molette d'éperon d'argent.

ARCHAMBAULT : *d'argent, au sautoir d'azur, chargé de 5 étoiles d'or, à la bordure denchée de gueules.*

ARCHAMBAULT, en Bourbonnois : *d'or, au lion de gueules, à 8 coquilles d'azur, mises en orle.*

ARCHAMBAULT-LANGUEDOUE (D'), famille également connue dans le Militaire sous les deux noms. Voy. LANGUEDOUE. Elle s'est toujours distinguée dans les armées, & a donné cinq grands Baillis d'Epée de Châtillon-sur-Indre, suivant le certificat de M. d'Hozier, délivré le 2 Octobre 1765 & qui nous a été présenté en original.

I. JEAN D'ARCHAMBAULT, Chevalier, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Vaubecourt en 1620, suivant les comptes de l'extraordinaire des guerres, ancien Commissaire des guerres, Maître-d'Hôtel du Roi, se distingua à l'affaire de Bresle, suivant le *Mercure François*, contre les troupes du Prince de Condé. Il avoit épousé à Paris, le 21 Février 1612, *Marie Faure*, morte le 16 Novembre 1624, cousine germaine du fameux *Faure*, Abbé Réformateur de Sainte-Geneviève de Paris. Il fut créé premier *Grand-Bailli d'Epée*, de Châtillon-sur-Indre, aux gages de 600 liv. pour récompense de plus de 40 années de service, & mourut en 1646. Il avoit pour sœur *Marie-Madeleine d'Archambault*, mariée à Messire *Gilbert le Breton*, Seigneur du Puy, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, & Exempt des Gardes-du-Corps de Sa Majesté. JEAN D'ARCHAMBAULT eut de son mariage :

1. JEAN-FRANÇOIS D'ARCHAMBAULT, qui suit ;
2. ESTHER-MARIE D'ARCHAMBAULT, mariée le 30 Octobre 1634, à Messire *Jacques Chaspoux*, Conseiller d'Etat, Seigneur de Verneuil en Touraine, dont la postérité subsiste dans le Marquis de *Verneuil*, premier Echanson de France ; dans la Marquise d'*Appelvoisin-la-Roche-du-Maine ;* dans la Marquise de *Menou*, dans la Comtesse de *Montmorin*, qui est une *Verneuil*, & qui vient d'épouser le Comte de *Montmorin*, Gouverneur de Fontainebleau en survivance ; les Marquis & Comtes de *Bochard-Champagny ;* de *Lastres-Neuville ;* de *Dray ;* de *Barbançois-Sarzay*. Voyez CHASPOUX & BOCHARD-CHAMPIGNY ;
3. MADELEINE, mariée avec Messire *Remy de Chassebras*, Ecuyer, qui eurent pour enfans MM. les Abbés *de Chassebras*, Docteurs de Sorbonne, Vicaires-Généraux du Cardinal de Metz, Archevêque de Paris, & *Antoinette de Chassebras*, mariée à *Claude-Antoine*, Comte d'*Harville*, Seigneur de la Selle de Beaumorel, Maréchal des Camps & Armées du Roi, dont postérité ;
4. MARIE, mariée avec Messire *Nicolas Rocher*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, Maison & Couronne de France, dont la postérité subsiste dans MM. *de Baraudin*, Lieutenant du Roi de Loches, & *Guymond de Varennes du Mouchet de Villedieu ;*
5. Et N.... D'ARCHAMBAULT, mariée avec Messire *N..... de Poussepin*, Chevalier, Seigneur de Belair.

II. JEAN-FRANÇOIS D'ARCHAMBAULT, Chevalier, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, Grand-Bailli d'Epée de Châtillon-sur-Indre, Aide-de-Camp de Sa Majesté en ses Armées, Capitaine d'une Compagnie de gens de pied dans le Régiment de Vaubecourt, présida à l'Assemblée de la Noblesse, convoquée par ordre du Roi, en 1649, & se rendit à Châtillon-sur-Indre, pour présider à l'Assemblée des Trois-Etats : le Comte de Voyer d'Argenson s'y étant opposé, ledit Sieur d'*Archambault* y fut maintenu, par Arrêt du Conseil d'Etat, du 12 Mai 1651. Suivant la *Gazette de France* du 31 Mai 1645, il se distingua au siège de Roses ; fut envoyé du Roi en diverses Cours de l'Europe, & mourut le 7 Juillet 1652. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Cordier*, Notaire à Nogent-le-Roi, le 30 Juillet 1646, *Louise de Compans-Becquet*, veuve de Messire *Jacques le Hautier*, Chevalier, Baron de Saint-Hilaire, fille de Messire *Louis de Compans-Becquet*, Chevalier, Seigneur de Duel, de Brichâteau & de Rutz, & d'*Angélique Havart de Senante :* elle étoit cousine issue de germaine de *Louise de Compans-d'Arcy*, mariée en Mars 1622 au Marquis de *Châteaurenaud*, père du Comte de *Châteaurenaud*, Maréchal, Vice-Amiral de France, dont la postérité subsiste dans la Comtesse d'*Estaing de Saillant*. Ladite *Louise de Compans-Becquet* avoit pour frère N.... de Compans de Brichateau, dont la postérité subsiste à la Cour de Turin.

Jacqueline Havart, sa mère, avoit pour

frère, entr'autres, *François Havart*, Marquis de Senantes, Colonel d'Infanterie, Gentilhomme d'honneur de MONSIEUR, frère de *Louis XIII*. Lors des brouilleries de S. A. R. avec le Roi, il fut mis pluſieurs fois à la Baſtille, comme étant ſoupçonné de donner de mauvais conſeils au Prince; paſſa enſuite à la Cour de Savoie, auprès de Madame CHRISTINE de France, Ducheſſe de Savoie, qui le fit nommer Capitaine de ſes Gardes, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, & Lieutenant-Général des Armées du Duc de Savoie. Il avoit épouſé *Chriſtine-Mauricette de Damas*, Dame d'Honneur de la Ducheſſe de Savoie, dont la poſtérité ſubſiſte aujourd'hui dans la Maiſon d'*Elcaretto*, Marquis *Beleſtrin*, & dont une autre branche vient de finir dans le Marquis de *Carail*, Gouverneur de Turin. Cette Maiſon de *Havart* étoit alliée à celles de *Châtillon*, *Montmorency*, *Chabot-Rohan*, *Piſſeleu*, *Luſignan*, *Eſtouteville*, *Thibault-la-Carte*, *Trie*, *Séguier*, *Briqueville* & *Laval*.

JEAN-FRANÇOIS D'ARCHAMBAULT eut de ſon mariage:

1. RENÉ-FRANÇOIS, qui ſuit;
2. Et HÉLÈNE-ANGÉLIQUE D'ARCHAMBAULT, mariée, le 17 Janvier 1685, avec Meſſire *Alexandre*, Marquis de *Saint-Phale*, Seigneur de Villefranche & de Coulanges, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, Brigadier des Armées du Roi, tué à la levée du ſiège de Turin, en 1706, dont poſtérité: il étoit fils de *Claude de Saint-Phale* & de *Catherine-Iſabelle de Charelux*.

III. RENÉ-FRANÇOIS D'ARCHAMBAULT, Chevalier, fut nommé par LOUIS XIV, Grand-Bailli d'Epée de Châtillon-ſur-Indre, quoiqu'il n'eût qu'un an, & il lui fut fait don de la charge de Gentilhomme ordinaire, voulant, dit *Sa Majeſté* dans ſes Brevets, récompenſer dans le fils les ſervices des pères. Il fut élevé Page du Roi, en ſa Grande-Ecurie, entra enſuite dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi; ſe diſtingua dans pluſieurs actions; fut bleſſé de trois balles dans le corps au ſiège de Maëſtricht. Sa Majeſté lui fit alors préſent d'une Compagnie de Cavalerie dans ſon Régiment; peu après il reçut un coup de feu à la cuiſſe, & ne ceſſa de ſervir que lorſque ſes bleſſures multipliées l'obligèrent de demander ſa retraite. Il avoit épouſé par contrat du mois de Mai 1692, paſſé devant *Gru* & *Guyau*, Notaires au Châtelet de Paris, le 15 Mai 1692, *Charlotte de Languedoue du Puſſay*, ſa couſine germaine, fille de Meſſire *François de Languedoue*, qui ſe trouva à l'arrière-ban de la Nobleſſe, de la Haute-Beauce, & d'*Hélène de Compans*. La famille de Languedoue eſt une des plus anciennes & des plus qualifiées de cette Province. Elle a contracté des alliances directes avec les *Châtillon*, *Lamoignon*, *la Villeneufve*, *Prunelé*, *Sabrevois*, *Billy*, *Deſtigneries*, *Briſay de Nouville*, *du Roure*, *Sairreval*, *Briçonnet*, *la Barre-d'Arbouville*, *Villereau*, *Courtarvel-Pézé*, *Gouffier*, *Richebourg*, *d'Eſeroſne des Maſis*, *Sailly*, *Gallot*, *Angène*, *Racine-Villegomblin*, *Bravard d'Eiſſat*, *Chambon-Marſillat*, *Laqueue-Rivault*, *Coudrier-St-Paul*, *Lallier-la-Tour*, *Jarantes d'Orgeval*, &c. De ce mariage ſont nés:

1. JACQUES-FRANÇOIS, qui ſuit;
2. LOUIS-CHARLES-ALEXANDRE, Chevalier, Seigneur des Touches, l'un des deux cents Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, qui ſe maria, par contrat paſſé devant *Hazon* & *Guerin*, Notaires au Châtelet de Paris, le 19 Janvier 1741, avec *Marie-Catherine de Selve*, qui deſcendoit en ligne directe du fameux *Jean de Selve*, premier préſident du Parlement de Paris, en 1521, famille illuſtre, qui a donné pluſieurs Evêques, des Ambaſſadeurs en Italie, Eſpagne, Angleterre & à Conſtantinople, laquelle eſt alliée aux Maiſons de *Canillac*, *de la Rochefoucaud*, *de Montmirail*, *Dampierre*, *Cadrieu*, *Longeuil-le-Veneur*, *du Luc*, *Marſillac* & *de Lilieuce*; de ce mariage il ne reſte plus que MARIE-CHARLOTTE D'ARCHAMBAULT, mariée à *N.... Colas des Francs*, dont une fille;
3. RENÉ-NICOLAS D'ARCHAMBAULT, Docteur en Théologie, Vicaire-Général, Archidiacre, Grand-Pénitencier & Chanoine de l'Egliſe de Toul, Prieur-Commandataire de St-Nicolas de Nevers, avec pluſieurs fortes penſions ſur pluſieurs Abbayes Royales, mort à Toul, ſur la fin de Décembre 1756;
4. Et JEAN, qui ſuit;

IV. JEAN D'ARCHAMBAULT, Chevalier, Seigneur de Puſſay, la Barre, Pré-St-Evroult, Guibert, la Boiſſière, Grand-Bailli d'épée de Chatillon-ſur-Indre, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Marquis de St-Phale de Coulange, ſon couſin germain, né au Château de Puſſay, au mois d'Août 1696, eſt mort au

Château de Saint-Evroult, près Bonneval, en Octobre 1738; il avoit épouſé *Anne-Catherine de Vauvier-de-Pré*, par contrat paſſé devant *Foreau*, Notaire Royal à Chartres, le 27 Avril 1721; elle eſt morte à Orléans. La famille de Vauvier de Pré, originaire d'Orléans, eſt connue dès le XIV^e^ ſiècle, & alliée aux Maiſons de *Villiers, Prunelé, Meaucé, Reviers de Mauny, Grafort, Chambon d'Arbouville, la Taille, Vidal, Coulonces & Guibert;* de ce mariage ſont iſſus :

1. Jacques-François, qui ſuit;
2. René-Charles, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné;
3. Jacques-Adrien, né au Château de Saint-Evroult, en 1725, ſucceſſivement Sous-Lieutenant en 1744, au Régiment d'Infanterie de Montboiſſier, Capitaine d'une Compagnie détachée en l'Iſle de St-Domingue, incorporée dans le Régiment de Quercy; il eſt mort en 1761 au Cap, ayant été nommé Chevalier de Saint-Louis & Capitaine des Grenadiers du Régiment de Quercy;
4. Charles-Claude d'Archambault, Prêtre, Licencié en l'Univerſité de Paris, Vicaire-Général de Senlis, Chanoine de la Cathédrale de Chartres, Prieur de Saint-Vénérand, Abbé-Commandataire de l'Abbaye Royale de St-Laurent-de-Coſne, & Conſeiller de la Chambre Souveraine du Clergé de France à Paris;
5. Jacques-Joseph d'Archambault, né le 29 Juillet 1735, au Château de Pré Saint-Evroult, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine & Chef de bataillon du Régiment de Rohan-Soubiſe, mort à Chartres en 1779;
6. Marie-Catherine, née à Chartres, le 15 Mars 1722, mariée par contrat paſſé devant *Roullon*, Notaire Royal à Bonneval, au mois de Juin 1742, à Meſſire *de Glapion*, Chevalier, Seigneur de Verauvilliers, près Breſſol, neveu de la célèbre Madeleine de Glapion, l'une des premières Supérieures de la Maiſon Royale de Saint-Cyr: la famille de Glapion a été confirmée dans ſa nobleſſe par Arrêt du 25 Mai 1508, & *Marie-Catherine d'Archambault*, femme de M. de Glapion, eſt morte ſans enfans, en 1752, au Château de Verauvilliers;
7. Henriette-Catherine, née à Chartres le 12 Mai 1723, mariée, par contrat paſſé devant *Sauvaige*, Notaire au Châtelet de Paris, en Février 1744, avec Meſſire *Corneille de Chambly*, Baron d'Hoë, Seigneur des Petites-Bordes, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment de Béringhen; elle eſt morte veuve & ſans enfans à Paris en 1778;
8. Michelle-Gabrielle-Raphaelle, née au Château de Saint-Evroult, en Février 1724, mariée le 18 Septembre 1762, en la Paroiſſe de Crucé, au Diocèſe de Chartres, avec Meſſire *Claude-Nicolas d'Azy*, Chevalier, Seigneur de Mortagne, Lavieille, près la Rochelle, morte ſans enfans, au Château de Mortagne, le 8 Novembre 1780;
9. Charlotte-Catherine-Marie, née au Château de St-Evroult, le 11 Juillet 1729, morte à Chartres ſans alliance, le 21 Décembre 1770, inhumée dans la Paroiſſe de Sainte-Foy;
10. Et Bonne-Elisabeth d'Archambault, née au Château de St-Evroult, le 6 Janvier 1733.

V. Jacques-François d'Archambault, Chevalier, Seigneur de Puſſay, Grand Bailli d'épée de Chatillon-ſur-Indre, né au Château de Guibert, près Bonneval, le 13 Février 1725, Chevalier de Saint-Louis, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, ancien Maréchal-des-Logis de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi, s'eſt marié, par contrat paſſé devant *le Tellier*, Notaire Royal à Chartres, le 17 Février 1745, avec *Marguerite-Julienne de Tremault d'Eſpoir*, fille de *Marie Thérèſe d'Agard d'Oulins*, & de *Jacques de Tremault*, Chevalier, Seigneur *d'Eſpoir*, ancien Capitaine d'Infanterie, au Régiment Royal. Cette famille de Tremault eſt alliée aux Maiſons de *Moulins, Rochechouart, Bailleul, Argouge, Vic, Chabot, Creil, Bragelonne, Portail, du-Pré-St-Maur, Merault* & *Sainte-Marthe*. Il y a eu pluſieurs enfans de ce mariage morts en bâs âge; ceux qui vivent ſont :

1. Jacques-François d'Archambault, né au Château d'Eſpoir en Novembre 1746, entré Elève à l'Ecole Royale Militaire, en 1756, Mouſquetaire Noir en 1763, Chevalier des Ordres Royaux de St-Lazare & du Mont-Carmel, le 29 Mars 1765, mort à Paris, à l'Hôtel des Mouſquetaires, le 3 Mai 1770;
2. Gastonne-Marie-Julienne, née au mois de Septembre 1749 au Château d'Eſpoir;
3. Marguerite-Antoinette-Claude-Amable, née le 5 Janvier 1753;
4. Et Florence-Marie-Julienne, née le 5 Janvier 1761.

V. René-Charles d'Archambault, frère cadet de *Jacques-François*, né au Château de

Guibert le 17 Juillet 1726, Seigneur de Choatel, près Toul, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Navarre, Infanterie, bleſſé aux batailles de Dettingen, & de Crevelt, a épouſé à Toul, le 21 Septembre 1762, *Anne le Liépure*, fille de Meſſire *Etienne le Liépure*, Commiſſaire Ordonnateur des guerres à Toul; elle eſt morte en Octobre 1766. La famille de Liépure ſe dit deſcendre de celle & de la fameuſe *Jeanne d'Arc*, dite *la Pucelle d'Orléans*, en portoit les armes, & a été maintenue par Arrêt du Parlement de Metz; de ce mariage ſont ſortis :

1. CHARLES-FRANÇOIS D'ARCHAMBAULT, né à Toul le 20 Juin 1764, Officier au Régiment de Navarre, Infanterie, depuis 1779 ;
2. MARIE-MARGUERITE-SUSANNE, née dans la même ville, le 29 Juin 1763 ;
3. Et MARIE-CHARLOTTE, née à Toul, au mois d'Août 1765.

Mémoire dreſſé par la famille, conforme au certificat, délivré le 2 Octobre 1765, par M. d'Hozier, Juge d'armes de France, & fourni par M. l'Abbé d'ARCHAMBAULT, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Notre-Dame de Chartres.

Les armes de la famille D'ARCHAMBAULT, dite *Languedoue*, ſont : *d'azur à trois lions d'or grimpans, armies & lampaſſées de gueules, à l'écu d'argent en abîme, à la pale de gueule, chargée de trois ſautoirs alaiſés d'or*; ſupports: *deux griffons armés*; deviſe: IN ARMIS LEONES.

ARCHÉ : *chevronné d'or & de gueules de 6 pièces.*

ARCHER, Sieur de Meſnilvit, en Normandie, Généralité de Caen : *d'azur, à une faſce d'argent, accompagnée de trois écuſſons d'or, deux en chef & un en pointe.*

ARCHÈRES : *d'or à deux pattes de griffon d'azur.*

ARCHERIES. Cette famille eſt une des anciennes & illuſtres de Normandie, dont une branche étoit établie en Bugey en 1590, ſuivant Guichenon, dans ſon *Hiſtoire de Breſſe & de Bugey*, tom. I. Elle tire ſon nom de la Terre d'*Archeries*, ſituée dans l'Election d'Alençon, à ſix lieues de cette ville, qu'elle poſſède dès le commencement du XI^e ſiècle, tems où elle commence à paraître dans l'hiſtoire.

On voit un PHILIPPE, Chevalier, Seigneur d'ARCHERIES, qui, en 1035, accompagna ROBERT, II^e du nom, Duc de Normandie, dans ſon pélerinage à Jéruſalem.

On trouve un autre PHILIPPE, Chevalier, Seigneur d'ARCHERIES, qui commanda un corps de Troupes dans la guerre que GUILLAUME *le Conquérant*, Duc de Normandie, entreprit contre PHILIPPE I^er, Roi de France, vers l'an 1076. Mais la filiation n'eſt exactement ſuivie que depuis CHARLES, II^e du nom, Chevalier, Seigneur d'ARCHERIES, Capitaine de 1,000 hommes de pied en 1190, pour le ſervice de RICHARD, ſurnommé *Cœur de Lion*, Duc de Normandie. Ce Seigneur avoit épouſé une femme nommée *Richilde*, dont il eut pour fils :

CHARLES, II^e du nom, Chevalier, Seigneur d'ARCHERIES : le nom de ſa femme eſt inconnu, ainſi que celui de la femme de ſon fils GUILLAUME, Seigneur d'ARCHERIES, Gouverneur de la ville de Rouen pour le Roi PHILIPPE *le Hardi*, qui le fit Chevalier en 1280.

JEAN, I^er du nom, Chevalier, Seigneur d'ARCHERIES, fils de GUILLAUME, fut Capitaine d'une Compagnie de 300 Lanciers, ſous PHILIPPE *le Bel* en 1295. Celui-ci épouſa *Marguerite d'Isles*, qui fut mère de

JEAN, II^e du nom, Chevalier, Seigneur d'ARCHERIES, Capitaine d'une Compagnie de 100 Lanciers, & Gouverneur de Pont-de-l'Arche, ſous PHILIPPE DE VALOIS, en 1330 & 1350; marié en 1341, à *Ida*, Dame de *Brèches*, fille de *Guillaume*, Seigneur de *Brèches*, & de *Jeanne de Malleville*. De ce mariage il eut entr'autres enfans:

JEAN, III^e du nom, Chevalier, Seigneur d'ARCHERIES, auquel le Roi CHARLES VI, en 1390, fit don de 1,000 livres tournois, en conſidération de la belle défenſe qu'il fit au ſiège d'Alençon, dont il étoit Gouverneur. Il avoit épouſé, le 8 Janvier 1381 (vieux ſtyle) *Perrette de Stainville*, Dame de Liville-Sanville, &c. Il fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415, & fut père de

JACQUES, Chevalier, Seigneur d'ARCHERIES, de Brèches, de Sanville, &c., Capitaine d'une Compagnie de 600 Lanciers, pour le ſervice du Roi, mort le 5 Février 1460, (vieux ſtyle) laiſſant de *Jeannette de Boudeville*, morte en 1463, pour fils aîné

CHARLES, III^e du nom, Chevalier, Seigneur d'ARCHERIES, &c., Gouverneur pour le Roi LOUIS XI, de Pont-Audemer, mort en 1508,

ayant épouſé, en 1464, *Louiſe de Pontette*, qui le rendit père de

François, Chevalier, Seigneur d'Archeries, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes, pour le Roi François Ier, marié en 1500 à *Claudine de Mandreville*, dont il eut pour fils:

Charles, IVe du nom, qui fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi en 1547. Il avoit épouſé, le 6 Juillet 1540, *Jeanne de Mailly*, fille de *Louis*, Seigneur d'Haucourt & de Saint-Léger, & d'*Alphonſine du Queſnoy*. Il eut pour fils:

Louis, Chevalier, Seigneur d'Archeries, en faveur duquel le Roi Henri IV érigea la Terre d'*Archeries* en Comté, avec union des Terres de Brèches & de Sanville, par Lettres-Patentes du 10 Janvier 1596. Il épouſa, en 1590, *Jeanne de Biſthelle*, qui le rendit père de

François-Philippe, Comte d'Archeries, tué à la bataille de Caſſel en 1677. Il avoit épouſé, le 10 Janvier 1630, *Claudine-Charlotte de Bonneries*, qui le rendit père de

1. Louis-Jacques, qui ſuit;
2. Et Charles-Auguste, dont la poſtérité a fini en 1730.

Louis-Jacques, Comte d'Archeries, Chevalier, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment d'Enghien, épouſa en 1649 *Charlotte de Solleville*, & en eut:

Jacques-Charles, Comte d'Archeries, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, mort en 1689, ayant épouſé, en 1660, *Jeanne-Claude d'Eſtinſec*, qui fut mère de deux filles & de

François-César-Auguste-Charlemagne, Comte d'Archeries, Chevalier, Baron d'Affre, Chevalier de Saint-Louis, ancien Lieutenant-Colonel au Régiment de Champagne, mort le 22 Novembre 1756, au Château d'Archeries en Normandie, dans la 91e année de ſon âge. Il a laiſſé de ſon mariage fait, en 1702, avec *Claude-Françoiſe-Luce-Engelberte de Vauché*, d'une très-illuſtre Maiſon de l'Isle-de-France:

1. Louis-Claude-Dagobert-César, Comte d'Archeries, né en 1711, Capitaine de Cavalerie, & marié en 1751, avec *Claude-Françoiſe-Etiennette d'Albes*, de laquelle il a eu deux garçons;
2. Charles-Lothaire-Claude d'Archeries, Chevalier de Malte, né en 1720, Lieutenant dans le Régiment de ſon frère;
3. Et Mélanie-Pierrette-Jeanne-Amable-Marie, mariée en 1730 avec *Claude-François-Etienne de Villermort*, Préſident au Parlement de Beſançon, mort en 1741. (*Mercure* du mois d'Avril 1757, p. 206.)

ARCHIAC. La Maiſon d'Archiac eſt éteinte depuis un ſi long tems que tout ce que nous en pouvons rapporter eſt qu'elle étoit une des plus illuſtres & des plus anciennes du pays de Saintonge, où le Château d'Archiac eſt ſitué.

Maynard d'Archiac, dit le *riche Seigneur* d'Archiac & de Boutevillé, vivoit l'an 1030, & laiſſa:

1. Foucaud, qui ſuit;
2. Et Pétronille, femme de *Geoffroy*, Comte d'Angoulême, en 1048.

Foucaud, Seigneur d'Archiac, en 1095, laiſſa:

1. Aymar, qui ſuit;
2. 3. & 4. Aldouin, Hélie & Foucaud, Chevaliers.

Aymar, Seigneur d'Archiac, Ier du nom, Chevalier en 1120, eut pour fils & ſucceſſeur:

Foucaud, Seigneur d'Archiac, IIe du nom, en 1169, qui eut pour fils:

Foucaud, IIIe du nom, Seigneur d'Archiac, en 1249, qui eut pour femme une nommée *Almodis*, dont ſortit:

Aymar, IIe du nom, Seigneur d'Archiac, vivant ès années 1269, 1271 & 1282, qui épouſa *Marguerite de Rochechouart*, fille d'*Aimery*, Vicomte de Rochechouart, & de *Marguerite de Limoges*, dont il eut:

1. Aymar, qui ſuit;
2. Foucaud, Chevalier en 1314, qui eut pour fils Aymar, auſſi Chevalier;
3. Aimery, Seigneur de Saint-Germain, qui fit branche;
4. Simon, Chanoine en l'Egliſe de Saintes en 1318, Archevêque de Vienne, puis Cardinal, du titre de *Saint-Priſque* en 1320;
5. Et Guillaume, Religieux Cordelier.

Aymar, IIIe du nom, Seigneur d'Archiac en 1298 & 1309, fut celui qui ſe rendit paiſible poſſeſſeur de la Terre d'*Archiac*, uſurpée par les Comtes d'Angoulême; il aſſiſta enſuite le Roi Philippe *le Long* dans la guerre de Flandre l'an 1317, & eut de ſa femme, nommée *Agnès*:

1. Aymar, qui ſuit;
2. Foucaud, Seigneur d'Availles-Limouſine, rapporté après ſon frère;
3. Et Marquise, femme d'*Hélie de Gourville* en 1317, fils de *Guillaume*, dit *de Chabanais*, Seigneur de Gourville en 1285.

AYMAR, IVe du nom, Seigneur d'ARCHIAC, en 1337 & 1351, épouſa *Marie de Chaſteigner*, Dame de la Chaſteigneraye, fille de *Thibaut de Chaſteigner*, VIe du nom, Seigneur de la Chaſteigneraye, & de *Jeanne de la Guierche*, dont il eut:

1. AYMAR, Ve du nom, Seigneur d'ARCHIAC, mort ſans enfans, en 1374, de *Marguerite*;
2. Et JEANNE d'ARCHIAC, morte auſſi ſans alliance.

FOUCAUD d'ARCHIAC, Seigneur d'Availles-Limouſine, deuxième fils d'AYMAR, Seigneur d'ARCHIAC, IIIe du nom, & d'*Agnès*, prit pour femme *Letice de la Marche*, dont il eut:

AYMAR, VIe du nom, Seigneur d'ARCHIAC & d'Availles-Limouſine en 1374 & 1379, duquel, faute de mémoire, on ne peut donner la poſtérité.

BRANCHE

des Seigneurs DE SAINT-GERMAIN.

AIMERY d'ARCHIAC, Seigneur de Saint-Germain, troiſième fils d'AYMAR, IIe du nom, Seigneur d'ARCHIAC, & de *Marguerite de Rochechouart*, épouſa *Alips de Vivonne*, dont il eut:

JEAN d'ARCHIAC, Seigneur de Saint-Germain & de Vivonne, père de:

1. JEANNE, Dame de Vivonne & de Saint-Germain, femme d'*Aimery de Rochechouart*, IIe du nom, Seigneur de *Mortemart*;
2. Et MARGUERITE, femme de *Louis Feydeau*, Chevalier.

ODET d'ARCHIAC, Seigneur d'Availles-Limouſine, épouſa *Suſanne Dupuy*, fille de *Louis Dupuy*, Seigneur du Coudraymonin, & de *Catherine de Prie*.

Les armes de cette Maiſon, éteinte, étoient: *de gueules, à deux pals de vair, au chef d'or*.

ARCHIER, famille noble du Brabant. La Seigneurie de Tildoncq, dans le Duché de Brabant, fut érigée en Comté par Lettres du 10 Septembre 1699, en faveur de CLAUDE L'ARCHIER, Ecuyer, Seigneur de Tildoncq & de ſes hoirs mâles & femelles. Il étoit fils de JEAN-BAPTISTE L'ARCHIER, honoré du titre de Chevalier, par Lettres du Roi PHILIPPE IV, du 16 Décembre 1661, dont le biſayeul avoit été créé Comte du ſacré Palais de Latran, par Diplôme du 5 Janvier 1585.

Le Comte de Tildoncq avoit épouſé *Marie-Françoiſe d'Ennetières*, dont il eut, pour fille unique & héritière univerſelle, MARIE-CATHERINE L'ARCHIER, Comteſſe de Tildoncq. Elle épouſa, le 31 Janvier 1703, *Maximilien-Joſeph de Lalaing*, Vicomte d'Oudenarde, qui fut admis à l'Etat noble du Duché de Brabant, en qualité de Comte de Tildoncq, le 6 Octobre 1707, & élu Député ordinaire du Corps de la Nobleſſe, le 13 Janvier 1711. *Tabl. généal.* part. V, p. 223. Voyez LALAING.

ARCHIER, Sieur de Chênaye, de Gonneville, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans ſa nobleſſe, le 14 Octobre 1666, qui porte: *de ſable, au porc d'or, hériſſé & paſſant*.

ARCI. PHILIBERT d'ARCI, Ecuyer, Seigneur de la Farge en Beaujolois, au Diocèſe de Mâcon, fut marié le 6 Août 1481, par l'entremiſe de *Jean d'Urfé*, Chevalier, Seigneur d'Auroſe, Conſeiller, Chambellan du Roi, avec *Jacquette de la Trie*, fille de *Jean de la Trie*, Chevalier, Seigneur du Puy-Sainte-Liſaigne & de Rellai en Berry, & de *Jeanne Chevrière*.

PIERRE d'ARCI, un de ſes deſcendans, Ecuyer, Seigneur de Montfriol, & de Toiri en Beaujolois, épouſa, le 11 Février 1702, *Marie-Edme Queſte*.

MARIE-ANNE d'ARCI, leur fille, née le 5 Juillet 1705, fut reçue à Saint-Cyr le 17 Décembre 1714, ſur les preuves de ſa nobleſſe juſtifiée par titres depuis PHILIBERT d'ARCI, ſon ſixième ayeul, par lequel M. d'Hozier a commencé cet article.

Les armes: *de gueules, à trois arcs d'argent, couchés & poſés en pal l'un ſur l'autre, ſurmontés d'un caſque couronné d'une Couronne de Comte*.

ARCIE, Sieur de Fauceaux, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue en ſa nobleſſe, le 6 Juillet 1667, qui porte: *coupé d'azur & d'or, l'azur chargé d'un ſoleil du ſecond, & l'or d'une aigle de ſable*.

ARCIE: *d'azur, à 2 faſces d'argent, accompagnées de 6 beſans de même, 3, 2 & 1*.

ARCIE, en Champagne: *d'azur, à 6 beſans d'argent, 3, 2 & 1; au chef d'or, & à la bordure de gueules*.

ARCIE, en Savoie: *d'argent, à trois quintes-feuilles de gueules, accompagnées de 6 croix fleuronnées de même*.

ARCIZAS. La Maiſon d'Arcizas eſt une des plus anciennes & des plus diſtinguées parmi la Nobleſſe du Comté de Bigorre. On trouve dans un Manuſcrit de l'*Hiſtoire des Vallées d'Aure*, qu'un Seigneur d'Arcizas, étant au ſervice d'un Roi d'Aragon, contre les Maures, avoit propoſé une entrepriſe extrêmement difficile & périlleuſe, que le Roi, la regardant impoſſible, lui promit un *Merle blanc*, s'il parvenoit à l'exécuter; & qu'ayant effectivement réuſſi, il prit pour armes : *un Merle blanc ſur un champ d'azur*.

Cette Maiſon a poſſédé longtems les Terres & Châteaux d'Arcizas-devant, & d'Arcizas-deſſus, ſituées dans le pays de Lavedan, à deux lieues & demie de Lourdes, & à ſix de Tarbes. On trouve dans les Mémoires de l'Abbaye de Saint-Savin, Ordre de Saint-Benoît, ſituée dans ledit pays de Lavedan, que la première de ces Terres fut donnée par un de ſes Seigneurs à ladite Abbaye, dans le XIII^e ſiècle; & la ſeconde fut portée en mariage, par Louise d'Arcizas, au Seigneur de *Dornée d'Arras*, vers l'an 1518.

On ignore ſi c'eſt la Terre qui a donné le nom aux Seigneurs d'*Arcizas*, ou ſi les Seigneurs d'Arcizas l'ont donné à la Terre; mais, quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que les Seigneurs d'Arcizas ont tenu, depuis le XI^e ſiècle, un rang diſtingué dans les Comtés de Bigorre & de Cominge; qu'ils y ont poſſédé pluſieurs Terres, qu'ils y ont fait la guerre & des traités de paix en leur nom, comme on le citera ci-après, & qu'ils s'y ſont toujours alliés avec les familles les plus diſtinguées. Ils ſont qualifiés, dans tous les actes, des titres de *Noble*, de *Damoiſeau*, d'*Ecuyer*, de *Chevalier*, de *Meſſire*, de *Monſeigneur* & de *Puiſſant Seigneur*, titres qui n'appartenoient anciennement qu'aux Souverains & à la haute Nobleſſe.

Cette ancienne Maiſon, qui a produit pluſieurs branches, ne ſubſiſte plus aujourd'hui que dans celle des Seigneurs de la *Broquerre* & d'*Eſtanſan*, dans le Comté de Cominge. Le premier Seigneur d'Arcizas, connu par titres, eſt

I. Raymond-Arnaud d'Arcizas. On trouve dans le Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Savin, & dans les Archives de la même Abbaye, que ce Raymond-Arnaud d'Arcizas, Chevalier (*Miles*), Seigneur d'Arcizas, avec *Raymond de Vieuſac*, auſſi Chevalier, fut préſent à la donation faite de la moitié de la dîme, & de l'Egliſe d'Agos, à l'Abbaye de Saint-Savin, par *Arnaud de Tors*, en l'an 1083. On trouve encore dans les Archives de la même Abbaye que ce Raymond-Arnaud d'Arcizas autoriſa de ſon ſeing la donation faite à la même Abbaye, de l'Egliſe d'Adaſt, par *Arnaud Sanche*, Seigneur d'Adaſt, en 1105. Il eut pour fils & ſucceſſeur :

II. Bernard d'Arcizas. On trouve dans les Archives de l'Abbaye de Saint-Savin, & dans Marca, *Hiſtoire de Béarn*, que Bernard, Chevalier, Seigneur d'Arcizas, qualifié auſſi de *Puiſſant Seigneur*, aſſiſta, avec Centule, Comte de Bigorre, en 1130, à un duel ordonné par le Comte & ſa Cour entre l'Abbé de Saint-Savin & les habitans de la Vallée d'Azun, au ſujet d'un différend élevé entr'eux pour raiſon de ſépulture. Il eut pour fils & ſucceſſeur :

III. Arnaud d'Arcizas, Chevalier, Seigneur d'Arcizas. On trouve dans les Archives de l'Abbaye de Saint-Savin, qu'il ſigna la donation faite par *Guailliarde d'Orout*, de la Terre d'Uz à l'Abbé & au Monaſtère de Saint-Savin, en 1157. Le même Arnaud paroît encore, avec Géraud, ſon frère, dans un acte de 1158. Il eut pour fils & ſucceſſeur :

IV. Bernard d'Arcizas, Chevalier, Seigneur d'Arcizas. On trouve dans les Archives de l'Abbaye de Saint-Savin qu'il fut Plaige ou caution de la donation faite à l'Abbaye de Saint-Savin, de la dîme & Egliſe de Silhen, par Pierre de Silhen & Sens, ſon fils, en 1167. Il fut père de Raymond-Arnaud, qui ſuit, & de Raymond, Abbé de Saint-Savin en 1202. On trouve dans Marca, *Hiſtoire du Béarn*, & dans les Chartes du Roi, conſervées dans la tour du Château de Pau, en Béarn, qu'il ſigna le contrat de mariage de Pétronille, Comteſſe de Bigorre, avec Guy de Montfort, paſſé à Tarbes, le 4 Octobre 1216.

V. Raymond-Arnaud d'Arcizas, Chevalier, Seigneur d'Arcizas, eut pour fils :

1. Arnaud-Guillaume, qui ſuit;
2. Et Bernard.

VI. Arnaud-Guillaume d'Arcizas, Chevalier, Seigneur d'Arcizas, paroît avec Bernard, ſon frère, dans un acte de 1267. Il fut père de

1. Raymond-Arnaud, qui ſuit;
2. Et Fortaner, Abbé de Saint-Savin en 1292.

VII. Raymond-Arnaud d'Arcizas, Chevalier, Seigneur d'Arcizas. On trouve dans les

Chartes du Roi, à Pau, un acte qui dit que, s'étant assemblé avec *Pierre d'Avillac* & *Guillaume de Miremont*, Damoiseaux, & les principaux habitans, ils reçurent *Constance* pour Comtesse de Bigorre, & en cette qualité lui firent serment de fidélité, & lui rendirent hommage pour leurs Terres & toute la Vallée de Lavedan, le 15 Octobre 1292. On trouve encore dans le trésor de la Sainte-Chapelle du Roi, à Paris, & dans les archives de Bigorre, un rôle qui fut fait par ordre du Roi PHILIPPE-LE-BEL, au mois de Février 1299, des Barons & Gentilshommes du Comté de Bigorre, dans lequel il est compris, avec la qualité de *Chevalier*. On trouve aussi dans les archives de la Tour-de-Lus, en Barège, que le même RAYMOND-ARNAUD D'ARCIZAS, avec FORTANER, Abbé de Saint-Savin, son frère, fit un traité de paix avec les Seigneurs de Lavedan, d'Asté, de Barège & la Vallée de Barège, en l'an 1305. On trouve aussi dans le trésor des Chartes du Roi, à Pau, que ce même *Fortaner* écrivit, en 1292, à PHILIPPE-LE-BEL, Roi de France, en faveur de *Constance*, Comtesse de Bigorre. RAYMOND-ARNAUD eut pour fils & successeur :

VIII. PIERRE D'ARCIZAS, Chevalier, Seigneur d'Arcizas & de Biscaye, qui paroît dans un acte de 1324, inséré dans les registres de *Noaillis*, Notaire dans la Vallée d'Azun. Il eut pour fils & successeur :

IX. MANAUD D'ARCIZAS, Chevalier, Seigneur d'Arcizas, qui se trouve dans un titre qui est dans les Chartes du Roi, à Pau, intitulé : *la Montre des Alliés & Confédérés des Comtes de Foix*, en 1338. Il servoit sous la Bannière d'*Arnaud-Guilhem*, Seigneur de Barbasan, avec les Seigneurs de *Barbasan*, d'*Asté*, de *Villepinte*, de *Nestier*, d'*Argèles*, de *Lansac*, de *Luppé*, &c. Il eut pour fils & successeur :

X. RAYMOND-ARNAUD D'ARCIZAS, Chevalier, Seigneur d'Arcizas, dit *le Borgne d'Arcizas* : il se trouve dans un titre qui est dans le trésor des Chartes du Roi, à Pau, intitulé : *Liste des Hommes d'Armes étrangers* qui se sont joints à *Arnaud-Guilhem de Béarn*, dans la guerre contre les Anglois, en 1376. Il est dans cette liste avec les Seigneurs de Lavedan, de Begolle, &c. Il eut pour fils & successeur :

1. MERLE, qui suit ;
2. & 3. BERNARD & ARNAUD-GUILHEM, qui étoient au service en 1420.

XI. MERLE D'ARCIZAS, Damoiseau, Seigneur d'Arcizas. On trouve dans les Registres de *Noaillis*, Notaire d'Arrens, dans la Vallée d'Azun, une quittance en sa faveur, faite par le Receveur du Roi, d'un droit d'achat de fief, appelé *acapte* & *recapte*, du 24 Mai 1417. On trouve dans les mêmes registres une transaction entre Noble MERLE D'ARCIZAS, MIRAMONDE D'ABBADIE-D'ARCIZAS, sa femme, Dame d'Abbadie, Noble THIBAUT D'ARCIZAS, leur fils, & la Communauté d'Arcizas. On trouve aussi dans les archives de Bigorre qu'il rendit aveu & dénombrement de ses Terres devant les Commissaires du Comté de Bigorre, en 1429 ; il eut :

1. THIBAUT, qui mourut sans postérité ;
2. RAYMOND-ARNAUD, qui suit ;
3. & 4. BERNARD & FORTANER.

XII. RAYMOND-ARNAUD D'ARCIZAS, Ecuyer, Seigneur d'Arcizas, de Nestier, de Montousset, la Louret & Caritton, acquit, par acte du 30 Décembre 1450, la Terre de la Broquerre, en Cominge. Il paroît aussi dans une Sentence arbitrale de 1454, insérée dans les registres de *Noaillis*, Notaire d'Arrens, dans la Vallée d'Azun, obtenue contre deux de ses Vassaux d'Arcizas, au sujet des fiefs. Il avoit épousé *Blanche-Flore*, héritière & Dame de *Nestier*, & eut pour fils & successeur :

XIII. MANAUD D'ARCIZAS, Ecuyer, Seigneur d'Arcizas, de Nestier, Montousset, la Louret, la Broquerre & Caritton, paroît dans un acte de 1477, conservé dans les registres de *Noaillis*, Notaire de la Vallée d'Azun, dans lequel il est dit que noble RAYMOND-ARNAUD D'ARCIZAS, son père, avoit fait un legs au Monastère de Saint-Savin, pour lequel il affecta des fiefs en paiement de l'*obit* à Arcizas. Il eut pour fils :

1. THIBAUT, qui suit ;
2. GÉRAUD, qui forma la branche des Seigneurs de *Nestier* ;
3. Et RAYMOND-GARCIE, qui forma la branche des Seigneurs de la *Broquerre*, rapportée ci-après.

XIV. THIBAUT D'ARCIZAS, Ecuyer, Seigneur d'Arcizas, n'eut qu'une fille, LOUISE, qui lui succéda ; & en lui s'éteignit la branche aînée des Seigneurs d'ARCIZAS.

LOUISE D'ARCIZAS, fut mariée vers 1518 à *Arnaud-Guilhem de Majourau*, Ecuyer, Seigneur de d'Ornée-d'Arras, à qui elle porta la Terre d'Arcizas. *Barthélemy de Majourau*, leur fils, rendit hommage pour la Terre d'Ar-

cizas, le 21 Octobre 1541, comme Procureur de Louise d'Arcizas, ſa mère, qualifiée Dame d'Arcizas, ainſi qu'il ſe voit dans ledit hommage, conſervé dans les Chartes du Roi, à Pau. *Barthélemy de Majourau* n'eut auſſi qu'une fille, *Louiſe*, qui lui ſuccéda; elle fut mariée, vers 1580, à *Georges de Caſtels*, Baron d'Aurioulle, à qui elle porta la Terre d'Arcizas; & *Louiſe de Caſtels*, leur fille, la porta à *Alcibiade de le Blanc de la Batut*, Seigneur d'Argelouſe, à qui elle fut mariée en 1615. *Alcibiade* échangea la Terre d'Arcizas avec *Antoine de Mont*, Seigneur du Zer, pour la Terre d'Aurice, en Chaloſſe, par contrat de 1630. La Terre d'Arcizas eſt poſſédée encore aujourd'hui par la Maiſon de *Mont-du-Zer*.

BRANCHE

des Seigneurs de Nestier.

XIV. Géraud d'Arcizas, Ecuyer, Seigneur de Neſtier, Montouſſet & Caritton, fils de Manaud, tranſigea par acte du 17 Janvier 1497, reçu par *Arnulphi*, Notaire à Origniac, avec Raymond-Garcie, ſon frère germain. Il eut pour fils & ſucceſſeurs:

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Géraud, qui forma la branche des Seigneurs de *la Batut-d'Eſtanſan*.

XV. Jean d'Arcizas, Ecuyer, Seigneur de Neſtier, Montouſſet & Caritton, fit ſon teſtament le 17 Mars 1547, retenu par *Pujól*, Notaire, par lequel il nomma pour ſon héritier univerſel Charles, ſon fils. Il conſtitua un douaire à Catherine, ſa fille, qu'il dit avoir mariée avec noble *Macaire de Saint-Paul*, Seigneur de Buguar, en Bigorre, & fixa des légitimes à Gasparde & à Marguerite, ſes autres filles; & au cas que ledit Charles vienne à mourir ſans enfans, il ſubſtitue à ſes filles.

Charles étant décédé ſans enfans, la branche aînée des Seigneurs de *Neſtier* ſe trouva éteinte en lui, & les Terres de Neſtier, Montouſſet & Caritton paſſèrent à Catherine d'Arcizas, mariée à *Macaire de Saint-Paul*, qui, n'ayant eu lui-même qu'une fille, la maria à un Seigneur de *Caſaux*, à qui elle porta les Terres de Neſtier & Montouſſet; & un des deſcendans de ce Seigneur de *Caſaux* a vendu les Terres de Neſtier & Montouſſet, au père de M. *de Laſſus*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, qui les poſſède aujourd'hui.

BRANCHE

des Seigneurs de la Batut & d'Estansan.

XV. Géraud d'Arcizas, Ecuyer, Seigneur de la Batut, fils puîné de Géraud, Seigneur de Neſtier, épouſa, par contrat du 27 Janvier 1550, retenu par *la Batut*, Notaire, *Roſe de Martres*, fille de *François de Martres*, Ecuyer, Seigneur de Genſac. Il en eut entr'autres enfans:

XVI. Jean d'Arcizas, Ecuyer, Seigneur de la Batut & d'Eſtanſan, qui, ayant épouſé *Paule de Bordes*, eut pour fils & ſucceſſeur:

XVII. Arnaud d'Arcizas, Ecuyer, Seigneur d'Eſtanſan, qui épouſa, par contrat du 20 Juin 1608, retenu par *Dabbadie*, Notaire de Salies, *Marie de la Porte*, fille de noble *Jean de la Porte*, & de *Catherine de Caſteras*, aſſiſtée de *Germaine Deſpagne*, ſa belle-mère, & de Meſſire *François de Fraiſſe*, ſon oncle parternel & Curateur. Il eut pour fils & ſucceſſeur:

XVIII. Alexandre d'Arcizas, Ecuyer, Seigneur d'Eſtanſan; il épouſa, par contrat du 24 Juillet 1646, retenu par *Dominique Boube*, Notaire de Martres-Toloſane, *Marthe de Sarrieu*, fille de Noble *Géraud de Sarrieu*, Seigneur de Caſtel-Biague & autres Places, & de *N.... de Seignan-de-Binos*. Il en eut pour fils & ſucceſſeur Bertrand, qui ſuit, & deux autres fils, qui furent tués au ſervice du Roi, étant Officiers dans le Régiment de la Couronne.

XIX. Bertrand d'Arcizas, Ecuyer, Sieur d'Eſtanſan, avoit ſervi longtems dans le Régiment de la Couronne, d'où il ſe retira, y étant le premier Capitaine. Il eut acte de repréſentation des titres de ſa nobleſſe d'extraction, enſuite duquel intervint jugement de maintenue, à Montauban, le 30 Mai 1669. Il épouſa, par contrat du 12 Février 1680, retenu par *Bazergue*, Notaire de la Ville Sarrancolin, *Catherine d'Oſſun*, fille de noble *Pierre d'Oſſun*, Seigneur d'Orles, & de *Madeleine Voiſin*. Il en eut un fils aîné, tué au ſiège de Barcelone, étant Capitaine au Régiment d'Anjou; un ſecond, mort Supérieur-Général des Religieux de la Merci, & Joseph, qui ſuit.

XX. Joseph d'Arcizas, Ecuyer, Sieur d'Eſtanſan, a ſervi pendant 34 ans dans le Régi-

ment de la Couronne, d'où il s'eſt retiré, étant ſecond Capitaine, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, avec une penſion du Roi de 400 livres. Il a épouſé, par contrat du 26 Juillet 1740, *Geneviève du Guaric-d'Uzèch*, fille de Meſſire *Charles du Guaric-d'Uzèch*, Ecuyer, Seigneur de Bouvée, & *de Marguerite de Bonnefont*. Il en a eu :

1. Bertrand, actuellement Garde du Roi, dans la Compagnie du Duc de Villeroy;
2. Denis, actuellement Sous-Aide-Major dans le Régiment de Royal-Picardie, Cavalerie, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare;
3. Gilles, mort à l'Ecole-Royale-Militaire;
4. Alexandre;
5. Madeleine & Catherine.

Cette branche porte pour armes : *d'argent, à un cœur de gueules, traverſé d'une clef de ſable; parti de gueules, au lion d'or, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

BRANCHE
des Seigneurs de la Broquerre.

XIV. Raymond-Garcie d'Arcizas, Ecuyer, Seigneur de la Broquerre, fils de Manaud, & petit-fils de Raymond-Arnaud, Seigneur d'Arcizas, de Neſtier, de Montouſſet, Caritton, la Batut & de la Broquerre, & de *Blanche-Flore de Neſtier*, tranſigea pour ſes droits, tant paternels que maternels, avec Géraud, Seigneur de Neſtier, ſon frère germain, qui, par acte du 17 Janvier 1497, reçu par *Arnulphi*, Notaire d'Origniac, lui céda les Terres de la Broquerre & de la Louret. Il fut bleſſé en Eſpagne, étant au ſervice du Roi de Navarre, & fit ſon teſtament à Gadſolat, près Pampelune, le 22 Novembre 1512, par lequel il donne l'adminiſtration de ſes biens & de ſes enfans à *Iſabeau de Benque*, ſa femme, d'une des plus anciennes Maiſons du pays, iſſue des Comtes de Cominge; fait héritier Pierre, ſon fils aîné; donne la Terre de la Louret à Fabien, & fixe une légitime à Bernard, à Guillaume & à Isabeau, ſes autres enfans.

XV. Pierre d'Arcizas, Ecuyer, Seigneur de la Broquerre, avoit épouſé *Marguerite de Vize*, d'une des plus anciennes Maiſons, & des plus diſtinguées du Comté de Cominge, qui s'eſt fondue dans la Maiſon de *Cardaillac*. Il rendit hommage & dénombrement de ſes Terres devant le Sénéchal de Toulouſe, par un Procureur, le 21 Avril 1540, étant pour lors employé dans les guerres du Piémont. On le trouve encore compris dans un rôle de la Compagnie d'hommes d'armes du Roi de Navarre, en 1551, avec les *Bourbon*, les *Béonferre, Monteſquieu, Lamezan, Cominge, Faudoas, Eſpagne, Belſunce, Navailles, Montlezun, Beaumont, Montpeſat, Béarn-Rivière, Bize, Lisle, Foix, Montauban, Arros, Caumont, Durfort*, & beaucoup d'autres Nobles de Guyenne & de Gaſcogne. Il vivoit encore en 1572, qu'il fut déchargé, par ordonnance du même Sénéchal, du ban & arrière-ban, à cauſe de ſon grand âge. Il eut pour fils & ſucceſſeur :

XVI. François d'Arcizas, Ecuyer, Seigneur de la Broquerre, qui commandoit un Corps de Gens de pied, dans les guerres civiles. Il ſe diſtingua en pluſieurs occaſions, & le Roi Henri III lui écrivit en 1587, *pour lui marquer la ſatisfaction qu'il avoit de ſon zèle, de ſa valeur & de ſa fidélité, dont il venoit de donner des preuves à la repriſe de ſa Ville de Saint-Bertrand de Cominge, & pour le remercier de la protection qu'il ne ceſſoit de donner au ſoutien & à l'avancement de la Religion Catholique*. Au moment de la mort de Henri III, en 1589, le Miniſtre lui écrivit & le conjura de perſévérer dans ſes bonnes intentions, & d'y maintenir ſes voiſins. Il ſe maria, par contrat du 20 Juillet 1571, retenu par *Figuarol*, Notaire à Saint-Frajou, avec *Catherine de Mauléon*, fille de *Denis de Mauléon*, Ecuyer, Seigneur de la Baſtide, & de *Catherine d'Eſparbès-Luſſan*. Elle étoit ſœur de *Jean-Jacques de Mauléon*, Grand-Prieur de Saint-Gilles, en Provence, & petite-fille de *Bernard de Mauléon*, & de *Jeanne de Faudoas*. Il eut de ce mariage Denis, qui ſuit; Marthe, mariée à noble *Charles de Bic*; & Bertrande, mariée à *Jean de Preiſſac*, Ecuyer, Seigneur de Mirepeich & du Verger. On trouve encore dans un acte d'achat d'un arpent & demi de terre qu'il fit de Jean d'Arcizas, Seigneur de la Batut, en l'an 1580, un Bertrand, Seigneur de Maurejau, qui ſigna comme témoin.

XVII. Denis d'Arcizas, Ecuyer, Seigneur de la Broquerre, épouſa, par contrat du 28 Août 1600, retenu par *Demaſqueyras*, Notaire de Noilhan, *Françoiſe de Touges*, fille d'*Oger de Touges*, Seigneur de Noilhan, Commandant d'un Corps de 500 hommes

Arquebuſiers à cheval, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Toul, en Lorraine, & de *Jacquette de Polaſtron-la-Hilière*. Elle étoit ſœur de *Jacques de Touges*, mort Général des Galères de Malte, n'étant âgé que de 23 ans, & de *Jean de Touges-Noilhan*, Commandeur des Commanderies d'Amaury & de Marbantis. Elle fit ſon teſtament le 14 Novembre 1646, & ſon mari, le 10 Août 1653. Ils eurent pour enfans :

1. PIERRE-JEAN, qui ſuit ;
2. CHARLES, deſtiné à l'Ordre de Malte, & accepté au Chapitre qui fut tenu au Marquiſat de Laramet ; mais qui, à l'âge de 16 ans, fut bleſſé d'un coup de mouſquet à travers la tête, au paſſage du Theſſin, en Italie, qui le rendit aveugle. Cette bleſſure lui valut une penſion de 600 livres, par Brevet du Roi Louis XIII, du 28 Septembre 1637 ;
3. CATHERINE, mariée, par contrat du 10 Juin 1625, à *Philippe de Caſaux-Larran*, Ecuyer, Seigneur de Laſſalles ;
4. MARIE, mariée, par contrat du 14 Juillet 1630, avec *Bernard de Martres*, Ecuyer, Seigneur de Bouillac ;
5. BERTRANDE, mariée, par contrat du 22 Mai 1633, à *Bertrand de Hunaud*, Ecuyer, Seigneur de Bartere ;
6. Autre MARIE, Religieuſe aux Maltaiſes, à Toulouſe, en 1629 ;
7. & 8. ANNE-CÉCILE & ISABEAU, Religieuſes au Monaſtère de Gimont.

XVIII. PIERRE-JEAN D'ARCIZAS, Ecuyer, Seigneur de la Broquerre, ſe trouva dans le rôle des Gentilshommes du Comté de Cominge, qui furent joindre le Roi LOUIS XIII en Rouſſillon, ſous les ordres du Duc de la Valette. Il eut acte de la repréſentation des titres de ſa nobleſſe d'extraction devant M. *Pelot*, Intendant de Guyenne, le 12 Janvier 1667, enſuite duquel intervint jugement de maintenue. Il rendit hommage & dénombrement de ſa Terre de la Broquerre, devant la Chambre de Montauban, le 28 Juin 1667. Il avoit épouſé, par contrat du 5 Juillet 1647, retenu par *Dubuc*, Notaire de Mirande, *Iſabeau d'Armentieu de Béon*, fille de *Jean-Antoine de Béon*, Seigneur d'Armentieu & de la Palu, d'une des Maiſons les plus diſtinguées de Guyenne, iſſue des anciens Vicomtes de Béarn, & de *Marguerite de Laſſeran de Manſencomme-Montluc*, laquelle teſta, le 28 Avril 1665, & laiſſa pour enfans :

1. DENIS, qui ſuit ;

2. FRANÇOIS, tué au ſiège de Lille ;
3. 4. & 5. PIERRE, JEAN & ANDRÉ, morts ſans poſtérité ;
6. BERNARD, qui a formé la branche établie en Dauphiné, rapportée ci-après ;
7. 8. 9. 10. & 11. MARIE, LOUISE, CLAIRE, GABRIELLE & CÉCILE, mortes ſans poſtérité.

XIX. DENIS D'ARCIZAS, Ecuyer, Seigneur de la Broquerre, épouſa, par contrat du 17 Juin 1680, *Marie de Preiſſac*, fille d'*Alexandre de Preiſſac*, Ecuyer, Seigneur de Mirepeich, & de *Catherine de Binos-Seignan*, dont il eut :

1. JEAN, qui fut tué au ſervice, ſans alliance ;
2. FRANÇOIS, qui ſuit ;
3. & 4. CÉCILE & CLAIRE, mortes ſans poſtérité.

XX. FRANÇOIS D'ARCIZAS, Ecuyer, Seigneur de la Broquerre, fut marié, par contrat du 7 Décembre 1715, avec *Marie d'Aure*, fille de *Louis d'Aure*, Ecuyer, Seigneur d'Ardiège, & de *Marie de Bordes*. Il eſt mort ſans poſtérité, ayant inſtitué ſon héritier général & univerſel, par teſtament du 23 Avril 1762, JOSEPH D'ARCIZAS, ſon couſin germain, établi en Dauphiné, & ſubſtitué à CHARLES-LOUIS, fils aîné de JOSEPH.

BRANCHE
établie en Dauphiné.

XIX. BERNARD D'ARCIZAS, Ecuyer, fils puîné de PIERRE-JEAN, Seigneur de la Broquerre, & d'*Iſabeau de Béon*, ſervoit au Régiment de Caſtres, où étant Capitaine, il ſe maria à Creſt, en Dauphiné, par contrat du 22 Avril 1688, retenu par *Planel*, Notaire à Creſt, avec *Marie de Barnaud*, fille de Noble *Pierre de Barnaud*, Seigneur de Salennes, & de *Françoiſe Adhémar-de-Brunier-de-Monteil*. Il mourut en 1697, des bleſſures qu'il reçut au combat de Leuze. Il eut pour fils & ſucceſſeur :

XX. JOSEPH D'ARCIZAS, Ecuyer, Seigneur de la Broquerre, qui, après avoir ſervi dans le Régiment de Sèves, & dans celui de Vermandois, mourut à Allais, le 4 Juillet 1764. Il fut marié 1° par contrat du 8 Septembre 1720, retenu par *Bouvard*, Notaire à Allais, Diocèſe de Valence, avec *Louiſe-Victoire-Alexandrine Vernet*, fille de Noble *Joſeph-Marie Vernet*, Seigneur de Vermenelle, qui, après avoir été Capitaine au Régiment de Sault,

eut la Majorité de l'Arſenal de Grenoble, & le Commandement de la Ville, & de *Catherine de Surville*; 2° par contrat du 20 Janvier 1736, avec *Armande-Roſe Krafft*.

Du premier lit vinrent :

CHARLES-LOUIS, qui ſuit ;

Et VICTOIRE, morte ſans poſtérité.

Il a eu du ſecond lit :

JOSEPH-MARIE, Clerc tonſuré, mort le 21 Septembre 1764 ;

ARMANDE-ROSE, Religieuſe à l'Abbaye Royale des Ayes, morte le 12 Novembre 1765 ;

MARIE-JULIE, Religieuſe à l'Abbaye Royale de Saint-Juſt, à Romans ;

ANNE-SPIRITE ;

Et CATHERINE, Religieuſes à l'Abbaye Royale de Vernaiſon, à Valence.

XXI. CHARLES-LOUIS D'ARCIZAS, Chevalier, Seigneur de la Broquerre, & en partie d'Allais & Aubonne, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, & Lieutenant-Colonel d'Infanterie, ſert le Roi depuis 28 ans, & eſt marié avec *Marie-Urſule de Blanc de la Gallée*, fille de Meſſire *Jean-Philippe de Blanc de la Gallée* Chevalier, Seigneur de Cormes & Panet, Lieutenant-Colonel de Cavalerie au Régiment de Touſtain, Chevalier de Saint-Louis, & de *Marie-Antoinette de Simiane*.

Les armes : *d'azur au merle d'argent paſſant*, qui fut donné à cette famille pour une belle action de guerre, comme il eſt cité au commencement de cette généalogie dreſſée ſur un mémoire envoyé.

ARCLAIS, en Baſſe-Normandie. Ce nom eſt orthographié ARLÈS & ARLEAM, dans la Charte de 1074, par laquelle GUILLAUME *le Conquérant* donna la Baronie du Pleſſis, dont dépend la Seigneurie d'Arclais, à l'Egliſe de Bayeux, & à ſon Evêque Odon, frère de ce Conquérant.

Or, il eſt évident, par une infinité d'exemples, que les Terres en Normandie ont donné le nom à leurs premiers poſſeſſeurs, ou l'ont pris d'eux : d'où l'on peut conjecturer que c'eſt delà que tire ſon nom l'ancienne Maiſon d'ARCLAIS, dont les Seigneurs ont demeuré & demeurent encore dans les environs de cette Terre. Cette famille, qui prouve ſa nobleſſe par titres dès le XIII^e ſiècle, a vu ſortir cette Terre précédemment de chez elle, parce que vraiſemblablement la branche ainée qui la poſſédoit eſt tombée en quenouille, & a été portée par une héritière dans des mains étrangères.

Elle eſt diviſée en quatre branches, ſavoir : celle des Seigneurs de *Monboſq*, iſſue de l'aînée ; celle des Seigneurs de *Montamy* ; celle des Seigneurs de *Beaupigny*, & celle des Seigneurs d'*Arclais-de-Bretteville-l'Orgueilleuſe*, ſortie de la branche cadette.

I. JEAN D'ARCLAIS, Ecuyer, Seigneur de Monboſq, aux droits de ſa femme, inféoda pluſieurs portions de Terres, ſiſes en la Paroiſſe d'Arclais, par acte paſſé devant les Notaires de Vire, le 22 Septembre 1386, au profit de Lucas, Colin & Jean Gallot, frères, de ladite Paroiſſe d'Arclais, à condition par eux de lui faire 20 s. de rente, 16 boiſſeaux de ſeigle, ſix retz d'avoine, deux pains, deux gelines, foi & hommage, relief 13 s. & ſujétion à ſa Juſtice. Il rendit aveu, au nom de *Perrette de Monboſq*, qu'il avoit épouſée, vers l'an 1360, pour le fief de Monboſq, le 28 Mars 1391, à *Jean Bacon*, Ecuyer, Seigneur d'Ondefontaine, à cauſe de ſa Seigneurie de Saint-Vaſt, tenue de l'Evêque de Bayeux. Il étoit encore propriétaire du fief de Graiches ou Gruchy, qu'il tenoit par droit ſucceſſif. Il obtint, le 4 Juillet, 1399, main levée de *Jean de Vendôme*, Ecuyer, du Corps du Roi, Maître Enquêteur des Eaux & Forêts au pays de Normandie, pour les bois de Monboſq, contenant environ 8 acres, de même que pour les bois du Homme, de 400 acres, qu'il avoit acquis avec le fief du Homme, ſis à la Hagnes, par contrat du 15 Février 1392. Il laiſſa de ſon mariage :

II. JEAN D'ARCLAIS, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Monboſq & du Homme, qui obtint, par Sentence de la Vicomté de Bayeux, en date du 20 Mars 1402, main-levée de ſon fief de Monboſq, ſaiſi à la requête des Officiers de ladite Vicomté, après avoir juſtifié qu'il étoit iſſu de noble lignée de père & de mère. Il fut nommé Pannetier du Roi CHARLES VI par Brevet du 20 Juin 1402, en préſence des Ducs de Bourgogne, d'Orléans, & de Pierre de Navarre ; & fut retenu par le Roi pour lui-même exercer cette charge, après en avoir prêté ſerment, le 29 Octobre 1402. Les maréchaux de France lui délivrèrent, le 25 Septembre 1410, un certificat comme il s'étoit préſenté aux montres pour les ſervices dûs au Roi, à raiſon de ſes fiefs & arrière-fiefs, & comme il avoit été retenu pour la garde des

Châteaux de Sa Majeſté. De concert avec ſa femme, *Martine le Bourguignon*, il donna, par contrat paſſé le 8 Décembre 1414, au Tabellionage du Tourneur, 20 s. de rente à l'Egliſe & Fabrique de Saint-Martin-des-Beſaces.

Le Roi CHARLES VII lui expédia, le 8 Février 1427, une Charte par laquelle, vu les bons ſervices par lui rendus à ce Prince dans ſes guerres contre les Anglois, les grandes dépenſes & travaux par lui ſoutenus dans ces guerres, ayant été obligé de ſortir du pays de Normandie, à l'arrivée des Anglois, ſans avoir aucunement joui depuis ledit tems de ſes biens & revenus en ce pays, vu auſſi les bons ſervices qu'icelui d'ARCLAIS, ſa famille, parens & amis lui rendroient à l'avenir, à ce qu'il eſpéroit, il lui permet de s'en retourner audit pays de Normandie, avec ſa famille, pour y vivre en paix le reſte de ſes jours ſur ſon héritage, ſous l'obéiſſance des ennemis de Sa Majeſté, communiquer & converſer avec les gens du pays; (mais à condition de ne pas s'entremettre dorénavant du fait de la guerre) ſans que cela lui puiſſe tourner à l'avenir à aucun reproche ou préjudice; ledit Roi le prenant ſous ſon ſauf-conduit & ſauve-garde. Il étoit alors âgé de 55 à 60 ans; d'où il s'enſuit qu'il étoit né vers 1360. Ses enfans furent:

1. NICOLAS, qui ſuit;
2. PERRETTE, mariée, par contrat paſſé au Tabellionage de Saint-Lô, le 17 Mai 1428, à *Robin Clerel*, Ecuyer;
3. CATHERINE, femme de *Richard de Berrolles*, Ecuyer;
4. Et PHILIPPINE D'ARCLAIS, mariée à *Etienne le Roux*, Ecuyer.

III. NICOLAS D'ARCLAIS, Ecuyer, Seigneur de Monboſq & du Homme, ſervit long-tems dans la Compagnie d'Alain Goyon, Conſeiller-Chambellan du Roi, qui lui délivra un certificat de ſes ſervices en la compagnie des autres nobles du Bailliage de Cotentin, le 23 Septembre 1465. Il avoit fait preuve d'ancienne nobleſſe, en 1463, devant *Montfaouq*, Commiſſaire du Roi; comparut à la montre générale des Nobles de la Province, en qualité d'Ecuyer & Colin de Berrolles, Archer d'icelui Ecuyer & pour ſon fils, laquelle fut faite ſuivant le certificat du 30 Mars 1469, par LOUIS, bâtard de BOURBON, Comte de Rouſſillon, Amiral de France, & Lieutenant-Général du Roi au pays de Normandie. Il eut de *Marguerite Jullain*:

1. JEAN, qui ſuit;
2. GUILLEMINE, mariée, par contrat paſſé au Tabellionage de Saint-Lô le 2 Avril 1473, à *Michel Antin*, Ecuyer, Sieur de la Blanche-Cappierre;
3. Et JEANNE, mariée par contrat du 3 Janvier 1483, à *Guillaume Antin*, Ecuyer, Sieur de la Bourdonnière.

IV. JEAN D'ARCLAIS, Ecuyer, Seigneur de Monboſq, & des Graiches ou Gruchy, Fief qu'il vendit par acte du 17 Avril 1493; il avait épouſé, par contrat paſſé au Tabellionage de Saint-Lô, le 4 Août 1676, *Gillette Poiſſon*, fille de *Pierre Poiſſon*, Ecuyer, Seigneur de Cremes, & de *Marguerite de Lambert*, dont:

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et NICOLE, mariée, par acte reconnu le 6 Octobre 1500, à *Raoul Laillet*, Ecuyer, Seigneur de Cuſſy.

V. JEAN D'ARCLAIS, Ecuyer, Seigneur de Neuilly-le-Malherbe, puis Seigneur de Monboſq, épouſa, par acte ſous ſeing-privé du 23 Décembre 1481, *Marguerite Coſtard*, fille de *Jean Coſtard*, Sieur de Cambes. Lui & ſon épouſe établirent pour leur Procureur JEAN D'ARCLAIS, Seigneur de Monboſq, ſon père, par acte paſſé le 16 Novembre 1498. Il eut pour enfans:

1. JEAN, qui ſuit;
2. NICOLAS, Ecuyer, Seigneur & Patron de Montamy;
3. JACQUES, Prêtre;
4. Et LOUIS D'ARCLAIS.

VI. JEAN D'ARCLAIS, Ecuyer, Seigneur de Monboſq & de Neuilly-le-Malherbe, partagea avec ſon frère NICOLAS, Seigneur de Montamy, les meubles & immeubles de feu ſon père, le 17 Janvier 1540, & régla, ainſi que ſon frère, le douaire & dot de la Dame ſa mère, l'an 1541. Il juſtifia de ſa nobleſſe, avec Nicolas, ſon frère, devant les Elus de Bayeux, le 14 Décembre 1540. Il avoit épouſé, en préſence & du conſentement de ſon père, par contrat reconnu le 10 Novembre 1539, *Jeanne de Vauville*, fille aînée de *Jean de Vauville*, Ecuyer, Seigneur d'Orval. Pierre Toſtard, Ecuyer, Seigneur du Fief de Brimbois, aſſis aux deux Paroiſſes des Beſaces, conſentit par acte paſſé au Tabellionage du Tourneur, le 19 Juillet 1544, que ledit Sieur JEAN D'ARCLAIS-DE-MONBOSQ & ſa femme aient pour eux & leurs hoirs, les honneurs & préſéance

des Egliſes deſdites Paroiſſes au préjudice dudit Toſtard, de ſa femme & de ſes enfans. Les enfans de JEAN D'ARCLAIS furent :

1. NICOLAS, qui ſuit ;
2. Et MARGUERITE D'ARCLAIS, mariée, en 1589, à *Julien de Berton*, Ecuyer, Sieur de Breville.

VII. NICOLAS D'ARCLAIS, Ecuyer, Seigneur de Monboſq & de Neuilly-le-Malherbe, fut déchargé du droit des francs-fiefs & nouveaux acquêts, par Arrêt du 12 Juin 1570. Il tranſigea, par acte du 24 Mars 1579, avec Louis D'ARCLAIS ſon oncle, au ſujet de la penſion viagère, due à ce dernier ſur la Terre de Monboſq, & étoit décédé en 1589. Il avoit épouſé, par contrat ſous ſeing-privé, du 6 Février 1565, *Florimonde de Sainte-Marie*, fille de *Gabriel*, Ecuyer, Seigneur de *Sainte-Marie & d'Anneville*, & d'*Anne de la Tandronnière*, dont vint JEAN D'ARCLAIS, qui ſuit.

VIII. JEAN D'ARCLAIS, Ecuyer, Seigneur de Monboſq & de Neuilly, qui ſervit dans la Compagnie des Cent Hommes d'Armes des Ordonnances du Roi, ſous M. de Matignon, & ſe trouva au ſiège d'Amiens, comme il appert d'un certificat du 30 Novembre 1597. Il fit une tranſaction, le 3 Novembre 1622, avec Gaſpard le Vavaſſeur, Chanoine de Bayeux, par laquelle ce dernier conſentit à l'emplacement des bancs dans les chœurs des Egliſes des Beſaces, reconnoiſſant que les Seigneurs de Monboſq avoient eu de tout tems leurs ſéances & ſépultures dans les chœurs & chanceaux deſdites Egliſes. Il vivoit encore en 1637, & avoit épouſé, par acte du 10 Novembre 1597, reconnu en 1600, *Catherine de Verney*, fille de *Jean de Verney*, Ecuyer, Seigneur de la Rivière & du Cayet, & de *Marie le Mercier*. Il en eut JACQUES D'ARCLAIS, qui ſuit.

IX. JACQUES D'ARCLAIS, Ecuyer, Seigneur de Monboſq & des Beſaces, lequel ſervit fidèlement le Roi en ſes différentes armées en Languedoc & ailleurs, & ſe préſenta aux montres de la Haute & Baſſe-Normandie, ſuivant les certificats des Seigneurs de Coligny, de la Mailleraye & de Matignon, ès années 1628, 1630, 1635 & 1636. Il obtint main-levée de ſes Fiefs de Monboſq & des Beſaces, par Arrêt de la Chambre des Comptes, du 22 Août 1646, & fit preuve d'ancienne nobleſſe devant M. *Chamillart*, en 1665 ; marié le 20 Septembre 1643 avec *Jacqueline de la Broiſe*, fille de *Jean de la Broiſe*, Ecuyer, Seigneur de la Cahorie & d'Eſcures, & de *Julienne le Boucher*, dont il eut :

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. & 3. JEAN & LOUIS D'ARCLAIS, morts avec leur poſtérité.

X. CLAUDE D'ARCLAIS, Ecuyer, Seigneur de Monboſq & des Beſaces, opta pour préciput le Fief de Monboſq, par Sentence rendue à Thorigny, le 5 juillet 1666, fit un accord avec ſon frère puîné, JEAN D'ARCLAIS, pour le compte de ſa tutelle, devant les Notaires de Thorigny, & ſervit à l'arrière-ban de 1691, ſur les côtes de la Baſſe-Normandie. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant les Notaires du Tourneur, le 27 Novembre 1680, *Marie le Vaillant*, fille de *René le Vaillant*, Ecuyer, Sieur de Roucamp, & de *Gabrielle du Hamel*, de laquelle il laiſſa :

1. HENRI, qui ſuit ;
2. Et pluſieurs filles, entr'autres FRANÇOISE, femme de *Jacques-André de Malherbe*, Ecuyer, Sieur de Vaucelles ;
3. Et ANNE D'ARCLAIS, mariée à *Louis-Robert de Brebiſſon*, Ecuyer, Sieur des Aunay.

XI. HENRI D'ARCLAIS, Ecuyer, Seigneur de Monboſq, rendit aveu le 26 Septembre 1729, au Duc de Valentinois, Seigneur d'Ondefontaine, pour le Fief de Monboſq, dont relève celui de Neuilly-le-Malherbe, vendu par ſes prédéceſſeurs. Il avoit épouſé, en 1722, *Marie-Louiſe de Lambert*, fille de *Louis-Jacques de Lambert*, Ecuyer, Seigneur de Craham & de Thury, & de *Catherine-Eliſabeth de Gallet*, dont :

1. JEAN-LOUIS, qui ſuit ;
2. Et MARIE-LOUISE D'ARCLAIS, femme de *Jacques-Philippe de Croiſilles*, Ecuyer.

XII. JEAN-LOUIS D'ARCLAIS, Ecuyer, Sieur de Monboſq & des Beſaces, Patron honoraire deſdites Paroiſſes, né à Saint-Martin des Beſaces, le 29 Juin 1727, mort le 20 Avril 1779. Il avoit épouſé, par contrat paſſé ſous ſeing-privé, le 7 Octobre 1759, *Marie-Pétronille Néelle*, fille de *Gabriel*, Ecuyer, Sieur du Buc, & de *Jeanne-Michelle de Cuſſy*. De ce mariage eſt iſſu GABRIEL-JEAN-LOUIS D'ARCLAIS, qui ſuit.

XIII. GABRIEL-JEAN-LOUIS D'ARCLAIS, Ecuyer, Seigneur de Monboſq & des Beſaces, baptiſé à Saint-Etienne de Caen, le 23 Août 1766, Chevau-Léger de la Garde ordinaire du Roi.

Les armes: *de gueules, à trois molettes d'éperon d'argent, 2 & 1, & au franc quartier d'or, chargé d'une bande d'azur portant les deux molettes.*

Généalogie dreſſée ſur titres par M. l'Abbé Beziers, Chanoine du Saint-Sépulcre de Caen.

BRANCHE
des Seigneurs de MONTAMY.

« DIDIER D'ARCLAIS, Seigneur de Montamy, Chevalier de Saint-Lazare, & premier Maître-d'Hôtel de Monſeigneur le Duc d'Orléans, mort à Paris, au Palais-Royal, le 8 Février 1765, âgé de 61 ans.

Les armes: *de gueules, au franc quartier d'or, chargé d'une bande d'azur, accompagnée de 3 molettes d'argent, poſées 2 & 1, la première en chef brochant ſur la bande.* »

ARCOLIE: *d'azur, à l'épée d'argent, miſe en pal, la pointe en haut, & la garde d'or.*

ARCONA: *d'azur, à cinq points & équipolés d'or.*

ARCOURT, Sieur de Tainemarc, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 24 Juillet 1667, qui porte: *de gueules, à un arc d'argent tendu poſé en barre, & chargé d'une flêche de même poſée en bande la pointe en haut; à la bordure auſſi d'argent.*

* ARCS. La Terre & Seigneurie des *Arcs*, en Provence, Diocèſe de Fréjus, eſt une de celles que le Comte de Provence donna, en 1201, à *Géraud* ou *Giraud de Villeneuve*; *Hélion*, un de ſes deſcendans, la ſubſtitua, en 1430, aux mâles. C'eſt en vertu de cet acte que *Louis de Villeneuve*, Marquis de Trans, Baron des Arcs, n'ayant laiſſé que deux filles, *Antoine de Villeneuve*, Seigneur de Revert, leur couſin & iſſu de germain leur fut préféré, & obtint la Baronie des Arcs. Cette Baronie fut érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois de Mars 1612, regiſtrées à Aix le 15 Octobre ſuivant, en faveur d'*Arnaud de Villeneuve*, Viguier & Gouverneur de Marſeille, & député de la Nobleſſe de Provence aux Etats-Généraux tenus à Paris en 1614. De ſa femme *Eliſabeth*, fille du Duc *de Hallwin*, vint *Antoine de Villeneuve*, mort en 1672, ſans poſtérité, ayant inſtitué héritier ſon neveu *Jacques de Raiti*, fils d'*Anne de Villeneuve* & d'*Antoine de Raiti*, marquis de Vitré en Poitou, à la charge de porter le nom & les armes de Villeneuve. Il obtint après un long procès le marquiſat des Arcs qu'il a vendu depuis à *François-Charles de Vintimille*, comte du Luc.

ARCU. *d'argent à trois arcs de ſable, mis en pal.*

ARCUSSIA. Cette Maiſon eſt une des plus anciennes de Provence, & une des 28 familles que le Roi RENÉ D'ANJOU, Comte de Provence, déſigna & diſtingua par des *ſobriquets*. On diſoit de celle-ci, *gravité d'Arcuſſia*. Au ſentiment de Jules-Céſar Capacius, qui a écrit l'*Hiſtoire de Naples*, elle deſcend des Ducs d'*Amalfis* ou d'*Amarſis*, & elle a poſſédé ce Duché en ſouveraineté depuis l'an 830 juſqu'à l'an 1086. Cette Maiſon ſubit le même ſort de tant d'autres, lorſque ROBERT, fils de TANCRÈDE *le Normand*, envahit la Pouille & la Calabre, & ſon fils ROGER le Royaume de Naples.

Depuis cette révolution, on n'a plus d'autre connoiſſance de cette Maiſon, que ſous le règne de l'Empereur FRÉDERIC *Barberouſſe*, qui fit Général de ſes Galères, ELYSÉE D'ARCUSSIA, Seigneur de l'isle de Capro, &c., lequel, en 1191, maria ſa fille MADELEINE à *Chriſtophe Conſtantin*, qui étoit d'une des plus nobles familles de l'Allemagne, & laiſſa ſon fils PAUZELLE D'ARCUSSIA, héritier de ſon Isle & de ſes autres biens.

PAUZELLE eut un fils, nommé FRANÇOIS, Secrétaire d'Etat & Tréſorier-Général du Royaume de Naples, lequel épouſa *Philippe Roſſa*, dont il eut deux fils, JACQUES & AUGUSTIN, & une fille, ISABELLE, qui fut mariée à *Marin Squalleto*, Gentilhomme Napolitain. AUGUSTIN ne laiſſa point de poſtérité.

JACQUES D'ARCUSSIA, Comte de Minorbin, Seigneur de Haute-Mure, de l'Isle de Capro, &c., Secrétaire & Tréſorier-Général de la Reine JEANNE, fut très-conſidéré de cette Princeſſe; elle le fit ſon grand Chambellan en 1375, & lui accorda le privilège de faire battre monnoie: d'un côté étoient les armes de cette Princeſſe, & de l'autre celles d'*Arcuſſia*. Elle lui donna 50 Terres, Comtés, Baronies & Fiefs dans le Royaume de Naples, & pluſieurs autres dans ſon Comté de Provence, ſçavoir: le Vicomté de Martigues, ou l'Isle-de-Saint-Geniez, les Châteaux de Tourvès, de Gueylet, de Soiſſons, de Senas, &c., deſquels il ren-

dit foi & hommage en 1385. Il mourut dans ſon Isle de Capro le 23 Novembre 1386, & fut inhumé dans la Chartreuſe dont il étoit fondateur, comme on l'apprend par ſon épitaphe :

Clauditur hoc tumulo magnificus Dominus JACOBUS ARCUSSIUS de Capro, Regni Siciliæ magnus Camerarius, Comeſque, Minorbini & Altæ-Muræ Dominus;

Sacri hujus Monaſterii fondator; defunctus anno M. CCC. LXXXVI. *die* XXIIJ *Novembris, feliciter. Amen.*

L'épouſe de JACQUES D'ARCUSSIA s'appeloit *Morette de Valva*, du nom d'un Château ſitué dans la Province del Principatu. Elle étoit de l'illuſtre Maiſon de *Maramalde*; il en eut :

JEANNUCCIO ou JEAN, marié par ſon père, le 15 Mai 1377, avec *Laudune de Sabran*, Comteſſe d'Anglon, fille & héritière de *Guillaume de Sabran;*

Et CATHERINE, qui épouſa, en 1380, *Elſias de Sabran*, Comte d'Arian & d'Alpici, Grand-Sénéchal de Sicile.

FRANCIQUELLO ou FRANÇOIS D'ARCUSSIA, puîné de JACQUES, s'établit en Provence du vivant de ſon père en 1370, lequel, prévoyant la révolution qui arriva dans le Royaume de Naples par le ſchiſme d'URBAIN VI & de CLÉMENT VII, & par conſéquent ſa diſgrace future, parce qu'il avoit conſeillé la Reine JEANNE de favoriſer CLÉMENT VII, la pria de confirmer la donation de ſes biens en Provence, à FRANÇOIS ſon ſecond fils, ce qu'elle fit à condition que le fils aîné de FRANÇOIS s'appelleroit LOUIS. Les Lettres données à ce ſujet furent enregiſtrées à Aix le 12 Octobre 1399; FRANÇOIS s'attacha au ſervice de CHARLES D'ANJOU, qui, ayant déclaré la guerre à LADISLAS DE DURAS, pour le recouvrement du Royaume de Naples, donna le Commandement de ſon armée navale à FRANÇOIS. Il fit naufrage dans les mers de Naples en 1411. Il avoit épouſé *Cizula Artus*, des Comtes de Sainte-Agathe, de laquelle il eut :

LOUIS, qui ſuit;

Et JACQUES, qui fut élevé par ISABELLE, ſa grand'tante, de laquelle il hérita, & continua la poſtérité des ARCUSSIA à Naples, où elle ſubſiſtoit encore au ſiècle paſſé.

LOUIS D'ARCUSSIA, Vicomte de Martigues, Seigneur de Tourvès, &c., fit l'échange du Comté de Martigues, pour pluſieurs Terres avec la Maiſon de Luxembourg. Il ſubſtitua ſes biens aux mâles par ſon teſtament du 4 Novembre 1462, reçu par *Bertrand Arpille* Notaire Royal de Siſteron, & mourut à Tourvès, en 1463, laiſſant de *Catherine de Caſtellane* :

1. HONORÉ, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, auteur de la branche d'Eſparron;
3. Et JACQUES, qui entra dans l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem ou de Malte.

HONORÉ, chef de la branche de Tourvès, épouſa en 1453, *Françoiſe de Rodulphe*, de la Maiſon des Seigneurs de *Limans*, dont il eut :

1. ISNARD, père d'ANNE, mariée à *Gaſpard de Vintimille*, qui hérita des biens de cette branche;
2. Et MICHEL, qui entra dans l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem ou de Malte & mourut Commandeur de Puimoiſſons.

FRANÇOIS, fils puîné de LOUIS, a commencé la branche d'ARCUSSIA D'ESPARRON, par le mariage qu'il fit en 1480 avec *Madeleine d'Eſclapon*, Vicomteſſe d'Eſparron. Il mourut en 1505, laiſſant :

1. JEAN, qui ſuit;
2. DOULCE, mariée en 1503, à *Jean de Vintimille*, Seigneur de Saint-Laurent;
3. LOUISE, mariée à *Pierre de Fabre*, Seigneur de Fabrègues, en 1502;
4. Et MARGUERITE, mariée en 1505 à *Paſcal de Vaſchères*.

JEAN D'ARCUSSIA, Vicomte d'Eſparron, &c., mort en 1546, laiſſa d'*Honorade de Séguiran* :

1. GASPARD, qui ſuit;
2. JEAN, Seigneur de Gardanne;
3. PIERRE, Chevalier de Malte;
4. LOUISE;
5. Et CATHERINE, qui épouſa, en 1529, *Antoine de Caſtellane*, Seigneur de Châteauvieux, dont *Louiſe* & *Pierre de Caſtellane*, en l'an 1551.

GASPARD D'ARCUSSIA, Vicomte d'Eſparron, &c., épouſa, en 1546, *Marguerite de Glandevès*, dont il eut :

CHARLES, qui ſuit;

MARGUERITE, mariée en 1573, à *Jean de Raphaëlis*, Seigneur de Saint-Martin;

Et ANNE, mariée à *Philippe de Jarente*, de Marſeille, en 1578.

CHARLES, fut marié en 1572 à *Marguerite de Forbin*, dont il eut :

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. JEAN-BAPTISTE, rapporté après ſon frère aîné;
3. 4. & 5. PIERRE, CHARLES & HENRI, Chevaliers de Malte;

6. Marguerite, qui épouſa, l'an 1596, *Antoine de Caſtellane*, Seigneur de Joucques;
7. Et Diane.

François a continué la branche des Vicomtes d'Eſparron, qui ſubſiſtoit encore en 1740.

Jean-Baptiste, d'abord Chevalier de Malte, quitta la Croix de cet Ordre, & épouſa *Marie de Puget*, de l'ancienne Maiſon du Vice-Sénéchal de ce nom, connu maintenant ſous le nom de *Barbentane*, & commença, en 1623, la branche de *du Reveſt*. Il eut :

1. Charles, qui ſuit;
2. & 3. Melchior & Sextius; celui-ci mourut Commandeur.

Les deux premiers entrèrent dans l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem.

Charles, II^e^ du nom, épouſa *Marthe d'Antoine*, de Marſeille, en 1648, dont il eut :

1. Joseph, qui ſuit;
2. Charles, ancien Capitaine des Galères du Roi, & Chevalier de Saint-Louis;
3. & 4. Jean-Baptiste & Louis, morts ſans poſtérité;
5. Thérèse, Abbeſſe de Sion, Ordre de Saint-Bernard, dans la ville de Marſeille;
6. & 7. Anne & Gabrielle, mortes Religieuſes de la Préſentation.

Joseph fut marié, en 1686, à *Madeleine Bégon*, fille de *Michel Bégon*, Intendant des Galères, Conſeiller d'honneur au Parlement de Provence, puis Intendant de Juſtice, Police & Finance du Pays d'Aunis, & de la Marine à Rochefort. Joseph mourut jeune étant Officier des Galères du Roi, lors du bombardement d'Alicante, & laiſſa :

1. & 2. Charles-Michel & Joseph.

Charles-Michel, Seigneur de Boiſvert, &c., épouſa, en 1709, *Madeleine de l'Isle*, dont il a eu :

1. Charles-Michel-Anne, qui ſuit;
2. Charles-Jacques, qui étoit Garde de l'Etendard en 1740;
3. Thérèse, Religieuſe à la Viſitation;
4. Et Pauline.

Charles-Michel-Anne d'Arcussia, Chevalier, Baron de Fos, avoit épouſé en premières noces, le 27 Mars 1737, *Louiſe de Sabran*, fille d'*Honoré de Sabran*, Chambellan du feu Duc d'Orléans, Régent du Royaume, & de *Louiſe-Charlotte de Foix*, morte à Marſeille le 7 Juillet 1737; & en ſecondes noces, le 26 Mai 1740, au Château de Villequoi, *Gabrielle de Belſunce-Caſtelmoron*, fille de *Charles-Gabriel de Belſunce*, Marquis de Caſtelmoron & de Born, Baron de Gavaudun, Seigneur de Monpaon, de Verteuil, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand-Sénéchal & Gouverneur du Pays d'Agénois & de Condomois, & de *Cécile-Geneviève de Fontanieu*. Voyez *le Mercure de France* du mois de Mars 1737, p. 617, & celui du mois de Juillet 1740, p. 1676.

On trouve, dans l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, la Généalogie de cette Maiſon, tom. I, pag. 50.

Les armes ſont : *d'or, à la faſce d'azur, accompagnée de trois arcs de flèches de gueules, cordés de même, & poſés en pal*, 2 & 1; pour ſupports : *deux aigles*.

ARDANI, en Bretagne : *écartelé d'argent & d'azur*; & pour deviſe : *l'honneur y gît*.

ARDENNE. Voici une Maiſon des plus anciennes de la Province de Normandie; & il y a ſi long-tems qu'elle eſt établie en Angleterre, que cela feroit douter de ſon origine, ſi on ne voyoit pas que la Terre d'*Ardenne*, ſituée près de Caen, & où il y a préſentement une Abbaye, n'étoit le lieu d'où cette famille a tiré ſon nom, & ſi le Cartulaire de Warwick n'aſſuroit que la branche aînée, demeurant en Normandie, fit la première fondation de l'Abbaye de Montmorel près d'Avranches.

Guillaume Dugdal, dans ſes *Antiquités de Warwick*, tire l'origine de cette Maiſon d'Alain, Vicomte, qui vivoit du tems du Roi d'Angleterre Edouard *le Confeſſeur*, & laiſſa :

1. Gutmund de Warwick;
2. Et Turkil, qui ſuit.

Turkil d'Ardenne fut marié deux fois : le nom de ſa première femme eſt inconnu; la ſeconde ſe nommoit *Leverune*. Il eut du premier lit :

1. Seuvard, qui ſuit;
2. Pierre, Moine de Torney;
3. Et Raoul, Seigneur de Hampton.

Du ſecond lit vint :

Osbert, auteur d'une branche rapportée ci-après.

Seuvard d'Ardenne, Chevalier, vivoit ſous le règne de Henri I^er^. Il épouſa une femme, nommée *Cécile*, dont il eut :

1. Henri, mentionné ci-après;
2. Geoffroy, Moine en l'Abbaye de Couventre;
3. 4. 5. & 6. Hugues, Joseph, Richard & Osbert, Chevaliers;
7. & 8. Cécile & Félice.

HENRI D'ARDENNE, Chevalier, eut pour femme une nommée *Olive*, qui lui donna :

1. HÉBERT, mort ſans hoirs ;
2. THOMAS, qui ſuit ;
3. GUILLAUME, Seigneur de Rodburn, auteur d'une branche rapportée ci-après ;
4. Et LÉLIRE, femme de *Geoffroy Labuaing* ou *Salvain*, Chevalier, dont ſortirent ceux de la Maiſon de *Salvain*.

THOMAS D'ARDENNE, Ier du nom, vivoit ſous le règne de JEAN *Sans-Terre*, & eut pour fils & ſucceſſeur :

THOMAS D'ARDENNE, IIe du nom, qui épouſa, ſous le règne de HENRI III, *Euſtachie de Mauléon*, ſœur de *Savary de Mauléon*, Chevalier, & eut pour fils :

THOMAS D'ARDENNE, IIIe du nom, dont la poſtérité n'eſt point connue.

SECONDE BRANCHE.

GUILLAUME D'ARDENNE, ſecond fils de HENRI & d'*Olive*, fut Seigneur de Rodburn, & vivoit ſous le règne de JEAN *Sans-Terre*. Il laiſſa :

1. THOMAS, qui ſuit ;
2. Et GUILLAUME, Seigneur de Rodburn, auteur d'une branche rapportée ci-après.

THOMAS D'ARDENNE, Seigneur de Draitton, vivant ſous les Rois JEAN Ier & HENRI III, eut :

1. THOMAS, mentionné ci-après ;
2. Et ROBERT, Seigneur de Draitton, qui fit une branche de ce nom, dont nous parlerons ci-après.

THOMAS D'ARDENNE, Seigneur de Hammelle, Chevalier, épouſa, ſous le règne d'EDOUARD Ier, *Roſe de Vernon*, fille de *Raoul de Vernon*, dont il eut :

1. THOMAS, mort ſans hoirs ;
2. RAOUL, qui ſuit ;
3. Et THOMAS, qui fut père de JEANNE, femme de *Jean de Suvinford*.

RAOUL D'ARDENNE, Ier du nom, eut pour fils & ſucceſſeur :

RAOUL, IIe du nom, lequel prit pour femme, ſous le règne d'EDOUARD II, *Iſabelle de Bromwick*, fille d'*Anſelme*, Seigneur *de Bromwick*, dont il eut :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et HENRI, auteur de la troiſième branche de ce nom, rapportée ci-après.

JEAN D'ARDENNE vivoit ſous le Roi EDOUARD III, & n'eut qu'une fille, ROSE, femme de *Thomas de Paklon*, ſous le Roi RICHARD II.

TROISIÈME BRANCHE.

HENRI D'ARDENNE, ſecond fils de RAOUL, IIe du nom, & d'*Iſabelle de Bromwick*, vivoit ſous le Roi HENRI IV, & eut de ſa femme, nommée *Hélène* :

1. RAOUL, qui ſuit ;
2. & 3. GUILLAUME & GEOFFROY, Chevaliers.

RAOUL D'ARDENNE, Chevalier, épouſa une femme, nommée *Sibylle*. Il vivoit ſous le règne de HENRI V, & eut pour fils :

VAUTIER D'ARDENNE, Chevalier, qui épouſa *Aliénor de Hampden*, fille de *Jean de Hampden*, dont ſortirent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. MARTIN, qui eut une fille, ELISABETH, femme de *Guillaume Rugeley-d'Eaſton* ;
3. 4. 5. & 6. THOMAS, ROBERT, HENRI & GUILLAUME, Chevaliers ;
7. & 8. ALIX & MARGUERITE.

JEAN D'ARDENNE, Ecuyer du Corps du Roi HENRI VII, épouſa *Alix de Bracebrigge*, fille de *Richard de Bracebrigge*, Ecuyer, dont il eut :

1. THOMAS, mentionné ci-après ;
2. Et JEAN, Chevalier, mort ſous le règne de HENRI VIII.

THOMAS D'ARDENNE fut marié avec *Marie-Androuas-de-Charwelton*, fille de *Thomas Androuas-de-Charwelton*, dont il eut :

1. GUILLAUME, qui ſuit ;
2. SIMON, auteur d'une branche rapportée ci-après ;
3. & 4. RICHARD & EDOUARD, Chevaliers.

GUILLAUME D'ARDENNE épouſa *Eliſabeth Conway*, fille d'*Edouard Conway*, Ecuyer, dont il eut :

EDOUARD D'ARDENNE, Chevalier, qui s'allia avec *Marie Trockmorton*, fille de *Robert Trockmorton-de-Congthon*, dont il eut :

1. ROBERT, mentionné ci-après ;
2. 3. 4. & 5. CATHERINE, MARGUERITE, MURIEL & ELISABETH.

ROBERT D'ARDENNE, Chevalier, épouſa *Eliſabeth Corbet*, fille de *Renaud Corbet*, l'un des Juſticiers d'Angleterre. Il mourut le 27 Février 1635 dans une extrême vieilleſſe, laiſſant pour fils :

HENRI D'ARDENNE, Chevalier, né en Avril 1580, fait Chevalier par le Roi JACQUES, & marié avec *Dorothée Feilding*, fille de *Baſile Feilding-de-Neuwham*, dont il eut :

1. ROBERT, mort le 21 Août 1643 ;
2. ELISABETH, femme de *Guillaume de Polcy-de-Boxſted* ;

3. Godithe, femme de *Hébert Price;*
4. Dorothée, femme de *Hervé Bagot*, fils de *Hervé Bagot*, Baronet;
5. Et Anne, femme de *Charles d'Adderley-de-Lea.*

QUATRIÈME BRANCHE.

Simon d'Ardenne, second fils de Thomas & de *Marie Androuas-de-Charwelton*, eut deux femmes, la première, *Marguerite*, dont il n'eut point d'enfans; la seconde, *Chrétienne*, veuve de *Robert Boud-de-Wardend*, dont il eut:

Ambroise d'Ardenne, qui mourut en 1624, laissant un fils:

Hunst, père de

Henri, Seigneur de Longeroft-Hall, près d'Ioxhalle dans le Comté de Stafford.

BRANCHE des Seigneurs de Draitton.

Robert d'Ardenne, Seigneur de Draitton, second fils de Thomas, Seigneur du même lieu, vivoit sous les Rois Jean Ier & Henri III. Il fut fait Chevalier sous le Roi Edouard II, & eut de sa femme, *Nicole*,

1. Gilles, qui suit;
2. Et Nicole, femme de *Richard Basset*, Seigneur de Weldon, fils de *Raoul Basset*, Seigneur de Weldon, sous Edouard III.

Gilles d'Ardenne, Chevalier, Ier du nom, Seigneur de Draitton, eut pour fils & successeur:

Gilles, IIe du nom, Seigneur de Draitton, qui n'eut qu'une fille, Marguerite, femme de *Louis de Greville*, Ecuyer.

BRANCHE des Seigneurs de Rodburn.

Guillaume d'Ardenne, Seigneur de Rodburn, second fils de Guillaume, Seigneur du même lieu, épousa *Amicie de Cestreton*, fille de *Robert de Cestreton*, dont il eut:

Guillaume, IIe du nom, qui eut pour fils & successeur:

Guillaume, IIIe du nom, qui fut père de

Guillaume, IVe du nom, vivant sous le règne d'Edouard III. En lui finit la branche des Seigneurs de *Rodburn*.

CINQUIÈME BRANCHE des Seigneurs d'Ardenne.

Osbert d'Ardenne, fils de Turkil & de *Leverune*, sa seconde femme, laissa:

1. & 2. Pierre & Philippe, morts sans hoirs;
3. Osbert, qui suit;
4. Et Amicie, femme de *Pierre Bracebrigge.*

Osbert d'Ardenne, IIe du nom, eut de son mariage:

1. Alix, femme de *Simon d'Harcourt*, Seigneur de Beacheley;
2. Et Amable, femme de *Robert*, fils de *Vautier.*

Une autre filiation de cette Maison commence à Guillaume d'Ardenne, frère de Raoul, Seigneur de Hantonne, vivant sous Etienne, Roi d'Angleterre; il eut:

1. Roger, qui suit;
2. Pierre, Chevalier;
3. Et Robert, Archidiacre de l'Eglise de Lisieux.

Roger d'Ardenne épousa la fille d'*Alain*, fils de *Tursin*, dont il eut:

1. Guillaume, mentionné ci-après;
2. & 3. Vautier & Roger, vivant sous Henri II.

Guillaume d'Ardenne épousa *Amicie de Tracy*, dont sortirent:

1. Hugues, qui suit;
2. Olive, femme de *Robert Lemegre;*
3. Et Hauvise, femme de *Richard Peche.*

Hugues d'Ardenne, Chevalier, vivant sous le règne de Henri III, eut:

1. Guillaume, mort sans hoirs;
2. Et Richard, mort aussi sans hoirs sous le règne d'Edouard Ier.

Il y a une charte de *Raoul de Glauville*, Fondateur de l'Eglise de Butèle l'an 1171, qui fait mention de Raoul d'Ardenne & d'*Amable*, sa femme, dont sortit Thomas, père de Raoul, Seigneur de Baudesire, père de Thomas d'Ardenne.

Le Cartulaire de Warwick fait mention de Thomas d'Ardenne & autres de cette famille, dont la branche aînée demeuroit en Normandie.

Enfin cette Maison se divisoit en plusieurs branches, dont l'aînée portoit le titre d'*Ardenne*, & les autres étoient celles de *Hampton*, de *Kinsbury*, de *Rodburn*, de *Rotley*, de *Harmuelle*, de *Draitton*, de *Grafton*, & de *Parkhalle.*

Les armes: *d'hermines, à la fasce échiquetée d'or & de sable.*

ARDENNE: *écartelé de gueules & d'azur, à une croix pommetée d'or brochante sur le tout.*

ARDENS (DES). JEAN DES ARDENS, Ecuyer, Sieur de Mondetour & de la Jonquière en Normandie, Généralité de Rouen, Capitaine du Château des Préaux, près de la ville de Rouen, mourut avant 1576. Il eſt nommé, dans une enquête de Nobleſſe de l'an 1599, fils de PIERRE DES ARDENS, Ecuyer, Sieur de Mondetour & de la Jonquière.

EDME-HECTOR DES ARDENS, Ecuyer, Seigneur de Gumery & de Courtemont, Mouſquetaire de la Garde du Roi en 1701, épouſa, le 2 Mars 1716, *Louiſe Vaillant*, avec laquelle il étoit établi audit Gumery en Champagne, au Diocèſe de Sens. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe, avec *Jeanne-Claude Courtois*, veuve d'HECTOR DES ARDENS, ſon oncle, Chef d'Eſcadre des Armées navales de Sa Majeſté, ſur les côtes du Royaume de Navarre & du Pays de Biſcaye, par une Ordonnance de M. *Phélypeaux*, Conſeiller d'Etat & Commiſſaire départi dans la Généralité de Paris, du 11 Mars 1701. De ce mariage ſont iſſus entr'autres enfans :

1. CHARLES ;
2. Et MARIE, reçue à Saint-Cyr le 3 Octobre 1724, ſur les preuves de ſa nobleſſe remontée par titres à JEAN, ſon quatrième ayeul, dont nous avons parlé ci-deſſus. Voyez l'*Armorial de France*, reg. I, part. I, p. 25.

Les armes : *de gueules, à un chevron d'or, accompagné en chef de trois beſans d'argent, rangés en faſce, & en pointe d'une fleur-de-lys d'or.*

ARDIER, en Orléanais : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois flammes d'or, deux en chef & une en pointe.*

ARDORE, Maiſon originaire de la ville de Valence en Eſpagne, de laquelle eſt ſorti :

Jacques-François Milano, ſubſtitué aux noms de *France & d'Aragon*, Seigneur, Prince d'Ardore au Royaume de Naples, Duc de Santo-Paolo & Marquis de Saint-George du même Royaume, Prince de l'Empire, Chevalier de l'Ordre de Saint-Janvier de Naples, Cavalier ou Noble Napolitain, appelé *Prince d'Ardore* ; il a été Ambaſſadeur extraordinaire du Roi des Deux-Siciles à la Cour de France en 1741 ; nommé Chevalier des Ordres le 1er Janvier 1746, reçu le 2 Février ſuivant, & retourné à Naples en 1753 : il a épouſé *Dona Henriette Caracciola*, fille du Marquis de Santo-Buono, Cavalier ou Noble Napolitain. Il y a pluſieurs enfans de ce mariage.

ARDRES-COURTEVILLE-HODICQ, Maiſon dont la véritable origine eſt ignorée, mais dont le premier auteur connu poſſédoit l'Ardreſis par alliance, au commencement du XIe ſiècle. Dans le XIIe, pluſieurs de ſes deſcendans, & nommément ceux-ci, ont formé des établiſſemens dans le Boulonnois, Généralité d'Amiens ; elle a porté indifféremment les noms de HODIC ou HODICQ & de COURTEVILLE, & a poſſédé, de toute ancienneté, la Principauté de HODICQ-*ſur-Canche*, la Seigneurie de COURTEVILLE & le Fief de HODICQ, ſitué à Parenty, encore aujourd'hui dans l'une des deux branches qui ſubſiſtent de cette Maiſon.

La ville d'*Ardres*, Capitale de l'Ardreſis, pays ſitué entre le Boulonnois, l'Artois & le Calaiſis, fut fondée l'an 1069, par ARNOUL Ier, Vicomte d'*Ardres*, fils d'ELBODON, frère du Châtelain de Bergues, de qui ſont deſcendus, comme nous le dirons ci-après, les Seigneurs D'ARDRES, de MARQUISE, d'ENGOUDESENT, CAYEU, LONGVILLIERS, HODICQ-COURTEVILLE, HESDIGNEUL, SAINTE-MARIE-VILLE & BREKESENT.

Avant de donner la Généalogie de la Maiſon d'ARDRES & de ſes deſcendans, on croit devoir rapporter, d'après André Ducheſne, dans ſa préface de l'*Hiſtoire de la Maiſon de Guines*, que *entre toutes les Hiſtoires de famille, celles de* Guines, d'ARDRES, de Gand & de Coucy, *ſemblent d'autant plus utiles, & digne d'être ſues, qu'étant ou procédées d'une même tige, ou incorporées enſemble par alliance, elles ont produit pluſieurs Comtes ou Seigneurs ſignalés, dont les Hiſtoires de France & de Flandres font ſouvent mention.*

La Baronie d'Engoudeſent, qui forme aujourd'hui le Marquiſat de Montcavrel, la Principauté de Hodicq-ſur-Canche, Hennocq, Courteville, Roſamel, Hodicq-lès-Parenty, la Châtellenie de Longvilliers, Reques, Marie-Ville, Brekeſent, Cormont, Huberſent, Heſdigneul, Fromeſſent, toutes Terres qui ont appartenu à la même Maiſon, ſont enclavées les unes dans les autres, & ſemblent n'avoir fait, dans les tems reculés, qu'un même domaine, qui s'eſt ſubdiviſé à cauſe des partages des cadets. De toutes ces

Terres & beaucoup d'autres, ſituées dans le Vimeu, ou dans différentes parties du Boulonnois & de l'Ardreſis, la ſeule qui reſte eſt celle de Hodicq-lès-Parenty, dont les Seigneurs de Hodicq prouvent une poſſeſſion non interrompue de près de cinq ſiècles, & vraiſemblablement plus ancienne, puiſque dès le XII^e ſiècle, il exiſtoit des Seigneurs de ce nom.

Dans l'*Hiſtoire de Notre-Dame de Boulogne*, par M. le Roy, Liv. I, chap. IX, pag. 81, on lit que diverſes perſonnes du Boulonnois firent des préſens à cette Egliſe, entr'autres Jeanne de Sempy, veuve de Jean de Bournonville; le Seigneur de Bellebrune, Capitaine de la ville de Boulogne; les Seigneurs de Hodicq, de Hardentun, des Prez-de-Bedouaſtre, d'Uppelande & des Marquais. Dans le même ouvrage, pag. 87, on lit encore que la Maiſon des Chartreux de Notre-Dame-des-Prés s'eſt enſuite notablement accrue par les dons & aumônes de pluſieurs perſonnes conſidérables du Boulonnois, entre leſquelles elle compte, pour ſes principaux bienfaiteurs, *Arnoul de Cayeu*, Seigneur de Longvilliers; *Jean*, Seigneur de *Hodicq*; Aleaume, Seigneur de Bournonville; François de Créquy, Seigneur de Dourier; Wallerand de Tilly & Antoine de Monchy, Seigneur de Montcavrel.

I. Elbodon, frère du Châtelain de Bergues, épouſa *Adèle de Selveſſe*, Dame d'Ardres, nièce de Framery, Evêque de Térouane. Voyez André Ducheſne, dans ſon *Hiſtoire de la Maiſon de Guines*, Liv. III, & l'*Hiſtoire de Calais*. Il eut pour fils :

II. Arnoul, I^er du nom, Vicomte & Baron d'*Ardres*, qui jetta les premiers fondemens de la ville d'Ardres, en 1069. On peut juger de la puiſſance de ce Seigneur (dit M. le Febvre, dans ſon *Hiſtoire de Calais*, tom. I, pag. 518 & ſuiv.) & de l'étendue de ſes Terres, par la création qu'il fit de douze Barons, ou Pairs, c'eſt-à-dire, de Seigneurs égaux en titres, qui relevoient de lui. En conſtruiſant le donjon de ſa ville, il y avoit édifié une Chapelle, qui fut d'abord la Paroiſſe de la ville, & dont Gautier fut le premier Curé. Il joignit dix Prébendes aux Chanoineries ſéculières, dont le Curé eut la première, & Raoul, bâtard de ce Prince, la ſeconde.

Les Hiſtoriens font le plus grand éloge de ce premier Seigneur d'Ardres. Conformément à l'uſage qui régnoit alors, il parcourut diverſes Provinces, pour chercher des champions, dignes de ſa valeur, & avec leſquels il pût joûter en lice dans les Tournois. Arnoul y acquit tant de gloire, en préſence d'Euſtache, Comte de Boulogne, & y donna de ſi fortes preuves de ſa prudence & de ſa valeur, que ce Comte le fit ſon Sénéchal, ce qui lui procura une grande autorité dans le Boulonnois, où il réuniſſoit le maniement des affaires militaires & civiles. Il eut de grandes guerres à ſoutenir contre le Comte de Guines, & les Seigneurs de Fiennes & de Bavelinghen; eut la garde des enfans mineurs du Comte de St-Pol, titre qu'il porta juſqu'au décès de ſa ſeconde femme; mourut & fut inhumé dans le cloître de l'Abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer en 1093. Il avoit épouſé 1° (par le conſeil d'Euſtache, dit *aux Grenons*, Comte de Boulogne) *Mahaut de Marquiſe*, fille unique & héritière de *Geoffroy*, Seigneur de *Marquiſe*, en Boulonnois, laquelle fut inhumée dans l'Egliſe d'Ardres; & 2° *Clémence*, veuve de *Hugues*, Comte de *Saint-Pol*. Du premier lit il eut :

1. Arnoul, qui ſuit;
2. Geoffroy, tige de la branche des Seigneurs de *Marquiſe*, *Engoudeſent* & *Cayeu*, rapportée ci-après.
3. 4. 5. 6. & 7. Simon, Hermanstrude, Elvide, Jocaste & Emme.

III. Arnoul, II^e du nom, Vicomte d'*Ardres* dit *le Vieil*, Sénéchal du Boulonnois après ſon père, eut de longues guerres à ſoutenir contre Manaſſès, Comte de Guines, & ceux de la Maiſon de Fiennes. Il ne dut même la conſervation de ſes Etats, qu'à la protection du Comte de Flandres, qui marche en perſonne à ſon ſecours, & fit lever le ſiège d'Ardres à ſes ennemis. Il rendit, comme ſon père, hommage de l'Andreſis au Comte de Flandres, mais par un accommodement, fait avec Manaſſès, Comte de Guines, il ſe reconnut ſon vaſſal, pour les Terres qu'il poſſédoit dans l'ancien Domaine de ce Comté. Cet Arnoul & Geoffroy, ſon frère, rendirent de grands ſervices à Guillaume *le Conquérant*, Roi d'Angleterre, qui, en reconnoiſſance leur donna des Terres dans ce Royaume, leſquelles reſtèrent toutes à Arnoul, qui, en échange, céda à ſon frère la Seigneurie de Marquiſe, en Boulonnois. Arnoul, à ſon retour d'An-

gleterre, fit bâtir à Ardres un Palais ſuperbe, dont Lambert, Hiſtorien de la ville d'Ardres, donne la deſcription, & que M. Lefebvre rapporte dans ſon *Hiſtoire de Calais,* tom. I, pag. 529. Quelque tems après, il ſe rendit à la Cour de GUILLAUME, Roi d'Angleterre, ſon allié, qui le reçut avec la plus grande diſtinction. Revenu dans ſon pays natal, pour ſervir ſon inclination dans les exercices où il pouvoit le mieux faire remarquer ſa valeur & ſon adreſſe, il ſe trouva dans un Tournoi qui devoit ſe donner ſur les confins du Cambreſis, & s'y diſtingua d'une manière ſi éclatante, en remportant l'honneur du prix, que Baudouin de Gand, ſurnommé *le Gros*, Seigneur d'Aloſt, qui s'étoit auſſi trouvé à ce Tournoi, conçut pour le Vicomte ARNOUL une ſi haute opinion, qu'il ſe crut heureux de pouvoir l'unir à ſa Maiſon. Pour cet effet, il l'attira dans ſon Palais, & lui propoſa en mariage ſa ſœur *Gertrude*, Princeſſe encore fort jeune. Après ſon mariage, l'amour de la gloire le porta encore à faire le voyage de la Terre-Sainte, & il y accompagna Robert, Comte de Flandres. Le Comte de Saint-Pol & lui furent les héros les plus fameux de la Belgique, & de la partie occidentale de la France, qui prirent la Croix: ils furent ſuivis par une infinité de Comtes & Gentilshommes, que leurs belles actions rendirent célèbres dans cette guerre. Le Vicomte d'ARDRES ſe ſignala au ſiège de la priſe de Jéruſalem, par Godefroy de Bouillon, emporta avec lui du bois de la *vraie Croix*, & pluſieurs précieuſes reliques de *Jéſus-Chriſt*, dont il décora ſon Egliſe d'Ardres, mourut en 1117, & y fut inhumé auprès de *Gertrude de Gand*, de laquelle il avoit eu:

1. MANASSÈS, mort à la Terre-Sainte;
2. ARNOUL, qui ſuit;
3. BAUDOUIN, mentionné après ſon frère;
4. HUGUES, Religieux à l'Abbaye de Saint-Bertin;
5. AGNÈS, femme de *François*, Seigneur de *Varneſelle*;
6. ALAISE, morte ſans alliance;
7. Et ADELINE, femme d'*Arnoul*, Vicomte de *Mark* & de *Collewide*.

ARNOUL, III^e^ du nom, Vicomte & Baron d'ARDRES, dit *le Jeune* ou *le Roux*, hérita de de la valeur de ſes ancêtres, mais ſans en avoir la prudence. Sa magnificence, ſa profuſion & ſes duretés révoltèrent ſes vaſſaux, & même ſes domeſtiques, au point que ceux-ci l'aſſaſſinèrent dans la forêt de Foubert. Il paſſoit d'ailleurs pour le plus vaillant Chevalier du Comté de Guines, car il appela en duel Euſtache, Seigneur de Hénin-Liétard, qui, au lieu de lui faire hommage pour ſa Terre, qui étoit un Fief relevant de ſa Baronie d'Ardres, le rendit à Thierry d'Alſace, Comte de Flandres. Le Vicomte ARNOUL, III^e^ du nom, mourut ſans enfans de ſon mariage avec *Pétronille de Bouchain*, nièce de Thierry, Comte de Flandres.

IV. BAUDOUIN, fils puîné d'ARNOUL II, Vicomte d'ARDRES, & de *Gertrude de Gand*, fut Baron d'ARDRES, après la mort de ſon frère, ARNOUL III. Ayant pris le parti d'Arnoul de Gand, qui diſputoit le Comté de Guines à Béatrix, fille d'Henri, Châtelain de Bourbourg, & Sibylle de Guines & petite fille de Manaſſès, Comte de Guines & d'Emme de Tancarville, il arriva avec ſes troupes devant le fort Domerval, dans lequel Henri, Châtelain de Bourbourg, s'étoit enfermé, & qu'aſſiégeoit Arnoul de Gand; il fut bleſſé dangereuſement, & porté dans ſa ville d'Ardres, où, gagné par Thierry, Abbé de la Capelle, il quitta le parti d'Arnoul de Gand, pour embraſſer celui de la Comteſſe de Guines. Par ſon mariage, contracté peu après avec *Béatrix de Bourbourg*, il ſe vit Comte de Guines; mais peu de jours après ſes noces, la Comteſſe mourut, & Arnoul de Gand, comme plus proche héritier, ſuccéda de plein droit au Comté de Guines. ADELINE D'ARDRES, héritière de Baudouin, ſon frère, mort ſans enfans, porta cette Baronie à *Arnoul*, Vicomte de *Mark* & de *Collewide*, ſon mari, dont vint:

Chrétienne de Mark, Dame d'Ardres, morte le 2 Juillet 1177, femme de *Baudouin*, II^e^ du nom, Comte de *Guines*.

BRANCHE

des Seigneurs DE MARQUISE, ENGOUDESENT & CAYEU.

III. GEOFFROY D'ARDRES, ſecond fils d'ARNOUL I^er^ & de *Mahaut de Marquiſe*, ſa première femme, accompagna avec ARNOUL II, ſon frère aîné, GUILLAUME *le Conquérant*, à la conquête de l'Angleterre, où il ſe diſtingua pareillement, & laiſſa à ſon frère les Terres que ce Prince lui avoit données en Angleterre, & eut en échange celle de Marquiſe. Il quitta les armes de ſa maiſon: *d'argent*,

à l'aigle éployée de ſable, pour prendre celles de ſa mère, qui ſont: *d'or, à la croix ancrée de gueules*, que ſes deſcendans ont toujours portées à l'exception des Seigneurs d'*Heſdigneul*, qui ont conſervé celles d'Ardres. Le nom de ſon épouſe eſt ignoré; mais il en eut :

IV. Baudouin, Ier du nom, ſurnommé de Marquise, dit *le Vieux*, Seigneur de Marquiſe, d'Engoudeſent & de Cayeu, qui de ſa femme, nommée *Béatrix*, laiſſa:

1. Baudouin, qui ſuit;
2. Et Roger.

V. Baudouin de Marquise, IIe du nom, dit d'Engoudeſent & de Cayeu, ſouſcrivit avec Roger, ſon frère, en 1107, à une Charte d'Euſtache, Comte de Boulogne. Il avoit épouſé *Adeline de Guines*, fille de *Baudouin II*, Comte de *Guines*, & de *Chrétienne de Mark*, Dame d'Ardres, dont:

1. Arnoul, qui ſuit;
2. Gilles, que l'on croit auteur de la branche des Seigneurs de *Hodicq-Courteville*, mentionnée en ſon rang;
3. Et d'autres garçons que l'on préſume être auteurs des Seigneurs d'*Heſdigneul* & de *Brekeſent*, dont il ſera parlé à la fin de cette Généalogie.

VI. Arnoul, IVe du nom, dit de Cayeu, Chevalier renommé, fut choiſi, en 1181, par Baudouin II, Comte de Guines, ſon oncle, pour accompagner ſon fils Arnoul dans ſes voyages. André Ducheſne rapporte deux Chartes de lui, de l'an 1196. La dernière fait mention d'une donation qu'il fit à l'Abbaye d'Ardres, du conſentement d'*Adeliſe de Bavelinghen*, ſon épouſe, d'Anselme, ſon fils aîné, qui ſuit; de Guillaume, mentionné ci-après; d'Arnoul, que l'on croit auteur des Seigneurs de *Longvilliers* & d'*Engoudeſent*, dont la poſtérité ſera auſſi rapportée ci-après, tous les trois ſes enfans, & à laquelle Charte ſignèrent auſſi, comme parens & lignagers, *Arnoul d'Heſdigneul*, *Anſelme de Sainte-Marie-Ville*, *Guy de Brekeſent* & *Evrard de Hodicq*. Sa veuve ſe remaria à *Daniel de Gand*, frère de *Siger*, IIe du nom, Châtelain de Gand.

VII. Anselme de Cayeu, nommé entre les Chevaliers Bannerets du Roi Philippe Auguste, en 1205, fut à la conquête de Conſtantinople, s'y établit & s'y maria avec *Eudoxie Laſcaris*, fille de *Théodore Laſcaris*, Prince de Nicée. On ignore s'il en eut des enfans, mais d'après l'*Abrégé généalogique de la Maiſon de Mailly*, on ſerait fondé à croire qu'*Iſabelle*, fille de *Renaud de Cayeu* & de *Gilette de Ponthieu*, femme de *Jean*, Baron de *Mailly*, deſcendoit de cette branche, puiſque c'eſt par cette alliance qu'ils diſent appartenir aux Empereurs de Conſtantinople du nom de *Laſcaris*. Renaud de Cayeu eut pour fils, Antoine de Cayeu, Seigneur de Belleroye, lequel épouſa *Jacqueline de Formentier*, fille de *Jean*, Seigneur d'Oudeville, & d'*Alix le Clerc*, dont: Antoinette de Cayeu, femme d'*Antoine de Gouſſencourt*.

VII. Guillaume de Cayeu, Ier du nom, ſecond fils d'Arnoul, IVe du nom, & d'*Adeliſe de Bavelinghen*, Seigneur de Cayeu & de Boulancourt, vivoit en 1210. Il épouſa 1° *Eliſabeth de Béthune*, Dame de Carency, fille & héritière d'*Albert de Béthune*, IIIe du nom, Seigneur de Carency; & 2° *Marguerite*, que l'on croit avoir été de la Maiſon de *Boulencourt*, en Vimeu, parcequ'il eut beſoin du conſentement de ſa femme pour donner, en 1239, à l'Egliſe du Mont-Saint-Martin un muid de froment, meſure de la ville d'Eu, à prendre ſur ſa grange de Boulencourt. Du premier lit vint: Guillaume, qui ſuit; & du ſecond, on croit qu'il eut: Mathieu, rapporté après ſon aîné.

VIII. Guillaume de Cayeu, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Carency & de Cayeu, ſigna, l'an 1242, à un titre avec *Jean de Gouy*, *Jean de Louriel*, *Robert Briſépée-de-Velliers*, *Baudouin de Briſdoul*, *du Lenil-Colard-de-Carieul*, *Hubert de Carency*, dit *Clignet*, & *Gilles de Carency*, dit *Bourlet*. Le nom de ſa femme eſt ignoré; mais il en eut une fille, nommée Catherine de Cayeu, Dame de Carency, femme de *Nicolas de Condé*, dit *de Bailleul*, Chevalier, Seigneur de Bailleul, Moriamez & de Fontaine, en 1261 & 1286, dont vint auſſi une fille, *Catherine de Condé*, femme de *Jacques de Châtillon*, dit *de Saint-Paul*, Seigneur de Leuze, Gouverneur de Flandres.

VIII. Mathieu de Cayeu, Seigneur de Senarpont, vraiſemblablement fils de Guillaume Ier & de *Marguerite de Boulencourt*, ſa ſeconde femme, épouſa *Jeanne de Wiſmes*, de laquelle il eut:

1. Jean, qui ſuit;

2. Mathieu;
3. Hugues, Evêque d'Arras;
4. Et Jeanne, femme de *Jean des Eſſarts*, Seigneur d'Ambleville.

IX. Jean de Cayeu, Chevalier, Seigneur de Cayeu, Wiſmes & Senarpont, eut de grands procès avec *Jean des Eſſarts*, ſon beau-frère pour la Terre de Senarpont. Il épouſa *Iſabeau d'Ailly*, fille de *Robert*, Seigneur d'Ailly, & de *Marguerite de Pecquigny*, ſa ſeconde femme. Il n'en eut que :

Jeanne, qui ſuit;

Et Agnès de Cayeu, mariée à *Hugues de Soyecourt*, Seigneur de Frauvillers, Torſy & Verton. Elle étoit Dame de Bavincourt en Artois, & de Meneslies en Vimeu, & ſon mari vendit ces Terres à Marie de Berry, Comteſſe d'Eu.

X. Jeanne de Cayeu, Dame de Senarpont, Wiſmes & Dominois, épouſa 1° *Guillaume Martel*, Seigneur de *Bacqueville*, & 2° *Jean*, IIe du nom, Seigneur de *Monchy* & de *Planques*, dont vint : *Edmond de Monchy*, Seigneur de Maſſy, par donation que lui en fit Hugues de Cayeu, Evêque d'Arras, ſon grand oncle.

Nous obſerverons ici que les Terres de Wiſmes & de Senarpont ne ſont point ſorties de la Maiſon de Monchy, depuis qu'elles y ont été portées par cette Jeanne de Cayeu. Le Marquis de Monchy poſſède actuellement la Terre de Wiſmes; & le Prince de Naſſau, celle de Senarpont, qu'il tient de ſa mère, qui étoit une Monchy.

BRANCHE
des Seigneurs de Longvilliers & d'Engoudesent.

Arnoul de Cayeu, Seigneur de Longvilliers, troiſième fils d'Arnoul IV & d'*Adeliſe de Bavelinghen*, qu'on croit père d'Aleide de Longvilliers-Cayeu, femme de *Roger de Bournonville*, morte à Paris en 1249, & enterrée à Montmartre, fut auſſi père ou ayeul de Guillaume, qui ſuit.

Guillaume ou Willaume de Cayeu, Sire de Longvilliers, donna quittance, au mois de Mars 1301, à Huon de Hodicq de la ſomme de huit-vingt-quatre livres de petits tournois pour les ſervices qu'il lui avoit rendus en Flandres. Au bas de cette quittance ſont les ſceaux des Seigneurs de Cayeu & de Hodicq, *à une croix ancrée*; le premier repréſentant

un homme à cheval, chargé de ſes armes; au contre-ſcel, *trois fleurs-de-lys*; le ſecond, ſimplement *une croix*, avec quelques lettres encore liſibles autour du ſcel, qui annoncent Courteville. Il donna, au mois d'Août 1304, quelques rentes à recevoir ſur Frencq audit Huon de Hodicq, pour les bons ſervices qu'il lui avoit rendus : cet acte eſt ſcellé de ſon ſceau, comme ci-deſſus. Guillaume eut pour enfans :

1. Arnoul, qui ſuit;
2. Et Ida de Cayeu, femme de Monſeigneur *Guillaume de Rely*, Vicomte de la Ville de Thérouane, Chevalier, mentionné avec elle dans la donation de 1325, dont il ſera parlé ci-après.

Arnoul de Cayeu, Sire de Longvilliers, Chevalier, ainſi qualifié dans les Lettres que lui bailla, le 1er Mars 1318, Huon de Hodicq, Sénéchal du Boulonnois, qui font mention de la vente de la terre de Brekeſent & de ſes dépendances que lui firent Damoiſelle de Framezelle & Baudouin de Renty, Ecuyer, ſon mari. Il fit donation, au mois de Juin 1325, de 40 journaux de terre, ſitués à Reques, à la Chartreuſe de Notre-Dame-des-Prez, près Montreuil, en préſence de pluſieurs Seigneurs. Le même Arnoul, en 1324, certifia que Huon de Hodicq avoit acheté de Jean d'Heſdigneul, dit *Trigant*, huit ſols de rente perpétuelle, que pluſieurs particuliers lui devoient pour terres, ſituées à Frencq, &c., pour tenir le tout en hommage dudit Sire de Longvilliers. Il donna, en 1331, à Huon de Hodicq & à ſes hoirs, en reconnaiſſance de ſes bons & loyaux ſervices, l'hommage de tous les fiefs que Jean Delcours tenoit de lui, avec tous les droits & ſeigneuries qu'il y avoit ou pouvoit avoir. Il alla au ſecours de Tournay, en 1328, avec le Comte d'Eu, Connétable de France, le Comte de Foix, le Sire de Châtillon & autres, qui y furent envoyés par Philippe de Valois. Le Sire de Longvilliers avoit épouſé *Léonore de Varenne*, dont vint :

Warrin de Cayeu, qualifié *Meſſire* & *Seigneur de Longvilliers*, vivant en 1341. On ignore le nom de ſon épouſe, mais il en eut :

Lancelot de Cayeu, Chevalier, Seigneur de Longvilliers, Gouverneur & Sénéchal du Boulonnois en 1378. On a de lui un titre du pénultième jour de Septembre 1380, pour la vente d'une rente ſur une maiſon ſituée rue Saint-Jean à Boulogne. En 1500, on y

voyoit encore, au bas de la rue du Puits-d'Amour, l'Hôtel de Longvilliers. Suivant l'ordre des tems, il eſt à préſumer qu'il fut père de

JEAN DE CAYEU, Seigneur de Longvilliers, Engoudeſent, &c., qui épouſa 1° *Marie de Boulencourt*, & 2° *Marie d'Auxy*, veuve de *Robert d'Ailly*, Seigneur de Roubers. Il plaidoit en 1379, ayant le bail de Catherine d'Auxy, fille de ſa ſeconde femme, & de la première il eut :

JEANNE DE LONGVILLIERS, Dame d'Engoudeſent & d'Huberſent, mariée à *Pierre de la Trémoïlle*, Baron de Dours, vivant en 1390.

C'eſt tout ce qu'on a pu recueillir ſur cette branche de CAYEU; mais il eſt à préſumer que quelques Seigneurs de ce nom ont conſervé celui de Longvilliers, ſans en avoir la terre, puiſqu'en 1386, Iſabeau de Béthune, Dame de Méry & Jean Blondel, ſon époux, acquirent les Seigneuries de Longvilliers, Reques & Marquiſe, d'Yolande de Mortagne: peut-être celle-ci deſcendoit-elle d'une fille de cette Maiſon, & les avoit-elle eues par ſucceſſion d'une branche aînée?

BRANCHE
des Seigneurs de HODICQ & *de* COURTEVILLE.

Les prédéceſſeurs & les deſcendans de HUON DE HODICQ, Sénéchal du Boulonnois, vivant en 1294, ont indifféremment pris les noms de HODICQ & de COURTEVILLE, & portoient l'un & l'autre, pour armes: *d'or, à la croix ancrée de gueules*, avec un grand ſceau, repréſentant *un homme à cheval, armé & caparaçonné*, marque de haute nobleſſe & chevalerie: HUON DE HODICQ étoit proche parent de GUILLAUME DE CAYEU, Seigneur de Longvilliers, dont une partie de ſes Terres relevoit de lui en fief. Tous les deux deſcendoient, ainſi qu'on peut le conjecturer d'après l'*Hiſtoire de Guines*, par quelques générations, de BAUDOUIN DE GUINES, autrement dit DE MARQUISE & DE CAYEU, marié avec *Ade* ou *Adeline de Guines*, ſa parente au troiſième degré. Ce BAUDOUIN, comme on l'a remarqué ci-devant, étoit fils de BAUDOUIN, Seigneur de *Marquiſe, d'Engoudeſent* & de *Cayeu*, dit *le Vieux*, petit-fils d'ARNOUL, Seigneur d'Ardres, Senéchal du Boulonnois; ce qui fait voir que les puînés des familles quittoient leur nom pour prendre celui des Terres qui leur étoient échues en partage, mais en conſervant les armes pleines de leur Maiſon, comme on le voit ici des familles de *Marquiſe*, de *Cayeu, Hodicq-Courteville, Engoudeſent, Bernieules* & *Longvilliers*, qui toutes ont les mêmes armes *à la croix ancrée de gueules*.

La ſéparation de cette branche eſt ſi ancienne, qu'elle fait, pour ainſi dire, corps avec le tronc. Le premier dont il ſoit fait mention fut:

GILLES DE COURTEVILLE, Chevalier. Carpentier, dans l'*Etat de la Nobleſſe du Cambréſis*, III^e part., pag. 109, le rapporte au nombre des Chevaliers qui parurent, comme témoins, à la donation que Baudouin, Sire d'Aubencheul, fit à l'Abbaye de Saint-Aubert l'an 1145.

I. HUON ou HUGUES DE COURTEVILLE, Chevalier, ſouſcrivit, l'an 1157, avec pluſieurs Seigneurs, à la confirmation & amortiſſement, fait par Willaume, Comte de Boulogne, d'un don fait à l'Abbaye de Beaulieu, par Aſtrop, l'un des Chevaliers du Comte, de tout ce qui lui appartenoit à Elinghen; la Charte de cette donation n'eſt point datée; mais la date de ſon expédition ſe tire d'une autre Charte de Miles, Evêque de Thérouane, attachée avec la donation de ce même Aſtrop, qui eſt de 1117. Il eut pour fils:

1. HUON, qui ſuit;
2. EVRARD, rapporté par André Ducheſne, & cité ci-deſſus au IV^e degré de la branche de CAYEU;
3. BARTHÉLEMY, repris dans le Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Joſſe-ſur-Mer, comme témoin à une donation que Mathieu, Comte de Boulogne, a faite à ladite Abbaye, l'an 1171. La même année, il parut encore, comme témoin, à une donation que Pharamond de Tingry fit à la même Abbaye. Enfin, dans une Charte produite en original, par laquelle *Anſelme de Sainte-Marie-Ville* fait une donation à l'Abbaye de St-Saulve de Montreuil-ſur-Mer, l'an 1182, *Barthélemy de Courteville* & *Guy de Brekeſent*, comme parens du donateur, ſignèrent comme témoins.

II. HUON DE COURTEVILLE, II^e du nom, Chevalier, ſouſcrivit, avec *Anſelme de Cayeu, Gérard d'Heſdigneul*, & autres Seigneurs à une lettre de Renaud, Comte de Boulogne, & d'Ida, ſa femme, de l'an 1195, pour la donation, qu'avoit faite à l'Abbaye de Beaulieu, Baudouin, Connétable du Boulonnois, de 22

pokins & demi d'avoine. Il eut pour fils MATHIEU, qui ſuit;

III. MATHIEU D'HODICQ. Une Charte en latin, du 8 Juin 1228, produite en original, & au bas de laquelle eſt un grand ſcel, à la croix ancrée, commence par ces mots: EGO MATHEUS D'HODICQ & *Juſtinianus de Buctia* (de Beutin) *milites*, &c. Il s'agit d'un échange que ledit Mathieu fait avec Thomas, Abbé de Saint-Saulve, & ſes religieux, d'une portion de dîme, contre les terres ſituées à Frencq. Il eut pour fils ou pour petit-fils, poſſédant les mêmes biens à Frencq:

1. HUON, qui ſuit;
2. ARNOULD, qui fut préſent à pluſieurs contrats d'acquiſition, faits par ſon frère aîné, à Frencq, à deux deſquels on voit appoſé ſon ſceau, *à la croix ancrée*. Il vivoit encore au mois d'Août 1320, & avoit épouſé, 1° *Blanche de Wiſmes*, fille de *Pierre* & de *Jeanne de Cayeu*; & 2° *Mathilde de Rebreviete*, fille de *Jacques*, & de *N.... Boſquiaux*. De l'une de ces femmes il eut:
   1. ENGUERRAND, qui ne paroit point s'être marié;
   2. Et PEROTTE, mariée à *James de Coleſberg*, comme il eſt prouvé par un acte du mois de Juillet 1340;
3. ENGUERRAND, Chevalier, à qui Demoiſelle Mehaut Cadel, veuve de Girard Cadel, fit une donation, au mois de Mars 1307, de tout ce qu'elle avoit à Courteville. Il eut une fille, nommée *Marie de Hodicq*, femme de *Nillard du Pire*, Ecuyer, avec lequel elle vivoit en 1366;
4. Et THOMAS, repris dans une Charte du mois de Novembre 1302, au bas de laquelle eſt ſon ſcel, *à la croix ancrée*. Il s'agit d'une donation que Gérard Delcourt de Frencq fait à l'Abbaye de Saint-Saulve, de pluſieurs pièces de terre, ſituées audit lieu. Les témoins ſont: THOMAS D'HODICQ, Jean Caveliers, Enguerrand Colfère & Jean de la Fontaine.

Dans une autre Charte, du mois de Juin 1304, par laquelle HUON D'HODICQ donne ſept ſols de rente à l'Abbaye de Saint-Saulve: les témoins ſont: Willaume, Sire de Flameſele, Chevalier, THOMAS D'HODICQ & THOMAS ENGOUDESENT; le grand ſcel de Willaume de Waben, Sire de Flameſele, & deux aux ſceaux *à la croix ancrée*, ſont au bas de la Charte.

IV. HUON DE HODICQ, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de Courteville, Roſamel, &c., ſuivit Robert, Comte de Boulogne, dans toutes ſes guerres, tant en Flandres qu'ailleurs, & mérita de lui, par ſa bonne conduite & par ſa valeur, pluſieurs récompenſes. Il étoit Sénéchal du Boulonnois de 1309; fit pluſieurs acquiſitions ès années 1294, 1299, 1307, 1309, 1310 & 1311, tant de différentes terres & cenſives, ſituées à Frencq, que de fiefs, ſis à Courteville; à quelques-uns de ces actes, on voit ſon ſceau *à la croix ancrée*. Il avoit épouſé *Marie de Renty*, fille de *Morlet de Renty* & de *Marguerite de Deulles*, dont vinrent:

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. MAHAUT, qui fut mariée, & eut une fille, nommée *Agnès*, femme de *Jean de Bresdout*;
3. Et ISABEAU, appelée avec ſa ſœur dans l'acte de vente de 20 journaux en trois pièces de terre, faite à leur père en Août 1309. Dans un acte de vente, faite au mois de Mai 1309, audit HUON DE HODICQ, ſont mentionnés *Marie de Courteville* & *Wautier de Preure*, ſon mari. On croit qu'elle avoit épouſé, en premières ou en ſecondes noces, *Paul de Fiennes*.

V. GUILLAUME DE HODICQ, Chevalier, Seigneur de Courteville, Roſamel, &c., acquit, au mois de Juillet 1328, des terres ſituées à Frencq, de Jean de Biauval, & tranſigea, le lundi avant la Sainte-Catherine d'hiver, l'an 1340, avec Jean, Sire de la Roque, Chevalier, ſur un différent qu'ils avoient pour un plan de ſaules, ſur la commune de Tourbeſſent, fait par HUON DE HODICQ, père dudit GUILLAUME. Un titre de 1341 porte qu'il étoit oncle d'*Enguerrand d'Eudin*, Chevalier, Conſeiller, Chambellan du Roi CHARLES V, Gouverneur de Ponthieu, de Tournay en 1369; Sénéchal de Beaucaire en 1382, & Gouverneur du Dauphiné. Le père Anſelme dit que cet *Enguerrand d'Eudin*, mourut en 1389, mais par ſon épitaphe, on voit qu'il ne décéda qu'en 1391. De ſon mariage avec *Jeanne*, Dame de *Châteauvilain*, fille de *Jean*, & de *Marguerite des Noyers* (celle-ci fille de *Millet des Noyers*, Maréchal, Porte-Oriflamme, & Grand-Bouteiller de France, & de *Jeanne de Flandres*), il n'eut qu'une fille nommée *Jeanne d'Eudin*, mariée à *Louis d'Abbeville*, Seigneur de Boubert & de Beaumez, Chevalier, vivant, ainſi que ſa femme, en 1390.

Quant à GUILLAUME DE HODICQ, il épouſa *Béatrix de Preure*, fille de *Jean*, Chevalier,

& de *Jeanne de Mailly*. Leurs enfans furent:

1. Huon, qui ſuit;
2. Jeanne;
3. Béatrix, mariée à *Pierre de Racie*, fils de *Mathieu*, & de *Jeanne de Créquy*, fille du Seigneur de Raimboval.

VI. Huon de Hodicq, IVe du nom, Chevalier, Sire de Courteville, Seigneur de Hodicq, Roſamel, &c., reconnut, par acte du mois d'Août 1349, paſſé devant *Jean de Tilly*, Bailli de M. de *Doudeauville*, avoir vendu à Jeanne & Béatrix de Hodicq, ſes ſœurs, ſa Terre de Parenty, pour tout le cours de leur vie, avec clauſe que la propriété de ladite Terre lui retourneroit après leur décès, ou à ſes hoirs, tant à cauſe de Guillaume de Hodicq, leur père, que de *Béatrix de Preure*, leur mère, & de Huon de Hodicq leur grand-père. Il eſt qualifié *noble & puiſſant Hue de Courteville*, Chevalier, Sire de Courteville, dans un acte du 16 Janvier 1350, par Raoul, Abbé de Longvilliers. Enguerrand d'Eudin, Chevalier, ſon couſin, lui fit don en 1360, en conſidération des ſervices qu'il avoit reçus de Guillaume de Hodicq, ſon père, de tous les hommages & fiefs qui relevoient de lui, en pluſieurs hommages, du fief que le même Enguerrand d'Eudin tenoit du Seigneur de Fiennes. Il avoit épouſé *Françoiſe* de *Marle-lès-Montreuil*, fille de *Jeannet*, & de *N... de Fontaine*, dont:

1. Jean, qui ſuit;
2. Robert, Seigneur de Hodicq-les-Parenty, tige de la branche des Seigneurs de *Courteville-Hodicq*, rapportée en ſon rang;
3. & 4. Jeanne & Béatrix.

VII. Jean de Hodicq, Ecuyer, Seigneur de Courteville, avoit pour Bailli, le 7 Mai 1374, Jean de Louvigny, & fit en 1399, un retrait des terres ſituées à Frencq. Il avoit épouſé *Jeanne de Villerval*, laquelle fit une acquiſition au nom & au profit de Charles, ſon fils mineur, par acte du 26 Mai 1376, & fit un accord avec lui, en 1406, pour ſon douaire. Elle eut de ſon mariage:

Charles, dit *Hutin*, qui ſuit;
Et Huguette, mariée 1° à *Enguerrand de Barbet*, ſuivant un acte de 1403, & 2° à *Enguerrand de Lumbres*, comme il appert d'un acte du 6 Juin 1408, par lequel Charles de Hodicq, ſon frère, s'obligea de payer 400 francs d'or pour ſa dot, & les droits qui pourraient lui revenir de la ſucceſſion de ſon père.

VIII. Charles de Hodicq, dit *Hutin*, Chevalier, Seigneur de Courteville & de Roſamel, donna, en 1405, ſon relief de reconnaiſſance aux Abbé & Religieux de l'Abbaye de Sanier-aux-Bois, comme héritier de Jean, ſon père, de deux fiefs & hommages, ſis en la ville & terroir de Frencq, que ledit Seigneur de Courteville tenoit de cette Abbaye, tant en ſon nom, que comme ayant le gouvernement & l'adminiſtration d'Edmond de Hodicq, ſon fils; il donna quittance, en 1422, à Jean, fils de Jacques Giraud, pour les reliefs que ledit Jacques tenoit de lui. Il avoit épouſé *Anne de Gribauval*, fille de *Hugues*, & de *Jeanne de Saint-Michel*, dont:

Edmond, qui ſuit;
Et Charles, tige de la branche des Seigneurs de *Cormont*, *la Buiſſière*, &c., rapportée ci-après.

IX. Edmond de Hodicq, Chevalier, Seigneur de Courteville, &c., fut appelé en témoignage, avec d'autres Chevaliers, en 1450, pour certifier la nobleſſe de Gilles de Quenouille ou Quenoville, Châtelain de Boulogne, & de Jean de Quenouille, ſon frère. Dans cette enquête il eſt mentionné ſous les noms d'Edmond de Courteville. Voyez le *Traité de la Nobleſſe*, par la Roque, pag. 194. Il étoit mort en 1467, & avoit épouſé *N... des Marquais*, fille de *Jean des Marquais* & d'*Adrienne de Bournonville*, de laquelle il eut pour enfans:

Jean, qui ſuit;
Et Adrien, tige de la branche des Seigneurs d'*Hennocq-ſur-Canche*, &c., rapportée ci-après.

X. Jean de Hodicq, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Courteville, Eſcames & Roſamel, obtint une Sentence en la Sénéchauſſée du Boulonnois, en 1486, contre Jean Bocquillon, fils & héritier de Jacques, pour rentrer dans tous les biens que celui-ci tenoit d'Edmond de Hodicq, faute par lui d'avoir rendu les devoirs & reliefs auxquels il étoit obligé, &c. On le trouve mentionné dans un compte de 1497, qui eſt aux archives de l'Hôtel-de-Ville de Boulogne, pour une maiſon proche la porte des Dunes: il y eſt qualifié *Meſſire* Jean de Courteville, Chevalier, fils de feu Edmond. Il vivoit encore le 27 Octobre 1503, & avoit épouſé *Guiſlaine de Bournonville*, fille de *Jean*, Chevalier, ſurnommé *Lionel*, & d'*Anne de Villers*, petite-nièce de Robert

de Fiennes, Connétable de France & petite-fille d'Iſabelle de Flandres. Celle-ci ſixième fille de Guy de Dampierre, Comte de Flandres. Leurs enfans furent:

1. Antoine de Hodicq, Seigneur de Courteville, Eſcames & Roſamel, mort ſans enfans de *Philippe le Grand*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Guétreſque, & de *Jeanne de Sempy*. Elle ſe remaria à *Louis de Saint-Delis*, Seigneur de Saint-Aubin;
2. Et François, qui ſuit;

XI. François de Hodicq, Chevalier, Seigneur de Courteville, Eſcames, Roſamel, Hydrequen, Herlens & Selles, tranſigea, le 5 Juin 1507, avec Philippe le Grand, ſa belle-ſœur, pour ſon douaire, & fit ſon teſtament à Frencq le 10 Mars 1550, par lequel il ordonna ſa ſépulture devant l'autel de l'Egliſe paroiſſiale de Frencq, & légua à ſes enfans qu'il y rappelle. Le 8 Juin ſuivant, il fit au bas un codicille à Montreuil, par lequel il voulut être enterré en l'Egliſe Saint-Pierre de Montcavrel. Il avoit épouſé *Jeanne de Bournonville*, fille de *Jean*, II^e^ du nom, Chevalier, Baron de Houllefort, &c., Grand-Veneur du Boulonnois & Grand-Louvetier d'Artois, & d'*Hélène de Sucquet*, fille de *Charles de Sucquet*, & d'*Iſabelle d'Allennes*, tante d'Oudard du Biez, Maréchal de France. Le Seigneur de Courteville eut de ſon mariage:

1. Jean de Hodicq, Chevalier, Seigneur de Courteville & Roſamel, qui fit un accord le 27 Août 1551, avec Françoise & Michelle, ſes ſœurs. Il eſt qualifié *haut & puiſſant Seigneur*, Meſſire & Chevalier, dans un aveu que lui rendit, en Mai 1567, Antoine le Duc, pour un fief qu'il avoit à Doudeauville; fit un teſtament olographe, le 1^er^ Février 1576, par lequel il choiſit ſa ſépulture dans l'Egliſe de Frencq, auprès de ſon frère l'Abbé; donna ſes héritages à Claude de Hodicq, ſon frère, Capitaine d'Eſtaples, ſans aucune charge; légua à Adrien, Nicolas, Charles, & Jeanne, tous bâtards de feu ſon frère l'Abbé de Beaulieu, chacun 200 liv., & à ſon neveu, fils aîné de Françoise, ſa ſœur, un cheval, les armes, &c. Il mourut ſans avoir été marié, & eut deux enfans naturels:
   - François de Hodicq, auquel il donna 800 livres;
   - Et Claudine, légataire de 1000 livres par le ſuſdit teſtament;
2. Claude, qui ſuit;
3. Adrien, Abbé de Longvilliers;
4. N.... de Hodicq, Abbé de Beaulieu;
5. Françoise, mariée à *Oudard Rouſſel*, Chevalier, Seigneur de la Cauchie;
6. Et Michelle, légataire, ainſi que ſa ſœur, par le teſtament de Jean, leur frère. Elle mourut ſans alliance.

XII. Claude de Hodicq, Chevalier, Seigneur de Courteville, Roſamel, Ouvringhen, Eſcames, Baron de Bainctun, &c., Capitaine & Gouverneur des Ville & Château d'Eſtaples, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſuivit le Duc de Guiſe à la défenſe de Metz, contre l'Empereur Charles-Quint & s'y comporta avec tant de valeur, que ce Prince le choiſit, entre tous les Gentilshommes qui l'avoient accompagné, pour apporter au Roi l'importante nouvelle de la levée du ſiège. Il étoit mort en 1581, & avoit épouſé *Françoiſe de Halluin*, fille d'*Antoine*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Godelière* le *Taintelier*, Dame d'Atin. De ſon mariage il n'eut que:

- Marguerite, qui ſuit;
- Et Jeanne de Hodicq, appelée Mademoiſelle d'Ouvringhen, vivante le 11 Mai 1581.

XIII. Marguerite de Hodicq, Dame de Courteville, Roſamel, &c., fut mariée, en 1582, à *Charles-Maximilien de Gouffier*, Chevalier Seigneur d'Eſpagny, fils puîné de *François*, dit *le Jeune* Seigneur de Crévecœur & d'*Anne de Carnazet*. Elle lui porta en dot les Terres de Bainctun, Roſamel, Ouvringhen, Urtevent, Herlens, Hydrequen, Eſcames & autres, & mourut en 1588, laiſſant poſtérité.

BRANCHE
des Seigneurs de Hodicq-sur-Canche, Hennocq, &c.

VII. Adrien de Hodicq, Ecuyer, Seigneur de Hennocq, Voiſins, Grange, &c., fils puîné d'Edmond, Chevalier, Seigneur de Courteville, & de *N..... des Marquais*, fut préſent, le 4 Octobre 1459, au contrat de mariage de Robert de Courteville, Seigneur de Hodicq, ſon parent, avec *Jacqueline du Camp*, & vivoit encore en 1509. Il avoit épouſé *Madeleine d'Ongnies*, fille de *Charles*, & de *Jacqueline de Rubempré*, dont:

1. Charles, qui ſuit;
2. Antoine, mort ſans enfans de *Marie de la Mark*;
3. Adrien, reçu Chevalier de Malte le 15 Juin 1528;
4. Et Louis, auſſi reçu Chevalier de Malte le 14 Juin 1534.

VIII. Charles de Hodicq, Chevalier, Seigneur de Hennocq, &c., vivant encore en 1559, épouſa, 1° le 28 Juin 1551, *Anne de Halluin*, fille de *Jean*, Seigneur de Piennes, & de *Jeanne de Mauchevalier*. Elle étoit veuve, en premières noces, de *François de la Viefville*, Seigneur d'Orvilliers, & en ſecondes, de *Pierre de Rochebaron*, Seigneur de Dominois, & mourut ſans enfans; & 2° *Jeanne de Chauſmont*, & eut de cette ſeconde femme :

Troïlus, qui ſuit ;
Et Marguerite, femme, en 1608, de *Guy de Thubeauville*, Ecuyer, Seigneur de la Rivière.

IX. Troïlus de Hodicq, Ecuyer, Seigneur de Hennocq, Grange, Voiſins, &c., homme d'armes des ordonnances du Roi, ſous la charge de M. de Rubempré, épouſa, par contrat paſſé à Eſtaples en Boulonnois, le 4 Novembre 1580, *Marguerite de Ruberghes*, Dame de Cluſe & de Queſtinghen, fille aînée & principale héritière de *François de Ruberghes*, Seigneurs deſdits lieux, & *d'Antoinette du Tertre*, dont vint :

X. Marguerite de Hodicq, Dame de Hennocq, &c., mariée en 1609 à *Claude d'Anger*, Ecuyer, Seigneur de la Touche-Chenart, la Rivière & de la Neuftation, Gentilhomme ſervant de la Maiſon du Roi, Capitaine de ſes Gardes & entretenu au Régiment de Navarre, fils de *Jean d'Anger*, Ecuyer. Elle lui porta les biens de cette branche.

BRANCHE

des Seigneurs de Cormont, Preurelle, Trois-Marquais *en Boulonnois, & de la* Buissière *en Artois.*

VI. Charles de Courteville, Chevalier, Seigneur de Cormont de Preurelle, & Trois-Marquais, fils puîné de Charles de Hodicq, dit Hutin, Chevalier, Seigneur de Courteville & de Roſamel, & d'*Anne de Gribauval* étoit Chambellan du Duc de Bourgogne en 1473, & quitta ſon ſervice pour paſſer à celui de Louis XI. Voyez Philippe de Comines, dans ſon *Hiſtoire de France*, tom. IV, pag. 474 & 475. Il vivoit encore en 1480, & avoit épouſé *Jeanne du Fayel*, de laquelle il eut :

VII. Jacques de Courteville, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Cormont, Preurelle, &c., qui épouſa *Antoinette de Crépieul*, fille de *Jean*, Seigneur de Guingate, & de *Marguerite de Fromeſſent*, fille de *David*, Seigneur ou Sieur de Clarque, & de *Mahaut de Courteville*. Leurs enfans furent :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Autre Jacques, dit *le Jeune*, Abbé de Berghes St-Winock ;
3. Antoine, Abbé d'Audembourg ;
4. Jean, Chanoine de Furnes, Aumônier de l'Empereur Charles-Quint ;
5. Marc, Seigneur de Collens, dont nous parlerons ci-après ;
6. Autre Jean, mentionné enſuite ;
7. Bonne de Courteville, femme de *Nicolas du Moulin*, Ecuyer, Maréchal-héréditaire du Boulonnois ;
8. Marguerite, mariée à *Guillaume* d'*Hardentun*, Ecuyer Seigneur de Thubeauville ;
9. Et Jacqueline, mariée 1° à *Jacques de Sapegnies* ; & 2° à *Antoine de Treufles*, Seigneur d'Acqs, fils de *Jean*, Sieur de Radepont, & d'*Yolande Quieret*.

VIII. Jacques de Courteville, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Cormont, Preurelle, la Buiſſière, &c., fut Capitaine des Gardes de l'Empereur Charles-Quint, Chevalier de la Toiſon d'or, & Ambaſſadeur à Francfort, lors de l'élection de ce Prince à l'Empire. Il en eſt fait mention dans le *Mercure de France*, du mois d'Août 1763, pag. 202, & dans *l'Abrégé de l'Hiſtoire d'Allemagne*, pag. 395, année 1519. Au tournoi de Valladolid, en Eſpagne, l'an 1506, tenu en préſence de l'Empereur Charles, & du Roi de Caſtille, il eſt nommé comme le ſecond de la doucebande. Voyez Goulut, *Hiſtoire des Bourguignons de la Franche-Comté*, p. 966, Liv. XI. On voyoit encore, il y a 15 ans, dans l'Egliſe de la Buiſſière, la ſtatue équeſtre de ce Jacques de Courteville, chargé de ſes armes : *d'or, à la croix ancrée*. Elles ſont auſſi aux vîtraux de la Chapelle du Château, & au-deſſus de la porte d'entrée, à côté de l'écuſſon de ſa femme *Iſabeau de Barbançon de Doaſtienne*, héritière d'Avelin, fille de *Léon de Barbançon*, & de *Marguerite de Herſelt*. De ce mariage vinrent :

1. Philippe, qui ſuit ;
2. Henri, qui épouſa *Marie de Vander-Duſſen*, fille de *Liebert*, & de *Marie d'Iſenghien* ; celle-ci, fille de *Joſſe*, & *d'Anne d'Auxy* ;
3. Guillaume, Gentilhomme de l'Empereur Charles-Quint, & mort ſans alliance ;

4. Et CORNÉLIE, mariée 1° à *Jean de Mamez*, Seigneur de Liez ; & 2° à *Rodolphe Blondel*, Seigneur de Gothem.

IX. PHILIPPE DE COURTEVILLE, Chevalier, Seigneur de la Buiſſière, d'abord Colonel d'un Régiment Wallon, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, Gentilhomme de la Chambre de PHILIPPE II, Roi d'Eſpagne, ſon Secrétaire d'Etat en 1559, aſſiſta, comme député du Royaume d'Aragon, en 1558, à la pompe funèbre de l'Empereur CHARLES-QUINT (*Hiſtoire de France*, par M. de Thou, tom. II, Liv. XXIII, pag. 723). Il mourut ſans enfans de *Marguerite de Noyelle*, fille d'*Adrien*, Seigneur de Marle-lès-Béthune, Gouverneur d'Arras, & de *Walburge de Boetſlaer*.

VIII. MARC DE COURTEVILLE, Chevalier, Seigneur de Collens, cinquième fils de JACQUES Ier, Seigneur de Cormont, &c. & d'*Antoinette de Crépieul*, épouſa *Marie le Greſſier*, fille de *Fary*, Ecuyer, Seigneur de la Grave, dont :

1. CHARLES, qui ſuit ;
2. JEAN, marié à la fille du Bailli de la Seigneurie de la Buiſſière, de laquelle il eut :
   CHARLES & BALTHASAR DE COURTEVILLE, morts jeunes ;
3. DAVID, Chanoine de Boulogne ;
4. MARGUERITE, femme de *Jean Leſpault*, Ecuyer, Seigneur des Prés ;
5. CATHERINE, Religieuſe de Sainte-Claire de Bourbourg ;
6. Et ANTOINETTE, mariée à *Claude de Thubeauville*, Chevalier, Seigneur de Pinctun.

IX. CHARLES DE COURTEVILLE, Chevalier, Seigneur de Collens, ne vivoit plus en 1559, & avoit épouſé *Iſabeau de Lépinoy*, dont vinrent :

1. ISABEAU DE COURTEVILLE, mariée 1° à *Louis du Tertre*, Ecuyer, Seigneur d'Eſcoeuffen, & 2° à Meſſire *Jean Aubert*, Ecuyer. Elle vivoit encore en 1597 ;
2. FLORENCE, mariée à *Adrien de Freſnoye*, Ecuyer, Seigneur de Bertenlaire ;
3 Et ALDEGONDE, vivante en 1552.

VIII. JEAN DE COURTEVILLE, Chevalier, Seigneur de la Buiſſière, ſixième fils de JACQUES Ier, Seigneur de Cormont, &c., & d'*Antoinette de Crépieul*, ſuccéda aux biens de PHILIPPE DE COURTEVILLE, ſon neveu, fut Ecuyer, Maître-d'Hôtel de la Reine d'Eſpagne, Bailli de Lille, &c. PHILIPPE, Roi d'Eſpagne, lui fit don, au mois de Juin 1505, de la Seigneurie & Prévôté de la Buiſſière, en conſidération des grands ſervices qu'il avoit rendus à ce Prince dans ſes voyages & Ambaſſades. Il épouſa *Marie de Pougſtrate*, Dame de Familiereux, dont :

1. PIERRE DE COURTEVILLE, Seigneur de la Buiſſière, Preurelle & Trois-Marquais, mort ſans enfans de *Louiſe de Nédonchel*. Leurs armes ſont peintes ſur la troiſième vître de l'Egliſe des Chartreux de Gonnay, près Béthune, vis-à-vis l'appartement du Prieur ;
2. JACQUES, qui ſuit ;
3. PHILIPPE, mort au ſervice d'Eſpagne, ſans enfans de *Marie de la Waſtine*, fille de *Nicolas* & de *Françoiſe Payſant* ;
4. CHARLES ;
5. FRANÇOISE, femme de *Jean d'Eſtrayelle*, Ecuyer, Seigneur du Moulin ;
6. GUILLEMINE, mariée à Gilles de Guarouble, Chevalier.

IX. JACQUES DE COURTEVILLE, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Buiſſière, Familiereux, les Abbeels, Preurelle & Trois-Marquais, Colonel d'un Régiment d'Infanterie au ſervice d'Eſpagne, épouſa *Françoiſe de Croix* ou *de la Croix*, fille de *Louis*, Chevalier, & de *Marguerite de Rooſt*, de laquelle il eut :

1. JOSSINE, qui ſuit ;
2. Et MARGUERITE, Dame des Abbeels, femme d'*Antoine d'Ailly*, Chevalier, Seigneur d'Ooſtkerque.

X. JOSSINE DE COURTEVILLE, Dame de la Buiſſière, Preurelle & Trois-Marquais, fut mariée à *Georges de Maulde*, Chevalier, Seigneur de Mauvert, auquel elle porta les Terres ſuſdites. En elle s'eſt éteinte cette branche.

BRANCHE
des Seigneurs DE COURTEVILLE-HODICQ, *ſubſiſtante.*

IV. ROBERT DE COURTEVILLE, Ecuyer, Seigneur de Hodicq-les-Parenty, ſecond fils de HUON IV, Chevalier, Sire de Courteville, &c., & de *Françoiſe de Marle*, eut en partage des terres & fiefs à Frencq, relevant des Abbé & Religieux de Samer, en 1384 ; & de plus, le fief de Hodicq & les biens ſitués à Parenty, que HUON, ſon père, abandonna pour en jouir durant leur vie, à JEANNE & BÉATRIX, ſes ſœurs, par acte du mois d'Août 1349. Il portoit pour armes : *d'or, à la croix ancrée, avec un cœur au premier canton dextre, pour briſure*. Il avoit épouſé 1° *Béatrix de*

Fretun, morte ſans enfans, & 2° *Béatrix du Moulin*, de laquelle il eut:

1. Robert, Ecuyer, Seigneur de Hodicq, qui partagea, le 4 Avril 1426, avec Tassart & Jean, ſes frères, en préſence de Charles de Hodicq, Chevalier, Seigneur de Courteville, ſon couſin germain, rendit aveu le 2 Janvier 1427, à la Baronie de Doudeauville, pour le fief de Beauval, & mourut ſans alliance;
2. Tassart, qui ſuit;
3. Et Jean, lequel rendit aveu le 24 Février 1427, de ce qu'il poſſédoit, à la Baronie de Doudeauville: il ne paroît pas avoir été marié.

V. Tassart de Courteville, Ecuyer, Seigneur de Hodicq, après ſon frère aîné, rendit, avec ſa femme, aveu de ſa Terre à la Baronie de Doudeauville, le 24 Janvier 1427, & fit ſon teſtament le 17 Mars ſuivant, dans lequel il rappelle Robert ou Robinet, ſon fils, fait mention de Robert, ſon frère aîné, d'Oudard du Moulin, ſon oncle, de Jean du Fayel, &c. Il avoit épouſé *Jeanne de Lannoy*, que l'on croit fille de *Jean de Lannoy*, dit *Lamon*, Seigneur de Villers-Adam & de Croix, en partie, Lieutenant du Sénéchal du Boulonnois, & d'*Ida de Vaillac*. Elle ſe remaria à *Laurent de Wière*, Ecuyer, avec lequel elle vivoit, le 4 Octobre 1459. De ſon premier lit elle eut:

Robert, qui ſuit;

trois filles, auxquelles leur père, par ſon teſtament, donna 1200 liv. reverſibles à leur frère.

VI. Robert de Courteville, Ecuyer, Seigneur de Hodicq, rendit aveu de ſa Terre, le 10 Avril 1448, à M. de Torchy, Baron de Doudeauville, à cauſe de ſa femme; & tranſigea, le 21 Mars 1460, avec Michel Marſot, Ecuyer, au ſujet d'un procès qui avoit exiſté entre Meſſire Jean de la Perſonne, Vicomte d'Aſſy, oncle dudit Michel, & Guillaume du Camp, dit Motin, père de ſa femme. Il avoit épouſé, par contrat du 4 Octobre 1459, *Jacqueline du Camp*, fille & héritière de *Guillaume* & de *Béatrix de Fernehen*, auquel contrat fut préſent entr'autres, Adrien de Hodicq, Ecuyer, Seigneur de Hennocq, ſon parent. Leurs enfans furent:

1. Philippe, qui ſuit;
2. Louis, lequel teſta, au mois d'Avril 1501, fit des legs à Robinet, fils aîné de ſon frère, à Guillaume de Lattre, ſon beau-frère, à Jean du Camp & autres, en préſence de Lancelot de Courteville, Philippe de Courteville, &c.
3. Mariette, femme de *Guillaume de Lattre*, laquelle teſta le 25 Mai 1502;
4. Et Jeanne, mariée 1° à *Jean de Trachy*, Ecuyer, Seigneur de Cayeu en Santerre, dont elle étoit veuve, le 12 Février 1501, & 2° à *Robert Rouſſel*, Ecuyer, Seigneur de la Cauchie.

VII. Philippe de Courteville, Ecuyer, Seigneur de Hodicq, Lattre, &c., reçut un aveu le 7 Juillet 1506; acquit, le 16 Janvier 1507, d'Adrien de Hodicq, Seigneur de Hennocq, une rente de 71 l. 19 s. 8 den. qui avoit été conſtituée à ſon profit, par Pierre de Courteville, Ecuyer, Seigneur de Hodicq, proche parent & lignager de Philippe. Le même Pierre de Courteville, *Antoinette de Mannay*, ſa femme, & Jeannet de Courteville, leur fils, vendirent audit Philippe de Courteville, Ecuyer, ſon couſin, & à ſa femme, la Terre & Seigneurie de Lattre, par acte du 3 Juin 1510. Il teſta le 24 Juillet 1534, & ne vivoit plus le 14 Novembre 1540. Il avoit épouſé *Catherine Hourdel*, dont:

1. Robinet, mentionné dans le teſtament de Mariette, ſa tante, du 25 Mai 1502, mort jeune;
2. Nicolas, qui ſuit;
3. Anselme, Religieux Carme, rappelé dans le teſtament de ſon père;
4. Marguerite, femme de *Louis Blondel*, Ecuyer, Seigneur de Longvilliers, dont: *Jeanne Blondel*, mariée à *Adrien de Sainte-Aldegonde*, dit *de Noircarmes*; & *Catherine Blondel*, femme de noble homme *Antoine Griète*, Seigneur de Leſcore;
5. Blanche, mariée à *Jacques de Sarton*, Seigneur de Crépieul, laquelle ne vivoit plus le 14 Novembre 1540;
6. Et Mariette, mentionnée dans le teſtament de ſon père.

VIII. Nicolas de Courteville, Ecuyer, Seigneur de Hodicq, Lattre, Beauval & la Houſſoye, fit ſon teſtament le 7 Janvier 1574, & vivoit encore le 17 Avril 1575, qu'il reçut une quittance des trois Seigneuriaux qu'il paya à la Baronie de Doudeauville. Il avoit épouſé 1° par contrat du 29 Août 1532, *Jeanne de Camoiſſon*, morte ſans poſtérité, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Thubeauville, & de *Marguerite de la Rue*; & 2° par contrat du 3 Novembre 1546, *Péronne d'Oſtove*, ſeconde fille de *Pierre*, Sei-

gneur de Clenleu, & de *Marguerite Hourdel*. On trouve un d'Oſtove dans une Charte de l'an 1196, rapportée par André Duchesne, en ſon *Hiſtoire de la Maiſon de Guines*, pag. 130 des Preuves. Le dernier de cette ancienne Maiſon, appelé *le Marquis de Clenleu*, qui tenoit le parti de la ligue, fut tué en défendant Charenton contre les troupes du Roi, & enterré audit lieu. NICOLAS DE COURTEVILLE eut de ſon ſecond mariage:

1. CLAUDE, qui ſuit;
2. MARIE;
3. Et MARGUERITE, mariée le 26 Février 1581, à *Jean Diſque*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, ſans enfans.

Il eut encore un fils naturel:

HECTOR DE COURTEVILLE, auquel il fit un legs par ſon teſtament.

IX. CLAUDE DE COURTEVILLE, Ecuyer, Seigneur de Hodicq, Lattre, Beauval & la Houſſoye, qualifié *Noble & puiſſant Seigneur*, dans une quittance de relief qu'il reçut des Chartreux de Neuville, le 1er Juin 1576, teſta ainſi que ſa femme, le 11 Septembre 1596. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Juillet 1578, *Marie de Blottefière*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Villencourt, & d'*Antoinette de Béthiſy*, dont:

1. JACQUES, qui ſuit;
2. JEAN, Seigneur de Valville;
3. Et CLAUDE, Gendarme de la Compagnie du Roi, qui fut préſent au contrat de mariage d'ANTOINE, ſon neveu.

X. JACQUES DE COURTEVILLE, Ecuyer, Seigneur de Hodicq, Lattre, Beauval & la Houſſoye, Capitaine d'une Compagnie des Chevaux-Légers, eſt qualifié *Monſeigneur* dans un aveu que lui rendit le 12 Juin 1605, Daniel Boullogne, homme d'armes des Ordonnances du Roi. Il tranſigea le 8 Juillet 1624, avec JEAN & CLAUDE DE COURTEVILLE, ſes frères, ſur la ſucceſſion de leurs père & mère, & avoit épouſé, par contrat du 16 Janvier 1606, paſſé devant *Jacques de Lalevrien*, Notaire à Rue, *Catherine le Charpentier*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Sieur de Vacongne, & de *Gabrielle de Senlis*, petite-nièce de *Jeanne de Senlis*, femme du Maréchal du Biez. Elle teſta le 27 Février 1644, & eut pour enfans:

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. JEAN-FRANÇOIS, dont la poſtérité ſera rapportée en ſon rang;
3. CLAUDE, laquelle partagea, le 19 Mars 1646, avec ſes frères, par acte paſſé devant *Rembert*, Notaire à Samer, Sénéchauſſée de Boulogne. Elle fut mariée, par contrat du 3 Mars 1658, à *Louis de Camoiſſon*, Ecuyer, Seigneur de Montorgueil, Lamerye, &c., veuf de *Jeanne Diſque*, & fils de *Louis de Camoiſſon*, Ecuyer, Vicomte d'Oupehem;
4. Et BARBE, Religieuſe.

XI. ANTOINE DE COURTEVILLE, Ecuyer, Seigneur de Hodicq, Beauval & la Houſſaye, Capitaine d'Infanterie, au Régiment de Clenleu, par commiſſion du 7 Août 1636, épouſa, par contrat du 28 Janvier 1641, paſſé devant *Leleu* & *le Ducq*, Notaires à Ardres, *Madeleine de Framery*, fille de *Gédéon*, Ecuyer, Sieur du Blocq, Conſeiller du Roi & ſon Lieutenant-Général au Bailliage de ladite ville. Elle fit ſon teſtament le 30 Septembre 1680, tranſigea avec ſes quatre fils puînés, le 1er Mars 1687, & fut maintenue dans la qualité de *veuve de Gentilhomme*, par jugement de *Jérôme Bignon*, Conſeiller d'Etat, Intendant de Picardie, Artois, Boulonnois, &c., rendu à Amiens, le 7 Mars 1699. De ſon mariage vinrent:

1. LOUIS, Prêtre, Religieux Carme, qui étoit mort le 1er Mars 1687;
2. DANIEL, qui ſuit;
3. GÉDÉON-ANTOINE, tige de la branche des Seigneurs de *Valville*, rapportée ci-après;
4. ANTOINE, Capitaine d'Infanterie, au Régiment de Clenleu, vivant encore le 1er Mars 1687;
5. JEAN-JACQUES, Sieur de Beauval, Capitaine au Régiment de Navarre, Infanterie, puis Colonel d'un Régiment d'Infanterie des troupes Boulonnoiſes, marié, le 2 Juin 1710, à *Urſule-Antoinette de Halluin*, fille de Meſſire *Alexandre*, Chevalier, Seigneur du Boisbernard, Norbois, Arry, &c., & d'*Antoinette Monet*: ils ſont morts ſans enfans;
6. Et CATHERINE, mariée à *Antoine Carpentier*, Ecuyer, Seigneur de Leſpaignerie.

XII. DANIEL DE COURTEVILLE, Chevalier, Seigneur de Hodicq, la Houſſoye, Beauval & autres lieux, Capitaine au Régiment de Navarre, puis Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, fut maintenu dans ſa nobleſſe le 7 Mars 1699, par jugement de M. *Bignon*, d'après la production de ſes titres, & étoit mort en 1711. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 9 Novembre 1682, paſſé devant *Miellet* & *le Vaſſeur*, Notaires au bourg de Samer, *Marthe de Monbeton-de-*

la-Chapelle, fille de Meſſire *Bertrand*, Chevalier, Seigneur de la Chapelle, Châtelain de Longvilliers, &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Madeleine Miton;* & 2° par acte de célébration en l'Egliſe Paroiſſiale de Notre-Dame d'Aire, en Artois, le 2 Août 1696, *Marie-Antoinette Charles*, fille de *Henri*. Du premier lit il a eu :

1. Bertrand de Courteville, Capitaine au Régiment de Charoſt, tué au ſiège de Douai, à l'âge de 22 ans, ſans avoir été marié;

Et du ſecond :

2. Daniel-Antoine, qui ſuit;
3. & 4. Marie-Jeanne, & Marie, mortes ſans alliance.

XIII. Daniel-Antoine de Courteville, Chevalier, Seigneur de Hodicq, la Houſſoye, Beauval, &c., né à Parenty, le 12 Août 1705, épouſa, par contrat du 11 Juin 1725, *Catherine-Françoiſe de Halluin*, dernière de ſon nom ou de ſa Maiſon, fille unique & héritière de Meſſire *Charles de Halluin*, Chevalier, Seigneur d'Arry, du Norbois, Boiſbernard, &c., & de *Françoiſe Braque*, celle-ci fille de *Nicolas*, Chevalier, & de *Françoiſe du Caurel-de-Tagny*. De leur mariage ſont iſſus :

1. Jacques-Alexandre-Antoine-François, qui ſuit;
2. Jean-Charles-Alexandre, baptiſé le 7 Août 1727, Capitaine au Régiment de Rohan, Infanterie, mort en 1774;
3. Daniel, baptiſé le 21 Février 1729, Chevalier, Seigneur de Norbois, qui a ſervi au Régiment de Navarre, marié à *N... de Servins d'Héricourt*, dont il n'a point d'enfans, & réſide à Herlincourt, en Artois;
4. Louis-Marie, dit le *Chevalier de Hodicq*, né le 10 Août 1733, Lieutenant-Colonel du Régiment de Péronne, Infanterie, non marié;
5. Marie-Ursule-Catherine-Thérèse, morte en bas âge;
6. Et Antoinette-Ursule-Madeleine-Roſalie, née le 4 Octobre 1734, mariée le 18 Mars 1752, à Meſſire *Barthélemy le Roi*, Chevalier, Seigneur de Cauchois, du Boiſjulien, &c., mort en 1757, laiſſant une fille, *Marie-Catherine-Thérèſe le Roi*.

XIV. Jacques-Alexandre-Antoine-François de Courteville, Chevalier, Comte de Hodicq, Vicomte des Deux-Airons, Seigneur d'Arry, de la Houſſoye, Beauval, Faveille, Briſtel, Ramez en Hainaut, &c., né le 4 Avril 1726, d'abord Page du Roi en 1742, ſucceſſivement Cornette au Régiment d'Aumont le 1er Mars 1743, Capitaine au même Régiment, alors Prince Camille de Lorraine, le 1er Mai 1745, fait Chevalier de Saint-Louis, au mois d'Août 1758, Colonel des Grenadiers de France en Décembre 1762, Colonel-Commandant dudit Corps en Août 1765, & Brigadier des Armées du Roi le 22 Janvier 1769, Maréchal-de-Camp en 1780, a épouſé par contrat du 26 Septembre 1765, paſſé devant *Duriez*, Notaire Royal à Lille, *Marie-Charlotte du Chambge*, fille de Meſſire *Pierre-François*, Chevalier, Seigneur d'Elbeck, & de *Marie-Pélagie-Joſèphe Fruit*, dont :

1. Alexandre-Charles-François-Joseph de Courteville, Chevalier, né le 30 Septembre 1768;
2. Et Charlotte-Joséphine, née le 7 Mars 1779.

BRANCHE
des Seigneurs de Valville, *ſubſiſtante, ſortie de la précédente.*

XII. Gédéon-Antoine de Courteville, Ecuyer, Seigneur de Valville, troiſième fils d'Antoine, Chevalier, Seigneur de Hodicq, la Houſſoye, &c., & de *Madeleine de Framery*, fut Capitaine d'Infanterie, & maintenu dans ſa nobleſſe avec Daniel & Jean-Jacques, ſes frères, le 7 Mars 1699, par M. *Bignon*, Intendant de Picardie. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 1er Mars 1691, paſſé devant *Pierre Miellet*, Notaire à Samer, *Madeleine de la Barre*, fille de *Furcy*, Ecuyer, Seigneur de Boisjulien, & de *Marguerite d'Auvergne;* & 2° *Françoiſe de Heſmont*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Dalle. Du premier lit il a eu :

1. Antoine de Courteville, Enſeigne de Vaiſſeau, tué dans un combat naval;
2. Madeleine-Marguerite, morte en bas âge;
3. Marie-Antoinette, morte en 1776, ſans alliance;

Et du ſecond lit :

4. Et Louis, qui ſuit.

XIII. Louis de Courteville, Chevalier, Seigneur de Valville, Capitaine d'Infanterie, a épouſé *Jeanne-Françoiſe de la Cour*, élevée à Saint-Cyr, dont :

1. Louis, qui ſuit;
2. 3. & 4. Et trois filles, mortes jeunes.

XIV. Louis de Courteville, Chevalier,

Seigneur de Valville, Capitaine de Grenadiers, au Régiment de Foix, embarqué en 1778, sur l'Escadre de M. le Comte d'Estaing. Il a épousé *Marie-Marguerite-Antoinette de Francery du Pire*, fille de *Gabriel-Antoine*, Ecuyer, Seigneur du Pire & de Sangatte, & n'en a point d'enfans.

BRANCHE

des Seigneurs de BOISMENIL *& du* BREUIL, *éteinte.*

XI. JEAN-FRANÇOIS DE COURTEVILLE, Ecuyer, Seigneur de Boismenil & de Beauval, fils puîné de JACQUES, Seigneur de Hodicq, &c., & de *Catherine le Charpentier*, fut Lieutenant-Général au service d'Espagne, & fit son testament le 6 Juillet 1694, passé devant *Miellet*, Notaire à Huquelien, Sénéchaussée de Boulogne. Il avoit épousé, par contrat du 2 Décembre 1660, passé devant *Philippe Rembert*, Notaire au bourg de Samer, *Jeanne de Lastre*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur du Breuil, & de *Marie du Bois*, de laquelle il eut :

1. FRANÇOIS, mort jeune;
2. ADRIEN, qui suit;
3. ANTOINE, mort jeune;
4. & 5. MADELEINE & CATHERINE, Légataires par le testament de leur père, & mortes sans alliance.

XII. ADRIEN DE COURTEVILLE, Ecuyer, Seigneur de Boismenil & du Breuil, produisit ses titres, & fut maintenu dans sa noblesse avec ses cousins, le 7 Mars 1699. Il épousa, à l'âge de 70 ans, *N... de Forceville*, fille de *N... de Forceville*, Ecuyer, Vicomte de Grofliers, & de *N... d'Ococh*, & en eut :

JEAN DE COURTEVILLE, mort à l'âge de 12 ans.

On ne connoît, de la branche des Seigneurs *de Sainte-Marie-Ville*, qu'ANSELME DE HODICQ, compris au nombre des héritiers d'ARNOUL, IV^e^ du nom, dit de CAYEU, dans la Charte de l'an 1196, & JEAN DE HODICQ, en qui elle a fini. Il avoit épousé *Jeanne de Lannoy*, du consentement de laquelle il donna, l'an 1315, la ferme de Marie-Ville aux Chartreux de Notre-Dame-des-Prez, en Boulonnois. Au bas de cette donation est son sceau, *à la croix ancrée*, & celui de *Jeanne de Lannoy*, qui représente une femme debout, ayant, à hauteur des genoux, deux écussons des armes de *Lannoy* de Flandres, qui sont *trois lions*. On y voit aussi les sceaux de

Robert de Neufville, dit *Riflart*, de *Jean d'Estayelle*, de *Guillaume de la Porte*, & de *Jean du Bus*, qui furent présens à cet acte.

Quant à la branche *d'Hesdigneul*, on n'en trouve plus de vestiges depuis le 26 Mars 1359, que JEAN D'HESDIGNEUL, Ecuyer, acquit de Jean, Sire de Colembert, Chevalier, Connétable du Boulonnois, & de Mahaut d'Alembon, son épouse, les fief & terre de Grand-Moulin, avec ses appartenances.

La branche de *Brekesent* a formé peu de degrés, & paroît être éteinte au XIII^e^ siècle dans la Maison de *Renty*.

Les armes des différentes branches, ci-devant rapportées, ont toujours été : *d'or, à la croix ancrée de gueules, ou mi-parti d'or & d'azur, à la croix ancrée de gueules*; c'est la seule différence que l'on trouve. Cimier : *une dame Maurée, sortant d'un cuvier, rempli de fleurs, & tenant une flèche de la main droite*. Supports : *deux griffons*. Devise : POUR JAMAIS DE COURTEVILLE.

Les Seigneurs DE HODICQ existans, écartèlent *de Halluin*, par l'extinction de cette Maison dans les leurs.

Les alliances de la branche aînée, connue sous le nom d'ARDRES, ont été les Maisons de *Selvesse, Marquise, Gand, Flandres, Bourbourg, Mark*, & s'est éteinte dans celle de *Guines*.

La première branche DE CAYEU a eu des alliances avec les Maisons de *Guines, Bavelinghen, Lascaris*, Prince de Nicée, *Béthune*, & s'est éteinte dans celle de *Condé-Bailleul*.

Une seconde branche DE CAYEU, alliée aux Maisons des *Essarts, Martel, Wismes, Ponthieu, Soyecourt* & *Mailly*, s'est éteinte dans celle de *Monchy*.

Une troisième branche DE CAYEU, Sire de Longvilliers, après s'être alliée aux Maisons de *Bournonville* & d'*Auxy*, &c., s'est éteinte dans celle de *la Trémoïlle*.

La branche aînée des Seigneurs DE HODICQ-COURTEVILLE, après s'être alliée aux Maisons de *Renty, Wismes, Colemberg, Preure, Villerval, Marle, Racie, Lumbres, Gribauval, Humières, Bournonville* deux fois, *de Halluin*, s'est éteinte dans celle de *Gouffier*.

La branche des Seigneurs D'HENNOCQ-*sur-Canche*, après s'être alliée aux Maisons d'*Ongnies, Halluin, Rubempré, Chausmont, Thubeauville, Ruberghes* & *du Tertre*, s'est éteinte dans celle d'*Anger*.

La branche des Seigneurs de *Cormont*, *Preurelle*, &c., après s'être alliée aux Maiſons de *Crépieul*, *Avelin*, *Marle*, *Lépinoy*, *Treuſles*, *Fayel*, *Pougſtrate*, *Ligne*, *Barbançon*, *Vender-Duſſen*, *Mamez*, *Blondel*, *Noyelle*, *la Waſtine*, *Quarouble*, *la Croix*, s'eſt éteinte dans celle de *Maulde*.

Les branches des Seigneurs de *Courteville-Hodicq* & de *Valville*, ſubſiſtantes, ſont alliées avec les Maiſons de *Fretun*, *du Moulin*, *Lannoy*, *du Camp*, *Hourdel*, *Blondel*, *Camoiſſon*, *Oſtove*, *Blottefière*, *Béthiſy*, *le Charpentier*, *Framery*, *Halluin*, *Montbeton-de-la-Chapelle*, *Servins-d'Héricourt*, *le Roi*, *du Chambge*, *la Barre*, *Heſmont*, *la Cour*, *du Pire*, &c.

Les Seigneurs de *Boiſmenil* & *du Breuil*, éteints, ont eu des alliances avec les Maiſons de *Laſtre*, *du Bois*, *Forceville* & *Ococh*.

Les branches des Seigneurs de *Sainte-Marie-Ville*, d'*Heſdigneul* & de *Brekeſent*, éteintes, ont eu des alliances, entr'autres avec les Maiſons de *Lannoy* & de *Renty*.

Cette généalogie a été rédigée, pour les premiers degrés, d'après l'*Hiſtoire de la Maiſon de Guines*, celle de *Calais*, depuis 1157, d'après les titres originaux, différens Hiſtoriens, tels que le P. Anſelme; Gollut, *Mémoires des Bourguignons, de la Franche-Comté*; Moréri; Carpentier; l'*Hiſtoire de Notre-Dame-de-Boulogne*; le Préſident Hénault; *les Mémoires du Maréchal de Vieilleville*, & d'anciennes recherches manuſcrites qui nous ont été communiquées.

* ARÈCHES. C'eſt une Seigneurie à laquelle furent unies celles de l'Abergement, de Chilley, de Peiret & de Germigney, & érigée en Marquiſat en faveur de *Jacques-François de Germigney*, par Lettres du mois de Décembre 1717, enregiſtrées à Beſançon & à Dôle. *Tabl. généalogiques*, part. IV, p. 203.

AREGGER ou ARREGGER, ancienne & illuſtre famille de la République & Canton de Soleure en Suiſſe. Le premier connu de ce nom eſt:

I. Laurent d'Arregger, Ier du nom, Sénateur de Soleure en 1520, Avoyer de la ville d'Ochen, depuis 1527 juſqu'en 1529; Bailli ou Gouverneur de Bechburg au nom du Canton de Soleure en 1530. Il mourut en 1555, après avoir rendu de grands ſervices à la Religion & à l'Etat, dans les troubles qui agitoient alors la Suiſſe. Il eut de ſon mariage avec *N*.....

II. Ulric d'Arregger, du Grand-Conſeil de Soleure en 1552, mort en 1561. Il fut père de:

III. Ours d'Arregger, qui fut Capitaine au ſervice de Henri III, Roi de France, & ſervit en Guyenne. On conſerve à Soleure, dans les archives de l'Etat, la lettre que le Roi écrivit de Chartres, le 22 Août 1588, au Canton de Soleure, ſur la réforme de la Compagnie d'*Ours d'Arregger*, ſur les ſervices qu'il lui avoit rendus en Guyenne & ailleurs. Ours d'Arregger mourut en 1597, laiſſant de *Barbe Sury*, d'une ancienne & illuſtre famille patricienne de Soleure:

IV. Laurent d'Arregger, IIe du nom, qui fut en 1567 Enſeigne de la Compagnie d'Etienne Schwaller, de Soleure, dans le Régiment Suiſſe de Pfiffer, au ſervice de Charles IX, Roi de France. Il ſe trouva à toutes les expéditions où ce Régiment fut employé juſqu'à ſa réforme. Il étoit en 1585 Tréſorier de la République de Soleure; en 1586 Banneret de ce Canton. Il fut, depuis 1569 juſqu'en 1574, Bailli de Goeſgen; en 1581 Bailli de Flumenthal; en 1585 Bailli de Kriegſtetter, & en 1593 Bailli du Buchenberg. Il étoit du Conſeil d'Etat depuis 1579, étant encore Banneret, ſeconde Charge de la République. Il leva en Mars 1589 un Régiment Suiſſe de treize Enſeignes au ſervice de Henri III. Ce Corps fut l'un des Régimens Suiſſes que Sancy mena ſi à propos au ſecours de ce Prince dans ſa plus cruelle détreſſe, & il rendit de très-grands ſervices à ſon ſucceſſeur dans les batailles d'Arques, d'Ivry, &c. Henri IV lui donna l'accolade de Chevalerie de ſa propre main, à Mantes, le 15 Juillet 1591. Ce Monarque licencia enſuite le Régiment d'Arregger. On peut voir, dans l'*Hiſtoire militaire des Suiſſes*, tous les obſtacles que ce Corps eſſuya dans ſa marche en Suiſſe. Le Duc de Mayenne, chef de la Ligue, uſa de tous les moyens pour l'attirer à ſon ſervice, mais ſes efforts furent conſtamment inutiles. Arregger continua à ſervir l'Etat de Soleure le reſte de ſa vie; il en fut élu Avoyer en 1594, & remplit cette première dignité avec beaucoup de ſageſſe pendant 22 ans. Il mourut à Soleure le 14 Juin 1616, âgé de 76 ans. On voit ſon épitaphe dans l'Egliſe de Saint-Ours. Il avoit été, en 1577, l'un des Députés de So-

leure qui renouvelèrent, le 10 Février 1577, l'alliance & la combourgeoiſie entre Berne & Soleure. Le Chevalier LAURENT D'ARREGGER, Colonel-Avoyer de la République de Soleure, ſigna, au nom de ſon Canton, à Lyon le 22 Septembre 1595, le Traité conclu entre HENRI IV, Roi de France, PHILIPPE II, Roi d'Eſpagne, & les Cantons, pour le rétabliſſement de la neutralité entre le Duché & le Comté de Bourgogne. Il parut auſſi en 1602 comme Ambaſſadeur de ſon Canton à la cérémonie du renouvellement d'alliance, qui fut fait à Paris entre le Roi HENRI IV & le Corps Helvétique. Il laiſſa d'*Agnès d'Egenſpieul* :

1. JEAN-JACQUES, qui ſuit ;
2. GUILLAUME, Capitaine en France dans le Régiment Suiſſe de Gallaty, en 1606, mort ſans poſtérité ;
3. Et ELISABETH, qui fut mariée à *Victor Haffner*, Capitaine en France, mort en 1633, Chancelier de la République de Soleure.

V. JEAN-JACQUES D'ARREGGER, Ier du nom, Conſeiller d'Etat de Soleure en 1623, mourut à Soleure en 1638, âgé de 50 ans. On voit ſon épitaphe dans l'Egliſe de Saint-Ours. Il avoit été Bailli de Leberen en 1631. Il épouſa en premières noces *Marguerite*, fille de *Benoît Glutz*, Banneret du Canton de Soleure ; & en ſecondes noces *Barbe Ruchti*, toutes deux d'anciennes familles patriciennes de l'Etat de Soleure. Il eut pour fils :

VI. JEAN-JACQUES D'ARREGGER, IIe du nom, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Louis XIII, Capitaine du Régiment Suiſſe de Molondin ; ſa Compagnie fut réformée à Metz en 1637. Il mourut à Soleure en 1675, étant Sénateur de cette République. Sa femme *Catherine de Wellier-Saint-Aubin* étoit morte à Soleure en 1644, âgée de 31 ans. On voit ſon épitaphe dans l'Egliſe de Saint-Ours. De ce mariage vinrent :

1. JEAN-JACQUES, qui ſuit ;
2. JEAN-BAPTISTE-MARTIN, mort en 1689, de ſept bleſſures qu'il avoit reçues au ſiège de Négrepont, étant Colonel d'un Régiment Suiſſe au ſervice de Veniſe, & père de JEAN-MARTIN, Conſeiller du Grand-Conſeil de Soleure, lequel eſt mort ſans ſucceſſeur ;
3. Et JÉRÔME, Lieutenant au ſervice de France, tué au ſiège d'Arras en 1640, ſans avoir été marié.

VII. JEAN-JACQUES D'ARREGGER, IIIe du nom, Capitaine en France dans le Régiment Suiſſe de Rolt, en 1641, obtint le 20 Mars 1653, moitié de la Compagnie de Jean Schwaller, dans le Régiment des Gardes-Suiſſes. Elle fut réformée le 6 Mai 1661. Il mourut à Soleure en 1682, étant Sénateur de cette République, & Conſeiller interprète du Roi près des Ligues Suiſſes. Il laiſſa de *Marguerite de Beſenval*.

VIII. ANTOINE D'ARREGGER, créé Sénateur de la République de Soleure en 1682, mort en 1701. Il avoit épouſé *Marie-Madeleine Buch*, fille d'*Ours Buch*, Procureur-Général de l'Etat de Soleure. Il eut de ce mariage :

1. OURS-JOSEPH, Sénateur de Soleure, mort en 1743, ſans alliance ;
2. FRANÇOIS-ANTOINE, entré au ſervice de France le 1er Octobre 1709, Cadet au Régiment Suiſſe de Caſtella, Compagnie de Beſenval, où il fut Enſeigne le 17 Mai 1710 ; Enſeigne de la Compagnie de Macher aux Gardes-Suiſſes, le 25 Mars 1711 ; Sous-Lieutenant le 19 Mai 1711 ; ſecond Lieutenant, le 27 Octobre 1716 ; premier Lieutenant, le 4 Juin 1719 ; Chevalier de Saint-Louis, le 13 Septembre 1727 ; Capitaine-Commandant de la Compagnie de Macher, aux Gardes, le 5 Décembre 1733 ; Capitaine titulaire de la Compagnie aux Gardes, vacante par la démiſſion de M. de Vigier, le 16 Mai 1740 ; créé Brigadier des Armées du Roi, le 2 Mai 1744, retiré du ſervice le 17 Janvier 1746, à cauſe de ſes infirmités, en conſervant ſa demi-Compagnie aux Gardes ; mort à Soleure en Août 1763. Il avoit épouſé *N*..... *Karrer*, fille de *François-Adam Karrer*, de Soleure, Brigadier des Armées du Roi, & Colonel d'un Régiment Suiſſe de ſon nom, au ſervice de la Marine de France, de laquelle il eut :

   ADÉLAÏDE, mariée à *François-Robert de Vigier-Steinbrugg*, aujourd'hui Capitaine des Grenadiers au Régiment des Gardes-Suiſſes, & morte à Soleure en Août 1763 ;

   Et ROSALIE, mariée à *N*..... *Sury*, Sénateur de Soleure ;
3. PIERRE, qui leva en 1733 un Régiment Suiſſe de ſon nom, au ſervice de PHILIPPE V, Roi d'Eſpagne, & mourut à Montanche en 1736, ſans ſucceſſeurs mâles de ſon mariage avec *N*..... *Schwaller* ;
4. JEAN-VICTOR-LAURENT, qui ſuit ;
5. Et ETIENNE, Religieux de l'Abbaye de Saint-Urbain, Ordre de Cîteaux, dans le Canton de Lucerne.

IX. JEAN-VICTOR-LAURENT D'ARREGGER DE WILDENSTEGG, Baron du S. Empire Romain,

Lieutenant-Colonel du Régiment de ſon frère en Eſpagne, fut pris en 1732 par les Algériens, en voulant joindre ſa Compagnie au Régiment de Niderift, à Oran, qui étoit aſſiégé par ces Barbares. Il fut racheté en 1738 pour 10000 piaſtres. Pendant ſa captivité, le Roi d'Eſpagne lui conféra le Régiment d'Arregger, vacant par la mort de ſon frère, & il le commanda juſqu'en 1743, qu'il fut nommé Sénateur du Conſeil d'Etat de Soleure. En conſidération de l'ancienne Nobleſſe de la Maiſon d'ARREGGER, qui, depuis pluſieurs ſiècles, avoit produit pluſieurs Chevaliers de différens Ordres, & des perſonnes diſtinguées par leurs charges & leur mérite, l'Impératrice Reine MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE, par Diplôme du 5 Juillet 1749, l'éleva à la dignité de *libre Baron du Saint-Empire Romain*, & de ſes Pays Héréditaires : elle y confirme auſſi les armes d'ARREGGER, & ajoute au nom de Baron le ſurnom de WILDENSTEGG. L'Empereur FRANÇOIS Ier notifia par un décret daté de Vienne le 30 Novembre 1750, à la Chancellerie de l'Empire & à celle d'Inſpruck, le contenu du Diplôme. JEAN-VICTOR-LAURENT D'ARREGGER eſt aujourd'hui Banneret ou ſecond Chef de la République de Soleure, & a épouſé en 1744 *Anne-Marie-Hélène-Jacobée*, Baronne de *Roll-d'Hemmenholl*, fille d'*Ours-Victor*, Baron de Roll, Avoyer de la République de Soleure ; il a de ce mariage :

1. VICTOR-JOSEPH-AUGUSTIN-HERMINGILD, Baron d'ARREGGER DE WILDENSTEGG, né en Août 1746 ;
2. OURS-JOSEPH-LOUIS-FERDINAND, né en Février 1748 ;
3. Et MARIE-JOSÈPHE-HÉLÈNE-JACOBÉE, née en 1761.

Les armes, telles qu'elles ſont dépeintes dans le Diplôme de l'Empereur, en date du 30 Novembre 1750, ſont : *d'argent, au demi-Aigle éployé de ſable, langué de gueules, couronné d'or, tourné à droite, coupé d'un échiquier d'or & de ſable, qui eſt* d'Arregger. *L'écu réhauſſé de la couronne perlée de* Baron, *au-deſſus un caſque d'argent, grillé & couronné d'or, dont ſort un demi-Aigle éployé de ſable, langué de gueules & couronné d'or, tourné à droite ; lambrequins à dextre d'argent & de ſable, & à ſéneſtre d'or & de ſable ;* ſupports : *deux aigles de ſable becquées d'or, languées de gueules, couronnées d'or, ayant les ſerres d'or, & tenant chacune dans leur bec une tige de fleur-de-lys d'azur.*

On ne ſçait de quelle branche étoient JEAN D'ARREGGER, Bailli de Bechbun, depuis 1593 juſqu'en 1599 ; ADAM D'ARREGGER, Bailli du même Comté en 1623, & JEAN-GUILLAUME D'ARREGGER, Bailli de Goeſgen en 1605. Voici un trait qui doit concerner JEAN D'ARREGGER, Bailli de Bechbun. M. d'Argouges de Fleury, Lieutenant Civil du Châtelet de Paris, poſſédoit en 1752 une grande médaille d'or émaillée, dont on peut voir la deſcription dans l'*Hiſtoire Militaire des Suiſſes*. Elle fut donnée par les Députés des treize Cantons à l'enfant de Henri-Claude de Fleury, Ambaſſadeur de HENRI III, Roi de France & de Pologne, qu'ils tinrent à Soleure ſur les fonts de Baptême en 1586. Cette médaille offre les armoiries des treize Cantons, & au revers les écuſſons des Députés, entr'autres celui de JEAN D'ARREGGER de Soleure, de *ſable, au demi-aigle couronné d'or, coupé d'un échiquier d'or & de ſable.*

(Généalogie dreſſée ſur un mémoire envoyé.)

AREL, en Bretagne. De cette famille étoit ROBERT AREL, qui fut un des trente Chevaliers Bretons, qui combattirent à la bataille de Trente, entre Ploermel & Joſſelin, l'an 1350, & qui donna des preuves glorieuſes de ſon zèle au ſervice de ſon Prince naturel *Charles de Blois*, au ſiège de la Roche-Derien, & en pluſieurs autres importantes occaſions. Les armes : *écartelé plein, d'argent & d'azur.*

ARENBERG. Les Princes & Ducs d'*Arenberg*, branche cadette d'*Arſchot* & de *Croy*, ſont ſortis de l'illuſtre Maiſon de *Ligne*. Voyez ARSCHOT & LIGNE.

ARÈNE-CONKUBLET, famille qui tient un rang honorable parmi les plus illuſtres de la Provence. (*Hiſtoire héroïque & univerſelle de la Nobleſſe de Prov.*, tom. I, p. 53.)

EVANDOL, Comte de CONKUBLET, eſt le premier dont on ait connoiſſance. Il fut grand homme de mer, & après avoir ſervi pendant quelque tems le Roi d'Angleterre, & fait pluſieurs actions de valeur avec ſix Galères qui lui appartenoient, il ſe retira à Naples, où il s'établit. Ses enfans firent différentes branches dans le Royaume de Naples, dans celu-

d'Eſpagne & en Italie. Un de ſes petits-fils épouſa l'héritière de la Maiſon d'*Arène*, & acquit par ce mariage la Baronie de ce nom, ſituée dans la Calabre, du côté du Diocèſe de Bary. Depuis cette alliance, les CONKUBLET prirent le nom d'*Arène*, & c'eſt ſous ce dernier nom qu'on les connoît depuis plus de 500 ans.

En 1206, MATHIEU D'ARÈNE, pour obliger CLÉMENCE, Dame d'ARÈNE, ſa mère, fait don au Monaſtère de Sainte-Croix, bâti devant ſon Château d'Arène, de l'Egliſe de Sainte-Elie & de ſes appartenances. Le 12 Janvier 1309, CHARLES II, Roi de Naples & des Deux-Siciles, donna à RICARD D'ARÈNE, Chevalier, la Terre & Baronie de Saint-Ginets, en récompenſe des ſommes qu'il lui avoit prêtées, & des ſervices qu'il lui avoit rendus.

JOURDANO D'ARÈNE fut Chambellan de la Reine JEANNE, I^re^ du nom. En 1365, cette famille poſſédoit les Terres de Caperinono, Suriano, la Cazal & autres.

NICOLAS D'ARÈNE fut créé *Comte* le 5 Mai 1421, par le Roi LOUIS III, qui lui accorda les Terre de Lamotta, di Carida, & la Baronie de Saint-Demeſtrio. L'on trouve dans les mêmes titres qu'en 1427 le Prince donna pouvoir à ZARDORIO D'ARÈNE, Seigneur de Châteaumer, Capitaine de Galères, d'armer celle qu'il commandoit pour aller en courſe. Le 10 Mai 1428, NICOLAS, Comte d'ARÈNE, acheta du Roi Louis III la Terre de Milleto pour le prix de 5000 ducats; & l'on voit dans un vieux parchemin, qu'on conſerve parmi les papiers domeſtiques de cette famille, que le Roi fait don à *reſpectable*, *magnifique*, *très-cher & fidèle ſujet* NICOLAS D'ARÈNE, *Comte de Stil & de Milet*, de la Charge de Grand-Juſticier du Royaume de Naples.

CHARLES-QUINT accorda à JEAN-FRANÇOIS D'ARÈNE le titre de *Marquis* & le Pape EUGÈNE donna en 1440 le commandement de ſes troupes à LOUIS D'ARÈNE, Archevêque de Florence, lequel fut enſuite Cardinal & Patriarche d'Aquilée. L'Abbé Fleury en parle comme d'un grand homme, dans ſon *Hiſtoire Eccléſiaſtique*. Il mourut à Rome l'an 1465, âgé de 64 ans.

NICOLAS D'ARÈNE, dont nous avons déjà parlé, fut le premier de cette famille qui paſſa en Provence: il y accompagna Louis III, Roi de Naples & des Deux-Siciles, Duc d'Anjou & Comte de Provence, ſon bienfaiteur. Ledit NICOLAS étoit fils de JEAN & de *Béatrix Artamiſſia*, des Comtes de *Rutiliano*, de la Ville de Bary, Comte de Stil & de Milet, Gouverneur & Commandant du Fort Eſpelugue & autres places dans le Royaume de Naples, où la famille d'ARÈNE n'exiſte plus, après y avoir fait les plus belles alliances & poſſédé les premières charges. Ses biens paſſèrent en 1670 au Duc d'*Atry*, de l'illuſtre Maiſon d'*Aquaviva*.

Après le Traité de Madrid, NICOLAS D'ARÈNE fut un des trois Gentilshommes que la Ville de Marſeille envoya au Roi en 1424, pour complimenter ſa Majeſté ſur ſon heureux retour en France.

I. NICOLAS obtint à cette occaſion la permiſſion de faire battre monnoie à Marſeille. Il ſe maria deux fois dans cette ville: 1° avec *Sibylone de Montolieu*, en 1428 (*Durand*, Notaire à Marſeille); & 2° en 1463, avec noble *Agneta-Atenoza*, ſans poſtérité. Le Roi RENÉ le fit ſon Conſeiller d'Etat en 1447, & lui accorda pluſieurs privilèges, tant pour lui que pour la ville de Marſeille, qui l'avoit député auprès de ce Prince. Il eut pluſieurs enfans du premier lit, entr'autres:

II. JEAN D'ARÈNE qui fut deux fois premier Conſul de la ville de Marſeille, & marié avec *Alayana Blanqui* ou *de Blanc*, de la ville de Nîmes. Il eut de cette alliance:

III. NICOLAS D'ARÈNE, III^e^ du nom, qui fut premier Conſul de Marſeille, & enſuite Viguier de cette ville, en 1534 & en 1547. Il épouſa *Marguerite Bourgogne-de-Carodet* en 1518, (*Maſſety*, Notaire), & fut père de

IV. ANTOINE D'ARÈNE, lequel, en 1569, eut commiſſion de commander une Légion de 300 hommes, & enſuite ordre de M. de la Garde, Général des Galères, de conduire en Ponant une Compagnie de 200 hommes de pied. Il fut élu premier Conſul de Marſeille en 1583, & député en Cour par délibération de cette ville en 1584. Il fit alliance le 2 Février 1552, avec *Catherine de Valbelle*; (*Gaſpard*, Notaire à Marſeille). Il laiſſa:

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. PAUL-EMILE, ci-après;
3. FRANÇOIS, enſuite;
4. Et JEAN, dont la branche ſe termina en la perſonne d'ANNE, mariée avec ſon couſin IGNACE.

V. ANTOINE D'ARÈNE fut marié 1° le 17 Novembre 1582 avec *N... de Bricard*, de la-

quelle il n'eut que trois filles, mariées dans les Maiſons d'*Arnaud*, Seigneur de Rouſſet, du chef de cette femme, de la *Brillane*, & de *Felin-la-Renade*; 2° avec *Marthe de Béiſſan*, d'où une fille, *Madeleine*, épouſe de *François*, ſon couſin germain.

V. Paul-Emile d'Arène, deuxième fils d'Antoine, fut Conſeiller, Avocat du Roi en la Sénéchauſſée & Siège de Marſeille, premier Conſul de cette ville, & marié avec Madeleine d'Arène, ſa couſine germaine, dont il eut quatre enfans mâles & deux filles :

1. Ignace l'aîné, marié avec Anne d'Arène, fille d'Antoine, ſans enfans ;
2. & 3. Henri & Jean-Baptiste, reçus Chevaliers de Malte aux années 1675 & 1688;
4. François, Père de l'Oratoire ;

La première des filles épouſa le Sieur d'*Audifroy*, & l'autre le Sieur de *Piozin*, de la ville de Toulon.

V. François d'Arène, troiſième fils d'Antoine & de *Catherine de Valbelle*, 1e maria le 15 Août 1610, avec *Claire de Laurent* (*Puget*, Notaire à Marſeille). Elle lui apporta la Terre de Septême, & le rendit père de :

1. Antoine qui ſuit ;
2. Et Nicolas, reçu Chevalier de Malte en 1635.

VI. Antoine d'Arène, IVe du nom, épouſa *Louiſe de Carquerane*, dont il eut :

1. François, ci-après ;
2. Nicolas, mort Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie ;

Et quatre filles, dont l'aînée fut mariée dans la Maiſon de *Martin* ; la ſeconde vécut ſans alliance, & les deux autres furent Religieuſes au Monaſtère des Préſentines de Marſeille.

VII. François d'Arène, IVe du nom, fit alliance, par contrat du 23 Janvier 1684, paſſé devant *Emery*, Notaire, avec *Marguerite de Mazanad*, des Seigneurs de Beaupré, dont il eut :

1. Antoine qui ſuit ;
2. Nicolas, mort jeune ;
3. Charles, mort avec Commiſſion de Capitaine de Cavalerie, après avoir ſervi pluſieurs années ;
4. François ci-après ;

Et deux filles, dont l'une mourut en bas âge, & l'autre fut Religieuſe aux Urſulines de Toulon.

VIII. Antoine d'Arène, VIe du nom, Chevalier de Saint-Louis, entra au ſervice en 1702. Il fut Aide-de-Camp de M. d'Arène, ſon parent, Lieutenant-Général des Armées du Roi ; & la même année le Roi lui donna une Compagnie de Cavalerie. Il ſe retira après 31 ans de ſervice ; & épouſa en 1723 (*Rougier*, Notaire) *Françoiſe de Pauthoui*, de la Province de Poitou : ils n'ont eu de ce mariage que :

IX. François d'Arène, reçu Garde de l'Etendard en 1737, mort en 1742.

VIII. François d'Arène, Ve du nom, a épouſé *Madeleine-Catherine de Maſſias*, de laquelle il a cinq garçons & quatre filles. L'aîné des garçons,

IX. François d'Arène, étoit Garde de la Marine au département de Toulon en 1742. (Extrait de l'*Hiſtoire Héroïque & Univerſelle de la Nobleſſe de Provence*, tom. I. impr. à Avignon, l'an 1757.)

Les armes : *aux* 1 *&* 4 *d'azur, à la foy d'argent, vêtue de pourpre, poſée en bande, & mouvante d'une nuée d'argent ; aux* 2 *&* 3 *d'argent, à quatre faſces de gueules.*

ARENNES, en Provence : *d'azur à la bande d'or, accoſtée de deux étoiles de même.*

ARÉRES, Seigneur de la Tour & du Thuit en Normandie, Généralité de Rouen, famille originaire de Savoie, maintenue en ſa nobleſſe le 17 Janvier 1668.

Guillaume d'Aréres vivoit avec *Nicole*, ſa femme, en 1441. Aimon d'Aréres, ſon petit-fils, Seigneur de la Tour en Bugey, étoit Chambellan de Charles III, Duc de Savoie, en 1528.

Henri d'Aréres, Ecuyer, Seigneur de la Tour & du Thuit, Capitaine & Gouverneur du Château de Fragnes, eut, entr'autres enfans, de *Sibylle Fautrier* :

1. Jean-Baptiste, qui ſuit ;
2. Et Pierre-François, Sieur de la Tour, mort le 13 Février 1733, Supérieur-Général de la Congrégation de l'Oratoire.

Jean-Baptiste d'Aréres, Ecuyer, Seigneur de la Tour & du Thuit, Capitaine & Gouverneur pour le Roi du Château de Fougues, épouſa *Marie le Grand*, veuve de *Jacques d'Euvres*, Ecuyer, Seigneur des Valaſſes, & fille de *Charles le Grand*, Sieur de Saint-Ouen, & de *Gabrielle de Coloré*. De ce mariage eſt iſſue entr'autres enfans :

Françoise-Marguerite d'Aréres de la

Tour, reçue à S.-Cyr le 28 Août 1686, ſur les preuves de ſa nobleſſe, juſtifiée par titres depuis Guillaume d'Arérès mentionné ci-deſſus. Voyez l'*Armorial de France*, reg. I. part. I, p. 25.

Les armes ſont : *d'azur, à un ſautoir dentelé d'or.*

ARFEUILLE (d'), Maiſon de la Haute-Marche, près Feuilletin, une des plus anciennes de la Province. Elle tire ſon origine d'un vieux Château & de la Terre appelée d'*Arfeuille*; ſa nobleſſe remonte aux tems les plus reculés ; mais pour avoir une filiation ſuivie & prouvée par titres authentiques, on ne commencera qu'à :

I. Jean d'Arfeuille, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur d'Arfeuille & autres lieux, lequel vivoit au XIIIe ſiècle. Il avoit épouſé *Philippe de Courcelles*, ſœur de Geoffroy de Courcelles, Chevalier, dont il eut :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et Nicolas, dit de *Saint-Saturnin*, lequel entra dans l'Ordre des Frères Prêcheurs au Couvent de Clermont-Ferrand, en Auvergne ; il fut Provincial de la Province, enſuite Maître du Sacré Palais de Grégoire XI, & fait Cardinal par Clément VII, le 26 Décembre 1376. Il mourut à Avignon, le 21 Janvier 1382. Il fit ſon teſtament, en date du 20 Décembre 1381, en faveur des Frères Prêcheurs de Clermont-Ferrand, auxquels il fit de grands dons. Il légua quelques ſommes à quelques-uns de ſes parens ; l'original dudit teſtament eſt dans les archives du Couvent des Frères Prêcheurs de Clermont-Ferrand, par lequel il ordonna que ſon corps y fût tranſporté pour y être inhumé ; on voit ſon mauſolée à gauche dans le Chœur de ladite Egliſe, ſur lequel les Armes de la Maiſon d'*Arfeuille* ſont taillées ; on voit auſſi les mêmes armes en deux endroits dans les vîtraux de ladite Egliſe.

II. Jean d'Arfeuille, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur d'Arfeuille & autres lieux, fût marié à *Bonne Malogué*, fille de *Jean Malogué*, Ecuyer, Seigneur d'Epinaſſe. Il mourut à Arfeuille, ſur la fin du XIIIe ſiècle ; &, par ſon teſtament, il laiſſa une rente au Collège de Feuilletin. Il eut de ſon mariage :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Jacques, Prévôt du Chapitre de Mouſtier-Rouſeille, en 1403 ;
3. Et une fille, mariée du vivant de ſon père.

III. Jean d'Arfeuille, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur d'Arfeuille & autres lieux, épouſa, en 1410, *Marguerite Cotete*, fille de Noble Homme *Jean Cotete*, Ecuyer, Seigneur de la Ville de Peira, & d'*Agnès de Gramont*. Il teſta en 1440, fit pluſieurs legs pieux, & mourut en 1444, laiſſant :

1. Antoine, qui ſuit ;
2. Louis, Prêtre & Chanoine de Mouſtier-Rouſeille ;
3. Jean, Prêtre & Chanoine à Emoutier, & gradué dans l'Univerſité de Paris ;
4. Antoinette, mariée avec Noble Homme *Bertrand de Ris*, Ecuyer, Capitaine de Feuilletin ;
5. Et N.... mariée avec Noble Homme *Jacques de Gioux*, Ecuyer, Seigneur de Croze.

IV. Antoine d'Arfeuille, Chevalier, Seigneur d'Arfeuille & autres lieux, fut qualifié de *Haut & Puiſſant Seigneur* ; il fit faire des foſſés, ponts-levis & autres fortifications au Château d'Arfeuille, ſuivant la permiſſion à lui donnée, en 1481, par Pierre de Bourbon, Comte de la Marche ; il avoit ſervi le Roi tant qu'il fut en état de ſervir, & fournit un Gentilhomme à ſa place, étant âgé & indiſpoſé. Jacques d'Aubuſſon, Chevalier, Seigneur de la Borne, Capitaine, pour le Roi, du Limouſin & de la Marche, l'avoit employé dans ces Provinces pour affaires importantes, concernant le ſervice du Roi. Il avoit épouſé, le 22 Octobre 1448, *Louiſe Piedieu*, fille de *Guillaume Piedieu*, Chevalier Licencié ès Loix, Garde de la Sénéchauſſée de la Marche, Seigneur de Sainte-Fayre, & de *Marguerite de Ville-Moneix*. De ce mariage vinrent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Jacques, Prévôt du Chapitre de Mouſtier-Rouſeille ;
3. Guillaume, Chanoine dudit Mouſtier-Rouſeille ;
4. Frère Olivier, Commandeur de Saint-Antoine-la-Chaiſſaigne, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur d'Aigrefeuille & de Chambéry ;
5. Autre Olivier ;
6. Marguerite, Religieuſe à Bleſſac ;
7. Guicharde, mariée avec *Philippe de Magilbert*, Ecuyer, Seigneur du Pontet ;
8. Et Madeleine, mariée avec noble homme *Blaiſe Régnier*, Ecuyer, Seigneur du Faux.

V. Jean, IVe du nom, Chevalier, Seigneur d'Arfeuille, de Néoux, & en partie des Lieux nobles de Chaume, de la Caux-Mouri & de Ville-Vialle & autres lieux, fut fait Capitaine de Montrichard, & en reçut les Lettres par

Marie de Savoie l'an 1492. Il fut auſſi fait Gouverneur du Comté de Perdriat & de la Capitainerie de Montluçon, par Marguerite & Charlotte, Ducheſſes de Nemours, & Comteſſes d'Armagnac, en conſidération des ſervices que ledit Jean d'Arfeuille avoit rendus au Prince leur frère ; les Lettres ſont du 5 Juillet 1503. Il fit ſon teſtament le 30 Septembre 1511, au Château d'Arfeuille, par lequel il fit pluſieurs legs & fondations, notamment à la Chapelle d'Arfeuille, nommée de Saint-Jean, dans l'Egliſe Paroiſſiale de Beaumont, lieu de ſa ſépulture & de celle de ſes ancêtres, où eſt leur tombeau relevé en forme de mauſolée, avec les armes d'Arfeuille. Ledit teſtament fut paſſé en préſence de noble *Louis de la Roche-Aymon*, & de Meſſire *Louis de Saint-Julien*, & reçu par *Sylvain*, Notaire-Royal de Feuilletin. Il lui fut donné un répit d'hommage pour la Terre & Seigneurie d'Arfeuille, par Anne de France, Ducheſſe de Bourbon & d'Auvergne, Comteſſe de la Marche, l'an 1506. Il avoit épouſé, en 1497, *Marie de la Roche-Aymon*, fille de puiſſant Seigneur *Louis de la Roche-Aymon*, Chevalier, Seigneur de Minsac, du Crai, des Rois & de Talandes, & de *Jeanne Tinières*, dont, outre pluſieurs enfans morts en bas âge :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Et Jeanne, mariée avec noble *Gilbert de Cardaillac*, Baron & Seigneur de Cardaillac & de la Chapelle-Marival, Conſeiller au Parlement de Toulouſe.

VI. Louis d'Arfeuille, Chevalier, Seigneur dudit lieu de Néoux, & en partie des lieux nobles de Chaume, de Ville-Vialle & autres. Il mourut l'an 1565, après avoir fait ſon teſtament, au Château d'Arfeuille, le 16 Juillet 1564, reçu par *Léonard de la Lune*, Notaire Juré. En qualité de Seigneur de Néoux, il fut convoqué au ban d'Auvergne, & fut déclaré exempt à Riom, au mois de Mai 1557, ſur le certificat en forme, faiſant mention qu'il étoit pour lors au ſervice du Roi. Il avoit épouſé, en 1547, *Gilberte du Guet*, fille de puiſſant Seigneur *Claude du Guet*, Chevalier, Seigneur de Ternes & de Perſenat, Capitaine & Bailli de Montaigu, & de *Françoiſe-Jeanne de Bellenave* ; de leur mariage vinrent :

1. Annet, qui ſuit ;
2. Jean, qui épouſa *Bonne de la Roſière*, héritière de la Maiſon *de la Baume* ; il mourut ſans poſtérité ;
3. Léonard, mort en bas âge ;
4. Louise, Religieuſe à Ponratier ;
5. Marguerite, qui épouſa, 1° en 1571, *Léonet Tourton*, Ecuyer, Seigneur de Villefort ; & 2° en 1612, *Antoine Aurol* Ecuyer, Seigneur de Naleche & du Béſu ;
6. Claudine, qui épouſa, en 1580, *Gabriel de la Maille*, Ecuyer, Seigneur de Fleurier ;
7. Et Jacqueline, mariée à *Jacques d'Anglars*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & Ecuyer de la Grande-Ecurie du Roi de Navarre.

VII. Annet d'Arfeuille, Chevalier, Seigneur d'Arfeuille, de Néoux, & en partie des Lieux nobles de Chaume, & autres lieux, épouſa, en 1586, *Anne de la Buſſière*, fille de *Jean de la Buſſière*, Chevalier, Seigneur de Douzon, de la Couture, & du Chaslard, & de *Gaſparde de Chauſſe-Courte*. Il avoit ſervi le Roi, & s'étoit trouvé au ſiège de Sancerre. Il mourut le 1er Septembre 1616. De ſon mariage ſont ſortis :

1. Claude, qui ſuit ;
2. François, mort en bas âge ;
3. Blaise, Chevalier de Malte en 1608, lequel fit la guerre environ 15 ans ſur mer, ayant armé pluſieurs fois un vaiſſeau à ſes dépens ;
4. Et Symphorien, Page de M. le Duc de Guiſe, enſuite ſon Ecuyer, & Lieutenant de ſes Gardes ; il lui fut donné un paſſe-port par le Duc de Guiſe, Prince de Joinville, pour aller trouver le Roi de ſa part, pour affaires importantes, daté du Camp de Simiés le 1er Avril 1629. Il fut enſuite Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi ; il avoit épouſé *Aimée Audier*, fille de *Jean-Paul Audier*, Ecuyer, Seigneur de la Chezotte & de Vedignat, & de *Péronelle de la Buſſière*, ſa couſine germaine, Demoiſelle de Douzon, en Bourbonnois. Il mourut en Juillet 1646, & laiſſa :

   Léonard, qui fut reçu Chevalier de Malte le 10 Septembre 1652 ;

   Et Jeanne, mariée à *N... Dubuiſſon*, Chevalier, Préſident du Préſidial de Moulins.
5. Péronelle, mariée en 1610 à *Pierre de Montroignon*, Chevalier, Seigneur des Crotes ;
6. Et Anne, mariée en 1617 à *François Tixier*, Ecuyer, Seigneur de Bordeſoulles.

VIII. Claude d'Arfeuille, Chevalier, Sei-

gneur d'Arfeuille, de Néoux & du Chaslard, & en partie des lieux nobles de Chaume, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, ſervit Sa Majeſté en différentes occaſions; CLAUDE D'ARFEUILLE avoit rendu foi & hommage au Roi, le 25 Octobre 1633, pour les Château, Terre & Seigneurie d'Arfeuille. Il mourut au Château d'Arfeuille, au mois de Juillet 1645, âgé d'environ 60 ans. Il épouſa, en 1615, *Jacqueline de Plantadis,* fille de noble *Laurent de Plantadis*, Ecuyer, Seigneur du Boſt, & de Dame de *Blanchefort;* leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. JACQUELINE, Religieuſe aux Saintes-Claires de Clermont-Ferrand ;
3. Et ANNE, mariée, l'an 1636, avec *Annet de l'Eſtranges*, Chevalier, Seigneur & Baron de Magnac, fils de *René de l'Eſtranges*, Baron dudit Magnac, & de Dame *de Bonneval.*

IX. FRANÇOIS D'ARFEUILLE, Chevalier, Seigneur d'Arfeuille, Néoux, du Chaslard & autres lieux, fut Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie Françoiſe de 100 hommes dans le Régiment de Saint-Germain-Beaupré, ſa Commiſſion eſt de 1644. FRANÇOIS D'ARFEUILLE, rendit foi & hommage pour la Terre & Seigneurie de Néoux & du Chaslard, à ſon Alteſſe Royale Mademoiſelle ANNE-MARIE-LOUISE d'Orléans, fille aînée de feu Monſeigneur, fils de France, oncle du Roi, Duc d'Orléans, le 9 Août 1699. Il fut marié en 1649 avec *Louiſe du Pouget*, fille de *François du Pouget,* Chevalier, Seigneur de Nadaillac & de la Villeneuve, & de *Madeleine de Luſignan;* il fut enſuite Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie Légère dans le Régiment de Turi. Il fut tué à la tête de ſa Compagnie, à la bataille de Caſſel, le 11 Avril 1676. Son épouſe étoit morte un an avant, à Clermont-Ferrand. Ses enfans furent :

1. N.... mort en bas âge;
2. ANNET-FRANÇOIS, d'abord Page de Monſeigneur, tué au ſervice du Roi peu de jours avant ſon père, étant Lieutenant de ſa Compagnie dans un détachement de guerre;
3. ALEXANDRE, Page de Monſeigneur, tué ſous les yeux de ce Prince, d'un coup de canon qui lui emporta une cuiſſe. Il portoit la cuiraſſe du Prince;
4. CHARLES-FRANÇOIS, qui ſuit;
5. ANTOINETTE, Religieuſe à Bleſſac;
6. OLYMPE, auſſi Religieuſe;
7. FRANÇOISE, mariée en 1686 à *Guillaume*

de Rouſtignac, Ecuyer, Seigneur de Furfac;
8. MARGUERITE, mariée en 1680 avec *Antoine de Montgru*, Ecuyer, Seigneur de Secondat;
9. MARGUERITE-AIMÉE, mariée, en 1689, à *Alexandre de Beauverger-Montgon*, Chevalier, Seigneur de la Mothe-Mérinchal;
10. ET CATHERINE, morte jeune.

X. CHARLES-FRANÇOIS D'ARFEUILLE, Chevalier, Seigneur d'Arfeuille, Néoux, du Chaslard & autres lieux, fit pluſieurs Campagnes dans le ban, avec la Nobleſſe de la Marche; il épouſa 1° le 13 Janvier 1685, *Marguerite-Madeleine de la Roche-Aymon*, fille de *Nicolas de la Roche-Aymon*, Chevalier, Seigneur de Barmon & de Rouſine, & de *Marie-Madeleine de la Roche-Aymon*, morte le 7 Juillet 1696; 2° le 2 Août 1708, *Jeanne de la Borde.*

Du premier lit ſont nés :

1. GILBERT, qui ſuit;
2. AUGUSTIN, mort jeune;
3. THÉODORE, mort garçon;
4. JOSEPH, qui, après avoir été ſept ans Lieutenant au Régiment de Navarre, fut fait Prêtre, & enſuite Comte de Brioude; il eſt mort à Arfeuille;
5. LOUIS, Prêtre & Chanoine à Châteauroux, & enſuite Chanoine & Grand-Chantre de la Cathédrale de Tarbes, où il eſt mort en 1750;
6. MARIE, morte penſionnaire au Couvent de Bleſſac;
7. & 8. ANNE & MARGUERITE, mortes en bas âge;
9. & 10. THÉRÈSE & GENEVIÈVE, Religieuſes à l'Abbaye-Royale de Bonneſaigne, où elles ſont mortes.

Du ſecond lit ſont nés ſept enfans :

Deux garçons, qui ſont morts en bas âge;
FRANÇOIS, reſté ſeul garçon; ſa poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné;
JEANNE, Religieuſe Urſuline à Uſelle;
ANNE, OLYMPE & FRANÇOISE.

XI. GILBERT D'ARFEUILLE, Chevalier, Seigneur d'Arfeuille, de Néoux, du Chaslard & autres lieux, leva une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment de l'Eſtranges, par commiſſion du 10 Décembre 1702; le Régiment étant réformé, il fut Cornette dans le Régiment des Cuiraſſiers du Roi, il y fut fait Lieutenant, & ſe retira quelques tems après la paix. Il mourut au Château d'Arfeuille le 16 Juin 1724; & de ſon mariage avec *Louiſe-*

Agnès Feydeau, fille de *N.... Feydeau*, Ecuyer, Seigneur du Nonceiller, & de *Marguerite de Granchet-de-Ronteix*, il a laiſſé :

1. Charles-François, qui ſuit ;
2. Et Marie-Anne, qui a épouſé *N... Combret*, Ecuyer, Seigneur de la Beyſſerie, & en partie de Marſillac & autres lieux, Gendarme de la Garde du Roi.

XII. Charles-François d'Arfeuille, IIe du nom, Seigneur d'Arfeuille, de Néoux, du Chaslard & autres lieux, a épouſé *Anne de Boutinier gue-du-Theil*, dont il a :

1. N.... mort Lieutenant & Aide-Major au Régiment de la Roche-Aymon ;
2. Yves, Lieutenant au Régiment de Hainaut ;
3. Pierre-Marie, Chanoine de la Métropole de Reims, & Prieur de Beſſac ;
4. Annet-Marie, tonſuré ;
5. Pierre, encore jeune ;
6. Madeleine, Religieuſe & Prieure de l'Abbaye-Royale de Charenton, en Berry ;
7. Et Louise-Catherine.

XI. François d'Arfeuille, Ier du nom, Chevalier, Seigneur d'Arfeuille, de Néoux, du Chaslard & autres lieux, fils de Charles-François, Ier du nom, & de *Jeanne de la Borde*, ſa ſeconde femme, eſt entré dans les Gardes du Roi, Compagnie de Noailles, le 12 Mai 1729 ; s'eſt trouvé dans toutes les batailles & ſièges, tant en Allemagne qu'en Flandres, en commençant par celui de Philippsbourg, en 1734, juſqu'à la paix de 1748. Le 24 Juin 1747, le Roi le fit Gentilhomme de ſa Manche, & le 8 Mars 1751, Chevalier de Saint-Louis ; le 1er Septembre 1751, il lui donna une Commiſſion de Capitaine de Cavalerie ; &, le 15 Février 1752, il lui accorda ſa retraite avec penſion. Il a épouſé, le 6 Octobre 1750, à Ypres, en Flandres, *Anne-Marie-Colette Walwein*, fille de *Chrétien-Joſeph Walwein*, Ecuyer, Conſeiller de Sa Majeſté Impériale & Catholique, en ſon Conſeil, & de *Marie-Colette Damman* ; de leur mariage ſont nés :

1. François-Chrétien-Joseph, Chevalier, né le 2 Janvier 1752, reçu Elève de l'Ecole Royale Militaire en 1770 ;
2. Marie-Thérèse-Constance, née le 24 Septembre 1751 ;
3. Catherine-Josèphe-Antoinette, née le 6 Septembre 1755 ;
4. Et Marie-Anne-Françoise, née le 29 Août 1757.

Tous les titres de Nobleſſe de la Maiſon d'Arfeuille ont été produits à Guéret, Capitale de la Province de la Marche, pardevant M. *Lambert*, Chevalier, Seigneur d'Herbigni & de la Rivière-Thibouville, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Maître des Requêtes ordinaires de ſon Hôtel, Commiſſaire départi par Sa Majeſté pour l'exécution de ſes Ordres, vérifications des titres de Gentilshommes, & recherches de l'uſurpation du titre de nobleſſe, ès Généralités de Moulins & de Bourges, le 11 Novembre 1667.

Les armes d'Arfeuille ſont : *d'azur, à trois étoiles d'or, deux en chef & une en pointe, & une fleur-de-lys d'or au milieu des trois étoiles, avec une couronne de Marquis ; & deux lions armés de gueules & de griffes*, pour ſupports. (Généalogie dreſſée ſur un mémoire envoyé.)

ARGAU : *d'argent, au pal de ſable ; au chef couſu de gueules.*

ARGENCE. Tison d'Argence, Maiſon originaire de l'Angoumois, dont les biens ont paſſé dans celle de *Joumard d'Achard*, en 1608, par le mariage de *Gaſpard Joumard* avec Gabrielle Tison d'Argence. Voyez ACHARD.

ARGENCES. La Maiſon d'Argences eſt une des plus anciennes du Bailliage de Caen : la Terre d'Argences, dont elle tire ſon nom, eſt ſituée ſur le chemin de Caen à Liſieux.

Nous voyons, dans les Armoriaux, que ceux de ce nom ont porté différentes armes.

Nicolas d'Argences portoit : *d'azur, à trois fermaux grenetés d'or.*

Robert d'Argences : *de ſable, à deux faſces d'argent, & un quartier de Dammartin.*

Pierre d'Argences : *de gueules, à la fleur-de-lys d'argent*, & c'eſt à celle-ci que nous nous ſommes arrêtés, comme à la plus vraie & la plus certaine ; vu que la Maiſon de *Saint-Germain-Langot*, qui eſt ſortie de celle d'Argences, porte encore les mêmes armes.

Nous n'avons pas autant de connoiſſance de cette Maiſon que nous le déſirerions, attendu le long-tems qu'il y a qu'elle eſt éteinte ; ce qui nous oblige de mettre confuſément & ſans ordre ce qui a pu venir juſqu'à nous.

Robert d'Argences tenoit des Fiefs en Normandie, l'an 1106.

Il étoit, ſelon les Chartes de l'Abbaye de Jumiéges, Célerier de cette même Abbaye, & depuis fut Abbé du Bechellouin l'an 1178.

Roger & Raoul d'Argences furent conſécutivement Abbés de Fécamp.

Dans la Bulle du Pape Honoré, la ſeptième année de ſon Pontificat, Guillaume d'Argences, Archidiacre, y ſigna. Roger d'Argences étoit entre les tenans du Fief de Cleville.

Richard d'Argences eſt dit auſſi avoir des Fiefs en Caux, & Guillaume au même lieu.

Richard d'Argences aſſiſta à l'accord fait à Rouen entre le Clergé & les Bannerets, l'an 1205. Il ſe trouva auſſi à l'Enquête faite au nom du Roi & de l'Evêque d'Evreux, pour la conſervation de la Ville d'Evreux; puis il aſſiſta à l'Echiquier tenu à Rouen l'an 1213 avec Henri de Neubourg.

La Charte du même Richard, Chevalier Banneret, qui eſt enregiſtrée dans la Chambre des Comptes de Paris, contient comme le Roi Philippe-Auguste lui donna le Fief d'Olonde, l'an 1208, confiſqué ſur *Guillaume de Torville*.

Guillaume d'Argences tenoit depuis le Fief de Chevalier d'Olonde, l'an 1210.

Raoul d'Argences tenoit un Fief à cauſe de *Richard de Giſay*, & Roger un Fief au Menil-Tiſon.

D'autre part, Guillaume, Raoul, Richard & Loir d'Argences, ſont compris dans les rôles des Fiefs pour les années 1214 & 1226.

Jean d'Argences devoit hommage de Fief en l'an 1232.

La même année il y eut Arrêt en l'Echiquier tenu à Rouen, la Fête de Saint-Michel, concernant les héritiers de Guillaume.

Autre Arrêt de l'an 1234, ſur un différend entre Monſieur Pierre d'Argences & Monſieur *Jean de Brucourt*.

Autre Arrêt prononcé en l'Echiquier tenu à Orbec, l'an 1237, en la cauſe entre *Roger Murdrac*, Seigneur d'Amblie, & Jean d'Argences, Chevalier.

Jacques d'Argences fut fait Chevalier par le Roi Philippe-le-Bel l'an 1313.

Il y a un Arrêt de l'Echiquier de Paſques, de l'an 1331, pour Guillaume d'Argences.

M. Renaud d'Argences rendit ſon aveu l'an 1348.

Colard d'Eſtouteville, Seigneur de Cricquebeuf, fils de *Pierre d'Eſtouteville*, Seigneur de Cricquebeuf, & d'*Alix du Gal*, épouſa, l'an 1349, Alix d'Argences, Dame de la Sierre, fille de Robert, Seigneur d'Argences, & de *Jeanne de la Sierre*.

Dans le Compte de *Barthélemy du Drac*, Tréſorier des Guerres, de l'an 1350, eſt compris M. Guy d'Argences.

Geoffroy d'Argences comparut à la montre de *Jean d'Harcourt* l'an 1368.

M. Pierre d'Argences eſt nommé dans un titre de l'an 1370.

Nous voyons, dans les Regiſtres de la Chambre des Comptes de Paris, que Jean d'Argences rendit aveu au Roi Charles V, dit *le Sage*, le 27 Mars 1371, d'un Fief aſſis en la Paroiſſe de Saint-Germain-le-Vaſſon; & c'eſt ce Fief qui a donné à cette famille le nom de *Saint-Germain*, qu'ils ont pris depuis.

Guillaume d'Argences eſt nommé, dans les archives de l'Evêché de Bayeux, comme Patron dudit Saint-Germain-le-Vaſſon.

Madame Jeanne d'Argences rendit ſon aveu l'an 1371.

Damoiſelle Gillette d'Argences, veuve de *Jean Murdrac*, fieffa des héritages, l'an 1393.

Appointement fait entre Meſſire *Nicole Davry*, Ecuyer, & Jean d'Argences, frère de Marie, femme de *Jean Davry*, Seigneur du Poſt, fils de *Jean Davy*, Seigneur de Saint-Pierre-Ays, Bailli de Rouen, & de *Jeanne Patris*, l'an 1469.

Nous avons dit ci-devant que ceux de cette famille prirent, à la fin, le nom de *Saint-Germain*, à cauſe de la Terre de ce nom qu'ils poſſédoient: voici ce que nous avons pu découvrir de ceux du nom de *Saint-Germain*.

Olivier de Saint-Germain eſt nommé dans un Arrêt de l'Echiquier de l'an 1459.

Jean de Saint-Germain, demeurant en la Sergenterie de Thury, fit ſa preuve de nobleſſe l'an 1463.

Jean & Olivier de Saint-Germain ſont auſſi nommés dans un autre Arrêt de l'Echiquier de l'an 1474.

Autre Jean, Seigneur de Saint-Germain-Langot, héritier de Meſſire *Robert de la Poterie*, Prêtre en 1484.

Olivier, Ecuyer, Seigneur du Poſt.

Et Guillaume, Ecuyer, & la Demoiſelle ſa femme.

Il y a un autre Arrêt, de l'an 1497, concernant JEAN DE SAINT-GERMAIN, Seigneur dudit lieu; autre JEAN, dit *le Jeune;* Me JEAN, Curé de Saint-Laurent, en Caux; un autre JEAN, Ecuyer; MICHEL, & la Damoiſelle ſa femme; & FRANÇOIS, fils aîné d'OLIVIER.

Et les derniers Arrêts, donnés en 1505 & 1506, contiennent les différens entre les enfans & héritiers de défunt JEAN DE SAINT-GERMAIN, Seigneur de Saint-Germain-Langot; RICHARD, l'un deſdits frères, Seigneur de Saint-Germain & de Lignon; & JEAN DE SAINTE-MARIE, Ecuyer.

Le procès pour la poſſeſſion de la Terre & Seigneurie de Saint-Laurent, en Caux, s'étoit mû entre JEAN & OLIVIER DE SAINT-GERMAIN, frères & héritiers de THOMAS DE LA POTERIE, leur oncle, comme il ſe voit par Sentence donnée par le Bailli de Longueville, le 12 Décembre 1464.

Dans le dénombrement des Fiefs aſſis au Bailliage de Caux, de l'an 1503, il eſt dit que JEAN DE SAINT-GERMAIN, Prêtre, Curé de Saint-Laurent, en Caux, tenoit le Fief de la Motte, & un quart de Fief aſſis à Saint-Laurent.

Et dans le dénombrement des Fiefs nobles du Bailliage d'Alençon, LOUIS DE SAINT-GERMAIN, Seigneur de la Nocherie, tenoit un quart de Fief de haubert à Saint Boſmer.

Outre la preuve de nobleſſe faite par JEAN DE SAINT-GERMAIN, dont nous avons parlé, il y en eut une autre faite depuis, en 1598, par JACQUES DE SAINT-GERMAIN, Seigneur du Poſt, fils d'OLIVIER, demeurant à Uſſy, & depuis ſon décès, en 1641, LOUIS DE SAINT-GERMAIN, Seigneur du Poſt, fils de JACQUES, fit pareillement ſa preuve, commençant à

FRANÇOIS DE SAINT-GERMAIN, Seigneur du Poſt, qui épouſa *Hélène de Cordey*, dont il eut pour fils:

OLIVIER DE SAINT-GERMAIN, Seigneur du Poſt, qui épouſa *Françoiſe de Breul*, dont ſortit:

JACQUES DE SAINT-GERMAIN, Seigneur du Poſt, marié à *Jeanne de Vauville*, par traité fait à Thorigny, le 1er Octobre 1624, dont ſortit:

LOUIS DE SAINT-GERMAIN, Seigneur du Poſt, lequel fit cette preuve.

Jean Pigare, Ecuyer, Seigneur du Freſnay-le-Vieil, épouſa GABRIELLE DE SAINT-GERMAIN, fille du Seigneur du Poſt, préſent ROLAND DE SAINT-GERMAIN, Seigneur d'Eſchallon.

JACQUELINE DE SAINT-GERMAIN, ſœur de HENRI & OLIVIER, Seigneurs du Poſt & de la Hortberie, épouſa *Jean de Falaiſe*, Seigneur de Saint-Quentin-de-la-Roche, fils de *Guillaume de Falaiſe*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Quentin.

CATHERINE DE SAINT-GERMAIN étoit ſœur de MICHEL, Seigneur de Saint-Germain-Langot. Elle épouſa *Henri Patry*, Seigneur de Villeray, fils de *Guy Patry*, Seigneur de Villeray, & de *Jeanne de Sully*.

MICHEL DE SAINT-GERMAIN, Seigneur de Saint-Germain-Langot, de Saint-Laurent, en Caux, & de Lignon, épouſa *Stenevotte le Veneur*, fille de *Philippe le Veneur*, Baron de Tillières, Seigneur de Houlme, & de *Marie Bloſſet*, Dame de Carouge, dont ſortirent:

1. MARIE DE SAINT-GERMAIN, aînée, Dame de Saint-Laurent, en Caux, de Lignon, de la Nocherie & de Freſnay-le-Pureux, qui épouſa, le 17 Juin 1546, Meſſire *Guy d'Harcourt*, Baron de Beauffon & de Beuvron, fils de *François d'Harcourt*, Baron de Beuvron, & de *Françoiſe de Gaillon;*
2. Et JEANNE DE SAINT-GERMAIN, Dame de Saint-Germain-Langot, du Menil-Hermay & de Longlay, qui épouſa *François d'Olliençon*, Seigneur du Menil-Hermay.

Les armes: voyez ci-deſſus.

ARGENÇON: *d'argent, à la faſce de ſable.*

ARGENNES, Seigneur de Montmirel en Normandie, Diocèſe d'Avranches, Généralité de Caen. JEAN D'ARGENNES, Ecuyer, Sieur du franc fief de Montmirel, épouſa *Marie-Madeleine de Breil*, dont il eut:

ANTOINE D'ARGENNES, Sieur de Montmirel, qui épouſa, le 9 Juillet 1687, *Anne Vivien*, fille de *Roger Vivien*, Ecuyer, Sieur de Chervel, & de *Françoiſe de Saint-Genis*. Il eut de ce mariage pluſieurs enfans & entr'autres:

MARIE-ANNE D'ARGENNES, reçue à Saint-Cyr le 22 Mars 1706, ayant juſtifié, par titres, ſa filiation directe, depuis PIERRE D'ARGENNES, ſon ſeptième ayeul, Ecuyer, Sieur de la Chatière, au Diocèſe de Séez, avant 1461.

Les armes: *d'azur, à une croix d'or, cantonnée de quatre aigles de même, aux vols étendus.*

* ARGENS. La Terre & Seigneurie d'Argens fut érigée en Marquiſat par Lettres de Février 1722, regiſtrées le 3 Mars ſuivant, folio 477, en faveur de *Pierre-Jean de Boyer*, Seigneur d'Aiguilles, reçu Conſeiller au Parlement de Provence en 1709, & Procureur-Général en la même Cour en 1717: il eſt mort en 1757, laiſſant de ſon mariage avec *Angélique l'Enfant*, *Jean-Baptiſte de Boyer*, Marquis d'Argens, Chambellan du Roi de Pruſſe, ſi connu par le nombre & le caractère de ſes ouvrages, quatre autres garçons & deux filles. *Alexandre-Jean-Baptiſte de Boyer*, le troiſième des fils de *Pierre-Jean* & frère puîné du Marquis d'Argens, ci-devant Chevalier de Malte, & Préſident à Mortier au Parlement de Provence, a épouſé, en 1749, *Catherine de Wannup*, d'une très-ancienne Maiſon du Comté de Durham en Angleterre. Ce Préſident eſt Seigneur d'Aiguilles & autres lieux.

* ARGENSON, Terre & Seigneurie en Touraine, portée en mariage par *Jeanne Gueſſault*, à *Jean de Voyer*, III^e^ du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, le même qui avoit pour quatrième ayeul, *Philippe de Voyer*, Sire de Paulmy, mort vers 1419. La Seigneurie fut érigée en Marquiſat par Lettres du mois de Janvier 1700, en faveur de *Marc-René de Voyer-d'Argenſon*, créé en Janvier 1718, Garde des Sceaux de France. Voyez VOYER.

ARGENT. Jean d'Argent, Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, a eu pour fils Charles-Antoine d'Argent, Chevalier, Seigneur de Deux-Fontaines, au Diocèſe de Reims, ci-devant Mouſquetaire de la Garde du Roi, lequel a juſtifié ſa nobleſſe par titres depuis Louis d'Argent, ſon triſayeul, Seigneur de Deux-Fontaines, vivant avec *Eliſabeth de Serpe*, ſa femme, avant 1566. *Arm. de France*, reg. I, part. I, p. 26.

Les armes: *d'azur, à un lion d'argent, & un chef d'or, chargé de trois étoiles de gueules.*

* ARGENTAL, Châtellenie dans le Forez, qui fut réunie au Domaine en 1523, à cauſe de la félonie de Charles III de Bourbon, & enſuite donnée à *Jean de Juſſac*, Seigneur de Noharet, en 1543. *N... de Bollioud-de-Saint-Julien*, Receveur-Général du Clergé de France, eſt Seigneur engagiſte, depuis 1762, de la Terre & Seigneurie d'Argental.

* ARGENTAN, en Normandie, devenu Vicomté, & enſuite Châtellenie, Domaine engagé le 17 Mai 1586, en faveur de la Ducheſſe de *Joyeuſe*, eſt poſſédé actuellement par M. le Comte d'Eu, comme héritier de feu M. le Duc du Maine, ſon père.

Cette ville n'a jamais porté le titre de Comté; elle n'avoit que celui de Seigneurie, & Philippe-Auguste la donna ſous ce nom à *Henri Clément*, Maréchal de France.

ARGENTAYE (l'): *d'argent, à une bande vivrée de gueules, accompagnée de ſix molettes de même, poſées en orle.*

ARGENTON. Cette Maiſon eſt tombée dans celle de *Chabot*; voici ce que nous avons pu en découvrir:

Elle tire ſon origine du Poitou, & le premier de cette famille, dont nous ayons connoiſſance, eſt

Geoffroy de Bleis, Chevalier, Seigneur d'Argenton, qui donna deux Egliſes fondées en ſon Château d'Argenton, à l'Abbaye de Saint-Pierre de Bourgueuil, environ l'an 1080, du conſentement *de Pétronille*, ſa femme, de laquelle ſortit:

Aimery, I^er^ du nom, Seigneur d'Argenton, Chevalier en 1121. Il épouſa la fille de *Renaud de Coué*, ſœur d'un Chevalier du même nom de *Renaud*, de laquelle il eut pour fils:

Geoffroy, II^e^ du nom, Seigneur d'Argenton, Chevalier en 1163. Il y a une Charte dans l'Abbaye de Bourgueuil, témoignant que, durant ſon bas âge, *Renaud de Coué*, ſon oncle, adminiſtra ſes Terres & poſſeſſions. Il donna depuis à la même Abbaye de Bourgueuil une certaine Terre adjacente à l'Egliſe de Beaulieu, avec une portion du vieux Château, pour y conſtruire des cloîtres & maiſons. Son fils fut

Geoffroy, III^e^ du nom, Seigneur d'Argenton, qui fit hommage-lige au Roi Saint Louis à Cliſſon, l'an 1230, moyennant 250 livres tournois que le Roi lui aſſigna en héritage pour lui & ſes ſucceſſeurs, ſur la Prévôté de Saumur. De lui ſortit:

Guy, I^er^ du nom, Seigneur d'Argenton, qui épouſa *Alicie de Tournemine*, fille de *Geoffroy de Tournemine*, Seigneur de la Hunaudaye, & de *Julienne*, comme le fait voir un titre de 1250; d'eux naquirent:

1. Aimery, qui continua la lignée ;
2. Et Alicie, femme de *Maurice de la Haye*, Chevalier, Seigneur de Faye-la-Vineuſe.

Aimery, IIe du nom, Seigneur d'Argenton, Chevalier, vivoit ès années 1275 & 1280. Il épouſa *Marguerite de Vitré*, fille d'*André*, Seigneur de *Vitré*, & de *Thomaſſe de Mathéfélon*, ſa ſeconde femme, duquel mariage ſortirent :

1. Guy, qui ſuit ;
2. Et Philippe, qui épouſa *Guillaume de Vernon*, Chevalier en 1303.

Guy, IIe du nom, Seigneur d'Argenton, Chevalier, ſe trouve nommé dans un Arrêt du Parlement de l'an 1309. Il fit alliance avec *Philippe de la Carrie* qui vivoit encore l'an 1336. De ce mariage vinrent :

1. Guy, qui ſuit ;
2. Geoffroy, qui continua la lignée, & dont nous parlerons auſſi après ſon frère ;
3. Aimery, Seigneur d'*Héricon*, auteur d'une branche rapportée ci-après ;
4. Et Jeanne, qui eut deux maris : le premier fut *Charles de Jaunay*, Seigneur d'Aiſances & de la Touche, fils puîné de *Pierre de Jaunay-le-Vieil*, Chevalier, Seigneur de *Jaunay*, & de *Marguerite la Voyère*. Le deuxième fut *Guillaume de Vouray*, Chevalier, avec lequel elle vivoit ès années 1353 & 1354.

Guy, IIIe du nom, Seigneur d'Argenton, Chevalier en 1341, mourut ſans avoir d'enfans, laiſſant pour héritier ſon frère

Geoffroy, IVe du nom, Seigneur d'Argenton, de la Carrie & autres Terres, qui épouſa *Jeanne de Surgères*, fille de *Guy de Surgères*, Seigneur de Valans, & de *Nicole Raymonde*, ſa deuxième femme. *Robert de Sanzay*, Chevalier, lui rendit aveu l'an 1349 ; puis quelque tems après il décéda, laiſſant :

1. Guy, duquel nous allons parler ;
2. Geoffroy, rapporté après ſon frère ;
3. Aimery, Chevalier, mort ſans hoirs ;
4. Yolande, qui épouſa, l'an 1363, *Thibaut de Beaumont*, Seigneur de Breſſuire ;
5. Nicole, morte ſans avoir eu d'enfans ;
6. Et Jeanne, décédée dans ſa jeuneſſe.

Guy, IVe du nom, Chevalier, Seigneur d'Argenton, de la Motte, de Conffroux, de la Carrie & de la Vachereſſe, reçut un aveu de Robert, Seigneur de Sanzay, l'an 1366 ; & depuis, pour avoir mis dans ſes priſons Robertaut de Breuil, fils dudit Seigneur de Sanzay, il y eut Arrêt au Parlement, l'an 1385, donné entr'eux, par lequel les habitans de la Terre de Sanzay furent exemptés des réparations & du guet de ſon Château d'Argenton. Il épouſa *Marie d'Amboiſe*, fille de *Hugues d'Amboiſe*, Seigneur de Chaumont, & d'*Anne de Saint-Verain*, ſa première femme, & veuve de *Hélion de Neillac*, Chevalier ; il fut depuis arrêté priſonnier, l'an 1392, par *Olivier de Cliſſon* ; il décéda ſans hoirs l'an 1418, laiſſant, pour héritier de ſes biens, ſon frère,

Geoffroy d'Argenton, Chevalier, fils puîné de Guy IV, Seigneur d'Argenton, qui tint le parti des Anglois, avec les principaux Seigneurs du Poitou, & ſe fit renommer en pluſieurs occaſions, comme remarque Jean Froiſſart en ſon Hiſtoire. Il épouſa *Jeanne de Vernon*, Dame de Gourge, d'Orfeuille & du Fourchelimiers, laquelle lui ſurvécut, ayant eu de lui :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. Jean, Chevalier en 1408 ;
3. Et Gacquelle, femme de *Jean de Vendôme*, Vidame de Chartres.

Guillaume d'Argenton, Chevalier, du vivant de Guy IV, Seigneur d'Argenton, ſon oncle, vers l'an 1402, rechercha en mariage *Jeanne de Neillac*, fille unique & héritière de *Hélion de Neillac*, Seigneur d'Onjain, & de *Marie d'Amboiſe*, pour lors femme dudit Guy IV, lequel s'oppoſant à ce mariage, à cauſe du grand profit qu'il tiroit de la garde de ſa belle-fille, Guillaume l'enleva ſecrètement du Château d'Argenton, l'an 1403, & l'alla épouſer à Chicé. Depuis il ſuccéda au même Guy, ſon oncle, aux Seigneuries d'Argenton, des Mottes & de Vilcortrois ; &, pour ſa prudence & vertu, il fut établi Gouverneur de Louis, Dauphin, fils aîné de Charles VII, depuis Roi de France, ſous le nom de Louis XI, en 1432. Il fonda deux Chapelles en l'Egliſe de Saint-Gilles & de Saint-Georges d'Argenton ; & enfin décéda, laiſſant :

1. Antoine, qui ſuit ;
2. Brunissent, femme de *Thibaut Chabot*, Seigneur de la Grève ;
3. Antoinette, femme de *Jean*, Seigneur de *Montenay* & de Garentières, fils de *Guillaume*, Seigneur de *Montenay*, & de *Jeanne de Ferrières* ;
4. Et Louise, qui épouſa *Bertrand de la Haye*, Seigneur de Mallièvre, fils de *Jean de la Haye*, Seigneur de Paſſavant, & de *Thomine de Dinant*.

Antoine, Seigneur d'Argenton, des Mottes, de Gourge, de la Rigodeau, de Souvigné, & autres lieux, épousa *Marguerite de Razillé*, le 3 Février 1455, fit son testament en Carême, l'an 1460, & mourut en 1461, sans enfans, laissant ses trois sœurs héritières de ses biens.

BRANCHE des Seigneurs d'Héricon.

Aimery, Seigneur d'Héricon, troisième fils de Guy, II^e^ du nom, Seigneur d'Argenton, & de *Philippe de la Carrie*, fut Lieutenant-Général en Anjou & au Maine, sous Monsieur le Duc d'Anjou, l'an 1362; & s'allia à *Mathurine Cherchemonde*, qui vivoit encore veuve l'an 1387. Il en eut:

1. Jean, qui suit;
2. Louis, Chevalier, qui épousa *Philippe de la Rochefason*, & mourut sans lignée du vivant de ses père & mère. Sa veuve se remaria avec *Hélie Chosseigner*, Chevalier, l'an 1411;
3. Et Jeanne, qui épousa *Amaury de Linères* ou *Linières*.

Jean d'Argenton, Chevalier, Seigneur d'Héricon & de Gascongnolles, vivoit en 1400, & épousa *Charlotte du Mesle*, de laquelle il n'eut que:

Marie d'Argenton, Dame d'Héricon & de Gascongnolles, qui eut trois maris: 1° *Bertrand de Caselet*, Chevalier, Seigneur de Beaunlo; 2° *Jean de Torsay*, Chevalier, Sénéchal de Poitou en 1405, puis Grand-Maître des Arbalétriers de France; 3° & *Jean d'Arigon*, Seigneur de l'Espinaye, avec lequel elle vivoit ès années 1430 & 1439.

De la même Maison étoient Geoffroy d'Argenton, Seigneur de Beaulieu, lequel épousa *Jeanne Poussart*; Thibaut, son frère, & Guillaume, fils de Patrice d'Argenton, & de *Jeanne de Chaourse*, qui vivoient environ l'an 1463. Il avoit aussi une sœur, Jeanne d'Argenton, femme de *Pierre le Vasseur*.

Les armes: *d'or, à trois tourteaux de gueules, accompagnés de sept croisettes d'azur.*

ARGENTON, en Berry: *d'or, à l'écu de* France *en abîme, accompagné de huit tourteaux de gueules, posés en orle.*

ARGENTON, en Guyenne: *d'or, semé de croix recroisetées d'azur, à trois tourteaux de gueules, posés 2 & 1, brochants sur le tout.*

ARGENTRÉ, famille noble, originaire de Bretagne, qui a donné un Evêque de Tulle dans Charles du Plessis d'Argentré, fils d'Alexis du Plessis, Seigneur d'Argentré, mort Doyen des Etats de la Noblesse de Bretagne, & de *Marguerite de Tanvarn*. Charles d'Argentré mourut le 27 Octobre 1740. Ce Prélat a beaucoup écrit sur la Théologie. Voyez Moréri.

Les armes: *d'argent, à la croix pattée d'azur.*

ARGENVILLE, en Auvergne: *d'or, à trois annelets d'azur, 2 & 1.*

* ARGEVILLE, Seigneurie dans la Brie Françoise, Diocèse de Meaux, érigée en Vicomté par Lettres du mois de Mai 1556, enregistrées le 6 Septembre 1567, en faveur d'*Etienne*, Seigneur d'*Argeville*, créé Baron d'Héricy. Voyez HÉRICY.

ARGI, en Champagne: *d'argent, au lion de sable, armé & lampassé de gueules.*

ARGI, en Touraine: *d'or, à cinq barres d'azur, posées en sautoir.*

ARGICOURT: *d'or, à trois fasces de sable.*

ARGICOURT (d'): *d'or, au lion de gueules, à trois chevrons emmanchés d'azur & d'argent, brochants sur le lion.*

ARGIER, en Berry: *de..... à trois tourteaux de gueules, 2 & 1.*

ARGIES ou ARGIS. La Maison d'Argies ou d'Argis, (car les titres portent l'un & l'autre), est une des plus anciennes de la Province de Picardie.

Baudouin, Seigneur d'Argies, & *Jeanne*, sa femme, surnommée *Béatrix*, vivoient ensemble l'an 1194; ils eurent entr'autres enfans:

1. Simon, qui suit;
2. Et Baudouin, Chevalier.

Simon, Seigneur d'Argies, épousa *Elisabeth Mello*, fille de *Renaud*, Seigneur de *Mello*, & en eut:

1. Renaud, qui suit;
2. Simon, Châtelain de Roye, père d'un autre Simon d'Argies;
3. Et Gobert, Chevalier.

Renaud, Seigneur d'Argies, & de Catheu, florissoit l'an 1265; & d'une femme dont le nom est inconnu, il eut:

1. Gobert, qui suit;

2. Et RENAUD, Seigneur de Boulogne, père d'un RENAUD & de HUGUES d'ARGIES.

GOBERT, Seigneur d'ARGIES & de Catheu en 1274, eut deux filles :

1. JEANNE, Dame d'ARGIES & de Catheu, laquelle eut trois maris : le premier fut *Hugues*, Comte de *Soiſſons*, fils de *Jean*, IVe du nom, Comte de *Soiſſons*, & de *Marguerite de Rumilly* ou de *Rumigny*, ſon épouſe ; le ſecond fut *Jean de Clermont*, Baron du Charolois, fils de ROBERT DE FRANCE, Comte de Clermont, & de *Béatrix de Bourgogne*, Dame de Bourbon ; & le troiſième fut *Hugues de Châtillon*, Seigneur de Leuſe & de Condé, fils de *Jacques de Châtillon*, Seigneur de Leuſe, & de *Catherine de Carency*. Elle mourut en 1334 ;
2. Et EUSTACHIE D'ARGIES, femme du Seigneur *de Barbançon*, dont ſortirent *Jean* & *Hugues de Barbançon*, frères.

Suivant un ancien manuſcrit qui nous eſt tombé dans les mains, cette Maiſon eſt éteinte depuis plus de 350 ans ; cependant nous trouvons CHRISTOPHE D'ARGIS, Ecuyer, Seigneur de la Cour & de Meſure, Paroiſſe de Civray en Touraine, fils de FRANÇOIS D'ARGIS, Ecuyer, Seigneur de Meſure, & de *Marie Louault* ; ce qui nous fait croire qu'il y a eu une branche de cette maiſon établie en Touraine ; car ils portent les mêmes nom & armes.

Ce CHRISTOPHE D'ARGIS épouſa à Tours, le 2 Décembre 1518, *Gabrielle Moreau*, dont il eut LOUIS D'ARGIS, Ecuyer, Seigneur deſdits lieux ; marié, par contrat paſſé à Blois le 16 Janvier 1615, à *Jacquette Ragueneau*, dont il eut LOUIS D'ARGIS, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Cour, de Meſure & d'Elbine, qui avoit épouſé, par contrat paſſé à Blois le 29 Août 1656, *Marguerite Savare*, dont il eut des enfans.

Les armes : *d'or, à huit merlettes de ſable, miſes en orle.*

ARGILEMONT : *d'argent, à trois pals de ſable, chargés chacun d'une merlette du champ.*

ARGILIERS ou ARGILIÈRES, Sieur du Fay : *d'or, à la faſce de gueules, accompagnée de trois trèfles de même, deux en chef & un en pointe.*

ARGILIERS ou ARGILLIERS, en Champagne : *d'or, ſemé de billettes de ſable, au lion de même, brochant ſur le tout.*

ARGONNEL, en Bretagne : *d'or, à deux faſces de ſable.*

ARGONNEL : *d'azur, à trois guenons d'argent, à la bordure de gueules.*

ARGOUD, en Dauphiné. Suivant une généalogie dreſſée ſur pluſieurs actes en forme, par le Juge-d'Armes de France, & qui nous a été envoyée :

AYMON ARGOUD eſt qualifié *Homme-Lige* du Comte d'Albon, environ l'an 1262.

VIONET ARGOUD, fils de Pierre, fit hommage à Humbert, Dauphin de Viennois, Comte d'Albon, le 6 Janvier 1334.

BRÉMOND, NANTELME, PONS, RICHARD, & FRANÇOIS ARGOUD, ſont tous les cinq inſcrits au nombre des Nobles tenans fief, dans le Mandement de Moreſtel en Gréſivaudan, le 6 Mars 1339, ainſi que

Noble PIERRE ou PERRONET ARGOUD, qui donna une procuration, le 14 Janvier 1345, à JEAN ARGOUD, fils de LANTELME, ſon couſin, lequel JEAN fit hommage au Roi, Dauphin de Viennois, le 5 Mars 1350, pour les fiefs qu'il poſſédoit.

JACQUEMONT ARGOUD rendit auſſi hommage au Roi, Dauphin de Viennois, le lendemain 6 Mars 1350, à cauſe des fiefs qu'il tenoit de PIERRE, ſon père.

FRANÇOIS, auſſi fils de LANTELME, fit pareillement hommage au Roi, Dauphin de Viennois, ledit jour 6 Mars 1350, pour raiſon des fiefs qu'il poſſédoit.

LANTELME ARGOUD, fut l'un des Conſeillers & Auditeurs de la Chambre des Comptes de Dauphiné, le 2 Septembre 1345.

Noble LOUIS ARGOUD, Vice-Châtelain de la Coſte-Saint-André en 1490, dénommé avec les Seigneurs & Nobles du Bailliage de Viennois, paſſa un compromis, le 22 Février 1497, avec le co-Syndic de la Coſte-Saint-André, au ſujet de la Nobleſſe qu'on vouloit lui conteſter.

Et enfin un ANTOINE ARGOUD fut nommé, le 12 Septembre 1513, au nombre des Gentilshommes qui devoient fournir un Brigandin du Corps des hommes d'armes & Archers levés dans le Bailliage de Gréſivaudan.

Mais comme les dénommés ci-deſſus ne ſont rapportés que pour prouver l'ancienneté de la famille d'ARGOUD, on ne commencera la filiation ſuivie qu'à LOUIS. Il y a eu, en outre, pluſieurs Conſeillers au Parlement de

Dauphiné, de ce même nom, & cinq Doyens consécutifs de l'Eglise de Vienne, dont il est fait mention dans l'*Etat politique du Dauphiné*, par Chorier.

I. Louis d'Argoud, qualifié d'*Ecuyer* dans un Jugement du Bailliage Royal d'Annonay, du 4 Novembre 1664, eut de *Catherine Androl*

1. Maurice, qui suit ;
2. André, Docteur en Théologie, Chanoine & Caprifcol de l'Eglise Collégiale de Notre-Dame d'Annonay ;
3. Joseph-Etienne, Chanoine de la même Eglise ;
4. Et Claire-Françoise.

II. Maurice d'Argoud, né le 6 Juillet 1642, Chevalier de Saint-Louis, Chevalier-Commandeur des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, Gouverneur de la Ville d'Annonay & Major de la Ville de Lille en Flandres, commença de servir en 1660 dans le Régiment d'Auvergne, Infanterie, dont il fut fait Aide-Major le 17 Mars 1676, & Capitaine le 2 Octobre 1680 ; ayant eu une jambe emportée au service du Roi, il obtint, le 31 Janvier 1681, la Commanderie de Creil en Normandie, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, en considération des services qu'il avoit rendus au Roi dans ses troupes & armées, & des blessures qu'il y avoit reçues ; il fut nommé Sergent-Major des troupes de Sa Majesté, en Garnison dans la Ville de Dinan, le 28 Décembre 1688, & obtint, le 30 Janvier 1689, un Ordre du Roi pour, en cette qualité, commander dans la Ville de Dinan en l'absence du Commandant & du Lieutenant de Roi. Il fut fait ensuite, le 19 Mars 1690, Sergent-Major de la Citadelle de Tournay, fut créé Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis en 1693, & obtint une pension de 1000 livres sur cet Ordre. Il avait épousé, à Tournay, le 27 Octobre 1690, *Albertine-Thérèse de Celles*, née Comtesse de Beaufort, morte le 21 Février 1743, âgée de 80 ans. Il eut de ce mariage :

1. Pierre-Maurice, qui suit ;
2. Pierre-Joseph, Colonel d'un Régiment de Cuirassiers, puis Général-Major au service de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême ;
3. Joseph, Capitaine des Grenadiers dans le Régiment de Hainaut, au service du Roi des Deux-Siciles ;
4. Louis-Joseph, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Guébriant ;
5. Et Pierre-Balthasard, Chanoine Régulier de Saint-Ruffe & Prieur de Marsane.

III. Pierre-Maurice d'Argoud, successivement Capitaine d'Infanterie en 1706, Chevalier de Saint-Louis en 1730, Commandant de Bataillon dans le Régiment de Piémont, par commission du 1er Octobre 1743, s'est retiré du Service en 1754, avec une pension de 800 livres. Il avoit épousé, par contrat du mois de Mai 1718, Antoinette-Rose d'Argoud, nièce de Guillaume d'Argoud, Prieur de Saint-Siméon de Bressieu, & fille de Jean-François d'Argoud, alors Chanoine de l'Eglise Primatiale de Vienne, & de *Paule de Lasle*. De ce mariage sont issus :

1. Maurice-André, Chanoine de l'Eglise de Vienne & Prieur de Saint-Siméon ;
2. Jean-Baptiste-Gaston, qui suit ;
3. Robert, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi, Major-Général & Inspecteur des Troupes à Saint-Domingue, & Gouverneur de la partie du Sud dans cette Isle, nommé Brigadier des Armées du Roi en 1763. Il est marié & a postérité ;
4. Pierre-Maurice, Capitaine au Régiment de Piémont.
5. Marie-Madeleine, Religieuse dans l'Abbaye des Hayes, Ordre de Cîteaux ;
6. Et Anne-Marie, Religieuse au Couvent de Sainte-Marie à Grenoble.

IV. Jean-Baptiste-Gaston d'Argoud, Seigneur de Vessilieu, de Panossas & de Moras, est entré dans le Régiment de Piémont en 1733, a été fait Capitaine en 1741, Chevalier de Saint-Louis en 1747, & Commandant de Bataillon en 1756. Il a épousé, par contrat du 28 Septembre 1754, *Jeanne-Marie Cellard*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Montaclar, & de *Marie-Madeleine de Court*, dont :

1. Etienne-Maurice, né le 23 Novembre 1756 ;
2. Et Jeanne-Rose.

Les armes : *d'azur, à trois fasces d'or*.

ARGOUGES (d'), Seigneur de Grâtot, de Boussigny & de Gandville, en Normandie, Généralité de Caen ; ancienne Maison qui tire son nom de la Terre d'*Argouges*, située près Bayeux, & dont les Seigneurs étoient connus sous le règne de Guillaume *le Conquérant*. La Roque, dans son *Histoire d'Harcourt*, p. 527, parle de Raoul d'Argouges, nommé à l'Echiquier tenu à Falaise en 1209, & d'un autre Raoul d'Argouges, qui fut fait *Chevalier* à Paris en 1313.

Monſeigneur GUILLAUME D'ARGOUGES, Chevalier, comparut à Saint-Sauveur-le-Vicomte, le 1er Juin 1383, avec huit Ecuyers de ſa compagnie.

Suivant le même la Roque, PIERRE D'ARGOUGES aſſiſta, comme député, aux Etats tenus à Tours l'an 1483, avec Philippe de Vaſſi & Jean le Sens.

JEAN D'ARGOUGES étoit Conſeiller au Parlement de Rouen en 1499.

I. GUILLAUME D'ARGOUGES, Ier du nom, marié à *Jeanne de Grâtot*, eût pour fils:

II. RAOUL D'ARGOUGES, Ier du nom, marié à *Jeanne de Crôville*, père & mère de:

III. RAOUL D'ARGOUGES, IIe du nom, marié à *Emme de Baufou*, dont eſt ſorti:

IV. RAOUL D'ARGOUGES, IIIe du nom, marié à *Jeanne de Semilly*, dont:

V. RAOUL D'ARGOUGES, IVe du nom, qui s'allia à *Thomaſſe de Beaumont*, dont:

VI. GUILLAUME D'ARGOUGES, IIe du nom, qui épouſa *Jeanne de Clamargani*, père & mère de:

VII. PHILIPPE D'ARGOUGES, qui eut pour femme *Marguerite de Champagne*, dont:

VIII. JEAN D'ARGOUGES, vivant en 1420, qui épouſa *Charlotte de Carbonnel-Caniſy*, père & mère de:

IX. PIERRE D'ARGOUGES, Ier du nom, qui épouſa, le 17 Mars 1471, *Marie Aux-Epaules*, ſœur de *Georges Aux-Epaules*, Ecuyer du Roi Louis XI, marié, ſuivant l'*Hiſtoire d'Harcourt*, p. 1525, vers 1457, avec MADELEINE DE DREUX, de la Maiſon Royale de France, & fille de *Richard Aux-Epaules*, Capitaine de Pont-Audemer, & de *Jeanne de Surienne*. Il eut de ce mariage:

X. PIERRE D'ARGOUGES, IIe du nom, vivant en 1508, avec ſa femme *Guillemette de Foligny*, mère de:

XI. GILLES D'ARGOUGES, vivant en 1540, avec *Louiſe d'Angeville*, ſon épouſe, père & mère de:

XII. JACQUES D'ARGOUGES, Seigneur de Grâtot, qui épouſa, en 1550, *Renée du Pont-Bellanger*, Dame de Rannes & d'Aſnebec, Terres & Baronies ſituées en Normandie, dans le Bailliage de Falaiſe, qu'elle lui apporta en dot. Elle fut mère de:

XIII. CHARLES D'ARGOUGES, Seigneur de Grâtot, Baron de Rannes & d'Aſnebec, qui épouſa, le 5 Avril 1603, *Marie-Madeleine Clauſſe*, Dame de Fleury, dont il eut:

1. HENRI, qui ſuit;
2. Et JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs de *Fleury*, rapportée ci-après.

XIV. HENRI D'ARGOUGES, Baron de Rannes, Gouverneur & Bailli d'Alençon, ſe maria avec *N..... de Cauvigny*, Dame de Combray, dont:

XV. NICOLAS D'ARGOUGES, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Colonel-Général des Dragons, en faveur duquel les Baronies d'*Aſnebec* & de *Rannes* furent érigées en *Marquiſat*, ſous le nom de *Rannes*, par lettres de 1672, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Rouen, les 31 Janvier & 21 Novembre 1673. Le Marquis de Rannes fut tué en 1678, & laiſſa de *Charlotte de Bautru*:

XVI. LOUIS D'ARGOUGES, Marquis de Rannes, Maréchal-de-Camp, mort le 15 Août 1748. Il avoit épouſé, le 12 Novembre 1708, *Charlotte-Catherine d'Ernothon*, Dame de la Baronie de Pont-l'Abbé en Bretagne, dont il a eu:

1. CHARLES-LOUIS, Marquis de Rannes, Maréchal-de-Camp en 1748, marié, 1° le 29 Mars 1742, à *Marie-Angélique-Claudine-Henriette de Bec-de-Lièvre-de-Cany*, morte le 10 Août 1760; & 2° le 7 Mai 1761, à *Louiſe-Melchiore de Carbonnières*. Du premier lit il a:
   CHARLES-PIERRE-FRANÇOIS, dit *le Baron d'Aſnebec*, né le 26 Mai 1751;
2. LOUIS-FRANÇOIS, dit *le Comte de Rannes*, Gouverneur d'Alençon, mort le 29 Octobre 1767, il avoit épouſé en Août 1750, *N..... d'Autemare-d'Ervillé*.
3. NICOLAS-LOUIS, dit *le Chevalier de Rannes*, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel dans le Régiment de Chapt, Dragons;
4. CHARLOTTE, mariée à *Joſeph-François-Louis*, Baron de *Gabriac*;
5. ANNE-FRANÇOISE, mariée à *Jean de Moneins*, Baron de Trois Villes;
6. MARIE-THÉRÈSE, Abbeſſe de l'Abbaye Royale de Chaillot-lez-Paris;
7. Et MARIE-ANNE, Religieuſe.

BRANCHE
des Seigneurs D'ARGOUGES-FLEURY.

XIV. JACQUES D'ARGOUGES, Seigneur de Fleury, du chef de ſa mère, & Baron de Mondreville, ſecond fils de CHARLES, Seigneur de Grâtot, Baron d'Aſnebec & de Rannes, & de *Marie-Madeleine Clauſſe*, Dame de Fleury,

s'allia avec *Madeleine-Geneviève de Montchal*, dont il eut :

XV. Jean-Pierre d'Argouges, Seigneur de Fleury, qui obtint que la Chapelle-la-Reine, Seigneurie unie à la Baronie d'Archères, fut érigée en *Marquisat* par Lettres du mois d'Avril 1680, enregistrées le 18 Décembre 1682. Il épousa, le 31 Janvier 1677, *Françoise le Pelletier*, morte le 4 Janvier 1745, dont il eut :

1. Louis-Henri, dit *le Marquis d'Argouges*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur d'Avesnes ;
2. Et Jérôme, qui suit.

XVI. Jérôme d'Argouges, Lieutenant-Civil au Châtelet de Paris, mort en 176..., avoit épousé, le 10 Avril 1700, *Marie-Françoise-Adélaïde de Creil-de-Bournezeau*, dont il a eu :

1. Alexandre-François-Jérôme, ancien Lieutenant-Civil au Châtelet, après son père, Conseiller d'Etat en 1766, marié, en 1746, à *Marguerite-Françoise Le Fèvre-de-la-Falluère*.
2. Michel-Pierre-François, Marquis d'Argouges, Capitaine dans la Gendarmerie, Maréchal-de-Camp, marié, par contrat du 22 Février 1761, avec *Henriette-Charlotte-Marie de Courtarvel-de-Pezé*.
3. & 4. Marie-Françoise-Adélaïde & Marie-Susanne-Françoise.

Les armes : *écartelé d'or & d'azur, à trois quinte-feuilles de gueules, deux en chef & une en pointe, brochantes sur le tout.*

ARGOYERS-DE-RAVIEZ, en Normandie : *écartelé d'or & d'azur, à trois quinte-feuilles sur le tout, posées 2 & 1.*

ARGUEL, en Franche-Comté : *de gueules, à une comète d'or, à 8 rayons de même en queue.*

ARGUYEN-MALAGNY : *d'azur à trois moutons d'or, 2 & 1.*

ARIANITE, famille illustre dès le commencement du XI^e siècle à Constantinople. Le premier dont il soit fait mention, est David Arianite, qui parut avec distinction l'an 1016, dans les armées du célèbre Empereur *Basile*, le vainqueur des Bulgares. Constantin Arianite, un de ses descendans, passa au service de Charles VIII, Roi de France. On ne sçait si ce fut ce Monarque ou Louis XII qui lui donna le collier de son Ordre. Il commanda quelques troupes de France, & se jetta ensuite dans les intérêts de l'Empereur Maximilien I^er. Il mourut à Rome en 1531, & son fils Arianite Comnène, Prince de Macédoine, servit avec distinction dans les troupes de l'Eglise, & fut tué en 1551, à la prise de Torchiara.

ARIFA (d') : *d'argent, à la bande de gueules, chargée au milieu d'un croissant du champ.*

ARIOLE : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à un hérisson en défense d'or, aux 2 & 3 d'azur, au lion d'or.*

ARLAI : *d'argent, à la fasce de sable.*

ARLANGERS, Sieur de Marigny & Beuvrier, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue en sa noblesse le 31 Janvier 1667, qui porte : *d'argent, à trois merlettes de sable, posées deux & une, accompagnées de six annelets de même en orle ; le tout surmonté d'une fasce ondée aussi de sable.*

ARLATAN. La famille des Barons de *Lauris*, du nom d'*Arlatan*, du même tronc que celle éteinte qui faisoit sa demeure à Arles, dont elle porte les armes, tire son origine de :

I. Antoine d'Arlatan, qui épousa *Anne de Grimaldi*, de laquelle il eut :

II. Pierre, marié à Sallon, 1° avec *Yolande de Cadonet*, le 2 Novembre 1552 (*Chabot*, Notaire) ; 2° en 1560, avec la Demoiselle *de Londes*, sans enfans (*Pichon d'Alais*, Notaire). Il eut de son premier mariage :

III. Jacques d'Arlatan, marié avec *Jeanne de Loseran*, qui possédoit les Terres de Fesc & de Montaud en 1561 (*Pichon d'Alais*, Notaire). De ce mariage naquit :

IV. Jean d'Arlatan de Montaud, lequel s'établit à Aix, où il épousa, par contrat passé en 1631, devant *Beaufort*, Notaire, *Anne de Salve*, dont il eut :

V. Sextius d'Arlatan, Conseiller au Parlement, père de :

VI. Jean d'Arlatan, pourvu de son Office en 1689, & marié, en 1692, avec *Marie-Anne de Venerosi de Pisciolini*, des Comtes d'Estredo. Il fit acquisition, en 1718, de la Baronie de Lauris, des Terres de Puget & de la Roche ; & par Lettres-Patentes du mois de Mars 1723, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes en 1725, cette dernière Terre fut érigée en *Marquisat*, en

faveur dudit JEAN D'ARLATAN, & de toute ſa poſtérité. Il eut :

1. SEXTIUS, qui ſuit ;
2. JEAN-LOUIS ;
3. Et THÉRÈSE, mariée en 1731 (*Vagier*, d'Aix, Notaire), avec *Elézéar de Sabran-Baudinar*, des Comtes de Forcalquier & d'Arian.

VII. SEXTIUS D'ARLATAN, l'un des Commiſſaires actuels de la Nobleſſe, Baron de Lauris, Marquis de la Roche, a épouſé, en 1724, MARIE-THÉRÈSE-HONORÉE D'ARLATAN, de la Ville d'Arles (*Brunet*, Notaire à Arles), fille héritière de MELCHIOR D'ARLATAN, par laquelle la famille, dont il eſt ici queſtion, jouit de tous les biens & privilèges de celle d'Arles. De ce mariage ſont nés :

1. JEAN-LOUIS-MARTIN ;
2. MARIE-FRANÇOISE-EULALIE, mariée à Nîmes, en 1753 (*Boyer*, Notaire à Aix), avec Noble *Charles de Paſcal*, Baron de Reyranglade ;
3. Et FÉLICITÉ-CHARLOTTE-GABRIELLE, mariée auſſi dans la même Ville (*Guyon*, Notaire), avec Noble *Jean-Louis de Rouvière*, Seigneur de Dions, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, Lieutenant-Général-Criminel du Préſidial de Nîmes.

Les armes : *d'argent, à cinq loſanges en croix, de gueules.*

ARLAY, en Breſſe : *de gueules, à la bande d'or, chargée d'une molette de ſable.*

ARLES, en Provence : *d'or, à la bande de ſable, chargée d'une étoile d'or, & accompagnée de trois autres étoiles de gueules, deux en chef & une en pointe.*

ARLOS, ou ARLOZ, ancienne Nobleſſe qui a donné ſon nom à la Paroiſſe & au Château d'Arloz, dans le haut Bugey, Terre qu'elle a poſſédée pendant pluſieurs ſiècles. Guichenon dit que le Roi a tenu & tient encore garniſon à Arloz.

Il y a dans les archives des Bénédictins, Ordre de Cluny, à Saint-Rambert, en Bugey, un titre en parchemin de la remiſe faite par le Comte de Savoie au Comte & Seigneur de Milan, du Marquiſat de Saint-Sorlin, en l'an 1100. Le Comte & Seigneur de Milan choiſit, & ne voulut pour caution de ladite remiſe qu'HENRI D'ARLOZ, nommé, dans ledit acte, *Nobilis Miles*, *potens* HENRICUS D'ARLOZ, *ſponſum præſtans, pro Domino Comite Sabaudiæ*, &c... Ce Comte ayant refuſé toute autre caution dudit traité & remiſe, cet acte, avec ce que dit Guichenon, dans ſon *Hiſtoire de Breſſe*, ſur la Maiſon d'ARLOS, prouve ſon antiquité, & la haute conſidération où elle étoit dès les X^e & XI^e ſiècles. Son origine ſe perd dans l'obſcurité des tems, & l'Auteur des *Préludes* veut perſuader, par de ſolides raiſons, qu'elle la tire des anciens Rois de Bourgogne. Elle a poſſédé, pendant pluſieurs ſiècles, la Seigneurie d'ARLOS, dans le haut Bugey. Elle a donné un Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem en 1245.

Une fille de cette Maiſon, JEANNE D'ARLOZ, fille de Noble JACQUES D'ARLOZ, & de *N.... de Balleyſon*, d'une famille ſortie des anciens Ducs de Bretagne, eſt entrée dans celle de *Saint-François de Sales*, par ſon mariage avec *Chriſtophe de Sales* ; elle fut biſayeule paternelle du ſaint Evêque.

I. La filiation ſuivie de cette Maiſon ne commence qu'à JEAN D'ARLOS, Chevalier, qualité qui, dans ces tems-là, étoit la marque de la plus haute Nobleſſe. Il vivoit en 1235 ; il eut entr'autres enfans :

II. GILLES D'ARLOZ, Chevalier en 1264, qui ſuccéda à ſon père dans tous ſes biens. Il épouſa *Matheline Laure*, qui étoit d'une ancienne Nobleſſe, ſœur de *Jacques Laure*, Chevalier, ſurnommé le *Bufle*, de la Maiſon de *Laure*, de laquelle étoient iſſus les anciens Seigneurs de *Brotel* & de *Chapeaucornu*, en Dauphiné ; il en eut :

III. GILLES D'ARLOZ, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de la Servette & de Leymen, qui vivoit en 1312 ; il eut entr'autres enfans :

IV. GILLES D'ARLOZ, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de la Servette & de Leymen, qui vivoit en 1350, & eut de *Catherine de Conzié*, illuſtre & ancienne Nobleſſe, qui ſubſiſte (voyez CONZIÉ) :

V. GILLES D'ARLOZ, IV^e du nom, Chevalier, Seigneur de la Servette & de Leymen. Celui-ci ſe maria avec *Marguerite de Gletteins*, ancienne Nobleſſe éteinte, qui a fourni des Comtes à Saint-Jean-de-Lyon. Voyez *Gletteins*, dans les *Maſures de l'Isle-Barbe*, de M. le Laboureur. Elle étoit fille de *Guy*, Chevalier, Seigneur de *Gletteins*, & vivoit encore, en 1390, avec ſon mari, dont elle eut ANTOINE, qui ſuit, & GUILLAUME.

VI. ANTOINE D'ARLOZ, Chevalier, Seigneur de la Servette & de Leymen, accorda aux Bourgeois & Syndic de Leymen, les fran-

chiſes, immunités & privilèges, ſemblables aux franchiſes, immunités & privilèges des Bourgeois & Habitans de Crémieu, de Saint-Denis, de Choſſon & de Lagnieu, accordés par JEAN, Dauphin de Viennois, en l'année 1315. Il y eut Sentence arbitrale entre lui & les Habitans de Leymen, à l'occaſion du guet & garde, & de la fortification du Château de la Servette, par laquelle les Habitans ſont condamnés à faire leſdits guet & garde en tems néceſſaire & de guerre, à fortifier ledit Château, & conſtruire, dans l'enceinte de la Servette, des maiſons pour s'y retirer en tems néceſſaire, & ledit *Nobilis Miles & potens* ANTONIUS D'ARLOZ à leur donner leſdites franchiſes ci-deſſus, &c. ANTOINE D'ARLOZ épouſa *Marguerite de Coſtain-de-Puſignan*, d'une ancienne Maiſon du Dauphiné. Il en eut:

1. GILLES, qui ſuit;
2. JACQUES, Seigneur de Gletteins;
3. GUY, Seigneur de la Ville;
4. Et ISABEAU.

VII. GILLES D'ARLOZ, Ve du nom, Chevalier, Seigneur de la Servette & de Leymen, s'allia avec *Jeanne de Nancuyſe*, fille de Guy *de Nancuyſe*, Chevalier, Seigneur de Boha, & de *Marie de Montagu*. Leurs enfans furent:

1. GALÉAS, Seigneur de la Servette, nommé GALLOIS D'ARLOZ, dans une Lettre du 20 Mars 1454, que lui écrivit le Duc de Savoie, afin qu'il eût à ſe tenir prêt à marcher à ſon ſervice pour le mois d'Avril 1454; mort en 1491;
2. PIERRE, qui ſuit;
3. Et HUGUETTE.

VIII. PIERRE D'ARLOZ, Ecuyer, Seigneur de la Servette & de Leymen, eut de *Marie de Malaval*:

1. JACQUES, qui ſuit;
2. Et ALEXANDRE, Seigneur *du Chaffaut*, auteur de la branche des Seigneurs de ce nom, & de *Vaugrineuſe*.

IX. JACQUES D'ARLOZ, Ecuyer, Seigneur de la Servette & de Leymen, fut Grand-Ecuyer de PHILIBERTE de Savoie, Ducheſſe de Nemours, par Lettres de CHARLES, Duc de Savoie, du 31 Décembre 1504, & teſta le 21 Juillet 1524. Il avoit épouſé: 1° *Claudine Bourgeois*, fille de *Jean*, Ecuyer; 2° *Madeleine Bouton*, fille de *Jacques*, dont eſt deſcendu en ligne directe le Maréchal de France *Bouton-de-Chamilly*; du premier lit il eut:

CLAUDE, qui ſuit;

Et du ſecond:

CLAUDINE, épouſe de *Jean de Saubiez*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Bonnet & de Fontanez.

X. CLAUDE D'ARLOZ, Ecuyer, Seigneur de la Servette & de Leymen, Co-Seigneur de Crangeac. Le Roi FRANÇOIS Ier avoit alors ſous ſa domination les Pays & Comté de Breſſe, Bugey & Valromey. Ce Prince lui écrivit, le 3 Mai 1542, pour qu'il eût à ſe trouver à l'Aſſemblée des trois Etats des Pays ci-deſſus mentionnés; cette aſſemblée fut indiquée à Bourg en Breſſe, le 15 Juillet 1542. Il teſta le 12 Décembre 1559 & avoit épouſé *Claudine-Alix de Montferrand*, fille de *François de Montferrand*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, &c., & de *Deniſe de Lucinge*. Il eut neuf enfans, entr'autres HUBERT, & PIERRE, qui ſuit.

XI. PIERRE D'ARLOS, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Servette, de Leymen & de Chareyſia, Co-Seigneur de Crangeac. PIERRE fut employé dans toutes les guerres de ſon tems, pour le ſervice du Duc de Savoie, qui lui donna la commiſſion, le 5 Juillet 1590, de lever une Compagnie de 200 hommes de pied, dont il eut le Commandement, & qu'il conduiſit du côté de Chablais; & une autre, le 7 Décembre 1595, pour la levée d'une autre pareille Compagnie de 200 hommes, qu'il devoit auſſi conduire & commander par de-là les Monts. Il eut de *Pernette de Cuſin*:

XII. CÉSAR D'ARLOZ, Ecuyer, Seigneur de la Servette, de Leymen & de Chareyſia, qui ſe maria avec *Madeleine de Chabaudy*. Il en eut pluſieurs enfans, entr'autres:

1. BENOÎT, qui ſuit;
2. Et HÉLÈNE, épouſe de *N... de Quinſon*, oncle d'un Lieutenant-Général des Armées du Roi, de ce nom, Gouverneur de Perpignan, du pays de Rouſſillon & de Sardaigne.

XIII. BENOÎT D'ARLOZ, Chevalier, Seigneur de la Servette & de Leymen, fut Capitaine dans le Régiment de la Motte-Houdancourt, où il ſervit depuis 1625 juſqu'en 1640, en Italie & en Catalogne. Il y fut fait priſonnier de guerre, & conduit dans le Palais de Toloda, d'où il ſortit par rançon après une priſon de huit mois. Il eut, de *Jeanne de Longecombe*, grande & ancienne Maiſon (*a*), qui

(*a*) Le feu Marquis *de Thoy*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Belle-

étoit fille de *Daniel*, Chevalier, Seigneur de Longecombe, & de *Françoiſe de Vaurion*, d'une famille dont il y a eu pluſieurs Comtes de Lyon:

1. Victor, mort jeune;
2. Antoine, qui ſuit;
3. François, Lieutenant au Régiment étranger d'Ethoy, en 1693, mort Prêtre & Religieux de l'Ordre des Grands-Auguſtins;

Et deux filles, Religieuſes au Couvent de Salettes, en Dauphiné, auſſi décédées; il falloit alors des preuves de Nobleſſe pour y être reçues.

XIV. Antoine d'Arloz, Chevalier, Seigneur de la Servette & de Leymen, Baron de Saint-Victor, de Saint-Juſt, la Fouilleuſe, & Comte d'Entremont, Capitaine au Régiment d'Ethoy, en 1691, eut de *Sibylle-Catherine-Laurence du Montet*, fille de *Jean du Montet*, Ecuyer, Baron de la Collonge, & de *Charlotte de Lambertye*:

1. Jean-Joseph, qui a ſervi long-tems, à préſent Invalide;
2. Pierre-Joseph, qui ſuit;
3. Honoré-Hyacinthe, rapporté après ſon frère;
4. Jeanne-Marie, morte Religieuſe de la Viſitation, à Saint-Amour, en Franche-Comté; elle avoit été reçue à Saint-Cyr en 1705, & fit profeſſion chez les Dames de la Viſitation en 1719;

Et ſept autres enfans, décédés.

XV. Pierre-Joseph d'Arloz, Seigneur de la Servette, Chevalier, Baron de Saint-Victor, Comte d'Entremont, eut Brevet d'Enſeigne de la Compagnie Colonelle, dans le Régiment de Durfort-Boiſſière, n'étant alors âgé que de 11 ans & 4 mois. Il a épouſé, le 23 Décembre 1739, *Marie-Claire de Boſredon*, fille de *N... de Boſredon*, Marquis du Puy-Saint-Gulmier, Seigneur, Baron de Sugères, de Guerines & de Saurier, & Baron de Tour aux Etats-Généraux de la Province de Languedoc, & particulier du Diocèſe de Gévaudan, à cauſe de la Baronie de Canilhac, & de *Louiſe d'Aubuſſon*, des mêmes noms & armes que les Ducs *de la Feuillade*, morte le 24 Janvier 1755. De ce mariage ſont nés:

1. François-Maximilien, décédé à l'âge de huit ans & demi, ayant ſon brevet du Pape pour Malte;
2. Et Marie-Françoise-Maximilienne, vivante.

XVI. Honoré-Hyacinthe d'Arloz, Chevalier, Seigneur de la Servette & de Leymen, frère puîné de Pierre-Joseph, ci-deſſus mentionné, a ſervi depuis 1715 juſqu'en 1725, en qualité de Volontaire dans le Régiment d'Auvergne, Infanterie. Il s'eſt marié, 1° par contrat du 27 Octobre 1740, avec *Claudine-Catherine de Morgnieu*, fille majeure de *François de Morgnieu*, Ecuyer, Seigneur de Gramont, & de *Joſèphe du Plaſtre-d'Ambléon*; & 2° avec *Marguerite de Gallien*, fille de *François de Gallien*, Chevalier, Seigneur de la Chaux, ancien Major de Milice, Capitaine au Régiment de Genſac, par Commiſſion de 1734, qui a ſervi 31 ans, & auquel le Roi a accordé, en 1721, une penſion de 600 livres, & de *Françoiſe Randan*.

Les enfans du premier lit ſont:

1. Claude-Anthelme, né en 1748;
2. Et Claudine-Adrienne, née en 1742;

Les enfans du ſecond lit ſont:

3. 4. & 5. François-Honoré, Jean-Pierre, & Jean-Baptiste.

Marguerite de Gallien-de-la-Chaux, mère de ces trois enfans, en a été tutrice.

La famille d'Arloz a été maintenue dans ſa nobleſſe le 26 Juin 1669, par M. *Bonchu*, Intendant de Bourgogne, & Commiſſaire député par Sa Majeſté pour la recherche de la Nobleſſe du département de Dijon. Cette ſentence, rendue en faveur de Benoît d'Arloz, a été enregiſtrée au Parlement de Dijon, & au Greffe de l'Election de Montbriſon, le 7 Décembre 1725. Il y a eu auſſi un Arrêt en commandement du Prince Souverain de Dombes, qui caſſe l'Arrêt de ſon Parlement de Dombes, *motu proprio*, en faveur de Pierre-Joseph, & Honoré-Hyacinthe d'Arloz, frères, du 16 Février 1736, qui les maintient auſſi dans les exemptions & privilèges accordés aux véritables Nobles.

Les alliances de la Maiſon d'Arlos ou d'Arloz, ſont avec les meilleures familles des Provinces de Breſſe, de Franche-Comté, de Bourgogne, de Dauphiné, de Languedoc, &c. Elle porte pour armes: *d'azur, à un lion d'or, armé & lampaſſé de gueules*; cimier: *un taureau*; ſupports: *deux taureaux de même*; deviſe anciennement: *Nobilis miles, potens*.

Guichenon s'eſt trompé aux armes de cette

Iſle, Capitaine-Général des Armées du Roi d'Eſpagne, &c. portoit le même nom & les mêmes armes.

famille, lui ayant donné les armes de celle de *Granet de Saint-Julien,* qui s'étoit mise en poſſeſſion de la Terre & Château de la Servette, qu'elle poſſédoit encore au tems qu'il écrivoit, par Arrêt du Parlement & du Conſeil. Cette Terre de la Servette & de Leymen eſt revenue enſuite aux d'Arloz.

Les armes (ſelon l'*Armorial de France*) ſont : *d'azur, à un lion d'or, la langue & les griffes de gueules.*

ARLOT-DE-FRUGIE. Louis-Isaac Arlot-de-Frugie, Seigneur de la Roque, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, épouſa, le 22 Mars 1712, *Suſanne-Françoiſe de la Doire,* fille de *Léonard de la Doire,* Ecuyer, Seigneur du Mas & de Bénévent, & de *Marie Choqueux,* dont naquit Léonard Arlot-de-Frugie, Seigneur de la Roque, reçu Page de la Reine, le 20 Mars 1728, qui a prouvé par titres ſa filiation, depuis Jacques, ſon triſayeul, Seigneur de Frugie, vivant avant 1600.

Il a de plus produit un Arrêt du Conſeil, rendu contradictoirement, le 17 Novembre 1668, par lequel Elie Arlot, ſon ayeul, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Marie, de Cumont & de la Roque, a été maintenu dans la poſſeſſion de ſa nobleſſe, ſur des titres qui y ſont énoncés, & qui remontent juſqu'à Jean Arlot, Ecuyer, Sieur de Frugie, vivant en 1480, qui étoit le ſixième ayeul dudit Léonard, Page de la Reine.

Les armes: *d'azur, à trois étoiles d'argent rangées en faſces, & accompagnées en chef d'un croiſſant de même, & en pointe d'une grappe de raiſin, auſſi d'argent, tigée & feuillée de ſinople.*

* ARMAGNAC, Province, avec titre de Comté, en Gaſcogne, qui conſiſte aujourd'hui dans les Comtés & Seigneuries de Fezenſac d'Armagnac, de Biranne & Baran; les Vicomtés de Lomagne, d'Auvillard, Fezenſaguet & de Bruillois; les Seigneuries de Lectours, d'Auſan, Rivierre-baſſe, où eſt le Château de Malbourque, Aure, Magnoac, Barrouſſe & Nertes. Lorſqu'elle ne comprenoit que le Comté d'Armagnac, elle fut poſſédée par *Guillaume Garcie*, Comte de Fezenſac, qui la donna en partage à ſon ſecond fils *Bernard*, Ier du nom, Comte d'Armagnac, qui vivoit ſous le Roi Lothaire, fils de Louis *d'Outremer*, Le dernier des anciens Comtes d'Armagnac, mourut Archevêque d'Avignon en 1585, âgé de 80 ans. Il étoit fils d'un bâtard, & la branche des enfans légitimes étoit éteinte auparavant.

De ces anciens Comtes d'Armagnac ſont ſortis les Ducs de Nemours par *Bernard d'Armagnac*, Comte de Pardiac, &c., mort en 1462. Le dernier de ces Ducs fut *Jean d'Armagnac,* Duc de Nemours, mort à la bataille de Cérignolles le 28 Avril 1503.

Les Vicomtes de Fezenſaguet ſont auſſi ſortis des anciens Vicomtes d'Armagnac, par *Gaſton d'Armagnac*, Vicomte de Fezenſaguet, qui fut inſtitué héritier de ce Vicomté par le teſtament de ſon père. Il mourut en 1320; ſa poſtérité a fini à *Jean d'Armagnac,* IIe du nom, Comte de Pardiac, Vicomte de Fezenſaguet, marié à *Marguerite*, Comteſſe *de Cominge,* morte en 1403.

L'Armagnac, qui fut démembré du Comté de Fezenſac, par le Comte *Guillaume Garcie,* en faveur de *Bernard,* dit *le Louche,* ſon ſecond fils, qui vivoit en 960, tomba en partage à *Charles*, Duc d'Alençon, du chef de ſon ayeule *Marie d'Armagnac.*

François Ier, à qui ce Comté échut, en fit don à ſa ſœur Marguerite de Valois, mariée en 1526 à Henri d'Albret, Roi de Navarre. Henri *le Grand* rapporta à la Couronne le Comté d'Armagnac. Louis XIV en fit don, le 20 Novembre 1645, à *Henri* de Lorraine, Comte d'Harcourt, d'Armagnac & de Brionne, ſecond fils de *Charles* Ier, Duc d'Elbeuf, qui a fait la branche des Comtes d'*Harcourt* & d'*Armagnac*, il eſt mort le 25 Juillet 1666. Voyez LORRAINE.

Les armes : *d'argent, au lion de gueules.*

ARMAGNAC, en Guyenne: *écartelé, aux 1 & 4 d'or, au lion de gueules; aux 2 & 3 de gueules, au léopard lionné d'or.*

ARMAILLÉ, en Bretagne: *d'azur, à trois molettes d'éperon d'or, deux & une.*

* ARMAINVILLIERS, Seigneurie en Bretagne, érigée en Comté par Lettres du mois de Juin 1704, enregiſtrées en Parlement le 30 Juillet ſuivant, en faveur de *Jacques-Louis de Béringhen,* premier Ecuyer du Roi, mort en 1769.

ARMAND ou D'ARMAND de FOREST de BLACONS, noblesse ancienne, qui tire ſon origine de la Province d'Auvergne, &

qui eſt établie, depuis pluſieurs ſiècles, dans celle du Dauphiné. Louvet, ſeconde partie de ſes additions à l'*Hiſtoire des Troubles de Provence*, p. 107, parle de la Maiſon d'Armand, ainſi que l'Abbé Robert de Briançon, tom. I de l'*Etat de la Provence*, p. 303.

Cette Maiſon, compriſe dans la réviſion des feux du Dauphiné en 1450, eſt iſſue, diſent les Hiſtoriens ci-deſſus cités, de l'illuſtre Vicomte d'Armand, qui vivoit l'an 1000. Alard, dans ſon *Nobiliaire du Dauphiné*, dit qu'il s'eſt formé ſix branches de cette Maiſon, dont trois ſont éteintes, & trois ſubſiſtent.

De la branche aînée, il n'y a plus que M. l'Abbé d'Armand, Prieur du Bourg à Valence, qui a une nièce mariée à M. de *Charenſi*, Gentilhomme de Grenoble ; une fille de la même Maiſon, mais d'une autre branche, eſt femme de M. *Garnier*, Conſeiller au Parlement de Dauphiné.

La branche d'Armand de Blacons, dont nous allons parler.

Et celle d'Armand de Garcinière, établie en Provence.

La Maiſon d'Armand s'attacha aux Princes de la Maiſon d'Anjou. Pluſieurs furent à la conquête de Sicile. Un d'eux, au retour de cette expédition, épouſa une fille de la Maiſon de *Porcellets*, Dame en partie de la Seigneurie de l'Aubeſc. En 1341, une fille de cette Maiſon s'allia avec *Raymond d'Agoult*, Baron de Sault ; & l'on trouve qu'en 1334, *Boniface de Vintimille*, Seigneur de la Verdière, nomme, avec *Bertrand* & *Henri de Vintimille*, ſes frères, Hugon d'Armand, pour ſes exécuteurs teſtamentaires ; ce qui fait conjecturer qu'il y a eu des alliances entre ces deux Maiſons.

Voilà ce que dit Louvet : un acte d'acenſement prouve que tous les biens ſitués en Provence, furent vendus ou affermés. Par un acte de 1364, Pierre d'Armand & Bertrand acenſent une vigne.

I. Pierre Ier eut pluſieurs enfans de ſa femme de la Maiſon d'*Agoult*. Bertrand & Jean, les deux cadets, reſtèrent en Provence. Jean eſt auteur de la branche rapportée ci-après.

II. Pierre II l'aîné, vint, avec un de ſes frères, s'établir en Griſale, Paroiſſe de Saint-Paul-en-Triève, où ſa femme avoit quelques biens ; & du produit de ceux qu'il avoit en Provence, il y en acheta d'autres. Le teſtament de Pierre d'Armand, IIe du nom, de 1443, prouve qu'il étoit fils de Pierre Ier, ainſi que ſon frère Guillaume, Abbé.

La réviſion des feux, faite à la Baume-des-Arnos, Diocèſe de Gap, & qui eſt entre les mains de M. Armand de Blacons, prouve que Pierre II fut nommé Châtelain par Charles VII, pour autoriſer les Nobles à s'aſſembler, pour régler les ſubſides qu'ils devoient au Roi. Louis XI le continua dans la charge de Châtelain, qui ne ſe donnoit alors qu'aux plus anciens Nobles.

III. Le teſtament d'Antoine d'Armand prouve qu'il étoit fils de Pierre II. Il hommagea ſes biens en fief en 1510. Il fut père de :

IV. Isnard, qui paya l'arrière-ban. Il fut député aux Etats de Dauphiné, charge qui n'étoit donnée qu'aux plus qualifiés Gentilshommes. On lui donne pour femme une *de la Tour-Gouvernet*. Par ſon teſtament de 1529, il fait ſes héritiers Julien & Bidaut, & fait des legs à Raymond & à Pierre, qui ſuit. Raymond prit alliance dans la Maiſon *de Flotte*, & mourut ſans enfans, ainſi que Julien & Bidaut.

V. Pierre III lui ſuccéda dans ſes biens. Il rendit hommage au Roi de pluſieurs de ſes Terres, & des autres aux Evêques de Die & de Valence. Il fut Gentilhomme de la Chambre du Roi, député à la Cour par les Etats de Dauphiné. Il commanda une troupe d'Infanterie ſous le règne de Louis XII, & ſe trouva à la bataille de Ravenne, à la conquête du Duché de Milan ; commanda un corps de troupes, & ſervit dans les guerres de ſon tems avec la dernière diſtinction. Il teſta & laiſſa d'*Eſperite de Remuſa* pluſieurs enfans, dont quatre ſont morts au ſervice de Henri IV ; Gaspard & Jean, ſes deux autres fils, lui ſuccédèrent ; & ſa fille, Charlotte d'Armand, épouſa *Louis de Béranger*, Baron du Dauphiné, dont elle n'eut qu'une fille, mariée à Jean d'Armand, ſon germain, fils du premier lit d'un autre Jean d'Armand.

VI. Gaspard rendit hommage de pluſieurs de ſes Terres au Roi, & des autres à l'Evêque de Valence (droit que cet Evêque tient de l'Empereur). Gaspard mourut ſans enfans de *Juſtine Alleman-Dupuy-Montbrun*, & laiſſa tous ſes biens à Jean, ſon frère puîné.

VI. Jean d'Armand, Seigneur des Baronies de Lux, Greſce, Borière, Rochebrune, Mirabel, &c., fut marié 1° à *Marguerite de Gouvernet*, dont les enfans héritèrent de ces

Terres & formèrent pluſieurs branches, qui ſont éteintes; 2° par contrat du mois de..... 1624, à *Iſabeau de Foreſt de Blacons*, fille aînée d'*Alexandre*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur d'Orange, Commandant dans le haut & bas Vivarais, Capitaine de 100 hommes d'armes, & de *Marguerite de la Tour-du-Pin-Gouvernet*, aux conditions de joindre le nom de Foreſt de Blacons au ſien. Les deux ſœurs cadettes d'*Iſabeau de Foreſt de Blacons*, épouſèrent, l'une le Marquis de *Pélégrin*, du Languedoc; l'autre M. *Tolons*, d'une ancienne Nobleſſe du Dauphiné. La Maiſon de Foreſt de Blacons étoit une des anciennes du Royaume. Elle poſſédoit, dès l'an 1100, le Comté de la Jonchère en Dauphiné, Saint-Privas en Vivarais, la Baronie de Blacons, Pontoja, Condillac, Saint-Marcel, &c.

Jean d'Armand leva un Régiment d'Infanterie de dix compagnies en 1628, ſous le nom de *Blacons;* ce qui prouve que le père de ſa femme lui avoit remis & ſon nom & ſes biens de ſon vivant; car il ne mourut qu'en 1639. En 1632, à la tête de ſon Régiment, & d'un corps conſidérable de troupes, il s'empara de la Ville & du Fort du Ban, avec le Capitaine du Port. Le Roi & le Connétable de Leſdiguières furent ſatisfaits de ſon intelligence. Outre les Terres qu'il eut de l'héritage de ſon père & de ſon frère aîné, il eut du mariage de ſa femme, la Baronie de Blacons, Pontoja, la Buiſce, Condillac, les Mongis, Mirabel, la Seigneurie de Souſet-Saint-Marcel; les deux dernières ont été réunies par le Roi au Duché de Valentinois, en faveur du Prince de Monaco. Dans ſon teſtament de 1654, il nomme les enfans du premier & du ſecond lit, qui moururent tous, excepté Hector, né de ſa ſeconde femme, qui ſuit.

VII. Hector d'Armand de Forest de Blacons n'eut qu'un legs ſur les biens de ſon père, & hérita des biens de ſa mère, *Iſabeau de Foreſt de Blacons;* ſçavoir: Mirabel, Condillac & Blacons. Il vendit pour le ſervice du Roi la Baronie de Pontoja, la Buiſce & Blacons, en ſe réſervant le nom de *Blacons*, qu'il porta ſur le fief du *Deves*, qui s'appelle aujourd'hui de *Blacons*. Hector fut compris dans la réviſion des feux de 1663, & reconnu pour être d'une ancienne Nobleſſe, par jugement rendu par M. *Dugué*, Intendant de la Province. Ayant été aſſigné pour payer l'Arrière-Ban, il en fut exempt à cauſe de ſon ſervice. Il commanda une Compagnie de 100 hommes à cheval. Le Roi lui donna 1000 hommes de troupes, pour enlever un fameux poſte dans le Vivarais, qui étoit occupé par les Rebelles; ce qu'il fit conjointement avec du Poët. Le Connétable de Leſdiguières lui en fit ſes remercîmens au nom du Roi. Il ſervit enſuite en Savoie ſous les ordres du même Connétable, ſucceſſivement en qualité de Capitaine de Cavalerie & de Lieutenant-Colonel. Il ſe trouva en 1658 à la bataille des Dunes, ſous le Vicomte de Turenne, & à beaucoup d'autres affaires & teſta en 1669. Il avoit épouſé par contrat du 30 Août 1656, *Olympe du Puy-de-Villefranche-Montbrun*, fille du Lieutenant-Général de ce nom, dont il laiſſa:

1. Alexandre-René, qui ſuit;
2. *N.*..... Chevalier de Mirabel, tué au ſervice étant Capitaine;
3. & 4. Le Chevalier de Forest, & le Chevalier de Condillac, auſſi Capitaines, qui ne ſe retirèrent du ſervice, qu'à cauſe de leur grand âge, & de leurs infirmités.

VIII. Alexandre-René d'Armand de Forest, Seigneur de Blacons, émancipé par acte du 22 Avril 1686, fut Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Souterneau. Il fit la campagne de 1673, à la tête de ſa Compagnie, ſous le Vicomte de Turenne, & celle de 1674, ſous le même Général. Il parvint enſuite à la Lieutenance-Colonelle de Cavalerie, du Régiment de Conflans. Louis XIV l'honora de la Croix de Saint-Louis & lui permit en 1702 de lever un nouveau Régiment à ſes frais, qui porta ſon nom. Ses infirmités & ſes bleſſures l'empêchant de continuer le ſervice, il eut l'agrément du Roi, pour remettre, en 1705, ſon Régiment à ſon fils aîné, & teſta le 1er Juin 1725. Il épouſa le 16 Décembre 1678, *Françoiſe de l'Egliſe*, tante du Cardinal d'*Angervilliers*, d'une ancienne famille de Languedoc, dont il eut:

1. Charles, qui ſuit;
2. Le Comte de Forest, mort Capitaine de Cavalerie dans Savine;
3. Le Chevalier de Blacons, Capitaine au Régiment d'Auvergne, tué en 1734, au ſiège de Milan.

Et cinq filles, dont quatre Religieuſes, & la cinquième morte fille.

IX. Charles-Armand de Forest de Blacons,

Seigneur de Condillac, Mirabel, Eſpenel & Blacons qu'il hommagea au Roi en 1738, & dont il donna le dénombrement le 12 Mars 1740, Colonel du même Régiment que ſon père en 1705; & après l'incorporation de ſon Régiment dans celui de Foix, Colonel-Réformé à la ſuite du Régiment d'Auvergne, dans lequel il fit la campagne d'Eſpagne; fut Chevalier de Saint-Louis, & Brigadier d'Infanterie en 1734. Le Roi obligea les Colonels-Réformés à prendre des Régimens de Milices. CHARLES D'ARMAND eut le troiſième Bataillon du Dauphiné qui formoit ſon Régiment; il y ſervit ſous les ordres du Bailli de Givry; & comme plus ancien Brigadier, il fut placé au Petit-Landeau. Il épouſa, par contrat du 26 Septembre 1713, *Marguerite d'Hières-de-Thuelin,* fille unique de *Balthaſard d'Hières,* Marquis de Thuelin, & de *Françoiſe de Collonne-de-Revillac*. L'ancienne Maiſon d'*Hières-de-Thuelin* eſt éteinte; elle a donné grand nombre de Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem; il en eſt parlé dans l'*Hiſtoire de Malte*. De ce mariage ſont nés :

1. *N.....* D'ARMAND, Major du Régiment d'Auvergne, tué au ſiège de Prague;
2. CHARLES-PHILIPPE, qui ſuit;
3. ANDRÉ-BALTHASARD, né le 28 Mai 1721, appelé l'*Abbé de Blacons,* Doyen du noble Chapitre de S.-Pierre de Vienne, Vicaire Général du Diocèſe de Riez, & Député à l'aſſemblée du Clergé de France en 1765 & 1766, Abbé de l'Abbaye d'Aunay, Diocèſe de Bayeux, Ordre des Bernardins;
4. CHARLOTTE-GABRIELLE, Abbeſſe de l'Abbaye de Sézanne en Brie, Ordre de Saint-Benoît;
5. Et CHARLOTTE, mariée à *François-René de la Tour-du-Pin*, Marquis de la Chaux-Montauban.

X. CHARLES-PHILIPPE D'ARMAND, Marquis de Blacons, a fait hommage au Roi en 1756, pour les Terres de Condillac, Mirabel, Blacons & Maiſon-Forte de Thuelin. Il a ſervi pendant 17 ans, en qualité de Capitaine d'Infanterie; a fait les campagnes d'Allemagne, a paſſé en Corſe, à la ſuite du Régiment d'Auvergne, en qualité de Capitaine-Réformé; s'eſt trouvé au ſiège de Prague, où ſon frère aîné fut tué & ſon oncle, frère de ſa mère, qui étoit Capitaine de Grenadiers au Régiment de Royal-Bavière, avec commiſſion de Colonel. Il a épouſé, par contrat du 25 Août 1755, *Madeleine de Calvière de Boucoieran*, fille du Marquis de ce nom, dont :

1. LUCRÉTIUS;
2. LUCRÉTIUS-HIPPOLYTE, mort au berceau;

Et trois filles.

Par le mariage de PIERRE D'ARMAND, Ier du nom, avec Mademoiſelle d'*Agoult*, cette Maiſon eſt alliée à une des meilleures du Dauphiné.

Par celui de PIERRE III avec *Eſperite de Remuſa,* elle eſt alliée avec les *la Tour-du-Pin-Soyans,* &c.

Par celui de JEAN, 1° avec *Marguerite de Gouvernet,* 2° avec Mademoiſelle *de Foreſt*, qui étoit fille d'une *la Tour-du-Pin-Gouvernet*; elle eſt alliée avec les *Duras*, les *Chabrillan*, les *Oraiſon*, les *De Veſc*, les *Lau*, les *Alaric*, les *Pélégrin*, les *Gadoigne*, les *Tolon* & les *du Poët*, &c.

Celui d'HECTOR, avec *Olympe de Villefranche-Montbrun,* lui donne les alliances de *la Tour-du-Pin*, la *Chaux*, *Montauban*; une ſœur d'*Olympe* épouſa le Comte de *Donna,* & leur mère étoit une Comteſſe de Friſe.

Celui d'ALEXANDRE-RENÉ avec Mademoiſelle de l'*Egliſe*, lui donne l'alliance d'*Angervilliers*, du Languedoc.

Celui de CHARLES avec *Françoiſe d'Hières*, lui donne celles des *Foudras*, des *Collonne-de-Revillac,* des *Béranger*, des *Revol*, des *Villars*, des *Rivoire*, dont la branche aînée s'eſt éteinte dans celle d'*Hières*. Celle-ci a auſſi fini ſur la tête de cette *Françoiſe d'Hières,* qui a eu trois frères utérins de M. *Kuffert* & de Madame *Callone*, ſa mère. Le premier, RENÉ, eſt mort Capitaine dans le Régiment d'Alſace; le ſecond a été Doyen & Prébendier de la Cathédrale de Strasbourg, & Conſeiller intime des Princes d'Empire, & le troiſième a été tué à Prague, Capitaine des Grenadiers au Régiment de Royal-Bavière.

Celui de CHARLES-PHILIPPE avec *Madeleine de Calvière*, allie enfin la Maiſon d'ARMAND avec celle de *Calvière*, dont N.... Marquis de *Calvière*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Cordon Rouge, ci-devant Commandant de la Maiſon du Roi.

La Maiſon d'ARMAND DE BLACONS eſt, par le mariage de quelques-unes de ſes filles, entrée dans celle de *la Tour-du-Pin*, & y eſt doublement alliée.

Les armes : *faſcé d'argent & de gueules, de ſix pièces.*

ARMAND-DE-GARCINIÈRE. Cette famille noble, originaire de la Province d'Auvergne, ſuivant un mémoire envoyé, eſt une branche de celle d'ARMAND, dont nous venons de donner la généalogie, & a, comme elle, pour tige le célèbre ARMAND qui vivoit en l'an 1000. Ces deux branches ſont, comme on l'a dit, originaires d'Auvergne, & celle-ci a pour auteur JEAN, qui ſuit, premier ou ſecond fils de PIERRE Ier, car nous ignorons laquelle des deux eſt l'aînée.

II. JEAN D'ARMAND, Seigneur du Reveſt, de Turris, & du Val-d'Ardennes, ſervit les Comtes de Provence dans les guerres de Naples. Ce fut à cette conſidération que LOUIS III lui accorda, par Lettres-Patentes, données à Coſſance, le 11 Mars 1431, pluſieurs dons & privilèges, avec une penſion conſidérable, de même qu'à RAYMOND D'ARMAND, ſon frère, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, qui avoit auſſi beaucoup ſervi dans les guerres que les Comtes de Provence avoient eues. Il rendit hommage au Comte de Provence, le 21 Décembre 1437, pour ſes Terres de Turris, du Reveſt & du Val d'Ardennes. Il teſta le 12 Janvier 1438. Il avoit épouſé, le 16 Janvier 1400, *Marguerite de Pontevès*, des Seigneurs de Lambect & de Château-Renard. Il lui fut permis, quelques années après, de dépoſer ſon contrat de mariage dans les archives de la Cour des Comptes de Provence, pour y être conſervé, par une prérogative qui n'étoit accordée qu'aux principaux Seigneurs de la Province. Il laiſſa de ſon mariage :

1. JEAN, mort ſans poſtérité ;
2. GUILLAUME, qui ſuit ;
3. & 4. JEAN & RAYMOND, tous deux Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem.

III. GUILLAUME D'ARMAND, Seigneur de Turris, du Reveſt & du Val-d'Ardennes, obtint du Roi RENÉ des Lettres-Patentes, données à Aix le 26 Février 1473, qui lui confirmèrent tous les dons qui avoient été faits à ſon père, & la même penſion, ainſi qu'à JEAN & à RAYMOND, ſes frères ; & ce, en récompenſe des pertes que ſa famille avoit ſouffertes dans les guerres où ils avoient ſervi. GUILLAUME D'ARMAND fut encore fait Chambellan & Conſeiller du Roi. Il fut auſſi Co-Seigneur de la Terre de Pierrefeu, par le mariage qu'il contracta avec *Catherine de Pierrefeu*, dont il eut :

1. ROSOLIN, héritier par le teſtament de ſon père, du 12 Octobre 1479, qui a fait la branche de *Pierrefeu*, éteinte depuis longtems ;
2. NICOLAS, légataire de ſon père, qui ſuit ;
3. HUGUES, auteur de la branche des Seigneurs de *Mizon*, rapportée ci-après ;
4. BÉRENGER, qui fut deſtiné pour être Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem. On ignore s'il l'a été ;
5. & 6. CATHERINE & ETIENNETTE.

IV. NICOLAS D'ARMAND vint s'établir à Marſeille, où il épouſa *Madeleine d'Armand*, du même nom que lui ; on croit qu'elle étoit de la même famille. Il en eut :

1. ANTOINE, qui ſuit ;
2. & 3. MICHEL & HUGON ;
4. Et HONORÉ, marié avec *Antoinette de Nantes*, dont il n'eut qu'un fils nommé FRANÇOIS, qui ne laiſſa pas de poſtérité, de *Virginie de Caradet*.

V. ANTOINE D'ARMAND, Sieur du Rodier, héritier par le teſtament de NICOLAS ſon père, du 30 Avril 1523, ſervit le Roi FRANÇOIS Ier ſur les galères, & fut Lieutenant de celle nommé *la Lévrière*. Après le ſiège de Marſeille, par CHARLES DE BOURBON, & l'Empereur CHARLES-QUINT, où il reçut quelques bleſſures, il épouſa *Barthélemie de Sicaves*, fille de *François de Sicaves*, d'une famille originaire de la ville de Boniface, & de *Catherine Boëte*. Il eut de ce mariage :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. NICOLAS, qui ſervit, tant ſur mer que ſur terre, ſous les règnes de CHARLES IX & de HENRI III. Il eut une Compagnie de 100 hommes, lorſqu'on envoya une armée en Portugal, où il perdit la moitié de ſa Compagnie, & fut dangereuſement bleſſé d'une mouſquetade à la jambe gauche. Etant dans le deſſein de rentrer en France, pour ſe faire guérir de ſes bleſſures, il reçut une lettre de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, par laquelle elle le prioit de s'arrêter dans l'Iſle de Treſère, afin de s'oppoſer aux entrepriſes dont on étoit menacé par les Eſpagnols ; & où elle lui marquoit qu'il ne pourroit rendre un plus grand ſervice à l'Etat. Il y demeura & commanda les Troupes qui y étoient, juſqu'à la fin de 1583, qu'il les ramena en France. Le Roi, en récompenſe de ſa bonne conduite, & des ſervices qu'il lui avoit rendus, lui fit expédier des Lettres-Patentes du don du Conſulat de Lisbonne & de toute la Côte, pour le faire exercer par qui il voudroit : il fut enſuite Capitaine de Vaiſſeau de Sa

Majeſté, en 1587. Il ſervit enſuite en qualité d'Aide-de-Camp, pendant le ſiège de la Rochelle, & fut employé en diverſes importantes occaſions, par le Baron de la Garde, Général des Galères de France; ce fut dans les fonctions de cet emploi qu'il fut fait priſonnier, dans une embuſcade que dreſſèrent les Rochelois. Bientôt il fut échangé, par ordre de la Reine-Mère, & peu de tems après il fut tué dans un combat naval, où il commandoit une eſcadre;

3. Et MADELEINE, mariée avec *Claude de Boniface*, Sieur de Cabannes.

VI. FRANÇOIS D'ARMAND, héritier de ſon père, par ſon teſtament du 22 Juin 1535, acquit le 18 Juillet 1577, la Terre & Seigneurie de Garcinière. Il avoit ſervi dans toutes les guerres d'Italie ſur les Galères, & pendant les guerres & troubles de Provence. Ce fut en conſidération de ſes ſervices que le Roi HENRI III lui permit, par Lettres-Patentes données à Paris, le 23 Avril 1575, de racheter telle Place & Seigneurie aliénée des Domaines de Sa Majeſté, à titre de rachat, pour en jouir en conſéquence de ſa nobleſſe, en titre de Baronie. Par d'autres Lettres-Patentes, du 16 Juillet 1578, il inféoda audit Seigneur de Garcinière, & lui donna, en titre d'emphithéoſe & bail perpétuel, les Seigneuries de Quinſon & la Baſtidonne, avec toute haute & moyenne juriſdiction, à la penſion de 30 livres due à Sa Majeſté. Le même Prince lui fit encore expédier d'autres Lettres-Patentes, données le 22 Août 1578, pour le faire jouir d'un jardin ſitué proche l'Abbaye Saint-Victor, à Marſeille, & le tout en récompenſe de ſes ſervices. Il obtint encore du Roi, le 22 Août 1578, un brevet d'un des Gentilshommes ordinaires de ſa chambre, pour pouvoir dorénavant l'exercer, & jouir de tous les honneurs, privilèges & prérogatives attachés à cette charge. Il fut député par la Ville de Marſeille, à la Cour, le 10 Avril 1578, pour des affaires d'une grande importance qui regardoient la ville de Marſeille, & toute la Provence. Il s'en acquitta avec toute la conduite poſſible; c'eſt ce qui paroît par une lettre que les Conſuls écrivirent au Roi. Il aſſiſta encore, le 1^er^ Septembre 1580, à une Aſſemblée générale, tenue en préſence de M. le Grand-Prieur de France, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi, en Provence, où on procéda à quelques Réglemens touchant l'élection des Conſuls & autres Officiers de la Ville de Marſeille. Ledit Seigneur de Garcinière ſe trouva placé dans cette Aſſemblée des premiers, & à la tête d'un grand nombre de Gentilshommes des Maiſons les plus conſidérables de la Province; enfin il employa toute ſa vie au ſervice du Roi & au bien de ſa Patrie. Ce fut pour l'intérêt de l'un & de l'autre qu'il finit ſes jours en 1594, s'étant fortement oppoſé à la tyrannie de Charles de Cazault & de Louis d'Aix; il tâchoit de ſe fortifier de ſes amis contre ces tyrans, qui, connoiſſant ſa fermeté, ſon mérite & ſa valeur, cherchèrent les occaſions de le perdre; & en effet ils le firent aſſaſſiner dans une de ſes maiſons de campagne, appelée le Rodier, proche de Marſeille. Il avoit épouſé, le 2 Février 1580, *Louiſe d'Albi*, fille d'*André d'Albi*, Seigneur de Croſe & de Bus, Conſeiller du Roi en la Cour des Comptes, Aides & Finances de France, & de *Madeleine de la Rivière*. Il laiſſa de ſon mariage :

1. JEAN-BAPTISTE, héritier, par teſtament, de ſon père, du 6 Avril 1591, qui mourut au ſervice du Roi ſans poſtérité;
2. PIERRE, qui ſuit;
3. MADELEINE, mariée avec *Alexandre de Donodée*, Lieutenant-Principal, Civil & Criminel du Siège de Sault;
4. Et ANNE.

VII. PIERRE D'ARMAND, Seigneur de Garcinière, légataire, par le teſtament de ſon père, aſſiſta aux Aſſemblées de la Nobleſſe, convoquées en 1631 & 1636. Il ſe trouva à l'Arrière-Ban que le Maréchal de Vitry fit convoquer, pour s'oppoſer aux Eſpagnols, qui vouloient faire une deſcente à Cannes. Il teſta le 13 Août 1640 & avoit épouſé, le 23 Octobre 1616, *Anne de Borelli*, fille de *Louis de Borelli* & de *Jeanne de Meynard*. Il laiſſa:

1. JOSEPH, qui ſuit;
2. GASPARD, qui, à l'âge de 18 ans, fut Lieutenant de la Colonnelle du Régiment de la Mothe-Houdancourt. Il ſervit en Catalogne, ſe trouva au ſiège de Roſe, & fut tué à celui d'Orbitelle;
3. ISABEAU, Religieuſe au Monaſtère de Sainte-Urſule, de l'Ordre de Saint-Auguſtin, au Couvent d'Aubagne, en 1646;
4. Et MADELEINE.

VIII. JOSEPH D'ARMAND, Seigneur de Garcinière, héritier de PIERRE, ſon père, fut appelé à l'Arrière-Ban que le Comte d'Alais, Gouverneur pour le Roi en Provence, fit convoquer, afin de chaſſer les Eſpagnols de nos

côtes. Il ſe trouva auſſi à la priſe des Isles de Sainte-Marguerite, & teſta le 9 Février 1661. Il avoit épouſé, le 25 Avril 1646, *Valentine de Mantillery*, fille de *Jean-François*, & de *Madeleine de Mongin*. Il eut de ce mariage :

1. Jean-François, qui ſuit ;
2. Scipion, qui, dans un âge fort jeune, eut une connoiſſance merveilleuſe des ſciences & des mathématiques, dans leſquelles il fit de grands progrès. Après avoir été 5 ans Mouſquetaire, au ſervice de Louis XIV, ce Prince lui donna une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment de la Reine, en récompenſe des ſciences qu'il poſſédoit. Il commanda un bataillon dans la Vallée de Quairas, où il fit de grandes entrepriſes contre les Huguenots. Il fut tué à la tête de ſa Compagnie, au mois d'Août 1690, à la veille, au retour de la Campagne, d'être reçu Chevalier de Malte ;
3. Et Françoise.

IX. Jean-François d'Armand, Seigneur de Garcinière, héritier de ſon père par ſon teſtament, teſta le 22 Mai 1694. Il avoit épouſé, le 28 Mai 1691, *Françoiſe de Léon*, fille de *Mathieu de Léon*, Seigneur de Treilles & de Feuillants, en Languedoc, & de *Claire de Boſc*. Il eut de ſon mariage :

1. Joseph, héritier de ſon père, mort ſans poſtérité ;
2. Scipion, qui ſuit ;
3. Jean-François-Mathieu, mort au ſervice du Roi ;
4. Alexandre, Capitaine d'Infanterie ;
5. & 6. Valentine-Claire, & Madeleine, mortes au berceau.

X. Scipion d'Armand, Seigneur de Garcinière, épouſa 1° le 24 Août 1714, *Thérèſe-Marquiſe de Cypierre*, fille de *Joſeph*, & de *Catherine d'Oſtager* ; 2° le 23 Novembre 1717, *Françoiſe-Thérèſe le Maître*, fille de *Pierre*, Seigneur de Broſſes & de Beaumont, & de *Catherine de Porradé* ; 3° le 9 Février 1723, *Marie-Gabrielle de Baſtin*, fille de *Jean-Baptiſte de Baſtin*, & de *Catherine de Brionneau*. Scipion a fait une quatrième alliance, dont il n'a pas laiſſé de poſtérité.

Du premier lit vint :

1. Jean-Baptiste, mort au berceau ;

Du ſecond lit, il eut :

2. Jean-François, qui ſuit ;
3. & 4. Anne & Thérèse, mortes au berceau ;

Et du troiſième :

5. Jean-Baptiste, rapporté après ſon frère aîné ;
6. Jean-Baptiste-Scipion, mort Garde de l'Etendard-Réal des Galères ;
7. Jean-Ange, mort Garde de la Marine ;
8. & 9. Gabrielle-Thérèse, & Thérèse-Claire, mortes au berceau.

XI. Jean-François d'Armand, Seigneur de Garcinière, ancien Officier des Galères, fils, du ſecond lit, de Scipion, & de *Thérèſe le Maître*, a épouſé, le 18 Juin 1748, *Marie-Thérèſe de Gantel-Guitton-de-Mazargues*, fille de *Nicolas de Gantel-Guitton*, Seigneur de Mazargues, & de *Madeleine Dumont*. Il a eu de ce mariage :

1. Scipion, devenu héritier, par le teſtament de ſon grand-père ;
2. & 3. Nicolas-François-André, & François, morts au berceau.

XI. Jean-Baptiste d'Armand, fils aîné du troiſième lit, de Scipion, a été Lieutenant dans le Régiment Royal-la-Marine, & quelques années après le Roi lui a donné une Compagnie d'Infanterie dans ſes Troupes de la Marine, aux Isles de Saint-Domingue, où il s'eſt marié, & il a :

1. Marie-Anne ;
2. Madeleine-Susanne ;
3. Et Victoire-Constance.

(Cette généalogie a été dreſſée ſur un mémoire envoyé.)

Les armes ſont : *faſcé d'argent & de gueules, de ſix pièces.*

BRANCHE
des Seigneurs de Mizon, *éteinte.*

De cette branche étoit François d'Armand, Seigneur de Mizon, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal-de-Camp, fils de Charles, & de *Marguerite de Valbelle*, des Seigneurs de Montfuron. Le dernier de ce nom eſt Léon d'Armand, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Capitaine au Régiment des Gardes, qui a quitté la Croix, & s'eſt marié, le 28 Avril 1732, par diſpenſe du Pape Benoît XIII, avec N.... d'Armand, ſa nièce, fille de François d'Armand, Marquis de Mizon, ſon frère, & de *Marie-Madeleine de Miſtrail*. Il eſt mort depuis quelques années ſans poſtérité ; quelque tems après ſon mariage, le Roi lui donna une penſion en récompenſe de ſes ſervices, & le fit Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis. Il avoit un autre frère, Louis-Nicolas, mort Chevalier de Malte.

Les armes : *d'azur, au chevron, ſurmonté*

d'une trangle de même, ſupportant une couronne ducale auſſi d'or.

Il y a une autre branche qui porte : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois roſes, deux en chef & une en pointe.*

ARMAND DE CHATEAUVIEUX, famille noble, qui pourroit bien avoir la même origine que celles d'*Armand de Blacons*, & d'*Armand de Garcinière*, dont nous venons de parler ; quoi qu'il en ſoit, celle-ci a formé pluſieurs branches, dont une établie à Genève, une autre dans le Comtat Venaiſſin, une troiſième en Bourgogne, une quatrième en Dauphiné, & une cinquième à Chaumont, en Baſſigny.

ARNOLPHE D'ARMAND, mort en 1525, eut de *Raymonde de Pellafol*, d'une noble famille de Dauphiné :

GUILLAUME D'ARMAND, né à Theus, en Dauphiné, en 1509, mort en 1581, épouſa le 20 Juin 1532, *Marthe Dutant*, fille de *Sixte*, Seigneur de Cyquians, dont il eut :

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. MICHEL, Sieur de Laval, dont l'épouſe fut *Louiſe de la Place*, fille de *François*, Capitaine du Château de Chabeuil en Dauphiné ;
3. & 4. Deux autres garçons, morts ſans poſtérité ;
5. 6. & 7. Et trois filles.

CLAUDE D'ARMAND, né en 1542, joignit à ſon nom celui de Châteauvieux, qui eſt une Seigneurie près Tallard, & dont ſes deſcendans ont toujours porté le nom ; il épouſa *Jeanne d'Iſſautier*, fille de *Sauvaire*, d'une famille noble de Siſteron, &c., mort en 1602, à Mizon, en Provence, de laquelle il eut :

1. ANDRÉ, qui ſuit ;
2. GUILLAUME, auteur des branches du Comtat Venaiſſin, de Paris, de Flandres, & de Bourgogne.
3. & 4. Et deux filles.

ANDRÉ D'ARMAND, né le 11 Avril 1595, fut marié, le 18 Novembre 1613, à *Antoinette de Bardel*, fille de *Georges de Bardel*, Seigneur de Theus & de Moront, dont il eut :

1. GEORGES, auteur de la branche établie à Genève ;
2. CLAUDE, Lieutenant de Cavalerie, tué dans une rencontre, en 1681 ;
3. ALEXANDRE, mort ſans poſtérité ;
4. ANDRÉ, auteur d'une branche éteinte ;
5. GASPARD, auteur de la branche établie en Dauphiné, & à Chaumont, en Baſſigny, rapporté après ſon frère ;

Et quatre filles, qui ont été mariées.

GEORGES D'ARMAND, Sieur de Châteauvieux, né le 28 Avril 1620, mort en 1686, épouſa *Marie Chevalier*, fille de *Pierre*, ſurnommé le *Capitaine*, de laquelle il eut :

ANDRÉ D'ARMAND, IIe du nom, né en 1650, mort en 1727, laiſſant de *Claudine de Calvière*, fille de *François*, Seigneur, Baron de Saint-Côme, & de *Perrinette d'Arzillières*, de la même famille dont eſt le Marquis de *Calvière*, Lieutenant-Général des Armées du Roi :

1. GASPARD, qui ſuit ;
2. Et MARIE, mariée à *N... de Latit*, Procureur du Roi, en la Sénéchauſſée de Siſteron.

GASPARD D'ARMAND-DE-CHATEAUVIEUX, né en 1677, Capitaine de Dragons dans les Troupes de la Reine ANNE D'ANGLETERRE, fut fort eſtimé du Duc de Marlborough, qui lui confia ſon fils, le Comte de Riaſton, lorſqu'il fit le voyage de France ; il mourut à Genève, en 1733, & épouſa, le 24 Février 1725, *Catherine Deſmons*, fille de *Claude* & de *Louiſe de la Condamine*, dont il a laiſſé :

1. JACQUES, né le 1er Avril 1732, marié le 26 Février 1769, à *Madeleine*, fille de noble *Léonard de Buiſſon*, ancien Syndic de la République de Genève, de la même famille que les *de Buiſſon-de-Bauteville*, *Bournazel*, *d'Auſſonne*, établis en Languedoc. Voyez BUISSON.
2. Et FRÉDÉRIQUE-LOUISE, mariée le 7 Janvier 1751, à Noble *François Grenus*, Capitaine d'une Compagnie au Régiment de Balthaſard, Suiſſe, au ſervice de France, & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire du Mérite, fils de noble *Gabriel de Grenus*, premier Syndic de la République de Genève, & d'*Anne Perrachon*, dont un garçon, né en 1752.

GASPARD D'ARMAND, Sieur de Châteauvieux, cinquième fils d'ANDRÉ & d'*Antoinette de Bardel*, né le 16 Juin 1636, ſe maria, le 1er Septembre 1660, à *Françoiſe Bellon*, de la Ville de Gap, dont entr'autres enfans :

1. CHARLES, qui ſuit ;
2. CLAUDE, mort ſans poſtérité, à l'Isle Saint-Chriſtophe, en Amérique ;
3. JOSEPH, auteur de la branche établie à Chaumont, en Baſſigny, rapportée ci-après ;
4. ANDRÉ, né le 8 Juin 1686, tué à ſa première campagne, dans le Régiment de Livry, Cavalerie ;

Et deux filles, qui ont été mariées.

CHARLES D'ARMAND, Sieur de Châteauvieux,

né le 2 Mai 1666, Cornette, le 4 Janvier 1689, dans la Compagnie des Chevaux-Légers de Presle; Lieutenant dans la même Compagnie, le 5 Janvier 1690; réformé; puis rentré, le 1er Mai 1702, dans le Régiment de Livry; mort en 1717; a eu de *Françoiſe de Pinchinat*, fille de *Jean:*

1. Joseph, Seigneur de Châteauvieux, de Jarlet & du Plan, né le 20 Janvier 1707; marié, le 13 Mai 1732, à *Olympe Robin-du-Villars*, de la ville d'Ayguebelle, fille de *François*, Seigneur du Villars, & de Notre-Dame-en-Beauchêne, & de *Lucrèce de Montauban*, dont il a des enfans;
2. Jean, d'abord Officier dans le Régiment de la Marche, Infanterie; puis Mouſquetaire dans la ſeconde Compagnie; tué à la bataille de Dettingen, le 27 Juin 1743;
3. Et Marguerite.

Joseph d'Armand, Sieur de Châteauvieux, troiſième fils de Gaspard, & de *Françoiſe Bellon*, né le 25 Février 1674, vint s'établir à Chaumont, en Baſſigny. Il ſervit l'eſpace de 40 ans; il commença ſes premières campagnes dans les Carabiniers, fut fait Cornette, le 11 Janvier 1703, dans le Régiment de Livry, Cavalerie; puis Lieutenant le 27 Janvier 1706; Chevalier de Saint-Louis le 29 Juillet 1729; Capitaine le 26 Novembre 1735. Il reçut pluſieurs bleſſures, ſe trouva à pluſieurs ſièges & batailles, & ſe retira après les campagnes de la guerre de 1743. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe par Jugement rendu contre les Maire & Echevins de Chaumont, qui lui diſputoient ſa qualité de *noble*, le 12 Janvier 1739, par M. *Pelletier-de-Beaupré*, Intendant de la Province, & mourut, le 23 Mai 1749. Il avoit épouſé, à Chaumont, en Baſſigny, *Thérèſe Guérapin*, fille de *François*; Dame de Belleval, par ſucceſſion de *Louis-Guy Guérapin de Vauréal*, ancien Evêque de Rennes, Grand d'Eſpagne de la première Claſſe, ſon couſin paternel; morte le 4 Juillet 1769, âgée de 83 ans, laiſſant de ſon mariage:

Etienne-Joseph d'Armand, Sieur de Châteauvieux, marié le 25 Août 1749 à *Marie-Anne*, fille de *René de Montangon*, Capitaine d'Infanterie, Seigneur de Long-Champs, & de Milliers, & de *Marie-Anne de la Rüe*, de Marſeille, qui a eu de ſon mariage:

René-Joseph, né le 21 Mai 1750, élève dans le Corps-Royal de l'Artillerie.

Guillaume, IIe du nom, ſecond fils de Claude d'Armand, Sieur de Châteauvieux, & de *Jeanne d'Iſſautier*, Capitaine de 100 hommes de pied ſous le Connétable de Leſdiguières, épouſa, le 22 Janvier 1623, *Marguerite de Bernardi*, fille de *François de Bernardi*, Seigneur de Saint-Barthélemy-de-Tallard, dont il eut:

1. Alexandre, qui ſuit;
2. Dominique, Maréchal des Logis des Gendarmes de la Garde ordinaire du Roi en 1667, Chevalier de Saint-Louis, mort ſans poſtérité;
3. Joseph, Religieux, Grand-Vicaire de Cluny, & Prieur-Clauſtral du Pont-Saint-Eſprit;
4. Françoise, femme de *Paul des Seguins*, Capitaine ou Gouverneur de Tulette;
5. Et Jean-Baptiste, Sieur de Châteauvieux, d'abord Lieutenant dans le Régiment du Meſtre-de-Camp, Cavalerie, qui ſe trouva en cette qualité à la bataille de Turkeim, que le Vicomte de Turenne gagna ſur les Impériaux, le 6 Janvier 1675. Il s'y diſtingua dans la mêlée par ſon courage & ſon adreſſe, en ſe débarraſſant d'un eſcadron ennemi, dont il étoit enveloppé, & auquel il emporta l'étendard; cette action lui attira des éloges de M. de Turenne, & lui mérita une gratification de la Cour. Il quitta le Régiment Meſtre-de-Camp, pour entrer dans les Gendarmes de la Garde ordinaire du Roi, où il parvint au grade de Maréchal des Logis, qu'il avoit en 1686, avec la Croix de Saint-Louis. M. d'Hozier en parle, reg. I, part. I, pag. 27 de ſon *Armorial de France*. Il fut marié, le 23 Juillet 1697, à *Angélique du Mareſt*, Dame de Jouy, près de Dourdan, Diocèſe de Chartres, fille de *Martin*, Ecuyer, Sieur de Verville, Maître-d'Hôtel de la Reine Anne d'Autriche, & de *Perrine de Beauvais*; de ce mariage eſt ſorti:

Guillaume d'Armand, IIIe du nom, Sieur de Châteauvieux, Gendarme de la Garde du Roi, puis Capitaine au Régiment de Sebbeville, Infanterie, Seigneur de Ville-Louvel, la Motte & Moret, en l'Isle de France; marié 1° à *Marie-Anne Ferrand*, fille de *Jean-Baptiſte*, Avocat au Parlement de Paris; & 2° à *Françoiſe-Scholaſtique-Abondance Keinglaert*, fille de *Philippe*, Seigneur de Seravenaghen, Meſſenc, Entrenghen, & Lieutenant du Grand-Bailli de la Noble Cour de Caſſel, en Artois, mourut laiſſant de ſon premier mariage:

1. Alexandre-Jean-Baptiste, Capitaine d'Infanterie, qui épouſa, le 26 Août 1740, *An-*

gélique-Geneviève-Marguerite la Bour, veuve de *Jean-Baptiſte le Brun*, Ecuyer, Seigneur des Portes, & en a eu MARIE-ANGÉLIQUE D'ARMAND, Dame de Châteauvieux, la ſeule qui reſte de la branche aînée, établie à Paris; mariée le 8 Juin 1762 à Meſſire *François de Chozon-de-la-Combe*, Préſident en la Cour Souveraine des Aides & Finances de Montauban, en Quercy: dont il y a des enfans;

2. Et PIERRE D'ARMAND, Sieur de Châteauvieux, appelé *le Marquis de Châteauvieux*. Il épouſa, le 11 Août 1723, *Catherine-Jeanne Donta*, fille de *Jean*, Conſeiller du Roi, premier Médecin de Madame la Ducheſſe de Berry, & de *Catherine Tartier-de-Chantemelle*, de laquelle il a eu:
   1. PIERRE, IIe du nom, appelé le *Comte de Châteauvieux*, Seigneur de Fontaine-Madame-Jacques & la Caille, Serain & Bonpain-lez-Capitaine, en Auxerrois, ancien Officier au Régiment de Sebbeville, Infanterie, & marié le 7 Novembre 1768, avec *Anne-Antoinette*, fille de Meſſire *Dieudonné de Montorgis* Chevalier, Seigneur de Chéry, Coulangeron & le grand Souſſy, & de *Françoiſe-Louiſe-Antoinette d'Aſſigny*;
   2. JEAN-BAPTISTE, appelé *le Chevalier de Châteauvieux*;
   3. Et MARIE-ANGÉLIQUE, morte fille, en l'Abbaye-Royale des Chazes, en Auvergne.

ALEXANDRE D'ARMAND, Sieur de Châteauvieux, Seigneur de la Garde-Perceval, vint s'établir dans le Comtat Venaiſſin, où il épouſa *Françoiſe Mivre de Canetti*, fille & héritière d'*Antoine*, ancien Capitaine d'Infanterie, & d'*Antoinette de Martin*; il eut pour enfans:

1. JOSEPH, Sieur de Châteauvieux, Chevalier, Co-Seigneur de la Garde-Paréol, Gentilhomme de ſon Alteſſe Séréniſſime le feu Duc d'Orléans, Major au Régiment d'Orléans, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, maintenu dans ſa qualité de *Noble d'extraction*, par Arrêt contradictoire du 26 Septembre 1721; mort à Paris, le 19 Décembre 1736, ſans poſtérité; il fit ſon héritier univerſel *N... de Roſtorand*, ſon neveu, fils de ſa ſœur aînée, à condition de porter le nom & les armes d'*Armand de Châteauvieux*, avec ſubſtitution de tous ſes biens aux héritiers les plus proches deſdits nom & armes de Châteauvieux, à défaut d'enfans mâles ſortis en légitime mariage de ſon neveu;
2. FRANÇOIS, Sieur de Châteauvieux, Religieux de Clugny, Sacriſtain de Tulette, Prieur de Saint-Martin, & de Notre-Dame-du Rouvre;
3. ALEXANDRE, appelé l'*Abbé de la Garde*;
4. MARGUERITE, épouſe de *Jean-Baptiſte de Roſtorand*, Gentilhomme de la ville du Pont-Saint-Eſprit, morte en 1755, dont le fils, comme on l'a dit, eſt héritier des biens de ſon oncle maternel;
5. & 6. Deux filles, mortes Chanoineſſes à l'Abbaye-Royale de Chazes, en Auvergne, dont une a été Prieure de la Maiſon.

Les armes: *de gueules, à une faſce échiquetée d'argent & de ſable de trois traits, accompagnée en chef d'un croiſſant d'or, & en pointe d'un bœuf de même paſſant.*

ARMANDARDIÈRE: *faſcé d'or & de gueules, de ſix pièces.*

ARMANDIE: *d'azur, à un homme armé d'argent, la viſière levée, le viſage d'incarnation, & l'épée nue au poing, la lame d'argent & la garde d'or.*

ARMANTIÈRES, en Champagne, branche de la Maiſon de *Conflans*. Voyez CONFLANS.

* ARMANTIÈRES. Deux Terres portent ce nom en Flandres, dont l'une appartient à la Maiſon d'*Egmond*. Voyez EGMOND.

ARMEL: *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles & en pointe d'une tour, le tout de même.*

ARMENEC, à Léon en Bretagne: *d'or, à la faſce d'azur, accompagnée de trois merlettes de même, deux en chef & une en pointe.*

* ARMÉNIE. Les Rois d'Arménie, iſſus des Rois de Chypre, qui, par les Princes d'Antioche, deſcendoient, en ligne maſculine, des Ducs de Guyenne, ont commencé à MORI DE CHYPRE, quatrième fils de HUGUES III, Roi de CHYPRE, qui épouſa ISABEAU D'ARMÉNIE, fille aînée de LIVON, IIe du nom, Roi d'Arménie.

Sa poſtérité a fini à LÉON, IIe du même nom, ſon arrière-petit-fils, Roi d'Arménie. Les Sarraſins prirent ſa femme & ſes enfans, les emmenèrent captifs & les maſſacrèrent. Pour lui, il paſſa en Chypre; de là en Caſtille, & puis en France, en 1384, où le Roi CHARLES VI le reçut honorablement, & lui

fournit toujours de quoi ſoutenir ſa dignité. Il mourut à Paris en 1393 & fut enterré dans le chœur de l'Egliſe des Céleſtins.

Les Rois d'Arménie portoient pour armes: *d'or, au lion de gueules, armé, couronné d'or, & lampaſſé d'azur.*

ARMÉNIE, en Franche-Comté: *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée d'hermines, deux en chef & une en pointe.*

ARMENOU (D'): *d'argent, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux coquilles de ſable, & en pointe d'une tête de Maure de même, tortillée d'argent.*

ARMES (D'): *de gueules, à deux épées d'argent, les gardes d'or, & poſées en bande & en barre, ſe rencontrant par la pointe, accompagnées d'une roſe d'or en chef; à la bordure engrêlée de même.*

ARMET: *d'argent, à trois caſques de ſable, poſés de profil, deux & un.*

ARMINOT: *d'argent, à trois mouchetures d'hermines de ſable, deux & une.*

ARMINVILLE, en Dauphiné: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croiſettes tréflées de même, deux en chef & une en pointe.*

ARMOISES-D'AUNOY, en Lorraine. Les Terres & Seigneuries d'Aunoy-ſur-Seille, d'Ajoncourt, de Craincourt & dépendances, furent unies & érigées en *Marquiſat*, ſous la dénomination d'*Aunoy*, par Lettres du Duc Léopold, du 16 Décembre 1726, en faveur de Charles, Comte des Armoiſes, Conſeiller d'Etat du Duc Léopold & Gouverneur des Princes ſes fils, mort ſans enfans, le 9 Octobre 1728, & ayant ſubſtitué le Marquiſat d'Aunoy à perpétuité aux aînés mâles de ſes nom & armes, & ayant nommé pour premier inſtitué Antoine-Bernard, Comte des Armoiſes, aujourd'hui Marquis d'Aunoy, Officier Général au ſervice de l'Empereur, lequel a épouſé, en 1727, *Anne de Beauvau*, fille de *Louis*, Marquis *de Beauvau*, Maréchal de Lorraine. Il n'en a point d'enfans.

Charles, Comte des Armoises, créé Marquis d'Aunoy, avoit pour dixième ayeul, Colart des Armoises, Chevalier, Seigneur de Fléville, qui fut père, par *Marie de Chambley*, de Robert des Armoises, Maréchal de Barrois, qui, d'*Alix de Fléville*, eut Simon des Armoises; celui-ci épouſa *Yolande de Morey* & en eut Colart, qui ſuit, & Richard. Ce dernier forma la Branche de *Jaulny*, dont le Marquis de Spincourt.

Colart des Armoises, l'aîné, fut Grand-Bailli de Saint-Michel & eut de *Catherine de Deſſey*, Didier, Grand-Louvetier de Barrois, marié, en 1419, à *Jeanne d'Augi*, mère de Guillaume, Grand-Louvetier de Barrois, par le décès de ſon père. Il eut pour fils:

Nicolas des Armoises, Seigneur de Neuville-ſur-Orne, mort en 1571, laiſſant de *Yolande de Nettancourt:*

Antoine des Armoises, tué en 1574, ayant été allié à *Iſabeau de Nancy*. Son fils Nicolas fut père, par *Antoinette d'Oriocourt*, Dame de la Forte-Maiſon d'Aunoy, de François, allié à *Antoinette-le-Bouteiller-de-Senlis*, fille de *Paul*, Comte de Vigeux, & d'*Antoinette de Haraucourt*. De ce mariage ſortit:

Paul, Comte des Armoises, Maréchal de Lorraine & de Barrois, marié, en 1658, à *Henriette de Rieux-de-Sourdéac*, de laquelle il eut pour fils unique:

Charles, Comte des Armoises, créé Comte d'Aunoy, lequel avoit épouſé, en 1684, *Lamberte-Conſtance du Faing*, Comteſſe d'Aſſelt, morte en 1745, ayant été Gouvernante des Princeſſes, filles du Duc Léopold de Lorraine. *Tabl. gén.*, part. VIII, p. 109.

Les armes: *gironné de douze pièces d'or & d'azur.*

ARMORIQUE (L'), en Bretagne: *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à ſix fleurs-de-lys d'argent, 3, 2 & 1; aux 2 & 3 d'or, au lion d'azur.*

ARMUET, en Dauphiné. Guillaume Armuet, Seigneur de Bonrepos, vivant l'an 1500, eut deux fils:

1. Martin, Seigneur de Bonrepos, de la Garcie, de Breſſon & d'Eſchirolle, Gentilhomme ſervant de Monſieur le Dauphin, fils du Roi François Ier; mort ſans hoirs en 1530;
2. Et Jean, qui ſuit.

Jean Armuet, Seigneur de Bonrepos & de Saint-Martin-d'Hères en 1537, épouſa *Jeanne Flotte*, fille de *N.... Flotte*, Seigneur de Jarciages, & de *Catherine de la Villette*. Il teſta le 22 Novembre 1563, laiſſant:

1. Hugues, Seigneur de Bonrepos, mort à la guerre contre les Religionnaires de Dauphiné, l'an 1570;

2. Louis, mentionné ci-après;
3. Laurent, Ecuyer, mort ſans hoirs;
4. Et Marguerite, femme de *François de Viennois*, Seigneur d'Ambel & de Viſan.

Louis Armuet, Seigneur de Bonrepos & de Saint-Martin-d'Hères, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Lieutenant-Général pour le Roi dans les Montagnes du Dauphiné, épouſa, le 9 Novembre 1570, *Françoiſe de Saint-Marcel-d'Avanton*, fille de *Jean de Saint-Marcel*, Seigneur d'Avanton, Ambaſſadeur à Rome & Surintendant des Finances du Roi Henri II, & de *Philippine Aleman*, dont il eut:

1. Guillaume, qui ſuit;
2. François, Seigneur de Bonrepos, Prieur de Reveſt & Doyen de l'Egliſe Cathédrale de Grenoble;
3. Françoise, Dame de Bonrepos, femme de *N... de Varces*, Seigneur de Briançon;
4. Jeanne, Dame de Bonrepos, femme de *Balthaſard de Longecombe*, Seigneur de Peyſieu, fils de *François-Philibert de Longecombe*, Seigneur de Peyſieu, & de *Françoiſe de Diſimieu*;
5. Et Marguerite, Dame de Bonrepos, femme de *Nicolas Grolier*, Seigneur du Soleil, fils d'*Imbert Grolier*, Seigneur du Soleil, & de *Lucrèce d'Albiſſy*.

Guillaume Armuet, Seigneur de Bonrepos, eut pour femme, le 10 Juin 1623, *Anne-Catherine de Loras*, fille d'*Abel de Loras*, Seigneur de Montplaiſant, & de *Marguerite du Pré*, Dame de Chamagnieu & du Saix.

Voilà tout ce que nous pouvons rapporter ſur cette famille, dont nous n'avons pas reçu de mémoire.

Les armes: *d'azur, à trois caſques d'argent, poſés 2 & 1.*

ARMUR, en Lorraine. Voy. LOUVENT.

ARNAUD, en Languedoc: *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de trois étoiles de gueules, & en pointe d'un demi-vol d'or.*

ARNAUD, en Languedoc: *d'azur, à trois trèfles d'argent, 2 & 1.*

ARNAUD, en Provence: *d'azur, à un lion d'or, ſurmonté d'une étoile de même.*

ARNAUD, en Provence: *tranché d'azur ſur gueules, à une bande d'or brochante ſur le tout, bordée de ſable, accompagnée en chef d'une fleur-de-lys d'or, & en pointe d'une roſe d'argent.*

ARNAUD, Seigneur de Bouex, de Champniers, en Angoumois: *d'azur, au croiſſant d'argent, ſurmonté d'une étoile d'or.*

ARNAUD, Sieur de Sérouville, de Cajeu, &c., famille originaire du Languedoc, établie en Picardie.

Henri Arnaud, Ecuyer, teſta le 30 Août 1521. Il eut de *Catherine Milon* 4 enfans, entr'autres:

Jean Arnaud, Ier du nom, allié, le 18 Octobre 1552, avec *Anne Maſmejan*, qui teſta le 31 Mars 1571. Jacques Arnaud, leur fils unique, Ecuyer, Seigneur de Saint-Bonnet, & de la haute, moyenne & baſſe Juſtice de Montaren, qu'il acquit le 28 Septembre 1615, teſta le 10 Août 1622. De ſon mariage, accordé le 5 Février 1599, avec *Jeanne Baſtide*, naquirent huit enfans, entr'autres:

1. Daniel, qui ſuit;
2. Et Jean, auteur d'une branche, rapportée ci-après.

Daniel Arnaud, Seigneur de Montaren, eut pour femme *Catherine de Villeneuve*, & teſta le 22 Mai 1668. Jean-Henri, ſon fils, épouſa, par contrat du 23 Août 1655, *Eſpérance de Bouet*, & en eut:

1. Jean-Adam, d'abord Jéſuite, puis marié avec *Madeleine de Laval*, dont eſt né Jacques-Adhémar d'Arnaud, Capitaine au Régiment de Forez en 1744;
2. & 3. Jean-Nicolas & Daniel;
4. 5. & 6. Chrétienne, Jeanne & Marthe.

SECONDE BRANCHE.

Jean d'Arnaud, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Saint-Bonnet, quatrième fils de Jacques & de *Jeanne Baſtide*, fut Major du Régiment de Cavalerie d'Eſquencourt en 1654, & Lieutenant des Chaſſes du Gouvernement d'Abbeville, par Commiſſion du 14 Février 1678; il fut marié, 1° le 29 Novembre 1653, avec *Antoinette de Fléchin*, fille de *Jean de Fléchin*, Seigneur de Wamin; 2° le 30 Janvier 1659, avec *Anne Mourette*, de cette ſeconde alliance naquirent ſept enfans, dont trois garçons & quatre filles. Les deux aînés étant morts ſans alliance, Charles, le troiſième fils, qui ſuit, a continué la poſtérité.

Charles d'Arnaud, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Sérouville, de Cajeu & de Freterneulle, baptiſé en 1675, épouſa, le 8 Février 1709, *Marie-Catherine de Calonne*, fille unique d'*Antoine de Calonne*, Ecuyer,

Seigneur des Effarts; de ce mariage ſont nés:

1. CHARLES, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Sérouville, de Cajeu, de Freterneulle & du Vicomté de Beauvoir, Conſeiller du Roi, Préſident en l'Election d'Abbeville, lequel produiſit les titres de ſa nobleſſe devant M. de *Chauvelin*, Intendant de Picardie, qui, par une Ordonnance du 16 Juin 1734, le déchargea de l'impoſition de l'uſtenſile; & par une autre du 27 Novembre 1734, ordonna qu'il ſeroit employé dans le rôle de la Capitation de la Nobleſſe. Il eut de *Louiſe-Marguerite de la Gorgue*, fille unique de *Jacques de la Gorgue*, Sieur de Rétouval:
   - CHARLOTTE-MARGUERITE, née le 4 Novembre 1736;
   - Et CONSTANCE-JOSEPHETTE D'ARNAUD-DE-BEAUVOIR, née le 20 Avril 1739;
2. JEAN-BAPTISTE, mort jeune;
3. JACQUES-JEAN-BAPTISTE, fait Capitaine au Régiment Royal, Infanterie, en 1745;
4. FRANÇOIS-VITEBRADE;
5. JEAN-BAPTISTE-LIÉVIN;
6. WULFRAN, Religieux;
7. MARIE-CATHERINE, Religieuſe Urſuline;
8. Et MARIE-ANNE-MARGUERITE.

Les armes: *de gueules, à un chevron d'argent, chargé de deux palmes de ſinople adoſſées, & accompagné de trois beſans d'or, poſés deux en chef & l'autre en pointe, écartelé d'argent, à une aigle de ſable, becquée & membrée de gueules, le vol abaiſſé.*

ARNAUD, autre famille Noble de Provence, qui ne remonte qu'à JOSEPH ARNAUD de la ville de Siſteron, qui s'établit à Aix, où il exerça un office de Conſeiller-Secrétaire, Contrôleur à la Chancellerie du Parlement, le 18 Janvier 1685. Il s'allia dans la famille de *Laurens de Vaugrenière*, & eut pour fils:

JOSEPH ARNAUD, Seigneur de Nibles, qui fut reçu Conſeiller au Parlement en 1694; il épouſa 1° *N... de Richery*; 2° *Eliſabeth de Meyronnet de Saint-Marc*. Il eut du premier lit:

N... ARNAUD, épouſe de *Pierre de Balon*, Seigneur de Saint-Julien, Conſeiller au Parlement.

Et du ſecond lit:

ALPHONSE-LOUIS ARNAUD, Baron de Vitroles & d'Eſparron, qui exerce l'office de ſon père depuis le 27 Mars 1727. Il eſt marié avec la fille aînée de *Paul de Suffren*, Marquis de Saint-Canat, de laquelle il a un fils & une fille.

Les armes: *d'azur, au Lion d'or lampaſſé & armé de gueules.*

ARNAUD, autre famille & différente des deux précédentes. IGNACE ARNAUD fut pourvû d'un Office de Secrétaire du Roi, près de la Chancellerie d'Aix, le 20 Octobre 1723. Il avoit épouſé, par contrat paſſé dans le mois d'Août 1693, *Anne de Cazeneuve*, fille de *Melchior*, Conſeiller du Roi au Siège Général d'Aix, & de *Catherine de Martel*, dont il a eu:

1. FRANÇOIS-MELCHIOR, qui ſuit;
2. Et N... ARNAUD, mariée avec *François-d'Aymar-de-Puy-Michel*, Tréſorier-Général de France.

II. FRANÇOIS-MELCHIOR ARNAUD a été Conſul d'Aix, Procureur du Pays en 1740, s'eſt marié, dans le mois de Mars 1724, avec *Thérèſe Cadet*, dont il a:

1. & 2. GASPARD, & GEORGES-FRANÇOIS;
3. FRANÇOIS-JEAN-BAPTISTE-SEXTIUS, Garde de la Marine;
4. Et THÉRÈSE-FRANÇOISE.

Les armes: *de gueules, au cœur d'or, ſoutenu d'un croiſſant d'argent, au chef couſu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.* (Extrait de l'*Hiſtoire héroïque & univerſelle de la nobleſſe de Provence*).

ARNAUD-DE-ROUSSET, en Provence, ancienne Nobleſſe, qui a pour tige:

I. ALMERAND D'ARNAUD, vivant en 960, qui portoit, ſelon les hiſtoriens de l'Egliſe & de la Ville de Riez, le titre de Seigneur de Mouſtiers, & Prince de la Terre de Riez, *Senior de Moſteriis, & Princeps Terræ Regenſis.* Il laiſſa:

1. WIFRED, qui ſuit;
2. GIRENUS, dont la branche ſe termina à FÉLICITÉ, mariée, par contrat du 3 des Nones de Février 1240, avec BERNARD ARNAUD, ſon couſin, Seigneur de Mouſtiers & de Paladol;
3. Et ALMERAND, Evêque de Riez, ſuivant les annales de cette Egliſe.

II. WIFRED ARNAUD fut Seigneur de Mouſtiers, fit une donation à l'Egliſe de Saint-Maxime de Riez, & aux Moines de Saint-Benoît, par acte paſſé à Mouſtiers, dans le mois de Décembre 1001; par ce même acte, que l'on conſerve aux archives du Chapitre de Riez, il s'engage & fait vœu d'aller à la Terre-Sainte, avec quelques-uns de ſes Vaſſaux & de ſes ſerviteurs: *Juro me Hieroſolymam*

iturum, cum quibuſdam Militibus ac ſervis meis: cet acte eſt ſigné par GIRENUS, ſon frère, par BERNARD, ſon fils, par ſa femme *Ermengarde*, dont il eut:

III. BERNARD ARNAUD, II^e^ du nom, Seigneur de Mouſtiers & de Paladol. Il ſigna l'acte ci-deſſus & eſt qualifié, dans le contrat de mariage de ſon fils, *Potens vir*, *Senior*. Il laiſſa de ſon mariage avec *Aſtrude*:

IV. RODOLPHE ARNAUD, Seigneur de Paladol, marié avec *Engelberte d'Yvrée*, à laquelle il donna, dans ſon contrat de mariage, & aux enfans qu'il auroit d'elle, le Comté de Paladol. L'acte eſt du 7 Mai 1080, ſigné par *Alloët*, Prêtre, & ſe trouve aux Archives de l'Abbaye de Saint-Gilles en Languedoc. Il eut de ſon mariage:

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. Et PIERRE, Abbé de Sandras, autrefois du Diocèſe de Nîmes, aujourd'hui d'Alais.

V. GUILLAUME ARNAUD, I^er^ du nom, fut Seigneur de Mouſtiers & de Salvaſan, & Comte de Paladol; il poſſédoit une Terre à Carcaſſonne & pluſieurs autres Domaines qui lui furent confiſqués, ainſi que la Seigneurie de Salvaſan, par Bernard Athon, Vicomte de Béziers, & donnés à Ferrière de Cabaſſole, par acte du 4 des Nones de Mars 1124, ſigné par *Jean-Ebrard de Béziers*. Il fit hommage pour ſes Terres à *Raymond Berenguier*, Comte de Provence en 1146, ainſi qu'il appert aux Archives du Roi en Provence, Reg. *Pargamenorum*, p. 48. Il tenoit le parti des Berenguier, contre la Maiſon des Baux en 1140. Il eut pour fils:

VI. BERNARD ARNAUD, II^e^ du nom, Comte de Paladol & Seigneur de Mouſtiers, qui fut préſent, avec l'Archevêque d'Aix, à la donation que *Raymond*, Comte de Provence, fit de la Terre de Cabaſſe, & de divers droits, aux Dames de *la Celle* (Archives du Roi en Provence, reg. *Salamandra*, p. 239, arm. A). Il épouſa, par contrat du 3 des Nones de Février 1140, ſigné par *Baudouin*, Prêtre, & divers Seigneurs, *Félicie de Riez*, ſa couſine, fille de *Boſon*. On conſerve cet acte aux archives de l'Abbaye de Saint-Gilles en Languedoc; de ce mariage naquit:

VII. BERTRAND ARNAUD, Comte de Mouſtiers & de Paladol, Seigneur d'Aigueperce, près Riom en Auvergne, fut préſent à l'acte d'hommage prêté au Comte de Toulouſe, par *Guillaume*, Comte de Forcalquier, en 1195. Le 6 Août 1200 *Guillaume de Valence*, Seigneur de Toulon, lui fit hommage & paſſa reconnoiſſance des biens qu'il avoit à Ollioules ſous ſa Directe (acte pris par *Rainaud Chautard*, Notaire, aux Archives du Luc en Provence). Il avoit épouſé *Adalazie de Poſquières*, fille de *Roſtang de Poſquières*, Seigneur en partie d'Arles & du Château de Trinquetailles, dont il eut:

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. BERTRAND, II^e^ du nom, qui alla s'établir en Auvergne, où étoient ſitués les biens qui lui étoient échus dans le partage qu'il fit avec ſon frère. Il fut chef de la branche d'ARNAUD, Seigneurs d'*Andilly* & de *Pomponne*, rapportée ci-après;
3. PONS, Chevalier du Temple de Jéruſalem;
4. Et JEAN, Abbé de Cîteaux, envoyé en qualité de Légat Apoſtolique par le Pape INNOCENT III, à *Raymond*, Comte de Toulouſe, en 1203.

VIII. GUILLAUME ARNAUD, hérita des grands biens de ſon père, conjointement avec BERTRAND, ſon frère, ainſi qu'il appert par le partage trouvé dans les Archives du Chapitre de Riez, aux écritures d'*Honoré Signoret*, le 5 Mars 1220; fut Seigneur de Mouſtiers, eut pluſieurs droits Seigneuriaux dans la ville d'Avignon, où il fut Podeſtat en 1257; fut préſent, dans le mois de Novembre 1202, à l'accord paſſé entre le Comte de Provence & celui de Forcalquier (Archives du Roi en Provence, armoire *Forcalquier*). Il fut député par la Ville d'Avignon pour terminer les différends de cette Province avec les Comtes de Poitou, de Toulouſe, & de Provence, ainſi qu'il appert par l'acte de tranſaction paſſé à ce ſujet entre les Princes & la ville d'Avignon, dans le mois de Mai 1251 (Archives du Roi en Provence, & celles de l'Hôtel-de-Ville d'Avignon). Il paſſa encore pluſieurs autres actes; un, entr'autres, au ſujet d'un legs qui avoit été fait par ſes ancêtres à la Maiſon de Saint-Bal, au Montcaveau près de Cavaillon (acte paſſé devant *Baudarcy*, Notaire de ce lieu, aux Ides de Septembre 1256). Il laiſſa de ſon mariage avec *Jaumette de Barras*:

1. HUGUES, qui ſuit;
2. PIERRE, d'abord Religieux de l'Ordre de S. Dominique, enſuite Evêque de Siſteron, qui eſt enterré dans l'Egliſe des FF. Prêcheurs d'Aix, derrière le Maître-Autel, où l'on voit encore ſon Mauſolée avec ſon Epitaphe;

3. Et Bérenger, Chevalier du Temple de Jéruſalem, qui confirma l'acte de vente de la Seigneurie de Mouſtiers, faite par Hugues, ſon frère.

IX. Hugues Arnaud, Seigneur de Mouſtiers, vendit une portion de cette Seigneurie à *Ribaud de Barras*, ſon couſin, par acte du 9 Août 1257 (aux écritures de Pons d'*Aquileria*, dans les Archives du Chapitre de Riez en Provence). Il eut pour fils:

X. Guillaume Arnaud, IIIe du nom, Seigneur de Bellegarde, du Bruſquet dans la vallée d'Oulx & de Montpezat; il prêta hommage au Roi pour ſes Terres, le 6 Mai 1320, ainſi qu'il appert aux Archives du Roi en Provence (regiſtre cotté nº 2, des hommages, fol. 61. Arm. *N*). On trouve encore dans les mêmes Archives un acte de Procuration qu'il fait à ſes fils pour prêter un nouvel hommage de ſes Terres en ſon nom. Il eſt qualifié dans cette Procuration: *Nobilis & potens vir* (Armoire Z, 17 carré, liaſſe SSSS, pièce 26, cottée le *Bruſquet Valdoulle*). Il épouſa *Porcelette de Porcellet*, qui lui apporta en dot une partie de la Seigneurie de Lambeſc, & dont il eut:

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Un autre Guillaume, Seigneur de Châteauneuf-le-Rouge, marié avec *Delphine de Sabran*, fille d'*Elzéar de Sabran*, dont la branche finit au IVe degré;
3. Amélie, épouſe de *Diomède des Baux*, Seigneur de Cuers & de Pourières;
4. Et Agnès, mariée à *Raymond d'Agoult*, Baron de Sault, & de la Vallée d'Oulx, Grand-Sénéchal de Provence (l'acte reçu par *Guillaume Bayard*, Notaire d'Embrun en 1316).

XI. Guillaume Arnaud, IVe du nom, Seigneur de Montpezat, de Lambeſc & de Bellafaire, vendit la Seigneurie de Lambeſc à *Hugues d'Etienne*. On trouve l'acte de cette vente aux Archives du Roi en Provence, Regiſtre *Pargamenorum*, fol. 133. Il ſervit le Duc de Calabre, fils de Robert, Roi de Sicile & Comte de Provence, dans la guerre qu'il fit contre l'Empereur Louis de Bavière, en Italie, l'an 1328; il épouſa *Béatrix des Baux*, fille d'*Hugues des Baux*, Vicomte de Marſeille, Grand-Juſticier du Royaume de Naples, & Comte d'Avelin, frère de *N.....des Baux*, Prince d'Orange, ainſi qu'il conſte par la ratification de la vente de Lambeſc, faite par ladite *Béatrix* à *Hugues des Baux*, ſon père (aux mêmes Archives, Reg. *Pargamenorum*, fol. 137. Arm. *A*), & laiſſa:

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Gilbert, Evêque d'Apt en 1364;
3. Et Pierre, Chevalier de S.-Jean de Jéruſalem, Commandeur de Trinquetailles en 1349.

XII. Guillaume Arnaud, Ve du nom, Seigneur de Montpezat & de Bellegarde, eſt nommé parmi les préſens à l'acte de ratification faite par Guillaume IV, ſon père, de la vente de Lambeſc (Archives du Roi en Provence, Reg. *Pargamenorum*, fol. 138. Arm. *A*). *Raymond d'Agoult*, ſon couſin, Grand-Sénéchal de Provence, lui fit procuration, pour recevoir en ſon nom l'hommage des Nobles de la Vallée d'Oulx. L'acte eſt du 24 Juillet 1340, aux écritures de *Jean Portanery*, Notaire d'Hières, conſervées aux Archives du Luc en Provence. Il fut employé en 1341, pour ſoumettre les Tendiens à l'autorité de Jeanne, Comteſſe de Provence, & de Louis, Comte du même Pays; & en récompenſe de ce ſervice, ce Prince & cette Princeſſe lui donnèrent l'inféodation de tout ce qu'ils avoient au lieu & Château de Cotignac. Il eut pour fils:

XIII. Antoine Arnaud, Grand-Maître Rational, Seigneur en partie de Montpezat & de Riez, ainſi qu'il appert par le teſtament de *Tiburge de Ville*, ſa ſeconde femme, qui le nomme ſon héritier univerſel, & fait un legs à Raymond, que ſon mari avoit eu de *Douce de Blacas*, ſa première femme (aux écritures de *Pierre Barrali*, Notaire à Riez), *André d'Oraiſon* lui fit hommage le 25 Février 1403 (aux mêmes écritures où ſe trouvent encore d'autres actes qui le concernent). Il reçut conjointement avec *Pierre d'Acigne* Grand-Sénéchal de Provence, l'hommage fait à Louis II par *Bérenger de Simiane*, Seigneur de Châteauneuf & d'Apt. L'acte eſt pris par *Andrinet de Breze*, Secrétaire du Comte de Provence, le 5 Février 1400 (aux Archives du Luc en Provence). Il épouſa 1º *Douce de Blacas*, fille d'*Albert*, Seigneur de Baudinar & d'Eyguine, qui lui avoit apporté en dot une partie de cette dernière Terre; & 2º *Tiburge de Ville*. Du premier lit vinrent:

1. Raymond, qui ſuit;
2. Et Béatrix, mariée avec *Amélias de Gom-*

bert (ainſi qu'il appert aux Extenſoires B de *Lantelme*, Notaire d'Aix, fol. 11 & fol. 41).

XIV. Raymond Arnaud, Co-Seigneur de Riez & d'Eyguine, & Maître Rational, épouſa, par contrat du 7 Février 1428 (Notaire, *Pierre Barrali*, de Riez), *Mabile Bricy*, fille de *Jourdan Bricy*, Grand-Maître Rational, & de *Marguerite Arnaud*. Il eut par les droits de ſa femme, les Terres de Châteauneuf-le-Rouge, Briançon, Dromon, Antonin, Mazalgues, Saint-Eſtève & Auriac. Il laiſſa pour fils:

XV. Pierre Arnaud, Seigneur en partie de Riez, de Tourettes, de Châteauneuf-le-Rouge, marié avec *Béatrix de Faucon*, fille de *Louis de Sauſſé*, Seigneur de Faucon. Il fit ſon teſtament le 6 Juillet 1485, par acte devant *Pierre Urſi*, Notaire de Riez, & eut de ſon mariage:

XVI. Honoré Arnaud, Co-Seigneur de Riez & de Châteauneuf-le-Rouge, fonda une Meſſe à perpétuité dans l'Egliſe des Cordeliers de Riez, où l'on voit encore ſa Chapelle, & ſes armes dans le Chœur de l'Egliſe. L'acte de cette fondation eſt du 4 Août 1323 (Notaire, *Honoré de Borna*, de Riez). Il épouſa *Antoinette Fabri*, fille d'*Etienne Fabri*, Seigneur de Mazan, & Co-Seigneur de Riez, & d'*Honorade d'Aſtouaud*. Il fut père de:

XVII. Melchior Arnaud, Co-Seigneur de Riez & d'Eyguine, qui épouſa, par contrat paſſé devant *Pierre Ferreri*, Notaire à Riez, le 16 Juillet 1536, *Honorade de Miraillet*, fille d'*André de Miraillet*, Seigneur en partie de Riez, & de *Jeanne de Moreton*. Il fit ſon teſtament le 15 Juillet 1586 (Notaire, *Barthélemy Meige*, de Riez). Il laiſſa:

1. Claude, qui ſuit;
2. Etienne, qui épouſa, par contrat du 4 Février 1582, devant *Albin*, Notaire de Caſtellane, *Claire de Caſtellane*, de laquelle il n'eut qu'une fille, Françoise, mariée avec *Roland de Vintimille*, Seigneur de Montpezat;
3. Mathieu, Co-Seigneur de Riez, épouſa, par contrat paſſé devant *Albin*, Notaire à Caſtellane, le 28 Février 1588, *Honorade de Caſtellane*, fille de *Balthaſard de Caſtellane*. Il fit ſon teſtament le 20 Janvier 1627, par acte paſſé devant *Gilles*, Notaire à Aix; fit héritier Louis, ſon neveu, Conſeiller au Parlement, fils de Claude, & ne laiſſa point de poſtérité;

4. André, Seigneur de Châteauneuf-le-Rouge, de Miravail, du Petit-Gobian, Co-Seigneur de Saint-Vincent de Mizon, Lieutenant-Général, Civil & Criminel de la Sénéchauſſée de Forcalquier, par proviſion du 23 Janvier 1573, prêta hommage pour ſes Terres, le 18 Juillet 1603 (Archives du Roi en Provence, Regiſtre des Hommages, fol. 87); il épouſa, à Forcalquier où il alla s'établir, *Louiſe de Marcelly*. Il fit la branche des Seigneurs de *Châteauneuf*, qui vient d'être éteinte dans la perſonne d'Honoré Arnaud, Prêtre & Prévôt de l'Egliſe Con-Cathédrale de Forcalquier, mort le 4 Octobre 1757.

XVIII. Claude Arnaud, fils aîné de Melchior & d'*Honorade de Miraillet*, vint s'établir à Aix, fut Conſeiller au Parlement de Provence, & un des Commiſſaires députés pour tenir la Chambre Souveraine à Marſeille, afin de pacifier les troubles de la Ligue; fut commis par Lettres Patentes du Roi pour procéder ſouverainement à la taxe des faux Nobles; épouſa, par contrat du 4 Décembre 1584, paſſé devant *Jacques Duvon*, de Saint-Maximin, *Anne d'Agoult*, fille de *Joſeph d'Agoult*, Baron d'Ollières, Seigneur de Porcieux, Rouſſet, Mimet & le Caſtelet, & de *Melchionne d'Emenjaud*. Il mourut Doyen de ſa Compagnie, laiſſant:

1. Louis, qui ſuit;
2. Esprit, qui a formé la branche Cadette rapportée ci-après;
3. & 4. Et deux filles, mariées dans les Maiſons de *Foreſta*, de *Cologue*, & de *Suffren*.

BRANCHE AINÉE

des Seigneurs de Rousset & de Vallongue.

XIX. Louis Arnaud, fils aîné de Claude & d'*Anne d'Agoult-d'Ollières*, fut reçu Conſeiller au Parlement dans le mois de Juin 1611, prêta hommage au Roi de ſes Terres de Rouſſet & de Vallongue, en 1640 (Archives du Roi en Provence, reg. des hommages n° 18, fol. 221, Arm. *N*), obtint du Roi un brevet de dons de lods & rétention des Terres & Baronies de Gréoux & Aurefrede, le 14 Juillet 1639, enregiſtré aux Archives de la Chambre des Comptes de Provence les 12 & 14 Juin 1640, ſigné *Louis Bouthillers*. Il épouſa *Aymare d'Arène*, fille d'*Antoine d'Arène*, Seigneur de Fabregoulles, Commiſſaire Général de la Marine & Fortifica-

tions du Levant, & de *Madeleine de Muans*. Sa femme lui fit ériger un Mauſolée & une Epitaphe dans l'Egliſe des FF. Prêcheurs d'Aix, à la Chapelle de la Famille. Il eut pour fils :

XX. Louis-Alphonse Arnaud, Seigneur de Rouſſet & de Vallongue, Conſeiller au Parlement de Provence, qui épouſa, le 27 Janvier 1655 (Notaire *François Gilles*), *Marie de Forbin*, fille d'*André-Anne de Forbin*, Seigneur de Sainte-Croix, Conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, & de *Catherine de Séguiran* ; il eut pour enfans :

1. Henri, qui ſuit;
2. Louis-Joseph, Chevalier de Malte;
3. Thérèse, qui épouſa Jean-Alphonse Arnaud, ſon couſin;
4. Et Anne, Religieuſe au Grand Couvent des Dames de Sainte-Urſule d'Aix.

XXI. Henri Arnaud, Seigneur de Rouſſet & de Vallongue, prêta hommage pour ſes Terres, en 1673 (aux Archives du Roi en Provence, reg. des hommages, n° 21, fol. 120. arm. N). Il épouſa par contrat paſſé devant *Onde*, Notaire Royal à Aix, le 3 Septembre 1687, *Eliſabeth du Perrier*, fille de *Scipion du Perrier*, Conſeiller au Parlement & de *Suſanne de Fabririan*. Il fit ſon teſtament le 13 Avril 1716 (*Gilles*, Notaire à Aix), & laiſſa de ſon mariage :

1. Jean-Baptiste-Toussaint, qui ſuit;
2. Et Madeleine-Félicité, mariée en 1708, avec *Jean-Louis-Hyacinthe d'Eſmivy*, Chevalier, Baron de Moiſſac, Conſeiller au Parlement.

XXII. Jean-Baptiste-Toussaint Arnaud, Seigneur de Rouſſet & de Vallongue, dont il fit hommage au commencement de ce ſiècle (ainſi qu'il appert aux Archives du Roi en Provence, reg. des hommages, n° 24, fol. 134, arm. N). Il épouſa (par acte devant *Guyon*, Notaire à Aix, le 20 Février 1717), *Madeleine de Coriolis*, fille de *Jean-Baptiſte-Joſeph*, Marquis d'Eſpinouze, Baron de Corbières, Saint-Jeanet, & autres lieux, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, & Préſident à Mortier au Parlement d'Aix, & d'*Iſabeau de Grimaldi*. Il a laiſſé :

1. Louis-Charles-Marie, qui ſuit;
2. Et Charlotte, Religieuſe Carmélite à Aix.

XXIII. Louis-Charles-Marie Arnaud, Seigneur de Rouſſet & de Vallongue, Conſeiller du Roi en la Cour de Parlement, a épouſé, par acte paſſé devant *Bernard*, Notaire de la Tour-d'Aigues, *Louiſe-Gabrielle de Bruny*, fille de *François de Bruny*, Chevalier, Baron de la Tour-d'Aigues & de ſa Vallée, Seigneur de Cabrières, Lourmarin & autres lieux, & de *Marie-Louiſe Souſſin*. Il a de ce mariage :

Joseph-François Arnaud.

BRANCHE CADETTE.

XIX. Esprit Arnaud, ſecond fils de Claude, chef de cette branche établie à Aix, fut Conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, & épouſa, par contrat du 1er Mars 1620, paſſé devant *Gilles*, Notaire à Aix, *Polixène de Guirand*, fille d'*Honoré de Guirand*, Seigneur de Brillane, Conſeiller en la Cour de Parlement, & de *Polixène de Blancard*, dont il eut :

1. Claude, qui ſuit;
2. Et *N...* mariée à *Charles de Fauris*, Seigneur de Saint-Vincent.

XX. Claude Arnaud ſuccéda à l'office de ſon père, épouſa, le 3 Octobre 1656 (*Jean d'Arbes*, Notaire à Aix), *Catherine de Quiqueran*, fille de *N... de Quiqueran*, Seigneur de Beaujeu, & de *Catherine de Foreſta*. Il eut :

1. Jean-Alphonse, qui ſuit;
2. Et Anne, Religieuſe à l'Abbaye de Sainte-Claire à Aix.

XXI. Jean-Alphonse Arnaud, marié à Thérèse Arnaud, ſa couſine, fille de Louis-Alphonse Arnaud, Chevalier, Seigneur de Rouſſet, Vallongue, & autres lieux, Conſeiller du Roi au Parlement de Provence, & de *Marie de Forbin*. Il a laiſſé de ce mariage :

1. Joseph-Antoine, qui ſuit;
2. Et Alexandre.

XXII. Joseph-Antoine Arnaud a eu de ſon mariage :

1. Joseph-Augustin;
2. Et Marie-Anne.

Les armes : *tiercé d'azur, à la fleur-de-lys d'or; le ſecond, de ſable à la bande d'or; le troiſième de gueules à la roſe d'argent; à l'écuſſon d'azur en cœur, chargé d'un Lion d'or.*

(Généalogie dreſſée d'après l'*Hiſtoire héroïque & univerſelle de la nobleſſe de Provence*, pag. 60).

ARNAULD, Seigneurs d'Andilly & de Pomponne, famille éteinte en 1756.

BERTRAND ARNAUD-DE-ROUSSET, II^e du nom, ſecond fils de BERTRAND ARNAUD & d'*Adalazie de Poſquières*, alla s'établir en Auvergne, où étaient ſitués les biens qui lui étaient échus dans le partage qu'il fit avec ſon frère GUILLAUME.

ANTOINE ARNAULD, un de ſes deſcendans, fut un des plus célèbres Avocats du Parlement de Paris, ſous le règne de HENRI IV; il fut père de:

1. ROBERT ARNAULD, qui ſuit;
2. ANTOINE ARNAULD, Docteur de Sorbonne, mort à Bruxelles, le 8 Août 1694, fugitif du Royaume, après en avoir été un des plus précieux ornemens, par ſa profonde érudition & ſes écrits;
3. Et HENRI ARNAULD, mort Evêque d'Angers, le 8 Janvier 1692.

ROBERT ARNAULD, Sieur d'Andilly, célèbre par les ouvrages de piété qu'il a donnés au public, épouſa *Catherine le Fèvre de la Boderie*, qui lui porta en dot la Seigneurie de Pomponne. Il eut de ſon mariage:

SIMON ARNAULD, Seigneur, Marquis de Pomponne, en Hurepoix, nommé Miniſtre & Secrétaire d'Etat au département des Affaires Etrangères, le 31 Octobre 1671, après avoir été Ambaſſadeur Extraordinaire en Suède & en Hollande; fut diſgracié en Novembre 1679, rappelé au Conſeil en 1691, mais ſeulement comme Miniſtre. Il mourut dans l'exercice de cette fonction le 26 Septembre 1699, & eut pour enfans:

1. NICOLAS-SIMON, Seigneur, Marquis de Pomponne & autres Terres, mort le 7 Avril 1737, marié, le 11 Mars 1694, à *Conſtance Harville*, fille de *François*, Seigneur, Marquis de Traiſnel, en Champagne, & de Palaiſeau, en Hurepoix, Maréchal-de-Camp, Gouverneur des Ville & Citadelle de Charleville, en Champagne, &c., & grande-tante du Marquis de Traiſnel, aujourd'hui Brigadier d'Infanterie, & Colonel d'un Régiment de ſon nom; elle eſt morte à Paris le 14 Juillet 1756. Le Marquis de Pomponne a eu de ce mariage:

   CATHERINE-CONSTANCE-EMILIE, morte le 19 Mars 1745, ayant été mariée, le 26 Juin 1715, à *Jean-Joachim Rouault*, Seigneur, Marquis de Gamaches en Ponthieu, d'abord nommé *Comte de Cayeux*, mort Maréchal-de-Camp, le 4 Février 1751, & père du Marquis de Gamaches d'aujourd'hui, l'un des Colonels du Régiment des Grenadiers de France. Voyez GAMACHES.

2. HENRI-CHARLES ARNAUD DE POMPONNE, né à la Haye en Hollande, en Juillet 1669, nommé l'*Abbé de Pomponne*, Abbé Commandataire de Saint-Médard de Soiſſons en 1693, d'abord Aumônier du feu Roi, Ambaſſadeur de France auprès de la République de Veniſe, Conſeiller d'Etat ordinaire le 28 Novembre 1711, pourvu de la Charge de Chancelier-Garde-des-Sceaux, & Sur-Intendant des Ordres, le 15 Septembre 1716, devenu Doyen des Conſeils par la mort de M. l'Abbé Bignon, le 14 Mars 1743. Elu la même année honoraire de l'Académie des Inſcriptions, & Docteur d'honneur en la Faculté des Droits en 1745, mort à Paris le 26 Juin 1756, âgé de 87 ans moins quatorze jours;
3. Et CATHERINE-FÉLICITÉ, née vers l'an 1679, mariée, le 13 Août 1696, à *Jean-Baptiſte Colbert*, appelé *le Marquis de Torcy*, Miniſtre & Secrétaire d'Etat au Département des Affaires Etrangères, &c. Voyez COLBERT.

Les armes: *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux palmes adoſſées d'or, & en pointe d'un rocher de ſix monts, auſſi d'or.*

ARNAULT, en Périgord. Le mot *Arnaldus*, interprété en françois par celui d'*Arnault*, paroît devoir ſon origine aux manoir & Seigneurie des *Arnault-de-Pauſſat*, poſſédés depuis le XV^e ſiècle par la Maiſon de *Bourdeille*.

La filiation de Meſſieurs d'ARNAULT ne remonte pas ſi haut que le nom, parce que, dans différentes révolutions, cette famille a perdu la majeure partie de ſes titres. En 1569 le Château de la Borie, principal manoir des Seigneurs dudit lieu, fut brûlé au paſſage de l'Armée de Meſſieurs les Princes; & en 1575 leur maiſon de Périgueux fut ſaccagée par les Religionnaires, qui en firent une fortereſſe, qu'ils occupèrent juſqu'en 1581, qu'ils en furent chaſſés par Meſſieurs de Montardit, de Chellaud-des-Fieux, ſoutenus de pluſieurs Catholiques qui reprirent la Ville de Périgueux, & manquèrent de ſurprendre, dans la fortereſſe, M. de Bellozane, Gouverneur pour le Roi de Navarre. Le Roi HENRI III accorda, en 1578, au Sieur *de la Borie*, en récompenſe deſdites pertes, 4000 écus, à prendre ſur ſa recette générale de Guyenne. Le don

en fut vérifié à la Chambre des Comptes de Paris, en 1580.

Suivant les preuves de la famille d'ARNAULT, faites sur les titres de la Borie & de Sarasignac, & des remarques sur ses alliances, qui m'ont été communiquées, le premier de ce nom que je trouve est :

I. ELIE ARNAULT, Damoiseau, qui vivoit dans le XIII^e siècle, il eut :

1. PIERRE, qui suit ;
2. Un autre PIERRE, qualifié *Chevalier* en 1346, qui eut de sa femme, dont on ignore le nom, un fils nommé JEAN, mort sans postérité ;
3. Et JEAN, Chanoine du Puy-Saint-Front. Il fut chargé de procuration, par acte passé au Puy-Saint-Front de Périgueux, le 30 Septembre 1366, de PIERRE ARNAULT, Chevalier, son frère.

II. PIERRE ARNAULT, I^er du nom, Damoiseau de Paussat, se maria avec *Eléonore de Barrière*, femme d'*Olivier d'Abjac*, Seigneur de la Douze. Il transigea, à Périgueux, avec *Amalric de Barrière*, Chevalier, son beau-frère, le 21 Juillet 1365. Il eut de son mariage :

III. PIERRE ARNAULT, II^e du nom, Damoiseau de Paussat, qui s'allia avec *Frontone de Merle*, fille de *Guilhem de Merle*, Lieutenant-Général, Juge-Mage de Périgueux, & d'*Alphède de Lur*. De ce mariage vint :

IV. AGMOND ARNAULT, Damoiseau Seigneur de la Fage, la Borie, Ospice, & Maison-noble de Tâte-Vache, de Brantôme, &c. Il épousa *Marguerite Bonald-de-Campahac*, ou *Campane* fille de *Jean Bonald*, Damoiseau de Montignac, & mère de *Pierre de Bonald*, Evêque de Sarlat en 1446, & de Rieux en 1460. De ce mariage naquirent :

1. PIERRE, qui suit ;
2. Et GUILLAUME, Seigneur de la Chapelle, homme d'armes du Roi de Navarre.

V. PIERRE ARNAULT, III^e du nom, Seigneur de la Borie, la Fage, &c., se maria avec *Marguerite Dupuy*, de la famille de *Dupuy*, Seigneur de la Jarte, en Périgord. Il en eut :

1. LOUIS, qui suit ;
2. JEAN, Prieur de Cambres, au Diocèse de Bordeaux, en 1511, ensuite Chanoine de l'Eglise de Saint-Front de Périgueux, qui testa le 11 Décembre 1545 ;
3. JEANNE, mariée avec *Joseph de Vallier*, Conseiller au Parlement de Bordeaux, qui

eut, entr'autres enfans, *Marthe de Vallier*, épouse d'*Arnault du Ferron*, Conseiller au Parlement de Bordeaux, homme célèbre par ses écrits. Voyez DU FERRON, dans Moréri ;

4. FRANÇOISE, épouse de *Martial de la Vergue*, Seigneur dudit lieu ;
5. Et BERTRANDE, mariée à *Michel d'Alix*, Capitaine de Vaisseau.

VI. LOUIS ARNAULT, Seigneur de la Borie, la Renaudie, & Maison-noble de Tâte-Vache, eut la Charge de Conseiller au Parlement de Bordeaux, le 3 Septembre 1547, & mourut en 1547. Il avoit épousé *Anne Arnault-de-Golce*, fille de *Jean Arnault*, Seigneur de Golce, & d'*Almoise de Belcien* ; leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS, Chanoine des Eglises de Périgueux, Grand-Archidiacre de Saint-André de Bordeaux, par résignation de François de Salignac, Evêque de Sarlat, & Doyen de Carenat, par celle d'Aymar de Ferrière-Sauveboeuf, Abbé de Saint-Amand. FRANÇOIS ARNAULT, dit l'*Archidiacre* de la Borie, fut député des trois Etats de Périgord, en 1589 & 1590 ; & du Clergé de Poitiers aux Etats de Blois, en 1578, & de celui de Sarlat, en 1576. Belleforêt, qui l'avoit connu, en parle avec éloge dans sa *Cosmographie*, tom I, pag. 196 ; & après lui l'Abbé Lenglet, le Père le Long, & l'Abbé Goujet, le mettent au rang des Historiens de France, pour avoir écrit les *Antiquités du Périgord*, & autres ouvrages. Il se démit de son Archidiaconat de Bordeaux, après le décès du Seigneur de la Borie, son frère, pour celui de Périgueux, afin d'être plus à portée de travailler aux établissemens de ses neveux & de ses nièces. Il mourut à Périgueux en 1608, âgé de 90 ans ;
2. PIERRE, qui suit ;
3. LOUIS, Seigneur de Golce & la Treille, qui a fait branche, & dont la postérité est éteinte dans son arrière-petite-fille MARGUERITE ARNAULT, ayeule de *Marie-Thérèse de Montozon*, Dame d'Arnault ;
4. MARIE, mariée avec *Jean de Mayot*, Seigneur de Saint-Vincent ;
5. ALMOISE, qui fut femme d'*Antoine Chillaud* Seigneur de Pronceau. *Chillaud* est une famille noble, qui a donné plusieurs Lieutenans-Généraux au siège de Bergerac, & Conseillers au Parlement de Bordeaux, d'où sont issus les Seigneurs de *Soumensat* ;
6. Et MARGUERITE, mariée à *Raymond de Chalup*, Seigneur de Farerou, dont est issu, au VII^e degré, *Jean de Chalup*, Page

du Roi, de la Grande-Ecurie en 1756, Sous-Aide-Major des Carabiniers en 1769.

VII. Pierre Arnault, IVe du nom, Seigneur de la Borie & de Saint-Laurent, avoit été tonſuré par l'Evêque d'Orléans, le 19 Décembre 1540. C'étoit un uſage qu'on avoit alors, pour conſerver les bénéfices dans les familles, en cas d'évènement. Il s'eſt rendu très-recommandable auprès des Rois François II, Charles IX & Henri III, comme on le voit par pluſieurs commiſſions importantes dont ils le chargèrent, & les lettres qu'ils lui écrivirent. Il teſta le 12 Septembre 1585, & avoit épouſé *Jeanne de Tricard*, fille de *François de Tricard*, Seigneur de Roignac, Homme d'Armes du Roi de Navarre, & de *Marguerite de Ferrière-Sauvebœuf*. Il eut pour enfans :

1. François, Seigneur de Saint-Laurent, Capitaine de Cavalerie dans Montpezat, tué au Perprat, en Quercy, le 4 Octobre 1591, dans un combat que livra aux Religionnaires M. le Marquis de Montpezat, Gouverneur & Lieutenant-Général de Périgord, commandant alors les forces dudit Pays, en l'abſence de M. l'Amiral de Villars ;
2. Alain, qui ſuit ;
3. Joseph, Chanoine & Prieur de Lurcy, fit une donation à l'Hôpital Sainte-Marthe de Périgueux, le 18 Avril 1599, au nom de François Arnault, ſon oncle, Chanoine, Archidiacre de Périgueux, & Archiprêtre de Valeuil. Il teſta le 10 Novembre 1629, & mourut le 5 Avril 1631 ;
4. Marie, Demoiſelle de la Borie ;
5. Gabrielle, mariée, par accord du 7 Juillet 1596, à *Jean de Barberin*, Seigneur de Veſſats. Il n'y eut qu'une fille de ce mariage. *Jean de Barberin* paſſa à de ſecondes noces, le 4 Novembre 1601, avec la Marquiſe de *Montardit-de-la-Baylie*. Il fut Gentilhomme ordinaire ſervant du Roi. Il étoit le quatrième ayeul de M. *de Raignac*, mort Lieutenant-Général des Armées du Roi, & père des Marquiſes de *Saujon* & de *la Rivière*, en qui a fini la branche des Seigneurs de *Barberin* ;
6. Toinette, mariée le 18 Mars 1602 avec *Jean de Leſpinaſſe*, Seigneur de la Roche ;
7. Et Madeleine, dite Demoiſelle de *Saint-Laurent*.

VIII. Alain Arnault, Seigneur de la Borie, fut pourvu d'une Compagnie de 100 hommes de Gens de pied, dans le Régiment de Bourdeille, par commiſſion datée du Camp devant Montauban le 27 Août 1621. Il avoit traité, le 15 Septembre 1606, avec les Maire & Conſuls de la Ville de Périgueux, du dédommagement de ſa maiſon, qui avoit été réduite en fortereſſe, qui avoit été brûlée peu de tems après que les Religionnaires en avoient été chaſſés, par quelques ſéditions qui perſuadèrent au peuple que le Roi s'en ſerviroit pour les contenir. Il mourut en 1666, âgé de 95 ans. Il avoit épouſé, dès 1603, *Marquiſe de Saint-Aſtier*, d'une des illuſtres & anciennes Maiſons de Guyenne. Elle étoit alliée par *Marguerite de Coſnac*, ſon ayeule paternelle au IIe degré, aux Maiſons de *Gramont*, de *Caumont*, de *Montault*, de *Bénac*, & de *Montluc*. Leurs enfans furent :

1. François, qui ſuit ;
2. Alain, Seigneur de la Forêt, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Piémont. Il ſervit long-tems, & s'acquit, par divers faits militaires, la réputation d'un des braves de ſon tems. Il teſta le 2 Novembre 1664, & eut un fils naturel, nommé Louis, duquel ſont ſortis trois enfans mâles, qui ſe ſont conſacrés à l'Etat Eccléſiaſtique, & s'y ſont diſtingués par leurs vertus & par leur ſavoir, & une fille nommée Gabrielle ; & en eux a fini cette poſtérité ;
3. Joseph, Chanoine de deux Egliſes de Périgueux, & Archiprêtre de Valeuil. Il reconnut, le 24 Septembre 1662, avoir reçu diverſes ſommes, tant du Seigneur de la Borie, ſon père, que du Seigneur de Bernabé, ſon frère, leſquelles il veut être imputées ſur ſes droits légitimaires ;
4. Françoise, dite *Demoiſelle de la Borie* ;
5. Et Gabrielle, Religieuſe à l'Abbaye du Bugné, Ordre de Saint-Benoît, le 13 Août 1628.

IX. François Arnault, Seigneur de la Borie & de Bernabé, ſervit pendant tous les troubles de Périgord, auprès de Meſſieurs les Comtes d'Harcourt, Marquis de Sauvebœuf, & autres commandant les Armées de Sa Majeſté dans cette partie ; en haîne de quoi M. de Chanlot, Gouverneur pour M. le Prince de Condé dans la Ville de Périgueux, exerça toutes ſortes de violences & d'exactions ſur les maiſons & autres biens qui lui appartenoient. Le verbal qui en fut fait par M. de *Ribeyre*, Intendant en la Province & Armée de Guyenne, le 1er Octobre 1653, apprécie la perte à plus de 20000 livres, pour les

dégradations ſeules. FRANÇOIS ARNAULT avoit été nommé, dès le 3 Août 1651, par le corps de la Nobleſſe, pour y faire l'office de Secrétaire. Il avoit épouſé, le 13 Août 1629, *Catherine Saunier*, fille de *François Saunier*, Seigneur de Monplaiſir, & de *Marthe Dulau-de-la-Coſte*. De ſon mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, Seigneur de Saraſignac, tué le 23 Octobre 1656, âgé de 21 ans, dans un combat ſingulier, où Meſſieurs *Dulau*, de *Savignac*, *la Coſte*, *Saunier*, *Monplaiſir*, & *Arnault-de-la-Forêt*, ſon oncle, lui ſervirent de ſeconds ;
2. JOSEPH, Seigneur de la Borie, marié avec *Marie de Chabans*, fille de *Claude de Chabans*, Seigneur des *Hommes*, & d'*Iſabeau de la Marthonie*. Il mourut ſans poſtérité ;
3. ALAIN, Seigneur de Villatte, avoit été mis, dès ſa plus tendre jeuneſſe, dans l'Etat Eccléſiaſtique ; il fut Chanoine de deux Egliſes de Périgueux, & reſigna ſes Bénéfices, en 1683 ; ſervit, en 1706, avec le corps de la Nobleſſe du Périgord, & mourut à Périgueux, en 1715 âgé de 75 ans. Il avoit épouſé, par accord du 6 Août 1683, *Iſabeau de Grimoard*. Il eut un fils, mort au berceau, & une fille, nommée MARIE, Dame de la Borie, aînée du nom, qui porta les biens d'ARNAULT, Seigneur de la Borie, dans la Maiſon *de Loſſe*, par ſon mariage du 21 Septembre 1700, avec *Jean de Loſſe*, Vicomte dudit lieu ;
4. FRANÇOIS, qui ſuit ;
5. JEAN, Seigneur de Laudonie, Sous-Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, dans la Compagnie du Maréchal de Duras. Il donna, le 23 Novembre 1676, procuration à Jean Dulau, Chevalier, Seigneur de Savignac, ſon oncle, pour percevoir & recueillir en ſon nom la ſucceſſion à lui avenue de ſon père. Il étoit mort à Dijon le 12 Avril 1685 ;
6. MARTHE, Religieuſe à la Viſitation de Périgueux, le 11 Octobre 1644 ;
7. FRANÇOISE, mariée le 6 Septembre 1666, avec *Pierre Bouſſier*, Seigneur de Valette ;
8. GABRIELLE, dite *Mademoiſelle de Villatte*, morte en 1702. Elle avoit épouſé *David Dupuy*, Seigneur de la Forêt-de-Cornille, & étoit ayeule de *Pierre de Beaupoil-Saint-Aulaire*, mort Evêque de Tarbes ;
9. Et MARIE, dite *Mademoiſelle de Laudonie*, mariée, le 9 Novembre 1670, à *Poncet de Robinet*, Seigneur de Mayot & de Plaſe.

X. FRANÇOIS ARNAULT, IIe du nom, Seigneur de la Forêt & de Saraſignac, avoit ſervi en qualité de Mouſquetaire du Roi, & ſe trouva à la convocation de la Nobleſſe du Périgord, aſſemblée au Mont-de-Marſan, en 1674, ſous les ordres de M. le Maréchal d'Albret. Il teſta le 26 Novembre 1692, & mourut à Saraſignac le 15 Août 1693, âgé de 53 ans. Il avoit épouſé *Toinette de Champagnac*, fille de *Henri*, Seigneur du Mas, & d'*Anne Duchêne*, morte le 24 Mars 1737, âgée de 81 ans. Elle étoit petite-fille de *Jean de Champagnac*, Seigneur du Mas, ci-devant Maître des Requêtes de la Reine MARGUERITE, & petite-nièce de *Jean de Lambert*, IIe du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort Lieutenant-Général des Armées de Sa Majeſté. Ses enfans furent :

1. FRANÇOIS-HENRI, qui ſuit ;
2. FRANÇOIS, Seigneur de Laudonie, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel au Régiment de Marſan, tué à la défenſe d'Ingelfingen, en Bavière, le 17 Mai 1743, âgé de 88 ans, en ayant ſervi 41 dans les guerres d'Eſpagne, de Flandres & d'Allemagne. Il teſta le 26 Février 1703 ;
3. ALAIN, Chanoine-Régulier de Chancelade, qui teſta le 12 Mai 1699, à ſon entrée dans cette Congrégation ;
4. SICAIRE, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Montſoreau, mort en Languedoc le 5 Avril 1751, ſans avoir eu d'enfans de deux femmes qu'il avoit épouſées ;
5. FRANÇOISE, mariée le 28 Novembre 1696, à *Pierre de Chalup* ;
6. Et GABRIELLE, Religieuſe à Notre-Dame de Périgueux, le 20 Février 1701, morte en 1736.

XI. FRANÇOIS-HENRI ARNAULT, Seigneur de Saraſignac, Major au Régiment d'Infanterie de Montſoreau, par Brevet du 22 Janvier 1708, avoit épouſé, par accord du 20 Mars 1705, ſa couſine germaine *Almoiſe de Champagnac*, fille de *Jean*, Seigneur de Marniaud, & d'*Anne Beaupoil*. Il en eut :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. JOSEPH-MARIE, Seigneur de Saraſignac, né le 24 Mai 1716, entré au ſervice en 1733, Capitaine au Régiment de Talaru : il fut fait priſonnier de guerre à la bataille de Raucoux, le 11 Octobre 1746, par M. le Prince de Saxe-Hildburghauſen, avec pluſieurs Officiers de ſon Régiment. Il ſe trouva, avec ſa Compagnie, à la retraite faite après la bataille de Rosbach en 1757. Le Roi, en conſidération de ſes ſervices, lui donna la même année une penſion de

200 livres sur le Tréſor-Royal, & 500 livres de gratification, par Brevet du 27 Décembre 1758;

3. ELISABETH, Religieuſe à Fontaine, Ordre de Fontevrault, le 12 Mai 1731;
4. Autre ELISABETH, Dame de la Foi & Ecole Chrétienne, dotée le 10 Novembre 1743;
5. GABRIELLE, Demoiſelle de Saraſignac, admiſe à Saint-Cyr le 10 Mai 1735;
6. Et ELISABETH, dite *Demoiſelle d'Arnault*, mariée, par accord du 27 Août 1747, avec *Etienne de Belcier*, iſſu au VII^e^ degré de *François de Belcier*, Premier Préſident au Parlement de Bordeaux en 1518.

XII. JEAN-FRANÇOIS D'ARNAULT, Seigneur de Saraſignac, Lieutenant dans le Régiment de Pons, Infanterie, le 28 Août 1724, & ci-devant Enſeigne de la Compagnie Colonelle, s'eſt marié, le 11 Février 1732, avec *Marie-Thérèſe de Montozon*, fille de *N.....* Seigneur de Léguillac, & de *Marie de Borros*, Dame d'Atur & de Marcancy. Ses enfans furent :

1. DOMINIQUE, Seigneur de Laudonie, né le 22 Août 1733, Capitaine au Régiment de Mailly, tué à l'affaire de l'Aſſiète, en Piémont, le 20 Juillet 1747;
2. FRANÇOIS-HENRI, Seigneur de Saraſignac, qui ſuit;
3. JEAN-FRANÇOIS, Seigneur d'Arnault, né le 19 Mars 1738, Lieutenant au Régiment de Mailly (enſuite Talaru) par Lettres de 1747; depuis Capitaine au même Régiment, par Commiſſion du 1^er^ Janvier 1758;
4. JOSEPH, dit *le Chevalier d'Arnault*, baptiſé le 30 Octobre 1740, Lieutenant au même Régiment, par Lettres du 6 Juin 1758;
5. Et FRANÇOIS-GABRIEL, né le 3 Juillet 1750.

XIII. FRANÇOIS-HENRI D'ARNAULT, Seigneur de Saraſignac, marié, par accord du 18 Janvier 1758, avec *Marguerite de la Croix*, fille de *Joſeph de la Croix*, Seigneur de Hautefaye, & de *Marie Ferrand-de-Montaubert*.

Les armes ſont : *d'azur, à la bande d'or, chargée de trois loſanges de gueules, & accompagnée en chef de trois étoiles d'argent, poſées en bande*; pour ſupports : *deux aigles*.

ARNAULT, en Berry, famille qui a donné un Echevin à la Ville de Bourges, en 1538, dont les armes ſont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles d'argent en chef, & d'un croiſſant montant de même en pointe.*

ARNAY, & anciennement ARNEX, famille noble, d'abord établie à Orbe, & aujourd'hui à Lauſanne dans le Canton de Berne. Il paroît qu'elle a tiré ſon nom de la Terre & du village d'Arnay près d'Orbe, ſituée dans le Bailliage de Romainmoutier, Canton de Berne. Cette Terre appartient aujourd'hui à la famille de *Jenner* de Berne.

Ruchat obſerve, dans l'Abrégé de ſon *Hiſtoire Eccléſiaſtique du Pays de Vaud*, imprimé à Berne en 1707, in-12, p. 67, que les premiers & les plus anciens noms de famille étoient ceux des Gentilshommes, qui prenoient le nom de leurs Terres. De-là ſont venus les noms des Maiſons de *Gruyex*, de *Blonay*, d'*Eſtavay*, d'*Aubonne*, d'*Arlay*, d'*Arnay*, & autres ſemblables. Ils étoient déjà en uſage dès le XI^e^ ſiècle.

Le premier connu du nom d'ARNAY eſt VALCHERUS ou VAULTIER D'ARNAY, Damoiſeau, fils de défunt Seigneur HUGUES D'ARNAY, Chevalier (*Miles*), dont il eſt fait mention dans un acte du mois de Décembre 1295, où *Etienne*, Abbé de Bon-Mont, en latin *Abbas Boni Montis* (Monaſtère, aujourd'hui ſécularisé, du Canton de Berne, à deux lieues au-deſſus de Nyon, & chef-lieu du Bailliage de Bon-Mont), atteſte que ce VAULTIER D'ARNAY s'étoit rendu caution pour *Jacques de Carnenis*, en françois *de Cuarnens*, Damoiſeau.

Noble JEAN-RODOLPHE D'ARNAY, Citoyen de Lauſanne, eſt Auteur de pluſieurs Ouvrages, entr'autres du *Traité de la Vie privée des Romains*, imprimé à Lauſanne en 1757, in-12, livre très-eſtimé des Connoiſſeurs. Il a deux frères, FRANÇOIS-SIGISMOND & GABRIEL-LOUIS D'ARNAY, domiciliés à Lauſanne.

De cette ancienne famille de Suiſſe étoit CLAUDE D'ARNAY, qui rendit des ſervices importans à LOUIS XI, qui l'en récompenſa en lui donnant, pour lui & ſes hoirs mâles, deſcendans en loyal mariage, la Terre & Seigneurie de Châtelleine, les rentes & tailles annuelles de Pupillen au Comté de Bourgogne.

Les armes ſont : *d'argent, à la croix de ſable, l'écu réhauſſé d'un caſque grillé*; cimier : *plumaches de ſable & d'argent; lambrequins de ſable & d'argent.*

ARNOIS, Sieur de Saint-Martin en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans ſa nobleſſe, le 8 Janvier 1668, dont les armes ſont: *de gueules, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un caſque de même poſé de front.*

ARNOLET. Jean-Baptiste Arnolet-de-Lochefontaine obtint, au mois de Juillet 1703, des Lettres, enregiſtrées le 1er Août ſuivant, pour l'union de la Terre de la Chapelle au Marquiſat de Buſſy-le-Château, Seigneurie qui avoit été érigée en Marquiſat par Lettres du mois de Janvier 1699, & enregiſtrées le 9 Juillet ſuivant, en faveur du même Jean-Baptiste d'Arnolet-de-Lochefontaine, Marquis de Buſſy-d'Amboiſe, Vicomte de Pény, Préſident en la Cour des Monnoies de Paris, & auparavant Conſeiller au Parlement d'Aix, mort le 2 Décembre 1706: il a eu entr'autres filles d'*Eliſabeth de Creil*:

1. Catherine-Elisabeth d'Arnolet, morte à Paris le 19 Juin 1739, âgée d'environ 79 ans, & veuve de *Louis-Abraham de Sahuguet*, Seigneur de Termes, dont elle a laiſſé des filles, mariées, & un fils. Voyez SAHUGUET;
2. Elisabeth-Nicole-Ursule d'Arnolet, morte à Paris le 5 Janvier 1739, âgée de 72 ans & deux mois, elle avait été mariée le 27 Décembre 1683 avec *Nicolas-René Berryer*, Seigneur de Ravenoville, &c., mort le 21 Novembre 1707. Elle a laiſſé trois filles & un fils. Voyez BERRYER;
3. Et Marie-Anne-Jacqueline d'Arnolet, morte à Paris le 30 Mars 1741, âgée de 69 ans, ou environ. Elle avoit été mariée, le 30 Juin 1707, avec *André de Colombet*, Seigneur de Bourg-Baudouin, Vicomte de Pény, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Cavalerie de Béringhen, Chevalier de Saint-Louis, & Chambellan du feu Duc de Berry. N'ayant pas eu d'enfans, elle a laiſſé pour héritiers les enfans de ſes deux ſœurs aînées, dont la mort eſt rapportée dans le *Mercure de France* du mois de Janvier & dans celui de Juin 1739, 2e vol. pag. 182 & 1462.

Les armes: *d'azur, à la Croix de Lorraine d'or, & une bordure diaprée en anſe de panier, fleurdelyſée de huit pièces de même.*

ARNOULT, en Champagne. Pompée d'Arnoult, Ecuyer, Seigneur de Fontenay, a eu d'*Anne-Marie Magaut*:

Edouard d'Arnoult, Ecuyer, Seigneur de Fontenay, Sous-Brigadier de la première Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi, puis Major des Ville & Gouvernement d'Amiens, marié, le 28 Février 1692, avec *Catherine de Saint-Aubin-de-l'Epinay*, élevée à Saint-Cyr, fille de *Claude de Saint-Aubin*, Seigneur de l'Epinay, & de *Marie de Creuſet*. Il fut maintenu dans la poſſeſſion de ſa nobleſſe par Ordonnance de M. *Bignon*, Conſeiller d'Etat, & Commiſſaire départi dans la Généralité d'Amiens; & il a de nouveau juſtifié, par titres originaux, ſa filiation juſqu'à Jean d'Arnoult, ſon cinquième ayeul, Ecuyer, Seigneur de Fleury, reconnu Noble dès le 17 Janvier 1485.

Les armes: *d'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois cœurs de même, poſés deux en chef & l'autre en pointe de l'écu.*

AROD, en Dauphiné: *d'or, à la faſce vairée de deux traits, ſurmontée de 5 étoiles d'azur.*

AROZ, en Franche-Comté. Ancienne nobleſſe qui poſſédoit la Terre de ce nom dans le Bailliage de Veſoul.

Antoine d'Aros ou d'Aroz, le dernier mâle de ſa Maiſon, reçu dans la Confrérie de Saint-Georges en 1618, fut père de:

1. Claudine, mariée le 19 Octobre 1648, à *Humbert-Louis de Veſoul*, Ecuyer, Seigneur de Raincour, Velotte & Borrey;
2. & 3. Béatrix & Marguerite.

Les armes: *de ſable, à la bande d'argent, chargée de trois molettes d'éperon & de gueules, timbrées d'une tête d'aigle de ſable, becquée de gueules.*

* ARPAJON. Cette Maiſon, originaire du Rouergue, eſt fort ancienne, & une des plus illuſtres du Royaume. Bernard d'Arpajon, le premier dont il ſoit fait mention, vivoit en 1170. La Généalogie de cette Maiſon commence, dans les *Grands Officiers de la Couronne*, tom. V., p. 890, à Hugues, Ier du nom, Sire d'Arpajon, qui fonda en 1287 l'Abbaye de Notre-Dame d'Arpajon-lez-Milau, Diocèſe de Rhodès, pour des Religieux de l'Ordre de Saint-Benoît. Il portoit: *de gueules, à la harpe d'or.*

Hugues, IIIe du nom, Sire d'Arpajon, épouſa *Jeanne de Séverac*, ſœur & héritière de *Guy de Séverac*. Leurs deſcendans joi-

gnirent au nom d'*Arpajon* celui de *Séverac*. La Terre de Séverac eſt poſſédée par les Ducs d'*Ancenis*. Voyez SÉVERAC.

Louis, Duc d'Arpajon, Pair de France, biſayeul de la Comteſſe *de Noailles*, ayant ſauvé l'Iſle de Malte de l'invaſion des Turcs, le Grand-Maître, Jean-Paul Lascaris, lui accorda, du conſentement de l'Ordre, le 30 Mai 1645, le privilège ſingulier, pour lui & ſes deſcendans d'aîné en aîné, de porter l'écu de leurs armes ſur une croix de Malte, comme le portent les Chevaliers de cet Ordre, & qu'un de ſes deſcendans, au choix du père, ſeroit Chevalier, en naiſſant, & Grand-Croix à l'âge de 16 ans.

Les Terres & Seigneuries de Châtres ſous Montlhéry, de la Bretonnière & de Saint-Germain, qui ſont toutes trois contiguës l'une à l'autre, furent unies & érigées en Marquiſat ſous le nom d'*Arpajon*, par Lettres du mois de Mai 1720, regiſtrées au Parlement ſéant à Pontoiſe, & à la Chambre des Comptes les 12 & 19 Décembre 1720, en faveur de Louis II, Marquis d'Arpajon, Chevalier de la Toiſon d'or, Lieutenant-Général des Armées du Roi, créé Duc d'Arpajon & Pair de France par Lettres du mois de Décembre 1650, qui ne furent point enregiſtrées.

Le Marquis d'Arpajon, le dernier de ſon illuſtre Maiſon, n'a laiſſé de *Charlotte le Bas*, de Montargis, qu'une fille unique Anne-Claude d'Arpajon, née le 4 Mars 1729, reçue Grand-Croix de l'Ordre de Malte, le 13 Décembre 1745, par une Bulle du 28 Septembre 1741, mariée le 27 Novembre 1741 à *Philippe*, Comte de *Noailles*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand d'Eſpagne, & Chevalier de la Toiſon d'or, Grand-Croix de Malte par ſon mariage, &c., né le 7 Décembre 1715. Voyez NOAILLES.

Les armes de la Maiſon d'Arpajon : *écartelé, au* 1 *de gueules, à la croix de Toulouſe d'or*, qui eſt de Lautrec; *au* 2 *d'argent, à quatre pals de gueules*, qui eſt de Séverac; *au* 3 *de gueules, à la harpe d'or*, qui eſt d'Arpajon; *au* 4 *de France, au bâton péri en barre de gueules*, qui eſt de Bourbon-Rouſſillon, *& ſur le tout de gueules, à la croix d'argent*, qui eſt de Malte.

ARPENTI : *d'or, à l'écu en abîme de gueules, accompagné de* 5 *coquilles de ſable.*

ARPILLIERS, en Champagne : *d'or, à la croix de gueules.*

ARPIN-LE-DUC, en Bourgogne : *de ſable, à la croix ancrée d'argent.*

ARPINAL, en Dauphiné : *d'azur, au chef d'or, chargé de trois fleurs-de-lys de gueules.*

ARQUÉ : *de gueules, à une étoile d'or.*

ARQUEMBOURG, Sieur de Flottemanville, en Normandie, Généralité de Caen. Il eſt parlé dans l'*Hiſtoire de Malte*, par l'Abbé de Vertot, de Jacques d'Arquembourg-de-Tourville, reçu Chevalier de Malte en 1529.

La Roque, dans ſon *Traité des Bans & Arrière-Bans*, dit qu'en la montre de 1470, Vicomté de Montivilliers, pour Thomas d'Arquembourg, homme ancien, ſe préſenta Guillaume d'Arquembourg, ſon fils, armé de brigandine, ſalade, avec lui un Page, portant un vouge & deux chevaux, pour ce un vouger. Voyez, ſur ces anciennes armures, pour l'explication, notre *Dictionnaire militaire*.

C'eſt tout ce que nous ſçavons de la famille d'Arquembourg, dont les armes ſont : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois roſes de même, deux en chef & une en pointe.*

ARQUEUX, en Bourgogne : *d'azur, au lion d'or, couronné & lampaſſé de même.*

ARQUIER. Pierre Arquier, Seigneur de Charleval, obtint, dans le mois de Février 1611, des Lettres de Nobleſſe, en récompenſe des ſervices qu'il rendit au Roi, lors des troubles de Provence. Ces Lettres furent enregiſtrées aux Archives de Sa Majeſté à Aix, reg. *Ludovicus*, arm. B, n° 30, fol. 24. Les deſcendans de Pierre avoient fait pluſieurs branches établies à Marſeille, à Arles & à Lambeſc. Il ne reſte plus que celles des Seigneurs *de Barbegaud & de Saint-Paul*, dans ces deux dernières villes. L'une & l'autre s'y ſoutiennent honorablement, & ont fait de bonnes alliances. La dernière femme, qui eſt entrée dans la branche de *Saint-Paul*, eſt de la famille de *Montgrand* de Marſeille. Elle eſt mère de Jean-Baptiste d'Arquier, qui ſert ſur les vaiſſeaux du Roi en qualité de Garde de la Marine.

La branche des Sieurs *de Barbegal* ou

Barbegaud, établie à Arles, eſt actuellement ſoutenue par JOSEPH D'ARQUIER, ancien Officier d'Infanterie, premier Conſul d'Arles en 1733, & marié, en 1739, avec *Trophimette Bégou*, de laquelle il a LOUIS D'ARQUIER-BARBEGAL, Seigneur de Ventabren, qui n'eſt pas encore établi, & deux filles, dont l'aînée MARIE-URSULE D'ARQUIER, eſt mariée avec le Sieur *de Bertrand*, Seigneur de la Bruyère en Languedoc; & la cadette, Religieuſe à l'Abbaye de Saint-Céſaire de la ville d'Arles.

FRANÇOIS D'ARQUIER, frère de JOSEPH, a été marié: 1° avec *Françoiſe de Velin*, ſans poſtérité; 2° avec N... *de Richard-des-Beaumelles*, de laquelle il a des enfans.

Les armes: *d'azur, à un pont d'une arche d'argent, maçonné de ſable, & ſurmonté d'un lion d'or.* (*Hiſtoire héroïque & univ. de la nobleſſe de Provence*, tom. I, p. 70.)

ARQUIER. Cette deuxième famille, du nom d'ARQUIER, eſt originaire de Lambeſc comme la précédente. ETIENNE D'ARQUIER, Seigneur de Saint-Eſtève, en eſt la tige. Il fut annobli dans le mois d'Avril 1655. Ses Lettres furent enregiſtrées aux Archives du Roi le 12 Juin 1657, reg. *Afflictio Provinciæ*, fol. 385. Autres Lettres du mois de Novembre 1698, enregiſtrées le 19 Janvier 1699, par leſquelles le Roi confirme ledit ETIENNE D'ARQUIER dans ſa nobleſſe, non-obſtant la révocation de l'annobliſſement, portée par l'Edit de 1664, Reg. *Propheta*, fol. 133.

I. ETIENNE D'ARQUIER avoit épouſé, en 1643, *Madeleine d'Etienne*, de laquelle il eut:

1. LOUIS, qui ſuit;
2. CHARLES, qui entra dans les Mouſquetaires Noirs;
3. JOSEPH, mort Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, avec Brevet de Capitaine de Vaiſſeau;
4. Et ANNE, mariée avec *Joſeph de Blanc-Duveaune*.

II. LOUIS D'ARQUIER épouſa, en 1692, *Gabrielle de Spagnet*, des Conſeillers au Parlement de Provence, de laquelle il eut:

1. MARC-ANTOINE, qui ſuit;
2. Et LOUIS-ALBERT, Chanoine de l'Egliſe d'Aix.

III. MARC-ANTOINE D'ARQUIER épouſa, en 1720, *Gabrielle de Valcroiſſant*, fille du Commandant pour le Roi de la Citadelle d'Arras. Il avoit ſervi dans la Compagnie des Cadets aux Gardes, & acquit en 1728 la Terre de Sué. Il fut délivré du droit de franc-fief en 1730, & il eſt mort ſans poſtérité. Son frère, qui reſte ſeul de cette famille, a hérité de ſes biens.

Cette famille vivoit honorablement avant ſon annobliſſement. Elle avoit fait alliance avec les Maiſons de *Faudran* & de *Cadenet*, & ſes auteurs prenoient la qualité de *Nobles*. On trouve dans l'*Hiſtoire de Provence* un RICARD D'ARQUIER, qualifié *Chevalier*. Il commanda en 1335 une Compagnie de 100 hommes au ſiège des Baux ſous le Comte *Robert*.

Les armes: *d'or, au lion de ſable couronné de même, chargé de trois faſces ondées & alaiſées d'argent.*

(*Hiſtoire héroïque & univ. de la nobleſſe de Provence*, tom. I, p. 71.)

ARQUINVILLÉ, en Picardie. JEAN D'ARQUINVILLÉ, Chevalier, Seigneur de Crapon, épouſa *Iſabelle d'Avion*, Dame de Saint-Rimaud, dont entr'autres enfans il eut:

LOUIS D'ARQUINVILLÉ, Seigneur de Saint-Rimaud, qui prit pour femme *Louiſe de Soyecourt*, fille de *Charles de Soyecourt*, Seigneur de Mouy, & d'*Iſabelle de Châtillon*. Leur fils fut:

OLIVIER D'ARQUINVILLÉ, Seigneur de Saint-Rimaud, mort le 21 Septembre 1520. Il avoit épouſé *Andrée d'Aymeret*, Dame de Châteliers en Poitou, fille de *Guillaume d'Aymeret*, Conſeiller au Parlement de Paris, & d'*Etiennette de Harlay*. Il laiſſa:

1. LOUIS, qui ſuit;
2. Et JEAN, Chevalier de Malte, mort dans un combat au Levant, le 19 Mai 1557.

LOUIS D'ARQUINVILLÉ, IIe du nom, Seigneur de Saint-Rimaud, Conſeiller au Parlement de Paris, épouſa *Marthe Alléaume*, fille de *Jean Alléaume*, Seigneur de Panſy & de Chenoiſe, & de *Charlotte Pinot*. Il en eut:

1. LOUIS, mentionné ci-après;
2. Et ANNE, femme de *N...* Seigneur de *Gouſſencourt*.

LOUIS D'ARQUINVILLÉ, IIIe du nom, Seigneur de Saint-Rimaud, mourut à Paris, âgé de 70 ans, l'an 1590. Il avoit épouſé *Suſanne de Creneſme*, fille de *François de Creneſme*, Seigneur de Luzarche, & de *Suſanne de Mainemares*, dont il eut:

1. Susanne, femme de *Jacques-Annibal de Longueval*, Seigneur de Haraucourt, Gouverneur du Caſtelet;
2. Et Claude, Dame de Saint-Rimaud, femme de *Nicolas de Gaudechart*, Seigneur de Bachivillé, dont eſt ſorti *Charles de Gaudechart*, Seigneur de Saint-Rimaud & de Bachivillé, qui épouſa *N... de Mornay*, de la Maiſon de *Montchevreuil.*

Les armes: *d'hermines, papelonnées de gueules.*

ARRABLAY, ancienne Maiſon du Périgord, qui a donné un Chancelier de France, & un Cardinal, Evêque de Porto.

Jean, Seigneur d'Arrablay, le premier que l'on connoiſſe, vivoit en 1290.

Jean, Seigneur d'Arrablay, II^e^ du nom, Sénéchal du Périgord & du Quercy, fut père, par ſa femme *Jeanne d'Anlezy*, de Pierre, & de Jean, III^e^ du nom.

Pierre d'Arrablay, Archidiacre de Narbonne, enſuite de Bourbonnois en l'Egliſe de Bourges, Chanoine de Saint-Quentin en Vermandois, Chancelier de France en 1316, & enſuite Cardinal, Evêque de Porto, du titre de *Sainte-Suſanne*, fut employé en pluſieurs négociations par le Roi Philippe *le Bel*. Il vivoit encore en 1332, & il étoit mort en 1346.

Jean, III^e^ du nom, Seigneur d'Arrablay, ſurnommé *le jeune*, Maître-d'Hôtel du Roi, fut à Avignon avec Philippe de Mornay pour obtenir du Pape la diſpenſe du mariage du Roi Charles *le Bel*. Jean d'Arrablay épouſa *Marguerite de Montliard*, dont il eut Marguerite, mariée à *Philippe de Courtenay*, Chevalier, Seigneur de la Ferté-Loupière; & Jeanne, mariée à *Jean d'Andrezel*, ſurnommé *le jeune*, Chevalier & Chambellan de Jean, Duc de Normandie & de Guyenne. Cette Maiſon a fini en 1346.

Les armes: *bandé d'argent & de gueules, de ſix pièces.*

ARRAC-DE-VIGNES, Baron de Sault, de Navailles, en Guyenne.

Jean d'Arrac, Ecuyer, Seigneur de Broſtau & de Vignes, autrement de Romefort & de Beiries, homme d'armes de la Compagnie de M. de Poyanne, épouſa, en 1595, *Madeleine d'Anglade*, fille & héritière de *Louis d'Anglade*, Seigneur de la Maiſon Noble de Vignes, juriſdiction de Sault, dont:

1. Blaise, qui ſuit;
2. Et Jeanne, mariée le 2 Février 1627 (contrat du 19 Février 1623), à *Gaſton de Lomagne-Terride*, Seigneur de Baringue, Voyez la pag. 38 de l'Abrégé, imprimé en 1757, de la *Généalogie des Vicomtes de Lomagne*, avec privilège du mois de Juin, dédié au Maréchal-Duc de Mirepoix.

Blaise d'Arrac-de-Vignes, Ecuyer, ſon arrière-petit-fils, Baron de Sault, de Navailles, Seigneur de Naſſiet & de Marpaps, &c., épouſa, le 23 Février 1616, *Marie d'Abbadie-d'Arbocave*, fille de *Pierre d'Abbadie*, Baron d'Arbocave, & nièce de *Bernard d'Abbadie*, Evêque de Dax. Il en a eu entr'autres enfans:

Joseph d'Arrac-de-Vignes, Ecuyer-Baron de Sault, de Navailles, Seigneur de Naſſiet & de Marpaps, né le 24 Décembre 1716, & marié, le 14 Octobre 1735, à *Marie de Laur*, fille de *Charles-Céſar de Laur*, Baron de Leſcur, Lieutenant des Maréchaux de France, & de *Marthe de Faget*. Leurs enfans ſont:

1. & 2. Alexandre & Henri, Seigneurs de Sault, Ecuyers, nés jumeaux le 29 Octobre 1740;
3. Charles-Daniel, Seigneur de Sault, Ecuye né le 24 Janvier 1742;
4. Et Louise-Josèphe, née le 24 Janvier 1738.

Les armes: *d'argent, à un ſanglier de ſable paſſant, écartelé d'azur, & une aigle à deux têtes d'or, ayant le vol abaiſſé.*

ARRADON: *de ſable, à 7 macles d'argent, poſés* 3, 3 *&* 1.

ARRAGON-SAINT-SEVERIN, Maiſon des plus illuſtres & des plus anciennes d'Italie, au Royaume de Naples. Le nom de *Saint-Severin* y eſt trouvé dès le XI^e^ ſiècle: la Baronie de Saint-Severin dans ce Royaume, fut d'abord ſon ſeul patrimoine. Elle prit le nom d'*Arragon*, depuis *Antoine-Marie de Saint-Severin*, I^er^ du nom, nommé *Antoine-Marie d'Arragon-Saint-Severin*. Voyez Saint-Severin d'Arragon.

ARRAS. Jean d'Arras, Ecuyer, Seigneur d'Andreci, dont il fit hommage au Seigneur de *Montcornet*, le 12 Septembre 1514, étoit cinquième ayeul de *Philippe d'Arras*, Ecuyer, Seigneur de Prouilli & de Montigni-ſur-Vesle, marié le 25 avril 1718, avec *Claude-Françoiſe Ducheſne*, fille de *Jacques Ducheſne*, Seigneur de Joui, Gouverneur du

Château de Bouillon, Chevalier de Saint-Louis, & de *Françoiſe Brice*. De ce mariage eſt iſſue, entr'autres enfans THÉRÈSE-MARGUERITE-MARIE D'ARRAS-DE-PROUILLI, baptiſée le 20 Février 1720, & reçue dans la Maiſon de l'Enfant-Jéſus à Paris, ſur les preuves de ſa Nobleſſe, qui remontent par titres à JEAN D'ARRAS, ſon ſixième ayeul.

Les armes ſont : *d'argent, à un chevron d'azur, accompagné en chef de deux oies de ſable, becquées & onglées de gueules, & affrontées.*

ARRAS : *d'argent, au lion de ſable.*

ARRAS : *ſemé de France, au lambel de 4 pièces de gueules, chargé de douze châteaux d'or.*

ARREAU, en Berry : *d'azur, à 3 flêches empennées d'argent, péries en pals, 2 & 1.*

ARREL, ou AREL ſuivant l'*Armorial de Bretagne*, par Guy le Borgne, imprimé à Rennes en 1681.

HENRI ARREL, Seigneur de Kermarquer, vivant l'an 1330, laiſſa pour fils :

ROBERT ARREL, Seigneur de Kermarquer, célèbre par le combat des Trente, pour l'honneur de ſa nation, l'an 1350. Il épouſa *Jeanne de Penhoet*, dont ſortit :

OLIVIER ARREL, I^er^ du nom, Seigneur de Kermarquer, Chevalier, qui fut du combat des Trente, avec ſon père. Il eut pour femme *Olive du Chaſtel*, & pour fils :

OLIVIER ARREL, II^e^ du nom, Seigneur de Kermarquer, qui épouſa *Catherine de Kerrimel*, fille d'*Alain*, Seigneur de Kerrimel, & en eut :

OLIVIER ARREL, III^e^ du nom, Seigneur de Kermarquer. Il fut conjoint avec *Jeanne de Kergorlay*, dont ſortit :

OLIVIER ARREL, IV^e^ du nom, Seigneur de Kermarquer. Sa femme fut *Clémence de Guermeur*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Guermeur & de Ponthon, dont il eut :

1. JEAN, duquel nous allons parler ;
2. HUON, Chevalier, père de LANCELOT, auſſi Chevalier ;
3. Et OLIVE, femme d'*Yvon*, Seigneur de Kerouſy.

JEAN ARREL, Chevalier, Seigneur de Kermarquer, eut pour femme *Jeanne de Ploeuc*, de laquelle il laiſſa :

1. PIERRE, mentionné ci après ;

2. PERONELLE, femme de *Pierre de Troplong*, Seigneur de Kerhis ;
3. MARIE, femme d'*Olivier de Coetmen*, Seigneur de Boisguzence, fils de *Triſtan de Coetmen*, Seigneur de Boisguzence, & d'*Anne de Robien ;*
4. Et CATHERINE, femme d'*Olivier*, Seigneur du *Pontglon*, dont ſortit *Béatrix*, Dame du *Pontglon*, femme de *Jean de Romillé*, Seigneur de la Cheſnelaye.

PIERRE, Seigneur de Kermarquer, en 1476, épouſa *Jeanne de la Feuillée*, fille de *Jean*, Seigneur de *la Feuillée* & de *Tiphaine le Vayer*, dont il eut :

1. MARGUERITE, qui ſuit ;
2. Et JEANNE, femme de *Roland*, Seigneur du Rouvre.

MARGUERITE ARREL, Dame de Kermarquer, fut mariée avec *Jean l'Eveſque*, Chevalier, dont ſortirent :

1. FRANÇOIS, mentionné ci-après ;
2. Et BARBE, femme de *Pierre du Tertre*, Seigneur de Pennern, fils de *Pierre du Tertre*, Seigneur dudit lieu, & de *Jeanne de l'Eſquildry*.

FRANÇOIS L'EVESQUE, Seigneur de Kermarquer, voyant périr en la perſonne de ſa mère la Maiſon des ARREL, prit des Lettres du Roi pour en porter le nom & épouſa *Françoiſe de Coëtadres*, devenue veuve & remariée à *François*, Seigneur de Goesbriant. Il en eut :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. MARGUERITE, femme de *Guillaume le Moyne*, Seigneur de Ramblouhe ;
3. MARIE, femme de *François*, Seigneur de Kerouſy ;
4. Et LUCRÈCE, femme de *Henri*, Seigneur du *Recheau*.

PIERRE ARREL, Seigneur de Kermarquer, épouſa *Louiſe de Goesbriant*, fille de *François*, Seigneur de *Goesbriant*, & d'une autre femme que *Françoiſe de Coëtadres*. Il en eut :

1. FRANÇOIS, mentionné ci-après ;
2. JEAN, Seigneur de *Coeſquer*, auteur d'une branche rapportée ci-après ;
3. ROLAND, Seigneur de la Fontaine, qui épouſa *Jeanne de Kergrehe*, fille du Seigneur de Kerlioné, dont il n'eut point d'enfans ;
4. FRANÇOISE, femme de *Roland de Pluſquellec*, Seigneur de Boiſriou ;
5. Et ANNE, femme de *Pierre le Lay*, Seigneur de Kerdala.

François Arrel, Seigneur de Kermarquer, fut marié, 1° avec *Jeanne de la Lande*, fille d'*Alain de la Lande*, Seigneur de Reſtmeur, & 2° ſans enfans, avec *Jeanne de Coeſquer*, veuve d'*Yves de Quelen*, Seigneur de Loguenel. Il eut du premier lit:

1. Renée, Dame de Kermarquer & du Reſtmeur, morte ſans enfans en 1642. Elle avoit épouſé 1° *Jean Guegnen*, Seigneur de la Grandville; 2° *Jean Budes*, Seigneur de la Coube, fils de *Jacques Budes*, Seigneur du Hirel, & de *Béatrix de Romillé;* & 3° *Louis du Cambout*, Seigneur de Beſſay, fils de *François du Cambout*, Seigneur du Pontchaſteau, & de *Louiſe du Pleſſis;*
2. Et Anne, Dame de Kermarquer, après ſa ſœur, femme de *Julien Budes*, Seigneur de Blanchelande, fils de *Jacques Budes*, Seigneur du Hirel, & de *Béatrix de Romillé*.

BRANCHE
des Seigneurs de Coesquer.

Jean Arrel, Seigneur de Coeſquer, ſecond fils de Pierre Arrel, Seigneur de Kermarquer, & de *Louiſe de Goesbriant*, prit pour femme *Françoiſe*, Dame de *Kermerchon*, fille de *Pierre*, Seigneur de *Kermerchon*, & de *Lucrèce le Chenoir*, dont:

Pierre Arrel, Seigneur de Kermerchon, Capitaine d'une Eſcadre de Vaiſſeaux pour le ſervice du Roi, qui épouſa *Jeanne de Coëtenſcoure*, fille de *René de Coëtenſcoure*, Seigneur de Kernenny, & de *Marie de Kerret*, dont ſont ſorties deux filles:

1. Marie, femme de *Sébaſtien le Bigot*, Seigneur de Kerjegu;
2. Et *N*...

Voilà ce que nous apprend un mémoire que nous avons ſur cette ancienne Nobleſſe; nous ignorons ſi elle ſubſiſte encore.

Les armes ſont: *écartelé, d'argent & d'azur*.

* ARREN, en Béarn, Diocèſe de Leſcar, Terre & Seigneurie érigée en Baronie par Lettres de.... en faveur de *N*... *de Meſplez*. Elle a enſuite paſſé, par les femmes, à *N*... *de Cazeau-Major*, qui la poſſède actuellement.

* ARRICAUT, dans le Diocèſe de Leſcar en Béarn, Terre & Seigneurie érigée en Baronie en faveur de *N*... *d'Abadie*; par ſa mort elle eſt échue à *Marie*, ſa nièce, qui avoit épouſé, par contrat du 13 Août 1728, *Antoine II, de Monteſquiou-d'Artagnan*, Seigneur de Beouſté & de Taraſteix, dont elle eſt veuve.

ARROS, en Béarn. C'eſt une des douze premières Baronies de cette Province; elle a donné ſon nom à une noble & ancienne Maiſon. Oddo d'Arros, le même qui vivoit en 1097, eſt reconnu par l'Egliſe de Leſcar pour un de ſes bienfaiteurs; de lui deſcendoit probablement Guislain d'Arros, Sieur de Rode, créé *Baron-Juge* de Cour-Majoure en 1220; cette Cour-Majoure étoit compoſée de douze Principaux Gentilshommes du pays, leſquels prirent pour eux & leur poſtérité, & privativement à tous autres, le titre de *Baron-Juge* de ladite Cour.

Le Seigneur d'Arros fut un de ces douze Barons, il aſſiſta à la tenue de cette Cour en 1262.

Ramond d'Arros, deſcendu de Guislain, fut auſſi préſent à la tenue de la Cour-Majoure en 1337.

Le noble Baron Endenod d'Arros ſuivit, en 1344, Gaston XI, Comte de Béarn & de Foix, contre les Anglois. La Nobleſſe, qui accompagna ce Prince, étoit fort illuſtre. Cet Endenod, Seigneur & Baron d'Arros, & Arrod-Ramonnet, ſon fils, accordèrent, le 3 Juillet 1349, pluſieurs privilèges aux habitans du Boſc-d'Arros.

Il y a à remarquer ici, ſur la particule *en*, qu'anciennement la ſeule Nobleſſe pouvoit la prendre. En-Ramonnet ou Ramond, Baron d'Arros, Sénéchal de la Province, étoit fils du précédent & père d'En-Peyrouton, qui ſuit. Dans un contrat de vente de l'Abbaye Laïque de Laruns, ledit Ramond eſt qualifié de *haut & redoutable Seigneur*.

En-Peyrouton ou Péez, Seigneur & Baron d'Arros, rendit hommage à ſon Souverain le 15 Juin 1428. En 1446, il fut un des nobles & puiſſans Barons qui ſe rendirent caution de la dot de Catherine de Coaraſe, qui épouſoit Mathieu, Comte de Foix & de Comminges. En 1453, il fit un *affièvement*, auquel fut témoin ſon couſin En-Jean d'Arros, Abbé Laïc de Beuſte, lequel En-Jean fut père d'En-Peyrouton d'Arros, auſſi Abbé Laïc, allié à *Peyronne de Boclh*, fille de l'Abbé Laïc d'*Aſſon*.

En-Péez, Seigneur, Baron d'Arros, s'allia à Noble *Violante*, fille de *Moſſen d'Urrias*, Chevalier, & de *Conſtance Cortils*, comme il appert par un acte du 11 Août 1458.

En-Rogir, Seigneur & Baron d'Arros, fils de Péez, fut père de Jean, & de Peyrouton, qui fut Abbé Laïc de Beuſte. Cette Abbaye Laïque paroît avoir toujours fait le partage des Cadets de la Maiſon d'Arros.

Jean, Baron d'Arros, fut père de Bernard, Lieutenant-Général des Royaume de Navarre & Souveraineté de Béarn, dont la fille unique Elisabeth, veuve, ſans enfans, de Henri d'Arros, de la branche de *Beuſte*, s'allia à *Pierre de Gontaut-Biron*. Voyez GONTAUT.

Peyrouton d'Arros, frère de Jean, Baron d'Arros, s'allia à *Jeanne de Beuſte*. Il teſta en 1532, & nomma pour ſon exécuteur teſtamentaire ledit Jean, Baron d'Arros.

Hélie d'Arros, Abbé de Beuſte, fils de Peyrouton, s'allia à *Jeanne de Neys Coarace*, & fut père de Bernard, lequel, avec quatre de ſes frères, tous Chefs & Capitaines, accompagna Henri-*le-Grand* en toutes les guerres.

Bernard d'Arros, Abbé de Beuſte, fut père de Jacques, qui ſuit, & de Jean, qui a fait la branche d'Arros, dite d'Argelos, dont eſt le Capitaine de Frégate de ce nom.

Jacques d'Arros s'allia à *Anne de Béarn*, & fut père de Jean, alliée à *Catherine de Montaut-Navailles*, tante du Maréchal.

Jean d'Arros obtint l'érection en Baronie des Terres de Viven, Argelos & Auriac, en conſidération de l'ancienneté de ſa Maiſon & des ſervices de ſes ancêtres, entre leſquels eſt cité Arnauld d'Arros, Ecuyer de Henri II, Roi de Navarre, fait priſonnier avec lui à Pavie, & duquel l'Auteur de l'*Hiſtoire de Foix & de Béarn* (Olhagaray) fait une mention diſtinguée. Jean eut :

1. Jean, Baron de Viven, qui n'eut qu'une fille, mariée au Marquis de *Meſplès* ;
2. Pierre, dit *le Baron d'Argelos*, Colonel du Régiment de Languedoc, mort ſans enfans de *N..... de Lannoy*, fille de *N..... de Lannoy*, Baron de Wolmerange ;
3. Et Jean, Seigneur de la Mothe, d'abord Major du Régiment de Boufflers, puis Chevalier d'honneur au Parlement de Metz, allié à *Jeanne de Bachellé*, dont :

Armand, appelé *le Comte d'Arros*, chef de ſa Maiſon, Lieutenant-Général des Armées du Roi. De ſon mariage avec *Catherine de Pillemen*, ſont nés :

1. Charles, allié à *Marie-Catherine*, fille de *Nicolas Champion*, Seigneur d'Ancy, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine d'Artillerie, & de *N.... le Goux* ;
2. Hector, Meſtre-de-Camp, Exempt des Gardes-du-Corps ;
3. Dorothée, Chanoineſſe de Poulangis ;
4. Marie-Esther, épouſe de *Louis le Goullon-d'Hantioncourt*, Chevalier, Chambellan du feu Roi de Pologne ;
5. Marguerite, épouſe de *Michel-Judith de Sagey*, Chevalier, Seigneur de Neizey, Pierrefontaine, reçu à la Confrérie noble de Saint-Georges ;
6. Et Barbe, Religieuſe à la Viſitation de Nancy.

Les armes : *de ſable, à la bande d'argent, chargée de trois molettes d'éperon de gueules, timbrée d'une tête d'aigle de ſable becquée de gueules.*

(Cette généalogie a été dreſſée ſur un mémoire ſigné & envoyé par M. d'Arros, Lieutenant-Colonel de Cavalerie.)

ARROUSSARD, famille noble du Berry, qui a donné un Echevin à la Ville de Bourges, en 1499.

ARROUX ou AROUX, prend ſon nom d'une Terre en Gaſcogne, comme il paroît par un fragment de titre de l'an 1389, entre Sance d'Arroux & ſon couſin germain, Co-Seigneur d'Arroux, de Rupho, Foreſtier de l'Aſterac (*Steraccenſis*). Comme ce dernier y prend la qualité de Chevalier, nous le diſtinguons d'un Jean d'Arroux, Damoiſeau, dont Jean d'Arroux de la Serre fit, en 1566, expédier l'hommage de l'an 1389, pour le quart des Terres de Gardouch & Calmont, deux Baronies en Lauraguais.

L'établiſſement de cette famille dans le Bordelois, & la ſéparation de la tige éteinte depuis long-tems, doivent être d'environ ſix ſiècles, ſi l'on en juge par une Charte d'Edouard II, Roi d'Angleterre, en la douzième année de ſon règne, expédiée à la Tour de Londres, le 10 Avril 1319, laquelle énonce une poſſeſſion immémoriale du fleuve de la Garonne en fief, près Saint-Macaire, par les prédéceſſeurs de Pétronille, femme de *Pierre-*

Nicolas de Bazas, & par ceux de PIERRE ARROUX, alors défunt. Or comme ſes prédéceſſeurs y ſont nommés diſtinctement, il s'enſuit que le fief étoit diviſé au moins depuis deux générations, & pour le plus tard vers 1200, ce qui ſert de preuve aux deux premiers degrés de cette généalogie, extraite en partie du Regiſtre IV de l'*Armorial de France*, où ſont les preuves, & le nom y eſt écrit différemment, *Ros* ou *Rous, Aros, Arros, d'Aroux*.

N..... iſſu des Seigneurs d'ARROUX en Gaſcogne, devoit jouir, vers 1200, de ſa part de la Garonne en fief, près Saint-Macaire en Bordelois, avec les auteurs de PÉTRONILLE, femme de *Pierre-Nicolas de Bazas*.

N..... dut ſuccéder au précédent dans ledit fief de la Garonne.

PIERRE D'AROUX, Ier du nom, (ainſi écrit) de Saint-Macaire en Bourdelois, ſouffrit des dégâts dans ſon fief de la Garonne, de la part des ennemis (les François) lors de la guerre de Gaſcogne en 1294. Il étoit mort en 1319, que ſes héritiers PIERRE & VITAL, qui ſuivent, obtinrent la Charte déja citée. L'énoncé de ladite Charte & celui de la ſuivante ſe voient aux pages 54 & 55 des *Rôles des Gaſcons*, édition de Londres.

PIERRE ROUS, (ainſi écrit) IIe du nom, obtint, le 18 Août 1319, une ſeconde Charte du Roi EDOUARD, pour le même fief de la Garonne, dans lequel il eſt dit qu'il en jouiſſoit, *(pro indiviſo infeodo & jure hæreditario)* avec la femme de *Pierre-Nicolas de Bazas*.

VITAL D'AROUX, qui n'a point, non plus que PIERRE ROUS, IIe du nom, de ſurnom dans la première Charte, diſparoît dans la ſeconde. PIERRE ROUS s'y repréſente en qualité de père ſans doute.

ROBERT ROUS fut Maire de Bordeaux en 1373, depuis Chevalier de la Chambre du Roi d'Angleterre, Duc de Guyenne, & ſon envoyé, en 1383, auprès des Comtes d'*Armagnac* & Sires d'*Albert* (Le Breto) ſuivant le titre.

PIERRE D'AROUX, IIIe du nom, mourut avant 1411, que ſes enfans ſe trouvèrent ſubſtitués à leur oncle SANCE D'AROUX qui ſuit. Voyez le Reg. IV, de l'*Armorial de France*. Rien n'empêche que ce PIERRE D'AROUX ne ſoit le même que le PIERRE ROUS, IIe du nom, de 1319, dès que l'on ignore l'époque préciſe de ſa mort ; mais dans ce dernier cas, SANCE D'AROUX, ſon frère, ne peut être que d'un ſecond lit, car il ne peut être né que vers 1340.

On obſervera, dit l'Auteur du mémoire, par ce qui ſuit & ce qui précède, qu'outre la même habitation, le même ſurnom & le rapport des tems, on voit reparoître ſucceſſivement les mêmes noms de baptême. Le haſard ne peut aller juſques-là ; l'identité des familles eſt certaine par cela ſeul, & la filiation déterminée par l'uſage plus ſuivi alors qu'aujourd'hui, que les noms des grand-pères paſſoient aux petits-fils : ce principe, adopté par les ſçavans, eſt dans toute ſa force, quand on l'applique à une famille qui a vu périr ſes titres les plus précieux dans l'incendie du Château de la Serre par les Religionnaires de Montauban en 1562, & c'eſt là un de ces faits le plus ſûrement & authentiquement prouvés.

SANCE D'AROUX, Damoiſeau, Seigneur de la Baſtide-Saint-Pierre, & de Bréſols, demeuroit à Saint-Macaire en Bordelois, & ſe tranſporta en 1411, avec toute ſa famille, à Montauban. Il ſervoit en 1416, qu'il obtint des Lettres-de-Répit du Roi CHARLES VI, qui le qualifie de ſon *amé & féal Conſeiller*, & d'*Ecuyer* ; le Roi donnoit cette qualité à ſes Barons, c'eſt-à-dire, à ſes Vaſſaux immédiats, parce qu'ils étoient Conſeillers en la Cour Féodale, ou comme Roi, ou comme Comte. SANCE D'AROUX lui avoit rendu hommage à Paris pour leſdites Terres de la Baſtide & de Bréſols, & les Lettres du Roi regardent le dénombrement. Il épouſa vers 1380, *Perégrine de Blaſin*, (il y a un Abbé de Saint-Sernin de ce nom, mort en 1380), & eut pour fils VITAL, qui ſuit, & pluſieurs filles mariées, dont deux, entr'autres, avec deux Gentilshommes de Bazadois ; ſçavoir : *Pierre de Sclaus* & *Guillaume-Raymond de Tioras*. Elles moururent avant leur père, puiſqu'elles ne ſont pas compriſes dans ſon teſtament de 1424, par lequel il ordonne que la dot de ſa femme ſoit repriſe ſur ſes biens patrimoniaux de Saint-Macaire.

VITAL D'AROUX, IIe du nom, obtint du Roi CHARLES VII, par Lettres de 1440, certains privilèges, *en reconnoiſſance de ſa loyauté envers elle (Sa Majeſté)*, & pour les pertes & dommages qu'il avoit eus & ſoutenus à l'occaſion des guerres. On ne ſçait pas quel rang il tint dans le Militaire ; on l'ignore auſſi de ſes deſcendans juſqu'à JEAN D'AROUX excluſivement, mais leurs ſervices ſont énoncé

dans les titres rapportés au Reg. IV de l'*Armorial de France*. Il épouſa avant 1416 *Marguerite d'Orgueilh* & eut pour fils:

RAYMOND D'AROUX, marié à *Jeanne de Buſquet-Verlhac*, proche parente du Cardinal de ce nom. De ce mariage ſortit:

ARNAUD D'AROUX, Ier du nom, Seigneur de quelques fiefs dans la ville de Saint-Macaire, où il avoit une maiſon noble de ſon nom, qui étoit l'ancienne habitation de ſes pères avant 1411, que ſe fit le tranſport de ſa famille à Montauban; & cette maiſon porte encore le nom de la famille, quoiqu'elle ait paſſé depuis près de trois ſiècles, avec les fiefs qui en dépendent, dans des familles étrangères. Il épouſa 1° en 1464, *Françoiſe de Grimoard-Villebrumier*: & 2° en 1476, *Dauphine de Sales-Leſcure*, nièce de *Bernard de Sales*, Grand-Prieur de Saint-Gilles. Il eut:

1. RAYMOND, qui ſuit;
2. Et HÉLIOT, à qui échut l'ancien patrimoine de Saint-Macaire.

RAYMOND D'AROUX, IIe du nom, Seigneur d'Aroux & de la Serre, épouſa 1° en 1501, *Marguerite de Roquemaurel*, parente de l'Evêque de Montauban, Abbé de Moiſſac; & 2° en 1511, *Marguerite de Got* ou *Goût-du-Bouſet*, de l'illuſtre Maiſon de *Goût*. Voyez l'*Hiſtoire généalogique de la Maiſon de Faudoas*, p. 197. De cinq fils que RAYMOND eut au ſervice du Roi, quatre y moururent, l'un deſquels, PIERRE D'AROUX, Chevalier, Capitaine de 200 hommes au Régiment du Lude, avoit fait priſonnier un frère du fameux Comte de Montgommery.

JEAN D'AROUX, Seigneur d'Aroux, eut, comme on l'a déja dit, ſon Château pillé & brûlé par les Religionnaires de Montauban en 1562. Les dommages eſtimés ſur enquête montent à 16000 livres. Il obtint à ce ſujet, le 4 Avril 1568, des Lettres du Roi CHARLES IX, qui a auſſi un *ſingulier regard* (ce ſont les termes de cette Lettre) *aux recommandables ſervices que ſon cher & amé* JEHAN DE AROS, *Chevalier, Seigneur de la Serre, &c.* Une Lettre encore, du 2 Mai 1569, du Duc d'Anjou, depuis Roi, adreſſée à M. de *Montluc*, depuis Maréchal de France: *Pour ce que j'ai été averti*, dit ce Prince, *des bons & agréables ſervices que* JEHAN D'AROUS, *Seigneur de la Serre, a fait aux Rois nos très-amez Seigneurs, père, ayeul, Biſayeul & frères, & qu'il fait encore à préſent, & que pour cette cauſe il eſt odieux, & malvoulu de nos ennemis les rebelles.... leſquels, pour cette ſeule cauſe, lui ont brûlé & ſaccagé, tant ès premiers que ſeconds troubles, que à préſent, toutes ſes maiſons, que pillé & brûlé ce qui lui étoit demeuré & avoit pu ſauver de ſon bien.*

Voici une conſultation que JEAN D'AROUX eut de trois Avocats de Paris:

Vu par le Conſeil ſouſſigné, le fait & pièces communiquées de la part de Meſſire JEHAN DE ROUX, *Chevalier, Seigneur de la Serre, par leſquelles il conſte que les rebelles avoien tbrûlé & ſaccagé le Château, maiſon forte, molines, granges, éſtableries dudit lieu de la Serre..... les papiers-terriers, titres & enſeignemens, des rentes cenſives & directes..... ont été rompus..... Eſt d'avis ledit Conſeil, que ledit Seigneur de la Serre préſente ſa Requête au Roi pour lui faire entendre les pertes par lui reçues;..... & là-deſſus ſupplier Sa Majeſté de lui bailler quelque moyen de vivre, de le mettre en quelque ville de ſon Royaume pour y commander, de lui faire ſervice au fait des armes, dont il a fait profeſſion juſqu'ici; car de demander don ni finances, vu l'état des affaires, ce ſeroit perdre tems. Délibéré à Paris le 17 Octobre 1570. Signé* F. de la Porte, *ayeul paternel du Maréchal* de la Meilleraye; F. de Serminges, F. de Montholon, *qui fut depuis Garde-des-Sceaux, comme ſon père.*

JEAN D'AROUX fut nommé Chevalier de l'Ordre du Roi, ſelon une vieille Généalogie imprimée de la Maiſon des Préſidens de *Caulet*, p. 4. Ce dut être l'effet de la Requête préſentée au Roi. Il épouſa 1° en 1550, *Jeanne de Gavarret-Saint-Léon*, Maiſon qui a donné un Grand-Prieur de Toulouſe en 1331; & 2° en 1564, *Françoiſe de la Tour-de-Lieux*, Maiſon du Comminges, qui remonte ſon origine à celle d'*Auvergne*. Il eut pour fils:

BALTHASARD D'AROUX, Seigneur de la Serre, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, formé de dix Compagnies de 100 hommes chacune. Il eut bien à ſouffrir de la part des Religionnaires. Les dommages & ravages, eſtimés ſur enquête, montoient à 30000 livres, à la concurrence de laquelle ſomme le Roi Louis XIII lui accorda, en 1621, des Lettres de repréſailles, & conſéquemment le droit de faire la guerre en ſon propre & privé nom. Il

fut tué en 1622, & sa mort occasionna la ruine de toute la famille, comme il résulte d'un Mémoire instruit, ou *Factum* imprimé en 1651, dont nous donnons un extrait, parce qu'il est cité au Reg. IV de l'*Armorial de France*, & à cause des particularités qu'il renferme.

*Advertissement pour Noble Antoine d'*Aroux, *Seigneur dudit lieu & de la Serre, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, contre Noble* Isaac de Guilhelmy, *Sieur de la Mole, & autres..... après lequel décès ladite Damoiselle* Catherine de Maignau *se saisit de l'hoirie dudit feu Sieur de la Serre,..... sans en avoir fait aucun inventaire, quoiqu'il y eût des facultés mobiliaires très-importantes, parce que ledit feu Sieur de la Serre décéda dans un emploi fort considérable, pour le service du Roi, & avoit un équipage proportionné à une personne de sa qualité & profession..., & au temps dudit décès, les guerres de Religion n'étoient pas encore finies, & les principaux biens de l'hoirie dudit feu Sieur de la Serre se trouvant situés dans le terroir de Montauban, ladite Damoiselle de* Maignau *ne pouvoit pas jouir des fruits d'iceux, à cause que ledit feu Sieur de la Serre, son mari, elle & leurs enfans étoient Catholiques, & avoient toujours tenu le parti du Roi; & ledit Sieur de la Mole se servant de cette occasion pour s'approprier lesdits biens qui étaient de sa bienséance, comme originaire & habitant de ladite ville de Montauban, où il avait beaucoup de pouvoir & autorité; il persuada à ladite Damoiselle de* Maignau, *de faire échange de la meilleure partie desdits biens, qui étaient de notable valeur, avec quelques autres..... ensuite de quoi, le contrat d'échange fut fait le 27 Avril* 1624, *& ledit sieur demandeur, né en l'année* 1616, *s'est pourvu en* 1646, *avant qu'avoir accompli l'âge de trente ans... Et finalement la Cour fera considération, s'il lui plaît, que ledit sieur demandeur se trouve entièrement dépouillé de tous les biens qui ont appartenu à son père, la valeur desquels excédoit plus de* 100,000 *livres au tems de son décès, maintenant il n'en possède pas un pouce de terre..... La lésion y est si extraordinaire, qu'elle s'y rencontre de deux tiers au préjudice dudit Sieur de la Serre..... Signé* Gassaud. M. de la Rochette, *Rapporteur.*

Sur ce on juge les dommages à 70000 livres, de sorte qu'en rapprochant sur un même point de vue les pertes que cette famille a essuyées durant le cours des guerres civiles, savoir: 16000 livres en 1562, 30000 livres en 1621, & 70000 livres en 1624; & en les évaluant dans la proportion intrinsèque & extrinsèque des espèces, & sur le rapport des tems, on voit que cette famille a sacrifié, pour l'attachement à ses Rois légitimes & à la Religion véritable, 300000 livres, valeur actuelle.

Balthasard avoit épousé, en 1595, *Catherine de Maignau-Castillon*, tante Bretonne de *Jean de Maignau*, Comte de Montegut en Armagnac, Lieutenant-Général de la Province de Guyenne & des Armées du Roi. Il eut sept fils tués au service, dont l'un avoit été Gouverneur de Jamets.

Antoine d'Aroux, un de ses fils, Seigneur dudit lieu & de la Serre, Lieutenant-Colonel en 1644, à l'âge de 28 ans, du Régiment d'Espenan, Infanterie, formé de 20 Compagnies de 100 hommes chacune, ensuite du Régiment de Montauban, après avoir été Gouverneur de Bretheim & de Graco en Allemagne, fut fait, le 20 Novembre 1650, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, en *considération*, dit ce Prince, *des bons & agréables services qu'il avoit rendus depuis seize ans, au feu Roi, père de Sa Majesté, & à elle-même, depuis son avènement à la Couronne, en ses Camps & Armées, où il avoit fait perte de la plus grande partie de ses biens, de son père & de six de ses frères.* Le Roi ajoute, *qu'en lui accordant cette charge, il a égard aux blessures par lui reçues au siège de Maubeuge en Hainaut, & à celui de Salces, aux combats de Roussillon, Catalogne & Allemagne même, ayant soutenu le siège de Bretheim dans le Bas-Palatinat, contre les Armées de l'Archiduc* Léopold *& le Duc de Bavière; ce qui avoit donné lieu à l'Armée des Maréchaux* de Gramont & de Turenne, *de se retirer sous la Coulevrine de Philippsbourg.* Il fut tué en 1652, près Miradoux. Il avoit épousé, en 1644, *Agnès-Germaine de Caval-Boissières*; il eut pour fils:

Jacques-François-Gavier d'Aroux, Seigneur de la Serre. Il fut fait Capitaine, étant encore au berceau, d'une Compagnie de 100 hommes au Régiment de Montauban, ensuite Garde de la Manche du Roi. Il fut très-dan-

gereuſement bleſſé d'un coup de feu à la tête & au bras gauche, au combat de Kokerberg en 1677. Il épouſa 1° en 1678, *Marie Lherm*, petite-fille d'un Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & tante d'un autre; 2° en 1688, *Marguerite Falguière*; & 3° *Marie-Anne Mouilhet*, dont il n'eut point d'enfans.

Il eut du premier lit :

1. François, qui ſuit;
2. Joseph de la Serre, mort Capitaine au Régiment de Brancas, Infanterie.

Et du ſecond lit :

Deux garçons, l'un Capitaine, & l'autre Lieutenant audit Régiment de Brancas, qui ſont morts ſans alliance.

François d'Aroux, Seigneur de la Serre, entra en 1692 dans le Régiment de Baſſigny, où il ſervit quelques années en qualité de Volontaire; après quoi il fut nommé Sous-Lieutenant dans le Régiment Royal-des-Vaiſſeaux, & enſuite il ſervit dans le Régiment de Loſtange, en la même qualité de Sous-Lieutenant, juſqu'à la paix de Ryſwick, qu'il fut remercié. Il a épouſé, en 1722, *Marie Marin*, dont une fille & un fils :

François-Xavier-Jean-Baptiste d'Aroux, veuf de *Catherine-Anaſtaſie Abrial*, fille unique du Procureur du Roi en chef de l'Albigeois; il a pour fille, Jeanne-Marie-Françoise. (Généalogie dreſſée ſur un mémoire envoyé.)

Les armes : *d'or, à un beſan écartelé d'or, l'aigle éployée de ſable.*

ARS : *palé d'or & d'azur de ſix pièces.*

ARS, en Provence : *de gueules, fretté de lances rompues d'or, ſemé d'écuſſons d'argent, & ſur le tout, d'azur, à la fleur-de-lys d'or.*

* ARSCHOT, Seigneurie en Brabant, poſſédée par les Ducs de Brabant avant 1179. Le Duc Jean la donna, en 1284, à ſon frère Godefroy de Brabant, tué le 11 Juin 1302. Alix, ſa deuxième fille, porta Arſchot dans la Maiſon d'*Harcourt*. *Marguerite de Lorraine*, Dame d'Arſchot, fille aînée d'*Antoine de Lorraine*, Comte de Vaudemont, & de *Marie*, Comteſſe d'*Harcourt*, épouſa, le 5 Octobre 1432, *Antoine*, Sire de *Croy*, mort en 1474, dont elle fut la ſeconde femme. Selon le Père Anſelme, il étoit fils de *Jean I^er^*, Sire de *Croy*, & de *Marguerite de Craon*, Dame de Tours ſur Marne. La Seigneurie d'*Arſchot* fut érigée en Marquiſat, par Lettres du mois de Novembre 1518, avec union de la Baronie d'Heverlé, & des Seigneuries de Bierbeck & de Retſelaër, en faveur de *Guillaume de Croy*, petit-fils de *Marguerite de Lorraine*, Dame d'Arſchot, & d'*Antoine de Croy*.

Plilippe II, fils de *Henri de Croy*, ſuccéda à ſon oncle, & fut créé Duc d'*Arſchot* le 1^er^ Avril 1533. Il mourut en 1549.

Charles, ſon fils, auſſi Prince de Chimay, lui ſuccéda dans le Duché d'Arſchot.

Anne de Croy, ſœur & héritière de *Charles II*, porta en mariage le Duché d'Arſchot à *Charles de Ligne*, fils de *Jean*, créé, en 1576, *Prince d'Arenberg*, mort le 18 Janvier 1616.

Voyez LIGNE & CROY, dans ce Dictionnaire; & la ſuite des Ducs d'*Arſchot*, dans le P. Anſelme, tome VIII, pag. 42.

ARSILLY : *parti d'or & de ſable, au lion de l'un en l'autre.*

ARSIS (d'Aix), en Languedoc : *parti au 1 à 3 pals de gueules; au 2 d'argent, à un pin de ſinople, au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

ARSONVAL. François d'Arsonval, Ecuyer, Seigneur de Chavignon & des Tournelles, Gentilhomme ſervant du Roi, l'un des Chevaux-Légers de ſa Garde, fut père de Jean d'Arsonval, Ecuyer, Seigneur des Tournelles, Lieutenant, puis Capitaine dans le Régiment de Piémont, qui donna à *Charles de Bourbon*, Evêque de Soiſſons, ſon dénombrement du Fief des Tournelles, le 14 Août 1680; il épouſa, le 16 Juillet 1669, *Marie-Catherine d'Aumazanche*, fille de *David d'Aumazanche*, Commandant pour le Roi dans la Citadelle de Dourlens, & de *Madeleine Bertrand*, dont il a eu entr'autres enfans :

Agnès-Anne d'Arsonval, reçue à Saint-Cyr, le 5 Avril 1695, ſur les preuves de ſa nobleſſe, remontée par titres à Guillaume d'Arsonval, ſon cinquième ayeul, Ecuyer, Seigneur des Tournelles, dont il donna ſon dénombrement à l'Evêque de Soiſſons.

Les armes : *tranché d'azur ſur or, & une étoile à huit raies de l'un en l'autre, chargée d'une croiſette de gueules.*

Il y a une famille d'Arsonval ou Assonval, en Sologne, qui porte pour armes : *de gueules, à deux épées à l'antique d'argent, po-*

ſées en ſautoir, accompagnées de trois étoiles d'or, deux en flancs & une en chef, & d'un croiſſant montant d'argent en pointe.

* ARTAGNAN, Terre & Seigneurie dans le Comté de Bigorre, qui a paſſé dans la Maiſon de *Monteſquiou*, par la donation de *Jacquette d'Eſtaing*, portée dans ſon teſtament, le 25 Octobre 1541, en faveur de ſon mari *Paul de Monteſquiou*. Voyez MONTESQUIOU.

ARTAUD, en Dauphiné & en Provence : *de gueules, au château de trois tours d'or, maçonnées de ſable, & celle du milieu poſtichée de même.*

ARTAUX : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 3 croiſſants mal ordonnés d'argent, & en pointe d'un lion d'or.*

ARTEVELD : *de ſable, à 3 couronnes du chapelet d'argent*, ſemblables aux couronnes de laurier que les Romains donnoient aux vaillants ſoldats, *poſées 2 & 1*.

ARTHAUD, en Dauphiné. HUMBERT D'ARTHAUD-DE-MONTAUBAN, Seigneur de la Roche, épouſa *Marguerite Adhémar*, dont ſortit :

CLAUDE D'ARTHAUD-DE-MONTAUBAN, Seigneur de la Roche, qui prit pour femme *Anne de Chaponay*, fille de *Jean de Chaponay*, Seigneur de Feyſin, & de *Catherine Palmier*, dont il eut :

FRANÇOIS D'ARTHAUD-DE-MONTAUBAN, Seigneur de la Roche & de Baret, qui s'allia avec *Geneviève de Rivière Sainte-Marie*, fille d'*Antoine de Rivière*, Seigneur de Sainte-Marie, & de *Jeanne du Puy-Montbrun*, dont :

LAURENT D'ARTHAUD-DE-MONTAUBAN, Seigneur de la Roche, qui épouſa *Angélique du Pont*, fille de *Jean*, Seigneur *du Pont*, & de *Catherine Bérenger*, dont il eut :

CHRÉTIEN D'ARTHAUD-DE-MONTAUBAN, Chevalier de Malte, mort à la priſe de Sainte-Maure le 26 Mai 1625.

(Cette notice eſt tirée des manuſcrits qui nous ſont venus de *Piganiol-de-la-Force*.)

Les armes : *d'azur, à trois tonnes d'or, poſées deux & une.*

ARTHUYS, ou ARTUYS, famille noble originaire d'Angleterre, qui vint s'établir en Berry en 1195. PHILIPPE-AUGUSTE avoit alors cédé à RICHARD, Roi d'Angleterre, Iſſoudun & pluſieurs autres villes du Berry.

Les armes, qui ſont *d'argent, au chevron briſé de ſinople, accompagné de trois feuilles de chêne de même, deux en chef & une en pointe*, ſe voient à Iſſoudun, dans pluſieurs Egliſes, notamment au frontiſpice du chœur du Chapitre de Saint-Cyr, bâti en 1300, & au bas duquel eſt écrit le nom de JEHAN ARTHUYS, premier Lieutenant-Général du Bailliage d'Iſſoudun (*a*).

Il y a eu pluſieurs branches de ce nom dans le Perche, l'Orléanois, le pays Chartrain, dont la plupart ſont éteintes ; & de celles qui exiſtent, on n'a pu juſqu'à préſent recueillir les titres. Il y a encore une famille du même nom en Anjou, qui s'annonce pour avoir la même origine que celle de Berry. Elle dit être pareillement ſortie d'Angleterre, 30 ou 40 ans avant le ſchiſme de HENRI VIII. Elle prétend avoir poſſédé la Terre de l'Arthuiſière en Anjou, ayant haute, moyenne & baſſe Juſtice.

Mais elle n'a pas les mêmes armes de celle qui ſubſiſte en Berry, & qui a donné ſon nom à pluſieurs Terres :

1° A la *Grange-Arthuys*, poſſédée en 1735 par M. de *Verthamon-de-Villemon*, Conſeiller au Parlement de Paris.

2° Au *Franc-aleu de l'Arthuys*, ſis en Berry, Paroiſſes de Reuilly, & Diou.

3° A l'*Arthuyſe*, au pays Chartrain, vendu par décret ſur les héritiers de GUILLAUME ARTHUYS, auteur de la branche de *Villeſaiſon*.

I. Suivant les mémoires domeſtiques, PERRONET ARTHUYS eſt le premier connu en Berry. Il avoit pour femme *Jehanne Alamaſſée*. On ignore le tems de leur mariage & celui de leur mort. Ils eurent pour enfans :

1. YVES, qui ſuit ;
2. & 3. JEHAN & GUILLELMINE.

II. YVES ARTHUYS, I^er^ du nom, Commandant dans la Tour & Châtel d'Iſſoudun, fit

(*a*) Le Juge-d'armes de France (M. d'Hozier), reg. III de ſon *Armorial de France*, ſubſtitue *trois feuilles de houx* aux *trois feuilles de chêne* qui ſont dans les armes de cette famille. Pour nous aider dans notre travail, outre un Mémoire dreſſé ſur titres, qui nous a été envoyé, & qui a l'authenticité des Officiers publics, nous avons eu en communication les titres originaux de cette famille.

le 5 Août 1297 avec JEHAN, ſon frère, & GUILLELMINE, ſa ſœur, partage des biens de *Jehanne Alamaſſée*, veuve de PERRONET ARTHUYS, en ſon vivant homme d'armes. Le jeudi d'après *Reminiſcere*, 1298, il épouſa, par contrat paſſé devant *Pierre Daudu*, Notaire à Iſſoudun, *Marie d'Augy*, dont :

1. JEHAN, qui ſuit ;
2. Et CATHERINE, épouſe de *Jean de Boſco*, qui eſt dit *Burgens de Exoldumo*, dans un acte du 27 Janvier 1336, après la Nativité de Notre-Seigneur, paſſé ſous le ſcel de l'Official de Bourges.

III. JEHAN ARTHUYS, I^er du nom, né l'an 1300, Lieutenant du Sénéchal & Maître des Fiefs & Mortailles au Siège & Bailliage d'Iſſoudun, en 1338. C'eſt lui qui fit bâtir le frontiſpice du chœur de Saint-Cyr, où ſes armes & ſon nom, comme on l'a dit, ſe voient encore. Il mourut le 3 Janvier 1369. Il épouſa, le 28 Octobre 1329, *Jacqueline de Freix*, & laiſſa :

IV. YVES ARTHUYS, II^e du nom, qui ſuccéda, en 1370, à l'Office de ſon père. Il avoit épouſé, en 1363, *Charlotte de Durbois*. Il mourut le 9 Mars 1422, & laiſſa pour enfans :

1. JEHAN, qui ſuit ;
2. SIMON, homme d'armes, mort en 1436. Il épouſa, le 6 Août 1402, *Eliſabeth Groſſetête* ;
3. Et un autre JEHAN, qui fut Chevalier de Rhodes, & Capitulaire en la Commanderie de Villefranche, près Romorentin, comme le prouve un acte de cette Commanderie de 1409.

V. JEHAN ARTHUYS, II^e du nom, Licencié ès Loix, Conſeiller, Procureur du Roi, & Garde du ſcel Royal à Iſſoudun. Il rendit, le 23 Juin 1418, foi & hommage à CHARLES, Dauphin, Duc de Berry, de Touraine, Comte de Poitou, de tout ce qu'il tenoit mouvant en Fief, à cauſe du Châtel d'Iſſoudun. On ignore le tems de ſa mort. Il épouſa en 1401, *Claude de Rieux*, dont il eut :

VI. Noble ETIENNE ARTHUYS, homme d'armes. Il eſt le premier qui paroît avoir poſſédé le *franc-aleu* de l'Arthuys, ſitué en Berry, Paroiſſes de Diou & Reuilly. Il fit le 16 Février 1461, foi & hommage du quart des dixmes de bled & autres grains décimaux, & de la huitième partie des lainage & charnage de Sainte-Lizaigne & Châtel-Chardon, qui, par le partage du 5 Août 1297, avoient été donnés en préciput & avantage à YVES ARTHUYS, I^er du nom. Il mourut le 2 Mai 1466, & fut inhumé en l'Abbaye de Notre-Dame d'Iſſoudun, Ordre de Saint-Benoît, où ſa femme, en 1512, a fondé des Meſſes & Services, qui ſe célèbrent encore. Il ſe maria, en 1431, à *Simonne de Durbois*. Ses enfans furent :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. JEHAN, Chanoine de Saint-Cyr à Iſſoudun, qui fonda, le 2 Septembre 1524, le *Sancta immaculata Virginitas*, qui ſe dit les Dimanches & Fêtes, à l'iſſue des Vêpres, par les Chanoines dudit Chapitre ;
3. Et CATHERINE, morte ſans enfans en 1510. Elle avoit épouſé, le 12 Juin 1482, *Jehan de Touzelle*, Licencié ès Loix, Conſeiller du Roi, Lieutenant-Général du Sénéchal & Bailli de Berry, au Bailliage d'Iſſoudun. Elle fit bâtir & fonda, en 1503, la Chapelle de Sainte-Geneviève, dans l'Egliſe de Saint-Cyr, où on la voit repréſentée avec ſon mari, dans une tapiſſerie, avec leurs armes au bas.

VII. FRANÇOIS ARTHUYS, I^er du nom, Ecuyer, Seigneur de l'Arthuys, Commandant en qualité de Lieutenant en la Tour & Châtel d'Iſſoudun, rendit, le 24 Juin 1519, les mêmes foi & hommage que ſon père ; dans l'acte il eſt qualifié *Ecuyer :* il fit de nouvelles fondations à Notre-Dame d'Iſſoudun en 1522, & mourut en 1522. Il avoit épouſé, le 18 Septembre 1459, *Perpétue Robinet*, dont il laiſſa :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. JAZON, Ecuyer, Seigneur de Saint-Soing, Echevin d'Iſſoudun en 1545, marié 1° à *Marguerite Poupardin* ; 2° à *Jacquette Boiſrot*, qui étoit veuve de lui en 1562. On ignore s'il a eu des enfans de ce ſecond mariage, mais on lui connoît du premier JEANNE ARTHUYS, femme, en 1524, de *Philippe Heurtault*, Sieur de Chaumoy ;
3. Autre JEAN, Licencié ès Loix, Avocat au Bailliage d'Iſſoudun, enſuite Prévôt en Garde de la Châtellenie de la même ville. Il eut part, au mois d'Août 1560, à un évènement que Théodoſe de Bèze, ſous le règne de FRANÇOIS II, rapporte fort amplement. On ignore le temps de ſa mort, & s'il a eu des enfans de *Catherine Chambelly*, ſa femme ;
4. Et CATHERINE, mariée à noble *François de Touzelle*, Lieutenant-Général au Bailliage d'Iſſoudun, après *Jean de Touzelle*, ſon oncle, en 1517.

VIII. JEAN ARTHUYS, III^e du nom, Ecuyer, Seigneur de l'Arthuys, de Villeſaiſon & du

Figuier, Conſeiller, Procureur du Roi & de Madame la Ducheſſe de *Berry*, Garde de leur ſcel à Iſſoudun. Il rendit, le 6 Septembre 1541, foi & hommage des biens à lui échus par le décès de ſon père. Il fut un des plus zélés fauteurs du Calviniſme. En 1536, il aſſiſta à la rédaction & réformation de la Coutume de Berry. Théodoſe de Bèze en fait une mention honorable, ainſi que le Père Berthier, Jéſuite, dans ſon *Hiſtoire de l'Egliſe Gallicane* (*a*). Il rentra dans le ſein de l'Egliſe Romaine, teſta en 1561, & mourut le 8 Mars 1563. Il avoit épouſé, le 2 Février 1523, *Catherine Bigot*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur des Fontaines, Lieutenant-Général à Bourges, & ſœur de *Nicolas Bigot*, Procureur-Général au Grand-Conſeil. De ce mariage vinrent :

1. François, qui ſuit;
2. Nicolas, marié à *Catherine Joulin*, qui, devenue veuve, ſe maria, en ſecondes noces, avec *Nicolas Pain*, Ecuyer, Receveur & Tréſorier de la Ville de Bourges, en 1564; & en troiſièmes, avec *Mathurin Chappus*, Licencié ès Loix, vivant en 1587; Nicolas laiſſa :
   1. Marie, qui étoit veuve, en 1582, de noble *Antoine de la Chaſtre*, Seigneur de Lauray;
   2. Et Françoise, Dame d'Arnaize, mariée 1° à *Jean Chappus*, Receveur des deniers communs de la Ville d'Iſſoudun; & 2° à *Jacques Bernard*, Seigneur de Marandé, Echevin d'Iſſoudun, très-zélé Royaliſte, & qui contribua beaucoup à faire rentrer cette ville ſous l'obéiſſance du Roi, en 1589.
3. Claude, Ecuyer, Seigneur de l'Arthuys, & Décimateur de Sainte-Lizaigne & Châtel-Chardon. Il eut part à l'action du 14 Juillet 1589, dont parle la Thaumaſſière, dans ſon *Hiſtoire du Berry*, pag. 363. Il avoit épouſé, en 1559, *Jeanne du Brugerat*, dont il n'eut que Jean Arthuys, Sieur de Liénay, Conſeiller au Bailliage d'Iſſoudun, qui tranſigea, le 21 Mars 1630, avec Son Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur le Prince de Condé, pour le dédommagement qui lui revenoit de la diſtraction de Châteauroux, du Bailliage d'Iſſoudun. Il mourut ſans poſtérité;
4. Guillaume, auteur de la branche d'Arthuys & Villesaison, rapportée ci-après;
5. Catherine, mariée à *Claude-Robert*, Conſeiller, Avocat du Roi au Bailliage d'Iſſoudun;
6. Marie, femme de *Jacques Lenier*, Conſeiller, Procureur du Roi, en l'Election d'Iſſoudun;
7. Et Françoise, mariée 1° à *Claude Pignot*, & 2° le 23 Juillet 1586, à *François Guillot*, Avocat au Siège Royal d'Iſſoudun. Elle diſpoſa de ſes biens, par acte paſſé pardevant *Barré*, Notaire.

IX. François Arthuys, II^e^ du nom, Seigneur du Figuier, Conſeiller, Procureur du Roi & de Monſeigneur le Duc de Berry, Penſionnaire & Maître des Requêtes dudit Seigneur, frère unique du Roi, favoriſa, ainſi que ſon père & ſon oncle, pendant quelque tems, les nouvelles opinions; le Duc de Berry l'honora de ſes bienfaits, &, par Lettres du 18 Mai 1580, d'un droit d'Aubaine. Il contribua, avec Claude, un de ſes frères, à délivrer Iſſoudun, qui étoit ſous la puiſſance des Ligueurs. Les Chefs, de leur propre autorité, l'exilèrent à la Chaſtre, d'où il revint, la nuit du 14 Juillet 1589, pour aſſiſter à la réduction d'Iſſoudun, qu'il fit rentrer ſous l'obéiſſance du Roi. La Thaumaſſière, dans ſon *Hiſtoire du Berry*; Théodoſe de Bèze; l'Abbé d'Expilly, *Hiſtoire des Gaules*; la Martinière, Bonnin, Bailly de Châteauroux, &c., parlent de François Arthuys avec éloge. Il fut aſſaſſiné par un parti de la Ligue, dans le tems qu'il étoit à donner des ordres dans un faubourg d'Iſſoudun, pour le ſervice du Roi & la conſervation de cette Ville. Il fut inhumé le 4 Juin 1593, dans l'Abbaye de Notre-Dame d'Iſſoudun, ſépulture de ſes ancêtres. Il avoit pris pour deviſe l'anagramme de ſon nom : *Franc au roi ſuis*. Il avoit épouſé, par contrat de l'an 1558, où il eſt qualifié *Ecuyer*, *Claude Deſmarets*, dont il eut :

1. Simon, qui ſuit;
2. Catherine, Dame de la Billauderie, épouſe de *François Carcat*, Licencié ès Loix, Conſeiller, Procureur du Roi au Bailliage d'Iſſoudun, mort en 1638, dont elle eut des enfans;
3. Anne, mariée à *Pierre de Valentiennes*, Ecuyer, Seigneur de Prunes & Bournoiſeau;

(*a*) Théodoſe de Bèze, dans ſon *Hiſtoire Eccléſiaſtique*, pag. 66, Edit. d'Anvers 1580, l'an 1545, parlant d'Iſſoudun, ſeconde ville du Berry, dit: *que ceux de la Religion reprindrent lors courage, à ſçavoir, les principaux de la Juſtice, nommément le Procureur du Roi, nommé* Arthuys, *homme ancien, de grande réputation, & preudhomme.*

4. Marie, femme de *Jacques Baraton*, Sieur de Porchereſſe;
5. Marthe, mariée, le 9 Février 1587, à *Jean Fineau*, Seigneur Haut-Juſticier de Neuvy-Pailloux, Conſeiller du Roi, Receveur-Général en la Généralité de Languedoc, établi à Bourges.
6. Et N... épouſe de noble *Etienne Sourdault*.

X. Simon Arthuys, Ecuyer, Seigneur de la Planchonnerie, Conſeiller au Bailliage d'Iſſoudun, mourut & fut enterré, en 1634, dans la ſépulture de ſes pères. Il épouſa, par contrat du 8 Mai 1607, *Claude le Large*. Il y eſt qualifié fils de François Arthuys, Ecuyer, Procureur du Roi, à Iſſoudun. Il laiſſa:

1. François, qui ſuit;
2. Pierre, auteur des Seigneurs de la *Planchonnerie*, rapporté ci-après;
3. Claude, mariée à *Pierre Heurtault*, Sieur des Petites-Granges;
4. Et Anne, morte ſans alliance, après avoir fondé des Meſſes & Services au Couvent des Religieux Minimes d'Iſſoudun.

XI. François Arthuys, IIIe du nom, Ecuyer, Sieur de Veaux, Conſeiller au Bailliage d'Iſſoudun, à l'âge de 21 ans, après avoir été Subdélégué & chargé de commiſſions importantes par le Conſeil & les Intendans de Bourges & de Moulins, fut le premier Officier au Bailliage d'Iſſoudun, auquel on accorda des Lettres de Conſeiller-Honoraire, dans leſquelles il eſt fait mention honorable de ſes ſervices & de ceux de ſes ayeuls & biſayeuls. Il mourut le 3 Juin 1684 & fut enterré dans l'Egliſe de Notre-Dame d'Iſſoudun, où il avoit fondé des Meſſes & Services pour le repos de ſon âme & de celle de ſa femme. Il avoit épouſé en 1648 *Marie de la Chaſtre*, dont il laiſſa:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Germain, mort ſans poſtérité;
3. 4. 5. & 6. Pierre, né le 16 Mai 1651; François, né le 30 Janvier 1654; Philippe, né le 3 Juin 1656; & Catherine, née le 16 Janvier 1653, tous morts jeunes.

XII. Jacques Arthuys, né le 9 Juillet 1649, Ecuyer, Sieur de Veaux & de la Gennevraye, Conſeiller au Bailliage d'Iſſoudun, ſe démit, en 1689, de ſon Office. La qualité d'Ecuyer lui ayant été conteſtée, il ſe pourvut, la même année, en Lettres du Grand-Sceau, pour être maintenu & jouir, lui & ſa poſtérité, des privilèges de Nobleſſe, dans laquelle ſes pères, depuis pluſieurs ſiècles, avoient vécu. Il fit

vérifier leſdites Lettres contradictoirement avec M. le Procureur Général de la Cour des Aides & le Corps des Habitans d'Iſſoudun. L'Arrêt de ladite Cour, qui en prononça l'entérinement, le déclara *Noble & iſſu d'ancienne race*; & il fut enregiſtré en l'Election Générale d'Iſſoudun. Deux ou trois ans après, ayant été taxé, comme *réhabilité*, à une ſomme de 6000 liv., il en fut déchargé par Arrêt du Conſeil d'Etat & compris, lors de l'arrière-ban, dans le rôle des Gentilshommes qui devoient ſervir, ainſi qu'il réſulte du Certificat de M. de *Gaucourt*, pour lors Lieutenant-Général & Commandant dans la Province du Berry. Taxé à la taille par les habitans de la Paroiſſe de Condé, en Bommiers, à cauſe de l'exploitation du domaine de Veaux, il en fut déchargé par Sentence de l'Election d'Iſſoudun, & le taux auquel il avoit été impoſé, fut réimpoſé ſur ladite Paroiſſe, par Ordonnance de l'Intendant pour lors en place. En 1715, les Traitans pour la recherche des uſurpateurs de la Nobleſſe l'ayant auſſi attaqué, il fut, contradictoirement avec eux, maintenu par l'Ordonnance de l'Intendant de Berry, Commiſſaire en cette partie, qui ordonna qu'il ſeroit inſcrit dans le Rôle des Gentilshommes de la Province, dreſſé par Arrêt du Conſeil en 1697. Il fut choiſi par la Nobleſſe, réſidente à Iſſoudun, pour leur Syndic, au ſujet de différentes ſommes auxquelles leur Corps avoit été cottiſé. Il renouvela les fondations faites par ſes ancêtres à l'Abbaye de Notre-Dame d'Iſſoudun, & en fit de nouvelles pour le repos de ſon âme & de celle de ſa femme. Il mourut en 1720, & fut enterré dans la ſépulture de ſes ancêtres. Il avoit épouſé en 1673 *Madeleine Penier de l'Orme*, dont il laiſſa:

1. & 2. Jacques, né le 20 Novembre 1674, & Jean-Baptiste, né le 9 Août 1675, morts jeunes;
3. Pierre-Joseph, né le 18 Décembre 1682, Profès chez les Pères Jéſuites, célèbre dans ſon tems, & mort âgé de 39 ans, après avoir compoſé pluſieurs ouvrages fort eſtimés, entr'autres la continuation des *Révolutions d'Eſpagne*, par le Père d'Orléans.
4. 5. 6. & 7. François, né le 23 Août 1687; Jacques, né le 15 Mars 1689; Jean, né le 18 Mars 1690; & Jacques, né le 29 Mars 1691; morts ſans alliance;
8. Jacques-François-Xavier, né le 27 No-

vembre 1692, mort à Orléans le 20 Août 1711, & inhumé dans l'Eglise de Sainte-Catherine de cette Ville;

9. Louis, qui suit;
10. Gilbert-François, né le 7 Février 1700, entré au Noviciat des Jésuites le 2 Octobre 1716, d'où il sortit, pour maladie, le 15 Septembre 1717, décédé le 22 Février 1718, & inhumé en l'Abbaye de Notre-Dame d'Issoudun;
11. Jeanne-Ursule, née le 27 Mai 1677, morte le 30 Avril 1752, sans enfans de son mariage célébré le 11 Avril 1717, avec Messire *Pierre des Gentils*, Chevalier, Seigneur des Rosières & de Lavau, en Limousin;
12. Catherine, née le 24 Juin 1678, morte jeune;
13. & 14. Autre Catherine, née le 24 Décembre 1680, & Marie-Thérèse, née le 26 Novembre 1681, toutes les deux mortes Religieuses Professes aux Ursulines de Bourges;
15. Marie, née le 14 Novembre 1685, morte sans alliance;
16. Et Madeleine, née le 13 Décembre 1698, & morte Religieuse aux Ursulines de Bourges.

XIII. Louis Arthuys, né le 4 Mai 1697, Ecuyer, Seigneur de Marandé, Veaux, la Gennevraye, Cloix, & autres lieux, a fait foi & hommage le 28 Mai 1734, au Bureau des Finances de Bourges, du Fief & Seigneurie de Marandé, dont il donna aveu & dénombrement le 23 Août 1738. Il avoit épousé, par contrat du 1er Juillet 1726, *Madeleine de Baraton de Chondai*, dont:

1. Philippe-Amable, qui suit;
2. Mathieu, Chanoine Régulier Mathurin, ancien Prieur, & Seigneur de Saint-James en Saintonge, Ministre-Prieur de la Maison-Dieu à Bar-sur-Seine, né le 2 Juillet 1728;
3. Philippe-Claude, né le 2 Juillet 1729, mort jeune;
4. Philippe-Cyr, Ecuyer, Seigneur de la Gennevraye & de Lut, né le 30 Mars 1732;
5. Et Marie-Anne, née le 8 Janvier 1731, Religieuse aux Ursulines d'Issoudun.

XIV. Philippe-Amable Arthuys, Chevalier, Seigneur de Villement, Président, Lieutenant-Général, Civil, Criminel & de Police, au Bailliage de Berry, Siège Royal d'Issoudun, a épousé, par contrat du 26 Mai 1754, *Anne de Lestang*, morte en 1770, fille de *Pierre-Joseph*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Florent, Saint-Caprais, les Turlivins, Saint-Sonig & autres lieux, Lieutenant-Général

au Bailliage & Siège Présidial de Bourges, dont il a eu:

1. Louis-François-Barthélemy, né le 24 Août 1755, mort le 5 Août 1761;
2. Philippe-Amable, né le 12 Juin 1762;
3. Philippe-Cyr, né le 20 Septembre 1763, décédé le 5 Février 1765;
4. Philippe-Claude, né le 26 Juin 1765;
5. Clément-Médard, né le 15 Avril 1767;
6. Louise-Claude-Elisabeth-Eugénie, née le 28 Décembre 1758;
7. Et Elisabeth-Euphrasie-Catherine-Olive, née le 24 Novembre 1759.

SECONDE BRANCHE

XI. Pierre Arthuys, Ecuyer, Seigneur de la Planchonnerie, second fils de Simon & de *Claude le Large*, épousa, le 7 Février 1650, *Huguette Legier*, dont:

1. Pierre, né le 17 Novembre 1656, mort sans alliance;
2. François, né le 8 Janvier 1662, mort Prêtre-Prieur de Villecelin, en Berry;
3. Jacques, qui suit;
4. Pierre, né le 7 Août 1668, Ecuyer, Sieur des Loges, Garde du Roi, marié en Basse-Bretagne. On ignore le nom de la famille de sa femme, & s'il a eu des enfans;
5. Claude, né le 8 Février 1670, mort jeune;
6. Anne, née le 9 Octobre 1650;
7. Claude, née le 24 Septembre 1652;
8. Jeanne, née le 26 Septembre 1654;
9. Marie-Josèphe, née le 31 Août 1660;
10. Et Jacquette, née le 7 Août 1666, toutes mortes jeunes.

XII. Jacques Arthuys, Ecuyer, Seigneur de la Planchonnerie, fut Cadet dans la Compagnie des Gentilshommes établis à Metz, ensuite Lieutenant au Régiment Lyonnois, Infanterie: il épousa, 1° le 6 Février 1689, *Marie Chef-de-Ville*, veuve de noble *François-Marie Lombus*; & 2° le 18 Juin 1724, à Saintes en Saintonge, *Bénigne de Meaux*, veuve de Messire *Charles de Beaucorps*, Ecuyer, Seigneur de la Bercherie & Guillonville, fille de Messire *Louis de Meaux*, Chevalier, Seigneur de Fouilloux, & de *Madeleine Hérisson*. Il n'a point eu d'enfans du second mariage, & du premier sont nés:

1. Jacques, né le 27 Novembre 1692, mort au berceau;
2. Et Jacques-François, qui suit.

XIII. Jacques-François Arthuys, Ecuyer, Seigneur de la Planchonnerie, mort le 8 Février 1746, épousa 1° *Elisabeth Bremer*, fille

de *N... Bremer*, Irlandois de nation & négociant à la Rochelle; & 2° *Laurence de Grégoireau*, fille de Meſſire *Laurent de Grégoireau*, Conſeiller en la Cour des Aides de Guyenne, dont il n'a point eu d'enfans. Il a eu de ſon premier mariage:

1. Jean-Jacques, Seigneur de la Planchonnerie, né le 20 Juillet 1740;
2. Clément-Médard, appelé *le Chevalier de la Planchonnerie*, Garde du Roi, Compagnie de Luxembourg, né le 15 Janvier 1741;
3. Et Jeanne-Geneviève, morte en bas âge.

TROISIÈME BRANCHE.

IX. Guillaume Arthuys, quatrième fils de Jean, III^e^ du nom, & de *Catherine Bigot*, Seigneur d'Arthuys, Terre ſituée dans le Pays Chartrain, & de Villeſaiſon, fut Conſeiller & Secrétaire du Roi, ſous Charles IX, & Contrôleur Général des Guerres ſous Henri IV, & mourut à Giſors, en Normandie, où il étoit pour le ſervice du Roi. Son corps fut porté à Iſſoudun & inhumé, le 18 Novembre 1590, dans l'Abbaye de *Notre-Dame*, Ordre de Saint-Benoît, ainſi qu'il réſulte de ſon extrait mortuaire & de l'inſcription qu'on voit encore ſur ſa tombe. Il avoit épouſé *Marie Brébard*, dont il eut:

1. Jean, qui ſuit;
2. Jacques, Ecuyer, vivant en la Châtellenie de Dangeau l'an 1602;
3. Et David, Ecuyer, Sieur des Cormes, dans la Châtellenie de Corville, qui y vivoit en 1600.

X. Jean Arthuys, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Villeſaiſon, ſervit honorablement en qualité d'Officier, & épouſa *Marthe Couronnée*, dont il eut:

1. Jacques, Ecuyer, Seigneur dudit lieu d'Arthuys, marié en 1660, à *Eliſabeth de Gallot*, demeurant, en ſon vivant, en la Généralité d'Orléans;
2. Et Paul, Ecuyer, Seigneur de Villeſaiſon. Sa nobleſſe lui ayant été conteſtée, ainſi qu'à ſon frère, il y fut maintenu par Arrêt du Conſeil d'Etat, rendu le 25 Avril 1669, contradictoirement avec les Traitans pour la recherche des uſurpateurs de la Nobleſſe, dans la Généralité d'Orléans. Il avoit épouſé *Louiſe de Gallot*, ſœur de la femme de ſon frère. On ne connoît point les deſcendans de cette branche.

Les armes comme ci-deſſus.

ARTIGOISE, à Oléron: *d'azur, à une anille d'argent.*

ARTIGUES. De cette famille noble étoit Bernard d'Artigues, Major du bataillon de Thorigny, dans le Régiment Royal-Artillerie, aujourd'hui nommé Corps-Royal, & Chevalier de Saint-Louis, qui a ſervi pendant plus de 33 ans, avec diſtinction, dans le même Régiment, où il entra en 1689 en qualité de Sous-Lieutenant, après avoir ſervi pluſieurs années auparavant dans la Compagnie des Cadets à Briſſac. Il fut fait Lieutenant dans ledit Régiment en 1690, Aide-Major en 1693, & Capitaine en 1696, pendant le cours de la guerre commencée en 1688, & qui finit en 1697 par la paix de Ryſwick. Il ſe trouva aux ſièges de Veillanne, de Carmagnole, de Cony, de Roze, à la bataille du Ter, aux ſièges de Palamos, de Gironne, d'Oſtatric & de Barcelone, en 1697, où il fut dangereuſement bleſſé d'un coup de feu à la jambe. Pendant le cours de la guerre ſuivante, commencée en 1702, & qui finit par le traité de paix d'Utrecht en 1713; il ſe trouva à la défenſe de Landau, où il fut chargé des fonctions de Major de la place, & depuis au ſiège du fort de Kell, aux deux batailles d'Hochſtett, à celles d'Oudenarde & de Malplaquet, & au combat de Denain, & enſuite aux ſièges de Douai, de Bouchain, du Queſnoy, de Landau & de Fribourg.

Les armes: *un écu d'argent au chevron d'azur, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'un lion de gueules; le caſque de profil.*

ARTOIS. « C'eſt une Province des Pays-Bas, ſituée entre la Flandre, la Picardie, le Boulonnois & le Cambréſis. Arras en eſt la capitale. Les Comtes d'Artois ont commencé à Robert de France, I^er^ du nom, Comte d'Artois, Seigneur de Saint-Omer, &c., ſurnommé *le Bon* & *le Vaillant*, troiſième fils de Louis VIII, Roi de France, & de Blanche de Caſtille, tué en 1249, âgé de 33 ans, à la bataille de Maſſour. Le Comté d'Artois fut érigé en Pairie par le Roi Philippe le Bel au mois de Septembre 1297 en faveur de Robert II, Comte d'Artois, qui mourut en 1302. » Il avoit eu un fils nommé Philippe, qui mourut en 1298, laiſſant de *Blanche de Bretagne*, Robert III. Il ſemble que cet enfant devait hériter du Comté d'Artois, mais

ſa tante MAHAUD, qui avoit épouſé OTHON IV, Comte de Bourgogne, le lui diſputa, prétendant que la repréſentation n'avoit pas lieu en Artois & que, comme elle étoit fille de ROBERT II, elle devoit exclure ROBERT III, ſon petit-fils. Lorſque ce procès s'éleva, PHILIPPE LE BEL étoit ſur le trône; il adjugea le Comté d'Artois à MAHAUD, qui prit poſſeſſion de cette Province, & en même tems du titre, des honneurs & du rang de *Pair de France* & en fit en perſonne les fonctions au ſacre des trois Rois, fils de PHILIPPE LE BEL, dont les deux derniers étaient ſes gendres. Elle aſſiſta & donna ſa voix dans pluſieurs Parlemens & Jugemens des Pairs.

ROBERT D'ARTOIS, IIIe du nom, voulut en vain réclamer ſes droits; on ne daigna pas l'écouter. Alors réduit au déſeſpoir, il commit une grande faute; ce fut de fabriquer ou faire fabriquer des titres faux qu'il produiſit en ſa faveur; mais loin de lui être utile, cette infidélité fit prendre à ſon affaire une très-mauvaiſe tournure; de civile qu'elle étoit, elle devint criminelle. ROBERT D'ARTOIS fut jugé par une Cour des Pairs, convoquée, aſſemblée & préſidée par le Roi en 1331. Le Cérémonial & les pièces de l'inſtruction de ce procès, qui nous reſtent encore, ſont un des monumens des plus curieux & des plus intéreſſans de l'Hiſtoire de notre Monarchie. Enfin la Cour, ſuffiſamment garnie de Pairs, le Roi y ſéant en ſon lit de juſtice, déclara les pièces produites par le Comte d'ARTOIS fauſſes & fauſſement fabriquées. Deux femmes, accuſées & convaincues d'y avoir travaillé, furent brûlées vives; & le Prince contumace, après avoir été ſommé & ajourné juſqu'à quatre fois, par des Chevaliers & des Conſeillers, fut banni à perpétuité du Royaume & ſes biens confiſqués. Au reſte ils ne conſiſtoient plus que dans le Comté de Beaumont-le-Roger & la Seigneurie de Conches.

Ce fut alors que ROBERT D'ARTOIS paſſa en Angleterre, ſervit avec zèle la cauſe du Roi EDOUARD contre PHILIPPE DE VALOIS. Ce dernier Monarque étoit pourtant ſon beau-frère. La femme de ce malheureux Prince reſta en France & y mourut en priſon, près de 20 ans après que ſon mari fut mort des bleſſures qu'il reçut en Bretagne, en défendant la cauſe du Comte de Montfort. Sa poſtérité ſubſiſta encore pendant trois générations & ne finit qu'en la perſonne de ſon arrière-petit-fils:

« CHARLES D'ARTOIS, Comte d'Eu, Pair de France, mort, le 25 Juillet 1472, en France, âgé d'environ 78 ans & reconnu inconteſtablement pour Prince du Sang, mais ſans que cette branche de la Maiſon Royale, qui avoit duré environ 250 ans, ait jamais pu recouvrer le Comté d'Artois, qui retourna à la Couronne de France, dont il étoit ſorti par apanage. »

MAHAUD, Comteſſe d'Artois, mourut en 1329, après ſes deux gendres, la ſeconde année du règne de PHILIPPE DE VALOIS. Son fils étant mort avant elle, ſans poſtérité, le Comté d'Artois paſſa à la fille unique exiſtante de MAHAUD, JEANNE de Bourgogne, veuve du Roi PHILIPPE LE LONG. JEANNE de France, leur fille aînée, femme d'EUDES IV, Duc de Bourgogne, que PHILIPPE DE VALOIS avait exclue de la couronne, mais à qui il ne vouloit pas refuſer le Comté d'Artois, le tranſmit à ſon petit-fils PHILIPPE, Duc de Bourgogne, par ſa mort ſans enfans. « MARGUERITE de Flandre, ſa couſine, qui lui étoit fiancée, lui ſuccéda au Comté d'Artois. Elle épouſa PHILIPPE de France, premier Duc de Bourgogne de la ſeconde race. Ses deſcendans jouirent de ce Comté, qui paſſa dans la Maiſon d'Autriche, par le mariage de MARIE de Bourgogne, fille de ſon arrière-petit-fils, avec MAXIMILIEN, Archiduc d'Autriche, depuis Empereur. LOUIS XI ſe ſaiſit d'Arras.

C'eſt ſous PHILIPPE III que l'Artois fut conquis par les François en 1640, & il leur a été cédé par la paix des Pyrénées en 1659, & par celle de Nimègue en 1678. En 1757, le Roi a donné le titre de Comte d'Artois à un de ſes petits-fils, fils de feu Monſeigneur le Dauphin. »

Les armes: *ſemé de France, au lambel de gueules de quatre pendants, chargés chacun de trois châteaux d'or.*

ARTON: *d'or, au ſautoir de ſable, chargé de cinq fleurs-de-lys d'or.*

ARTUR. CHARLES & PHILIPPE D'ARTUR, demeurant à Pontorſon, en Normandie, Election d'Avranches, furent annoblis au mois de Juillet 1647 & maintenus dans leur Nobleſſe en 1666. Le dernier grand Doyen de la Cathédrale d'Avranches, mort depuis quelques années, étoit de cette famille.

Les armes: *de gueules, à une coquille d'or, au chef couſu d'argent.*

ARTUR, en Bretagne: *d'azur, au croiſ-*

ſant d'or, ſurmonté de deux étoiles de même.

ARTUS: *d'azur, à treize rocs d'or, & à un lion de même au côté feneſtre, les rocs rangés* 3, 2, 3, 3 *&* 2.

ARTZT: *d'azur, à deux demi-lions adoſſés d'argent.*

ARU: *écartelé, au* 1 *d'azur, au franc quartier d'or, à la bande de même, brochante ſur le tout; au* 2 *de* Bourbon; *au* 3 *de* France; *& au* 4 *de* Maugiron.

ARVIEUX, famille de Provence, maintenue dans ſa nobleſſe par l'Ordonnance de M. *le Bret,* Intendant de la Province, le 5 & 11 Août 1710. Elle eſt établie à Marſeille.

I. Pierre Arvieux, qualifié *noble* dans les différents actes qu'il paſſa aux années 1515, 1516, &c., eſt le chef de cette famille.

II. Antoine d'Arvieux ſon fils, teſta le 7 Novembre 1533. Il eut de ſon mariage avec *Claudine Léotolde:*

III. Laurent d'Arvieux, qui épouſa, le 19 Octobre 1539, *Françoiſe Bartin*, dont entr'autres enfans :

1. Laurent, qui ſuit ;
2. Et Balthasard, rapporté ci-après.

IV. Laurent d'Arvieux ſe maria, le 19 Mars 1585, avec *Marie Motet,* dont Louis, marié à *Marguerite Lambert,* de laquelle il eut Jean, dont les fils terminèrent la branche à Laurent, qui fut reçu Chevalier des Ordres de Notre-Dame de Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem, le 12 Avril 1637. Il fut envoyé par le Roi à la Porte-Ottomane, & auprès de pluſieurs autres puiſſances pour des affaires importantes, dont il s'acquitta avec ſuccès. Il teſta le 8 Juin 1693. Il a laiſſé des Mémoires très-curieux de ſes Voyages du Levant, & de ſes négociations pour le ſervice du Roi. Il n'eut pas de poſtérité de *Marguerite Fabre.*

IV. Balthasard d'Arvieux, fils cadet de Laurent, & de *Françoiſe Bartin*, épouſa *Jeanne Savine,* dont il laiſſa :

1. Jean-Baptiste, qui ſuit ;
2. Et François, qui teſta le 4 Juin 1630.

V. Jean-Baptiste d'Arvieux, Ier du nom, teſta le 1er Juin 1662, & eut d'*Anne de Ravelli* :

VI. François d'Arvieux, qui teſta le 31 Octobre 1692, & laiſſa, de *Françoiſe d'Eſpierre,* entr'autres enfans :

1. Jean-Baptiste, qui ſuit ;
2. Et Laurent, rapporté ci-après : l'un & l'autre maintenus dans leur nobleſſe, comme on l'a dit plus haut, les 5 & 11 Août 1710.

VII. Jean-Baptiste d'Arvieux, IIe du nom, épouſa le 22 Novembre 1706, *Dorothée de Mouſtier* ; il eſt né de ce mariage :

1. Jean-Baptiste, qui ſuit :
2. Et Jean Joseph, marié.

VIII. Jean-Baptiste d'Arvieux, IIIe du nom, marié le 11 Janvier 1743, avec *Madeleine Turcon,* dont il a eu pluſieurs enfans.

VII. Laurent d'Arvieux, fils cadet de François, & de *Françoiſe d'Eſpierre,* épouſa, par contrat du 8 Juillet 1702, *Catherine Vernier*, dont :

Une fille mariée à *Joſeph Bouguier*, de la Ville de Marſeille.

Les armes : *d'azur, au griffon d'or, couronné de même, à l'antique.*

ARVILLARS. Les Seigneurs d'Arvillars, qui tiroient leur origine de Humbert, bâtard de Savoie, ont ſoutenu avec gloire l'honneur du ſang dont ils étoient ſortis. Ils ont donné des marques de leur courage en pluſieurs occaſions ; ce qui leur gagna l'eſtime des Ducs de Savoie, qui, en récompenſe de leurs ſervices, leur donnèrent pluſieurs Terres & Fiefs ; mais Jean de Savoie, petit-fils de Humbert, de cette Maiſon, étant mort en 1469, ſans ſucceſſeur, cette branche s'éteignit avec lui, après un règne d'environ 100 ans.

Les armes : de Savoie, *à la Croix chargée de cinq mufles de lion de ſable.*

ARVISE : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux larmes d'argent, & en pointe d'une étoile d'or.*

ARVISENET. François d'Arviſenet, Seigneur d'Auranges, Conſeiller au Parlement de Beſançon, obtint, par Lettres du Roi, du mois de Mars 1726, enregiſtrées à Dôle, la confirmation du titre de *Marquis,* qui lui avoit été conféré par le Roi de Sardaigne.

ARVISET : *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de trois larmes d'argent & en pointe d'une étoile d'or.*

ARZAC, anciennement ARAZAC, famille de Rouergue.

Antoine d'Arzac, Seigneur de la Force, & Co-Seigneur de Campnac & de Gilorque, en Rouergue, fut marié, le 9 Mai 1556, avec

Madeleine Iſarn, fille d'*Armand Iſarn*, Seigneur de Fraiſſinet & de Cornac, en Rouergue, Maréchal-des-Logis de la Compagnie du Baron de Terride, & de *Gabrielle Hérail du Bréſis*.

GUYON D'ARZAC, ſon arrière-petit-fils, Seigneur du Caila, de la Force & de Sabrazac, épouſa, le 20 Juillet 1697, *Marie de Saint-Chamaran*, fille de *N.... de Piéronenc-de-Saint-Chamaran*, Ecuyer, Seigneur de la Roque, de Murat & de Verrière, & de *Louiſe de Senneterre*.

LOUISE-CHRISTINE D'ARZAC, leur fille, née le 10 Novembre 1717, fut reçue à Saint-Cyr, le 13 Octobre 1728, ſur les preuves de ſa nobleſſe juſtifiée par titres.

Les armes : *d'argent, à une bande de gueules, chargée de trois fleurs-de-lys d'or, & accompagnée en chef de trois étoiles de même, rangées en faſce, & un mouton d'argent, paſſant ſur une terraſſe de ſinople, mouvante de la pointe de l'écu.*

ARZÉ-VILARIUS : *d'or, à cinq fleurs-de-lys d'azur, poſées en ſautoir.*

ASARD, en Breſſe : *d'or au lion de ſinople, armé & lampaſſé de gueules.*

* ASFELD, ou HARSEFELD, nom d'un Fief dans le Duché de Brémen, en Allemagne, que la Reine CHRISTINE de Suède donna à *Pierre Bidal*, père de *Claude-François Bidal*, Marquis d'Asfeld, mort Maréchal de France, le 7 Mars 1743. Voyez BIDAL.

ASFRIET, en Provence : *de gueules, au griffon d'or, à la bande d'azur, chargée de 4 étoiles d'argent, brochante ſur le tout.*

ASNIÈRES, en Saintonge. C'eſt une des plus anciennes Maiſons de cette Province, qu'on peut remonter, par des époques certaines & juſtifiées, juſqu'à 1235 : elle a formé pluſieurs branches. Nous ne parlerons ici que de la branche aînée. Elle remonte à

I. PONTHIEU D'ASNIÈRES, qualifié *Miles*, qui fut père de :

II. GUILLAUME D'ASNIÈRES, héritier de PONTHIEU dans la Seigneurie de Gibran, Ville de Tonnay-Charente, & Taillebourg, fut auſſi qualifié du nom de *Miles*. Il eut pour enfans (ce qui eſt juſtifié par ſon teſtament de 1285, en faveur de ſes petits-enfans, enfans de *Gombaud*) :

1. GOMBAUD, qui ſuit ;

2. Et THIBAUT D'ASNIÈRES, qui fut reconnu *noble* & *fils de Chevalier*, par Arrêt du Parlement de Paris, de Pentecôte de 1270, qui le déclare exempt d'une taille levée par SAINT-LOUIS, Roi de France, ainſi qu'il eſt rapporté au Chapitre 101 du *Traité de la Nobleſſe*, par André de la Roque, imprimé en 1678, à Paris, chez Etienne Michallet, rue Saint-Jacques.

III. GOMBAUD D'ASNIÈRES, auſſi Chevalier, fut Seigneur de la Terre & Seigneurie d'Aſnières, ce qui eſt juſtifié par la conceſſion à lui faite, par le Seigneur de *Pons*, du Fief des Cermillères, en 1235, afin de le tenir de lui ſous la même foi & hommage que ladite Terre d'Aſnières ; ce qui s'eſt perpétué, & ſe pratique encore aujourd'hui envers la Sirie de *Pons*. GOMBAUD eut pour enfans :

1. GOMBAUD, qui ſuit ;
2. & 3. GUILLAUME, & ADÉLAÏDE, qui épouſa en 1307 *Guillaume-Audouin Valter*, Seigneur de Chaſſaigne. Il eſt prouvé, par leurs partages de 1320, que GUILLAUME & GOMBAUD étoient frères.

IV. GOMBAUD D'ASNIÈRES épouſa, en 1317, *Anne de Monmuſſon*, fille du Comte de *Monmuſſon*, Souverain du Blayais ; ce qui prouve bien l'ancienneté & la nobleſſe des D'ASNIÈRES, ſans laquelle le Comte de *Monmuſſon* n'auroit pas marié ſa fille à GOMBAUD D'ASNIÈRES : le contrat de mariage eſt en Anglois. GOMBAUD teſta en 1327 & en 1360 ; &, par ſes deux teſtamens, il inſtitua ſon héritier univerſel HÉLIE, ſon fils unique, qui ſuit, & dota ſa fille ADÉLAÏDE de la Terre de Gibran, qui, par cette voie, eſt ſortie de la famille des D'ASNIÈRES ; & il nomma *Anne de Monmuſſon*, ſon épouſe, tutrice de leurs enfans.

V. HÉLIE D'ASNIÈRES, à qui GUILLAUME, ſon oncle, fit donation de tous ſes biens, par ſon teſtament de 1318, épouſa *Marguerite du Pui*. Il eut de ſon mariage :

VI. SÉGUIN D'ASNIÈRES, qui étoit revêtu de la Charge & du Titre de *grand Brigandinier* de Saintonge. Il fut, en 1460, ſaiſi de la moitié de la Terre de Beſac, en Blayais, par *Renaud de Sainte-Maure*, Seigneur de Yonzac. Il épouſa, en 1447, *Hélie Fricon*. Son mariage eſt confirmé & juſtifié par l'arrangement & règlement des droits, faits, en 1448, entre SÉGUIN D'ASNIÈRES & *Louis Ponthieu*, oncle maternel de ladite *Fricon*. Il eut :

VII. JEAN, Seigneur d'Aſnières, la Chapelle, le Breuil, de Vilars, la Maltenière, Bougneau, & autres Terres, échangea, en 1483, avec *Guy*, Seigneur de *Pons*, les fiefs, rentes & domaines qui lui appartenoient dans les Paroiſſes de Montis, Montignac, Bougneau & autres, dont il jouiſſoit, ainſi que les Seigneurs d'Aſnières, ſes prédéceſſeurs, en avoient joui. JEAN D'ASNIÈRES épouſa 1° N...; & 2° le 27 Décembre 1492, Dame *Jouine de Glénais*, qui étoit veuve de *N... Suarde*. Du premier lit vint:

VIII. JEAN, qui ſe maria en même tems que ſon père, avec *Jeanne Suarde*, fille du premier mariage de ladite *de Glénais*. Il en eut:

IX. JEAN D'ASNIÈRES, III^e du nom, qui fut Gouverneur de Pons, ſuivant les proviſions à lui données par HENRI III, Roi de Navarre, depuis Roi de France, ſous le nom de HENRI IV, datées de Coutras, du 16 Octobre 1580. Le Roi eut une confiance entière en ſa valeur, & lui donna la garde de la Ville de Pons, qui étoit alors en bute aux ennemis. JEAN D'ASNIÈRES commanda la Nobleſſe de Saintonge & d'Angoumois, & fit lever le ſiège du fort de Saint-Baſile, en Guyenne, que le Duc de Biron aſſiégeoit; c'eſt ce qui ſe prouve par une Lettre de HENRI IV, par laquelle il le traite de *couſin*, & de ſon *bon ami*, & le remercie de ſes bons ſervices. Il épouſa *Jeanne de la Chaſſagne*, fille du premier Préſident du Parlement de Bordeaux; ce qui eſt juſtifié par acte de remplacement des droits du 4 Août 1540, où ce JEAN eſt qualifié fils d'un autre JEAN. Par ſon teſtament de 1561, il eſt juſtifié qu'il eut pour enfans:

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. DUCH, qui eut pour ſon partage la Terre d'Aſnières. Il fut Gentilhomme du Roi HENRI IV. Il eut JACQUETTE, qui porta la Terre d'Aſnières dans la famille des *de Lage-de-Volude*;
3. & 4. Un autre FRANÇOIS, & JEANNOT, dont on ignore la poſtérité.

X. FRANÇOIS D'ASNIÈRES, Gentilhomme de la Chambre du Roi, fut marié, 1° à *Françoiſe de Maiſonnets*, & 2° avec *Françoiſe Jounier*. Il eut du premier lit (ce qui eſt juſtifié par le partage fait le 15 Janvier 1586):

1. JACQUES-OLIVIER, qui ſuit;
2. Et PIERRE, Ecuyer, auteur de la branche cadette qui ſubſiſte dans le Marquis d'ASNIÈRES, Cornette de la première Compagnie des Mouſquetaires. De la même branche eſt FRANÇOIS, ancien Capitaine au Régiment d'Anjou, retiré du ſervice à cauſe des bleſſures qu'il a reçues en Italie.

XI. JACQUES-OLIVIER D'ASNIÈRES épouſa, par contrat du 29 Septembre ....., *Marguerite de la Guyonnie*; de ce mariage eſt iſſu:

XII. LÉON D'ASNIÈRES, qui ſe maria, en 1605, avec *Gabrielle de Lezay*, fille de *François de Lezay*, Chevalier des Ordres, & Lieutenant de Roi de la Baſſe-Marche; par ce contrat de mariage, il eſt ſtipulé que l'aîné du nom d'Aſnières pourra ſeul porter *Merluſine* ſur ſes armes, & *deux centaures* pour ſupports. Leurs enfans furent:

1. ROBERT, qui ſuit;
2. N... D'ASNIÈRES, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Inſpecteur-Général de la Cavalerie, connu ſous le nom de *Chevalier de Saint-Palavir*. Il la commanda en Italie, où il fut tué;
3. Et N... qui fut Abbé de Conat, en Saintonge, puis Archevêque de Vienne.

XIII. ROBERT D'ASNIÈRES juſtifia de ſa nobleſſe devant Monſieur *Barentin*, Commiſſaire départi en la Généralité de Poitiers, & il fut déclaré, en 1657, *noble*, & devoir jouir, ainſi que ſes ſucceſſeurs, des privilèges de la nobleſſe; & défenſes furent faites de les y troubler. Il épouſa, par contrat du 19 Avril 1657, *Marie de Barbezière*, fille du Seigneur *de la Sourdière*, & ſœur de Meſſieurs de *Barbezière*, Lieutenans-Généraux des Armées du Roi, qui commandèrent en Italie en 1700. De ſon mariage il eut:

XIV. FRANÇOIS D'ASNIÈRES, II^e du nom, Seigneur de Lage-Liſant, qui fut Ingénieur du Roi & mourut de ſes bleſſures au ſervice. Il ſe maria, par contrat du 1^er Juin 1675, à *Françoiſe Guillon-de-Monlevrier*, dont il eut:

1. PAUL, Ecuyer, Sieur de la Chapelle, qui n'eut que MARIE-ANNE, mariée à ſon couſin, *Henri-Paul d'Aſnières*;
2. Et HENRI-FRANÇOIS, qui ſuit.

XV. HENRI-FRANÇOIS, Ecuyer, a ſervi dans le Régiment d'Anjou, en qualité de Capitaine, & s'eſt retiré après 22 ans de ſervice. Il s'eſt marié, le 3 Avril 1709, avec *Henriette-Céleſte de Bertineau*. De ce mariage eſt né:

XVI. HENRI-PAUL D'ASNIÈRES, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle & Saint-Denis, a ſervi dans le Régiment de la Marine en qua-

lité de Lieutenant, & il eſt aujourd'hui Capitaine-Général de la Garde-Côte de Mortagne, en Saintonge. Il épouſa, par contrat du 15 Octobre 1743, MARIE-ANNE D'ASNIÈRES, ſa couſine germaine, fille de PAUL D'ASNIÈRES, Seigneur de la Chapelle. Il a de ſon mariage :

XVII. LÉON D'ASNIÈRES, Ecuyer, âgé de 17 ans en 1769, Capitaine de la Compagnie détachée de Saint-Diſant, Garde-Côte de Saintonge.

La Maiſon d'ASNIÈRES s'eſt toujours perpétuée & ſoutenue, ſans altération ; & pluſieurs de ce nom ont été décorés de Charges & titres honorables.

Les armes : *d'argent, à trois croiſſans de gueules, deux en chef & un en pointe ; deux centaures* pour ſupports.

(Mémoire de famille envoyé.)

ASNIÈRES : *d'hermines, à la faſce denchée de gueules.*

ASNIÈRES-LORIEL : *d'azur, à une tour d'argent, garnie d'un pan de mur de même, le tout maçonné de ſable.*

* ASNOIS, Bourg, avec un ancien Château autrefois fortifié, & le chef-lieu d'une Terre qui étoit anciennement une des plus conſidérables du Nivernois, poſſédée dès le XI^e ſiècle par la Maiſon de *Saint-Vérain*.

Regnaud de Saint-Vérain, ſurnommé *Rongefer*, Chevalier, Sire d'Aſnois, affranchit, en 1304, les habitans d'Aſnois & dépendances, de l'état de ſervitude, & en obtint confirmation du Roi PHILIPPE *le Bel*, & de LOUIS DE FLANDRES, Comte de Nevers. *Iſabelle de Saint-Vérain*, ſa petite-fille, porta cette Terre à *Jean de Beaujeu*, dit *du Colombier*, Chevalier, Chambellan du Roi, vivant en 1380 & 1396, iſſu des Comtes de Forez.

Pierre de Beaujeu, dit *du Colombier* & *de Montcoquier*, leur fils, fut père de *Blénet de Beaujeu-Montcoquier*, qui vendit, le 25 Mai 1469, la Terre d'Aſnois à *Pierre de Digoine*, Seigneur de Thianges, Chevalier, ſous la réſerve du Château & place forte dudit lieu, avec des dépendances que nous nommerons *Aſnois-le-Château*, & dont la propriété & Seigneurie paſſa dans la Maiſon de *Salazart*, par le mariage, en 1497, de *Catherine de Beaujeu-Montcoquier*, ſa petite-fille, avec *Louis de Salazart*, I^er du nom, dit *de Montaignes*, Chevalier, Seigneur de Montaignes. La Seigneurie d'Aſnois-le-Bourg, & le reſtant de ladite Terre vendus par *Blenet de Beaujeu*, paſſa de *Pierre de Digoine* à ſa petite-fille *Anne de Digoine*, qui la porta en dot à *Jean de Damas*, II^e du nom, Seigneur de Marcilly, & que *Georges de Damas*, leur fils, vendit, en 1487, à *Jeanne de Corbigny*, veuve d'*Adrien de Perréaul*, Seigneur d'Agrie près Nevers, dont la fille *Léonarde*, Dame d'*Aſnois-le-Bourg*, épouſa, en 1509, *Armand de Clèves*, Seigneur engagiſte de Creſſy en Ponthieu. La poſtérité féminine des Seigneurs d'*Aſnois-le-Château* & d'*Aſnois-le-Bourg* eſt fondue dans le même ſiècle, par mariage, dans la Maiſon *de Blanchefort*, qui réunit la totalité de cette Terre. Voyez BLANCHEFORT.

ASPAU : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à la bande ondée d'argent ; aux 1 & 3 d'argent, au griffon de ſable.*

ASPREMONT, Seigneur de Troiſſereux : *d'argent, à une faſce de gueules, accompagné en chef au canton dextre d'un écuſſon bandé d'argent & de gueules de 6 pièces.*

ASPREMONT, en Lorraine : *de gueules, à la croix d'argent.*

ASPREMONT : *de ſable, au chef d'argent, chargé de trois merlettes du champ.*

ASPREMONT : *d'azur, au lion d'or, couronné de ſinople.*

* ASSAC, en Béarn, Diocèſe de Leſcar, Terre & Seigneurie érigée en Baronie par lettres du mois de Février 1652, en faveur de *Jean de Noguès*, II^e du nom, Seigneur de Saint-Aubin, Aſſac, Caſtaing, Somolon, & Cauna ; créé enſuite Conſeiller d'Etat pour ſervir par ſémeſtre. Sa poſtérité ſubſiſte en ſon arrière-petit-fils *Antoine*, Baron d'Aſſac, Conſeiller au Parlement de Pau, & marié à *N... de Sault*.

ASSANTI : *de ſable, à 3 pals d'or, à une faſce de même, brochante ſur le tout.*

§ ASSAS (D'). De cette famille noble étoit Louis, dit *le Chevalier d'Aſſas*, Capitaine au Régiment d'Auvergne, qui, ſe trouvant en 1760 à l'affaire de Cloſter-Camp avec ſon Régiment, près d'un bois, pendant la nuit, s'y avança ſeul pour le fouiller, de peur que ſa troupe ne fût ſurpriſe ; il y rencontra des en-

nemis embuſqués, qui l'entourèrent auſſitôt & lui préſentèrent une douzaine de bayonnettes ſur la poitrine, en le menaçant de mort s'il diſoit un mot. Alors, ſe tournant du côté de ſon détachement, il lui cria avec intrépidité : *Auvergne, fais feu, ce ſont les ennemis ;* & dans le moment il tomba frappé de pluſieurs coups.

Le Roi Louis XVI, voulant tranſmettre à la poſtérité la mémoire de ce trait patriotique, a créé en 1777 une penſion de 1000 livres, héréditaire & perpétuelle en faveur de la famille de ce nom, juſqu'à l'extinction des mâles; & elle ſe partage actuellement entre le frère de ce brave Officier & deux de ſes neveux, dont l'un eſt Sous-Lieutenant au Régiment de Meſtre-de-Camp-Général, Cavalerie, & l'autre ſert dans la Marine. (Extrait de la *Gazette de France*, année 1777, n° 88.)

Cette famille exiſte en pluſieurs branches, établies au Vigan dans les Cévennes, de laquelle ſont pluſieurs militaires & N... d'Assas, lequel a ſervi pendant aſſez long-tems & a embraſſé depuis l'Etat eccléſiaſtique; il ſe nomme l'Abbé d'Assas.

✠ ASSAUT, Terre & Seigneurie au Comté de Bourgogne, qui appartient depuis le règne de Philippe le Bon, Duc & Comte de Bourgogne, à la famille de *du Champ*, originaire de Dôle, laquelle jouit des Terres d'Aſſaut, de la Motte & de Chevigny, & ſubſiſte dans les enfans encore mineurs, en 1772, de feu *N... du Champ-d'Aſſaut* & de *N... du Tielet*, nièce du feu Maréchal *de Balincourt*. Cette famille de *du Champ* eſt alliée avec celles de *Boquet*, de *Chaillot*, &c. Voyez BOQUET-DE-COURBOUZON & CHAMP-D'ASSAUT.

ASSE, en Poitou : *d'azur, à trois aigles d'or, membrées & becquées de gueules*, 2 & 1.

ASSÉ. Voyez ESTUT DE TRACY.

ASSÉ : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois maſſacres de cerf, poſés de front, branchés de même, poſés* 2 & 1.

ASSÉ (d'), famille du Maine. Jean d'Assé, Ecuyer, Seigneur de l'Epinai, vivoit au commencement du XII^e ſiècle.

Jean d'Assé, un de ſes deſcendans, Ecuyer, Seigneur de l'Epinai, vivoit avant 1478, avec *Agnès de la Motte*, ſa femme, Dame de Montfaucon, fille de *Robin de la Motte*, & de *Jeanne Bignon*, dont il eut :

1. François, qui ſuit;
2. Et Jean d'Assé, Prêtre, Chapelain de la Chapelle de Notre-Dame, fondée au Château de Montfaucon.

François, Sieur de l'Épinai, épouſa *Catherine de Mondoulcet*. Leur fils aîné :

Guy, épouſa, par contrat du 15 Juillet 1501, *Jacquine de Maridor*, dont ſont iſſus :

René, qui ſuit;
Et Louise, mariée à *Jean de l'Enfernat*, Sieur de Villiers.

René d'Assé, Ecuyer, Seigneur de Montfaucon, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1570, épouſa, le 30 Novembre 1572, *Françoiſe le Clerc-Coullaine*, fille de *Jacques*, & de *Mathurine de Charnières*, Dame de Coullaine, dont eſt iſſu :

René d'Assé, marié, le 11 Août 1620, à *Renée Thierry-de-la-Prévalaie*, fille de *Julien*, Seigneur de la *Prévalaie*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Eſther du Bouchet-de-Sourches*, dont :

1. Charles, qui ſuit;
2. Hubert, Chevalier, Seigneur de Saint-Victor, & Lieutenant d'une Compagnie des Gardes du Roi;
3. Et Nicolas, Chevalier, Seigneur de Rennefort.

Charles d'Assé, Chevalier, Seigneur de Montfaucon, l'Epinai, Rennefort, Saint-Victor & le Verrier, Capitaine-Lieutenant au Régiment des Gardes de Sa Majeſté, épouſa, par contrat de 1650, *Renée Goddes*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de la Perrière, & de *Marie d'Agonay*, dont :

Charles, Marquis d'Assé, qui épouſa, 1° le 28 Septembre 1695, *Louiſe-Marie Chevalier-de-Sceaux*, nièce de *François Chevalier*, Evêque d'Alais, & fille de *Jacques Chevalier*, Seigneur de Sceaux, & de *Françoiſe Petit-de-la-Guierche*; & 2° *N... de Parſac*. Du premier lit vint entr'autres enfans :

Armand d'Assé, né le 22 Octobre 1696, reçu Page du Roi dans ſa Petite-Ecurie, le 22 Octobre 1710, ſur les preuves de ſa nobleſſe.

Et du ſecond :

Deux filles.

Les armes : *parti, emmanché d'argent & de ſable de huit pièces.*

ASSELIN. Jacques Asselin, en faveur de

qui Villequier, terre ſituée en la Haute-Normandie, a été érigée en Baronie, par Lettres du mois de Mars 1712.

ASSERAC, en Bretagne: *gironné d'or & d'azur de* 8 *pièces.*

ASSI, en Berry. Hugues d'Assi, Ecuyer, Seigneur de Vierzac & de Rochefolle, a eu de *Jeanne de Murat*, veuve alors de *Claude de Chalus*, Ecuyer, Seigneur de la Broſſe, Sylvain d'Assi, Ecuyer, Seigneur deſdits lieux, marié avec *Gabrielle d'Areau*, fille de *Sylvain d'Areau*, Ecuyer, Seigneur de Puiſdauzon, & d'*Anne de Breuil*, dont eſt iſſue, entr'autres enfans, Anne-Rose d'Assi, reçue à Saint-Cyr le 24 Décembre 1695, ſur les preuves de ſa nobleſſe, juſtifiée par titres juſqu'à François d'Assi, ſon quatrième ayeul, Ecuyer, Seigneur des Ormeaux & du Lourdet avant 1540.

Les armes: *d'argent, à un lion de ſable, armés & lampaſſés de gueules, & un chef de même, chargé de deux croiſſans d'argent adoſſés.*

ASSIE, Sieur du Buiſſon, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue en ſa Nobleſſe le 11 Août 1666, qui porte: *d'argent, à deux lions de ſable, langués d'or paſſant l'un au-deſſus de l'autre.*

ASSIGNÉ, en Bretagne: *d'hermines, à la faſce de gueules, chargée de trois fleurs-de-lys d'or.*

ASSIGNIES, Maiſon des plus anciennes de l'Artois. Le Château d'Aſſignies eſt ſitué proche la ville d'Aire.

Martin d'Assignies, qui vivoit au commencement du XIII^e ſiècle, épouſa Catherine d'Assignies ſa parente, & fut père de:

Martin II, Sire d'Assignies, marié à *Marie de Renti*, dont le fils Jean I^er eut de *Jeanne de Cambrin*, Jean II, Sire d'Assignies. Celui-ci épouſa *Marie de Tourmignies*, dont naquit:

Jean III, Sire d'Assignies, Commandant 500 Lances pour le ſervice du Duc de Bourgogne. Il fut père, par *Jeanne de Barbançon*, de:

Léon, Sire d'Assignies, Commandant 1500 Lances pour Maximilien d'Autriche. Il mourut le 12 Février 1517. De ſon mariage avec *Marie de Lannoy*, ſortirent:

Ponthus & Antoine, par leſquels la Maiſon ſe partagea en deux branches principales. La branche d'Antoine, biſayeul du Marquis, créé en Octobre 1672, porte: *vairé or & azur, au franc quartier de ſable, chargé d'une épée d'argent, la garde & la poignée d'or, la pointe en bas.*

Ponthus, Chevalier, Seigneur d'Assignies, épouſa, *Sainete Pinchon*, dont le fils aîné:

Jacques, Sire d'Assignies, teſta le 12 Janvier 1603, & laiſſa de *Catherine de la Wacquerie*:

François, Sire d'Assignies, qui teſta le 2 Septembre 1634. Il eut d'*Antoinette de Boſquet*:

Jean, IV^e du nom, Seigneur d'Assignies, de la Tourelle, &c., marié à *Marie-Françoiſe le Blanc*. Il en eut:

Alexandre-Charles, Sire d'Assignies & de Bertoul, Baron de Bailleul, qui, de ſa ſeconde femme *Louiſe de la Hamaïde*, laiſſa:

Eustache-Eugène, Seigneur d'Assignies, &c., marié le 10 Novembre 1718, à *Marie-Anne-Joſèphe de Saluces-Bernenicourt*. De ce mariage ſont ſortis:

1. Joseph-Alexandre, Baron d'Assignies & de Bailleul, Sire de Bertoul, marié 1° en Mars 1753, avec *Anne-Marie-Joſèphe-Aldegonde de Vanderburch*, Chanoineſſe à Denain, morte le 16 Février 1759; & 2° le 10 Février 1760, à *Marie-Eléonore de Nédonchel*, née en 1739, fille de *Denis-Georges*, Vicomte de Staples;
2. Marie-Joseph-Ernest-Eugène, Abbé;
3. Antoine-François-Joseph;
4. Et Ernestine-Josèphe-Walpurge, Chanoineſſe du Chapitre de Maubeuge.

Antoine d'Assignies, frère puîné de Ponthus, fut Seigneur d'Allouaigne, Avoué de Thérouane, & créé Chevalier par Lettres-Patentes de l'Empereur Charles V, du 28 Janvier 1554; il mourut le 2 Novembre 1590, & épouſa 1° *Jeanne le Chevalier*; 2° *Jeanne le Fœutre*. Du premier lit vint:

Antoine, qui ſuit;

Et du ſecond:

Un autre Antoine, auteur des Comtes d'*Oiſi*, rapportés plus loin.

Antoine d'Assignies, II^e du nom, Seigneur d'Allouaigne, né du premier lit, fut Lieutenant-Général des hommes d'armes ès Pays-Bas, & mourut en 1614. Il avoit épouſé *Barbe d'Aufai*, Dame de Lumbres-lez-Douai, Lambrechies & Acquembronne, mère d'Oudard d'Assignies, Seigneur d'Allouai-

gne, marié à JEANNE D'ASSIGNIES, ſa parente. De ce mariage ſortit :

JEAN-BAPTISTE D'ASSIGNIES, créé *Marquis de Wendi*, par Lettres du mois d'Octobre 1676, qui épouſa *Jeanne-Cornille de Beauffermez*, fille d'*Adrien*, Baron d'Eſne, Pair héréditaire du Cambréſis. Elle fut mère, entr'autres enfans, de :

OCTAVE-EUGÈNE, Marquis d'ASSIGNIES, marié en 1685, avec *Marie-Florence de Markais*, Dame de Werguin. Il eut pour fils FRANÇOIS-EUGÈNE, Marquis d'ASSIGNIES, Seigneur de Werguin, marié le 24 Juillet 1714, à *Marie-Philippe-Albérique du Châtel*, de laquelle il a eu :

1. CHARLES-FRANÇOIS-FLORENT, Marquis D'ASSIGNIES, Avoué de Thérouane, marié, en 1740, avec *Marie-Madeleine-Joſèphe-Alexandrine de Tramecourt*, dont eſt née MARIE-FRANÇOISE-CONSTANCE-ANTOINETTE D'ASSIGNIES ;
2. FLORENT-ALBERT-FRANÇOIS, Capitaine d'Infanterie ;
3. Et MARIE-PHILIPPE-ALBÉRIQUE, reçue Chanoineſſe à Denain le 13 Septembre 1743.

BRANCHE des Comtes D'OISI.

ANTOINE D'ASSIGNIES, dit *le Jeune*, Chevalier, Seigneur de Waſnes, Nurlud, &c., fils du ſecond lit d'ANTOINE D'ASSIGNIES, Seigneur d'Allouaigne, & de *Jeanne le Fœutre*, épouſa *Anne de Tournai*, tante de *Philippe*, dont il eut :

EUSTACHE D'ASSIGNIES, Seigneur d'Hacquedorne, marié avec *Marie de Watripont*, dont vint :

JULIEN-EUSTACHE D'ASSIGNIES, Comte d'Oiſi. Son couſin *Philippe de Tournai*, Chevalier, Seigneur d'Oiſi, en faveur duquel Oiſi, Seigneurie en Artois, autrefois du Cambréſis, fut érigé en Comté en 1665, l'inſtitua, le 1er Mai 1678, pour ſon héritier univerſel, le ſubſtituant au nom & armes de Tournai. JULIEN-EUSTACHE mourut le 13 Mai 1687 & laiſſa de ſa première femme, *Françoiſe Taffin*, JEAN-EUSTACHE DE TOURNAI-D'ASSIGNIES, Comte d'Oiſi, mort le 1er Septembre 1716. Il avoit épouſé, le 26 Juin 1687, *Marguerite-Claire de Berghes-Saint-Winock*. Il en eut :

CHARLES-JOSEPH-EUGÈNE DE TOURNAI-D'ASSIGNIES, Comte d'Oiſi, Colonel d'Infanterie, Commandeur de Saint-Lazare, mort aux eaux d'Aix-la-Chapelle, à 70 ans, le 19 Juillet 1764, qui a laiſſé de ſon mariage contracté, le 9 Juillet 1719, avec *Bénigne de Maſſuau* :

1. EUSTACHE-JOSEPH, Marquis d'Oiſi, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes d'Orléans, marié le 26 Mars 1753, avec *Marie-Louiſe-Guiſlaine le Coq-de-Humbekq*.
2. GABRIEL-JOSEPH, Chevalier de Malte ;
3. Et LYDIE-BÉNIGNE, née le 28 Octobre 1740.

Les armes de TOURNAI-D'ASSIGNIES-D'OISI, ſont : *d'or, à trois lions naiſſans de gueules, armés & lampaſſés d'argent.*

Il y a deux familles d'ASSIGNIES en Berry, dont les armes ſont différentes.

ASSIGNY, dans l'Auxerrois. Suivant des preuves faites pour l'Ordre de Malte, JEAN d'ASSIGNY, Ecuyer, Sieur du Fort & de Moulin, lors de la revue & montre, le 12 Juin 1634, promit par ſerment de faire le ſervice qu'il devoit au ban & arrière-ban, avec un Archer & deux Chevaux, à cauſe de ſes Seigneuries de Moulin & de Pont. Il rendit foi & hommage en 1538, pour la moitié des Fiefs, Terres & Seigneuries du Pont-Marquis, du Rond, de Moulin, de la Terre de Guerrins, des Pichons & des Agnons, ſitués dans la Paroiſſe de Moulin, enſemble de la totalité de Foreſt, Paroiſſe de Leuvigny, mouvants de *Françoiſe d'Anjou*, Comteſſe de Dammartin, à cauſe de ſa Baronie & Groſſe-Tour de Toucy, biens que lui avoit apportés *Pérette le Chantier*, ſon épouſe, fille & héritière de *Guillaume le Chantier*. Il en eut :

ARTUS D'ASSIGNY, Sieur du Fort, Capitaine, Gouverneur de l'Auxerrois, qui eut, par un Brevet du Roi, du 18 Mars 1554, la Charge & conduite de 300 hommes François pour le Piémont. Le Roi CHARLES IX écrivit à ARTUS D'ASSIGNY, dit *le Capitaine Fort*, pour arrêter le Sieur de la Borde, porteur de Commiſſions pour lever des Soldats, au nom du parti aſſemblé à Orléans, & même d'employer main-forte pour diſſiper l'aſſemblée. Il eut :

GUILLAUME D'ASSIGNY, dit *la Motte*, Ecuyer Seigneur du Fort & du Pont-Marquis, qui eut une Commiſſion du 13 Septembre 1578, de FRANÇOIS, fils de FRANCE, Duc d'Anjou & d'Alençon, de mettre ſur pied une Compagnie de 100 Arquebuſiers, pour la défenſe de la liberté des Pays-Bas. Il rendit hommage le 25 Juin 1611, pour la Seigneurie du Fort-d'Aſſigny, dit *la Motte*, au Cardinal de *Joyeuſe*, comme tuteur & curateur de la Ducheſſe

de Montpenſier. Il épouſa, par contrat paſſé le 29 Mars 1580, *Louiſe le Bourgoin*, fille de *Gabriel*, Seigneur de Faulen, Chamleverier, & Graiſſigny, & de *Louiſe du Guilly*. *Louiſe le Bourgoin*, après la mort de ſon mari, obtint, par Sentence de l'Election de Gien, du 1er Juillet 1634, de jouir des priviléges attribués à la Nobleſſe. Leurs enfans furent:

1. Louis ou Loup, qui ſuit;
2. Et Françoise, femme de *Jean-Baptiſte de Melun*, dont il paraît qu'il y a eu des enfans.

Louis, ou Loup d'Assigny, Ecuyer, Sieur du Pont-Marquis, épouſa, par contrat du 12 Octobre 1613, *Edme de la Grange-d'Arquien*, fille de Meſſire de *la Grange*, Chevalier, Seigneur d'Arquien. De ce mariage naquit:

Antoine d'Assigny, Chevalier, Seigneur du Pont-Marquis, de Moulin-Foreſt, Châtres, & autres lieux, Capitaine des Chevaux-Légers, par commiſſion de 1651, rendit foi & hommage en 1654 de ſes Terres & Seigneuries de Châtres au Maréchal de la Motte-Houdancourt, comme relevant du Marquiſat de Toucy. Il fut pourvu, le 30 Janvier 1658, de la Charge de l'un des Gentilshommes de la Chambre du Roi, & eut ordre de MM. les Maréchaux de France, le 24 Juin, 1671, de terminer les différends ſurvenus entre les Sieurs de la Grange & d'Arquien, Gentilshommes du Bailliage d'Auxerre. Il épouſa, par contrat du 26 Mars 1656, *Lucrèce d'Ouette*, ſœur de Meſſire *François d'Ouette*, Chevalier, Seigneur de Saint-Valerien de Rieux, &c. Enſeigne aux Gardes du Roi, de *Louis-Octave-Pierre*, & d'*Anne d'Ouette*, dont:

Louis-Achille d'Assigny, Chevalier, Seigneur du Pont-Marquis, de Moulin, &c. Il s'eſt marié, par contrat paſſé, le 19 Septembre 1686, pardevant *Mouffle* & ſon Confrère, Notaires à Paris, avec *Edmée-Geneviève de Louvier*. Il en a eu:

Jean-Baptiste d'Assigny, Chevalier, Seigneur du Pont-Marquis, de Moulin, &c., né le 8 Avril 1707, & baptiſé le 2 Février 1708. Il n'a qu'une fille mariée au Comte de *Campigny*, ſon couſin germain, Mouſquetaire du Roi de la ſeconde Compagnie.

Les armes: *d'hermines, au chef de gueules, chargé d'une faſce vivrée d'or.*

ASSONLEVILLE: *écartelé aux* 1 *&* 4 *d'argent, à une faſce de ſable, chargée de trois étoiles d'or; aux* 2 *&* 3 *d'azur, à trois étoiles d'or, poſées* 2 *&* 1.

ASSYE, Ecuyer, Sieur du Buiſſon, Marquis d'Aſſye, ancienne Nobleſſe, employée dans la recherche de 1666; Election de Mortagne, Généralité d'Alençon, en Normandie, qui porte: *d'argent, à deux lions paſſans de ſable, poſés l'un ſur l'autre.*

* ASTARAC, Pays, avec titre de Comté en Gaſcogne. Le premier de ces Comtes eſt *Arnaud Garcie*, troisième fils de *Garcie-Sanchès-le-Courbé*, Duc de Gaſcogne, qui eut en partage le Comté d'*Aſtarac*.

Jean III, vingt-cinquième Comte d'Astarac, mort en 1503 ou 1504, ne laiſſa que trois filles, l'aînée, Marthe ou Mathe, lui ſuccéda au Comté d'Aſtarac qu'elle porta à *Gaſton de Foix*, IIIe du nom, ſon mari. Elle mourut en 1551; on prétend que le Comte *de Foix* vendit le Comté d'Aſtarac à Henri d'Albret, Roi de Navarre, & l'on ajoute qu'en la perſonne de Gaston finirent les Comtes d'Astarac. Cette opinion peut être vraie à certains égards, c'eſt-à-dire par rapport à la vente de quelques droits ſeigneuriaux, mais elle ne l'eſt pas en ce qui concerne la ſucceſſion des Comtes d'Astarac.

Frédéric de Foix, fils de *Gaſton III*, & de Marthe d'Astarac, fut *Comte d'Aſtarac*, & mourut en 1571. Il eut pour ſucceſſeur son fils:

Henri de Foix, mort en 1573, dont la fille *Marguerite de Foix*, morte en 1593, porta le Comté d'Aſtarac à ſon mari *Louis de Nogaret*, Duc d'Epernon.

Bernard de Nogaret, Duc d'Epernon, fils de *Louis*, fut Comte d'Aſtarac, & mourut en 1661. Ses biens ayant été ſaiſis réellement, le Comté d'Aſtarac fut adjugé, par décret, à *Gaſton-Jean-Baptiſte*, Duc de *Roquelaure*.

Son fils *Antoine-Gaſton-Jean-Baptiſte*, Duc de *Roquelaure*, Maréchal de France, fut également Comte d'Aſtarac. Il laiſſa deux filles, la Ducheſſe de *Rohan* & la Princeſſe de *Pons*, qui ont hérité du Comté d'Aſtarac. Voyez ROQUELAURE.

ASTARAC, en Guyenne: *écartelé d'or et de gueules.*

ASTEN: *de gueules, à trois chevrons d'azur, engrêlés d'argent, poſés l'un ſur l'autre.*

ASTER, Vicomté dans le Comté de Bigorre. C'étoit anciennement la réſidence des Vicomtes de Bigorre, qui relevoient des Comtes de ce nom. Ces Vicomtes poſſédoient la Vallée de Bagnères & celle de Campan, où coule la rivière d'Adour.

SANCHÈS D'ASTER étoit Vicomte du Comté de Bigorre vers l'an 1050.

AGNÈS D'ASTER, fille & héritière d'AUGERIUS, quatrième Vicomte du Comté de Bigorre, épouſa *Sanchès-Garcie d'Aure*, fils du Seigneur de la Vallée de ce nom. JEAN, IIIe du nom, Vicomte du Comté de Bigorre & Vicomte d'Aſter, laiſſa héritière ſa fille ANNE, qui épouſa *Sanchès-Garcie d'Aure*, le même qui fut tué en 1458.

Antoine d'Aure, Ier du nom, dit de *Gramont*, à cauſe de ſa mère, *Claire de Gramont*, héritière de cette Maiſon, fut le dix-neuvième Vicomte du Comté de Bigorre & Vicomte d'Aſter. *Antoine d'Aure*, IIe du nom, ſon petit-fils, Comte de Gramont, eſt le vingt-unième Vicomte du Comté de Bigorre & Vicomte d'Aſter. Son arrière-petit-fils, *Louis-Antoine-Armand d'Aure de Gramont*, vingt-cinquième Vicomte du Comté de Bigorre & Vicomte d'Aſter, eut pour ſucceſſeur ſon frère *Louis*, dont eſt né: *Antoine-Antonin*, Duc de Gramont, vingt-ſeptième Vicomte du Comté de Bigorre & Vicomte d'Aſter. Voyez GRAMONT.

ASTERAL: *d'azur, à cinq beſans d'or, poſés en ſautoir.*

ASTEVANT, en Provence: *de gueules, à l'aigle d'or.*

ASTIE: *de gueules, à la croix d'argent.*

ASTIER, famille de Provence, annoblie par une charge de Tréſorier de France en la Généralité de Provence, dont fut pourvu, le 15 Mars 1741, JEAN ASTIER, marié en 1709 à *Anne-Urſule de Meyfredi*, de laquelle il a eu:

1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit;
2. JEAN-BAPTISTE, Docteur de Sorbonne;
3. ANNE-URSULE, mariée à *Elzéar de Barcillon*, Seigneur de Cuebris & de Courmes;
4. JEANNE, Religieuſe Urſuline au Monaſtère d'Aups;
5. Et MARGUERITE.

JEAN-FRANÇOIS D'ASTIER a été pourvu de l'Office de ſon père le 6 Mars 1746. Il s'eſt marié, par contrat du 23 Avril 1752, avec *Madeleine-Jeanne-Catherine de Rubuis*, des Seigneurs de Roquefort & de Toren, de laquelle il a poſtérité.

Les armes: *d'argent, à l'arbre de ſinople, iſſant d'une terraſſe de même, au chef d'azur, chargé d'un ſoleil accoſté de deux étoiles, le tout d'or.*

ASTON: *de ſable, enté en pointe d'argent.*

ASTORG ou ASTORGUE. Cette famille, une des plus anciennes de l'Auvergne, tient par ſes alliances, à celles qui ſont les plus diſtinguées, tant de cette Province que des circonvoiſines. MARGUERITE D'ASTORG épouſa, dans le XVIe ſiècle, *Antoine d'Eſpie*, Capitoul de Toulouſe, d'une ancienne Nobleſſe du Languedoc; & GASPARDE D'ASTORG, fut mariée, le 3 Avril 1659, à *Gilbert Dupeyroux*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Hilaire & de Saint-Maurice, de la branche établie en Auvergne. La famille d'ASTORG a auſſi eu des alliances avec les Maiſons du *Chaſteigner*, originaire du Poitou, de *Montmorin*, de *Mayet* & autres, comme on le verra ci-après, & a fourni pluſieurs ſujets tant au Chapitre des Chanoines, Comtes de Brioude, qu'à celui de Saint-Amable.

La tradition de cette famille eſt qu'elle ſort d'Eſpagne, qu'elle a demeuré près d'un ſiècle à Milan, & qu'elle a paſſé dans le Languedoc, la Guyenne & l'Auvergne, dans le XIIe ſiècle; mais elle a eu le malheur de perdre la plus grande partie de ſes titres, dans l'incendie arrivé au Château de Mirmont, le Dimanche 9 Juillet 1752, où *Philibert des Combes*, Chevalier, Seigneur & Vicomte de Mirmont, époux de MARIE ASTORGUE, périt lui-même, en faiſant d'inutiles efforts pour ſauver ſes titres & papiers, & ceux de la Maiſon d'ASTORG qui y étoient en dépôt, pendant l'abſence de JACQUES D'ASTORG, frère de JEANNE & MARIE, lequel étoit au ſervice, & Officier dans le Régiment de Noailles. Cette perte eſt conſtatée par Procès-verbal & informations du Bailli de Mirmont, du 12 du même mois de Juillet, dont expédition fut donnée en bonne & due forme.

Des titres échappés aux flammes & retrouvés dans les Maiſons de *Sarrazin* & autres, auxquelles celle d'ASTORG eſt alliée, le plus ancien eſt le contrat de mariage d'ANNE D'ASTORG, fille de noble homme HUGUES D'ASTORG,

Ecuyer, Seigneur de Montiroy, avec *Bertrand de Mayet*, Ecuyer, Seigneur de la Villatelle, du 28 Mai 1475, paſſé pardevant *Guillaume Rouſſelet*, Secrétaire, tenant le ſceau de *très-excellent Prince Monſeigneur* JEAN, Duc de Bourbonnois & d'Auvergne, Pair & Chambrier de France, en préſence de noble homme *Jean du Monteil*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, *Claude Salon*, Ecuyer, & *Jean de la Roche*, dit *de Mongenay*, Ecuyer. Mais vu la perte ci-deſſus mentionnée, nous ne pouvons remonter la filiation qu'à :

I. PIERRE D'ASTORG, Ecuyer, Seigneur de Montifaut, du Tillet & de Châtel-Guyon, qui épouſa *Marie de Monteil*, au nom de laquelle il donna aveu & dénombrement de ce domaine du Monteil, ſitué au Diocèſe de Clermont, le 7 Juillet 1539, à *François de la Roche*, Seigneur & Baron de Châteauneuf. Il eut de ſon mariage :

II. GASPARD D'ASTORG, Ecuyer, Seigneur de Montifaut, qui épouſa, contrat reçu par *Chapon*, Notaire à Montferrand, le 25 Février 1545, *Françoiſe de la Bourderie*, dont :

III. MICHEL D'ASTORG, Ecuyer, Seigneur de la Feuillade, marié (acte reçu par *Dupré*, Notaire à Saint-Avi) le 1er Octobre 1584, à *Antoinette de Jarrie*, dite *de Clairvaux*, fille de noble *Gilbert de Jarrie*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aubin & de Saint-Avi, dans la Marche, au Diocèſe de Limoges, & de *Claude de Montmorin*. *Antoinette de Jarrie*, devenue veuve, paſſa une obligation le 6 Février 1611, laquelle fut acquittée par FRANÇOIS, ſon fils, qui ſuit. Cet acte fut reçu par *Rongier*, Notaire à Saint-Georges de Mons, & elle fit créer un curateur à ſon fils, dans la Sénéchauſſée d'Auvergne, le 4 Décembre 1603.

IV. FRANÇOIS D'ASTORG, Ecuyer, Seigneur de la Feuillade, au Diocèſe de Clermont, épouſa, accord reçu par *Dupré*, Notaire à Mirmont, le 15 Octobre 1612, *Amable de Neuville*, fille de *François de Neuville*, Ecuyer, Seigneur du Poirier, & de *Jeanne de Saint-Julien*. De ce mariage vint :

V. AMABLE D'ASTORG, Ecuyer, Seigneur de Chaludet & de la Feuillade, qui obtint des Lettres Royaux au mois de Novembre 1665, comme héritier d'*Amable de Neuville*, ſa mère; & le 6 Juin 1668, un Jugement de M. *de Fortia*, Intendant en Auvergne, par lequel il lui donne acte de la repréſentation qu'il a faite de ſes titres pour la juſtification de ſa nobleſſe, conformément à la Déclaration de Sa Majeſté. Il rendit hommage au Roi à Riom, au Bureau des Domaines de la Généralité d'Auvergne, le 1er Juillet 1669, de ſa Seigneurie de Chaludet; & il ſe trouva au ban & arrière-ban de la Nobleſſe d'Auvergne, convoqué conformément à la Déclaration du Roi du 9 Août 1674. Il avoit épouſé, contrat reçu par *Fougerol*, Notaire au Croc, le 26 Avril 1654, *Antoinette de Saintan*, de laquelle il eut :

VI. JEAN D'ASTORG, Ecuyer, Seigneur de Chaludet, qui, par accord du 17 Février 1669, reçu par *Grandſeigne*, Notaire à la Celle, au Bailliage du Croc, en Auvergne, épouſa *Gilberte d'Anglard*, fille de feu *Henri*, Ecuyer, Seigneur de Laſcos, & de *Jeanne de Servière*. Il rendit hommage à Riom, au nom de ſon épouſe, le 1er Juillet 1669, de la Seigneurie de *Laſcos*, mouvante du Roi. Sa veuve, qu'il fit tutrice de ſes enfans, par ſon teſtament, rendit auſſi, en 1685, au Bureau des Domaines & Finances de Riom, hommage & dénombrement de cette Seigneurie. Leurs enfans furent :

1. JACQUES, qui ſuit;
2. JEANNE, mariée à *Joſeph de Sarrazin*, Ecuyer, Seigneur de Bonnefond. Devenue veuve, elle fit paſſer un acte de tutelle de ſes enfans mineurs, devant le Lieutenant-Particulier en la Sénéchauſſée de Riom, le 19 Juillet 1718. Cet acte eſt ſigné *Morand*, Greffier;
3. Et MARIE, Dame de Mirmont, née & baptiſée le 4 Mars 1686, dans la Paroiſſe de Saint-Prieſt des Champs, au Diocèſe de Clermont. Elle fut reçue à Saint-Cyr, ſur ſes preuves faites & vérifiées à Paris le 2 Janvier 1698, par *Charles d'Hozier*, Généalogiſte de la Maiſon du Roi, Garde de l'*Armorial de France*; & ces preuves nous ont été communiquées en original, ſigné de *Marguerite-Suſanne du Ham-de-Crèvecœur*, lors Supérieure de la Maiſon Royale de Saint-Cyr, & d'*Anne-Claire de Boſredon*, Maîtreſſe générale des Claſſes. Elle épouſa *Philibert des Combes*, Chevalier, Seigneur & Vicomte de Mirmont, qui périt dans l'incendie de ce Château, arrivé le 9 Juillet 1752, comme il a été dit au commencement de cet article.

VII. JACQUES D'ASTORG, Ecuyer, Seigneur de Laſcos, baptiſé le 11 Janvier 1678, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment de Noailles, puis Capi-

taine d'une Compagnie d'Invalides, eut pour parrain *Jacques de Macé*, Ecuyer, Seigneur de Vesneil, & pour marraine Gasparde d'Astorg, femme de *Gilbert Dupeyroux*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Hilaire. Il épousa, contrat reçu par *Guyerret*, Notaire à Poligny en Franche-Comté, le 24 Juin 1729, *Rose-Antoinette Nicod*, dont :

1. & 2. Claude-Marie, qui suit, & Hugues-Joseph, frère jumeau, rapporté ci-après.

VIII. Claude-Marie d'Astorg, Ecuyer, Seigneur de Cluni, la Charmée, &c., baptisé le 8 Août 1730, eut pour parrain *Claude Nicod*, & pour marraine *Marie Morreau*, épouse de Messire *François-de-Sales Monnoyeur*, Lieutenant-Général au Bailliage de Poligny. Il obtint un Arrêt, en date du 23 Août 1760, de la Cour des Comptes, Aides, Domaines & Finances du Comté de Bourgogne, pour la vérification de ses titres de Noblesse, & par un autre Arrêt, du 14 Décembre 1768, du Parlement de Franche-Comté, il a été maintenu dans le droit & possession de prendre la qualité d'*Ecuyer*. Il a servi dans une des Compagnies des Mousquetaires de la Garde du Roi, & a épousé, contrat reçu par *Carron*, Notaire, le 29 Août 1760, *Marie-Françoise-Benoîte Tribillet-de-Condal*, fille de *N... Tribillet-de-Condal*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Françoise Chary*, dont sont issus :

1. Marie, né & baptisé le 5 Août 1761. Il a eu pour parrain Jacques d'Astorg, son grand-père, & pour marraine *Marie-Anne Morreau*, femme de *Joseph-François Monnoyeur*, Conseiller du Roi & Lieutenant-Général honoraire au Bailliage de Poligny ;
2. Louis-Nicolas, né le 25 Août 1765 ;
3. Et Marie-Denise, née au mois de Juin 1763.

VIII. Hugues-Joseph d'Astorg, Ecuyer, second fils de Jacques, & de *Rose-Antoinette Nicod*, baptisé le 8 Août 1730, a eu pour parrain *Claude-Hugues-Joseph Nicod*, & pour marraine Marie d'Astorg, Dame de Mirmont, sa tante paternelle. Il a d'abord été Capitaine d'Infanterie, ensuite Conseiller-Maître en la Cour des Comptes, Aides, Domaines & Finances du Comté de Bourgogne, & est aujourd'hui Gouverneur pour le Roi des Ville & Château de Poligny, dans la même Province, par provisions données à Versailles le 21 Novembre 1766, dont il a prêté serment, par commission du 20 Janvier 1767, de M. *de Maupéou*, Vice-Chancelier & Garde des Sceaux de France, entre les mains de M. *de Grosbois*, premier Président du Parlement de Besançon. Il a épousé, acte reçu par *de Balay*, Notaire à Poligny, le 23 Août 1758, *Barbe-Claudine Chevalier*, fille unique de Messire *François-Félix Chevalier*, Maître en la Cour des Comptes, Aides, Domaines & Finances du Comté de Bourgogne, & de *Catherine-Protade Dunod-de-Charnage*, dont :

Jacques-Pierre-Protade d'Astorg, Ecuyer, baptisé dans l'Eglise Collégiale & Paroissiale de Saint-Hippolyte de Poligny, le 1er Août 1759. Il a eu pour parrain Jacques d'Astorg, son ayeul paternel, & pour marraine *Thérèse-Catherine-Protade Dunod-de-Charnage*, son ayeule maternelle.

(La filiation de ces degrés a été dressée sur titres originaux communiqués.)

Les armes : *de sable, à un faucon d'argent, longé & grilleté d'or, posé sur une main gantée aussi d'or, & accompagné en chef de deux fleurs-de-lys d'argent, & en pointe d'une demi-fleur-de-lys de même, mouvante de l'extrêmité du flanc dextre de l'écu*. Ces armes sont des signes distinctifs de la haute & ancienne Noblesse, & en voici la preuve. C'est que (comme on le voit dans les *Essais historiques sur Paris*, tom. V, p. 2) anciennement les Princes & les personnes distinguées par leur naissance, alloient partout, même à l'Eglise, *l'Oiseau sur le poing*. C'étoit une marque de prééminence & de noblesse. Le Trésorier de la Cathédrale de Nevers a le droit d'assister au chœur botté, éperonné, l'épée au côté & l'oiseau sur le poing, & de mettre pour timbre au-dessus de l'écu de ses armoiries *l'épée & l'oiseau*.

♱ ASTORG (d'), Maison dont la noblesse se perpétue dans les siècles les plus reculés, & qui, dès le milieu du XIe, étoit divisée en plusieurs branches qui florissoient en même tems dans le Rouergue, le Languedoc, le Limousin & le Quercy.

Les Seigneurs d'Astorg sont qualifiés dans les titres les plus anciens de nobles & puissans Seigneurs, de Messires, Messeigneurs, de Chevaliers, Damoiseaux & d'Ecuyers. Leur nom se trouve indifféremment écrit d'Astorg, d'Austorg, d'Astorc dans les actes françois & vulgaires ; & dans les titres latins, Astorgii Austorgii & de Astorgii.

On eſt certain que la Maiſon D'ASTORG, en s'établiſſant en France, a commencé en Quercy & en Limouſin, où elle poſſédoit de grands biens. Son ancienneté, le rang diſtingué qu'elle a toujours tenu, l'étendue de ſes poſſeſſions, ſes emplois, ſes ſervices militaires & ſes grandes alliances, par leſquelles elle a l'honneur & l'avantage de tenir à la *Maiſon Royale*, & à celles de *Toulouſe*, d'*Aure*, de *Foix*, de *Comminges*, d'*Eſpagne*, de *Noailles*, de *Labaſteus*, de *Mauléon*, de *Lomagne-Terride*, de *Sarlabons*, de *Monteſquiou*, de *Gramont*, de *Pardaillan*, d'*Antin*, de *Leberon*, d'*Ambres*, de *Miran*, de *Boufflers-Remiencourt*, de *Galard du Bouzet*, de *Roquepine*, de *Montbéraut*, & à la principale Nobleſſe de Gaſcogne, l'égalent aux Maiſons les plus conſidérables du Royaume.

Les preuves de M. D'ASTORG, frère du Marquis de *Roquepine*, remontent & englobent celles qui ſont venues de Malte; nous ne tirons de celles-ci d'autres éclairciſſemens que la femme de JEAN D'ASTORG étoit de la Maiſon de *Montclar*, & deſcendoit par mâle des Comtes de Toulouſe, comme il eſt dit dans les preuves de Malte, faites en faveur de JEAN-FRANÇOIS D'ASTORG de Ségreville, reçues en 1571.

On voit par les *Hiſtoire des Comtes de Toulouſe*, de Catel & de la Faille, que PIERRE D'ASTORG, chef de la première branche rapportée ci-après, Capitoul d'épée de Toulouſe en 1392, eſt préſumé fils d'ADHÉMAR ASTORG, Capitoul de Toulouſe en 1337; que celui-ci eſt préſumé fils d'un autre ADHÉMAR ASTORG, auſſi Capitoul de Toulouſe en 1292, 1304 & 1314.

Une branche de cette Maiſon, dès le XII^e^ ſiècle, ſous le nom de *Orliac*, poſſédoit, en 1230, outre la Terre d'*Orliac*, les villes de Tignières, Séveirac, la moitié de Cantoën, Greiſſac, & la moitié de Bénavente, dans le Diocèſe de Rodez, avec leurs appartenances. Cela ſe prouve par un hommage rendu au Comte de Toulouſe par un ASTORG d'*Orliac*, en préſence du Vicomte de Turenne, de *Roger de Comminges*, Comte de Palhars, de *Geoffroy* de *Châteauneuf*, & de *Durand de Montault*, frères dudit ASTORG. Ce Seigneur ASTORG d'*Orliac*, ou *Orlhac*, fut taxé par le Roi Philippe-Auguſte en 1304. Il eſt cité dans Veiſſet ſous le nom d'*Aurillac*. C'eſt une faute; il doit être appelé *Orliac*, ou *Orlhac*, comme il eſt dans Catel, 100 ans auparavant, au nombre des Seigneurs qui ſignèrent au contrat de mariage de la Comteſſe de Montpellier & du Roi d'Aragon. Ce Seigneur eſt taxé 25 hommes d'armes. Le Seigneur de *Séverac*, qui vraiſemblablement étoit ſon fils, autant; ce qui ſuppoſe qu'ils étoient très-grands Seigneurs, puiſque les Comtes d'Armagnac, de Foix & de Comminges n'étoient taxés que 80 hommes d'armes.

Une branche D'ASTORG de Nouillac tomba en quenouille dans ce ſiècle-là & elle paſſa dans la Maiſon de Noailles. Il y avoit une autre branche à Lunatz, dont les Seigneurs ont fait des donations à l'Abbaye de Grandſelve en 1156, 1181, 1195; & en 1233, ils étoient Seigneurs de Lunatz d'ancienneté, puiſque le père de celui-ci l'étoit; ce qui ſe prouve par une ſentence arbitrale rendue au ſujet du château de Brucha, le 14 des Calendes d'Octobre 1156, tréſor des chartres du Château de Foix.

Il y a eu un Abbé de Saint-Théodard, aujourd'hui Montauban, du nom d'ASTORG, en 1303. On ne ſait ſi c'eſt de ſon tems qu'on aurait acheté la Terre de Montbartier (dont une branche de cette Maiſon porte encore le nom aujourd'hui & qui vient de s'éteindre dans la Maiſon de *Cortiſſon*, comme on le verra ci-après), ou ſi la poſſeſſion de cette Terre par ſes parens n'auroit point aidé à ſon élection.

La branche D'ASTORG de *Peyre* étoit établie dès & avant 1062, ce qui eſt prouvé par une fondation faite en 1062, par ALDEBERT D'ASTORG de *Peyre*, Evêque de Mende, qui fonda un Monaſtère, où tous les D'ASTORG parens ſignèrent; ce qui les fait préſumer puiſſans Seigneurs dans ce tems-là. Cette branche, tombée en quenouille, eſt fondue dans la Maiſon de *Cardaillac*.

En 1303, un autre *Aldebert de Peyre*, Evêque du Vivier, & *Louis de Séverac*, tous deux D'ASTORG, aſſiſtèrent avec le Roi à la création du Parlement de Toulouſe. Cela prouve qu'ils étoient grands Seigneurs. L'Evêque étoit aſſis le ſecond à la gauche du Roi, & il étoit de la branche D'ASTORG de *Peyre*, il mourut au mois de Juillet 1306; & *Louis de Séverac* étoit aſſis le cinquième à la droite du Roi.

Une autre branche D'ASTORG paroît ſous le nom de *Privencheriac*, qui ſubſiſtoit en

1095, comme on le voit par une donation faite en ladite année, en faveur de l'Abbaye de Saint-Victor de Marſeille, par BERNARD D'ASTORG, Evêque de Lodève, & ſon frère.

Tout ce qui vient d'être ci-devant dit eſt prouvé par les titres & notes citées ci-après, tirées de différens auteurs dans la bibliothèque, Archives du Roi à Rodez, au Château de Foix, à l'Abbaye de Grandſelve, à l'Hôtel-de-Ville, aux Archives du chapitre de Montauban, &c.

Articles préſentés aux Conſeillers & Commiſſaires du Roi par les Comtes, Vicomtes, Barons, & nobles Sénéchauſſées de Toulouſe, Carcaſſonne, Rodez, Beaucaire & Cahors, pour faire voir qu'ils ſont en droit & poſſeſſion depuis long-tems d'aliéner & tranſporter de leur propre autorité, & ſans permiſſion du Roi, par quel titre que ce ſoit, tant en faveur des Egliſes, &c., toutes leurs terres & autres fiefs militaires, & lui créer des Notaires, où ils ont juridiction, haute, moyenne & baſſe, &c. Archives du Roi à Rhodez. Acte paſſé par *Gerald de Luſenſon* AUSTORG, le mercredi après la fête de Saint Pierre-aux-Liens, 1295, Archives id.

Donation en 1233, Archives de l'Abbaye de Grandſelve, Ordre de Cîteaux; autre donation faite par AUSTORGA & *Caheremus*, ſon mari, au mois de Mai 1181, Archives id. Confirmation faite par AUSTORGIA, &c., du mois de Juin 1195. Archives id. Lettre D'ASTORG de *Cardalhac*, du 11 Octobre 1491. Archives de l'Hôtel-de-Ville de Montauban. Statuts faits par AUSTORG, Abbé du Monaſtère de Montauban, Archives du chapitre dudit lieu, du mois de Novembre 1303. Révocation faite par AUSTORG, Abbé de Saint-Théodart de Montauban, 1306. Reſtitution faite de dixmes à Montauban, par AUSTORG, Abbé, 1306, mêmes Archives.

Fondation d'un anniverſaire, Archives de l'Egliſe de Mende, 1109. Aſſemblée des Etats tenue à Montpellier, où il s'eſt trouvé un ASTORG de *Peyre* en 1303. Convocation de la principale Nobleſſe de la Provence & du Languedoc en 1304. Ceinture militaire donnée ſous Philippe-le-Bel à un ASTORG, en 1294. *Hiſtoire du Languedoc.*

Le Roi Jean donna des Lettres de rémiſſion au mois de Juillet 1363, en faveur de *Raymond de Peyre*, reg. 14 de la Sénéchauſſée de Nîmes. Gratification donnée par le Duc d'Anjou à ASTORG, Sieur de *Peyre*, le 16 Mars 1377, *Hiſtoire générale du Languedoc.* Aſſemblée des trois Etats au mois de Juillet 1379, 19 Février 1414 & 1415. *Hector de Peyre* aſſiſta aux Etats de Lavaur, en 1555; il aſſiſta auſſi à l'aſſemblée des Etats de Montpellier en 1558, Archives de la même ville. Les Barons de *Peyre* aſſiſtèrent aux Etats de Pezenas en 1596, 1599 & 1625, Archives id. Le Baron *de Peyre*, Commandant les Religionnaires en Gévaudan en 1562, & Gouverneur.

Donation faite à l'Egliſe Saint Victor, à Marſeille, l'an 1095, par un ASTORG, Archives dudit lieu. On voit par les notes rapportées ci-deſſus, que toutes les branches de cette Maiſon étoient nobles bien avant le X^e^ ſiècle.

Mais depuis long-tems elle ſubſiſte en trois branches principales, ſavoir: celle des Seigneurs Marquis de *Montbartier*, Vicomte de Larbouſt, & celle des Seigneurs Comtes d'*Aubarède*, Marquis de *Roquepine*, qui a produit des Chevaliers de Malte, pluſieurs Officiers-Généraux & Commandans de Places; la troiſième eſt celle des Seigneurs Barons de *Montegut*, en Armagnac.

BERNARD D'ASTORG, Chevalier, étoit du nombre des Gentilshommes du parage du Comté de Toulouſe, qui devoient ſe croiſer, & paſſer dans la Terre-Sainte pour combattre les Infidèles. Il eſt nommé dans les Lettres adreſſées à ce ſujet à l'Archidiacre de l'Egliſe d'Ayen en 1250.

PIERRE D'ASTORG, Chevalier, donna des lois & des privilèges aux habitans du lieu de Noaillac, en Limouſin, en 1268. Il eut entre autres enfans:

DOUCETTE D'ASTORG, qui, vers 1280, porta en mariage à *Elie*, Seigneur de *Noailles*, auteur des Ducs de *Noailles* & d'*Ayen* d'aujourd'hui, la Terre de Noaillac, qui lui fut donnée pour ſa dot. Elle étoit veuve, & tutrice de *Guillaume de Noailles*, ſon fils, en 1290, qu'elle déclara, par acte public, être contente & ſatisfaite des teſtamens de ſon mari, de ſon père & de ſes frères.

ADHÉMAR D'ASTORG, Chevalier, fut Capitaine de Saint-Etienne de Toulouſe en 1298, 1304 & 1314, tems auquel les *Toulouſe*, les *Comminges*, les *la Barth*, les *Deſpagne*, les *Daure*, & les plus grands Seigneurs aſpiroient & tenoient à honneur d'occuper cette place. Il fut auſſi Capitoul d'épée en 1337, comme nous l'avons déjà dit plus haut. Dans

le même tems Guillaume d'Astorg, Chevalier, ſervoit dans les guerres de Gaſcogne. Il eſt compris dans une montre d'hommes d'armes avec pluſieurs Barons & Chevaliers de la Sénéchauſſée de Toulouſe, de 1339.

La Maiſon d'Astorg de Montbartier poſſédoit anciennement des fiefs, des cenſives, & le droit de lods dans une grande partie de la ville de Toulouſe, & avoit la Seigneurie de la rue d'*Aſtorg*, à laquelle elle a donné le nom, qu'elle a toujours conſervé, malgré qu'elle ait perdu la plus grande partie de ſes droits & fiefs, par le pillage & ſaccagement des maiſons & châteaux d'Antoine d'Astorg, Seigneur de Montbartier, en haine de ce qu'il tenoit le parti du Roi durant les troubles de la ligue, comme il eſt juſtifié par des Lettres-Patentes de Sa Majeſté, du 24 Février 1571, qui ordonnèrent qu'il ſeroit réintégré dans ſes maiſons, châteaux, terres libres & papiers qui lui auroient été enlevés & pillés par les Ligueurs. Attendu les guerres, les incendies & les malheurs des tems, on ne peut remonter la généalogie de cette ancienne Maiſon par filiation ſuivie, conſtatée par titres authentiques, qu'à:

I. Pierre d'Astorg, Chevalier, Seigneur de Segreville & de Montbartier, né vers 1360, qui fut Capitoul d'épée de Toulouſe en 1392, 1398, 1399, 1406, 1415 & 1427, tems auquel il falloit être Gentilhomme pour occuper cette place. Il rendit hommage de ſa Terre de Montbartier le 27 Mars 1400. Il étoit Echanſon du Roi en 1405, qu'il reçut commiſſion de Sa Majeſté pour faire ſaiſir & mettre ſous ſa main les terres, châteaux & revenus de l'Archevêché de Toulouſe, qui étoit en diſpute entre Vital de Caſtelmoron & Pierre, Evêque de Saint-Pons, tous deux nommés à cette place; paroît dans pluſieurs actes avec la qualité de haut & puiſſant Seigneur, de Chevalier, de Damoiſeau & d'Ecuyer, & teſta le 11 Mai 1435. Il avoit épouſé 1° *Jeanne de Caſtelmoron*, fille du Seigneur de Caſtelmoron & ſœur de Vital de Caſtelmoron, Archevêque de Toulouſe, laquelle mourut ſans enfans, après avoir fait ſon teſtament en faveur de ſon mari, le 21 Septembre 1420, devant *la Rue*, Notaire; & 2° vers 1428, *Firmande de Rabaſtens*, fille de *Pierre-Raymond*, Chevalier, Seigneur de Paulin & de Campagne, Sénéchal de Toulouſe, & de *Maſcarole de Mauléon*, Dame de Mezens. Il eut pour fils unique:

II. Jean d'Astorg, Chevalier, Seigneur de Montbartier, de Segreville, Eſcaupont, Pechabon, &c., inſtitué héritier par le teſtament de ſon père; il étoit encore ſous la tutelle de *Firmande de Rabaſtens*, ſa mère, le 29 Juin 1452, qu'elle donna en cette qualité quittance de lods, & reçut des reconnoiſſances féodales de la part de quelques emphitéotes du lieu de Montbartier, au nom de ſon fils pupille. Il fut Capitoul d'épée en 1462, & eut l'honneur, étant à la tête de la Nobleſſe, de préſenter les clefs de la ville de Toulouſe au Roi Louis XI, qui y fit ſon entrée en revenant du Rouſſillon, le 10 Décembre 1462. Ce Prince les lui rendit avec bonté, en lui diſant: *Nous vous les recommandons & gardez-les;* il rendit hommage pour les Terres de Montbartier & d'Eſcaupont, en 1464, acquitta pluſieurs legs faits par ſon père, exerçoit encore la charge de Capitoul de Toulouſe en 1488 & 1496, & vivoit encore le 1er Mars 1506. Il avoit épouſé *Anne de Montclar*, fille d'*Amalric*, Vicomte de Montclar, d'une branche cadette des Comtes de *Toulouſe*, deſcendant de *Raymond*, Comte de *Toulouſe* & de *Conſtance de France*, fille de Louis-le-Gros & veuve du Roi d'Ecoſſe. Ses enfans furent:

1. Antoine, qui ſuit;
2. Jean d'Astorg, auteur des Seigneurs de *Segreville*, lequel, de *Marguerite de Beaufort*, eut pour fils:

   Jean d'Astorg, Seigneur de Segreville, marié à *Jeanne de Loubens-Verdelle*, dont entr'autres enfans:

   Jean-François d'Astorg, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, le 28 Mai 1571;
3. Marguerite, mariée à *Jean de la Tour*, Seigneur de Puicharit;
4. Et Firmande d'Astorg, laquelle tranſigea le 1er Mars 1506 pour ſes droits légitimaires, avec Antoine, ſon frère, fondé de procuration de Jean, leur père. Elle fut mariée, par contrat de 1508, avec *Jean de Doucet*, Seigneur de Maſſaquel.

III. Antoine d'Astorg, Chevalier, Seigneur Baron de Montbartier, Eſcaupont, Niſan, Lodes, &c., rendit hommage de ſes Terres en 1540 & avoit épouſé, par diſpenſe du Pape du 10 Décembre 1505, *Marguerite Deſpagne*, ſa parente, fille de *Roger*, Seigneur, Baron de Monteſpan, & de *Jacquette de Mauléon*, Dame d'Aubiac, de laquelle il eut entr'autres enfans:

Antoine, qui ſuit;

Et Marguerite d'Astorg, mariée en 1531 à *Charles Beautat*, Seigneur, Baron de Lopiac.

IV. Antoine d'Astorg, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Montbartier, d'Eſcaupont, Niſan, Lodes, &c., Capitaine, Gouverneur & Commandant Général pour les Rois Charles IX & Henri III, dans le Diocèſe de Toulouſe, de Lavaur & de Saint-Papoul, ſe diſtingua en pluſieurs combats durant les guerres deçà & delà les Monts, & pendant les troubles de la Ligue, ſuivant les Lettres-Patentes du Roi de France du 20 Décembre 1550, par leſquelles Henri II lui accorda & lui fit don de 150 pieds d'arbres les plus beaux, à prendre dans la forêt royale de Montech, pour rebâtir ſon château de Montbartier. Le Roi de Navarre, Henri IV (depuis Roi de France), Lieutenant-Général du Royaume, reconnut ſes ſervices & ceux de ſes enfans par Lettres-Patentes des années 1571 & 1579. Il fit ſon teſtament le 27 Février 1587, & inſtitua ſon héritier en la moitié de ſes biens, Bernard d'Astorg, ſon fils du premier lit. Il avoit épouſé 1° *Jeanne de Lomagne-Terride*, fille de *Georges*, Vicomte de *Gimoès*, Seigneur de Terride & de Montclar, & de *Claude de Cardaillac de Montbrun*, & ſœur des Dames d'Aubuſſon, de Montclar & de Montlezun Saint-Lary; & 2° le 17 Avril 1553, *Gabrielle de Goyrans de Lux*, fille de M. *de Lux* & de Saint Vincent, & de *Catherine de Mauléon*. Du premier lit il eut:

1. Bernard, qui ſuit;

Et du ſecond lit :

2. Paul, tige des Seigneurs de *Lux*, rapportés ci-après;
3. Joseph, auteur de la branche des Seigneurs Comtes d'*Aubarède*, Marquis de *Roquépine*, mentionnée en ſon rang. Ces deux frères eurent par le teſtament de leur père l'autre moitié de ſes biens;
4. Antoine d'Astorg, tué auprès du Roi Henri IV, à la bataille de Coutras, le 20 Octobre 1587;
5. 6. & 7. Marie, Isabeau & Anne d'Astorg.

V. Bernard d'Astorg, Chevalier, Seigneur de Montbartier, Eſcaupont, Laude, Niſan; Vicomte de Larbouſt, &c., Capitaine de 50 hommes des ordonnances du Roi, Chevalier de ſon ordre, Gouverneur des villes de Verdun & de Mas-Garnier, teſta le 19 Août 1606. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Juillet 1555, *Iſabeau d'Aure*, fille & héritière de *Jean d'Aure*, Chevalier, Seigneur, Vicomte de Larbouſt, Baron de Cardaillac, de la branche aînée des Ducs de Gramont, Vicomtes d'Aſter, & d'*Obriette de Lortet*; elle fit ſon teſtament le 25 Décembre 1624 & eut de ſon mariage :

1. Corbeyran, qui ſuit;
2. Adrien, Capitaine d'Infanterie;
3. Obviette, mariée à *Georges*, Seigneur de *Ponteau*;
4. Anne, femme du Seigneur de *Saint-Vreiſſe*;
5. Et Isabeau d'Astorg, mariée au Seigneur *de Seris*.

VI. Corbeyran d'Astorg, Chevalier, Seigneur de Montbartier, Eſcaupont, Lodes, Niſan, Seigneur, Vicomte de Larbouſt, Baron de Cardaillac, &c., Capitaine, Gouverneur pour le Roi du Mas-Garnier, commanda l'armée du Roi à l'attaque des lignes à Leucate en 1635, après que le Sieur de Gelas d'Ambres, ſon beau-frère, qui commandoit, fut bleſſé. Il fit ſon teſtament le 15 Septembre 1663, & avoit épouſé, 1° par contrat du 1er Mars 1609, *Marguerite de la Roquebouillac*, fille de *Georges*, Seigneur de la Roquebouillac, & d'*Antoinette de Beautat*, Dame de Saint-Gery & d'Eynnier; & 2° par contrat du 17 Avril 1621, *Marguerite de Gelas*, fille de *Liſander de Gelas*, Marquis de Leberon, Baron d'Ambres, &c., Conſeiller d'Etat d'Epée, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, Maréchal de ſes Camps & Armées, & d'*Ambroiſe de Voiſins*; celle-ci fille de *François de Voiſins*, Baron d'Ambres, & d'*Anne d'Amboiſe d'Aubijoux*, elle étoit ſœur d'Hector de Gelas, Marquis de Leberon, Vicomte de Lautrec, Sénéchal de Lauraguais, Gouverneur de la ville & cité de Carcaſſonne, Lieutenant-Général, & Commandant pour le Roi en la Province de Languedoc, & de Charles-Jacques de Gelas, Evêque de Valence & Sodré. Du premier lit il eut:

1. François, qui ſuit;

Et du ſecond :

2. Autre François d'Astorg, Vicomte de Larbouſt, Meſtre-de-Camp, Colonel du Régiment de Conty, enſuite Lieutenant-Général, Commandant de la citadelle & lignes de Lauterbourg, puis de Verdun;
3. Bernard-François d'Astorg, qui épouſa Paule d'Astorg, ſa couſine, fille & héritière de Jacques d'Astorg, Seigneur, Baron de Lux, & de *Françoiſe de Lordat*;

4. Isabeau, aînée du précédent, mariée à *Céſar de Peguillam*, Seigneur de Belbeſe ;
5. Louise, alliée en 1683, à *Martin de Podenos*, Seigneur de Villepinte ;
6. Et autre Louise d'Astorg, femme du Seigneur d'*Eaux*.

VII. François d'Astorg, Chevalier, Seigneur, Baron de Montbartier, Lodes, Niſan, Vicomte de Larbouſt, Baron de Cardaillac, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épouſa par contrat du 21 Avril 1641, *Louiſe de Vicaze*, fille de *Raymond de Vicaze*, Seigneur de Caſtelnau, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Intendant des Finances de Guyenne, & de *Suſanne Dupeu*; elle teſta le 12 Février 1692, & laiſſa de ſon mariage :

1. Corbeyran, qui ſuit ;
2. Jean, Capitaine, tué au ſiège de Montauban ;
3. François, marié le 15 Février 1676, à *Jeanne du Ferere de Saluſte*, Dame du Bartas ;
4. 5. 6. 7. & 8. Marguerite, Louise, Isabeau, Françoise & Susanne d'Astorg.

VIII. Corbeyran d'Astorg, Chevalier, Seigneur, Baron de Montbartier, Beſſens, Vicomte de Larbouſt, Baron de Cardaillac, épouſa par contrat du 24 Juin 1679, *Marthe de Blazy*, dont il eut :

François, qui ſuit ;
Et Louise d'Astorg, mariée à *N. de Vic*, Seigneur de Clermont.

IX. François d'Astorg, Chevalier, Seigneur, Marquis de Montbartier, Beſſens, Vicomte de Larbouſt & Baron de Cardaillac, épouſa, par contrat de 1705, *Marthe de Savoie*, de laquelle ſont iſſus :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. François, ancien Capitaine au Régiment de la Tour-du-Pin, Chevalier de Saint-Louis ;
3. N..... dit le Chevalier d'Astorg ;
4. & 5. Marguerite & Françoise d'Astorg.

X. Pierre d'Astorg, Chevalier, Seigneur, Marquis de Montbartier, Vicomte de Larbouſt, Baron de Cardaillac, &c., a épouſé, par contrat paſſé en 1756, *N..... de Saint-Martin*, fille de *Guillaume de Saint-Martin*, Seigneur, Baron d'Aux, Auſſat & Lanefranſon, & de *Perrette de Tournemire*, dont une fille unique Mademoiſelle *de Montbartier*, mariée en 1783 à N..... Vicomte de *Fortiſſon*

BRANCHE
des Seigneurs, Barons de Lux.

V. Paul d'Astorg, Chevalier, Seigneur de Lux, deuxième fils d'Antoine d'Astorg, II^e^ du nom, Seigneur de Montbartier, &c., & de *Gabrielle de Goyrans*, ſa ſeconde femme, eut pour fils :

VI. Jacques d'Astorg, Chevalier, Seigneur, Baron de Lux, qui de *Françoiſe de Lordat*, eut pour enfans :

Jacques, qui ſuit ;
Et Paule d'Astorg, mariée à Bernard-François d'Astorg, Vicomte de Larbouſt, ſon couſin, de la branche précédente.

VII. Jacques d'Astorg, Chevalier, Seigneur de Sarramezan, mourut en 1727, ſans enfans, & en lui a fini cette branche. Il avoit épouſé, en 1708, *Iſabeau de Minut de Caſtera*, veuve de *Jean de Geſtas*, Seigneur de Montmorin.

BRANCHE
des Seigneurs, Comtes d'Aubarède, *Marquis* de Roquepine.

V. Joseph d'Astorg, Chevalier, fils puîné d'Antoine, II^e^ du nom, Seigneur de Montbartier, & de *Gabrielle de Goyrans* ſa ſeconde femme, fut Seigneur d'Aubarède en Bigorre, par la donation que lui en fit *Raymonde de Goyrans*, Dame d'Aubarède, ſa tante. Il étoit au ſervice du Roi en 1588, & épouſa, par contrat du 28 Novembre 1592, *Mirmonde de Mun de Sarlabons*, fille de *Barthélemy*, Seigneur de *Mun*, & de *Paule de la Pene*, dont :

1. Paul, qui ſuit ;
2. Alexandre, Maréchal des Camps & Armées, Lieutenant pour le Roi des iſles de Rhé & d'Oléron, & Colonel des troupes tenant garniſon à Metz, mort ſans alliance ;
3. Jean, Seigneur de Thuy, marié à *N.... du Saure du Pouy ;*
4. Gabriel, Capitaine, tué au ſervice ;
5. Bernard-Paul, Maréchal de Bataille en 1669, mort Gouverneur de Metz & pays conquis ;
6. Et Paule d'Astorg, mariée le 18 Janvier 1618, à *Geraud de Gemit*, Seigneur de Luſeau.

VI. Paul d'Astorg, Chevalier, Seigneur d'Aubarède, Avezat, Thuy, &c., Major des Villes, Souveraineté & Gouvernement de Sédan, Maréchal des Camps & Armées du Roi par Brevet du 6 Août 1652, avoit épouſé, par contrat du 31 Juillet 1629, *Gabrielle de Mauléon*, fille de *Géraud*, Baron de Barbezan, Gouverneur du Château de Fronſac, &

de *Catherine de Terſac de Montmeraut*. Il en eut:

1. Bernard, Comte d'Aubarède, d'abord Lieutenant-Colonel au Régiment de Royal-Vaiſſeau, puis Colonel d'Infanterie Françoiſe, en garniſon à Metz, Lieutenant-Général des Armées, Gouverneur de Salins, mort en 1770, ſans enfans;
2. Jacques, qui ſuit;
3. & 4. Pierre & Joseph, Capitaines, tués à la bataille de Caſſel;
5. Jean-Louis, Capitaine, tué à la bataille de Senef, le 11 Août 1674;
6. Et autre Pierre, Colonel de Dragons, appelé *le Marquis de la Salle*, Brigadier des Armées, tué au ſervice.

VII. Jacques d'Astorg, Chevalier, Seigneur, Comte d'Aubarède, Seigneur de Thuy, Mun, Goudon, Belmont, Baron de Barbazan, de Peyruſſe, &c., Capitaine au Régiment de Royal-Vaiſſeau, paſſa par les Majorités d'Ath, de Saint-Guislain & de Sédan, fut fait Brigadier des Armées en 1676, Lieutenant de Roi & Commandant des Ville & Gouvernement de Blaye; & épouſa, par contrat du 1er Février 1682, *Hilaire de Burca*, fille de *Jean-Charles*, Baron de Montcorneil & de Peyruſſe, & de *Marie-Françoiſe du Bouzet de Roquepine*, dont:

Charles, qui ſuit;

Et Bernard d'Astorg, auteur des Seigneurs, Barons de *Montégut* & de *Caſtillon*, en Armagnac, rapportés ci-après.

VIII. Charles d'Astorg, Chevalier, Comte d'Aubarède, Baron de Barbazan & de Peyruſſe, d'abord Mouſquetaire du Roi en 1699, Capitaine de Cavalerie en 1703, ſervit dans les guerres d'Eſpagne, ſe diſtingua aux batailles d'Almanza & de la Villa-Vicioſa; ſe trouva au ſecours de la ville de Jaca, étant Colonel des Milices de Gaſcogne en 1713. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Juin 1711, *Jeanne-Françoiſe de Verduzan*, fille de *Louis-Alain, Comte de Miran*, & de *Marguerite de Raymond*, dont:

Louis, qui ſuit;

Et Bernard d'Astorg, reçu Chevalier de Malte en 1728, mort Capitaine de Vaiſſeau en 1758.

IX. Louis d'Astorg, Chevalier, Comte d'Aubarède, Seigneur de la Peyre, Mun, Goudon, Vicomte de Nebouzan, Baron de Barbazan & de Peyruſſe, d'abord Capitaine au Régiment de Penthièvre, Cavalerie, ſucceſſivement Colonel des Régimens de Nivernois & Royal-Comtois, Maréchal-de-Camp en 1756, Lieutenant-Général des Armées du Roi, a ſervi avec diſtinction, s'eſt trouvé à pluſieurs ſièges & batailles en Bohême, Italie, Allemagne, à l'affaire de Dettingen en 1743, à Gênes & au Port-Mahon en 1744 & 1747, & eſt mort ſans poſtérité au mois de Septembre 1782. Il avoit épouſé, par contrat du 15 Janvier 1744, ſigné par le Roi & la Famille Royale, *Marie-Louiſe de Boufflers*, fille de *Charles-François*, Marquis de *Boufflers* & de *Remiencourt*, mort Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandant de l'Ordre de Saint-Louis, & de *Louiſe-Antoinette-Charlotte de Boufflers*.

BRANCHE
des Seigneurs, Barons de Montégut, *en Armagnac.*

VIII. Bernard d'Astorg, Chevalier, fils puîné de Jacques, Comte d'Aubarède, & d'*Hilaire de Buſca*, Colonel de l'Infanterie Françoiſe, tenant garniſon à Metz, eut pour ſon apanage la Terre de Montégut, en Armagnac. Il épouſa *Françoiſe de Magnant*, de laquelle il a laiſſé:

Jean-Charles-Catherine, qui ſuit;

Et Charles-Maurice d'Astorg, reçu Chevalier de Malte en 1752, Capitaine au Régiment Royal-Comtois, réformé.

IX. Jean-Charles-Catherine, Marquis d'Aſtorg, Chevalier, Seigneur, Baron de Montégut, de Caſtillon, de Saizan, &c., mourut au mois de Novembre 1782. Il avoit épouſé, en 1745, *Louiſe-Toinette de Galard*, fille de *Gilles*, Marquis de Galard de Teraube, & de *Victoire de Moret de Montarnat de Peyre*, dont:

1. Jean-Jacques-Marie, qui ſuit;
2. Louis, reçu Chevalier de Malte de minorité, mort jeune;
3. Marguerite-Victoire-Jeanne-Charlotte, mariée en 1764, à *Marie-Joſeph-Valentin*, Marquis de *Vic*;
4. Et Marie-Anne-Honorée d'Astorg, mariée en 1778, à *N..... de Vergès*, Seigneur de la Salle.

X. Jean-Jacques-Marie, Comte d'Astorg, Baron de Montégut, né le 11 Juin 1752, ſucceſſivement Sous-Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Noailles, en 1768, Capitaine de Cavalerie, Capitaine de Dragons au Régiment de Belzunce, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, Sous-Lieutenant des Gardes-du-Corps

du Roi, Compagnie de Luxembourg, marié le 13 Janvier 1783, par contrat ſigné du Roi & de la Famille Royale, avec *Marie-Thérèſe-Louiſe Eon de Cely*, fille de *Marie-Jérôme de Cely*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Inſpecteur-Général de ſes Troupes, & de *Marie-Jeanne Dufos de Méry*.

Les armes: *d'or, à l'aigle éployée de ſable.*

(Généalogie dreſſée ſur titres authentiques communiqués).

ASTRES, en Provence: *d'or, au griffon de gueules, à la bande d'azur brochante ſur le tout, chargée de quatre étoiles ou aſtres d'argent.*

ASTROUIN, en Provence. André d'Astrouin, natif du lieu de Figanières, fut annobli par Henri IV en 1578, en récompenſe des ſervices qu'il avoit rendus dans les armées. Les Lettres d'annobliſſement ſe trouvent dans les archives du Roi en Provence. Les deſcendans d'André ont continué de ſervir le Roi avec diſtinction. Ils ont fait quelques bonnes alliances, & furent maintenus dans leur nobleſſe par les Commiſſaires députés par le Roi pour la vérification des titres de nobleſſe le 9 Juillet 1667. Cette famille, dont on n'a pas eu les Actes juſtificatifs pour faire une filiation ſuivie, porte pour armes:

D'azur, au Lion d'or, élevant le pied dextre, appuyé ſur un tronc d'argent, vers un ſoleil ſortant de l'angle dextre; au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

ASTRUC: *contrefaſcé d'or & de gueules de ſix pièces.*

ASTUARD ou ASTOUAUD. Pluſieurs auteurs font deſcendre, ſans aucune preuve, cette famille d'Ecoſſe, & la confondent avec celle de Stuart, qui a donné des Rois à l'Angleterre. On ne trouve rien de ſemblable dans les actes & dans les titres qui font mention de cette famille. Cela n'empêche cependant pas qu'elle ne ſoit très-ancienne & des plus diſtinguées de la Provence.

I. Pons ou Poncet d'Astuard en eſt la tige. Il étoit Chancelier de Raymond, Comte de Toulouſe, à qui il rendit des ſervices ſignalés. Ce Prince l'en récompenſa par le don qu'il lui fit du Château d'Avelleron en 1230, & de celui de Mazan en 1248. Pons acquit encore la Terre de la Fare en 1246. Il mourut en 1270.

II. Guillaume-Pierre d'Astuard, ſon fils, prêta hommage en 1290, & laiſſa de *Béatrix:*

III. Pons II, Seigneur des mêmes Terres qu'avoient poſſédé ſon père & ſon ayeul, pour leſquelles il prêta hommage en 1302 & 1303. Il épouſa *Alazie de Raymond*, de laquelle il eut:

1. Pons, qui ſuit;
2. Et Isoarde, mariée avec *Iſnard de Mourmoiſon*, Chevalier, Seigneur de Modène.

IV. Pons d'Astuard, IIIe du nom, eut de ſa femme, dont on ignore le nom:

V. Astuard d'Astuard, Seigneur d'Avelleron, Mazan & la Fare, dont il prêta hommage en 1355. Il laiſſa:

VI. Pons d'Astuard, IVe du nom, qui teſta en 1446. Il avoit épouſé en 1412, *Alix de Riez*, fille & héritière de *Guillaume de Riez*, Seigneur de Montfuſon & autres Terres. Il eut pluſieurs enfans, parmi leſquels Astuard fit la branche des Seigneurs de *Mazan*, laquelle en fit pluſieurs autres éteintes; & Pons ou Poncet, qui ſuit, celle de *Murs*.

VII. Pons d'Astuard, Ve du nom, Seigneur de Murs, épouſa à Arles, *Eléonore Textoris*. Il eut de ce mariage:

VIII. Jean d'Astuard, Ier du nom, Seigneur de Murs, marié, en 1499, à *Léone de Pontevès-Bargème*, dont:

1. François, qui ſuit;
2. Et Catherine, mariée à *François de Thaulignan*, Baron de Barry & du Puy-Méras.

IX. François d'Astuard, Seigneur de Murs, épouſa *Catherine Grillet-Briſſac*, dont il eut:

1. Aymar, qui ſuit;
2. & 3. Charles & Claude, Chevaliers de Malte;
4. Et autre Claude, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Colonel des Vieilles-Bandes Françoiſes, lors des guerres de Piémont. Il épouſa *Françoiſe de Graſſe-de-Calian*, de laquelle il n'eut qu'une fille, mariée à *Scipion de Villeneuve*, Baron de Vence.

X. Aymar d'Astuard, Seigneur de Murs, Beſaure & Saint-Lambert, épouſa, en 1569, *Melchione de Baſchi-Saint-Eſtève*, dont:

1. François-Louis, qui ſuit;
2. Louis, chef de la branche éteinte des Seigneurs de Beſaure;
3. Et Isabelle, mariée, en 1604, avec *Marc-Antoine de Garnier*, Seigneur de Rouſſet.

XI. François-Louis d'Astuard, Baron de

Murs, épouſa, par contrat du 17 Septembre 1585, *Honorée de Bernus*, fille unique de Noble *François de Bernus*, Seigneur de Lioux, & de *Pierrette d'Autrie-des-Baumettes*. Il teſta en faveur de:

1. Jean, qui ſuit;
2. Et François, qui fut chef de la branche des Seigneurs de *Lioux* & de *Montclar*, éteinte.

XII. Jean d'Astuard, IIe du nom, Baron de Murs, s'allia, en 1609, avec *Anne de Sade*, Dame de Romanil, dont:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Marguerite, mariée à *Paul-Barthélemy de Barroncely*, Baron de Javons;
3. Et Honorée, mariée, en 1631, à *Henri des Rollands*, Seigneur du Cabanex & de Réauville.

XIII. Jacques d'Astuard, Baron de Murs, Seigneur de Céderon & de Romanil, épouſa, par contrat du 1er Octobre 1628, *Madeleine de Jarente-Sénas*, dont:

1. Jean, qui ſuit;
2. Balthasard, reçu Chevalier de Malte en 1658;
3. Louis, reçu auſſi Chevalier de Malte en 1662;
4. Et une fille, mariée dans la Maiſon de *Donis*.

XIV. Jean d'Astuard, IIIe du nom, Baron de Murs, Romanil & Céderon, épouſa, en 1666, *Marie de Thézan*, fille de *Paul*, Marquis de Saint-Gervais & de Venaſque, & de *Sibylle de Fortia-de-Piles*, de laquelle il eut entr'autres enfans:

1. Jean-Baptiste-François, qui ſuit;
2. Paul-Aldonce, reçu Chevalier de Malte en 1688;
3. Jean-Louis, auſſi reçu Chevalier de Malte en 1698;
4. Et Louise-Aldonce, mariée avec *François-Gaſpard de Sade*, Comte de Mazan.

XV. Jean-Baptiste-François d'Astuard, Marquis de Murs, Baron de Romanil, Lioux & Céderon, après avoir ſervi avec diſtinction, en qualité de Capitaine de Cavalerie, a épouſé, en 1713, *Eléonore de Caſtagnères*, fille co-héritière de *Pierre-Antoine*, Marquis de Châteauneuf, Conſeiller d'Etat, Ambaſſadeur de Sa Majeſté à la Porte, & de *Françoiſe de Moues-de-la-Couraine*. De ce mariage ſont iſſus:

1. Jean-Pierre, établi depuis quelques années;
2. Et Louise, mariée en 1738, à *Céſar de Moreton*, Marquis de Chabrillan, Lieutenant de Roi à Montelimar, & Maréchal des Camps & Armées du Roi.

Les armes: *de gueules, à l'aigle d'or, becquée, onglée d'azur*; deviſe: *Foi à qui l'a.* On peut conſulter, ſur cette famille, Baluze, *Note ſur la vie des Papes d'Avignon*; Noſtradamus; Catel, *Hiſtoire des Comtes de Toulouſe*; l'Abbé Robert; Pithoncurt; *Hiſtoire générale du Languedoc*, &c.

* ASTURIES, Province d'Eſpagne, entre la Galice & la Biſcaye, autrefois Royaume, ravagé en 713 par les Maures & les Sarraſins. Pélage, du Sang Royal des Goths, fonda un nouveau Royaume dans les Aſturies en 717. Ordonius, un de ſes ſucceſſeurs, quitta les Aſturies, pour tranſporter le ſiège du Royaume à Léon en 920. Ils eurent des ſucceſſeurs, juſqu'à Ferdinand Ier en 1039, ils prenoient le titre de Rois de Léon & des Aſturies.

Aujourd'hui les fils aînés du Roi d'Eſpagne ſont nommés Princes des *Aſturies*, en mémoire de ce que les habitans de cette Province ne reconnurent jamais les Maures. Voyez Mariana, liv. 7; Mérula, *Deſcrip. Hiſp.* &c.

ATHIE, en Vermandois: *d'or, à trois faſces de ſable.*

ATICHI: *d'or, au lion de ſable, accompagné de trois croiſſans montant de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

ATTILI, branche cadette de la Maiſon de *Bullion*. Voyez BULLION.

* AUBAIS, en Languedoc, Diocèſe & Recette de Nîmes, Parlement de Toulouſe, Généralité de Montpellier, Intendance de Languedoc. La Terre & Seigneurie d'Aubais, connue dès 1099, fut vendue en Septembre 1277, avec les lieux de Nages & de Solorgues, par Marie, veuve de *Guiraud d'Arnoville*, Chevalier, à *Guillaume Bululi*, Pannetier du Roi & Châtelain de Nîmes, qui les revendit vers 1285 à *Guiraud de Languſſel*, père de *Bernard*, ayeul de *Bertrand* Ier, & biſayeul de *Bertrand* II, Seigneur d'Aubais. Ce dernier, qui fut tué à la bataille de Poitiers, le 19 Septembre 1356, eut pour héritière, ſa ſœur, *Marie de Languſſel*, mariée, en 1359, à *Raymond Pelet*, qui teſta le 18 Juillet 1374. Leur fille *Jeanne Pelet*, Dame d'Aubais, de Nages & de Sorlogues, épouſa,

le 19 Janvier 1380, *Antoine Bermond-du-Cayla*, & testa le 2 Juin 1425, en faveur de son deuxième fils *Antoine Bermond*, mort avant 1453, qui, de *Marguerite de Lauzières*, laissa pour fille unique *Catherine de Bermond*, Dame d'Aubais, mariée le 4 Novembre 1443, à *Jean de Bermond*, Baron de Boucairan, avec lequel elle vivoit en 1482. Leur fille unique, *Marguerite de Bermond*, morte vers le 14 Juillet 1480, avoit épousé *Jean de Bozène*, dont le fils *Jacques* réunit les Baronies d'Aubais & du Cayla, que sa petite-fille *Jacqueline de Bozène* porta à son mari *Charles Dufour*, père de *Marguerite*, héritière de ces deux Terres. Celle-ci épousa, en 1591, *Balthasard de Baschi*, trisayeul de *Charles de Baschi*, en faveur duquel la Baronie d'Aubais fut érigée en Marquisat avec union des Seigneuries de Junas, Gaverne, Saint-Nazaire, Murissargues, & des Fiefs de Christin, de Corbières, &c. Voyez BASCHI.

AUBAUD. Pierre Aubaud, Sieur de la Durantage, demeurant dans la Paroisse de Roncillé, Evêché de Saint-Malo, comparut, en qualité d'Archer en brigandine, bien monté & armé, & ayant avec lui un Page, à la montre des Nobles de cet Evêché, faite les 5 & 6 Juin 1480.

Gilles Aubaud, un de ses descendans, Ecuyer, Seigneur du Perron, Garde du Corps du Roi, puis Capitaine des Portes, & Aide-Major de la ville de Douai, ensuite Aide-Major de la Citadelle d'Arras, fut déclaré *Noble* par Sentence des Elus d'Artois, rendue le 8 Février 1710, fait Chevalier de Saint-Louis le 29 Février 1712, & mourut le 16 Août 1717. Il avoit épousé, le 22 Octobre 1697, *Françoise Picart-du-Fagel*, dont il eut:

1. François-Anne-Jules, né le 7 Décembre 1705.
2. Jean-Joseph, né le 9 Janvier 1707;
3. Et Catherine-Françoise, née le 5 Février 1702, & reçue à Saint-Cyr, le 13 Mai 1713, sur les preuves de sa Noblesse.

Les armes: *d'argent, à une aigle de sable onglée d'or, & les aîles étendues.*

AUBE ou AUBÉ, en Provence: *d'or, à l'ours de gueules, posé debout sur ses pieds de derrière.*

AUBÉ-DE-BRACQUEMONT, près Roye en Picardie, famille connue sous le nom de *Bracquemont*, à cause de la Terre de Bracquemont, dont elle est en possession depuis long-tems.

I. Quentin Aubé, Ecuyer, Seigneur de Bracquemont & d'Estalon, mourut en 1483. Il avoit épousé, en 1440, *Clémence de Lécourt*, fille unique de *Jean de Lécourt*, Ecuyer, Seigneur de Damery & de Verpilliers, & laissa: Nicolas, qui suit, & Benoît-André.

II. Nicolas Aubé, Ecuyer, Seigneur de Bracquemont & de Verpilliers, épousa *Marie Gilles*, de laquelle il eut:

III. Florent Aubé, Ecuyer, Seigneur de Bracquemont & de Damery, fit acquisition, par contrat du 11 Juin 1516, de Regnault & de Quentin Gilles, Seigneurs d'Estalon, des droits qui pouvoient leur appartenir sur la Terre de Damery & autres lieux, à eux échus par la succession de Catherine Aubé, leur mère, femme de *Nicolas Gilles*, Procureur du Roi à Noyon, & héritière de feu Pierre Aubé, son neveu, Ecuyer, Seigneur de Damery. Il mourut le 5 Novembre 1539, & avoit épousé *Marie Boëleau*, morte le 24 Août 1525, fille d'*Antoine Boëleau*, Ecuyer, Seigneur de Martimont. Ils eurent:

IV. Quentin Aubé, Ecuyer, Seigneur de Bracquemont & de Damery, qui fit une transaction, le 25 Novembre 1553, avec Florent Aubé, Ecuyer, Seigneur de Parviller, son frère, pour la succession de leur père. On voit sur son épitaphe, qui est dans la Chapelle de S.-Nicolas de l'Eglise de Roye, qu'il mourut le 22 Avril 1567, & qu'il étoit homme d'armes des Ordonnances du Roi sous M. de Mailly; il avoit épousé 1° *Marguerite Pinguet*, Dame d'Hedencourt en partie, morte le 16 Octobre 1549; 2° *Marguerite Couturier*, morte en Février 1559; & 3° *Charlotte d'Alles*. Du premier lit sont issus:

1. Florent, qui suit;
2. Pierre, Avocat à Saint-Quentin, marié à *N....*;
3. Marguerite, qui épousa *Jean de Donquerre*, Ecuyer, Seigneur d'Armancourt;
4. Marie, qui épousa *Louis Fonchet*, Conseiller du Roi en l'Election de Péronne;
5. Et Louise, qui épousa *Gabriel Gayant*, fils de *Pierre*, Procureur du Roi à Clermont.

V. Florent Aubé, Ecuyer, Seigneur de Bracquemont, de Damery & d'Hedencourt en partie, vendit sa charge d'Elu à Roye à N... Aubé, son cousin, le 6 Septembre 1586. Il étoit homme d'armes des Ordonnances du Roi, & épousa 1° en 1548, *Anne le Bel*, fille

de *Nicolas le Bel*, Ecuyer, Avocat au Bailliage de Senlis; & 2° le 26 Janvier 1576, *Jeanne de Saint-Sauflieu*, laquelle vivoit encore en 1593. Il eut de ſon premier mariage:

1. PHILIPPE, qui ſuit;
2. JEANNE, mariée à *Valery Liaſt*, Ecuyer, demeurant au Maine;
3. ANNE, qui épouſa le Sieur *Hourier* à Senlis;

Et du ſecond lit:

4. FLORENT, Ecuyer, Conſeiller au Préſidial de Beauvais, qui épouſa, le 23 Janvier 1618, *Marguerite Binet*;
5. LOUIS, Ecuyer, Sieur de Neufmaiſons, mort ſans poſtérité;
6. Et SUSANNE, qui épouſa *Louis de Loüeſt*, Ecuyer, Avocat à Roye.

VI. PHILIPPE AUBÉ, Ecuyer, Seigneur de Bracquemont & autres lieux, fut fait Gouverneur de Montdidier, en récompenſe de ſes ſervices. Il épouſa, le 8 Octobre 1592, *Suſanne de Boſquillon*, veuve de *N*.... dont:

1. FLORENT, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de Bracquemont, qui épouſa, le 24 Octobre 1643, *Madeleine de Cambronne*;
3. Autre FLORENT, Sieur de Cameny;
4. LOUIS, Ecuyer;
5. CATHERINE, qui épouſa *Pierre Bucquet*, Receveur des Tailles de Montdidier;
6. SUSANNE, mariée à *Simon le Clerc*, Préſident en l'Election de Montdidier;
7. Et ANNE, qui épouſa le Sieur *Any*, Avocat à Guiſe, dont trois garçons, Officiers; l'aîné a été Major du Quefnoy.

VII. FLORENT AUBÉ, Ecuyer, Seigneur de Bracquemont, Damery, Parviller, &c. Gouverneur de Montdidier, épouſa, le 25 Juin 1628, *Catherine du Toc*, femme de Chambre de la Reine, fille mineure d'*Etienne du Toc*, Ecuyer, Contrôleur-Général de *Madame*, ſœur du Roi, & fille de la nourrice de la Reine, mère de Louis XIV. Il eſt iſſu de ce mariage:

1. LOUIS, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, Ecuyer, Sieur du Fay-lez-Bonneuil, maintenu par Arrêt du Conſeil du mois de Juillet 1667, qui épouſa *N*..... dont il eut FRANÇOIS, Ecuyer, Sieur de Bracquemont, demeurant à Bonneuil, qui a auſſi été maintenu dans ſa Nobleſſe, le 9 Mai 1669;
3. Et CATHERINE, qui épouſa *N*.... *Chauvet*, Baron de Montiot.

VIII. LOUIS AUBÉ, Chevalier, Seigneur de Bracquemont, Damery, Parviller, &c., Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie au Régiment de Navarre, & Capitaine appointé des Chevaux-Légers de la Garde de Sa Majeſté, fut maintenu dans ſa Nobleſſe par Arrêt du Conſeil du 27 Juillet 1667, & enregiſtré le même jour au Conſeil d'Etat du Roi. Il a ſervi en cette qualité dans les Chevaux-Légers juſqu'en 1689, tems où il ſe retira penſionné du Roi. Il épouſa *Louiſe de la Ménéchauſſée*, fille de *Pierre de la Ménéchauſſée*, Chevalier, Seigneur de Moiſac, &c., Gentilhomme ordinaire de Son Alteſſe Royale *Monſeigneur le Duc d'Orléans*, oncle du Roi, & de *Louiſe du Bocquel*, veuve le 23 Octobre 1659, dont ſont iſſus:

1. LOUIS-FLORENT, qui ſuit;
2. Et CATHERINE, qui épouſa *Louis-Charles de Montguiot*, Ecuyer, Seigneur de Cambronne.

IX. LOUIS-FLORENT AUBÉ, Chevalier, Seigneur de Bracquemont, Damery, Parviller, a ſervi long-tems dans les Mouſquetaires Noirs. Il épouſa, le 12 Janvier 1712, *Catherine Feydeau*, fille de *Pierre Feydeau*, Chevalier, Seigneur de Courcelle & autres lieux, & de *Marie Philippe*, morte en Septembre 1719, de laquelle il a eu:

1. LOUIS, qui ſuit;
2. JEAN-FRANÇOIS, Capitaine de Vaiſſeau, au Département de Breſt, marié ſans enfans;
3. Et PHILIPPE-HONORÉ, dit le *Chevalier de Bracquemont*, Capitaine au Régiment de Limouſin, où il a été tué dans une grand-garde, le 20 Août 1746.

X. LOUIS AUBÉ, Chevalier, Seigneur de Bracquemont, Damery, Parviller, &c., eut de *N*.....

1. LOUIS, qui ſuit;
2. JEAN-FRANÇOIS, dit le *Chevalier de Bracquemont*, Enſeigne de Vaiſſeau & Lieutenant d'Artillerie;
3. Et PHILIPPE-HONORÉ, Chevalier, Capitaine au Régiment de Picardie en 1762.

XI. LOUIS AUBÉ, Chevalier, Seigneur de Bracquemont, marié, le 16 Août 1736, avec *Marie-Françoiſe Dincourt*, fille de *Jean-François Dincourt*, Ecuyer, Seigneur d'Hangard, & de *Marie-Françoiſe de Sachy*, dont eſt iſſu:

XII. LOUIS-ALEXANDRE AUBÉ, Chevalier, Seigneur de Bracquemont, Damery, Parviller, la Chavatte, Meharicourt & du Saultoy, qui a ſervi le Roi en qualité de Mouſquetaire, dans la ſeconde Compagnie, pendant plu-

ſieurs années. Il a épouſé, le 10 Avril 1764, *Louiſe-Adélaïde de Fay*, fille d'*Alexandre-Charles-Louis de Fay*, Chevalier, Seigneur de la Chavatte, Meharicourt, du Saultoy & autres lieux, & de *Marie-Louiſe de la Gouaille*, dont:

1. ALEXANDRE-FRANÇOIS-FLORENT, Seigneur de Bracquemont, né le 2 Mars 1765;
2. Et LOUISE-ALEXANDRINE, Dame de Bracquemont, née le 16 Avril 1766. (Généalogie rédigée ſur un mémoire envoyé.)

Les armes: *de gueules, à huit loſanges d'argent mis en croix.*

AUBELIN, en Beauce: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or, & en pointe d'une tête de cerf de même.*

* AUBENTON, Ville dans la Tiérache, en Picardie, qui a fait autrefois, & fait peut-être encore partie du Duché de Guiſe, mais qui plus anciennement a été poſſédée par des Seigneurs qui étoient célèbres il y a 700 ans. HUGUES Ier, un de ces Seigneurs, porta le nom de *Grand*, & épouſa *Alix*, fille de *Baudouin*, Comte de Hainaut, de laquelle il laiſſa une nombreuſe poſtérité, qui poſſéda, de mâles en mâles, la Terre d'Aubenton & pluſieurs autres, juſqu'à la mort de HUGUES DE RAMIGNY-D'AUBENTON, arrivée vers 1270. Ce dernier ne laiſſa qu'ELISABETH, qui épouſa *Thibaut*, Duc de Lorraine, auquel elle porta les Terres de Rumigny & d'Aubenton, avec ſes dépendances. *René II*, Duc de Lorraine donna en partage cette même Terre à *Claude*, ſon fils puîné. Voyez GUISE.

AUBENTON, en Normandie, Election de Verneuil, famille dont étoit JEAN-BAPTISTE D'AUBENTON, Ecuyer, Seigneur du Bois-Joſſe, les Girourdières, &c., envoyé par Sa Majeſté en Eſpagne & en Italie en 1732, mort Intendant & Commiſſaire-Général de la Marine, fils d'AMBROISE D'AUBENTON, Ecuyer, qui avoit été pareillement envoyé en Eſpagne & au Canada.

Les armes: *d'azur, à trois rateaux d'argent, poſés 2 & 1.*

* AUBEPIN, Terre qui appartient aujourd'hui à M. de *Sainte-Colombe*, appelé le *Marquis de l'Aubepin*, lequel eſt premier Exempt des Gardes-du-Corps, Compagnie de Luxembourg. Il a été fait Brigadier le 20 Février 1761, a monté, en 1762, à la première Enſeigne de la même Compagnie, & a épouſé *Françoiſe-Marthe Pouſſard*, Dame de Vigean, fille de *Jean-Armand de Pouſſard*, Marquis de Fors, & de *N.... d'Aſtier.*

AUBEPIN, famille de laquelle des Seigneurs du même nom s'établirent en Forez, où ils eurent la Terre de Chiſi. Ils finirent avant la fin du XVIe ſiècle. Le dernier mâle des AUBEPIN fut CLAUDE, Baron de l'Aubepin & de Varei, qui laiſſa BARBE DE L'AUBEPIN, laquelle porta les biens de ſa famille dans celle de *Mouchet-de-Battefort*, Seigneur de Dramelei-d'Ariatoz, Chevalier d'honneur au Parlement de Franche-Comté. Voyez MOUCHET-DE-BATTEFORT.

AUBEPINE, Maiſon originaire de Beauce, qui a donné de grands hommes à l'Egliſe & à l'Etat, comme un Garde-des-Sceaux, pluſieurs Evêques & pluſieurs Ambaſſadeurs.

I. CLAUDE DE L'AUBEPINE, Seigneur d'Erouville, épouſa, le 27 Février 1507, *Marguerite le Berruyer*, Dame de la Corbillière, fille unique & héritière de *Pierre*, Seigneur de la Corbillière & de la Poirière, & de *Claudine Hilaire*, dont il eut:

1. CLAUDE, qui ſuit;
2. SÉBASTIEN, Abbé de Baſſefontaine, de Maſſay & de Saint-Martin de Pontoiſe, Maître des Requêtes en 1557, Evêque de Vannes en 1558, puis de Limoges, Abbé de Saint-Martial de la même Ville & de Saint-Eloi de Noyon, Conſeiller du Conſeil Privé, employé en diverſes négociations en Allemagne, Hongrie, Angleterre & Suiſſe, mort à Limoges, le 2 Août 1582;
3. GILLES, qui a fait la branche des Marquis de *Verderonne*, rapportée ci-après;
4. FRANÇOIS, Seigneur du Bois-le-Vicomte, &c., Préſident au Grand-Conſeil, mort en 1569, ayant eu de *Marie Cotton*, CLAUDE, Dame de la Corbillière & du Bois-le-Vicomte, morte ſans poſtérité de *Méri de Barbezières*, Seigneur de Chemerault, Chevalier des Ordres du Roi;
5. Et MADELEINE, alliée 1° à *Albert*, Seigneur de *Grantrye*; 2° à *Nicolas le Hardi*, Seigneur de la Trouſſe, Grand-Prévôt de France.

II. CLAUDE DE L'AUBEPINE, IIe du nom, Seigneur d'Haute-Rive, Baron de Châteauneuf-ſur-Cher, fut pourvu d'une Charge de Secrétaire du Roi, le 10 Mars 1537, & de celle de Secrétaire d'Etat & des Finances l'an 1543. Il fut député, en 1544, avec le Cardinal

du Bellay, le Maréchal du Riés, & le Préſident Rémond, pour négocier avec ceux d'Angleterre, pour l'accommodement des deux Couronnes; & en 1555 & 1559, pour les traités qui furent conclus entre Ardres & Calais, & à Cateau-Cambréſis. Il aſſiſta à la Conférence du Faubourg Saint-Marcel & à celle de la Chapelle, entre Paris & Saint-Denis, avec les Chefs du parti huguenot. Il mourut le 11 Novembre 1559. Il avoit épouſé, 1° en Janvier 1542, *Marie Bochetel*, fille de *Guillaume*, Secrétaire d'Etat, & de *Marie de Morvilliers*; 2° *Catherine d'Alizon*, fille de *Georges d'Alizon*.

Il eut de ſon premier mariage:

1. Claude, IIIe du nom, Seigneur de Haute-Rive, Baron de Châteauneuf, Secrétaire d'Etat en ſurvivance de ſon père, le 26 Mai 1560. Il alla en Ambaſſade en Eſpagne en 1566, & à ſon retour fut pourvu de la Charge de Secrétaire d'Etat, vacante par la mort de Jacques Bourdin, Seigneur de Villaines, ſon beau-frère, arrivée le 6 Juillet 1567. Il mourut âgé de 26 ans, le 11 Septembre 1570. Il avoit épouſé *Marie Elutin*, fille de *Henri*, Seigneur d'Oiſel & de Ville-Pariſis, Ambaſſadeur à Rome, & de *Marie de Thouars;* il ne laiſſa point de poſtérité;
2. Guillaume, qui ſuit;
3. Et Madeleine, née le 13 Mai 1546, morte le 17 Mai 1596. Elle avoit épouſé, par contrat du 17 Juin 1559, *Nicolas de Neufville*, Seigneur de Villeroy, Secrétaire d'Etat.

III. Guillaume de l'Aubepine, Baron de Châteauneuf, Seigneur d'Haute-Rive, né en 1547, reçu Conſeiller au Parlement, le 19 Mai 1568, Maître des Requêtes, le 13 Août 1572. Il fut envoyé Ambaſſadeur en Angleterre, fait Conſeiller d'Etat, Chancelier de Louise de Lorraine, Reine de France, & Chancelier des Ordres du Roi en 1606. Il mourut en 1629, laiſſant de *Marie de la Châtre*, fille de *Claude*, Baron de la Maiſon-Forte, & d'*Anne Robertel*:

1. Guillaume, mort jeune;
2. Claude, IVe du nom, Baron de Châteauneuf, qui, de *Gaſparde de Miolans*, fille de *Jacques*, Comte *de Miolans*, Seigneur de Saint-Chaumont, Chevalier des Ordres du Roi, eut pour fille unique Françoise-Marie de l'Aubepine, Religieuſe de la Viſitation, à Paris;
3. Gabriel, Evêque d'Orléans, Commandeur des Ordres du Roi, Prélat illuſtre & Auteur Eccléſiaſtique, très-connu par ſes écrits, mort en 1631;
4. Charles, Chevalier, Marquis de Châteauneuf-ſur-Cher, Commandeur & Chevalier des Ordres du Roi, Conſeiller d'Etat, Abbé de Marſan, de Préaux & de Noirlac, Gouverneur de Touraine, né le 22 Février 1580. Il fut d'abord Conſeiller au Parlement de Paris en 1603, Ambaſſadeur extraordinaire en Hollande en 1609, puis à Bruxelles; il négocia en 1617 le retour des Princes; fut Chancelier des Ordres du Roi, en ſurvivance de ſon père, en 1620; alla en Ambaſſade extraordinaire à Veniſe, puis en Angleterre en 1629 & en 1630. A ſon retour il reçut, le 14 Novembre 1630, les Sceaux de la main du Roi, étant à Verſailles, dont il prêta le ſerment le même jour; devenu ſuſpect au Cardinal de Richelieu, il rendit les Sceaux à Saint-Germain-en-Laye, le ſoir du 25 Février 1633, & fut arrêté & conduit priſonnier au Château d'Angoulême, où il demeura juſqu'au mois de Janvier 1643. Les Sceaux lui furent rendus une ſeconde fois, le 2 Mars 1650, & il les garda juſqu'au 5 Février qu'il les rendit à M. Molé, premier Préſident; il mourut le 17 Septembre 1653;
5. François, qui ſuit;
6. Madeleine, mariée à *Jean Olivier*, Baron de Leuville;
7. Gabrielle, Abbeſſe de Royaulieu;
8. Marie, Abbeſſe de Saint-Laurent de Bourges;
9. Et Elisabeth, mariée à *André de Cochefilet*, Comte de Vaucelas, Chevalier des Ordres du Roi.

IV. François de l'Aubepine, Marquis d'Haute-Rive, de Châteauneuf, &c., Lieutenant-Général des Armées du Roi, après avoir été Général de l'Infanterie Françoiſe, en Hollande, & Gouverneur de Bréda, mourut le 27 Mars 1670; il avoit épouſé, le 17 Novembre 1631, *Eléonore de Volvire*, Marquiſe de Ruffec, fille & unique héritière de *Philippe de Volvire*, Marquis de Ruffec, & d'*Aimerie de Rochechouart-Mortemart*, morte le 23 Novembre 1690, âgée de 86 ans, dont:

1. Charles, qui ſuit;
2. Philippe, Comte de Sagonne, mort le 30 Octobre 1686. Il avoit épouſé, le 11 Janvier 1681, *Catherine-Sylvie de Bigni*, fille de *Louis-Armand*, Comte d'Ainai, & d'*Iſabeau de Châteaubodeau*, dont il n'eut point d'enfans;
3. Charlotte, mariée le 12 Octobre 1672, à

Claude de Rouvroy, Duc de Saint-Simon, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi ;

4. Et MARIE-ANNE, alliée, en Mai 1671, à *Louis de Harlay*, Marquis de Chanvallon, tué au combat de Senef, le 11 Août 1674.

V. CHARLES DE L'AUBEPINE, Marquis de Châteauneuf, Seigneur de Boisgucin, de Beauvoir, &c., mort à Varize, en Beauce, le 27 Août 1716, âgé de 80 ans. Il avoit épousé *Elisabeth Loisel*, fille d'*Antoine Loisel*, Conseiller au Parlement de Paris, & d'*Antoinette le Boulanger*, morte le 22 Septembre 1700, âgée de 55 ans, dont il eut pour fils unique :

VI. LOUIS-FRANÇOIS, Marquis DE L'AUBEPINE, qui a épousé, le 10 Mai 1710, *Marie-Françoise de Beauvilliers*, morte le 18 Novembre 1748, veuve de *Jean-François*, Marquis de *Marillac*, & fille de *François de Beauvilliers*, Duc de Saint-Aignan, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Françoise Geré-de-Rancé*, sa seconde femme, dont :

1. CHARLES-FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH-HONORAT, dit le *Chevalier de l'Aubepine*, né le 22 Avril 1722, Mousquetaire du Roi, mort le 11 Mars 1741, étant reçu Mousquetaire de la seconde Compagnie.

VII. CHARLES-FRANÇOIS, dit le *Comte de l'Aubepine*, né le 27 Septembre 1719, a épousé, le 22 Février 1743, *Madeleine-Henriette-Maximilienne de Béthune*, née en 1713, seconde fille de *Louis-Pierre-Maximilien*, Duc de Sully.

De ce mariage vinrent :

1. LOUIS-MARIE-EMMANUEL-MAXIMILIEN, Marquis DE L'AUBEPINE, né en 1748, marié le 2 Octobre 1770, à *Claire-Adélaïde-Antoinette de Choiseul-Beaupré*, dont il a eu :

   ABDONE-MARIE-MAXIMILIENNE-CHARLOTTE DE L'AUBEPINE.

2. N... morte ;
3. Et N..., née le 15 Février 1750, morte.

BRANCHE
des Marquis DE VERDERONNE.

II. GILLES DE L'AUBEPINE, Seigneur de Verderonne & de la Poirière, en Beauce, quatrième fils de CLAUDE, Ier du nom, & de *Marguerite le Berruyer*, fut Trésorier des Parties Casuelles, & est qualifié Conseiller du Roi, Receveur-Général des Finances, à Rouen ; il épousa *Marie Gobelin*, fille de *Jacques Gobelin*, & de *Nicole Eroquet*, dont il eut :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. FRANÇOIS, Secrétaire des Commandemens de la Reine LOUISE DE LORRAINE, & Greffier du Conseil, mort sans postérité ;
3. JEAN, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 27 Mai 1579, Abbé de Saint-Martial de Limoges, de Saint-Eloi de Noyon, Evêque de Limoges, puis d'Orléans, mort le 23 Février 1596, âgé de 38 ans ;
4. NICOLE, alliée à *Nicolas de Verdun*, Intendant des Finances ;
5. MARIE, femme de *Claude Pinard*, Vicomte de Coblisi, Secrétaire d'Etat ;
6. Et MADELEINE, mariée à *René Duval*, Seigneur de Stors, Président de la Chambre des Comptes à Rouen.

III. CLAUDE DE L'AUBEPINE, Seigneur de Verderonne, Président de la Chambre des Comptes de Paris & Greffier de l'Ordre de Saint-Michel, puis Greffier & Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, en 1579, épousa 1° *Marie Malon*, fille de *Charles*, Seigneur de Bercy, & de *Marie Rousselin*, dont il n'eut point d'enfans ; 2° *Louise Pot*, fille de *Guillaume Pot*, Seigneur de Rhodes, Grand-Maître des Cérémonies de France, Prévôt & Maître des Cérémonies des Ordres du Roi, & de *Jacqueline de la Châtre*, dont il eut :

1. CHARLES, qui suit ;
2. CLAUDE, Baron de Noisat, Chambellan de *Monsieur*, Duc d'Orléans ;
3. MADELEINE, morte le 19 Mars 1659. Elle avoit épousé *Balthasard Gobelin*, Seigneur du Quesnoy, Président des Comptes ;
4. Et LOUISE, alliée à *Jean de Montberon*, Comte de Fontaines-Chalandrai, premier Ecuyer de Madame d'Orléans.

IV. CHARLES DE L'AUBEPINE, Seigneur de Verderonne & de Stors, Maître des Requêtes, Ambassadeur en Suisse & Chancelier de GASTON de France, Duc d'Orléans, épousa *Marie le Bret*, Dame de Villevrard, fille de *Cardin le Bret*, Doyen du Conseil, & de *Marguerite le Pelletier*, dont il eut :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. & 3. CHARLES & FRANÇOIS, morts jeunes ;
4. MADELEINE, morte jeune ;
5. 6. & 7. LOUISE, MARGUERITE & FRANÇOISE, Religieuses à Royaulieu ;
8. Et MARIE, morte le 24 Octobre 1677, qui avoit épousé, le 9 Juin 1653, *Nicolas Lambert*, Seigneur de Thorigny, Président des Comptes.

V. CLAUDE DE L'AUBEPINE, Marquis de Ver-

deronne, Seigneur de Stors, &c., Capitaine au Régiment des Gardes, mort le 11 Avril 1706, âgé de 83 ans, avoit épouſé, le 4 Février 1755, *Hélène d'Aligre*, fille d'*Etienne d'Aligre*, III^e^ du nom, Chancelier de France, & de *Jeanne l'Huillier-d'Interville*, morte le 16 Mars 1712, dont il eut:

1. Claude, né le 6 Novembre 1655, mort en 1655;
2. Etienne-Claude, qui ſuit;
3. Nicolas, né le 12 Juillet 1659, mort à l'âge de neuf ans;
4. Et Charles, né le 27 Avril 1664, Capitaine au Régiment du Roi, mort d'accident, le 16 Février 1701.

VI. Etienne-Claude de l'Aubepine, Marquis de Verderonne, &c., né le 1^er^ Novembre 1656, élevé Page de la Grande-Ecurie du Roi en 1671, enſuite Guidon des Gendarmes de la Reine, puis Sous-Lieutenant des Gendarmes de M. le Dauphin, fut tué à la bataille de Fleurus le 1^er^ Juillet 1690. Il avoit épouſé, en 1687, *Marie-Anne de Feſtard*, fille & héritière de *Charles*, Marquis de Beaucourt, en Picardie, & de *Marie de Pigray*. Il a eu:

1. Claude-Marie, Marquis de Verderonne, Seigneur de Stors, Cornette de la Compagnie des Chevaux-Légers d'Anjou en 1707, tué à la bataille de Malplaquet le 11 Septembre 1709, ſans avoir été marié;
2. Etienne-Louis, qui ſuit;
3. Et Hélène-Rosalie-Angélique, mariée le 31 Juillet 1713, à *Jérôme Phélyppeaux*, Comte de Pontchartrain, Secrétaire d'Etat, Commandeur des Ordres du Roi, fils de *Louis Phélyppeaux*, Chancelier de France.

VII. Etienne-Louis de l'Aubepine, Marquis de Verderonne & de Beaucourt, ſe qualifia d'abord de ce dernier titre, & après la mort de ſon frère aîné, prit celui de *Verderonne*, après avoir été Guidon dans la Gendarmerie; il fut fait Sous-Lieutenant des Gendarmes Dauphin, & enſuite Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Anglois & Gouverneur de Montélimar. Il fut marié, le 19 Avril 1718, avec *Françoiſe-Sabine de Grolée-de-Vireville* ou *Viriville*, morte le 20 Avril 1754, âgée de 62 ans, ſeconde fille de *François-Joſeph de Grolée*, Comte de Viriville, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Berry, mort le 26 Septembre 1705, & de *Marguerite-Sabine de la Tour-Gouvernet*, dont il n'a point eu d'enfans.

Les armes: *Ecartelé, aux* 1 *&* 4 *contre-cartelé, aux* 1 *&* 4 *d'azur, au ſautoir alaiſé d'or, accompagné de quatre billettes de même, aux* 2 *&* 3 *de gueules, à trois fleurs d'Aubepine d'argent; & aux* 2 *&* 3 *des écartelures, de gueules, à la Croix ancrée de Vair, qui eſt de* la Châtre.

♦ Auber (d'), famille originaire de Normandie, & établie depuis en Agénois, qui, par la perte des monumens de ſon ancienneté, dans un incendie arrivé en 1581, dans la maiſon de Raymond d'Auber (auteur du IV^e^ degré), ne peut aujourd'hui remonter ſa filiation qu'à Jeannot ou Jean d'Auber, qui ſuit; cependant cette famille poſſède encore des titres antérieurs à cette époque: 1° un acte conſenti par Roualard Juſicq, du 3 Juillet 1277, par lequel il donne à honorable & brave homme Constantin d'Auber, les fiefs de Peyrelongue, ſitués dans les juridictions de Marmande & de Sainte-Bazeille; & 2° contrat de fondation, conſenti par la Dame de Juſicq, de la ville de Saint-Macaire, en faveur d'honorable homme Peys ou Pierre d'Auber, du 13 Septembre 1369, pour une dîme inféodée ſur la cure de Sainte-Bazeille, qui fait aujourd'hui partie des biens de cette famille.

I. Jeannot ou Jean d'Auber, Ecuyer, Seigneur de Peyrelongue, demeurant à Marmande, qui fit hommage, le 26 Mars 1478, à *Alain*, Seigneur d'Albret, de ce qu'il tenoit de lui en plein fief dans la Seigneurie de Sainte-Bazeille, & mourut en 1511, ſuivant un acte où il eſt qualifié *le Seigneur noble Jeannot d'Auber*, lequel juſtifie qu'il eut pour fils:

1. Peys ou Pierre, qui ſuit;
2. Et Armand d'Auber, vivant le 17 Décembre 1479, dont on ignore la deſtinée.

II. Pierre d'Auber, Seigneur de Peyrelongue, nommé, ainſi que ſon père, dans un acte du 21 Octobre 1498, eſt qualifié *noble Seigneur de Fuis* (c'eſt-à-dire *de Fief*); Peys Aubé, dans un autre acte du 11 Décembre 1516. De ſa femme, dont le nom eſt inconnu, il eut:

III. Arnaud d'Auber, Ecuyer, qui donna procuration, le 4 Janvier 1539, à *Philippe* & *Guilhelm de Mélet*, natifs de la ville de Gontaut en Agénois, & demeurant alors à Chalé en Normandie, pour recouvrer en ſon nom la ſucceſſion qui lui étoit venue de la Maiſon Noble d'Auber, qui étoit en la Seigneurie de Saint-James-de-Beuvron en Normandie; &

ce, par le décès des Seigneurs de ladite Maiſon, qui tenoit ledit nom d'Auber, & comme deſcendant de la lignée de ladite Maiſon & d'un nommé Guilhelm d'Auber, qui vint demeurer au pays d'Agénois & en la ville de Marmande. Il fit ſon teſtament le 19 Avril 1545, par lequel il voulut être enterré dans l'Egliſe de Notre-Dame de la Chapelle Saint-Blaiſe de Marmande, & mourut en 1559. Ce teſtament porte qu'il étoit marié depuis 32 ans avec *Catherine de Madaillan*, dont il eut :

1. Pierre, marié lors du teſtament de ſon père, avec *Catherine d'Armantieu*, fille de *Jean;*
2. Raymond, qui ſuit;
3. François d'Auber, qualifié Chevalier, Seigneur de Peyrelongue, Gouverneur pour le Roi de la ville de Cental en Piémont, dans un acte du 28 Mai 1555. Il fut nommé par le Roi Henri II, le 10 Juillet 1567, Capitaine d'une Compagnie de 300 hommes de pied, dont on lui trouva la qualité, ainſi que celle de Chevalier & Gouverneur de Cenlat en Piémont, dans un autre acte du 1er Février 1556; ſoutint en 1558 le ſiège de cette ville contre les Impériaux, auxquels il fut cependant obligé de céder, & ſervit avec beaucoup de diſtinction dans les guerres de ſon tems; il avoit été nommé, le 7 Septembre 1550, Capitaine de Saint-Michel en Piémont, par Lettres d'Henri II, Roi de France. On le trouve compris avec Pierre & Raymond d'Auber, ſes frères, dans la convocation des nobles du Ban & Arrière-Ban de la Sénéchauſſée d'Agénois, du 16 Mars 1557, & il obtint le 26 Mars 1558, conjointement avec eux, une ordondance du Lieutenant-Général de la Sénéchauſſée de Bazadois, par laquelle ils furent employés au rôle & cotiſés à la contribution dudit Ban & Arrière-Ban de cette Sénéchauſſée. François d'Aubert fit la ſeconde branche, éteinte dans François d'Auber de Madaillan, Ecuyer, ſon arrière-petit-fils, maintenu dans ſon ancienne nobleſſe le 7 Mars 1667, par ordonnance du Lieutenant-Général en l'Amirauté de Guyenne, Commiſſaire-Subdélégué de M. Pellot, Intendant de cette province;
4. Jean, qui ſe rendit recommandable par ſa valeur, ſous le règne d'Henri II, dans les guerres de Piémont, & étant monté le premier à l'aſſaut, au ſiège de Villeneuve, y fut tué d'un coup de piſtolet, qu'il reçut à la tête, le 6 Avril 1554, n'étant âgé que de 25 ans;
5. Catherine, mariée, lors du teſtament de ſon père, vivante encore le 23 Octobre 1571;
6. Vidalle, femme de *Jean Baſin*, & morte lors du teſtament de ſon père;
7. Et Marguerite d'Auber, auſſi mariée.

IV. Raymond d'Auber, Ecuyer, mourut avant le 3 Mars 1582, ſuivant une enquête faite le même jour & le 15 du même mois, en l'auditoire royal de Marmande, dans laquelle les témoins qui y comparurent, dépoſèrent que ſes papiers, livres & autres meubles avoient été brûlés dans un incendie arrivé dans ſa maiſon, au mois d'Août 1581. Il avoit fait ſon teſtament le 3 Avril 1573, par lequel il déclara que de ſon mariage contracté avant le 31 Décembre 1557, avec *Marguerite de Beaupuy*, encore vivante le 3 Mars 1582, il avoit eu pour enfans :

1. Pierre, Capitaine d'une Compagnie de gens de pied dans l'armée du Maréchal de Biron, & Lieutenant du Comte de Laugnac, Meſtre-de-Camp de dix Compagnies entretenues pour le ſervice du Roi;
2. Alexandre, qui ſuit;
3. 4. 5. & 6. Marguerite, Anne, Marie & Marthe d'Auber, dont on ignore la deſtinée.

V. Alexandre d'Auber, Ecuyer, Seigneur de Peyrelongue, Conſul de la ville de Marmande, le 21 Mai 1605, fit faire une enquête, le 18 Décembre 1606, devant le Juge de Marmande, député en cette partie par les Commiſſaires nommés par le Roi pour la recherche des francs-fiefs, dans laquelle les témoins qui y furent appelés, dépoſèrent que *ſes prédéceſſeurs étoient iſſus de la Maiſon noble d'Auber de Normandie*, & obtint en conſéquence, le 10 Janvier 1607, une ſentence du Commiſſaire député pour les francs-fiefs, par laquelle il fut déclaré exempt du paiement de ces droits, *attendu ſa qualité & extraction noble, & de ſes prédéceſſeurs, juſtifiée par cette enquête & pièces énoncées en la Sentence.* Il fit hommage au Roi, comme Duc d'Albret, le 4 Mars 1613, des biens & fiefs nobles qu'il poſſédoit dans la Seigneurie de Sainte-Bazeille; fut nommé premier Conſul de la ville de Marmande, le 1er Janvier 1627, & ayant été convoqué au Ban & Arrière-Ban d'Agénois; il fut déchargé du ſervice perſonnel, à cauſe de celui que ſes enfans rendoient alors au Roi. Il avoit épouſé, par articles ſous ſeings-privés, du 29

Avril 1597, reconnus le 5 Juin ſuivant, *Marie Pigouſſet*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, & de *Jeanne Marrens*, & fit avec elle un teſtament mutuel, le 6 Février 1639, par lequel ils déclarèrent avoir alors pour enfans :

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Jacques, Ecuyer, né à Marmande, mort au ſiège de Fontarabie, où il ſervoit, comme volontaire, ſuivant un certificat du 14 Août 1628, n'eſt point nommé dans ce teſtament;
3. Et André, lequel eſt nommé dans le teſtament de ſon père, qui déclare dans cet acte, *qu'il étoit alors à la guerre pour le ſervice du Roi.* Il fut, le 12 Juillet 1641, Enſeigne d'une Compagnie entretenue dans les Etats de Hollande pour le ſervice de Sa Majeſté, où il mourut.

VI. Guillaume d'Auber, Ier du nom Ecuyer, Seigneur de Peyrelongue, élu troiſième Conſul de la ville de Marmande, pour 1630, obtint, le 17 Mars 1631, un arrêt du Parlement de Bordeaux, qui ordonna que la ſentence des Commiſſaires députés pour les francs-fiefs, rendue le 10 Janvier 1607, en faveur d'Alexandre d'Auber, ſon père, ſortiroit ſon plein & entier effet. Le 30 Mai 1633, pluſieurs particuliers de cette ville lui donnèrent une atteſtation comme *il avoit porté les armes pour le ſervice du Roi aux ſièges de Nérac, Montauban, Clérac, Monhurt & Tonnens*; & ce, tant en qualité d'Enſeigne d'une Compagnie de gens-de-pied, qu'en celle de Volontaire. Il fut nommé premier Conſul de la ville de Marmande pour 1640; fit hommage au Roi, comme Duc d'Albret, le 24 Septembre 1646, des biens nobles, fiefs & rentes qu'il poſſédoit en la juridiction de Sainte-Bazeille, dans la mouvance de ce Duché; teſta conjointement avec ſa femme le 1er Mars 1663; donna procuration, le 2 Juillet 1666, à ſon fils aîné pour repréſenter au Subdélégué de M. *Pellot*, Intendant de Guyenne, les titres & arrêts de maintenue de leur nobleſſe, & mourut le 12 Juin 1668. Il avoit épouſé, par articles ſous ſeings-privés du 5 Août 1623, reconnus le même jour, *Iſabeau Robert*, fille de *Pierre*, Juge Royal de Sainte-Bazeille. Elle mourut avant le 1er Mars 1663, date du codicille qu'avoit fait ſon mari, & laiſſa :

1. François, qui ſuit;
2. N..., lequel ſervit, en qualité de Lieutenant d'une Compagnie de gens-de-pied dans le Régiment de Guyenne;
3. Anne, mariée, par contrat du 22 Juin 1647, avec *David de Lalyman*, Avocat en la Cour, Juge-Bailli Civil & Criminel de la ville de Marmande;
4. Marguerite, alliée par contrat du 24 Janvier 1660, à *Bernard du Clos*, Avocat au Parlement de Bordeaux, natif & habitant de Sainte-Livrade;
5. & 6. Marie & Marthe d'Auber, dont on ignore la deſtinée.

VII. François d'Auber, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Peyrelongue, fut maintenu dans ſon ancienne Nobleſſe, par arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, rendu le 17 Mars 1670, & fit ſon teſtament le 29 Septembre 1690, par lequel il voulut être enterré à Marmande, dans la chapelle de l'Egliſe Paroiſſiale de Notre-Dame, où étoit la ſépulture de ſes prédéceſſeurs. Il épouſa, 1° par contrat du 8 Mai 1659, *Jeanne Brau*, fille de *Jean*, Procureur du Roi, & Conſul de la ville de Gontaut en Agénois, & de *Vivienne de Guigne*; 2° *Marie-Foy de Cours de Thomaſeau*, morte ſans enfans, fille de *Jean Raymond de Cours*, Ecuyer, Seigneur de Pingiraud & de Thomaſeau, Conſeiller, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, Capitaine d'une Compagnie, pour le ſervice de Sa Majeſté, dans les Iſles de Sainte-Marguerite & de Saint-Honorat de Lérins, en Provence, Capitaine des Gardes du Duc d'Angoulême, & de *Marie de Guyon*. Du premier lit vint :

VIII. Guillaume d'Auber, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Peyrelongue, qui fit hommage au Duc de Bouillon, comme Duc d'Albret, le 13 Juin 1727, des biens nobles, fiefs & rentes qu'il poſſédoit dans la mouvance de ce Duché, en la juridiction de Sainte-Bazeille, & mourut le 15 Janvier 1748. Il avoit épouſé, par articles ſous ſeings-privés du 30 Juillet 1686, reconnus le 15 Août ſuivant, *Marie Malartic*, morte à Marmande, le 13 Mai 1745, âgée d'environ 80 ans, fille de *François*, de la ville de Bordeaux, & de *Catherine de Laura*. De ce mariage ſont ſortis :

1. François, qui ſuit;
2. David, Ecuyer, né le 2 Novembre 1689, qualifié *Chevalier*, dans le teſtament de François d'Auber, ſon aïeul, du 29 Septembre 1690, mourut Capucin;
3. Louis, Ecuyer, tint ſur les fonts de baptême Marguerite d'Auber, ſa ſœur, au mois de Juillet 1702, & Joseph d'Auber, ſon frère,

au mois d'Octobre 1703; fut fait Cornette au Régiment de Marcillac le 24 Mars 1711, & mourut en Savoie en 1712;

4. Jean-Baptiste, né le 18 Février 1691, mort au berceau;
5. François, Ecuyer, né le 8 Mars 1694, successivement Lieutenant dans le Régiment de Poitou, Infanterie, en 1713, Capitaine en 1734, & Chevalier de Saint-Louis le 10 Octobre 1745, s'est retiré à Marmande avec une pension du Roi de 500 liv.;
6. Alexandre, Ecuyer, né le 24 Septembre 1696, Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Montrevel le 11 Avril 1720, mort à Marmande;
7. Pierre, Ecuyer, né le 7 Avril 1699, mort en bas âge;
8. Léon-Ignace, Ecuyer, Sieur de Beaupuy, né le 19 Avril 1700, a épousé, le 20 Juin 1741, *Marie la Lanne*, de la ville de Marmande, dont sont issus:
   1. Joseph d'Auber de Peyrelongue, Ecuyer, né le 1er Février 1745;
   2. Marie-Foy, née le 27 Mars 1743;
   3. Et Marie-Jeanne, née le 20 Décembre 17...;
9. Joseph, Ecuyer, né le 27 Octobre 1703, nommé d'abord Lieutenant de Milice, le 1er Janvier 1734, Cornette dans le Régiment de Vogué, le 12 Juillet 1735, Lieutenant le 20 Août suivant, Aide-Major le 14 Novembre 1738, Capitaine le 30 Octobre 1743, & Chevalier de Saint-Louis le 7 Décembre 1752, a obtenu une pension du Roi le 18 Juillet 1760;
10. Catherine-Marie, née le 5 Août 1687, mariée, à Marmande, le 8 Février 1719, avec *Joseph le Doux de Montigni*, Baron & habitant de Saint-Aman, au Diocèse d'Auch, où elle est morte;
11. Marie-Foy, née le 28 Septembre 1697, & tenue sur les fonts de baptême, le 1er Octobre suivant, par Jean-François d'Auber, Ecuyer, Sieur de Madaillan;
12. Et Marguerite d'Auber, née le 8 Juillet 1702.

IX. François d'Auber de Peyrelongue, Ecuyer, Seigneur de Peyrelongue, né le 30 Août 1688, nommé Cornette de Cavalerie le 16 Décembre 1703, Lieutenant le 21 Décembre 1707, Chevalier de Saint-Louis le 1er Février 1732, Aide-Major du Régiment de Vogué le 28 Avril 1733, Capitaine & Major le 1er Mars 1734, s'est retiré du service le 1er Février 1744, avec une pension de 600 liv. Il a épousé, le 9 Juillet 1744, *Catherine Cloupeau*, fille de *Jean Cloupeau de la Peyrère*, Bourgeois & ancien Jurat de la ville de Marmande, & de *Marie Héraud*; de ce mariage sont issus:

1. Jean-Baptiste, qui suit;
2. François, Ecuyer, né le 27 Septembre 1748, Capitaine d'Artillerie, établi aux Sables-d'Olonne, marié avec la veuve de M. le Comte de *Bessai*, Capitaine de haut-bord;
3. Jean-Urbain, Ecuyer, né le 14 Mai 1752, Prêtre & Docteur en théologie;
4. Guillaume, Ecuyer, mort le 10 Juillet 1745;
5. Et Marie, née le 18 Février 1751, mariée avec *Guillaume de Lamouroux*, Gendarme de la Garde du Roi, Commissaire-Contrôleur des Guerres.

X. Jean-Baptiste d'Auber, Marquis de Peyrelongue, Ecuyer, né le 29 Novembre 1746, reçu Page du Roi en sa Petite-Ecurie, sur les preuves de son ancienne noblesse, faites le 7 Juin 1762, Mousquetaire de la seconde Compagnie, le 1er Juillet 1765, Ecuyer du Roi, le 13 Septembre 1778, Capitaine au Régiment du Roi, Cavalerie, le 13 Septembre 1779, Chevalier de Saint-Louis, avec le Brevet de Marquis & le rang de Lieutenant-Colonel, le 8 Mai 1785.

Les armes: *d'azur, à un pal d'argent accosté de 4 étoiles d'or, posées 2 de chaque côté, l'une au-dessus de l'autre, au chef de gueules, chargé d'une fasce ondée d'argent.*

AUBER ou AUBERT-D'AUBEUF, famille de Normandie, originaire du pays de Caux, où est située la Terre d'Aubeuf.

Jean Auber, Ecuyer, Seigneur de la Porte, dans la Paroisse d'Aubeuf en Caux, fut qualifié du titre de *Noble* & d'*Ecuyer* au mois d'Octobre 1522.

François Auber, un de ses descendans, Seigneur d'Aubeuf & de Vertot, épousa, le 12 Décembre 1581, *Anne de Pellevé*, nièce du Cardinal *Robert de Pellevé*, Archevêque de Reims, dont il a eu:

Charles Auber, Ecuyer, Seigneur desdits lieux, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, marié, le 21 Février 1605, avec *Louise de Prie*, fille de *René de Prie*, Seigneur de Prie, Baron de Toucy-en-Puisaye, Chevalier de l'Ordre du Roi. Il en eut:

René Auber, Ier du nom, Seigneur d'Aubeuf & de Vertot, Chevalier de l'Ordre du Roi, marié, le 24 Mai 1638, avec *Adrienne de Houdetot*, mère de:

René Auber, IIe du nom, Seigneur d'Aubeuf & de Saint-Aubin, Conſeiller au Parlement de Rouen, qui a laiſſé entr'autres enfans, de *Catherine Boulenc* ou *Boulanc*, fille de *Henri Boulenc*, Seigneur de Saint-Remi, Clémence-Désirée Auber-d'Aubeuf, reçue à Saint-Cyr le 3 Juillet 1687, ſur les preuves de ſa nobleſſe.

François Auber, Seigneur de Vertot, reçu Page du Roi dans ſa Grande-Ecurie en 1667, puis Chambellan du feu Duc d'Orléans, Régent du Royaume de France, & René Auber-de-Vertot, ſon frère, Penſionnaire de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, Auteur de l'*Hiſtoire de Malte*, étoient couſins germains de René-Auber, Seigneur d'Aubeuf & de Saint-Aubin, & iſſus, comme lui, dudit Jean Auber, Sieur de la Porte.

Louis-Henri d'Aubeuf, Chevalier de Saint-Louis, & ancien Capitaine de Cavalerie, mourut ſubitement d'une attaque d'apoplexie à Paris, le 19 Mars 1736. Voyez l'*Hiſtoire des Grands Officiers* & l'*Armorial de France*.

Les armes: *d'argent, à trois faſces de ſable, accompagnées de quatre roſes de gueules, poſées 2, 1 & 1,*

AUBERGE, en Languedoc: *de gueules, à trois rochers d'argent, 2 & 1, accoſtés de deux beſans de même.*

AUBERI, Seigneur du Maurier. On conſerve dans cette famille, dit M. d'Hozier, un ancien cahier contenant pluſieurs copies de titres & mémoires qui en remontent l'ancienneté juſqu'à Frédéric-Paul Auberi, Anglois de nation, lequel vint s'établir en France en 1439, avec ſa femme *Eliſabeth de Harlay*, & ſes fils Pierre, qui ſuit, & Jacques, rapporté après ſon frère.

Pierre Auberi, Seigneur du Maurier, épouſa, en 1522, *Guillemette de Bélin*, fille de *Jean*, Comte *de Bélin*. De ce mariage eſt iſſu:

Jean Auberi, Seigneur du Maurier, père de:

Benjamin Auberi, Seigneur du Maurier & de la Fontaine-d'Augé, lequel fut nommé Ambaſſadeur ordinaire du Roi près les Etats-Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas en 1613, Conſeiller d'Etat par Brevet du 3 Septembre 1615, & confirmé dans cette dignité par Lettres du 3 Novembre 1629.

Maximilien Auberi, ſon fils, Seigneur du Maurier, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c., étoit père de:

Louis Auberi, Ecuyer, Seigneur du Maurier, de la Fontaine-d'Augé & de la Ville-au-Maire, qui, de *Françoiſe de Nettancourt*, a eu:

Anne-Jacques-Louis Auberi, Ecuyer, Seigneur deſdits lieux, marié, le 24 Novembre 1710, avec *Marguerite-Françoiſe Vaillant*, fille de *François Vaillant*, Ecuyer, Seigneur d'Avignon, de Montaigu & de Linière, & de *Marguerite de la Bouchardière*. Leurs enfans ſont:

1. Jean-Louis-François, Seigneur du Maurier, né le 25 Octobre 1712;
2. Et Henri-François, né le 8 Décembre 1716.

Jacques Auberi, Seigneur de Monceau en Anjou, ſecond fils de Frédéric-Paul, fut envoyé en Angleterre par le Roi Henri II, pour y traiter de la paix en 1555. Il fut auſſi Lieutenant-Civil au Châtelet de Paris. De ſon mariage avec *Marie Anthonis*, il eut une fille unique, Françoiſe-Auberi, mariée, le 25 Juillet 1552, avec *Pierre de Pincé*, Seigneur du Bois-du-Coudray en Anjou, Conſeiller au Parlement, & Commiſſaire aux Requêtes du Palais à Paris.

Les armes: *de gueules, à un croiſſant d'or, accompagné de trois trèfles d'argent, poſés deux en chef, & l'autre en pointe de l'écu.*

§ AUBERJON (d'), famille noble du Diocèſe de Narbonne en Languedoc, actuellement à Limoux en Razès, & connue dans cette province, depuis le milieu du XVIe ſiècle.

I. Louis d'Auberjon, qualifié *noble*, Seigneur de la Chevalinière, qu'on croit venu de l'Iſle de France, fut ſingulièrement protégé par les Dames Madeleine & Eléonore de Bourbon, tantes du Roi Henri IV, & ſucceſſivement Prieures de Prouille. Cette famille conſerve pluſieurs lettres que ces Princeſſes lui écrivirent, d'où il réſulte que ces Dames étoient portées à lui faire beaucoup de bien, & l'honoroient de leur correſpondance. Il fit différentes acquiſitions aux environs de Prouille depuis 1552 juſqu'à ſon décès, entr'autres du domaine de Pechgauſy, que lui vendit la famille de Sabbatier, auquel il donna le nom de la Chevalinière. Il donna quittance de la dot de ſa femme, le 28 Mai 1552, devant *Pierre Valette*, Notaire de Fanjaux, & fut enterré, le 14 Novembre 1555, dans la Cha-

pelle de Saint-Eloi de Fanjaux, où toute ſa poſtérité eut droit de ſépulture. Il avoit épouſé, en 1549, *Liſette Sabbatier*, qui teſta en 1559, devant *Pierre Valette*, Notaire de Fanjaux, & mourut en 1611. Elle étoit fille de *François*, & de *Catherine Julien*, veuve de *Jean Garrigue*; celle-ci fille de Noble *Bernard Julien*, Seigneur de Saint-Martin-le-Vieux & de Lauſil, & de *Juliane Vilarde*. Leurs enfans furent:

1. Antoine, d'abord donataire de *Catherine Julien*, ſon aïeule, par acte du 3 Décembre 1556, paſſé devant ledit Notaire, & enſuite héritier d'elle en 1559. Il teſta, en 1573, en préſence de ſon père, & mourut ſans lignée;
2. Charles, mort ſans alliance;
3. François, tué par les Huguenots en 1587;
4. Jean, qui ſuit;
5. Eléonore, épouſe de *Pierre de Falgons de Saiſſac*, mentionnée dans un acte retenu par *Montanier*, Notaire de la Force, en 1623; elle laiſſa poſtérité;
6. & 7. Madeleine & Marguerite d'Auberjon, reçues Religieuſes à Prouille, ſuivant des actes paſſés les 21 Août 1560, 9 Octobre 1569 & 8 Novembre 1579, devant *Monteil*, Notaire de Montoulieu, & *Valette*, Notaires de Fanjaux.

II. Jean d'Auberjon, qualifié *noble*, comme ſon père, Seigneur de la Chevalinière, ſervit dans les Compagnies Franches de Mirepoix, ainſi qu'il appert d'un certificat du Marquis de Mirepoix de 1618; teſta le 19 Décembre 1625, & avoit épouſé, par contrat du 20 Décembre 1582, paſſé devant *Libéral Valette*, Notaire de Fanjaux, *Iſabeau Marion*, morte le 19 Novembre 1598, fille de noble *Jean Marion*, Seigneur du Maza & de Gaja, & de *Marie de Reſtes*; celle-ci fille de *Philippe*, & de *Marguerite Pradines*. De ſon mariage il laiſſa:

1. Jean-François, qui ſuit;
2. Louise, morte ſans alliance;
3. Et Marie-Diane d'Auberjon, laquelle teſta le 11 janvier 1632, devant *Ribairan*, Notaire de Villaſavary, en faveur de ſon frère.

III. Jean-François d'Auberjon, Seigneur de la Chevalinière, eut, en 1598, après le décès de ſa mère, des diſcuſſions avec Jacques & Bernard Marion, ſes couſins, au ſujet d'un accord paſſé le 16 Juillet 1592, entre Florette Vidal, mère deſdits Marion, & Jean d'Aubusson, ſon père. Il eſt mentionné ainſi que ſa femme dans un teſtament de Gloriande de Loubens-Verdale, fille de François, Seigneur, de Marceillas, & ſeconde femme dudit *Raymond Marion*. Jean-François d'Auberjon teſta, le 27 Août 1667, devant *Seneſſe*, Notaire de Mirepoix, & fit deux codicilles les 12 Janvier & 27 Août 1668. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Janvier 1629, paſſé devant *Milhau*, Notaire de Fanjaux, *Françoiſe Marion*, fille de Noble *Raymond*, Sieur de Las Courtines, & de *Catherine Ogier*. Leurs enfans furent:

1. Pierre, qui ſuit;
2. Raymond, tige de la ſeconde branche, rapportée après celle de ſon aîné;
3. Gloriande, filleule de ladite de Loubens, & épouſe de noble *Gabriel Capriol*, Seigneur de Paira, qui donna quittance de la dot de ſa femme le 4 Juillet 1658, devant *Gourry*, Notaire de Fendeille;
4. Et Jeanne, mariée, à Fanjaux, à *Simon de Jean*.

IV. Pierre d'Auberjon, Seigneur de la Chevalinière, teſta le 23 Novembre 1682, devant *Valette*, Notaire de Fanjaux, & mourut en 1682. Il avoit épouſé, le 12 Septembre 1670, *Louiſe de Nobles*, fille de *Jean*, Seigneur d'Eſplas & de Saint-Amadour, & de *Marguerite d'Orbeſſan*. Il eut:

1. Pierre, qui tranſigea, le 6 Décembre 1694, devant *Albigès*, Notaire de Montréal, avec *Françoiſe Marion*, ſon ayeule, & mourut ſans lignée;
2. Et Marie, qui ſuit.

V. Marie d'Auberjon, épouſa *Léon d'Orbeſſan-de-Saint-Aulaire*, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Aumont, auquel elle porta le Domaine de la Chevalinière. Elle en a eu:

François d'Orbessan, qui teſta le 7 Avril 1771, & a fait ſon héritier Antoine d'Auberjon, quatrième fils de Jean & de *Marguerite d'Andrieu*, ſa première femme.

SECONDE BRANCHE.

IV. Raymond d'Auberjon, ſecond fils de Noble Jean-François, & de *Françoiſe Marion*, s'établit à Gramaſis en Razès, où il ſe maria. Il donna quittance à Pierre, ſon frère, le 19 Juin 1670, devant *Sauret*, Notaire à Caſtelnaudary, fut maintenu dans ſa nobleſſe par M. *de Lamoignon*, le 3 Novembre 1697, teſta le 6 Mars 1701, devant *Albigès*, Notaire de Montréal, & mourut en 1703. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Février 1670,

passé devant *Antoine*, Notaire à Fanjaux, *Suſanne Dumas*, fille de *Jean* & d'*Iſabeau de Tourdes*, dont:

1. Jean d'Auberjon, Garde-du-Corps du Roi, dans la Compagnie de Noailles, ſuivant ſon congé de retraite & un certificat, ſigné *Saint-Viane*, Maréchal-de-Camp, le 26 Mars 1697, & mort ſans lignée de *N..... Brugelès*;
2. Louis, tuteur de Jean, ſon petit-neveu, & mort ſans alliance;
3. François, qui ſuit;
4. Louise, morte fille;
5. Et Jeanne, femme de noble *Gaſpard de Bault*, réſidant à Ferrand en Razès.

V. François d'Auberjon mourut peu après avoir épouſé, le 24 Janvier 1706, *Suſanne de Laſſet*, morte en 1713, fille de noble *François*, Seigneur de Gaja, & de N..... de la *Roque Fontiès*. Il laiſſa:

VI. Jean d'Auberjon, marié 1° par contrat du 10 Avril 1731, paſſé devant *Caſtel*, Notaire de Limoux, à *Marguerite d'Andrieu*, morte le 23 Juin 1747, fille de *Martin*, Juge Criminel à Limoux, & de *Marie-Anne de Fonds*; & 2° par contrat du 25 Avril 1747, paſſé devant Bentajou, Notaire de Limoux, à *Anne de Fonds*, fille de *Guillaume de Fonds*, Conſeiller du Roi au Sénéchal de Limoux, & d'*Iſabeau de Barry*. Du premier lit ſont ſortis:

1. Martin d'Auberjon, Officier au Régiment de Béarn en 1746, réformé en 1748, puis Officier dans Royal-Artillerie, & Commandant l'Artillerie aux Isles Sainte-Marguerite, mort ſans lignée le 3 Octobre 1761;
2. & 3. Jean & Hippolyte, morts jeunes;
4. Antoine, qui ſuit;
5. & 6. Marie-Anne & Isabeau, Religieuſes à Prouille, reçues, l'une en 1752, & l'autre en 1758;

Et du ſecond lit:

7. Et Susanne, femme de Noble *Jacques de Caſſagnan*, à Limoux.

VII. Antoine d'Auberjon, Chevalier, Seigneur de la Chevalinière (dont il a hérité, par le teſtament du 7 Avril 1771, de noble *François d'Orbeſſan*, fils de *Léon d'Orbeſſan de Saint-Aulaire*, & de Marie d'Auberjon, ci-devant mentionnés), eſt entré jeune au ſervice; a été fait Lieutenant de Milice en 1746, Sous-Lieutenant au Régiment de Monaco en 1748, Lieutenant en 1751, Capitaine en 1755, Chevalier de Saint-Louis en 1771, & eſt retiré du ſervice. Il a épouſé, par contrat du 6 Janvier 1772, *Jeanne-Marie d'Uſton*, fille de noble *Jean*, Seigneur de Saint-Martin, d'Arſe & la Peyre, & de *Marie Rouch*, dont ſont iſſus:

1. Jean-Antoine-Paul-Serge d'Auberjon, né le 12 Décembre 1773;
2. Jean-Pierre, né le 1er Janvier 1775;
3. Elisabeth-Marquette-Jacquette, née le 23 Avril 1776;
4. Et Antoine François-Marie, né le 4 Octobre 1777.

Les armes: *d'azur, à ſix beſans d'or, poſés* 3, 2 & 1.

On préſume que cette famille pourroit bien être iſſue des Auberjon-Murinais, du Dauphiné, quoique ſes armes ſoient différentes. On n'en trouve aucun veſtige; mais ce qui ſemble autoriſer cette préſomption, c'eſt que le nom d'Auberjon n'eſt point commun.

AUBERJON-DE-MURINAIS, en Dauphiné. Cette Maiſon figuroit, il y a plus de 400 ans, avec les principaux Vaſſaux des Dauphins de Viennois. Elle eſt connue depuis Humbert Auberjon, vivant à la fin du XIIIe ſiècle, lequel épouſa *Iſabeau Alleman*, de l'ancienne & illuſtre Maiſon de ce nom, ſœur d'*Aimar Alleman*, Maréchal de l'Hôtel du Dauphin Guigues, & en eut Guillaume Auberjon, Damoiſeau, Co-Seigneur de Montmeyran, qui fit hommage, en 1334, au Dauphin Humbert II, avec les cérémonies uſitées pour les Gentilshommes; il eſt vraiſemblable qu'il fut père de Pierre, qui ſuit, depuis lequel la filiation eſt clairement prouvée.

Pierre Auberjon, Echanſon du Roi Charles VI en 1388, épouſa *Alix*, fille de *Florimond de Hauteville*, & en eut entr'autres enfans:

François Auberjon, qui fut compris au nombre des Nobles du Dauphiné, dans une réviſion faite en 1431 des feux de cette Province. Il comparut en équipage de guerre à la revue d'un corps de troupes, deſtiné par le Roi Louis XI au ſecours d'Yolande, Ducheſſe de Savoie, en 1472, & mourut avant 1480, laiſſant d'*Aliénor Falcos*, fille de *Jean*, Miſtral de Vorcy:

Jean Auberjon, Ier du nom, qui mourut en 1520. Il avoit épouſé *Iſabelle de Chamboran*, & en avoit eu:

Jean Auberjon, IIe du nom, Seigneur de la Maiſon-Forte, de Buiſſon-Rond, lequel, par

ſon teſtament de 1544, ſubſtitua ſes biens à ſes fils, & à ceux de ſes filles, à la charge de porter ſon nom & ſes armes. Ses enfans furent:

1. AYMAR, qui ſuit;
2. CLAIRE, mariée dans la Maiſon de *Fraſſion*, illuſtrée par divers Chevaliers de Malte, dont un Maréchal de cet Ordre;
3. Et JEANNE, femme d'*Aimar Allemand*, Co-Seigneur de Chaſte.

AYMAR AUBERJON, Seigneur de Buiſſon-Rond & de la Balme, épouſa, en 1550, *Claude Murinais*, iſſue d'une branche de l'ancienne & illuſtre Maiſon *de Puy-Montbrun*, qui avoit été ſubſtituée à celle de *Murinais*. De cette alliance vint:

JACQUES AUBERJON, Seigneur de Murinais, de la Balme, &c., mort avant 1641, laiſſant de *Catherine du Motet*, fille de *Charles*, Seigneur de Seichilienne, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, entr'autres enfans:

1. BERTRAND, qui ſuit;
2. Et ANNE, mariée dans la Maiſon d'*Yſerand-du-Mallard*.

BERTRAND AUBERJON, Seigneur de Murinais, Capitaine au Régiment d'Henrichemont, ſervit ſous LOUIS XIII, dans la guerre d'Italie. Il eut de *Marguerite Armuet-de-Bonrepos*:

1. ENNEMOND-BERNARD, qui ſuit;
2. Et CHARLES, deſtiné à l'Ordre de Malte en 1664.

ENNEMOND-BERNARD AUBERJON, Seigneur de Murinais, Capitaine au Régiment de Sault, vivoit en 1685. Il laiſſa de *Catherine de Lévron*, fille du Comte *Horace de Lévron*, de la ville de Foſſan en Piémont:

PIERRE-JOSEPH AUBERJON, Seigneur de Murinais, reçu en 1700 Page du Roi dans ſa Grande-Ecurie, puis Capitaine de Cavalerie au Régiment de Grignan, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis; lequel épouſa, en 1719, *Louiſe-Geneviève de Savary-de-Brèves*, fille de *Camille*, Marquis de Brèves, & de *Catherine de Guiſcard*. De cette alliance ſont iſſus:

1. LOUIS-FRANÇOIS, appelé *le Marquis de Murinais*, Sous-Lieutenant des Gendarmes Anglois, tué à la bataille de Todenhauſen-Minden le 1er Août 1759, laiſſant deux fils de *N..... de la Vieuville-Saint-Chamont*;
2. ANTOINE-VICTOR-AUGUSTIN, Chevalier de Malte, Aide-Major de la Gendarmerie, lequel a fait les deux dernières guerres;
3. Et HENRIETTE-LOUISE, mariée au Marquis *de Coſta*, en Savoie.

Les armes: *d'or, à une bande d'azur, chargée de trois hauberts* ou *cottes-d'arme de mailles d'argent, poſés* 2 & 1.

AUBERNES, en Anjou: *de gueules, à trois fleurs-de-lys d'argent, poſées* 2 & 1.

* AUBEROUX ou LE BAROUX, ou ALBAROUX, Fief dans le Comtat Venaiſſin, avec haute, moyenne & baſſe Juſtice, qui relevoit de la Chambre Apoſtolique, & qui relève aujourd'hui du Roi. Ce fief a été poſſédé ſucceſſivement par les Maiſons de *Baux*, de *Budes*, de *Payres*, de *Pelletier-Gigondas* & de *Panis*.

AUBERT: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 chandeliers de même, deux en chef & un en pointe*.

AUBERT: *d'or, à trois têtes de lévriers de ſable, poſées* 2 & 1.

§ AUBERT, ancienne famille noble, originaire du Poitou, & actuellement établie en Touraine, qui a produit en original, au Juge-d'armes de France, les titres juſtificatifs de ſa nobleſſe, depuis GEORGES AUBERT, Ecuyer, Seigneur de Saint-Georges, du Petit-Thouars, &c., lequel entra fort jeune au ſervice, & y périt avant que d'avoir pu recouvrer tous les anciens titres de ſa famille, qui avoient été pillés par les Huguenots pendant ſes longues abſences & les voyages qu'il avoit faits dans les Cours étrangères, pour exécuter les ordres du Roi LOUIS XIII.

I. GEORGES AUBERT, dit *le Capitaine Saint-Georges*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Georges, du Petit-Thouars, de la Foreſt, de Raſſay, de Fournieux, *Aliàs* de Fourneyeux, du Château de Saint-Germain-des-Prés-lès-Cande, & fondateur de l'Egliſe de ce lieu, né à Poitiers, ſur la fin du XVe ſiècle, fut, le 7 Avril 1631, Capitaine de pied dans le Régiment de Greulich-Collaviſch, au ſervice de l'Empereur, ſuivant un certificat que lui donna, le 22 Avril 1632, *Jean-Chriſtophe Lobbel*, Colonel d'un Régiment. Il eſt qualifié *Gentilhomme François* dans un paſſe-port daté de Vienne, le 6 Mai ſuivant, que lui donna *Jean Cébéret*, Conſeiller du Roi en ſon Conſeil d'Etat, & Réſident, pour le ſervice du Roi, près l'Empereur, pour ſe re-

tirer en France; obtint un nouveau paſſeport, le 30 Juin 1634, pour aller à Vienne & en Siléſie, & encore un autre de l'Empereur, le 6 Juillet ſuivant, pour aller trouver en Siléſie le Maréchal-de-Camp & Colonel *Rodolphe de Collorédo*. Sa Majeſté Impériale le commit encore, le 31 Juillet, pour aller au Camp Impérial devant Ratisbonne, & le 7 Septembre 1634, pour aller en Siléſie. Il ſervoit alors dans le Régiment de Collorédo; mais il ſe fixa, peu de temps après, au ſervice de France, où il ſe diſtingua par pluſieurs négociations importantes. Il fut envoyé en Allemagne par Ordre du Roi Louis XIII le 18 Juillet 1635, & en Suiſſe le 19 Août ſuivant, pour traiter avec le Baron de Kunig, du Canton de Fribourg, ſur les articles de paix envoyés de Chantilly à ce Baron, lequel donna audit Capitaine Saint-Georges un plein pouvoir ſigné de lui à Bade, le 18 Octobre 1635, pour traiter avec le Roi ſur les mêmes articles de paix. Il obtint, le même jour, un paſſe-port des Conſul & Sénat de Bade, & fut enſuite envoyé à Vienne & en Hongrie, pour conférer avec le Comte de Trauttmansdorff, Miniſtre du Roi de Hongrie, ſur la paix générale entre les Princes Chrétiens. Quoique chargé de différentes commiſſions de confiance de la part de la Cour de France, il fut toujours attaché au ſervice de celle de Vienne; car dans un paſſe-port qu'il obtint, le 13 Septembre 1637, du Baron de Kunig, il y eſt qualifié *très-noble & très-illuſtre Seigneur de Saint-Georges, Capitaine au ſervice de Sa Majeſté Impériale*. Il paroît cependant que depuis il s'attacha entièrement au ſervice de France, ayant été nommé, le 25 Mars 1644, à une place d'Exempt des Gardes-du-Corps du feu Roi. Il mourut, ſuivant un Mémoire de famille, en 1648, d'un coup de coude qu'il reçut dans le creux de l'eſtomac, en faiſant faire place au Roi qui aſſiſtoit à une Proceſſion à Saint-Severin. Ce Mémoire ajoute que Sa Majeſté l'avoit nommé à un Gouvernement. Il avoit épouſé, par contrat du 21 Juin 1642, célébration du 14 Juillet ſuivant, *Marie de Buiſine*, morte le 4 Janvier 1646, ſœur de Jacqueline, femme de François de Gaignard, Ecuyer, Sieur des Places. Ils eurent entr'autres enfans :

1. Louis, Seigneur de Saint-Georges & du Petit-Thouars, né le 5 Février 1645, qui fut tué en 1665, dans les Armées du Roi, ſervant en qualité d'Enſeigne-Colonel dans le Régiment de Picardie, & ſans avoir été marié;
2. Georges, qui ſuit;
3. Et N..., mariée avec *Charles Briaud*, Seigneur de la Poupelinière, mort âgé d'environ 46 ans, au mois de Mars 1685.

II. Georges Aubert, Ier du nom, né le 29 Décembre 1645, qualifié Chevalier, Seigneur du Petit-Thouars, de Saint-Georges, de la Foreſt, de Raſſay, de Fournieux, du Château de Saint-Germain, & Seigneur-Fondateur de la Paroiſſe de Saint-Germain-des-Près-lès-Cande, ſervit avec diſtinction, en qualité de Gentilhomme à Drapeau, dans le Régiment des Gardes-Françoiſes, fut pourvu vers 1677, de la charge de Lieutenant de la Grande Fauconnerie de France, au vol de la Corneille, & fut maintenu, par Ordonnance de M. *Chauvelin de Beauſéjour*, Intendant de Tours, rendue le 20 Mai 1716, dans les qualités de *Noble & d'Ecuyer, & dans tous les priviléges, honneurs & exemptions attribués aux autres Gentilshommes du Royaume*. Il mourut au commencement d'Octobre 1720, & fut inhumé le 6 de ce mois, dans le chœur de l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Germain-des-Pres-lès-Cande. Il avoit été marié, 1° par articles ſous ſeings-privés, du 20 Décembre 1672, reconnus le 24 du même mois, avec *Jeanne-Eſther Philbert*, morte le 6 Mai 1688, âgée de 35 ans, fille de *Nicolas-Philibert*, Sieur de Rochu, Conſeiller du Roi au Bailliage de Chinon, & de *Jeanne le Lièvre*; & 2° avec *Julie-Catherine Meſnard de la Haye*, morte le 25 Décembre 1734, âgée d'environ 76 ans, & inhumée dans la Paroiſſe de Nantilly de Saumur, Diocèſe d'Angers. Les enfans du premier lit furent :

1. Georges, qui ſuit;
2. Joseph Aubert du Petit-Thouars, né en 1683, Prêtre, Aumônier de Madame la Ducheſſe de Bourbon, & Prieur d'un Prieuré en Bretagne, eſt mort à Paris en 1740;
3. Marie-Françoise Aubert de Rassay, née le 24 Décembre 1674, fut Demoiſelle de Compagnie de Madame la Ducheſſe de Bourbon;
4. Anne-Geneviève Aubert de Foix fut auſſi Demoiſelle de Compagnie de Madame la Ducheſſe de Bourbon;
5. Jeanne-Françoise Aubert du Petit-Thouars, inhumée le 20 Juin 1732, dans

l'Eglise Royale du Château de Saumur, étant âgée d'environ 50 ans ;

6. Marguerite-Alexandre, baptisée le 27 Mai 1683, & morte Religieuse de Saint-Joseph, à Paris ;
7. Madeleine, Religieuse Hospitalière à Saumur, morte en 1748 ;
8. Catherine, aussi Religieuse Hospitalière à Saumur, morte en 1739 ;

Du second lit sont issus :

9. Jean-Baptiste-Auguste-César-Pierre, auteur de la seconde branche qui s'est établie en Languedoc, rapportée ci-après ;
10. Julie, Religieuse Hospitalière à Saumur, morte en 1726 ;
11. Marie-Anne-Catherine-Aubert du Petit-Thouars, fut Demoiselle de Compagnie de Madame la Duchesse de Bourbon ;
12. Marie-Rose-Aubert de Saint-Germain, morte le 6 Juillet 1726, & inhumée le lendemain dans la Paroisse de Nantilly de Saumur, Diocèse d'Angers ;
13. Louise-Angélique, mariée par contrat du 26 Juin 1736, célébration du 31 Juillet suivant, avec *Charles-Eustache le Gras*, qualifié Chevalier, Seigneur de Romany, du Ridret, du Coudray & de Rouzeaux, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Orléans ;
14. Et Elisabeth-Aubert du Petit-Thouars, morte Religieuse aux Ursulines de Saumur.

III. Georges Aubert, II^e^ du nom, qualifié Chevalier, Seigneur du Petit-Thouars, de la Foreſt, de Raſſay, de Fournieux, du Château de Saint-Germain, du Chillon, &c., baptisé le 23 Juin 1677, servit d'abord en 1691, en qualité de Volontaire sur l'Escadre de M. du Magnan, & entra au service de terre en 1694, comme Cadet dans le Régiment de Navarre, depuis Viantois. Il se trouva en 1701 à l'affaire de Chiari, où il fut blessé d'un coup de fusil à la jambe, & continua de servir en 1702, à la bataille de Luzzara ; en 1703, au siège de Gourcenols dans le Mantouan, & à ceux de Nago & d'Arco, dans le Tyrol ; en 1704, au siège de Verceil & de Verrue dans le Piémont, auquel il fut dangereusement blessé à la tête, l'incision cruciale lui ayant été faite ; en 1705, au siège de Chivas & à l'attaque de Contrabut, sous Castagnito ; en 1706 au siège de Turin, où il fut blessé aux vertèbres ; & en 1712, à l'attaque d'Anzin, près Valenciennes ; à celle de Denain, aux sièges de Marchienne, de Douai, du Quesnoy & de Bouchain. Dans toutes ces actions il donna des marques distinguées de courage, de fermeté & de prudence que le Roi reconnut lui-même par des lettres du mois de Mai 1714. Il fut nommé successivement Sous-Lieutenant dans le Régiment d'infanterie de Viantois, le 28 Avril 1696, Lieutenant réformé le 3 Janvier 1698, & Lieutenant en pied le 5 Août suivant. Ce Régiment ayant été incorporé, à la paix, dans celui de Bresse, il en fut fait Enseigne le 8 Mai 1700, Lieutenant le 29 Septembre 1701, Aide-Major le 21 Mai 1704, Capitaine le 29 Mars 1705, Sergent-Major le 28 Avril 1711, Chevalier de Saint-Louis, par provisions du 20 Septembre 1714 ; Pensionnaire de 600 livres dans cet Ordre le 21 Mars 1720, Major du Régiment de Bresse, avant le 22 Janvier 1721, Major des Ville & Château de Saumur, le 25 Août 1726 ; & enfin Lieutenant de Roi au Gouvernement de cette ville & pays Saumurois, le lendemain 26 Août de la même année, en survivance de Jean-Pierre le Marinier, dit le Chevalier de Cany. Il obtint du Roi une pension de 800 liv. le 10 Septembre suivant, & mourut sur la fin de 1762. Il avoit épousé, par contrat du 20 Mai 1723, *Hyacinthe-Céleste Blondé de Messemé*, morte au mois d'Octobre 1750, fille d'*Antoine*, Seigneur de Messemé, de Gamasche, du Chillon, &c., & de *Susanne-Madeleine du Moustier*, morte le 25 Janvier 1741. De ce mariage sont issus :

1. Louis-Henri-Georges, qui suit ;
2. Hyacinthe-Louis, dit le Chevalier du Petit-Thouars, né le 29 Août 1725, fut nommé Lieutenant au Régiment de Noailles, Infanterie, le 16 Septembre 1738, Capitaine dans le même Régiment, le 1^er^ Juillet 1747, dans celui de Custine, le 6 Août suivant, & dans celui de Saint-Chamand, le 1^er^ Septembre 1755, Chevalier de Saint-Louis en 1758, Capitaine de Grenadiers du Régiment Infanterie des Volontaires de Soubise, le 20 Février 1761, & Colonel-Commandant, le 16 Mars 1762. Il fit en 1741 & 1742, les campagnes de Bohême & de Bavière, se trouva à la bataille du Mein, aux sièges de Menin, d'Ypres, de Furnes, de Fribourg, & en plusieurs autres affaires dans l'une desquelles il fut dangereusement blessé ; fit la campagne de 1745, sous les ordres du Prince de Conty, sur le Rhin, se trouva aux sièges de Mons, de Charleroy, de Namur & du Château d'Anvers, au combat des Cinq-Etoiles, à l'affaire de Pervis & aux batailles de Rocoux & de Lawfeld, au siège & à l'assaut de Berg-op-Zoom, à celui du Fort de Lillo & de Fré-

déric-Henri, & au ſiège de Maeſtricht; fit en 1751 la campagne du Bas-Rhin; ſe trouva à la bataille de Scheidingen, & aux affaires du Plateau, de Neim, de Munſter; fit encore en 1757 la campagne de Saxe, & ſe trouva à la bataille de Rosbach, & depuis, en 1758, au combat de Cherbourg & de Saint-Caſt, lors de la deſcente des Anglois en Bretagne & en Normandie; & en 1759, au combat naval du Maréchal de Conflans, près Belle-Isle. Il a fait en 1762 la campagne ſur le Haut-Rhin, & s'eſt trouvé à la bataille de Grebeinſtein, près Caſſel, aux affaires de Falkenberg & d'Hoxter, à la bataille de Friedberg, aux deux attaques de Laubach, à celles d'Alsfeld & d'Amenebourg, à l'affaire de Ziegenheim, où il a été dangereuſement bleſſé d'un coup de feu à la jambe;

3. Gilles-Louis-Antoine, rapporté après la poſtérité de ſon frère aîné;
4. Antoine-Augustin-Anne-Joseph Aubert de Foix, dit *le Chevalier du Petit-Thouars*, baptiſé le 20 Août 1732, fut fait Lieutenant au Régiment de Cuſtine; en 1752, Ingénieur & Lieutenant réformé à la ſuite du Régiment de Poitou, Infanterie, & depuis Enſeigne d'Artillerie au Cap-François, Isle & Côte de Saint-Domingue, où il ſert actuellement en qualité de Capitaine, depuis 1753; ſe trouva au ſiège de Fribourg, en qualité de Volontaire; fit en 1745 la campagne ſous les ordres du Prince de Conty; ſe trouva aux ſièges de Mons, de Charleroy, de Namur & d'Anvers; au combat des Cinq-Etoiles, à l'affaire de Pervis & aux batailles de Rocoux & de Lawfeld, au ſiège & à l'aſſaut de Berg-op-Zoom, du Fort de Lillo, du Fort de Frédéric-Henri, & au ſiège de Maeſtricht, & fut compris, en 1749, dans la réforme des deux derniers bataillons du Régiment de Cuſtine;
5. Hyacinthe-Augustin-Célestin Aubert de Saint-Germain, Chevalier, baptiſé le 4 Décembre 1735, fut fait en 1746 Lieutenant d'Infanterie au Régiment de Rouergue, & en 1755 Capitaine dans ce Régiment. Il ſe trouva aux ſièges de Mons, de Charleroy, de Namur & d'Anvers, au combat des Cinq-Etoiles, à l'affaire de Pervis, & aux batailles de Rocoux & de Lawfeld, au ſiège & à l'aſſaut de Berg-op-Zoom, du Fort de Lillo, du Fort de Frédéric-Henri, & au ſiège de Maeſtrich, à la bataille de Minden, où il fut bleſſé, à celle de Warbourg, de Cloſter-Camp & de Scheidingen, & au ſiège du Château de Schartzfeldt, à celui de Brunſwick, & en pluſieurs autres actions particulières de la campagne;

6. Marie-Hyacinthe-Céleste Aubert du Petit-Thouars, baptiſée le 14 Août 1731, a épouſé, 1° en 1752, *Michel Aubourg*, qualifié *Chevalier, Seigneur de la Pelleterie*, Mouſquetaire du Roi, & enſuite Capitaine d'Infanterie au Régiment de Mortemart; 2° par contrat du mois d'Avril 1755, *Joſeph-Deſmé du Buiſſon*, Ecuyer, Seigneur de la Morilionière, Mouſquetaire du Roi;
7. N...., née le 20 Janvier 1738, & inhumée le 20 Septembre 1739, dans le chœur de l'Egliſe de Saint-Germain-des-Prés-lès-Cande;
8. Et Marie-Madeleine-Susanne, baptiſée le 14 Juillet 1740.

IV. Louis-Henri-Georges Aubert du Petit-Thouars, qualifié Chevalier, Seigneur du Petit-Thouars, &c., ondoyé le 8 Octobre 1724, fut tenu ſur les fonts de baptême le 23 Septembre 1729, par le feu Prince de Condé & Mademoiſelle de Vermandois. Il fut nommé, le 30 Avril 1737, Enſeigne de la Compagnie Colonelle du Régiment d'Infanterie de Breſſe, Lieutenant dans le même Régiment le 26 Mars 1742, Capitaine réformé à la ſuite du Régiment d'Infanterie de Bretagne le 1er Janvier 1748, Lieutenant de Roi au Gouvernement des Ville & Château de Saumur le 26 Septembre 1754, & Chevalier de Saint-Louis le 24 Juillet 1757, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus dans le corps du Génie. Il ſervit dans la guerre de Bohême, & à la défenſe de Prague, en qualité d'Ingénieur-Volontaire, ſuivant le certificat honorable que lui en donne le Maréchal Duc de Broglie, le 30 Janvier 1744; avoit été reçu Ingénieur du Roi au commencement de 1743, & fit, en cette qualité, les campagnes d'Italie, où il ſervit aux attaques des retranchements de Montalbant & de ceux des Barricades, aux ſièges de Villefranche, de Démont, de Cony, où il fut bleſſé, de la Ville & Château de Tortone, d'Alexandrie, de Valence, & du Château de Caſal, où il fut auſſi très-grièvement bleſſé, & ſervit encore comme Aide-de-Camp du Comte de Maillebois. Il a épouſé, par contrat du 1er Août 1753, *Marie-Anne-Jeanne-Deſmé du Buiſſon*, fille de *Claude*, Ecuyer, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de la Compagnie des Fuſiliers du Cap-François, Isle & Côte de Saint-Domingue, Conſeiller-Secrétaire du Roi, & de *Marie-Anne Marchand*. Il a eu de ce mariage ſix enfans, dont (en 1764), il ne reſte plus que quatre vivans :

1. Georges-Marie, Ecuyer, né le 10 Juillet 1755;
2. Yves-Susanne-Georges, Ecuyer, dit *le Chevalier du Petit-Thouars*, né le 24 Février 1757, a été tenu sur les fonts de baptême par le Comte de Maillebois, Chevalier des Ordres du Roi & Lieutenant-Général de ses armées, & par la Marquise de Paulmy;
3. Abel-Frédéric-Prosper, Ecuyer, né le 6 Février 1760;
4. N...., Ecuyer, né le 26 Décembre 1761;
5. Marie-Claudine-Henriette, née le 3 Juin 1754, qui a été agréée par le Roi, pour être élevée à Saint-Cyr, en conséquence des preuves de sa noblesse;
6. Et Marie-Antoinette-Pauline, née le 1er Septembre 1758.

IV. Gilles-Louis-Antoine Aubert du Petit-Thouars, qualifié Chevalier, Seigneur de Boumois, appelé d'abord *le Chevalier du Petit-Thouars*, né le 9 Août 1727, troisième fils de Georges, & d'*Hyacinthe-Céleste Blondé de Messemé*, servit en 1740 & 1741, en qualité de Page, auprès de Madame Victoire, lorsque cette Princesse étoit à Fontevrault. Il fut nommé Lieutenant au Régiment d'Auxerrois, Infanterie, le 10 Juin 1742, Lieutenant dans celui de Noailles, aussi Infanterie, le 15 Mars 1743, Enseigne dans le même Régiment, le 28 Juillet suivant, Lieutenant le 25 Septembre 1743, & fut fait, le 24 Octobre 1746, Capitaine d'une des Compagnies de 40 hommes d'Infanterie, qui devoient composer le second bataillon dont le Roi avoit résolu d'augmenter le Régiment de Rouergue. Il obtint encore, le 20 Mai 1752, une nouvelle commission de Capitaine d'une Compagnie dans le même Régiment, & fut reçu Chevalier de Saint-Louis le 25 Novembre 1759, ayant été nommé à cet Ordre le 23 du même mois. Il fut blessé dangereusement à la bataille du Mein, se trouva aux sièges de Menin, d'Ypres, de Furnes, à l'affaire de Reichenau en Alsace, & au siège de Fribourg, &c., fit en 1745 la campagne, sous les ordres du Prince de Conty sur le Rhin; se trouva aux sièges de Mons, de Charleroy, de Namur & du Château d'Anvers, au combat des Cinq-Etoiles, à l'affaire de Pervis, à la bataille de Rocoux, à celle de Lawfeld, au siège & à l'assaut de Berg-op-Zoom, du Fort de Lillo & de Frédéric-Henri, au siège de Maestricht, à la bataille de Minden, où il fut blessé dangereusement & fait prisonnier, à celles de Warbourg, de Closter-Camp & de Scheidingen, au siège du Château de Schartzfeldt, à celui de Brunswick, & à plusieurs autres actions particulières de la campagne. Il a épousé, par articles sous seings-privés, du 30 Avril 1754, reconnus devant Notaires, le 11 Mai suivant, *Marie Gohin*, Dame du Château de Boumois, fille de *Pierre*, qualifié *Chevalier, Seigneur de Boumois*, & de *Marguerite Falloux*. De ce mariage sont issus:

1. Gilles-René-Gabriel Aubert de Boumois, Ecuyer, né le 3 Avril 1755, & tenu sur les fonts de baptême par le Marquis de Paulmy, Ministre & Secrétaire d'Etat, & la Marquise de Valory;
2. Georges-Laurent, Ecuyer, dit *le Chevalier de Boumois*, né le 3 Octobre 1756;
3. Aubert, Ecuyer, né le 5 Novembre 1758;
4. Et Aristide, Ecuyer, né le 31 Août 1760.

DEUXIÈME BRANCHE

Etablie en Languedoc, à la Salvetat, dans le Diocèse de Saint-Pons-de-Tomières.

III. Jean-Baptiste-Auguste-César-Pierre Aubert de Rassay, Ecuyer, baptisé le 21 Juin 1694, fils de Georges, Ier du nom, & de *Julie-Catherine Mesnard de la Haye*, sa seconde femme, commença à servir en 1707, fut successivement Sous-Lieutenant dans le Régiment d'Infanterie de Bresse le 29 Mai 1708, Lieutenant le 5 Juillet 1710, Capitaine dans celui de la Gervasais le 1er Mai 1718, Chevalier de Saint-Louis le 20 Mars 1736, étant alors Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Gondrin, Commandant du second Bataillon du Régiment d'Infanterie de Montboissier le 2 Décembre 1746, étant pour lors Capitaine d'une Compagnie de Grenadiers dans ce Régiment, & Lieutenant-Colonel du Régiment de Joyeuse, Infanterie, le 12 Avril 1754, étant Commandant du second Bataillon de ce Régiment. Il se trouva dans les mêmes actions que Georges Aubert, IIe du nom, son frère aîné, où il donna des preuves de son courage, de sa fermeté & de sa prudence, que le Roi reconnut lui-même par des Lettres du mois de Mai 1714; fit de plus les guerres de Bohême & de Bavière en 1741 & 1742, les campagnes de 1743 & 1745 en Allemagne, celles de 1744, 1746, 1747 & 1748 en Flandre, & est mort à Anti-

bes en Provence, le 16 Août 1754. De ſon mariage, célébré le 18 Février 1726, avec *Françoiſe-Madeleine de Calmel du Gazel*, fille de *Guillaume*, Seigneur du Gazel, & de *Catherine de Durban de Gléon*, il a laiſſé :

1. Auguste-César-Joseph, qui ſuit;
2. Jacques-Auguste Aubert de Rassay, Ecuyer, connu ſous le nom de *Chevalier de Raſſay*, né le 29 Novembre 1732, a ſervi d'abord comme Volontaire aux ſièges de Menin, d'Ypres, de Furnes, de Fribourg, &c., a été nommé Lieutenant en ſecond dans le Régiment d'Infanterie de Gondrin, à préſent Vaubecourt, le 1er Décembre 1744, & Capitaine en 1759; a fait la campagne de 1745, ſur le Rhin; s'eſt trouvé aux ſièges de Mons, de Charleroy, d'Anvers, de Namur, au combat des Cinq-Etoiles, à l'affaire de Parvis & aux batailles de Rocoux & de Lawfeld, au ſiège & à l'aſſaut de Berg-op-Zoom, du Fort de Lillo, du fort de Frédéric-Henri, & à celui de Maeſtricht; a fait les campagnes de 1756, 1757, 1758, 1759, 1760, 1761 & 1762 en Allemagne, au pays d'Hanôvre, de Heſſe & ſur le Haut & Bas-Rhin, & s'eſt trouvé à toutes les affaires qui ſe ſont paſſées dans ces différens pays;
3. Anne-Madeleine-Julie, née le 21 Juillet 1727;
4. Et Angélique-Françoise, née le 18 Juillet 1728.

IV. Auguste-César-Joseph Aubert de Rassay, Ecuyer, né le 21 Juillet 1729, nommé Lieutenant dans le Régiment de Gondrin, à préſent Vaubecourt, Infanterie, en 1743, s'eſt trouvé à la bataille du Mein & aux ſièges de Menin, d'Ypres, de Furnes & de Fribourg, &c.; a fait la campagne de 1745 ſur le Rhin; s'eſt trouvé aux ſièges de Mons, de Namur, de Charleroy & d'Anvers, au combat des Cinq-Etoiles, à l'affaire de Pervis, à la bataille de Rocoux, à celle de Lawfeld, au ſiège de Berg-op-Zoom, du Fort de Lillo & de Frédéric-Henri, & à celui de Maeſtricht, a été compris, en 1749, dans la réforme qui ſe fit des deux bataillons du Régiment où il ſervait; a été nommé Lieutenant d'Infanterie au Régiment de Rouergue le 1er Novembre 1755; a fait les campagnes de 1760 & 1761, en Allemagne & ſur le Bas & Haut-Rhin, & s'eſt trouvé à toutes les affaires où ſon Régiment a été. Il a épouſé, le 21 Octobre 1760, *Marie-Anne de Landes de Linières*, fille de *Jean*, Sieur de Linières, Capitaine au Régiment Royal-Comtois, & de *Jeanne de Montal*. De ce mariage vint :

Jean-Jacques-Auguste-Joseph Aubert de Rassay, Ecuyer, né le 27 Février 1762.

(Voyez l'*Armorial de France*, reg. V, part. Ire)

Les armes : *d'azur, à une cotte de maille d'or.*

AUBERT, Sieur du Meſnil, Caudemont, de Gouville, de Champfleury, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans ſa Nobleſſe le 13 Février 1668. La Roque, dans ſon *Hiſtoire d'Harcourt*, p. 1096, parle de Jacques Aubert, Seigneur du Meſnil, Caudemont, qui avoit épouſé *Salomée de Nollant*, fille de *Gilles de Nollant-de-Coullerville.*

Maſſeville, dans ſon *Hiſt. de Rouen*, parle auſſi de N... Aubert-de-Gouville, qui avoit épouſé *Marthe de Raſſan;* elle étoit veuve en 1609 & fonda les Pénitens de Rouen.

Les armes : *palé d'argent & de gueules de ſix pièces; au chef d'azur.*

AUBERT, Seigneur d'Aunai, de Grand-Meſnil, de Hénonville, même Province, Généralité de Caen, famille maintenue dans ſa Nobleſſe le 12 Août 1668. Il eſt parlé dans l'*Hiſt. de Rouen* de Guillaume Aubert, Sieur de la Haye, Conſeiller au Parlement de cette ville en 1537.

Antoine Aubert, Baron d'Aunai, marié, vers 1650, à *Françoiſe de Villette*, eut pour fille unique, Marie-Françoise Aubert, Baronne d'Aunai, mariée, le 10 Juin 1674, à *René de Froulay*, Comte de Teſſé.

Les armes : *de gueules, à 3 trèfles d'or, au chef de ſable chargé d'un croiſſant du ſecond.*

AUBERT. Charles Aubert, Ecuyer, Sieur de Bardon en Saintonge, vivoit avant 1577. Charles Aubert, ſon quatrième petit-fils, Seigneur de Courcenac, Diocèſe de Saintes, Lieutenant de Vaiſſeaux du Roi, Capitaine de Frégate & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, mourut le 30 Juillet 1724. Il avoit épouſé, le 26 Juillet 1710, *Marie-Anne de Longueville*, fille unique de *Paul de Longueville*, Seigneur de la Maiſon-Blanche, de Champmorant & de Crani, Capitaine de Vaiſſeaux du Roi. Il eut entr'autres enfans : Denis Aubert de Courcenac & Thérèse-Henriette Aubert de

Courcenac, née le 30 Juillet 1721, reçue à S.-Cyr le 9 Avril 1729, ſur les preuves de ſa Nobleſſe.

Les armes : *loſangé de gueules & d'azur, à une bande d'or, brochante ſur le tout.*

AUBERT-DE-TOURNY. Urbain Aubert, Receveur-Général des Finances à Caen, puis Préſident de la Chambre des Comptes à Rouen, mort en Septembre 1726, fit l'acquiſition de la Terre de Tourny, ſituée en Normandie, & qui fut érigée en Marquiſat par Lettres du mois de Février 1686, & enregiſtrées au Parlement de Rouen en faveur de *Dominique de Montfort*. Urbain Aubert, Marquis de Tourny, a laiſſé de *Marie-Anne le Tellier*, morte le 20 Avril 1736 :

1. Urbain, qui ſuit ;
2. N..... veuve, en 1710, d'*Etienne le Camus*, Intendant de Pau ;
3. Et Marie-Catherine, mariée le 13 Août 1720, à *Louis-François Rouſſel-de-Médavy*, Comte de Grandcey, mort le 20 Août 1728.

Urbain Aubert, Marquis de Tourny, Baron de Naly, &c., Maître des Requêtes & Intendant alors à Bordeaux, épouſa, en 1721, *Jeanne-Claude Chérouvrier*, morte à Bordeaux, âgée de 50 ans, le 17 Mars 1746, fille de *Jean Chérouvrier-des-Graſſières*, Seigneur de Lambroiſe, Secrétaire du Roi, Inſpecteur-Général de la Marine en Bretagne, & Receveur-Général des domaines de cette Province, & ſœur cadette de *Marie-Anne Chérouvrier-des-Graſſières*, mariée, le 31 Juillet 1730, à *Galliot Mandat*, Maître des Requêtes le 26 Janvier 1720. De ce mariage ſont nés :

1. N..... Aubert, Avocat-Général au Grand-Conſeil ;
2. Et Jean-Louis, né en Août 1735, appelé *le Chevalier de Tourny*, & depuis 1762, *le Marquis de Tourny*, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Aquitaine, Meſtre-de-Camp, Lieutenant du Régiment de la Reine, Cavalerie, depuis 1759, marié, en Janvier 1755, à *N.... Lantenay*, fille du Préſident du Parlement de Bourgogne. Voyez BOUHIER-DE-LANTENAY.

Les armes : *de ſable, à l'aigle d'or, la tête élevée à dextre, regardant une étoile d'or.*

AUBERVILLE : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à trois fers de pieu d'argent poſés en pal ; aux 2 & 3 d'azur, à deux léopards d'or.*

AUBERVILLIERS : *d'azur, à deux léopards d'or, poſés l'un au deſſus de l'autre.*

AUBERVILLIERS : *de gueules, au loup d'or.*

AUBERY, en Bourbonnois : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois têtes de Dauphin d'argent, allumées de gueules, à la bordure de gueules.*

AUBERY, Seigneur de la Motte : *écartelé aux 1 & 4, faſcé d'or & de ſable de ſix pièces ; aux 2 & 3, d'azur au lion d'or.*

AUBERY, Sieur de Bellegarde en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue en ſa nobleſſe le 8 Mars 1667. Il eſt parlé dans l'*Hiſtoire de Rouen*, de Daniel Aubery, Seigneur de Bellegarde, qui obtint des Lettres de nobleſſe en 1654.

Aubert Aubery, Sieur de Bellegarde, ſon deſcendant, fut Auditeur des Comptes à Rouen en 1729.

Les armes : *d'argent, à une faſce d'azur, chargée d'une aigle éployée & deux têtes d'or, accoſtées de deux écreviſſes d'argent.*

* AUBERY-DE-VATAN. Vatan eſt une petite ville en Berry, qui paſſa par alliance de la Maiſon de *Saint-Palais* dans celle du *Puy*, qui poſſéda cette Seigneurie plus de 200 ans. *Florimond du Puy*, Seigneur de Vatan, ayant été exécuté à mort, par Arrêt du 2 Janvier 1612, la confiſcation de ſes biens fut donnée à ſa ſœur *Marie du Puy*, dont la mort ſans enfans fit naître une conteſtation entre *Anne du Puy*, ſa couſine germaine, veuve de *Jean de Harlay*, Seigneur de Céſi, & *René de Maricourt*, ſon couſin germain maternel ; & par Arrêt du 15 Juin 1640, ſa ſucceſſion fut adjugée à celui-ci, repréſenté par ſa nièce & donataire. *Claude de Pretreval*, fille de ſa ſœur, qui épouſa Robert Aubery, Préſident en la Chambre des Comptes, en faveur duquel la Seigneurie de *Vatan* fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois d'Août 1650, enregiſtrées en Parlement le 7 Septembre ſuivant, & en la Chambre des Comptes le 11 Janvier 1651. Il eſt ayeul de Jean Aubery, Marquis de Vatan, marié à *Madeleine-Louiſe de Bailleul*, dont il eut pour fils aîné : Félix Aubery, Marquis de Vatan, mort Prévôt des Marchands de Paris, le 20 Juin 1743, âgé de 62 ans. Il avoit épouſé 1° *Thérèſe Fontaine*, fille de *Claude Fontai-*

ne, Secrétaire du Roi, & de *Louiſe-Jeanne de Gondrecourt*; 2° *Marie-Renée le Mairat*, fille de *Jean-Louis*, Maître des Requêtes Honoraire, & de *Renée Ballet*.

Du premier lit vint:

MARTHE-ANTOINETTE AUBERY-DE-VATAN, qui épouſa, le 15 Mai 1732, *Jean-Louis Portail*, Préſident à Mortier au Parlement de Paris. Voyez PORTAIL.

Du ſecond lit ſont iſſus:

Le Marquis de *Vatan*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, tué à Olpert le 14 Octobre 1761;

Le Chevalier de *Vatan*, Enſeigne des Mouſquetaires Noirs;

Et MADELEINE-LOUISE AUBERY-DE-VATAN, mariée, le 4 Janvier 1746, à *Joſeph-Palamède de Forbin*, Marquis de Janſon, père de la Marquiſe de *Janſon*, & de deux fils, dont l'un eſt Colonel d'Infanterie & l'autre eſt Chevalier de Malte. Voyez FORBIN.

CLAUDE AUBERY-DE-VATAN, Baron de Moucy-le-Châtel, Conſeiller au Parlement de Normandie, mourut le 8 Décembre 1686, laiſſant entr'autres enfans de *Catherine le Coq-de-Corbeville*:

1. Frère CLAUDE, né le 28 Décembre 1664. Il avoit été reçu dans l'Ordre de Malte en 1678, étant alors Page du Grand-Maître. Il fut Grand-Bailli de Lyon, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, & Commandeur de Montchamp, Chef d'Eſcadre des Armées Navales du Roi, le 27 Mars 1728, auparavant Capitaine de Vaiſſeaux en 1703. Il mourut à Toulon le 1er Août 1738;
2. JEAN, Chevalier, Marquis de Vatan, Baron de Vieuxpont, Conſeiller d'Etat, Prévôt des Marchands de la ville de Paris, mort en 1740, dans la 52e année de ſon âge;
3. JEAN-BAPTISTE-LOUIS, Chevalier, non Profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, & Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes;
4. MARIE-CATHERINE-LOUISE, veuve de *Jean-Anne Aubery*, Chevalier, Comte de Saint-Ines;
5. Et MARIE-JEANNE, veuve d'*Armand de Béthune*, Comte d'Orval, morte en ſa 49e année, le 12 Novembre 1752. Voyez BETHUNE.

Les armes: *d'or, à cinq trangles de gueules*.

AUBES: *d'or, à l'ours rampant de ſable*.

AUBES, Seigneur de Roque-Martin, en Bourgogne, porte: *d'or, à l'ours rampant de ſable*.

AUBESPINE-CHATEAUNEUF: *d'azur, au ſautoir alaiſé d'or, accompagné de 4 croiſettes de même, celle de la pointe ſoutenue d'une roſe auſſi d'or*.

AUBETERRE, à Paris: *d'azur, à trois faſces d'or, accompagnées de trois étoiles de même*.

AUBETERRE: *Beffroy, d'or & d'azur*.

AUBETERRE, en Périgord: *parti au 1 d'argent, à la faſce de ſable, accompagnée de trois molettes de même, 2 en chef & 1 en pointe; au 2 coupé en chef, de gueules, à trois lions paſſans d'or, & en pointe, auſſi de gueules, à neuf macles d'or, poſés 3, 3 & 3*.

AUBETERRE, famille maintenue dans ſa Nobleſſe par Arrêt du Conſeil du 21 Janvier 1673, rendu en faveur de JEAN D'AUBETERRE. Il étoit père de JACQUES, Ecuyer, Seigneur & Comte de Juilli, Seigneur de Vaux, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Montpeiroux. C'eſt en ſa faveur que l'ancienne Châtellenie de Juilli-le-Châtel, près de Troyes, a été unie à la Terre de Vaux & érigée en Comté, par Lettres du mois de Mai 1715, enregiſtrées en Parlement & en la Chambre des Comptes de Paris, les 2 Juillet & 27 Août 1716. Il épouſa *Gabrielle-Félicité Hennequin*, fille de *Louis-François Hennequin*, Ecuyer, Seigneur de Charmont, Procureur-Général au Grand-Conſeil, & de *Marie-Marguerite l'Hoſte*, dont il eut:

JEAN-JACQUES D'AUBETERRE, Comte de Juilli-le-Châtel, né le 19 Janvier 1713.

Les armes: *d'azur, à trois faſces d'or, accompagnées en chef de trois étoiles de même, & en pointe d'une roſe auſſi d'or. (Armorial de France*, reg. I, part. I, p. 34.)

AUBETERRE-D'ESPARBÈS. Voyez ESPARBÈS & BOUCHARD.

* AUBIER, très-ancienne famille d'Auvergne, & des mieux alliées, qui a habité alternativement la ville de Clermont & les Châteaux qu'elle a poſſédés dans la campagne. Quelques membres de la branche cadette eurent un procès avec un particulier, qui leur conteſta la nobleſſe; ayant été dénoncés tant en la Sénéchauſſée de Clermont, qu'en la Cour des Aides de la même ville, Sa Majeſté,

par Arrêt de ſon Conſeil Privé, en envoya la connoiſſance au Parlement de Paris; & ſur la production faite par cette famille, il intervint Arrêt contradictoire, le 26 Février 1780, qui les a maintenus dans le droit & poſſeſſion de leur nobleſſe ancienne. Cet Arrêt ayant été attaqué au Conſeil des Dépêches, il eſt intervenu le 15 Septembre 1780, Arrêt qui l'a confirmé; cet Arrêt a été ſuivi des Lettres-Patentes du 19 Février 1782, qui ont donné une nouvelle ſanction à ces Arrêts.

Il paroît par la production des titres de cette famille, qui nous ont été communiqués en originaux, qu'un grand nombre d'autres a été la proie de trois incendies: le premier, commis par les troupes qui pillèrent le Château de Rioux pendant les guerres de la Ligue, eſt prouvé par acte de l'année 1654; le ſecond, à Laqueuil, l'eſt par monitoire de l'année 1683; & le troiſième, de l'an 1730, eſt établi par des procès-verbaux juridiques.

Par ce qui eſt échappé de ces incendies, il paroît que le premier connu de cette famille eſt PERROT D'AUBIER, l'un des 23 Ecuyers menés à Bourges par *André de Chaumeguy* ou *Chauvigny* en 1356; après lui viennent en ordre chronologique:

JEAN AUBIER, Capitaine, Vicomte de Pont-de-l'Arche, en 1379.

Autre JEHAN AUBIER, un des Officiers domeſtiques de JEAN, Duc de Berry & d'Auvergne, en 1401.

LOYS D'AUBIER, Chevalier en 1412.

JEAN D'AUBIER, Chevalier en 1425.

GUILLEMET D'AUBIER, Ecuyer en 1429.

LOYS D'AUBIER, Chevalier en 1447.

ANNET D'AUBIER, Ecuyer en 1468.

PIERRE (dit JEAN) AUBIER, Ecuyer, Sieur du Saudre, marié en 1450 à *Antoinette de Laizer*.

Noble GUILLAUME D'AUBIER, un des 50 hommes de guerre, chargés de la garde du château de Fa, en 1474.

BERNARD D'AUBIER, homme d'armes de la Compagnie du Comte de Caſtres en 1485.

JEAN AUBIER, Ecuyer, homme d'armes de la Compagnie du Belloy en 1482.

CHARLES AUBIER, Guidon de 50 lances en 1545, & Enſeigne de 40 hommes de guerre en 1551.

N..... AUBIER, Capitaine compris dans la proſcription de pluſieurs Gentilshommes d'Auvergne & des Provinces voiſines en 1569, pour cauſe de Religion.

ANTOINE AUBIER, Ecuyer, Seigneur de Rioux & Lamonteilhe, premier de la poſtérité de qui l'Arrêt du Parlement de Paris, dont on a déjà parlé, contienne une énumération par ordre précis de degré. Il avoit épouſé, vers 1590, *Françoiſe de la Salle de Puygermaud*, d'une famille des plus anciennes d'Auvergne. Il eut:

1. ANTOINE AUBIER, Ecuyer, mort ſans poſtérité;
2. JEAN AUBIER, Ecuyer, Seigneur de Serment, mort à l'armée d'Italie, auſſi ſans poſtérité;
3. JOSEPH AUBIER, Ecuyer, qui ſuit;
4. Et GABRIELLE AUBIER, mariée le 1er Juin 1631, à René, Comte *de la Tour d'Auvergne*, &c.

JOSEPH AUBIER, Ecuyer, Seigneur de Rioux, Lamonteilhe & Condat, épouſa *Anne Tixier de Lavaut*, d'une ancienne famille noble de la Marche, dont vinrent:

1. JEAN AUBIER, Ecuyer, Seigneur de Serment, Capitaine au Régiment Royal, Infanterie, tué au ſiège de Salins en Franche-Comté, ſans avoir été marié;
2. ANTOINE AUBIER, Ecuyer, Seigneur de Rioux, qui, après avoir ſervi long-tems en qualité de Capitaine dans l'Artillerie, fut fait en 1684 Inſpecteur-Général des Harras, & mourut ſans poſtérité;
3. LOUIS, qui ſuit;
4. Et ANNE, mariée, 1° le 14 Juillet 1669, à *Louis Sageot*, Ecuyer, & 2° à *Charles*, Comte de *Bouillé de Reillat*.

LOUIS AUBIER, Ecuyer, Seigneur de Condat & Serment, ſervit dans le Régiment Royal, Infanterie, & ſe maria, le 20 Décembre 1679, à *Jeanne de Goy*, dont vinrent:

1. ANTOINE AUBIER, qui ſuit;
2. EMMANUEL, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après;
3. Et MARIE AUBIER, mariée, le 12 Février 1706, avec *Antoine Androdias*, Chevalier, Seigneur de Caſtel-Murol, &c.

ANTOINE AUBIER, IIe du nom, Seigneur de Condat, ſervit ſous ſon oncle, & épouſa en 1712, *Marguerite de Saint-Giron-Tavernolles*, d'une famille ancienne d'Auvergne, dont eſt ſorti:

EMMANUEL-JOSEPH AUBIER, Ecuyer, Seigneur de Condat, les Ternes, qui, après avoir ſervi dans le Régiment de Vexin, Infanterie, épouſa *Marguerite de Rigaud-Monteynard*, d'où ſont nés:

1. EMMANUEL AUBIER, Ecuyer, Seigneur de Con-

dat & les Ternes, né le 18 Août 1757, Officier au Régiment de Jarnac, Dragons;
2. Marie Aubier;
3. Et Marie-Ursule.

BRANCHE CADETTE:

Emmanuel Aubier, ſecond fils de Louis, & de *Jeanne de Goy*, Ecuyer, Seigneur de Lamonteilhe, fut fait Procureur du Roi à l'ancien Bailliage Royal d'Auvergne, à Montferrand, & mourut le 15 Mai 1749. Il épouſa en 1715 *Anne Vallenet*, d'une famille qui a donné des Chevaliers Vénitiens. De ſon mariage ſont ſortis:

1. Antoine Aubier, né en 1716, Doyen du Chapitre Royal de Verneuil, penſionné du Roi;
2. Autre Antoine Aubier, qui ſuit;
3. Gabriel Aubier, né en 1719, Abbé Régulier de l'Abbaye Royale de Bonne-Aigue, en Limouſin;
4. Antoine-Emmanuel Aubier de Lamonteilhe, né en 1723, Ecuyer, Capitaine, Chef d'Eſcadron au Régiment de la Reine, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, qui s'eſt marié le 16 Février 1765, avec *Jeanne Croizier*, dont il eut deux filles;
5. Anne Aubier, mariée en 1759 à *Philippe-Joſeph*, Comte *du Crozet de Liganez*, dont le fils ſert dans le Régiment de Conty, Infanterie, & la fille eſt Chanoineſſe à Lavaudieu.

Antoine Aubier, Ier de ce nom, dans la branche cadette, Ecuyer, Seigneur de Rioux & de Lamonteilhe, né en 1717, Avocat du Roi honoraire au Préſidial de Clermont-Ferrand, épouſa le 22 Juin 1748, *Jeanne de Champflour*, d'une famille diſtinguée à Clermont, qui a fourni un Conſeiller d'Etat & deux Evêques; un à la Rochelle, & l'autre à Mirepoix. De ce mariage ſont nés:

1. Emmanuel, qui ſuit;
2. Jean, né le 2 Janvier 1751, Chanoine de l'Egliſe de Clermont, Prieur-Commandataire de Saint-Etienne-le-Geneſte;
3. Et Marie, mariée le 10 Février 1777, à *Benoît Fabre de Saint-Mande*, Seigneur de la Martre & de Trimoulène.

Emmanuel Aubier, IIe du nom, Ecuyer, Avocat du Roi au Préſidial de Clermont, né le 20 Septembre 1749, a épouſé, le 4 Décembre 1768, *Jeanne Margeride*, dont il a:

1. Antoine Aubier, né le 16 Décembre 1769;
2. Jérôme-Emmanuel, né le 24 Décembre 1770;
3. Et Jean-Baptiste-Antoine, né le 3 Juillet 772.

Tel eſt l'état actuel de cette famille, dont les membres, partagés entre le ſervice Militaire, celui de la Magiſtrature, & l'Etat Eccléſiaſtique, ſe rendent également recommandables; on voit par différents monuments du XVIe ſiècle, des Chapelles, des cloches, des tombeaux, dans l'Egliſe du Chapitre de Laqueuil, dans celle de la Paroiſſe de St-Pierre-Roche, & aux Cordeliers de Clermont, qu'elle y tenoit dès-lors un rang diſtingué.

Ses alliances principales ſont avec les Maiſons *de la Tour-d'Auvergne, de Laizer, du Crozet, Bouillé, la Salle de Puygermaud*, &c., & par elles avec les Maiſons de *Naſtrat, Bonnevy, Dubourg, de Barmonteix, de Boſredon, de Reynaud-Blanchefort, Degiat, de Mâcon, d'Arfeuille*, &c.

Les armes: *d'or, au chevron de gueules, ſurmonté de deux molettes d'éperon d'azur, avec un croiſſant auſſi d'azur*; entre les deux branches du chevron, l'écu ſurmonté de couronne ſimple & de ſupport pareil.

(Généalogie dreſſée ſur titres originaux à nous communiqués).

* AUBIGNAN, dans le Comtat Venaiſſin, Diocèſe d'Orange, Terre & Seigneurie érigée en Marquiſat par Bulle du Pape Alexandre VII, du 24 Septembre 1667, en faveur de *Claude de Panizze-Pazzi*, Seigneur de Lauriol, Syndic de la Nobleſſe du Comtat Venaiſſin. Ce *Claude* étant mort ſans enfans, le Marquiſat d'Aubignan, avec la Seigneurie de Lauriol & de Meiras, échut à ſon neveu *Paul-Dominique de Seguins*, fils de *Gabrielle de Panizze-Pazzi*, & d'*Eſprit-François de Seguins*, Seigneur de Baumettes. *Paul-Dominique*, qui prit le nom & les armes de Pazzi, eut entr'autres enfans, de *Gabrielle de Calvière, Louis de Seguins-de-Pazzi*, Marquis d'Aubignan, Baron de Maligeai, qui, de *Sibylle de Fortia-d'Urban*, a laiſſé *Paul de Seguins-de-Pazzi*, Marquis d'Aubignan, & quatre filles Religieuſes.

* AUBIGNÉ. Il n'y a preſque point de Province en France, où l'on ne trouve des Gentilshommes du nom d'*Aubigné* & d'*Aubigny*, mais ils ont tous des armes différentes; celles des Seigneurs d'Aubigné en Anjou ont toujours été *de gueules, au lion d'hermines, couronné, armé, & lampaſſé d'or*. Ils tiennent leur nom de la Terre d'Aubigné

en Anjou, à une demi-lieue de Martigny-Brient. Le premier de cette Maiſon fut:

I. OLIVIER D'AUBIGNÉ, qui vivoit vers 1200, qualifié *Oliverius de Albigneio, Miles*, dans un acte latin du mois d'Août 1255, par lequel il donne & aſſigne, du conſentement d'AIMERY, ſon fils aîné & principal héritier, à OLIVIER, ſon fils puîné, 20 livres de rente. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom:

1. AIMERY, qui ſuit;
2. Et OLIVIER, IIe du nom.

II. AIMERY, Ier du nom, Seigneur d'AUBIGNÉ, qualifié *Chevalier* dans un acte de l'an 1255, avoit épouſé, en 1231, *Jeanne de Beaupréau*, dont il eut:

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. HUGUES, qui teſta au mois d'Août 1328;
3. Et AGNÈS, mariée à *Pierre de Pouancé*.

III. GUILLAUME, Seigneur d'AUBIGNÉ, & du Coudray-Macouart, fut un des Chevaliers qui ſervirent ſous CHARLES, Comte de Valois, fils de France, à la conquête de Flandres. Il épouſa, le 13 Avril 1273, *Eléonore de Coeſme*, ſœur de *Robin de Coeſme*, Chevalier; il eut pour enfans:

1. AIMERY, qui ſuit;
2. PIERRE, qui a fait la branche des Seigneurs de la *Touche*, rapportée ci-après;
3. GUILLAUME, Seigneur de Marchais en 1331 & 1334;
4. 5. & 6. ARNAUD, GEOFFROY, & BRIAND, qui épouſa *Iſabeau de Bernezay*.

IV. AIMERY ou SAVARY, IIe du nom, Seigneur d'AUBIGNÉ & du Coudray-Macouart, Chevalier, vivoit en 1326, & avoit épouſé, l'an 1300, *Honneur de la Haye-Paſſavant*, dont:

1. OLIVIER, qui ſuit;
2. GUILLAUME, Seigneur de Villebernier, en 1360;
3. *N*..... dont JEAN D'AUBIGNÉ, mort ſans enfans;
4. & 5. PIERRE & JEAN.

V. OLIVIER, IIe du nom, Seigneur d'AUBIGNÉ, & du Coudray-Macouart, ſervit en 1340 avec cinq Ecuyers dans l'Oſt de Bouvines. Il épouſa 1° *Uteſſe* ou *Euſtachie du Puy*, fille de *Jean*, & de *Marguerite Turpin*; 2° *Honneur*..... Du premier mariage ſortit:

JEAN, qui ſuit;

Il paroît qu'il n'eut point d'enfans de ſa ſeconde femme.

VI. JEAN, Seigneur d'AUBIGNÉ & du Coudray-Macouart, eſt nommé dans le Traité de Paix, fait à Brétigny, pour la délivrance du Roi JEAN, entre les Chevaliers François, faits priſonniers à la bataille de Poitiers, qui demeurèrent en ôtage en Angleterre, lorſque ce Prince revint en France. Le Roi lui donna en 1380, le pouvoir de faire faire guet & garde au Château d'Aubigné, par ſes hommes & ſujets. Il épouſa, vers 1375, *Jeanne de Polé*, dont il eut:

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. Et HUETTE, mariée à *Pierre de Bernéen*, Seigneur de la Barrye. Ils teſtèrent le 16 Mars 1399. Elle donna à MARIE, ſa nièce, fille de FRANÇOIS D'AUBIGNÉ, l'Hôtel & les appartenances de Sellines.

VII. FRANÇOIS, Ier du nom, Seigneur d'AUBIGNÉ & du Coudray-Macouart, Bachelier, épouſa, le 9 Juin 1388, *Marie de la Porte*, fille de *Hardy*, Seigneur de Vezins, & de *Marguerite de la Jaille*, dont:

1. OLIVIER, qui ſuit;
2. JEAN, Seigneur de *la Perrière*, d'où ſont ſortis les Seigneurs de ce nom, rapportés ci-après;
3. MARGUERITE, mariée le 6 Août 1415, à *Jean Barathon*, Chevalier, Seigneur de la Roche & de la Touche;
4. Et MARIE, qui épouſa *Guillaume Pantin*, Seigneur de la Hamelinière, Châtelain de Sillé-le-Guillaume.

VIII. OLIVIER, IIIe du nom, Seigneur d'AUBIGNÉ & du Coudray-Macouart, épouſa, 1° le 5 Juillet 1407, *Peronelle de Faye*, fille de *Jean*, & de *Simonne de Lenay*; 2° le 20 Août 1449, *Catherine de la Tour-Landry*, qui étoit veuve de *Thibaut de la Haye*. Du premier mariage ſortirent:

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. Et JEANNE, mariée à *Louis le Roux*, Seigneur de la Trimouillère, & de Chauzay en Touraine.

L'on ne connoît point d'enfans de ſa ſeconde femme.

IX. FRANÇOIS, IIe du nom, Seigneur d'AUBIGNÉ & du Coudray-Macouart, épouſa, 1° le 20 Août 1449, *Marie de la Haye*, fille de *Thibaut de la Haye*, Chevalier, Seigneur de la Salle & de Bournan, & de *Catherine de la Tour-Landry*; 2° *N*... D'AUBIGNÉ. Du premier mariage il eut:

1. PIERRE, Seigneur d'AUBIGNÉ & du Coudray-Macouart, mort ſans alliance;
2. MARIE-MARGUERITE, mariée à *Jean de Royrand*;
3. & 4. BLANCHE & ANNE.

Il n'y eut point d'enfans du ſecond mariage.

BRANCHE des Seigneurs DE LA PERRIÈRE.

VIII. JEAN D'AUBIGNÉ, Seigneur de la Perrière, ſecond fils de FRANÇOIS, Ier du nom, Seigneur d'AUBIGNÉ, & de *Marie de la Porte*, eut de ſa femme, dont on ne ſçait pas le nom:

IX. JEAN D'AUBIGNÉ, Seigneur de la Perrière, de Boiſmoſé & de Randron, qui parut, le 23 Décembre 1470, en qualité d'homme d'armes à trois chevaux à la montre des gens nobles du reſſort de Saumur. Il épouſa *Yolande du Cloître*, héritière de Boiſmoſé, dont:

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. PIERRE, Seigneur de la Perrière;
3. JACQUES, tige des Seigneurs de *Montaupin*, qui ſuivront;
4. Et FRANÇOISE, mariée le 5 Janvier 1471, à *Jacques de la Bouteille*, Ecuyer, Seigneur de la Mauvoiſière en Poitou.

X. FRANÇOIS D'AUBIGNÉ, Chevalier, Seigneur du Coudray, puis de Boiſmoſé, épouſa, *Jeanne Fretart*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Sauve, & de *Perrette de Billy*, dont:

1. GUY, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, Prieur de la Blanchardière;
3. Et PHILIPPE, Prêtre.

XI. GUY D'AUBIGNÉ, Chevalier, Seigneur de Boiſmoſé, épouſa, le 23 Juillet 1514, *Louiſe Goulard*, ſœur de *René Goulard*, Seigneur de Cambrède & de Billé, dont il eut:

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. JEAN, Seigneur *du Coudray*, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après;
3. GILLES, Chanoine & Prieur de Blaiſon;
4. Et JEANNE, mariée, l'an 1560, à *Jean Laurens*, Seigneur de la Nouë.

XII. FRANÇOIS D'AUBIGNÉ, IIe du nom, Seigneur de Boiſmoſé & de Montfabert, épouſa 1° le 4 Mars 1596, *Catherine Laurens*, fille unique de *Philippe*, Seigneur du Joreau, Chambellan de la Reine ANNE, & d'*Anne Savary*, Dame de la Crillouèſe; 2° *Renée Taupier*, morte l'an 1579. Il eut du premier lit:

1. JEAN, qui ſuit;
2. SIMON, Grand-Prieur de Champagne, Hoſpitalier de Malte, Commandeur de la Feuillée, Procureur & Receveur du commun tréſor au Prieuré d'Aquitaine en 1597.

Et du ſecond lit:

3. PIERRE D'AUBIGNÉ, Prieur des Coutures, Chanoine de Blaiſon;
4. OFRAISE, mariée 1° à *Philippe de Riou*, Ecuyer, Seigneur de Champrobin; 2° au Seigneur de *Saint-Offange*;
5. PHILIPPE, mariée à *Louis de Ver*, Ecuyer, Seigneur de Cuméray;
6. Et PERRINE, mariée à *Antoine Ribou*, Ecuyer, Seigneur de la Faye.

JEAN D'AUBIGNÉ, IIe du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de la Reine en 1586, qualifié *Lieutenant de* 100 *hommes d'armes des Ordonnances du Roi*, épouſa *Suſanne Clauſſe*, fille de *Jacques*, Seigneur de Mercy, dont il eut:

1. SIMON, qui ſe fit Prêtre, puis Capucin;
2. Et SUSANNE, mariée à *Jean de Montdragon*, Chevalier, Seigneur de Hins.

BRANCHE des Seigneurs DU COUDRAY.

XII. JEAN D'AUBIGNÉ, Ier du nom, Seigneur du Coudray, ſecond fils de GUY D'AUBIGNÉ, & de *Louiſe Goulard*, épouſa *Suſanne* ou *Marguerite de Beugnon*, dont:

1. JEAN, IIe du nom de cette branche, Ecuyer, Seigneur du Coudray, marié à *Françoiſe de Bernezay*, dont il n'eut point d'enfans;
2. Et JOSEPH-FRANÇOIS, qui ſuit.

XIII. JOSEPH-FRANÇOIS D'AUBIGNÉ, Seigneur du Coudray, épouſa *Marguerite de Bignon*, de laquelle il eut:

1. JOSEPH, qui ſuit;
2. SIMON;
3. CHARLES, qui fut repris par les Galères du Roi ſur un Vaiſſeau Corſaire Turc. Il épouſa *Marie Marchand*, fille du Seigneur de la Barochère en Poitou;
4. & 5. LOUIS & FRANÇOIS, qui ſuivra après ſon frère aîné;
6. RENÉ;
7. Et PERRINE, qui étoit mariée, vers 1500, à *Thomas de Calouyn*, tué en Piémont, fils de *Mathurin*, & de *Germaine de Préaulx*. Elle étoit ayeule de *Mathurin de Calouyn*, Ecuyer, Seigneur de la Calvinière, dénommé dans une Sentence de Curatelle, rendue en faveur des petits-fils de JOSEPH-FRANÇOIS D'AUBIGNÉ, Seigneur du Coudray.

XIV. JOSEPH D'AUBIGNÉ, IIe du nom, Seigneur de Belligny, épouſa *Catherine de Ligny* ou *de Tigny*, dont il n'eut que:

JEANNE D'AUBIGNÉ, mariée à *Artus-Charles de Saint-Offange*, Seigneur du Châtelier.

XIV. François d'Aubigné, Seigneur de Beaulieu, partagea avec ſes frères, en 1616, & eut de ſa femme, dont on ignore le nom :

XV. Guy d'Aubigné, Seigneur de Cartéron en 1667, qui épouſa, le 3 Mars 1654, *Marie le Jumeau*, fille de *Jean*, Seigneur des Perriers, & d'*Anne Samſon*, dont des enfans.

BRANCHE des Seigneurs de Montaupin.

X. Jacques d'Aubigné, quatrième fils de Jean, II^e^ du nom, Seigneur de la Perrière, & d'*Yolande du Cloître*, épouſa, le 4 Août 1488, *Perrine de la Chevrière*, qui lui apporta en dot la Terre de Montaupin. Il eut :

1. René ou Jacques, Chevalier, Seigneur de Montaupin, mort ſans enfans, qui épouſa *Suſanne de Cochefilet-de-Vauvineux ;*
2. Jean, qui ſuit ;
3. Et Marie, alliée à *Hélie du Doët*, Ecuyer, Seigneur de la Mairie au Perche.

Jacques eut deux enfans naturels.

1. & 2. Guyon & Catherine.

XI. Jean d'Aubigné, Seigneur de Montaupin, épouſa *Olive Bouſſeron*, dont il eut :

1. Jacqueline, morte ſans avoir été mariée ;
2. Françoise, héritière de ſa branche, Dame de Montaupin, qui épouſa *Jean le Roy*, Chevalier, Seigneur de la Carrière, dont des enfans ;
3. Et Guyonne, qui ne fut point mariée.

BRANCHE des Seigneurs de la Touche.

IV. Pierre d'Aubigné, Ecuyer, ſecond fils de Guillaume, Seigneur d'Aubigné & du Coudray-Macouart, & d'*Eléonore de Coeſme*, épouſa *Jeanne d'Hommes*, aliàs, *Marie de Rivau*, dont il eut :

1. Guyon, Varlet (Ecuyer), qui ſuit ;
2. Brient, qui épouſa *Iſabeau de Bernezay ;*
3. Hélène, femme de *Jean de Souvigné ;*
4. Philippe, femme de *Guillaume de Betz*, Seigneur du Palais ;
5. Et Isabeau, qui vivoit en 1402.

V. Guyon d'Aubigné, Ecuyer, épouſa *Jeanne de l'Epine*, Dame de la Jouſſelinière, qui ſe remaria à *Guillaume de Chourſes*. Elle eut de ſon premier mari :

VI. Morlet d'Aubigné, Ecuyer, Seigneur de la Touche & de la Jouſſelinière, qui épouſa, le 3 Juillet 1404, *Marguerite Gaſſelin*, fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur des *Hayes-Gaſſelin* en Anjou, dont il eut :

1. Thibaut, qui ſuit ;
2. Et Marguerite, mariée à *Jean Berart*, Seigneur de la Renoüardière.

VII. Thibaut, Seigneur de la Touche & de la Jouſſelinière, fut reçu Ecuyer de l'Ecurie du Roi le 12 Février 1450, & épouſa 1° *Jeanne de la Parnière ;* 2° le 16 Janvier 1458, *Catherine de Launay*, veuve de *Jean Paumart*, Seigneur de Rillé en Touraine.

Du premier mariage ſortirent :

1. François, qui ſuit ;
2. & 3. Antoine, & Louis, Prêtre ;
4. Georges ;
5. Marguerite, mariée à *Jacques de Pont-de-vie*, Seigneur de la Millonnière en Poitou ;
6. Et Marie, mariée le 21 Mai 1482, à *Gilles Bahourt*, Ecuyer, Seigneur de la Rogerie, fils de *Jean*, & de *Catherine Liré*.

Thibaut n'eut point d'enfans de ſa ſeconde femme.

VIII. François d'Aubigné, Seigneur de la Jouſſelinière & de la Touche, épouſa *Marie Paumart*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Rillé en Touraine, & de *Catherine de Launay ;* il eut pour enfans :

1. Hervé, qui ſuit ;
2. René, mort jeune ;
3. Joachim, mentionné dans le partage du 5 Février 1516 ;
4. Thibaut, décédé en bas âge ;
5. Guyon, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, qui vendit à Hervé, ſon frère, tout le droit qu'il avoit à la ſucceſſion de leur père & mère ;
6. & 7. Georges & François ;
8. Anne, mariée à *N... d'Hommes*, Seigneur du Lys ;
9. Françoise, qui épouſa, en 1494, *Olivier Hammon*, Ecuyer, Sieur de la Gislière ;
10. 11. & 12. Catherine, Ethore & Marguerite ;
13. Et Geneviève, mariée à *Jean Prévoſt*.

IX. Hervé d'Aubigné, Seigneur de la Jouſſelinière & de la Touche, épouſa, en Octobre 1509, *Catherine de Sainte-Flaive*, veuve de *Jean de Villeneuve*, en Anjou, & fille de *Guy*, Chevalier, Seigneur de *Sainte-Flaive*, & des Baronies de Cigournay, Châteaunay, le Puy-Belliard & Languillier, & de *Roberte de Conghan*. Il eut pour enfans :

1. René, qui ſuit ;
2. Hardi, Seigneur de la Touche en 1535 ;

3. Antoinette, femme de *Jean de Rorthais*, Seigneur de la Durbellière & de la Trape en Poitou, dont une fille;
4. Et Renée, morte avant 1554.

X. René d'Aubigné, Seigneur de la Jouſſelinière, de la Touche & de la Roche-Barathon, épouſa *Renée d'Eſcoubleau*, morte avant le 4 Juin 1547, fille de *Jean d'Eſcoubleau*, Seigneur de Sourdis en Poitou, & de *Jeanne de Bri-de-Serrant* en Anjou. Il eut pour enfans:

1. Claude, qui ſuit;
2. Et Jacques, Seigneur de *la Roche-Ferrière*, tige des Seigneurs de ce nom, rapportés en leur rang.

XI. Claude d'Aubigné, Ier du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de la Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, Seigneur de la Jouſſelinière, de la Touche, d'Aubigné, &c., ſervit en la plupart des guerres de ſon tems & retira du parti des rebelles pluſieurs Gentilshommes du Poitou, comme le portent les Lettres que le Roi Henri III lui écrivit les 27 Mai & 24 Juillet 1577, pour le diſpenſer de ſervir dans ſon Armée de Saintonge, parce qu'il lui étoit utile au lieu où il étoit. Il épouſa, par contrat du 6 Janvier 1572, *Jeanne du Bouchet*, fille de *Lancelot*, Seigneur de Sainte-Gemme en Poitou, & de *Jeanne Ratault*, Dame de la Beraudière, dont il eut:

1. Claude, qui ſuit;
2. Jacques, Seigneur de la Touche, Baron de *Tigny*, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après;
3. Et Diane, mariée à *Joachim Rouault*, Seigneur de la Rouſſelière.

XII. Claude d'Aubigné, IIe du nom, Seigneur de la Jouſſelinière, de Bernezay & de la Roche-Barathon, Baron de Sainte-Gemme, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, entra fort jeune au ſervice, ſe ſignala à l'âge de 16 ans, dans une ſortie que fit le Maréchal de Briſſac, qui commandoit dans Poitiers aſſiégé par les ennemis; accompagna Henri IV à la réduction de Paris; fut Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie. Il mourut avant 1622, que Charles, ſon fils, eut la commiſſion de Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie de dix Compagnies de 100 hommes chacune. Il épouſa, le 22 Août 1601, *Lucrèce de Bouillé*, fille de *René*, Chevalier des Ordres du Roi, Comte de Créance au Pays du Maine, dont il eut:

1. Charles, Baron de Saint-Gemme, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, mort jeune;
2. René, qui ſuit;
3. Autre René, Chevalier, Seigneur de Périgny, mort ſans alliance;
4. Un troiſième René;
5. Et Catherine, femme de *René Gabarin*, Seigneur de Touarcé.

XIII. René d'Aubigné, IIe du nom, Seigneur de la Jouſſelinière, de la Roche-Barathon, & Baron de Sainte-Gemme, quitta l'Ordre de Malte pour épouſer *Edmée de Châteaubriand*, fille aînée de *Gabriel*, Comte des Roches-Baritaut, Lieutenant-Général pour le Roi en Poitou, & de *Charlotte de Sallo*, dont il eut:

1. Gabriel, Marquis de Sainte-Gemme, mort ſans alliance;
2. Anne-Marie, morte ſans alliance le 10 Octobre 1656;
3. & 4. N... & N..., morts jeunes.

BRANCHE
des Seigneurs & Marquis de Tigny.

XII. Jacques d'Aubigné, ſecond fils de Claude, Ier du nom, & de *Jeanne du Bouchet*, épouſa *Louiſe de Clérambault*, ſœur de *Jacques*, Seigneur de Chante-Buzin, Baron de Palluau, dont:

1. Urbain, qui ſuit;
2. René, Seigneur de la Salle, qui épouſa *Marie de Caumont*, fille unique de *Charles*, Seigneur de Cernay, & de *Prudence Macé*, dont pluſieurs enfans;
3. Et Louise, mariée à *Jean Tabouret*, Seigneur de Saint-Cyr.

XIII. Urbain d'Aubigné, Seigneur de la Touche, & Baron de Tigny, épouſa, le 20 Août 1645, *Marie Gabriau-de-Riparfont*, fille de *Lucas*, Conſeiller au Préſidial de Poitiers, & de *Marie Ogeron*, dont il eut:

1. Urbain, mort ſans poſtérité;
2. Louis, qui ſuit;
3. Claude-Maur, Evêque & Comte de Noyon, Pair de France;
4. Et Marie, morte ſans enfans.

XIV. Louis d'Aubigné, Marquis de Tigny, épouſa *Eliſabeth Petit de la Guerche*, fille de *Gilbert*, Seigneur de la Rouſſière, & d'*Anne de Rochefort*, dont ſont iſſus:

1. Louis-François, qui ſuit;
2. Et Elisabeth, reçue à l'Abbaye de Saint-Cyr.

XV. Louis-François d'Aubigné, Seigneur de la Touche, dit *le Comte d'Aubigné*, Colonel d'un Régiment Royal en 1705, ſe ſignala à la tête de ce Régiment à la bataille de Malplaquet, où il chargea deux fois l'armée ennemie; fut Inſpecteur d'Infanterie, nommé Brigadier le 30 Mars 1710, Gouverneur de Saumur & du Haut-Anjou, Maréchal-de-Camp à la promotion du 1er Mars 1719, Lieutenant-Général à celle du 1er Mars 1734, depuis Commandant dans la ville de Trèves, pendant les années 1735 & 1736; fait, au mois de Novembre 1736, Directeur-Général de l'Infanterie, a ſervi en qualité de Lieutenant-Général dans l'armée du Roi commandée par les Maréchaux de Belle-Isle & de Broglie, dans les années 1741 & 1742; & commanda long-tems un corps ſéparé. Il mourut à Paris le 26 Septembre 1745, âgé de 60 ans, & avoit épouſé, en 1713, *Henriette-Marguerite le Breton-de-Vilandry*, morte le 13 Avril 1721, âgée de 32 ans, fille unique de *Balthaſard-Léonor le Breton-Goulas*, Marquis de Vilandry, & de *Marie-Claude Bonneau-de-Rubelles*. De ce mariage vinrent:

1. Louis-Henri, qui ſuit;
2. Et Balthasard-Urbain, dit *le Chevalier d'Aubigné*, fait Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Dragons, ci-devant Surgères, le 1er Décembre 1745, & auparavant Capitaine d'Infanterie au Régiment de la Marine.

XVI. Louis-Henri, appelé *le Marquis d'Aubigné*, a été Colonel du Régiment de la Marine, Infanterie, au mois de Juillet 1737; fait Brigadier des Armées du Roi à la promotion du mois d'Octobre 1745, & Maréchal-de-Camp à celle du 10 Mai 1748; il avoit épouſé, le 25 Mai 1744, *Marie-Louiſe de Boufflers-de-Remiencourt*, fille puînée de *Charles-François de Boufflers*, Marquis de Remiencourt, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & de *Louiſe-Charlotte de Boufflers*. Le Roi, en faveur de ce mariage, accorda au Marquis d'Aubigné la ſurvivance du gouvernement de Saumur & du Saumurois. Il eut pour enfans:

1. Louis-Adrien, né le 15 Juin 1750, mort le 4 Décembre 1751;
2. Et une fille, née le 1er Septembre 1746, mariée, par contrat du 21 Juin 1765, avec *Hippolyte-Jean-René*, Marquis de *Toulongeon*, né le 8 Septembre 1739.

BRANCHE

des Seigneurs de la Roche-Ferrière.

XI. Jacques d'Aubigné, ſecond fils de René, & de *Renée d'Eſcoubleau*, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre; il épouſa, le 27 Juillet 1565, *Perrine de Billé*, Dame de la Varenne, dont:

1. Claude, qui ſuit;
2. François, auteur de la branche des Seigneurs de *Bois-Robert*, rapportée ci-après;
3. Bertrande, mariée à *René de Cheſnel*, Seigneur de la Petite-Nouë;
4. Lucrèce, qui épouſa *N... Martel*, Seigneur du Parc;
5. Et Anne, Religieuſe.

XII. Claude d'Aubigné, Ier du nom, Seigneur de la Roche-Ferrière, épouſa, en 1601, *Jeanne Tiraqueau*. De ce mariage naquirent:

1. Claude, qui ſuit;
2. Et Isabelle, mariée, le 5 Août 1621, à *Adrien le Jumeau*, Seigneur de Launay-de-Tunes.

XIII. Claude d'Aubigné, IIe du nom, Seigneur de la Roche-Ferrière, épouſa *Jeanne Charette*, dont:

XIV. Louis d'Aubigné, Ier du nom, Seigneur de la Roche-Ferrière, qui épouſa, en 1658, *Marie Blanchard*, fille de *Pierre*, Seigneur de Houſſay, Capitaine de Cavalerie, & de *N... Bonfils*, dont:

1. Louis, qui ſuit;
2. Et Marie.

XV. Louis d'Aubigné, IIe du nom, Seigneur de la Roche-Ferrière, Page de la Petite-Ecurie du Roi en 1683.

BRANCHE

des Seigneurs de Bois-Robert.

XII. François d'Aubigné, ſecond fils de Jacques, & de *Perrine de Billé*, Seigneur de Bois-Robert, épouſa *Jacquette Tiraqueau*, ſœur de la femme de Claude d'Aubigné, ſon frère. De ce mariage ſortirent:

1. Claude, qui ſuit;
2. Et N..., femme de *N...*, Seigneur de *Pluchard*.

XIII. Claude d'Aubigné, Seigneur de Bois-Robert, épouſa *Marie le Verdier*, dont il eut:

1. Claude, IIe du nom, Seigneur de Bois-Robert;
2. Françoise, Religieuſe aux Couels;

3. MARIE, femme de *Louis-Céſar de Pontoiſe*, Seigneur de Saint-Gomer;
4. LOUISE, & autres enfans, morts jeunes.

Les armes: comme ci-devant, col. 942.

AUBIGNY: *de gueules, au lion d'hermines.*

AUBIGNY, en Bourgogne: *d'or, à la bande de gueules, chargée de trois lionceaux d'argent.*

AUBIGNY, en Bretagne: *de gueules, à la faſce fuſelée d'argent.*

AUBIGNY, en Bretagne: *d'argent, à la faſce de gueules, chargée de trois beſans d'or.*

AUBIGNY, en Picardie: *d'argent, à la faſce de gueules, chargée de trois tours d'or.*

AUBIGNY, en Poitou: *de gueules, à trois châteaux fendus d'or, ſommés de trois tours de même, & poſés 2 & 1.*

AUBIGNY-RICHMOND en Berry. Anciennement la Terre d'Aubigny avoit des Seigneurs particuliers. Il exiſte un titre de l'an 1094, où il eſt fait mention d'EUDES D'AUBIGNY & d'ACHARD, ſon frère, qui donnèrent cette Terre au Chapitre de Saint-Martin de Tours. *Aubigny* n'étoit alors qu'un Bourg. Sa ſituation engagea les Chanoines du Chapitre de Saint-Martin à le faire clore de murailles, mais ne ſe ſentant pas aſſez forts pour ſe maintenir dans la poſſeſſion de ce Domaine, contre les violences & incurſions des autres Seigneurs leurs voiſins, ces mêmes Chanoines eſtimèrent qu'il leur convenoit d'aſſocier en partage avec eux le Roi LOUIS VII & les Rois de France, ſucceſſeurs de ce Prince, & ils les aſſocièrent en effet.

Quelque tems après cet acte d'aſſociation, le Roi PHILIPPE-AUGUSTE, dont le deſſein étoit d'augmenter en Berry les revenus de la Couronne, obligea les Chanoines de Saint-Martin de Tours à lui céder leur moitié ſur la ville ou bourg d'*Aubigny*; mais la dixme & les droits ſpirituels furent réſervés à ces mêmes Chanoines qui en jouiſſent encore comme Curés primitifs du lieu. PHILIPPE-AUGUSTE leur donna en échange, en 1180, un Bourg appelé *Bebrechien*, & en latin, *Arca Bacchi*. Ce Bourg étoit ſitué dans la Forêt d'Orléans.

La Terre & Seigneurie d'*Aubigny* demeura unie à la Couronne juſqu'en 1298, que PHILIPPE IV, dit *le Bel*, la donna en apanage avec les Comtés d'Evreux, Etampes, Gien, & autres Terres, à LOUIS DE FRANCE, chef de la Maiſon d'*Evreux*. Peu de tems après, cette Terre revint à la Couronne, & le Roi JEAN en diſpoſa en faveur de JEAN DE FRANCE, Duc de Berry, ſon troiſième fils. Ce Prince étant mort ſans enfans mâles en 1416, *Aubigny* revint encore à la Couronne, & le Roi CHARLES VII en jouiſſoit lui-même quand les Anglois entrèrent dans la Province de Berry.

Ce Prince voulant reconnoître les ſervices importans que JEAN STUART, Seigneur de Darnley, Connétable des Ecoſſois en France, avoit rendus à la Couronne & à la Nation Françoiſe, lui donna, le 17 Mars 1423, la Terre d'*Aubigny*. Ce don fut accompagné de la condition, que ladite Terre paſſeroit de mâles en mâles à tous les deſcendans dudit JEAN STUART & qu'elle reviendroit à la Couronne au défaut de ligne maſculine provenante de lui.

Le cas arriva en 1672, par la mort du Duc de Richmond. Alors CHARLES II, Roi d'Angleterre, demanda à LOUIS XIV qu'il voulût bien faire paſſer la Terre d'*Aubigny*, qui avoit été pendant tant d'années dans une Maiſon qui avoit l'honneur de lui appartenir de ſi près, à une perſonne qu'il affectionnoit, &, après elle, dans une Maiſon qui fût encore unie par le ſang à la ſienne. LOUIS XIV, déterminé par ces conſidérations & par le plaiſir d'obliger, fit don de ladite Terre d'*Aubigny*, par Lettres-Patentes de 1673, regiſtrées au Parlement de Paris le 14 Avril 1674, & à la Chambre des Comptes le 26 Mars 1683, à *Louiſe-Renée de Pénancoët-de-Keroualle*, Ducheſſe de Portſmouth; &, après ſa mort, à celui des enfans naturels de ce Prince CHARLES II, qu'il lui plairoit nommer, pour lui & ſes deſcendans mâles, mais toujours avec la clauſe de reverſion à la Couronne, dans le cas où la lignée maſculine viendroit à manquer.

CHARLES II, Roi d'Angleterre, nomma depuis CHARLES DE LENNOX, Duc de Richmond, ſon fils naturel & de ladite Ducheſſe de Portſmouth, *Louiſe-Renée de Pénancoët-de-Keroualle* (*a*) pour en jouir, & ſes deſcendans

(*a*) Elle avoit pour ſœur puînée *Henriette-Mauricette de Penancoët-de-Keroualle*, qui, étant veuve de *Philippe Herbert*, comte de

mâles, après la mort de la Ducheſſe de Portſmouth.

Par Lettres du mois de Janvier 1684, qui n'ont point été enregiſtrées, Louis XIV érigea *Aubigny* en Duché-Pairie en faveur de la Ducheſſe de Portſmouth, & de ſon fils CHARLES DE LENNOX, Duc de Richmond. La Ducheſſe mourut le 14 Novembre 1734.

CHARLES DE LENNOX, Ier du nom, né à Londres, le 11 Juillet 1672, Duc de Richmond & de Lennox, Pair d'Angleterre, ſubſtitué à la Ducheſſe de Portſmouth, ſa mère, dans la poſſeſſion de la Terre d'Aubigny & le titre de Duc & Pair, mourut le 8 Juin 1723, ayant épouſé, le 10 Janvier 1693, *Anne Brudnell*, veuve d'*Henri*, Baron de *Bellaſis de Worlaby*, & fille de *Robert Brudnell*, Comte de Cardignan, & d'*Anne*, Vicomteſſe de *Saveil*. De ce mariage vinrent :

1. CHARLES, qui ſuit;
2. Et ANNE DE LENNOX, née le 4 Juillet 1703, mariée le 4 Mars 1723 à *Guillaume-Anne Keppel*, Comte d'*Albermarle*, Ambaſſadeur extraordinaire en France, où il eſt mort le 22 Décembre 1754.

CHARLES DE LENNOX, IIe du nom, Duc de Richmond, &c., né le 29 Mai 1701, nommé en 1748, Ambaſſadeur extraordinaire en France, mort le 19 Août 1750, épouſa, le 4 Décembre 1719, *Sara de Cadogan*, née le 18 Septembre 1706, fille aînée de *Guillaume*, Comte de *Cadogan*, dont il eut :

1. CHARLES, qui ſuit;
2. MILORD GEORGES, né le 10 Décembre 1737;
3. N..., né le 5 Décembre 1743;
4. GEORGINE-CAROLINE, appelée *Lady Carolina*, née le 8 Février 1723;
5. 6. 7. & 8. Les Ladyes EMILIA, LOUISA, SARAH & CÉCILIA.

CHARLES DE LENNOX, IIIe du nom, né le 3 Mars 1735, Duc de Richmond, d'Aubigny, &c., Pair de France & Pair d'Angleterre, le 19 Août 1750, réſide dans ce dernier pays, où il a épouſé, le 2 Avril 1757, *Marie Bruce d'Ailleſbury*.

* AUBIJOUX, Terre dans le Diocèſe de Clermont, érigée en Marquiſat, par Lettres du mois d'Août 1565, enregiſtrées le 12 Août 1566, en faveur de *Louis d'Amboiſe*, petit-fils de *Hugues*, frère puîné du Cardinal *Georges d'Amboiſe*, Ier du nom, lequel avoit eu cette Terre en partage. *François*, fils de *Louis*, fut père de *François*, Comte d'Aubijoux, mort le dernier de ſon nom, le 9 Novembre 1656. *Louiſe* & *Eliſabeth d'Amboiſe*, ſes ſœurs, furent ſes héritières. L'aînée fut mariée à *Jacques de Cruſſol*, Marquis de *Saint-Sulpice*; la cadette eut en partage Aubijoux, Beleſtat, Sauveterre, & les porta à ſon mari *Louis du Caylar-de-Saint-Bonnet*, Seigneur de Toiras, & ayeul d'*Eliſabeth-Marie-Louiſe-Nicole du Caylar-d'Amboiſe*, Comteſſe d'Aubijoux, mariée à *Alexandre*, Duc de la *Rochefoucaud*. Voyez ROCHEFOUCAUD.

AUBIN : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois gerbes de bled de même, 2 en chef & une en pointe.*

AUBIN : *d'azur, à la ſalamandre d'or, vomiſſant des flammes de même, au chef d'argent, chargé de trois trèfles de ſinople.*

AUBIN, Seigneur de Planoy, de la Bonière : *d'argent, à une faſce de ſinople, accompagnée de quinze billettes de gueules, 5, 4 en chef, & 3, 2 & 1 en pointe.*

AUBIN, Seigneur de Gaineru, en Bretagne : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée de trois croix pattées de même, 2 en chef & une en pointe.*

AUBIN, Sieur de Malicorne, en Anjou : *de ſable à trois poiſſons d'argent, poſés en faſces.*

AUBIN-D'AUBIGNÉ : *d'argent, à quatre faſces de gueules, miſes en pal, & accompagnées de ſix tourteaux de même, 3 à chaque flanc.*

AUBLIN, en Champagne : *d'argent, à la bande de gueules, chargé de trois beſans d'or.*

AUBONE : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'un croiſſant auſſi d'argent.*

AUBONNE, ou AULBONNE, famille noble du Pays de Vaud, Canton de Berne. Guichenon, qui a raſſemblé les attributs des Nobles du Pays de Vaud, dit, en parlant de celui d'Aubonne : *Hoſpitalité de d'Aubonne.*

Une branche de cette famille, établie à Morges, obtint la Bourgeoiſie de la Ville de Berne,

---

Pembrok en Angleterre, épouſa en ſecondes noces, le 11 Mai 1685, *Thimoléon Gouffier*, Marquis de Thois, mort en 1729. Voyez GOUFFIER.

en conſervant la Châtellenie de Morges. Cette branche, qui deſcendoit de JEAN D'AUBONNE, Châtelain de Morges, dans le XVI^e ſiècle, s'éteignit en 1722, dans un autre JEAN D'AUBONNE.

Les Nobles d'AUBONNE ont poſſédé un tems le Château & la petite Ville de ce nom, en latin *Albonna*, à trois quarts de lieues du Lac de Genève, entre Morges & Rolle, dans le Canton de Berne. Aubonne portoit le titre de Baronie. Les Bernois l'ont achetée, le 5 Février 1701, pour 70000 écus, *de Henri*, Marquis *du Queſne*, & ils en ont fait un Bailliage.

Cette Baronie appartenoit, en 1158, à *Humbert*, Baron d'Aubonne. Il eut avec *Amédée*, Evêque de Lauſanne, une conteſtation ſi forte au ſujet de l'Egliſe de Saint-Livre, que ce Prélat, non content de l'excommunier, refuſa de l'abſoudre avant ſa mort, & le cita même devant le Tribunal du *Très-Haut*.

I. NICOLAS D'AUBONNE, Seigneur de Luzen, épouſa, le 5 Novembre 1664, *Françoiſe d'Antioche*, fille de *François d'Antioche*, autrement *Saint-Geoire*, Seigneur, Baron d'Hermance, d'Yvoire & de Saint-Gerren, dont il eut :

1. DAVID, qui ſuit ;
2. Et BERNARD, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné.

II. DAVID D'AUBONNE eut pour fils :

III. N... D'AUBONNE, père de :

IV. JACQUES-NICOLAS D'AUBONNE, qui, de MARIE D'AUBONNE, eut PAUL D'AUBONNE, Major au ſervice du Roi de Sardaigne, vivant en 1769, non marié.

SECONDE BRANCHE.

II. BERNARD D'AUBONNE, ſecond fils de NICOLAS, Seigneur de Luzen, & de *Françoiſe d'Antioche*, fut père de :

III. N... D'AUBONNE, qui eut pour fils :

IV. PAUL-BERNARD D'AUBONNE, Colonel d'un Régiment au ſervice de la République & Canton de Berne. Il épouſa *Louiſe de Tavel*, fille de *Jean-Rodolphe de Tavel*, Gouverneur du Comté de Lenzbourg, & de *Marie de Chandieu*, dont il eut :

1. PAUL, qui ſuit ;
2. DAVID, Capitaine au Régiment des Gardes du Prince d'Orange, *Stathouder* de Hollande ; avec Brevet de Colonel, & l'un des Aides-de-Camp de ce Prince ;

3. Et MARIE.

V. PAUL D'AUBONNE, Brigadier des Armées du Roi très-Chrétien, depuis le 11 Août 1766, Chevalier de l'Ordre-Militaire du Mérite, & Lieutenant-Colonel du Régiment Suiſſe, Erlach, en France depuis 1759, a été eſtropié d'un bras au ſervice du Roi.

Les armes de la Baronie d'Aubonne ſont : *d'argent, parti de gueules*, ou ſelon Herrliberger, *de gueules, parti d'or*.

Celles des Nobles d'Aulbonne, ou d'Aubonne, ſont : *d'or, au chevron briſé en trois d'azur* ; d'autres diſent : *d'azur, au bâton d'argent alaiſé, poſé en bande, accompagné de deux bâtons de même alaiſés, mis en pal : caſque de Chevalier, ſurmonté d'une couronne de Marquis* ; cimier : *un porte-maſſe* ; ſupports : *deux Anges vêtus en femme*.

AUBOURG, famille noble du Vexin François. PHILIPPE D'AUBOURG, Ecuyer, eut de *N..... de Malherbe* : ROSEQUIM D'AUBOURG, Ecuyer, marié à *Jacqueline de Flin-Barteleu*, dont vint : ROBERT D'AUBOURG, Ecuyer, Seigneur de Villambray, la Neuvillette & Lanlu, mentionné entre les Nobles dans le Procès-verbal des Coutumes de Senlis & de Clermont en 1539, qui eut, de *Marie de Riquebourg*, NICOLAS, & CHARLES, qui ſuit :

CHARLES, qualifié de *Chevalier*, Seigneur de Porcheux, encore vivant en 1593, avoit épouſé, dès 1562, *Anne de Cléry*, de laquelle il eut :

ANNE D'AUBOURG, morte le 8 Avril 1608. Elle avoit épouſé, en 1562, *Antoine de Loménie*, Seigneur de la Ville-aux-Clercs, Secrétaire d'Etat, mort le 17 Janvier 1638 ;
Une fille, morte Abbeſſe de Voiſins ;
RENÉE, femme de *Gaſpard de Dampont*, Chevalier, Seigneur de Garencières ;
Et une dernière fille, Abbeſſe de Voiſins, après ſa ſœur ;

NICOLAS D'AUBOURG, Ecuyer, Seigneur de Villambray & de Lanlu, fut à l'Arrière-Ban avec la Nobleſſe de Beauvoiſis en 1597, & mourut en 1607. Il laiſſa de *Marie Pillon*, de la Maiſon d'*Ableuſe*, en Vexin, FRANÇOIS-GUY D'AUBOURG, Ecuyer, Seigneur de Villambray, mort en 1632, mari de *Madeleine de Kerkinſinem*, dont il a eu pluſieurs enfans.

JEAN-ALEXANDRE D'AUBOURG, ſon troiſième petit-fils, Ecuyer, Seigneur de Wambez ou de Wambis, Diocèſe de Beauvais, avoit épouſé, le 12 Juin 1707, *Angélique de la Rue*,

fille de *Pierre de la Rue*, Lieutenant-Général à Gerberoy, & de *Françoiſe de la Rue*, dont il a eu, entr'autres enfans, ANGÉLIQUE D'AUBOURG, reçue à Saint-Cyr le 1er Juin 1722.

Les armes: *d'or, à trois faſces d'azur*. M. de Nantigny, dans ſes *Tablettes Généalogiques*, tom. VI, les blaſonne *d'azur, à trois faſces d'or*.

AUBOURG, Sieur de Chavançon, en Normandie, Généralité de Rouen, eſt une branche de la même famille, qui a été maintenue dans ſa nobleſſe le 14 Décembre 1669. Le P. Anſelme, dans l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, fait mention de NICOLAS D'AUBOURG, Seigneur de Chavançon, qui épouſa, vers 1612, *Louiſe de l'Isle*, fille de *Claude de l'Isle*, Seigneur de Landrecy, Grand-Louvetier de France.

Cet Auteur lui donne pour fils JÉRÔME-ALEXANDRE D'AUBOURG, marié à *Angélique de la Rue*, & nous trouvons que c'eſt JEAN-ALEXANDRE D'AUBOURG, troiſième petit-fils de ce NICOLAS, qui a épouſé cette *Angélique de la Rue*, fille du Lieutenant-Général de Gerberoy, d'où eſt ſortie cette ANGÉLIQUE D'AUBOURG, reçue à Saint-Cyr le 1er Juin 1722; quoi qu'il en ſoit, nous ne pouvons rien décider faute de Mémoire. Les armes ſont les mêmes.

AUBOURG: *d'azur, à la faſce d'or*.

AUBOURG, Seigneur de Boury: *d'azur, au lion d'or, accompagné en chef, à dextre, d'une étoile de même, & à ſeneſtre, d'une larme d'argent*.

AUBOUST. JEAN-CLAUDE AUBOUST, Seigneur de Vergnes, de Saint-Maurice & de Baqueville, demeurant dans la Paroiſſe de Saint-Maurice, Diocèſe de Limoges, épouſa, le 18 Avril 1692, *Françoiſe du Pouget*, fille de *François du Pouget*, Ecuyer, Seigneur de Nadaillac, de la Villeneuve & de Saint-Perdoux. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe, en qualité d'*Ecuyer*, par Ordonnance de M. *Turmenies-de-Nointel*, Maître des Requêtes, & Commiſſaire départi dans la Généralité de Moulins, rendue le 9 Novembre 1700.

CLAUDE-RENÉ AUBOUST-DE-VERGNES, ſon fils, né le 22 Avril 1697, fut reçu Page du Roi, dans ſa Grande-Ecurie, le 30 Janvier 1712, ſur les preuves de ſa nobleſſe.

Les armes: *d'argent, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux hiboux de ſable, affrontés, & en pointe d'un arbre de ſinople, planté ſur une terraſſe de même; & un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or*.

AUBOUTEL, en Berry: *d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois merlettes de ſable, deux en chef & une en pointe*.

* AUBRAC, en Rouergue, Diocèſe de Rhodès. C'eſt une Domerie ou Abbaye d'hommes, de l'Ordre de Saint-Auguſtin, & de la Réforme de Chancellade, que l'Abbé de *Clermont-d'Amboiſe*, poſſédoit depuis 1746, & qui vient d'être réunie à l'Ecole-Royale-Militaire établie à Paris.

AUBRAY: *d'argent, au croiſſant de gueules, accompagné de trois trèfles de ſable*.

AUBRELIQUE, Seigneur de Ronquerolles, de la Motte: *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roſes d'argent, deux en chef & une en pointe; aux 2 & 3 d'azur, au lion d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent*.

* AUBRES, ou ARBRES, dans le Comtat Venaiſſin; Terre qui eſt un Fief avec haute moyenne & baſſe Juſtice, poſſédée dès le XIVe ſiècle par la famille de *Budes*, & depuis elle a appartenu aux Maiſons de *Gérard* & de *Fortia*, des Seigneurs des *Piles*.

AUBRI: *burelé d'or & de gueules de dix pièces*.

* AUBRY DE CASTELNAU, Terre ſituée en Berry, entre Bourges & Iſſoudun, érigée en *Marquiſat* en 1652, en faveur du Maréchal de Caſtelnau, pour lui, ſes hoirs & ayans cauſe. Ce Marquiſat qui appartient aujourd'hui à *Charles, Comte de Buſſy*, a appartenu avant lui à CHARLES-LÉONOR AUBRY, & après lui à GABRIEL AUBRY, ſon fils Seigneur de Lazenay, Plotard & autres Terres en Berry.

Cette Famille eſt connue par nombre de ſujets de diſtinction qu'elle a fournis à l'Etat, tels que JEAN AUBRY, Conſeiller d'Etat, Intendant de la Généralité de Touraine, employé avec confiance par Louis XIII en 1611, pour faire des Règlemens dans cette Province à la ſatisfaction de ſes habitans; & N..... AUBRY, Préſident de la Chambre des Comp-

tes de Paris, dont il eſt parlé avec éloge dans les Mémoires du Cardinal de Retz. Cette famille, dont on ne connoît pas l'origine, prouve ſa deſcendance depuis :

GILLES AUBRY, qualifié *Ecuyer* dans tous les actes, qui vivoit en 1423.

JOSEPH AUBRY, ſon fils, Capitaine de 100 hommes d'armes en 1480, fut père de :

JULIEN AUBRY, qui aſſiſta à la réformation de la Coutume de Touraine en 1559, & fut enſuite Lieutenant-Général du Siège de Tours.

JEAN AUBRY, ſon fils, Maître des Requêtes, Intendant de la Généralité de Touraine, & enſuite Conſeiller d'Etat, eut deux garçons, l'un deſquels nommé :

GILLES-LÉONOR AUBRY, né en 1634, fut ſucceſſivement Conſeiller au Bailliage & Siège-Préſidial de Tours, Lieutenant-Criminel au même Siège, Secrétaire du Roi, reçu le 11 Mars 1677, puis Préſident de la Chambre des Comptes de Paris, où il fut reçu le 3 Août 1688, & mourut en 1698. Il avoit épouſé *Marie Bigot*, dont il laiſſa :

1. CHARLES-LÉONOR, qui ſuit ;
2. PIERRE, Seigneur du Pleſſis, Lieutenant-Général au ſiège de Tours, mort ſans enfans en 1739 ;
3. GILLES, rapporté après la poſtérité de ſon frère aîné ;
4. JOSEPH, auſſi rapporté ci-après ;
5. CATHERINE, mariée à *N... de la Falouère*, Grand-Maître des Eaux & Forêts à Paris ;
6. Et ELISABETH AUBRY, mariée à *N...Hénin*, Conſeiller au Parlement de Paris.

CHARLES-LÉONOR AUBRY, Marquis de Caſtelnau, Seigneur de Lazenay, de Plotard, & autres Terres en Berry, Conſeiller au Parlement de Paris le 26 Juillet 1690, mort le 20 Avril 1735, âgé de 68 ans, avoit épouſé, le 18 Janvier 1693, *Catherine Couſtard*, morte en ſa Terre de Caſtelnau au mois d'Octobre 1728, âgée d'environ 55 ans. Elle étoit ſœur de *Jean Couſtard*, Conſeiller au Parlement, & de *Marie Couſtard*, mariée à *André-Nicolas de Jaſſaud*, Préſident de la Chambre des Comptes, dont elle a eu deux filles : l'aînée, *Marie-Anne*, mariée à *Geoffroy-Macé Camus de Pontcarré*, premier Préſident du Parlement de Rouen, morte ſans enfans ; & la cadette mariée d'abord à *Charles-Michel-François de Roncherolles-Pont-Saint-Pierre*, dont la fille a été mariée à *René-Nicolas-Charles-Auguſtin de Maupeou*, aujourd'hui

Chancelier de France. Du mariage de CHARLES-LÉONOR AUBRY, ſont nés :

1. LÉONOR, qui ſuit ;
2. Et GABRIEL, Marquis de Caſtelnau, né le 4 Août 1711, Conſeiller au Parlement de Paris en 1731, qui a été marié, 1° avec *Geneviève Brochant*, fille de *N...Brochant*, Maître des Comptes, dont il a eu GENEVIÈVE AUBRY, mariée au Comte *de Bryon*, ancien Capitaine au Régiment du Roi ; & 2° avec *Emilie Pinot de la Grandinage*, veuve du Comte de *Molun*, Conſeiller au Parlement de Bretagne, de laquelle il n'a point eu d'enfans.

LÉONOR AUBRY, Marquis de Caſtelnau, Seigneur de Lazenay & de Plotard, a été reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 5 Janvier 1720, & eſt mort en 1770, laiſſant de *Marguerite de la Mare* :

1. DENIS, ancien Mouſquetaire-Noir ;
2. Et N... AUBRY, mariée à *N... de la Grange*, Préſident du Bureau des Finances de Montauban.

GILLES AUBRY, troiſième fils de GILLES-LÉONOR & de *Marie Bigot*, Maître en la Chambre des Comptes de Paris, mort en 1757, avoit épouſé *N... de Vigni*, dont le père eſt mort Lieutenant-Général d'Artillerie & Maréchal de Camp. De ce mariage ſont iſſus :

1. NICOLAS-MARIE, qui ſuit ;
2. JOSEPH, Lieutenant-Général du Siège & Préſidial de Tours, mort ſans enfans ;
3. Et N... AUBRY, Chanoine.

NICOLAS-MARIE AUBRY, Maître en la Chambre des Comptes de Paris, mort en 1760, avoit épouſé *Marie-Anne le Roux*, dont il a eu :

1. PIERRE-CYPRIEN, Maître des Comptes ;
2. FRANÇOIS, Officier d'Artillerie ;
3. Et ANGÉLIQUE-MARIE AUBRY.

JOSEPH AUBRY, Seigneur du Pleſſis, quatrième fils de GILLES-LÉONOR & de *Marie Bigot*, premier Préſident du Bureau des Finances de Tours, a été marié avec *Jeanne Frotté*, dont il n'a laiſſé que :

JOSEPH-JEAN AUBRY, Seigneur du Pleſſis, premier Préſident du Bureau des Finances à Tours, qui mourut en 1763. Il avoit épouſé *Catherine Verrier*, & en a eu :

1. CHARLES AUBRY, mort en bas âge ;
2. JOSEPH-ROBERT, qui ſuit ;
3. Et THÉRÈSE-CATHERINE AUBRY.

JOSEPH-ROBERT AUBRY, Seigneur du Pleſſis, a obtenu par une grâce ſpéciale du Roi, accordée en conſidération de ſa naiſſance & des ſervices de ſes ancêtres, la charge de premier

Préſident du Bureau des Finances, dans laquelle il ne pouvoit être reçu, attendu ſon âge.

Les armes: *d'argent, à une hure de ſanglier de ſable, les yeux & les défenſes d'argent; au chef d'azur dentelé par le bas, & chargé de trois roſes d'or.*

AUBRIOT: *de gueules, à l'étoile d'or; au chef couſu* de Bourgogne ancien, *qui eſt bandé d'or & d'azur de ſix pièces, à la bordure de gueules.*

AUBRISE, en Provence: *de gueules, à la faſce d'or chargée de trois chevrons couchés d'azur.*

AUBRY, en Bretagne: *d'argent, à trois fleurs-de-lys d'azur.*

§ AUBRY, *en Exmes*, en Normandie, Terre & Seigneurie, dont trois clochers dépendent, avec un Château ou Tour des plus conſidérables par ſon antiquité, qui a été bâti pendant les guerres civiles, & à ſoutenu en tout tems des ſièges. Il eſt entouré de foſſés & d'eau, qui le rendent encore plus fort; on peut y loger plus de 300 hommes, avec les munitions néceſſaires à la vie; & il y a pluſieurs machines & inventions pour le défendre, tels qu'aſſommoirs & boulets, pratiqués dans les murs, qui ſervent à tirer ſur les aſſiégeans avec l'arquebuſe, & ſe retournent auſſitôt & des ſentinelles autour. Cette Seigneurie d'Aubry, eſt entrée par alliance, depuis environ un ſiècle & demi dans la famille de *Mannoury*. Voyez MANNOURY.

AUBRY: *de gueules, à trois pals d'or, chargés chacun au milieu d'un trèfle de ſinople.*

AUBRY: *d'or, à cinq faſces de gueules.*

AUBUISSON (D'), Maiſon originaire d'Eſpagne, établie à Ramonville-Saint-Aigne, près Toulouſe, en Languedoc, vers le milieu du XVI^e ſiècle.

I. Dom PEDRO D'AUBUISSON, iſſu d'une ancienne Maiſon de ce nom, en Eſpagne, étoit un Officier de diſtinction dans les Troupes d'Eſpagne, où il parvint au grade de Colonel. Il fut tué en combattant pour la défenſe de ſa Patrie contre les Maures; & laiſſa de Dona *Clara-Eugénie de Velaſquo*, d'une ancienne & illuſtre Maiſon du Royaume de Caſtille:

II. Noble JEAN D'AUBUISSON, Ecuyer, qui, voyant le déſordre affreux qui régnoit en Eſpagne, ſe détermina à changer de Patrie, & vint en France s'établir à Toulouſe. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Gueyne*, Notaire de Nailhoux, en Lauraguais, Diocèſe de Toulouſe, le 5 Octobre 1589, *Guillemette-Honorée Delzert*, fille de Noble *Pierre-Germain Delzert*, Ecuyer, Conſeiller & Secrétaire du Roi, Maiſon & Couronne de France; & fit ſon teſtament le 6 Novembre 1614, par lequel il rendit deux de ſes fils *héritiers égaux*, avec ſubſtitution de l'un à l'autre. Sa veuve acquit, le 1^er Octobre 1633, pour ſes enfans, qui étoient en Eſpagne, de *Jean Paul Caſſe*, Bourgeois d'Hauterive, pluſieurs Terres dans la Juridiction de Sainte-Gabelle, dans le Lauraguais. De ce mariage vinrent entr'autres enfans:

1. JEAN-GERMAIN, qui retourna dans la Patrie de ſes ancêtres, en Eſpagne, où il entra dans l'Ordre de Saint-Dominique. Il fut Grand-Inquiſiteur & Evêque de Barcelone; fit préſent à ſon frère GERMAIN, de ſon portrait qui ſe voit encore aujourd'hui au Château de Ramonville, & mourut en Eſpagne;
2. GERMAIN, qui ſuit;
3. Autre JEAN, dont on ignore le ſort;
4. Et RAYMONDE, mariée à noble *François de Porquier*, Ecuyer, Seigneur de la Garigue; il demeure à Nailhoux.

III. Noble GERMAIN D'AUBUISSON, Ecuyer, ſe fit concéder, en 1636, par les Curé & Marguilliers de l'Egliſe Paroiſſiale de Nailhoux, une Chapelle dans cette Egliſe, & le droit de ſépulture en icelle. Il fut élu deux fois *Capitoul* de Toulouſe, ès années 1663 & 1670, dans des tems où les Capitouls étoient Gentilshommes; & fit ſon teſtament, par acte paſſé par-devant *Limoges*, Notaire à Toulouſe, le 25 Août 1673, par lequel il fait un legs à ſa fille, & inſtitue *héritiers égaux* ſes deux fils, avec ſubſtitution de l'un à l'autre. Il avoit épouſé, par contrat du 7 Novembre 1641, *Madeleine de Siviès*, fille de *N... de Siviès*, Ecuyer, & de *Marguerite de Bonal*. Il eut pour enfans:

1. GÉRAUD, qui ſuit;
2. JEAN-GERMAIN, Lieutenant au Régiment de Normandie, tué à l'armée;
3. Et GUILLAUMETTE, mariée à *François de Vabres*, Marquis de Caſtelnau, & Baron des Etats du Languedoc.

IV. Noble GÉRAUD D'AUBUISSON, Ecuyer, né & habitant de Toulouſe, épouſa, par con-

trat passé devant *Gillet*, Notaire à Montgeard, le 22 Mars 1679, *Marie de Fargues*, fille de noble *Arnaud de Fargues*, Ecuyer, & de *Catherine du Cup-de-Ricaud*, & mourut *ab-instat*. Sa veuve fit son testament en 1726, par lequel, pour se conformer aux intentions de feu son mari, elle fait un legs à sa fille, & institue *héritiers égaux* ses deux fils, qu'elle substitue l'un à l'autre, & à l'aîné desquels elle fait un legs par préciput & avantage. Ses enfans furent :

1. Arnaud, Ecuyer, Seigneur direct de Ramonville-Saint-Aigne, qui mourut sans postérité, après avoir fait son testament, le 20 Mai 1752, par lequel il institua son héritier universel noble Jean-Germain-Marie d'Aubuisson, son petit-neveu. Il avoit épousé *Marguerite de Coulomiers*;
2. Jean-Germain, qui suit;
3. Et Guillaumette, mariée à noble *Joseph de Ferrand*, Ecuyer, Seigneur de St-Jean.

V. Noble Jean-Germain d'Aubuisson, Ecuyer, Seigneur de Duffort, d'abord Mousquetaire de la Garde Ordinaire du Roi, & depuis Lieutenant au Régiment de Boulonois, par Lettres du 20 Février 1704, datées de Versailles & adressées à M. le Marquis de Croy, Colonel du même Régiment, fit son testament, par acte passé devant l'*Épine*, Notaire à Toulouse, le 12 Juillet 1756, par lequel il institue son fils aîné son héritier universel, & donne à ses autres enfans la légitime de droit. Il mourut peu de tems après. Il avoit épousé, par contrat de 1704, *Germaine Dufaur d'Ancuns*, fille de noble *Gabriel Dufaur*, Chevalier, Seigneur d'Ancuns, & de *Claire de Gardia*, dont il laissa :

1. Arnaud-Germain, qui suit;
2. Pierre, Ecuyer, Capitaine au Régiment de la Couronne, & Chevalier de Saint-Louis, qui a servi dans ce Régiment l'espace de 22 années, pendant lesquelles il s'est trouvé à la bataille de Fontenoy, le 11 Mai 1745, au siège de Tournay, le 19 Juin suivant, & ensuite à celui de Dendermonde en 1745, où il attaqua la redoute nommée l'*Enfer*, à la tête des Grenadiers, se rendit maître des batteries, qui étoient gardées par 30 Grenadiers, & y eut trois doigts de la main gauche emportés d'un coup de feu. Il fut gratifié du Roi pour cette action, s'est trouvé depuis à la bataille de Rocoux, le 11 Octobre 1746, où il fut si dangereusement blessé que le Roi lui accorda sa retraite avec une pension de 400 livres. Il vit sans alliance;

3. Marie, femme de noble *Jean-Baptiste d'Hébrail*, Chevalier, Seigneur de Canast;
4. Claire, mariée à noble *Joseph de Saint-Aigne*, Ecuyer;
5. Guillaumette, femme de *N... de Bonhaure*, Ecuyer, Seigneur du Cordier;
6. Et Barthélemye, Religieuse Ursuline à Toulouse.

VI. Noble Arnaud-Germain d'Aubuisson, Ecuyer, Seigneur de Duffort, a épousé, par contrat passé devant *Lafage*, Notaire à Sainte-Gabelle, le 31 Octobre 1737, noble Dame *Jeanne-Germaine Durand-de-Nogarède*, fille de noble *Arnaud Durand*, Ecuyer, Seigneur de Nogarède, & de *Marguerite de Gavaret-de-Saint-Léon*, & petite-nièce de M. *de Marsal*, premier Commandant de la seconde Compagnie des Mousquetaires, & Gouverneur du Château de Vincennes. De ce mariage sont nés :

1. Jean-Germain-Marie, qui suit;
2. Charles, Ecuyer, Seigneur de Duffort, né le 7 Novembre 1739;
3. Pierre, Ecuyer, né le 8 Juin 1741, & entré au mois d'Août 1765 dans les Gendarmes de la Garde ordinaire du Roi;
4. Guillaumette-Honorée, née le 12 Août 1742;
5. Jeanne-Françoise-Thècle, née le 23 Septembre 1743;
6. Claire-Louise, née le 29 Juillet 1745;
7. Et Rose, née le 28 Mars 1747.

VII. Jean-Germain-Marie d'Aubuisson, Ecuyer, né le 13 Octobre 1738, est, depuis 1756, dans la première Compagnie des Mousquetaires à Cheval de la Garde ordinaire du Roi, & Seigneur direct de Ramonville-Saint-Aigne, au moyen de la donation que lui en fit, par son testament du 20 Mai 1752, Arnaud d'Aubuisson, son grand-oncle, qui en disposa en sa faveur, ainsi que de ses autres biens. Il n'est pas encore marié.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à l'aigle de sable, fondante en bande vers le bas de l'écu en pointe, sur un buisson issant de sinople; aux 2 & 3 d'or, à 8 points équipollés de vair, à la bordure componée de* Castille *& de* Léon, qui est de Vélasco, en Espagne.

AUBUSSON. La Maison des Vicomtes d'Aubusson est l'une de celles de France dont on prouve le mieux l'antiquité, puisque par des titres elle paroît déjà illustre sur la fin du IX^e^ siècle & dans le commencement du X^e^. C'est la ville d'Aubusson, seconde ville de la

Marche, qui a donné le nom à cette Maiſon.

I. N... d'Aubusson, vivant dans le IXe ſiècle, n'eſt connu que par ſes enfans qui furent:

1. Ranulphe, qui ſuit;
2. Turpion, Evêque de Limoges;
3. Aymon, Abbé de Saint-Martial de Limoges;
4. Et Martin, Abbé de Saint-Cyprien de Poitiers.

II. Ranulphe d'Aubusson, Ier du nom, épouſa *Godolinde*, dont:

1. Robert, mort ſans enfans;
2. Rainaud, qui ſuit;
3. Et Boson, Abbé Laïc des Monaſtères de Roſeilles en la Marche, & d'Évau en Combrailles.

III. Rainaud, Ier du nom, Vicomte d'Aubusson, épouſa *Alſinde*, dont il eut:

IV. Ranulphe, IIe du nom, Vicomte d'Aubusson, ſurnommé *Cabridel*, c'eſt-à-dire, *tête-de-chevreau*, qui épouſa *Ainarde de Turenne*, fille de *Bernard*, Vicomte *de Turenne*, & de *Dode*, dont:

1. Rainaud, IIe du nom, mort ſans poſtérité;
2. Ranulphe, qui ſuit;
3. Et Farelde, mariée à *Aimar de la Roche*.

V. Ranulphe, IIIe du nom, Vicomte d'Aubusson, épouſa *N...*, dont il eût:

1. Rainaud, qui ſuit;
2. Et Agnès, mariée à *Gulfier*, Seigneur de la Tour.

VI. Rainaud, IIIe du nom, Vicomte d'Aubusson, épouſa *Adélaïde d'Ulriec*, fille d'*Humbaud d'Ulriec* en Berry, dont il eut:

1. Ranulphe, IVe du nom, mort ſans poſtérité;
2. Et Guillaume, qui ſuit.

VII. Guillaume, Ier du nom, Vicomte d'Aubusson, épouſa *Agnès*, qui, étant veuve, ſe fit Religieuſe à Fontevrault, & fut la première Prieure de Tuſſon. Leur fils fut:

VIII. Rainaud, IVe du nom, Vicomte d'Aubusson, qui épouſa *Hélis*, fille d'*Archambaud III*, Vicomte de Comborn, ſurnommé *le Barbu*, dont il eut:

1. Rainaud, qui ſuit;
2. 3. & 4. Guillaume, Guy & Ranulphe;
5. Ahel, mariée à *Pierre Ebrard*;
6. Et Rohilde, mariée à *Guillaume de Saint-Marc*.

IX. Rainaud *(a)*, Ve du nom, Vicomte d'Aubusson, ſurnommé *le Lépreux*, épouſa *Matabrune de Ventadour*, fille d'*Elbe*, IIIe du nom, Vicomte de Ventadour, & de *Marguerite de Turenne*, dont il eut:

1. Guy, qui ſuit;
2. & 3. Ranulphe & Guillaume, nommé *Guillaume Abbé*;
4. Et Agnès, qui épouſa, à ce que l'on croit, *Bernard de la Roche-Aymon*.

X. Guy, Ier du nom, Vicomte d'Aubusson, par lequel Moréri commence la Généalogie de la Maiſon d'Aubusson, vivoit en 1177 & 1194, fit le voyage de la Terre-Sainte & épouſa *Aſſalide de Comborn*, fille d'*Archambaud IV*, Vicomte de Comborn, & de *Jourdaine de Périgord*, dont il eut:

XI. Renaud, Vicomte d'Aubusson, qui ſe croiſa contre les Albigeois, fit hommage de ſa Vicomté, par ordre du Roi, au Comte de la Marche en 1226, & mourut en 1249. Il épouſa *Abel* ou *Elis-Marguerite*, dont on ignore le ſurnom, de laquelle il eut pour enfans:

1. Guillaume, mort en 1260;
2. Guy, qui ſuit;
3. Ranulphe, qui a fait la branche des Seigneurs *de la Borne*, rapportée ci-après;
4. Agnès, mariée, avant 1244, à *Aymon*, Seigneur *de la Roche-Aymon*, morte après 1263;
5. Et Assalide, Religieuſe au Prieuré de Bleſſac.

XII. Guy, IIe du nom, Vicomte d'Aubusson, vivoit en 1260, & a eu de ſa femme, dont le nom eſt ignoré:

Alengarde d'Aubusson, Dame de Maſſignac, mariée 1° l'an 1262, à *Eric de Beaujeu*, Seigneur d'Hermane, qualifié, par quelques Auteurs, Maréchal de France, mais ſans preuves; 2° à *Guillaume*, Seigneur de *Rochedagoux*, avec lequel elle vivoit l'an 1290.

BRANCHE

des Seigneurs de la Borne.

XII. Ranulphe d'Aubusson, fils puîné de Renaud VI, Vicomte d'Aubusson, fut Seigneur de la Borne, il vivoit en 1277, & laiſſa:

1. Raymond ou Rainaud, Seigneur de la Borne, que l'on dit avoir vendu la Vicomté d'Aubuſſon à *Hugues*, Comte de la Marche, & qui mourut ſans poſtérité de *Dauphine de la Tour*, qui ſe remaria avec *Aimery*, Seigneur de *Monteil-de-la-Rochefoucaud*;
2. Et Guillaume, qui ſuit.

XIII. Guillaume d'Aubusson, Seigneur de

(a) On croit que Jean d'Aubusson, Moine dans l'Abbaye de Notre-Dame-du-Palais. Ordre de Cîteaux, pourroit bien avoir été fils du Vicomte Rainaud V.

la Borne, étoit mort en 1317, ayant eu de *Guillemette* :

1. Renaud, qui fuit;
2. Gérard, vivant en 1342, mort ſans poſtérité;
3. & 4. Robert & Guillaume, que l'on prétend avoir fait la branche des Seigneurs de *Banſon*.

XIV. Renaud d'Aubusson, Seigneur de la Borne, de Monteil-au-Vicomte, de la Feuillade, &c., étoit mort en 1353. Il épouſa *Marguerite*, dont il eut:

1. Guy, qui ſuit;
2. Et N... mariée à *Pierre*, Seigneur de *Maumont*.

XV. Guy d'Aubusson, Seigneur de la Borne, &c., mourut priſonnier de guerre des Anglois avant 1364. Il épouſa, l'an 1332, *Marguerite de Ventadour*, fille de *Géraud*, Seigneur de Douzenac, dont il eut:

1. Guy, IIe du nom, Seigneur de la Borne, mort ſans enfans après 1371;
2. Louis, mort ſans poſtérité de *Guérine de Dienne*;
3. Jean, qui ſuit;
4. Guillemette, mariée à *Pierre Viguier*, Seigneur de Saint-Severin, dont le neveu la fit noyer l'an 1390;
5. Jeanne, alliée le 24 Mars 1354, à *Joubert*, Seigneur de *Dienne*;
6. Et Alix, mariée à *Dauphin*, Seigneur de *Maleval*.

XVI. Jean d'Aubusson, Seigneur de la Borne après ſon frère Guy, mourut en 1420. Il épouſa *Guyonne de Montéruc*, fille d'*Etienne*, neveu par ſa mère du Pape Innocent VI, dont il eut:

1. Jean, qui ſuit;
2. Renaud, qui a fait la branche des Seigneurs *du Monteil-au-Vicomte*, rapportée ci-après;
3. Guillaume, duquel deſcendent les Seigneurs & Ducs *de la Feuillade*, mentionnés ci-après;
4. Guy, qui a fait la tige des Seigneurs de *Vilac*, auſſi rapportée ci-après;
5. Louis, Chevalier de Rhodes, Commandeur de Charroux en 1468;
6. Jacques, Prieur de Bleſſac;
7. Gilles, Religieux dans l'Abbaye de Tulle en 1428 & 1445;
8. Antoine, Evêque de Bethléem en 1468;
9. Jeanne, mariée, avant 1416, à *Bertrand*, Seigneur de *Saint-Avit*;
10. Catherine, alliée à *Nicolas*, Seigneur de *Maumont*;
11. Marguerite, femme de *N...*, Seigneur de *Touzelles*;
12. Marie, Prieure de Bleſſac;
13. Et Philippe, mariée, l'an 1451, à *Jean de Gontaut*, Baron de Saint-Geniez & de Badefol.

XVII. Jean d'Aubusson, IIe du nom, Seigneur de la Borne, &c., vivoit encore le 18 Mai 1445, & mourut avant le mois de Février 1446. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Octobre 1394, *Marguerite Chauveron*, Dame du Dognon, fille d'*Audouin Chauveron*, Prévôt de Paris, & de *Guillelmine Vigier*, dont il eut:

1. Jean, qui ſuit;
2. Audouin, Abbé de Sainte-Marie du Palais en 1463;
3. Antoine, qui a fait la branche des Seigneurs *de la Ville-Neuve*;
4. Guyot, vivant en 1471;
5. Guillaume, Religieux Bénédictin;
6. Olivier, Religieux de l'Ordre de Saint-Antoine de Viénois;
7. Souveraine, mariée, en 1425, à *Guillaume-Daniel*, Seigneur de *Murault*;
8. Louise, alliée à *Louis de Pierrebuffière*, Seigneur de Châteauneuf;
9. Dauphine, Religieuſe en l'Abbaye de la Règle;
10. Et Marguerite, femme d'*Antoine de la Feuillée*.

XVIII. Jean d'Aubusson, IIIe du nom, Seigneur de la Borne, du Dognon, &c., Chambellan du Roi, vivoit encore en 1463, & étoit mort en 1471. Il épouſa, par contrat du 22 Juin 1432, *Agnès*, fille d'*Olivier*, Seigneur de *Saint-Georges*, & de *Catherine de Rochechouart*, dont il eut:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Pierre, Prieur de Boubiac;
3. Guy, Prieur de Bleſſac & de la Villedieu;
4. Marguerite, alliée, le 16 Juin 1465, à *André Foucault*, Seigneur de Saint-Germain-Beaupré;
5. Dauphine, mariée à *François de Chamboran*, Ecuyer d'Ecurie;
6. Et Isabelle, mariée 1° à *Guillaume de Rochefort*, Seigneur de Châteauvert; & 2° à *Amaury de Fontenay*, Baron de Fontenay en Berry.

XIX. Jacques d'Aubusson, Seigneur de la Borne, &c., Sénéchal de la Marche, épouſa, 1° *Jeanne de Vivonne*; 2° *Domiane Dupuy*, fille de *Pierre*, Seigneur de Vatan, & de *Madeleine de Gaucourt*. Du premier lit vint:

1. Jean, mort peu après ſon père, ayant été accordé, avant le 13 Février 1499, à *Jeanne de Vouhet*, alors âgée de ſept à huit ans;

Du second lit vinrent :

2. Charles, qui suit ;
3. Jean, Prieur de Blessac en 1540, Protonotaire Apostolique, qui eut des enfans naturels, dont l'état fut contesté ;
4. Marguerite, alliée, le 9 Avril 1522, à *Déodat de Saint-Julien*, Seigneur de Saint-Marc ;
5. Jeanne, mariée à *Bos de Pierrebuffière*, Seigneur de la Faye ;
6. Et Catherine, femme de *Guy Brachet*, Seigneur de Péruſſe, duquel elle étoit veuve en 1553.

XX. Charles d'Aubusson, Seigneur de la Borne, &c., eut la tête tranchée à Paris, le 23 Février 1533, pour pluſieurs violences qu'il avoit faites à quelques Monaſtères de ſon voiſinage. Il avoit épouſé, le 21 Août 1525, *Jeanne de Montal*, fille d'*Aimery*, Seigneur *de Montal*, & de *Jeanne de Balſac*, dont il eut :

Jeanne d'Aubusson, Dame de la Borne, morte ſans enfans en 1569. Elle avoit été promiſe en mariage à *Raoul de Coucy*, Seigneur de Vervins, qui obtint la confiſcation des biens du Seigneur de la Borne ; mais, étant majeure, elle épouſa *René Brachet*, Seigneur de Montagu.

Charles d'Aubusson eut pluſieurs enfans naturels.

BRANCHE
des Seigneurs de la Villeneuve, *ſortis des Seigneurs* de la Borne.

XVIII. Antoine d'Aubusson, troiſième fils de Jean II, Seigneur de la Borne, & de *Marguerite de Chauveron*, fut Seigneur de Villeneuve, Conſeiller-Chambellan du Roi. Il eſt marqué dans un regiſtre du Parlement de 1459, qu'il épouſa Marguerite d'Aubusson, mais on n'a pu découvrir de quelle branche elle étoit. Il en eut Louis, qui ſuit, & un fils naturel nommé *Antoine*.

XIX. Louis d'Aubusson, Seigneur de la Villeneuve, épouſa, 1° le 10 Mars 1486, *Catherine de Gaucourt*, ſeconde fille de *Charles*, Ier du nom, Seigneur de *Gaucourt*, Vicomte d'Acy, Lieutenant-Général de Paris & de l'Iſle de France, & d'*Agnès de Vaux* ; 2° *Anne de Villequier*, veuve de *Joachim Brachet*, Seigneur de Montagu.

Du premier lit il eut :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Antoine, Chanoine du Moutier-Roſeilles, Doyen de la Chapelle de Taillefer, Prieur en 1530 de Roſeilles, qui étoit autrefois une Abbaye, mort en 1533 ;
3. Et Marguerite, mariée en 1500 à *Jean Chevrier*, Seigneur de Paudy, Pannetier de Jeanne de France, Ducheſſe de Berry, & Gentilhomme de la Fauconnerie du Roi.

XX. Pierre d'Aubusson, Seigneur de la Villeneuve, mourut en 1550, & laiſſa d'*Anne de la Gorce*, ſœur de *Geoffroy de la Gorce*, Seigneur de Gourdon, qui ſe remaria en 1552 à *Antoine du Pouget*, Seigneur de Nadaillac :

1. Rose, mariée, le 9 Mai 1568, à *François-Jacques du Pouget*, Seigneur de Nadaillac, fils du premier lit de ſon beau-père ;
2. & 3. Jeanne & Gilberte, mineures en 1562 ;
4. Et Françoise, qui vivoit en 1598, femme de *Jean Martin*, Seigneur de la Goutte-Bernard.

BRANCHE
des Seigneurs du Monteil-au-Vicomte, *iſſus des Seigneurs* de la Borne.

XVII. Renaud d'Aubusson, ſecond fils de Jean, Ier du nom, & de *Guyonne de Montéruc*, eut en partage les Seigneuries de Monteil-au-Vicomte, de Pelletanges & de Pontarion, & mourut avant 1433. Il avoit épouſé, le 4 Septembre 1412, *Marguerite de Comborn*, fille de *Guichard*, Vicomte de Comborn & de Traignac, & de *Louiſe d'Anduſe*, dont il eut :

1. Antoine, qui ſuit ;
2. Hugues, Evêque de Tulle, mort en Septembre 1454 ;
3. Louis, Evêque de Tulle après ſon frère, mort au mois de Septembre 1471 ;
4. Guichard, Conſeiller au Parlement de Paris, ſucceſſivement Evêque de Couſerans, de Cahors & de Carcaſſonne, mort en 1489 ;
5. Pierre, Grand-Maître de l'Ordre de Rhodes, & Cardinal, qui fut un des plus grands hommes de ſon ſiècle. Il fit ſes premiers exploits d'armes en Hongrie contre les Turcs, où il ſe ſignala dans l'Armée de l'Empereur Sigismond ; ſe trouva à la priſe de Montereau-Faut-Yonne, & y marqua tant de courage, que le Roi Charles VII le prit en affection. Voyez ſon Eloge dans Moréri ;
6. Souveraine, mariée, l'an 1446, à *Guy de Blanchefort*, Seigneur de Boislamy, &c., Sénéchal de Lyon ;
7. Et Marguerite, ſeconde femme de *Mathelin Brachet*, Seigneur de Montagu, Bailli de Troyes, & Sénéchal du Limouſin.

XVIII. Antoine d'Aubusson, Ier du nom,

Seigneur de Monteil-au-Vicomte, &c., Bailli d'Anjou, de Touraine & du Pays de Caux, ſervit le Roi contre les Anglois & les Bourguignons; alla en 1480 au ſecours du Grand-Maître de Rhodes, ſon frère, qui le fit Général de ſes troupes. Il donna des marques de ſa valeur, & mourut, à ſon retour, à ſa maiſon de Monteil. Il épouſa 1° *Marguerite de Villequier*, fille de *Robert*, Seigneur de Villequier, & de *Marie de Gamaches*; 2° *Louiſe de Peyre*, fille d'*Aſtorge*, Seigneur de Peyre, & de *Louiſe de Saignes*.

Du premier lit vinrent:

1. Marie, Dame de Monteil, mariée à *Guy d'Arpajon*, Seigneur de Calmont, Vicomte de Lautrec;
2. Louise, alliée, l'an 1473, à *Jacques de Rochechouart*, Seigneur du Bourdet & de Charroux;
3. Catherine, femme d'*Antoine*, Seigneur de *Saint-Georges*;
4. Françoise, mariée à *Guillaume d'Eſtaing*, Seigneur de Savréſac;
5. Louise, Prieure de Nouils;

Et du ſecond lit:

6. Antoine, Seigneur de Monteil, mort ſans alliance après 1500;
7. Et Jeanne, mariée à *Foucaud*, Seigneur de *Pierrebuffière*.

BRANCHE
des Seigneurs, Comtes & Ducs de la Feuillade.

XVII. Guillaume d'Aubusson, troiſième fils de Jean, Ier du nom, Seigneur de la Borne, &c., & de *Guyonne de Montéruc*, eut en partage la Seigneurie de la Feuillade, & épouſa, en 1420, *Marguerite Hélie*, fille de *Gulfier*, Seigneur de Villac en Périgord, & de *Jeanne de Roffignac*, dont il eut:

1. Louis, qui ſuit;
2. Jacques, Abbé de Château-Landon, mort en 1519;
3. Gilles, Religieux, & Receveur d'hôtes en l'Abbaye d'Aurillac, l'an 1473;
4. Guichard, vivant en 1473;
5. Jean, Religieux en l'Abbaye d'Ahun;
6. Et Louise, mariée, le 25 Janvier 1463, à *Guillaume de la Roche-Aymon*, Seigneur de Saint-Maixent.

XVIII. Louis d'Aubusson, Seigneur de la Feuillade, né en 1440, fut Gouverneur de Guiſe en 1483 pour *Jean d'Armagnac*, Duc de Nemours, Comte de Guiſe. Il épouſa, en 1483, *Catherine de Rochechouart*, fille de *Geoffroy*, Seigneur du Bourdet, & d'*Iſabeau Brachet*, dont il eut:

1. Jean, qui ſuit;
2. Autre Jean, ſurnommé *de Menou*, Abbé de la Colombe en 1528;
3. Jeanne, mariée, le 6 Novembre 1498, à *Hugues de Malleret*, Seigneur de la Roche-Guillebaut;
4. Et Anne, alliée, le 20 Janvier 1501, à *Jean d'Uſſel*, Seigneur de la Garde.

XIX. Jean d'Aubusson, Ier du nom, Seigneur de la Feuillade, acquit la Terre de Pelletanges l'an 1521, & mourut l'an 1551. Il épouſa, en 1506, *Jeanne*, Dame de *Vouhet* en Poitou, fille unique de *Jean*, Seigneur de Vouhet, & de *Jeanne de Ville*, dont il eut:

1. Guy, mort ſans poſtérité de *Renée de Graçai*, fille de *Jacques*, Seigneur de Champeroux, & de *Madeleine Baraton*;
2. Jean, qui ſuit;
3. Jeanne, mariée, le 20 Mai 1544, à *François*, Seigneur de *Diene*;
4. Anne, alliée, le 12 Juillet 1545, à *Pierre Eſtourneau*, Seigneur de Terſannes;
5. Et Madeleine, mariée à *Claude de la Trémoïlle*, Seigneur de Font-Morant.

XX. Jean d'Aubusson, IIe du nom, Seigneur de la Feuillade, mourut avant ſon père. Il avoit épouſé, le 11 Août 1538, *Jacqueline de Diene*, fille de *Jean*, Seigneur de Diene, & d'*Hélène de Chabannes*, morte le 30 Mars 1567, dont il eut:

1. François, qui ſuit;
2. Jeanne, alliée à *René*, Seigneur de Beaufort & de Chaume;
3. Gabrielle, mariée, l'an 1555, à *Jean de Saint-Julien*, Seigneur de Saint-Marc;
4. Et Anne, qui épouſa, le 31 Mars 1561, *Honoré de l'Age*, Seigneur de Puylaurens.

XXI. François d'Aubusson (*a*), Seigneur de la Feuillade, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Chambellan du Duc d'Anjou, mourut le 21 Mai 1611. Il avoit épouſé, le 30 Juillet 1554, *Louiſe Pot*, fille de *Jean*, Seigneur de Rho-

(*a*) Susanne d'Aubusson, qui, de Religieuſe de l'Abbaye de Bonne-Saigne, Ordre de Saint-Benoît, au Diocèſe de Limoges, devint Abbeſſe de Bugue, même Ordre, au Diocèſe de Périgueux, qu'elle rétablit en 1603, & Françoise d'Aubusson-de-la-Feuillade, ſa Coadjutrice, qui fut Abbeſſe en 1608, étoient peut-être, dit le P. Anſelme, filles de François d'Aubusson, Seigneur de la Feuillade, d'autant plus qu'*Honorée d'Oiron*, Abbeſſe du même Monaſtère, après Françoise d'Aubusson, eſt qualifiée ſa parente dans le *Gallia Chriſtiana*, tom. II, pag. 1501.

des, Maître des Cérémonies de France, & de *Georgette de Balzac*, vivante encore en 1613. Il eut de ce mariage :

1. Georges, qui ſuit ;
2. Guillaume, qui a fait la branche des Seigneurs de *Chaſſingrimont*, rapportée ci-après ;
3. Hardouin, Chevalier de Malte, Commandeur de Sainte-Anne en la Marche ;
4. François, Prévôt de Saint-Benoît de Sault, puis Religieux Récollet
5. Robert, Abbé du Palais, & Prévôt de Saint-Benoît après ſon frère ;
6. Anne, mariée 1° à *François Faucon*, Seigneur de Saint-Pardoux ; 2° le 12 Novembre 1580, à *Rigaut de Scorailles*, Seigneur de Rouſſille, vivant en 1631 ;
7. Madeleine, mariée à *Gabriel*, Seigneur de *Soudeilles ;*
8. Honorée, mariée 1° le 28 Février 1588, à *François de Lezai*, Seigneur de Beauregard ; 2° le 9 Novembre 1593, à *Louis d'Oiron*, Seigneur d'Agin ;
9. Jacqueline, qui épouſa, le 29 Juin 1590, *Bonaventure de Razes*, Seigneur de Monimes ;
10. Et Jeanne, mariée 1° le 17 Octobre 1605, à *Guy Brachet*, Seigneur de Péruſſe ; 2° par contrat du 6 Juin 1614, à *Gabriel de Pierrebuffière-Châteauneuf*, Seigneur de Villeneuve.

XXII. Georges d'Aubusson (*a*), Comte de la Feuillade, &c., Sénéchal de la Haute & Baſſe-Marche, Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde de la Reine Marie de Médicis, mourut en 1628. Il épouſa, 1° le 21 Mai 1595, *Jacqueline de Lignières*, fille d'*Antoine*, Seigneur de *Lignières*, en Combrailles, & de *Françoiſe de Courtenay*, Dame de la Grange-Bléneau ; 2° le 7 Novembre 1615, *Olympe Green-de-Saint-Marſault*, Vicomteſſe de Rochemaux, veuve de *Jean*, Comte d'*Eſcars*, & fille de *Jean*, Seigneur de Parcouſ, & de *Françoiſe de Sainte-Maure*.

Du premier mariage vinrent :

1. François, qui ſuit ;
2. Louis, Abbé de la Souſteraine ;
3. Louise, mariée à *Louis Chauveron*, Seigneur de la Mothe-ſur-Indre en Touraine, Sénéchal de la Marche ;
4. Jacqueline, alliée, le 27 Octobre 1612, à *Louis Ajaſſon*, Seigneur de Vot & de Villebuſſière ;
5. Et Marie, Religieuſe Carmélite à Ypres en Flandres.

Du ſecond mariage ſortirent :

6. Jean-Marie Green-de-Saint-Marsault-d'Aubusson, ſubſtitué aux biens de Saint-Marſault, à condition d'en porter les nom & les armes, mort jeune ;
7. Jacqueline, morte en Janvier 1704, âgée de 83 ans. Elle avoit épouſé 1° le 28 Septembre 1644, *Philibert de la Roche-Aymon*, Marquis de Saint-Maixent ; 2° le 20 Août 1650, *François de Beaupoil-de-Saint-Aulaire*, Marquis de Lanmarie ;
8. Et Marie.

XXIII. François d'Aubusson, IIe du nom, Comte de la Feuillade, &c., fut élevé Enfant d'honneur du Roi Louis XIII, fut premier Chambellan de *Monſieur*, Duc d'Orléans ; Maréchal-de-Camp des Armées du Roi. Il mourut jeune au combat de Caſtelnaudary, le 1er Octobre 1632, ſuivant le parti du Duc d'Orléans. Il avoit épouſé, le 24 Septembre 1611, *Iſabeau Brachet*, fille unique de *Guy*, Seigneur de Péruſſe & de Montagu, & de *Diane de Maillé-de-la-Tour-Landry*, dont il eut :

1. Léon, Comte de la Feuillade, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Lieutenant au Gouvernement d'Auvergne, tué à la bataille de Lens en 1647, ſans alliance ;
2. Georges, Evêque de Metz, Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit, qui fut Ambaſſadeur pour le Roi à Veniſe & en Eſpagne. Voyez ſon Eloge dans Moréri ;
3. Gabriel, Marquis de Montagu, premier Chambellan de *Monſieur*, Duc d'Orléans, mort à l'attaque du Fort de Wal, pendant le ſiège de Saint-Omer, l'an 1638, ſans avoir été marié ;
4. Paul, Chevalier de Malte, tué au ſiège de Mardick en 1646 ;
5. François, qui ſuit ;
6. Elisabeth, Abbeſſe de la Règle à Limoges, morte le 12 Mars 1704 ;
7. 8. 9. & 10. Marie, Thérèse, Isabelle & Anne, Religieuſes.

XXIV. François d'Aubusson, Duc de la Feuillade, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur du Dauphiné. C'eſt lui qui a fait ériger la Statue de Louis *le Grand* ſur la Place des Victoires. Il mourut la nuit du 18 au 19 Septembre 1691. Il avoit épouſé, le 9 avril 1667, *Charlotte Gouffier*, fille de *Henri*, Marquis de Boiſy & d'*Anne Hennequin ;* elle lui apporta le Duché de Roannès, par la démiſſion

(*a*) On croit que Jean de la Feuillade, Gendarme du Roi & Aide-de-Camp ſous le Comte d'Harcourt, pouvoit être bâtard de Georges, Comte de la Feuillade.

volontaire que lui en fit *Artus Gouffier*, Duc de Roannès, ſon frère, & mourut le 14 Février 1683. De ce mariage ſont iſſus :

1. Louis-Joseph Georges, Comte de la Feuillade, mort le 27 Août 1680;
2. Louis, qui ſuit;
3. François, mort jeune;
4. Et Marie-Thérèse, née le 24 Août 1671, morte le 28 Février 1692.

XXV. Louis, Vicomte d'Aubusson, Duc de la Feuillade & de Roannès, Pair & Maréchal de France, Gouverneur de la Province de Dauphiné, né le 30 Mai 1673, nommé, en 1716, Ambaſſadeur à la Cour de Rome, mourut ſans poſtérité le 29 Janvier 1725; il avoit épouſé, 1° le 8 Mai 1692, *Charlotte-Thérèſe Phélyppeaux*, morte ſans poſtérité le 5 Septembre 1697, à l'âge de 22 ans, fille de *Balthaſard Phélyppeaux*, Marquis de Châteauneuf, Secrétaire d'Etat, &c., & de *Marguerite de Fourcy*; 2° le 24 Novembre 1701, *Marie-Thérèſe Chamillart*, morte ſans enfans le 3 Septembre 1716, âgée de 33 ans, fille de *Michel Chamillart*, ci-devant Miniſtre & Secrétaire d'Etat, Contrôleur Général des Finances, &c., & d'*Eliſabeth-Thérèſe le Rebours*.

BRANCHE

des Seigneurs de Chassingrimont *en Berry, ſortis des Seigneurs* de la Feuillade.

XXII. Guillaume d'Aubusson, troiſième fils de François, Ier du nom, Seigneur de la Feuillade, & de *Louiſe Pot*, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Chaſſingrimont & de Chazelus, par ſa femme, eut par partage fait le 19 Novembre 1613, avec ſon frère Georges d'Aubusson, Comte de la Feuillade, la Seigneurie de Souliers dans la Baſſe-Marche. Il épouſa 1° *Louiſe de la Trémoïlle*, Dame de Chaſſingrimont & de Monimes, fille de *François*, Seigneur de Font-Morand, & de *Marguerite Pot*; 2° *Jeanne de Bridieu*, veuve de *Léon de Brachet*, Seigneur de Montagnac, & fille de *Gaſpard de Bridieu*, & de *Charlotte de la Faye*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa première femme furent :

1. François, Seigneur de Chaſſingrimont, tué au ſiège de Valence en 1635. Il avoit épouſé, le 15 Novembre 1625, *Marguerite Pot*, fille de *François*, Seigneur de Rhodes, &

de *Marguerite d'Aubrai*, dont il n'eut pas d'enfans;
2. Bonaventure, Prieur de la Villedieu, tué en duel;
3. Charles, qui ſuit;
4. & 5. Guillaume & Robert, Chevaliers de Malte;
6. François, mort en Allemagne;
7. Anne, Religieuſe aux Annonciades de Bourges;
8. Et Jacqueline, Religieuſe à Sainte-Claire de Bourges.

XXIII. Charles d'Aubusson, Seigneur de Chaſſingrimont, après François, ſon frère, quitta la Croix de Malte pour ſe marier, & mourut le 16 Juillet 1664. Il avoit épouſé, le 11 Juin 1641, *Anne de Déolx*, fille de *Pierre*, Seigneur de Chambon, & d'*Iſabelle de Bonneval*, dont il eut :

1. Robert-Fidèle, Seigneur de Chaſſingrimont, tué en Portugal en Juin 1667;
2. Louis, Seigneur de Chaſſingrimont après ſon frère, tué au paſſage du Rhin en 1672;
3. Jean-Charles, Chevalier de Malte, tué en duel en 1675;
4. Gaston-Georges, mort Eccléſiaſtique en Décembre 1669;
5. Thérèse-Gabrielle, morte le 15 Février 1704. Elle avoit épouſé *François de Souillac-de-Reilhac*, Marquis de Montmège;
6. Et Catherine-Hyacinthe, morte le 18 Janvier 1713. Elle avoit épouſé 1° *Henri-Guillaume de Raſes*, Seigneur de Monimes; 2° *François de Verthamon*, Seigneur de Ville & de la Ville-aux-Clercs, Conſeiller au Parlement de Paris.

BRANCHE

des Seigneurs de Villac, *Marquis de Miremont.*

XVII. Guy d'Aubusson, quatrième fils de Jean, Seigneur de la Borne, Ier du nom, & de *Guyonne de Montéruc*, fut Seigneur de Villac en Périgord, qu'il eut en échange du Seigneur de la Feuillade, ſon frère, & vivoit en 1470. Il avoit épouſé, en 1420, *Arſène-Louiſe Hélie*, fille puînée de *Gulfier*, Seigneur de Villac, & de *Jeanne de Roffignac*, vivante en 1481, dont il eut :

1. Gulfier;
2. Berard, Prieur d'Outroire, qui fit ſon teſtament en 1508;
3. Et Gilles, qui ſuit.

XVIII. Gilles d'Aubusson, Seigneur de Villac, fit ſon teſtament le 10 Août 1515; il épouſa, 1° du vivant de ſon père, le 5 Mars

1466, *Jeanne Reynel*, dont il n'eut point d'enfans; 2° *Françoiſe de Beaupoil-de-la-Force*, Dame de Caſtel-Nouvel, vivante en 1522, dont il eut:

1. Jean, qui ſuit;
2. François, qui a fait la branche de *Beauregard*, mentionnée ci-après;
3. Et Marguerite, mariée, en 1495, à *Jean Ricard*, Seigneur de Gourdon, de Genouillac & de Vaillac.

XIX. Jean d'Aubusson, Seigneur de Villac, Caſtel-Nouvel, &c., acquit en 1497 la Terre de Saint-Léger, & teſta le 5 Mars 1545. Il épouſa, 1° en 1494, *Iſabelle Ebrard*, fille de *Raymond*, Seigneur de Saint-Sulpice, & d'*Anne d'Eſtaing*; 2° le 16 Février 1522, *Marquiſe*, Dame de *Peliſſes*.

Du premier lit vinrent:

1. Françoise, mariée, avant 1545, à *Annet Joubert*, Seigneur de Congnac;
2. Souveraine, alliée à *François*, Seigneur de *la Faye*;
3. Autre Françoise, Prieure de Bleſſac;
4. Claude, Prieure de Gardegoudan;
5. Gabrielle, mariée à *Jean de la Fillolie*, Seigneur de Burée en Périgord.

Du ſecond lit ſortirent:

6. Annet, qui ſuit;
7. Catherine, mariée à *N...*, Seigneur d'*Alcenault*;
8. Et une troiſième Françoise, vivante, fille en 1545.

XX. Annet d'Aubusson, Seigneur de Villac, Pérignac, &c., teſta le 14 Février 1580. Il épouſa, 1° l'an 1545, *Catherine Brun*, fille de *Jean*, Seigneur de la Valade; 2° *Léone de Montardi*, vivante veuve en 1583 & 1602.

Du premier lit ſortit:

1. Jean, qui ſuit;

Du ſecond lit vint:

2. Et autre Jean, qui continua la poſtérité rapportée après celle de ſon frère aîné.

XXI. Jean d'Aubusson, Seigneur de Villac en partie, épouſa, le 1er Mars 1575, *Marguerite de la Tour*, fille de *Gilles*, Seigneur de Limeuil, & de *Marguerite de la Cropte*, dont il eut pour fille unique:

Jeanne, Dame de Villac, mariée, le 11 Décembre 1592, à *Michel de Beynac*, Seigneur de la Valade en Périgord.

XXI. Jean d'Aubusson, fils d'Annet d'Aubusson, Seigneur de Villac, & de *Léone de Montardi*, ſa ſeconde femme, fut Seigneur de Villac en partie, de Pérignac, Saint-Léger, &c., & fit ſon teſtament le 23 Août 1637. Il épouſa, le 5 Août 1602, *Anne de Loſſe*, fille de *Jean*, Seigneur de *Loſſe*, Gouverneur de la Ville & Citadelle de Verdun, & d'*Iſabeau-Jeanne de Roquefeuil*, dont il eut:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Jean-Georges, auteur de la branche des Seigneurs de *Savignac*, rapportée ci-après;
3. Jean, Seigneur de Montamard & de Beauregard, âgé de 55 ans, lorſqu'il produiſit ſes preuves de nobleſſe pour lui & ſes trois fils, le 21 Avril 1667, devant M. de *Montozon*, Subdélégué de M. *Pellot*, Intendant en Guyenne. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Juin 1643, *Jeanne de Loudat*, veuve de Charles d'Aubusson, Seigneur de Beauregard, dont il eut:

   Jacques, Capitaine des Grenadiers aux Gardes, tué au combat de Steinkerque le 3 Août 1692, ſans laiſſer d'enfans de *Marguerite Ducheſne*, fille de *François*, Lieutenant-Général & Juge-Mage du Périgord;

   Jean-Georges, Chanoine de Périgueux, puis Archidiacre de Bergerac & Abbé de Châtres, Ordre de Saint-Auguſtin, mort à Périgueux peu de temps après 1713;

   François, mort Mouſquetaire du Roi;

   Marie-Jeanne, morte fille;

   Charlotte, mariée en 1683 à *François de Souillac-d'Aſſerac*, Seigneur de Verneuil en Périgord, dont des enfans;

   Catherine, femme, en 1685, de *François Ducheſne*, Vicomte de Montréal, Lieutenant-Général à Périgueux, & Juge-Mage du Périgord;

   Et Henriette, mariée à *N... de Taillefer-de-Barrières*, Seigneur de Mauriac en Périgord;

4. François, Prêtre, Prieur de Villac;
5. Charlotte, mariée à *N... de la Faye*, Seigneur du Puy;
6. Jeanne, Religieuſe à Bugnes, Ordre de Saint-Benoît, au Diocèſe de Périgueux;
7. & 8. Et deux autres filles, Religieuſes à Bruce.

XXII. Jacques d'Aubusson, Ier du nom, Seigneur de Villac, Miremont & Fumel, partagea avec ſes frères, le 24 Avril 1643, & avoit 60 ans, lorſqu'il produiſit ſes titres de nobleſſe pour lui & ſes trois fils, le 21 Avril 1667, devant M. de *Montozon*, Subdélégué de M. *Pellot*, Intendant en Guyenne. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Février 1631, *Diane de la Royère*, fille de *Philippe*, Seigneur de Lons, & de *Marguerite de Badefol*, dont:

1. Jean, qui ſuit;

2. PHILIBERT, Baron de Fumel, ſucceſſivement Capitaine dans le Régiment du Roi, Lieutenant dans le Régiment des Gardes en 1671, Lieutenant de la Compagnie Colonelle ſous le Duc de la Feuillade, ſon parent, puis Capitaine au même Régiment en 1674. Ses incommodités, cauſées par ſes bleſſures, l'obligèrent de quitter le ſervice;
3. FRANÇOIS, Abbé de Châtres en Périgord, mort le 15 Août 1669;
4. Et JEANNE, mariée 1° à *N... de Calvimont*, Seigneur de Chatans; 2° à *François de Salagnac*, Seigneur de Poncie, fils de *Barthélemy de Salagnac*, & de *Marguerite Hamelin de Rochemorin*.

XXIII. JEAN D'AUBUSSON, Seigneur de Miremont près de Périgueux, fut appelé, le 28 Juin 1687, avec ſon fils & tous les autres, iſſus, comme lui, de GUY D'AUBUSSON, Seigneur de Villac, qui vivoit en 1420, par le Maréchal Duc de la Feuillade, ſon parent, à la ſubſtitution de ſes biens ſitués au pays de la Marche, au cas que la poſtérité maſculine vînt à finir par le défaut de mâles. Il avoit épouſé, par contrat du 25 Janvier 1654, LOUISE D'AUBUSSON, ſa couſine, au V^e degré, fille d'HECTOR D'AUBUSSON, Seigneur de Caſtel-Nouvel, & de *Madeleine de Raimond*, dont:

1. JACQUES, qui ſuit;
2. JEANNE, femme de *N.... de Beaumont*, Seigneur du Repaire en Sarladois, Enſeigne des Chevaux-Légers de *Monſieur*, frère unique de LOUIS XIV. Il mourut ſans enfans en Juillet 1692;
3. Et BÉATRIX, femme de *Jean Mallet*, Seigneur de la Jaurie en Périgord, morte ſans enfans.

XXIV. JACQUES D'AUBUSSON, II^e du nom, Baron de Miremont, Capitaine d'Infanterie, devenu chef des nom & armes de ſa Maiſon, le 29 Janvier 1725, par la mort du dernier Maréchal Duc de la Feuillade, dont il étoit parent, au VIII^e degré, Comte de la Feuillade, Vicomte d'Aubuſſon, Baron de la Borne & de Peruſſe, Seigneur de Felletins, d'Ahun, Chenerailles, Jarnage & Drouilles, épouſa, par contrat du 19 Janvier 1697, *Françoiſe de Chapt*, morte au Château de Miremont en Périgord, âgée de 84 ans, le 31 Juillet 1750, fille d'*André-Jacques de Chapt-de-Raſtignac*, Seigneur de Firbeix, de Goubiac & de la Gloudie en Périgord, & d'*Anne du Bari*. Il a eu:

1. 2. & 3. GEOFFROY, LOUIS-JEAN & NICOLAS, morts jeunes;
4. HUBERT-FRANÇOIS, qui ſuit;
5. CATHERINE, mariée, le 1^er Février 1720, à *Jean de Serval-de-la-Vergne*, Seigneur de Berzé en Sarladois;
6. ANNE, alliée, le 4 Février 1720, à *Pierre de la Tour*, Seigneur du Roc en Sarladois;
7. LOUISE, morte jeune;
8. Une autre ANNE, mariée en 1724, à *N..... Deſchamps*, Seigneur de Preſſat;
9. Et ELISABETH, Religieuſe Bénédictine dans l'Abbaye de Bugnes.

XXV. HUBERT-FRANÇOIS D'AUBUSSON, né le 22 Août 1707, Page du Roi dans ſa Grande-Ecurie le 8 Mai 1723, inſtitué légataire univerſel par LOUIS D'AUBUSSON, Duc de Roannès, Pair & Maréchal de France, & ainſi Seigneur des Terres qui compoſent ce Duché, & de celles qui n'étoient pas ſubſtituées à ſon père, titré *Comte de la Feuillade*, Meſtre-de-Camp au Régiment de Piémont, Cavalerie, en Avril 1725, eſt mort le 10 Juin 1735, à Cavallara près Guaſtalla en Italie. Il avoit épouſé, par contrat du 23, & célébration du 28 Avril 1727, *Catherine-Scholaſtique Bazin-de-Bezons*, dont:

1. JEAN-FRANÇOIS-MARIE, né le 30 Janvier 1728, mort en Janvier 1728;
2. HUBERT-LOUIS-GABRIEL, né le 3 Août 1729, dit *le Vicomte de la Feuillade*, mort de la petite vérole à Paris au mois de Janvier 1742;
3. LOUIS-CHARLES-ARMAND, né poſthume à Carcaſſonne le 27 Août 1735, Mouſquetaire du Roi de la première Compagnie, dit *le Comte de la Feuillade*. Il eut l'honneur, en qualité d'aîné de la Maiſon d'AUBUSSON, d'offrir, le 13 Septembre 1750, à Sa Majeſté dans ſon Cabinet, une médaille d'or, repréſentant d'un côté le groupe de la Place des Victoires; que le Maréchal Duc de la Feuillade fit élever en 1686, en l'honneur du feu Roi LOUIS XIV; on lit autour: PATRI EXERCITUUM ET DUCTORI SEMPER FELICI; et dans l'exergue: *Franc. vic. com. d'*AUBUSSON *poſuit in areâ publicâ Lutetiarum, anno* 1686; au revers eſt la tête de LOUIS XIV. Cette médaille eſt un hommage que les aînés de la Maiſon d'AUBUSSON rendent au Roi, & qui ſe renouvelle tous les cinq ans. Ce jeune Seigneur, le dernier de ſa branche, mourut à Paris le 27 Janvier 1752, des ſuites de la petite vérole, ſans avoir pris d'alliance;
4. CATHERINE-FRANÇOISE-SCHOLASTIQUE, née à Miremont en Périgord, le 2 Août 1733, tenue ſur les fonts de Baptême, par *Armand Bazin-de-Bezons*, Evêque de Carcaſſonne,

& par *Louiſe-Madeleine le-Blanc*, veuve d'*Eſprit-Juvenel de Harville-des-Urſins*, Marquis de Traiſnel. Elle fut mariée le 13 Juin 1752, par l'Evêque de Carcaſſonne, ſon oncle, à *Henri d'Harcourt*, Comte de Lillebonne.

BRANCHE
des Seigneurs DE SAVIGNAC, *ſortis des Seigneurs* DE VILLAC.

XXII. JEAN-GEORGES D'AUBUSSON, ſecond fils de JEAN, Seigneur de Villac, & d'*Anne de Loſſe*, Seigneur de Savignac, Capitaine de Cavalerie, fut maintenu dans ſa nobleſſe par Jugement de M. *Pellot*, Intendant en Guyenne, du 15 Mars 1668. Il étoit âgé alors d'environ 52 ans, & avoit épouſé, le 22 Novembre 1635, *Catherine de Saint-Chamans*, fille d'*Edme de Saint-Chamans*, Seigneur du Peſchier, & de *Marie de Badefol*, dont :

1. JEAN-JACQUES, qui ſuit;
2. JACQUES, Conſeiller & Aumônier du Roi, nommé, en 1684, Abbé de Menat, Ordre de Saint-Benoît, au Diocèſe de Clermont, mort avant le 1er Novembre 1709;
3. Et FRANÇOIS, mort ſans alliance.

XXIII. JEAN-JACQUES D'AUBUSSON, Seigneur de Savignac, Aide-Major dans le Régiment Royal, par Commiſſion du 2 Juillet 1664, puis Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, le 16 Octobre 1665, épouſa, en 1670, *Marie de Montboiſſier*, fille de *Jacques de Montboiſſier*, Marquis de Canillac, & de *Catherine Metel*, dont :

1. GEORGES, qui ſuit;
2. CHARLES, deſtiné à l'Egliſe;
3. MARIE-ANNE, morte au Château de la Rochette, dans la Haute-Marche, le 15 Septembre 1740, dans un âge fort avancé. Elle avoit épouſé, en 1686, *Philibert de Saint-Julien-le-Château*, Seigneur de Beauregard, iſſu des anciens Seigneurs de Chambon, capitale du Pays de Combrailles. En 1121 les Seigneurs de *Saint-Julien* fondèrent l'Abbaye de Bonlieu, Ordre de Cîteaux, dans le Diocèſe de Limoges;
4. N... Prieure de Coyrons, en Limouſin;
5. MARIE-CLAIRE, mariée à *N... Green de Saint-Marſault*, Seigneur de Gademoulins;
6. Et LOUISE, femme de *N... Boredon*, Baron du Puy-Saint-Gulmier, en Auvergne.

XXIV. GEORGES D'AUBUSSON, Seigneur de Peraud, épouſa *N...*, fille de *N... de Montboiſſier*, Marquis de Canillac, & de *N....* laquelle fit caſſer ſon mariage, à cauſe d'impuiſſance; ſe méſallia enſuite, & eut des enfans.

BRANCHE
des Seigneurs DE BEAUREGARD, *ſortis des Seigneurs* DE VILLAC.

XIX. FRANÇOIS D'AUBUSSON, Ier du nom, ſecond fils de GILLES, Seigneur de Villac, & de *Françoiſe de Beaupoil*, ſa ſeconde femme, eut en partage la Seigneurie de Beauregard & de la Rue, toutes deux en Périgord, & de Caſtel-Nouvel, en Limouſin, dont il fit hommage au Roi de Navarre le 28 Septembre 1541. Il teſta le 30 Décembre 1535. Il avoit épouſé, le 15 Juillet 1515, *Jean d'Abzac*, fille de *Hugues d'Abzac*, des Seigneurs de la Douze, & de *Marguerite d'Aix*. Il eut :

1. JEAN, qui ſuit;
2. GABRIEL, vivant en 1566;
3. Et ISABEAU, mariée, le 27 Janvier 1532, à *Charles de Gaing*, Seigneur de Linars, Sénéchal du Périgord.

XX. JEAN D'AUBUSSON, Seigneur de Beauregard, de la Rue, de Caſtel-Nouvel, &c., teſta, le 29 Juillet 1564. Il avoit épouſé *Antoinette de Lomagne-Terride*, fille de *Georges de Lomagne*, Seigneur de Terride, Vicomte de Gimois, & de *Claude de Cardaillac*; elle teſta le 4 Février 1558. De ce mariage vinrent :

1. FOUCAULT, qui ſuit;
2. JEAN, Chevalier de Malte, qui teſta le 12 Mai 1572;
3. MARGUERITE, mariée, 1° par contrat du 15 Décembre 1562, à *François de Sainte-Fortunade*, Seigneur de Chadrac; 2° à *François*, Baron *de Lentilhac*, en Quercy;
4. BLANCHE, alliée, par contrat du 20 Mars 1571, à *François de Royère*, Seigneur de Lons, ou du Long;
5. Et ISABEAU, vivante en 1590.

XXI. FOUCAULT D'AUBUSSON, Seigneur de Beauregard & de la Rue, de Caſtel-Nouvel, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, fit hommage au Roi de Navarre, le 2 Janvier 1580, de la Terre de Montaut, en Périgord, qu'il avoit achetée d'*Hélène de Clermont*, Dame de Nucidan; il le fit encore au même Prince, pour la Seigneurie de Caſtel-Nouvel, le 2 Juin 1583, & teſta le 10 Juin 1600. Il épouſa, 1° le 28 Mai 1561, *Françoiſe de Pompadour*, fille de *Geoffroy*, Seigneur de Pompadour, & de *Suſanne d'Eſcars-de-la-Vauguyon*; 2° le 14 Janvier 1588, *Anne d'Abzac*, veuve de *Jean de Calvimont*, & fille de *Gabriel d'Abzac*, Seigneur de la Douze, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*An-*

toinette Bernard, Dame de la Vieville & de Peiramont; elle teſta le 19 Novembre 1632.

Les enfans du premier lit ſont:

1. Antoine, mort ſans alliance;
2. François, qui ſuit;
3. Hugues, vivant en 1600;
4. & 5. Jean & Georges, morts jeunes;
6. Isabeau, femme, en 1588, de *N...* Seigneur *de Labatut*;
7. Susanne, qui, le 18 Janvier 1600, fit donation de tous ſes biens à ſon frère François d'Aubusson, Seigneur de Beauregard, révoquant celle qu'elle avoit faite au fils aîné du ſecond mariage de ſon père;
8. Anne, mariée, par contrat du 24 Août 1593, à *Mercure de Corne*, Seigneur de Caiſſac ou Queiſſac, &c.

Du ſecond lit vinrent:

9. Autre François, mort ſans alliance, après 1618;
10. Un troiſième François, dit *le Jeune*, vivant en 1618;
11. Et Hector, qui a fait la tige des Seigneurs de *Caſtel-Nouvel*, rapportée ci-après.

XXII. François d'Aubusson, II^e^ du nom, Seigneur de Beauregard, de la Rue & de Caſtel-Nouvel, épouſa, par contrat du 28 Septembre 1606, *Marie de Hautefort*, fille de *François*, Seigneur de Hautefort, & de *Louiſe d'Eſcars*. Elle étoit, en 1618, tutrice de ſes enfans, qui ſont:

1. Charles, Seigneur de Beauregard, mort ſans enfans de *Jeanne de Loudat*, laquelle ſe remaria, le 29 Juin 1644, à Jean d'Aubusson, Seigneur de Montamard;
2. François, mort ſans alliance, après 1618;
3. Et Françoise, femme, en 1644, de *Godefroy de la Roche-Aymon*, Baron de la Farge, Marquis de Vit; elle en étoit veuve en 1661.

BRANCHE

des Seigneurs de Castel-Nouvel, *ſortis des Seigneurs* de Villac, *la ſeule qui ſubſiſte aujourd'hui.*

XXII. Hector d'Aubusson, fils du ſecond lit de Foucault, & d'*Anne d'Abzac-de-la-Douze*, fut Seigneur de Caſtel-Nouvel, puis de Beauregard, de St-Quentin, de Saint-Paul & de Montaut, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, par Brevet du 19 Novembre 1651, teſta le 4 Janvier 1666. Il avoit épouſé, le 16 Avril 1633, *Madeleine de Raimond*, fille de *Gabriel de Raimond*, Seigneur de Vignoles, de Saint-Paul, de Salegourde & de Chaſſac, & de *Marguerite de Macanan*. Elle vivoit veuve le 18 Février 1667. De ce mariage ſont nés:

1. Godefroy, qui ſuit;
2. Louise, mariée, par contrat du 27 Janvier 1654, à Jean d'Aubusson, IV^e^ du nom, Marquis de Miremont, ſon couſin au V^e^ degré;
3. Marguerite-Ursuline, née à Brives, lors du teſtament de ſon père;
4. Béatrix, mariée, par contrat du 18 Février 1667, à *Joſeph-Pierre de Griffors*, Seigneur de Lentilhac;
5. Et Catherine, Religieuſe à Argental, en Limouſin.

XXIII. Godefroy d'Aubusson, Seigneur de Caſtel-Nouvel, dit *le Marquis de Saint-Paul*, eut acte de la repréſentation de ſes titres devant M. *de Montozon*, Subdélégué de M. *Pellot*. Intendant en Guyenne, le 4 Février 1667, & étoit mort en 1693. Il avoit épouſé, le 26 Janvier 1661, *Anne de Chauveron*, fille d'*Annet de Chauveron*, Seigneur de Duſſac, &c., & de *Jeanne de Laſcoupte*, dont:

1. André-Joseph, qui ſuit;
2. Annet, Chevalier de Malte, Page du Grand-Maître en 1693;
3. Jacques, Sous-Diacre, Prévôt de Saint-Viance, en Limouſin, député de la Province de Bourges à l'Aſſemblée du Clergé en 1710;
4. Madeleine, Carmélite au grand Couvent de Bordeaux;
5. Jeanne, Religieuſe à l'Abbaye de Notre-Dame de Bordeaux;
6. & 7. Ursule & Jeanne-Agnès, reçues à Saint-Cyr; la première, en Novembre 1694; la ſeconde, en Décembre 1696.

XXIV. André-Joseph d'Aubusson, Seigneur de Caſtel-Nouvel, Marquis de Saint-Paul, dit *le Marquis d'Aubuſſon*, Page du Roi en ſa Grande-Ecurie, le 1^er^ Janvier 1693, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de la Feuillade, dont il devint Meſtre-de-Camp en 1702, Brigadier des Armées du Roi, le 30 Janvier 1709, Maréchal-de-Camp le 1^er^ Février 1719, Lieutenant-Général des Armées, à la promotion du 7 Mars 1734, mort à ſon Château de Jaure, en Périgord, le 1^er^ Août 1741, âgé de 70 ans. Il avoit épouſé, le 4 Juin 1708, *Jeanne-Baptiſte-Eliſabeth-Charlotte de Vernon*, héritière de *Melziars*, fille de *Jean-Baptiſte-Gaſton de Vernon*, Seigneur de *Melziars*, & d'*Eliſabeth de Sainte-Maure-Jouzat*, dont:

1. Louis-Charles, dit *le Marquis d'Aubuſſon*,

Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Royal-Piémont en 1741;

2. Pierre-Arnaud, qui ſuit;

3. Et Marie-Elisabeth d'Aubusson, née en Août 1715, mariée le 1er Juin 1737, avec *Louis-Charles de Cruſſol*, Marquis de Montauſier.

XXV. Pierre-Arnaud d'Aubusson, dit le *Chevalier d'Aubuſſon*, Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie, en 1741, depuis Capitaine au Régiment de Bezons, Cavalerie, nommé tuteur de ſon frère aîné, a épouſé, 1° par contrat ſigné par Sa Majeſté & la famille Royale, le 10 Avril 1754, (mariage célébré par l'Abbé de Bourdeilles, en la Chapelle du Château de Vaudre en Périgord, le 16 Mai 1754), *Jeanne-Marie de Hautefort*, née le 15 Mai 1734, morte le 21 Juin 1760, fille de *Jean-Louis de Hautefort*, Comte de Vaudre, & d'*Anne-Marie de la Baume-Forſac*; 2° le 3 Février 1762, *Jeanne Pouſſemothe*, fille du Comte de Graville.

Les armes: *d'or, à la Croix ancrée de gueules*.

On peut conſulter le Père Anſelme, tom. V, p. 362, ſur les Seigneurs de Banſon, qui portent *écartelé aux* 1 *&* 4, d'Aubuſſon, *aux* 2 *&* 3 *de gueules, au bois de cerf d'or*, les *andouillées* ou *cornichons de même*, qui eſt de Banſon.

AUCÉ: *d'argent, au chef emmanché de gueules*.

AUCHAT, en Bretagne: *de ſable, au chat effrayé d'argent*.

AUCHERS: *d'or, au chevron d'azur, accompagné en pointe d'une étoile de ſable; au chef d'azur, chargé de trois molettes du champ*.

AUCHY: *d'azur, ſemé de billettes d'or, au lion de même ſur le tout*.

AUCOIH. Robert d'Aucoih, Ecuyer, Seigneur du Bruel, épouſa *Marie de Menou*, Dame de Fay-aux-Loges, dans la forêt d'Orléans, dont il eut:

Hugues d'Ancoich, qui épouſa *Jeanne Lailier*, dont:

Jean d'Aucoih, Seigneur de Fay-aux-Loges, qui rendit aveu au Roi, à cauſe de ſon Château de Montargis, en 1481, & fut le ſecond mari de *Marie d'Allonville*, veuve de *Pierre de Prunelé*, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur d'Allonville & d'Oiſonville, Maître-d'Hôtel du Roi Louis XI, & de *Bertrande de Richebourg*. Leur poſtérité a fini en la perſonne de François d'Aucoih, Ecuyer, Seigneur de Cours & de Bricy, en 1608.

Les armes: *d'argent, à la faſce de gueules*.

AUCY: *d'argent, à trois loſanges de gueules*, 2 *&* 1.

✠ AUDA, famille noble de robe & de fief, établie à Nice depuis environ quatre ſiècles, & dont une branche ſubſiſte à Marſeille, elle n'a jamais pris à Nice d'autre qualification que celle de *Noble* que l'on trouve dans tous les actes. Le plus ancien que l'on connoiſſe eſt:

Laurent Auda, qu'*Amé VIII*, Duc de Savoie, qualifie de ſon cher & fidèle Secrétaire: *dilectum Secretarium noſtrum* Laurentium Auda, dans ſes Lettres, datées de Ripailles, le 6 Juillet 1435, adreſſées aux habitans de Nice, dépoſées à Turin & aux Archives du Roi. Il fut auſſi Secrétaire Ducal & Gouverneur, ce qui appert de deux actes aux archives de Nice, l'un du 21 Avril 1449, fol. 70; l'autre du 31 dudit mois, fol. 98, au bas deſquels on lit ces mots: *Ego* Laurentius Auda, *Ducalis & Præfati Domini Gubernatoris Secretarius, ſigno meo manuali ſignavi*. Ces deux pièces ſont datées de Nice. Il fut biſaïeul de Jean-Michel, par lequel nous allons commencer la filiation de cette famille.

I. Jean-Michel Auda, qualifié *Noble*, s'établit à Villefranche, au Comté de Nice, ainſi qu'il appert de divers actes aux Regiſtres des Notaires dudit lieu, & de l'inſinuation de Nice. Il étoit Médecin, & laiſſa quatre fils, dont trois morts ſans poſtérité; l'aîné fut:

II. Jean-Antoine Auda, auſſi qualifié *Noble*, d'abord Procureur-Fiſcal, Général & Patrimonial du Duc de Savoie, à Villefranche, enſuite Conſul-Général des Nations étrangères, par Lettres-Patentes du 4 Janvier 1609, qui fit ſon teſtament le 9 Septembre 1642, devant *Laugier*, Notaire, enregiſtré au livre 8 des Inſinuations de Villefranche, fol. 238, conſervé aux Archives de Nice. Il avoit épouſé *Antoinette de Bermeo d'Ivice*, fille du Capitaine *Jean de Bermeo* (c'eſt ainſi qu'on nommoit alors ceux qui s'étoient illuſtrés dans la conduite des troupes), dont la famille, très-ancienne, appelée *de Caraam*,

étoit venue de Biſcaye, où elle avoit la Seigneurie de la Ville de Bermeo. Nous obſervons que, par teſtament du 22 Janvier 1507, paſſé devant *Jean Ruffi*, Notaire de Nice, *Marinet de Berméo* ſubſtitue à ſa Maiſon de Villefranche, la même que JEAN-PHILIPPE AUDA habitoit, les filles de *Michel* & de *Denis*, à la charge que leurs maris prendront le ſurnom *de Bermeo* (*Dummodo accipiant maritos qui accipere velint cognomen de Bermeo*), Suivant cet acte, il paroît que *Marinet de Berméo*, & *Jacques* étoient frères; que *Denis* étoit fils de *Jacques*, & neveu d'autre *Michel de Bermeo*. Ceux de cette famille qui s'arrêtèrent en Italie, lors des guerres du Levant, retinrent le nom de la ville (Bermeo), & quittèrent le leur propre, ainſi qu'il conſte par le certificat du Héraut d'armes de Madrid, du 14 Novembre 1617. Ladite *Antoinette de Bermeo* fit ſon teſtament le 29 Décembre 1650, devant *Caravadoſo*, Notaire, dépoſé aux Archives de Nice, liv. 68, fol. 368, par lequel on voit qu'elle eut:

1. JEAN-AUGUSTIN, qui ſuit;
2. JEAN-MICHEL, tige de la ſeconde branche, rapportée ci-après;
3. & 4. JULES & PIERRE, morts ſans poſtérité;
5. Et JEANNET, mort Eccléſiaſtique dans l'Ordre de Malte.

III. Noble JEAN-AUGUSTIN AUDA, Avocat-Général du Sénat de Nice par Lettres-Patentes du 15 Février 1644, dépoſées aux Archives de Turin, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré:

IV. Noble JEAN-ANTOINE AUDA, II^e du nom, Avocat, Aſſeſſeur de la ville de Nice, vivant encore en 1642, qui laiſſa pour fils:

V. Noble ANDRÉ AUDA, Comte de Villefranche, Avocat-Général au Sénat de Chambéry, enſuite en celui de Nice, par Lettres-Patentes du 20 Mars 1737, aux Archives de Turin, enregiſtrées à celles de Nice: Il a eu pour femme la Comteſſe *de Poſſo*, & eſt mort ſans poſtérité.

SECONDE BRANCHE, devenue l'aînée.

III. JEAN-MICHEL AUDA, II^e du nom, qualifié Noble, Seigneur de Mirindol & de Montolivo, ſecond fils de JEAN-ANTOINE I^er & d'*Antoinette de Bermeo*, Médecin très-renommé dans ſon temps, s'établit à Nice; & parvint, par ſon mérite, à la charge de premier Médecin de Madame CHRISTINE DE FRANCE, Ducheſſe-Régente de Savoie, pendant la minorité de CHARLES-EMMANUEL II, ſon fils; elle l'honora en même temps de la charge de Surintendant de la ſanté de Villefranche, qu'elle créa exprès pour lui. Il paſſa enſuite, en ladite qualité de premier Médecin, au ſervice de ce Prince, qui lui confirma auſſi la charge de Surintendant de la ſanté. Cette Surintendance ayant été ſupprimée, ſur les repréſentations des Villes de Nice & de Villefranche, le Duc CHARLES-EMMANUEL II, lui fit don des fiefs nobles de Morindol & de Montolivo, près Villefranche, par Lettres-Patentes du 30 Août 1661, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Turin le 16 Janvier 1663, & l'en inveſtit le 27 Janvier. Il en paſſa reconnoiſſance le 29 Juillet 1669; mourut à Nice en 1673, & fut enterré dans l'Egliſe des Cordeliers où eſt la ſépulture de la famille. Il avoit épouſé *Angela Gerbona*, riche héritière (mariage avantageux, qui le rendit un des plus riches Seigneurs de Nice), comme il eſt prouvé par le teſtament qu'elle fit, le 19 Octobre 1660, devant *Barralis*, Notaire de cette ville. Il en eut:

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit;
2. JEAN, lequel reſta à Nice, où il a fait une branche. Il eut pluſieurs enfans, entr'autres JEAN-LOUIS AUDA, Officier d'Infanterie, père de JEAN-MICHEL AUDA, Comte de Saint-Agnès, d'abord Lieutenant d'Infanterie, qui paſſa en Ruſſie, où il a ſervi pluſieurs années, en qualité de Conſeiller-Secrétaire d'Etat, au Département du Commerce de CATHERINE, ſeconde Impératrice régnante de Ruſſie. Il y étoit connu ſous le nom d'*Odar*, par la différence de la langue, & eſt mort à Nice le 26 Avril 1773, âgé de 46 ans, laiſſant deux garçons & deux filles, dont une, du premier lit, eſt mariée à *N... Cogueli-de-Saint-Martin*, du lieu de Lautoſe, au Comté de Nice;
3. JEAN PHILIPPE AUDA, qui s'établit à Villefranche, & épouſa une fille de la Maiſon de *Meurs*, reçue à Malte. Il en eut: autre JEAN-PHILIPPE AUDA, marié à *Camille Laugier*, fille d'*Annibal*, de Villefranche, Capitaine de Vaiſſeau de ligne à Toulon, dont: VICTOR-AMÉDÉE AUDA, qui a épouſé *Catherine Piana d'Oneille*, de laquelle eſt iſſu autre VICTOR-AMÉDÉE AUDA, vivant à Villefranche, non marié en 1779;
4. & 5. FRANÇOIS-MARIE, & JEAN-ANTOINE, morts ſans poſtérité;
6. & 7. LOUIS & PIERRE-ANTOINE, Religieux Cordeliers;

8. Et THÉODORE, mariée au Médecin *Henricy*, mort à Taggia, au Comté de Nice.

IV. JEAN-BAPTISTE AUDA, qualifié *Noble*, Seigneur en partie de Mirindol & de Montolivo, s'établit au Puget de Theniers, & épousa, par contrat du 27 Septembre 1674, passé devant *Ginesy*, Notaire, *Louise de Portanier*, petite-fille de *Côme* & d'*Angélique Lascaris*, dont la famille avoit entré à Malte. Il en a eu :

1. ANSELME, Prêtre, Curé de Gordes, en Provence, mort à Marseille en 1746;
2. JEAN-ANDRÉ, qui suit;
3. & 4. FRANÇOIS & JEAN-JACQUES, morts au berceau;
5. Et MARIE-CATHERINE, mariée à *Louis Aurioty-du-Puget*, Avocat, dont deux garçons & une fille.

V. JEAN-ANDRÉ AUDA, Ecuyer, établi à Marseille, où il est mort le 9 Avril 1760, avoit épousé, le 2 Mai 1727 (célébration en la Paroisse Saint-Roch de Paris), *Claire-Rose Teilet*, de laquelle sont issus :

1. GASPARD-FRANÇOIS, qui suit;
2. ANTOINE-ANSELME, Ecuyer, Avocat au Conseil, établi à Paris, marié & sans postérité;
3. FRANÇOIS-JOSEPH, mort au berceau;
4. CLAIRE-ROSE-DOROTHÉE, morte sans alliance, âgée d'environ 30 ans;
5. Et THÉRÈSE, morte à deux ans.

VI. GASPARD-FRANÇOIS AUDA, Ecuyer, chef de toute sa famille, a épousé, par contrat du 20 Mai 1760, passé devant *Bègue*, Notaire à Marseille, *Claire-Marguerite Arnaud*, de laquelle sont issus plusieurs enfans, morts jeunes. Il ne leur reste que :

ANTOINE-ANDRÉ-MARIE-GASPARD AUDA, Ecuyer, né le 30 Mars 1761.

Les armes : *de gueules, à la bande d'or, accompagnée de deux lévriers rampans, aussi d'or, l'un en chef, & l'autre en pointe.*

Quelques branches de la famille AUDA, comme héritière de celle de *Bermeo* prennent pour armes : *d'or, à la bande de gueules, accompagnée de deux loups passans de sable, se contre-regardant.*

AUDEBERG, en Lyonnois : *d'or, à la fasce de gueules.*

AUDELAY : *d'hermines, au chevron de gueules.*

AUDENEHAN : *bandé de.... & de..... de six pièces, à une bordure de...*

AUDET, noble famille du Berry, qui a donné un Echevin à la Ville de Bourges, qui fut dépose en 1562.

A Arras, de l'Imprimerie de H. Schoutheer, rue des Rapporteurs, nº 6.

VIENT DE PARAITRE

A LA LIBRAIRIE SCHLESINGER FRÈRES

RUE DE SEINE, 12, A PARIS

DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE

CONTENANT

LES GÉNÉALOGIES, L'HISTOIRE ET LA CHRONOLOGIE

DES FAMILLES NOBLES DE LA FRANCE, L'EXPLICATION DE LEURS ARMES

ET L'ÉTAT DES GRANDES TERRES DU ROYAUME, POSSÉDÉES A TITRE DE PRINCIPAUTÉS, DUCHÉS, MARQUISATS, COMTÉS, VICOMTÉS, BARONNIES, ETC., PAR CRÉATION, HÉRITAGES, ALLIANCES, DONATIONS, SUBSTITUTIONS, MUTATIONS, ACHATS OU AUTREMENT.

ON A JOINT A CE DICTIONNAIRE

LE TABLEAU GÉNÉALOGIQUE, HISTORIQUE, DES MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE

et une

NOTICE DES FAMILLES ÉTRANGÈRES LES PLUS ANCIENNES, LES PLUS NOBLES ET LES PLUS ILLUSTRES.

PAR DE LA CHENAYE-DESBOIS ET BADIER

TROISIÈME EDITION

Réimprimée conformément au texte des Auteurs,

ET DANS LAQUELLE

LES TOMES XIII, XIV ET XV DE L'ÉDITION IN-4° SONT REFONDUS

Augmentée des Noms puisés dans l'édition in-8°
qui ne se trouvent pas dans l'in-4°, d'une Table générale des Noms de familles, de terres, de fiefs, d'alliances citées dans l'Ouvrage;
Plus d'un ARMORIAL représentant les blasons de familles comprises dans cette édition,

QUI SERA PUBLIÉE

EN 17 VOLUMES FORMAT IN-4° A DEUX COLONNES

IMPRIMÉS SUR BEAU PAPIER VERGÉ COLLÉ

Distribués par demi-volume de près de 500 colonnes,

AU PRIX DE 10 Fr.

Depuis longtemps le chiffre de 300 souscripteurs, que nous avions fixé, est dépassé; toutefois, pour répondre à de nombreuses demandes qui nous sont faites journellement, nous avons résolu de donner encore en prime l'**Armorial** et une **Annotation** généalogique ou de filiation de 50 lignes que les souscripteurs auront la faculté de faire insérer *sans frais* à la fin de l'Ouvrage.

Cette annotation devra être tirée du P. Anselme, de d'Hozier, de Moréri ou de tous les autres nobiliaires publiés jusqu'en 1789, ainsi que de ceux de Saint-Allais et de Courcelles.

S'il est une publication qui mérite à tous les points de vue les honneurs de la réimpression, c'est assurément le *Dictionnaire de la Noblesse*, par de La Chenaye-Desbois. Rare, utile, indispensable à toutes les familles nobles, à tous les historiens, ce vaste memorandum de la science généalogique ne se trouve plus aujourd'hui qu'au prix inabordable de 1,500 francs.

Il manque dans la plupart des bibliothèques; et cependant il est devenu plus indispensable que jamais depuis que le rétablissement du Conseil du Sceau des Titres a mis les Familles qui composent la Noblesse française, dans la nécessité de réunir les preuves, soit généalogiques, soit historiques, qui se rattachent à leur état.

La perte des titres détruits pendant la révolution, ou anéantis à la suite des guerres civiles, doit porter les magistrats de l'ordre judiciaire ou administratif, à étendre le cercle de la notoriété aux documents imprimés [1], et c'est là ce qui donne une véritable importance au *Dictionnaire* de La Chenaye-Desbois et de Badier; c'est là ce qui légitime une nouvelle édition de l'œuvre de ces laborieux historiens des Familles.

La Chenaye-Desbois ne parvint pas à l'exécution immédiate de l'ouvrage immense que nous réimprimons. En l'année 1757, il faisait paraître le *Petit Dictionnaire généalogique, historique, chronologique et héraldique*, en 7 vol. in-8. De 1770 à 1778, il publia l'édition en 12 vol. in-4, à laquelle Badier ajouta, de 1783 à 1786, 3 volumes de supplément. Rien n'a pu effacer l'intérêt que présente cette importante publication; afin de le rendre plus puissant nous n'avons pas hésité, dans notre nouvelle édition, à reproduire ceux des articles de l'édition in-8° qui avaient été omis dans l'édition in-4°. Là ne se bornera pas le travail de remaniement que nous nous sommes imposé : les notices des tomes XIII, XIV et XV de Badier [2], et les additions placées à la fin des volumes aux chapitres complémentaires,

1 On lit en effet dans le rapport qui précède le décret rendu sur le rétablissement du Conseil du Sceau des Titres les lignes suivantes :

« *Pour les temps antérieurs à 1789, à défaut d'un acte régulier de collation, de reconnaissance ou d'autorisation, dont la production n'est pas toujours possible, n'y aurait-il pas lieu d'attribuer au Conseil du Sceau la faculté d'étendre le cercle des preuves et d'admettre, selon les circonstances, comme justification du droit au titre et au nom soumis à la vérification, une possession constatée par des actes de fonctionnaires publics ou par des documents historiques?* »

2 Les Notices de ces 3 volumes de supplément de Badier sont indiquées par un signe spécial.

seront introduites dans le corps de notre édition et rangées à leur ordre alphabétique.

Il est inutile d'ajouter que nous avons minutieusement corrigé toutes les fautes typographiques et autres indiquées par La Chenaye-Desbois et Badier dans le courant et à la fin de chaque volume.

Tels sont les avantages que présente notre nouvelle édition ; ils ne sont pas les seuls. L'ancienne édition est imprimée sans goût, sur mauvais papier, avec des caractères illisibles. Nous avons voulu faire de la nôtre un monument digne du public auquel elle s'adresse. Notre papier vergé collé sort d'une des plus célèbres fabriques de France, il a été exécuté spécialement pour nous, et nous l'avons fait marquer à notre filigrane. Pour l'impression nous avons fait graver et fondre des caractères de type ancien destinés spécialement à notre publication. En ce qui concerne la disposition typographique, nous avons apporté le plus grand soin à ce qu'elle fût irréprochable. *Ce que je me propose de faire*, disait de La Chenaye-Desbois (tome XII du Dictionnaire de la Noblesse), *c'est, si le ciel me conserve la santé, de passer en revue ces volumes (collection en ce genre la plus complète qui ait paru), d'en réparer les fautes, négligences ou omissions dont je m'apercevrai, ou que l'on me fera connaître, et de les donner dans le même ordre alphabétique.* C'est la pensée de l'auteur que les éditeurs réalisent complètement aujourd'hui.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

Le *Dictionnaire de la Noblesse* sera distribué par demi-volume de 500 colonnes environ, in-4°, imprimé en caractères neufs sur beau papier vergé collé. Il aura 17 volumes et un *Armorial* de même format, donnant les blasons de familles insérées dans l'ouvrage. Cet *Armorial* est publié pour la première fois.

Le *Dictionnaire de la Noblesse* sera terminé par une Table générale. Celle-ci offrira d'un coup d'œil la réunion de tous les noms de familles, de terres, de fiefs, d'alliances, mentionnés dans la publication, et renverra, pour l'historique propre à chacune d'elles, au volume qui la concernera. Cette disposition épargnera les recherches longues et fatigantes que nécessitaient les anciennes éditions du *Dictionnaire de la Noblesse* et de ses nombreux suppléments.

Le prix de chaque demi-volume, au domicile des éditeurs, est de 10 francs.

Les souscripteurs pourront faire insérer à la fin de l'ouvrage une Annotation ex-

clusivement généalogique ou de filiation, dont l'étendue ne pourra dépasser trente lignes; les Notices des éditions in-8° et in-4° du *Dictionnaire de la Noblesse* seront reproduites textuellement; les annotations qui tendront à les modifier seront placées à la fin de l'ouvrage, et pourront être puisées dans le P. Anselme, d'Hozier, Moreri, et tous les autres Recueils généalogiques publiés jusqu'en 1789, et dans ceux de MM. Viton de Saint-Allais, et de Courcelles, publiés depuis 1804. Des traités consentis par nous avec le propriétaire actuel de ces ouvrages, assurent aux souscripteurs la facilité d'extraire de ces derniers les passages qui entreront dans l'Annotation produite par eux.

Les souscripteurs recevront, avec la dernière moitié du premier volume, le Catalogue spécial des livres anciens sur la Noblesse, de notre librairie.

ON SOUSCRIT CHEZ LES LIBRAIRES DES VILLES CI-DESSOUS :

A PARIS

Chez MM. Schlesinger frères, éditeurs du *Dictionnaire de la Noblesse*, rue de Seine, 12.

A L'ÉTRANGER

Londres, chez Willis, 136, Strand.
Vienne, chez Gérold.
Berlin, chez Calvary et Cie.
Genève, chez Cherbuliez.
Bruxelles, chez Muquardt, rue Royale, 2.
Saint-Pétersbourg, chez Bélizard.
Leipzig, chez Kittler.
Hambourg, chez Nestler et Melle.
Cologne, chez Héberlé.
Francfort, chez Baer.

LIBRAIRIE DE SCHLESINGER FRÈRES

Rue de Seine, 12, à Paris.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné, déclare souscrire à exemplaire du **DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE**, par de La Chenaye-Desbois et Badier, 17 volumes in-4° à deux colonnes, paraissant par demi-volume, au prix de **dix francs**, payable lors de la réception de chaque livraison.

Les volumes seront imprimés sur papier vergé collé.

A ..... *le* ..... 1863.

Nom .....

Qualité ..... (SIGNATURE.)

Résidence .....

Nota. — On est prié de découper le présent bulletin et d'en faire l'envoi, sous enveloppe, directement à MM. SCHLESINGER Frères, Libraires, 12, rue de Seine, à Paris.

Imp. Pillet et Dumoulin, rue Racine, 12

LIBRAIRIE SCHLESINGER

Rue de Seine, 12, à Paris.

LE

DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE

PAR

LA CHENAYE-DESBOIS ET BADIER

LE PLUS COMPLET QUI AIT PARU

Et le seul qui renferme les NOBILIAIRES et les ARMORIAUX les plus AUTHENTIQUES

PUBLIÉS JUSQU'EN 1789

D'Hozier, le P. Anselme, Moreri, Le Laboureur, André du Chesne, Chorier, l'abbé Robert de Briançon, Pithoncuat, ...ier, dom Pelletier, Guichenon, Artefeuil, Louvet, le marquis d'Aubais, Blanchard, Pailliot, etc. et les Recherches ...elles de la Noblesse faites par ordre des Rois de France dans toutes les Provinces.

TROISIÈME ÉDITION

Réimprimée conformément au texte des Auteurs et dans laquelle sont refondues les suppléments ...ant les tomes XIII, XIV et XV de l'édition in-4°, augmentée des Notices généalogiques de la première édition in-8°, des **Etrennes de la Noblesse** et du **Calendrier des Princes**, du même Auteur, non reproduites ...dits in-4°; d'une Table générale où seront réunis, par ordre alphabétique, tous les noms de Familles, d'Alliances, de Terres et Fiefs, mentionnés dans la publication, ainsi que d'un **Armorial** représentant les Blasons de Familles cités dans le *Dictionnaire*.

M. les Souscripteurs ...vront, à *titre de prime*, l'Armorial; ils auront, de plus, la faculté de faire insérer, *sans frais*, dans le *volume supplémentaire*, une ANNOTATION exclusivement généalogique ou de filiation, basée sur ...ments authentiques dont l'étendue ne pourra passer 30 lignes.

10167

39 demi-volumes de format in-4 à deux Colonnes, formant le Dictionnaire complet avec des caractères imitant le type du XVIII^e siècle, sont en vente au prix de . . .

Chaque demi-volume, composé d'environ **500 colonnes**, est imprimé sur beau papier vergé collé.

La **Table générale**, l'**Armorial** et le **Volume supplémentaire** sont en préparation.

Le Dictionnaire de la Noblesse est devenu indispensable depuis la loi de 1858 ...noms e sur les titres, car il est le point de départ des meilleures recherches généalogiques.

On lit, en effet, dans le rapport qui précède le décret rendu sur le rétablissement du Gr... Sceau des Titres, les lignes suivantes :

« *Pour les temps antérieurs à 1789, à défaut d'un acte régulier de ...ation, de reconnaissance ou d'autorisation, dont la production n'est toujours possible, n'y aurait-il pas lieu d'attribuer au Conseil du ...u la faculté d'admettre, selon les circonstances, comme justification ...droit au titre et au nom soumis à la vérification, une possession ...tatée par des actes de fonctionnaires publics ou par des documents ...riques?* »

La perte des titres, détruits pendant la Révolution ou ...suite des guerres civiles, doit porter les magistrats de l'or... ciaire ou administratif, à étendre le cercle de la notoriété ... ments imprimés, et c'est là ce qui donne une véritable im... *Dictionnaire de la Noblesse* ... Chenaye-Desbois ... ce qui légitime la nouvel... ...aire d... ...riens des familles.

A tenir

... une publication qui méritait à tous les points de v...

...ictionnaire de la Noblesse de La C...

sable à toutes les Familles nobles, à toutes les Bibliothèques, à toutes les Archives, à tous les Historien ce vaste mémorandum de la science généalogique ne se trouvait plus qu'à des prix qui variaient de 15 2000 francs. Aussi cette nouvelle édition a-t-elle réuni un nombre imposant de souscripteurs, d les généalogies se trouvent dans le *Dictionnaire de la Noblesse*. La continuation de ces Généalog ainsi que celle des nouveaux acquéreurs, dont le nom figure dans le corps de l'ouvrage, formeront le *volume supplémentaire*. Parmi les acquéreurs du *Dictionnaire de la Noblesse*, dont la continuation sera insérée dans ledit volume supplémentaire, nous citons :

M. de la Rochefoucauld, Duc de Bi-
taccia.
M. le Prince de Beauvau.
M. le Duc de Clermont-Tonnerre.
M. le Prince de Broglie.
M. le Prince de Lucinge.
M. le Prince de Lucinge de Cystria.
M. le Comte de Blacas.
M. le Prince de Bearn.
M. le Comte de Rochechouart.
M. le Comte de Bearn.
M. de Galard de Beam-Brassac.
M. le Comte de Lambilly.
M. le Comte Humbert de Lambilly.
M. le Comte de Mailly.
M. le Duc de Gramont.
M. le Marquis de Moustier.
M. le Comte de Moustier.
M. le Vicomte de Chabot.
M. le Comte de Gontaut-Biron.
M. le Comte de Brissac.
M. le Marquis de Boisgelin.
M. le Comte de Choiseul.
M. la Comte de Croy.
M. le Baron d'Hunolstein.
M. le Comte de Montalembert.
M. le Comte de Choiseul-Daillecourt
M. le Marquis de Labaume-Pluvinel.
M. le Marquis de Fuysegur.
M. le Comte d'Audiffret.
M. le Comte de Riencourt.
M. le Comte de Chastellux.
M. le Comte de Chavagnac.
M. le Marquis de Croismare.
M. le Comte de Foras.
M. Girard du Demaine.
M. le Marquis des Isnards.
M. le Comte de Kergariou.
M. le Comte de Lesboët.
M. le Comte de Louvencourt.
M. le Marquis de Marguerye.
M. le Comte de Drée.
Mme la Vicomtesse de M
M. le Marquis de la Re
M. le Marquis de Vibre
M. le Comte de Dames
M. le Comte de Guébriant.
etc., etc.

LA VIE A LA CAMPAGNE, Revue du Monde élégant, apprécie le DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE en ces termes :

« La Noblesse de France a payé bon an mal an, depuis la Restauration, plus de deux cent mille francs pour faire rechercher ses titres détruits ou perdus en partie pendant la Révolution ou publier sa généalogie. Avec ce budget qui paraîtra colossal si l'on songe qu'il a été acquitté pendant un demi-siècle, on eut pu élever le monument historique le plus remarquable, s'il eut été employé d'une manière intelligente et sérieuse; il n'a servi qu'à alimenter « quelques publications éphémères sans exactitude, sans « valeur et sans autorité. Les seuls ouvrages généalogiques « ou héraldiques qu'on puisse mentionner, et encore sous « quelques réserves, ce sont des travaux pour ainsi dire « locaux, les armoriaux de quelques provinces faits du « moins avec conscience et sans trop de complaisance.

« travail généalogique qui ait été sérieusement « fait, chose singulière, par Sa Majesté Louis- « Le feu roi avait fait et écrit de sa main un tra- « vrable sur la noblesse de France, il avait voulu « et compléter jusqu'à nos jours l'*Histoire des* « *officiers de la couronne, par le Père Anselme.* « tion interrompit cette œuvre et dispersa les ma- « roi. La famille dut plaider pour en recouvrer « la loi de 1818 sur les titres nobiliaires, ré- « dait plus nécessaire la publication d'un ouvrage où fus « réunis de la manière la plus exacte et la plus complè « titres et les filiations qui constituent les preuves et l'his « de toutes les familles nobles de France. Continu « Père Anselme, le titre de son œuvre était trop ex « L'*Armorial d'Hozier* est le tableau fait devant trois « nations de juges d'armes appartenant à la même fa « les preuves faites devant Chérin, non publiées, ma « existent dans nos Archives, étaient à ce tableau un « plément, mais tout cela ne constituait pas une his « générale des familles nobles.

« Le DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE, par La Chen « Desbois, avait seul ce caractère parmi les anciennes p « cations. Un savant auteur avait fouillé avec une sé « très-éclairée dans les travaux des généalogistes ses pré « seurs ou ses contemporains; il avait eu à sa disposition les « titres du Cabinet du Saint-Esprit, formé par l'initiative de « Colbert, les preuves de Malte, de Carosses, des Écoles, des « principaux Chapitres; il avait pu étudier les anciennes « Montres et les Réformations faites à la suite des Édits de « 1666 dans les différentes provinces, et puiser ainsi à des « sources authentiques et certaines. Aussi le DICTIONNAIRE « DE LA NOBLESSE constituait-il un ouvrage fort recherché, « faisant autorité. »

BULLETIN DE DEMANDE.

Je, soussigné, déclare faire acquisition d'un exemplaire du DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE, par LA CHENAYE-DESBOIS et BADIER, 19 forts volumes in-4, à 2 colonnes, imprimés sur beau papier vergé collé.

A ——— le ——— 1880

NOM ———

QUALITÉ ———

(SIGNATURE.)

ez, rue de Vaugirard.

M. SCHLESINGER, Libraire, rue de Sei

NOTA. On est prié de découper le présent bu
Paris, afin de faire l'envoi, sous enveloppe, directem